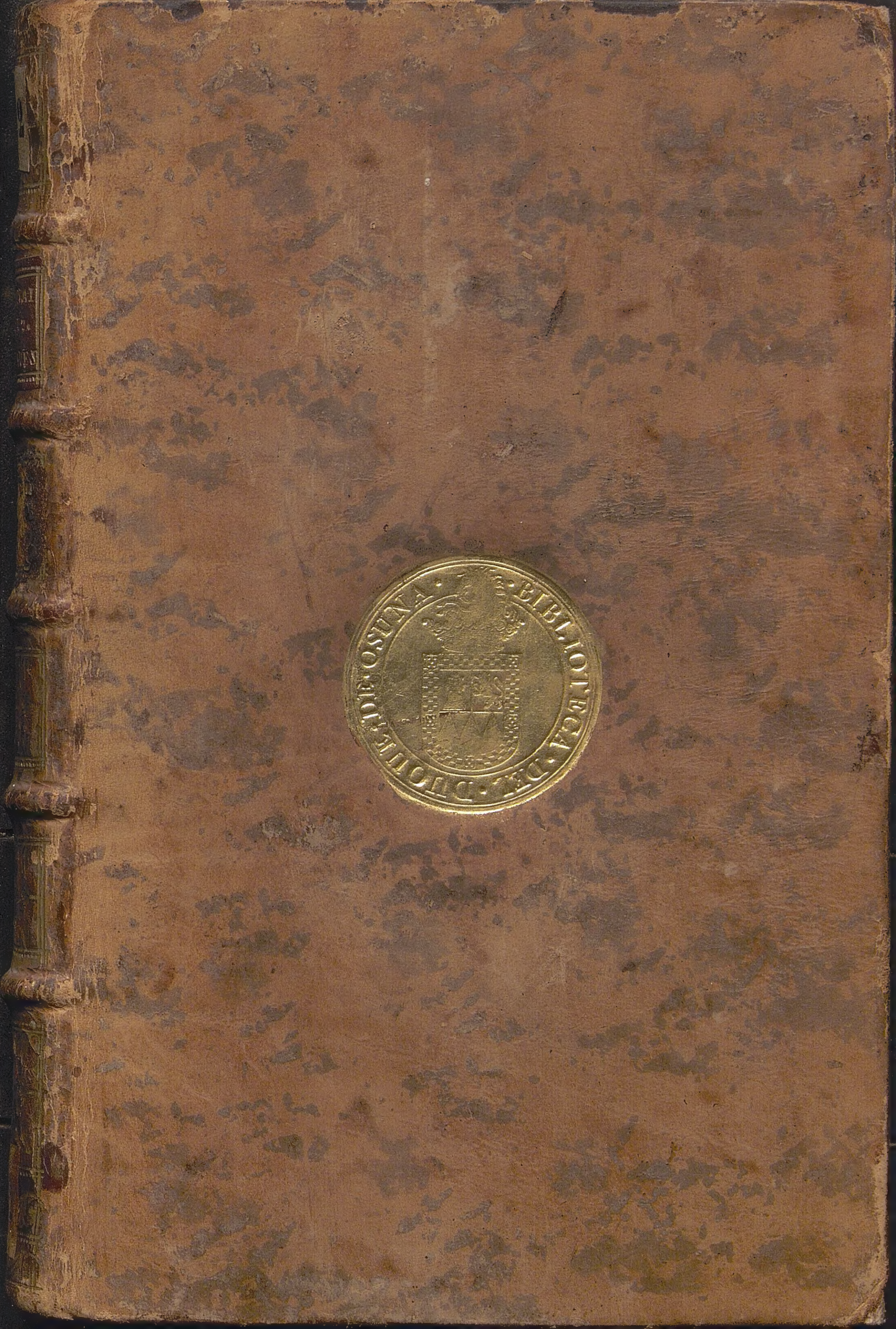
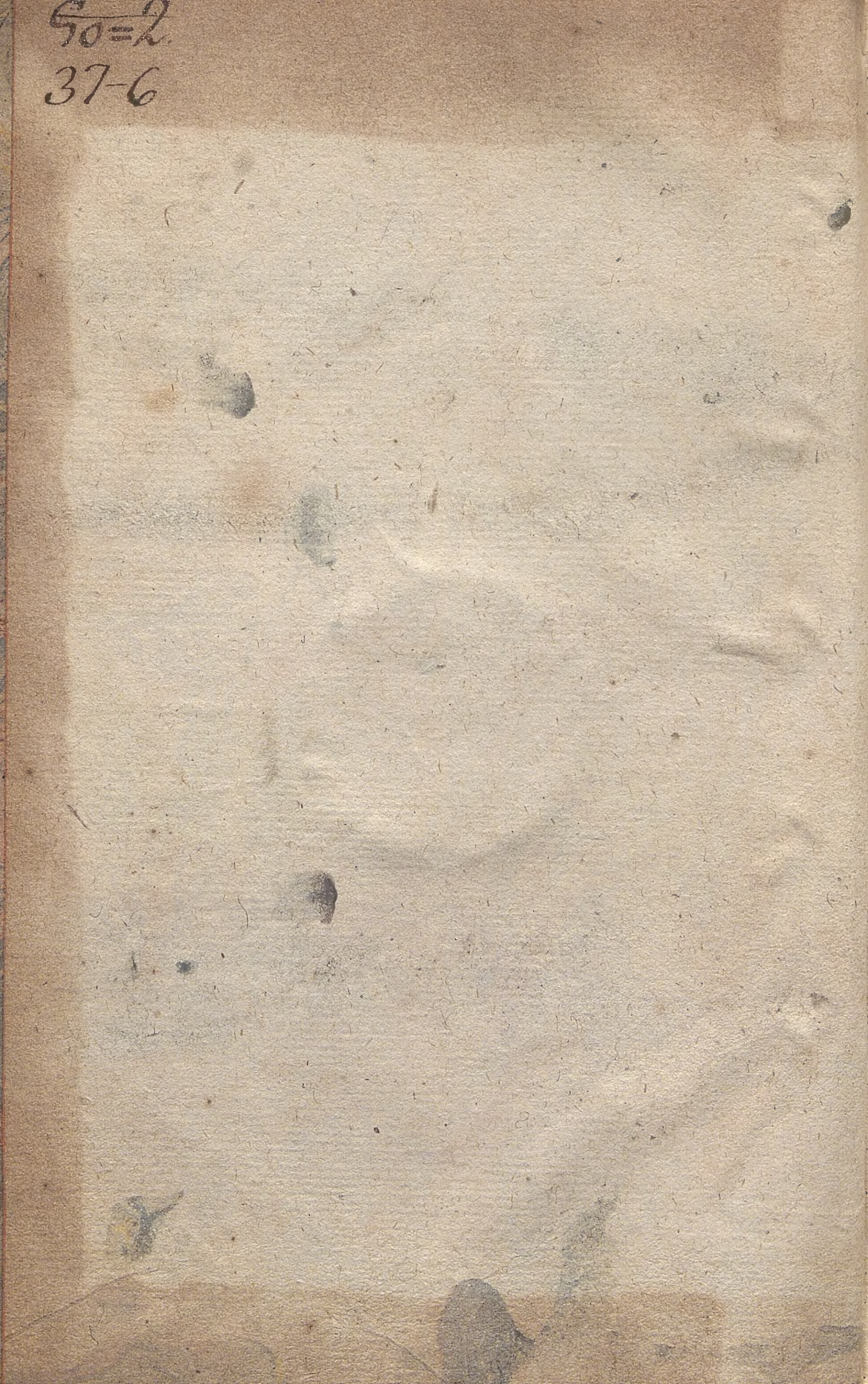
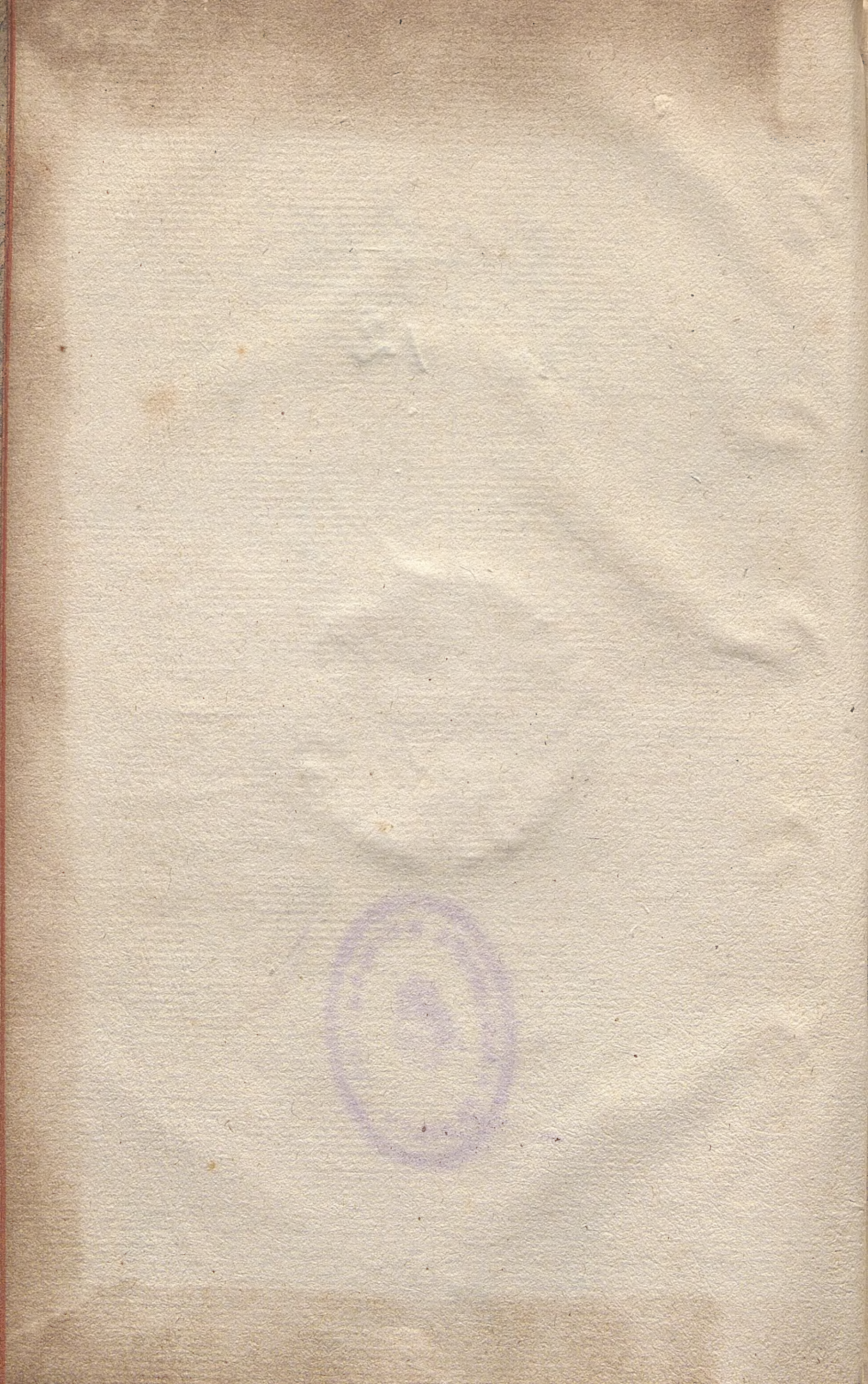

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA






5o=2
37-6



DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME DOUZIÈME.





DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE
ET LES ANTIQUITÉS.
DÉDIÉ
A MONSEIGNEUR
LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, *Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.*

TOME DOUZIÉME.



A PARIS,
Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez le même Libraire.

1.° Essai Historique-Critique sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition. *Broché* 1.liv. 10.s.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illustres de Plutarque. 1. *Vol. in-12. Relié* 2.liv. 10.s.

3.° Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France. 1. *Vol. in-12.*

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Usages des anciens Peuples, pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 3. *Vol. in-12.* & 1. *Vol. in-4.°*

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens, aussi pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 2. *Vol. in-12.* & 2. *Vol. in-8.°*

On a averti que la Liste de MM. les Souscripteurs seroit placée à la tête du XIII.e Volume. Ceux qui n'ont pas encore envoyé leurs noms & qualités, sont priés de ne pas différer plus long-tems & de faire parvenir leurs Lettres franches de port.



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE
ET LES ANTIQUITÉS.



OMMA, *Comma*, Κόμμα, (a) terme qui signifie incise. Les incises font un sens partiel, qui entre dans la composition du sens total de la période, ou d'un membre de période. Quintilien fait mention des incises, *incisa*, dit-il, *quæ κόμματα dicuntur*.

On donne aussi le nom d'incise aux divers sens particuliers du style coupé : *Turenne est mort ; la victoire s'arrête ; la fortune chancele* ; c'est ce que Cicéron appelle *incisim dicere*.

On appelle encore Comma une sorte de ponctuation. M. Leroi, ce fameux prote de Poitiers, dans son traité de l'orthographe, soûtient que c'est la ponctuation des deux points qui doit être ainsi appellée, & que ceux qui donnent ce nom au point virgule, sont dans l'erreur. Mais, il y en a d'autres qui ne pensent pas comme lui.

COMMA, *Comma*, Κόμμα, (b) terme de musique. On don-

(a) Quint. L. IX. c. 4.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. pag. 69.

noit ce nom dans l'ancienne musique aux plus petits d'entre les intervalles qui séparoient & distinguoient les sons. Ces petits intervalles, appellés Comma, perceptibles à une oreille fine, & en proportion de 81 à 80, composoient, au nombre de neuf, l'étendue d'un ton entier, qui étoit majeur ou en proportion de 9 à 8, & mineur ou en proportion de 10 à 9. D'où il suit, que les Comma du premier avoient chacun plus d'étendue que ceux du second, ou qu'il manquoit à celui-ci quelque partie de Comma, dont le premier profitoit; car, le Comma se subdivisoit mathématiquement en deux schisma, dont les dix-huit faisoient le ton plein. Le ton majeur remplissoit toujours l'intervalle du milieu de chaque tétracorde, & le ton mineur en faisoit le dernier.

Chaque ton se partageoit, 1.° en deux demi-tons; l'un majeur ou de cinq Comma en proportion de 16 à 15, l'autre mineur ou de quatre Comma, en proportion de 25 à 24; 2.° en trois tiers de ton, chacun de trois Comma; 3.° en quatre quarts de ton, chacun d'un peu plus de deux Comma, ou d'un diaschisma, & appellés dièses dans l'ancienne musique; au lieu que dans la nôtre, ce mot ne désigne qu'un demi-ton.

COMMAGÈNE, *Commagene*, Κομμαγηνὴ; (*a*) contrée de Syrie, située entre le mont Amanus & l'Euphrate. Quoique Strabon l'appelle un petit païs, il la fait pourtant plus grande que Ptolémée, puisqu'il y met Zeugma, que Ptolémée lui ôte pour le donner à la Cyrrhestique. Pline l'allonge encore davantage. » Cingilla, dit-il, est la fin de la » Commagène, & Imme en est » le commencement. «

La Commagène étoit extrêmement fertile. Sa ville capitale étoit Samosate. Strabon vante les fortifications naturelles de cette ville, qui étoit située sur le bord de l'Euphrate. La Commagène devint un royaume particulier, lorsque Pompée, ayant vaincu Tigrane roi d'Arménie, & Mithridate roi de Pont, leur enleva tout ce qu'ils avoient conquis de la Syrie. Dans la suite, Germanicus réduisit ce païs en province Romaine, & en soulagea les habitans d'une partie des impôts qu'ils payoient à leurs Rois. L'empereur Caligula rendit le royaume de Commagène à Antiochus, à qui ce même Empereur l'ôta depuis. Claude son successeur le lui ayant remis, Antiochus ou ses descendans le conserverent jusqu'au regne de Vespasien. Il fut alors réduit pour toujours en province Romaine.

Cette province fut nommée depuis Euphratésie, ou Euphratensis, à cause de sa situation près de l'Euphrate. Ce nom ou

(*a*) Strab. pag. 521, 527, 535, 749. Ptolem. L. V. c. 15. Plin. Tom. I. p. 259, 268. Joseph. de Antiq. Judaïc, p. 620, 621. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. 344. Hist. des Emp. T. I. p. 384, 404. Tom. II. pag. 15, 117. T. III. p. 342.

furnom étoit en usage du tems d'Ammien Marcellin, puisqu'il se trouve dans ses écrits.

Les villes, que Ptolémée attribue à la Commagène, étoient Aréca, Antiochie près du mont Taurus, Singa, Germanicia, Catamana, Doliche, Déba, Chaonia, & auprès de l'Euphrate, Cholmadara & Samosate.

COMMÉAT, *Commeatus*, permission à un soldat de s'absenter de sa légion pendant un certain tems. Elle étoit accordée par le tribun ou son vice-gérent, ou par l'Empereur. On donnoit aussi le même nom de Comméat, ou de *Cataplus*, aux vivres de l'armée, à la flotte qui les portoit, sur tout d'Égypte & d'Afrique; il désignoit aussi une compagnie de voyageurs.

COMMENÇANT, se dit de celui qui commence quelque chose qui est encore aux premiers élémens d'un art. On se sert ordinairement de ce terme pour exprimer la qualité des enfans qui apprennent à lire, ou les élémens de quelque langue.

COMMENTAIRE, *Commentarius*, *Commentarium*, sorte de livre sur lequel on écrivoit tout ce qu'on craignoit d'oublier. On appelloit aussi de ce nom les registres des Commentarienses. *Voyez* Commentariensis.

Le mot *Commentaire* signifie aussi éclaircissement sur les endroits obscurs d'un Auteur.

On donne encore le même nom à des ouvrages historiques, où les faits sont rapportés avec rapidité, & qui sont écrits par ceux qui ont eu le plus de part à ce qu'on y raconte.

COMMENTARIENSIS, secrétaire de l'Empereur, chargé d'inscrire sur un registre tous les noms de ceux qui occupoient quelques dignités dans l'Empire. On donnoit le même nom à celui qui tenoit le journal des audiences; à celui qui notoit l'ordre des gardes montées & descendues, & la distribution des vivres; aux concierges des prisons, &c.

COMMERCE, *Commercium*, (*a*) terme, qui dans un sens général, signifie une communication réciproque. Il s'applique plus particulierement à la communication que les hommes se font entr'eux des productions de leurs terres & de leur industrie.

I. On peut dire, sans crainte d'être soupçonné d'exagération, que le commerce est le plus solide fondement de la société civile, & le lien le plus nécessaire pour unir entr'eux tous les hommes de quelque païs & de quelque condition qu'ils soient. Par son moyen, le monde entier semble ne former qu'une seule ville & qu'une seule famille. Il y fait régner de toutes parts une abondance universelle. Les richesses d'une nation deviennent celles de tous les autres peuples. Nulle contrée n'est stérile,

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 509. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 10. & *suiv.* Tom. XII. p. 117. Tom. XV. p. 660. & *suiv.* T. XVI. pag. 153. & *suiv.* Tom. XVIII. pag. 159. & *suiv.* Tom. XXVIII. p. 298. & *suiv.*

ou du moins ne se sent de sa stérilité. Tous ses besoins lui sont apportés à point-nommé du bout de l'Univers, & chaque région est étonnée de se trouver chargée de fruits étrangers, que son propre fonds ne pouvoit lui fournir, & enrichie de mille commodités qui lui étoient inconnues, & qui cependant font toute la douceur de la vie. C'est par le Commerce de la mer & des rivieres, c'est-à-dire, par la navigation, que Dieu a uni entr'eux tous les hommes d'une maniere si merveilleuse, en leur enseignant à conduire & à gouverner les deux choses les plus violentes qui soient dans la nature, la mer & les vents, & à les faire servir à leurs usages & à leurs besoins. Il a joint ainsi les peuples les plus éloignés, & il a conservé entre les nations différentes, une image de la liaison qu'il a mise entre les parties d'un même corps par les veines & les artères. Ce n'est pas seulement pour porter les peuples à maintenir la paix entr'eux & à s'aimer, que Dieu a formé cette liaison, mais encore pour réunir le tribut de leurs louanges, en leur manifestant son amour & sa grandeur par la connoissance des merveilles dont il a rempli l'Univers. C'est ainsi que les vues & les passions humaines rentrent dans l'ordre inaltérable des décrets éternels.

Cette dépendance réciproque des hommes, par la variété des denrées qu'ils peuvent se fournir, s'étend sur des besoins réels ou sur des besoins d'opinion.

Les denrées d'un païs en général, sont les productions naturelles de ses terres, de ses rivieres, de ses mers & de son industrie.

Les productions de la terre, telles que nous les recevons des mains de la Nature, appartiennent à l'agriculture.

Les productions de l'industrie se varient à l'infini; mais on peut les ranger sous deux classes. Lorsque l'industrie s'applique à perfectionner les productions de la terre, ou à changer leur forme, elle s'appelle manufacture. Les matieres qui servent aux manufactures s'appellent matieres premières. Lorsque l'industrie crée de son propre fonds, sans autre matiere que l'étude de la Nature, elle appartient aux Arts libéraux.

Les productions des rivieres ou des mers appartiennent à la pêche.

La nourriture & le vêtement sont nos seuls besoins réels. L'idée de la commodité n'est dans les hommes qu'une suite de ce premier sentiment, comme le luxe à son tour est une suite de la comparaison des commodités superflues, dont jouissent quelques particuliers.

Le Commerce doit son origine à ces trois sortes de besoins ou de nécessités, que les hommes se sont imposées; l'industrie en est le fruit & le soûtient tout à la fois. Chaque chose, qui peut être communiquée à un homme par un autre pour son utilité ou pour son agrément, est la matiere du Commerce; il est juste de donner un équivalent de ce que l'on reçoit. Telle est l'essence du Commerce, qui

consiste dans un échange; son objet général est d'établir l'abondance des matieres nécessaires ou commodes; enfin, son effet est de procurer à ceux qu'il occupe les moyens de satisfaire leurs besoins.

La communication générale entre les hommes* répandus sur la terre, suppose l'art de traverser les mers qui les séparent, ou la navigation. Elle fait un nouveau genre d'industrie & d'occupation entre les hommes.

Les hommes étant convenus que l'or & l'argent seroient le signe des marchandises, & depuis ayant inventé une représentation des métaux mêmes, ces métaux devinrent marchandise. Le Commerce qui s'en fait, est appellé Commerce d'argent ou du change.

Les peuples intelligens, qui n'ont pas trouvé dans leurs terres de quoi suppléer aux trois especes de besoins, ont acquis des terres dans les climats propres aux denrées qui leur manquoient; ils y ont envoyé une partie de leurs hommes pour les cultiver, en leur imposant la loi de consommer les productions du païs de la domination. Ces établissemens sont appellés Colonies.

Ainsi, l'agriculture, les manufactures, les arts libéraux, la pêche, la navigation, les colonies, & le change, forment sept branches de commerce. Le produit de chacune n'est pas égal, mais tous les fruits en sont précieux.

Lorsque le commerce est considéré par rapport à un corps politique, son opération consiste dans la circulation intérieure des denrées du païs ou des colonies, l'exportation de leur superflu, & l'importation des denrées étrangeres, soit pour les consommer, soit pour les ré-exporter.

Lorsque le Commerce est considéré comme l'occupation d'un Citoyen dans un corps politique, son opération consiste dans l'achat, la vente ou l'échange des marchandises dont d'autres hommes ont besoin, dans le dessein d'y faire un profit.

Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans un plus grand détail touchant le Commerce en général; mais, il convient que je donne une idée de son antiquité & de ses diverses révolutions, jusqu'aux siecles de barbarie; cet espace étant à peu près l'objet que comprend cet ouvrage. Un récit de cette nature doit intéresser plus d'un Lecteur.

II. D'après l'idée générale, que je viens de donner du Commerce, il est constant qu'il a dû exister, dès que la terre a eu des habitans. Sa première époque a été le partage des différentes occupations entr'eux.

1.° Caïn cultivoit la terre; Abel gardoit les troupeaux; depuis, Tubalcaïn donna des formes au fer & à l'airain. Ces divers arts supposent des échanges.

Dans les premiers tems, ces échanges se firent en nature; c'est-à-dire, que telle quantité d'une denrée équivaloit à telle quantité d'une autre denrée. Tous les hommes étoient égaux, & chacun par son travail se procuroit l'équivalent des secours qu'il attendoit

d'autrui. Mais, dans ces années d'innocence & de paix, on songeoit moins à évaluer la matiere des échanges, qu'à s'en aider réciproquement.

Avant & après le Déluge, les échanges durent se multiplier avec la population ; alors l'abondance ou la rareté de certaines productions, soit de l'art ou de la nature, en augmenterent ou diminuerent l'équivalent ; l'échange en nature devint embarrassant.

L'inconvénient s'accrut encore avec le Commerce, c'est-à-dire, lorsque la formation des sociétés eut distingué les propriétés, & apporté des modifications à l'égalité absolue qui regnoit entre les hommes. La subdivision inégale des propriétés par le partage des enfans, les différences dans le terroir, dans les forces & dans l'industrie, occasionnerent un superflu de besoin chez les uns de plus que chez les autres. Ce superflu dut être payé par le travail de ceux qui en avoient besoin, ou par de nouvelles commodités inventées par l'art ; son usage fut borné cependant tant que les hommes se contenterent de ce qui étoit simple.

Sujets à l'injustice, ils avoient eu besoin de Législateurs. La confiance établit des Juges, le respect les distingua, & bientôt la crainte les sépara de leurs semblables. L'appareil & la pompe furent un des appanages de ces hommes puissans ; les choses rares furent destinées à leur usage, & le luxe fut connu ; il devint l'objet de l'ambition des inférieurs, parce que chacun aime à se distinguer. La cupidité anima l'industrie. Pour se procurer quelques superfluités, on en imagina de nouvelles, on parcourut la terre pour en découvrir. L'extrême inégalité qui se trouvoit entre les hommes, passa jusque dans leurs besoins.

Les échanges en nature devinrent réellement impossibles. L'on convint de donner aux marchandises une mesure commune. L'or, l'argent, le cuivre, furent choisis pour les représenter. Alors il y eut deux sortes de richesses; les richesses naturelles, c'est-à-dire, les productions de l'agriculture & de l'industrie ; les richesses de convention ou les métaux.

Ce changement n'altéra point la nature du Commerce, qui consiste toujours dans l'échange d'une denrée, soit pour une autre, soit pour des métaux. On peut le regarder comme une seconde époque du Commerce.

2°. L'Asie qui avoit été le berceau du genre humain, se vit peuplée bien avant que les autres parties du monde fussent connues. Elle fut aussi le premier théatre du Commerce des grands Empires, & d'un luxe dont le nôtre est effrayé.

Les vastes conquêtes des Assyriens dans ces riches contrées, le luxe de leurs Rois, & les merveilles de Babylone, nous sont garants d'une grande perfection dans les arts, & par conséquent d'un grand Commerce ; mais, il paroît qu'il étoit borné à l'intérieur de ses Etats & à leurs productions

Les Phéniciens, habitans d'une petite contrée de la Syrie, oserent les premiers franchir la barriere que les mers opposoient à leur cupidité, & s'approprier les denrées de tous les peuples, afin d'acquérir ce qui en faisoit la mesure.

Les richesses de l'Orient, de l'Afrique, & de l'Europe, se rassemblerent à Tyr & à Sidon, d'où leurs vaisseaux répandoient dans chaque contrée du monde le superflu des autres. Ce Commerce, dont les Phéniciens n'étoient en quelque façon que les commissionnaires, puisqu'ils n'y fournissoient que très-peu de productions de leur crû, doit être distingué de celui des nations qui trafiquent de leurs propres denrées; ainsi, il a été appellé commerce d'œconomie; ç'a été celui de presque tous les anciens navigateurs.

Les Phéniciens s'ouvrirent par les ports d'Elath & d'Asiongaber sur la mer rouge, le Commerce des côtes orientales de l'Afrique, abondantes en or, & celui de l'Arabie si renommée par ses parfums. Leur colonie de Tyle, dans une isle du golfe Persique, nous indique qu'ils avoient étendu leur trafic sur ces côtes.

Par la navigation de la Méditerranée, ils établirent des Colonies dans toutes ses isles, en Grece, le long des côtes de l'Afrique, en Espagne.

La découverte de ce dernier païs fut la principale source de leurs richesses; outre les cotons, les laines, les fruits, le fer & le plomb qu'ils en retiroient, les mines d'or & d'argent de l'Andalousie, les rendoient maîtres du prix & de la préférence des denrées de tous les païs.

Ils pénétrerent dans l'Océan le long des côtes, & allerent chercher l'étain dans les isles Cassitérides. Ils remonterent même jusqu'à Thule, que l'on croit communément être l'Irlande.

Tyr effaça par sa splendeur & par son Commerce toutes les autres villes des Phéniciens. Enorgueillie de sa longue prospérité, elle osa se liguer contre ses anciens maîtres. Toutes les forces de Nabuchodonosor, roi de Babylone, suffirent à peine à la soumettre, après un siege de treize ans. Le vainqueur ne détruisit que ses murailles & ses édifices; les effets les plus précieux avoient été transportés dans une isle à une demi-lieue de la côte. Les Tyriens y fonderent une nouvelle ville, à laquelle l'activité du Commerce donna bientôt plus de réputation que l'ancienne n'en avoit eu.

Carthage, colonie des Tyriens, suivit à peu près le même plan, & s'étendit le long des côtes occidentales de l'Afrique. Pour accroître même son Commerce général, & ne le partager qu'avec sa métropole, elle devint conquérante.

La Grece cependant, par son industrie & sa population, vint à figurer parmi les Puissances. L'invasion des Perses lui apprit à connoître ses forces & ses avantages; sa marine la rendit redoutable à son tour aux maîtres de l'Asie; mais, remplie de divisions ou de projets de gloire, elle ne songea

point à étendre son Commerce.

Celui d'Athènes, la plus puissante des villes maritimes de la Grece, se bornoit presqu'à sa subsistance, qu'elle tiroit de la Grece même & du Pont-Euxin. Corinthe, par sa situation, fut l'entrepôt des marchandises de l'Asie & de l'Italie; mais, ses marchands ne tenterent aucune navigation éloignée. Elle s'enrichit cependant par l'indifférence des autres Grecs pour le Commerce, & par les commodités qu'elle lui offroit, beaucoup plus que par son industrie.

Les habitans de Phocée, colonie d'Athènes, chassés de leur païs, fonderent Marseille sur les côtes méridionales des Gaules. Cette nouvelle République, forcée par la stérilité de son territoire de s'adonner à la pêche & au Commerce, y réussit; elle donna même l'alarme à Carthage, dont elle repoussa vivement les attaques.

Alexandre parut; il aima mieux être le chef des Grecs que leur maître. A leur tête il fonda un nouvel Empire sur la ruine de celui des Perses. Les suites de sa conquête forment la troisième époque du Commerce.

3.° Quatre grands événemens contribuerent à la révolution qu'éprouva le commerce sous le regne de ce Prince.

Il détruisit la ville de Tyr, & la navigation de la Syrie fut anéantie avec elle.

L'Égypte, qui jusqu'alors ennemie des étrangers, s'étoit suffi à elle-même, communiqua avec les autres peuples après sa conquête.

La découverte des Indes & celle de la mer qui est au midi de ce païs, en ouvrirent le Commerce.

Alexandrie, bâtie à l'entrée de l'Égypte, devint la clef du Commerce des Indes, & le centre de celui de l'Occident.

Après la mort d'Alexandre, les Ptolémées, ses successeurs en Égypte, suivirent assidument les vues de ce Prince; ils s'en assurerent le succès par leurs flottes sur la mer Rouge & sur la Méditerranée.

Pendant ces révolutions, Rome jettoit les fondemens d'une domination encore plus vaste.

Les petites Républiques commerçantes s'appuyerent de son alliance contre les Carthaginois, dont elles minoient sourdement l'Empire maritime. L'intérêt commun les unissoit.

Rhodes déjà célebre par son Commerce, & plus encore par la sagesse de ses loix pour les gens de mer, fut de ce nombre. Marseille, l'ancienne alliée des Romains, leur rendit de grands services par ses colonies en Espagne; réciproquement soûtenue par eux, elle accrut toujours sa richesse & son crédit, jusqu'aux tems où, forcée de prendre parti dans leurs guerres civiles, elle se vit leur sujette. Lors de son abaissement, Arles, Narbonne, & les autres colonies Romaines dans les Gaules, démembrerent son Commerce.

Enfin, le génie de Rome pré-

valut. Le Commerce de Carthage fut enseveli sous ses ruines. Bientôt, l'Espagne, la Grece, l'Asie & l'Égypte à son tour, furent des provinces Romaines. Mais, la maîtresse de l'univers dédaigna de s'enrichir autrement que par les tributs qu'elle imposoit aux nations vaincues; elle se contenta de favoriser le Commerce des peuples qui le faisoient sous sa protection. La navigation qu'elle entretenoit pour tirer des grains de l'Afrique, ne peut être regardée que comme un objet de Police.

Le siege de l'Empire, transféré à Byzance, n'apporta par conséquent presqu'aucun changement au Commerce de Rome; mais, la situation de cette ville, rebâtie par Constantin sur le détroit de l'Hellespont, y en établit un considérable. Il se soûtint long-tems depuis sous les empereurs Grecs, & même il trouva grace devant la politique destructive des Turcs.

La chûte de l'empire d'Occident par l'inondation des peuples du Nord & les invasions des Sarrasins, forment une quatrième époque pour le Commerce.

4.° Il s'anéantit comme les autres arts sous le joug de la Barbarie; réduit presque par tout à la circulation intérieure, nécessaire dans un païs où il y a des hommes, il se réfugia en Italie. Ce païs conserva une navigation, & fit seul le Commerce de l'Europe.

COMMILITON, *Commilito*, soldat d'une centurie. Les Généraux s'en servoient volontiers; ce terme revient à celui de camarade dont nous nous servons aujourd'hui. Quand ils vouloient ôter à ce mot l'air de familiarité, & lui faire prendre un caractère de dignité, d'honneur, & de religion, ils y ajoûtoient l'épithete de *Sacratus*, qui rappelloit au soldat son serment. Ceux, qui auront jetté les yeux sur l'ouvrage original, que M. le Maréchal de Saxe a laissé sous le titre de *Mes rêveries*, sentiront toute l'importance de ces ressources si petites en apparence.

COMMISSION, *Commissio*, terme, dont nous avons fait notre verbe *commettre*. C'étoit chez les Anciens l'action de mettre publiquement aux prises deux Gladiateurs, deux Lutteurs, deux Poëtes, &c. pour disputer le prix de l'habileté.

COMMODE [L. AURÈLE COMMODE ANTONIN], *L. Aurelius Commodus Antoninus*, Empereur des Romains. *Voyez* Lucius.

COMMODÈVES, (*a*) nom de certaines divinités champêtres. C'est tout ce que nous en sçavons.

COMMODIEN, *Commodianus*, (*b*) épithete que l'empereur Commode donnoit au Sénat, quoiqu'il le haït mortellement, tant il y avoit d'inconséquence & de contradiction dans les vues, ou plutôt dans les fantaisies de cet

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 36, 48.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 502. *& suiv.*

Empereur insensé. Il vouloit voir son nom par tout. Le Sénat fut donc appellé Commodien ; la ville de Rome, colonie Commodienne ; les légions & les armées, Commodiennes ; le jour, où tout cela fut réglé & arrêté, Commodien ; enfin, le siecle où il vivoit, & qu'il prétendoit être le siecle d'or, il l'appella Commodien.

COMMODIEN, *Commodianus*, (a) Poëte Chrétien, qui florissoit au commencement du quatrième siecle, sous l'empire de Constantin. Il s'appelle lui-même Commodianus, & par allusion Gazæus, & se donne la qualité de mandiant de Jesus-Christ. Il dit qu'il avoit été engagé dans les erreurs des Payens, & qu'il s'étoit converti en lisant la loi des Chrétiens.

Il a fait un ouvrage intitulé *Instructions*, comme en façon de vers, dans lesquels il n'a gardé ni mesure ni cadence, & a seulement observé que chaque ligne comprît un sens achevé, & qu'elle commençât par acrostiche ; ensorte que toutes les lettres du titre de chaque strophe se trouvent de suite au commencement de chaque vers, & qu'en prenant les premières lettres des vers, on trouve le titre entier. Il y combat les Payens & les Juifs, & y donne d'excellentes instructions aux Chrétiens, catéchumenes, fideles & pénitens. Le style de son ouvrage est dur ; mais la morale en est excellente ; il porte les hommes à embrasser une pauvreté volontaire.

Il n'y a, parmi les Anciens, que Gennade qui ait parlé de cet Auteur & de son ouvrage, avec le pape Gélase, qui le met au nombre des livres apocryphes ; peut-être parce qu'il suit l'opinion de Papius, de Tertullien & de Lactance, sur le regne de mille ans. Cet ouvrage a été long-tems dans l'obscurité. Le P. Sirmond l'ayant trouvé dans un ancien manuscrit, M. Rigaud se servit de sa copie pour le donner au public en 1650. M. Davies l'a donné en 1711 à Cambridge, à la fin de son édition de Minucius Félix. On ne peut douter que l'ouvrage de Commodien ne soit un ancien ouvrage.

COMMONES, *Commoni*, Κωμμονοὶ, (b) peuple de la Narbonnoise, selon Ptolémée, qui range sous ce nom Marseille & plusieurs autres lieux le long de la côte, jusqu'à Fréjus inclusivement. Il n'est point connu d'ailleurs.

M. de Valois aimeroit mieux que Ptolémée eût nommé en cette place les *Cenomani*, que Caton le censeur, au rapport de Pline, disoit avoir habité *prope Massiliam, in Volcis*. On sçait par Tite-Live, que les Phocéens qui fonderent Marseille, furent secourus par les Salyes, habitans du païs, par les Gaulois, que Bellovèse conduisoit en Italie. L'historien nomme parmi eux les *Aulerci*, ce qui peut désigner des

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 369.

(b) Ptolem. L. II. c. 10. Plin. T. I. pag. 175. Tit. Liv. L. V. c. 34 L. XXI. c. 26. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

Cenomani, dont quelque détachement aura pris le parti de s'établir dans le même canton que venoient occuper des étrangers. Quant à la mention qui est faite ici des *Volcæ*, on ne sçauroit douter que les *Arecomici* n'aient possédé des terres au de-là du Rhône ; mais, on a peine à croire que ces possessions s'étendissent jusqu'à Marseille & au de-là. Quoi qu'il en soit, M. d'Anville dit qu'il n'a point hazardé de supprimer les Commones de Ptolémée. Il faut les regarder, ajoûte-t-il, comme faisant partie de la nation des Salyes, dont le nom s'est étendu jusqu'à la côte. On lit dans Tite-Live, en parlant du pere de Scipion l'Africain : *Præter oram Ėtruriæ, Ligurumque, & inde Salyum, mox pervenit Massiliam.*

COMMOTACULUM, *ou* COMMENTACULUM, *ou* COMMETACULUM, petit bâton que les Flamines avoient à la main, & avec lequel ils écartoient le peuple dans leurs sacrifices.

COMMOTIES, *Commotiæ*, nom des nymphes qui habitoient le lac Cutiliensis. Comme il y avoit dans ce lac une isle flottante, on donna à ces déesses l'épithete ou le surnom de Commoties.

COMMUN, *Communis*, épithete que l'on donnoit à plusieurs divinités, mais sur tout à Mars, à Bellone & à la Victoire, parce que sans aucun égard pour le culte qu'on leur rendoit, elles protégeoient indistinctement l'ami & l'ennemi. Les Latins appelloient encore *Dii communes*, ceux que les Grecs nommoient ἀζωνοι ; ils n'avoient aucun département particulier au ciel ; on les honoroit toutefois sur la terre d'un culte qui leur étoit propre ; telle étoit Cybele. On donnoit aussi l'épithete de Communs aux dieux reconnus de toutes les nations, comme le Soleil, la Lune, Pluton, Mars, &c.

COMMUNICATION, (*a*) figure de Rhétorique, par laquelle l'orateur, sûr de la bonté de sa cause, ou affectant de l'être, s'en rapporte sur quelque point à la décision des juges, des auditeurs, même à celle de son adversaire. Cicéron l'employe souvent ainsi dans l'oraison pour Q. Ligarius : *Qu'en pensez-vous*, dit-il à César ? *Croyez-vous que je sois fort embarrassé à défendre Q. Ligarius ? Vous semble-t-il que je sois uniquement occupé de sa justification ?* Ce qu'il dit après avoir poussé vivement Q. Tubéron, qui étoit l'accusateur de Q. Ligarius. Et dans celle pour Caius Rabirius, il s'adresse ainsi à Labiénus son adversaire : *Qu'eussiez-vous fait dans une occasion aussi délicate, vous qui prîtes la fuite par lâcheté, tandis que la fureur & la méchanceté de Saturnin vous appelloient d'un côté au Capitole, & que d'un autre les Consuls imploroient votre secours pour la défense de la patrie & de la liberté ? Quelle autorité auriez-vous respectée ?*

(*a*) Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 29.

Quelle voix auriez-vous écoutée ? Quel parti auriez-vous embrassé ? Aux ordres de qui vous seriez-vous soumis ? Cette figure peut produire un très-bon effet, pourvu qu'elle soit placée à propos.

COMON, *Comon*, Κόμων, (*a*) chef des Messéniens, eut la principale part à l'expédition de l'isle de Sphactérie. Dans la suite, les Messéniens ayant été chassés de Naupacte par les habitans de Lacédémone, passerent les uns en Sicile, les autres à Rhégium chez leurs compatriotes, & d'autres en plus grand nombre chez les Évespérites, peuples de Libye, qui se voyant continuellement harcelés par les barbares de leur voisinage, invitoient volontiers les Grecs à venir s'établir dans leur païs. Ceux, qui prirent le parti d'aller en Libye, eurent pour chef Comon.

Il eut un jour un songe fort extraordinaire. Il lui sembla qu'il étoit couché avec sa mere, qui pourtant n'étoit plus au monde, & qu'en se levant il l'avoit laissée pleine de vie; d'où il augura que lui & ses Messéniens pourroient revenir à Naupacte par le secours des Athéniens, qui alors étoient fort puissans sur mer. Plusieurs autres songes sembloient aussi annoncer le rétablissement de Messène. Et en effet, peu d'années après, les Lacédémoniens ne purent éviter à Leuctres le malheur dont ils étoient menacés depuis long-tems; car, l'oracle qui fut rendu à Aristodème, finissoit par ces deux vers :

(*a*) Pausf. p. 264, 265.

La fortune à son gré dispense ses faveurs,
Tantôt l'un, tantôt l'autre éprouve ses rigueurs.

La Pythie vouloit dire qu'Aristodème & les Messéniens seroient vaincus, mais que les Lacédémoniens le seroient aussi à leur tour. Les Thébains, ayant donc remporté une grande & mémorable victoire sur les Lacédémoniens, à Leuctres, députerent aussi-tôt en Italie, en Sicile, chez les Évespérites, & par tout où il y avoit des Messéniens, pour les inviter à revenir dans le Péloponnèse. Il n'est pas croyable avec quel empressement ces fugitifs accoururent tous, également transportés d'amour pour leur patrie, & de haine contre Lacédémone.

COMPARAISON, *Comparatio*, figure de rhétorique & de poësie, qui sert à l'ornement & à l'éclaircissement d'un discours ou d'un poëme.

Les Comparaisons sont appellées par Longin & par d'autres Rhéteurs, icones, c'est-à-dire, images ou ressemblances. Telle est cette image, *pareil à la foudre, il frappe*, &c. *Il se jette comme un lion*, &c.

Toute Comparaison est donc une espece de métaphore. Mais, voici la différence. Quand Homère dit qu'*Achille va comme un lion*, c'est une Comparaison; mais quand il dit du même héros : *Ce lion s'élançoit*, c'est une métaphore. Dans la Comparaison ce

héros reſſemble au lion ; & dans la métaphore, le héros eſt un lion. On voit par-là que quoique la Comparaiſon ſe contente de nous apprendre à quoi une choſe reſſemble, ſans indiquer ſa nature, elle peut cependant avoir l'avantage au-deſſus de la métaphore, d'ajoûter, quand elle eſt juſte, un nouveau jour à la penſée.

Pour rendre une Comparaiſon juſte, il faut; 1.° Que la choſe que l'on y employe, ſoit plus connue, ou plus aiſée à concevoir, que celle qu'on veut faire connoître; 2.° Qu'il y ait un rapport convenable entre l'une & l'autre; 3.° Que la Comparaiſon ſoit courte autant qu'il eſt poſſible, & relevée par la juſteſſe des expreſſions. Ariſtote reconnoît dans ſa rhétorique, que ſi les Comparaiſons ſont un grand ornement dans un ouvrage, quand elles ſont juſtes, elles le rendent ridicule, quand elles ne le ſont pas. Il en rapporte cet exemple : *Ses jambes ſont tortues ainſi que le perſil.*

Non ſeulement, les Comparaiſons doivent être juſtes, mais elles ne doivent être ni baſſes, ni triviales, ni uſées, ni miſes ſans néceſſité, ni trop étendues, ni trop ſouvent répétées. Elles doivent être bien choiſies. On peut les tirer de toutes ſortes de ſujets, & de tous les ouvrages de la nature. Les doubles comparaiſons, qui ſont nobles & bien priſes, font un bel effet en poëſie; mais, en proſe, l'on ne doit s'en ſervir qu'avec beaucoup de circonſpection. Les curieux peuvent s'inſtruire plus amplement dans Quintilien.

Quoique nous adoptions les Comparaiſons dans toutes ſortes d'écrits en proſe, il eſt pourtant vrai que nous les goûtons encore davantage dans ceux qui tracent la peinture des hommes, de leurs paſſions, de leurs vices & de leurs vertus.

COMPARATIF, *Comparativus*, terme de Grammaire. Pour bien entendre ce terme, il faut obſerver que les objets peuvent être qualifiés ou abſolument ſans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'eſt-à-dire, par rapport à d'autres objets.

Lorſque l'on qualifie un objet abſolument, l'adjectif qualificatif eſt dit être au poſitif. Ce premier degré eſt appellé poſitif, parce qu'il eſt comme la première pierre, qui eſt poſée pour ſervir de fondement aux autres degrés de qualification. Ces degrés ſont appellés communément degrés de comparaiſon : *Céſar étoit vaillant, le ſoleil eſt brillant* ; *vaillant* & *brillant* ſont au poſitif.

Quand on qualifie un objet relativement à un autre ou à d'autres; alors il y a entre ces objets ou un rapport d'égalité, ou un rapport de ſupériorité, ou enfin un rapport de prééminence.

S'il y a un rapport d'égalité, l'adjectif qualificatif eſt toujours regardé comme étant au poſitif; alors, l'égalité eſt marquée par des adverbes *æque ac*, *tam quam*, *ita ut*, & en François par *autant que*, *auſſi que* : *Céſar étoit auſſi brave qu'Alexandre l'avoit été* ; *ſi*

nous étions plus proche des étoiles, elles nous paroîtroient aussi brillantes que le soleil; aux équinoxes les nuits sont aussi longues que les jours.

Lorsqu'on observe un rapport de plus, ou un rapport de moins dans la qualité de deux choses comparées, alors l'adjectif, qui énonce ce rapport, est dit être au Comparatif; c'est le second degré de qualification, ou, comme on dit, de comparaison: *Petrus est doctior Paulo*, Pierre est plus sçavant que Paul; *le soleil est plus brillant que la lune;* où l'on voit qu'en Latin le Comparatif est distingué du positif, par une terminaison particulière, & qu'en François il est distingué par l'addition du mot plus ou du mot moins.

Enfin, le troisième degré est appellé superlatif. Ce mot est formé de deux mots Latins *super*, au-dessus, & *latus*, porté; ainsi le superlatif marque la qualité portée au suprême degré de plus ou de moins.

Il y a deux sortes de superlatifs en François; 1.° Le superlatif absolu que nous formons avec les mots *très*, *fort*, *extrêmement*, & quand il y a admiration, avec *bien*: *Il est bien raisonnable. Très* vient du Latin *ter*, trois fois, *très-grand*, c'est-à-dire, *trois fois grand*; *fort* est un abrégé de fortement.

2.° Nous avons encore le superlatif relatif: *Il est le plus raisonnable de ses freres.*

Nous n'avons en François de Comparatif en un seul mot que, *meilleur*, *pire* & *moindre*.

» Notre langue, dit le pere » Bouhours, n'a point pris de superlatifs du Latin; elle n'en a » point d'autre que *généralissime*, » qui est tout François, & que » M. le Cardinal de Richelieu fit » de son autorité, allant commander les armées de France » en Italie, si nous en croyons M. » de Balzac. «

Nous avons emprunté des Italiens cinq ou six termes de dignités, dont nous nous servons en certaines formules, & auxquels nous nous contentons de donner une terminaison Françoise, qui n'empêche pas de reconnoître son origine Latine; tels sont, *révérendissime*, *illustrissime*, *excellentissime*, *éminentissime*.

Il y a bien de l'apparence, que si le Comparatif & le superlatif des Latins n'avoient pas été distingués du positif par des terminaisons particulières, comme le rapport d'égalité ne l'est point, il y a, dis-je, bien de l'apparence que les termes de Comparatif & de superlatif nous seroient inconnus.

Les Grammairiens ont observé qu'en Latin le Comparatif & le superlatif se forment du cas en *i* du positif, en ajoûtant *or* pour le masculin & pour le féminin, & *us* pour le genre neutre. On ajoûte *ssimus* au cas en *i*, pour former le superlatif; ainsi, on dit: *sanctus*, *sancti*; *sanctior*, *sanctius*, *sanctissimus*; *fortis*, *fortis*, *forti*; *fortior*, *fortius*, *fortissimus*.

Les adjectifs, dont le positif est terminé en *er*, forment aussi leur Comparatif du cas en *i*, *pulcher*,

pulchri, *pulchrior*, *pulchrius*; mais, le superlatif se forme en ajoûtant *rimus* au nominatif masculin du positif, *pulcher*, *pulcherrimus*.

Les adjectifs en *lis* suivent la regle générale pour le Comparatif, *facilis*, *facilis*, *facili*, *facilior*, *facilius*; *humilis*, *humilis*, *humili*, *humilior*, *humilius*; *similis*, *similis*, *simili*, *similior*, *similius*; mais, au superlatif, on dit *facillimus*, *humillimus*, *simillimus*; d'autres suivent la regle générale, *utilis*, *utilior*, *utilissimus*.

Plusieurs noms adjectifs n'ont ni Comparatif, ni superlatifs; tels sont: *romanus*, *patrius*, *duplex*, *legitimus*, *claudus*, *unicus*, *dispar*, *egenus*, &c. Quand on veut exprimer un degré de Comparaison, & que le positif n'a ni Comparatif, ni superlatif, on se sert de *magis* pour marquer le Comparatif, & de *valdè* ou de *maximè* pour le superlatif.

On peut aussi s'en servir avec les adjectifs qui ont un Comparatif & un superlatif. On dit fort bien, *magis doctus*, & *valdè* ou *maximè doctus*.

Les noms adjectifs, qui ont au positif une voyelle avant *us*, comme *arduus*, *pius*, n'ont point ordinairement de Comparatif, ni de superlatif. On évite ainsi le bâillement, que feroit la rencontre de plusieurs voyelles de suite, si on disoit, *arduior*, *piior*; on dit plutôt *magis arduus*, *magis pius*; cependant, on dit *piissimus*, qui n'est pas si rare que *piior*. Ce mot *piissimus* étoit nouveau du tems de Cicéron. Marc-Antoine l'ayant hazardé, Cicéron le lui reprocha en plein Sénat. On trouve *piissimus* dans les anciennes Inscriptions, & dans les meilleurs Auteurs postérieurs à Cicéron. Ainsi, ce mot qui commençoit à s'introduire dans le tems de Cicéron, fut ensuite autorisé par l'usage.

Il ne sera pas inutile d'observer les quatre adjectifs suivans, *bonus*, *malus*, *magnus parvus*; ils n'ont ni Comparatif ni superlatif qui dérivent d'eux-mêmes. On y supplée par d'autres mots qui ont chacun une origine particulière. *Bonus*, bon, a, au Comparatif, *melior*, meilleur, & au superlatif, *optimus*, fort bon. *Malus*, mauvais, a, au Comparatif, *pejor*, pire, plus mauvais, & au superlatif, *pessimus*, très-mauvais. *Magnus*, grand, a, au Comparatif, *major*, plus grand, d'où vient majeur, & au superlatif, *maximus*, très-grand. *Parvus*, petit, a, au Comparatif, *minor*, plus petit, de-là mineur, & au superlatif, *minimus*, fort petit.

Vossius croit que *melior* vient de *magis velim*, ou *malim*; Martinius & Faber le font venir de μέλει, qui veut dire *curæ est*, *gratum est*, μελέτη, *cura*. Quand une chose est meilleure qu'une autre, on en a plus de soin, elle nous est plus chere; *mea cura*, se disoit en Latin de ce qu'on aimoit. Perrotus dit que *melior* est une contraction de *mellitior*, plus doux que le miel, comme on a dit *neronior*, plus cruel que Néron. Plaute a dit *pœnior*, plus Carthaginois, c'est-à-dire, plus

fourbe qu'un Carthaginois; & c'eſt ainſi que Malherbe a dit, *plus Mars que Mars de la Thrace.*

Iſidore le fait venir de *mollior*, non dur, plus tendre. M. Dacier croit qu'il vient du Grec ἄμεινον, qui ſignifie meilleur. C'eſt le ſentiment de Scaliger & de l'auteur du Novitius.

Optimus vient de *optatiſſimus*, *maximè optatus*, très-ſouhaité, très-déſirable; & par extenſion, très-bon, le meilleur.

A l'égard de *pejor*, Martinius dit qu'en Saxon *beus* veut dire *malus*; qu'ainſi on pourroit bien avoir dit en Latin *peus* pour *malus*. On ſçait le rapport qu'il y a entre le *b* & le *p*; ainſi, *peus*, genitif, *pei*, comparatif, *peïor*, & pour plus de facilité *pejor*.

Peſſimus vient de *peſſum*, en bas, ſous les pieds, qui doit être foulé aux pieds; ou bien de *pejor*, on a fait *peiſſimus*, & enſuite *peſſimus* par contraction.

Major vient naturellement de *magnus*, prononcé en mouillant le *gn* à la manière des Italiens, & comme nous le prononçons en *magnifique*, *ſeigneur*, *enſeigner*, &c. Ainſi, on a dit *ma-ïgnus*, *ma-ïgnior*, *major*.

Maximus vient auſſi de *magnus*; car, le *x* eſt une lettre double, qui vaut autant que *cs*, & ſouvent *gs*; ainſi, au lieu de *magniſſimus*, on a écrit par la lettre double *maximus*.

Minor vient du Grec μινυρὸς, *parvus*.

Minimus vient de *minor*; on trouve même dans Arnobe *miniſſimus digitus*, le plus petit doigt. Les mots qui reviennent ſouvent dans l'uſage, ſont ſujets à être abrégés.

Au reſte, les adverbes ont auſſi des degrés de qualification, *bien*, *mieux*, *fort bien*; *benè*, *melius*, *optimè*.

COMPERENDINATIO, nom qu'on donnoit à l'aſſignation qu'un plaideur faiſoit à ſon adverſe partie, à trois jours, ou au ſur-lendemain de la ſignification.

COMPERNES, (*a*) nom que les Romains donnoient aux ſtatues qui avoient les pieds joints.

COMPILALEUR, (*b*) nom que l'on donne à quiconque ne fait que recueillir ce que d'autres ont écrit. Les qualités les plus néceſſaires à un Compilateur, ſont l'exactitude & le diſcernement, pour ne préſenter au Lecteur que des choſes dignes de ſon attention.

Autrefois, le nom de Compilateur ſe prenoit en mauvaiſe part, & équivaloit à plagiaire. C'eſt en ce ſens qu'Horace a dit:

. . . . . *Nec me Criſpini ſcrinia Lippi*
Compilaſſe putes.

Quelques-uns font venir les mots *Compilateur* & *Compilation* du Grec πέλειν, qui ſignifie condenſer, reſſerrer. Les Latins en avoient fait *pilare*, *compilare*, d'où

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 39.

(*b*) Horat. L. I. Satyr. I. v. 120, 121.

nous

nous avons fait Compilateur & Compilation.

COMPILATION, *Compilatio*, Recueil formé de morceaux pris çà & là, dans le même ou dans divers Auteurs. Plusieurs Ouvrages des Modernes ne sont que des Compilations de ceux des Anciens.

Il y a des Compilations estimables; celles, par exemple, où les textes de divers Auteurs, dont le style n'est pas uniforme, sont si bien fondus, qu'ils paroissent être sortis de la même plume; telle est l'Histoire ancienne de M. Rollin; d'autres ne sont que des copies seches ou informes de lambeaux mal cousus. On peut les comparer à un amas de matériaux bruts, & les autres à un édifice; celles-ci demandent du goût; les autres ne supposent que du tems, des recherches, & la patience infatigable de copier mot à mot.

COMPITALES, *Compitalia*, fêtes instituées en l'honneur des dieux Lares. Ce mot vient du Latin *Compita*, qui signifie carrefours.

Ce fut Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui institua les Compitales, & qui ordonna que les esclaves en feroient la cérémonie avec les sacrificateurs; c'est pourquoi ils jouissoient d'une espèce de liberté pendant ce tems-là. On y faisoit des jeux & des sacrifices pour la santé & la prospérité des familles. Tarquin le Superbe ayant consulté l'oracle au sujet de ces sacrifices, l'oracle ordonna de sacrifier des têtes aux dieux Lares, & à leur mere appellée Manie; c'est pourquoi, on leur immola de petits enfans pendant quelques années. Mais, Junius Brutus, pendant son consulat, ayant chassé les rois de Rome, donna un autre sens à l'oracle d'Apollon; & au lieu de faire couper la tête à des innocens, il ordonna qu'on présenteroit à ces divinités des têtes de pavots. C'est ainsi qu'il voulut interpréter les paroles de l'oracle.

On se contenta encore, dit Macrobe, de faire des effigies d'hommes & de femmes, avec de la paille, qu'on leur offroit en sacrifice, au lieu des enfans qu'on leur immoloit auparavant, & des pelotes rondes de laine pour autant d'esclaves qu'il y avoit dans chaque famille. C'est ce que Festus nous apprend aussi: *Quibus tot pilæ, quot capita servorum; tot effigies, quot essent liberi, ponebantur, ut vivis parcerent, & essent his pilis & simulacris contenti*; c'est-à-dire, » on leur offroit autant de pelotes qu'il y » avoit d'esclaves, & autant de » simulacres qu'il y avoit de per» sonnes libres dans les familles, » afin qu'ils ne fissent aucun mal » aux vivans, & qu'ils se conten» tassent de ces offrandes. «

Denys d'Halicarnasse assure, que cette fête se solemnisoit après celle des Saturnales; c'est-à-dire, au commencement de Janvier, & qu'on la publioit en ces termes: *Die nonâ post Kalend. Janu. quibus Compitalia erunt.* Cette fête se faisoit par les esclaves, selon l'institution de Servius Tullius, en mémoire de sa fortune, parce

qu'étant né esclave, il étoit devenu roi des Romains. Aussi Cicéron dit dans une de ses lettres à Atticus, qu'il ne vouloit point aller à sa maison d'Albe, pour ne point chagriner ses esclaves, qui étoient occupés à célébrer les Compitales. Ces jeux & ces sacrifices ayant été discontinués, Auguste les rétablit, & les fit célébrer deux fois l'année.

COMPITUM ANAGNINUM. (a) On croit que c'est un nom de lieu dans Tite-Live. Cet Historien dit que sous l'an de Rome 542, il arriva quantité de prodiges, & qu'entr'autres, des oiseaux à Compitum Anagninum avoient abandonné leur nid, après l'avoir bâti sur des arbres dans le bocage de Diane.

COMPLÉGA, *Complega*, (b) ville d'Espagne. Tit. Sempronius Gracchus, faisant la guerre en Espagne, l'an de Rome 574, ceux de Compléga employerent la ruse pour surprendre ce Général. Mais, il sçut si bien seconder ses forces, de l'adresse & de la prudence, qu'il la fit retomber sur ses auteurs.

En effet, la ville de Compléga étoit défendue par de fortes murailles; & quoique nouvellement bâtie, elle s'étoit considérablement accrue en très-peu d'années par le concours d'une grande multitude d'Espagnols, qui, n'ayant auparavant ni feu ni lieu, s'y étoient rassemblés comme dans un asyle contre la nécessité qui les pressoit. Il en sortit au tour de vingt mille hommes, qui, avec l'apparence de supplians, & portant dans leurs mains des branches d'olivier, s'approcherent du camp de T. Sempronius Gracchus, sous le prétexte de venir lui demander la paix. Mais, un moment après, changeant cette posture en celle d'ennemis hardis & déterminés, ils se jetterent tous d'un coup sur les Romains, & remplirent leur camp de tumulte & d'effroi. T. Sempronius Gracchus, feignant sagement de les craindre, l'abandonna & prit la fuite. Mais, tandis qu'aveuglés par leur avidité naturelle, ils sont occupés à le piller, & qu'ils se chargent de butin, il revient sur ses pas, lorsqu'ils le croyoient bien loin; & les trouvant embarrassés de leurs dépouilles, il les charge, en tue un grand nombre & s'empare même de leur ville. Quelques-uns racontent ce fait autrement. Ils prétendent que T. Sempronius Gracchus, informé de la disette & de la famine qui pressoit les ennemis, sortit de son camp, & le laissa rempli d'une grande abondance de toutes sortes de provisions de bouche; que les Espagnols y étant aussi-tôt entrés avec empressement, T. Sempronius Gracchus ramena bientôt après ses troupes, & opprima sans peine des gens qui avoient bu & mangé avec tant d'excès, qu'ils n'étoient nullement en état de se défendre.

Il y en a qui veulent que Compléga soit la même ville que Cen-

(a) Tit. Liv. XXVII. c. 4.

(b) Tit. Liv. L. XLI. Suppl. 1. c. 4.

tobrique. *Voyez* Centobrique.

COMPLEXION, figure de rhétorique, qui contient en même tems une répétition & une conversion, c'est-à-dire, dans laquelle divers membres de phrase commencent & finissent par le même mot, comme dans ce trait de Cicéron, qui contient de plus une interrogation: *Quis legem tulit? Rullus. Quis majorem partem populi suffragiis privavit? Rullus. Quis Comitiis præfuit? Rullus.*

Cette figure est commune & triviale, parce que l'auditeur a à peine entendu la question, qu'il prévient la réponse.

COMPONCTION, *Compunctio*, Κατάνυξις, (*a*) terme qui se lit assez fréquemment dans l'Écriture Sainte. *In cubilibus vestris Compungimini; compunctum corde mortificare; dedit illis Deus spiritum Compunctionis; Compuncti sunt corde.*

Parmi ces expressions, il y en a qu'il faut entendre d'un sommeil profond qui trouble & offusque la raison, & d'autres, qui marquent la Componction, la douleur du cœur. C'est ainsi que l'interprete D. Calmet.

COMPOSITE [l'Ordre]. *Voyez* Architecture.

COMPOSITION, terme de rhétorique. Il s'entend de l'ordre & de la liaison que doit mettre l'orateur dans les parties d'un discours.

C'est à la Composition qu'appartient l'art d'assembler & d'arranger les mots, dont le style est formé, & qui servent à le rendre coulant, léger, harmonieux, vif, &c. D'elle aussi dépend l'ordre que les matières doivent garder entr'elles, suivant leur nature & leur dignité, conformément à ce précepte d'Horace, commun à l'éloquence & à la poësie.

Singula quæque locum teneant
sortita decenter.

La grande regle imposée par Cicéron aux orateurs, quant au choix & à la distribution des parties du discours & des moyens propres à persuader, c'est d'y observer une sorte de gradation en commençant par les choses moins importantes, & en s'élevant successivement jusqu'à celles qui doivent faire plus d'impression. *Semper augeatur & crescat oratio.*

COMPOSITION, (*b*) terme de college. On entend par Composition, l'ouvrage qu'un professeur ou régent fait faire en sa présence à ses écoliers, pour juger au juste de leur capacité & de leur avancement; c'est sur cet ouvrage qu'on leur donne des places qui les distinguent les uns des autres, ou des prix.

A parler juste, cela ne devroit pas être appellé Composition, puisque cet ouvrage, du moins dans les premières classes, ne consiste que dans la traduction de quelques phrases d'une langue en une autre. Ce n'est guere qu'en rhétorique que les jeunes gens

(*a*) Psalm. 4. v. 5. Psalm. 108. v. 17. Actu. Apost. c. 2. v. 37. ad Roman. Epist. c. 11. v. 9.

(*b*) Traité des Études par M. Rollin T. I. p. 351. *&* *suiv.*

commencent à produire quelque chose d'eux-mêmes; & c'est-là proprement ce qu'on peut appeller Composition. Pour être en état d'y réussir, ils doivent avoir fait dans les autres classes, par la lecture des Auteurs, un amas & une provision des termes & des manières de parler de la langue, dans laquelle ils entreprennent d'écrire; ensorte que, lorsqu'il s'agira d'exprimer quelque pensée, & de la revêtir de termes convenables, ils trouvent dans leur mémoire, comme dans un riche trésor, toutes les expressions dont ils auront besoin.

Les matières de Composition, dit M. Rollin, sont une espèce de plan, que le maître trace aux écoliers, pour leur indiquer ce qu'ils doivent dire sur le sujet qu'on leur donne à composer.

On peut donner ce plan, ou de vive voix, en proposant dans la classe, aux écoliers, un sujet à traiter sur le champ; & les aidant à trouver des pensées, à les arranger, à les exprimer; ou par écrit, en dictant sur quelque sujet une matière de Composition qui soit digérée, qui fournisse plusieurs pensées, qui en prescrive l'ordre, & qui ne demande presque que d'être étendue & ornée.

De ces deux manières, la première est la moins pratiquée; mais, elle n'est pas la moins utile; & il n'est pas douteux que pour peu qu'on en veuille faire l'essai, on reconnoîtra par l'expérience que rien n'est plus propre à donner aux jeunes gens de la facilité pour l'invention, que de les faire ainsi composer de tems en tems en sa présence, & les interrogeant de vive voix, & leur faisant trouver ce que l'on peut dire sur un sujet.

Il est naturel de commencer par les matières les plus faciles, & le plus à la portée des jeunes gens, telles que sont les fables; & pour cela il ne sera pas inutile de leur faire lire pendant les premières semaines celles de Phedre, qui sont un modele parfait pour cette sorte de Composition.

On pourra y joindre quelques-unes de celles de la Fontaine, qui leur apprendront à faire entrer dans leurs fables plus de pensées qu'il n'y en a dans celles de Phedre; comme Horace a fait dans celle qu'il nous a laissée sur le rat de ville & le rat de campagne.

On fera succéder à ces fables de petites narrations, d'abord très-simples, ensuite plus ornées; des lieux communs, des paralleles, soit entre de grands hommes d'un caractère différent dont on leur aura appris l'Histoire, soit entre différentes professions, comme on voit que Cicéron dans son plaidoyer pour Muréna, compare ensemble l'art militaire & la jurisprudence, soit entre différentes actions, comme le même Cicéron dans le beau discours qu'il fit pour Marcellus, compare les vertus guerrières de César avec sa clémence. Ces sortes de matières fournissent beaucoup, & donnent lieu de trouver bien des pensées.

Les discours, les harangues, sont ce qu'il y a de plus difficile

dans la rhétorique ; & par cette raison il est juste de les réserver pour la fin.

Les matières de Composition, soit Latines, soit Françoises, que le maître donnera, doivent être travaillées avec soin, & c'est de-là que dépend principalement le succès des écoliers. Il faut, comme le remarque Quintilien, leur applanir dans le commencement, toutes les difficultés, & leur donner des matières proportionées à leurs forces, & qui soient presque toutes digérées. Après qu'ils auront été pendant quelque tems exercés de la sorte, il ne faudra plus que les mettre, pour parler ainsi, sur la voie, & leur tracer légerement le plan de ce qu'ils auront à dire, pour les accoûtumer peu à peu à marcher seuls, & sans secours. Ensuite, on ne fera pas mal de les abandonner entièrement à leur propre génie; de peur qu'en prenant l'habitude de ne rien faire qu'avec l'aide d'autrui, ils ne contractent une sorte de paresse & d'engourdissement, qui les empêche de faire aucun effort, & de rien trouver d'eux-mêmes. C'est à peu près ce que nous voyons que font les oiseaux. Tant que leurs petits sont tendres & foibles, ils leur apportent à manger. Quand ils sont devenus un peu plus forts, la mere les accoûtume à sortir du nid, & leur apprend à voler en voltigeant elle-même à l'entour. Enfin, quand elle a essayé leurs forces, elle leur fait prendre l'essor, & les abandonne à eux-mêmes.

Entre les devoirs du Professeur de Rhétorique, la manière de corriger les Compositions des écoliers est un des plus importans, & n'est pas des moins difficiles. Les réflexions, que fait Quintilien sur cette matière, sont tout-à-fait judicieuses, & peuvent beaucoup servir aux maîtres. Ils y apprendront sur tout à éviter un défaut essentiel dans leur profession, & d'autant plus à craindre, qu'il vient de trop d'esprit & de trop de délicatesse, qui est de pousser trop loin l'exactitude & la sévérité en corrigeant les Compositions des jeunes gens.

COMPRÉHENSION, figure de Rhétorique. C'est un trope, par lequel on donne au tout le nom de la partie, ou à la partie le nom du tout, ou à une chose un nombre déterminé pour un nombre indéterminé. Ainsi, M. de Voltaire a dit de l'Angleterre, en parlant du regne d'Élisabeth :

Sur ce sanglant théâtre, où cent héros périrent,
Sur ce trône glissant, dont cent Rois descendirent,
Une femme à ses pieds enchaînant les destins,
De l'éclat de son regne étonnoit les humains.

COMPSAINS, *Compsani*, les habitans de Compse. *Voyez* Compse.

COMPSATUS, (a) *Compsa-*

(a) Herod. L. VII, c. 109.

tus, Κόμψατος, fleuve de Thrace, dont parle Hérodote. *Voyez* Bistonis.

COMPSE, *Compsa*, Κόμψα, (*a*) ville d'Italie, située vers la source du fleuve Aufidus, dans le païs des Hirpins. Après la bataille de Cannes, Annibal fut appellé dans ce païs par Statius, qui lui promettoit de lui livrer la ville de Compse. Deux ou trois ans après, le bruit courut que dans un temple de Jupiter Vicilinus, situé dans le territoire de cette ville, l'on avoit vu des figures de vaisseaux de guerre, & entendu le bruit des armes des soldats qui les montoient.

Pendant la guerre civile, Milon qui avoit pris le parti de Pompée, voulut s'emparer de Compse; mais, il fut tué d'un coup de pierre, qu'on lui jetta de dessus les murailles, sur quoi il est bon d'observer que Glandorp ayant lu dans Jules César au sujet de cet évenement *Cosam in agro Turino*, a très-bien corrigé, *Compsam in agro Hirpino*.

Le nom moderne est Consa; mais, cette ville qui avoit le titre d'Archevêché, étoit déjà réduite à très-peu de chose, lorsqu'en 1694, le 8e septembre, un tremblement de terre la ruina entièrement, avec toutes les villes, bourgs & villages de ce diocèse; ensorte qu'on ne peut pas même reconnoître le lieu où étoit la Métropole. L'Archevêque résidoit avant cet événement au château de S. Menua.

Il convient d'observer que Ptolémée donne la ville de Compse aux Lucaniens. Comme elle étoit sur les confins de ce peuple & des Hirpins, elle a pu appartenir tantôt aux uns, tantôt aux autres. Les habitans sont appellés Compsains dans Pline.

COMPULTERIE, *Compulteria*, (*b*) ville d'Italie dans la Campanie. Cette ville, durant la seconde guerre Punique, ayant abandonné le parti des Romains, se déclara en faveur des Carthaginois. Mais, Fabius la reprit de force. Il y prit en même tems ceux qu'Annibal y avoit mis en garnison, & un grand nombre de Campaniens.

» Près de Calatia au de-là du » Vulturne étoit, dit Mattheo » Égitio, la Compulteria des An» ciens, que les Géographes ont » cherchée en vain jusqu'à cette » heure, parce qu'ils ont ignoré » qu'à une petite lieue de Caïazza » il y a une abbaye, qui dans les » vieilles chartres est appellée » *Santa Maria ad Cubultere*; ce » qui marque assez clairement » que Compulteria a été dans cet » endroit. «

COMUM, *Comum*, Κῶμον, (*c*) ville d'Italie, qui, au rapport

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 1. L. XXIV. c. 20, 44. Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 601. Plin. Tom. I. pag. 167. Ptolem. L. III. c. 1. Vell. Paterc. L. II. c. 68.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 39. L. XXIV. c. 20.

(*c*) Just. L. XX. c. 5. Plin. Tom. I. p. 174. Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 192, 204, 206, 213. Tit. Liv. L. III. c. 36. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 370, 371.

de Justin, fut bâtie par les Gaulois, lorsque ces peuples eurent passé les Alpes sous la conduite de Brennus. Il y a d'autres sentimens sur la fondation de cette ville. Pline rapporte ceux de Caton & de Cornélius Alexander, dont l'un attribuoit l'origine de cette ville aux Orobiens, & l'autre aux Grecs, qui s'étoient établis dans les montagnes des environs.

La ville de Comum, selon Ptolémée, appartenoit aux Insubriens; & elle étoit située, suivant Strabon, sur le bord du lac Larius au pied des Alpes. Ce ne fut au commencement qu'une ville médiocre. Les Rhétiens, qui habitoient au-dessus de cette ville du côté de l'Orient, l'ayant ruinée, elle fut rétablie par Pompeius Strabon, pere du grand Pompée. Ensuite, C. Scipion y envoya une colonie d'environ trois mille hommes. César y en envoya encore une autre de cinq mille hommes, dont cinq cens, étoient des Grecs très-illustres. Il leur accorda le droit de bourgeoisie; cependant, ces Grecs ne fixerent point leur demeure à Comum. Mais, ils laisserent leur nom à cette colonie, ensorte que tous les habitans s'appellerent depuis Néocomiens, ou nouveaux Comiens, & la ville Novocomum.

Cette ville a produit de grands Hommes. Le poëte Cécilius, à qui Catulle adresse sa trente-sixième épigramme, étoit natif de Comum. Pline le jeune, qui a écrit des lettres, neveu de Pline, auteur de l'Histoire Naturelle, en étoit aussi, au rapport de Suétone dans les vies des Hommes illustres. Paul Jove y prit encore naissance, aussi-bien que Benoît Jove, de la même famille. C'est aussi la patrie du pape Innocent XI, de la maison Odescalchi.

Les habitans de Comum, n'ayant point de maître chez eux pour instruire leurs enfans, étoient obligés de les envoyer dans d'autres villes. Pline, qui avoit pour sa patrie un cœur de fils & de pere, fit sentir aux habitans quel avantage ce seroit pour la jeunesse d'être élevée dans Comum même. » Où, dit-il aux parens, » leur trouver un séjour plus » agréable que la patrie? où former leurs mœurs plus sûrement » que sous les yeux des peres & » des meres? où les entretenir à » moins de frais que chez-vous? » n'est-il pas plus convenable » que vos enfans reçoivent l'é» ducation dans le lieu même, » où ils ont reçu la naissance, & » qu'ils s'accoûtument dès l'en» fance à se plaire, à se fixer » dans leur païs natal? « Il offrit de contribuer du tiers à fonder les appointemens des maîtres, & crut devoir laisser les parens chargés du reste, pour les rendre plus attentifs à choisir de bons maîtres par la nécessité de la contribution, & par l'intérêt de placer utilement leur dépense. Il ne borna pas-là son bienfait; car, comme il le dit ailleurs, la libéralité ne sçait point s'arrêter, & plus on en fait usage, plus on en sent la beauté. Il y fonda une bibliotheque, avec des pensions annuelles pour un

certain nombre de jeunes gens de famille, à qui leur mauvaise fortune avoit refusé les secours nécessaires pour étudier. Il avoit accompagné la dédicace de cette bibliotheque d'un discours, qu'il prononça en présence seulement des principaux de la ville.

On l'appelle aujourd'hui Come ou Como, ville épiscopale dans le Milanez. Au reste, on prétend qu'il faut distinguer entre l'ancienne & la nouvelle ville de Come, & qu'il y a une demi-lieue de l'une à l'autre.

COMUS, *Comus*, Κῶμος, (*a*) dieu des festins. Comme le Paganisme avoit des dieux qui présidoient à toutes les actions de la vie, il falloit bien qu'il y en eût un pour les festins & la bonne chere, qui sont une des plus sérieuses occupations de bien des gens. Comus cependant, dont la fonction étoit d'y présider, ne nous seroit presque connu que de nom, sans Philostrate qui en fait mention dans un de ses tableaux. Cet Auteur peint ce dieu, comme étant à la porte de la chambre de deux jeunes époux, qui communique à une salle où se donnent le festin & le bal. Jeune & rempli vin, la face enluminée, il dort de bout, & avance la tête qui est couronnée de roses, & son cou demeure caché. Il paroît appuyé de la main gauche sur un pieu, mais le sommeil lui fait lâcher prise; & comme il chancelle, la torche allumée qu'il tient de la droite, semble lui tomber de la main. Comus, craignant de se brûler, semble approcher la jambe gauche de la droite, tourne la torche vers la gauche, & cherche à en éviter la vapeur, en éloignant la main des genoux. La tête étant baissée, on voit peu son visage; mais, la lumière qui tombe sur le reste du corps, le laisse appercevoir; portrait de fantaisie, comme tous les autres de cet Auteur; mais, il est aisé d'y appercevoir le dieu de la joie & des festins.

Quelques Mythologues dérivent le nom de Comus du mot κωμάζειν, *comessari*, manger, faire bonne chere; mais, d'autres le font venir, peut-être avec autant de raison, d'une espèce de chanson, que les Anciens appelloient Comos. Car, si l'on mange & boit dans les festins joyeux, il est aussi ordinaire qu'on y chante; & comme on avoit des chansons pour les différens états de la vie, il y en avoit pour les repas & pour les festins qui s'appelloient du nom que l'on vient de dire. Vigénere, sçavant commentateur de Philostrate, s'est donné la peine d'expliquer toutes les attitudes du dieu dont il est question; mais, outre qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de Philostrate; elles sont aisées à entendre.

CONCAMERATA SUDATIO. (*b*) On appelloit ainsi dans les thermes, le lieu où l'on prenoit la dernière disposition pour

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 348. T. V. p. 263. *& suiv.*

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 168.

les bains. C'étoit la chambre chaude.

CONCANA, *Concana*, (a) Κογκάνα, ville d'Espagne au païs des Cantabres dans la partie méridionale de l'Asturie. C'est ce que nous apprend Ptolémée. D'autres éditions de ce Géographe lisent Coucana.

Les habitans de cette ville sont nommés dans Horace. Ce Poëte employe leur nom en singulier :

Lætum equino sanguine Concanum.

Acron, Lambin & autres sçavans Commentateurs l'entendent d'un peuple Espagnol. Torrentius blâme Lambin d'avoir eu le même sentiment; & comme il avoit lu que les anciens Scythes & les Tartares d'aujourd'hui se faisoient un régal de boire du sang de cheval, il a prétendu que le *Concanus* d'Horace étoit un peuple de Scythie. M. Dacier appuie le sentiment de Torrentius, comme s'il ne pouvoit pas y avoir eu en Espagne, dont la plûpart des peuples étoient encore barbares du tems d'Horace, des gens qui auroient eu pour le sang de cheval le même goût que les Scythes. Mais, plusieurs choses déterminent à chercher en Espagne le *Concanus* d'Horace, c'est que l'on sçait qu'il y avoit une ville nommée Concana, & on ne le sçait pas de la Scythie. De plus, Silius Italicus parle certainement d'un peuple Espagnol dans ces vers :

Nec, qui Massageten monstrans feritate parentem

Cornipedis fusa satiaris, Concane, vena.

Ortélius, qui se trompe rarement dans le choix des opinions, croit qu'il ne faut point chercher le *Concanus* d'Horace, ni celui de Silius Italicus ailleurs qu'en Espagne, dans la ville de Concana nommée par Ptolémée.

Cette ville s'appelle présentement Santillane, nom qui, dit-on, signifie sainte Julienne.

CONCANI, *Concanus. Voyez* Concana.

CONCESSION, *Concessio*, figure de Rhétorique, par laquelle l'orateur, sûr de la bonté de sa cause, semble accorder quelque chose à son adversaire, mais pour en tirer soi-même avantage, ou pour prévenir les incidens inutiles, par lesquels on pourroit l'arrêter. Par exemple : *Je ne veux pas contester la réalité du contrat; mais, je me récrie contre son injustice; c'est contre elle que j'implore le secours des loix. . . . . Elle est belle, il est vrai; mais, ne devroit-elle pas témoigner au ciel sa reconnoissance des faveurs qu'il lui a prodiguées, par un vertueux usage de sa beauté?*

Cette figure est très-fréquente dans les plaidoyers de Cicéron. Nous n'en citerons que ce trait de la cinquième Verrine : *Esto, eripe hæreditatem propinquis, prædare in bonis alienis, everte le-*

(a) Ptolem. L. II. c. 6. Horat. L. III. Ode 4. v. 34.

ges, &c. *num etiam amicum bonis exturbare oportuit ?* &c.

CONCHORÉIDE, (*a*) titre d'un Poëme qu'il y a tout lieu d'attribuer à Pancrate l'Arcadien ; & on croit que ce Poëme pouvoit rouler sur les coquillages.

CONCIONATRICES, (*b*) Ἐκκλησιάζουσαι, titre d'une comédie d'Aristophane.

Le dessein de cette comédie est bizarre & hardi, comme celui de presque toutes les pieces de cet Auteur ; la conduite est naturelle, l'exécution pleine de sel & d'agrément. L'Auteur n'a manqué aucune des situations heureuses & des contrastes plaisans, que son sujet pouvoit lui fournir ; & l'on y retrouve, comme dans ses autres comédies, cette éloquence mâle & nerveuse, qui a servi de modele aux orateurs les plus sérieux.

On croit ordinairement que toute cette comédie ne tend qu'à tourner en ridicule le gouvernement d'Athènes. Samuël petit, sçavant critique, qui paroît avoir fait une étude particulière de ce Poëte, y a été trompé. Après avoir établi que la comédie, dont il s'agit, doit avoir été jouée la quatrième année de la 96e Olympiade, sous l'Archonte Démostrate, il ajoûte que ce fut probablement dans les Panathénées, qui se célébroient au mois Hécatombéon, dans lequel les Archontes & les Prytanes entroient en charge. Aussi, continue-t-il, toute cette piece roule sur l'administration de la République pendant cette année. Il faut convenir qu'il s'y trouve plusieurs allusions au gouvernement général d'Athènes ; mais, ces allusions n'en font pas la principale partie, elles ne paroissent venir qu'indirectement, & comme en passant. Le Poëte semble tout occupé d'imaginer une nouvelle République, dont le principe fondamental sera la communauté des biens, & par deux conséquences nécessaires, la communauté des femmes & celle des enfans. C'est cette idée qu'il attaque ; tout le jeu de la piece ne va qu'à en faire sentir le ridicule. Or, ces principes étoient tout-à-fait étrangers au gouvernement d'Athènes ; mais, ils sont établis dans la république de Platon ; & cette comédie n'a d'autre objet que de critiquer, au moins sur cet article, la république dont Platon avoit dressé le plan. C'est la pensée d'un ancien Grammairien. *Il semble, dit-il, qu'Aristophane s'est proposé ici de critiquer les Philosophes, à qui il en vouloit, & en particulier de tourner en ridicule la république de Platon.* Cette réflexion jette un jour merveilleux sur toute la piece. Il y a plus ; le Poëte s'exprime sur la communauté de biens, de femmes & d'enfans, à peu près dans les mêmes termes que le Philosophe. Voici donc en deux mots le sujet de cette piece.

Les femmes d'Athènes, en-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 283.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXX. p. 29. *& suiv.*

nuyées de se voir gouvernées par les hommes, forment le dessein de se soustraire à cette domination, & veulent commander à leur tour. Une d'entr'elles, nommée Praxagora, femme avisée & entreprenante, comme son nom le fait entendre, les autorise dans cette idée, & leur représente éloquemment que les choses en iront beaucoup mieux. En conséquence elle donne le projet d'une nouvelle République; elle en dresse les statuts, & établit pour principe fondamental, que tous les citoyens apporteront dans la place publique leurs biens en commun, en sorte que personne ne pourra plus posséder rien en particulier; elle veut même que les femmes & les enfans soient en commun, à condition cependant que, quant aux femmes, on ne pourra songer à celles qui ont la jeunesse & la beauté en partage, qu'après les vieilles & les laides. Cette condition donne lieu à plusieurs scènes tout-à-fait plaisantes, qui terminent la piece. Voilà le sujet de cette comédie.

CONCLAVE, *Conclave.* (*a*) Ce qu'on appelloit Conclave étoit un lieu secret, & qu'on fermoit à clef selon Donat. Ce nom se prenoit aussi pour un quartier de maison, divisé en plusieurs chambres fermées à clef, qui répondoient à la salle à manger. Conclave se prend encore dans une signification plus générale, pour un lieu renfermé. C'est ainsi que l'a pris Cicéron, quand il dit que le Conclave où Scopas donnoit à souper, tomba sur les convives. Quintilien & Valère Maxime, qui rapportent la même Histoire, au lieu de Conclave, se servent du mot de Triclinium.

CONCLUSION, *Conclusio*, terme de philosophie. C'est ainsi qu'on appelle la proposition qu'on avoit à prouver, & qu'on déduit des prémisses.

On donne aussi le même nom généralement en logique, métaphysique, morale, & physique scholastique, aux différentes propositions qu'on y démontre, & aux démonstrations qu'on employe à cet effet. Ainsi, l'existence de Dieu est une Conclusion de métaphysique. On intitule en ce sens les theses qui ne sont que des positions de philosophie, rédigées par paragraphes: *Conclusions de philosophie, Conclusiones philosophiæ.*

CONCLUSION, *Conclusio*, terme de rhétorique. C'est la dernière partie du discours, celle qui la termine. Elle comprend elle-même deux parties, ou pour mieux dire elle a deux sortes de fonctions; la première consiste à faire une courte récapitulation des principales preuves; la seconde consiste à exciter dans l'ame des Juges ou des auditeurs, les sentimens qui peuvent conduire à la persuasion. La première partie demande beaucoup de précision, d'adresse, & de discernement, pour ne dire que ce qu'il faut, & pour rappeller en peu de mots & par des

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III, p. 101.

tours variés l'essentiel & la substance des preuves qu'on a déployées dans le discours. Mais, l'éloquence réserve sa plus grande force pour la seconde partie; c'est par le secours du pathétique qu'elle domine & qu'elle triomphe.

CONCOLÉROS, *Concoleros*, (*a*) nom qu'Eusebe donne à Sardanapale.

CONCORDANCE, terme de grammaire. Pour bien entendre ce terme, il faut observer que selon le systême commun des Grammairiens, la Syntaxe se divise en deux ordres, l'un de convenance, l'autre de régime.

La syntaxe de convenance, c'est l'uniformité ou ressemblance qui doit se trouver dans la même proposition ou dans la même énonciation, entre ce que les Grammairiens appellent les accidens des mots; tels sont le genre, les cas [dans les langues qui ont des cas], le nombre & la personne; c'est-à-dire, que si un substantif & un adjectif font un sens partiel dans une proposition, & qu'ils concourent ensemble à former le sens total de cette proposition, ils doivent être au même genre, au même nombre, & au même cas. C'est ce que nous appellons uniformité d'accidens, & c'est ce qu'on appelle d'ordinaire Concordance ou accord.

Les Grammairiens distinguent plusieurs sortes de Concordances.

1.° La Concordance ou convenance de l'adjectif avec son substantif; *Deus Sanctus*, Dieu Saint; *Sancta Maria*, Sainte Marie.

2.° La Concordance du relatif avec l'antécédent; *Deus quem adoramus*, le Dieu que nous adorons.

3.° La Concordance du nominatif avec son verbe; *Petrus legit*, Pierre lit; *Petrus & Paulus legunt*, Pierre & Paul lisent.

4.° La Concordance du responsif avec l'interrogatif, c'est-à-dire, de la réponse avec la demande; D. *Quis te redemit?* R. *Christus*.

5.° A ces Concordances, la méthode de P. R. en ajoûte encore une autre, qui est celle de l'accusatif avec l'infinitif; *Petrum esse doctum*; ce qui fait un sens qui est, ou le sujet de la proposition, ou le terme de l'action d'un verbe.

A l'égard de la syntaxe de régime, régir, disent les Grammairiens, c'est lorsqu'un mot en oblige un autre à occuper telle ou telle place dans le discours, ou qu'il lui impose la loi de prendre une telle terminaison, & non pas une autre. C'est ainsi que *amo* régit, gouverne l'accusatif, & que les prépositions *de*, *ex*, *pro*, &c. gouvernent l'ablatif.

Ce qu'on dit communément sur ces deux sortes de syntaxes, ne paroît qu'un langage métaphorique, qui n'éclaire pas l'esprit des jeunes gens, & qui les accoûtume

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 346.

à prendre des mots pour des choſes. Il eſt vrai que l'adjectif doit convenir en genre, en nombre & en cas avec ſon ſubſtantif; mais pourquoi? Voïci, ce ſemble, ce qui pourroit être utilement ſubſtitué au langage commun des Grammairiens.

Il faut d'abord établir comme un principe certain, que les mots n'ont entr'eux de rapport grammatical, que pour concourir à former un ſens dans la même propoſition, & ſelon la conſtruction pleine; car, enfin, les terminaiſons des mots & les autres ſignes que la grammaire a trouvés établis en chaque langue, ne ſont que des ſignes du rapport, que l'eſprit conçoit entre les mots, ſelon le ſens particulier qu'on veut lui faire exprimer. Or, dès que l'enſemble des mots énonce un ſens, il fait une propoſition ou une énonciation.

Ainſi, celui qui veut faire entendre la raiſon grammaticale de quelque phraſe, doit commencer par ranger les mots ſelon l'ordre ſucceſſif de leurs rapports, par leſquels ſeuls on apperçoit, après que la phraſe eſt finie, comment chaque mot concourt à former le ſens total.

Enſuite, on doit exprimer tous les mots ſous-entendus. Ces mots ſont la cauſe pourquoi un mot énoncé a une telle terminaiſon ou une telle poſition plutôt qu'une autre. *Ad Caſtoris*, il eſt évident que la cauſe de génitif *Caſtoris* n'eſt pas *ad*, c'eſt *ædem* qui eſt ſous-entendu; *ad ædem Caſtoris*, au temple de Caſtor. Voilà ce que l'on doit entendre par faire la conſtruction; c'eſt ranger les mots ſelon l'ordre par lequel ſeul ils ſont un ſens.

Il eſt vrai que ſelon la conſtruction uſuelle, cet ordre eſt ſouvent interrompu; mais, obſervez que l'arrangement le plus élégant ne formeroit aucun ſens, ſi après que la phraſe eſt finie, l'eſprit n'appercevoit l'ordre dont nous parlons. *Serpentem vidi.* La terminaiſon de *ſerpentem* annonce l'objet que je dis avoir vu; au lieu qu'en françois la poſition de ce mot qui eſt après le verbe, eſt le ſigne qui indique ce que j'ai vu.

Il faut remarquer qu'il n'y a que deux ſortes de rapports entre les mots, relativement à la conſtruction; ſçavoir, le rapport, ou raiſon d'identité, & le rapport de détermination.

1.° A l'égard du rapport d'identité, il eſt évident que le qualificatif ou adjectif, auſſi-bien que le verbe, ne ſont au fond que le ſubſtantif même, conſidéré avec la qualité que l'adjectif énonce, ou avec la manière d'être, que le verbe attribue au ſubſtantif; ainſi, l'adjectif & le verbe doivent énoncer les mêmes accidens de grammaire, que le ſubſtantif a énoncés d'abord; c'eſt-à-dire, que ſi le ſubſtantif eſt au ſingulier, l'adjectif & le verbe doivent être au ſingulier, puiſqu'ils ne ſont que le ſubſtantif même conſidéré ſous telle ou telle vue de l'eſprit.

Il en eſt de même du genre, de la perſonne & du cas dans les langues qui ont des cas. Tel eſt l'effet du rapport d'identité, & c'eſt

ce qu'on appelle Concordance.

2.° A l'égard du rapport de détermination, comme nous ne pouvons pas communément énoncer notre pensée tout d'un coup, en une seule parole, la nécessité de l'élocution nous fait recourir à plusieurs mots, dont l'un ajoûte à la signification de l'autre, ou la restreint & la modifie; ensorte qu'alors c'est l'ensemble qui forme le sens que nous voulons énoncer. Le rapport d'identité n'exclut pas le rapport de détermination. Quand on dit *l'homme sçavant*, ou le *sçavant homme*, *sçavant* modifie, détermine homme; cependant, il y a un rapport d'identité entre homme & sçavant, puisque ces deux mots n'énoncent qu'un même individu, qui pourroit être exprimé en un seul mot, *doctor*, docteur.

Mais, le rapport de détermination se trouve souvent sans celui d'identité. *Diane étoit sœur d'Apollon*, il y a un rapport d'identité entre *Diane* & *sœur*; ces deux mots ne sont qu'un seul & même individu; & c'est pour cette seule raison qu'en Latin ils sont au même cas, &c. *Diana erat soror.* Mais, il n'y a qu'un rapport de détermination entre *sœur* & *Apollon.* Ce rapport est marqué en Latin par la terminaison du génitif, destinée à déterminer un nom d'espèce, *soror Apollinis*; au lieu qu'en François le mot d'*Apollon* est mis en rapport avec *sœur* par la préposition *de*; c'est-à-dire, que cette préposition fait connoître que le mot qui la suit, détermine le nom qui la précede.

Pierre aime la vertu; il y a Concordance au rapport d'identité entre *Pierre* & *aime*; & il y a rapport de détermination entre *aime* & *vertu.* En François ce rapport est marqué par la place ou position du mot; ainsi, *vertu* est après *aime*; au lieu qu'en Latin ce rapport est indiqué par la terminaison *virtutem*, & il est indifférent de placer le mot avant ou après le verbe. Cela dépend, ou du caprice & du goût particulier de l'Écrivain, ou de l'harmonie du concours plus ou moins agréable des syllabes des mots qui précédent ou qui suivent.

Il y a autant de sortes de rapports de détermination, qu'il y a de questions qu'un mot à déterminer donne lieu de faire; par exemple, *le Roi a donné*, hé quoi? *Une pension.* Voilà la détermination de la chose donnée; mais, comme *pension* est un nom appellatif ou d'espèce, on le détermine encore plus précisément en ajoûtant, *une pension de cent pistoles*; c'est la détermination du nom appellatif ou d'espece. On demande encore *à qui*? On répond, *à N.* C'est la détermination de la personne *à qui*; c'est le rapport d'attribution. Ces trois sortes de déterminations sont aussi directes l'une que l'autre.

1.° Un nom détermine un nom d'espece, *soror Apollonis.*

2.° Un nom détermine un verbe *amo Deum.*

3.° Enfin, un nom détermine une préposition, *à morte Cæsaris*, depuis la mort de César.

Pour faire voir que ces principes sont plus féconds, plus lumineux, & même plus aisés à saisir que ce qu'on dit communément, faisons-en la comparaison & l'application à la regle commune de Concordance entre l'interrogatif & le responsif.

Le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif.

D. *Quis te redemit?* R. *Christus. Christus* est au nominatif, dit-on, parce que l'interrogation *qui* est au nominatif.

D. *Cujus est liber?* R. *Petri. Petri* est au génitif, parce que *cujus* est au génitif.

Cette regle, ajoûte-t-on, a deux exceptions. 1.° Si vous répondez par un pronom, ce pronom doit être au nominatif. D. *Cujus est liber?* R. *Meus.* 2.° Si le responsif est un nom de prix, on le met à l'ablatif. D. *Quanti emisti?* R. *Decem assibus.*

Selon nos principes, ces trois mots *quis te redemit*, font un sens particulier, avec lequel les mots de la réponse n'ont aucun rapport grammatical. Si l'on répond *Christus*, c'est que le répondant a dans l'esprit *Christus redemit me*; ainsi, *Christus* est au nominatif, non à cause de *quis*, mais parce que *Christus* est le sujet de la proposition du répondant qui auroit pu s'énoncer par la voix passive, ou donner quelqu'autre tour à sa réponse sans en altérer le sens.

D. *Cujus est liber?* R. *Petri*, c'est-à-dire, *hic est liber Petri.*

D. *Cujus est liber?* R. *Meus*, c'est-à-dire, *hic liber est liber meus.*

D. *Quanti emisti?* R. *Decem assibus.* Voici la construction de la demande & celle de la réponse.

D. *Pro prætio quanti æris emisti?* R. *Emi pro decem assibus.*

Les mots étant une fois trouvés, & leur valeur, aussi bien que leur destination, & leur emploi étant déterminés par l'usage, l'arrangement que l'on en fait dans la proposition, selon l'ordre successif de leur relation, est la manière la plus simple d'analyser la pensée.

Nous sçavons bien qu'il y a des Grammairiens, dont l'esprit est assez peu philosophique pour désapprouver la pratique dont nous parlons, comme si cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon usage, & de le faire suivre avec plus de lumière, & par conséquent avec plus de goût; car, autrement, on n'a que des observations méchaniques qui ne produisent qu'une routine aveugle, & dont ne il résulte aucun gain pour l'esprit.

Priscien, Grammairien célebre, qui vivoit à la fin du V.e siecle, dit que comme il y a dans l'Écriture une raison de l'arrangement des lettres pour en faire des mots, il y a également une raison de l'ordre des mots pour former les sens particuliers du discours, & que c'est s'égarer étrangement que d'avoir une autre pensée.

Sicut recta ratio scripturæ docet litterarum congruam juncturam, sic etiam rectam orationis composi-

tionem ratio ordinationis ostendit. Solet quæri causa ordinis elementorum, sic etiam de ordinatione casuum & ipsarum partium orationis solet quæri. Quidam, suæ solatium imperitiæ quærentes, aiunt non oportere de hujusce modi rebus quærere, suspicantes fortuitas esse ordinationis positiones, quod existimare penitus stultum est. Si autem in quibusdam concedunt esse ordinationem, necesse est etiam in omnibus eam concedere.

A l'autorité de cet Ancien, nous nous contenterons d'ajoûter celle d'un célebre Grammairien du XV.e siecle, qui avoit été pendant plus de trente ans Principal d'un fameux college d'Allemagne.

In grammatica dictionum syntaxi, puerorum plurimùm interest ut inter exponendum non modò sensum pluribus verbis utcunquè ac confusè coacervatis reddant, sed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi, quæ alioqui apud auctores acri aurium judicio consulentes, rhetorica compositione commistæ sunt. Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere quidnam utilitatis afferat, ego ipse qui duos & trigenta jam annos phrontisterii sordes, molestias ac curas pertuli, non semel expertus sum. Illi enim hac via, fixis, ut aiunt, oculis intuentur, accuratiùsque animadvertunt quot voces sensum absolvant, quo pacto dictionum structura cohæreat, quot modis singulis omnibus singula verba respondeant. Quod quidem fieri nequit, præcipuè in longissima periodo, nisi hoc ordine veluti per scalarum gradus, per singulas periodi partes progrediantur. [*Grammaticæ artis institutio per Joannem Susenbrotum Ravenspurgi ludimagister, jam denuo accuratè consignata. Basileæ, anno 1529*].

C'est ce qui fait qu'on trouve si souvent dans les anciens Commentateurs, tels que Cornutus, Servius, Donat, *Ordo est*, &c. La construction est, &c. C'est aussi le conseil que le pere Jouvenci donne aux Maîtres qui expliquent des auteurs Latins aux jeunes gens. Le point le plus important, dit-il, est de s'attacher à bien faire la construction. *Explanatio in duobus maximè consistit*; 1.° *In exponendo verborum ordine ac structura orationis*; 2.° *In vocum obscuriorum expositione.* Peut-être seroit-il plus à propos de commencer par expliquer la valeur des mots, avant que d'en faire la construction. M. Rollin, dans son traité des études, insiste aussi en plus d'un endroit sur l'importance de cette pratique, & sur l'utilité que les jeunes gens en retirent.

Cet usage est si bien fondé en raison, qu'il est recommandé & suivi par tous les grands maîtres. Il seroit seulement à souhaiter qu'au lieu de se borner au pur sentiment, on s'élevât peu à peu à la connoissance de la proposition & de la période, puisque cette connoissance est la raison de la construction.

CONCORDANS [Vers], *Versus Symphonici*. On appelle ainsi certains vers qui ont quelques mots

mots communs, & qui renferment un ſens oppoſé ou différent, formé par d'autres mots; tels que ceux-ci:

Et { *canis*, *lupus*, } *in ſilva* { *venatur*, *nutritur*, } & *omnia*, { *ſervat*. *vaſtat*.

CONCUBIUM, *Concubium*, (*a*) nom que les Romains donnoient au tems de la nuit où l'on ſe couchoit. Ce terme ſignifioit auſſi le premier ſommeil, le tems le plus calme de la nuit, où tout le monde repoſe.

CONCUPISCENCE [Sépulcres de], *Sepulcra Concupiſcentiæ*, (*b*) nom d'un des campemens des Hébreux dans le déſert. Ils y arriverent, après être décampés de Sinaï. On donna à ce campement le nom de Sépulcres de Concupiſcence, parce qu'il y mourut vingt-trois mille Iſraëlites, frappés de Dieu pour leurs murmures, & pour avoir mangé avec excès des cailles, que Dieu dans ſa colère avoit fait tomber autour de leur camp.

CONCUSSION, *Crimen Repetundarum*. C'eſt l'abus que fait un homme conſtitué en dignité, charge, commiſſion ou emploi public, pour extorquer de l'argent de ceux ſur leſquels il a quelque pouvoir.

Il en eſt parlé dans les titres du Digeſte & du Code, *ad legem Juliam repetundarum*, où l'on peut remarquer entr'autres choſes, que celui qui donnoit de l'argent pour être juge au préjudice du ſerment qu'il avoit fait de n'avoir rien donné, pouvoit être pourſuivi comme coupable, auſſi-bien que celui qui avoit reçu l'argent; que le juge qui ſe laiſſoit corrompre par argent, étoit réputé coupable de Concuſſion, auſſi-bien que celui qui achetoit des droits litigieux. Il étoit même défendu à tous Magiſtrats d'acquérir aucune choſe par achat, donation, ou autrement dans les provinces où ils étoient établis, pendant leur adminiſtration, ſous peine de Concuſſion.

Il faut encore remarquer que chez les Romains, le Duc ou Gouverneur de province étoit tenu de rendre non ſeulement les exactions qu'il avoit faites perſonnellement, mais auſſi ce qui avoit été reçu par ſes ſubalternes & domeſtiques.

Le crime de Concuſſion n'étoit mis au nombre des crimes publics, que quand il étoit commis par un Magiſtrat; & lorſqu'il étoit commis par une perſonne de moindre qualité, ce n'étoit qu'un crime privé; mais, cela n'eſt point uſité parmi nous, ce n'eſt pas la qualité des perſonnes qui rend les crimes publics ou privés, mais la nature des crimes.

Il falloit que l'accuſation pour crime de Concuſſion fût intentée dans l'année depuis l'adminiſtration finie.

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 236.

(*b*) Numer. c. 11. v. 34. Deuter. c. 9. v. 22.

CONDALUS, *Condalus*, gouverneur de Lycie pour Mausole, roi de Carie, l'an 366 avant Jesus-Christ. Voyant que les peuples de ce païs faisoient beaucoup de cas de leur longue chevelure, il en prit occasion de tirer d'eux une très-grande somme d'argent. Il feignit d'avoir reçu du Roi un ordre exprès, qui lui commandoit de faire couper les cheveux à tous les Lyciens, qui offrirent de se soumettre à tout, pour se dispenser d'observer cet édit. Le gouverneur leur fit entendre que peut-être ils pourroient éviter ce chagrin par quelque contribution, & ils consentirent de payer une certaine taxe par tête, qui fournit une somme très-considérable.

CONDAMNATION, *Condemnatio*, action du Préteur, qui, après avoir vu sur les tablettes des Juges, quelles étoient leurs opinions, se dépouilloit de sa prétexte, & disoit *videtur fecisse*, ou *non jure videtur fecisse*. Les Juges, qui devoient déterminer le Préteur, lorsqu'ils croyoient l'accusé coupable, ne mettoient qu'un C sur leurs tablettes, ce qui signifioit *Condemno*. Le Préteur étoit obligé d'énoncer le crime & la punition; par exemple, *videtur vim fecisse, atque eo nomine aquæ & igni illi interdico*. On appelloit aussi Condamnation ce qu'on faisoit payer au coupable.

La Condamnation des édifices, *Condemnatio ædium*, consistoit à détruire la maison du coupable, après lui avoir ôté la vie.

CONDAMNATION, *Condemnatio*. (*a*) Ce terme, dans l'Écriture, a divers sens. Il est dit dans le Lévitique, qu'un homme attaqué de la lepre sera conduit devant le Prêtre, & condamné immédiatement. *Adducetur ad eum & immediatè condemnabitur*, cela signifie que ce lépreux sera aussi-tôt déclaré impur.

Job dit que s'il entreprend de se justifier, sa bouche le condamnera; c'est-à-dire, que ses propres paroles serviront de témoignage contre lui.

CONDIANUS [SEXTUS], *Sextus Condianus*. *Voyez* Sextus.

CONDICTIO, terme qui signifie la même chose que Comperendinatio. *Voyez* Comperendinatio.

CONDITEUR, *Conditor*, Dieu champêtre qui veilloit après les moissons, à la recolte des grains, ainsi que son nom l'annonce.

CONDITOR, *Conditor*, (*b*) terme qui se lit dans les monumens; & on croit qu'il servoit à marquer le chef ou celui qui gouvernoit dans les factions du cirque. Dans une Inscription de Gruter, C. Pompeius Fuscénus est appellé *Conditor Factionis Russatæ*; il y en a plusieurs autres dans le même Gruter, où Conditor est pris en ce sens là.

CONDITORIUM, *Conditorium*, (*c*) étoit un sépulcre ou

(*a*) Levit. c. 13. v. 8. Job. c. 9. v. 20.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 74.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 72.

Hypogée. D. Bernard de Montfaucon l'interprete ainsi.

CONDRUSES, *Condrusi*, (*a*) peuples que César, au second livre des Commentaires de la guerre des Gaules, nomme entre plusieurs nations Germaniques, situées en de-çà du Rhin, & qui entrerent dans la ligue des Belges contre les Romains. César les appelle ailleurs Cliens des Trevires; & dans un autre endroit, il dit qu'ils étoient de la nation & du nombre des Germains qui habitoient entre les Éburons & les Trevires.

Le canton ou le païs, que les Condruses ont habité, est appellé Condrustum dans les écrits du moyen âge. Les annales de Saint Bertin, sous l'an 839, placent *Comitatum Condrustum* entre les Arduennenses & les Ripuaires; & ceux-ci bordoient les rives de la Meuse comme celles du Rhin. Aujourd'hui l'Archidiaconé de Condros, dans l'évêché de Liege, s'étend le long de la Meuse, sur l'un & l'autre bord de la rivière d'Ourt, étant contigu, vers le midi, à l'Archidiaconé des Ardennes.

Il est étonnant que M. Sanson, trouvant le païs de Condros si convenable pour le nom & la situation à celui des Condruses, ait dit dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule: *Je les explique pour le domaine de l'archevêché de Cologne.*

CONDY, *Condy*, (*b*) espece de coupe à boire chez les Anciens.

CONDYLÉA, *Condylea*, (*c*) Κονδύλεα, village du Péloponnèse dans l'Arcadie, situé à un stade de Caphyes. Ce village étoit fameux par un temple & un bois sacré de Diane, d'abord surnommée Condyléatis, & ensuite Apanchomene. *Voyez* Diane Apanchomene.

CONDYLÉATIS, *Condyleatis*, surnom de Diane. *Voyez* l'article précédent.

CONDYLON, *Condylon*, forteresse de Grece, quelque part en Thessalie, entre Gonnus & Tempé. Tite-Live en parle comme d'une place imprenable.

CONÉTODUNUS, *Conetodunus*. *Voyez* Cotuatus.

CONFARRÉATION, (*d*) *Confarreatio*, la première & la plus solemnelle des trois manières de contracter les mariages chez les Romains. Elle avoit un formulaire de paroles & une cérémonie particulière; & il étoit nécessaire qu'il y eût dix témoins. Pendant le sacrifice, les mariés mangeoient d'un gâteau ou pain de froment, en signe d'union, *panis farræus*, d'où est venu le nom Confarréation. Romulus étoit l'instituteur de cette solemnité. Mais, comme les Plébéïens ne connoissoient ni les cérémonies religieuses, ni les auspices requis pour ce mariage,

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. II. pag. 64. L. IV. p. 125. L. VI. p. 252. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.

(*c*) Paus. p. 490.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 69. *& suiv.*

ils ne pouvoient se marier de cette manière.

Avant les Décemvirs, il n'y avoit que les femmes des Patriciens, épousées avec les solemnités requises pour les mariages de Confarréation, qui passassent sous la puissance de leurs maris; en sorte qu'en entrant dans leur famille, elles participoient à tous leurs droits divins & humains, & partageoient également avec leurs enfans la succession, étant ragardées comme l'un d'eux; & si leur mari mouroit sans en laisser, elles étoient héritières universelles; c'est ce que les Romains appelloient *Convenire in manum tanquam agnata*, venir sous la puissance du mari comme sa plus proche héritiere; & c'étoit à celles qui étoient mariées de cette sorte, que convenoit le nom de mere de famille.

Quand un mariage, contracté par la Confarréation, se rompoit, on disoit qu'il y avoit diffarréation. On offroit aussi dans la diffarréation le gâteau ou pain de froment.

La Confarréation ne dura qu'un tems. Les Auteurs qui en parlent, ne s'accordent pas sur plusieurs particularités. Voici ce qu'en dit Tacite: » L'on avoit accoûtumé de nommer trois personnes » de race Patricienne, de qui les » peres eussent observé dans le » mariage la cérémonie de la » Confarréation; mais, on ne le » pourroit plus faire à présent, » ou parce que cette cérémonie » est négligée, ou par la difficulté » qu'il y a à la pratiquer, ou plutôt par le peu de soin qu'on a » des choses de la religion, ou » enfin pour le droit qu'avoient » les Prêtres & leurs femmes, » d'être mis hors de la puissance » de leurs peres, en vertu de » cette dignité. «

CONFESSION, *Confessio.* (*a*) Nous trouvons deux sortes de Confessions dans l'Ancien Testament; la Confession des louanges & la Confession des péchés.

Rien n'est plus ordinaire dans l'Écriture que ces sortes d'expressions: *Confitemini Domino; Confitebor Domino*, c'est-à-dire, louez le Seigneur, je louerai le Seigneur.

Les Israëlites avoient la Confession des péchés, tant en public qu'en particulier. Ils confessoient leurs péchés au Seigneur, & ils les Confessoient aux prêtres. Dans la cérémonie de l'expiation solemnelle, le grand-Prêtre confessoit en général ses péchés, ceux des autres ministres du temple, & ceux de tout le peuple; & dans toutes les autres occasions, lorsqu'un Israëlite venoit offrir une victime pour le péché, il mettoit les mains sur la tête de l'hostie & confessoit ses fautes. Il y a des Interpretes qui croyent qu'il ne suffisoit pas qu'il se déclarât pécheur en général, mais qu'il falloit confesser en particulier le péché pour lequel il offroit le sacrifice.

On assure que les Juifs se con-

(*a*) Levit. c. 16. Matth. c. 10. v. 32. ad Timoth. Epist. I. c. 6. v. 12, 13.

fessent encore aujourd'hui, à peu près comme nous au lit de la mort. Les ignorans ont une formule de Confession qu'ils récitent; les autres expriment leurs péchés en particulier. Au commencement de l'année, ils confessent aussi leurs péchés, étant dans une cuve pleine d'eau. Leur formule de Conféssion a vingt-deux mots, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet; & à chaque fois qu'ils prononcent une parole de la Confession, un homme qui est présent, leur enfonce la tête dans l'eau, & le pénitent se frappe la poitrine avec la main droite.

Le jour de l'expiation solemnelle, voici de quelle manière ils se confessent. Deux Juifs se retirent dans un coin de la synagogue; l'un s'incline profondément devant l'autre, ayant le visage tourné vers le nord. Celui qui fait l'office de Confesseur, frappe trente-neuf coups d'une lanière de cuir sur le dos du pénitent, en récitant ces mots: *Dieu qui est miséricordieux condamne l'iniquité, mais il n'extermine pas le pécheur; il a détourné sa colère, & n'a pas allumé toute sa fureur.* Comme il n'y a que treize mots dans ce verset récité en Hébreu, il le répete trois fois, & frappe un coup à chaque mot; ce qui fait trente-neuf mots, & autant de coups de lanière. Pendant ce tems, le pénitent déclare ses péchés, & se frappe la poitrine à chaque péché qu'il confesse. Après cela, celui qui a fait l'office de Confesseur, se prosterne par terre, & reçoit à son tour trente-neuf coups de fouët de son pénitent.

Grotius, écrivant sur S. Matthieu, s'explique sur la Confession particulière des Juifs d'une manière remarquable. Quant à la question, dit-il, qu'on forme entre les Sçavans, sçavoir, si dans les passages des Nombres & du Lévitique, où il est parlé de la Confession, il s'agit d'une simple Confession de l'homme à Dieu, ou si l'homme devoit déclarer ses péchés aux prêtres; on tient pour très-probable l'opinion de ceux qui veulent que l'on ait fait une Confession particulière de ses péchés aux prêtres, dans les cas qui n'emportoient pas peine de mort contre les coupables. Car, dans les autres cas, il suffisoit de s'accuser en général; & il est très-croyable que la même chose s'observoit encore avec plus de piété & de confiance par ceux qui venoient à S. Jean-Baptiste, qui étoit prêtre & prophete, & d'ailleurs d'une fidélité reconnue.

En effet, la Confession que S. Jean-Baptiste exigeoit de ceux qui s'approchoient de son baptême, n'étoit pas seulement une déclaration générale, par laquelle ils se reconnoissoient pécheurs, ou une Confession vague des fautes qu'ils avoient commises par pensées, par œuvre & par omission. C'étoit une déclaration distincte & particularisée des fautes qu'ils avoient pu commettre contre la loi, semblable à celle que les Hébreux faisoient en mettant leur main sur la tête des victimes qu'ils offroient pour le

péché. Cependant le baptême de S. Jean ne remettoit pas réellement les péchés ainsi confessés ; il en promettoit seulement le pardon, qu'ils recevroient dans le baptême de Jesus-Christ. Il ne se contentoit pas de cette Confession, & de la douleur intérieure qui devoit l'accompagner ; il demandoit de dignes fruits de pénitence.

Jesus-Christ dit, qu'il confessera devant son pere, qui est dans les cieux, celui qui l'aura généreusement confessé devant les hommes. S. Paul loue Timothée d'avoir confessé une bonne Confession, c'est-à-dire, d'avoir, au péril de sa vie, rendu un illustre témoignage à la vérité. Le même Apôtre dit que Jesus-Christ a rendu une bonne Confession devant Ponce Pilate.

Nous donnons le nom de Confession à la déclaration publique ou particulière que l'on fait de ses péchés à un ministre qui a le pouvoir d'absoudre, pour en recevoir la pénitence & l'absolution.

La Confession doit être vraie, entière, détaillée, & tout ce qui s'y dit doit être enseveli dans un profond silence, sous les peines les plus rigoureuses contre celui qui sera convaincu de l'avoir révélé. Elle est, de droit divin, nécessaire à ceux qui sont tombés après le baptême. Elle étoit autrefois publique ; mais, l'Église, pour de très-fortes raisons, ne l'exige plus depuis un grand nombre de siecles, & n'a retenu que la Confession auriculaire.

CONFESSION, *Confessio.* Ce terme a une signification que l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'Histoire. Les Anciens ont ainsi appellé les sépulcres ou tombeaux des Martyrs, appellés aussi quelquefois Confesseurs, parce qu'ils avoient confessé publiquement la religion Chrétienne. La Confession de Saint Pierre à Rome étoit fermée avec deux clefs ; & lorsque les Papes envoyoient aux Rois & aux Princes de la limure des chaînes de S. Pierre, ils l'enfermoient dans une clef d'or creuse, semblable à celle dont le sépulcre de ce chef des Apôtres étoit fermé.

CONFIRMATION, *Confirmatio*, terme de Rhétorique. C'est la partie d'un discours selon la division des Anciens, dans laquelle l'orateur doit prouver par loix, raison, autorité ou autres moyens, la vérité des faits ou des propositions qu'il a avancées, soit dans la narration, soit dans sa division. C'est ce que nous appellons preuves & moyens.

La Confirmation est directe ou indirecte ; la première renferme ce que l'orateur a avancé, pour fortifier sa cause ou développer son sujet ; la seconde, qu'on appelle autrement confutation ou réfutation, est la réplique aux objections de la partie adverse. On comprend quelquefois ces deux parties sous le titre général de contention.

Cette partie est comme l'ame de l'oraison ; c'est sur elle qu'est fondée la principale force des argumens ; c'est pourquoi Aristote l'appelle πίστις, *fides*, ce qui fait

impreſſion ſur l'eſprit des auditeurs, & concilie leur créance à l'orateur. C'eſt la partie la plus eſſentielle de l'éloquence ; toute l'adreſſe & toute la force de l'art y ſont renfermées, car elle conſiſte principalement à convaincre & à émouvoir. Dans toutes les queſtions qu'on y traite, il faut, autant qu'il eſt poſſible, remonter à un principe lumineux, le préſenter à ſes auditeurs par tous les côtés qui peuvent le faire connoître, & ne le point quitter qu'on ne l'ait placé dans ſon véritable jour. On doit deſcendre enſuite aux conſéquences par un chemin droit, & par des liaiſons naturelles, enſorte que l'on voye la concluſion naître du principe établi dans le commencement. Ainſi, le but de la confirmation, eſt de prouver une choſe qui paroît douteuſe, par une autre qui eſt tenue pour certaine.

La forme des preuves eſt différente, & l'art de l'orateur conſiſte à entre-mêler les enthymêmes aux exemples, aux inductions, aux dilemmes, & à les revêtir de figures, pour ne leur pas donner un air uniforme qui déplairoit infailliblement. Mais, en raſſemblant tous les argumens qui établiſſent ſa cauſe, l'orateur doit être attentif à les arranger dans un ordre convenable, en mettant au commencement & à la fin les meilleures preuves, & les plus foibles dans le milieu ; c'eſt le ſentiment de Cicéron dans le traité de l'orateur.

CONFIRMATION, *Confirmatio*, (a) ſacrement de la nouvelle Loi, qui, outre le caractère ineffaçable, confère à l'homme baptiſé des graces ſpéciales pour confeſſer courageuſement la foi de Jeſus-Chriſt ; c'eſt la définition qu'en donnent quelques Théologiens Catholiques.

Ils ſont diviſés ſur ce qui conſtitue la matière eſſentielle de ce ſacrement. Les uns veulent que ce ſoit la ſeule impoſition des mains, & que l'onction du Saint Chrême ne ſoit que matière accidentelle ou intégrante ; c'eſt le ſentiment du P. Sirmond & de M. de Sainte-Beuve. Les autres, comme Grégoire de Valence, ſoûtiennent que les Apôtres employoient & l'impoſition des mains & l'onction du Saint Chrême ; mais que l'onction eſt devenue par l'uſage matière eſſentielle, & l'impoſition des mains matière accidentelle. D'autres réuniſſent en quelque ſorte ces deux ſentimens, en ſoûtenant que l'impoſition des mains & l'onction du Saint Chrême ſont également matière eſſentielle. Enfin, un quatrième ſentiment veut que Jeſus-Chriſt ait inſtitué l'une & l'autre comme matière, en laiſſant à l'Égliſe à uſer ſelon ſa ſageſſe de l'une ou de l'autre. De ces ſentimens le troiſième eſt le plus généralement ſuivi.

Parmi les Grecs & dans tout l'Orient, on donne ce ſacrement immédiatement après le baptême ; mais, dans l'égliſe d'Occident,

(a) Actu. Apoſt. c. 8. v. 14. *& ſeq.* c. 10. v. 44. *& ſeq.* c. 19. v. 6.

on le réserve jusqu'à ce que les enfans aient atteint l'âge de raison.

Quoiqu'on trouve des preuves très-fortes de son existence dans les Actes des Apôtres, & de sa pratique ou administration dans Tertullien, dans Saint Cyprien, dans Saint Jérôme & dans Saint Augustin, les Luthériens & les Calvinistes n'ont pas laissé que de le retrancher du nombre des Sacremens.

Il paroît, par toute l'Antiquité, que les Évêques ont toujours été en droit de conférer le Sacrement de Confirmation. S. Cyprien & la plûpart des Peres marquent très-distinctement la tradition & l'usage de la Confirmation, par l'imposition des Prélats de l'Église, depuis les Apôtres jusqu'à eux. M. Fleury & la plûpart des Théologiens modernes établissent comme un caractère distinctif entre les fonctions des prêtres ou des diacres, & celles des Évêques, que les premiers puissent administrer le baptême, au lieu qu'il n'appartient qu'aux Évêques de conférer la Confirmation en qualité de successeurs des Apôtres.

Il est certain que parmi les Grecs, le prêtre qui donne le baptême, confère aussi la Confirmation; & Luc Holsténius assure que cet usage est si ancien dans l'Église Orientale, que le pouvoir de confirmer est devenu comme ordinaire aux Prêtres qui l'ont reçu des Évêques. De-là, pour ne pas condamner la pratique de cette Église, les Théologiens pensent que l'Évêque est le ministre ordinaire de la Confirmation, & que les Prêtres peuvent la donner, & l'ont souvent donnée comme ministres extraordinaires, & par délégation.

La Confirmation est un des trois Sacremens qui impriment caractère.

On donnoit autrefois la Confirmation aux fêtes solemnelles de Pâque & de la Pentecôte, & aux approches de la persécution. Le Concile de Rouen prescrit que celui qui donne la Confirmation, & ceux qui la reçoivent, soient à jeun. Sur les cérémonies, qui appartiennent à l'administration de ce Sacrement, on peut voir les anciens rituels & les Théologiens qui en ont traité.

Dans les commencemens du Christianisme, la Confirmation étoit ordinairement accompagnée de dons & de graces miraculeuses, & de dons extérieurs du Saint-Esprit; comme du don des langues & de prophétie, du don des miracles, du don de guérir les maladies. C'est ce qui parut manifestement au baptême de Corneille, le Saint-Esprit étant descendu sur ceux qui comme lui demandoient à être baptisés, & ayant prévenu l'imposition des mains, par une dispensation extraordinaire de la providence. Les Juifs, qui étoient venus à Césarée avec Saint Pierre, en furent étonnés; & ils virent avec admiration ces Payens qui parloient diverses langues, & qui glorifioient Dieu, comme ceux qui avoient été baptisés, & ceux qui avoient reçu l'imposition des

mains. Lorsque les Apôtres furent venus à Samarie, pour Confirmer les fideles qui avoient cru à la prédication de Philippe, ils leur imposerent les mains, & leur donnerent le Saint-Esprit. Alors, Simon le magicien, ayant vu les effets merveilleux de l'imposition de leurs mains, leur présenta de l'argent, afin qu'ils lui accordassent aussi le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Enfin, Saint Paul dans ses Épîtres, parle très-souvent de ces dons surnaturels accordés aux fideles par l'imposition des mains; & il paroît par les Peres que cela a subsisté dans l'Église jusqu'au troisième & quatrième siecles.

CONFRONTATION, (*a*) terme qui signifie la représentation d'une personne ou d'une chose vis-à-vis d'une autre.

C'étoit la coûtume chez les Hébreux, que les témoins missent les mains sur la tête de celui contre lequel ils avoient déposé au sujet de quelque crime; ce qu'ils pratiquoient en conséquence d'un précepte du Lévitique. C'est delà que dans l'histoire de Susanne, il est dit que les deux vieillards, qui l'accuserent, mirent leurs mains sur sa tête. Cela servoit de confirmation de leur déposition, & tenoit lieu chez eux de la Confrontation dont on use aujourd'hui.

Nous lisons dans Dion Cassius que du tems de l'empereur Claude, un soldat ayant accusé de conspiration Valérius Asiaticus, prit à la Confrontation pour Valérius Asiaticus un pauvre homme qui étoit tout chauve; ce qui fait voir que la Confrontation étoit aussi usitée chez les Romains, & que pour éprouver la fidélité des témoins, on leur confrontoit quelquefois une autre personne au lieu de l'accusé.

On en usa de même dans un concile des Ariens, où S. Athanase fut accusé par une femme de l'avoir violée. Timothée, prêtre, se présentant à elle, & feignant d'être Athanase, découvrit la fourberie des Ariens & l'imposture de cette femme.

Le recollement des témoins n'étoit point en usage chez les Romains, mais on y pratiquoit la Confrontation.

CONFUCIUS, *Confucius*, (*b*) fameux Philosophe Chinois, naquit, selon quelques-uns, l'an 550, & selon d'autres l'an 483 avant la naissance de Jesus-Christ, dans le royaume de Lû, qui est maintenant la province de Xantung. Il étoit, si l'on en croit les Chinois, d'une famille illustre, qui tiroit son origine de Ti-i, vingt-septième Empereur de la IIe race, & son pere Xoléamhé avoit une charge considérable dans le royaume de Sûm. Dès sa jeunesse il s'aquit beaucoup de réputation parmi les Chinois, à cause de la vivacité de son esprit, &

(*a*) Levit. c. 24. v. 14.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. p. 315, 316. Tom. VI. pag. 626. *& suiv.* Tom. X. pag. 382, 383. Tom. XIII. pag. 512, 515. Tom. XIV. pag. 19. Tom. XVIII. pag. 206. *& suiv.*

de la solidité de son jugement. Étant mandarin, & employé dans le gouvernement du royaume de Lû, il fit bientôt connoître combien il est important que les Rois soient philosophes, ou qu'ils aient des Philosophes pour ministres. La science des mœurs & la politique, dont il avoit pénétré les secrets, le firent beaucoup admirer dans la conduite de l'État & dans l'établissement des loix. Le désordre néanmoins se glissa dans la cour du Prince, à l'occasion de plusieurs belles filles que le roi de Xi envoya au roi de Lû, pour l'efféminer par cet artifice, & pour lui faire quitter le soin de son royaume. Confucius, voyant que le Roi n'écoutoit plus ses conseils, se défit de sa charge, quitta la cour, & se retira dans le royaume de Sùm.

Il fit profession publique d'enseigner la Philosophie morale; & sa réputation lui attira plus de trois mille disciples, dont il y en eut soixante-douze qui surpasserent les autres en science & en probité, & pour qui les Chinois ont encore à présent une vénération particulière. Confucius divisa sa doctrine en quatre parties, & ses disciples en pareil nombre de classes. Le premier ordre étoit de ceux qui s'étudioient à acquérir ce qu'on appelle les vertus morales, qui font l'honnête homme. Le second rang étoit de ceux qui apprenoient l'art de raisonner & l'éloquence. Dans la troisième classe on traitoit du gouvernement de l'État & du devoir des Magistrats. La quatrième classe s'occupoit à discourir noblement sur tout ce qui regarde la science des mœurs. Ce sçavant Homme avoit, dit-on, beaucoup de modestie, & déclaroit hautement qu'il n'étoit pas l'inventeur de sa doctrine, mais qu'il l'avoit tirée de ses prédécesseurs & principalement des rois Yao & Xun, qui l'avoient devancé de plus de 1500 ans.

On conte qu'il assuroit qu'il y avoit dans le païs d'Occident un homme respectable, nommé Sisam-ren-ximgin, dont on ne dit rien davantage; que l'an 66 après la naissance de Jesus-Christ l'empereur Mimti envoya des ambassadeurs en Occident pour chercher ce personnage; mais qu'étant arrivés dans une isle proche de la mer Rouge, ils s'arrêterent à considérer une fameuse idole nommée Fé, représentant un Philosophe qui vécut dans les Indes 500 ans avant Confucius. Ils emporterent cette idole dans la Chine, avec des instructions sur le culte qu'on lui rendoit. Mais, c'est une histoire qui n'a aucun fondement; & le Sage ou le Saint que Confucius veut qu'on attende, & dont il dit qu'il ne viendra peut-être qu'après cent siecles, devoit approuver les loix, les maximes & la doctrine des rois de la Chine, qui sont bien éloignées de celles du Christianisme.

On dit que ce Philosophe, prévoyant la fin de ses jours, & le désordre horrible de la cour du roi de Lû, chanta ces vers entremêlés de soupirs : *Montagne immense, où es-tu tombée? La grande machine est renversée; les*

hommes sages & les vertueux ont manqué. Les Rois, ajoûta-t-il, *ne suivent pas mes maximes; je ne suis plus utile au monde; ainsi, il est tems que j'en sorte.* Il tomba dans une léthargie qui dura sept jours, & mourut enfin âgé de 73 ans. On l'enterra dans le royaume de Lû, où il étoit retourné avec ses disciples, proche de la ville de Kio-fu, sur le bord de la rivière de Sû. Son tombeau est dans l'Académie même où il faisoit ses leçons, laquelle est fermée de murailles comme un bourg. Il ne laissa point d'enfans vivans, mais un petit-fils, qui soûtint sa maison. Ses descendans ont toujours été en grand honneur chez les Chinois.

Depuis plus de deux mille ans, ce Philosophe a toujours été en grande vénération dans la Chine; & personne n'est élevé à la qualité de Mandarin & aux charges de la robe, qu'après avoir été reçu docteur selon la doctrine de Confucius. Dans toutes les villes il y a des palais qui lui sont consacrés; & lorsque quelqu'un des officiers de la robe passe devant, il descend de son palanquin, & fait quelques pas à pied, pour rendre honneur à sa mémoire. Sur le frontispice des palais qui lui sont consacrés, on voit ses éloges en grandes lettres d'or, avec de semblables titres: *Au grand maître, à l'illustre, au sage roi des lettres.* Dans ces éloges, les Chinois n'emploient jamais celui d'Yun, qui est un nom destiné aux idoles; par où ils donnent à connoître que la doctrine de Confucius condamnoit l'idolâtrie. Il restoit encore en 1646 un de ses descendans, qui tenoit un rang considérable dans l'État; & Xanchi, roi Tartare, qui conquît la Chine, le reçut avec beaucoup d'honneur. Ceux de cette famille sont mandarins-nés, & ont un privilege qui ne leur est commun qu'avec les Princes du sang, de ne payer aucun tribut à l'Empereur. Outre cela, tous ceux qui reçoivent le titre de docteur, doivent faire un présent au mandarin de la race de Confucius.

Pour se former une idée de la doctrine de Confucius, on peut consulter ce que nous avons dit de la Philosophie des Chinois sous l'article de ce peuple. On attribue plusieurs ouvrages à notre Philosophe, & entr'autres un qui est intitulé *Chou-King*; un autre qu'on connoît sous le titre de Tchune-Tsiéou. Confucius avoit écrit sous ce titre les Annales du royaume de Lou ou de Lû sa patrie. Il ne nous reste qu'un fragment de cet ouvrage de Confucius, & même qu'un fragment assez peu étendu; mais, il est extrêmement important, parce qu'il contient les dates précises de 35 éclipses de Soleil. Ces éclipses, vérifiées par le calcul astronomique des Tables modernes, fixent la chronologie Chinoise depuis l'an 720 jusqu'à l'an 481.

Un autre ouvrage qu'on donne à Confucius, c'est le Xi-Kim, ou le livre des Odes, qui comprend un recueil d'anciennes poësies rimées, composées par les anciens Empereurs, rassemblées

par Confucius lui-même ; plusieurs ſont du tems des empereurs Yao & Xune.

CONFUTATION, *Confutatio.* C'eſt une partie du diſcours, qui, ſelon la diviſion des Anciens, conſiſte à répondre aux objections de ſon adverſaire, & à réſoudre ſes difficultés.

On réfute les objections, ſoit en attaquant & détruiſant les principes ſur leſquels l'adverſaire a fondé ſes preuves, ſoit en montrant que de principes vrais en eux-mêmes, il a tiré de fauſſes conſéquences. On découvre les faux raiſonnemens de ſon adverſaire, en faiſant voir tantôt qu'il a prouvé autre choſe que ce qui étoit en queſtion, tantôt qu'il a abuſé de l'ambiguité des termes, ou qu'il a tiré une concluſion abſolue & ſans reſtriction, de ce qui n'étoit vrai que par accident, ou à quelques égards, &c.

On peut de même développer les faux raiſonnemens dans leſquels l'intérêt, la paſſion, l'entêtement, &c. l'ont jetté ; relever avec adreſſe tout ce que l'animoſité & la mauvaiſe foi lui ont fait hazarder. Quelquefois il eſt de l'art de l'orateur de tourner les objections, de ſorte qu'elles paroiſſent ou ridicules, ou incroyables, ou contradictoires entr'elles, ou étrangères à la queſtion. Il y a auſſi des occaſions où le ridicule qu'on répand ſur les preuves de l'adverſaire, produit un meilleur effet, que ſi l'on s'attachoit à les combattre ſérieuſement. Cette partie du diſcours comporte la plaiſanterie, pourvu qu'elle ſoit fine, délicate, & ménagée à propos.

CONGE, *Congius*, (*a*) ſorte de meſure Romaine. Le Conge Romain étoit la meſure ordinaire à laquelle les autres meſures ſe rapportoient. Une plus grande meſure, qui étoit l'amphore, & qui ne ſe prend que rarement pour une meſure, tenoit huit Conges ; le Conge tenoit ſix ſeſtiers, c'eſt-à-dire, douze hemines ou demi-ſeſtiers.

On trouve pluſieurs Conges ſur les monumens. Celui que le P. du Molinet a donné, & qui a été fait ſur le modele de celui du palais Farnèſe, n'a pas la même meſure que l'original ; il eſt plus petit pour le moins de moitié. Le P. du Molinet l'a fait graver plus petit, afin qu'il tînt moins de place dans ſon livre. Le P. Bonanni nous a donné un Conge tel qu'il eſt dans le cabinet du college Romain ; ce Conge eſt antique, tout ſemblable pour la grandeur, pour la forme & pour l'inſcription à celui du palais Farnèſe. Il a, dit-il, un pied de haut ; le pied Romain n'a qu'onze de nos pouces ; & en effet, ce Conge, comme le P. Bonanni l'a donné, a onze pouces de haut en le meſurant par dedans. Le ſens de l'Inſcription eſt : *Ce Conge d'une meſure exacte, qui contient le poids de dix livres, a été mis au capitole au ſixième Conſulat de*

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 149. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 373. *& ſuiv.*

l'empereur Vespasien, *& au quatrième de son fils Tite-César.*

Lucas Pœtus dit qu'il a une fois rempli d'eau le Conge du palais Farnèse, pour voir si cette eau seroit du poids de dix livres, & que l'ayant ensuite pesée, le poids monta à neuf livres six onces & demie. Ces vases se conservent toujours avec la rouille ou le vernis qu'ils ont contracté; il est impossible que cette rouille n'ôte quelque chose de la capacité du vaisseau. M. Fabretti remarque de plus que Lucas Pœtus n'ayant pas rempli ce Conge entièrement jusqu'au haut, comme il l'avoue lui-même, il ne faut pas s'étonner s'il n'y trouva pas le poids juste; il laissa vuide tout le cou, & la partie la plus resserrée, qui auroit sans doute fait tout le poids requis, & même quelque chose par de-là, s'il l'avoit toute remplie. Cependant, c'est de ces sortes d'exemples pris peu exactement, qu'il conclut que l'once Romaine d'aujourd'hui pese un scrupule & quatre grains plus que l'ancienne; ce qui paroît être faux.

Il y en a qui croyent que le Conge Romain étoit le même que le Chus ou le Choa Attique. D'autres cependant distinguent ces deux mesures.

CONGÉ. (*a*) C'étoit anciennement, comme aujourd'hui, une permission donnée aux soldats de s'absenter de l'armée, ou de quitter tout-à-fait le service. On en distinguoit de plusieurs sortes chez les Romains, comme parmi nous.

Le Congé absolu, mérité par l'âge & le service, & accordé aux Vétérans, se nommoit *Missio justa & honesta*; ils pouvoient en conséquence disposer librement de leurs personnes.

Le Congé à tems, étoit appellé *Commeatus*; quiconque abandonnoit l'armée sans cette précaution, étoit puni comme déserteur, c'est-à-dire, battu de verges, & vendu comme esclave.

Il y avoit une espèce de Congé absolu, qui, quoique différent du premier, ne laissoit pas que d'être de quelque considération, parce que les Généraux l'accordoient pour raison de blessures, de maladies & d'infirmités. Tite-Live & Ulpien en font mention sous le titre de *Missio causaria*. Ce Congé n'excluoit pas ceux qui l'avoient obtenu, des récompenses militaires.

La troisième espèce de Congé étoit de pure faveur, *gratiosa Missio*; les Généraux l'accordoient à ceux qu'ils vouloient ménager; mais, pour peu que la république en souffrît, ou que les Censeurs fussent de mauvaise humeur, cette grace étoit bientôt révoquée.

Enfin, il y avoit une quatrième espèce de Congé, véritablement infamante, *turpis & ignominiosa Missio*. C'est ainsi qu'au rapport d'Hirtius Pansa, dans l'Histoire de la guerre d'Afrique, César, en

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 290. *& suiv.* Tom. XII. p. 418, 419.

présence de tous les Tribuns & de tous les Centurions chassa de son armée A. Aviénus, homme turbulent, & qui avoit commis des exactions, comme mauvais citoyen & mauvais officier.

Sous les Empereurs, Auguste fit deux degrés du Congé légitime; il appella le premier *Exauctoratio*, privilege accordé aux soldats qui avoient servi le nombre d'années prescrit par la loi, & en vertu duquel ils étoient dégagés de leur serment & affranchis des gardes, des veilles, des fardeaux, en un mot de toute charge militaire, excepté de combattre contre l'ennemi. Pour cet effet, séparés des autres troupes, & vivant sous un étendart particulier, *vexillum veteranorum*, ils attendoient qu'il plût à l'Empereur de les renvoyer avec la récompense qui leur avoit été solemnellement promise; & c'étoit le second degré qu'ils appelloient *plena Missio*. Auguste y avoit attaché une récompense certaine & réglée soit en argent, soit en fonds de terre, pour empêcher les murmures & les séditions.

CONJONCTION, *Conjunctio*, terme de grammaire. Les Conjonctions sont de petits mots qui marquent que l'esprit, outre la perception qu'il a de deux objets, apperçoit entre ces objets un rapport ou d'acompagnement, ou d'opposition, ou de quelqu'autre espèce. L'esprit rapproche alors en lui-même ces objets, & les considere l'un par rapport à l'autre, selon cette vue particulière. Or, le mot, qui n'a d'autre office que de marquer cette considération relative de l'esprit, est appellé Conjonction.

Par exemple, si l'on dit que *Cicéron & Quintilien sont les Auteurs les plus judicieux de l'Antiquité*, on porte de Quintilien le même jugement que l'on énonce de Cicéron; voilà le motif qui fait que l'on rassemble Cicéron avec Quintilien. Le mot qui marque cette liaison, est la Conjonction.

Il en est de même si l'on veut marquer quelque rapport d'opposition ou de disconvenance; par exemple, quand on dit: *Qu'il y a un avantage réel à être instruit*, & que l'on ajoûte ensuite sans aucune liaison, *qu'il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil*, l'on énonce deux sens séparés; mais, si on veut rapprocher ces deux sens, & en former l'un de ces ensembles qu'on appelle période, on apperçoit d'abord de la la disconvenance, & une sorte d'éloignement & d'opposition qui doit se trouver entre la science & l'orgueil.

Voilà le motif qui fait réunir ces deux objets, c'est pour en marquer la disconvenance; ainsi, en les rassemblant, on énoncera cette idée accessoire par la Conjonction *mais*; on dira donc *qu'il y a un avantage réel à être instruit, mais qu'il ne faut pas que cet avantage inspire de l'orgueil*. Ce *mais* rapproche les deux propositions ou membres de la période, & les met en opposition.

Ainsi, la valeur de la Conjonction consiste à lier des mots par une nouvelle modification ou idée

accessoire ajoûtée à l'un par rapport à l'autre.

Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les Conjonctions au nombre des parties du discours ; & cela, par la raison que les Conjonctions ne représentent point d'idées de choses. Mais, qu'est-ce qu'être partie du discours ? dit Priscien ; sinon énoncer quelque conception, quelque affection ou mouvement intérieur de l'esprit. Il est vrai que les Conjonctions n'énoncent pas comme font les noms des idées d'êtres ou réels ou métaphysiques ; mais, elles expriment l'état ou affection de l'esprit entre une idée & une autre idée, entre une proposition & une autre proposition. Ainsi, les Conjonctions supposent toujours deux idées & deux propositions, & elles font connoître l'espece d'idée accessoire que l'esprit conçoit entre l'une & l'autre.

Si l'on ne regarde dans les Conjonctions que la seule propriété de lier un sens à un autre sens, on doit reconnoître que ce service leur est commun avec bien d'autres mots.

1.° Le verbe, par exemple, lie l'attribut au sujet; les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur* lient une proposition à une autre proposition. Mais, ces mots tirent leur dénomination d'un autre emploi qui leur est plus particulier.

2.° Il y a aussi des adjectifs relatifs, qui font l'office de Conjonction ; tel est le relatif *qui*, *lequel*, *laquelle* ; car, outre que ce mot rappelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre proposition à cet objet, il identifie même cette nouvelle proposition avec l'objet ; *Dieu que nous adorons*, *est tout puissant*. Cet attribut, *est tout puissant*, est affirmé de Dieu, en tant qu'il est celui que nous adorons.

Tel, *quel*, *talis qualis* ; *tantus quantus* ; *tot*, *quot* ; &c. font aussi l'office de Conjonction.

3.° Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonstance de tems ou de lieu, supposent de plus quelque autre pensée qui précede la proposition où ils se trouvent. Alors, ces adverbes font aussi l'office de Conjonction ; tels sont *afin que*. On trouve dans quelques anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui dans certaines provinces, *à cette fin que*, *ad hunc finem secundùm quem*, où l'on voit la préposition & le nom qui font l'adverbe, & de plus l'idée accessoire de liaison & de dépendance. Il en est de même de, *à cause que*, *propterea quòd*, *parce que*, *quia* ; *encore*, *adhuc* ; *déjà*, *jam* ; &c. Ces mots doivent être considérés comme adverbes conjonctifs, puisqu'ils font en même tems l'office d'adverbe & celui de Conjonction. C'est du service des mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination.

A l'égard des Conjonctions proprement dites, il y en a d'autant de sortes, qu'il y a de différences dans les points de vue, sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot & un autre

mot, ou entre une pensée & une autre pensée; ces différences sont autant de manières particulières de lier les propositions & les périodes.

Les Grammairiens, sur chaque partie du discours, observent ce qu'ils appellent les accidens; or, ils en remarquent de deux sortes dans les Conjonctions.

1.° La simplicité & la composition; c'est ce que les Grammairiens appellent la figure. Ils entendent par ce terme, la propriété d'être un mot simple, ou d'être un mot composé.

Il y a des Conjonctions simples, telles sont *&*, *au*, *mais*, *si*, *car*, *ni*, *aussi*, *or*, *donc*, &c.

Il y en a d'autres qui sont composées, *à moins que*, *pourvu que*, *de sorte que*, *parce que*, *par conséquent*, &c.

2.° Le second accident des Conjonctions, c'est leur signification, leur effet ou leur valeur; c'est ce qui leur a fait donner les divers noms dont nous allons parler.

1.° Conjonctions copulatives. *Et*, *ni*, sont deux Conjonctions qu'on appelle copulatives du Latin *copulare*, joindre, assembler, lier. La première est en usage dans l'affirmation, & l'autre dans la négation; *il n'a ni vice ni vertu*. *Ni* vient du *nec* des Latins, qui vaut autant que *&* *non*. On trouve souvent *&* au lieu de *ni* dans les propositions négatives; mais, cela ne paroît pas exact:

Je ne connoissois pas Almanzor &
l'Amour.

Il vaudroit mieux dire *ni l'Amour*. De même: *La poësie n'admet pas les expressions & les transpositions particulières, qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en prose dans le style vif & élevé*. Il faut dire avec le pere Buffier, *la poësie n'admet ni expression ni transposition*, &c.

Observez que comme l'esprit est plus prompt que la parole, l'empressement de prononcer ce que l'on conçoit, fait souvent supprimer les Conjonctions, & sur tout les copulatives: *Attentions, soins, crédit, argent, j'ai tout mis en usage pour*, &c. Cette suppression rend le discours plus vif. On peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres Conjonctions; sur tout dans le style poëtique, & dans le langage de la passion & de l'enthousiasme.

2.° Conjonctions augmentatives ou adverbes conjonctifs augmentatifs. *De plus*, *d'ailleurs*; ces mots servent souvent de transition dans le discours.

3.° Conjonctions alternatives. *Ou*, *sinon*, *tantôt*. On dira: *il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; lisez ou écrivez; pratiquez la vertu, sinon vous serez malheureux; tantôt il rit, tantôt il pleure; tantôt il veut, tantôt il ne veut pas.*

Ces Conjonctions, que M. l'abbé Girard appelle alternatives, parce qu'elles marquent une alternative, une distinction ou une séparation dans les choses dont on parle; ces Conjonctions, dis-je, sont appellées plus communément disjonctives. Ce sont des Conjonctions, parce qu'elles unissent d'abord

d'abord deux objets, pour nier ensuite ce qu'on affirme de l'autre; par exemple, on considère d'abord le ciel & la terre, & l'on dit ensuite que c'est, ou le soleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. De même, en certaines circonstances, on regarde Pierre & Paul comme les seules personnes qui peuvent avoir fait une telle action; les voilà donc d'abord considérés ensemble; c'est la Conjonction. Ensuite, on les désunit, si l'on ajoûte: *C'est ou Pierre ou Paul qui a fait cela; c'est l'un ou c'est l'autre.*

4.° Conjonctions hypothétiques. *Si, soit, pourvu que, à moins que, quand, sauf.* M. l'abbé Girard les appelle hypothétiques, c'est-à-dire, conditionnelles, parce qu'en effet, ces Conjonctions énoncent une condition, une supposition, une hypothèse.

Si; il y a un *si* conditionnel: *Vous deviendrez sçavant, si vous aimez l'étude. Si vous aimez l'étude*; voilà l'hypothèse ou la condition. Il y a un *si* de doute; *Je ne sçais si*, &c.

Il y a encore un *si* qui vient du *sic* des Latins: *Il est si studieux, qu'il deviendra sçavant*; ce *si* est alors adverbe, *sic, adeo*, à ce point, tellement.

Soit, sive: Soit goût, soit raison, soit caprice, il aime la retraite. On peut aussi regarder *soit, sive*, comme une Conjonction alternative ou de distinction.

Sauf, désigne une hypothèse, mais avec restriction.

5.° Conjonctions adversatives. Les Conjonctions adversatives rassemblent les idées, & font servir l'une à contrebalancer l'autre. Il y a sept Conjonctions adversatives, *mais, quoique, bien que, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois.*

Il y a des Conjonctions, que M. l'abbé Girard appelle extensives, parce qu'elles lient par extention de sens; telles sont *jusques, encore, aussi, même, tant que, non, plus, enfin.*

Il y a des adverbes de tems, que l'on peut aussi regarder comme de véritables Conjonctions; par exemple, *lorsque, quand, dès que, tandis que.* Le lien que ces mots expriment, consiste dans une correspondance de tems.

6.° D'autres Conjonctions marquent un motif, un but, une raison, *afin que, parce que, puisque, car, comme, aussi, attendu que, d'autant que.* M. l'abbé Girard prétend qu'il faut bien distinguer *dautant que*, Conjonction qu'on écrit sans apostrophe, & *d'autant* adverbe, qui est toujours séparé de *que*, par *plus, mieux*, ou *moins, d'autant plus que*, & qu'on écrit avec l'apostrophe. Le P. Joubert, dans son dictionnaire, dit aussi *dautant que*, Conjonction; on l'écrit, dit-il, sans apostrophe, *quia, quoniam.* Mais, M. l'abbé Regnier, dans sa Grammaire, écrit *d'autant que*, Conjonction avec l'apostrophe, & observe que ce mot, qui autrefois étoit fort en usage, est renfermé aujourd'hui au style de chancellerie & de pratique. M. l'abbé du Marsais croit, & nous

croyons avec lui que *d'autant que*, & *d'autant mieux que*, ſont le même adverbe, qui de plus fait l'office de Conjonction dans cet exemple, que M. l'abbé Girard cite pour faire voir que *d'autant que* eſt Conjonction ſans apoſtrophe; *on ne devoit pas ſi fort le louer, d'autant qu'il ne le méritoit pas*. N'eſt-il pas évident que *d'autant que* répond à *ex eo quòd, ex eo momento ſecundùm quod, ex ea ratione ſecundùm quam*, & que l'on pourroit auſſi dire, *d'autant mieux qu'il ne le méritoit pas*. Dans les premières éditions de Danet, on avoit écrit *dautant que* ſans apoſtrophe; mais, on a corrigé cette faute dans l'édition de 1721; la même faute eſt auſſi dans Richelet. Nicot, dictionnaire 1606, écrit toujours *d'autant que* avec l'apoſtrophe.

7°. On compte quatre Conjonctions concluſives, c'eſt-à-dire, qui ſervent à déduire une conſéquence, *donc, par conſéquent, ainſi, partant*; mais, ce dernier n'eſt d'uſage que dans les comptes où il marque un réſultat.

8.° Il y a des Conjonctions explicatives, comme quand il ſe préſente une ſimilitude ou une conformité, *entant que, ſçavoir, ſur tout*; auxquelles on joint les cinq expreſſions ſuivantes qui ſont des Conjonctions compoſées, *de ſorte que, ainſi que, de façon que, c'eſt-à-dire, ſi bien que*.

On obſerve des Conjonctions tranſitives, qui marquent un paſſage, ou une tranſition d'une choſe à une autre, *or, au reſte, quant à, pour*, c'eſt-à-dire, *à l'égard de*; comme quand on dit: *L'un eſt venu; pour l'autre, il eſt demeuré*.

9.° La Conjonction *que*. Ce mot eſt d'un grand uſage en françois; M. l'abbé Girard l'appelle Conjonction conductive, parce qu'elle ſert à conduire le ſens à ſon complément. Elle eſt toujours placée entre deux idées, dont celle qui précede, en fait toujours attendre une autre pour former un ſens, de manière que l'union des deux eſt néceſſaire pour former une continuité de ſens; par exemple: *Il eſt important que l'on ſoit inſtruit de ſes devoirs*. Cette Conjonction eſt d'un grand uſage dans les comparaiſons; elle conduit du terme comparé, au terme qu'on prend pour modèle ou pour exemple: *Les femmes ont autant d'intelligence que les hommes*, alors elle eſt comparative. Enfin, la Conjonction *que* ſert encore à marquer une reſtriction dans les propoſitions négatives; par exemple: *Il n'eſt fait mention que d'un tel prédicateur*; ſur quoi il faut obſerver que l'on préſente d'abord une négation d'où l'on tire la choſe pour la préſenter dans un ſens affirmatif excluſivement à tout autre. *Il n'y avoit dans cette aſſemblée que tel qui eût de l'eſprit; nous n'avons que peu de tems à vivre, & nous ne cherchons qu'à le perdre*. M. l'abbé Girard appelle alors cette Conjonction reſtrictive.

Au fond, cette Conjonction *que* n'eſt ſouvent autre choſe que le *quod* des Latins, pris dans le

ſens de *hoc*. *Je dis que vous êtes ſage*, *dico quod*, c'eſt-à-dire, *dico hoc*, *nempe*, vous êtes ſage. *Que* vient auſſi quelquefois de *quam* ou de *quantum*, ou enfin de *quot*.

Au reſte, on peut ſe diſpenſer de charger ſa mémoire des divers noms de chaque ſorte de Conjonction, parce qu'indépendamment de quelqu'autre fonction qu'elle peut avoir, elle lie un mot à un autre mot, ou un ſens à un autre ſens, de la manière dont nous l'avons expliqué d'abord; ainſi, il y a des adverbes & des prépoſitions, qui ſont auſſi des Conjonctions compoſées, comme *afin que*, *parce que*, *à cauſe que*, &c. ce qui eſt bien différent du ſimple adverbe & de la ſimple prépoſition, qui ne font que marquer une circonſtance ou une manière d'être du nom ou du verbe.

CONISSALE, *Coniſſalus*, Κονισσαλος, (*a*) dieu du Paganiſme, que les Athéniens adoroient de la même manière que les Lampſaciens adoroient Priape. Pluſieurs croient que Coniſſale & Priape n'étoient que la même divinité révérée en divers endroits.

CONISTÉRIUM, *Coniſterium*, (*b*) lieu dans les Gymnaſes, où l'on raſſembloit de la pouſſière, dont les athletes ſe ſervoient après s'être frottés d'huile, afin de pouvoir ſe prendre plus facilement. On l'appelloit κονιστρα chez les Grecs, & chez les Latins *Pulverarium*. Celle dont on ſe ſervoit venoit d'Égypte.

CONJUGAISON, *Conjugatio*, terme de Grammaire, formé de *conjungere*, joindre, aſſembler.

La Conjugaiſon eſt un arrangement ſuivi de toutes les terminaiſons d'un verbe, ſelon les voix, les modes, les tems, les nombres, les perſonnes; termes de Grammaire qu'il faut d'abord expliquer.

1.° Le mot *voix* eſt pris ici dans un ſens figuré; on perſonnifie le verbe, on lui donne une voix, comme ſi le verbe parloit; car, les hommes penſent de toutes choſes par reſſemblance à eux-mêmes; ainſi, la voix eſt comme le ton du verbe. On range toutes les terminaiſons des verbes en deux claſſes différentes; 1.° Les terminaiſons qui font connoître que le ſujet de la propoſition fait une action, ſont dites être de la voix active; c'eſt-à-dire, que le ſujet eſt conſidéré alors comme agent; c'eſt le ſens actif. 2.° Toutes celles qui ſont deſtinées à indiquer que le ſujet de la propoſition eſt le terme de l'action qu'un autre fait, qu'il en eſt le patient, comme diſent les Philoſophes, ces terminaiſons ſont dites être de la voix paſſive; c'eſt-à-dire, que le verbe énonce alors un ſens paſſif. Car, il faut obſerver que les Philoſophes & les Grammairiens ſe ſervent du mot *pâtir*, pour exprimer qu'un objet eſt le terme ou le but d'une action agréable ou déſagréable qu'un autre fait, ou

(*a*) Strab. pag. 588.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 210.

du sentiment qu'un autre a. *Aimer ses parens*, *parens* sont le terme ou l'objet du sentiment d'*aimer*. *Amo*, j'aime; *amavi*, j'ai aimé; *amabo*, j'aimerai, sont de la voix active; au lieu que *amor*, je suis aimé; *amabar*, j'étois aimé; *amabor*, je serai aimé, sont de la voix passive. *Amans*, celui qui aime, est de la voix active; mais, *amatus*, aimé, est de la voix passive. Ainsi, de tous les termes dont on se sert dans la conjugaison, le mot *voix* est celui qui a le plus d'étendue; car, il se dit de chaque mot, en quelque mode, tems, nombre, ou personne que ce puisse être.

Les Grecs ont encore la voix moyenne. Les Grammairiens disent que le verbe moyen a la signification active & passive, & qu'il tient une espèce de milieu entre l'actif & le passif; mais, comme la langue Grecque est une langue morte, peut-être ne connoît-on pas aussi-bien qu'on le croit, la voix moyenne.

2.°. Par modes, on entend les différentes manières d'exprimer l'action. Il y a quatre principaux modes, l'indicatif, le subjonctif, l'impératif & l'infinitif, auxquels en certaines langues on ajoûte l'optatif.

L'indicatif énonce l'action d'une manière absolue, comme *j'aime*, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aimerai*; c'est le seul mode qui forme des propositions, c'est-à-dire, qui énonce des jugemens. Les autres modes ne font que des énonciations. Or, comme le remarquent les Grammairiens, il y a une grande différence entre une proposition & une simple énonciation.

Le subjonctif exprime l'action d'une manière dépendante, subordonnée, incertaine, conditionnelle, en un mot, d'une manière qui n'est pas absolue, & qui suppose toujours un indicatif; *quand j'aimerois*, *afin que j'aimasse*, ce qui ne dit pas que j'aime, ni que j'aye aimé.

L'optatif, que quelques Grammairiens ajoûtent aux modes que nous avons nommés, exprime l'action avec la forme de désir & de souhait; *plût à Dieu qu'il vienne*. Les Grecs ont des terminaisons particulières pour l'optatif. Les Latins n'en ont point; mais, quand ils veulent énoncer le sens de l'optatif, ils empruntent les terminaisons du subjonctif, auxquelles ils ajoûtent la particule de désir, *utinam*, plût à Dieu que. Dans les langues où l'optatif n'a point de terminaisons qui lui soient propres, il est inutile d'en faire un mode séparé du subjonctif.

L'impératif marque l'action avec la forme de commandement, ou d'exhortation, ou de priere; *prens*, *viens*, *va donc*.

L'infinitif énonce l'action dans un sens abstrait, & n'en fait par lui-même aucune application singulière, & adaptée à un sujet; *aimer*, *donner*, *venir*; ainsi, il a besoin, comme les prépositions, les adjectifs, &c. d'être joint à quelqu'autre mot, afin qu'il puisse faire un sens singulier & adapté.

3.° A l'égard des tems, il faut obſerver que toute action eſt relative à un tems, puiſqu'elle ſe paſſe dans le tems. Ces rapports de l'action au tems ſont marqués en quelques langues, par des particules ajoûtées au verbe. Ces particules ſont les ſignes du tems; mais, il eſt plus ordinaire que les tems ſoient déſignés par des terminaiſons particulières, au moins dans les tems ſimples : tel eſt l'uſage en Grec, en Latin, en François, &c.

Il y a trois tems principaux; ſçavoir, le préſent, comme *amo*, j'aime; le paſſé ou prétérit, comme *amavi*, j'ai aimé; l'avenir ou futur, comme *amabo*, j'aimerai.

Ces trois tems ſont des tems ſimples & abſolus, auxquels on ajoûte les tems relatifs, & combinés, comme *je liſois*, *quand vous êtes venu*.

4.° Les nombres. Ce mot, en termes de Grammaire, ſe dit de la propriété qu'ont les terminaiſons des noms & celles des verbes, de marquer ſi le mot doit être entendu d'une ſeule perſonne, ou ſi on doit l'entendre de pluſieurs. *Amo*, *amas*, *amat*, j'aime, tu aimes, il aime; chacun de ces trois mots eſt au ſingulier. *Amamus*, *amatis*, *amant*, nous aimons, vous aimez, ils aiment; ces trois derniers mots ſont au pluriel, du moins ſelon leur première deſtination; car, dans l'uſage ordinaire on les emploie auſſi au ſingulier. C'eſt ce qu'un de nos Grammairiens appelle le ſingulier de politeſſe. Il y a auſſi un ſingulier d'autorité ou d'emphaſe; *nous voulons*, *nous ordonnons*.

A ces deux nombres les Grecs en ajoûtent encore un troiſième, qu'ils appellent duel; les terminaiſons du duel ſont deſtinées à marquer qu'on ne parle que de deux.

5.° Enfin, il faut ſçavoir ce qu'on entend par les perſonnes Grammaticales. Pour cela, il faut obſerver que tous les objets qui peuvent faire la matière du diſcours ſont, ou la perſonne qui parle d'elle-même, *amo*, j'aime; ou la perſonne à qui on adreſſe la parole, *amas*, vous aimez; ou enfin quelqu'autre objet qui n'eſt ni la perſonne qui parle, ni celle à qui l'on parle, *Rex amat populum*, le Roi aime ſon peuple.

Cette conſidération des mots, ſelon quelqu'une de ces trois vues de l'eſprit, a donné lieu aux Grammairiens de faire un uſage particulier du mot de perſonne par rapport au diſcours.

Ils appellent première perſonne celle qui parle, parce que c'eſt d'elle que vient le diſcours.

La perſonne à qui le diſcours s'adreſſe, eſt appellée la ſeconde perſonne.

Enfin, la troiſième perſonne, c'eſt tout ce qui eſt conſidéré comme étant l'objet dont la première perſonne parle à la ſeconde.

Voyez combien de ſorte de vues de l'eſprit ſont énoncées en même tems par une ſeule terminaiſon, ajoûtée aux lettres radicales du verbe. Par exemple;

dans *amare*, ces deux lettres *a*, *m*, ſont les radicales ou immuables ; ſi à ces deux lettres j'ajoûte *o*, je forme *amo*. Or, en diſant *amo*, je fais connoître que je juge de moi, je m'attribue le ſentiment d'aimer ; je marque donc en même tems la voix, le mode, le tems, le nombre, la perſonne.

Nous faiſons ici en paſſant cette obſervation, pour faire voir qu'outre la propriété de marquer la voix, le mode, la perſonne, &c. & outre la valeur particulière de chaque verbe, qui énonce ou l'eſſence, ou l'exiſtence, ou quelqu'action, ou quelque ſentiment, &c. le verbe marque encore l'action de l'eſprit qui applique cette valeur à un ſujet, ſoit dans les propoſitions, ſoit dans les ſimples énonciations ; & c'eſt ce qui diſtingue le verbe des autres mots, qui ne ſont que de ſimples dénominations. Mais, revenons au mot *Conjugaiſon*.

On peut auſſi regarder ce mot comme un terme métaphorique, tiré de l'action d'atteler les animaux ſous le joug, au même char, à la même charrue ; ce qui emporte l'idée d'aſſemblage, de liaiſon, & de jonction. Les anciens Grammairiens ſe ſont ſervis indifféremment du mot de Conjugaiſon, & de celui de Déclinaiſon, ſoit en parlant d'un verbe, ſoit en parlant d'un nom ; mais aujourd'hui, on emploie *declinatio* & *declinare*, quand il s'agit des noms ; & on ſe ſert de *Conjugatio* & de *Conjugare*, quand il eſt queſtion des verbes.

Les Grammairiens de chaque langue ont obſervé qu'il y avoit des verbes qui énonçoient les modes, les tems, les nombres, & les perſonnes, par certaines terminaiſons, & que d'autres verbes de la même langue avoient des terminaiſons toutes différentes, pour marquer les mêmes modes, les mêmes tems, les mêmes nombres, & les mêmes perſonnes. Alors, les Grammairiens ont fait autant de claſſes différentes de ces verbes, qu'il y a de variétés entre leurs terminaiſons, qui, malgré leurs différences, ont cependant une égale deſtination par rapport au tems, au nombre, & à la perſonne. Par exemple, *amo*, *amavi*, *amatum*, *amare*, j'aime, j'ai aimé, aimé, aimer ; *moneo*, *monui*, *monitum*, *monere*, avertir ; *lego*, *legi*, *lectum*, *legere*, lire ; *audio*, *audivi*, *auditum*, *audire*, entendre. Ces quatre ſortes de terminaiſons différentes entr'elles, énoncent également des vues de l'eſprit de même eſpèce. *Amavi*, j'ai aimé ; *monui*, j'ai averti ; *legi*, j'ai lu ; *audivi*, j'ai entendu. L'on voit que ces différentes terminaiſons marquent également la première perſonne au ſingulier & au tems paſſé de l'indicatif. Il n'y a de différence que dans l'action que l'on attribue à chacune de ces premières perſonnes ; & cette action eſt marquée par les lettres radicales du verbe *am*, *mon*, *leg*, *aud*.

Parmi les verbes Latins, les uns ont leurs terminaiſons ſemblables à celles d'*amo*, les autres à celles de *moneo*, d'autres à celles d'*audio*. Ce ſont ces claſſes différentes, que les Grammai-

riens ont appellées Conjugaiſons. Ils ont donné un paradigme, ϖαράδειγμα, *exemplar*, c'eſt-à-dire, un modèle à chacune de ces différentes claſſes; ainſi, *amare* eſt le paradigme de *vocare*, de *nuntiare*, & de tous les autres verbes terminés en *are*; c'eſt la première Conjugaiſon.

Monere doit être le paradigme de la ſeconde Conjugaiſon, ſelon les Rudimens de la méthode de P. R. à cauſe de ſon ſupin *monitum*; parce qu'en effet, il y a dans cette Conjugaiſon un plus grand nombre de verbes qui ont leur ſupin terminé en *itum*, qu'il n'y en a qui le terminent comme *doctum*.

Legere eſt le paradigme de la troiſième Conjugaiſon; & enfin *audire*, celui de la quatrième.

A ces quatre Conjugaiſons des verbes Latins, quelques Grammairiens pratiques en ajoûtent une cinquième, qu'ils appellent mixte, parce qu'elle eſt compoſée de la troiſième & de la quatrième; c'eſt celle des verbes en *ere*, *io*; ils lui donnent *accipere*, *accipio* pour paradigme. Il y a en effet dans ces verbes des terminaiſons qui ſuivent *legere*, & d'autres *audire*. On dit *audior*, *audiris*; au lieu qu'on dit *accipior*, *acciperis*, comme *legeris*, & l'on dit *accipiuntur*, comme *audiuntur*, &c.

Ceux des verbes Latins, qui ſuivent quelqu'un de ces paradigmes, ſont dits être réguliers; & ceux, qui ont des terminaiſons particulières, ſont appellés anomaux, c'eſt-à-dire, irréguliers [Racine ἀ privatif, & νόμος, règle], comme *fero*, *fers*, *fert*; *volo*, *vis*, *vult*, &c. On en fait des liſtes particulières dans les Rudimens. D'autres ſont ſeulement défectifs; c'eſt-à-dire, qu'ils manquent ou de prétérit ou de ſupin, de quelque mode, ou de quelque tems, ou de quelque perſonne, comme *oportet*, *pœnitet*, *pluit*, &c.

Un très-grand nombre de verbes s'écartent de leur paradigme, ou à leur prétérit, ou à leur ſupin; mais, ils conſervent toujours l'analogie Latine; par exemple, *ſonare* fait au prétérit *ſonui*, plutôt que *ſonavi*; *dare* fait *dedi*, & non pas *davi*, &c. On ſe contente d'obſerver ces différences, ſans pour cela regarder ces verbes comme des verbes anomaux. Au reſte, ces irrégularités apparentes viennent de ce que les Grammairiens n'ont pas rapporté ces prétérits à leur véritable origine; car, *ſonui* vient de *ſonere*, de la troiſième Conjugaiſon, & non pas de *ſonare*; *dedi* eſt une ſyncope de *dedidi* prétérit de *dedere*. *Tuli*, *latum*, ne vient point de *fero*. *Tuli* qu'on prononçoit *touli*, vient de *tollo*; *ſuſtuli* vient de *ſuſtulo*; & *latum* vient de τλάω par ſyncope de ταλάω, *ſuffero*, *ſuſtineo*.

L'auteur du Novitius dit que *latum* vient du prétendu verbe inuſité, *lare*, *lo*; mais, il n'en rapporte aucune autorité.

C'eſt ainſi que *fui* ne vient point du verbe *ſum*. Nous avons de pareilles pratiques en François; *je vas*, *j'ai été*, *j'irai*, ne viennent point d'*aller*. Le pre-

mier vient de *vadere*, le ſecond de l'Italien *ſtato*, & le troiſième du Latin *ire*.

S'il eût été poſſible que les langues euſſent été le réſultat d'une aſſemblée générale de la nation, & qu'après bien des diſcuſſions & des raiſonnemens, les Philoſophes y euſſent été écoutés, & euſſent eu voix délibérative ; il eſt vraiſemblable qu'il y auroit eu plus d'uniformité dans les langues. Il n'y auroit eu, par exemple, qu'une ſeule Conjugaiſon, & un ſeul paradigme, pour tous les verbes d'une langue. Mais, comme les langues n'ont été formées que par une ſorte de métaphyſique d'inſtinct & de ſentiment, s'il eſt permis de parler ainſi ; il n'eſt pas étonnant qu'on n'y trouve pas une analogie bien exacte, & qu'il y ait des irrégularités. Par exemple, nous déſignons la même vue de l'eſprit par plus d'une manière ; ſoit que la nature des lettres radicales qui forment le mot, amènent cette différence, ou par la ſeule raiſon du caprice & d'un uſage aveugle ; ainſi ; nous marquons la première perſonne au ſingulier, quand nous diſons *j'aime* ; nous déſignons auſſi cette première perſonne en diſant *je finis*, ou bien *je reçois*, ou *je prends*, &c. Ce ſont ces différentes ſortes de terminaiſons, auxquelles les verbes ſont aſſujettis dans une langue, qui font les différentes Conjugaiſons, comme nous l'avons déjà obſervé. Il y a des langues, où les différentes vues de l'eſprit, ſont marquées par des particules, dont les unes précédent, & d'autres ſuivent les radicales. Qu'importe comment, pourvu que les vues de l'eſprit ſoient diſtinguées avec netteté, & que l'on apprenne par uſage à connoître les ſignes de ces diſtinctions ?

Parmi les Auteurs qui ont compoſé des Grammaires pour la langue hébraïque, les uns comptent ſept Conjugaiſons, d'autres huit. Maſclef n'en veut que cinq, & il ajoûte qu'à parler exactement, ces cinq devroient être réduites à trois.

Nous nous contenterons d'obſerver ici que les verbes hébreux ont voix active & voix paſſive. Ils ont deux nombres, le ſingulier & le pluriel ; ils ont trois perſonnes, & en conjuguant, on commence par la troiſième perſonne, parce que les deux autres ſont formées de celle-là, par l'addition de quelques lettres.

En hébreu, les verbes ont trois genres, comme les noms, le genre maſculin, le genre féminin, & le genre commun ; enſorte que l'on connoît, par la terminaiſon du verbe, ſi l'on parle d'un nom maſculin, ou d'un nom féminin ; mais, dans tous les tems, la première perſonne eſt toujours du genre commun. Au reſte, les hébreux n'ont point de genre neutre ; mais, lorſque la même terminaiſon ſert également pour le maſculin, ou pour le féminin, on dit que le mot eſt du genre commun ; c'eſt ainſi que l'on dit en Latin *hic adoleſcens*, ce jeune homme, & *hæc adoleſcens*, cette jeune fille ; *civis bonus*, bon ci-

toyen, *civis bona*, bonne citoyenne; & c'est ainsi que nous disons *sage*, *utile*, *fidele*, tant au masculin qu'au féminin. On pourroit dire aussi que dans les autres langues, telles que le Grec, le Latin, le François, &c. toutes les terminaisons des verbes dans les tems énoncés par un seul mot, sont du genre commun; ce qui ne signifieroit autre chose, sinon qu'on se sert également de chacune de ces terminaisons, soit qu'on parle d'un nom masculin, ou d'un nom féminin.

Les Grecs ont trois espèces de verbes par rapport à la Conjugaison; chaque verbe est rapporté à son espèce, suivant la terminaison du thême. On appelle thême, en termes de Grammaire grecque, la première personne du présent de l'indicatif. Ce mot vient de τίθημι, *pono*, parce que c'est de cette première personne que l'on forme les autres tems; ainsi, l'on pose d'abord, pour ainsi dire, ce présent, afin de parvenir aux formations régulières des autres tems.

La première espèce de Conjugaison est celle des verbes qu'on appelle barytons, de βαρὺς, grave, & de τόνος, ton, accent, parce que ces verbes étoient prononcés avec l'accent grave sur la dernière syllabe; & quoique aujourd'hui cet accent ne se marque point, on les appelle pourtant toujours barytons; τείνω, *tendo*; τύπτω, *verbero*, sont des verbes barytons.

La seconde sorte de Conjugaison, est celle des verbes circonflexes. Ce sont des verbes barytons, qui souffrent contraction en quelques-unes de leurs terminaisons, & alors ils sont marqués d'un accent circonflexe; par exemple, ἀγαπάω, *amo*, est le baryton, & ἀγαπῶ le circonflexe.

Les barytons & les circonflexes sont également terminés en ω à la première personne du présent de l'indicatif.

La troisième espèce de verbes Grecs, est celle des verbes en μι, parce qu'en effet ils sont terminés en μι; εἰμι, *sum*, je suis.

Il y a six Conjugaisons des verbes barytons; elles ne sont distinguées entr'elles que par les lettres qui précédent la terminaison.

On distingue trois Conjugaisons des verbes circonflexes; la première est des barytons en εω; la seconde de ceux en αω, & la troisième de ceux en οω. Ces trois sortes de verbes deviennent circonflexes par la contraction en ῶ.

On distingue quatre Conjugaisons des verbes en μι; & ces quatre, jointes à celles des verbes barytons & à celles des circonflexes, cela fait treize Conjugaisons dans les verbes Grecs.

Tel est le systême commun des Grammairiens; mais, la méthode de P. R. réduit ces treize Conjugaisons à deux; l'une des verbes en ω, qu'elle divise en deux espèces, celle des verbes qui se conjuguent sans contraction, & ce sont les barytons; celle de ceux qui sont conjugués avec contraction, & alors ils sont appellés circonflexes. L'autre Conjugaison des verbes Grecs est celle des verbes en μι.

Il y a quatre obſervations à faire pour bien conjuguer les verbes Grecs ; 1.° il faut obſerver la terminaiſon. Cette terminaiſon eſt marquée, ou par une ſimple lettre, ou par plus d'une lettre.

2.° La figuration, c'eſt-à-dire, la lettre qui précede la terminaiſon. On l'appelle auſſi caractériſtique, ou lettre de marque. On doit faire une attention particulière à cette lettre, au préſent, au prétérit parfait, & au futur de l'indicatif actif ; parce que c'eſt de ces trois tems que les autres ſont formés. La ſubdiviſion des Conjugaiſons, & la diſtinction des tems des verbes, ſe tirent de cette lettre figurative ou caractériſtique.

3.° La voyelle ou la diphthongue qui précedent la terminaiſon.

4.° Enfin, il faut obſerver l'augment. Les lettres, que l'on ajoûte avant la première ſyllabe du thême du verbe, ou le changement qui ſe fait au commencement du verbe, lorſqu'on change une breve en une longue, eſt ce qu'on appelle augment ; ainſi, il y a deux ſortes d'augmens. 1.° L'augment ſyllabique, qui ſe fait en certains tems des verbes qui commencent par une conſonne ; par exemple, τύπτω, *verbero*, eſt le thême ſans augment ; mais, dans ἔτυπτον, *verberabam*, c'eſt l'augment ſyllabique, qui ajoûte une ſyllable de plus à τύπτω.

2°, L'augment temporel ſe fait dans les verbes qui commencent par une voyelle breve, que l'on change en une longue ; par exemple, ἐρύω, *traho*, ἤρυον, *trahebam*.

Ainſi, non ſeulement les verbes Grecs ont des terminaiſons différentes, comme les verbes Latins ; mais de plus, ils ont l'augment qui ſe fait en certains tems, & au commencement du mot.

Voilà une première différence entre les verbes Grecs, & les verbes Latins.

2.° Les verbes Grecs ont un mode de plus ; c'eſt l'optatif qui en Grec a des terminaiſons particulières, différentes de celles du ſubjonctif ; ce qui n'eſt pas en Latin.

3.° Les verbes Grecs ont le duel, au lieu qu'en Latin, ce nombre eſt confondu avec le pluriel.

Les verbes Grecs ont un plus grand nombre de tems ; ils ont deux aoriſtes, deux futurs, & un paulo-poſt futur dans le ſens paſſif, à quoi les verbes Latins ſuppléent par des adverbes.

5.° Enfin, les Grecs n'ont ni ſupins ni gérondifs proprement dits ; mais, ils en ſont bien dédommagés, par les différentes terminaiſons de l'infinitif, & par les différens participes. Il y a un infinitif pour le tems préſent, un autre pour le futur premier, un autre pour le futur ſecond, un autre pour le premier aoriſte, un autre pour le ſecond aoriſte, un autre pour le prétérit parfait, enfin il y en a un autre pour le paulo-poſt futur, & de plus, il y a autant de participes particuliers pour chacun de ces tems-là.

A l'égard du François, il faut d'abord obſerver que tous nos verbes ſont terminés à l'infinitif, ou en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re ;* ainſi, ce ſeul mot technique *er-ir-oir-re*, énonce par chacune de ſes ſyllables chacune de nos quatre Conjugaiſons générales.

Ces quatre Conjugaiſons générales ſont enſuite ſubdiviſées en d'autres, à cauſe des voyelles, ou des diphthongues, ou des conſonnes qui précedent la terminaiſon générale ; par exemple, *er* eſt une terminaiſon générale ; mais, ſi *er* eſt précédé de ſon mouillé foible, comme dans *en-vo-yer*, *ennu-yer*, ce ſon apporte quelques différences dans la Conjugaiſon ; il en eſt de même dans *re ;* ces deux lettres ſont quelquefois précédées de conſonnes, comme dans *vaincre*, *rendre*, *battre*, &c.

Nous croyons que plutôt que de fatiguer l'eſprit & la mémoire de règles, il vaut mieux donner un paradigme de chacune de ces quatre Conjugaiſons générales, & mettre enſuite au-deſſus une liſte alphabétique des verbes que l'uſage a exceptés de la règle.

Nous croyons auſſi que l'on peut s'épargner la peine de ſe fatiguer après les obſervations que les Grammairiens ont faites ſur les formations des tems ; la ſeule inſpection du paradigme donne lieu à chacun de faire ſes remarques ſur ce point.

D'ailleurs, les Grammairiens ne s'accordent point ſur ces formations. Les uns commencent par l'infinitif ; il y en a qui tirent les formations de la première perſonne du préſent de l'indicatif ; d'autres, de la ſeconde, &c. l'eſſentiel eſt de bien connoître la ſignification, l'uſage & le ſervice d'un mot. Amuſez-vous enſuite tant qu'il vous plaira, à obſerver les rapports de filiation ou de paternité que ce mot peut avoir avec d'autres. Nous croyons pouvoir nous diſpenſer ici de ce détail, que l'on trouvera dans les Grammaires Françoiſes.

CONNIDAS, *Connidas*, (*a*) Κοννίδας, avoit été précepteur du roi Théſée. Les Athéniens lui ſacrifioient tous les ans un bélier, le jour qui précédoit la fête de Théſée ; honorant ainſi, avec plus de raiſon & de juſtice, la mémoire de celui qui avoit formé leur Prince, que celle de Silanion & de Parrhaſius, qui n'en avoient fait que des ſtatues & des portraits.

Ce ſacrifice du bélier, que les Athéniens offroient toutes les années au gouverneur de Théſée, a donné lieu au proverbe Κριὸς τροφεῖα ἀπέτισεν, *le bélier a payé l'éducation*, pour dire que les peuples ne ſçauroient marquer trop de reconnoiſſance à ceux qui ont bien élevé leurs Princes ; & que toutes les récompenſes ne ſont rien, ſi on ne les regarde comme des dieux. Voici un bel exemple de la reconnoiſſance qui leur eſt due. Plus de treize cens ans après

(*a*) Plut. Tom. I. p. 2.

la mort de Théfée, les Athéniens offroient encore des facrifices à fon Gouverneur.

CONNIDIES, *Connidia*, (*a*) fêtes qui fe célébroient à Athènes la veille de la fête de Théfée, en l'honneur de Connidas. *Voyez* l'article précédent.

CONNUS, *Connus*, (*b*) nom que portoit le maître qui apprit à Socrate à jouer du luth.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*c*) l'un des plus intimes amis de Solon. *Voyez* Clinias, autre intime ami de Solon.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*d*) célebre capitaine Athénien, fils de Timothée, entra dans le gouvernement, lorfque les Athéniens etoient déjà engagés dans la guerre du Péloponnèfe, où il rendit de grands fervices à fa patrie. Il y commanda leur infanterie en qualité de Préteur; & ayant été fait Général de leur flotte, il fit fur mer des actions d'un fi grand éclat, que les Athéniens l'honorerent de l'emploi le plus confidérable qu'ils euffent à donner, en le faifant feul Gouverneur de toutes les isles qu'ils poffédoient. Il fignala fon nouveau gouvernement par la prife de Phares, colonie des Lacédémoniens. Il fut encore revêtu de la qualité de Préteur fur la fin de la guerre du Péloponnèfe.

L'an 406 avant l'Ére Chrétienne, Conon eut ordre d'aller pre dre à Samos le commandeme de la flotte. Son premier soin f de radouber les vaiffeaux, au quels il joignit ceux que les alli lui envoyerent. En un mot, il toutes fes diligences pour rend fa flotte égale à celle des ennemi Les Spartiates, de leur côté, e voyerent Callicratidas prendre commandement de leur armée n vale, à la place de Lyfande qui avoit fait fon tems. Con étoit dans le deffein de fecou Méthymne; mais, la trouva prife, il vint mouiller à une ces petites isles qui portoient en femble le nom de Cent. Aya découvert dès le lendemain tou la flotte des ennemis, qui furpa foit la fienne du double, il ne cr pas qu'il y eût de la prudence l'attaquer, du moins en cet e droit. Ainfi, il fit force de voil pour aller plus loin, & cepend il accrocha en paffant quelqu vaiffeaux ennemis. Il comptoit rifquer le combat avec plus d vantage, à la hauteur de Mit lène, parce que s'il avoit le d fus, il auroit plus d'efpace po pourfuivre les vaincus; & fi contraire, il perdoit la bataille, trouveroit une retraite dans port.

Ayant donc fait rentrer dans flotte tous les foldats defcend aux cent isles, il fit ramer af

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epift. 22.

(*c*) Plut. T. I. p. 86, 87.

(*d*) Corn. Nep. in Conon. c. 1. & *seq.* in chabr. c. 3. in Timoth. c. 1. Plut. Tom. I. pag. 438, 439, 1021. Diod. Sicul. pag. 356, 370. & f Xenoph. pag. 442. & *feq.* Juft. L. c. 5, 6. L. VI. c. 1. & *feq.* Pauf. p 2. & *feq.* Roll. Hift. Anc. Tom. II 513. & *fuiv.* Tom. III. p. 69. Mém. l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. To V. p. 421.

lentement pour donner lieu aux Spartiates de le joindre. Les Spartiates, au contraire, s'avançoient en diligence, dans l'espoir de se saisir de quelques vaisseaux à la queue de la flotte Athénienne. Conon prit alors de l'avance; mais, les vaisseaux Lacédémoniens, soutenus de rameurs vigoureux, le poursuivirent avec tant d'efforts, qu'ils se lasserent eux-mêmes, & se trouverent très-éloignés de leur flotte. Conon, qui se vit fort près de Mitylène, & qui s'apperçut de cet épuisement des rameurs, & de cette séparation de la flotte ennemie, fit aussi-tôt lever l'étendart rouge; c'étoit le signal convenu avec tous les capitaines de vaisseaux. Les Athéniens se tournerent en même tems contre leurs ennemis qui les touchoient. Il s'éleva un cri général dans leur flotte, & toutes les trompettes sonnerent la charge. Les Spartiates, étonnés de ce premier choc, se hâterent de rejoindre leurs vaisseaux les moins avancés, pour faire face tous ensemble à l'ennemi. Mais, comme la vivacité de l'attaque leur en laissoit à peine le tems, ils se trouvoient dès le commencement du combat dans une espece de désordre, & ne pouvoient parvenir à se mettre en ligne avec leurs derniers vaisseaux. Conon profita habilement de cet avantage. Il serroit les vaisseaux de près; il les empêchoit de se joindre; il heurtoit les uns de façon à les entrouvrir, & faisoit tomber les rames des autres. Cependant, aucun des vaisseaux opposés à Conon ne recula. Ils maintenoient à force de rames leur pouppe à sa place, jusqu'à ce que leurs vaisseaux les plus éloignés fussent arrivés. Mais, l'aisle gauche des Athéniens fit céder la partie à qui elle avoit affaire; & l'ayant mise en fuite, elle la poursuivit long-tems. Cependant, tous les vaisseaux Lacédémoniens s'étant enfin réunis, Conon appréhenda leur grand nombre. Il s'abstint de poursuivre ceux qui fuyoient, & se retira dans Mitylène avec quarante vaisseaux. La flotte de Sparte, s'étant aussi rassemblée, environna de toutes parts les vaisseaux d'Athènes, qui s'étoient séparés les uns des autres dans la poursuite de cette partie des ennemis, sur laquelle ils avoient eu de l'avantage. On leur ferma le retour dans Mitylène, où ils comptoient de rejoindre Conon, & on les contraignit d'échouer sur la côte. L'équipage comprit alors qu'il n'avoit plus d'autre ressource que de se jetter sur le rivage; ainsi, abandonnant les bâtimens aux Spartiates, il se sauva par terre & à pied dans Mitylène.

Callicratidas, en cette rencontre, se trouva avoir fait une prise de trente vaisseaux, dont la perte avoit ruiné la flotte ennemie; ainsi, il songea à poursuivre sa victoire, & il s'avança jusqu'à Mitylène pour l'assiéger. Conon se voyant enfermé par terre & par mer, sans espérance de secours, & sans vivres, trouva le moyen de faire sçavoir à Athènes l'extrême danger où il étoit. On fit des ef-

forts extraordinaires pour le dégager, & en moins d'un mois, on équipa une flotte de cent dix galères, où l'on embarqua tous ceux qui étoient en état de porter les armes, tant libres qu'esclaves, avec plusieurs cavaliers. Quand elle fut arrivée à Samos, quarante galères des alliés s'y joignirent, & toutes ensemble firent route vers les isles arginuses, situées entre Mitylène & Cumes. Il s'y livra un combat dont l'issue ne fut point favorable aux Lacédémoniens. Conon, délivré ainsi du blocus, se joignit à la flotte victorieuse, qui regagna aussi-tôt Samos.

Quelque tems après, se donna la bataille d'Ægos-Potamos, où Lysandre remporta une victoire complette sur les Athéniens. Conon, selon Cornélius Népos, ne se trouva point à cette action navale; & l'on pourroit bien, ajoûte-t-il, attribuer à son absence une partie de cette malheureuse affaire. En effet, poursuit Cornélius Népos, comme il avoit une expérience consommée dans les armes, & qu'il étoit aussi vigilant qu'habile capitaine, on étoit persuadé que sa seule présence auroit changé le sort des armes, & que jamais les Athéniens n'auroient reçu un si cruel échec sous le commandement de Conon. Mais, Xénophon, Plutarque, Diodore de Sicile sont d'un sentiment bien contraire, puisqu'ils assurent que Conon se sauva de cette bataille, avec quelques galères, du nombre desquelles étoit la galère sacrée, nommée la Paralienne, & qu'il se retira en Chypre, auprès d'Évagoras, roi de Salamine & son ancien ami.

La triste vue de sa patrie désolée, & près de tomber sous la domination de ses ennemis qui la tenoient assiégée, ne lui permit plus de penser à sa propre sûreté, mais l'engagea à chercher les moyens de tirer ses concitoyens de l'oppression. Dans ce dessein, il se rendit auprès de Pharnabaze, Satrape d'Ionie & de Lydie, qui avoit avec cela l'honneur d'être gendre & proche parent du roi de Perse.

Difficultés, travaux, dangers, rien ne le détourna de l'empressement qu'il avoit de se mettre en crédit auprès de ce Seigneur, pour en faire un puissant appui aux Athéniens; mais, voici la conjoncture la plus favorable qu'il pût espérer. Les Lacédémoniens, enflés de la victoire qu'ils venoient de remporter sur les Athéniens, ayant rompu le traité qu'ils avoient fait avec le roi Artaxerxe, envoyerent une armée en Asie, sous le commandement d'Agésilaüs, à la sollicitation de Tissaphernes, qui, après avoir été fort avant dans les bonnes graces de son maître, s'étoit révolté contre lui, & avoit fait une ligue avec les Lacédémoniens. Quoique Pharnababaze eût le titre de Général des troupes que les Perses opposerent à Agésilaüs, on peut dire que le commandement étoit en effet entre les mains de Conon, qui disposoit de tout avec une autorité absolue. Il donna de grandes inquiétudes à Agésilaüs, qui étoit

pourtant le plus grand capitaine de la Grece; il rompit ses mesures, & le traversa dans la plûpart de ses desseins. Il est même certain que sans la valeur & l'expérience de Conon, Agésilaüs auroit enlevé au roi de Perse toutes les provinces de l'Asie jusqu'au mont Taurus. La guerre, que les Béotiens & les Athéniens venoient de déclarer aux Lacédémoniens, ayant obligé ceux-ci de rappeller Agésilaüs, Conon ne quitta point les généraux Persans, & continua de leur rendre de grands services.

Conon, chargé par Pharnabaze de la commission d'aller informer le Roi des intelligences que Tissaphernes entretenoit avec les ennemis, étant arrivé à la cour de Perse, se présente selon la coûtume du païs, au Chiliarque ou capitaine des gardes, nommé Tithraustes, qui occupoit le premier rang de l'Empire; & comme l'on ne pouvoit être admis à l'honneur de voir le Roi, que par l'entremise de ce grand officier, il lui fait demander audience.

Tithraustes se prêta volontiers à tout ce que souhaitoit Conon; mais, il lui représenta qu'il falloit, avant tout se déterminer sur l'un de ces deux partis, ou de se présenter lui-même devant le Roi, ou de lui faire rendre par écrit la commission dont il étoit chargé. *Si vous paroissez devant le Prince,* ajoûta-t-il, *il faut vous résoudre à vous prosterner aux pieds de son trône, & personne n'est dispensé de ce devoir. Si vous avez quelque répugnance à le faire, vous pouvez me communiquer vos pouvoirs par écrit; je traiterai pour vous avec le Roi, & je vous ferai obtenir ce que vous demandez.*

Ce n'est pas Seigneur, répondit Conon, *que je sente aucune répugnance à rendre au Roi les plus grands respects qui soient dûs à sa Majesté; je craindrois seulement qu'ayant l'honneur d'être membre d'une république, qui est accoûtumée à donner la loi aux autres peuples, je ne fisse une chose dont le déshonneur pût réjaillir sur elle, en violant ses coûtumes pour m'assujettir à celles des étrangers.* Là-dessus Conon prit le parti que cet officier lui avoit indiqué, qui étoit de lui donner par écrit ce qu'il avoit à communiquer au Roi.

Le témoignage d'un homme d'un aussi grand poids que l'étoit Conon, fit une si vive impression sur l'esprit du Roi, que dès ce moment il déclara Tissaphernes rebelle, donna ordre de tirer vengeance des Lacédémoniens comme infracteurs de la paix; & pour fournir aux frais de cette guerre, il chargea Conon de choisir lui-même celui qu'il jugeroit le plus capable d'administrer les deniers destinés pour cette entreprise. Conon s'excusa de cette commission dont le Prince vouloit l'honorer, & lui représenta que sa Majesté, devant être mieux informée que personne du mérite de ses sujets, feroit mieux ce choix qu'un étranger, qui n'étoit point au fait des affaires du royaume; que cependant, s'il avoit un conseil à lui donner, il prenoit la liberté de lui dire que personne ne lui paroissoit plus digne de cet emploi que Phar-

nabaze. Le Roi, l'ayant comblé de présens, l'envoya sur les côtes, avec ordre d'obliger les Cypriens, les Phéniciens, & les autres états maritimes qui lui étoient soumis, à fournir un certain nombre de galères, & le chargea en même tems de veiller lui même à l'armement d'une flotte qui pût tenir la mer l'été suivant. Il lui associa en même tems Pharnabaze, comme il l'avoit souhaité.

Les Lacédémoniens informés de tout cela, & se voyant menacés d'une guerre dont les suites leur parurent plus à redouter, que s'ils n'avoient eu affaire qu'à des généraux Persans, songerent tout de bon à se mettre en état de la soûtenir. Ils alloient avoir en tête un Général, homme de conseil & d'exécution, qui, étant appuyé de toutes les forces du roi de Perse, ne manqueroit pas de chercher l'occasion de combattre, & qui avoit d'ailleurs une grande supériorité sur eux, pour le nombre des troupes, & pour l'expérience dans la guerre. Tout cela les détermina à armer puissamment sur mer. Leur flotte, ayant mis à la voile, sous le commandement de Pisandre, fut attaquée à la hauteur de Cnide par Conon, & fut si maltraitée, que la plûpart de leurs vaisseaux furent pris ou coulés à fond.

La liberté d'Athènes, & de toute la Grece, qui fut affranchie en ce jour de la domination des Lacédémoniens, fut le fruit de cette importante victoire.

Conon obtint de Pharnabaze, avec une partie des vaisseaux pris à la journée de Cnide, des sommes fort considérables, pour travailler au rétablissement d'Athènes. Il y revint victorieux, & couvert de gloire, & y fut reçu avec un applaudissement général. Le triste spectacle d'une ville, autrefois si florissante, & alors réduite à un état déplorable, lui causa plus de douleur, qu'il ne ressentit de joie de revoir sa chere patrie après tant d'années. Il ne perdit point de tems, & commença aussi-tôt l'ouvrage, y employant, outre les maçons & les ouvriers ordinaires, les soldats, les matelots, les citoyens, les alliés, en un mot tous ceux qui étoient bien intentionnés pour Athènes.

Il releva donc en peu de tems les murs de cette ville, la rétablit dans son ancien état, & la rendit plus formidable que jamais à ses ennemis. Après avoir offert aux Dieux une véritable hécatombe, c'est-à-dire, un sacrifice de cent bœufs, en action de graces pour l'heureux rétablissement d'Athènes, il fit un festin à toute la ville, & tous les citoyens généralement y furent invités.

La prospérité fit sur l'esprit de Conon, ce qu'elle a accoûtumé de faire sur celui de la plûpart des hommes; elle le rendit moins prudent & moins circonspect que n'avoit fait l'adversité. Devenu plus hardi & plus entreprenant depuis l'avantage qu'il avoit remporté sur la flotte Péloponnésienne, il ne songea plus qu'à venger les injures de sa patrie. Quoique ses projets fussent au-dessus de

de ses forces, ils n'en furent pas moins justes & moins louables, puisque toutes ses vues alloient à agrandir plutôt la puissance de sa nation, qu'à augmenter celle du roi de Perse. En effet, voyant que le gain de la bataille de Cnide lui avoit fait une réputation extraordinaire, non seulement dans les païs étrangers, mais encore dans tous les états de la Grece, il travailla secrétement à trouver des moyens sûrs de faire rentrer les Athéniens dans la possession d'Ionie & d'Éolie. Mais, ses desseins n'avoient pas été conduits avec tout le secret que demandoit une négociation si délicate. [Xénophon, dans son quatrième livre des actions des Grecs, rapporte ce fait bien différemment.] Téribaze, gouverneur de la ville de Sardes, l'attira adroitement dans sa place, sous le prétexte de le charger d'une commission importante auprès du Roi.

Conon, ne s'étant point douté du piege qu'on lui tendoit, vint se mettre entre les mains de ce gouverneur Persan, qui s'assura aussitôt de lui, & le retint quelque tems en prison. D'autres Historiens rapportent qu'il fut mené tout droit à la cour de Perse, où on le fit mourir. Dinon, qui est celui dont le témoignage paroît le plus certain sur les affaires de Perse, écrit que Conon trouva le moyen de s'échapper; mais, il n'ose assure si Téribaze favorisa son évasion, ou si elle se fit à son insçu & sans qu'il y eût aucune part.

A dire vrai, on ne sçait point ce que Conon devint depuis, l'histoire Grecque n'en faisant plus aucune mention. On trouve seulement dans les Attiques de Pausanias, que son tombeau étoit placé avec beaucoup d'autres, dans le chemin qui conduisoit d'Athènes à ce jardin célebre qu'on appelloit l'Académie. Mais étoit-il revenu lui-même, ou avoit-on rapporté son corps, ou enfin n'étoit-ce qu'un tombeau vuide, un monument à sa gloire?

Les services que Conon avoit rendus à sa patrie, lui avoient mérité l'immunité des charges publiques, aussi-bien qu'à ses enfans. Nous ne connoissons que Timothée, qui ne se rendit pas moins illustre que son pere.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*a*) capitaine Mégaréen, & l'un de ceux qui seconderent bien Lysandre à la bataille d'Ægos-Potamos.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*b*) fils de Timothée, vivoit sur la fin du quatrième siecle avant l'Ére Chrétienne. Diodore de Sicile le met au nombre des députés que les Athéniens envoyerent à Nicanor, pour se plaindre à lui-même d'un acte d'hostilité qu'il venoit de faire, en faisant environner tout-à-coup l'enceinte du Pirée.

Il y a beaucoup d'apparence que Conon étoit un petit-fils, ou

(*a*) Pauf. p. 626.

(*b*) Diod. Sicul. p. 662.

arrière - petit fils du célebre Conon.

CONON, *Conon*, (*a*) Κόνων, fameux astronome, de l'isle de Samos. Il vivoit environ trois cens ans avant Jesus-Christ, sous les Ptolémées, Philadelphe & Evergete. Il fit plusieurs observations sur les éclipses de soleil & de lune. Il poussa la flatterie jusqu'à faire de la chevelure de Bérénice une constellation, sous le nom de *Coma Berenices*; dont Callimaque a fait un poëme, duquel nous avons la traduction par Catulle. Conon étoit contemporain d'Archimède, qui parle de lui dans sa préface *de Sphæra & Cylindro*; mais, il étoit mort quand Archimède écrivoit le second livre. Properce parle aussi de lui, ainsi que Virgile.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*b*) Auteur, qui vivoit du tems d'Archélaüs Philopator, dernier roi de Cappadoce. Il avoit dédié à ce Prince un ouvrage de sa composition, contenant une cinquantaine d'aventures ou histoires tirées des anciens Écrivains. Phocius nous a conservé un extrait de cet ouvrage, à la fin duquel il ajoûte: » Tels sont les cinquante récits » de Conon. Sa diction est pure, » élégante, & dans le goût Atti» que; sa composition fleurie & » agréable, à quelques phrases » près, qui ont je ne sçais quoi » d'entortillé, & qui s'éloignent » de la façon ordinaire d'écri» re. «

Au reste, il ne faut pas confondre ce Conon avec celui dont il est parlé dans l'article précédent; mais, on ignore s'il est différent d'un Conon qui avoit écrit de l'Italie, & qui se trouve cité par Servius sur le septième livre de l'Énéïde. Quoi qu'il en soit, il seroit à souhaiter que celui dont Phocius nous a conservé l'Ouvrage, eût cité les Auteurs d'où il avoit tiré ce qu'il rapporte; mais, le soin de citer ses garans n'étoit pas ordinaire aux Écrivains de l'Antiquité; cette exactitude est toute à la gloire des Modernes.

CONON, *Conon*, Κόνων, s'acquit beaucoup de réputation dans les armées de l'empereur Justinien, où il commenda en 504. Il défendit Naples & Rome contre Totila, roi des Goths.

CONON, *Conon*, Κόνων; petit mercier qui portoit ses marchandises dans les villages sur un âne; il parvint à l'Empire de Constantinople, & fut nommé Léon l'Isaurien, parce qu'il étoit d'Isaurie, province de l'Asie mineure, vis-à-vis de l'isle de Chypre.

Un frere de l'empereur Zénon, grand usurpateur des biens publics, fut aussi nommé Conon.

CONONE, *Conone*, (*c*) espece de coupe à boire en usage chez

(*a*) Virg. Eglog. 3. v. 40. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 13.

(*b*) Joseph. Contra Apion. p. 1051. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 365. Tom. XIV. pag. 180. *& suiv.*

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

les Anciens. Il ne nous en reste autre chose que le nom.

CONOPION, *Conopion*, (a) Κωνωπίων, étoit un homme accoûtumé aux fonctions funébres. Comme pas un des amis de Phocion n'osoit après sa mort toucher à son corps, cet homme le prit pour quelques pieces d'argent qu'on lui donna, le porta au de-là des terres d'Éleusis; & ayant pris du feu sur celles de Mégare, il lui dressa un bûcher & le brûla.

CONOSUS, *Conosus*, l'un des noms du fleuve Strymon.

CONQUE, *Concha*, mesure de liquides. Elle tenoit la moitié du Ciathus, ou deux Mistra, ou pesoit cinq drachmes & un scrupule, & vingt grains d'huile.

C'étoit encore un vase à boire, & à mettre des feves apprêtées avec de l'huile sans être écossées, nourriture des pauvres. Dans les Églises, la Conque en étoit la partie où le maître autel étoit placé.

CONQUISITEURS, *Conquisitores*, gens à Rome, qu'on envoyoit pour rassembler les soldats qui se cachoient, ou que les parens retenoient. On employoit quelquefois à cette fonction des Sénateurs ou des députés, *legati*, ou quelquefois des Triumvirs, mais toujours des hommes sans reproches & nés libres.

CONSA, *Consa*, Κώνσα, (b) nom d'une ville, selon le texte Grec de Plutarque, dans la vie de T. Quintius Flaminius. Le Traducteur Latin lit Cossa; & c'est aussi la leçon qu'a suivie M. Dacier dans sa traduction Françoise. Cette leçon nous paroît exacte. *Voyez* Cosse.

CONSANGUINITÉ, *Consanguinitas*, *Cognatio*. C'est la parenté & la liaison qui est entre plusieurs personnes sorties d'un même sang.

Chez les Romains, le lien de Consanguinité avoit lieu suivant la loi des douze tables, entre tous les descendans d'un même pere, soit mâles ou femelles.

Dans la suite, par la loi Voconia, les femmes furent exclues des privileges de l'agnation, & conséquemment de succéder avec les mâles, à moins qu'elles ne fussent dans le degré de Consanguinité, c'est-à-dire, excepté la sœur de celui qui étoit mort *ab intestat*. Justinien rétablit les femmes dans les droits de l'agnation.

Mais, le droit de Consanguinité n'étoit pas précisément la même chose que le droit d'agnation en général; c'étoit seulement une des especes d'agnation; car, il y avoit deux sortes d'agnats ou parens du côté paternel; les uns naturels, les autres adoptifs; & pour pouvoir qualifier les agnats de Consanguins, il falloit qu'ils fussent freres naturels & non adoptifs; qu'ils fussent procréés d'un même pere; il importoit peu qu'ils fussent de la même mere ou non.

CONSCRITS [Peres], *Patres Conscripti*. C'étoient parmi les Romains, les Sénateurs ajoûtés à l'ancien Sénat. Romulus avoit

(a) Plut. T. I. p. 759.

(b) Plut. T. I. p. 369.

d'abord établi cent Sénateurs, & en ajoûta ensuite cent autres. Ceux-ci & leurs descendans furent appellés Patriciens *Majorum gentium.* Ceux qui furent tirés dans la suite du corps des Plébéiens par Tarquin l'ancien, furent appellés Patriciens *Minorum gentium*, ainsi que Tite-Live le remarque. Mais, ceux qui furent admis dans le Sénat par Lucius Junius Brutus, & P. Valérius Publicola, qui furent les premiers Consuls, après que les Rois eurent été chassés de Rome, furent appellés Peres Conscripts, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs Auteurs. On donnoit encore ce nom à ceux que l'on tiroit de l'ordre des chevaliers pour les placer dans le Sénat. Le nom & la dignité des Patriciens sont demeurés affectés aux familles Patriciennes jusqu'au tems de l'empereur Constantin, qui, aussi bien que ses successeurs, l'accorda à ceux qu'il en jugeoit dignes.

CONSÉCRATION, (*a*) terme qui signifie en général l'action de destiner, d'offrir quelque chose au culte & au service du Seigneur.

Dieu, dans l'ancienne loi, avoit ordonné que tous les premiers nés, tant des hommes, que des animaux, lui fussent consacrés. Il avoit aussi consacré spécialement à son culte toute la race d'Abraham, par Isaac & par Jacob. Enfin, il avoit destiné encore plus particulièrement à son service la tribu de Levi & la race d'Aaron. Outre ces Consécrations, que le Seigneur avoit faites par son autorité souveraine & absolue, il y en avoit d'autres qui dépendoient de la bonne volonté des hommes, qui se consacroient eux-mêmes, ou qui consacroient les choses qui leur appartenoient, ou qui étoient dans leur dépendance, au service du Seigneur, pour toujours ou pour un tems seulement.

Josué dévoua ou consacra les Gabaonites au service du tabernacle. David & Salomon dévouerent de même les Nathinéens, qui étoient des restes des Chananéens, au service du temple; & cela pour toujours, tant pour eux que pour leurs descendans. Anne, mere de Samuël, offrit son fils au Seigneur, pour servir dans son tabernacle tous les jours de sa vie. L'Ange, qui promit un fils à Zacharie, lui ordonna de la part du Seigneur, de le consacrer à Dieu, & de lui faire observer les loix du Nazaréat tout le tems qu'il vivroit. Les simples Nazaréens étoient aussi consacrés au Seigneur, mais seulement pour un certain tems.

Les Hébreux vouoient quelquefois leur bétail, ou leurs champs au Seigneur, & dès-lors ils n'étoient plus en leur pouvoir. Il falloit qu'ils les rachetassent, s'ils vouloient en jouir de nouveau. David & les Rois ses successeurs ont souvent voué & consacré au

(*a*) Exod. c. 13. v. 2, 12, 15. c. 19. v. 6. c. 34. v. 19. Levit. c. 27. v. 28, 29. Numer. c. 1. v. 49. *& seq.* c. 3. v. 6. *& seq.* Deuter. c. 10. v. 8, 9. Josu. c. 9. v. 27. Reg. L. I. c. 1. v. 11. Paral. L. I. c. 18. v. 11. L. II. c. 23. v. 9. Æsdr. L. I. c. 8. v. 20. Petr. Epist. I. c. 2. v. 9.

Seigneur, des armes & des dépouilles prises sur les ennemis. Quant aux Consécrations ou dévouemens que l'on faisoit quelquefois des ennemis, de leurs villes, ou de leur païs, à une perte entière, on peut consulter l'article d'Anathême.

Dans le nouveau Testament, nous voyons à proportion les mêmes sortes de Consécrations que dans l'ancien. Tous les fideles sont consacrés au Seigneur; ils sont sa race sainte & son peuple choisi. Les Évêques & les autres ministres sacrés lui sont dévoués d'une manière plus spéciale que le commun des Chrétiens; & ceux, qui se consacrent au Seigneur par des vœux solemnels & par l'exercice de la vie religieuse, répondent à peu près aux Nazaréens perpétuels de la loi de Moïse. Les temples, les cimetières, les maisons de piété, les monastères, les vases sacrés, & tout ce qui appartient au culte du Seigneur, sont aussi des choses consacrées, qui méritent plus ou moins de respect, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport au sacrifice non sanglant du corps & du sang de Jesus-Christ, qui s'offre sur nos autels, qui est le Saint des Saints, & qui répand la sanctification sur tout ce qui en approche.

CONSÉCRATION, *Consecratio*, (*a*) est sur les médailles la même chose qu'Apothéose. C'est l'Apothéose d'un Empereur après sa mort, sa translation, sa réception dans le ciel parmi les Dieux.

Les Consécrations sont ordinairement exprimées sur les médailles de la manière suivante. D'un côté est la tête de l'empereur couronnée de laurier, & souvent voilée, & dans l'inscription on lui donne le titre de *divus*. Au revers il y a un temple ou un autel, ou un bûcher, ou un aigle sur un globe qui prend son essor pour s'élever au ciel; quelquefois l'aigle est sur un autel ou sur un cippe. Dans d'autres médailles, l'empereur paroît dans les airs porté sur un aigle qui l'enleve au ciel, & pour inscription, toujours *Consecratio*.

Ce sont là les types les plus ordinaires. Antonin Pie a cependant quelquefois au revers de ses Consécrations, la colonne Antonine. Au lieu d'un aigle, les impératrices ont un pan.

Pour les honneurs rendus aux Empereurs après la mort, qui consistent à les mettre au nombre des Dieux, ils sont expliqués par les mots *Consecratio*, *pater*, *divus*, & *Deus*.

Quelquefois on met autour des temples & des autels *memoria felix*, ou *memoriæ æternæ*, quelquefois aux Princesses, *æternitas*, ou *syderibus recepta*; & du côté de la tête, *diva*, ou θεα.

Nous voyons dans plusieurs Auteurs anciens, les cérémonies qu'on pratiquoit à la Consécration des Empereurs ou des Princes.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 151. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 310, 311.

On peut s'en former une idée dans Tacite, en lisant tout ce que dit cet Historien, au sujet de la mort de Germanicus, des honneurs qu'on lui avoit refusés, & des murmures du peuple à cette occasion. On plaçoit l'image du Prince sur un lit; on chantoit des vers en son honneur; on faisoit son éloge funébre; on le pleuroit, enfin on contrefaisoit au moins la douleur. C'est ce que Tacite exprime par ces mots: *Præpositam toto effigiem, & laudationem, & lacrymas, & doloris imitamenta.* C'est ainsi que les Romains consacroient après la mort dans le ciel le nom des Princes, qui souvent avoient le plus mal gouverné la terre. Il y a apparence que c'étoit une vaine cérémonie, dont le peuple même n'étoit point la dupe; du moins, il est certain que les grands ne l'étoient pas, & quelquefois ceux qui en devoient être l'objet, s'en mocquoient hautement. Vespasien, devenant vieux & infirme, plaisantoit d'avance sur son Apothéose future, & disoit à ses courtisans: *Il me semble que je commence à devenir Dieu.* C'est ainsi qu'on doit traiter la superstition du peuple. Il est vrai que ce n'est pas le moyen de le corriger, du moins d'abord; mais, la lumière se répand peu à peu, & la vérité chasse le mensonge.

La Consécration ou Apothéose du Prince, lui valoit l'épithète de *divus* qui équivaut à celle de Dieu. C'est ainsi que l'on trouve *divus Augustus, divus Vespasianus*, &c. Mais, comme la Consécration étoit une pure cérémonie, l'épithète *divus* n'étoit aussi apparemment qu'une épithète d'honneur, une espèce de titre qu'on accordoit au mort, & qui n'engageoit les vivans à rien; & s'il étoit permis de parler ainsi, il est fort vraisemblable que les Romains aimoient mieux *divus Nero*, c'est-à-dire, Néron mort, que *vivus Nero*. Ce qu'il y a de singulier, & ce qui prouve que le mot *divus* étoit une pure épithète de cérémonie, c'est que, même après que les Empereurs eurent embrassé le Christianisme, ils conserverent encore ce titre assez long-tems.

CONSEILLER, *Consiliarius*, (*a*) celui qui est établi pour donner son conseil sur quelque matière.

L'origine des Conseillers proprement dits, qui assistent le principal Juge de leurs conseils, est fort ancienne; elle remonte jusqu'au tems des Hébreux. Dieu, ayant établi Moïse pour conducteur & Juge de son peuple, lui ordonna de se choisir un Conseil, qui seroit composé de soixante-dix des anciens & maîtres du peuple, & de les amener à l'entrée du Tabernacle de l'alliance, où ils demeureroient avec lui. Moïse ayant exécuté cet ordre divin, le Seigneur, dit l'Écriture, descendit dans la nuée, parla à Moïse, prit de l'esprit qui étoit en lui, & le donna à ces soixante-dix hommes. Ainsi, les premiers Conseillers furent d'institution divine, de mê-

(*a*) Numer. c. 11. v. 16, 17.

me que les Juges, & reçurent de Dieu la grace du même eſprit dont Moïſe étoit rempli. On les nomma *Zekenim*, c'eſt-à-dire, Juges du peuple, *Seniores*; d'où l'on a fait enſuite le titre de *Senatores*, pour marquer que la ſageſſe & l'expérience qui ſe trouvent dans un âge avancé, eſt néceſſaire aux Juges & à ceux qui les aſſiſtent de leurs conſeils.

Moïſe & ceux qui ſuccéderent dans la fonction de Juges, eurent toujours de même des Conſeillers; & ce conſeil ſuprême qui fut dans la ſuite nommé Sanhedrin, a ſubſiſté dans Jéruſalem tant que l'état des Juifs a ſubſiſté.

Les autres villes des Juifs avoient auſſi deux ſortes de Conſeillers, les uns prépoſés pour l'adminiſtration des affaires communes; les autres, qui étoient au nombre de ſept dans chaque ville, rendoient la juſtice en première inſtance, & l'appel de leurs jugemens étoit porté au Sanhedrin. Ils étoient élus par le peuple, qui prenoit ordinairement ceux qui étoient diſtingués par leur ſageſſe & leur probité; on y ajoûta dans la ſuite deux Lévites, parce que ceux de cette tribu étoient les plus verſés dans l'étude des loix. C'eſt peut-être à l'imitation de cet ancien uſage, qu'eſt venu longtems après celui d'admettre un certain nombre de Conſeillers-clercs dans les ſieges Royaux.

Il y eut auſſi toujours des Conſeillers chez les Grecs, pour rendre la juſtice; le nom qu'on leur donnoit du tems des Rois, ſignifioit amis du Roi; & en effet, ils rendoient la juſtice avec lui; & quand il étoit abſent, l'un deux préſidoit à ſa place.

Sous les Archontes, les Conſeillers prirent un nom équivalent à celui d'aſſeſſeurs.

Du tems des républiques de la Grece, les Athéniens avoient deux tribunaux ſupérieurs; l'un s'appelloit le Sénat des cinq cent, qui étoit pour le gouvernement civil & la manutention des loix. L'autre étoit ce fameux aréopage, où préſidoit un des Archontes, & qui étoit compoſé de trois cens Conſeillers, qu'on appelloit Aréopagites. Ils connoiſſoient de la police, des matières criminelles, & de quelques autres affaires privilégiées. Il y avoit encore alors dans la Grece huit autres Tribunaux compoſés chacun d'un préſident & de pluſieurs Conſeillers, dont le nombre étoit de deux juſqu'à cinquante. Ceux-ci étoient ſimplement nommés aſſeſſeurs; ils devoient être âgés de trente ans, gens de bien & ſans aucun reproche, d'une famille notable de citoyens. On n'y admettoit point ceux qui étoient comptables au tréſor public; & avant que de les recevoir, ils étoient examinés ſur leur conduite paſſée devant le Sénat des cinq cent. Le premier Magiſtrat ou Préſident interrogeoit les parties & les témoins. Le procès étant ainſi inſtruit, le juge le donnoit à ſes aſſeſſeurs pour examiner, & enſuite ils lui donnoient conſeil pour le jugement.

Il y eut pareillement des Conſeillers chez les Romains, dès le

tems de leur établissement. Romulus se forma un conseil de plusieurs nobles citoyens, dont il prenoit l'avis dans les affaires qu'il avoit à décider. Il les nomma Sénateurs. C'est de ces premiers Conseillers ou Sénateurs, que toutes les autres familles Patriciennes tiroient leur orgine & leur noblesse.

Les Rois, successeurs de Romulus, & après eux les Consuls, rendirent de même la justice avec leurs Conseillers ou Sénateurs; le peuple connoissoit cependant de certaines affaires, & alors chacun opinoit ou bien l'assemblée établissoit un conseil pour juger l'affaire.

Les Consuls, se trouvant assez occupés du gouvernement de l'état, établirent le Préteur pour rendre la justice en leur place. On ne lui donna point de Conseillers; mais, il choisissoit lui-même, pour chaque affaire, des Juges qui faisoient près de lui la fonction de Conseillers. Il ne les prenoit d'abord que parmi les Sénateurs ou les Chevaliers; ensuite, il y admit aussi des Plébéïens.

Le Préteur forma encore une autre classe de Conseillers, qu'il tira d'entre ceux qui s'appliquoient à l'étude des loix, & qui prennoient le titre de Jurisconsultes, parce qu'on les consultoit souvent sur les procès qui étoient à juger. Il en prit cinq des plus habiles dans chacune des trente-cinq Tribus; ce qui faisoit en tout cent soixante-quinze. On les appella cependant par abréviation les Centumvirs. Lorsque le Préteur avoit à décider quelque question de droit, il prenoit des Juges ou Conseillers parmi les Centumvirs; au lieu que pour les questions de fait, il prenoit des Juges dans les trois ordres de citoyens indifféremment.

Les Proconsuls, Préteurs ou Présidens, qui étoient les Gouverneurs & Magistrats des Provinces, avoient aussi la liberté de choisir eux-mêmes leurs Assesseurs ou Conseillers. Ils en prenoient à Rome ou dans les provinces; mais, si c'étoit dans leur gouvernement, ces Assesseurs devoient être changés au bout de quatre mois, & il falloit ensuite qu'ils en fissent venir d'ailleurs. Les uns & les autres devoient être choisis parmi ceux qui avoient étudié les loix; ils assistoient le Magistrat de leurs conseils dans les jugemens, & le représentoient en son absence. C'est pourquoi, on les qualifioit *Consiliarii & Comites Magistratuum*. Le Magistrat leur renvoyoit l'instruction & l'examen des procès; mais, il étoit obligé de juger lui-même, ce qu'il faisoit sur le rapport & l'avis de ses Conseillers.

On voit par ce qui vient d'être dit, que chez les Romains les simples Conseillers ou Assesseurs des Magistrats n'étoient point eux-mêmes considérés comme Magistrats; ce n'étoit que des Assesseurs, que le Magistrat appelloit pour l'aider de leurs conseils, & qui par eux-mêmes n'avoient aucun caractère d'officiers publics.

CONSENTES [les Dieux],

Dii Consentes. (*a*) Les Dieux Consentes étoient chez les Romains, certains Dieux du premier ordre. Leur nom étoit pris de l'ancien verbe *Conso*, qui signifioit Conseiller ou Consulter ; d'où étoit aussi venu le nom du Dieu Consus. D'autres les appelloient *Consentes* pour *Consentientes*, parce qu'ils avoient droit de donner leur consentement aux délibérations célestes.

Ces divinités étoient au nombre de douze, six Dieux & six Déesses; & leurs douze statues enrichies d'or étoient élevées dans la grande place de Rome, suivant le témoignage de Varron. Les six Dieux étoient Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Mercure & Vulcain. Les six Déesses étoient Junon, Minerve, Vénus, Diane, Cérès & Vesta. Chacune de ces divinités présidoit à un mois de l'année; sçavoir, Minerve au mois de Mars, Vénus au mois d'Avril, Apollon au mois de Mai, Mercure au mois de Juin, Jupiter au mois de Juillet, Cérès au mois de d'Août, Vulcain au mois de Septembre, Mars au mois d'Octobre, Diane au mois de Novembre, Vesta au mois de Décembre, Junon au mois de Janvier, & Neptune au mois de Février. Le poëte Manilius, dans le second livre de ses Astronomiques, donne à chacune des constellations du Zodiaque, la divinité qui préside à son mois, pour avoir le soin de régler ses mouvemens, & de nous dispenser ses influences; sçavoir, Minerve au Bélier, Vénus au Taureau, Apollon aux Gémaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cerès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Vesta au Capricorne, Junon au Verseau, Neptune aux Poissons.

Il y avoit encore douze divinités, que les Anciens reconnoissoient pour celles qui avoient le soin particulier des choses nécessaires à une vie tranquille & heureuse. Jupiter & la Terre étoient révérés comme les protecteurs de tout ce qui étoit à notre usage; le Soleil & la Lune, comme les modérateurs des tems; Cérès & Bacchus comme les dispensateurs du boire & du manger; Bacchus & Flore comme les conservateurs des fruits; Minerve & Mercure comme les protecteurs des beaux arts qui perfectionnent l'esprit, & du négoce qui entretient & augmente les richesses; & enfin, Vénus & le Succès, comme les auteurs de notre bonheur & de notre joie, par le don d'une féconde lignée, & par l'accomplissement de nos vœux. Les Grecs joignirent à ces douze divinités, Alexandre le Grand, comme le Dieu des conquêtes. Mais, il ne fut pas reconnu par les Romains, qui avoient transporté les douze autres de Grece en Italie, où ils étoient adorés dans un temple commun, qui leur avoit été consacré à Pise.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. Discours prélim. pag. XCVII. *& suiv.*

L'Institution des douze Dieux Consentes venoit d'Égypte ; & le Scholiaste d'Apollonius dit que c'étoient les douze signes du Zodiaque qu'on appelloit θεοῦς βουλαίους. Mais, il est vrai qu'on ne sçait pas fort exactement l'histoire de l'idolâtrie d'Égypte. Hérodote, qui en étoit bien instruit, n'a pas osé en parler clairement ; & tous ceux qui l'ont suivi, ne se sont attachés qu'à des allégories, ou n'ont pu satisfaire leur curiosité & la nôtre, parce que les Égyptiens assujettis premièrement aux Perses, & ensuite aux Ptolémées, ne conserverent pas leur religion en son entier, & y introduisirent beaucoup de choses étrangères.

CONSENTIE, *Consentia*, (*a*) Κωνσεντία, ville d'Italie, située sur le bord du fleuve Crathis, au païs des Bruttiens. Strabon dit qu'elle étoit la capitale de ce peuple. Ce fut en cette ville que l'on apporta une partie du corps d'Alexandre, roi d'Épire, après qu'il eut été divisé par les ennemis, entre les mains desquels il étoit tombé. Une femme prit soin de ramasser les os de ce Prince infortuné, & les renvoya à son armée, qui les fit transporter en Épire. Pline parle des vins de Consentie, qui avoient de la célébrité.

Cette ville s'appelle présentement Cosenza dans la Calabre Citérieure. C'est le siege d'un Archevêque, & l'une des principales villes du royaume de Naples.

CONSENTIE [le territoire de], *Consentinus Ager.* (*b*) Il fut ravagé par les Romains 260 ans avant J. C.

CONSENTIE, *Consentia*; Κωνσεντία. (*c*) Tite-Live met une ville de ce nom dans la Lucanie, & la compte parmi celles qui furent prises par Alexandre, roi d'Épire. Mais, on croit qu'il s'est glissé en cet endroit une faute dans le texte de Tite-Live, & qu'ainsi, au lieu de Consentie, il faut lire Potentie.

CONSENTIES, *Consentia*; fêtes instituées en l'honneur des dieux Consentes, par plusieurs familles ou compagnies, qui, concourant à la solennité de ces fêtes à frais communs, marquoient la vénération particulière qu'elles portoient à ces divinités. Il paroît qu'on ne s'est pas contenté de trouver un seul fondement au nom de ces fêtes, & qu'on a voulu qu'elles s'appellassent Consenties, parce qu'il y avoit société de dieux, & société d'adorateurs.

CONSENTINS, *Consentini*, (*d*) peuples d'entre les Bruttiens. Ils étoient ainsi appellés de leur ville nommée Consentie. Les consentins, durant la seconde guerre Punique, avoient embrassé le parti d'Annibal ; mais, dès l'année suivante, ils rentrerent dans l'amitié des Romains. *Voyez* Consentie.

CONSERVATRICE, *Conservatrix*, surnom qu'on donnoit à Junon, & sous lequel elle est

(*a*) Strab. pag. 256. Tit. Liv. L. VIII. c. 24. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 158, 717.

(*b*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 11.

(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 24.

(*d*) Tit. Liv. L. XXV. c. 1.

désignée dans les médailles par un cerf, parce que de cinq biches aux cornes d'or, & plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivoit un jour dans les plaines de Thessalie, elle n'en prit que quatre, & la cinquième qui fut sauvée par Junon devint le symbole de cette déesse, sous le nom de Junon Conservatrice.

CONSIDIUS [Q.], (a) *Q. Considius*, tribun du peuple, l'an de Rome 278, fut un zèlé partisant de la loi Agraire. De concert avec T. Génucius, il appella en jugement T. Ménénius, & le fit condamner, malgré tous les efforts des Sénateurs. Nos deux accusateurs firent cependant paroître quelque modération dans la peine à laquelle ils conclurent contre lui; car, quoiqu'ils eussent d'abord demandé qu'il fût puni de mort, ils se bornerent à une amende de deux mille pièces de monnoie. Mais, il n'en fut pas quitte à si bon marché; car, le chagrin qu'il en conçut, le jetta dans une langueur dont il mourut quelque tems après.

CONSIDIUS [Q.], *Q. Considius*, (b) Sénateur fort avancé en âge. Un jour que César se plaignoit de ce que la plûpart des Sénateurs s'absentoient des assemblées, Q. Considius lui dit que l'on s'absentoit, parce qu'on craignoit ses armes & ses soldats. *Et pourquoi donc*, reprit César, *la même crainte ne vous a-t-elle pas retenu chez vous? C'est*, repartit Q. Considius avec liberté, *que le peu de vie qui me reste à espérer, ne mérite pas que je le ménage.*

CONSIDIUS [C.] LONGUS, *C. Considius Longus*, (c) officier qui commandoit dans Adrumète ville d'Afrique, lorsque César vint se retrancher devant cette ville. Il tint ferme contre les attaques de l'ennemi. L. Plancus, l'un des lieutenans de César, ayant eu permission de traiter avec C. Considius Longus, pour tâcher de le ramener à la raison, lui dépêcha un prisonnier, qui ne lui eut pas plutôt présenté sa lettre, que Considius Longus lui demanda d'où il venoit; & dès qu'il eut répondu du camp de César, il le fit tuer sur l'heure, s'écriant qu'il ne reconnoissoit point de général dans tout l'empire Romain que Scipion, & lui renvoya sa lettre toute cachetée. César, après avoir demeuré un jour & une nuit devant la ville, comme il vit que Q. Considius Longus ne faisoit point de réponse, & que le reste de ses troupes n'arrivoit point, ne jugea pas à propos de s'arrêter au siege d'Adrumète, qui étoit une place forte & bien munie.

C. Considius Longus, ayant eu nouvelle que César envoyoit des troupes au secours de la ville d'Acille, sous la conduite de C. Messius, tâcha de le prévenir avec huit cohortes, & de surprendre la place. Mais, ayant appris que le secours y étoit entré, il s'en retourna sans rien faire; ce-

(a) Tit. Liv. L. II. c. 52.

(b) Plut. Tom. I. p. 714. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 578.

(c) Cæs. de Bell. Civil. L. II. p. 551. Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 753. & seq. Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 1.

pendant depuis, ayant obtenu de la cavalerie de Labiénus, il y revint mettre le siége. Après plusieurs attaques inutiles, voyant qu'il avançoit peu, & que les assiégés avoient brûlé à diverses fois ses ouvrages, il gâta ou consuma par le feu ses munitions, sur la nouvelle de la défaite de Labiénus, & se retira à Adrumète par les terres de Juba, après avoir laissé à Scipion une partie de ses troupes.

Lorsque ce dernier fut défait, C. Considius Longus étoit dans Tisdre, avec une garnison de Gétuliens & de Gladiateurs, outre la suite ordinaire. Ayant appris la défaite de Scipion & l'approche de Domitius, il désespéra de pouvoir garder la place, & s'enfuit secrétement avec quelques Gétuliens, qui l'égorgerent en chemin, pour avoir l'argent qu'il emportoit avec lui.

Ce C. Considius Longus est celui dont parle Cicéron dans sa harangue pour Q. Ligarius. Il étoit proconsul, selon cet orateur.

CONSIDIUS [P.], *P. Considius*, (*a*) officier qui avoit servi d'abord sous L. Sylla, & ensuite sous. M. Crassus; & comme on le croyoit pour cette raison fort expérimenté dans le métier de la guerre, César, au commencement de son expédition dans les Gaules, lui donna la conduite des coureurs. Mais, P. Considius, ne tarda pas à donner des preuves qu'il n'étoit rien moins qu'un bon guerrier. La frayeur lui troubla tellement la vue à la première occasion, qu'il crut avoir vu ce qu'il n'avoit pas vu certainement, & fit en conséquence un faux rapport, qui nuisit beaucoup aux opérations que l'on s'étoit proposé de faire.

CONSIDIUS NONIANUS, *Considius Nonianus*, (*b*) officier Romain, dont parle Cicéron dans la douzième lettre du seizième livre à ses amis. Il nous apprend qu'on lui avoit donné le gouvernement de la Gaule Cisalpine. Il est surnommé Nonianus, parce qu'il étoit par adoption de la famille Considia, dans la famille Noniana. Comme il n'avoit point été consul, la province de la Gaule Cisalpine fut faite Prétorienne à cause de lui. C'est le même que Cicéron appelle Quintus Considius l'aîné, ou le vieillard, dans la vingt-quatrième lettre du second livre à Atticus.

CONSIDIUS, *Considius*, certain Romain, dont Cicéron fait mention dans la douzième lettre du premier livre à ses amis. Pendant la conjuration de Catilina, la confusion fut si grande, que les plus riches ne pouvoient trouver de quoi payer les intérêts de ce qu'ils devoient, non pas même en vendant du bien à vil prix. Considius, à qui il y a apparence que tout le monde devoit, vu les sommes exhorbitantes qu'il négocioit, touché de cette

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. pag. 20, 21.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XVI. Epist. XII. ad Attic. L. II. Epist. XXIV.

disette générale, déclara publiquement qu'il ne demanderoit à personne, ni intérêt, ni principal, tant que le trouble dureroit, & il en fut remercié par un Sénatus-consulte fait exprès.

CONSIDIUS [L.], *L. Considius*, (*a*) Préteur avec Sextus Saltius. Cicéron nous apprend que ces deux Préteurs furent chargés de conduire une colonie ; & il leur reproche de s'être décorés de ce titre, au lieu de celui de Duumvirs que prenoient toujours ceux qui étoient chargés de la conduite d'une colonie.

CONSIDIUS ÆQUUS, (*b*) *Considius Æquus*, Chevalier Romain, fut condamné par l'autorité de Drusus, & en vertu d'un arrêt du Sénat, l'an de J. C. 21, pour avoir accusé faussement de crime de lèze-majesté le Préteur Magius Cécilianus.

CONSIDIUS PROCULUS, *Considius Proculus*. *Voyez* Proculus.

CONSITOIRE, *Consistorium*, étoit le conseil intime & secret des Empereurs Romains.

Le mot *Consistoire*, qui vient du Latin *Consistere*, signifioit proprement le lieu où s'assembloit ce conseil. Ensuite, on a pris le nom du lieu, où il se tenoit pour le conseil même, & on a appellé de-là *Comites Consistoriani*, ceux qui étoient de ce conseil ; ils étoient décorés du titre de *viri Spectabiles*, qui étoit le second degré dans l'ordre de la noblesse, ceux qui avoient ce titre, étant au-dessus de ceux que l'on qualifioit *Clarissimi*, & précédés seulement par ceux qui avoient le titre d'illustres ou superillustres, qui n'étoit accordé qu'aux premiers officiers de l'Empire. Ces comtes ou conseillers du Consistoire étoient égaux en tout aux proconsuls pour les honneurs & privilèges. Ces mêmes officiers, leurs femmes, enfans, serviteurs & fermiers, jouissoient aussi des mêmes privilèges en plaidant, soit en demandant ou défendant, que l'empereur Zénon avoit accordés aux clarissimes princes de l'école.

CONSISTOIRE DU PALAIS, *Consistorium Palatii*. (*c*) Il est parlé de ce Consistoire dans le livre d'Esther. L'Hébreu l'appelle la maison du royaume.

Il y avoit, selon D. Calmet, trois pièces principales dans l'appartement du roi de Perse. La première étoit le parvis extérieur, *atrium exterius*, où se tenoient les courtisans qui venoient à la cour ; la seconde, la salle, ou le parvis intérieur, *atrium interius*, où il étoit défendu d'entrer sous peine de la vie, à moins que l'on n'y fût appellé ; la troisième étoit le cabinet, ou une espèce de réduit, ou d'alcove, où se voyoit le trône du Roi, nommé *Consistorium Palatii*, ou *Basilica Regis*.

Pour ce qui regarde les différens Consistoires, ou lieux dans lesquels les Hébreux rendoient la justice, nous en parlerons sous le

(*a*) Cicer. Orat. de Lege Agrar. in Rull. c. 91.

(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 37.

(*c*) Esth. c. 4. v. 11. c. 5. v. 1. c. 6. v. 4.

titre de sanhedrin, ou tribunal.

CONSIVA, *Consiva*, (a) épithète donnée à la déesse Ops par Festus. Ses fêtes, qu'on appelloit Opéconsives, se célébroient le 25 d'Août. Ops Consive présidoit à la fertilité des Campagnes.

CONSIVIUS, *Consivius*, (b) l'un des surnoms donnés à Janus. On le surnommoit ainsi *à Conserendo*, c'est-à-dire, à cause de la propagation du genre humain, dont Janus étoit regardé comme l'auteur. La fonction de Janus Consivius consistoit à présider à la conception des hommes qu'il favorisoit à sa manière, dont on ne nous instruit point. L'acte de la génération avoit paru aux anciens de telle importance, qu'ils avoient placé au tour de ceux qui s'en occupoient, un grand nombre de dieux & de déesses, dont les fonctions seroient d'un détail contraire à l'honnêteté.

CONSOMMATION, *Consummatio*, (c) terme Synonyme à accomplissement. C'est en ce sens que Jesus-Christ dit avant que d'expirer : *Tout est consommé, omnia consummata sunt* ; c'est-à-dire, tout est accompli.

Mais, ce terme a encore d'autres acceptions. Il marque souvent les derniers malheurs, comme on peut le voir dans Isaïe, dans Jérémie, dans Ézéchiel, dans Daniël, dans les Pseaumes, &c.

CONSONNANCE, *Consonnantia*, terme de Grammaire; ou, pour parler plus juste, de Rhétorique.

On entend par Consonnance la ressemblance des sons des mots dans la même phrase ou période. Les Consonnances ont de la grace en Latin, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage trop fréquent dans le même discours, & qu'elles se trouvent dans une position convenable en l'un & en l'autre des membres relatifs. Par exemple, *si non præsidio inter pericula, tamen solatio inter adversa.* La Consonnance entre *solatio* & *præsidio*, est également au milieu de l'une & de l'autre incise ; elle y est placée comme un hémistiche ; autrement elle ne seroit pas sensible. Voici un exemple de Consonnance à la fin des incises, *sine invidia culpa plectatur, & sine culpa invidia ponatur.* En voici encore un autre, *nemo potest alteri dare matrimonium, nisi quem penes sit patrimonium.* Cette figure a de la grace, dit Quintilien, *accedit & ex illa figura gratia* ; sur tout quand la Consonnance se fait sentir en des positions égales, *in quibus initia sententiarum & fines consentiunt. Paribus cadant, & eodem desinant modo.*

Les Rhéteurs donnent divers noms à cette figure, selon la différente sorte de Consonnance, & selon la variété de la position des mots. Ils appellent paranomasie la Consonnance qui résulte du jeu des mots par la différence de

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 140.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 27, 28.

(c) Joann. c. 19. v. 28.

quelques lettres ; par exemple , *incœptio eſt amentium, haud amantium.* C'eſt un projet d'inſenſés, & non de perſonnes qui s'aiment & qui ont le ſens commun. *Cùm lectum petis, de letho cogita.* Dans ces occaſions , la Conſonnance eſt appellée paranomaſie de παρὰ, près, proche, & de ὄνομα, nom, c'eſt-à-dire, jeu entre les mots, à cauſe de l'approximation de ſons. Il y a encore *ſimiliter deſinens, ſimiliter cadens.* Il ſuffit de comprendre ces différentes manières ſous le nom général de Conſonnance.

L'uſage de cette figure demande du goût & de la fineſſe. La reſſemblance de ſons en des mots trop proches, & dont il y en a plus de deux qui ſe reſſemblent, produit plutôt une cacophonie qu'une Conſonnance ; tel eſt cet exemple :

O fortunatam natam me conſule
Romam !

Cette figure, miſe en œuvre à propos, a de la grace en Latin, ſelon Quintilien ; mais, pourquoi n'a-t-elle pas le même avantage en François ? On pourroit peut-être croire que c'eſt par la même raiſon, que Quintilien dit que les hémiſtiches des vers Latins ſont déplacés dans la proſe. Quand les Latins liſoient la proſe, ils étoient ſurpris d'y trouver des moitiés de vers ou des vers entiers, qui y paroiſſent comme ſuite du diſcours & non comme citation. *Non erat locus his, vitium eſt apud nos ſi quis poëtica vulgaribus miſceat.* C'eſt confondre les différens genres d'écrire ; c'eſt tomber, dit-il, dans le défaut dont parle Horace au commencement de ſa Poëtique : *Humano capiti*, &c. *verſum in oratione fari multo fœdiſſimum eſt.* Comme la rime ou Conſonnance n'entre point dans la ſtructure des vers Latins, cette Conſonnance, loin de les bleſſer, flattoit l'oreille, pourvu qu'il n'y eût point d'affectation, & que l'uſage n'en fût pas trop fréquent ; reproche que l'on fait à ſaint Auguſtin.

Mais, en François, comme la rime entre dans le méchaniſme de nos vers, nous ne voulons la voir que là, & nous ſommes bleſſés, comme les Latins l'étoient, lorſque deux mots de même ſon ſe trouvent l'un auprès de l'autre ; par exemple, *les beaux eſprits pour prix*, &c. *ſi Cicéron*, &c. *mais même*, &c. *que quand*, &c. *juſqu'à quand*, &c. Un de nos bons Auteurs, parlant de la bibliotheque d'Athènes, dit *que dans la ſuite, Sylla la pilla*, ce qui pouvoit être facilement évité en s'exprimant par la voie paſſive. Vaugelas & le P. Bouhours diſent que nous devons éviter en proſe, non ſeulement les rimes, mais encore les Conſonnances, telles que celle qui ſe trouve entre *ſoleil* & *immortel.*

On convient que ce ſont-là des minuties, auxquelles les Lecteurs judicieux ne prennent pas garde. Cependant, il faut avouer que ſi un Écrivain évitoit ces négligences, l'ouvrage ne perderoit rien de ſa valeur intrinſeque.

Nous ajoûterons que les Con-

ſonnances ſont fort autoriſées parmi nous dans les proverbes : *Qui langue a, à Rome va ; à bon chat, bon rat ; quand il fait beau, prends ton manteau ; quand il pleut, prends le ſi tu veux ; il flatte en préſence, il trahit en abſence ; belles paroles & mauvais jeu, trompent les jeunes & les vieux ; qui terre a, guerre a ; amour & ſeigneurie ne veulent point de compagnie.*

CONSONNE, terme de Grammaire. On diviſe les lettres en voyelles & en Conſonnes.

Les voyelles ſont ainſi appellées du mot *vox*, parce qu'elles ſe font entendre par elles-mêmes ; elles forment toutes ſeules un ſon, une voix. Les Conſonnes, au contraire, ne ſont entendues qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle ; & c'eſt de-là que vient le nom de Conſonne, *Conſonnans*, c'eſt-à-dire, qui ſonne avec un autre.

Il n'y a aucun être particulier qui ſoit voyelle, ni aucun qui ſoit Conſonne ; mais, on a obſervé des différences dans les modifications que l'on donne à l'air qui ſort des poumons, lorſqu'on en fait uſage pour former les ſons deſtinés à être les ſignes des penſées. Ce ſont ces différentes conſidérations ou préciſions de notre eſprit, à l'occaſion des modifications de la voix, qui nous ont donné lieu de former les mots de voyelle, de Conſonne, d'articulation, & autres ; ce qui diſtingue les différens points de vue de notre eſprit ſur le méchaniſme de la parole, & nous donne lieu d'en diſcourir avec plus de juſteſſe.

Chaque voyelle exige que les organes de la bouche ſoient dans la ſituation requiſe pour faire prendre à l'air, qui ſort de la trachée-artère, la modification propre à exciter le ſon de telle ou telle voyelle. La ſituation, qui doit faire entendre l'*a*, n'eſt pas la même que celle qui doit exciter le ſon de l'*i* ; ainſi des autres.

Tant que la ſituation des organes ſubſiſte dans le même état, on entend la même voyelle auſſi long-tems que la reſpiration peut fournir d'air. Les poumons ſont à cet égard ce que les ſoufflets ſont à l'orgue. Ainſi, le nombre des voyelles eſt bien plus grand qu'on ne le dit communément.

En effet, tout ſon, qui ne réſulte que d'une ſituation d'organes, ſans exiger aucun battement ni mouvement qui ſurvienne aux parties de la bouche, & qui peut être continué auſſi long-tems que la reſpiration peut fournir d'air ; un tel ſon eſt une voyelle. Ainſi, *a*, *â*, *é*, *è*, *ê*, *i*, *o*, *ô*, *u*, ou *eu*, & le foible *e* muet, & les nazales *an*, *en*, &c. ; tous ces ſons-là ſont autant de voyelles particulières, tant celles qui ne ſont écrites que par un ſeul caractère, telles que *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, que celles qui, faute d'un caractère propre, ſont écrites par pluſieurs lettres, comme *ou*, *eu*, *oient*, &c. Ce n'eſt pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'eſt la ſimplicité du ſon, qui ne dépend que d'une ſituation d'organes, & qui peut être continué ; ainſi, *au*, *eau*, *ou*, *eu*, *ayent*, &c. quoiqu'écrits par plus d'une lettre, n'en

n'en sont pas moins de simples voyelles, nous avons donc la voyelle *&*, & la voyelle *ou*; les Italiens n'ont que l'*ou*, qu'ils écrivent par le simple *u*. Nous avons de plus la voyelle *eu*, *feu*, *lieu*; l'e muet en est la foible, & est aussi une voyelle particulière.

Il n'en est pas de même de la Consonne; elle ne dépend pas, comme la voyelle, d'une situation d'organes, qui puisse être permanente; elle est l'effet d'une action passagère, d'un trémoussement, ou d'un mouvement momentanée [écrivez momentanée par deux *ee*, telle est l'analogie des mots François, qui viennent des mots Latins *eu*, *eus*; c'est ainsi que l'on dit *les champs Élysées*, *les monts Pyrénées*, *le Colisée*, & non *le Colisé*, *le fleuve Alphée*, & non *le fleuve Alphé*, *fluvius Alpheus*.] de quelque organe de la parole, comme de la langue, des levres, &c.; ensorte que si l'on compare avec raison la voyelle au son qui résulte d'un tuyau d'orgue, ou du trou d'une flûte, nous croyons pouvoir comparer la Consonne à l'effet que produit le battant d'une cloche, ou le marteau sur l'enclume. Fournissez de l'air à un tuyau d'une orgue, ou au trou d'une flûte, vous entendrez toujours le même son; au lieu qu'il faut répéter les coups du battant de la cloche, & ceux du marteau de l'enclume, pour avoir encore le son qu'on a entendu la première fois. De même, si vous cessez de répéter le mouvement des levres qui a fait entendre le *be* ou le *pe*; si vous ne redoublez point le trémoussement de la langue qui a produit le *re*, on n'entendra plus ces Consonnes. On n'entend de son, que par les trémoussemens que les parties sonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent; or, l'action des levres, ou les agitations de la langue, donnent à l'air qui sort de la bouche, la modification propre à faire entendre telle ou telle Consonne. Si après une telle modification, l'émission de l'air qui l'a reçue, dure encore, la bouche demeurant nécessairement ouverte, pour donner passage à l'air, & les organes se trouvant dans la situation qui a fait entendre la voyelle, le son de cette voyelle pourra être continué aussi long-tems que l'émission de l'air durera; au lieu que le son de la Consonne n'est plus entendu après l'action de l'organe qui l'a produite.

L'union, ou combinaison avec une voyelle, ne peut se faire que par une même émission de voix; cette union est appellée articulation. Il y a des articulations simples, & d'autres qui sont plus ou moins composées; ce que M. Harduin secrétaire de la société littéraire d'Arras, a extrêmement bien développé dans un mémoire particulier. Cette combinaison se fait d'une manière successive, & elle ne peut être que momentanée. L'oreille distingue l'effet du battement & celui de la situation; elle entend séparément l'un après l'autre; par exemple, dans la syllabe *ba*, l'oreille entend d'abord le *b*, ensuite l'*a*; & l'on garde ce même ordre, quand on écrit les

lettres qui font les ſyllabes, & les ſyllabes qui font les mots.

Enfin, cette union eſt de peu de durée, parce qu'il ne ſeroit pas poſſible que les organes de la parole fuſſent en même tems en deux états, qui ont chacun leur effet propre & différent.

Ce que nous venons d'obſerver à l'égard de la Conſonne qui entre dans la compoſition d'une ſyllabe, arrive auſſi, par la même raiſon, dans les deux voyelles qui font une diphthongue, comme *ui*, dans *lui*, *nuit*, *bruit*, &c. l'*u* eſt entendu le premier, & il n'y a que le ſon de l'*i* qui puiſſe être continué, parce que la ſituation des organes qui forme l'*i*, a ſuccédé ſubitement à celle qui avoit fait entendre l'*u*.

L'articulation, ou combinaiſon d'une Conſonne avec une voyelle, fait une ſyllabe; cependant, une ſeule voyelle fait auſſi fort ſouvent une ſyllabe. La ſyllabe eſt un ſon ſimple ou compoſé, prononcé par une ſeule impulſion de voix; par exemple, *a-joû-té*, *ré-u-ni*, *cré-é*, *cri-a*, *il-y-a*.

Les ſyllabes, qui ſont terminées par des Conſonnes, ſont toujours ſuivies d'un ſon foible, qui eſt regardé comme un *e* muet; C'eſt le nom que l'on donne à l'effet de la dernière ondulation ou du dernier trémouſſement de l'air ſonore; c'eſt le dernier ébranlement, que le nerf auditif reçoit de cet air; je veux dire que cet *e* muet foible n'eſt pas de même nature que *l'e* muet excité à deſſein, tel que l'*e* de la fin des mots *vu-e*, *vi-e*, & tels que ſont tous les *e* de nos rimes féminines. Ainſi, il y a bien de la différence entre le ſon foible que l'on entend à la fin du mot *Michel* & le dernier du mot *Michele*, entre *bel* & *belle*, entre *coq* & *coque*, entre *job* & *robe*; *bal* & *balle*, *cap* & *cape*, *ſiam* & *ame*.

S'il y a dans un mot pluſieurs Conſonnes de ſuite, il faut toujours ſuppoſer entre chaque Conſonne, *e* foible & fort bref; il eſt comme le ſon que l'on diſtingue entre chaque coup de marteau quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent d'auſſi près qu'il eſt poſſible. Ces réflexions font voir que l'*e* muet foible eſt dans toutes les langues.

Recueillons de ce que nous avons dit, que la voyelle eſt le ſon qui réſulte de la ſituation, où les organes de la parole ſe trouvent, dans le tems que l'air de la voix ſort de la trachée-artère; & que la Conſonne eſt l'effet de la modification paſſagère, que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

C'eſt relativement à chacun de ces organes, que dans toutes les langues on diviſe les lettres en certaines claſſes, où elles ſont nommées du nom de l'organe particulier, qui paroît contribuer le plus à leur formation. Ainſi, les unes ſont appellées labiales, d'autres linguales, ou bien palatiales, ou dentales, ou nazales, ou gutturales. Quelques-unes peuvent être compriſes dans deux de ces claſſes, lorſque divers organes concourent à leur formation.

1.° Labiales, *b*, *p*, *f*, *v*, *m*.

2.° Linguales, *d*, *t*, *n*, *l*, *r*.

3.° Palatiales, *g*, *j*, *c fort*, ou *k*, ou *q*; le mouillé fort *ille*, & le mouillé foible *ye*.

4.° Dentales ou ſifflantes, *s* ou *c* doux, tel que *ſe*, *ſi*; *z*, *ch*; c'eſt à cauſe de ce ſifflement, que les Anciens ont appellé ces Conſonnes, ſémivocales, demi-voyelles; au lieu qu'ils appelloient les autres muettes.

5.° Nazales, *m*, *n*, *gn*,

6.° Gutturales; c'eſt le nom que l'on donne à celles qui ſont prononcées avec une aſpiration forte, & par un mouvement de la trachée-artère. Ces aſpirations fortes ſont fréquentes en Orient & au midi. Il y a des lettres gutturales parmi les peuples du nord; ces lettres paroiſſent rudes à ceux qui n'y ſont pas accoûtumés. Nous n'avons de ſon guttural, que le *hé*, qu'on appelle communément *ache aſpirée*. Cette aſpiration eſt l'effet d'un mouvement particulier des parties internes de la trachée-artère; nous ne l'articulons qu'avec les voyelles, *le héros*, *la hauteur*.

Les Grecs prononçoient certaines Conſonnes avec cette aſpiration. Les Eſpagnols aſpirent auſſi leur *j*, leur *g* & leur *x*.

Il y a des Grammairiens qui mettent le *h* au rang des Conſonnes; d'autres, au contraire, ſoutiennent que ce ſigne ne marquant aucun ſon particulier, analogue au ſon des autres Conſonnes, ne doit être conſidéré que comme un ſigne d'aſpiration.

Ils ajoûtent que les Grecs ne l'ont point regardé autrement; qu'ils ne l'ont point mis dans leur alphabet en tant que ſigne d'aſpiration, & que dans l'écriture ordinaire, ils ne le marquent que comme les accens au-deſſus des lettres; & que ſi dans la ſuite il a paſſé dans l'alphabet Latin, & delà dans ceux des langues modernes, cela n'eſt arrivé que par l'indolence des copiſtes, qui ont ſuivi le mouvement des doigts, & écrit de ſuite ce ſigne avec les autres lettres du mot, plutôt que d'interrompre ce mouvement, pour marquer l'aſpiration au-deſſus de la lettre.

Pour nous, nous croyons que puiſque les uns & les autres de ces Grammairiens conviennent de la valeur de ce ſigne, ils doivent ſe permettre réciproquement de l'appeller Conſonne, ou ſigne d'aſpiration, ſelon le point de vue qui les affecte le plus.

Les lettres d'une même claſſe ſe changent facilement l'une pour l'autre; par exemple, le *b* ſe change facilement ou en *p*, ou en *v*, ou en *f*; parce que ces lettres étant produites par les mêmes organes, il ſuffit d'appuyer un peu plus ou un peu moins, pour faire entendre ou l'une ou l'autre.

Le nombre des lettres n'eſt pas le même par tout. Les Hébreux & les Grecs n'avoient point le *lé* mouillé, ni le ſon du *gn*. Les Hébreux avoient le ſon du *che*, *ſchin*; mais, les Grecs ni les Latins ne l'avoient point. La diverſité des climats cauſe des différences dans la prononciation des langues.

Il y a des peuples qui mettent en action certains organes, & même certaines parties des organes, dont les autres ne font point d'usage. Il y a aussi une forme ou manière particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque nation, en chaque province, & même en chaque ville, on s'énonce avec une sorte de modulation particulière, c'est ce qu'on appelle accent national ou accent provincial. On en contracte l'habitude par l'éducation; & quand les esprits animaux ont pris une certaine route, il est bien difficile, malgré l'empire de l'ame, de leur en faire prendre une nouvelle. De-là vient aussi qu'il y a des peuples qui ne sçauroient prononcer certaines lettres; les Chinois ne connoissent ni le *b*, ni le *d*, ni le *r*; en revanche, ils ont des Consonnes particulières que nous n'avons point. Tous leurs mots sont monosyllabes, & commencent par une Consonne & jamais par une voyelle.

Les Allemands ne peuvent pas distinguer le *z* d'avec le *s*; ils prononcent *zele* comme *sel*; ils ont de la peine à prononcer les *l* mouillés, ils disent *file* au lieu de *fille*. Ces *l* mouillés sont aussi fort difficiles à prononcer pour les personnes nées à Paris; elles les changent en des *l* mouillés foibles, & disent *Versayes* au lieu de *Versailles*, &c. Les Flamans ont bien de la peine à prononcer la Consonne *j*. Il y a des peuples en Amérique qui ne peuvent point prononcer les lettres labiales, *b*, *p*, *f*, *m*. La lettre *th* des Anglois, est fort difficile à prononcer pour ceux qui ne sont point nés Anglois. Ces réflexions sont fort utiles pour rendre raison des changemens arrivés à certains mots qui ont passé d'une langue dans une autre.

A l'égard du nombre de nos Consonnes, si l'on ne compte que les sons, & qu'on ne s'arrête point aux caractères de notre alphabet, ni à l'usage souvent déraisonnable que l'on fait de ces caractères, on trouvera que nous avons d'abord dix-huit Consonnes, qui ont un son bien marqué, & auxquelles la qualification de Consonnes n'est point contestée.

Nous devrions donner un caractère propre, déterminé, unique & invariable à chacun de ces sons; ce que les Grecs ont fait exactement, conformément aux lumières naturelles. Est-il en effet raisonnable que le même signe ait des destinations différentes dans le même genre, & que le même objet soit indiqué tantôt par un signe, tantôt par un autre?

Avant que d'entrer dans le compte de nos Consonnes, nous croyons devoir faire une courte observation sur la manière de les nommer.

Il y a plus de cent ans que la Grammaire générale de P. R. proposa une manière d'apprendre à lire facilement dans toutes sortes de langues. Cette manière consiste à nommer les Consonnes par le son propre qu'elles ont dans les syllabes où elles se trouvent, en ajoûtant seulement à ce son propre celui de l'*e* muet, qui est l'effet de l'impulsion de l'air nécessaire pour faire entendre la Con-

ſonne; par exemple, ſi je veux nommer la lettre *B*, que j'ai obſervée dans les mots *Babylone*, *Bibus*, &c. je l'appellerai *be*, comme on le prononce dans la dernière ſyllabe de *tombe*, ou dans la première de *beſoin*.

Ainſi du *d*, que je nommerai *de*, comme on l'entend dans *ronde* ou dans *demande*.

Je ne dirai plus *effe*, je dirai *fe*, comme dans *fera*, *étoffe*; Je ne dirai plus *elle*, je dirai *le*; enfin, je ne dirai ni *emme* ni *enne*, je dirai *me*, comme dans *aime*, & *ne*, comme dans *ſonne* ou dans *bonne*; ainſi des autres.

Cette pratique facilite extrêmement la liaiſon des Conſonnes avec les voyelles pour en faire des ſyllabes, *fe*, *a*, *fa*; *fe*, *re*, *i*, *fri*; enſorte qu'épeller c'eſt lire. Cette méthode a été renouvellée, & eſt même pratiquée de nos jours par pluſieurs habiles maîtres.

Voyons maintenant le nombre de nos Conſonnes. Ce ſont:

Figure.	*Nom.*
B, *b.*	*be.*
{ *C*, *c*, *dur.* / *K*, *Q*, *q.*	*que.*
D, *d.*	*de.*
F, *f.*	*fe.*
G, *g*, *dur.*	*gue.*
J, *j.*	*je.*
L, *l.*	*le.*
M, *m.*	*me.*
N, *n.*	*ne.*
P, *p.*	*pe.*
R, *r.*	*re.*
S, *ſ.*	*ſe*
T, *t.*	*te.*
V, *v.*	*ve.*
Z, *z.*	*ze.*

Comme nous ne cherchons que les ſons propres de chaque lettre de notre langue, déſignés par un ſeul caractère incommunicable à tout autre ſon, nous ne donnons ici au *c* que le ſon fort qu'il a dans les ſyllabes *ca*, *co*, *cu*. Le ſon doux *ce*, *ci*, appartient au *ſ*; & le ſon *ze*, *zi*, appartient à la lettre *z*.

Par la même raiſon, nous ne donnons au caractère *G*, que le ſon qu'il a avant *a*, *o*, *u*. Le ſon foible, *ge*, *gi*, appartient au *j*.

Quant à la lettre *x*, nous ne la mettons point au rang des Conſonnes, parce que cette lettre n'a pas de ſon qui lui ſoit propre. C'eſt une lettre double, que les copiſtes ont miſe en uſage pour abréger. Elle fait quelquefois le ſervice des deux lettres fortes *c s*, & quelquefois celui des deux foibles *g z*.

Voilà donc quinze ſons de Conſonnes déſignées par quinze caractères propres. A ceux-là, on peut en ajoûter encore quatre autres, qui devroient avoir un caractère particulier. Les Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un, comme ils firent à l'*e* long, à l'*o* long, & aux lettres aſpirées. Les quatre ſons dont nous voulons parler ici, ſont le *ch* qu'on nomme *che*, le *gn* qu'on nomme *gne*, le *ll* ou *lle*, qui eſt

un son mouillé fort, & le *y* qu'on nomme *ye* qui est un son mouillé foible.

Comme le caractère de *l* mouillé nous manque, notre orthographe n'est pas uniforme dans la manière de désigner ce son ; tantôt nous l'indiquons par un seul *l*, tantôt par deux *ll*, quelquefois par *lh*. On doit seulement observer que *l* mouillé est presque toujours précédé d'un *i* ; mais que cet *i* n'est pas pour cela la marque caractéristique du *l* mouillé, comme on le voit dans *civil*, *nil*, *exil*, *fil*, *file*, *vil*, *vile*, où le *l* n'est point mouillé, non plus que dans *achille*, *pupille*, *tranquille*, qu'on feroit mieux de n'écrire que par un seul *l*.

Il faut observer qu'en plusieurs mots l'*i* se fait entendre dans la syllabe avant le son mouillé, comme dans *péril*, on entend l'*i* ensuite le son mouillé *pé-ri-l*.

Il y a, au contraire, plusieurs mots où l'*i* est muet ; c'est-à-dire, qu'il n'y est pas entendu séparément du son mouillé ; il est confondu avec ce son, ou plutôt, ou il n'y est point quoiqu'on l'écrive, ou il est bien foible, comme dans *famille*, *cheville*.

Le son mouillé de *l* est aussi marqué dans quelques noms propres par *lh*, comme dans *Milhaud* ville du Rouergue.

Le peuple de Paris change le mouillé fort, en mouillé foible. Il prononce *fi-ye*, au lieu de *fille*, *Versa-yes*, pour *Versailles*. Cette prononciation a donné lieu à quelques Grammairiens modernes, d'observer ce mouillé foible. En effet, il y a bien de la différence entre la prononciation de *ien* dans *mien*, *tien*, &c. & celle de *moy-en*, *pay-en*, *a-yeux*, *a-yant*, *Ba-yone*, *Ma-yance*, *Bla-ye*, ville de Guienne, *fa-yance*, *emplo-yons* à l'indicatif, afin que nous *emplo-i-yons*, que vous *a-i-yez*, que vous *so-i-yez* au subjonctif. La ville de *No-yon*, le duc de *Ma-yene*, le chevalier *Ba-yard*, la *Ca-yene*, *fo-yer*, *bo-yaux*. Ces Grammairiens disent que ce son mouillé est une Consonne.

Mais, il ne s'agit point de disputer sur le nom ; l'essentiel est de bien distinguer & de bien prononcer cette lettre. On peut regarder ce son *ye* dans les exemples ci-dessus, comme un son mixte, qui paroît tenir de la voyelle & de la Consonne, & faire une classe à part.

Ainsi, en ajoûtant le *che* & les deux sons mouillés *gn* & *ll*, aux quinze premières Consonnes ; cela fait dix-huit Consonnes, sans compter le *h* aspiré, ni le mouillé foible ou son mixte *ye*.

Nons allons finir par une division remarquable entre les Consonnes. Depuis M. l'abbé de Dangeau, nos Grammairiens les divisent en foibles & en fortes ; c'est-à-dire, que le même organe, poussé par un mouvement doux, produit une Consonne foible, & que s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé, il fait entendre une Consonne forte. Ainsi, *B* est la foible de *P*, & *P* est la forte de *B*. Voici quelques exemples des Consonnes foibles & des Consonnes

nes fortes, oppoſées les unes aux autres.

Conſonnes foibles.	*Conſonnes fortes*
B.	*P.*
Baigner.	*Peigner.*
Bêcher.	*Pêcher.*
D.	*T.*
Danſer.	*Tanſer.*
Dater.	*Tâter.*
G, gue.	*C, dur. K, ou Q, que.*
Gage.	*Cage.*
Gand.	*Caen.*
J, je.	*Ch, che.*
Japon.	*Chapon.*
Jatte.	*Chatte.*
V, ve.	*F, fe.*
Valoir.	*Falloir.*
Vendre.	*Fendre.*
Z, Ze.	*S, ſe.*
Zele.	*Selle.*
Zone.	*Sonne, de ſonner.*
Ye mouillé foible.	*Ll. mouillé fort.*
Payen.	*Paille.*
Blaye ville.	*Verſailles.*

Par ce détail des Conſonnes foibles & des Conſonnes fortes, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nazales *m*, *n*, & les deux liquides, *l*, *r*, dont le ſon ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible; & ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ces quatre lettres, ſelon l'obſervation que M. Harduin a faite dans un mémoire dont nous avons parlé, c'eſt qu'elles peuvent ſe lier avec chaque eſpèce de Conſonnes, ſoit avec les foibles, ſoit avec les fortes, ſans apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple, *imbibé*, voilà le *m* avant une foible; *impitoyable*, le voilà avant une forte. Nous ne prétendons pas dire que ces quatre Conſonnes ſoient immuables; elles ſe changent ſouvent, ſur tout entr'elles. Nous diſons ſeulement qu'elles peuvent précéder ou ſuivre indifféremment ou une lettre foible ou une lettre forte. C'eſt peut-être par cette raiſon que les Anciens ont donné le nom de liquides à ces quatre Conſonnes *m*, *n*, *i*, *r*.

Au lieu qu'à l'égard des autres, ſi une foible vient à être ſuivie d'une forte, les organes prénant la diſpoſition requiſe pour articuler cette lettre forte, font prendre le ſon fort à la foible qui précede; en ſorte que celle qui doit être prononcée la dernière, change celle qui eſt avant en une lettre de ſon eſpèce, la forte change la foible en forte, & la foible fait que la forte devient foible.

C'eſt ainſi que nous avons vu que le *x* vaut tantôt *c ſ*, qui ſont deux fortes, & tantôt *g z*, qui ſont deux foibles. C'eſt par la même raiſon qu'au prétérit, le *b* de *ſcribo* ſe change en p, à cauſe d'une lettre forte qui doit ſuivre; ainſi, on dit *ſcribo*, *ſcripſi*, *ſcriptum*. M. Harduin eſt entré à ce ſujet dans un détail fort exact par

rapport à la langue Françoiſe ; & il obſerve que, quoique nous écrivions *abſent*, ſi nous voulons y prendre garde, nous trouverons que nous prononçons *apſent*.

CONSORANNES, *Conſoranni*, (*a*) peuples des Gaules, que Pline met au nombre de ceux qui habitoient l'Aquitaine.

Dans la Notice des provinces de la Gaule, la cité des Conſorannes, *Civitas Conſorannorum*, eſt une de celles de la Novempopulanie. Le païs conſerve le nom de Conſerans, quoique l'uſage ſoit de prononcer Couſerans ; & la ville a porté le même nom, ſous lequel elle eſt citée par Grégoire de Tours, avec *Vicus Juli* [*Aire*] & Lapurdum [Bayone], dans l'accord des Rois Gontram & Childebert. Elle a quitté ce nom pour prendre celui d'un de ſes Évêques, Saint Lyzier, *Lycerius*, ou plutôt *Glycerius*, ſelon qu'il ſe lit dans les ſouſcriptions du Concile d'Agde, en 506. M. de Valois rapporte un paſſage que lui fournit la vie de ce Prélat : *Obiit in territorio Toloſano, in Civitate quæ vocatur Coſeranis, ſive Auſtria* ; & il tire cette dénomination d'Auſtria, du vent qui ſouffle *ab Auſtro*. Peut-être étoit-elle propre à cette ville, avant que d'être déſignée par celui du peuple dont elle étoit capitale, comme on ſçait que beaucoup de villes du même rang ont ainſi changé de nom.

Ce qu'il y a de plus digne de remarque dans ce paſſage, c'eſt de voir les Conſorannes *in territorio Toloſano*, tandis que cette cité eſt rangée dans la Novempopulanie, comme ſon ſiege épiſcopal eſt encore ſuffragant d'Auſch, métropole de cette province. Doit-on inférer de-là, que les Conſorannes pouvoient être partagés entre la province Narbonnoiſe & l'Aquitaine ? Pline nomme les Conſuaranes dans la Narbonnoiſe : *In ora regio Sardonum*, dit-il, *intuſque Conſuaranorum*. Or, ces Conſuaranes étant ainſi plus avant dans les terres que le diſtrict des Sardones, il peut en réſulter qu'ils ſoient tellement voiſins des Conſorannes, qu'on ne trouve point de différence aſſez marquée dans la dénomination, pour en faire deux au lieu d'une, & ne pas voir ſimplement différentes leçons de la même dénomination. Pluſieurs Sçavans, à la tête deſquels eſt M. de Marca, veulent néanmoins établir des Conſuaranes, qui ſoient différens des Conſorannes, diſtinction que M. de Valois n'a pas jugé à propos de faire.

Ce n'eſt point un argument propre à ſéparer les Conſuaranes d'avec les Conſorannes, de dire que ces noms ſe trouvent partagés entre l'Aquitaine & la Narbonnoiſe. Car, on trouvera qu'il en eſt de même des Rutenes, dans Pline, ſans qu'on puiſſe l'accuſer de mépriſe ſur leur compte, puiſque Céſar diſtingue des *Ruteni provinciales*, ſoumis aux Romains, d'avec les Rutenes, qui armerent contre les Romains dans la ligue

(*a*) Plin. T, I, p. 145, 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

des nations Gauloiſes. Nous dirons même des Conſorannes, avec M. d'Anville, qu'on ne ſçauroit les placer dans l'Aquitaine, avant l'arrangement des provinces de la Gaule fait par Auguſte. Il faut croire que l'Aquitaine avoit été entamée de plein pied à la province Romaine, vers les Pyrénées, avant la conquête du reſte de la Gaule par Céſar, puiſque Pompée, à ſon retour de la guerre d'Eſpagne contre Sertorius & ſes partiſans, plaça les Convenes dans l'Aquitaine; or, par la poſition connue des Convenes, les Conſorannes ſe trouvoient enveloppés ou renfermés entre les Convenes & les cantons méridionaux de cette province qui a été nommée Narbonnoiſe. Dans cette poſition, il eſt aiſé de voir qu'il a été un tems où les Conſorannes ont pu être confondus avec ce qui dépendoit de cette province, & flotter du moins entr'elle & l'Aquitaine, en ſorte que leur nom puiſſe ſe trouver placé également d'un côté comme de l'autre.

M. d'Anville finit par dire qu'il lui a paru hazardeux d'inſcrire ſur la carte le nom de *Conſuârani* ſéparément des *Conſoranni*, dans une place qu'on ne ſçauroit aſſurer être déterminée. Pour déférer cependant au témoignage de l'auteur de la vie de Saint Lyzier, par rapport au *territorium Toloſanum*, il a cru devoir étendre le nom des Conſorannes au de-là des limites de leur diocèſe actuel, en prenant ſur celui de Pamiez, qui eſt un démembrement de l'ancien diocèſe de Toulouſe.

CONSTANCE [Flavius Valère Constance Chlore], *Flavius Valerius Conſtantius Chlorus*. *Voyez* Valère.

CONSTANCE [Flavius Jule], *Flavius Julius Conſtantius*, fils de Conſtance Chlore. *Voyez* Jule.

CONSTANCE [Flavius Jule], *Flavius Julius Conſtantius*, fils de Conſtantin le Grand. *Voyez* Jule.

CONSTANCE [Flavius Constance Gallus], *Flavius Conſtantius Gallus*. *Voyez* Gallus.

CONSTANCE, *Conſtantius*, (*a*) natif de Nyſſe, ville de Servie, & Général des armées Romaines, fut le bouclier de l'Empire contre les tyrans dans le cinquième ſiecle, pendant le régne de l'empereur Honorius. Il vainquit Conſtantin, Conſtans, Géronce, Jovin, & un grand nombre d'autres, en 412, & les années ſuivantes. Il chaſſa auſſi les Goths des Gaules; mais, dans la ſuite, il les invita à y revenir, & pour s'aſſurer une paix durable avec eux, il leur donna tout le païs ſitué entre les Pyrénées, la Garonne & la mer. Et en 415, il envoya le rebelle Attalus à l'Empereur.

Honorius lui fit épouſer, en 417, ſa ſœur Galla Placidia, veuve d'Ataulphe, & l'aſſocia même à l'Empire, le 8 Février de l'an 421. Conſtance ne poſſéda cette dignité qu'environ ſept mois; car, il

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VIII. pag. 430, 431, 515.

mourut en ſon troiſième Conſulat, d'une douleur de côté, le 2 Septembre de la même année. Il eut de Placidia, Valentinien, qui fut depuis Empereur & le III de ce nom, & une fille nommée Juſta Gratiana Honoria.

CONSTANCE, *Conſtantius*, contemporain & ami de Sidoine Apollinaire.

CONSTANCE, *Conſtantia*, (*a*) fille de Conſtance Chlore & de Théodora. Cette Princeſſe épouſa Licinius, qui ſe révolta contre ſon frere l'empereur Conſtantin le Grand, & dont elle eut un autre Licinius, qui fut Céſar. Après la dernière bataille que Conſtantin gagna ſur ſon mari, elle demanda la grace du dernier qui lui fut accordée. Mais, Licinius s'en étant rendu indigne par ſes intelligences avec les Barbares, qu'il avoit deſſein de porter à la révolte, fut étranglé en 325. Alors, Conſtance ne ſongea plus qu'à gagner la confiance de l'Empereur ſon frere, en quoi elle réuſſit aſſez bien, ſur tout après la mort de Sainte Hélène. Euſebe de Nicomédie, Arien, ſçut ſi adroitement captiver l'eſprit de cette Princeſſe, qu'à ſa conſidération, elle devint la protectrice d'Arius. On dit même que Conſtantin étant venu la viſiter au lit de la mort, pour ſçavoir ſi elle n'avoit point de grace à lui demander, avant que de mourir, elle lui avoit ſeulement recommandé un eccléſiaſtique, qu'on aſſure être le même qu'Euſebe, ou ſelon d'autres, Arius.

CONSTANCE, *Conſtantia*, nom commun à deux filles de Conſtantin le Grand. La première, qu'on nomme auſſi Conſtantine, étoit fiancée à ce Gallicanus qui ſe convertit à la foi Catholique, après une victoire qu'il remporta miraculeuſement ſur les Scythes. Elle fut guérie d'une maladie fâcheuſe, par les prieres de Sainte Agnès, & pour en témoigner ſa reconnoiſſance, elle voua ſa virginité à Dieu. L'autre, qu'Ammien Marcellin aſſure avoir épouſé Annibalien, & puis Gallus, qui fut créé Céſar, étoit ſi méchante, qu'on lui donna le nom de Mégère.

CONSTANCE, *Conſtantia*, fille de Jule Conſtance & de Fauſtine, & petite fille de Conſtantin le Grand, fut mariée à l'empereur Gratien.

CONSTANCE, *Conſtantia*, (*b*) Déeſſe des Romains. On trouve quelquefois la Conſtance ſur les médailles impériales. Dans un revers de Tibère, c'eſt une femme qui tient la pique de la main droite, & une corne d'abondance de la gauche. Aſſiſe dans une médaille de Claude, elle leve la main droite, & hauſſe le doigt. En habit militaire, le caſque en tête dans une médaille du même Empereur, elle tient une pique de la gauche, & porte de même la main droite juſqu'à la hauteur du viſage, en levant un doigt.

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 218, 264. *& ſuiv.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 358.

CONSTANCE, *Constantia*, vertu par laquelle nous persistons dans notre attachement à tout ce que nous croyons devoir regarder comme vrai, beau, bon, décent & honnête.

CONSTANT [FLAVIUS JULE], *Flavius Julius Constans*, fils de Constantin le Grand. *Voyez* Jule.

CONSTANT [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Constans. Voyez* Flavius.

CONSTANTIN [FLAVIUS VALÉRE], *Flavius Valerius Constantinus. Voyez* Valère.

CONSTANTIN [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Constantinus.* Fils du précédent, fut surnommé Junior, le Jeune. *Voyez* Junior.

CONSTANTIN [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Constantinus*, fils de Constance Chlore, fut aussi surnommé Junior le Jeune. *Voyez* Junior.

CONSTANTIN [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Constantinus*, soldat de Fortune, qui fut proclamé Empereur. *Voyez* Flavius.

CONSTANTINE, *Constantina. Voyez* Cirte.

CONSTANTINE, *Constantina*, ville d'Asie dans la Phénicie, selon Eusebe & Calliste.

CONSTANTINE, *Constantina*, autre ville d'Asie dans la Mésopotamie, selon la Notice de l'Empire.

CONSTANTINE, *Constantina*, (*a*) sœur de l'Empereur Claude II. On croit qu'elle donna son nom à l'empereur Constance Chlore, qui étoit son petit neveu.

CONSTANTINOPLE, (*b*) *Constantinopolis*, ville fameuse d'Europe, connue des Anciens sous le nom de Byzance. On peut voir sous l'article de ce dernier nom, ce que nous avons dit de cette ville. Il ne nous reste ici qu'à la faire connoître depuis qu'elle eut pris le nom de Constantinople. Ce que nous allons raporter, pour remplir cet objet, est extrait pour la plus grande partie de l'excellente histoire du bas-Empire, par M. le Beau.

I. Nous sçavons certainement en quel tems Constantinople fut achevée & dédiée; mais, on ne convient pas du tems où elle fut commencée. Selon quelques Auteurs, ce fut dès l'an trois cens vingt-cinq; selon d'autres, seulement à la fin de trois cens vingt-neuf. Ce qui nous paroît plus probable, c'est que Constantin étant sorti de Rome en trois cens vingt-six avec le projet formé de donner une rivale à cette ville, il fut occupé l'année suivante à chercher un lieu propre à l'exécution de son dessein; & qu'après un premier essai, bientôt abandonné, il

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 4.

(*b*) Hist. du bas Emp. par M. le Beau Tom. I. p. 480. *& suiv.* Crev. Hist des Emp. T. VI, p. 313. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 692. *& suiv.* T. XVII. p. 558. *& suiv.* T. XX. p. 553. T. XXXI. p. 200. *& suiv.*

se fixa au terrein de Byzance ; où ayant commencé à bâtir en trois cens vingt-huit, il continua avec ardeur, & acheva presque l'ouvrage l'année suivante ; en sorte que la ville fut en état d'être dédiée au mois de Mai trois cens trente. Cette circonstance nous détermine à ranger sous l'an trois cens vingt-neuf tout ce qui regarde la fondation de Constantinople, l'Empereur étant Consul pour la huitième fois, & son fils aîné pour la quatrième. Il passa la plus grande partie de ces deux années dans le voisinage de son nouvel établissement, afin de pouvoir aisément se transporter souvent sur le lieu même pour diriger & animer les travaux.

Si l'on consulte les règles d'une sage politique, on ne peut s'empêcher de blâmer Constantin d'avoir entrepris de bâtir une nouvelle capitale, & de diviser les forces de l'Empire, dans un tems où ce grand corps, fatigué de la longueur des guerres civiles, épuisé par la tyrannie & le luxe de tant de Princes qui l'avoient en même tems accablé, avoit besoin de réunir & de concentrer ses esprits, pour leur donner un nouveau ressort ; cette distraction ne pouvoit que dissiper un reste de chaleur. Constantinople formée & nourrie aux dépens de Rome, sans pouvoir jamais l'égaler en vigueur & en puissance, ne servit qu'à l'affoiblir. Mais, les raisons d'État céderent au goût particulier du Prince, à l'éloignement qu'il avoit conçu pour Rome & pour ses superstitions, & peut-être aussi à l'ambition d'être regardé comme fondateur d'un nouvel empire, en transportant le siege de l'ancien. Cette résolution étant une fois bien arrêtée, il s'agissoit de choisir dans la vaste étendue de sa domination, l'emplacement de sa ville impériale. La Perse étoit alors la seule puissance qui pût donner de l'inquiétude aux Romains, & Constantin prévoyoit que Sapor ne resteroit pas longtems en paix. Il crut donc qu'il falloit reculer vers l'Orient le centre de ses forces, & opposer une barrière plus voisine à un si redoutable ennemi.

Le bruit avoit couru autrefois que Jules César vouloit transporter à Troye toute la splendeur de Rome ; ce fut aussi la première vue de Constantin. Le souvenir de Troye étoit toujours cher aux Romains ; & les Dardaniens d'Europe, chez lesquels il avoit pris naissance, regardoient cette ville comme la patrie de leurs ancêtres. D'ailleurs, il se laissa sans doute enchanter par la beauté & la renommée des rivages de l'Hellespont, plus embellis encore par la poësie d'Homère que par la nature, & où tout lui rappelloit des idées héroïques. Il traça donc l'enceinte de sa ville entre les deux promontoires de Rhétée & de Sigée, près du tombeau d'Ajax ; & il en jetta les fondemens. Les murailles sortoient déjà de la terre, quand une vision céleste, selon Sozomène, ou sa propre réflexion, lui firent abandonner l'entreprise, & préférer l'assiette de Byzance. Les navigateurs ap-

percevoient encore long-tems après les portes de cette ville commencée sur une hauteur.

Les Grecs, jaloux des merveilles qui ont ennobli la naissance de Rome, font ici usage de leur fécondité dans l'invention. Ils promenent le Lecteur de miracle en miracle. Nous nous dispensons d'en rapporter aucun ; il n'en falloit point d'autre pour attirer Constantin à Byzance, que l'admirable situation de cette ville ; elle est unique dans l'univers. Située sur un côteau dans un isthme, à la pointe de l'Europe & à la vue de l'Asie, dont elle n'étoit séparée que par un détroit de sept stades, elle joignoit les avantages de la sûreté & du commerce avec toutes les faveurs de la nature & les charmes de la perspective. C'étoit la clef de l'Europe & de l'Asie, du Pont-Euxin & de la mer Égée. Les vaisseaux ne pouvoient passer d'une mer dans l'autre sans le congé des Byzantins. Baignée au midi par la Propontide, à l'orient par le Bosphore, au septentrion par un petit golfe nommé Chrysocéras ou la corne d'or, elle ne tenoit au continent que par le côté occidental. La température du climat, la fertilité de la terre, la beauté & la commodité de deux ports, tout contribuoit à en faire un séjour délicieux. Les poissons, & sur tout les thons, qui viennent en affluence du Pont-Euxin dans la Propontide, effrayés d'une roche blanche qui s'élève presque à fleur d'eau du côté de Chalcédoine, & se rejettant vers Byzance, y procuroient une pêche abondante. La ville avoit quarante stades de circuit, c'est-à-dire, près de deux lieues, avant qu'elle eut été ruinée par l'empereur Septime Sévère.

II. Constantin la prolongea de quinze stades, & la ferma d'une muraille qui devoit s'étendre du golfe à la Propontide, mais qui ne fut achevée que par Constance. Cette enceinte reçut dans la suite divers accroissemens sous Théodose le Grand, Théodose le jeune, Héraclius & Léon l'Arménien. Une description de Constantinople, qu'on croit faite entre le regne du grand Théodose & celui de Justinien, donne à cette ville quatorze mille soixante-quinze pieds de longueur, en droite ligne, depuis la porte d'or à l'occident, jusqu'à la pointe la plus orientale sur le Bosphore, & six mille cent cinquante pieds de largeur, apparemment à la base du triangle du côté de l'occident. Le terrein, semblable à celui de Rome, se partageoit en sept collines.

L'empereur s'efforça autant qu'il put d'achever cette conformité, en imitant dans la nouvelle Rome tous les ornemens & toutes les commodités de l'ancienne. Il fit élever un capitole, construire des Palais, des aquéducs, des thermes, des portiques, un arsenal, deux grands édifices pour les assemblées du Sénat, deux autres bâtimens qui servoient de trésor, l'un destiné pour les deniers publics, l'autre pour renfermer les revenus patrimoniaux du prince,

Deux grandes places faisoient une des principales beautés de la ville. L'une quarrée, entourée de portiques à deux rangs de colomnes, servoit comme d'avant-cour commune à la grande église & au palais de l'Empereur, dont les deux façades s'élevoient à l'opposite l'un de l'autre. Cette place s'appelloit l'Augustéon; parce qu'il y fit poser sur une colomne la statue d'Hélène, qu'il avoit honorée du titre d'Auguste. On voyoit au milieu le milliaire d'or. Ce n'étoit pas comme à Rome une simple colomne de pierre posée sur une base & surmontée d'un globe doré; c'étoit une arcade élevée & décorée de statues. L'usage en étoit de même qu'à Rome. Tous les grands-chemins de l'Empire y devoient aboutir, & c'étoit le point d'où l'on partoit pour compter les distances. L'autre place étoit ronde, pavée de larges pierres; elle faisoit le centre de la ville, & portoit le nom de Constantin. Elle étoit environnée d'un portique à deux étages, coupé en deux demi-cercles, par deux grandes arcades de marbre de Proconèse, opposées l'une à l'autre. Les autres colomnes étoient garnies de statues. Il y en avoit encore un grand nombre dans la place même. Au milieu étoit une fontaine, sur laquelle s'élevoit la figure du bon Pasteur, comme sur toutes les autres fontaines de la ville; mais, celle-ci étoit de plus décorée d'un grouppe de bronze, représentant Daniel dans la fosse aux lions.

Le plus bel ornement de cette place étoit la fameuse colomne de Porphyre, venue de Rome, sur laquelle étoit élevée l'image de Constantin, couronnée de rayons. C'étoit une figure d'Apollon qu'on avoit apportée d'Ilium; on n'y avoit fait d'autre changement, que de lui donner le nom du prince. Ce fut dans cette statue qu'il renferma une partie de la vraie croix. Les Grecs parlent encore de plusieurs reliques qu'il fit déposer sous la base. Une inscription déclaroit que Constantin mettoit sa ville sous la protection de Jesus-Christ. Cette colomne fut en grande vénération dans les siécles suivans. Tous les ans, au premier de Septembre, où commençoit l'année des Grecs, le Patriarche accompagné du clergé y venoit en procession avec l'Empereur; & les Ariens ne manquerent pas de taxer les Chrétiens d'idolâtrie; comme si ces hommages se rapportoient à la statue de Constantin. Celle-ci fut renversée par un orage sous Alexis Comnène; on la remplaça d'une croix. Quelques Grecs superstitieux ont avancé que Constantin avoit enseveli au-dessous le Palladium qu'il avoit secrétement enlevé de Rome. C'eût été faire un mêlange monstrueux du sacré & du prophane. Cette colomne se voit encore à Constantinople; elle est à la vérité fort endommagée; mais, un sçavant voyageur a conclu des proportions de ce qui en reste, qu'elle devoit avoir de hauteur plus de quatre-vingt-dix pieds, non compris le chapiteau ni la base.

Deux palais s'élevoient aux

deux extrêmités de la ville. L'un situé au bord de la mer, à peu près à l'endroit où est aujourd'hui le sérail, s'appelloit le grand palais. Il ne cédoit à celui de Rome, ni par la beauté ni par la grandeur de l'édifice, ni par la variété des ornemens intérieurs. Dans la salle principale, enrichie de lambris dorés, au milieu du plafond, étoit attachée une grande croix d'or rayonnante de pierreries. A l'autre bout de la ville, du côté de l'occident, étoit un autre palais nommé la Magnaure. Constantin fit encore bâtir près de l'Hippodrome, un sallon superbe, destiné aux festins que les Empereurs faisoient à leur cour dans les grandes cérémonies, comme à leur couronnement, à celui de leurs femmes & de leurs enfans, & aux principales fêtes de l'année. L'Empereur & les convives y étoient assis à table & servis en argenterie; mais, au festin de Noël, ils étoient couchés à l'antique & servis en vaisselle d'or.

Outre les ouvrages dont il fut l'Auteur, & dont une description complette demanderoit un gros volume, il augmenta tous ceux qu'il trouva subsistans, excepté la prison qu'il laissa petite & étroite. Elle ne fut agrandie que par le cruel Phocas, qui eût voulu y renfermer tout l'Empire. Sévère avoit déjà bâti l'Hippodrome, le théâtre, l'amphithéâtre, les bains d'Achille, les thermes de Zeuxippe. Constantin rendit ces édifices dignes de la grandeur de sa ville. Il ajoûta à l'Hippodrome des promenoirs, des degrés & d'autres embellissemens. Comme il souhaitoit d'abolir les spectacles des gladiateurs, l'amphithéâtre ne fut plus destiné qu'à des combats contre les bêtes; & dans la suite le Christianisme ayant peu à peu détaché les peuples de ce divertissement souvent ensanglanté, toujours dangereux, ce lieu ne servit plus qu'à l'exécution des criminels. Les thermes de Zeuxippe devinrent les plus belles du monde, par le grand nombre de colomnes & de statues de marbre & de bronze dont il les enrichit.

Ces statues, dont on peut dire que Constantinople fut peuplée, étoient celles des dieux des payens, que Constantin avoit enlevées de leurs temples. On voyoit entre autres, ces anciennes idoles, si long-tems les objets d'une adoration insensée; l'Apollon Pythien & celui de Sminthe, avec les trépieds de Delphes, les muses de l'Hélicon, ce Pan si célebre que Pausanias & les villes de la Grece avoient consacré après la victoire remportée sur les Perses, Cybele placée par les Argonautes sur le mont Dindyme, la Minerve de Linde, l'Amphitrite de Rhodes, & sur tout celles qui avoient autrefois rendu des oracles, & qui, devenues muettes, ne recevoient plus, au lieu d'encens, que du mépris & des railleries.

Pour purger sa ville de toute idolâtrie, il abattit les temples des dieux, ou les consacra au culte du Dieu véritable. Il bâtit plusieurs Églises. Celle de la Paix étoit ancienne; Constantin l'augmenta & l'embellit. Elle fut la

principale de la ville, jusqu'à ce que Constance, en ayant fait construire tout auprès une autre beaucoup plus grande, les renferma toutes deux dans une même enceinte, & n'en fit qu'une seule sous le nom de sainte Sophie. D'autres Églises furent dédiées sous l'invocation des Anges, des Apôtres & des martyrs. Constantin destina à la sépulture des Empereurs & des Évêques de la ville, l'Église des saints Apôtres. Elle étoit bâtie en forme de croix, très-élevée, revêtue de marbre depuis le bas jusqu'en haut. La voûte étoit ornée d'un lambris d'or, le toît couvert de bronze doré, le dôme environné d'une balustrade d'or & de bronze. L'édifice étoit isolé au milieu d'une grande cour quarrée; à l'entour regnoit un portique, qui donnoit entrée dans plusieurs salles & appartemens, pour l'usage de l'Église & le logement du clergé. Cette Église ne fut achevée que peu de jours avant la mort de Constantin; elle tomboit en ruine vingt ans après. Elle fut rétablie par Constance, rebâtie par Justinien, & détruite par Mahomet II, qui se servit des débris de cet édifice pour construire une mosquée. Constantin fit encore bâtir plusieurs belles Églises dans les environs de la ville; la plus célèbre fut celle de saint Michel, sur le bord du Bosphore, du côté de l'Europe; les peuples y venoient chercher la guérison de leurs maladies. Les premiers successeurs de ce Prince ne paroissent pas avoir été aussi zèlés pour les premières fondations. Il n'y eut que quatorze Églises à Constantinople jusqu'au regne d'Arcadius.

Les égoûts de Rome passoient pour être un des plus beaux ouvrages de cette ville. Constantin voulut égaler cette magnificence. Il fit creuser de larges & profonds sous-terreins, qui traversoient toute la ville, & qui avoient leur décharge dans la mer. Un gros ruisseau nommé le Lycus, dont on retenoit les eaux par le moyen d'une écluse, servoit à les nettoyer.

Tant d'immenses entreprises occuperent Constantin le reste de sa vie. Il employa un nombre infini de bras, & attira quantité d'ouvriers du païs des Goths, & des autres barbares d'au de-là du Danube. Il ne fut point jaloux de l'honneur des inscriptions. Il en accepta fort peu entre un si grand nombre dont il auroit pu couvrir tous les édifices; & il se moquoit de Trajan, qu'il appelloit la pariétaire, parce que le nom de ce Prince se lisoit sur toutes les murailles de Rome. Mais, Trajan avoit fait des ouvrages durables; & l'empressement de Constantin fut cause que les siens eurent bientôt besoin d'être réparés.

Les personnages distingués, qui abandonnerent Rome pour suivre le goût du Prince, firent aussi bâtir à Constantinople des maisons conformes à leur rang & à leur fortune. L'Empereur en fit construire à ses frais pour des gens illustres par leur mérite, & qu'il y fit venir de toutes les contrées de l'Empire, & même des païs

étrangers avec leurs familles. Il y attira, par des privilèges & par les distributions de vivres, un peuple très-nombreux. Il ôta, par une loi, à tous ceux qui possédoient des fonds dans l'Asie proprement dite, & dans le Pont, la liberté d'en disposer, même par testament, à moins qu'ils n'eussent une maison à Constantinople. Cette loi onéreuse ne fut abrogée que par Théodose le jeune. En peu de tems la ville fut tellement peuplée, que l'enceinte de Constantin, quelque vaste qu'elle fût, se trouvoit trop petite. Les maisons, trop multipliées dans un terrein borné, rendirent les rues fort étroites; on avança les édifices jusque dans la mer sur des pilotis; & cette ville qui nourrissoit autrefois Athènes, n'avoit pas assez de toutes les flottes d'Alexandrie, d'Asie, de Syrie, de Phénicie, pour fournir à la subsistance de ses habitans.

III. L'Empereur donna à sa ville le nom de Constantinople; Κωνσταντίνου πόλις, ville de Constantin, & celui de nouvelle Rome. Il lui assura ce dernier titre par une loi gravée sur une colomne de marbre, dans la place nommée le Stratège. Il la divisa comme la ville de Rome en quatorze quartiers; cette division avoit déjà été imitée à Carthage & à Alexandrie. Il attacha à chaque quartier un magistrat pour la police, une compagnie de bourgeois tirée de différens ordres, pour remédier aux incendies, & cinq inspecteurs des rues, pour veiller à la sûreté des habitans pendant la nuit. Tandis que tout l'Empire se faisoit un mérite de contribuer à la grandeur & à l'embellissement de Constantinople, l'opération la plus inutile fut celle d'un astrologue nommé Valens, qui, chargé, dit-on, par le Prince, de tirer l'horoscope de la ville, trouva, à force de calculs, qu'elle devoit durer six cens quatre-vingt-seize ans. Cette prédiction ne s'est pas rencontrée dans le nombre de celles que le hazard rend quelquefois heureuses. On voit, par les anciennes médailles de Byzance, que le croissant fut toujours un symbole attaché à cette ville.

IV. La dédicace de Constantinople fut célébrée le onzième de Mai, de l'an trois cens trente, sous le consulat de Gallicanus & de Symmachus. La fête dura quarante jours. C'étoit chez les Payens une cérémonie mystérieuse & remplie de superstition; ce fut pour Constantin une pompe toute chrétienne. Les évêques & le clergé sanctifierent par des prieres le berceau de la nouvelle ville. L'Empereur en fit une fête annuelle, dans laquelle on donnoit, comme cette première fois, des jeux dans le Cirque; on faisoit des largesses aux soldats & au peuple; & sous les Empereurs suivans, l'on promenoit sur un char, la statue de Constantin, suivie des officiers du palais & des soldats, portant des cierges, & chantant des hymnes. Le Prince régnant, assis sur un trône dans l'Hippodrome, saluoit avec respect cette statue, lorsqu'elle passoit devant lui; tout le peuple l'honoroit par des acclamations, jusqu'à ce qu'elle fût replacée sur

la colomne de Porphyre. Elle tenoit en main une autre petite ſtatue, qu'on appelloit la fortune de Conſtantinople. La ville fut dédiée ſous l'invocation de la ſainte Vierge, qui en fut toujours honorée comme la patrone & la protectrice.

Conſtantin, ayant épuiſé ſes tréſors & dépeuplé pluſieurs autres villes, pour peupler la ſienne, ſongea à la ſubſiſtance de cette multitude d'habitans. La flotte d'Alexandrie, qui portoit auparavant du bled à Rome, changea de deſtination, & fut employée à nourrir Conſtantinople. C'étoit au préfet d'Égypte à y faire tenir, avant la fin du mois d'Août, la quantité de bled néceſſaire; il en répondoit ſur ſes propres biens. On en donnoit au peuple quatre-vingts mille meſures par jour. Conſtance, irrité contre la ville en retrancha la moitié. Théodoſe I ajoûta encore à ce que Conſtantin avoit réglé. On diſtribuoit auſſi de l'huile, de la chair de porc, & du vin. Ces largeſſes ne ſe faiſoient qu'aux familles qui avoient des maiſons dans la ville, afin d'engager à y bâtir.

Quelques autres prétendent que pour ſoûtenir tant de dépenſes, Conſtantin établit de nouveaux impôts. Le plus odieux étoit celui qu'on appella chryſargyre, mot grec, qui ſignifie or & argent, parce que les taxes ordinaires ne ſe payant qu'en or, celle-ci ſe pouvoit payer en or & en argent. Si l'on en croit Zoſime, Conſtantin en fut l'auteur. C'étoit une taxe impoſée ſur les marchands de quelque eſpèce qu'ils fuſſent; juſqu'aux plus vils détailleurs; juſqu'à ces miſérables qui faiſoient ou avoient fait le honteux trafic de proſtitution. On ajoûte que les eſclaves & les mendians n'en étoient pas exempts; qu'il falloit payer pour les chevaux, les mulets, les Bœufs, les ânes, les chiens mêmes, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes. Ce tribut ſe percevoit juſque ſur les plus ſales ordures; on achetoit la permiſſion de les faire enlever. On le recueilloit tous les quatre ans. A l'approche de cette exaction, dit le même Zoſime, ce n'étoit que larmes & déſolation; & dès que les collecteurs commençoient à paroître, on n'entendoit plus que coups de fouet; on ne voyoit que tortures employées pour forcer la misère même à donner ce qu'elle n'avoit pas. Les meres vendoient leurs enfans, les peres proſtituoient leurs filles.

Il y a grande apparence que cette peinture eſt une exagération de Zoſime, pour noircir la mémoire de Conſtantin. Il eſt le ſeul qui attribue à ce Prince l'établiſſement de cet impôt. La taxe impoſée ſur les femmes publiques étoit preſque auſſi ancienne que l'Empire; elle fut imaginée par Caligula; on voit qu'elle duroit ſous alexandre Sévère. Elle fut abolie par Théodoſe le jeune, qui chaſſa de Conſtantinople tous les courtiers de débauche; & après lui, Anaſtaſe anéantit tout-à-fait le Chryſargyre. Tout ce qu'on peut reprocher à Conſtantin, c'eſt de n'avoir pas prévenu ces deux

Princes, & d'avoir laissé subsister un ancien impôt, moins cruel sans doute que ne le veut faire entendre Zosime, mais qui portoit un caractère honteux. Loin que Constantin se soit montré avide de nouveaux subsides, il déchargea ses sujets du quart de la taxe qu'il trouva imposée sur les terres; & comme l'ancienne répartition passoit pour injuste, & qu'elle excitoit beaucoup de plaintes & de murmures, il en fit dresser une nouvelle avec une exactitude scrupuleuse.

V. Dans le dessein de donner à sa ville tout le lustre de Rome, il lui accorda de grands privilèges; entr'autres celui qu'on appelloit le droit italique. C'étoit l'exemption de capitation & de taille, & le droit de suivre dans les actes & dans les contrats, les mêmes loix & les mêmes coûtumes que suivoit l'Italie. Le peuple y fut divisé comme à Rome, en curies & en tribus. Il institua la même distinction entre les ordres, les mêmes magistrats, revêtus des mêmes droits & des mêmes honneurs. Il y établit un Sénat; mais, quoique les Sénateurs fussent créés sur le modèle de ceux de Rome, leur autorité ne fut jamais égale. Les offices, exercés pendant un certain tems dans la cour des Empereurs, y donnoient entrée. Selon quelques Auteurs, ce n'étoit qu'un Sénat du second ordre, & les membres n'avoient que le titre de *Clari*, au lieu que les Sénateurs de Rome étoient appellés *Clarissimi*. Thémistius va jusqu'à dire, que vingt-cinq ans après Constantin, ce Sénat avoit encore si peu de considération, que l'ambition d'y parvenir étoit taxée de folie; & du tems de Théodose I, il avoue que ces Sénateurs, qu'on appelloit Peres conscripts, étoient fort au-dessous de ce titre. Ce n'est pas que les Empereurs n'eussent tâché de donner à leur Sénat tout l'éclat qu'ils pouvoient lui communiquer; mais, ce ne fut jamais qu'une lumière réfléchie. Celui de Rome brilloit de son propre fonds, & par l'antiquité de sa noblesse. Cette distinction primordiale, entre les deux Sénats, se maintint dans l'opinion publique, malgré tous les efforts de la puissance souveraine pour la faire disparoître. Ajoûtez que les Empereurs firent tout pour relever le nouveau Sénat, excepté la seule chose qui peut vraiment illustrer une compagnie politique; ils ne lui donnerent aucune part dans le gouvernement, & ne le respecterent pas assez pour le rendre respectable à leurs sujets.

Constantin fit une espèce de partage entre Rome & Constantinople. Il déclara celle-ci capitale de toute l'étendue comprise du septentrion au midi, entre le Danube & les extrêmités de l'Égypte, & d'Occident en Orient, entre le golfe Adriatique & les frontières de la Perse. Il y mit le siège du préfet du prétoire d'Orient, & la détacha de la province d'Europe, & de la métropole d'Héraclée, pour la jurisdiction civile & ecclésiastique. Mais, son Église ne fut érigée en Patriarchat qu'au concile de Chalcédoine en 451; ce qui fut

jusqu'au commencement du treizième siécle un sujet de contestation entre cette Église & celle de Rome. Constance établit ensuite un préfet de la ville ; & la coûtume s'introduisit que des deux consuls, l'un résidât à Rome & l'autre à Constantinople.

Le fondateur voulut encore que sa ville partageât l'Empire des sciences. Il y institua des écoles célebres, dont les professeurs jouissoient de grands privilèges. Elles subsisterent jusqu'à Léon l'Isaurien. La bibliothèque commencée par Constance, augmentée & placée dans un bel édifice par Julien, mise par Valens sous la garde de sept Antiquaires, montoit à cent vingt mille volumes, quand elle fut brûlée sous Basilisque. Zénon la rétablit & elle étoit déjà fort nombreuse, lorsque ce même Léon, destructeur barbare de toute science, comme il eût voulu l'être de toute orthodoxie, la fit brûler avec le chef & les douze sçavans associés qui en avoient la direction. Constantin s'étoit contenté de fournir les Églises de Constantinople d'exemplaires de l'Écriture Sainte. Eusebe nous donne la lettre par laquelle ce Prince le prie de faire copier sur du parchemin bien préparé, par les plus habiles écrivains, cinquante de ces exemplaires, & de les lui envoyer dans deux chariots, sous la conduite d'un diacre de Césarée. Il chargea en même tems le receveur général de la province de faire les avances nécessaires. Ses ordres furent promptement exécutés, & l'Empereur accoûtumé à donner à ses peuples la subsistance corporelle, distribua aux Églises, avec encore plus de joie, cette divine nourriture.

Sa prévoyance s'étendit jusque sur les morts. Pour leur procurer gratuitement la sépulture, il fit don à l'Église de Constantinople de neuf cens cinquante boutiques exemptes de toute imposition. Le loyer, dont cette exemption augmentoit la valeur, étoit employé à gager un pareil nombre de personnes destinées au soin des funérailles, dont ils faisoient tous les frais. On les appelloit *Decani*, *Lecticarii*, *Copiatæ*. Ils étoient au rang des clercs. L'empereur Anastase en augmenta le nombre jusqu'à onze cens. Cette institution paroîtra peut-être de peu de conséquence ; mais, elle épargnoit aux pauvres un surcroît de larmes ; & la sépulture de ceux qui mouroient dans l'indigence, n'étoit plus pour leurs enfans un second dommage.

VI. La fondation de Constantinople peut être regardée comme le commencement d'un nouvel Empire. La seconde Rome éclipsa la première. Un grand nombre de gens de mérite, qui font en tout genre le principal ornement & le véritable nerf de l'État, suivirent la cour, & porterent leurs talens & leurs services dans la sphère des faveurs & des récompenses. Rome, abandonnée des Empereurs, devint semblable à un grand & superbe édifice, qui cessant d'être habité par le maître, perd d'abord ses ornemens, & enfin sa solidité même. Il lui arriva ce qui arrive à nos climats ; quand le

ſoleil s'en éloigne, tout s'y réfroidit & s'y glace peu à peu, & un ſiécle après, on ne trouvoit plus de Romains au milieu de Rome. Le court intervalle pendant lequel l'Empire diviſé en deux branches lui laiſſa des ſouverains propres, mais qui ne furent la plûpart que des fantômes de Princes, ne lui rendit pas ſa première fécondité.

Ce ne fut pas-là le ſeul effet de cette nouveauté; elle en produiſit un autre dans la perſonne des Empereurs; le gouvernement devint plus deſpotique. L'ancienne Rome avoit créé ſes maîtres; elle ſe flattoit du moins de les avoir créés. Quoiqu'ils l'euſſent aſſervie, ils conſervoient pour elle des égards; leur puiſſance étoit entée ſur la république; ils y avoient trouvé des loix; les bons princes reſpectoient la majeſté de Rome dans celle du Sénat; les méchans ne la maltraitoient pas ſans danger; & dans leurs emportemens, ils ne lui refuſoient guères ces dehors de bienſéance, que des fils dénaturés conſervent ſouvent à l'égard de leurs meres. Mais, les Empereurs ayant créé Conſtantinople, n'y virent d'autre autorité que la leur; plus anciens qu'elle, ils crurent ne lui rien devoir. Les uns la gouvernerent en peres, les autres en tyrans; mais tous n'eurent dans l'ordre public, d'autres loix que celles qu'ils ſe faiſoient eux-mêmes. Ils en furent plus abſolus & moins obéis.

VII. L'on ne ſçauroit lire ſans étonnement, & ſans être ému de compaſſion, les malheurs auxquels cette ville s'eſt vue expoſée depuis le tems de ſa fondation par Conſtantin, juſqu'au jour de ſa priſe par les Turcs. Il ne s'eſt point paſſé de ſiécle, qu'elle n'ait été déſolée par quelque peſte, par quelque tremblement de terre, par des embraſemens, par des guerres civiles, par les courſes des Barbares, & pluſieurs autres calamités. Sous le règne d'Arcadius, environ l'an 396, cette ville fut menacée d'un embraſement céleſte, dont elle n'échappa que par une miſéricorde de Dieu. L'an 446, elle fut affligée de peſte & de famine; ce qu'on croit avoir été une punition de l'héréſie de Neſtorius, qui avoit un grand nombre de ſectateurs cachés. La principale Égliſe fut brûlée; & dans une ſédition populaire, qui arriva au Cirque, il y eut un grand nombre de perſonnes qui ſe maſſacrerent. L'année ſuivante elle fut encore affligée d'un tremblement de terre, qui dura ſix mois; & pendant ce tems, il fit tomber tous les jours quelque bâtiment. l'Empereur, qui la fit réparer par les ſoins de Cyrus, qui en étoit préfet, ſortit à la campagne avec le patriarche Procule, & preſque tous les habitans. On dit qu'un prodige extraordinaire d'un enfant élevé en l'air finit cette déſolation, lorſqu'on eut chanté un hymne qu'il leur apprit.

Sous l'empire de Léon, & ſous le conſulat de Baſiliſque, l'an 465, cette ville fut preſque ruinée par un embraſement. Le feu s'étendit cinq ſtades en long, & quatorze en large; & dans tout cet eſpace il ne laiſſa en leur entier ni palais,

ni temples, ni statues, ni maisons, mais réduisit tout en cendres; de sorte qu'il fallut presque la rebâtir toute entière. Lorsque Justinien gouvernoit l'Empire, environ l'an 557, un furieux tremblement de terre la ruina presque toute. Il commença durant la nuit avec une violence extrême. On entendit un mugissement épouvantable sous la terre; & lorsqu'il cessoit, l'air étoit agité de tourbillons horribles, de plusieurs vents qui se choquoient avec un bruit effroyable. Plusieurs temples furent renversés; ce qui donna sujet à Justinien de les rebâtir plus magnifiques qu'ils n'étoient. Procope a décrit exactement celui de sainte Sophie, qui étoit une des merveilles de l'architecture.

Ces fléaux ne sont pas les seuls qui aient désolé cette malheureuse ville. La colère du ciel l'a plusieurs fois affligée par celui de la guerre. Elle avoit été souvent assiégée par les Sarrasins & par d'autres Barbares, & avoit aussi été prise plus d'une fois, comme par Constantin Copronyme, en 744, & par les François en 1203. Ces derniers la garderent 58 ans, sous cinq Empereurs. Alexis l'Ange, dit le Tyran, avoit détrôné Isaac l'Ange en 1195, & s'étoit mis sur le trône. Alexis, fils d'Isaac, implora le secours des François & des Vénitiens qui alloient dans la terre Sainte, & qui prirent Constantinople après huit jours de siège, le 8 Juillet de l'an 1203. L'année suivante, Alexis Ducas Murzuphle, fit mourir l'Empereur que les croisés avoient rétabli. Ils revinrent à cette nouvelle, attaquerent la ville, le vendredi de la Passion, qui étoit le 9 Avril, & la prirent le lundi 12, l'an 6712 des Grecs, indiction 7, qui est l'an 1204 de J. C. Baudouin Comte de Flandre fut empereur de Constantinople. Henri, Pierre, Robert & Baudouin II l'ont été après lui. Michel Paléologue surprit Constantinople sur ce dernier, le 25 Juillet de l'an 1261, qui étoit l'an des Grecs 6769, indiction 4.

Il n'y avoit pas deux cens ans que cette malheureuse ville étoit rentrée sous la domination des Grecs, lorsqu'elle fut assiégée par Mahomet II, sultan des Turcs, sous le règne de Constantin Paléologue, dit Dracoses. Ce Prince fut tué, & après sa mort, il n'y eut plus de résistance dans Constantinople, où les Turcs entrerent en même tems du côté du port. Il s'y fit durant les trois jours, que le Sultan leur avoit donnés pour la saccager, tout ce qu'on peut s'imaginer de plus abominable, en toutes sortes de cruautés, de violences, & de sacrilèges, à la réserve de l'incendie que Mahomet avoit très-étroitement défendu. Tous les Schismatiques, qui s'étoient réfugiés dans le temple de sainte Sophie, comme dans un asyle, y furent massacrés ou faits esclaves. Le fameux Notaras, qui avoit dit publiquement qu'il aimoit mieux voir arborer le turban des Turcs, que le chapeau de Rome dans Constantinople, trouva le moyen de s'échapper, & de se présenter au Sultan avec

tous ſes tréſors ; mais, il fut reçu comme un traître, & Mahomet dès le matin lui fit trancher la tête, & à ſes deux fils. Le vainqueur ſe défit encore de la plûpart des grands de l'Empire, & ſe fit rendre Galata, que les Génois tenoient depuis long-tems. Il y eut néanmoins un bon nombre d'étrangers, qui pendant que les Turcs ſaccageoient la ville, trouverent le moyen de ſe ſauver ſur cinq vaiſſeaux.

Conſtantinople ne fut pas priſe aux fêtes de la Pentecôte, comme quelques-uns l'ont écrit, mais le mardi d'après le dimanche de la Trinité, 1124 ans & 18 jours depuis ſa dédicace en l'an 330. Cette perte arriva l'an des Grecs 6961, & 857 de l'Hégire, & de J. C. 1453. Onuphre, Scaliger, Mercator & quelques autres mettent la priſe de cette ville en l'an 1452; mais, cette opinion n'eſt pas ſuivie.

L'image de Jeſus-Chriſt fut couverte de boue & de ſuie. On la mit ſur une croix, où ces mots étoient écrits en gros caractère : *C'eſt ici le Dieu des Chrétiens.* Après les trois jours, pendant leſquels la ville fut expoſée au pillage, le Sultan fit ceſſer le déſordre, & promit ſa protection à tous ceux qui voudroient y revenir, & même l'exercice libre de la religion aux Chrétiens. Pour la repeupler il fit venir auſſi à Conſtantinople les habitans du petit empire de Trébizonde, & d'autres villes de l'Aſie. Ayant fait ſon entrée en triomphe dans cette ville qu'il choiſiſſoit pour le ſiege de ſon Empire, il alla au temple de ſainte Sophie, qu'il fit changer en moſquée, & ordonna des réjouiſſances publiques, pour célébrer ſa victoire.

Depuis que les Turcs en ſont maîtres, on peut dire qu'ils l'ont entierement ruinée. A la réſerve d'une partie du temple de ſainte Sophie, du reſte de la colomne de Porphyre, & de quelques autres ruines du palais des Blaquernes, & de deux ou trois autres, il n'y a preſque plus dans Conſtantinople de veſtiges de la ville de Conſtantin, que la place où elle fut autrefois entre les trois mers. Et hormis les moſquées qui ſont ſuperbes, les ſerrails, les carvanſeras, & les bains publics, qui ſont aſſez raiſonnables, elle n'eſt plus qu'un amas confus de cabanes, plutôt que de maiſons, tant elles ſont baſſes & mal bâties.

On dit que les Turcs nomment aujourd'hui cette ville Stamboul ; quant à nous François, nous ne la connoiſſons que ſous le nom de Conſtantinople, & je penſe qu'il en eſt de même des autres peuples de l'Europe.

CONSTELLATUS, (*a*) terme qui ſe trouve dans un paſſage de Trébellius Pollion. Voici ce paſſage : *Nam cùm cingula ſua plerique militantium qui ad convivium venerant, ponerent horâ convivii, Saloninus puer his auratos conſtellatoſque balteos rapuiſſe perhibetur.* C'eſt-à-dire ; » Un jour que la plûpart des offi-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 353. *& ſuiv.*

» ciers qui étoient chez l'empe-
» reur Gallien, quittoient leurs
» ceinturons ou baudriers, avant
» que de se mettre à table, Salo-
» nien, fils de ce Prince, leur en-
» leva ces baudriers dorés &
» constellés. « On demande ce que Trébellius Pollion entend par ces mots, *des baudriers constellés*.

Il est étonnant que Casaubon, qui a commenté cet Auteur, n'ait rien dit sur cet endroit. Saumaise, en récompense, qui l'a examiné fort au long, s'est cru obligé de corriger le mot de *Constellatos*, & voici sur quoi il se fonde. Plus d'une raison, dit-il, me rend ce mot suspect. Je croyois d'abord que l'Auteur entendoit par *Constellatos balteos*, des ceinturons étoilés, *stellatos*, c'est-à-dire, enrichis d'or, d'argent, ou de quelque autre matière. Mais, le mot *auratos* diroit assez. D'ailleurs, on dit fort bien en latin qu'une chose est étoilée d'or, d'argent, ou de pierre précieuse, *stellatus auro, argento, gemmis*, &c. comme dans Virgile :

. . . . *stellatus iaspide fulva*
Ensis erat.

Mais, on ne dit point *stellatus* seul, sans ajoûter le nom de la matière dont la chose est ornée. Il ajoûte que le manuscrit Palatin n'a pas *Constellatos*, mais *Costilatos*, d'où on a fait *Constellatos*, & qu'il croiroit que *Costilatos* auroit été mis pour *postilatos* ou *pustulatos*, c'est-à-dire, *pustulis, vel bullis argenteis distinctos*, ornés de plaques ou de bulles d'argent. *Pustula* se disoit du bon argent, d'où vient *pustulatum argentum*; ainsi, il faudroit dire que ces ceinturons dorés étoient de plus ornés de plaques d'argent ou d'or, *pustulis aut bullis argenteis vel aureis*.

Voilà le précis de la note de Saumaise, dont il semble qu'il n'ait pas été entièrement satisfait, puisqu'il la finit par ces termes: *videant acutiores an verum dixerimus; & si non videmur dixisse, ipsi dicant*. Tout le monde sçait qu'il n'a pas coûtume d'être si peu décisif.

Quoi qu'il en soit, toute la difficulté consiste à expliquer le mot *Constellatos*, & non à le corriger. Nous croyons avec M. Baudelot, que *Constellatos* signifie chargés de pierres précieuses, ou de lames d'argent ou d'or, sur lesquelles étoient gravées quelques figures mystérieuses de signes célestes, suivant les idées superstitieuses de la Théologie payenne, ou qui avoient été fabriquées sous l'aspect de certaines Constellations. On croyoit communiquer par cette cérémonie aux pierres ou aux métaux, des qualités propres, ou à préserver des dangers, ou à guérir des maladies, ou à procurer d'autres avantages. On étoit si prévenu dans le Paganisme de la puissance des astres sur les corps sublunaires, que tout étoit plein de gens dont l'étude & l'occupation étoient de composer de ces sortes de phylactères ou préservatifs. On y avoit recours en toutes sortes de rencontres, aussi-bien qu'en toutes sortes de professions.

D'ailleurs, les anciens Auteurs donnent si fréquemment aux baudriers cette espèce d'ornement, qu'il est difficile d'imaginer que ce ne fût qu'un simple ornement, & qu'on ne s'en servît pas, ou contre les maladies, ou contre les dangers, ou pour acquérir de la gloire, ou pour d'autres avantages. Il convenoit de mettre les Talismans dans les baudriers, parce que le baudrier étoit la marque de la profession militaire, comme le disent nos loix, & comme le remarque Servius: *Omnes qui militant*, dit cet Auteur, *cuncti sunt, undè præcincti ac strenui dicuntur*. C'étoit en quelque façon la principale pièce de l'armure; d'où vient que les Grecs ont appellé ἐνζώνους les soldats & ceux qui étoient braves.

Qu'on ne dise point qu'il ne s'est point conservé de ces bijoux d'or ou d'argent, dont on ornoit les baudriers. De toutes les pierres qui nous restent aujourd'hui, & sur lesquelles on trouve des signes célestes gravés, il y en a beaucoup dont la forme & la grosseur font voir qu'on les employoit à d'autres choses qu'à en faire des bagues. On ne peut pas douter non plus que ces pierres, empreintes de signes célestes, n'eussent été fabriquées suivant les regles pratiquées dans les mystères de Samothrace, ou de l'astrologie judiciaire. Il y a même sujet de croire que du tems de Gallien, plus que dans aucun autre, l'usage de ces pierres s'étoit multiplié. La misère où l'on vivoit sous ce Prince, faisoit rechercher avec plus d'empressement ces sortes de secours, dont l'usage étoit même si commun auparavant, comme on peut l'attester par plusieurs témoignages.

CONSTRATÆ NAVES. (*a*) On nommoit ainsi certains vaisseaux de guerre, du nombre de ceux qu'on appelloit vaisseaux longs.

CONSUALIES, *Consualia*, Κωνσαλια (*b*) fêtes que l'on avoit établies à Rome en l'honneur du dieu Consus. On les célébroit vers le dix-huit du mois d'Août, parce que ce fut en ce jour & à l'occasion de ces fêtes, que Romulus fit enlever les filles des Sabins. Ce jour-là, les chevaux & les mulets ne travailloient point; les jeux, les sacrifices, faisoient partie de la solemnité. Les Consualies étoient aussi en usage en Arcadie; & on les y appelloit hippocrateies.

CONSUARANES, *Consuarani*, nom d'un peuple Gaulois. *Voyez* Consorannes.

CONSUL, *Consul*, (*c*) premier Magistrat de la république Romaine, après l'expulsion de Tarquin le superbe.

Cette magistrature commença

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 245.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 26. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 539.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 64, 68. *& suiv.* T. III. p. 91. T. IV. p. 22. *& suiv.* T. V. p. 300. *& suiv.* T. VI. p. 19 *& suiv.* T. VIII. p. 363. *& suiv.* T. XII. p. 36. *& suiv.* Tom. XIV. p. 126. *& suiv.* T. XVII. p. 18. *& suiv.* T. XXIV. p. 289. *& suiv.*

l'an de Rome 245. On créoit tous les ans deux Consuls, qui gouvernoient ensemble la République. L. Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, furent les premiers honorés de cette dignité. Qu'il fut doux au peuple, qui avoit servi jusqu'alors comme un esclave, de se voir assemblé par centuries, en comices, se choisissant lui-même des magistrats annuels, amovibles, tirés de la masse commune par sa voix, & y retombant au bout de l'année ! Cette élection fut conduite par un interrex, selon quelques-uns, selon d'autres, par un préfet de la ville. Mais, ces deux fonctions qu'on vit réunies dans la personne de Sp. Lucrétius Tircépétinus, n'étant point incompatibles, celui qui présida aux premiers comices libres du peuple Romain, put les exercer ensemble. Les deux premiers Consuls ne finirent point leur année; le peuple cassa L. Tarquinius Collatinus qui lui parut plus ennemi du Roi que de la royauté; & L. Junius Brutus & Arunx, fils de Tarquin, s'entretuerent à coups de lance.

Le nom de Consul rappelloit sans cesse à ce Magistrat son premier devoir, & les limites de sa charge; c'est qu'il n'étoit que le conseiller du peuple Romain, & qu'il devoit en toute occasion lui donner le conseil qui lui sembloit le plus avantageux pour le bien public. On créa deux Consuls, & on rendit leur dignité annuelle, afin qu'il ne restât pas même l'ombre de l'autorité royale, dont les caractères particuliers sont l'unité & la perpétuité. Ils ne tenoient leur autorité que du peuple, & le peuple ne voulut point qu'ils pussent, sans son consentement, ni faire battre de verges, ni mettre à mort un citoyen Romain. Il paroît cependant que ces limites n'étoient point encore assez étroites pour prévenir les vexations, puisque dès l'an 260, c'est-à-dire, quinze ans après la création des Consuls, le peuple fut obligé de se faire des protecteurs dans les tribuns. L'autorité des Consuls cessa l'an 302; on la remplaça par celle des décemvirs; elle reprit l'an 306; elle cessa encore en 310. La République eut alors ses tribuns militaires, *Consulari potestate*; après plusieurs révolutions, le consulat rétabli dura depuis l'année 388 de Rome jusqu'en 541 de J. C. qu'il finit dans la personne de Fl. Basilius, dernier Consul, qui l'étoit sans collegue. Ce fut Justinien qui en abolit le nom & la charge; cette innovation lui attira la haine publique. La durée du consulat fut de 1037 ou 1049 ans.

Cette dignité ne conserva presque rien de ses prérogatives sous Jules César & ses successeurs. Les Empereurs la conférerent à qui bon leur sembloit; on n'en étoit revêtu quelquefois que pour trois mois, six mois, un mois. Plus un homme étoit vil, plus son consulat duroit.

Avant ces tems malheureux, l'élection des Consuls se faisoit dans le champ de Mars. Un des Consuls en charge étoit le prési-

dent des comices; il les ouvroit en ces termes: *Quæ res mihi, magistratuique meo, populo plebique Romanæ feliciter eveniat, Consules designo.* Le peuple accompagnoit jusque chez eux, avec des acclamations, les Consuls désignés. La désignation se faisoit ordinairement à la fin du mois de Juillet; les fonctions ne commencerent, du moins à compter depuis l'an 599 ou 600, qu'au premier de Janvier. On accordoit ce tems aux compétiteurs. Si l'on parvenoit à démontrer que la désignation étoit illégitime, qu'il y avoit eu de la brigue, des largesses, des corruptions, de menées basses, le Consul désigné étoit exclus. Ce règlement étoit trop sage pour qu'il durât long-tems, & que l'observation en fût rigoureuse.

Au premier de Janvier, le peuple s'assembloit devant la maison des Consuls désignés; il les accompagnoit au Capitole; chaque Consul y sacrifioit un bœuf; on se rendoit de-là au Sénat; l'un des Consuls prononçoit un discours de remercîment au peuple.

Sous les Empereurs, il se faisoit, dans cette cérémonie, des distributions de monnoie d'or & d'argent. Il y eut jusqu'à cent livres d'or destinées à cet emploi. Valens & Marcien abolirent cet usage. Justinien le rétablit avec la restriction, qu'on ne distribueroit que de petites pièces d'argent. Mais, les désordres occasionnés par cette espèce de largesse, qui excluoit encore du consulat quelques honnêtes gens qui avoient plus de mérite que d'écus, comme cela arrive assez souvent, la fit entièrement supprimer par l'empereur Léon. On donna seulement un repas aux Sénateurs & aux Chevaliers, & on leur envoya quelques présens qui s'appellerent *munera Consularia.*

Les Consuls juroient immédiatement après leur élection, de ne rien entreprendre contre les loix. Ils haranguoient le peuple aux rostres; ils avoient prêté serment devant le Consul à leur désignation; à leur entrée en charge ils le prêtoient devant le peuple. Tout ce cérémonial duroit cinq jours au plus.

Les Consuls furent d'abord tous patriciens; mais, le peuple obtint par force, en 388, qu'il y en auroit toujours un de son ordre. L. Sextus Latéranus fut le premier de cette création.

On ne pouvoit briguer le consulat avant quarante-un ans, & même quarante-trois. César enfreignit cette loi appellée *lex annuaria*, en nommant Consul Dolabella, qui n'étoit âgé que de vingt-cinq ans. Les Empereurs qui lui succéderent, firent des Consuls qui n'avoient pas même de la barbe; ils pousserent l'abus jusqu'à désigner leurs enfans, avant qu'ils eussent l'usage de la parole. Dans ces tems où la dignité de Consul n'étoit qu'un vain nom, il étoit assez indifférent à qui on la conférât. On n'avoit auparavant dérogé à cette sage institution que dans des cas extraordinaires, en faveur de personnages distingués, tel que le fils adoptif de Marius, qui entra en charge à

vingt-six ans, & Pompée à trente-quatre, avant que d'avoir été questeur.

Il falloit avoir été préteur pour être Consul; il y avoit même un interstice de deux ans, fixé entre le consulat & la dignité prétorienne; & un interstice de dix ans entre la sortie du consulat & la rentrée dans la même fonction. Le peuple s'étoit déjà relâché du premier de ces usages sous Marius; les Empereurs foulerent aux pieds l'un & l'autre; & le peuple, à qui ils avoient appris à souffrir de plus grandes avanies, n'avoit garde de se récrier contre ces bagatelles.

Les faisceaux furent originairement les marques de la dignité consulaire; les Consuls en avoient chacun douze, qui étoient portés devant eux par autant de licteurs. On ne les baissoit que devant les vestales. Cet appareil effaroucha le peuple; il craignit de ne s'être débarrassé d'un tyran, que pour s'en donner deux; il fallut lui sacrifier une partie de cette ostentation de souveraineté. On portoit des faisceaux devant un des Consuls; l'autre n'étoit précédé que par des licteurs. Ils eurent alternativement de mois en mois les licteurs & les faisceaux. Après la mort de Brutus, Valérius dont le peuple se méfioit, détermina même son collegue à quitter les faisceaux dans la ville, & à les faire baisser dans les assemblées. La loi Julia décerna dans la suite les faisceaux au plus âgé des Consuls; ils appartinrent aussi de préférence ou à celui qui avoit le plus d'enfans, ou à celui qui avoit encore sa femme, ou à celui qui avoit déjà été Consul. Lorsque les haches furent supprimées, pour distinguer le Consul en fonction, de son collegue, on porta les faisceaux devant celui-là, & on les porta derrière l'autre. Sous les Empereurs, le consulat eut des intervalles d'éclat; & on lui conserva quelquefois les faisceaux.

La chaire curule fut encore une marque de la dignité consulaire. Il ne faut pas oublier la toge prétexte, qui restoit le premier jour de leur magistrature devant les Pénates, & qui se transportoit le jour suivant au Capitole, pour y être exposée à la vue du peuple; le bâton d'ivoire terminé par l'aigle; & sous les Empereurs, la toge peinte ou fleurie, les lauriers autour des faisceaux, les souliers brodés en or, & d'autres ornemens qui décoroient le Consul à ses yeux & aux yeux de la multitude, mais qui ne lui conféroient pas le moindre degré d'autorité.

Le pouvoir du consulat fut très-étendu dans les commencemens; il autorisoit à déclarer la guerre, à faire la paix, à former des alliances, & même à punir de mort un citoyen. Mais bientôt, on appella du jugement des Consuls à celui du peuple, & l'on vit leurs sentences suspendues par le *vetamus* d'un tribun. Il y avoit des circonstances importantes, où l'on étendoit leurs privilèges; *viderent ne quid detrimenti respublica caperet*. Mais, ils ne furent jamais dispensés de rendre compte de leur

conduite. Si les Consuls étoient si petits en apparence devant le peuple, ils n'en étoient pas moins grands aux yeux des étrangers, & ils ont eu des Rois parmi leurs cliens. Les autres magistrats leur étoient subordonnés, excepté les tribuns du peuple; ils commandoient en chef à la guerre, alors ils punissoient de mort; ils influoient beaucoup dans les élections des tribuns, des centurions, des préfets, &c. ils étoient tout-puissans dans les provinces; ils avoient droit de convoquer le peuple; ils faisoient des loix; ils leur imposoient leurs noms; ils recevoient les dépêches des païs éloignés; ils convoquoient les autres magistrats; ils donnoient audience aux envoyés; ils proposoient dans les assemblées ce qui leur paroissoit convenable; ils recueilloient les voix. Sous les Empereurs, ils affranchissoient les esclaves; ils avoient l'inspection du commerce & de ses revenus; ils présidoient aux spectacles, &c. Auparavant, l'un d'eux restoit ordinairement à Rome, à la tête du Sénat & des affaires politiques; l'autre commandoit les armées.

Leur magistrature étant de peu de durée, & chacun se proposant de fixer la mémoire de son année par quelque chose d'important, on vit & l'on dut voir par ce seul moyen, les édifices somptueux, les actions les plus éclatantes, les loix les plus sages, les entreprises les plus importantes se multiplier à l'infini; telle fut la source de la splendeur du peuple Romain dans Rome; la jalousie du peuple & l'inquiétude de ses maîtres, qui, pour n'en être pas dévorés au-dedans, étoient obligés de le lâcher au-dehors sur des ennemis qu'ils lui présentoient sans cesse, furent la source de ses guerres, de ses triomphes, & de sa puissance prodigieuse au-dehors.

Après l'année du consulat, le Consul faisoit une harangue aux rostres; il juroit avoir rempli fidélement ses fonctions; lorsque le peuple en étoit mécontent, il lui interdisoit ce serment; & Cicéron, nonobstant tout le bruit qu'il fit de son consulat, essuya cette injure publique.

On passoit communément du consulat à la dignité de proconsul, & à un gouvernement de province. Les gouvernemens se tiroient au sort, à moins que les Consuls ne prissent entr'eux des arrangemens particuliers; ce qui s'appelloit *parare cum collega* ou *comparare*. C'est-là qu'ils se dédommageoient des dépenses qu'ils avoient faites pendant leur consulat. Les pauvres provinces, pillées, désolées, payoient tout; & tel Romain s'étoit illustré à la tête des affaires, qui alloit se déshonorer en Asie, ou ailleurs, par des concussions épouvantables.

La création & la succession des Consuls sont dans la chronologie des époques très-sûres.

On a vu plus haut ce que c'étoit que l'état de Consul désigné. Il y eut sous Jules César des Consuls honoraires, *Consul honorarius*; c'étoient quelques particuliers qu'il plaisoit à l'Empereur d'illustrer, de ces gens qui croyoient sotte-

ment qu'il dépendoit d'un homme d'en faire un autre grand. L'Empereur leur conféroit les marques & le rang de la dignité consulaire. Ces titulaires sont bien dignes d'avoir pour instituteur un tyran. La race en fut perpétuée par les successeurs de Jules César.

Celui des deux Consuls qui étoit de service, & devant qui l'on portoit les faisceaux, dans le tems où on les distinguoit en les faisant porter devant ou derrière, s'appelloit *Consul major*. Il y en a qui prétendent que l'épithete de *major* a une autre origine, & qu'on la donnoit à celui qui avoit été le premier désigné. Le Consul qui entroit en charge le premier Janvier, s'appelloit Consul *ordinarius*, pour le distinguer de celui qui y entroit dans le courant de l'année. Lorsqu'un des deux Consuls ordinaires venoit à mourir, ou à être déposé, celui qui le remplaçoit s'appelloit *suffectus*. Il y en eut sous l'empereur Commode jusqu'à vingt-cinq dans la même année. C'étoit une petite manœuvre par laquelle on parvenoit à s'attacher beaucoup de gens, qui faisoient assez de cas de cet éclat d'emprunt, & assez peu d'eux-mêmes, pour se vendre à ce prix.

CONSULAT DES VILLES MUNICIPALES. *Voyez* Munipales.

CONSULS DES MARCHANDS. Ce sont ceux d'entre les Marchands que l'on choisit pour faire pendant un an la fonction de Juges dans une jurisdiction Consulaire. On trouve dans l'Antiquité des vestiges de semblables jurisdictions.

Les Grecs avoient entr'eux certains Juges qu'ils appelloient *ναυτοδίκαι*, *jus dicentes nautis*, qui se transportoient eux mêmes sur le port, entroient dans les différends des particuliers, & les terminoient sur le champ, sans aucune procédure ni formalité, afin que le commerce ne fût point retardé.

Démosthène, dans son oraison *πρὸς Ἀποθούριον*, & encore en celle qu'il fit contre Phormion, fait mention de certains Juges institués seulement pour juger les causes des Marchands ; ce qui prouve qu'il y avoit des espèces de Juges Consulaires à Athènes & à Rome.

Il y avoit à Rome plusieurs corps de métier, tels que les bouchers, les boulangers, & autres semblables, qui avoient chacun leurs Jurés, appellés *Primates professionum*, qui étoient Juges des différends entre les gens de leur corps, auxquels il n'étoit pas permis de décliner leur jurisdiction ; ainsi qu'il est dit dans la loi VII, au Code *de jurisdictione omnium judicum* ; & dans la loi première, au titre *de Monopoliis*.

Cet usage de déférer le jugement des affaires de chaque profession à des gens qui en sont, est fondé sur ce principe que Valere-Maxime pose, que sur chaque art il faut s'en rapporter à ceux qui y sont experts, plutôt qu'à toute autre personne ; *artis suæ quibusque peritis de eadem arte potius quàm cuipiam credendum*. Ce qui

est aussi conforme à plusieurs textes de droit.

CONSUS, *Consus*, Κῶνσος, (*a*) dieu des Romains. Écoutons Plutarque au sujet de ce Dieu. » Romulus fit courir le bruit qu'il » avoit trouvé sous terre l'autel » d'un certain Dieu qu'on appel- » loit Consus; soit que ce fût le » Dieu du Conseil, car les Ro- » mains appellent conseil, les » assemblées où l'on délibere, » & consuls, les premiers magis- » trats, comme conseillers; soit » que ce fût Neptune équestre, » car cet autel est dans le grand » cirque, & on le tient toujours » enterré, excepté pendant les » jeux où se font les courses de » chevaux. D'autres disent en » général que les conseils devant » être tenus secrets, c'est avec » beaucoup de raison que l'autel » du Dieu qui les donne, est tenu » couvert & caché. «

Consus n'est pas un nom propre. Il étoit défendu de divulguer le véritable nom de ce Dieu. On ne le désignoit que par cet autre nom qui marquoit un attribut. Il y avoit des fêtes établies en l'honneur du dieu Consus. On les nommoit Consualies. *Voyez* Consualies.

CONTADESDE, *Contadesdus*, Κονταδεσδος, (*b*) fleuve de Thrace. Hérodote dit qu'il se décharge dans l'Agriane.

CONTE, *Fabula*. C'est un récit fabuleux en prose ou en vers, dont le mérite principal consiste dans la variété & la vérité des peintures, la finesse de la plaisanterie, la vivacité & la convenance du style, le contraste piquant des évenemens. Il y a cette différence entre le Conte & la Fable, que la Fable ne contient qu'un seul & unique fait, renfermé dans un certain espace déterminé, & achevé dans un seul tems, dont la fin est d'amener quelque axiome de morale, & d'en rendre la vérité sensible; au lieu qu'il n'y a dans le Conte ni unité de tems, ni unité d'action, ni unité de lieu, & que son but est moins d'instruire que d'amuser. La Fable est souvent un monologue ou une scène de comédie; le Conte est une suite de comédies enchaînées les unes aux autres. Lafontaine excelle dans les deux genres, quoiqu'il ait quelques Fables de trop, & quelques Contes trop longs.

CONTENEBRA, *Contenebra*, (*c*) ville d'Italie au païs des Tarquiniens dans la Toscane. Cette ville fut prise par les Romains, l'an de Rome 367. Elle se défendit pendant quelques jours. Mais, l'armée Romaine ayant eté partagée en six corps, dont chacun travailloit pendant six heures, puis se reposoit tandis que les cinq autres donnoient l'assaut chacun à leur tour; ces attaques qui n'étoient interrompues ni jour ni nuit, épuiserent enfin la patience & le courage des habitans, que leur petit nombre exposoit sans relâche aux mêmes fatigues & aux mêmes combats contre des

(*a*) Plut. T. I. p. 25, 26.
(*b*) Herod. L. IV. c. 90.

(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 4.

gens frais. Les Tribuns militaires vouloient faire vendre le butin, & en mettre l'argent dans le trésor public. Mais, pendant qu'ils hésitent à exécuter ce dessein, les soldats partageoient déjà les dépouilles des vaincus ; & on ne pouvoit les leur arracher, sans s'exposer à une sédition.

CONTENTIEUX, *Contentiosus*, Ἐριστικὸς, (*a*) nom que l'on donna à ceux de la secte Mégarique, lorsque cette secte eut dégénéré en des disputes frivoles.

CONTENTION [La], (*b*) fille de la nuit, mit au monde le fâcheux travail, l'oubli, la famine & les tristes douleurs, les combats, les carnages, les défaites, & tout ce qui détruit les hommes.

CONTESTAINS, *Contestani*, Κοντεστανοὶ, (*c*) peuple de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolémée, qui, dans un autre endroit, lit Contettains. Pline, parlant du païs de ce peuple, dit qu'il s'appella d'abord Mavitanie, puis Deitanie, & ensuite Contestanie. Il y met Carthagène, le fleuve Tader, aujourd'hui Elche, qui donnoit le nom à tout le golfe ; Lucentum, aujourd'hui Alicante, dont le golfe prend le nom ; Dianium, aujourd'hui Denia ; le fleuve Sucro, aujourd'hui le Xucar, & une petite ville qui faisoit alors la borne de la Contestanie, & qu'on appelle présentement Alzira. Pline ne suit ici que la côte. Ptolémée distingue à son ordinaire les lieux maritimes des villes méditerranées. Il met sur le bord de la mer Lucentum, Carthagène, le promontoire Scombraria, l'embouchure du fleuve Térébis, Alones, l'embouchure du fleuve Sétabis, le port Illicitanus, l'embouchure du fleuve Sucron. Il place plus avant dans les terres, Menlaria, Valentia, Sætabis Sætabicula, Ilicias & Iaspis.

Ainsi on voit que la Contestanie des Anciens comprenoit une bonne partie du royaume de Valence.

CONTICINIUM, *Conticinium*, (*d*) nom que les Romains donnoient au tems le plus calme de la nuit.

CONTINENT, terme de Géographie. C'est une grande étendue de païs, qui n'est ni coupée ni environnée par les mers. Continent est opposé à isle.

On tient que la Sicile a été autrefois détachée du Continent de l'Italie. On lit dans Virgile :

Hæc loca vi quondam, & vastâ convulsa ruinâ
Dissiluisse ferunt, cùm protinùs utraque tellus
Una foret ;

Et vraisemblablement l'Angleterre faisoit autrefois partie du Continent de France.

Les habitans de Ceylan disent que leur isle a été séparée de la presqu'isle

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 138.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I, p. 195, 196.

(*c*) Ptolem. L. II. c. 6. Plin. Tom. I. p. 140, 141.

(*d*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 235, 236.

presqu'isle de l'Inde par une irruption de l'Océan. Les Malabres assurent que les Maldives faisoient autrefois partie du Continent de l'Inde. Une preuve que les Maldives formoient autrefois un Continent, ce sont les Cocotiers qui sont au fond de la mer.

On divise ordinairement la terre en deux grands Continens connus, l'ancien & le nouveau; l'ancien comprend l'Europe, l'Asie, & l'Afrique; le nouveau comprend les deux Amériques Septentrionale & Méridionale.

On a appellé l'ancien Continent, le Continent supérieur, parce que, selon l'opinion du Vulgaire, il occupe la partie supérieure du globe.

CONTRACTION, *Contractio*, terme de Grammaire. C'est la réduction de deux syllabes en une. Ce mot est particulièrement en usage dans la Grammaire Grecque. Les Grecs ont des déclinaisons de noms contractés; par exemple, on dit sans Contraction τοῦ Δημοσθένεος en cinq syllabes, & par Contraction Δημοσθενοῦς en quatre syllabes. L'un & l'autre est également au génitif, & signifie *de Démosthène*. Les Grecs font aussi usage de la Contraction dans les verbes. On dit sans Contraction ποιέω, *facio*, & par Contraction ποιῶ, &c. Les verbes qui se conjuguent avec Contraction, sont appellés circonflexes, à cause de leur accent.

Il y a deux sortes de Contractions; l'une qu'on appelle simple, c'est lorsque deux syllabes se réunissent en une seule, ce qui arrive toutes les fois que deux voyelles qu'on prononce communément en deux syllabes, sont prononcées en une seule, comme lorsqu'au lieu de prononcer ὀρφεϊ en trois syllabes, on dit ὀρφεῖ en deux syllabes. Cette sorte de Contraction est appellée Synchrese. Il y a une autre sorte de Contraction, que la méthode de P. R. appelle mêlée, & qu'on nomme crase, mot Grec qui signifie mêlange; c'est lorsque les deux voyelles se confondant ensemble, il en résulte un nouveau son, comme τείχεα, *muri*, & par crase τείχη en deux syllabes.

Nous avons aussi des Contractions en François; c'est ainsi que nous disons le mois d'Oût au lieu d'Août. *Du* est aussi une Contraction, pour *de le*; *au* pour *à le*; *aux* pour *à les*, &c. L'empressement que l'on a à énoncer la pensée, a donné lieu aux Contractions & à l'ellipse dans toutes les langues.

Le mot générique de Contraction suffit, ce semble, pour exprimer la réduction de deux syllabes en une, sans qu'il soit bien nécessaire de se charger la mémoire de mots pour distinguer scrupuleusement les deux espèces de Contractions.

CONTRADICTION (*a*) [l'Eau, ou, comme on traduit ordinairement, les Eaux de], *aqua Contradictionis*, ὕδωρ Ἀντιλογίας. C'est le nom qu'on donna

(*a*) Numer. c. 20. v. 13.

au campement dans lequel Moïse frappa le rocher, pour en tirer de l'eau, & où il témoigna quelque défiance aux paroles du Seigneur; ce qui fut cause que le Seigneur lui déclara qu'il n'entreroit point dans la terre promise. Cela arriva dans le désert de Pharan, au campement de Cadès; & on donna à ces eaux le nom d'eaux de Contradiction, parce que les Israëlites se souleverent contre Moïse, & murmurerent contre le Seigneur. *Voyez* Eau de Contradiction.

CONTRAIRES. Ce sont en rhétorique les choses opposées les unes aux autres. Le P. de Colonia pose trois sortes de Contraires en rhétorique, les adversatifs, les privatifs, & les contradictoires.

Les adversatifs sont ceux qui different absolument l'un de l'autre, comme la vertu & le vice, la paix & la guerre. Ainsi, Cicéron a dit: *Si stultitiam fugimus, sapientiam sequamur, & bonitatem si malitiam;* & Quintilien: *Malorum causa bellum est, erit emendatio pax.* Drancés raisonne ainsi dans Virgile: *Nulla salus bello, pacem te poscimus omnes.* Les privatifs sont les habitudes & les privations. Les contradictoires sont ceux dont l'un affirme, & l'autre nie la même chose ou le même sujet.

Le P. Jouvenci ajoûte deux espèces de Contraires. 1.° Les relatifs comme pere & fils, disciple & maître. 2.° Les répugnans, *repugnantia;* comme dans ce raisonnement: *Il l'aime, donc il ne lui a point fait de tort;* car, il répugne qu'une personne qui en aime une autre, lui fasse du tort. Il ne paroît pas néanmoins que les relatifs soient véritablement opposés.

CONTRAT, *Pactum, Pactio, Conventum, Conventio.* C'est en général une convention faite entre plusieurs personnes, par laquelle une des parties, ou chacune d'elles, s'oblige de donner ou de faire quelque chose, ou consent qu'un tiers donne ou fasse quelque chose, *duorum vel plurium in idem placitum consensus.*

Ainsi Contrat en général & convention ne sont qu'une même chose; & ce qui forme le Contrat, c'est le consentement mutuel & réciproque des parties contractantes; d'où il suit que ceux qui ne sont pas en état de donner un consentement libre, ne peuvent pas faire de Contrats, tels que les mineurs, les fils de famille, les imbécilles. Ceux qui sont détenus prisonniers, ne peuvent pas non plus contracter, à moins qu'ils ne soient amenés entre deux guichets, comme en lieu de liberté.

La plûpart des Contrats tirent leur origine du droit des gens; c'est-à-dire, qu'il sont de tous les tems & de tous les païs, ayant été introduits pour l'arrangement de ceux qui ont quelques intérêts à régler ensemble; tels sont les Contrats de louage, d'échange, de vente, de prêt, & plusieurs autres semblables que l'on appelle Contrats du droit des gens, quant à leur origine, mais qui sont devenus du droit civil, quant à la forme & aux effets.

Les Contrats que l'on appelle

du droit civil, ſont ceux qui tirent leur origine du droit civil de chaque nation,

Chez les Juifs, dans les premiers ſiecles, les Contrats ſe paſſoient devant des témoins & publiquement, à la porte des villes, qui étoit le lieu où ſe rendoit la juſtice. L'Écriture en fournit pluſieurs exemples, & entr'autres celui d'Abraham, qui acquit une pièce de terre dans le territoire de Chanaan, en préſence de tous ceux qui entroient dans la ville d'Hébron. L'hiſtoire de Ruth fait mention de quelque choſe de ſemblable. Moïſe n'avoit ordonné l'écriture que pour l'acte de divorce. Il y avoit cependant des Contracts que l'on rédigeoit par écrit, & la forme de ceux-ci y eſt marquée dans le Contrat de vente dont il eſt parlé dans Jérémie. » J'achetai de Hanaméel, fils de » mon oncle, dit ce Prophete, le » champ qui eſt ſitué à Anathoth, » & je lui donnai l'argent au » poids, ſept ſicles & dix pièces » d'argent; j'en écrivis le Contrat » & le cachetai en préſence des » témoins, & lui peſai l'argent » dans la balance, & je pris » ce Contrat de l'acquiſition ca» cheté, avec ſes clauſes, ſe» lon les ordonnances de la loi, » & les ſceaux qu'on avoit mis au » dehors, & je donnai ce Contrat » d'acquiſition à Baruch, fils de » Néri, fils de Manſias, en pré» ſence d'Hanaméel mon couſin » germain, & des témoins dont » les noms étoient écrits dans le » Contrat d'acquiſition. «

Vatable, ſur ce paſſage, dit qu'il fut fait deux actes; l'un, qui fut plié & cacheté, l'autre, qui demeura ouvert; que dans le premier, qui tenoit lieu de minute ou d'original, outre le nom de la choſe vendue & le prix, on inſéra les conditions de la vente & le tems du rachat ou réméré; que pour les tenir ſecretes & éviter toutes fraudes, on cacheta cet acte d'un ſceau public, & qu'après qu'il fut cacheté les parties & les témoins ſignerent au dos; qu'à l'égard de l'autre double, on le préſenta ouvert aux témoins, qui le ſignerent auſſi avec les contractans, comme on avoit coûtume en pareille occaſion.

Vatable ajoûte qu'en juſtice on n'avoit égard qu'au Contrat cacheté; que les contractans écrivoient eux-mêmes le Contrat, & le ſignoient avec les témoins; qu'on ſe ſervoit pourtant quelquefois d'écrivains ou tabellions publics, ſuivant ce paſſage: *Lingua mea calamus ſcribæ velociter ſcribentis.*

Les Grecs, qui emprunterent leurs principales loix des Hébreux, en uſoient auſſi à peu près de même pour leurs Contrats; les Athéniens les paſſoient devant des perſonnes publiques, que l'on appelloit comme à Rome *Argentarii.* Ces actes par écrit avoient leur exécution parée, & l'on n'admettoit point de preuve au contraire.

Les Romains, qui emprunterent auſſi beaucoup de choſes des Grecs, paſſoient leurs Contrats devant des Argentiers, qui étoient des eſpèces de banquiers, auxquels on donnoit encore différens autres

noms, tels que *Nummularii*, *Coactores*, &c.

On divisoit d'abord les Contrats en Contrats du droit des gens, & en Contrats du droit civil. Nous avons déjà expliqué ce qui concerne les premiers.

Les Contrats du droit civil, chez les Romains, étoient certains Contrats particuliers, qui tiroient leur forme & leurs effets du droit civil; tels étoient les Contrats appellés Stipulations conventionnelles, qui se formoient par l'interrogation d'une part, & par la réponse de l'autre : *Visne solvere? Volo.* C'étoit le plus efficace de tous les Contrats.

L'obligation qui provient de l'écriture, & l'emphytéose, étoient aussi considérées comme des Contrats du droit civil, étant inconnues selon le droit des gens.

Toutes ces conventions, soit du droit des gens ou du droit civil, étoient divisées en Contrats proprement dits & en simples pactes.

Le Contrat étoit une convention, qui avoit un nom ou une cause, en vertu de laquelle un des contractans, ou tous les deux étoient obligés.

Le pacte, au contraire, étoit une convention qui n'avoit ni nom ni cause, qui ne produisoit qu'une obligation naturelle, dont l'accomplissement ne dépendoit que de la bonne foi de celui qui s'étoit obligé; il ne produisoit point d'obligation civile, jusqu'à ce que l'une des parties eût exécuté la convention.

On divisoit aussi les Contrats, chez les Romains, en Contrats nommés, c'est-à-dire, qui avoient un nom propre, comme le louage, la vente, & Contrats innommés, qui n'avoient point de nom particulier. *Voyez ci-après* Contrats nommés & Contrats innommés.

On les divisoit encore les uns & les autres en Contrats Synallagmatiques, c'est-à-dire, obligatoires des deux côtés, comme la vente; & en Contrats simplement obligatoires d'un côté, comme une obligation proprement dite, où le débiteur s'oblige à payer une somme à son créancier.

Il y avoit encore une distinction des Contrats de bonne foi, de ceux qu'on appelloit *Stricti juris*, mais qui n'est plus d'usage; tous les Contrats étant réputés de bonne foi.

Les Contrats, chez les Romains, étoient d'abord écrits en notes par les Notaires, qui étoient ordinairement des esclaves publics, ou bien par les clercs des tabellions. Cette première rédaction n'étoit point authentique, & les Contrats n'étoient point obligatoires ni parfaits, qu'ils n'eussent été transcrits en lettres & mis au net par un tabellion; ce qu'on appelloit mettre un Contrat *in purum seu in mundum*, c'étoit proprement la grosse du Contrat. Tant que cette seconde rédaction n'étoit pas faite, il étoit permis aux contractans de se départir du Contrat.

Quand l'acte étoit mis au net, les contractans le souscrivoient, non pas de leur nom comme on fait aujourd'hui, mais en écrivant ou faisant écrire au bas de la grosse,

qu'ils approuvoient le Contrat ; & en mettant leur sceau ou cachet à la suite de cette souscription.

Le tabellion devoit écrire le Contrat tout au long, mais il n'étoit pas nécessaire qu'il le souscrivît, non plus que les témoins; il suffisoit de faire mention de leur présence.

CONTRATS DE BONNE FOI, CHEZ LES ROMAINS. C'étoient ceux, dont les clauses ne se prenoient pas toujours à la lettre, mais que le Juge pouvoit interpréter selon l'équité; tels que les Contrats de vente, de louage, le mandat, le dépôt, la société, la tutele, &c. à la différence des autres Contrats extraordinaires que l'on appelloit *stricti juris*, où le Juge ne pouvoit rien suppléer. La Loi XVI. §. 4. au digest. *De Minoribus*, dit que dans le Contrat de vente il est permis aux contractans de se tromper mutuellement. La Loi XI. §. 5. au digest. *De institutoria actione*, & la Loi LI. Au Code *de episcopis & clericis*, semble ne défendre de tromper les contractans, qu'après le Contrat.

Aujourd'hui tous les Contrats & les actions qui en résultent, sont de bonne foi, comme le remarque Jason & Zasius, c'est-à-dire, doivent être traités selon la bonne foi & l'équité. Il n'est point permis aux contractans de se tromper mutuellement; & si l'acheteur n'est pas relevé pour cause de lésion, c'est parce que l'achat est volontaire, & qu'il peut y avoir un prix d'affection qui est indéterminé. On dit communément qu'en mariage trompe qui peut; c'est-à-dire, que chacun se fait ordinairement passer pour plus riche qu'il n'est en effet, & la lésion n'est point considérée dans le Contrat. Mais du reste, il n'est pas plus permis dans ce Contrat que dans tout autre, aux contractans de se tromper mutuellement.

CONTRATS INNOMMÉS, chez les Romains. C'étoient ceux qui n'avoient point de nom particulier, qui leur eût été donné ou confirmé par le droit civil, & qui, de simples conventions qu'ils étoient d'abord, devenoient ensuite Contrats, par l'accomplissement de la convention de la part d'une des parties. Ces sortes de Contrats avoient la même force qu'un mandat; ils ne produisoient point une action qui leur fût propre, comme faisoient les Contrats nommés; mais ils en produisoient une qui leur étoit commune à tous, & qu'on appelloit en droit, *actum in factum*, *actio utilis*, ou *actio præscriptis verbis*.

Le nombre des contrats innommés n'est point limité; il y en a autant de sortes que l'on peut former de différentes conventions; néanmoins, les jurisconsultes Romains les ont tous rangés sous quatre classes; sçavoir, ceux où la convention est *do ut des*, tel que l'échange d'une chose contre une autre, qui est le plus ancien de tous les Contrats; les conventions *do ut facias*, & celles qui se font *vice versâ*, *facio ut des*; comme quand l'un donne du grain, de l'argent, ou autre chose à un autre, pour l'engager à faire un voyage ou quelqu'ouvrage; enfin, les

conventions *facio ut facias ;* par exemple, quand un marchand fait pour un autre des emplettes dans un lieu, à condition que l'autre marchand en fera pareillement pour lui dans quelqu'autre endroit.

Toutes ces différentes ſortes de conventions chez les Romains ne formoient point par elles-mêmes de Contrat proprement dit ; ce n'étoient que de ſimples pactes ; mais, lorqu'une des parties avoit commencé à exécuter la convention, elle devenoit auſſi-tôt un Contrat innommé, & produiſoit une action telle qu'on l'a expliquée ci-devant ; cette action appartenoit à celui qui avoit exécuté la convention, & tendoit à obliger l'autre de faire le ſemblable de ſa part ; & comme il pouvoit arriver qu'il ne fût plus à tems de demander l'exécution de la convention, ou qu'il ne voulût pas ſe jetter dans l'embarras d'une liquidation de dommages & intérêts, il lui étoit auſſi permis de ſe départir de la convention, faute d'avoir été exécutée par l'autre ; & pour répéter ce qu'il lui avoit donné, il avoit une action appellée *conditio cauſâ datâ, cauſâ non ſecutâ ;* action qui naiſſoit de l'équité naturelle, & non pas du Contrat, puiſqu'elle tendoit au contraire à le faire réſoudre.

La diſtinction des Contrats innommés d'avec les Contrats nommés, & des différentes actions que les uns & les autres produiſoient, n'eſt point admiſe parmi nous. Tous les Contrats y ſont innommés ; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a aucune différence entr'eux quant à leur forme, ni quant à leur effet ; & que l'action qui en réſulte dépend des termes de la convention, n'y ayant point non plus parmi nous de formule particulière pour chaque action.

CONTRATS LIBELLAIRES, *Contractus Libellarii, ſeu dationes ad Libellam.* Un Contrat libellaire étoit, chez les Romains, une eſpèce de bail à cens d'un héritage. Ce bail étoit perpétuel ; mais, il différoit du bail à location perpétuelle, appellé auſſi Contrat perpétuel, *Contractus perpetuarius ſeu locatio perpetua,* en ce que la redevance du Contrat libellaire étoit plus petite que celle de location perpétuelle ; car, *libella* ſignifie une pièce d'argent. Les Romains uſoient de ce mot *libella*, & non du terme de cens comme parmi nous ; parce qu'à Rome, le cens étoit un droit de ſouveraineté qui ne pouvoit appartenir qu'au fiſc. La commiſe & la réverſion n'avoient point lieu dans ce Contrat comme dans l'emphytéoſe. Loiſeau trouve que ce Contrat revenoit beaucoup à celui que la Novelle VII appelle *colonarium jus.* M. Cujas explique très-bien la nature de ce Contrat libellaire, ſur le titre II du livre premier des fiefs.

CONTRATS NOMMÉS, étoient, chez les Romains, ceux à chacun deſquels le droit avoit attribué un nom propre, qui les diſtinguoit les uns des autres, & des Contrats innommés qui n'avoient point de nom propre. Ainſi, l'on mettoit au nombre des Con-

trats nommés le prêt, le commodat, le dépôt, le gage, la ſtipulation proprement dite, l'obligation qui ſe contracte par écrit, la vente, le louage, la ſociété, & le mandat.

La permutation & la tranſaction n'étoient pas des Contrats nommés, parce que ces noms convenoient à pluſieurs ſortes d'affaires, & que l'action qu'ils produiſoient, ſuivant le droit civil, n'étoit pas propre à une ſeule ſorte de convention.

L'origine des Contrats nommés vient de ce que les Juriſconſultes, qui composerent la loi des douze Tables, choiſirent les conventions qui leur parurent les plus ordinaires & les plus néceſſaires pour le commerce de la ſociété civile, & donnerent à chacune de ces conventions un nom propre, pour la diſtinguer des autres, dont ils abandonnerent l'exécution à la bonne foi des parties, ne croyant pas juſte que celui qui auroit promis trop légèrement quelque choſe, pût être contraint de l'exécuter.

Ceux qui interpréterent la loi des douze Tables, crurent devoir ſuppléer à cette loi, en ajoûtant que les autres conventions ne laiſſeroient pas de produire une obligation civile, lorſqu'elles auroient une cauſe légitime, & qu'elles ſeroient exécutées par l'une des parties; mais, comme ils ne donnerent point de nom particulier à chacune de ces conventions, elles furent appellées Contrats innommés; & de-là vint la diſtinction des Contrats nommés & des Contrats innommés.

CONTRATS PERPÉTUELS. C'eſt en général tout Contrat qui eſt fait pour perpétuelle demeure, & non pour un tems ſeulement; ainſi, la vente eſt un Contrat perpétuel, au lieu que la location eſt un Contrat à tems.

Il y avoit, chez les Romains, une eſpèce particulière de Contrat appellé perpétuel, *Contractus perpetuarius*, qui étoit un bail à location perpétuelle; c'eſt pourquoi, on l'appelloit auſſi *locatio perpetua*. C'eſt de ce Contrat qu'il eſt parlé en la Loi X. au Code *de locato conducto*. L. 1. & au Digeſte *ſi ager vectigalis*, &c. Au commencement ce Contrat étoit différent de l'emphytéoſe, parce que celle-ci étoit alors ſeulement à tems; mais, depuis que l'on eut admis l'emphytéoſe perpétuelle, il n'y eut plus de différence entre cette ſorte d'emphytéoſe & le Contrat perpétuel, ou de location perpétuelle. Ce même Contrat eſt encore uſité au parlement de Toulouſe, ſous le titre le bail à locaterie perpétuelle.

CONTRATS SUPERFICIAIRES, *Contractus Superficiarii*. Chez les Romains, c'étoit le bail à rente d'une place que l'on donnoit à la charge de bâtir, à condition que le preneur jouiroit de la maiſon par lui bâtie tant qu'elle dureroit, & qu'étant ruinée & démolie, la place retourneroit franchement à ſon ancien maître, lequel en conſerveroit même toujours le domaine direct,

pour raiſon de quoi on lui payoit pendant le bail une certaine redevance appellée *ſolarium, quod pro ſolo penderetur*, & non pas *ſalarium*, comme quelques vieux interpretes l'ont lu.

CONTRATS [Les], étoient ſous la protection de la déeſſe Foi. *Voyez* Foi.

CONTREBIE, *Contrebia*, (a) ville d'Eſpagne. Tite-Live, Velleius Paterculus, Valere Maxime & Florus en font mention. Tite-Live fait connoître qu'elle étoit aux frontières de la Celtibérie. Il paroît que dans un paſſage de Valere maxime, il faut lire *contrebia* & non pas *Centobrica*, parce que Velleius Paterculus & Florus qui racontent la même hiſtoire dont il y eſt queſtion, nomment la ville Contrebie.

CONTRÉE, petit païs, qui fait partie d'un plus grand païs, & qui a ſes bornes & ſes limites. Ainſi, le païs de Caux, le Vexin, le Roumois, &c. ſont des Contrées de la Normandie.

CONTRE-POINT, terme de muſique. C'eſt à peu près la même choſe que compoſition, ſi ce n'eſt que compoſition peut ſe dire de l'invention des chants & d'une ſeule partie, & que Contre-point ne ſe dit que de l'invention de l'harmonie & d'une compoſition à deux ou pluſieurs parties différentes.

Une grande queſtion, c'eſt de ſçavoir ſi le Contre-point a été connu des Grecs & des Romains. Il y en a qui tiennent pour l'affirmative, & d'autres pour la négative; ſur quoi on peut conſulter les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, & particulièrement le huitième volume, où l'on trouve un diſcours dans lequel cette matière eſt diſcutée aſſez au long.

CONTRE-SENS, vice dans lequel on tombe, quand le diſcours rend une autre penſée que celle qu'on a dans l'eſprit, ou que l'Auteur qu'on interprete y avoit. Ce vice naît toujours d'un défaut de Logique, quand on écrit de ſon propre fond; ou d'ignorance, ſoit de la matière, ſoit de la langue, quand on écrit d'après un autre.

Ce défaut eſt particulier aux traductions. Avec quelque ſoin qu'on travaille un Auteur ancien, il eſt difficile de ne faire aucun Contre-ſens. Les uſages, les alluſions à des faits particuliers, les différentes acceptions des mots de la langue, & une infinité d'autres circonſtances, peuvent y donner lieu.

Il y a une autre eſpèce de Contre-ſens dont on a moins parlé, & qui eſt pourtant plus blâmable encore, parce qu'il eſt, pour ainſi dire, plus incurable; c'eſt celui qu'on fait en s'écartant du génie & du caractère de ſon Auteur. La traduction reſſemble alors à un portrait qui rendroit groſſièrement les traits ſans rendre la phyſionomie, ou en la rendant autre qu'elle n'eſt, ce qui eſt encore pis. Par exemple, une traduction de Tacite, dont le

(a) Tit. Liv. L. XL. c. 33. Vell. Paterc. L. II. c. 5. Flor. pag. 82.

ſtyle ne ſeroit point vif & ſerré, quoique bien écrite d'ailleurs, ſeroit en quelque manière un Contre-ſens perpétuel, & ainſi des autres. Que de traductions ſont dans le cas dont nous parlons, ſur tout la plûpart de nos traductions de poëtes !

CONTRITION, *Contritio.* (*a*) Ce terme vient du verbe *conterere*, qui ſignifie broyer, briſer. C'eſt une métaphore empruntée des corps, pour marquer l'état d'une ame que ſon repentir déchire & pénetre de la plus vive douleur; ce que les coups redoublés d'un marteau font ſur le fer pour l'amollir, la douleur le fait, pour ainſi dire, ſur l'ame, pour la convertir.

Ce terme eſt affecté à la religion, pour exprimer le ſentiment de l'ame qui revient de ſes égaremens, & qui paſſe de l'état du péché à celui de la grace; & il eſt conſacré par le langage des écritures. *Scindite corda veſtra. Cor contritum & humiliatum, Deus, non deſpicies.*

Il eſt à remarquer que dans preſque tous les endroits de l'Écriture où ſe rencontrent les termes *conterere* & *Contritio*, ils ſignifient briſer, humiliation, douleur, ruine, deſtruction. Par exemple, *la Contrition & le malheur ſont dans la voie des méchans*; c'eſt-à-dire, Dieu les briſera, & les accablera de diſgraces. *La Contrition eſt précédée par l'orgueil*; c'eſt-à-dire, l'orgueil & l'élévation ſont d'ordinaire ſuivies de la diſgrace & de la chûte, &c.

Le Concile de Trente définit ainſi la Contrition en général : *Contritio eſt animi dolor ac deteſtatio de peccato commiſſo, cum propoſito non peccandi de cætero*; définition qui convient à la Contrition, telle qu'elle a été néceſſaire dans tous les tems, pour obtenir la rémiſſion des péchés. Mais, ſous la loi évangélique, elle exige de plus le vœu de remplir tout ce qui eſt néceſſaire pour recevoir dignement le ſacrement de Pénitence. C'eſt ce que les anciens Scholaſtiques ont exprimé par cette définition rapportée dans ſaint Thomas : *Contritio eſt dolor de peccato aſſumptus, cum propoſito confitendi & ſatisfaciendi.*

Les conditions ou propriétés de la Contrition en général ſont, qu'elle ſoit libre, ſurnaturelle, vraie, ſincere, vive & véhémente.

Elle doit être libre; c'eſt un acte de la volonté, & non un ſentiment extorqué par les remords de la conſcience, comme l'a enſeigné Luther, qui a prétendu que la crainte des peines éternelles & la Contrition, loin de diſpoſer l'homme à la grace, ne ſervoient qu'à le rendre hypocrite & pécheur de plus en plus; doctrine affreuſe, réprouvée par le Concile de Trente.

Elle doit être ſurnaturelle, tant à raiſon de la grace, ſans le ſecours de laquelle on ne peut avoir de véritable Contrition de ſes péchés, qu'à raiſon du motif qui l'excite. Quelques caſuiſtes relâchés ayant

(*a*) Pſalm. 13. v. 3. Pſalm. 50. v. 19. Proverb. c. 16. v. 18. Joel. c. 2. v. 13.

avancé que l'attrition conçue par un motif naturel, pourvu qu'il soit honnête, suffit dans le sacrement de pénitence, l'assemblée générale du Clergé de France, en 1700, censura cette proposition, comme hérétique.

La Contrition doit être vraie & sincère ; une Contrition fausse, mais qu'on croiroit vraie, ne seroit nullement suffisante, ni pour recevoir la grace du Sacrement, ni pour recevoir le Sacrement même.

Enfin, elle doit être vive & véhémente, soit quant à l'appréciation, c'est-à-dire, quant à la disposition du cœur, de préférer Dieu à tout, & d'aimer mieux mourir que de l'offenser ; soit quant à l'intention ou à la vivacité du sentiment qui porte l'ame vers Dieu, & qui l'éloigne du péché ; soit quant à l'extension ou à l'universalité ; car, la Contrition, pour être bonne, doit s'étendre à tous les péchés qu'on a commis, sans en excepter aucun.

La Contrition est nécessaire pour le péché ; elle est de précepte. Mais, quand ce précepte oblige-t-il ? C'est un point sur lequel l'Église n'a rien décidé. Le sentiment le plus sûr dans la pratique, est qu'il faut détester le péché dès qu'on l'a commis, & s'en purifier le plutôt qu'il est possible, par le sacrement de Pénitence.

Voilà ce que la plus saine partie des Théologiens enseigne sur la Contrition en général ; & il n'y a guere de partage d'opinions à cet égard, si ce n'est de la part des Auteurs relâchés, dont les opinions ne font pas loi.

Tous les Théologiens distinguent encore deux sortes de Contrition ; l'une qu'ils appellent parfaite, & qui retient le nom de Contrition ; l'autre imparfaite, & qu'ils nomment attrition.

La Contrition parfaite est celle qui est conçue par le motif de l'amour de Dieu ou de la charité proprement dite ; & elle suffit pour réconcilier le pécheur avec Dieu, même avant la réception actuelle du sacrement de Pénitence, mais toujours avec le vœu ou le désir de recevoir ce Sacrement ; vœu ou désir que renferme la Contrition parfaite. Ce sont les termes du Concile de Trente.

Selon le même Concile, l'attrition ou la Contrition imparfaite est une douleur & une détestation du péché, conçue par la considération de la laideur du péché, ou par la crainte des peines de l'enfer ; & le Concile déclare que si elle exclud la volonté de pécher, & si elle renferme l'espérance du pardon, non seulement elle ne rend pas l'homme hypocrite & plus pécheur qu'il n'étoit, comme l'avoit avancé Luther, mais qu'elle est même un don de Dieu & un mouvement du Saint-Esprit, qui n'habite pas encore à la vérité dans le pénitent, mais qui l'excite à se convertir. Le Concile ajoûte que quoique l'attrition par elle-même & sans le sacrement de pénitence, ne puisse justifier le pécheur, elle le dispose cependant à obtenir la grace de Dieu dans le sacrement de Pénitence.

CONTUBERNALES, nom qu'on donnoit aux divinités qu'on adoroit dans un même temple.

CONTUBERNALES. (*a*) C'étoit à peu près la même chose que ceux qu'on appelloit *comites*. Il ne faut pas confondre le sens de ce mot avec celui qu'on lui donnoit, quand en parlant de plusieurs divinités adorées dans un même temple, on les appelloit Contubernales.

CONTUBERNIUM, *Contubernium*, (*b*) nom que l'on donnoit dans un camp Romain à chaque tente qui servoit pour dix soldats avec leur chef. On donnoit aussi ce nom à l'alliance des esclaves, parce qu'elle étoit moins regardée comme un véritable mariage, que comme une simple cohabitation; c'est pourquoi, au lieu de s'appeller mari & femme, les esclaves se disoient seulement Contubernales.

CONVENES, *Convenæ*, (*c*) Κονουέναι, peuple des Gaules dans l'Aquitaine, au pied des monts Pyrénées.

La ville des Convenes s'appella d'abord Lugdunum; elle prit dans la suite le nom du peuple. Saint Jérôme fait mention de cette ville, au sujet de Vigilance, qui en étoit originaire. » Un homme, dit-il, » sorti de ces gens ramassés & de » ces brigands que Pompée, » après la conquête de l'Espagne, » fit descendre des Pyrénées, & » obligea de demeurer ensemble, » & de former une ville, qui, à » cause de cela, fut nommée » *Convenæ*, ne dément point son » origine, quand il désole l'Église » de Dieu, & il convient aux » descendans des Vettons, des » Arebaces & des Celtibériens, » de ravager les Églises des Gaules. «

On auroit de la peine à accorder ici saint Jérôme avec lui-même. Car, si ces brigands & ces gens ramassés furent tirés des Pyrénées pour former la ville de *Convenæ*, comment peuvent-ils être descendus des Vettons, des Arebaces & des Celtibériens; car, les Celtibériens & les Arebaces ou Arevaces étoient des peuples de l'Espagne Tarragonnoise, qui habitoient le long du Duéro, éloignés par conséquent des Pyrénées, ainsi que les Vettons qui demeuroient dans la Lusitanie. Il faut donc s'en tenir à dire que ces peuples ramassés, dont parle saint Jérôme, étoient des habitans de la forêt des Pyrénées, qui sépare l'Espagne de l'Aquitaine, gens accoûtumés à détrousser les passans, & tels que furent dans la suite les Bandouliers; que leur nombre avoit été accru de plusieurs esclaves fugitifs & autres scélérats, & que tous ces gens réunis ensemble descendoient de tems en tems des montagnes, & infestoient les campagnes par leurs

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 218.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 285, 331, 332.

(*c*) Strab. p. 190. Ptolem. L. II. c. 7. Plin. T. I. p. 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 291, 292. T. VII. p. 252.

incursions & leurs brigandages.

En effet, les histoires nous apprennent qu'ils ne manquoient jamais d'attaquer l'arrière-garde des armées Romaines qui passoient en Espagne, & qu'il étoit comme impossible de les détruire, tant à cause de la vîtesse avec laquelle ils se sauvoient, que parce qu'ils avoient des retraites dans les montagnes qu'eux seuls connoissoient. Pompée les attaqua cependant si vivement à son retour d'Espagne, qu'ils demanderent quartier; mais, il ne le leur accorda, qu'à condition qu'ils laisseroient les montagnes, & s'établiroient dans la campagne voisine. Ils y formerent donc la ville qui fut nommée *Convenæ*, du ramas de ces différens habitans. Ainsi, de brigands ils devinrent des citoyens réglés par des loix; d'esclaves ils devinrent maîtres; d'habitans des montagnes, ils devinrent habitans de la campagne, & d'Espagnols ils devinrent Aquitains.

On pourroit former une difficulté, & demander comment il se peut faire que Pompée le Grand ait fondé cette ville dans l'Aquitaine, & y ait pu donner à ses nouveaux habitans des terres à cultiver, puisque dans ce tems-là l'Aquitaine n'avoit pas encore subi le joug des Romains? Mais, la difficulté cesse, lorsque l'on fait attention que Pompée avoit alors les armes à la main, & de plus revenoit triomphant de l'Espagne qu'il avoit soumise; ainsi, les villes d'Aquitaine souffrirent en cette occasion ce qu'elles n'étoient pas en état d'empêcher.

La situation de cette ville engagea les Gaulois à la nommer Lugdunum, mot qui signifie en Gaulois montagne. Cette ville effectivement étoit située sur une haute montagne, autour de laquelle règnoit une vallée fort profonde. Du pied de cette montagne sortoit une fontaine très-abondante, dont la source avoit été renfermée dans une tour très-forte qu'on y avoit élevée, & les habitans y descendoient par un souterrein, pour y prendre leur provision d'eau. Strabon & Ptolémée appellent cette ville *Convenarum urbs Lugdunum*, & la mettent aux pieds des Pyrénées. Suivant l'itinéraire d'Antonin, elle étoit à soixante-un milles d'Acqs, à quarante-deux de Lescar, & à soixante-neuf de Toulouse. Onufre Panvinius, au lieu de *Lugdunum*, écrit *Ludunium* & lui donne le titre de colonie; en quoi il prétend s'appuyer sur le témoignage de Ptolémée; mais il y a erreur; car, ce dernier s'est contenté de dire *Lugdunum Convenarum*, & de lui donner le nom de ville, mais jamais celui de colonie.

A la fin, cette ville a eu le sort de la plûpart de celles des Gaules; elle a perdu son nom propre & a pris celui du païs dont elle étoit la capitale. Sidonius Apollinaire la nomme simplement *Convenæ*; Grégoire de Tours écrit tantôt *Convenæ* & tantôt *urbs Convenica*.

Les anciennes Notices des villes & provinces des Gaules lui donnent ordinairement le quatrième rang parmi les douze villes de la

Novempopulanie ; quelques-uns néanmoins ne lui donnent que le cinquième, & Robert lui donne le troisième. Mais, les Notices modernes & Gervasius Tillebeniensis, à l'exemple des Anciens, la mettent au quatrième rang. On voit, parmi les signatures du Concile d'Agde, tenu l'an 506, un *Suavis Episcopus de Convenis* ; parmi celles du second Concile d'Orléans, un *Præsidius Episcopus Convenarum* ; & parmi les souscriptions du cinquième synode d'Orléans, un *Amelius Episcopus Ecclesiæ Convenicæ.*

Le païs, où les Convenes s'étendirent après leur établissement, porte le nom de Comminge ; & dans une Notice de la Gaule, dont on a trouvé le manuscrit dans la bibliotheque de Thou, le nom de *Civitas Convenarum*, est suivi de cette addition, *id est Communica.* Il ne faut pourtant pas confondre ce que l'on comprend aujourd'hui sous le nom de haut & de bas-Comminge, avec le diocèse de Comminge, qui est moins étendu.

CONVERSION, figure de Rhétorique, qui consiste à terminer les divers membres d'une période par les mêmes tours, comme dans cet endroit de Cicéron : *Doletis tres exercitus P. C. interfectos? Interfecit Antonius. Desideratis clarissimos cives? Eos vobis eripuit Antonius. Autoritas hujus ordinis* [*Senatûs*] *afflicta est? Afflixit Antonius.*

On appelle encore en Rhétorique Conversion, l'art de retourner ou de retorquer un argument contre son adversaire, ou de le montrer par des côtés opposés, en changeant le sujet en attribut, & l'attribut en sujet. Il y a aussi des Conversions d'argumens d'une figure à une autre, & des propositions générales aux particulières.

CONVICTOLITANES, (a) *Convictolitanes*, jeune seigneur Éduen, d'un grand crédit parmi ceux de sa nation. Comme un autre seigneur nommé Cottus lui disputoit la souveraineté, on eut recours à César, pour mettre fin à ce différent. Ce Général, après avoir examiné la chose avec beaucoup de soin, prononça en faveur de Convictolitanes, & confirma son élection qui avoit été faite par les prêtres suivant la coûtume du païs.

Mais, Convictolitanes oublia bientôt ce bienfait de César. Corrompu par l'argent des Arvernes, il parla à quelques-uns de la jeunesse, & leur représenta qu'étant nés pour commander & dans une ville libre, il leur étoit honteux de servir ; qu'il n'y avoit plus que les Éduens qui retardassent la liberté des Gaules, & qui retinssent les autres par leur autorité ; & que s'ils abandonnoient les Romains, ils seroient contraints de se retirer ; qu'il ne pouvoit nier, qu'il n'eût quelque obligation à César d'avoir prononcé en sa faveur, quoiqu'il eût le droit de son côté ; mais qu'il devoit encore plus à sa patrie. Pourquoi la contraindre à

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 301. & seq.

venir répondre de ses actions devant les Romains, plutôt que les Romains devant elle? Ces jeunes Seigneurs touchés de ces remontrances & de l'autorité de celui qui parloit, s'offrent pour chefs de l'entreprise, de sorte qu'on ne pense plus qu'à l'exécuter.

CONVICTRIX, (*a*) terme qui se trouve employé pour *uxor* dans un monument.

CONVIVE, *Conviva*, (*b*) celui qui est invité, & qui assiste en conséquence à un repas, à un festin avec d'autres personnes.

Dans les repas des Romains il y avoit des convives, des ombres & des parasites; les derniers étoient appellés ou tolérés par le maître de la maison, & les ombres étoient amenés par les convives, tels qu'étoient chez Nasiénus, un Nomentanus, un Viscus Turinus, un Varius, & les autres, *quos Mæcenas adduxerat umbras*. On leur destinoit le dernier des trois lits, c'est-à-dire, celui qui étoit à la gauche du lit du milieu.

Les convives se rendoient aux repas, à la sortie du bain, avec une robe qui ne servoit qu'à cela, & qu'ils appelloient *vestis cœnatoria*, *triclinaria*, *convivalis*. Elle étoit pour le plus souvent blanche, sur tout dans les jours de quelque solemnité; & c'étoit, aussi-bien chez les Romains que chez les Orientaux, une indiscrétion punissable de se présenter dans la salle du festin sans cette robe. Cicéron fait un crime à Vatinius d'y être venu en habit noir, quoique le repas se donnât à l'occasion d'une cérémonie funèbre. Capitolin raconte que Maximin le fils, encore jeune, ayant été invité à la table de l'empereur Alexandre Sévère, & n'ayant point d'habit de table, on lui en donna un de la garderobe de l'Empereur. Cet habit étoit une espèce de draperie qui ne tenoit presque à rien, comme il paroît dans les marbres, & qui étoit pourtant différente du pallium des Grecs. Martial reproche à Luséus d'en avoir, plus d'une fois, remporté chez lui deux au lieu d'une de la maison où il avoit soupé.

Il étoit ordinaire d'ôter les souliers aux hommes conviés à un repas, de leur laver ou parfumer les pieds, quand ils venoient à prendre leurs places sur les lits qui leur étoient destinés. On avoit raison de ne pas exposer à la boue & à la poudre les étoffes précieuses dont ces lits étoient couverts.

Mais, une chose qui paroîtra ici fort bizarre, c'est que longtems même après le siecle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournît des serviettes aux convives, ils en apportoient de chez eux.

Tout le monde étant rangé suivant l'ordre établi par un maître des cérémonies, préposé à l'observation de cet ordre, on apportoit des coupes qu'on plaçoit devant chaque convive. Suétone dit

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V, pag. 101.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I, p. 335. *& suiv.* T. XIII, p. 478.

qu'un ſeigneur de la cour de Claude ayant été ſoupçonné d'avoir volé la coupe d'or qu'on lui avoit ſervie, fut encore invité pour le lendemain ; mais qu'au lieu d'une coupe d'or, telle qu'on en ſervoit aux autres convives, on ne lui ſervit qu'un gobelet de terre.

Après la diſtribution des coupes, on commençoit le premier ſervice du repas. Dans les grandes fêtes les eſclaves, tant ceux de la maiſon, que ceux que les particuliers avoient amenés, & qui demeuroient debout aux pieds de leurs maîtres, étoient couronnés de fleurs & de verdure auſſi-bien que les convives, & il n'y avoit rien alors qui n'inſpirât la joie.

Quand un ami, un parent, un voiſin, n'avoit pu venir à un repas où il avoit été invité, on lui en envoyoit des portions ; & c'eſt ce qui s'appelloit *partes mittere*, ou *de menſa mittere*.

Pendant le repas, les convives avoient coûtume de boire à la ſanté des uns & des autres, de ſe préſenter la coupe, & de faire des ſouhaits pour le bonheur de leurs amis ; ainſi, la coupe paſſoit de main en main, depuis la première place juſqu'à la dernière. Juvénal dit que rarement les riches faiſoient cet honneur aux pauvres, & que les pauvres n'auroient pas été bien venus à prendre cette liberté avec les riches. C'étoit néanmoins, au rapport de Varron, un engagement pour tous les convives, lorſque pour conſerver l'ancien uſage, on faiſoit un Roi.

Au moment que les convives étoient prêts à ſe ſéparer, ils finiſſoient la fête par des libations & par des vœux pour la proſpérité de leur hôte, & pour celle de l'Empereur. Les Anglois ſuivent cet uſage.

Enfin, les convives, en prenant congé de leur hôte, recevoient de lui de petits préſens, qui d'un mot grec étoient appellés *apophoreta*. Entre les exemples que nous en fournit l'hiſtoire, celui de Cléopâtre eſt d'une prodigalité ſingulière. Après avoir fait un ſuperbe feſtin à Marc-Antoine & à ſes officiers dans la Cilicie, elle leur donna les lits, les courte-pointes, les vaſes d'or & d'argent, les coupes qu'on avoit miſes devant chacun d'eux, avec tout ce qui avoit ſervi au repas. Elle y ajoûta encore des litières pour les reporter chez eux, avec les porteurs mêmes, & des eſclaves maures, pour les reconduire avec des flambeaux. Les Empereurs Vérus & Éliogabale copierent Cléopâtre ; mais, ils n'ont depuis été copiés par perſonne. Nous ne connoiſſons point ce genre de magnificence. Quand le doge de Veniſe fait la cérémonie ſtérile d'épouſer la mer, il ne donne de ſa vaiſſelle d'argent à aucun convive ; & s'il paroît en faire un uſage plus fort, la jetter dans la mer, ce n'eſt que par fiction ; on a ſoin de placer des filets pour la retenir ; il n'en perd pas une ſeule pièce.

CONVIVIA TEMPESTIVA. On appelloit ainſi à Rome les ſoupers que l'on commençoit plutôt qu'à l'ordinaire, ſoit par gour-

mandise, (*a*) soit pour avoir le plaisir d'être plus long-tems à table avec ses amis. On nommoit *Intempestiva* les soupers qui étoient prolongés bien avant dans la nuit. Saumaise a donc tort de prétendre que dans les anciens Auteurs, quand on lit *Intempestiva Convivia*, il faut corriger par tout *Tempestiva*.

CONVOI, nom que l'on donne au transport du corps, de la maison, au lieu de sa sépulture.

Après que le corps avoit été gardé le tems convenable, qui étoit communément de sept jours, un héraut annonçoit le Convoi à peu près en ces termes : » Ceux » qui voudront assister aux obse- » ques de Lucius Titus, fils de » Lucius, sont avertis qu'il est » tems d'y aller; on emporte le » corps hors de la maison. « Les parens & les amis s'assembloient: ils étoient quelquefois accompagnés du peuple, lorsque le mort avoit bien mérité de la patrie. On portoit les gens de qualité sur de petits lits appellés lectiques, ou héxaphores ou octaphores, selon le nombre de ceux qui servoient au transport. Les gens du commun étoient placés sur des sandapiles ou brancards à quatre porteurs. Le *feretrum* paroît être le genre, & le lectique & la sandapile les espèces. Les porteurs s'appelloient *Vespillones*. Le mort avoit le visage découvert; on le lui peignoit quelquefois; s'il étoit trop difforme, on le couvroit. Dans les Anciens tems, le Convoi se faisoit de nuit. Cette coûtume ne dura pas toujours chez les Romains, & ne fut pas générale chez les Anciens.

A Sparte, quand les Rois mouroient, des gens à cheval annonçoient par tout cet événement; les femmes s'écheveloient, & frappoient nuit & jour des chauderons, dont elles accompagnoient le bruit de leurs lamentations. Chaque maison étoit obligée de mettre un homme & une femme en deuil. Au lieu de biere, les Spartiates se servoient d'un bouclier. Les Athéniens célébroient les funérailles avant le lever du soleil. Les joueurs de flûte précédoient le Convoi en jouant l'*ialemos*, ou le chant lugubre que les Latins appelloient *nenia*. Comme on avoit multiplié à l'excès le nombre de ces joueurs de flûte, il fut restreint à dix; ils étoient entremêlés de saltinbanques qui gesticuloient & dansoient d'une manière comique; mais, cela n'avoit lieu qu'aux Convois de gens aisés, & dont la vie avoit été heureuse. Cette marche étoit éclairée de flambeaux & de cierges; les pauvres allumoient seulement des chandelles. On faisoit accompagner le mort des marques de ses dignités & de ses exploits; il y étoit lui-même représenté en cire au milieu de ses ayeux, dont on portoit les images en buste sur de longues piques; ces images étoient tirées de la salle d'entrée, & on les y replaçoit. Si le mort avoit com-

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 314.

mandé

mandé les armées, les légions étoient du Convoi, elles y tenoient leurs armes renversées; les licteurs y tenoient aussi les faisceaux renversés; les affranchis y avoient la tête couverte d'un voile de laine blanc; les fils étoient à la tête, le visage voilé; les filles y assistoient les pieds nus & les cheveux épars.

Chez les Grecs, les hommes & les femmes de la cérémonie se couronnoient; mais, il paroît que l'ajustement des funérailles a varié; on s'y habilla de noir, on s'y habilla aussi de blanc. Quelquefois on se déchiroit. On louoit des pleureuses qui fondoient en larmes, en chantant les louanges du mort; elles se tiroient aussi les cheveux, ou elles se les coupoient, & les mettoient sur la poitrine du mort. Si le mort étoit sur un char, il y eut un tems où l'on coupoit la crinière aux chevaux. Quand la douleur étoit violente, on insultoit les dieux, on lançoit des pierres contre les temples, on renversoit les autels, on jettoit les dieux Lares dans la rue.

A Rome, si le défunt étoit un homme important, le Convoi se rendoit d'abord aux rostres; on l'y exposoit à la vue du peuple; son fils, s'il en avoit un qui fût en âge, haranguoit; il étoit entouré des images de ses ayeux, à qui on rendoit des honneurs très-capables d'exciter la jeunesse à en mériter de pareils; de-là on alloit au lieu de la sépulture.

COON, *Coon*, Κόων, (a) fils d'Anténor & de Théano, étoit un brave capitaine. Iphidamas, son frere, fut tué dans un combat, par Agamemnon qui le dépouilla aussi-tôt de ses armes. Coon, voyant ces armes entre les mains de ce Prince, les reconnoît; la douleur de la mort de son frere, répand d'abord sur ses yeux un épais nuage; mais, rappellant aussi-tôt ses forces, & relevant son courage abattu, il ne respire que la vengeance; il se coule à côté d'Agamemnon, sans être apperçu, lui porte un coup de son javelot, & lui perce le bras au-dessous du coude. Agamemnon frémit de douleur, se sentant blessé; il ne se retire pourtant pas de la bataille; mais, continuant le combat, il se jette la pique baissée sur Coon, qui traînoit déjà le corps de son frere par les pieds, pour le tirer de la mêlée, & qui appelloit à son secours les plus vaillans de ses compagnons; il le frappe au-dessous du bouclier, le jette à la renverse, s'élance sur lui, & lui coupe la tête avec son épée, sur le corps même d'Iphidamas.

COOS, *Coos*, Κῶως, Κόως, Κόος, isle appellée aussi Cos. *Voyez* Cos.

COPAIS, *Copaïs*, Κωπαΐς, nom d'un lac de Béotie, qui avoit plusieurs autres noms, & entre autres celui de Céphissis. *Voyez* Céphissis.

(a) Homer. Iliad. L. XI. v. 248. *& seq.* Pauf. p. 323, 324.

COPES, *Copæ*, Κῶπαι, (*a*) ville de Grece dans la Béotie. Ptolémée la met entre les villes méditerranées de cette province, c'est-à-dire, parmi celles qui étoient dans l'intérieur du païs.

Pline dit, en parlant de ceux qui ont inventé des sortes de navires ou de barques, ou même des instrumens pour la navigation, que la ville de Copes avoit inventé l'usage des rames. Il fait aussi mention de cette ville dans son lieu. Quant à cette invention des rames, cela n'est pas incroyable, parce que cette ville étoit au bord du lac qui en prenoit le nom de Copaïs; mais, il faut l'entendre d'une sorte de rames, car les rames en général étoient vraisemblablement trouvées avant la fondation de cette ville. Peut-être aussi que la signification de son nom Κῶπαι, qui veut dire les rames, de Κῶπη une rame, a naturellement amené cette opinion.

Homère n'a point oublié la ville de Copes dans son dénombrement. Cérès, Bacchus & Sérapis y avoient chacun un temple.

On croit que cette ville étoit au lieu où est présentement Topoglia; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que le même lac qui de Copes prenoit le nom de Copaïs, porte présentement celui de Lago di Topoglia.

COPHES, *Cophes*, Κώφης, (*b*) fleuve de l'Inde, selon Strabon. Ce Géographe dit qu'il reçoit le Choaspe, & qu'après le Cophes vient l'Indus. Pline rapporte que d'Alexandrie bâtie au pied du Caucase, il y avoit deux cens vingt-sept mille pas jusqu'au fleuve Cophes & à la ville Indienne Peucolaïtis, & de-là au fleuve Indus & à la ville Taxila, soixante autres mille pas. Il ajoûte que quelques-uns ne bornoient pas l'Inde par le fleuve Indus à l'Occident, mais par le Cophes. Le P. Hardouin croit que c'est le Suastus de Ptolémée, & assure qu'il tombe dans l'Indus. M. d'Anville, dans ses cartes, le fait aussi tomber dans l'Indus. Le Cophes est un des fleuves que passa Alexandre; & après l'avoir passé, il conquit tous les païs qui étoient à l'Orient. C'étoient des païs pleins de montagnes, au rapport de Strabon.

COPHES, *Cophes*, Κώφης, (*c*) autre fleuve de l'Inde, qui recevoit trois autres fleuves navigables, le Sadarus, le Parospus & le Sodinus.

COPHES, *Cophes*, Κώφης, (*d*) autre fleuve de l'Inde dans l'Arachosie. Il y avoit une ville de même nom, qui avoit été bâtie par Sémiramis. Ce fleuve & cette ville sont appellés Arachotus dans Ptolémée. Telle est du moins l'opinion du P. Hardouin dans ses notes sur Pline. Il ajoûte que ce fleuve se rend dans l'Indus, d'où il conclud que la ville

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Strab. pag. 406, 410. Pauf. p. 577. Plin. Tom. I. p. 198, 418.

(*b*) Strab. p. 697. Plin. T. I. p. 317, 318, 321. Ptolem. L. VII. c. 1.

(*c*) Plin. T. I. p. 325.

(*d*) Plin. Tom. I, pag. 324. Ptolem. L. VI, c. 20.

eſt maintenant Chatzan dans le païs de Haïacan, & non pas Candahar, comme quelques-uns l'ont cru.

COPHES, *Cophas*, (*a*) fils d'Artabaze, fut un des lieutenans d'Alexandre le Grand. Il eſt parlé de Cophes ſous l'article d'Arimaze. *Voyez* Arimaze.

COPHOS, *Cophos*, Κωφὸς, (*b*) nom d'un lieu de l'Attique. Xénophon, qui en parle, nous apprend qu'il étoit près du Pirée.

COPIA. (*c*) Le mot *Copia*, qu'on trouve ſur quelques inſcriptions qui parlent des colonies Romaines, & qui marque les richeſſes & le commerce, a embarraſſé les Antiquaires. Triſtan, dans l'explication qu'il donne d'une médaille d'Auguſte qui repréſente un navire Prétorien, & ſur laquelle on lit le mot *Copia*, l'attribue à la ville de Thurium, près du golfe de Tarente, & M. Vaillant à la ville de Valence en Eſpagne. Le P. Hardouin rejette l'opinion de ces deux Antiquaires, & prétend que ce mot n'a été employé que pour la ſeule colonie de Lyon; ce qu'il prouve par trois inſcriptions rapportées par Gruter. Mais, on ne peut pas inférer de-là, que ces inſcriptions, où le mot *Copia* eſt joint avec *Colonia Auguſta Lugdunenſis*, ſoient une excluſion pour les autres colonies Romaines, qui ſe diſtinguoient par le commerce.

COPILLUS, *Copillus*, (*d*) Κόπιλλος, chef des Tectoſages, fut fait priſonnier par L. Corn. Sylla, qui n'étoit encore en ce tems-là qu'un ſimple lieutenant de C. Marius.

COPIS, *Copis*, (*e*) nom d'un feſtin public des Lacédémoniens, où les étrangers étoient admis.

COPLANIUM, *Coplanium*, Κοπλάνιον, (*f*) ville d'Eſpagne, au rapport de Strabon.

COPONIUS [T.], *T. Coponius*, (*g*) natif de Tibur, homme recommandable par ſa grande vertu & par ſa dignité, obtint le titre de citoyen Romain, au rapport de Cicéron. Cet Auteur lui donne deux petits-fils ou neveux, nommé l'un T. Coponius & l'autre C. Coponius. Celui-ci eſt peut-être le même qui ſuit.

COPONIUS [C.], *C. Coponius*, (*h*) commandant de la flotte de Rhodes pour Pompée. Un jour, ayant apperçu des galères de Céſar, qui, parties de Brunduſie, faiſoient voile vers Apollonie, ſe mit auſſi-tôt à leur queue; & comme il étoit ſur le point de les joindre, le vent qui s'étoit relâché, ſe renforça tout à coup, & les ſauva du danger.

C. Coponius s'opiniâtra pourtant à les ſuivre, à force de rames, quoiqu'elles euſſent déjà paſſé Dyrrachium; de ſorte qu'ap-

(*a*) Q. Curt. L. VII. c. 11.
(*b*) Xenoph. p. 477.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 295.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 452.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. p. 172.
(*f*) Appian. p. 305.
(*g*) Cicer. Orat. pro C. Corn. Balb. c. 42. pro M. Cœl c. 17.
(*h*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 581, 605, 606. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 496.

préhendant d'être prises, si le vent venoit à diminuer, elles relâcherent au port de Nymphée, trois quarts de lieues par de-là Lysse, quoiqu'il ne fût pas sûr contre le vent qui souffloit; mais, elles appréhendoient moins la tempête que l'ennemi.

Alors, par un bonheur incroyable, le vent se changea tout à coup; & du midi se tournant vers l'Occident, il mit à couvert les vaisseaux de César, & poussa les autres contre le rivage. Toutes les galeres de C. Coponius, jusqu'au nombre de seize, furent brisées, & tous les soldats & les matelots périrent contre les écueils, ou tomberent entre les mains des ennemis, & furent renvoyés depuis en leurs maisons par César.

Les Auteurs, qui parlent de C. Coponius, ne sont pas d'accord sur le prénom qu'ils lui donnent, les uns lui attribuant celui de Caïus, d'autres celui de Quintus. Il y en a même, comme César au troisième livre de la guerre civile, qui emploient tantôt le prénom de Caïus & tantôt celui de Quintus. Quoi qu'il en soit, on nous représente C. Coponius comme un homme de bon sens, & qui avoit l'esprit cultivé.

COPONIUS, *Coponius*, (*a*) Κοπώνιος, Chevalier Romain, fut le premier intendant de Judée. Il y fut envoyé en cette qualité par Auguste, l'an de J. C. 8, dans le tems que Quirinus, gouverneur de Syrie, eut ordre de passer aussi en Judée, pour vendre les biens d'Archélaüs, & pour y faire une seconde fois le dénombrement général, & l'estimation des biens, sur laquelle se devoit régler le tribut que les Juifs payoient aux Romains.

Pendant que Coponius gouvernoit la Judée, il arriva, le jour de la fête des Azymes, que les sacrificateurs ayant, selon la coûtume, ouvert à minuit les portes du temple, quelques Samaritains entrerent secrétement dans Jérusalem, & répandirent des os de morts dans les galeries & dans tout le reste du temple; ce qui rendit les sacrificateurs plus soigneux pour l'avenir.

Un peu après, Coponius étant retourné à Rome, Marcus Ambivius succéda à sa charge de gouverneur de Judée.

COPPA, *Coppa*, caractère grec qui exprimoit en nombre 90. C'étoit un P retourné, ou le Q des Latins; on le figura dans la suite comme G. On en marquoit les chevaux. Le sigma servoit aussi au même usage. Le cheval, marqué du Coppa, s'appelloit *Coppatias Equus*.

COPRATAS, *Copratas*, (*b*) Κοπράτας, fleuve d'Asie dans la Perse. Pour donner une idée de ce fleuve, il suffit de transcrire ici ce qu'en dit Diodore de Sicile, à l'occasion d'Antigonus.

» Quand ce Prince, dit-il, se
» vit arrivé au fleuve Copratas,
» il se reposa quelque-tems, & se

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 616, 618, 619. de Bell. Judaïc. p. 784.

(*b*) Diod. Sicul. p. 680. Strab. p. 729.

» prépara à traverser ce fleuve, » qui sort du pied d'une montagne, & se rend dans le Tigre. » Il a environ quatre arpens de » large; & comme il est d'une » rapidité prodieuse, on ne peut » le passer que sur des trains de » bateaux plats liés ensemble, & » que l'on conduit ensuite avec » des crocs. Antigonus fit d'abord » transporter sur ces trains quelques fantassins, auxquels il ordonna de faire un fossé sur l'autre bord, & d'y préparer un » camp pour le reste de son armée, qu'Eumenès attendoit à » quatre-vingts stades ou environ » du rivage. «

COPRÉE, *Copreus*. (a) Homère dit qu'il portoit à Hercule les ordres injustes du Roi Eurysthée, & qu'il s'étoit rendu méprisable par cet affreux ministère. Ce Coprée, qui fut pere de Périphetès, étoit d'Élide, & héraut de Pélops. Il s'étoit retiré à Mycènes, pour un meurtre qu'il avoit commis, & il fut expié par Eurysthée.

COPTOS, *Coptos*, Κοπτὸς, (b) ville d'Égypte, Capitale du nome Coptite, auquel elle donnoit son nom. Plutarque, dans son traité d'Isis & d'Osiris, dit que le nom de Coptos signifie en langue égyptienne, privation, parce qu'Isis ayant appris la mort d'Osiris, coupa une boucle de ses cheveux, en signe de deuil. C'est de-là, dit-il, que le nom est venu à cette ville.

Elle étoit peuplée d'Égyptiens & d'Arabes; & comme elle étoit près du Nil, c'étoit-là que se faisoit le grand commerce des marchandises d'Arabie. Pline dit: » Il » y a deux mille pas d'Alexandrie à Juliopolis, & de-là on » remonte le Nil l'espace de trois » cens trois mille pas jusqu'à » Coptos; & lorsqu'on a le vent » favorable, on fait cette course » en douze jours. De Coptos on » va sur des chameaux, & les » mansions sont réglées, à proportion des commodités qu'on » a de trouver de l'eau pour » abreuver les bêtes de charge. » [Ce que les Romains appelloient mansions, étoit appellé » en grec à l'égard de ce païs-là » *hydræa* & *hydreumata*, lieux » où l'on a de l'eau.] Tout ce » voyage de Coptos à Bérénice » étoit de douze jours, parce qu'on » ne marchoit que la nuit. «

Strabon n'est pas bien clair sur la distance qu'il met entre Coptos & Bérénice, qu'il place mal selon la remarque de Cellarius. Il décrit assez-bien à la vérité le commerce qui se faisoit à Coptos; mais, ce qu'il ajoûte ne convient pas. De-là, dit-il, il y a un isthme, qui s'avance dans la mer Rouge, auprès de la ville de Bérénice; il se trompe, & prend apparemment pour Bérénice le port blanc, qui, au rapport de

(a) Homer. Iliad. L. XV. v. 639. & seq.

(b) Ptolem. L. IV. c. 5. Plin. Tom. I. p. 253, 257, 327, 563. Strab. pag. 781, 815. Juven. Satyr. 15. v. 28. Crév. Hist. des Emp. T. VI. p. 100. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 472.

Ptolémée, étoit parallele à Coptos. Car Strabon dit peu après : la petite ville de Myos Hormus, c'eſt-à-dire, le port de la ſouris, n'eſt pas loin de Bérénice ; or, ce port en étoit très-éloigné, puiſque Arrien, dans un de ſes périples, en met la diſtance de dix-huit cens ſtades.

On a une médaille de Trajan avec l'empreinte d'Oſiris, avec ce mot ΚΟΠΤΗΤ, c'eſt-à-dire, Κοπτητῶν, des habitans de Coptos. Stace, dans ſa Thébaïde, dit :

. . . . . *Melius votis mareotica fumat*
Coptos, & ærisoni lugentia flumina Nili.

Il ne faut pas expliquer ce mot *mareotica*, comme ſi Coptos eût été voiſine du Palus-Maréotide. Cette épithete ne ſignifie qu'Égyptienne en général.

La ville de Coptos fut priſe ſous l'empereur Probus, par un des lieutenans de ce Prince, l'an de J. C. 280.

COPULE, eſt dans un jugement, le terme ou ſigne qui marque la comparaiſon ou liaiſon que l'eſprit fait de l'attribut & du ſujet. Quelquefois la Copule & l'attribut ſont renfermés dans un ſeul mot ; mais, il n'y a aucune propoſition qu'on ne puiſſe convertir de manière à les ſéparer. Ainſi, dans *Dieu exiſte*, *exiſte* contient la Copule & l'attribut, qu'on diſtinguera en diſant, *Dieu eſt exiſtant*. C'eſt ſur la Copule que tombe toujours la négation ou l'affirmation qui fait la qualité de la propoſition ; les autres affirmations ou négations modifient le ſujet ou l'attribut, mais ne déterminent point la propoſition à être affirmative ou négative. Ce ſont les verbes auxiliaires qui ſervent de Copules grammaticales dans les jugemens.

COQ, *Gallus*, Ἀλέκτωρ (a) étoit conſacré à Mars, à Apollon, & à Eſculape. Il l'étoit auſſi à Minerve, déeſſe tutélaire des Himéréens. Ces peuples avoient, par une ſuite néceſſaire, une eſpèce de vénération religieuſe pour cet oiſeau, juſques-là qu'ils en faiſoient volontiers graver la figure ſur leurs médailles ; auſſi nous en reſte-t-il une qui a pour type un Coq, avec ce mot ΙΜΕΡΑΙΩΝ. Le Coq n'étoit conſacré à Minerve, ſelon M. l'abbé Banier, que pour marquer la vigilance de cette déeſſe, & nous apprendre que la véritable ſageſſe ne s'endort jamais.

COQUILLAGE. C'étoit un mets, dont les Grecs & les Romains faiſoient grand cas. Ils étoient ſi délicats ſur le choix des Coquillages, qu'ils diſtinguoient, à ce qu'on dit, au premier coup de dent, le rivage où ils avoient été pêchés. le Coquillage eſt plutôt un *irritamentum gulæ*, qu'un véritable aliment.

COQUILLAGES. (b) Pline range toutes les eſpèces de Co-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 458. Tom. IV. pag. 4. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 500.

(b) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 546, 547.

quillages qui donnent la teinture pourpre, sous deux genres, dont le premier comprend les petites espèces de Buccinum, ainsi appellé parce que la coquille de ce poisson a quelque ressemblance avec un cors-de-chasse ; & le second comprend les Coquillages qui portent le nom de pourpre comme la teinture qu'ils fournissent. On croit que ce dernier genre s'appelloit aussi Murex. *Voyez* Buccinum & Murex.

COQUILLE. Les Anciens avoient des instrumens de musique faits de Coquille. On en voit dans les anciens monumens. Ils sont tournés en spirale, & se terminent en pointe.

CORA, *Cora*, Κόρα, (*a*) ville d'Italie au païs des Volsques. Les habitans, au rapport de Pline, rapportoient leur origine à Dardanus le Troyen. Les Romains en avoient fait une colonie, qui se révolta l'an de Rome 251, & prit le parti des Aurunces. Nous sommes instruits de cette circonstance par Tite-Live, qui appelle le territoire de Cora *Coranus Ager*. Cette ville s'est maintenue jusqu'à nos jours, & se nomme aujourd'hui Coré dans la campagne de Rome.

CORA, *Cora*, Κόρα, (*b*) autre ville d'Italie, située sur un promontoire de Toscane, selon quelques exemplaires de Tacite ; mais Juste-Lipse a très-bien vu qu'il falloit lire Cosa.

CORA, *Cora*, (*c*) terme qui se lit dans une inscription consacrée par les femmes initiées aux mystères d'Éleusis, & rapportée par Meursius :

SACRATÆ APUD ELEUSINAM.

DEO BACCHO CERERI ET CORÆ.

Le mot *Cora*, qui est latinisé dans cette inscription, est par excellence le nom de Proserpine, du grec Κόρη, qui signifie fille. Ce nom se trouve sur quantité de médailles frappées en Sicile, où l'on prétend que Proserpine avoit été enlevée, & dont elle devint la divinité tutélaire. On lit Κόρη ou Κόρα sur les médailles de Sicile, parce que le dorique y étoit en usage, & que dans ce dialecte, le changement de l'H en A est un changement ordinaire.

CORACES, *Coraci*, Κοράκοι, (*d*) nom que les Scythes donnerent à Oreste & à Pylade. Ce terme signifioit dans leur langue la même chose que *Dieux qui président à l'amitié*.

CORACES, *Coraces*, Κοράκοι, (*e*) nom que l'on donnoit à quelques ministres de Mythras. C'est pour cela que les fêtes Mithriaques se trouvent quelquefois appellées sur les marbres Coraciques. Ce nom veut dire les cor-

(*a*) Plin. T. I. p. 155. Strab. p. 237. Tit. Liv. L. II. c. 16. L. VIII. c. 19. L. XXVII. c. 9. Virg. Æneid. L. VI. v. 775.

(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 39.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 658.

(*d*) Lucian. T. II. p. 53.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 17.

beaux, oiseaux consacrés à Mithras.

CORACÉSIUM, *Coracesium*, Κορακήσιον, (a) ville de l'Asie mineure dans la Cilicie, au rapport de Pline. Strabon lui donne le nom de forteresse, φρούριον, & la met à l'extrêmité du païs. Il dit qu'elle est située sur une roche escarpée. Les autres, comme Pline, &c. en font une ville. Tite-Live en fait mention. Ptolémée dit *Coracensium*, & la met la première de la Cilicie montagneuse, en venant de la Pamphylie. Une Notice de Léon le Sage lit *Coracissium*, qui est la même ville, entre les villes épiscopales de la Pamphylie. Comme elle étoit aux confins des provinces de Lycie, de Pamphylie & de Cilicie, elle a pu être diversement attribuée à l'une ou à l'autre. Niger dit que c'est à présent Scandeloro.

CORACIQUES, *Coracia*, (b) fêtes en l'honneur de Mithras, ainsi nommées, de ce que quelques ministres de ce Dieu étoient appellés Coraces. *Voyez* Coraces.

CORAGUS, *Coragus*, Κόραγος. *Voyez* Dioxippe, Athlete.

CORAINS, *Corani*, habitans de la ville de Cora. *Voyez* Cora.

CORANUS AGER. *Voyez* Cora.

CORANUS, *Coranus*, (c) certain personnage, dont parle Horace dans ses Satyres. Il avoit un débiteur, qui, pour se dispenser de le payer, lui donna sa fille en mariage.

Juvénal introduit aussi un personnage du même nom dans ses Satyres.

CORAS, *Coras*, (d) l'un des capitaines de l'armée de Turnus, étoit sorti de la ville d'Argos. Il fonda, avec Catille son frere, la ville de Tibur, qui fut ainsi nommée de Tiburte leur frere. A la tête de ses soldats, il avoit coûtume de percer les bataillons ennemis. Il donna en plusieurs occasions de grandes preuves de courage.

CORASICE, *Corasice*, nom d'une Nymphe.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (e) montagnes de Grece dans l'Étolie. Strabon dit que c'est la plus grande du païs, & qu'elle est contigue au mont Œta. Tite-Live la met entre Callipolis & Naupacte, & ajoûte qu'elle est très-haute. Ptolémée nomme cette montagne Corax selon les divers exemplaires. Quelques-uns prétendent qu'elle garde encore le nom de Coraxas. C'est la montagne située auprès de Lépante, dans la Livadie.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (f) montagne que Ptolémée met entre la Sarmatie Asiatique & la Colchide. C'étoit sur cette montagne que l'on prenoit les bornes de ces païs.

CORAX, *Corax*, (g) Κόραξ,

(a) Plut. Tom. I. p. 633. Plin. T. I. p. 270. Strab. p. 667, 668. Ptolem. L. V. c. 5. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 20.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 17.

(c) Horat. L. II. Satyr. 5. v. 57. & seq. Juven. Satyr. 16. v. 54.

(d) Virg. Æneid. L. VII. v. 670. & seq. L. XI. v. 465, 604.

(e) Strab. pag. 417, 450. Ptolem. L. III. c. 15. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 30. L. XXXVII. c. 4.

(f) Ptolem. L. V. c. 9.

(g) Ptolem. L. V. c. 9.

fleuve d'Asie dans la Sarmatie, au rapport de Ptolémée.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (a) promontoire de la Chersonèse Taurique, selon Ptolémée. On ne sçait pourquoi Ortélius en fait une ville. Le Grec porte Κόραξ ἄκρον.

Suidas met dans la Béotie, un lieu du nom de Corax.

CORAX [La pierre ou la roche de], *Coracis Petra*, (b) Κόρακος πέτρα. Homère parle de la roche de Corax dans l'Odyssée, & la met près de la fontaine d'Aréthuse. C'étoit sur cette roche, selon ce Poëte, que paissoient les troupeaux d'Ulysse, où ils se nourrissoient du fruit des chênes.

Madame Dacier dans ses remarques sur l'Odyssée, dit que la roche de Corax, qu'elle nomme la roche Coracienne, fut ainsi nommée à cause de l'accident d'un jeune homme appellé Corax, qui s'y tua, en poursuivant un lièvre. Sa mere Aréthuse, ajoûte Madame Dacier, au désespoir de la mort de son fils, se jetta dans une fontaine voisine, où elle se noya, & la fontaine fut appellée de son nom.

CORAX, *Corax*, (c) Κόραξ, fils de Coronus & petit-fils d'Apollon & de Chrysorte, succéda à son pere au royaume de Sicyone. Après un regne de trente ans, étant mort sans enfans, il eut pour successeur Epopée, qui étoit venu de Thessalie peu de tems auparavant. Corax vivoit quinze cens ans avant Jesus-Christ.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (d) orateur qui avoit été le favori & le principal ministre d'abord de Gélon, & ensuite d'Hiéron son frere & son successeur. L'autorité presque sans bornes qu'il avoit acquise sur leur esprit, fut le fruit de sa souplesse, de sa dextérité & d'une éloquence pleine d'artifice. Il eut beaucoup à craindre, au moment de la révolution, de l'envie & de la haine que son excessive faveur lui avoit attirées. Pour conjurer l'orage, il eut recours à cette même éloquence, qui l'avoit si bien servi auprès des tyrans. Il se présente avec confiance dans l'assemblée des Syracusains. Il sçavoit par une longue expérience, que la multitude n'a rien de stable, rien de suivi dans ses pensées, & que selon l'impulsion qu'on lui donne, elle passe rapidement de la haine à l'amour, de la fureur à la tranquillité. Il espéra que s'il pouvoit seulement appaiser les premières clameurs, & parvenir à se faire entendre, il ne lui seroit pas difficile de tourner à son gré les esprits, & de les amener où il voudroit. Le caractère flatteur & insinuant de son exorde, calma en effet les murmures que sa présence avoit excités, & disposa l'assemblée à l'écouter favorablement. Il entra ensuite en matière, exposa son sujet, l'appuya de raisonnemens spécieux qu'il entre-

(a) Ptolem. L. III. c. 6.
(b) Homer. Odyss. L. XIII. v. 407.
(c) Pauf. p. 95.
(d) Cicer. Brut. c. 12. de Orat. L. I. c. 45. L. III. c. 46. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 164. *& suiv.*

mêla de digreſſions amuſantes pour ſoutenir l'attention; après quoi, dans une courte récapitulation, il rappella tout ce qu'il avoit de force, pour entraîner ſes auditeurs déjà ébranlés, & pour achever de ſe rendre maître de leurs volontés.

On voit ici le plan d'un diſcours régulièrement conſtruit quant à la diſpoſition générale. Corax fut-il l'inventeur de cette diſpoſition? Quand on ſuppoſeroit qu'il n'en avoit point trouvé d'exemples dans les Poëtes, les ſeules lumières du bon ſens auroient pu lui en découvrir l'artifice. Le principe en eſt dans la nature, qui nous indique elle-même cette méthode, lorſqu'un vif intérêt nous fait faire des efforts pour perſuader ceux de qui nous avons à craindre ou à eſpérer. C'eſt le même principe qui nous guide dans l'invention & dans l'arrangement des preuves dont nous avons beſoin. L'imagination, fortement occupée de ſon objet, devient féconde en moyens propres à convaincre ou à impoſer, & n'eſt point embarraſſée d'ailleurs à trouver les expreſſions & les figures les plus capables de remuer & d'échauffer ceux qui nous écoutent. Telle eſt la ſource où la rhétorique doit puiſer toutes ſes richeſſes. Les préceptes qu'elle donne, n'ont d'autre but que de diriger ces opérations de la nature, de les aider quand elles ſont lentes, & de les réprimer quand on les abandonne à une aveugle témérité. De-là cette maxime fondamentale de la rhétorique, que l'art ne doit jamais ſe montrer que ſous la reſſemblance de la nature, & même qu'il ceſſe d'être art dès qu'il ſe laiſſe appercevoir.

Corax triompha par ſon éloquence de la mauvaiſe humeur de ſes concitoyens, & pour mettre à profit un ſi heureux changement, il établit dans ſa maiſon une école de rhétorique. Il ne pouvoit rien faire de plus agréable aux Syracuſains, dans un tems où ils étoient embarraſſés de procès difficiles à démêler, & pour leſquels ils attendoient tout d'un art dont l'objet eſt de perſuader.

Pour s'accommoder à leurs beſoins, Corax tourna toute ſon application vers l'éloquence du barreau, éloquence dangereuſe, lorſque ſans ſe ſoucier de la vérité, elle ne viſe qu'à la victoire, & qu'en s'attachant uniquement aux ſubtilités de la chicane, elle ne préſente aux Juges que des vraiſemblances trompeuſes & de captieuſes probabilités. Corax y avoit rapporté tous ſes préceptes; c'étoit, dit Ariſtote, preſque la ſeule choſe qu'il avoit enſeignée dans ſa rhétorique; ce qui eſt préciſément, ajoûte-t-il, ce qu'on appelle donner l'avantage à la mauvaiſe cauſe ſur la bonne. De-là vient le mépris qu'en a marqué Cicéron: » Ne cherchons point,
» dit-il, le véritable orateur dans
» l'école de votre Corax, on n'en
» verra éclorre que d'importuns
» criailleurs, dont le babil ne fera
» que nous étourdir. «

Tiſias, le plus habile de ſes diſciples, le fit repentir des leçons de chicane qu'il lui avoit données;

car il s'en servit contre lui-même, pour se défendre de payer les salaires qu'il lui devoit; ce qui fit dire, par allusion au mot *Corax*, qui en Grec signifie *Corbeau*, que d'un aussi méchant oiseau que le corbeau, il ne pouvoit sortir que de méchans œufs. Tisias lui succéda dans les fonctions d'enseigner la rhétorique aux Syracusains; il publia aussi à son exemple, & d'après ses principes, un traité de l'art de parler, beaucoup plus ample & mieux digéré; mais, il y a moins de gloire à marcher sur les pas d'un guide, qu'à se faire une nouvelle route. L'inventeur a vaincu les grandes difficultés, & quelque peu de chemin qu'il ait fait, les progrès de ceux qui sont venus après lui, ne lui font rien perdre de la gloire qui lui est due. Cette réflexion est commune pour tous les arts & pour toutes les sciences.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*a*) nom Mithriaque, dont Saint Jérôme fait mention dans son épître à Læta.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*b*) nom d'un des chevaux de l'Athlete Clisthène. *Voyez* Clisthène.

CORAZAIN, *Corazaïn*. *Voyez* Corozaïn.

CORBEAU, *Corax*, Κόραξ, (*c*) oiseau consacré à Apollon. La fable dit qu'il devint noir pour avoir trop parlé, & que ce fut une vengeance d'Apollon, qui, sur le rapport que lui fit le Corbeau de l'infidélité de Coronis, tua sa maîtresse, s'en repentit, & punit l'oiseau délateur, en le privant de sa blancheur.

Le Corbeau étoit particulièrement consacré à Mithras, parce que ce Dieu est le même qu'Apollon.

Dans une médaille de Gordien le jeune, on voit Apollon ayant à sa droite un Corbeau, à sa gauche un trépied. On voit deux Corbeaux de même avec un trépied, au revers d'une médaille d'Antoine, dans le recueil de Bie, & dans Oiselius.

(*d*) Pline rapporte un fait singulier, arrivé sous l'empire de Tibère, l'an de Jesus-Christ 36.

Un jeune Corbeau sortant pour la première fois de son nid, qui étoit au-dessus du temple de Castor & de Pollux, tomba en volant dans la boutique d'un cordonnier, logé vis-à-vis du temple. Le cordonnier s'affectionna à cet oiseau, par un principe même de vénération religieuse pour le lieu d'où il lui venoit. Il s'appliqua à le dresser, & l'oiseau docile profita si bien des leçons de son maître, qu'il s'habitua à voler tous les matins sur la tribune aux harangues; & là, tourné vers la place publique, il saluoit d'abord Tibère, Germanicus & Drusus, ensuite le peuple Romain; & après s'être acquitté de ce devoir, il rentroit dans la

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 17.

(*b*) Pauf. p. 362.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 201. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 377. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XX. p. 18.

(*d*) Plin. T. I. p. 568. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 602, 603.

boutique. Ce petit manège dura plusieurs années. Enfin, un voisin jaloux fit périr l'oiseau qui attiroit tant de célébrité à son maître. Le peuple entra en fureur; le meurtrier fut chassé du quartier, & même tué. Les regrets de la multitude la porterent à honorer follement le Corbeau dont la perte l'affligeoit. On lui fit des obséques en forme; on le mit sur un lit funébre, & couvert de fleurs & de couronnes, précédé d'un joueur de flûte, selon ce qui se pratiquoit aux funérailles, il fut porté sur les épaules de deux Éthiopiens au bûcher qui lui avoit été préparé sur la voie Appia, à deux milles de la ville. Ainsi, dit Pline, on célébra les funérailles d'un oiseau, dans une ville où les Gracques avoient été privés de la sépulture; & la mort d'un Corbeau fut mieux vengée que celle du vainqueur de Carthage & de Numance.

CORBEAU, *Corax*, Κόραξ. (a) Cet oiseau est déclaré impur par la loi de Moïse. Il en est souvent fait mention dans l'Écriture.

Noé ayant fait sortir un Corbeau de l'Arche pour voir si les eaux s'étoient retirées de dessus la terre, cet animal ne revint point dans l'arche.

On dit que quand le Corbeau voit ses petits nouvellement éclos, & couverts d'un poil blanc, il en conçoit une telle aversion, qu'il les abandonne, & ne retourne à son nid, que quand ce premier poil est tombé, & qu'ils commencent à se revêtir d'un plumage noir. C'est, dit-on, à cela que le Psalmiste fait allusion, lorsqu'il dit: *Dieu donne la nourriture aux animaux, & aux petits du Corbeau, qui crient vers lui.* Et Job: *qui a préparé la nourriture au Corbeau, lorsque ses petits crient au Seigneur, courant ça & là, parce qu'ils n'ont rien à manger.* Mais, ceux qui ont étudié le plus exactement la nature des oiseaux & des animaux, ne conviennent pas de ce fait, qui d'ailleurs a trop l'air de fable, pour être cru sans de bonnes preuves.

Vossius dit que ce qui fait que les Corbeaux quittent quelquefois leur nichée, c'est l'extrême voracité des jeunes Corbeaux, que leurs peres & meres ne peuvent suffire à nourrir. D'autres veulent que cela vienne uniquement d'oubli de la part des Corbeaux, qui ne pensent plus à retourner à leur nid, pour y nourrir leurs petits. D'autres croyent que Job & le Psalmiste font attention à ce qui est dit dans quelques Auteurs, que les Corbeaux chassent les jeunes du nid de très-bonne heure, & les obligent de s'éloigner du lieu où demeurent leurs peres; & que c'est dans ces occasions que la providence prend soin de leur nourriture. Enfin, il y en a d'autres qui, sans y chercher plus de finesse, pensent que la providence s'étend sur les animaux à quatre pieds, & sur les oiseaux, qui crient à lui à leur manière; & que les Corbeaux

(a) Genes. c. 8. v. 7. Levit. c. 11. v. 15. Reg. L. III. c. 17. v. 6. Job. c. 38. v. 41. Psalm. 146. v. 9. Proverb. c. 30. v. 17. Cant. c. 5. v. 12. Sophon. c. 2. v. 14.

ſont mis dans les endroits que nous avons cités, au lieu des oiſeaux en général.

Le Prophete Élie s'étant retiré par l'ordre de Dieu ſur le torrent de Carith, le Seigneur le fit nourrir pendant quelque tems par des Corbeaux, qui lui apportoient le ſoir & le matin, du pain & de la chair. Quelques interpretes, au lieu des Corbeaux, traduiſent les termes de l'original par des Arabes, ou des Marchands, ou même des habitans de la ville d'Arabo ou d'Oreb, près de Bethlan. Pour appuyer ces traductions, on remarque que le Corbeau étant un oiſeau déclaré impur par la loi, il n'y a pas d'apparence que Dieu l'eût voulu employer à ce miniſtère. Mais, malgré ces raiſons, la plûpart des Interpretes & des Commentateurs s'en tiennent à la verſion qui porte des Corbeaux. Si ceux qui apportoient de la chair & du pain à Élie, étoient des hommes, pourquoi ne lui auroient-ils pas auſſi apporté de l'eau, lorſque le torrent de Carith fut deſſéché, pour lui épargner la peine d'aller chercher une autre retraite chez une pauvre veuve à Sarepta ?

La noirceur du Corbeau eſt paſſé en proverbe. *Vos cheveux ſont noirs comme le Corbeau*, eſt-il dit dans le Cantique des Cantiques. On voit cependant des Corbeaux blancs, & ils ne ſont pas rares dans les païs ſeptentrionaux, où la neige demeure long-tems ſur la terre.

On a cru que le Corbeau concevoit par le bec, mais c'eſt une fable. Le Corbeau vit très-long-tems. Pline a dit qu'il vivoit l'âge de neuf hommes. Mais, il convient que c'eſt un conte; on aſſure que les Corbeaux vivent juſqu'à cent ans. Ils ſe nourriſſent de carnage, & mangent les corps des hommes pendus & crucifiés. Horace dit :

Non paſces in cruce corvos ;

Et le Sage : *Que les Corbeaux du torrent arrachent les yeux du fils qui ſe mocque de ſon pere.*

Sophonie ſemble marquer que l'on nourriſſoit des Corbeaux ſur la porte des maiſons. Mais, il marque plutôt qu'après la déſolation des peuples de l'Idumée, des Moabites & des Ammonites, on verra des Corbeaux ſur leurs fenêtres & ſur les portes de leurs maiſons ruinées.

On dit que cet oiſeau apprend aſſez aiſément à parler, & qu'il imite la voix de l'homme.

CORBEAU, *Corax*, Κόραξ, (*a*) machine de guerre, dont les Romains, ſelon Polybe, ſe ſervirent dans le combat naval de Myle entre le conſul Duillius & Annibal. Voici la deſcription qu'en donne cet Auteur.

» Une pièce de bois, ronde,
» longue de quatre aunes, groſſe
» de trois palmes de diametre,
» étoit plantée ſur la proue du
» navire ; au haut de la poutre
» étoit une poulie, & autour une
» échelle clouée à des planches
» de quatre pieds de largeur ſur

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 169. T. V. p. 848. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 374.

» six aunes de longueur, dont on » avoit fait un plancher percé au » milieu d'un trou oblong qui » embrassoit la poutre à deux au- » nes de l'échelle. Des deux côtés » de l'échelle sur la longueur, on » avoit attaché un garde-fou qui » couvroit jusqu'au genou. Il y » avoit au bout du mât une espè- » ce de pilon de fer pointu, au » haut duquel étoit un anneau; » de sorte que toute cette machine » paroissoit semblable à celle dont » on se sert pour faire la farine. » Dans cet anneau passoit une » corde avec laquelle, par le » moyen de la poulie qui étoit » au haut de la poutre, on élevoit » les Corbeaux lorsque les vais- » seaux s'approchoient; & on les » jettoit sur les vaisseaux ennemis, » tantôt du côté de la proue, » tantôt sur les côtés, suivant les » différentes rencontres. Quand » les Corbeaux accrochoient un » navire, si les deux étoient joints » par leurs côtés, les Romains » sautoient dans le vaisseau enne- » mi d'un bout à l'autre; s'ils n'é- » toient joints que par les deux » proues, ils avançoient deux-à- » deux au travers du Corbeau; » les premiers se défendoient avec » leurs boucliers des coups qu'on » leur portoit en devant; & les » suivans, pour parer les coups » portés de côté, appuyoient leurs » boucliers sur le garde-fou.

Il paroît par cette description, que ce Corbeau n'étoit autre chose qu'un pont mobile à l'entour de la poutre, dont le bout élevé étoit garni de griffes propres à accrocher; que ce pilon de fer & son anneau étoient attachés au haut du mat du navire; & que cette corde passant par cet anneau & par la poulie de la poutre, ne servoit qu'à hausser & baisser ce pont mobile, pour le laisser tomber sur les vaisseaux ennemis & servir de passage aux Romains. Polybe confirme cette vérité en disant: » Lorsqu'on fut à l'abor- » dage, que les vaisseaux furent » accrochés les uns aux autres par » les Corbeaux, les Romains » entrerent au travers de cette » machine, dans les vaisseaux en- » nemis, & ils se battirent sur » leurs ponts. « Ce qui démontre clairement que ce Corbeau ne consistoit que dans un pont.

La description que fait M. le chevalier de Folard de ce Corbeau, dans son Commentaire sur Polybe, est fort différente; il le représente en forme de grue, [machine qui n'étoit pas inconnue à Polybe] posée sur un mât élevé sur le château de proue; ce qui ne convient pas avec la poutre de Polybe. Sur ce mât M. le chevalier de Folard établit le rancher d'une grue, au bout duquel étoit un cône de fer, pièce de fonte, dit-il, des plus pesantes, laquelle tombant de son propre poids, perçoit le pont de proue; voilà ce que M. le chevalier de Folard appelle Corbeau. Il est difficile de concilier cette machine avec celle que décrit Polybe.

M. le chevalier de Folard parle dans son sçavant Commentaire, de plusieurs espèces de Corbeaux; il y en avoit, dit-il, tant de diverses sortes, & ils étoient si différens

entr'eux, qu'il ne ſçait comment les Anciens n'ont pas inventé différens noms pour empêcher qu'on ne les confondît les uns avec les autres. M. le chevalier de Folard donne la deſcription de ces différens Corbeaux ; ſçavoir, du Dauphin, du Corbeau démoliſſeur, du loup, & du Corbeau à griffes.

Le premier n'étoit, ſelon cet Auteur, qu'une maſſe de fer fondu, ſuſpendu au bout des antennes des vaiſſeaux ; on le ſuſpendoit à un des bouts des vergues, pour le laiſſer tomber ſur les vaiſſeaux ennemis, qu'il perçoit depuis le pont juſqu'au fond-de-cale.

A l'égard du Corbeau démoliſſeur, Vitruve en fait mention ; mais, on ne peut guere comprendre ce que c'eſt que cette machine. » Ne ſeroit-ce point, dit » M. le chevalier de Folard, celle » dont parle Végèce, qu'il appelle » tortue, au dedans de laquelle il » y avoit une ou deux pièces de » bois arrondies & fort longues, » pour pouvoir atteindre de loin, » & au bout deſquelles il y avoit » des crocs de fer ? Elles étoient » ſuſpendues en équilibre comme » les béliers, & on les pouſſoit » contre les créneaux, pour les » accrocher & les tirer à bas, ou » les pierres ébranlées par les béliers. «

Cependant, Végèce, en parlant de ce croc ſuſpendu & branlant, ne ſe ſert pas du terme de Corbeau, mais de celui de faulx. Voici le paſſage de cet Auteur : » On conſtruit la tortue avec des » membrures & des madriers, & » on la garantit du feu en la re» vêtant de cuirs crûs, de cou» vertures de poil, ou de pièces » de laine. Elle couvre une pou» tre, armée à l'un de ſes bouts » d'un fer crochu pour arracher » les pierres de la muraille ; alors » on donne le nom de faulx à » cette poutre, à cauſe de la fi» gure de ſon fer. «

Pour le loup, M. le chevalier de Folard prétend que la machine à laquelle Végèce donne ce nom, n'étoit qu'un Corbeau à tenailles ou à griffes, qui conſiſtoit dans une eſpèce de ciſeaux dentelés & recourbés en manière de ténailles, ou de deux faucilles oppoſées l'une à l'autre.

Outre les différens Corbeaux dont on vient de parler, le ſçavant Commentateur de Polybe traite encore du Corbeau à lacs-courans & à pinces, de celui à cage, appellé le tollenon ou tellenon, & du polyſparte ou Corbeau d'Archimède.

Le Corbeau à lacs-courans n'étoit autre choſe qu'une eſpèce de levier, placé ſur les murailles des villes, de manière qu'une partie failloit en dehors, & que l'autre plus grande étoit ſur terrein-plein. A la partie extérieure étoit attachée une chaîne ou une corde qui avoit un lac avec lequel on eſſayoit de ſaiſir la tête du bélier, pour le tirer en haut & empêcher ſon effet.

Le Corbeau à pinces étoit à peu près la même choſe, à l'exception qu'au lieu de lacs, il y avoit des pinces pour ſaiſir le bélier. Cette machine ne differe guere de celle

que M. le chevalier de Folard appelle Corbeau à tenaille, & à laquelle Végèce donne le nom de loup. » Plusieurs, dit cet Auteur, » attachent à des cordes un fer » dentelé, fait en manière de » pince, qu'on appelle loup, » avec lequel ils accrochent le » bélier, le renversent, ou le » suspendent de façon qu'il ne » peut plus agir. «

Le Corbeau à cage ou tollenon est ainsi décrit par Végèce : » Le » tollenon est une bascule faite » avec deux grandes pièces de » bois, l'une plantée bien avant » en terre ; & l'autre qui est plus » longue, attachée en travers au » sommet de la première, & » dans un tel point d'équilibre, » qu'en abaissant une de ses extrê» mités, l'autre s'éleve. On atta» che donc à l'un des bouts de » cette poutre, une espèce de » caisse d'osier ou de bois, où » l'on met une poignée de soldats, » & en abaissant l'autre bout, on » les élève & on les porte sur les » murailles. «

Reste à parler du polysparte ou Corbeau d'Archimède. » C'étoit » sans doute, dit M. le chevalier » de Folard, une poutre ou un » mât prodigieusemunt long & » de plusieurs pièces, c'est-à-dire, » fait de plusieurs mâts joints en» semble, pour le rendre plus fort » & moins flexible, renforcé en» core au milieu par de fortes » semelles, le tout rassuré avec » des cercles de fer & d'une lieu» re de cordes de distance en dis» tance, comme le mât d'un vais» seau composé de plusieurs au» tres mâts. Cette furieuse poutre » devoit être encore allongée » d'une autre à peu près d'égale » force. Ce levier énorme de la » première espèce, devoit être » suspendu à un grand arbre as» semblé sur sa sole, avec sa four» chette, son échelier, ses moi» ses, enfin à peu près semblable » à un gruau. Il devoit être appli» qué & collé contre l'intérieur » de la muraille de la ville, ar» rêté & assuré par de forts liens » ou des anneaux de fer où l'on » passoit des cordages qui em» brassoient l'arbre au bout du» quel le Corbeau étoit suspendu. » Ce levier énorme ainsi suspendu » à un gros cable ou à une chaî» ne, & accolé contre son arbre, » pouvoit produire des effets d'au» tant plus grands, que la puis» sance ou la ligne de direction se « trouvoit plus éloignée de son » point fixe, ou du centre du » mouvement, en ajoûtant enco» re d'autres puissances qui tirent » de haut en bas par des lignes » de direction. Il y avoit à l'ex» trêmité plusieurs grappins ou » pattes d'ancres suspendues à des » chaînes qu'on jettoit sur les » vaisseaux lorsqu'ils approchoient » à portée. Plusieurs hommes » abaissoient cette machine, par le » moyen de deux cordes en tre» lingage ; & dès qu'on s'apper» cevoit que les griffes de fer » s'étoient cramponées, on faisoit » un signal, & tout aussi-tôt » on baissoit une des extrêmités » de la bascule, pendant que » l'autre se relevoit & enlevoit le » vaisseau à une certaine hauteur,

» qu'on laissoit ensuite tomber » dans la mer en coupant le gros » cable qui tenoit le vaisseau suspendu. «

Quelques Critiques se sont exercés sur cette description du Corbeau d'Archimède, & sur la figure qu'en donne M. le chevalier de Folard. Mais, malgré les difficultés dont peuvent être susceptibles quelques-unes des descriptions des machines de guerre des Anciens, il faut convenir qu'il falloit la sagacité & la science de cet habile officier, pour éclaircir ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont laissé sur cette matière. Le Commentaire sur Polybe tiendra toujours un rang distingué parmi les bons Ouvrages de notre siécle, & la lecture en sera toujours très-utile à ceux qui voudront étudier à fond l'art de la guerre.

CORBEILLE. (a) Il se faisoit à Athènes une procession, qu'on appelloit la procession de la Corbeille. C'étoit durant la fête d'Éleusis.

Après quelques cérémonies observées les premiers jours, & quelques sacrifices offerts aux Déesses, le quatrième, vers le soir, se faisoit la procession de la Corbeille, qui étoit portée sur un char traîné lentement par des bœufs, & suivie d'une grande troupe de femmes Athéniennes. Elles portoient toutes des Corbeilles mystérieuses, remplies de diverses choses qu'on tenoit fort cachées, & couvertes d'un voile de pourpre. Cette cérémonie représentoit la Corbeille où Proserpine avoit mis les fleurs qu'elle venoit de cueillir, lorsque Pluton l'enleva.

CORBEILLE DE BACCHUS ET DE CÉRÈS. *Voyez* Panier.

CORBILON, *Corbilon*, (b) Κόρβιλων. Pythéas, qui est célèbre dans lantiquité, par ses découvertes dans l'Océan septentrional, mettoit Corbilon au nombre des villes les plus opulentes de la Gaule. Strabon nous apprend que Corbilon étoit un port sur la Loire, qui devoit être déchu de son état florissant, puisqu'aucun autre Auteur n'en fait mention. Sanson veut que Corbilon & Condivicnum soient la même ville, sans en apporter de preuves. D'autres ont jetté les yeux sur Coëron, situé à deux lieues au-dessous de Nantes, & sur le même bord de la Loire, & nous croyons cette opinion fort convenable. M. de Valois appuie même sur l'analogie qui paroît entre la dénomination ancienne & le nom actuel.

CORBION, *Corbio*, (c) ville d'Italie au païs des Eques. Cette ville étoit voisine de Vitellia. Tite-Live, parlant de Coriolan, qui étoit exilé, dit: *Corbionem, Vitelliam, Trebiam, Labicos, Pedum cepit.* Il dit encore: On apprit que la garnison qui étoit à Corbion, avoit été enlevée dans une attaque que les Eques avoient

(a) Roll. Hist. Anc. T. III. p. 92.

(b) Strab. p. 190. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 162.

(c) Tit. Liv. L. II. c. 30. L. III. c. 66.

donnée durant la nuit. Denys d'Halicarnasse raconte la destinée de cette ville. Les Éques, dit-il, ayant été défaits par L. Quintius Cincinnatus, que l'on avoit tiré de la charrue, pour le faire Dictateur, furent obligés d'abandonner aux Romains leur ville de Corbion. L'année suivante ils la reprirent, ayant surpris la garnison; mais, la même année, le Consul Horatius Pulvillus, ayant de nouveau défait les Éques, détruisit cette ville de fond en comble.

CORBION, *Corbio*, (*a*) ville d'Espagne, qui, selon Tite-Live, appartenoit aux Suessétains. Or, ce peuple étoit ou le même que les Cosétains, ou du moins une portion de ces derniers, comme le remarque très-bien M. de Marca. Tite-Live dit, en parlant des Suessétains, qu'ils avoient une forteresse nommée Vergium. Il dit aussi qu'ils avoient une ville beaucoup plus longue que large, & il ne la nomme point; ce qui donne lieu à quelques-uns de demander si ce ne seroit point la même que Corbion qu'il nomme ailleurs, & dont il dit: Aulus Térentius prit, après un siége en forme, Corbion, ville du païs des Suessétains, & vendit les habitans pour être esclaves. D'autres prétendent que cette longue ville est Solfone. Morales veut que ce soit aujourd'hui Vique.

CORBIS, *Corbis*. *Voyez* Orsua.

CORBONA, *Corbona*, (*b*) nom que l'on donnoit au trésor du temple, où l'on mettoit les offrandes en argent, que l'on faisoit au Seigneur. Les Juifs ayant pris l'argent que Judas avoit jetté dans le temple, lorsqu'il eut trahi J. C., se firent un scrupule de le mettre dans le trésor du temple, parce que c'étoit le prix du sang, & qu'une pareille offrande passoit pour impure. Ils résolurent donc d'en acheter un champ, pour la sépulture des étrangers.

CORBRENES, *Corbrenæ*, peuples d'Asie dans la Médie, selon Polybe. Il les met dans des vallées avec les Cosséens & les Carches, & autres nations barbares.

CORBULON [DOMITIUS], *Domitius Corbulo*. *Voyez* Domitius.

CORBULON, *Corbulo*, (*c*) certain personnage qu'introduit Juvénal dans ses Satyres. Les uns disent que c'étoit un Athlete fort robuste de ce tems-là; d'autres croyent que le Poëte désigne par-là M. Domitius Corbulon fameux capitaine Romain.

CORBULONIS MUNIMENTUM, (*d*) c'est-à-dire, la forteresse de Corbulon. Tacite dit: » La nation des Frisons, qui depuis la rébellion commencée » par la défaite de L. Apronius, » étoit ou ennemie ou mal intentionnée, donna des ôtages, & » s'établit dans les terres que » Corbulon lui avoit marquées. » Il lui donna un Sénat, des Ma-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 20, 21. L. XXXIX. c. 41.
(*b*) Matth. c. 27. v. 6.
(*c*) Juven. Satyr. 3. v. 251.
(*d*) Tacit. Annal. L. XI. c. 19.

» gistrats & des loix ; & de peur » qu'elle ne se portât à la désobéissance, il y mit une garnison » qui s'y fortifia, &c. « Ce passage & ce qui suit, ou précède, marquent qu'il faut chercher cette place où Corbulon établit une garnison, un Sénat, des Magistrats & des loix, dans la partie de la Frise, voisine de l'Ems & du peuple nommé Cauques.

Alting est persuadé qu'on ne sçauroit trouver aucun lieu qui lui convienne mieux que Groningue, ville qui conserve encore dans ses loix & dans sa magistrature beaucoup de traces de celles des anciens Romains. Sur ce que l'on pourroit objecter que l'on n'y trouve presque point d'autres monumens des Romains, on peut répondre que Tacite même en a marqué la raison ; c'est que Claudius défendit tellement que l'on attaquât de nouveau les Germains, qu'il ordonna que les légions repasseroient en de-çà du Rhin. Le même Alting fait voir que parmi les loix que l'on suit à Groningue, il y en a plusieurs traduites presque mot à mot des loix des douze tables.

CORCUTULAINS, *Corcutulani*, Κορκουτουλάνοι, peuple d'Italie, dont parle Denys d'Halicarnasse.

L'Interprete Latin Gélénius & le P. le Jay, dans sa traduction Françoise de cet Historien, rendent ce mot par *Querquetulani*, les Querquetulains.

CORCYNE, *Corcyne*, (*a*) Κορκυνὴ, nom que l'on donnoit à la nourrice de la seconde Ariadne, dans l'opinion des Naxiens.

CORCYRE, *Corcyra*, (*b*) Κόρκυρα, Isle de la mer Ionienne, située sur les côtes de l'Épire, dont elle n'étoit séparée que par un petit espace de mer. Pline lui donne quatre-vingt-dix-sept mille pas de longueur.

I. Cette isle a porté différens noms. On prétend qu'elle fut d'abord appellée Drépane. Cérès qui la favorisoit, craignant que les fleuves qui vont tomber tout auprès dans la mer, ne fissent à la longue un continent de cette isle, pria Neptune de détourner leurs cours, ce qu'il fit, & de-là l'isle eut le nom de Schéria jusqu'au tems de Phéax, qu'elle prit le nom de Phéacie. Ce Phéax, un de ses Rois, étoit fils de Neptune & de Corcyre, ou Cercyre, fille du fleuve Asope. Enfin, une colonie de Corinthiens s'y étant établie, elle changea encore de nom, & prit celui de Corcyre, vers l'an 704 avant J. C. ; mais d'autres prétendent que ce dernier nom lui fut donné par la Nymphe Corcyre.

(*a*) Plut. T. I. p. 9.

(*b*) Strab. pag. 105, 269, 299, 326, 329. Plin. T. I. p. 207. Ptolem. L. III. c. 14. Herod. L. III. c. 48. *& seq.* L. VII. c. 168. Just. L. XXV. c. 4. Pauf. p. 20, 93. *& seq.* Thucyd. p. 17. *& seq.* Xenoph. pag. 578. *& seq.* Tit. Liv. L. XXVI. c. 24. L. XXXI. c. 18. *& seq.* L. XXXII. c. 6. L. XXXVI. c. 42. L. XL. c. 42. L. XLII. c. 37. Corn. Nep. in Themist. c. 2, 8. in Timoth. c. 2. Plut. Tom. I. p. 123, 167, 168. Diod. Sicul. pag. 315, 355. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 193. *& suiv.* Tom. XIV. p. 184. T. XIX. p. 142. *& suiv.*

Suivant les extraits de Photius, les Phéaciens étoient originaires de Corcyre, & en furent les premiers habitans. Phéax, leur roi, étant mort, & ses deux fils Alcinoüs & Locrus se disputant le royaume, par un accord, il fut réglé qu'Alcinoüs demeureroit souverain de l'isle; que Locrus auroit les effets mobiliers de la succession, & qu'avec une partie des insulaires, il iroit s'établir ailleurs. Suivant cet accord, Locrus fit voile en Italie, où Latinus, roi du pays, non seulement le reçut bien, mais en fit son gendre, par le mariage de Laurina sa fille avec lui. C'est pourquoi les Phéaciens se sont depuis regardés comme liés de consanguinité avec les Locriens d'Italie.

II. Les Corcyréens ne laissent pas de jouer un rôle considérable dans l'histoire. Sollicités par les Grecs de leur porter du secours contre les Perses, ils répondirent aux députés, qu'ils n'avoient garde d'abandonner la Grece qui étoit en si grand péril; que si elle étoit assujettie, ils ne pourroient ensuite attendre autre chose qu'une soudaine & honteuse servitude, & que pour cette raison ils étoient obligés de la secourir de toutes leurs forces. Ils firent cette réponse spécieuse, & qui montroit de l'affection en apparence. Toutefois, quand il fallut envoyer ce secours, comme ils avoient autre chose dans l'esprit, ils équiperent véritablement soixante vaisseaux; mais ils ne les firent partir qu'avec peine, & les ayant fait entrer dans le Péloponnèse, ils les envoyerent mouiller l'ancre proche de Pyle & de Ténare, qui étoient aux Lacédémoniens. Ce fut-là qu'ils attendirent le succès de la guerre, désespérant que les Grecs pussent remporter la victoire, & s'imaginant que Xerxès, plus fort que les Grecs, se rendroit maître de toute la Grece. C'est pourquoi ils firent ensorte de faire porter ces paroles au roi de Perse, que les Grecs les avoient sollicités à cette guerre, parce qu'après les Athéniens, ils avoient plus de force & un plus grand équipage de mer que tous les Grecs; que néanmoins ils n'avoient pas voulu se déclarer contre lui, ni lui donner le moindre mécontentement. Ils espéroient, en lui faisant tenir ce discours, qu'ils gagneroient plus que les autres en cette guerre; & en effet, je crois qu'ils ne se fussent pas trompés, dit Hérodote, si Xerxès eût été victorieux. Cependant ils tinrent des excuses prêtes pour se purger envers les Grecs. Car, ayant été blâmés de n'avoir pas secouru la Grece, ils dirent qu'ils avoient fait équiper soixante vaisseaux, mais que les vents Étésiens les avoient empêchés de passer Malée; que cela étoit cause qu'ils ne s'étoient pas rendus à Salamine; & qu'il n'y avoit point de leur faute, s'ils ne s'étoient point trouvés à la bataille. Ainsi, ils se défendirent contre les accusations des Grecs, & crurent en avoir évité le blâme.

Vers l'an 425 avant l'Ére Chrétienne, il s'éleva dans l'isle de Corcyre une division & une sédition violentes, dont voici la cause.

Plusieurs habitans de Corcyre, qui avoient été faits prisonniers en la guerre d'Épidamne, & qui étoient encore détenus dans les prisons de Corinthe, firent offrir aux Corinthiens de leur livrer toute leur isle, s'ils vouloient les tirer des fers. Les Corinthiens accepterent avec joie cette proposition, & les Corcyréens prisonniers assurerent leur rançon, en s'engageant pour un certain nombre de talens à des Banquiers connus. Là-dessus ils revinrent dans leur païs, & pour tenir la parole qu'ils avoient donnée à la ville de Corinthe, ils égorgèrent tous ceux qui, ayant autorité sur la multitude, soutenoient la démocratie. Mais bientôt après les Athéniens la rétablirent; de sorte que les Corcyréens recouvrerent leur liberté, & songerent en même tems à punir les meurtriers, auteurs de la sédition. Dans la crainte du châtiment, ceux-ci se réfugierent aux pieds des autels, & se rendirent supplians des Dieux & du peuple.

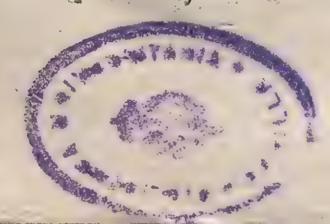
Quelques années après, il s'éleva une autre sédition, qui fut suivie d'un grand carnage. La principale cause de ce désordre, fut la haine invétérée que les habitans se portoient les uns aux autres. Il n'y a jamais eu dans aucune ville tant d'inimitiés, tant de querelles & tant de meurtres. On fait monter à quinze cens hommes, & tous des principaux de la ville, le nombre des citoyens qui périrent en cette occasion. A ce malheur, la fortune en ajoûta un autre, qui augmenta encore leur aversion mutuelle; car les plus considérables d'entre eux qui aspiroient à l'oligarchie, prenoient le parti des Lacédémoniens, au lieu que le peuple & la multitude favorisoient les Athéniens, & vouloient combattre pour eux. En effet, ces deux Nations principales de la Grèce avoient une politique différente à l'égard de leurs alliés. Lacédémone donnoit toujours, dans les villes de sa dépendance, l'autorité aux plus puissans, & y établissoit l'aristocratie; & Athènes, au contraire, maintenoit par-tout l'autorité populaire ou démocratique. Ainsi les Corcyréens voyant que leurs citoyens les plus considérables penchoient pour Lacédémone, envoyerent demander à Athènes une garnison pour leur ville. En conséquence de cette proposition, Conon, général des Athéniens, fit voile vers Corcyre, où il laissa, pour garder la ville, six cens Messéniens pris à Naupacte; après quoi, il se remit en mer, & vint jetter l'ancre au temple de Junon. Dès qu'il fut parti, cette garnison étrangère se joignant au peuple, se jetta, à l'occasion & dans le tems d'une assemblée publique, sur ceux qui tenoient pour les Lacédémoniens; & là, ils se saisirent des uns, ils en égorgerent d'autres, & en mirent en fuite plus de mille. Ils donnerent ensuite la liberté aux esclaves, & le droit de bourgeoisie aux étrangers, pour se défendre contre les exilés, dont ils craignoient le crédit & le nombre. Ces derniers cependant, exclus ainsi de leur Patrie, se réfugierent dans le continent le plus voisin de leur isle. Quelques jours après,

les amis des exilés se rendirent maîtres de la place publique, y conclurent leur rappel, & y déciderent des intérêts communs de la Nation. Les bannis étant revenus, dès la nuit suivante, tous les habitans de Corcyre entrerent en conférence les uns avec les autres. Ils convinrent tous ensemble d'appaiser leurs dissensions funestes, & ils vécurent tranquillement dans la suite. Voilà quelle fut la fin de ce bannissement & de la guerre intestine de Corcyre.

Long-tems après, quelques amis que les Lacédémoniens avoient dans Corcyre, s'éleverent contre le peuple de cette isle, & inviterent Sparte à leur envoyer une flotte, avec laquelle ils se faisoient forts de leur soumettre l'isle entière. Les Spartiates, qui connoissoient toute l'importance de ce poste pour commander la mer, saisirent avidement l'occasion qui leur étoit offerte, & envoyerent à Corcyre vingt-deux galères sous la conduite d'Alcidas. Mais, ils firent semblant de destiner cette flotte contre la Sicile, afin que les Corcyréens, les recevant comme amis, les Spartiates pussent s'insinuer dans la capitale de l'isle à la faveur de ses bannis. Cependant le Corcyréens, qui avoient pénétré l'intention des Spartiates, leur tinrent leur ville exactement fermée, & envoyerent demander à Athènes du secours contre eux. Les Athéniens jugerent à propos de leur en préparer.

Les Lacédémoniens avoient nommé Mnasippe chef de la flotte qu'ils envoyoient dans l'isle de Corcyre; elle étoit composée de soixante-cinq vaisseaux chargés de quinze cens soldats. Ayant pris terre à l'isle, Mnasippe reçut d'abord tous les bannis de la ville, & en s'avançant vers le port, il se saisit de quatre vaisseaux Corcyréens. Comme il en poursuivoit trois autres, l'équipage échoué y mit le feu, pour les rendre inutiles à l'ennemi. Quand Mnasippe fut descendu, il battit les habitans, quoique postés sur une hauteur avantageuse, & répandit une grande terreur dans toute l'isle. Les Athéniens avoient déja fait partir Timothée, fils de Conon, au secours des Corcyréens, avec soixante vaisseaux; mais, avant que de se rendre à ce terme, il étoit passé en Thrace, pour attirer d'autres villes à l'alliance des Athéniens. A sa place, Etésiclès fut chargé de conduire en chef un secours de cinq cens hommes aux habitans de Corcyre.

Etésiclès aborda de nuit dans cette isle, & entra dans la ville à l'insçu des assiégeans. Il y trouva les citoyens animés les uns contre les autres, & soutenant très-mal le siege; il appaisa les dissensions, & mettant ordre à tout ce qui concernoit leur défense, il leur inspira même du courage. Il leur fit faire d'abord une sortie inopinée sur les assiégeans, auxquels ils tuerent deux cens hommes; & dans un plus grand combat, qui fut donné ensuite, il tua Mnasippe lui-même & un grand nombre de ses gens. Enfin, ayant assiégé en quelque sorte les assiégeans mêmes, il s'acquit là une grande estime. La guer-



re de Corcyre étoit preſque terminée, lorſque la flotte entière d'Athènes arriva ſous le commandement de Timothée & d'Iphicrate. Ainſi ces deux généraux ne trouverent preſque rien à faire.

III. L'on prétend que Marc-Antoine, après ſon mariage avec Octavie ſœur d'Auguſte, voulant paſſer en Grèce, aborda à Corcyre, ſelon la coutume de ces tems-là; qu'il y fit quelque ſéjour, & que lui & Octavie y furent reçus, par les Corcyréens, avec tous les honneurs qui leur étoient dus. Il y a tout lieu de croire que ce fut alors que les Corcyréens firent graver les têtes de Marc-Antoine & d'Octavie ſur leurs monnoies, pour ſervir de monument à la poſtérité, de l'honneur qu'ils avoient eu de les recevoir dans leur port & dans leur iſle. Ils donnerent une couronne de Laurier à Marc-Antoine; & il eſt aſſez difficile d'en deviner le motif. Peut-être fut-ce en conſidération de la victoire qu'il avoit remportée ſur Brutus & ſur Caſſius, conjointement avec Auguſte; à moins que l'on ne veuille dire que, par une flatterie aſſez ordinaire aux Grecs, ils voulurent le comparer à Jupiter, & Octavie ſa femme à Junon.

Le navire, le trident & le dauphin repréſentés ſur le revers, ne peuvent ſignifier que deux choſes, ou la puiſſance de Marc-Antoine ſur mer, telle qu'elle étoit alors, ou celle des Corcyréens qui avoit toujours été très-conſidérable depuis pluſieurs ſiécles. Mais il eſt naturel de croire que ces ſymboles regardent plutôt les Corcyréens que Marc-Antoine; le nom de ΦΙΛΩΤΑΣ, leur magiſtrat, qui, joint au mot ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ, forme la légende, paroît décider abſolument la queſtion.

IV. Les Corcyréens aimoient beaucoup la navigation & les jeux d'exercice. Leur principale ville portoit le même nom que l'iſle. Il y avoit encore Ptychia, Caſſiope & le temple de Jupiter Caſſien, ſans parler de trois Promontoires, que Ptolémée appelle Leucimma, Amphipagus & Phalacrum.

Cette iſle prend aujourd'hui le nom de Corfou, & appartient à la République de Veniſe. Elle eſt diviſée en quatre parties auxquelles les Vénitiens donnent le nom de Baglia, de Reggimento, c'eſt-à-dire, gouvernement. Ces quatre gouvernemens ſont di Leros, di Mezo ou du Milieu, de la Guire ou d'Agiru, & de Leuchin. L'air eſt par tout fort ſain, & les terres y ſont très-fertiles. Il y a quantité de citronniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'eſt-là qu'étoient les fameux jardins du roi Alcinoüs. Les vins y ſont délicieux; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autrefois l'ancienne ville épiſcopale de Gardichi, qui étoit à deux milles de la mer du Levant. On y compte 25 villages, & environ dix mille ames. Potami eſt le plus gros & peut paſſer pour un bourg. Il eſt peuplé de perſonnes riches & polies, & il y a un canal aſſez profond pour porter des vaiſſeaux

jusqu'à la mer. Agiru, ou la Guire contient 20 villages, où l'on compte environ huit mille habitans. La contrée di Mezo, ou du Milieu, est la plus peuplée. C'est-là qu'est la ville de Corfou, capitale de l'isle, avec 30 villages qui contiennent environ vingt-cinq mille personnes. Leros a 25 villages, & huit mille habitans. Cassiope, aujourd'hui Cassopo, en étoit la capitale.

Quoique les Vénitiens aient beaucoup de ports & de châteaux dans cette isle, il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle est entre deux forteresses, la vieille & la neuve. La forteresse neuve est à l'occident de la ville sur l'avenue qui répond dans les terres. La vieille est sur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte résistance. Cette ville est située à l'extrêmité d'une presqu'isle, qui lui forme un port vers le septentrion & à l'orient, dont l'ancrage est très-bon. Il y a un archevêque du rit latin, & sa cathédrale est magnifique. Les Grecs y sont en grand nombre, & ont pour prélat un vicaire général qu'ils appellent protopapa.

CORCYRE, *Corcyra*, (*a*) Κόρκυρα, ville de l'isle de même nom. C'étoit le chef-lieu de cette isle. La ville de Corcyre fut une ville importante. Elle a seule fait la guerre contre de puissantes républiques. Elle n'est connue dans Homère que sous le nom de ville des Phéaciens. Pline dit que c'étoit une ville libre.

On attribue la fondation de cette ville aux Corinthiens, qui la bâtirent sous la 19e Olympiade, vers l'an 707 avant J. C. Les habitans de Corcyre fonderent à leur tour Dyrrachium, sous la 39e. Olympiade, environ l'an 624 avant l'Ére Chrétienne.

C'est aujourd'hui Corfou; & elle est comme autrefois la capitale de l'isle. C'est la plus importante place qu'ait la République de Venise, pour tenir en bride toute la mer Adriatique. C'est pourquoi, on y tient toujours une armée de quinze ou seize galeres, quelques vaisseaux & quelques galéaces. Il y a deux forteresses dont la vieille est sur deux pointes de rochers escarpés tout à l'entour avec de bons bastions au bas. La nouvelle, de l'autre côté de la ville, n'est pas de cette force, quoiqu'on n'y ait rien épargné; car, elle est commandée par une colline voisine appellée le mont Abraham. Un provéditeur voyant ce défaut, vouloit enfermer ce tertre dans l'enclos des murailles.

Il n'y a pas un siecle, dit M. Spon dans ses voyages, que la ville de Corfou n'étoit autre chose que la vieille forteresse & le fauxbourg de Castrati, qui est assez grand & où l'on voit quelques inscriptions antiques.

CORCYRE LA NOIRE, *Corcyra Melæna*, ou *Nigra*, (*b*)

(*a*) Plin. T. I. p. 207. Ptolem. L. III. c. 14.

(*b*) Plin. T. I. p. 181. Strab. p. 315. Ptolem. L. II. c. 17.

Κόρκυρα μέλαινα, isle de la mer Adriatique. Pline, Strabon & Ptolémée parlent de cette isle. Elle étoit sur la côte de l'Illyrie, & avoit une ville, qui fut fondée par les Cnidiens. On la nomme aujourd'hui Curzola.

CORCYRE, *Corcyra*, (*a*) Κόρκυρα, nymphe, fille d'Asope, fut aimée de Neptune. Elle donna son nom à l'isle de Corcyre, selon quelques-uns.

CORDACE, *Cordax*, (*b*) Κόρδαξ, sorte de danse qui étoit particulière aux pièces comiques. Ce nom lui venoit d'un satyre, à qui l'on en attribuoit l'invention; & c'est pour cette raison, comme l'observe Meursius, qu'Arrien, dans ses indiques, donne au Cordace le nom de satyrique; quoiqu'à la rigueur, la danse satyrique soit différente du Cordace.

Cette danse répondoit, par ses postures indécentes, au caractère licencieux des comédies auxquelles on l'associoit; & il étoit si rare de la voir danser à d'autres qu'à des gens échauffés des vapeurs du vin, que Théophraste, dans ses caractères, met au nombre des actions qui caractérisent un homme qui a perdu toute honte, celle de danser le Cordace de sang froid & sans être ivre. Démosthène n'en donne pas une idée plus avantageuse, lorsque dans sa seconde Olynthienne il joint ensemble ces trois qualités, la dissolution, l'ivrognerie & la danse du Cordace. Les poësies sur le chant desquelles on dansoit le Cordace, étoient ordinairement remplies de trochées, comme du pied le plus convenable à la cadence qui s'observoit dans cette danse comique.

Selon Lucien, le Cordace étoit une des trois sortes de danses les plus nobles.

CORDE [Danse sur la]. *Voyez* Funambules.

CORDELETTES. Les Chinois se servoient de Cordelettes avant l'invention de l'écriture. *Voyez* sous l'article des Chinois, comment ils les employoient.

CORDIA, *Cordia*, nom propre d'une famille de Rome. Cette famille est peu connue. Cicéron est peut-être le seul Auteur qui parle d'un Cordius. Sur les médailles, parmi lesquelles il y en a deux ou trois assez communes, elle a le prénom *Mu* & le surnom *Rufus*. Dans les médailles de la famille Mutia, on trouve *Cordi*. Peut-être que les Cordius n'étoient qu'une branche des Mutius, & que *Mu* signifie Mutius. Car, il est certain que la famille Mutia avoit fourché en deux branches, dont l'une étoient les Cordus, comme on dit communément, ou plutôt peut-être les Cordius, & l'autre les Scævola.

CORDUBE, *Corduba*, (*c*) Κόρδυβα, ville d'Espagne, située sur le Bétis, à l'endroit où ce

(*a*) Pauf. p. 93, 332.

(*b*) Lucian. Tom. I. p. 921. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 125, 126.

(*c*) Strab. pag. 141, 160, 161. Plin. T. I. p. 138. Ptolem. L. II. c. 4. Hirt. Pans. pag. 828. *& seq.* Pomp. Mel. p. 139. Plut. Tom. I. p. 715. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 105.

fleuve commençoit à être navigable, dans un païs extrêmement fertile. Strabon lui donne Marcellus pour fondateur, parce qu'il agrandit cette place & qu'il la fortifia. Mais, quel est ce Marcellus? Car, il y a eu plusieurs Hommes illustres de ce nom parmi les Romains. Certains croyent que c'est ce Marcellus qui fut engagé dans les guerres civiles de César & de Pompée. Cette opinion est d'autant plus vraisemblable, qu'il n'y a point de plus ancienne mention de cette ville. Nonnius veut qu'elle soit beaucoup plus ancienne, & se fonde sur ce que Strabon la qualifie de première colonie que les Romains aient envoyée en ces quartiers-là. Si nous en croyons Silius Italicus, elle subsistoit déjà du tems de la seconde guerre Punique.

Strabon dit aussi qu'elle fut d'abord habitée par des familles choisies entre les Romains & les habitans naturels. C'est ce que Pline dit encore quand il nous apprend qu'elle étoit surnommée *Colonia Patricia*, Colonie Patricienne. Cela est conforme aux inscriptions. Gruter en rapporte une, dans laquelle on lit:

VALERIÆ C. F. ATINÆ
TUCCITANÆ SACERDOTI,
COLONIÆ PATRICIÆ,
CORDUBENSIS.

Ortélius dit avoir vu une médaille frappée du tems d'Auguste, avec ces mots *Colonia Patricia.* Ses habitans ont été simplement appellés Patriciens. On lit au recueil de Gruter, *Pyramus* II *vir Patriciensis.*

Cette ville commençoit déjà du tems de Cicéron à produire des gens de Lettres, quoique Cicéron trouve quelque chose d'étrange dans les vers des poëtes de Cordube. Les deux Sénèques & Lucain étoient de Cordube, comme Martial nous l'assure.

Strabon en parle comme d'une ville très-marchande. Ptolémée nomme Turdules le peuple chez qui elle étoit. M. de la Martinière dit qu'il ne sçait à quoi pensoit M. l'abbé de Vayrac, quand il a dit que quelquefois on appelloit Cordube *Patricia* simplement. Ce n'est cependant pas ce que M. de la Martinière voudroit lui contester, mais la preuve qu'il en apporte: comme on le peut voir, dit cet Abbé, dans l'inscription suivante qu'on lit sur un marbre antique dont on a fait un bénitier dans l'église de sainte Marie. Or, voici l'inscription telle qu'il la rapporte.

D. M. S.
M. LUCRETIUS VERNA.
ANN. LUC.
PIUS IN SUOS.
H. E. S. SIT T. T. LEVIS.

Le mot *Patricia* n'est point dans cette inscription. Comment prouve-t-elle que Cordube étoit appellée *Patricia*?

Lorsque les Maures, selon Mariana, par la perfidie du comte Julien, se furent jettés dans l'Espagne, ils s'emparerent de Cordube, dont les principaux habi-

tans s'étoient retirés à Tolède. Un berger montra aux assiégeans un endroit, par où ils se coulerent dans la ville, qu'ils surprirent la nuit. Le Commandant ne laissa pas de se retirer dans l'église de saint George, avec ce qu'il put rassembler de sa garnison. Il y soûtint un nouveau siege durant trois mois; après quoi il fut forcé & taillé en pièces avec tous ses soldats. Abdérame, général des Maures, par la valeur & la conduite de qui s'étoit faite cette conquête, se forma en Espagne une monarchie indépendante des Califes d'Asie & des gouverneurs de l'Afrique, & en établit le siege à Cordube, qui devint ainsi la capitale du païs. Ben-Schunah, auteur Arabe, dit à l'année de l'Hégire 170, qui est la première du règne de Haron Raschid V, Kalife de la maison des Abbassides, que cette année-là Abderrahman l'Ommiade [c'est l'Abdérame qu'on vient de nommer] bâtit à Cordube, dans la haute Andalousie, la grande mosquée, au lieu même où étoit l'église cathédrale des Chrétiens.

Cette ville avoit été épiscopale de bonne-heure, & son évêque Osius assista au premier Concile de Nicée en qualité de légat du saint Siège. Cordube donna des martyrs illustres à l'Église, durant la persécution de Dioclétien; elle en eut encore un grand nombre vers le milieu du IXe siecle. On trouve dans les martyrologes saint Parfait Prêtre, martyrisé l'an 850; sainte Walabonze la même année. Sa sœur sainte Marie, religieuse de Cuteclar, sainte Flore, Vierge, saint Isaac, saint Sance, saint Pierre, saint Walabonze, saint Wistremont, saint Habence, saint Sabinien, saint Jérémie, saint Sisénand, Diacre, &c. en 861. Sainte Colombe & sainte Pompeuse, saint Anastase & saint Félix, sainte Digne, sainte Bénilde, &c. en 853. Saint Argimir en 856. Saint Euloge, Prêtre, l'Historien & l'Apologiste des autres martyrs, associé lui-même à leur couronne.

Il est beaucoup parlé de la ville de Cordube dans le traité de la guerre d'Espagne, que nous a laissé Hirtius Pansa. Elle fut assiégée & prise par César. Une circonstance sur tout digne de remarque, c'est que l'on fit la circonvallation de corps morts, entassés les uns sur les autres, avec une palissade de javelots, qui les tenoit attachés ensemble, où pendoient des boucliers, pour servir de parapet, le tout entremêlé d'épées & de hallebardes, dont la pointe étoit tournée vers la ville avec la tête des cadavres, pour donner plus de terreur. Lorsque César entra dans la ville, il fut tué vingt-deux mille hommes, sans compter ceux que l'on massacra dehors.

C'est aujourd'hui Cordoue, dans une situation fort agréable, au bord septentrional du Guadalquivir, qui y coule sous un pont magnifique. Elle a au nord de hautes montagnes qui sont une branche de la Sierra Morena, ou de la montagne Noire, & qui vont atteindre jusqu'à ses faux-bourgs; & au midi du Guadalquivir une vaste plaine qui s'étend extrême-

ment loin. Sa figure fait un quarré le long du Guadalquivir plus long que large, de forte que la longueur est du levant au couchant. Son enceinte est fort étendue ; mais, elle n'est pas peuplée à proportion. Les vergers & les jardins occupent une bonne partie de l'espace renfermé dans son enceinte. Ses fauxbourgs sont très-beaux, & si grands, qu'on pourroit les prendre pour des villes, particulièrement celui qui est à l'orient. Elle est embellie d'un grand nombre de magnifiques bâtimens, d'églises & de maisons religieuses.

La cathédrale est ce qu'il y a de plus beau à voir. On la nomme encore Mesquita, parce qu'elle a été long-tems une mosquée, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Elle est vaste, longue de six cens pieds, & large de deux cens cinquante, tellement disposée, qu'on compte vingt-neuf nefs dans sa longueur, & dix-neuf dans sa largeur. On y entre par vingt-quatre portes, toutes ornées de sculpture & de divers ouvrages d'acier. La voûte est soûtenue par trois cens soixante-cinq colomnes d'albâtre, de jaspe & de marbre noir d'un pied & demi de diamétre. Cette prodigieuse quantité de colomnes, qui partagent un grand nombre de chapelles qu'on y a fondées, font un effet surprenant quand on y entre. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques, qui conduisent à un jardin d'environ trois arpens de terre, planté d'orangers, d'une grandeur & d'une hauteur extraordinaires, qui forment de belles allées.

A l'endroit où est cette église, on croit qu'il y a eu anciennement un temple de Janus, & cette opinion se confirme par plusieurs inscriptions gravées sur des morceaux de colomnes qui sont auprès de l'église du côté du cloître. Ces colomnes ou piliers sont des restes de milliaires, c'est-à-dire, de pierres que les Romains mettoient sur les grands chemins pour marquer les routes & les distances. Il y a apparence que ce temple avoit été converti en la première cathédrale, qu'Abdérame détruisit pour en faire sa mosquée. Ce furent les pierres de ce temple & les milliaires, qui fournirent aux Maures une partie des matériaux, & sur tout les colomnes de cette église. Elles sont d'un marbre & d'un jaspe fort poli, avec des bases & des chapitaux fort délicatement travaillés. Par ce qui reste des inscriptions de ces milliaires, il paroît que de ce temple de Janus sur le Bétis, c'est-à-dire, de la ville même de Cordoue sur le Guadalquivir, il y avoit un chemin qui alloit jusqu'à la mer. Et comme ces milliaires nomment Auguste, Mariana croit que ce fut sous le septième consulat de cet Empereur que ce chemin fut fait ; d'autres croyent que c'étoit le grand chemin d'Hercule qu'il avoit fait réparer, & où peut-être il n'y avoit de milliaires que depuis le temple de Janus jusqu'à la mer. En effet, le nombre de cent vingt milles, qui est sur un autre milliaire au couvent des Cordeliers, au rapport de

Mariana, ſe rapporte au nombre des lieues qu'il y a depuis Cordoue juſqu'à la mer ; & trente lieues que l'on y compte communément font cent vingt milles.

Le P. Hardouin, dans ſes notes ſur Pline, prétend que la Cordube des Anciens eſt différente de ce que l'on appelle aujourd'hui Cordoue, & que la première, nommée préſentement Corduba la Véja, eſt à près d'une lieue de l'autre.

CORDUBENSES, *Cordubenſes*, nom des habitans de la ville de Cordube. *Voyez* Cordube.

CORDUENE, *Corduené*, (*a*) Κορδουηνὴ, contrée d'Aſie, dont il eſt fait mention dans Dion Caſſius. Ses Interpretes liſent Cordyne, ou Cordyene. C'étoit ſans doute le païs habité par les Corduens. *Voyez* Corduens.

CORDUENS, *Cordueni*, (*b*) peuples de l'Aſie mineure dans l'Arménie. Les Anciens nomment certaines montagnes *Gordyæi montes*; & Cellarius ne doute point que ces montagnes, au voiſinage deſquelles Pline met la ſource du Tigre, n'aient donnné lieu d'appeller les environs du nom de Gordyene, ou Cordyene, ou de quelqu'autre nom ſemblable. Pluſieurs Auteurs nomment, l'Ararat *mons Corduenorum*, la montagne des Corduéniens; mais, ce peuple n'eſt pas toujours demeuré aux environs de l'Ararat. M. de la Martinière aſſure que ce ſont les mêmes que les Carduques. *Voyez* Carduques.

CORDUS [CRÉMUTIUS], *Cremutius Cordus*, (*c*) Sénateur Romain, vivoit ſous l'empire de Tibère. L'an de Jeſus-Chriſt 25, il fut appellé en jugement pour un crime inouï juſqu'alors, dit Tacite. Ce crime conſiſtoit en ce que dans des annales qu'il avoit données au public, il avoit loué Brutus, & appellé Caſſius le dernier des Romains. C'étoit l'éloge que Brutus lui-même avoit fait de Caſſius, en déplorant la mort d'un Collégue ſi digne d'eſtime.

Il y avoit ſans doute de la hardieſſe à Crémutius Cordus de traiter ſi honorablement les deux plus grands ennemis de la maiſon des Céſars. Ce n'étoit pourtant pas là ſon véritable crime. Il avoit offenſé Séjan par quelques mots pleins d'une liberté cauſtique. Il lui étoit échappé de dire que Séjan n'attendoit pas qu'on l'élevât ſur les têtes des Romains, & qu'il ſe hâtoit d'y monter de lui-même. A l'occaſion d'une ſtatue de ce favori placée dans le théatre de Pompée, qui avoit été brûlé, & que Tibère faiſoit rétablir : *C'eſt maintenant*, s'écria Crémutius Cordus, *que l'on peut dire avec vérité que ce théatre périt*. Séjan ne lui pardonna pas ces mots piquans, & il lâcha ſur lui deux de ſes Cliens, ou, pour parler avec Séneque, deux de ſes chiens au grand collier, qu'il tenoit appri-

(*a*) Dio. Caſſ. p. 31.
(*b*) Plin. T. I. p. 309, 333.
(*c*) Tacit. Annal. L. IV. c. 34, 35. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 493. & ſuiv. T. II. p. 9.

voisés pour lui seul & farouches pour tout autre, en les nourrissant de sang humain. Ces deux accusateurs de Crémutius Cordus se nommoient Satrius Secundus, & Pinarius Natta. Tibère ne dissimuloit pas non plus son indignation contre un Ecrivain téméraire, qui avoit osé louer des hommes que l'on ne traitoit plus que de brigands & de parricides.

Crémutius Cordus voyant sa perte résolue, prit son parti de mourir; & par conséquent, n'ayant plus rien à ménager, il plaida sa cause dans le Sénat avec fermeté & avec courage. » Messieurs, » dit-il, on m'attaque sur mes » paroles, tant mes actions sont » innocentes. Encore ces paroles » qu'on me reproche, ne regar- » dent-elles point les personnes » sacrées qu'exprime la loi contre » le crime de lèse-majesté. On » m'accuse d'avoir loué Brutus & » Cassius, dont plusieurs ont écrit » l'Histoire, sans qu'aucun ait » manqué d'en parler honora- » blement. « Crémutius Cordus prouve ce qu'il avance par les exemples de Tite-Live, de Pollion, de Messala. Il allègue l'éloge de Caton, composé par Cicéron sous les yeux du Dictateur César, qui se contenta d'y répondre par une espèce de plaidoyer contraire. Il cite encore diverses pièces qui s'étoient conservées, lettres d'Antoine, harangues de Brutus, vers de Catulle, tous ouvrages remplis d'opprobres diffamans contre Auguste & contre César.

» Mais, ces grands hommes, » ajoûte-t-il, ont usé de patience; » ils ont laissé subsister ces écrits; » Et dans la conduite qu'ils ont » tenue, je ne crains point de » dire qu'il est entré autant de » sagesse que de modération. Car, » ce qu'on méprise en ce genre, » tombe dans l'oubli. Si vous en » paroissez piqué, on juge que » c'est la vérité qui offense. Au » reste, ce qui a toujours été le » plus libre, le plus à l'abri de » toutes critiques, c'est de s'expri- » mer franchement sur le compte » de ceux qui n'étant plus au » nombre des vivans, doivent » être soustraits à toute préven- » tion de faveur ou de haine. » Suis-je d'intelligence avec Bru- » tus & Cassius actuellement ar- » més, & occupant les plaines » de Philippes; & appuyé-je leurs » armes par des harangues audá- » cieuses, qui soufflent le feu de » la guerre civile? Il y a soixan- » te-dix ans qu'ils sont morts; & » ils ne subsistent plus que par » leurs images & leurs statues, » que le vainqueur même n'a pas » détruites, & par le souvenir » qu'en perpétuent les Écrivains. » La postérité rend justice à cha- » cun; & s'il faut que je sois con- » damné, non seulement les noms » de Brutus & de Cassius ne se- » ront pas pour cela abolis, mais » le mien vivra avec eux. «

Il sortit du Sénat dans la résolution de se laisser mourir de faim. Mais, il avoit une fille nommée Marcia, de qui il étoit tendrement aimé, & qui s'opposoit à son dessein. Il se détermina à la tromper. Il prit donc le bain, & ensuite s'étant fait apporter dans sa cham-

bre de quoi manger un morceau ; comme c'étoit assez l'usage après le bain, il fit retirer les esclaves, jetta par la fenêtre ce qu'on lui avoit apporté, pour donner lieu de croire qu'il avoit mangé, & s'abstint de souper comme n'ayant point d'appétit. Le second & le troisième jour il en fit autant. Au quatrième, l'état de foiblesse où il étoit tombé le décéloit. Alors, voyant Marcia désolée : » Ma » chere fille, lui dit-il en l'em» brassant, voici la seule chose que » je vous aie cachée dans ma vie. » Mais, c'en est fait. J'ai pris la » route de la mort, & j'ai fait » plus de la moitié du chemin. » Vous ne devez, ni ne pouvez » me rappeller à la vie. « Il fit ensuite boucher tous les jours de sa chambre, & s'ensevelit ainsi dans les ténebres.

Lorsque la nouvelle du parti qu'il avoit pris, se fut répandue dans la ville, ce fut une joie publique de voir les délateurs, ces loups avides, frustrés de leur proie. Ils s'adressent aux Consuls par l'avis de Séjan ; ils se plaignent que Crémutius Cordus leur échappe par une mort volontaire ; ils veulent interrompre l'exécution d'un dessein auquel ils l'avoient forcé. Pendant qu'on délibere, pendant que les accusateurs présentent requête sur requête, déjà Crémutius Cordus, dit Séneque, avoit prononcé sa sentence d'absolution, & s'étoit mis en sûreté.

Tacite ni Séneque ne nous apprennent point si l'on fit le procès à sa mémoire, si ses biens furent confisqués. Leur silence donne lieu de penser que sa mort termina les poursuites. Seulement ses livres furent condamnés au feu par le Sénat. Sa fille les cacha soigneusement, & au bout de quelques années, elle les fit reparoître, & les rendit au public. Séneque & Tacite les avoient entre les mains ; & s'ils ont péri, ce n'a été que par le désastre commun qui a enlevé tant de précieux monumens de la littérature. Aussi Tacite, avec la liberté dont il fait par tout profession, se mocque-t-il de l'aveuglement de ceux qui, par la puissance dont ils jouissent dans le tems présent, s'imaginent pouvoir éteindre le flambeau de la vérité pour les siécles à venir. Au contraire, dit-il, la défense accrédite les talens contre lesquels on sévit ; & quiconque s'est porté à cette rigueur, n'en a tiré d'autre fruit, que l'ignominie pour lui-même, & la gloire pour les Écrivains proscrits & condamnés.

CORDUS, *Cordus*, *ou* CODRUS, poëte Latin, dont parle Martial, vivoit sous le regne de Domitien. *Voyez* Codrus.

CORDUS [ÆLIUS JULIUS], *Ælius Julius Cordus*, historien Latin, qui vivoit dans le troisième siécle, du tems des Maximiens & des Gordiens. Jule-Capitolin le cite deux fois dans la vie de Clodius Albinus, en parlant des présages pour l'Empire, & de la gourmandise extraordinaire de ce Prince. Il en parle aussi en la vie des Maximiens, dans celle de Macrin & ailleurs, & il fait presque toujours connoître que cet

Auteur avoit écrit beaucoup de choses frivoles.

CORDUS, *Cordus*, (*a*) certain Maure, qui, sans avoir le mérite de Timagènes, voulut imiter ses bons mots & ses railleries; mais, au lieu de se faire d'illustres amis comme Timagènes, il s'attira beaucoup de désagrémens.

CORDYÈNE, *Cordyene*. *Voyez* Corduene.

CORÉ, *Core*, Κόρη, (*b*) fille d'Aidonée, roi des Molosses, & de Proserpine sa femme, au rapport de Plutarque. Mais, cet Auteur se trompe; car, Coré & Proserpine ne sont que la même personne, fille d'Aidonée, dont la femme avoit nom Cérès. Plutarque l'écrit ainsi lui-même dans ses morales, où il dit que Proserpine Coré est la même que la Lune; & c'est sur cela qu'on a bâti la fable de l'enlèvement de Proserpine par Pluton. On lit quelque part, la fille aînée des Rois d'Epire étoit toujours appellée *Coré*, *la fille*, comme on dit en Espagne & en Portugal, *l'Infante*.

CORÉ, *Coré*, Κόρη, (*c*) fils d'Ésaü & d'Oolibama, naquit au païs de Chanaan. Il est nommé le troisième des enfans qu'Oolibama eut d'Ésaü.

CORÉ, *Core*, Χορὲ, (*d*) fils d'Éliphaz, l'aîné des enfans d'Ésaü, naquit au païs d'Édom. Il étoit le cinquième des enfans d'Éliphaz.

CORÉ, *Core*, Κορὴ, (*e*) fils d'Isaar, de la race de Lévi, fut pere d'Aser, d'Elcana, & d'Abiasaph, & chef de la famille des Corites, célebre parmi les lévites. Coré peu satisfait du rang qu'il tenoit parmi les enfans de lévi, & jaloux de l'autorité dont Moïse & Aaron jouissoient, forma contr'eux un parti, où il engagea Dathan, Abiron & Hon, avec deux cens cinquante des principaux Lévites. Coré alla à la tête des rebelles, trouver Moïse & Aaron, pour se plaindre qu'eux seuls s'arrogeoient toute l'autorité sur le peuple du Seigneur. Moïse, se jettant le visage contre terre, leur répondit: » Demain au matin le Seigneur fera connoître » ceux qui sont à lui. Que chacun » de vous prenne donc son encensoir; & demain vous y mettrez de l'encens, que vous offrirez au Seigneur; & celui-là » sera reconnu pour Prêtre, » que le Seigneur aura choisi & » agréé. «

Le lendemain, Coré & ses deux cens cinquante partisans, s'étant présentés avec leurs encensoirs devant le Seigneur, on vit paroître la gloire du Seigneur au-dessus du Tabernacle, & on entendit une voix qui dit: Séparez-vous du milieu de cette assemblée, afin que je la détruise tout d'un coup. Moïse & Aaron s'étant jetté le visage

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 37.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 15.
(*c*) Genes. c. 36. v. 5, 14, 18.
(*d*) Genes. c. 36. v. 16.
(*e*) Exod. c. 6. v. 24. Numer. c. 16. v. 1. *& seq.*

ſage contre terre, lui dirent : O Dieu très-fort, maître de la vie de toute chair, votre colère éclatera-t-elle contre tous, pour le péché d'un ſeul ? Et le Seigneur dit à Moïſe : Ordonnez à tout le peuple qu'il ſe ſépare des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Lors donc que le peuple ſe fut retiré, Moïſe dit : » Si ces gens-ci meurent d'une mort ordinaire, ce » n'eſt pas le Seigneur qui m'a » envoyé ; mais ſi la terre s'ouvre, » & qu'elle les dévore tout vi- » vans, vous connoîtrez qu'ils » ont blaſphêmé contre le Sei- » gneur. « Auſſi-tôt qu'il eut parlé, la terre s'entrouvrit ſous leurs pieds, & les dévora, avec ce qui leur appartenoit.

Mais, on vit alors une merveille ſurprenante, qui eſt que quand Coré fut englouti dans la terre, ſes enfans furent préſervés de ce malheur. On ne ſçait pas précisément l'année dans laquelle arriva la mort de Coré & de ſes complices. Les enfans de Coré continuerent comme auparavant, à ſervir dans le Tabernacle du Seigneur. David les employa dans le temple à garder les portes, & à chanter les louanges de Dieu. On leur attribue pluſieurs pſeaumes, qui portent le nom de Coré ; comme les 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48 & les 83, 84, 86, 87, c'eſt-à-dire, onze pſeaumes.

Les Mahométans ont pluſieurs traditions au ſujet de Coré, qu'il eſt bon de rapporter ici, quoiqu'on n'y faſſe pas beaucoup de fond. Ils diſent que Coré, qu'ils appellent Carun, étoit fils de Maſaab, couſin germain de Moïſe. Ce dernier le voyant dans la pauvreté, lui enſeigna la chymie, par le moyen de laquelle il acquit de ſi grandes richeſſes, qu'il lui falloit quarante chameaux pour porter ſon or & ſon argent. Il y en a même qui prétendent qu'il avoit pluſieurs chameaux chargés ſeulement des clefs de ſes coffres forts.

Moïſe ayant ordonné aux Iſraëlites de payer la dixme de tous leurs biens, Coré refuſa d'obéir, ſe ſouleva même contre ſon bienfaiteur, & répandit contre lui pluſieurs calomnies, qui alloient à lui faire perdre toute ſon autorité parmi le peuple. Moïſe s'en plaignit à Dieu, & Dieu lui permit de le punir de la manière qu'il jugeroit à propos. Il lui donna donc ſa malédiction, & ordonna à la terre de s'ouvrir & de l'engloutir ; ce qui fut exécuté ſur le champ.

Une autre tradition des Mahométans eſt que Coré voyant abîmer ſous terre ſes tréſors, puis ſa tente, enſuite ſa famille, & enfin ſe voyant déjà lui-même juſqu'aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moïſe, qui ne ſe laiſſa point fléchir. Dieu apparut quelque tems après à ce prophete, & lui dit : *Vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois ; s'il ſe fût adreſſé à moi une ſeule fois, je ne le lui aurois pas refuſé.*

CORÉ, *Coré*, Κόρη, (a) ter-

(a) Xenoph. p. 454.

me qui se trouve dans Xénophon, & qui désigne quelque chose en usage parmi la famille royale de Perse. La Coré, dit l'Auteur cité, est quelque chose de plus long que la main ; & si l'on y met la main, on ne peut rien faire absolument. Cette explication semble annoncer une espèce de menotes.

CORÉES, *Coreæ*, Κορέαι, (*a*) lieu de la Palestine dans les terres. C'étoit-là que commençoit la Judée au Septentrion, selon Joseph, qui dit que Pompée ayant passé Pella & Scythopolis, arriva à Corées. Il est fait mention de Corée au singulier par le même Auteur, & il paroît que c'étoit le même lieu. Il dit que Vespasien partit de Jamnia, traversa la Samarie, passa par Naplouse & Corée, & vint le lendemain à Hiéricho.

Près de Corée étoit une forteresse nommée Alexandrium, située au sommet d'une montagne, sur la route de Corée à Jéricho. Elle avoit été fortifiée par Alexandre, fils d'Aristobule, détruite par Gabinius, relevée par les ordres d'Hérode, & ce fut-là qu'Alexandre & Aristobule furent inhumés, après avoir été étranglés à Sébaste.

CORÉES, *Corea*, (*b*) fête que l'on célébroit en l'honneur de Coré, autrement Proserpine, fille de Cérès. Ce terme veut dire rassasiement, parce que Cérès produit les fruits de la terre, dont nous sommes nourris & rassasiés.

CORESE, *Coresus*, Κορησσός, (*c*) lieu, ou, comme disent d'autres, montagne de l'Asie mineure, dans le territoire d'Éphèse. Hérodote qui parle de Corese, ne dit point que ce fût une montagne. Il en fait un port de mer, puisque les Ioniens, selon lui, y laisserent un jour leurs vaisseaux. Ce lieu, selon Pausanias, étoit habité par des Éphésiens, qui avoient donné en leur propre & privé nom une statue à Jupiter Olympien.

CORÉSIE, *Coresia*, (*d*) surnom de la Minerve des Arcadiens. Pausanias qui nous l'a transmis, ne nous en dit point la raison. Cicéron attribue à Minerve Corésie l'invention des chars à quatre chevaux.

CORÉSUS, *Coresus*, Κόρεσος, (*e*) prêtre de Bacchus, célebre par son amour passionné pour Callirhoé. *Voyez* Callirhoé.

CORFIDIUS [L.], *L. Corfidius*, (*f*) chevalier Romain, dont parle Cicéron dans sa harangue pour Q. Ligarius. Il y a des éditions qui portent L. Cornificius, au lieu de L. Corfidius.

CORFINIENSIS AGER, le territoire de Corfinium. Ce territoire est présentement nommé *CAMPI DI S. PELINO.*

CORFINIUM, *Corfinium*,

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 472. de Bell. Judaïc. c. 890.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 524.
(*c*) Herod. L. V. c. 100. Pauf. p. 335.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 137.
(*e*) Pauf. p. 437, 438.
(*f*) Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 11.

Κορφίνιον, (*a*) ville d'Italie, située au païs des Péligniens, dont elle étoit la capitale.

Les peuples d'Italie, environ l'an 91 avant Jesus-Christ, ayant comploté une révolte contre les Romains, formerent le plan d'une république Italique sur celui de la république Romaine. Ils établirent pour siège de leur gouvernement la ville de Corfinium, & ils la nommerent Italique, comme la commune patrie & la métropole de tous les peuples de l'Italie ligués ensemble. Ils y tracerent une grande place, & un palais pour le Sénat, qu'ils composerent de cinq cens députés. Ils eurent soin aussi de fortifier cette ville, & d'y amasser toutes sortes de provisions, argent, vivres, munitions de guerre. Enfin, on y amena de toutes les parties de l'Italie, les ôtages des différens peuples qui entroient dans l'association. Leur Sénat, comme celui de Rome, devoit avoir l'administration générale des affaires; & c'étoit aussi de ce même corps que l'on tiroit les Magistrats, & les commandans des armées. Ils créerent deux Consuls, & douze Préteurs. Les Consuls étoient Q. Pompédius Silo, de la nation des Marses, & C. Aponius, ou selon d'autres, Papius Mutilus, Samnite. Ces deux chefs, ayant chacun six Préteurs sous leurs ordres, partagerent l'Italie en deux provinces ou départemens. Le premier eut pour son partage le païs le plus voisin de Rome, vers l'Occident & le Nord, le second commanda dans le reste de l'Italie, du côté de l'Orient & du Midi.

Les principaux des peuples qui se révolterent, furent les Marses & les Samnites. Les premiers ont même donné leur nom à cette guerre qui est souvent appellée la guerre des Marses. Elle se fit avec beaucoup de zèle & de courage de la part de ces peuples alliés, & ce ne fut qu'avec bien de la peine que les Romains vinrent à bout de les réduire.

La ville de Corfinium est aussi connue dans la guerre civile. Elle fut assiégée & prise par César, qui pardonna au commandant & à tous ceux qu'il avoit faits prisonniers avec lui.

Cette ville étoit près de celle de Sulmon, vers l'occident d'Été. Ce n'est plus à présent qu'un petit village, que l'on nomme San-Pelino, dans l'Abruzze citérieure, près du fleuve Pescara; d'autres disent que c'est le village Pentina, dans la même Abruzze, au pied du mont Apennin.

CORIAMBE, pied usité dans la versification Grecque & Latine; il est composé de deux breves consécutives, enfermées entre deux longues; exemple, *mārmŏrĕūm.*

CORIANDRE, *Coriandrum*; (*b*) petite graine ronde & de bonne odeur. Moïse dit que la manne

(*a*) Strab. p. 238, 241. Plin. Tom. I. p. 168, 410. Ptolem. L. III. c. 1. Diod. Sicul. p. 917. Cæs. de Bell. Civil. L. I. pag. 453. *& seq.* Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 504, 505. Tom. VII. pag. 373. *& suiv.*

(*b*) Exod. c. 16. v. 31. Numer. c. 11. v. 8.

que Dieu donna aux Iſraëlites dans le déſert, étoit ſemblable, quant à ſa forme, à la graine de coriandre. Mais, pour ſa couleur, la manne étoit blanche, ou couleur de bdellium, comme le dit Moïſe aux mêmes endroits, où il la compare à la Coriandre.

CORIDIUS [L.], *L. Coridius*, (*a*) certain perſonnage, dont Cicéron fait mention dans un de ſes diſcours contre Verrès.

CORIE, *Coria*, la même que Coréſie. *Voyez* Coréſie.

CORIÉNEZ, (*b*) nom d'un roc célebre. La terraſſe qu'Alexandre le Grand y fit faire, eſt quelque choſe de ſurprenant. Ce roc, qu'on eſtimoit imprenable, avoit deux mille cinq cens pas de hauteur, & ſept à huit mille de tour. Il étoit eſcarpé de tous côtés, n'ayant qu'un ſentier taillé dans le roc, où un homme à peine pouvoit monter. D'ailleurs, il étoit ceint d'un profond abîme qui lui ſervoit de foſſé, qu'il falloit remplir, ſi l'on avoit envie d'en aborder. Toutes ces difficultés ne furent pas capables de rebuter Alexandre, qui ne trouvoit rien d'impoſſible à ſon courage, ni à ſa fortune. Il commença donc à faire couper de hauts ſapins qui environnoient le lieu en grand nombre, pour s'en ſervir comme d'échelle pour deſcendre dans le foſſé. Ses ſoldats travailloient nuit & jour à le combler. Quoique toute l'armée fût employée ſucceſſivement à cet Ouvrage, on ne faiſoit pas plus de trente pieds par jour, & un peu moins la nuit, tant il étoit difficile. Quand l'ouvrage fut plus avancé, & qu'on commença à approcher davantage du haut, on enfonça des pieux des deux côtés du foſſé à une diſtance raiſonnable, avec des poutres en travers, pour pouvoir ſoutenir la charge qu'on vouloit mettre deſſus. Pour lors on forma comme un plancher & un pont de claies & de faſcines, que l'on couvrit de terre juſqu'à la hauteur du bord du foſſé, en ſorte que l'armée fut en état d'avancer de plein pied juſqu'au roc. Juſques-là les Barbares s'étoient moqués de l'entrepriſe, la croyant abſolument impoſſible. Mais, quand ils ſe virent en butte aux fléches des ennemis, qui travailloient à leur terraſſe à couvert, derrière des mantelets, ils commencerent à perdre courage, demanderent à capituler, & bientôt après livrerent le roc à Alexandre.

CORINNE, *Corinna*, (*c*) Κόριννα, fille d'Achélodore & de Pocratie, étoit de Tanagre, ville de Béotie, dans le voiſinage de Thèbes, ce qui la fait paſſer pour Thébaine. Elle étoit contemporaine de Pindare, avec lequel on aſſure qu'elle étudia la poëſie ſous Myrtis, femme alors très-diſtinguée par ce talent. Un diſciple tel que Pindare ne pouvoit manquer d'exciter l'émulation dans une

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 38.

(*b*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 832, 833.

(*c*) Suid. T. I. p. 1498. Pauſ. p. 571, 574. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 223. *& ſuiv.* Tom. XV. p. 359.

école poëtique. Mais, comme Pindare étoit encore jeune, Corinne se mêloit quelquefois de lui donner des avis, soit comme étant plus âgée, soit à titre de plus ancienne écolière. Elle lui conseilloit, par exemple, au rapport de Plutarque, de s'en faire moins accroire du côté de l'éloquence, de négliger moins le commerce des muses, de mettre en œuvre dans ses Poësies, la fable qui en devoit faire le fond principal, auquel les figures de l'élocution, les vers & les rhythmes ne devoient servir que d'assaisonnemens.

Pindare, dans le dessein de profiter de cette leçon, fit une ode que nous n'avons plus, mais dont Plutarque & Lucien nous ont conservé les premiers vers. En voici la traduction: » Chanterons-nous » le fleuve Ismène, ou la nymphe » Mélie à la quenouille dorée, ou » Cadmus, ou la race sacrée de » ces hommes nés des dents qu'il » sema, ou la nymphe Thébé à » la coëffure bleue, ou la force » d'Hercule à toute épreuve, ou » la gloire & les honneurs du » réjouissant Bacchus, ou les no- » ces d'Harmonie aux blanches » mains. » Mais, ayant fait voir cette ode à Corinne, celle-ci lui dit en riant, qu'il falloit semer avec la main, & non pas à plein sac, comme il avoit fait dans cette pièce, où il sembloit avoir pris à tâche de ramasser & d'accumuler presque toutes les fables. Elle conçut néanmoins dans la suite une si haute idée de Pindare, qu'elle ne put s'empêcher de blâmer Myrtis d'avoir osé disputer le prix contre un poëte de ce mérite.

Mais, la bonne opinion qu'elle avoit du sien, la rendit aussi téméraire que l'avoit été sa maîtresse, avec cette différence, que la témérité de Corinne fut plus heureuse. Car, elle entra en lice contre Pindare, & le vainquit, dit-on, jusqu'à cinq fois, quoique fort inférieure à ce Poëte en toute manière. Mais, deux circonstances, remarque Pausanias, contribuerent à ce grand succès, l'une, que ses poësies écrites en dialecte Eolien, se faisoient entendre beaucoup plus facilement à ses auditeurs, que celles de Pindare, composées en Dorien; l'autre, qu'étant une des plus belles femmes de son tems, ainsi qu'on en pouvoit juger par son portrait, les agrémens de sa personne avoient pu séduire les Juges en sa faveur. On peut dire de plus, que la poësie Épique, dans ces jeux publics, l'emporta sur la Lyrique; car, celle de Corinne étoit du premier genre selon Eustathe.

Nous ignorons si Pindare se picquoit de galanterie auprès du beau sexe; mais, il n'y parut guere dans cette occasion. Il souffrit très-impatiemment une telle préférence; il taxa d'ignorance & de mauvais goût les Juges qui lui avoient refusé le prix; & il n'épargna pas même à sa rivale les qualifications les plus injurieuses; la confondant avec le gros de ses compatriotes les Béotiens, qui passoient en général pour n'avoir guere plus d'esprit que des cochons. Mais, suivant d'autres, il

en uſa plus poliment avec elle, puiſque ceux-ci prétendent qu'il appella de ce jugement inique à Corinne elle même, qu'il la fit juge de la choſe, ou qu'il la fit venir devant les Juges, & ſe plaignit de leur injuſtice en préſence de ſa rivale.

On ignore en quel tems Corinne mourut. On ſçait ſeulement que les Tanagréens ſes compatriotes placerent ſon tombeau dans l'endroit le plus apparent de leur ville. Il y ſubſiſtoit encore du tems de Pauſanias, ainſi que ſon portrait, où elle étoit repréſentée la tête ceinte d'un ruban, pour marque des prix qu'elle avoit remportés ſur Pindare à Thèbes.

Elle avoit compoſé quantité de poëſies, dont il ne nous reſte aujourd'hui que quelques fragmens, parmi leſquels ne paroît point celui où elle diſoit qu'Apollon avoit appris de Minerve à jouer de la flûte. On peut voir le détail de ſes poëſies dans la bibliotheque Grecque de M. Fabricius. Il y avoit d'elle cinq livres de poëſies Épiques, dont on cite Iolas & les ſept devant Thèbes; pluſieurs cantiques ou nomes Lyriques, des Épigrammes, des Parthénies, pluſieurs livres de métamorphoſes, &c.

Suidas fait mention de deux autres Corinnes, qui ont cultivé la poëſie Lyrique; l'une de Theſpies ou de Corinthe; l'autre de Thèbes, plus récente & ſurnommée la mouche, peut-être à cauſe de la fineſſe & de la délicateſſe de ſon ſtyle; d'où lui eſt venue la qualification de *tenuis*, que lui donne Stace, *tenuiſque Arcana Corinnæ*. Suidas attribue plus haut, le même ſurnom de mouche à la première Corinne.

CORINNE, *Corinna*, Κόριννα, beauté célebre dans les écrits d'Ovide, étoit une maîtreſſe dont il cachoit le véritable nom, comme il l'avoue lui-même.

Il en parle aſſez diverſement dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages. Quelques Auteurs croient que cette Corinne étoit Julie, fille d'Auguſte. Catulle, Tibulle & Properce ont auſſi célébré leurs maîtreſſes ſous les noms ſuppoſés de Lesbie, Délie & Cinthie; & nos Auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNE, *Corinna*, (*a*) Κόριννα, courtiſanne, dont parle Lucien dans un de ſes Dialogues. Elle s'entretient avec Crobyle.

CORINNUS, *Corinnus*, (*b*) Κόριννος, poëte Héroïque, natif d'Ilium ou de Troye, vivoit du tems du ſiège de ſa patrie. Il en écrivit en vers l'Hiſtoire, & y employa, dit-on, les lettres Doriques, inventées par Palamede. On ajoûte qu'il décrivit auſſi la guerre de Dardanus, roi de Troye, contre les Paphlagons, & qu'Homère s'eſt ſervi avantageuſement de ſes poëſies. Mais, Suidas, Auteur récent, & peu ſûr pour des tems ſi éloignés, eſt le ſeul de qui l'on prend ce qu'on dit ici.

(*a*) Lucian. T. II. p. 717.

(*b*) Suid. T. I. p. 1499.

CORINTHE, *Corinthus* (a), Κόρινθος, ville fameuſe de Grece, ſituée à l'entrée du Peloponnèſe, ſur l'Iſthme, qui en prenoit le nom d'Iſthme de Corinthe. Cette ville, ſelon Pline, étoit placée au milieu de l'Iſthme, à égale diſtance des deux mers; & cette diſtance eſt évaluée par le même, 60 ſtades.

I. l'Etat de Corinthe, voiſin de celui d'Argos, prit ſon nom de Corinthus qui paſſoit dans le païs pour avoir été fils de Jupiter. Mais Eumélus, Corinthien, n'étoit point de ce ſentiment; car ce poëte avoit écrit dans ſon hiſtoire de Corinthe, qu'Ephyre, fille de l'Océan, s'étant établie dès le commencement dans cette contrée, lui avoit donné ſon nom; qu'enſuite Marathon, craignant le reſſentiment d'Épopée ſon pere, s'étoit tranſplanté dans la partie maritime de l'Attique; qu'après la mort de ſon pere, il étoit revenu dans le Péloponnèſe; qu'il avoit partagé le royaume entre ſes enfans; qu'enſuite il étoit retourné en Attique, & que ſes deux fils, Sicyon & Corinthus, avoient donné leur nom au païs qui leur étoit échu en partage; de ſorte que la contrée qui, juſques-là, s'étoit appellée Aſopie, prit le nom de Sicyone, & que ce qu'on appelloit Éphyrée ſe nomma Corinthe. Tel étoit le récit d'Eumélus, au rapport de Pauſanias, qui, d'après cet Eumélus, nous donne une hiſtoire ſuccinte des premiers princes, qui ont regné ſur les Corinthiens.

Le Soleil avoit donné à Aloéus la contrée d'Aſopie, & à Æétès, celle d'Éphyrée. Ce dernier, en s'embarquant pour Colchos, laiſſa le gouvernement de ſon royaume à Bunus, fils de Mercure & d'Alcidamée; ce Bunus étant mort, Épopée, fils d'Aloéus, obtint pour lui l'Éphyrée; enſuite Corinthus, fils de Marathon, n'ayant point laiſſé d'enfans, les Corinthiens firent venir d'Iolchos Médée, pour lui donner le royaume; & par ce moyen, Jaſon règna ſur eux. Médée eut de lui pluſieurs enfans, qu'elle cachoit dans le temple de Junon, eſpérant leur procurer par-là l'immortalité; mais, enfin déchue de cette eſpérance, & voyant que Jaſon, irrité contre elle, s'en étoit retourné à Iolchos, elle prit le parti de quitter Corinthe, après avoir déclaré Siſyphe ſon ſucceſ-

(a) Plin. T. I. p. 190. *& ſeq.* T. II. p. 337, 640. *& ſeq.* Pauſ. p. 85, 86. *& ſeq.* Strab. pag. 361, 372, 376. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 115. Ptolem. L. III. c. 16. Corn. Nep. in Dion. c. 4, 5. in Iphicr. c. 2. in Ageſil. c. 5. in Timol. c. 1. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 283, 303. *& ſeq.* Thucyd. p. 10. *& ſeq.* Xenoph. p. 502. *& ſeq.* Juſt. L. V. c. 10. L. IX. c. 5. L. XI. c. 2. L. XIII. c. 5. L. XXI. c. 5. L. XXXIV. c. 2. Tit. Liv. L. XXVII. c. 31. L. XXXI. c. 22. L. XXXII. c. 23. L. XXXIII. c. 34. Virg. Georg. L. II. v. 464. Æneid. L. VI. v. 836. Plut. T. I. p. 236. *& ſeq.* Actu. Apoſt. c. 18. v. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 14, 317. *& ſuiv.* T. III. p. 268. *& ſuiv.* T. IV. p. 287. *& ſuiv.* T. V. p. 130. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. IV. p. 140. *& ſuiv.* T. V. p. 85. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 278. Tom. V. pag. 44. *& ſuiv.* pag. 75, 76. T. VI. p. 8. T. VII. p. 107. *& ſuiv.* Tom. VIII. p. 244. *& ſuiv.* Tom. XII. p. 143, 145, 306. T. XIV. p. 82, 83. T. XVI. p. 117. T. XIX. p. 476. *& ſuiv.* T. XXI. p. 133. *& ſuiv.*

ſeur, & lui avoir remis le royaume.

Pauſanias aſſure qu'il n'a nulle peine à croire que Bellérophon n'a jamais règné à Corinthe, & qu'il étoit lui-même ſujet de Prœtus, roi des Argiens; on en ſera perſuadé pour peu qu'on liſe Homère avec réflexion; car il eſt certain que, lorſque Bellérophon alla s'établir en Lycie, les Corinthiens étoient ſoumis au gouvernement d'Argos ou de Mycènes; une preuve de ce que nous avançons, c'eſt que les troupes qu'ils envoyèrent à Troye, n'étoient point commandées par un chef de leur païs, & qu'elles marcherent ſimplement ſous les enſeignes d'Agamemnon, comme ſes autres ſujets. Mais, Siſyphe ne fut pas ſeulement pere de Glaucus, dont naquit Bellérophon; il eut encore d'autres enfans; ſçavoir, Ornytion, Therſandre, & Almus. Ornytion laiſſa un fils nommé Phocus, que d'autres ont cru fils de Neptune; ce Phocus mena une colonie à Tithorée, dans le païs que l'on appella depuis la Phocide. Thoas, ſon frere puîné, demeura à Corinthe, & fut pere de Démophon qui eut pour fils Propidas, dont naquirent Doridas & Hyantidas.

Ce fut durant leur règne que les Doriens firent la guerre aux Corinthiens, ſous la conduite d'Alétès qui étoit fils d'Hippotas, petit-fils de Phylas, & arrière petit-fils de cet Antiochus, qui eut Hercule pour pere. Doridas & Hyanthidas abandonnerent le royaume à Alétès, contens de mener une vie privée à Corinthe; mais les habitans n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à ce Prince, furent vaincus & chaſſés de leur ville, de ſorte qu'Alétès demeura paiſible poſſeſſeur du royaume. Lui & ſes deſcendans le tinrent pendant l'eſpace de cinq générations, juſqu'à Bacchis fils de Prumnis. Les Bacchiades règnerent le même eſpace de tems, juſqu'à Téleſtès qui étoit fils d'Ariſtodème. Ce Téleſtès s'étant rendu odieux à ſes ſujets, périt enfin dans une conſpiration que Pérontas & Ariéus avoient tramée contre lui; & ce fut auſſi la fin du royaume de Corinthe; car enſuite il n'y eut plus que des Prytanes qui ſe prenoient dans la famille des Bacchiades, & dont l'autorité ne duroit qu'un an. Cependant Cypſele chaſſa les Bacchiades, & s'empara du gouvernement; il étoit fils d'Éétion & petit-fils de Mélas, qui eut pour pere Antaſus. Ce Mélas, originaire de Gonuſe petite ville au-deſſus de Sicyone, s'étoit joint aux Doriens pour venir aſſiéger Corinthe. Alétès qui pour lors commandoit les Doriens ſous ombre d'un certain oracle, l'envoya dans une autre partie de la Grece; mais, quelque tems après, ſans ſe mettre en peine de l'oracle, il changea de deſſein, & fit de Mélas ſon compagnon de fortune & ſon ami. Voilà quelle a été la deſtinée des Rois & du royaume de Corinthe, ſuivant les recherches que Pauſanias dit en avoir faites.

Il ne faut pas croire que les premiers Rois de Corinthe euſſent une autorité abſolue ſur les habi-

tans de cette ville. Leur pouvoir étoit extrêmement limité, & se réduisoit presque tout entier à une sorte de prééminence sur les autres citoyens. Ce que nous apprenons dans Homère, sur la forme du gouvernement du royaume d'Ithaque, de celui des Phéaciens, & de quelques-autres, peut nous servir de règle, pour juger de tous ces petits royaumes de la Grece, parmi lesquels il y en avoit plusieurs qui n'étoient pas gouvernés par un seul, mais qui appartenoient en même tems à plusieurs Souverains, qui y avoient chacun leur portion. Il en étoit à-peu-près comme d'une terre qui appartient à différens Seigneurs. L'on pourroit en citer beaucoup d'exemples.

Nous trouvons, selon la remarque de M. Hardion, nous trouvons, dis-je, dans ce qui nous reste de l'histoire de Corinthe, les noms de plusieurs rois qui étoient de différentes familles, & qui ne peuvent avoir vécu & règné que dans le même tems. Ces rois avoient le droit d'assembler le peuple, chacun dans son district. Ils opinoient les premiers dans les délibérations communes, & marchoient à la tête de l'armée, quand il y avoit une guerre à soutenir. On leur donnoit pour leur subsistance une portion du territoire à faire valoir, & cette portion étoit appellée Τέμενος. Les peuples vivoient d'ailleurs dans la liberté & dans l'indépendance, sans aucune obligation d'obéir au Souverain, s'il leur proposoit des choses injustes, contraires aux loix de l'État & à celles de la religion, aux usages reçus, & aux intérêts des citoyens.

Quoique l'histoire ne nous marque rien de fort particulier sur le gouvernement du royaume de Corinthe, nous sçavons que ce royaume faisoit partie & même qu'il étoit dans la dépendance de celui d'Argos, ainsi que nous l'avons déja observé. Or, il est certain que les Argiens avoient été, dès leur origine, très-jaloux de leur liberté, & qu'ils avoient tellement resserré le pouvoir de leurs premiers Souverains, qu'il ne leur étoit presque resté que le titre de Rois, sans aucune autorité. Nous trouvons de plus, que lorsque Jason & Médée se retirerent à Corinthe, Créon les traita avec la plus grande distinction & leur fit part du gouvernement de cette ville; ce qui peut s'entendre du quartier de la ville & de la partie du territoire qui furent assignés à Jason & à Médée, pour leur demeure & pour leur subsistance, & sur lesquels il faudroit supposer que Créon n'avoit conservé aucune autorité.

On remarque qu'Euripide, dans la composition de sa Médée, se proposa de faire sa cour aux habitans de Corinthe, qui avoient grand intérêt que ce Poëte, dans l'action de sa tragédie, ne suivît pas exactement la vérité historique. Il passoit pour constant, que les enfans de Médée n'avoient pas été égorgés par leur mere, mais par les Corinthiens qui vouloient, ou arrêter les intrigues que Médée formoit pour les établir sur le trône de Corinthe, ou venger la mort de Créon qu'elle avoit fait

périr. Lorsqu'ils apprirent qu'Euripide se disposoit à traiter ce sujet, ils lui offrirent une gratification de cinq talens, pour l'engager à rejetter sur Médée même le meurtre de ses enfans. Ils espéroient que cette fable s'accréditeroit par les représentations de la tragédie, & prendroit peu à peu la place d'une vérité qui ne leur faisoit pas d'honneur; car, l'histoire portoit que ces enfans s'étant réfugiés dans le temple de Junon surnommée ἀκραία, les Corinthiens les y avoient poursuivis, & que sans être retenus par le respect qu'ils devoient à cet asyle, ils les avoient massacrés aux pieds des autels de Junon; qu'à quelque tems de-là, ils furent affligés de la peste; & qu'étant allés à l'oracle, pour s'instruire de la cause de cette maladie, & des moyens de la faire cesser, l'oracle leur avoit répondu, qu'ils ne verroient la fin de leurs maux, que lorsqu'ils auroient expié le meurtre des enfans de Médée, & appaisé, par des sacrifices, le courroux de Junon. Parméniscus, très-ancien écrivain, qui nous apprend ce détail, ajoûte que les Corinthiens instituèrent à cette occasion une cérémonie qu'ils pratiquoient encore de son tems, & qui consistoit à interdire, tous les ans, à sept jeunes filles & à sept jeunes garçons des premières familles de Corinthe, les approches du territoire consacré à Junon; cette interdiction qui duroit un an, s'appelloit *Apeniautismos*. On sçait que dans les tems héroïques, la peine ordinaire de l'homicide se bornoit à un exil volontaire d'une année, pendant laquelle on se purifioit par des sacrifices expiatoires.

II. Corinthe, outre le nom d'Éphyre, prit aussi ceux de Centhyre, d'Épopé & d'Héliopolis. Ce dernier veut dire ville du Soleil. Ses habitans établirent diverses colonies. Ils fonderent celle de Corcyre environ l'an 704 avant l'ére chrétienne. Ils eurent dans la suite beaucoup de part aux guerres de la Grece. Léocrates, général des Athéniens, les défit sous la 80e Olympiade, l'an 459 avant J. C. Quelques années après, sous la 85e Olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Péloponnèse, si célebre dans l'histoire Grecque. L'an 243 avant J. C., Aratus, préteur des Achéens, surprit la citadelle de Corinthe, & en chassa la garnison qu'y tenoit Antigonus Gonatas, roi de Macédoine. Cette ville avoit eu aussi part aux malheurs de la Grece sous les règnes de Philippe de Macédoine & d'Alexandre-le-Grand, & de leurs successeurs.

Cicéron dit que cette ville est une des trois que les Romains reconnurent seules capables de soutenir le poids d'un grand Empire, & de s'en rendre les capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithete de sourcilleuse, & que la situation de son acro-Corinthe la rendoit comme une forteresse de toute la Grece, où elle a mérité seule, qu'on dît qu'il n'étoit pas permis à chacun d'y aborder: *Non licet omnibus adire Corinthum*, ou comme dit plus élégamment Horace:

Non cuivis homini contingit adire Corinthum.

d'autres disent que ce proverbe prenoit son origine de Laïs, courtisanne de Corinthe, qui demandoit des sommes excessives à ses amans, ce qui fit dire à Démosthène, qu'il n'achetoit pas si chèr un repentir. Corinthe a produit d'excellens ouvriers, & sur-tout des peintres, des architectes & des sculpteurs.

L'on ne sçauroit douter que Corinthe ne fût une ville puissante. Philippe, roi de Macédoine, l'appelloit lui-même une des entraves de la Grece. Cette ville fut assiégée par L. Quintius, l'an 198 avant J. C. L'attaque d'abord fut assez foible, parce qu'on espéroit que la division se mettroit dans la ville entre la garnison & les habitans. Quand on vit que rien ne remuoit, on fit approcher les machines de tous côtés, & l'on forma diverses attaques, que les assiégés soutinrent avec beaucoup de vigueur, & où les Romains furent toujours repoussés. Il y avoit dans Corinthe un grand nombre de déserteurs Italiens qui, n'attendant aucun quartier de la part des Romains, s'ils tomboient sous leur pouvoir, se battoient en désespérés. Philoclès, capitaine de Philippe, ayant fait entrer un nouveau renfort dans la ville, & par là ayant ôté l'espérance aux assiégeans de la pouvoir forcer, il fallut bien que L. Quintius se rendît à l'avis d'Attale, qui conseilloit de lever le siège.

Le Consul L. Mummius fut bien plus heureux depuis, comme on le verra dans un moment. L'assemblée des États généraux d'Achaïe, autrement de la ligue Achéenne, qui fut tenue à Corinthe vers le milieu du second siecle avant l'ére chrétienne, fut la cause de la ruine de cette ville; car, la guerre contre les Romains y fut résolue, & l'on y élut pour général Critolaüs, qui souleva contre Rome, non-seulement toute l'Achaïe, mais plusieurs peuples qui étoient hors du Péloponnèse. Les Romains, de leur côté, choisirent pour l'un de leurs Consuls L. Mummius, & le chargerent de la guerre d'Achaïe. Ce général, après la prise de quelques villes, mena ses troupes contre Corinthe, où s'étoit renfermé Diéus, qui avoit pris la place de Critolaüs. Il y envoya trois des principaux de la ligue qui s'étoient réfugiés vers lui, pour exhorter les Achéens à revenir à eux, & à accepter les conditions de paix qu'on leur offroit. Les Corinthiens désiroient avec ardeur de voir finir les maux dont ils étoient accablés; mais ils n'étoient pas leurs maîtres, & la faction de Diéus disposoit de tout. Les députés furent jettés en prison, & ils auroient été mis à mort, si Diéus n'eût vu la multitude extrêmement irritée du supplice qu'il avoit fait souffrir à Sosicrate, qui parloit de se rendre aux Romains. Ainsi les prisonniers furent relâchés.

Les choses étoient en cet état, lorsque L. Mummius arriva. Il avoit hâté sa marche, dans la crainte de trouver tout fini à son arrivée, & de se voir enlever par un autre

l'honneur de la victoire. Quand L. Mummius eut rassemblé toutes ses troupes, il s'approcha de la ville & dressa son camp. Un corps de garde avancé se tenant négligemment dans son poste, les assiégés firent une sortie, l'attaquerent vivement, en tuerent plusieurs, & poursuivirent le reste jusques près des retranchemens.

Ce petit avantage enfla le courage des Achéens, & par-là leur devint funeste. Diéus offrit la bataille au Consul. Celui-ci, pour augmenter sa témérité, retient ses troupes dans le camp, comme si la crainte l'arrêtoit. La joie & l'audace des Achéens s'accrurent à un point qui ne peut s'exprimer. Ils s'avancent fièrement avec toutes leurs troupes, ayant placé leurs femmes & leurs enfans sur des hauteurs voisines pour être témoins du combat, & se faisant suivre d'un grand nombre de chariots destinés à porter le butin qu'on feroit sur les ennemis, tant ils comptoient sur une victoire assurée. Jamais confiance ne fut plus téméraire, ni plus mal fondée. Les factieux avoient écarté du service & des Conseils, tout ce qu'il y avoit de gens capables de commander les troupes & de conduire les affaires, & ils leur en avoient substitué d'autres sans talens & sans habileté, afin d'être plus maîtres du gouvernement, & de dominer sans résistance. Les chefs, sans connoissance de l'art militaire, sans courage, sans expérience, n'avoient pour tout mérite, qu'une fureur aveugle & phrénétique. C'étoit déja la dernière des folies de hazarder, sans nécessité, une bataille qui devoit décider de leur sort, au lieu de songer à se défendre long-tems & bravement dans une place aussi forte qu'étoit Corinthe, & à obtenir de bonnes conditions par une vigoureuse résistance. Le combat se donna près de Leucopétra, à l'entrée même de l'Isthme. Le Consul avoit placé une partie de sa cavalerie dans une embuscade, d'où elle sortit à propos pour attaquer en flanc celle des Achéens, qui, surprise par une attaque imprévue, plia dans le moment. l'infanterie fit un peu plus de résistance; mais, comme elle n'étoit plus ni couverte, ni soutenue par la cavalerie, elle fut bientôt rompue & mise en fuite. Si Diéus s'étoit retiré dans la place, il auroit pu y tenir encore du tems, & obtenir une capitulation honorable de L. Mummius, qui ne cherchoit qu'à terminer cette guerre. Mais, livré au désespoir, il courut à toute bride vers Mégalopolis sa patrie; & étant entré dans sa maison, il y mit le feu, tua sa femme pour l'empêcher de tomber entre les mains des ennemis, avala du poison, & mit ainsi lui-même à sa vie une fin digne de tous les crimes qu'il avoit commis.

Après la déroute, les habitans perdirent l'espérance de se défendre. Comme ils se trouvoient sans conseil, sans chefs, sans courage, sans concert, personne ne songea à rallier les débris de la défaite pour faire encore quelque résistance, & pour obliger le vainqueur à leur accorder quelque condition supportable. Ainsi, tous ceux des

Achéens qui s'étoient retirés à Corinthe, & la plûpart des citoyens, en sortirent la nuit suivante, & se sauverent où ils purent. Le Consul étant entré dans la ville, l'abandonna au pillage. On fit main basse sur tout ce qui étoit resté d'hommes; les femmes & les enfans furent vendus, Après avoir placé à l'écart les statues, les tableaux, les meubles les plus précieux pour les envoyer à Rome, on mit le feu à toutes les maisons, & la ville entière ne fut plus qu'un incendie général qui dura plusieurs jours. On prétend, mais sans fondement, que l'or, l'argent, l'airain, fondus ensemble dans cet incendie, formerent un métal nouveau & précieux. Ensuite on abattit les murailles, & on les détruisit jusques dans les fondemens. Tout cela s'exécutoit par ordre du Sénat pour punir l'insolence des Corinthiens, qui avoient violé le droit des gens en maltraitant les ambassadeurs que Rome leur avoit envoyés.

Ainsi périt Corinthe, la même année que Carthage fut prise & détruite par les Romains. Il ne paroît point ni qu'on songeât à lever de nouvelles troupes pour la défense du païs, ni qu'on convoquât aucune assemblée pour délibérer sur le parti qu'il falloit prendre, ni que personne se mît en devoir de proposer quelque remede aux maux publics, ni enfin qu'on cherchât à appaiser les Romains par quelques députés qui auroient imploré leur clémence. On auroit dit, à voir cette inaction, que la ligue Achéenne entière avoit été ensevelie sous les ruines de Corinthe, tant l'affreuse destruction de cette ville avoit jetté l'alarme dans tous les esprits, & abattu généralement les courages.

Rome, en détruisant Corinthe, crut devoir donner cet exemple de sevérité, pour jetter la terreur parmi les peuples que sa trop grande clémence rendoit hardis & téméraires, par l'espérance qu'ils avoient d'obtenir du peuple Romain, le pardon de leurs fautes. D'ailleurs, la situation avantageuse de cette ville, où des peuples révoltés auroient pu se cantonner, & en faire une place d'armes contre les Romains, les détermina à la ruiner absolument. Cicéron qui n'improuvoit point qu'on eût traité de la sorte Carthage & Numance, auroit souhaité qu'on eût épargné Corinthe.

On vendit le butin pris dans Corinthe, & l'on en tira des sommes considérables. Parmi les tableaux, il y en avoit un de la main d'un grand maître, qui représentoit Bacchus. Les Romains n'en connurent point le mérite; ils ignoroient alors tout ce qui regarde les beaux arts. Polybe qui étoit venu dans le païs pour soulager les maux de sa patrie, eut la douleur de voir ce tableau servir de table aux soldats pour jouer aux dés. Il fut adjugé à Attale, dans la vente qu'on fit du butin, pour six cens mille sesterces, c'est-à-dire, soixante-quinze mille livres.

L. Mummius, surpris qu'on eût fait monter à un si haut prix le tableau dont il s'agit, usa d'autorité, & le retint contre la foi pu-

blique, & malgré les plaintes d'Attale, parce qu'il s'imagina qu'il y avoit dans cette pièce quelque vertu cachée qu'il ne connoissoit pas. Ce n'étoit point pour son intérêt particulier qu'il agissoit ainsi, ni dans le dessein de se l'approprier, puisqu'il l'envoya à Rome, pour y servir d'ornement à la ville; par où, dit Cicéron, il orna & embellit sa maison bien plus réellement, que s'il y avoit placé ce tableau. La prise de la ville la plus riche & la plus opulente qui fût dans la Grece, ne l'enrichit pas d'une obole.

III. La ville de Corinthe étoit abandonnée & presque oubliée depuis près d'un siecle, quand Jules César forma le dessein de la rétablir aussi-bien que Carthage; il en fit une colonie gouvernée, suivant les loix Romaines, par deux de ces Magistrats annuels qu'on nommoit Duumvirs, & sous l'autorité de qui les délibérations & tous les actes publics se faisoient au nom de Rome & en langue Latine, de sorte qu'il n'y avoit plus d'Inscriptions Grecques sur leurs monnoies, par conséquent plus de ΔΗΜΟΣ, & encore moins de *POPULUS*.

On ne laisse pas cependant de lire très-distinctement le mot *POPULUS*, sur une médaille de L. Vérus, frappée à Corinthe; & comme on ne le trouve sur aucune autre médaille de colonie Romaine, on pourroit soupçonner dans la légende de celle-ci, quelque changement ou transposition de lettres, qui de *COL. L. IVL. COR.* auroit produit *POPUL. COL. COR.* n'y ayant dans cette dernière Inscription qu'une lettre de plus, & un point de moins que dans la première, ce qui en réduit la différence à bien peu de chose. Mais, il est inutile de recourir à un tel expédient, sans une necessité indispensable. Le mot *Coloniæ* joint à celui de *populus*, y ajoûtoit un assez bon correctif pour pouvoir l'employer sans conséquence, & les Corinthiens auront été charmés de faire passer l'un à la suite de l'autre. Naturellement inquiets, légers, & toujours éblouis du souvenir de leur ancienne fortune, ils ne désespéroient point de son retour, & ils agissoient quelquefois comme s'ils en eussent été bien assurés.

Vespasien disoit d'eux, & de presque tous les Grecs, que l'esprit d'indépendance étoit une maladie du païs, & qu'ils n'avoient que trop appris à jouir de la liberté; Pausanias ajoûte que pour les contenir plus exactement dans le devoir, ce Prince les chargea d'un tribut annuel, auquel ils n'avoient pas encore été assujétis, & qu'il leur défendit de rien faire à l'avenir sans l'ordre ou le consentement des magistrats Romains qui résidoient dans leurs provinces. Il y a apparence que les Corinthiens en particulier furent alors privés du droit de battre monnoie; nous en avons du moins deux sortes de preuves; la première est qu'on ne trouve effectivement aucune médaille, ni de lui, ni de son fils Titus, qui ait été frappée à Corinthe durant tout leur règne; la seconde est que Domitien l'a-

yant rétablie dans ses prérogatives, elle fit aussi-tôt frapper en son honneur beaucoup de médailles, avec cette Inscription : *CORinthi PERMissu IMPeratoris ;* Inscription qu'ils affecterent de placer dans une couronne Civique, comme si dans l'excès de leur joie & de leur reconnoissance, ils avoient voulu dire à l'Empereur qu'une si grande marque de sa bonté rendoit la vie aux habitans de cette colonie affligée.

M. Vaillant s'est trompé, lorsqu'en parlant de cette médaille, il a dit que la colonie de Corinthe en avoit mis l'Inscription dans une couronne de feuilles de chêne, pour faire allusion à celle que Rome avoit décernée à Domitien, *OB CIVES SERVATOS*, cette erreur deviendra sensible à quiconque voudra se donner la peine d'observer.

1.° Que quelqu'ordinaire qu'il soit de trouver dans les médailles Romaines des douze premiers Césars, l'Inscription *OB CIVES SERVATOS*, dans une couronne de chêne, cependant la colonie de Corinthe n'a employé ce symbole pour aucun d'eux avant Domitien, qui en est le dernier.

2.° Que quelque communes que soient les médailles de ce Prince, en tous métaux, il est presque le seul de ces mêmes Césars, pour qui Rome n'ait fait aucun usage de l'Inscription *OB CIVES SERVATOS*, ni dans une couronne de chêne, ni autrement, & qu'il n'en est parlé dans aucun Auteur.

3.° Que les habitans de Corinthe ne voulant pas, ce semble, qu'on pût douter de leur intention à l'égard de Domitien, en plaçant dans une couronne de chêne la légende *CORinthi PERMissu IMPeratoris*, l'ont mise sur une autre de ces médailles dans une couronne d'épics, comme pour lui dire que la grace qu'il leur faisoit, leur rendoit non seulement l'honneur & la vie, mais leur procuroit encore l'abonbance.

4.° Que les mêmes habitans de Corinthe, qui n'avoient employé ce symbole & cette Inscription pour aucun des prédécesseurs de Domitien, ne les ont aussi employés pour aucun de ses successeurs.

Quoi qu'il en soit, depuis Domitien jusqu'à L. Vérus, le nombre & la variété du type des médailles de la colonie de Corinthe, vont toujours en augmentant ; il paroît que L. Vérus s'y étoit extrêmement plu, de même qu'à Athènes, quand il y passa pour aller faire la guerre aux Parthes. *Apud Corinthum & Athenas, inter symphonias & cantica navigabat*, dit Capitolin. Il est vrai que leur nombre va toujours en diminuant depuis L. Vérus jusqu'à Géta, après lequel M. Vaillant n'a plus connu de médailles frappées à Corinthe ; mais, il y en a pourtant trois ou quatre d'Héliogabale, deux d'Alexandre Sévère, & une de Gordien Pie, qu'on pourroit ajoûter à son recueil.

IV. Les Corinthiens étoient les Juges naturels des jeux Isthmiques ; mais, lorsque L. Mummius

eut pris Corinthe, vers l'an 144 avant l'Ére Chrétienne, il transféra ce droit aux Sicyoniens, & ils en jouirent pendant quelque tems; après quoi, la ville de Corinthe ayant été rétablie dans ses prérogatives, reprit l'intendance de ces jeux, & la conserva jusqu'au tems de l'empereur Adrien, tems vers lequel ils furent entièrement abolis.

Les Corinthiens furent de tous les peuples de la Grece, ceux qui déférerent de plus grands honneurs à la déesse Isis. Non contens de lui avoir élevé un temple au milieu de leur ville, & un autre à l'entrée du port, ils lui en avoient encore consacré dans leur citadelle deux des plus fréquentés; l'un sous le nom d'Isis l'Égyptienne, & l'autre sous celui d'Isis Pélasgienne, ainsi que le rapporte Pausanias. Aussi la figure d'Isis est-elle représentée aux revers de quelques médailles de Corinthe, comme une des divinités tutélaires de cette ville.

Comme Corinthe fut long-tems le centre du commerce, tant de l'Orient que de l'Occident, par le moyen de ses deux fameux ports placés, l'un sur la mer Égée, & l'autre sur la mer Ionienne; on ne doit pas s'étonner qu'Isis ait été solemnisée dans cette ville, puisque cette Déesse étoit reconnue pour patrone de la mer, pour maîtresse des vents, & pour protectrice des navigateurs; titres que lui donnent Lucien & Apulée.

Les Corinthiens allant trafiquer sur les côtes du golfe Adriatique, principalement en Istrie, y faisoient aborder, pour ainsi dire, avec eux leurs divinités, dont Isis étoit une des premières. Ce fut de là que son culte dut passer jusqu'en Germanie; & ce qui le persuade, c'est que c'étoit à Isis Pélasgienne révérée aussi à Corinthe, que les Suèves offroient des sacrifices, ainsi que le prouve la figure d'un vaisseau, sous laquelle ce peuple l'adoroit.

V. Venons maintenant à la description topographique de la ville de Corinthe. C'est Pausanias qui nous servira de guide. Une des beautés de Corinthe, c'étoit le théatre & un stade de marbre blanc. Le chemin par où on alloit au temple de Neptune, étoit bordé d'un côté de statues d'Athletes, qui avoient remporté le prix aux jeux Istmiques, & de l'autre de pins plantés au cordeau. Dans le temple qui n'étoit pas fort grand, on voyoit plusieurs tritons de bronze, & dans le parvis deux statues de Neptune, une troisième d'Amphitrite, & une grande mer d'airain. L'intérieur du temple étoit orné de diverses offrandes qu'Hérode Atticus y avoit consacrées, du tems de Pausanias; on y voyoit entr'autres quatre chevaux qui étoient tout dorés, à la réserve de la corne des pieds qu'ils avoient d'ivoire, & auprès de ces chevaux deux tritons qui étoient aussi dorés jusqu'à la moitié du corps, car le reste étoit d'ivoire; Amphitrite & Neptune étoient debout sur un char, le jeune enfant Palémon étoit aussi debout sur un dauphin, l'enfant & le

dauphin

dauphin étoient d'or & d'ivoire. La baſe qui ſoutenoit le char d'Amphitrite, étoit ornée de quatre bas-reliefs. Sur le premier l'ouvrier avoit repréſenté la mer & la jeune Vénus qui s'élevoit au-deſſus des flots, accompagnée d'une troupe de Néréïdes, divinités qui avoient des bois ſacrés & des autels en pluſieurs endroits de la Grece, mais particulièrement ſur les rivages de la mer, où l'on rendoit auſſi des honneurs à Achille. Sur le ſecond bas-relief, on voyoit les ennemis de Tyndare, qui tenoient là leur rang comme des divinités favorables aux vaiſſeaux & aux gens de mer. Le troiſième étoit une image de la mer quand elle eſt calme; un monſtre marin, moitié cheval, moitié baleine, fendoit ſuperbement les flots; enfin, le quatrième repréſentoit Ino, & Bellérophon avec le cheval Pégaſe.

Dans l'enceinte de ce temple, à main gauche, étoit une chapelle dédiée à Palémon; on y voyoit, du tems de Pauſanias, trois ſtatues, l'une de Neptune, l'autre de Leucothée, & la troiſième de Palémon même. On y trouvoit auſſi une eſpèce de chapelle baſſe, où l'on deſcendoit par un eſcalier dérobé; on diſoit que Palémon étoit là caché, & que quiconque oſoit faire un faux ſerment dans ce lieu, ſoit citoyen ou étranger, étoit auſſitôt puni de ſon parjure. On y trouvoit encore, du tems de Pauſanias, un vieux autel dédié aux Cyclopes, & où l'on avoit coûtume de leur faire des ſacrifices.

Les Corinthiens avoient deux ports, nommés l'un Léchée, & l'autre Cenchrée. Ces deux ports avoient pris leurs noms de Léchès & de Cenchrias. *Voyez* Léchée & Cenchrée.

En montant vers la ville, on trouvoit pluſieurs tombeaux, & auprès de la porte, on voyoit ſur tout le lieu où fut inhumé Diogène de Sinope, celui que les Grecs ont ſurnommé *le chien*. Dans le fauxbourg de Corinthe, il y avoit un bois de Cyprès nommé le Cranée; une partie de ce bois étoit conſacré à Bellérophon; dans l'autre il y avoit un temple dédié à Vénus Mélanis. Là étoit auſſi le tombeau de la fameuſe Laïs, où l'on voyoit une lionne qui tenoit un bélier dans ſes pattes de devant.

Corinthe étoit ornée d'une grande quantité de beaux monumens, dont les uns étoient antiques, reſte précieux d'un plus grand nombre qui s'y voyoient avant le ſac de la ville, & les autres avoient été faits depuis ſon rétabliſſement, lorſqu'elle avoit commencé à refleurir. Ainſi, dans la place publique on pouvoit voir encore du tems de Pauſanias, la Diane d'Éphèſe, comme on l'appelloit alors, & deux ſtatues de Bacchus en bois, toutes deux dorées, excepté le viſage qui étoit peint de vermillon. On nommoit l'une le Lyſius, l'autre le Baccheius. L'on y voyoit auſſi un temple de la Fortune, avec ſa ſtatue qui étoit toute droite & de marbre de Pâros; ce temple touchoit preſque à un autre qui étoit conſacré à tous

les dieux. Auprès de ce dernier on avoit bâti une belle fontaine, au haut de laquelle étoit un Neptune en bronze; il avoit, sous ses pieds, un dauphin qui jettoit de l'eau; cette fontaine étoit ornée de plusieurs autres statues; on y voyoit un Apollon surnommé Clarius, qui étoit de bronze, une Vénus faite par Hermogène de Cythere, deux Mercures, dont l'un étoit dans une niche, mais de bronze l'un & l'autre, & tout droits; enfin trois statues de Jupiter, exposées à l'air toutes les trois, & consacrées à ce Dieu, l'une sans autre titre, la seconde sous le nom de Jupiter le terrestre, & la troisième sous le nom de Jupiter le très-haut.

Une Minerve en bronze étoit au milieu de la place sur un piedestal, dont les bas-reliefs représentoient les muses. Un peu plus loin on trouvoit le temple d'Octavie, sœur de l'empereur Auguste. Au sortir de la place, en tirant vers le Léchée, on voyoit une espèce de portique sur lequel il y avoit deux chars dorés, l'un conduit par Phaëton, fils du Soleil, l'autre par le Soleil même. Au delà, à main droite, étoit un Hercule de bronze; ensuite on trouvoit une rue qui menoit à la fontaine de Pirene. En rentrant dans la rue qui alloit droit au Léchée, on voyoit un Mercure assis, qui étoit de bronze, & un bélier à côté de lui, pour marquer que les troupeaux étoient particulièrement sous la protection de ce Dieu, comme le témoigne Homère, lorsqu'en parlant de Phorbas, il dit que c'étoit un riche Troyen.

Qui chéri de Mercure,
Voyoit depuis long-tems prospérer ses troupeaux.

Après cette statue de Mercure, on en trouvoit une de Neptune, une autre de Leucothée, & une troisième de Palémon porté sur un dauphin.

Il y avoit des bains publics en plusieurs endroits; les uns avoient été construits par la ville, & les autres par l'empereur Adrien; mais les plus renommés de tous, étoient ceux que l'on nommoit les bains de Neptune; ils avoient été faits par Euryclès de Sparte, qui y avoit employé plusieurs sortes de pierres, sur tout de celles que l'on tiroit des carrières de Crocée, près de Sparte même. A l'entrée de ces bains étoit à main gauche un Neptune, & auprès une Diane en habit de chasseresse. On avoit distribué des fontaines dans les quartiers de la ville, car le païs abondoit en sources; mais, la plus considérable étoit celle qui venoit de Stymphale en Arcadie, par le moyen d'un aquéduc, qui étoit un ouvrage de l'empereur Adrien. Quand on avoit considéré la Diane dont on vient de parler, on pouvoit voir dans le même lieu quelque chose encore plus digne de curiosité, c'étoit la statue de Bellérophon, & une source d'eau qui sortoit de dessous un pied du Pégase.

Si en sortant de la place on prenoit le chemin qui regardoit Sicyone, on trouvoit première-

ment un temple d'Apollon, avec une ſtatue du dieu qui étoit de bronze, & un peu plus loin, la fontaine de Glaucé ainſi appellée, parce que Glaucé, ſe jetta dedans, eſpérant que l'eau de cette fontaine pourroit lui ſervir de préſervatif contre les enchantemens de Médée. Plus haut étoit un lieu deſtiné à la muſique, & auprès le tombeau des fils de Médée. Ce tombeau n'étoit pas non plus éloigné du temple de Minerve, lequel touchoit preſque au théâtre. On voyoit près de-là un Hercule qui étoit repréſenté tout nu; c'étoit une ſtatue de bois faite par Dédale. Les ouvrages de Dédale n'avoient rien de gracieux à la vue, mais en récompenſe ils avoient beaucoup de force, & exprimoient bien la majeſté des dieux. Au-deſſus du théatre étoit un temple de Jupiter Coryphée, ainſi les Grecs le nommoient-ils, pendant que les Romains auroient dit, de Jupiter Capitolin. A une aſſez grande diſtance de ce temple, on trouvoit un ancien gymnaſe ou lieu d'exercice, & auprès une fontaine qu'ils nommoient Lerna; cette fontaine étoit fermée par une colomnade, au tour de laquelle il y avoit des ſieges pour la commodité de ceux qui y venoient prendre le frais pendant l'été. Le lieu d'exercice aboutiſſoit à deux temples, dont l'un étoit dédié à Jupiter, l'autre à Eſculape; dans le premier on voyoit un Jupiter en bronze; dans le ſecond, un Eſculape & une Hygeia qui étoient l'un & l'autre de marbre blanc.

VI. Le nom d'Éphyre, que nous avons dit avoir été le premier que porta Corinthe, ſe trouve fréquemment employé par les Poëtes. Virgile appelle *Ephyreia æra*, l'airain de Corinthe. Ovide employe auſſi le même nom. On remarque même que les Poëtes s'en ſervent préférablement à celui de Corinthe.

Horace donne à cette ville l'épithete de *Bimaris*, faiſant alluſion aux deux ports, qu'elle avoit ſur les deux golfes entre leſquels elle étoit placée. Mais, il ne faut pas s'imaginer que cette épithete ſignifie que Corinthe étoit ſur le bord des deux mers; car, comme nous l'avons obſervé d'après Pline, elle n'étoit voiſine ni de l'une ni de l'autre.

VII. Sous les empereurs Romains, Corinthe étoit la métropole de l'Achaïe, qui comprenoit alors une très-grande partie de la Grece. Cet arrangement ſubſiſtoit déjà, lorſque ſaint Paul y alla prêcher l'Évangile. Saint Eraſte le tréſorier, ſaint Criſpe, ſaint Caïus, étoient de cette ville, de même que Soſthène, Phébé & tant d'autres Saints & Saintes du tems de cet Apôtre.

Saint Paul vint à Corinthe l'an de J. C. 52. Il logea chez un Juif nommé Aquila. Ce Juif & ſa femme Priſcille travailloient comme ſaint Paul à faire des tentes. L'Apôtre, par ce travail manuel, n'étoit à charge à perſonne. Il prêchoit tous les ſamedis dans la ſynagogue des Juifs, & y fit quelques converſions. C'eſt de Corinthe qu'il écrivit ſes deux Épîtres

aux Thessaloniciens, l'an de J. C. 52. Quelque tems après, voyant que les Juifs de Corinthe, au lieu de profiter de ses instructions, s'opposoient à lui avec des paroles de blasphême, il secoua contre eux ses vêtemens, & leur dit: *que votre sang retombe sur votre tête; pour moi, je suis innocent, & je m'en vais désormais vers les Gentils*. Il alla donc se loger chez Juste, surnommé Tite, qui étoit Gentil, mais craignant Dieu; & alors plusieurs Gentils embrasserent la Foi. Saint Paul eut beaucoup à souffrir à Corinthe; mais, Jesus-Christ lui apparut une nuit, & lui dit: *Ne craignez point, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville*. Encouragé par ces paroles, il demeura dix-huit mois à Corinthe, ou aux environs.

Il en partit la cinquante quatrième année de Jesus-Christ, pour aller à Jérusalem; & environ deux ans après, c'est-à-dire, l'an 56 de J. C., il écrivit aux Corinthiens sa première Épître de la ville d'Éphèse, où il étoit alors. L'Apôtre y reprend certaines personnes, qui troubloient la paix, & qui prétendoient que dans l'Église il y avoit différentes sectes ou différens partis, de même que parmi les Philosophes. Les uns disoient donc qu'ils étoient à Paul, d'autres qu'ils étoient à Pierre, ou à Céphas, & d'autres qu'ils étoient à Apollon. Il se plaint aussi qu'il y avoit quelques désordres dans leurs assemblées, qu'ils avoient des procès entr'eux, & qu'un Chrétien avoit même commis un inceste avec sa belle-mere, femme de son pere. La lettre fut portée à Corinthe par Stéphanas, Fortunat & Achaïque. Cette Épître eut tout le succès que saint Paul pouvoit espérer, puisqu'elle y causa une tristesse salutaire; elle y produisit une vigilance contre les vices qu'il avoit reprochés aux Corinthiens, & une crainte salutaire de la colère de Dieu. Ils réparerent le scandale, & témoignerent beaucoup de zèle contre le crime de l'incestueux.

Saint Paul ayant appris les bons effets que sa première lettre avoit produits parmi les Corinthiens, leur en écrivit une seconde, l'an de J. C. 57. Il l'écrivit de Macédoine, & apparemment de la ville de Philippes. Il leur témoigne sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue à l'égard de l'incestueux. Il se justifie de ce que les faux Apôtres avoient avancé contre lui, & il releve le ministère évangélique au-dessus de celui de Moïse. Il s'y glorifie de ses travaux, & des persécutions qu'il a souffertes. Enfin, il exhorte les Corinthiens à tenir prêtes les aumônes qu'ils vouloient envoyer aux fidèles de Judée. Cette seconde Épître fut envoyée par Tite, & par un autre frere que les Églises lui avoient associé, pour recueillir les aumônes des fidèles. Ce frere est, selon les uns, saint Luc; & selon d'autres, saint Barnabé. Il y a assez d'apparence que saint Paul vint lui-même à Corinthe sur la fin de cette année, cinquante-septième.

Corinthe fut une ville épisco-

pale de bonne heure. Prime en étoit évêque sous l'empire d'Adrien, & Denys sous Marc-Aurele. Elle fut ensuite une métropole ecclésiastique sous les empereurs de Constantinople & sous les Vénitiens. Roger, roi de Naples, s'empara de Corinthe sous l'empire d'Emmanuel; mais, avant qu'il eût le tems d'y établir sa domination, il vit que les Vénitiens, accourant au secours des Grecs, fondirent sur lui, & après l'avoir défait, le forcerent d'interrompre ses conquêtes. Corinthe fut ensuite le partage d'un souverain qui prenoit le titre de Despote, mot Grec qui signifie maître. Mais, lorsque ces despotes ne purent plus la garder pour eux, ils la céderent aux Vénitiens. Mahomet II la surprit & l'annexa à l'empire Ottoman. Les Turcs qui la possedent maintenant, la nomment Geramé. Les Grecs l'appellent Coranto.

Ce n'est plus présentement qu'une espèce de village entouré de divers hameaux, qui tous ensemble, avec des jardins & des terres labourées, remplissent le terrein de cette fameuse ville.

VIII. Pour achever de donner une idée de ce qu'a été Corinthe, il ne nous reste plus qu'à donner la succession chronologique de ses Rois, que nous emprunterons d'Eusebe. Elle remonte très-avant dans les tems fabuleux; ainsi, l'on peut juger quel fond on doit faire sur les époques des premiers Rois. Ce n'est proprement qu'au tems de Cypsele & de Périandre son fils, que l'histoire commence à se débrouiller. Cypsele s'empara de la tyrannie la troisième année de la 30e Olympiade, 658 ans avant J. C.; ainsi, en conservant aux Prytanes & aux Rois qui les précéderent, la durée du règne qu'Eusebe leur a assignée, Sisyphe, le premier roi de Corinthe, a commencé à règner l'an du monde 2597, & eut pour successeur Ornytion, Thoas, Démophon, Propidas, Doridas & Hyanthidas, avant les Héraclides.

Succession Chronologique des Rois de Corinthe.

Ans du monde.	*Ans avant Jésus-Christ.*		*Ans de règne.*
		ROIS HÉRACLIDES.	
2905	1130	Alétès, *règna*	35.
2940	1095	Ixion,	37.
2977	1058	Agelas,	37.
3014	1021	Prymnis,	35.
		ROIS BACCHIADES.	
3049	986	Bacchis,	35.
3084	951	Agelatte,	30.
3114	921	Eudème,	25.
3141	896	Aristodème,	35.
3174	861	Agemon,	16.
3190	845	Alexandre,	25.
3213	820	Thelespes,	12.
3227	808	Automènes,	1.
		Les Magistrats, appellés Prytanes, gouvernerent ensuite jusqu'à ce que Cypsele s'empara de l'autorité.	
3377	658	Cypsele,	30.
3407	628	Périandre,	44.

CORINTHE, *Corinthus*, Κόρινθος. Apollodore parle de trois autres villes du nom de Corinthe. Il en met une dans la Thes-

salie, une autre dans l'Épire, & une troisième dans l'Élide.

CORINTHE [l'isthme de], *Corinthiacus isthmus*, Κορινθιακὸς ἰσθμος. (*a*) C'étoit une langue de terre, qui joignoit le Péloponnèse au reste de la Grece. Pausanias en parle en ces termes: » L'isthme » de Corinthe, baigné de la mer » d'un & d'autre côté, est ter- » miné à droite & à gauche par » deux promontoires, dont l'un » s'appelle Cenchrée, l'autre Lé- » chée; ainsi, cette langue de » terre tient au continent; car, » celui qui avoit entrepris de fai- » re une isle du Péloponnèse, se » contenta de percer l'isthme en » un endroit, & l'on en voit en- » core des marques; mais, il » n'essaya seulement pas de le » percer du côté qu'il est le plus » pierreux, & toute cette partie » est demeurée telle qu'elle étoit. » C'est ainsi, dit-on, qu'Ale- » xandre le Grand entreprit de » percer le mont Mimas, & ce » fut la seule chose à quoi il ne » put réussir. Les Gnidiens ayant » fait la même tentative pour leur » isthme, la Pythie leur défendit » de continuer, tant il est impos- » sible aux hommes de réussir à » quoi que ce soit contre la vo- » lonté des dieux. «

CORINTHE [le Golfe de], *Corinthiacus Sinus*, Κορινθιακὸς κόλπος. (*b*) Par le golfe de Corinthe, on doit entendre cette partie de la mer Ionienne, qui, depuis le promontoire d'Araxum, situé à l'opposite de l'isle de Céphalénie, s'avançoit dans les terres jusqu'au port ou promontoire de Léchée, où elle se terminoit. Strabon donne au golfe de Corinthe, deux mille deux cens quarante stades de circuit, à commencer à l'embouchure de l'Évenus jusqu'au promontoire d'Araxum.

CORINTHIAQUE [la guerre], *Bellum Corinthiacum*, (*c*) Πόλεμος Κορινθιακὸς. Cette guerre est assez célebre dans l'histoire ancienne. Voici quelle en fut l'occasion.

Les Épidamniens, qui habitoient le long de la mer Adriatique, & qui étoient une colonie de Corcyre & de Corinthe, prirent querelle entr'eux. Ceux qui demeurerent les plus forts, ayant poussé hors de la ville la plûpart des autres; les bannis rassemblés se mirent sur mer, & ayant recueilli un grand nombre d'Illyriens dans leur route, ils retournerent tous ensemble vers Épidamne. Cette flotte accrue ainsi d'un grand nombre d'hommes barbares, étant devenue forte, se rendit bientôt maîtresse du païs où elle aborda; & ils assiégeoient déjà la ville en forme, lorsque les Épidamniens, qui ne se sentoient pas habiles en fait de guerre, envoyerent des ambassadeurs à ceux de Corcyre, pour les prier de donner du secours à une ville qui leur étoit alliée. Les Corcyréens ne se prêterent pas à cette demande; de sorte que ceux d'Épidamne, se tour-

(*a*) Strab. p. 336. Pauf. p. 86.
(*b*) Strab. p. 336.

(*c*) Diod. Sicul. pag. 303, 304. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 317. & suiv.

nerent du côté de Corinthe. Ils promirent de la reconnoître pour leur capitale, si elle les aidoit en cette circonstance, & lui demanderent même des citoyens pour les incorporer dans les leurs. Les Corinthiens se laisserent toucher à la situation & aux offres d'Épidamne; d'autant plus qu'ils étoient déjà mécontens des Corcyréens, qui seuls de toutes leurs colonies, n'envoyoient point au temple de Corinthe les offrandes que l'on devoit aux villes dont on étoit originaire. Ainsi, résolus d'accorder le secours qu'on leur demandoit, ils choisirent d'abord les citoyens qu'ils donneroient à Épidamne, & les firent accompagner ensuite par des soldats capables de défendre cette ville. Les Corcyréens irrités d'une protection si marquée, firent partir cinquante vaisseaux sous la conduite d'un Général. Celui-ci étant arrivé, fit d'abord porter aux habitans d'Épidamne l'ordre de recevoir leurs concitoyens exilés, & envoya en même tems une députation au commandant de la garnison Corinthienne, par laquelle il lui proposoit de décider l'affaire de ces exilés par un jugement régulier, & non par la voie des armes. La garnison Corinthienne rejetta cette proposition. Là-dessus les Corcyréens & les Corinthiens se déclarerent la guerre. Ils assemblerent de part & d'autre de plus grandes forces maritimes, & rechercherent de nouveaux alliés. Voilà l'origine de la guerre Corinthiaque, qui commença vers l'an 439 avant l'Ére Chrétienne.

Les Corinthiens, ayant formé une flotte composée de soixante-dix vaisseaux bien équipés, allerent attaquer les ennemis. Les Corcyréens, qui avoient de leur côté quatre-vingts galeres, remporterent la victoire; & après avoir pris Épidamne, ils tuerent tous les habitans qui tomberent entre leurs mains, excepté pourtant les Corinthiens qu'ils se contenterent d'emprisonner. Cependant, les Corcyréens devenus maîtres de toute cette mer, se répandirent dans les terres des alliés de Corinthe, & les ravagerent.

Alors, les Corinthiens songerent à former une flotte supérieure à la précédente. C'est pourquoi, faisant une grande provision de bois propres à la mer, & attirant de toutes les villes maritimes, à force d'argent, des constructeurs de vaisseaux, ils se procurerent, outre un grand nombre de bâtimens, tous les agrêts, & toutes les espèces d'armes dont ils avoient besoin pour une guerre de conséquence. Non contens des vaisseaux de ligne, ils firent faire des vaisseaux de charge, ou en emprunterent de leurs alliés. Les Corcyréens ne se négligerent pas de leur côté; & l'émulation réciproque de leurs préparatifs sembloit annoncer des évènemens extraordinaires.

Mais, les Corcyréens, apprenant combien on assembloit de forces contr'eux, envoyerent des ambassadeurs aux Athéniens pour leur demander du secours. Les Corinthiens leur ayant fait la mê-

me demande, le peuple s'assembla, & après avoir écouté les ambassadeurs des uns & des autres, les suffrages furent pour Corcyre. Aussi-tôt les Athéniens firent partir dix galeres toutes équipées, & en promirent un plus grand nombre, si on en avoit besoin. Les Corinthiens, qui venoient d'être refusés, armerent eux mêmes quatre-vingt-dix galeres, & en emprunterent soixante de leurs alliés. S'étant fait ainsi une flotte de cent cinquante voiles, à laquelle ils donnerent les commandans les plus estimés parmi leurs troupes; ils l'envoyerent directement à Corcyre, dans le dessein de décider incessamment l'affaire. Dès que les Corcyréens les sçurent proches, ils allerent au-devant d'eux avec six vingts vaisseaux, sans compter ceux des Athéniens. Au commencement d'une attaque qui fut très-vive, les Corinthiens eurent l'avantage; mais, à l'arrivée de vingt vaisseaux nouveaux que les Athéniens ajoûtoient au secours qu'ils avoient donné, les Corcyréens prirent le dessus, & remporterent la victoire. Le lendemain toute la flotte des Corcyréens se disposant à une seconde charge, celle des Corinthiens ne l'attendit pas, & se retira.

De cette guerre en naquit une autre qui donna lieu à une rupture ouverte entre les Athéniens & les Corinthiens, & ensuite à la guerre du Péloponnèse, un des évènemens les plus considérables de l'histoire des Grecs.

CORINTHIEN [l'ordre]. *Voyez* Architecture.

CORINTHIENS, *Corinthii*, Κορίνθιοι, peuple célebre dans l'histoire de la Grece. *Voyez* Corinthe.

CORINTHUS, *Corinthus*, (a) Κόρινθος, fils de Jupiter. Il en est parlé au commencement de l'article de la ville de Corinthe.

CORINTHUS, *Corinthus*, Κόρινθος, (b) fils de Marathon. Il en est aussi parlé à l'endroit indiqué dans l'article précédent. *Voyez* cet endroit.

CORIOLAINS, *Coriolani*, étoient les habitans de Corioles. *Voyez* Corioles.

CORIOLAN, *Coriolanus*, surnom de C. Marcius. *Voyez* Marcius.

CORIOLES, *Corioli*, (c) ville d'Italie, dans le païs des Volsques. C'étoit la plus considérable & comme la capitale de ce peuple.

Cette ville fut attaquée par le consul Postumius Cominius, l'an de Rome 262. Il y avoit dans l'armée, le jeune C. Marcius, également recommandable par sa prudence & par sa valeur. Dans le tems que les légions Romaines pressoient Corioles, & qu'elles tournoient toute leur attention contre les habitans, qu'elles tenoient enfermés dans leur ville, sans craindre aucun péril au dehors; les troupes des Volsques

(a) Pauf. p. 85.
(b) Pauf. p. 85, 91.
(c) Tit. Liv. L. II. c. 33, 39. Plut. T. I. p. 216. Plin. T. I. p. 157. Flor. L. I. c. 11. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 269. *& suiv.*

ſortant tout d'un coup d'Antium, vinrent fondre ſur les Romains, tandis que d'un autre côté les aſſiégés firent ſur eux une vigoureuſe ſortie. Mais, C. Marcius, qui étoit alors en faction, à la tête d'une troupe choiſie, les reçut avec tant de courage, que non ſeulement il les repouſſa juſques dans leurs murailles, mais étant entré avec eux par la même porte, il fit un grand carnage dans cette première partie de la ville; puis s'étant ſaiſi d'un tiſon qu'il trouva ſous ſa main, il mit le feu aux édifices, les plus voiſins des murailles. Les cris que pouſſerent les habitans, ſur tout les femmes & les enfans, à la vue de cet incendie, augmenterent le courage des Romains, & jetterent le trouble & la confuſion dans les légions des Volſques, lorſqu'elles virent qu'elles étoient inutilement venues au ſecours d'une ville que les Romains avoient priſe à leurs yeux. Ainſi, les Volſques ſe retirerent en déſordre, & Corioles demeura au pouvoir des Romains. On n'ignore pas que la priſe de cette ville valut à C. Marcius le ſurnom de Coriolan.

L'on ne ſçait pas préciſément, au rapport de M. de la Martinière, en quel endroit étoit ſituée la ville de Corioles. Cependant, M. d'Anville, dans ſa carte des environs de Rome, lui aſſigne une poſition ſur le fleuve Aſtura, à une aſſez grande diſtance de la ſource de ce fleuve. Pline parle de cette ville, comme d'un lieu détruit de ſon tems, & dont il ne reſtoit plus aucun veſtige.

Le nom de Corioles s'écrit diverſement. Étienne de Byzance dit *Coriolla*; Denys d'Halicarnaſſe, *Coriola*; Tite-Live & Eutrope, *Corioli*.

CORIONDES, *Coriondi*, (a) Κοριόνδοι, peuples de l'Hibernie ſelon Ptolémée. C'eſt ſelon le P. Briet, une partie du païs de Caterlog.

CORIS, *Coris*, (b) étoit chez les Étruſques, la même choſe que Haſta, eſpèce de lance.

CORITE, *Coritus*, (c) ville d'Italie dans la Toſcane. On dit qu'elle rapportoit ſon origine à Coritus, pere de Jaſius. Cette ville étoit ſituée dans la partie orientale de la Toſcane, près du lac Traſimène. Il en eſt parlé en pluſieurs endroits de l'Énéïde. Les Interpretes de Virgile diſent que c'eſt préſentement Cortona.

CORITUS, *Coritus*, roi de Toſcane, épouſa Électre, fille d'Atlas, roi de Mauritanie, & en eut Jaſius.

CORMA, *Corma*, (d) fleuve d'Aſie, dont Tacite fait mention dans ſes annales. Ortélius croit que ce fleuve étoit quelque part vers l'Aſſyrie ou l'Arménie. C'eſt vraiſemblablement un des fleuves qui tombent dans l'Euphrate. Tacite en parle à l'occaſion de Gotarzès, roi des Parthes, qui mit ce fleuve entre lui & ſes ennemis, au nombre deſquels étoient Éſate,

(a) Ptolem. L. II. c. 2.
(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, pag. 64.
(c) Virg. Æneid. L. III. v. 170. L. IX. v. 10. L. X. v. 719.
(d) Tacit. Annal. L. XII. c. 14.

roi d'Adiabène, & Acbare, roi des Arabes.

CORMASA, *Cormasa*, (*a*) Κόρμασα, ville de l'Asie mineure dans la Pamphylie. C'étoit une des villes ajoûtées à la Phrygie, selon Ptolémée. D'autres exemplaires portent à la Pisidie. Tite-Live en fait aussi mention. On la trouve nommée Cyrmasa dans Polybe.

CORMIER [LE] SACRÉ, *Cornus Sacra*, Κρανεία ἱερά, (*b*) se voyoit à Rome dans un lieu appellé *les degrés de belle rive*. Voici le conte qu'on en fait:

Romulus, voulant un jour éprouver sa force, lança du mont Aventin jusques-là, un javelot dont le bois étoit de Cormier. Le fer s'enfonça si avant dans la terre, que personne ne sçût l'arracher, quelques efforts qu'on pût faire; & la terre qui étoit fort bonne, couvrit bientôt tout le bois, qui en peu de tems jetta des branches, & poussa un tronc de Cormier fort grand & fort beau. Les descendans de Romulus qui le regardoient avec une espèce de religion, comme une de leurs antiquités les plus sacrées, le firent environner de murailles pour le conserver; & quand quelqu'un s'appercevoit qu'il n'étoit ni bien verd ni bien touffu, & qu'il séchoit faute de nourriture, il le disoit avec grande émotion à ceux qu'il rencontroit; ceux-ci, comme des gens qui courent au feu, crioient par tout à l'eau, & dans un moment on venoit de toutes parts avec des vaisseaux pleins d'eau pour l'arroser & le rafraîchir; mais, lorsque César fit bâtir *les degrés de belle rive*, on dit que les ouvriers, en creusant, offenserent par mégarde ses racines, de manière qu'il mourut.

CORNE, *Corne*, Κόρνη, (*c*) ville de l'Asie mineure. Ptolémée la met dass la préfecture Lavinianésine.

CORNE, *Cornu*, (*d*) instrument militaire. Il étoit assez semblable à la Corne du bœuf; sa courbure étoit seulement un peu plus considérable. Celui qui jouoit de cet instrument s'appelloit le Cornicen.

CORNE D'ABONDANCE, *Cornu Copiæ*. C'étoit parmi les Poëtes, une corne d'où sortoient toutes choses en abondance, par un privilege que Jupiter donna à sa nourrice, qu'on a feint avoir été la chevre Amalthée. Le vrai sens de cette fable est qu'il y a un terroir en Libye, fait en forme de Corne de bœuf, fort fertile en vins & fruits exquis, qui fut donné par le roi Ammon à sa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter.

Dans l'architecture & la sculpture, la Corne d'abondance est la figure d'une grande Corne, d'où sortent des fleurs, des fruits, des richesses.

Le pere Joubert observe que l'on donne sur les médailles, le

(*a*) Ptolem. L. V. c. 5. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.

(*b*) Plut. T. I. p. 30.

(*c*) Ptolem. L. V. c. 7.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 97.

ſymbole des Cornes d'abondance à toutes les divinités, aux génies & aux héros, pour marquer les richeſſes, la félicité, & l'abondance de tous les biens, procurée par la bonté des uns ou par les ſoins & la valeur des autres. On en met quelquefois deux, pour marquer une abondance extraordinaire.

CORNE DE BŒUF. (*a*) Elle étoit en uſage pour boire, non ſeulement dans les feſtins, mais encore dans les ſacrifices, comme en font foi quelques images de Bacchus & de la troupe Bacchique.

CORNE, *Cornu*, Κέρας. (*b*) Ce terme a différentes acceptions dans l'Écriture.

Les Hébreux, ſous le nom de Corne, entendent quelquefois une hauteur, un angle, un coin. Il eſt dit en ce ſens : *Vinea facta eſt dilecto meo in cornu filio olei* ; c'eſt-à-dire, mon bien aimé a une vigne ſituée ſur une hauteur, ou ſur le coin d'une montagne fertile & graſſe.

Pluſieurs entendent les Cornes de l'autel des holocauſtes, des angles de cet autel ; mais, il eſt certain qu'il y avoit outre cela des Cornes, ou des éminences, aux quatre coins de l'autel, auxquelles étoient attachées quatre chaînes, d'où pendoit la grille de l'autel.

La corne marque auſſi la gloire, l'éclat, les rayons ; par exemple, on dit que le viſage de Moïſe étoit environné de Cornes ; c'eſt-à dire, qu'il étoit rayonnant & qu'il en ſortoit comme des Cornes de lumière. Et dans d'autres endroits on dit : *Dieu a élevé ma Corne, il a élevé la Corne de ſon oint* ; c'eſt-à-dire, il m'a comblé de gloire ; il a relevé la gloire de ſon Roi, ou de ſon Prêtre. *N'élevez point votre Corne*, dit le Pſalmiſte. Autrement ne vous glorifiez point. *Sa Corne ſera élevée en gloire* ; c'eſt-à-dire, il ſera comblé d'honneurs, &c.

Comme les Anciens ſe ſervoient ſouvent de Cornes pour mettre des liqueurs, l'Écriture donne ſouvent le nom de Cornes aux vaſes où l'on mettoit l'huile, les parfums, ſoit qu'ils fuſſent réellement de Corne, ou d'autre matière. *Imple Cornu tuum oleo*, dit le Seigneur à Samuël ; rempliſſez votre Corne d'huile, & allez donner l'onction royale à David. Le Grand-Prêtre Sadoc prit une Corne d'huile du tabernacle, & en alla oindre Salomon. Job donne à l'une de ſes filles le nom de Corne d'antimoine, *Cornu ſtibii*, ou de Corne à mettre de l'antimoine, dont ſe ſervent encore aujourd'hui les femmes dans l'Orient.

La principale défenſe, & la

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 263.

(*b*) Exod. c. 27. v. 2. c. 30. v. 2. c. 34. v. 29. Deuter. c. 33. v. 17. Reg. L. I. c. 2. v. 1, 10. c. 16. v. 1. L. III. c. 1. v. 39. Pſalm. 43. v. 6. Pſalm. 74. v. 5, 6. Pſalm. 131. v. 17. Job. 42. v. 14. Eccleſiaſtic. c. 47. v. 6, 8. Iſaï. c. 5. v. 1. Jerem. c. 48. v. 25. Thren. c. 2. v. 3. Ezech. c. 29. v. 21. Dani. c. 7. v. 8. Habac. c. 3. v. 4. Maccab. L. I. c. 9. v. 1, 12, 16.

plus grande force des bêtes à Cornes, consistent dans leurs Cornes; aussi l'Écriture nous donne la Corne comme le symbole de la force. *Le Seigneur éleve la Corne de David, la Corne de son peuple; il brise la Corne des méchans; il coupe la Corne de Moab; il casse dans sa fureur toute la Corne d'Israël; il promet de faire pulluler la Corne d'Israël*; c'est-à-dire, de le rétablir en honneur & de lui rendre sa première vigueur. Moïse compare Joseph à un jeune taureau, & dit qu'il a des Cornes comme celles du rhinocéros. Les Auteurs sacrés expriment souvent la victoire par ces mots: *Vous les jetterez en l'air avec les Cornes*; c'est-à-dire, vous les dissiperez comme un taureau dissipe avec les Cornes tout ce qui se présente devant lui.

Les royaumes, les grandes puissances, sont aussi souvent désignées sous le nom de Cornes. C'est ainsi que Daniel nous décrit la puissance des Perses, celle des Grecs, celle de Syrie & d'Égypte. Il nous dépeint Darius & Alexandre comme un bouc & un bélier qui se heurtent violemment avec leurs Cornes; & Antiochus Épiphane, comme une Corne qui prononce des blasphêmes, & qui fait la guerre aux Saints.

Dans les livres des Maccabées, l'aîle droite & l'aîle gauche d'une armée sont nommées la Corne droite & la Corne gauche. Et dans Habacuc il est dit que le Seigneur vient de Pharan tout environné de gloire & de majesté, ayant des Cornes dans ses mains; c'est-à-dire, ayant les mains armées de dards enflammés, de flèches de feu.

Dans les Auteurs prophanes, on donne quelquefois aux flèches ou aux dards le nom de Cornes, parce qu'autrefois on les armoit de Cornes. Plusieurs peuples garnissoient de Cornes le bout de leurs dards; & le centaure Dorylas étoit armé de deux Cornes de bœuf au lieu de javelots.

Sævique vicem præstantia teli
Cornua dura boum multo madefacta cruore.

CORNEILLE, *Cornelius*, Κορνήλιος, (*a*) centenier ou capitaine d'une compagnie Romaine de gens de pied, dont la cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Césarée en Palestine, vers l'an de Jesus-Christ 40. Quoiqu'il fût du nombre des gentils, il avoit la connoissance du vrai Dieu; peut-être par la communication qu'il avoit eue avec les Juifs. L'Écriture Sainte nous apprend qu'il servoit Dieu dès-lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faisoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute sa maison vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'observât pas la loi, les Juifs ne laissoient pas de rendre un témoignage avantageux à sa piété & à sa vertu.

Dieu ayant égard, par sa miséricorde, aux aumônes & aux prie-

(*a*) Actu. Apost. c. 10. v. 1. *&* *seq.* c. 11. v. 1. *&* *seq.*

res de Corneille, lui envoya un Ange, pour l'avertir d'envoyer chercher Saint Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de sa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir aussi-tôt deux de ses domestiques & un soldat, pour aller à Joppé chercher Saint Pierre.. Ils partirent sur le champ, & arriverent le lendemain à Joppé, sur le midi. S. Pierre qui logeoit chez un corroyeur nommé Simon, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut un ravissement d'esprit, dans lequel il vit le ciel ouvert, avec une nappe qui descendoit du ciel, pleine de toutes sortes de bêtes, de reptiles & d'oiseaux; & dans le même tems, il entendit une voix qui lui dit: *Levez vous, Pierre, tuez & mangez.* Comme ces animaux étoient impurs selon la loi, Saint Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit ouie lui repartit: *N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* Cela étant arrivé par trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel. Peu après, les hommes envoyés par Corneille vinrent frapper à la porte du corroyeur, & demanderent Pierre. Le Saint-Esprit fit connoître à cet Apôtre, que les trois personnes qui le demandoient, étoint envoyées par son ordre.

Saint Pierre étant donc descendu, se présenta aux trois hommes, & leur demanda le sujet qui les amenoit. Ils lui répondirent: » Corneille centenier, homme » juste & craignant Dieu, selon » le témoignage que lui rend tou- » te la nation Juive, a reçu ordre » par un Saint Ange de vous faire » venir chez lui, & d'écouter vos » instructions. « Saint Pierre les fit entrer & les logea; & le lendemain il partit avec eux accompagné de quelques-uns des freres de la ville de Joppé. Le jour d'après ils arriverent à Césarée, où Corneille les attendoit avec ses parens, & ses plus intimes amis, qu'il avoit assemblés chez lui. Comme Saint Pierre entroit, Corneille alla au-devant de lui, & se jettant à ses pieds, il l'adora. Mais Saint Pierre le releva, en lui disant: Levez-vous, je ne suis qu'un homme non plus que vous. Et s'entretenant avec lui, il entra dans la maison, où il trouva grand nombre de personnes assemblées. Alors, il leur dit: » Vous sçavez combien un » Juif a d'horreur d'avoir quelque » liaison avec un étranger, ou » d'aller chez lui; mais, Dieu m'a » fait voir que je ne devois tenir » aucun homme pour impur & » souillé. C'est pourquoi, dès que » vous m'avez mandé, je n'ai fait » aucune difficulté de venir. Je » vous prie donc de me dire pour- » quoi vous m'avez envoyé que- » rir. Alors, Corneille lui dit: » Il y a maintenant quatre jours, » qu'étant à jeun jusqu'à l'heure » qu'il est, & faisant dans ma » maison la priere de none, je » vis un homme vêtu d'une robe » blanche qui se présenta devant » moi, & me dit: Corneille, votre » priere a été exaucée, & Dieu » s'est souvenu de vos aumônes.

» C'eſt pourquoi, envoyez à Joppé, & faites venir de-là Simon ſurnommé Pierre ; il eſt logé chez Simon, corroyeur, près de la mer ; quand il ſera venu, il vous parlera. A l'heure même j'ai envoyé vers vous & vous m'avez fait la grace de venir. » Nous voilà tous maintenant devant vous, pour entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire. «

Alors, Saint Pierre leur dit en peu de mots, que J. C. avoit été envoyé de Dieu pour le ſalut de tous les hommes, pour être le juge des vivans & des morts, & pour accorder la rémiſſion des péchés à quiconque croiroit en lui ; que les Juifs l'avoient injuſtement crucifié ; mais que Dieu l'avoit reſſuſcité, & que ſes Diſciples avoient bu & mangé avec lui depuis ſa réſurrection.

Comme Saint Pierre parloit encore, le Saint-Eſprit deſcendit ſur tous ceux qui écoutoient la parole ; & tous les fideles circoncis qui étoient venus avec Saint Pierre, furent frappés d'étonnement de voir que la grace du Saint Eſprit ſe répandoient auſſi ſur les Gentils. Car ils les entendoient parler diverſes langues & glorifier Dieu. Alors, Saint Pierre dit: Peut-on refuſer l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint Eſprit auſſi bien que nous ? Et il commanda qu'on les baptiſât au nom du Seigneur J. C. Après cela ils le prierent de demeurer quelques jours avec eux.

La nouvelle de ce baptême donné à des hommes incirconcis, ayant été portée à Jéruſalem, y cauſa un grand ſcandale parmi les fideles ; car juſqu'alors la porte de la foi n'avoit point encore été ouverte aux Gentils. Mais, Saint Pierre étant de retour à Jéruſalem, & leur ayant raconté ce qui s'étoit paſſé, ils s'appaiſerent, & glorifierent Dieu, qui avoit auſſi fait part aux Gentils du don de la pénitence, pour leur donner la vie éternelle.

Voilà ce qui eſt rapporté de Corneille par Saint Luc, dans les Actes des Apôtres. On ne ſçait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques-uns diſent qu'il a été depuis Évêque de Céſarée; d'autres, qu'il a été Évêque en Phrygie, ou dans l'Aſie mineure. Les Grecs en font un martyr. Ces dernières circonſtances n'ont aucun fondement. Du tems de Saint Jérôme, il y avoit une égliſe à Céſarée, que l'on prétendoit avoir été la maiſon de Corneille, & Sainte Paule la viſita par dévotion, l'an 385. Il eſt mis au rang des Saints, le 2 Février chez les Latins, & le 13 Septembre chez les Grecs.

CORNEILLE, *Cornix*, (a) oiſeau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant de même, & vivant de charogne comme lui. On prétend qu'elle annonce la pluie par ſon croacement.

Le chant de la Corneille étoit, ſelon les Romains, d'un mauvais

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 216.

présage à celui qui commençoit quelque entreprise.

Sæpe sinistra cavâ prædixit ab ilice Cornix.

Il étoit cependant quelquefois d'un heureux présage :

Tarpeio quondam quæ sedit culmine Cornix,

Est benè, non potuit dicere, dixit, erit.

La Corneille étoit sous la protection de la Concorde, comme le dit Ælien. Cet Auteur rapporte que les Anciens avoient coûtume d'invoquer la Corneille, lorsqu'ils venoient à se marier. Politien confirme cette vérité, & assure qu'il avoit vu une médaille d'or de la jeune Faustine, fille de Marc-Aurèle, & femme de L. Vérus, sur le revers de laquelle étoit représentée une Corneille, symbole de la concorde.

La raison pourquoi la Corneille étoit invoquée dans les mariages, & qu'elle en étoit même regardée comme d'un bon augure, c'est qu'on croyoit que les Corneilles restent pour ainsi parler en veuvage, après que l'un ou l'autre du couple est mort.

CORNÉLIA, *Cornelia*, (*a*) nom d'une tribu Romaine, ainsi appellée de la famille de quelqu'un de ce nom.

CORNÉLIA, *Cornelia*, (*b*) nom commun à plusieurs loix Romaines, ainsi appellées du nom de ceux qui les avoient établies. Cicéron parle d'une loi Cornélia, concernant les concussions, d'une autre concernant les testamens, d'une autre concernant les emprisonnemens, & de quantité d'autres sur différens sujets.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*c*) Κορνηλία, dame Romaine de famille patricienne, vivoit vers l'an de Rome 423. Cette même année, elle fut accusée & convaincue d'avoir fait périr plusieurs citoyens par des breuvages mortels. Elle avoit plusieurs complices, & entr'autres Sergia. *Voyez* Sergia, à l'article de laquelle vous trouverez l'histoire de ces empoisonneuses.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*d*) Κορνηλία, fille du grand Scipion, vainqueur d'Annibal, épousa Ti. Sempronius Gracchus, personnage d'un mérite rare. Après la mort de son mari, qui lui laissa douze enfans, elle s'appliqua à la conduite de sa maison avec une sagesse & une prudence, qui la firent beaucoup estimer. Plutarque dit que Ptolémée, roi d'Égypte [ce ne pouvoit être que Ptolémée Physcon], voulut lui faire part de son diadême, & envoya la demander en mariage ; mais qu'elle le refusa. Ç'auroit été un époux bien indigne assurément d'une femme si accomplie. Le fait a peu de vraisemblance. Dans son veuvage elle

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 36.

(*b*) Cicer. Orat. pro Rab. Post. c. 6. pro A. Cluent. c. 42. in Verr. L. III. c. 79.

(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 18.

(*d*) Plut. Tom. I. pag. 824. *& seq.* Juven. Satyr. 6. v. 166. *& seq.* Quintil. L. I. c. 1. Vell. Paterc. L. II. c. 7. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 194. *& suiv.*

perdit presque tous ses enfans. Il ne lui resta qu'une seule fille, Sempronia, qu'elle maria au second Scipion l'Africain, & deux fils, Libérius & Caïus, qu'elle éleva avec tant de soin, que, quoiqu'ils fussent généralement reconnus pour être nés avec le plus heureux naturel & les meilleures dispositions du monde, on jugeoit qu'ils devoient encore plus à l'éducation qu'à la nature. La réponse qu'elle fit à leur sujet à une dame Campanienne, est fort célebre. Cette Dame qui étoit très-riche, & encore plus fastueuse, après avoir étalé aux yeux de Cornélie, dans une visite qu'elle lui rendit, ses diamans, ses perles, & ses bijoux les plus précieux, la pria avec instance de lui montrer aussi les siens. Cornélie fit tomber adroitement la conversation sur une autre matière, pour attendre le retour de ses fils, qui étoient allés aux écoles publiques. Quand ils en furent revenus, & qu'ils entrerent dans la chambre de leur mere, *voilà*, dit-elle à la Dame Campanienne, en les lui montrant de la main, *voilà mes bijoux & mes ornemens*. Parole bien mémorable, & qui renferme de grandes instructions pour les dames & pour les meres,

Tibérius & Caïus se distinguerent beaucoup parmi les jeunes Romains de leur tems, par le talent de la parole, & l'on a remarqué qu'ils en furent redevables au soin particulier que prit Cornélie leur mere, de tenir auprès d'eux les plus habiles maîtres qui fussent alors à Rome, pour leur enseigner la langue Grecque, les belles lettres, & toutes les sciences. Elle parloit elle-même sa langue très-purement; & le langage de ses enfans s'en ressentoit, & faisoit honneur à celle dont les soins maternels avoient ce semble moins eu pour objet de former leurs corps que leur style. Ses lettres sont citées avec éloge par Cicéron & par Quintilien. C'est une justice qu'on rend aux dames, qu'elles excellent dans le style épistolaire, qui doit avoir un air simple, intelligible, naturel, accompagné d'élégance & de délicatesse.

Cornélie avoit beaucoup d'autres grandes qualités, qui la rendoient très-respectable. Juvénal lui attribue un air de hauteur & de fierté, qui, selon lui, diminuoit beaucoup de son mérite, lorsqu'il dit que dans le choix d'une épouse on devroit préférer une simple citoyenne de Vénouse à Cornélie, mere des Gracques, si celle-ci, avec ses rares vertus, apportoit un front sourcilleux, & si elle prétendoit que les triomphes de son pere dussent être comptés dans sa dot.

Après la mort tragique de ses deux fils, Cornélie supporta son malheur avec beaucoup de constance & de magnanimité; & l'on écrit qu'en parlant des chapelles qu'on avoit bâties sur les lieux où ses enfans avoient été tués, elle dit seulement: *Ils ont les tombeaux qu'ils méritent*. Elle passa le reste de ses jours dans une maison de campagne, près du mont de Misène, sans rien changer à sa manière de vivre. Comme elle avoit

beaucoup d'amis, & qu'elle aimoit à recevoir les étrangers, elle avoit toujours une bonne table; sa maison étoit toujours pleine de Grecs & de gens de lettres; les Rois se faisoient un honneur de recevoir d'elle des présens & de lui en envoyer. Tous ceux qui étoient reçus chez elle, prenoient un singulier plaisir à lui entendre raconter les particularités de la vie de son pere Scipion l'Africain, & sa manière de vivre. Mais, on l'admiroit sur tout, quand, sans donner aucune marque de douleur & sans verser une seule larme, elle faisoit l'histoire de tout ce que ses enfans avoient fait & souffert, comme si elle eût parlé de quelques anciens personnages qui lui auroient été entièrement étrangers.

Cela paroissoit si extraordinaire, que la plûpart croyoient que la vieillesse lui avoit affoibli l'esprit, ou que la grandeur de ses maux & de ses malheurs lui avoit ôté le sentiment. Mais, c'étoient eux-mêmes, dit Plutarque, qu'on pouvoit accuser d'êtres privés & de sentiment & d'esprit, de ne pas reconnoître quels grands remedes fournissent aux hommes contre la douleur & la tristesse, l'heureuse naissance & la bonne éducation; & d'ignorer que, si dans la prospérité, la fortune triomphe souvent de la vertu dans ceux qui ont été le mieux élevés, & qui sont les plus attachés à tout ce qui est beau & honnête, dans l'adversité, elle ne leur ôte pas la force de supporter constamment leurs malheurs. C'est, en effet, ce que l'expérience fait voir assez souvent. Un homme vertueux, qui dans la prospérité n'a pu se défendre contre la fortune, résiste souvent à tous ses coups les plus rudes dans l'adversité; & il n'est pas mal aisé d'en trouver la raison; la prospérité amollit & relâche, au lieu que l'adversité resserre & endurcit.

Il y a des Auteurs, qui assurent que Cornélie eut part à tout ce que firent ses deux fils pour le rétablissement des loix agraires, qu'elle leur reprochoit tous les jours, *que les Romains ne l'appelloient que la belle-mere de Scipion, & non la mere des Gracques.* Cette illustre dame avoit eu la gloire de se voir ériger de son vivant une statue de bronze sur laquelle on mit cette Inscription: *CORNÉLIE, MERE DES GRACQUES.* Que de grandeur dans cette simplicité! Quel éloge pour Cornélie, & quel éloge pour les Gracques! & tout cela en trois mots.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (a) Κορνηλία, fille de Cinna, fut mariée à Jules-César, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. César, pour témoigner l'amour qu'il avoit pour cette femme, fit son oraison funébre, & rappella de l'exil Cinna son frere, vers l'an de Rome 708, & avant Jesus-Christ 46.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (b)

(a) Plut. Tom. I. p. 707, 709.

(b) Plut. T. I. pag. 648. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 246, 247, 500. *& suiv.*

Κορνηλία, fille de Métellus Scipion, fut d'abord mariée à P. Craſſus, qui périt dans la guerre contre les Parthes. Elle épouſa enſuite Pompée; elle étoit encore alors à la fleur de l'âge; & outre les graces de ſon ſexe, elle avoit l'eſprit fort cultivé. Non ſeulement elle ſçavoit la muſique, mais elle étoit inſtruite dans les lettres, dans la géométrie, dans la philoſophie; & à ces connoiſſances elle joignoit quelque choſe de plus eſtimable, un caractère ſimple & uni, éloigné de l'arrogance & de la curioſité, vices que la ſcience, dit Plutarque, inſpire quelquefois aux jeunes dames. Ce mariage ne laiſſa pas d'attirer des cenſeurs à Pompée. Quelques-uns relevoient la diſproportion de l'âge, parce que réellement par cet endroit Cornélie convenoit mieux à ſon fils qu'à lui.

Après la perte de la bataille de Pharſale, Pompée vint à Mitylène, où il avoit dépoſé ſa femme Cornélie, loin du bruit des armes & de la guerre. Cornélie attendoit la nouvelle d'une pleine & entière victoire. Perſuadée, ſur les rapports flatteurs qui lui avoient été faits, que l'affaire étoit décidée par les combats de Dyrrachium, elle comptoit qu'il ne s'agiſſoit plus pour Pompée que de pourſuivre Céſar qui fuyoit devant lui. Elle étoit dans ces penſées, lorſqu'elle vit entrer un meſſager, qui, ſans avoir le courage de la ſaluer, & lui annonçant de grands malheurs, plus par ſes larmes que par ſes diſcours, l'exhorta à ſe hâter, ſi elle vouloit voir Pompée avec un ſeul vaiſſeau, qui même n'étoit pas à lui. A ces mots, ſaiſie d'une douleur d'autant plus violente qu'elle étoit imprévue, elle tomba en foibleſſe, & demeura long-tems ſans ſentiment & ſans voix. Enfin, revenue à elle-même, & conſidérant que ce n'étoit pas-là le moment de s'abandonner aux plaintes & aux larmes, elle courut au bord de la mer en traverſant toute la ville. Pompée la reçut entre ſes bras ſans lui dire une ſeule parole, & la ſoutenant, il l'empêcha de tomber une ſeconde fois évanouie.

Cornélie, dans ſon déſeſpoir, s'en prenoit à elle-même du déſaſtre de ſon époux, & s'en attribuoit la cauſe. » Je vous vois, lui dit-» elle, dans un état que je ne puis » regarder comme l'effet de votre » fortune, qui a toujours été » floriſſante, mais bien de celle » qui s'acharne à me perſécuter. » Vous êtes réduit à fuir avec » une ſeule barque, vous qui » avant que d'épouſer Cornélie, » avez parcouru ces mers à la » tête de cinq cens voiles. Pour-» quoi êtes-vous venu chercher » une infortunée? Et que ne m'a-» vez vous laiſſée à mon mau-» vais deſtin, que je vous force » de partager avec moi? Ah! que » j'aurois été heureuſe, ſi je fuſſe » morte avant que mon premier » époux, le jeune Craſſus, eût » péri dans la guerre contre les » Parthes! Et que j'aurois été ſage, » ſi après l'avoir perdu, j'euſſe » quitté, comme j'en avois le » deſſein, une vie malheureuſe! » Mais il a fallu que je ſurvécuſſe

» à mon infortune, pour porter » encore dans la maison de Pom» pée, le malheur qui me suit. «

Pompée tâcha de la consoler par la vue de l'instabilité des choses humaines. Cornélie s'embarqua ensuite avec son mari, qu'elle accompagna jusqu'en Égypte, où elle eut la cruelle douleur de le voir assassiner inhumainement à ses yeux, vers l'an 48 avant J. C. Ses larmes firent depuis son unique plaisir.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*a*) Κορνηλία, fut mise à la tête du College des vestales, en la place de Scantia; & on lui adjugea deux millions de sesterces.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*b*) Κορνηλία, de la famille des Cossus, fut mise à la place de la Vestale Lælia, morte du tems de Néron.

CORNÉLIUS, *Cornelius*, Κορνήλιος, nom d'une famille Romaine. C'étoit une des plus illustres familles praticiennes. On la divise en plusieurs branches; sçavoir, les Maluginensis, les Rufinus, les Scipions, les Lentulus, les Dolabella, les Cossus, les Cinna, les Mérula, les Céthégus, &c. Si l'on veut connoître les fameux personnages qu'à produits cette famille, il faut chercher le nom particulier à chaque branche. Nous nous contenterons d'en indiquer ici quelques-uns, qui ne sont pas les plus illustres, & qui n'auront point d'ailleurs d'autre article.

CORNÉLIUS [SERV.], (*c*) *Serv. Cornelius*, Consul l'an de Rome 269, avec Q. Fabius.

CORNÉLIUS [A.], (*d*) *A. Cornelius*, Questeur avec Q. Servilius, l'an de Rome 295. De concert avec son Collegue, il appella en jugement M. Volscius, l'accusant d'avoir porté faux témoignagne contre Céson; & la chose n'étoit que trop vraie.

CORNÉLIUS [SERV.], (*e*) *Serv. Cornelius*, étoit Flamine Quirinal, lorsqu'il fut emporté par une affreuse Mortalité qui désola Rome l'an 301.

CORNÉLIUS [A.], (*f*) *A. Cornelius*, grand Pontife, l'an de Rome 324.

CORNÉLIUS [C.], *C. Cornelius*, (*g*) l'un des tribuns militaires qui furent créés l'an de Rome 368.

CORNÉLIUS [P.], *P. Cornelius*, (*h*) fut deux fois tribun militaire; la première fois l'an de Rome 366, & la seconde fois l'an de Rome 370.

CONÉLIUS [A.], *A. Cornelius*, (*i*) étoit tribun militaire l'an de Rome 386, avec M. Cornélius, Q. Servilius, C. Véturius, Q. Quintius & M. Fabius. Ces six tribuns militaires ayant été chargés de continuer le siège de Tusculum, ne réussirent pas mieux que ceux qui l'avoient com-

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 16.
(*b*) Tacit. Annal. L. XV. c. 22.
(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 41.
(*d*) Tit. Liv. L. III. c. 24.
(*e*) Tit. Liv. L. III. c. 32.
(*f*) Tit. Liv. L. IV. c. 27.
(*g*) Tit. Liv. L. VI. c. 5.
(*h*) Tit. Liv. L. VI. c. 1, 11.
(*i*) Tit. Liv. L. VI. c. 36, 42.

mencé. Deux ans après, A. Cornélius fut encore nommé tribun militaire avec M. Cornélius. Leurs quatre Collegues ne furent pas les mêmes qu'ils avoient eus auparavant.

CORNÉLIUS [M.], *M. Cornelius*, fut deux fois tribun militaire, comme on peut le voir dans l'article précédent.

CORNÉLIUS [A.] ARVINA, *A. Cornelius Arvina*, (*a*) fut élevé à la dictature l'an de Rome 432, & nomma pour maître de la cavalerie M. Fabius Ambustus. Pour être en état de soutenir la guerre contre les Samnites, guerre qui paroissoit des plus dangereuses, ils firent des levées avec une attention extraordinaire, & conduisirent dans le Samnium une armée très-forte & très-nombreuse. Ils s'y étoient campés avec aussi peu de précaution, que s'ils eussent été bien éloignés de l'ennemi, lorsque tout d'un coup les Samnites arriverent avec tant d'audace & de fierté, qu'ils pousserent leurs retranchemens jusqu'aux premiers corps de garde des Romains, & auroient sur le champ attaqué leur camp, si la nuit qui approchoit, ne les en eût empêchés; mais ils leur firent assez connoître qu'ils reviendroient à la charge dès que le jour paroîtroit.

A. Cornélius Arvina, qui ne s'attendoit pas à combattre si-tôt, craignant que le désavantage du lieu ne rendît la valeur de ses soldats inutile, fit allumer des feux par-tout son camp, pour mieux tromper les Samnites, & en sortit pendant le silence de la nuit. Mais les ennemis étoient campés trop près de lui, pour ne pas s'appercevoir de sa retraite. Leur cavalerie commença aussi-tôt à le poursuivre, modérant sa marche de façon qu'elle fût en état de donner aussi-tôt qu'il feroit jour. Leur infanterie demeura même dans le camp le reste de la nuit. Dès que la lumière parut, leur cavalerie fondit sur l'arrière-garde des Romains; & à force de les harceler dans un passage assez difficile par lui-même, elle retarda considérablement leur marche. Cependant, leur infanterie ayant eu le tems d'arriver, ils commencerent à attaquer avec toutes leurs forces. Le général Romain voyant qu'il ne pouvoit continuer sa route, sans exposer son armée, voulut d'abord camper dans le même lieu; mais, comme il lui étoit impossible d'envoyer chercher le bois dont il avoit besoin pour se retrancher, ni même de travailler à ses retranchemens, tandis que la cavalerie Samnite l'entouroit de toutes parts, & ne lui permettoit ni d'avancer ni de rester, il prit le parti d'envoyer les bagages à quelque distance de-là, & de ranger lui-même ses troupes en bataille.

Les ennemis qui égaloient les Romains en courage & en forces, en firent autant. Ce qui avoit augmenté leur confiance, c'est que, s'imaginant que les Romains s'étoient retirés pour échapper à l'en-

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 38. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. II. p. 245, 246.

nemi & non pour choiſir un meilleur poſte, ils les avoient pourſuivis comme des fuyards qui redoutoient leur valeur & n'oſoient les attendre. Cette opinion tint quelque tems la balance égale entre les deux partis ; au lieu que depuis long-tems les Samnites ne ſoutenoient pas même les premiers cris de l'armée Romaine. Mais ce jour là, depuis neuf heures du matin juſqu'à deux heures après midi, la victoire fut tellement diſputée, qu'on n'entendit pas le moindre cri depuis ceux qu'on avoit jettés au commencement de l'action, & qu'on combattit de part & d'autre de pied ferme, ſans que perſonne quittât ſon poſte pour le laiſſer prendre à d'autres. Les ſoldats pouſſoient leurs adverſaires de leurs corps & de leurs boucliers, ſans prendre un moment pour reſpirer, ni regarder ce qui ſe paſſoit derrière eux. Déja les hommes manquoient de forces, les armes étoient émouſſées, & les généraux déconcertés, lorſque les cavaliers Samnites, avertis que les bagages des Romains étoient loin de-là, ſans être enfermés de retranchemens, ni gardés par des gens armés, ſe laiſſerent entraîner par l'avidité du butin, & quitterent le combat pour aller les piller. Un courier étant venu tout hors d'haleine en donner avis au dictateur ; *tant mieux*, lui dit ce général, *laiſſez-les ſe charger & s'embarraſſer de nos dépouilles*. Le premier meſſager fut auſſi-tôt ſuivi de pluſieurs autres, qui accouroient coup ſur coup, crioient que l'ennemi emportoit impunément les biens de l'armée. Alors A. Cornélius Arvina, s'adreſſant au maître de la cavalerie : » Remarquez-vous, » lui dit-il, que les cavaliers des » Samnites ont abandonné le com» bat, & qu'accablés ſous le poids » de leur butin, ils ne ſont plus » en état d'agir ? Allez fondre ſur » eux ; vous les allez trouver diſ» perſés, comme il arrive ordi» nairement, preſque tous à pied » & ſans armes, uniquement oc» cupés à charger leurs chevaux : » allez, dis-je, égorger à votre » aiſe des gens qui ſont ſans dé» fenſe, & leur rendez leur avi» dité funeſte. J'aurai ſoin que » l'infanterie faſſe ſon devoir; c'eſt » vous que regarde la victoire de » la cavalerie. »

La cavalerie Romaine étant venue dans le meilleur ordre du monde fondre ſur les cavaliers Samnites épars çà & là, & embarraſſés de leurs richeſſes, en fit un grand carnage ; car leurs fardeaux qu'ils avoient tout d'un coup jettés par terre, roulant ſous les pieds de leurs chevaux épouvantés, les mettoient également dans l'impoſſibilité de fuir & de combattre. M. Fabius ambuſtus ayant défait ou mis en fuite toute la cavalerie des ennemis, n'eut qu'un petit circuit à faire avec ſa troupe victorieuſe, pour venir prendre leur infanterie par derrière. Les cris qu'ils pouſſerent, en attaquant, jetterent la terreur parmi les Samnites ; alors A. Cornélius Arvina remarquant que ceux des ennemis qui étoient à la tête, regardoient derrière eux, que leurs rangs ſe confondoient, & que leur corps de

bataille s'ébranloit, exhorta ses soldats à redoubler leurs coups, & les tribuns & les plus braves des centurions à faire avec lui de nouveaux efforts, pour achever la défaite des Samnites. Ils jettent de nouveaux cris, poussent leurs enseignes en avant, & trouvent toujours l'ennemi dans un plus grand désordre. Les cavaliers ayant pénétré à travers l'armée des Samnites, étoient déjà apperçus par ceux qui étoient à la tête des légions Romaines; & le dictateur, en se retournant, faisoit entendre au reste de l'infanterie, de la voix & de la main, qu'il remarquoit leurs drapeaux & leurs boucliers. Dès que les soldats l'eurent vu & entendu, ils oublierent tellement les fatigues qu'ils avoient essuyées, & les blessures qu'ils avoient reçues pendant tout le jour, qu'ils se jetterent sur les ennemis avec autant d'ardeur, que si on ne leur eût donné qu'en ce moment le signal du combat, & qu'ils n'eussent fait que sortir de leur camp, avec toute leur force & tout leur courage. Les Samnites ne pouvant plus résister ni au torrent de la cavalerie, ni à la nouvelle impétuosité des légions, furent taillés en pièces, ou sur le champ de bataille, par l'infanterie qui avoit investi les plus opiniâtres, ou dans la déroute, par la cavalerie qui les poursuivit, & tua leur général lui-même. A. Cornélius Arvina, de retour à Rome, triompha en vertu d'un arrêt du Sénat.

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 10.

Quelques Auteurs assurent que ce furent les consuls qui terminerent cette guerre, & triomphérent des Samnites, & que M. Fabius Ambustus passa jusque dans l'Apulie, & en emporta un très-grand butin. On convient cependant qu'A. Cornélius Arvina fut créé cette année dictateur, mais on doute s'il le fut pour faire la guerre, ou pour présider aux jeux Romains, & donner le signal à ceux qui disputoient le prix de la course des chars, en la place du Préteur L. Plautius qui étoit dangereusement malade; auquel cas il se fût démis de la dictature, après avoir rempli un ministère si peu mémorable. Les Auteurs parlent de ces faits si diversement, qu'il n'est pas aisé de se déterminer entre des opinions si opposées. Je crois, dit Tite-Live, que ce qui cause cette erreur, ce sont les éloges funébres qu'on fit après la mort des généraux de ce tems, chaque famille ayant voulu, aux dépens de la vérité, s'attribuer la gloire des heureux succès, & en mettre les titres pompeux, audessous des portraits des siens, pour en imposer à la postérité. Voilà sans doute, ajoûte Tite-Live, la cause de la confusion qu'on trouve dans les actions des particuliers & dans les monumens publics; car, il n'y a aucun des Auteurs contemporains sur le témoignage de qui on puisse compter sûrement.

CORNÉLIUS [A.] ARVINA, (a) *A. Cornelius Arvina*, fécial l'an de Rome 434. Il fut

chargé d'aller avec les autres féciaux, remettre entre les mains des Samnites, les officiers Romains qui s'étoient rendus garans de la paix honteuse de Caudium. Les Samnites ayant refusé de les accepter, on fit de part & d'autre de nouveaux préparatifs de guerre.

CORNÉLIUS [P.], *P. Cornelius*, (*a*) fut chargé par le Sénat de la défense des côtes maritimes, l'an de Rome 444. Ayant abordé à Pompeies dans la Campanie, il envoya de-là les soldats de sa flotte piller les campagnes des Nucériens. D'abord ils ne ravagerent que les terres voisines de la mer, d'où ils pouvoient en toute sûreté regagner leur flotte. Mais ensuite entraînés, comme il arrive, par la douceur du butin, ils s'avancerent plus loin dans le païs, & par-là obligerent les habitans à prendre les armes. Cependant, répandus de tous côtés dans la campagne, où ils pouvoient être aisément opprimés, ils ne rencontrerent personne. Ce ne fut que dans leur retraite, qu'étant près de rentrer dans leurs vaisseaux, ils furent attaqués par une troupe de paysans qui leur ôterent leur butin, en tuerent une partie, & poursuivirent le reste jusques sur le bord de la mer.

CORNÉLIUS [P.] ARVINA, (*b*) *P. Cornelius Arvina*, Consul l'an de Rome 447, eut ordre de marcher contre les Samnites. Il étoit supérieur aux ennemis par le nombre & la valeur de ses soldats; mais, il avoit contre lui la difficulté des lieux. Les Samnites avoient fermé tous les passages par où P. Cornélius Arvina pouvoit recevoir des Convois; & quoiqu'il mît tous les jours ses troupes en bataille, il ne pouvoit les obliger d'en faire autant. Il étoit aisé de voir que la longueur de la guerre n'étoit pas moins contraire aux Romains, que le combat l'étoit aux Samnites. Telle étoit la situation des affaires dans le Samnium, lorsque l'autre consul vint au secours de son collegue, & força les ennemis de tenter le combat qu'ils avoient évité jusques-là.

Les cris que P. Cornélius Arvina entendit de son camp, lui donnerent d'abord quelque soupçon, qui fut augmenté un moment après par le nuage de poussière qu'il apperçut en l'air. Il ordonna sur le champ à ses soldats de prendre leurs armes, & les ayant rangés en bataille à la hâte, il vint prendre en flanc l'armée des ennemis qui étoit déja aux prises avec celle de son collegue, criant aux siens, que ce seroit pour eux un déshonneur éternel, s'ils souffroient que l'autre armée remportât la victoire dans les deux provinces, & qu'ils n'eussent pas au moins la gloire de battre les ennemis contre lesquels on les avoit envoyés. Il pousse cependant les Samnites; & les ayant enfoncés partout où il avoit paru, il traverse le champ de bataille, & va attaquer leur camp resté sans défenseurs, le prend, &

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 38.

(*b*) Tit. Liv. IX. c. 42, 43. L. X. c. 47.

y met le feu. Les soldats de Q. Marcius Trémulus qui voyoient ces flammes en face, firent de nouveaux efforts ; & les Samnites, en regardant derrière eux, ne les eurent pas plutôt apperçues, qu'ils prirent ouvertement la fuite.

P. Cornélius Arvina fut élevé à la censure avec C. Marcius Rutilus, l'an de Rome 459. Ils fermerent le lustre cette année, & trouverent que le nombre des citoyens montoit à deux cens soixante deux mille trois cens vingt-deux. Ils étoient les vingt-sixièmes censeurs depuis la création des premiers, & ce lustre étoit le dix-neuvième, s'il faut en croire Tite-Live.

CORNÉLIUS BARBATUS, (a) *Cornelius Barbatus*, étoit grand Pontife l'an de Rome 449. C. Flavius, fils de Cneius affranchi, étant parvenu cette année à l'édilité curule, voulut faire dans la place de Vulcain, la dédicace du temple de la Concorde, malgré les efforts que firent les Nobles pour l'en empêcher ; & le grand Pontife Cornélius Barbatus fut obligé par le peuple de prononcer la formule de cette consécration, quoiqu'il soutînt qu'il n'appartenoit qu'à un consul ou à un général d'armée de faire la dédicace d'un temple. C'est pourquoi le peuple, avec l'autorité du Sénat, porta une loi qui defendoit à quelque citoyen que ce fût, de dédier un temple ou un autel, sans l'ordre exprès du Sénat ou de la plus grande partie des tribuns.

CORNÉLIUS [SERV.] (b) *Serv. Cornelius*, consul avec L. Génucius, l'an de Rome 450. Cette année, la République n'eut presque point de guerre à soutenir au dehors. Cependant, afin que l'année ne se passât pas absolument sans guerre, on envoya quelques troupes dans l'Ombrie, où on apprenoit que quelques brigands, les armes à la main, faisoient des courses dans la campagne, puis se retiroient dans une caverne obscure, où ils avoient établi leur domicile. Les Romains étant entrés sous leurs enseignes dans ce lieu ténébreux, y furent la plûpart blessés, sur-tout à coups de pierres. mais lorsqu'ils eurent découvert l'autre bouche de cette antre, [car il y en avoit deux], ils allumerent de grands feux aux deux issues. Ceux qui y étoient renfermés au nombre de deux mille hommes armés, ayant inutilement tenté de se sauver, furent enfin étouffés par la vapeur des flammes, au milieu desquelles ils se précipiterent eux-mêmes.

CORNÉLIUS [CN.], (c) *Cn. Cornelius*. On lit dans l'Épitome du dix-septième livre de la seconde Décade de Tite-Live, que le consul Cn. Cornélius, ayant été enveloppé par la flotte des Carthaginois, & attiré par ruse comme à un pour-parler, fut pris.

CORNÉLIUS [C.] (d), *C. Cornelius*, consul, combattit heu-

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 46.
(b) Lit. Liv. L. X. c. 1.
(c) Tit. Liv. Epitom. L. XVII.
(d) Tit. Liv. Epitom. L. XVII.

reusement en Sardaigne & en Corse, contre les habitans de ces isles & Hannon, général des Carthaginois.

CORNÉLIUS CÉTHÉGUS, *Cornelius Cethegus*, (*a*) fut privé du sacerdoce, pour avoir présenté les entrailles de la victime contre l'ordre. Plutarque rapporte ce fait dans la vie de M. Marcellus.

CORNÉLIUS [P.] MÉRENDA, *P. Cornelius Merenda*, (*b*) l'un de ceux qui se présenterent pour le consulat sur la fin de l'an de Rome 536; mais les suffrages ne se réunirent pas en sa faveur.

CORNÉLIUS [P.] CALUSSA, (*c*) *P. Cornelius Calussa*, fut créé souverain Pontife, avant que d'avoir possédé aucune magistrature curule, l'an de Rome 540. Il y avoit six vingts ans qu'on n'avoit fait à personne un pareil honneur.

CORNÉLIUS [P.] CAUDINUS, (*d*) *P. Cornelius Caudinus*, fut un des trois commissaires que l'on nomma l'an de Rome 542, pour examiner mûrement & décider sur la déposition de témoins dignes de foi, lequel de deux compétiteurs qui se présentoient pour la couronne murale, méritoit la préférence. Comme il s'étoit formé à cette occasion deux partis, & que les esprits étoient fort échauffés de part & d'autre, on voulut prévenir les suites d'une sédition près d'éclater; & il fut déclaré que les deux compétiteurs étoient montés en même tems sur la muraille, & que pour récompenser leur valeur, on leur accordoit à tous deux la couronne murale.

CORNÉLIUS [L.] CAUDINUS (*e*), *L. Cornelius Caudinus*, fut créé édile curule avec Serv. Sulpicius Galba, l'an de Rome 544.

CORNÉLIUS [SERV.] (*f*), *Serv. Cornelius*, tribun militaire l'an de Rome 547. Il se signala dans un combat contre les Ausétains & les Illerjettes, peuples d'Espagne.

CORNÉLIUS [CN.] BLASION (*g*), *Cn. Cornelius Blasio*, fut créé préteur l'an de Rome 558, & eut en partage le département de la Sicile.

CORNÉLIUS [CN.] MERENDA (*h*), *Cn. Cornelius Merenda*, fut créé préteur en même tems que Cn. Cornélius Blasion, & eut la Sardaigne pour département.

CORNELIUS [P.] BLASION (*i*), *P. Cornelius Blasio*, l'un des députés qu'on envoya l'an de Rome 582, aux Carnes, aux Istriens & aux Iapides. Cette députation fut faite à l'occasion des plaintes que ces trois peuples avoient portées au Sénat contre le consul C. Cassius. Deux ans après, Cn. Cornélius Blasion fut un des Commissaires que le Sénat

(*a*) Plut. Tom. I. p. 300.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 35.
(*c*) Tit. Liv. L. XXV. c. 5.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 48.
(*e*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 21.
(*f*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 3.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 43.
(*h*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 43.
(*i*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 5. L. XLV. c. 13.

fit partir pour aller examiner sur les lieux, les plaintes que faisoient ceux de Pises contre une colonie Romaine, qui usurpoit, disoient-ils, un territoire qui leur appartenoit.

CORNÉLIUS PHAGITA, *Cornelius Phagita* (*a*), capitaine de quelques soldats qui, par l'ordre de Sylla, faisoient les recherches les plus exactes dans le païs des Sabins, & arrêtoient tous ceux qui y étoient cachés. César, encore jeune, erroit alors dans ce païs, cherchant à se dérober à Sylla qui en vouloit à ses jours. Il tomba précisément entre les mains de cette troupe; mais Cornélius Phagita, gagné par deux talens que César lui donna, le laissa échapper.

CORNÉLIUS [L.] CHRYSOGONUS (*b*), *L. Cornelius Chrysogonus*, jeune homme des plus puissans qu'il y eût dans Rome de son tems. S. Roscius Amérinus ayant été assassiné pendant la nuit, ses biens qui étoient très-considérables, furent confisqués par les intrigues de L. Cornélius Chrysogonus, & il les acheta à un prix infiniment au-dessous de leur valeur; mais craignant que tôt ou tard son fils ne les reclamât, il gagna deux parens de ce malheureux jeune homme, l'un nommé T. Roscius Capito, & l'autre T. Roscius Magnus, & les engagea à le déférer en justice, comme coupable de parricide. Il fut défendu par Cicéron, & renvoyé absous; mais on ignore s'il fut rétabli dans ses biens.

CORNÉLIUS [C.] (*c*), *C. Cornelius*, tribun du peuple, l'an de Rome 585. Il causa de grands mouvemens dans la République. Ce n'est pas qu'il fût méchant par inclination, ni factieux; mais s'étant trouvé piqué de ce que le Sénat avoit rejetté une proposition qu'il avoit faite, & n'avoit point voulu en délibérer, il résolut de se venger, & s'acharna à mortifier cette auguste Compagnie.

La brigue, pour arriver aux honneurs, étoit alors portée à de grands excès. Outre les motifs ordinaires qui l'animoient, il y en avoit un récent qui en augmentoit l'activité. Le grand nombre des Sénateurs dégradés par les derniers censeurs, souhaitoient avec passion de recouvrer leur dignité; & la voie pour y réussir, étoit d'obtenir du peuple une des charges curules, en vertu desquelles on avoit de droit l'entrée au Sénat. C. Cornélius saisit cette occasion, & proposa, contre la brigue, une loi plus sévère que les précédentes. Le Sénat ne pouvoit pas s'opposer honnêtement à une pareille loi; mais il ne voulut pas se laisser insulter par un tribun. Il engagea le consul Pison à porter lui-même une loi contre cet abus, mais un peu différente de celle du tribun. Cette loi consulaire fut autorisée.

C. Cornélius, piqué d'avoir

(*a*) Plut. T. I. p. 707.
(*b*) Cicer. Orat. pro S. Rosc. Amer.
(*c*) Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 299. *& suiv.*

ſuccombé, chercha par où il pourroit trouver priſe ſur le Sénat. Un abus, introduit depuis quelque tems, lui préſenta l'occaſion qu'il ſouhaitoit. Autrefois perſonne ne pouvoit être diſpenſé des loix que par le concours de l'autorité du Sénat & de celle du peuple. Le Sénat donnoit ſon décret, & le peuple y appoſoit le ſceau par ſes ſuffrages. Cette clauſe même du recours au peuple étoit exprimée à la fin du ſénatus-conſulte. Depuis un tems on avoit ceſſé de porter ces ſortes d'affaires devant le peuple; & même la clauſe ne ſe mettoit plus. Souvent un petit nombre de ſénateurs rendoient ces ſortes de décrets ; ce qui donnoit aux grands beaucoup de facilité pour obliger différentes perſonnes, & ſe faire des créatures. C. Cornélius s'éleva contre cet abus, & propoſa une loi qui ordonnoit qu'aucun citoyen ne pût être diſpenſé des loix que par l'autorité du peuple.

La choſe étoit raiſonnable. Néanmoins les grands, dont cette réforme diminuoit la puiſſance, s'y opposerent, & trouverent un tribun diſpoſé à les ſervir ; il ſe nommoit P. Servilius Globulus. Lors donc que C. Cornélius entreprit de faire annoncer ſa loi au peuple, ſelon l'uſage, par la voix d'un crieur public, à qui un greffier, liſant ſur un papier qu'il avoit en main, ſuggéroit chaque mot, P. Servilius Globulus ordonna & au crieur & au greffier de ſe taire. C. Cornélius, hardi & opiniâtre, ne ſe démonta point ; & prenant lui-même le papier, il le lut à haute voix. Le conſul Piſon, qui étoit préſent, ſe récrie contre cette entrepriſe inſolite, qui anéantiſſoit le droit d'oppoſition. Il s'excite à ce ſujet des clameurs, & quelques-uns de ceux qui étoient en-bas dans la place, eurent l'inſolence de menacer le conſul d'un geſte de la main. Le conſul veut les faire arrêter ; la multitude ſe ſoulève, & briſe les faiſceaux du conſul ; il y eut même des pierres jettées contre lui. C. Cornélius, qui ne laiſſoit pas d'être capable de modération, rompit l'aſſemblée. Il fit plus, & adouciſſant ſa loi, il propoſa ſeulement d'ordonner que les diſpenſes ne puſſent être accordées par le Sénat, à moins qu'il n'y eût deux cens ſénateurs préſens à la délibération, & que lorſque l'affaire ſeroit portée au peuple, il ne fût permis à perſonne de s'oppoſer au décret du Sénat. La loi paſſa avec ces tempéramens ; mais, les grands ne laiſſerent pas d'en conſerver du reſſentiment contre C. Cornélius.

Une autre loi très-ſage & très-néceſſaire lui fit encore beaucoup d'ennemis, quoique perſonne n'oſât s'y oppoſer ouvertement. Les préteurs, qui préſidoient à toute la juſtice civile dans Rome, avoient coûtume, en entrant en charge, de publier un édit, dans lequel ils annonçoient quelle juriſprudence ils prétendoient ſuivre dans le jugement des affaires qui ſeroient portées devant eux. Comme les loix n'avoient pas prévu tous les cas, & que d'ailleurs la puiſſance des magiſtrats Romains étoit très-grande dans la ſphère de leur ma-

gistrature, ils pouvoient suppléer à ce que les loix avoient omis, ou même y faire des changemens. Chaque préteur donnoit donc son édit; & ce qu'il y avoit de pis, c'est que souvent ils ne s'en tenoient pas à ce qu'ils avoient annoncé, & varioient dans leurs jugemens, selon les personnes. C'est à ce dernier abus que C. Cornélius prétendit remédier, en faisant ordonner par une loi, que les préteurs fussent astreints à juger conformément à l'édit qu'ils auroient publié en entrant en exercice. Cette loi fut reçue, au grand mécontentement de ceux qui étoient accoutumés à faire trafic de la justice. Dans la suite, la réforme fut poussée plus loin; & sous l'empereur Adrien d'habiles jurisconsultes, par ordre de ce prince, rédigerent un édit perpétuel, pour servir de règle dans l'administration de la justice à tous les préteurs. C. Cornélius proposa encore d'autres loix, qui toutes souffrirent beaucoup de contradictions.

Dès qu'il fut sorti de charge, il ne manqua pas d'être accusé. Mais partie par la violence d'un tas de populace attroupé en sa faveur, partie par la connivence du préteur & des accusateurs, l'affaire ne fut point plaidée, & conséquemment il n'y eut point de jugement. L'année d'après, sous le consulat de Cotta & de Torquatus l'instance fut reprise, & suivie assez tranquillement. Les premières personnes du Sénat, Hortensius, Catulus, Métellus, Pius & plusieurs autres, déposerent contre lui. Cicéron le défendit avec une adresse merveilleuse, évitant de blesser de si illustres témoins, & cependant n'omettant rien de ce qui pouvoit aller à la décharge de l'accusé. C. Cornélius fut renvoyé absous. Outre qu'on ne pouvoit lui reprocher que trop d'opiniâtreté à soutenir des entreprises qui n'avoient rien de condamnable en soi, il avoit été questeur de Pompée; & c'étoit alors une puissante recommandation.

CORNÉLIUS [C.] (*a*), *C. Cornelius*, chevalier Romain, l'un des complices de la conjuration de Catilina. Comme Cicéron étoit un grand obstacle aux desseins des conjurés, C. Cornélius se chargea avec L. Vargunteius de se défaire de lui; mais ce nouveau complot ne réussit pas.

CORNÉLIUS [C.] (*b*), *C. Cornelius*, certain devin de Padoue, qui, dit-on, annonça la bataille de Pharsales, dans le tems même qu'elle se donnoit. Il passoit pour habile dans la prétendue science des augures. Etant actuellement occupé à consulter les oiseaux, il connut d'abord le moment de la bataille, & dit à ceux qui étoient présens, que dans l'instant où il parloit, les troupes de César & de Pompée en étoient aux mains. Il continua ensuite son opération, & tout d'un coup, aux signes qu'il apperçut dans le ciel, il se leva brusquement, & cria à

(*a*) Salluft. de Bell. Catil. c. 10, 16, 17.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 730. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 496, 497.

haute voix : *César, tu es vainqueur.* Toute l'assistance fut dans un grand étonnement. Alors C. Cornélius ôtant la couronne qu'il portoit sur la tête, jura qu'il ne la remettroit point, que l'accomplissement exact & littéral n'eût justifié les règles de son art. Tite-Live étoit compatriote de C. Cornélius, & l'avoit connu ; & il assuroit positivement ce fait, au rapport de Plutarque.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*a*), médecin de Verrès, au rapport de Cicéron, qui dit qu'il étoit de Pergame ou de Troie, & qu'il se nommoit aussi Artémidore.

CORNÉLIUS [C.] (*b*), *C. Cornelius*, fut envoyé par Marc-Antoine pour tuer Cicéron.

CORNÉLIUS [Q] (*c*), *Q. Cornelius*, pontife dont parle Cicéron dans une de ses harangues. C'est celle qu'il prononça en plein Sénat, sur les réponses des aruspices.

Ce Q. Cornélius est peut-être le même que celui dont Cicéron fait mention dans la sixième Lettre du cinquième livre de ses Lettres à ses amis.

CORNÉLIUS [P.] (*d*), *P. Cornelius*, officier qui commandoit pour Scipion la garnison de Sarsure. Il fut tué en défendant courageusement la place contre les attaques de César.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*e*), centurion de l'armée d'Octavien. Il fut chef d'une députation de quatre cens hommes, que cette armée envoya au Sénat, l'an de Rome 709. L'un des principaux objets de la députation, étoit de demander la promotion d'Octavien à la dignité de consul. Le Sénat s'étant refusé à cette proposition, Cornélius sortit de l'assemblée, & mettant la main sur la garde de son épée, il se retourna vers les Sénateurs, & leur dit : *Si vous ne donnez pas le consulat à mon général, voici qui le lui donnera.* Surquoi Cicéron répondit, dans son goût de plaisanterie en une matière si sérieuse : *Si vous demandez ainsi le consulat pour Octavien, vous l'obtiendrez.*

CORNÉLIUS [SERV.] CÉTHÉGUS (*f*), *Serv. Cornelius Cethegus*, consul avec L. Visellius Varro, l'an de J. C. 24.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*g*), l'un des accusateurs de Mamercus Scaurus, vers l'an de J. C. 36. Mais, quelque tems après, ayant été convaincu lui-même d'avoir reçu de l'argent de Varius Ligur, pour se désister d'une accusation, il fut relégué dans les isles, avec interdiction du feu & de l'eau.

CORNÉLIUS AQUINUS, *Cornelius Aquinus* (*h*), lieutenant de Fonteius Capiton, qui commandoit l'armée de la basse Germanie. Ce commandant fut soupçonné de desseins turbulens, & sous ce prétexte, Cornélius Aqui-

(*a*) Cicer. in. Verr. L. V. c. 43.
(*b*) Cicer. Orat. pro L. Syll. c. 13.
(*c*) Cicer. Orat. de Arusp. Responl. 6, 10. ad Amic. L. V. Epist. 6.
(*d*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 807.
(*e*) Crév. Hist. Rom. Tom. VIII, pag. 164, 165.
(*f*) Tacit. Annal. L. VI. c. 17.
(*g*) Tacit. Annal. L. VI. c. 29, 30.
(*h*) Tacit. Hist. L. I. c. 7. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 5, 6.

nus, de concert avec Fabius Valens, le tua, sans attendre l'ordre de Galba, vers l'an de J. C. 68. Quelques-uns crurent que ces deux officiers l'avoient sollicité eux-mêmes à se faire Empereur, & que n'ayant pas réussi à le persuader, ils voulurent se défaire, par sa mort, d'un témoin qui pouvoit leur nuire. Galba approuva le meurtre de Fonteius Capiton, soit par une légèreté d'esprit qui le rendoit crédule, soit qu'il n'osât pas trop approfondir une affaire si délicate, de peur de trouver des coupables qu'il ne fût pas en état de punir. C'est ainsi que Galba fut reconnu par les deux armées de Germanie.

CORNÉLIUS GALLUS, *Cornelius Gallus*. *Voyez* Gallus.

CORNÉLIUS SÉVÉRUS, *Cornelius Severus*. *Voyez* Sévérus.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*a*), Κορνήλιος, fils de Céron, ambassadeur des Juifs auprès de l'empereur Claude. Il obtint que les sacrificateurs garderoient les habits sacrés du souverain Pontife, & en apporta l'ordre à Longinus & à Fadus.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*b*), Κορνήλιος, brave capitaine Romain. Voyant son frere Longus, au siège de Jérusalem par Tite Vespasien, exposé dans un portique du temple, d'où il ne pouvoit sortir sans se rendre aux ennemis, & où il ne pouvoit être secouru des siens, il l'exhorta à mourir glorieusement plutôt que de flétrir sa réputation.

CORNÉLIUS FAUSTUS, *Cornelius Faustus* (*c*), Κορνήλιος φαῦστος, fils de Sylla, se rendit recommandable au siège que le Grand Pompée mit devant Jérusalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le temple.

CORNES, *Corni*, peuples d'Italie dans le Latium, selon Denys d'Halicarnasse. Gelenius, son traducteur, les nomme Coranes.

CORNES DE BACCHUS. Il y a des statues de Bacchus avec des Cornes. Il n'est fait mention de ses Cornes que dans les Poëtes; ce qui n'est pas fort obscur, quand on sçait que les Cornes sont les signes de la puissance & de la force; & qu'on compare ce symbole avec les effets du vin.

CORNET, instrument à vent, dont les anciens se servoient à la guerre. Les Cornets faisoient marcher les enseignes sans les soldats; & les trompettes, les soldats sans les enseignes. Les Cornets & les clairons sonnoient la charge & la retraite; & les trompettes & les Cornets animoient les troupes pendant le combat.

CORNET (*d*), espèce de petit gobelet rond & délié, ordinairement de corne, & dont on fait usage pour agiter les dés quand on joue.

Le Cornet dont les anciens se servoient pour jouer aux dés & aux osselets, & qui peut-être fut

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 683.
(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 953.
(*c*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 474.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I, pag. 121.

inventé pour empêcher les coups de main, étoit rond en forme d'une petite tour, plus large par le bas que par le haut, dont le cou étoit étroit. Ordinairement il n'avoit pas de fond, mais plusieurs degrés au-dedans, qui faisoient faire aux dés & aux osselets plusieurs cascades avant que de tomber sur la table, comme il paroît par ce passage d'Ausonne :

Alternis vicibus, quos præcipitante rotatu

Fundunt excussi per cava buxa gradus.

On l'appelloit chez les Latins, *Turris*, *Turricula*, *Orca*, *Phimus*, *Fritillus*, &c.

CORNÉTAINS, *Cornetani*, peuple d'Italie, selon Denys d'Halicarnasse, si l'on s'en rapporte à la traduction latine de Gelenius; car il y a dans le Grec Κορνέτιαν ι. Æmilius Portus aime mieux lire *Cernetani*.

CORNICEN, *Cornicen*, nom que l'on donnoit à celui qui jouoit de la corne. *Voyez* Instrument militaire.

CORNICINUS (*a*), *Cornicinus*, certain personnage dont parle Cicéron dans une de ses lettres à T. Pomponius Atticus.

CORNICULAIRE, *Cornicularius* (*b*), officier de guerre chez les Romains, qui soulageoit le tribun dans l'exercice de sa charge, en qualité de lieutenant.

Les Corniculaires faisoient les rondes à la place des tribuns, visitoient les corps-de-garde, & étoient à peu près ce que sont les aides-majors dans nos troupes.

Le nom de Corniculaires fut donné à ces officiers, parce qu'ils avoient un petit cor, *Corniculum*, dont ils se servoient pour donner les ordres aux soldats. Ce nom, pris au premier sens, vient, selon Saumaise, de *Corniculum*, qui signifie le cimier d'un casque; & en effet, Pline nous apprend qu'on mettoit sur les casques, des cornes de fer ou d'airain, qu'on appelloit *Cornicula*.

Dans le second sens, on prétend que ce mot est derivé de *Corniculum*, un cornet à mettre de l'encre.

CORNICULAIRES, *Cornicularii*, sorte d'huissiers qui se tenoient à l'un des coins du parquet où le magistrat rendoit la justice, pour empêcher que personne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Cassiodore les appelle *Cornicularii, quia cornibus secretarii prætoriani præerant.*

CORNICULUM (*c*), *Corniculum*, ville d'Italie de la dépendance des Latins. Elle fut enlevée à ce peuple par Tarquin l'ancien. Cette ville est rangée parmi celles qui, du tems de Pline, n'existoient plus. Selon M. d'Anville, on la voyoit au pied des montagnes, à peu de distance d'une voie que ce géographe conduit à la voie Salaria. C'est la même qu'Etienne de Byzance nomme Corniclus.

(*a*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. IV. Epist. 2.

(*b*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 971.

(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 38. Plin. Tom. I. pag. 157.

CORNIFICIA (*a*), *Cornificia*, famille Romaine. Le nom de cette famille se lit sur quelques médailles ; & comme on y apperçoit Junon Sospita, déesse honorée à Lanuvium, Ursinus en a conclu que la famille Cornificia étoit originaire de cette ville. Mais, la conséquence n'est pas trop juste, puisque Junon Sospita étoit aussi fort honorée à Rome, sur-tout dans le quartier où son temple étoit bâti.

CORNIFICIUS [Q], *Q. Cornificius* (*b*), questeur de César, fut envoyé en Illyrie avec deux légions, pour gouverner cette province. Après avoir pris plusieurs châteaux situés en des lieux avantageux, d'où l'on ravageoit toute la campagne, il en donna le butin à ses soldats, ce qui leur fut très-agréable, pour avoir été acquis par leur valeur, outre qu'ils n'attendoient pas de grands trésors d'une province qui avoit été ruinée par le voisinage des guerres civiles. Octavius, après la journée de Pharsale, étant venu se jetter dans le golfe d'Illyrie avec une grande flotte, Q. Cornificius lui enleva plusieurs vaisseaux, ensorte qu'il se trouvoit assez fort pour hazarder un combat naval. Ce Q. Cornificius doit être le même qui suit. *Voyez* l'article suivant.

CORNIFICIUS [Q.], *Q. Cornificius* (*c*), dont nous avons une médaille, étoit, selon M. Baudelot, de famille Plébeienne & sénateur. Lorsque Cicéron obtint le consulat, il l'emporta sur six compétiteurs, du nombre desquels, si on en croit Asconius, étoit Q. Cornificius. Cicéron écrivant à Atticus, nous apprend qu'il étoit fort riche, *Omnino Cornificius locuples est.* Mais ce qui le distinguoit particulièrement entre les illustres Romains de son tems, c'est qu'il étoit sçavant, bel esprit, & méritoit par ses belles qualités d'être élevé aux premières charges de la République. C'est le témoignage que lui rend le même Cicéron, avec lequel il étoit en commerce de lettres & d'érudition. Je me suis apperçu, dit l'orateur Romain dans une de ses lettres à Q. Cornificius, que nous ne sommes pas tout à fait de même opinion. Il s'agit là du meilleur genre d'éloquence, *de optimo genere dicendi;* ce qui fait croire, pour le dire en passant, que Q. Cornificius avoit aussi traité la même matière. C'est en effet ce que justifie Quintilien, en parlant de ceux qui ont écrit de la rhétorique ou de l'art oratoire : *Scripsit*, dit il, *de eadem materia non pauca Cornificius.* Enfin, Cicéron met le comble à l'éloge qu'il fait de Q. Cornificius, en lui disant : *Tùm de summo ingenio, & de optimis tuis studiis, & de spe amplissimæ dignitatis ita judicare, ut neminem tibi anteponam, comparem paucos.* La science de Q. Cornificius, quoique du pre-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III, p. 187. *& suiv.*

(*b*) Hirt. Pans. de Bell. Alex. p. 720. *& seq.*

(*c*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epist. 17. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 187. *& suiv.*

mier

mier ordre, ne dédaignoit pas de s'abaiſſer juſqu'aux matières purement grammaticales, puiſqu'il s'étoit appliqué à la recherche des origines ou des étymologies de la langue latine, dont il avoit composé un traité que cite Verrius Flaccus, ou ſon abréviateur Feſtus Pompeius.

Sur ce que Macrobe rapporte d'une opinion de Q. Cornificius, qui confondoit le Soleil avec Jupiter, M. Baudelot conçoit une opinion ſi avantageuſe de la religion de ce Romain, qu'il le ſoupçonne d'avoir été du ſentiment de ceux qui n'adoroient qu'une ſeule divinité, ſous différens noms ou différens attributs.

Quoi qu'il en ſoit de ſa religion, il étoit excellent Poëte, comme l'aſſurent Catulle & Euſebe. Et M. Baudelot ne ſçauroit croire, après ce qu'il vient de dire des bonnes qualités de Q. Cornificius, qu'il ſoit le même que celui dont parle Donat, comme d'un ennemi déclaré de Virgile, lorſqu'il dit: *Cornificius ob perverſam naturam non tulit.* Quelle apparence, en effet, que ce Romain, qu'Aſconius dit avoir été un parfait honnête homme, un homme de bien, ait été envieux de la gloire d'un jeune poëte, qui à peine commençoit à être connu à Rome du tems que Cornificius y jouiſſoit de la réputation d'homme d'eſprit & de belles-lettres? Celui qui étoit jaloux du mérite de Virgile, étoit ſans doute un autre poëte de même nom, dont Ovide fait mention, en parlant des ouvrages laſcifs & immodeſtes.

Et leve Cornificî, parque Catonis opus.

L'Auteur de cet ouvrage eſt traité d'ivrogne par Plutarque, dans la vie de Céſar, & ce caractère ni la licence des mœurs ne conviennent nullement au Q. Cornificius qui fait le ſujet de cet article.

Rien ne prouve mieux ce qu'on vient d'avancer, que la reſtitution que fit Trajan d'une monnoie d'argent qui conſerve le nom & les titres de Q. Cornificius. Il falloit en effet que cet Empereur eût pour ce grand homme une eſtime bien ſingulière, pour avoir voulu, comme il a fait, en renouveller la mémoire, préférablement à celle de tant d'autres illuſtres Romains. Trajan auroit-il donné cette marque de diſtinction à un libertin & à un ivrogne?

Après avoir fait connoître les qualités perſonnelles de Q. Cornificius, M. Baudelot parle de ſes emplois & de ſes charges; il n'oublie pas la guerre d'Illyrie, où il eut la qualité de Propréteur, ni celle de Syrie, où il ſe diſtingua contre Baſſus, en qualité de gouverneur de cette province. C'eſt, ſelon lui, dans la première de ces deux expéditions, qu'il eut le titre d'*Imperator*, marqué ſur la médaille. A ſon retour à Rome, en 707, après avoir terminé les affaires d'Illyrie, il obtint par le crédit de Céſar, une place dans le College des Augures, dignité très-conſidérable, comme on le voit dans Tite-Live, & que Céſar, Marc-Antoine & Auguſte marquoient avec ſoin dans leurs monnoies.

Avec ces titres d'honneur, Q. Cornificius alla en Afrique, où dans le tems du Triumvirat, il reçut une partie des proscrits, & soutint avec eux, après la mort de César, le parti du Sénat & du peuple. Sextius, qu'Auguste avoit envoyé dans la Numidie, lui ordonna de lui céder le gouvernement de cette province Romaine, parce que dans le partage fait entre les Triumvirs, toute l'Afrique appartenoit au jeune César; mais Q. Cornificius répondit qu'il ne connoissoit point ce partage, & qu'il ne pouvoit sans ordre abandonner une province que le Sénat lui avoit confiée; ainsi ils se firent la guerre pour ce sujet. Les lieutenans de Q. Cornificius eurent d'abord quelque avantage sur Sextius; mais celui-ci l'étant venu attaquer auprès d'Utique, où il s'étoit retranché, Q. Cornificius y fut taillé en pièces & tué.

Quant à la médaille que nous avons de ce grand homme, Ursinus & Vaillant ont cru qu'elle avoit été frappée en Afrique. Mais, M. Baudelot n'est point de leur avis; il est persuadé que ce monument, & les autres monnoies d'or ou d'argent, qui portent le nom de Cornificius, ont été fabriquées en Italie; d'autant plus que les symboles qu'on y voit sur les deux faces, n'ont aucun rapport à l'Afrique, où ce général n'eut pas sujet de se louer de la fortune, & qu'au contraire, ces symboles sont entièrement Romains. En effet, Q. Cornificius y paroît vêtu en augure, le bâton augural à la main, & l'on apperçoit derrière lui Junon Sospita ou Conservatrice, qui le couronne. Ajoûtez à cela le bouclier nommé Ancile, & l'aigle Romaine. Il y a donc toute sorte d'apparence que la médaille dont il s'agit, fut frappée à Rome, dans le tems que Q. Cornificius parvint à la dignité d'Augure, par la faveur de Jules César. On pourroit même conjecturer, suivant M. Baudelot, que ce fut au mois de Février, parce que les calendes ou le premier jour de ce mois étoit consacré à Junon Sospita, qui couronne le nouvel Augure, comme on le voit dans la médaille.

CORNIFICIUS [Q.], (a) *Q. Cornificius*, fut un des compétiteurs de Cicéron, pour le consulat, comme nous l'apprend Cicéron lui-même. Quoi qu'en dise Asconius, il ne paroît pas croyable que ce Q. Cornificius soit le même que le précédent. Cicéron en parle d'une manière trop indigne, pour laisser le moindre doute là-dessus. » Je ne doute pas, » écrit-il à un de ses amis, que » Q. Cornificius ne vous fasse » rire ou plutôt gémir, « [quand vous apprendrez qu'il est un de mes compétiteurs.]

CORNIFICIUS [Q.], (b) *Q. Cornificius*, autre personnage dont parle encore Cicéron dans une de ses lettres. On ne sçauroit dire qui étoit cet homme, à moins que ce ne fut celui dont il est fait

(a) Cicer. ad Amic. L. I. Epist. 10.

(b) Cicer. ad Amic. L. I. Epist. 13.

mention dans l'article précédent. Car, il eſt certain que ce n'étoit pas un Conſulaire, puiſqu'après avoir dit que ce fut lui qui ouvrit le propos de l'affaire de Clodius, Cicéron ajoûte, de peur que vous ne croyez que ce fût quelqu'un de nous; car cela veut dire quelqu'un des Conſulaires.

CORNIFICIUS, *Cornificius*, (a) jeune homme qui épouſa la fille d'Oreſtille. On croit qu'il étoit fils de Q. Cornificius dont Cicéron fait un ſi grand éloge.

CORNIFICIUS [L.], *L. Cornificius*. *Voyez* Corfidius.

CORNIFICIUS, *Cornificius*, (b) greffier de Verrès. Cette qualité ne donne pas une idée bien avantageuſe de ce Cornificius. Car, tous ceux qui étoient attachés à Verrès, n'avoient guere plus de nobleſſe de ſentiment que leur maître.

CORNIFICIUS [L.], (c) *L. Cornificius*, fut accuſateur de M. Brutus, pour le meurtre de Céſar. Il devint enſuite un des lieutenans d'Octavien, qui lui laiſſa un jour en Sicile ſes troupes de terre, en lui ordonnant de ſe fortifier un camp. Cependant, Octavien va attaquer avec ſa flotte celle de Sext. Pompée, & eſt battu. Ce mauvais ſuccès mit L. Cornificius dans un grand danger. Agrippa eut ordre de l'aider d'un prompt & puiſſant ſecours. Il fit partir Laronius, à la tête de trois légions, & lui enjoignant de faire toute la diligence poſſible, pour tirer L. Cornificius d'un péril qui étoit très-preſſant.

En effet, ce lieutenant d'Octavien manquoit de vivres, & par conſéquent, toute la bravoure de ſes troupes & tous les avantages d'un camp bien retranché, lui devenoient abſolument inutiles. Il fallut décamper en préſence de l'ennemi, & ſe mettre en marche pour traverſer un coin de la Sicile, depuis Tauroménium ſur la mer Ionienne, juſqu'à Myles ſur celle de Toſcane. On conçoit aiſément quelles difficultés il éprouva, toujours côtoyé & harcelé par Sextus, & ayant à garder non ſeulement ſes bagages, mais quantité de ſoldats ſans armes, reſtes infortunés de la dernière bataille, qui, nus & dépouillés de tout, avoient trouvé un aſyle dans ſon camp.

Sur la route de cette armée ſe rencontra un obſtacle ſingulier, & propre au païs par où elle paſſoit. C'étoit un eſpace de terrein brûlé par les ruiſſeaux de feu qui avoient découlé du mont Étna, & qui s'étendoient juſqu'à la mer. Cette terre calcinée, lorſqu'elle s'ébranloit par le mouvement de ceux qui marchoient deſſus, élevoit une pouſſière étouffante; elle leur brûloit même la plante des pieds, & allumoit dans leurs veines une ſoif intolérable. Les ſoldats étoient fatigués, abattus, découragés. Leur chef les ranima par ſes exhortations, & par l'exemple de fermeté qu'il leur don-

(a) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epiſt. 7.
(b) Cicer. in Verr. L. III. c. 107.
(c) Plut. Tom. I. p. 996. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 182, 353, 371. *& ſuiv.*

noit; & malgré l'excès de leur épuiſement, malgré les ennemis qui bordoient le défilé auquel ſe terminoit cette campagne brûlante, ils pouſſerent en avant ſans ſe laiſſer entamer. Enfin, après quatre jours d'une marche la plus laborieuſe qu'il ſoit poſſible d'imaginer, ils découvrirent Laronius, dont l'arrivée mit fin à toutes leurs peines; car, Sextus prenant le détachement qu'il voyoit approcher pour toute l'armée d'Agrippa, crut devoir ſe retirer.

Délivrés de la crainte des ennemis, les ſoldats de L. Cornificius trouverent un nouveau danger dans ce qui devoit être pour eux le plus grand des ſoulagemens. Comme ils avoient beaucoup ſouffert de la ſoif, ils n'eurent pas plutôt apperçu une fontaine, qu'ils coururent en boire avidement, ſans pouvoir être retenus par les avertiſſemens de leurs officiers, qui leur recommandoient de ſe ménager. Pluſieurs périrent, étouffés par la quantité d'eau qu'ils avalerent avec une exceſſive précipitation.

Du reſte, ces légions peuvent être regardées comme victorieuſes, non ſeulement des efforts de Sextus, mais de tout ce qui eſt au-deſſus des forces humaines, de la faim, de la ſoif, de la chaleur brûlante. Octavien les combla d'éloges & de récompenſes; & L. Cornificius, leur commandant, fut ſi glorieux de les avoir ſauvées, qu'il en perpétua le triomphe pendant toute ſa vie, ſe ſervant d'un éléphant pour retourner à ſa maiſon, toutes les fois qu'il ſoupoit en ville.

CORNO, (*a*) ſorte de bonnet reconnu pour être la coëffure des Phrygiens. La forme & les détails de ce bonnet ſont marqués ſi clairement & d'une façon ſi diſtinguée ſur un ancien buſte, que M. le comte de Caylus a cru devoir faire graver ce monument ſous trois aſpects, pour rendre le tout plus ſenſible. On voit par les plis de cette coëffure qu'elle étoit d'une étoffe ſouple & obéiſſante, vraiſemblablement compoſée d'un tiſſu de laine, ou d'autre matière ſemblable. L'artiſte paroît trop exact, pour n'avoir pas marqué la coûture, ſi le bonnet eût été formé par un cuir. Les deux extrêmités ou pendans de cette coëffure, qui ſe rabattoient ſous le menton, en couvrant les oreilles, ſervoient à garantir des injures de l'air, & lorſqu'elles étoient relevées, elles accompagnoient agréablement le viſage. La manière dont on les voit attachées & renouées derrière la tête, prouve que l'artiſte a ſuivi la nature, & copié avec exactitude l'uſage de ſon tems; uſage répété en grande partie par un grand nombre de nations modernes, & qu'on doit regarder comme une mode générale & caractériſtique des Phrygiens, puiſqu'en effet ils avoient reporté ſur leurs caſques cette extrêmité arrondie, quoique très-inutile à cette arme défenſive.

CORNU, (*b*) terme, qui, dans ſon ſens propre & naturel,

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. III, p. 122.

(*b*) Pomp. Mel. p. 124. Plin. Tom. I, p. 148.

signifie une corne, veut dire en géographie une pointe, ou terre qui s'avance dans la mer. Philostrate, dans son livre de la vie des sophistes, appelle ainsi un lieu de l'isle de Lemnos. C'étoit un port qui avoit la figure approchante de celle d'une corne. Les Grecs ont nommé *Κεραστῶν Βυζαντίων*, & les Latins *Cornu Byzantiorum*, un des fauxbourgs de Constantinople, qui est présentement Péra.

Pomponius Méla & Pline nomment deux cornes de l'Italie, deux promontoires; l'un au païs des Bruttiens; l'autre au païs des Salentins. De même on a trouvé des cornes à l'Asie, à l'Égypte.

CORNUS, *Cornus*, Κόρνος, (a) ville de l'isle de Sardaigne. Elle étoit la capitale de cette isle, au rapport de Tite-Live, qui nous apprend que Titus Manlius s'en empara l'an de Rome 537.

Ptolémée fait mention de cette ville, aussi-bien que l'Itinéraire d'Antonin. Cet Itinéraire dit *Cornos* à l'accusatif pluriel, & met ce lieu sur la route de Tibuli à Sulci, entre Bosa & Tharri, à dix-huit mille pas de l'une & de l'autre. Pinet croit que c'est Galea; Ortelius que c'est Corneto. Ce nom se trouve aussi préféré par les interpretes de Ptolémée. M. Baudrand cite François de Vic, selon lequel cette ville est absolument détruite, & ses ruines sont entre Seligues & Montefero.

CORNUSTIBII, *Cornustibii*, (b) nom que la Vulgate donne à la troisième fille de Job. Un traducteur François de la Bible lit Keren-Happouc, comme étant pleine d'agrémens.

Dom Calmet dit que Cornustibii signifie une corne, ou un vase plein de fard ou d'antimoine, & il ajoûte : » Anciennement on se » servoit beaucoup de cornes au » lieu de vases, & l'antimoine » étoit fort employé pour se tein» dre les yeux, & pour se dilater » les paupières. Car, les yeux » noirs & les grands yeux pas» soient pour les plus beaux. » L'Hébreu lit: *Corne de Phuc.* » Or, le nom de *Phuc* signifie » quelquefois de l'antimoine, & » quelquefois une pierre précieu» se. Les Septantes ont traduit » *Corne d'abondance*, ou *Corne* » *d'Amalthée*; le Chaldéen, » *brillante comme l'émeraude.* «

CORNUTENSIS SCUTARIA. Les Romains avoient dans l'Empire divers arsenaux où étoient des fabriques pour les armes & munitions de guerre. On appelloit *Scutaria*, les lieux où se faisoient les boucliers. Il y avoit plusieurs fabriques de cette espèce dans l'Illyrie, & la Notice de l'Empire nomme entr'autres *Cornutensis Scutaria.* Elle étoit à Carnunte, & il faut lire dans la Notice *Carnuntensis.*

CORNUTUS, *Cornutus*, (c) Κόρνουτος, fut sauvé de la proscription de C. Marius, d'une manière qui fait beaucoup d'honneur à la fidélité de ses esclaves. Ceux-

(a) Tit. Liv. L. XXIII. c. 40, 41.
(b) Job. c. 42. v. 14.

(c) Plut. Tom. I. p. 431. Crev. Hist. Rom. T. V. p. 574, 575.

ci, en effet, ayant caché leur maître dans un lieu fort secret de sa maison, prirent dans la rue un de ceux qui avoient été tués, le porterent dans la maison, le pendirent par le cou, lui mirent au doigt un anneau d'or, le montrerent en cet état aux satellites de C. Marius qui venoient pour le tuer; & après l'avoir enseveli & orné magnifiquement comme leur maître, ils l'enterrerent avec un grand deuil, sans que personne se doutât de cette feinte. Cornutus échappé par cette ruse de ses esclaves, se retira dans les Gaules.

CORNUTUS [C.], *C. Cornutus*, Κ. Κόρνουτος, (*a*) avoit rendu de grands services à Cicéron & à la république.

CORNUTUS, *Cornutus*, (*b*) Κόρνουτος préteur de la ville, se tua de désespoir, lorsque Rome fut obligée de subir la loi du jeune Octavien, l'an 43 avant Jesus-Christ. C'est apparemment le même dont Cicéron fait mention dans ses lettres.

CORNUTUS [CÉCILIUS], *Cæcilius Cornutus. Voyez* Cécilius.

CORNUTUS, *Cornutus*, (*c*) Κόρνουτος, philosophe Stoïcien, Africain de nation, florissoit à Rome sous l'empire de Claude & de Néron. Il fut précepteur de Lucain & de Perse. Nous avons dans la cinquième satyre du dernier, un monument de sa reconnoissance envers Cornutus, qui ne s'étoit pas moins appliqué à le former à la vertu qu'aux belles lettres. Rien de plus énergique que les expressions qu'il emploie pour lui témoigner son estime & son amitié. Il voulut lui en donner une dernière preuve en mourant, par le legs qu'il lui fit d'une somme d'argent & de ses livres; & il eut tant de confiance en sa mere & en ses sœurs, qu'il se contenta de leur faire connoître sa volonté sur ce point, sans observer les formalités prescrites en pareil cas. Elles ne tromperent point son attente, & offrirent le legs à Cornutus, qui de son côté agissant avec générosité, refusa l'argent, & ne reçut que les livres.

Néron, s'étant mis dans l'esprit le dessein de traiter toute l'histoire Romaine en vers, & avant que de commencer, délibérant quel nombre de livres il donneroit à son poëme, consulta à ce sujet ceux qui faisoient profession de littérature & de goût; parmi lesquels Cornutus tenoit un rang distingué. Un d'eux lui conseilla de composer son Ouvrage de quatre cens livres. » C'est beaucoup, dit » Cornutus, personne ne les lira.« On lui représenta que Chrysippe, qu'il louoit sans cesse, en avoit fait un bien plus grand nombre. » La différence est grande, reprit » Cornutus. Les livres de Chry- » sippe sont utiles à la vie humai- » ne, & propres à règler les » mœurs. « Néron fut tellement irrité de cette franchise, que peu s'en fallut qu'il n'ordonnât la mort

(*a*) Cicer. Orat. post Redit. in Senat. c. 19.

(*b*) Cicer ad Amic. L. X. Epist. 12, 16. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 166.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. 373, 468.

de Cornutus ; il se contenta néanmoins de l'exiler.

CORNUTUS [TERTULLUS], *Tertullus Cornutus. Voyez* Tertullus.

COROCONDAME, *Corocondame*, Κοροκονδάμη, (*a*) ville située à l'entrée du Bosphore Cimmérien dans le Pont-Euxin, selon Ptolémée. Strabon n'en fait qu'un village, & dit que c'est le terme du Bosphore. Il met auprès un lac assez grand, qui dégorge à dix stades de-là dans le Pont-Euxin. Ce lac reçoit une partie de l'Anticétas, rivière qui est la même que l'Hypanis qui a deux embouchures, l'une dans les Palus-Méotides, & l'autre par le lac dans le Pont-Euxin. Étienne de Byzance dit la même chose, & l'emprunte d'Alexandre, surnommé Polyhistor. Il s'en suit de-là que l'Anticétas, en se partageant pour tomber dans deux isles différentes, formoit une isle entre ces deux mers & ses deux branches. Pline, l'appelle une presqu'isle d'après Pomponius Méla. Ils eussent mieux fait l'un & l'autre de l'appeller une isle, comme a fait Denys le Périégete.

CORŒBE, *Corœbus*, (*b*) Κόροιβος, fils de Mygdonius, épris d'un fol amour pour Cassandre, vint à Troie, pendant que cette ville étoit assiégée par les Grecs, pour offrir son secours au Roi, dont il comptoit d'épouser la fille. Malheureux amant qui ne voulut jamais ajoûter foi aux prédictions de son amante. En effet, comme Cassandre étoit un jour arrachée du temple de Pallas, les cheveux épars, & les mains enchaînées, Corœbe ne put soutenir ce spectacle. Furieux il se jette sur les ravisseurs de son amante ; mais, il succombe malheureusement sous les coups de Pénélée. C'est de-là qu'est venu le proverbe *stultior Corœbo.*

Lucien fait mention de Corœbe dans son dialogue des amours.

CORŒBE, *Corœbus*, Κόροιβος, (*c*) célebre Héros d'Argos. Sous le règne de Crotopus, roi des Argiens, Psamathé sa fille accoucha d'un fils, qu'elle avoit eu d'Apollon ; & pour cacher sa faute à son pere qu'elle craignoit, elle exposa cet enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du Roi ayant trouvé cet enfant le dévorassent. Apollon irrité suscita contre les Argiens le monstre Pœné, monstre vengeur qui arrachoit les enfans du sein de leurs meres & les dévoroit. On dit que Corœbe touché du malheur des Argiens, tua ce monstre ; mais, la colère du Dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peste cruelle désolant la ville d'Argos, Corœbe se transporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monstre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échapperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-

(*a*) Ptolem. L. V. c. 9. Strab. pag. 494. Pomp. Mel. p. 89. Plin. T. I. pag. 306.

(*b*) Pauf. pag. 661. Virg. Æneid. L. II. v. 341. *& seq.* Lucian. T. I. p. 1069.

(*c*) Pauf. p. 81, 82.

meme sa demeure. Corœbe se mit donc en chemin; & quand il fut au mont Géranien, il sentit tomber son trépied, & là il bâtit un temple à Apollon avec un village, qui de cette particularité se nomma Tripodisque. Son tombeau étoit dans la place publique de Mégare; une Inscription en vers Élégiaques contenoit l'aventure de Psamathé & celle de Corœbe; pour lui, il étoit représenté tuant le monstre; & de toutes les statues de pierre que l'on voyoit en Grece, celles de ce tombeau étoient les plus anciennes, au rapport de Pausanias.

CORŒBE, *Corœbus*, (*a*) Κόροιϐος, fameux Athlete, fut le premier, qui remporta le prix de la course aux jeux Olympiques, après qu'ils eurent été rétablis par Iphitus. Il n'avoit pourtant point de statue à Olympie; mais, on voyoit son tombeau sur les confins de l'Élide, & on y lisoit encore l'épitaphe du tems de Pausanias.

Cette victoire de Corœbe est d'autant plus remarquable dans l'antiquité, que ce fut par cette même célébration, que l'on commença de compter les Olympiades, qui ne furent plus interrompues depuis; ce qui arriva 1776 ans avant Jesus-Christ, époque célebre parmi les Grecs, quoiqu'à parler exactement, ils ne se soient servis des Olympiades pour compter les tems, qu'environ cinquante ans avant Alexandre le Grand.

CORŒBE, *Corœbus*, (*b*) Κόροιϐος. fameux architecte d'Athènes, commença la chapelle des mystères & des initiations à Éleusis, posa le premier rang des colomnes qui étoit à rez-de-chaussée, & les joignit à leurs architraves.

COROLAMUS, *Corolamus*, (*c*) roi des Boïens. L'an 196 avant l'Ere Chrétienne, ce Prince attaqua les Romains avec une armée nombreuse, & leur tua trois mille hommes, du nombre desquels furent plusieurs officiers distingués.

CORONE, *Corone*, Κορώνη, (*d*) ville de Messénie dans le Péloponnèse, située vers la partie méridionale de cette presqu'isle, sur le golfe, qui en prenoit le nom de golfe de Corone. Pausanias dit que Corone étoit vers l'embouchure du Pamise, au bas du mont Témathia. En y allant, on rencontroit un village que l'on disoit être consacré à Ino, parce que ce fut-là que sortie de la mer, elle commença à être regardée comme une divinité, & à s'appeller Leucothée. Un peu plus loin c'étoit l'embouchure du fleuve Bias, que l'on croit avoir pris son nom de Bias, fils d'Amythaon. A vingt stades du chemin on voyoit la fontaine du Platane, ainsi nommée parce qu'en effet elle sortoit d'un Platane assez touffu, d'une grosseur médiocre, & creux en-dedans comme si c'eût été une caverne; l'eau en étoit fort bonne

(*a*) Pauf. pag. 301, 496, 497. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 124.
(*b*) Plut. T. I. p. 159.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 26.

(*d*) Pauf. p. 280, 281. Strab. p. 360, 361. Plin. T. I. p. 193. Ptolem. L. III. c. 16. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 354.

à boire, & couloit jusqu'à la ville de Corone.

Cette ville s'appelloit autrefois Épée; mais, lorsque les Thébains eurent fait rentrer les Messéniens dans le Péloponnèse, Épimélide, ayant eu ordre de repeupler, Épée, lui donna le nom de Corone, par amour pour Coronée, ville de Béotie, d'où il étoit. Les Messéniens disoient toujours Corone, & le tems avoit enfin autorisé cette manière de prononcer. D'autres disent qu'en creusant la terre, pour faire les fondations des murs, on trouva une corneille de bronze, d'où la ville prit son nom. Quoi qu'il en soit, cettte ville avoit plusieurs temples, l'un consacré à Diane, surnommée la nourrice, l'autre à Bacchus, & un autre à Esculape; ces divinités avoient chacune une statue de marbre. Jupiter Sauveur étoit en bronze dans la place publique, & Minerve dans la citadelle, tenant une corneille à la main. J'y ai vu aussi, dit Pausanias, le tombeau d'Épimélide. Le port étoit appellé le port des Achéens; & Pausanias dit qu'il n'en sçait pas la raison. Quatre-vingts stades au de-là de Corone, en tirant vers la mer, on trouvoit sur la côte un temple d'Apollon.

Il y en a qui croient, au rapport de Strabon, que la ville de Corone est la même que celle qu'Homère nomme Pédase. Le même Strabon entend par Épée, la ville de Thurie, quoiqu'il ajoûte que suivant d'autres, Epée étoit la même que Méthone.

Quoi qu'il en soit, la ville de Corone s'appelle aujourd'hui Coron dans la Morée. On remarque que les Turcs de Coron sont de véritables Turcs, c'est-à-dire, de fort bonnes gens.

Cette ville a été le siége d'un évêque suffragant de l'archévêché de Patras. Elle a eu long-tems la même destinée que l'empire Grec à qui elle appartenoit; mais, dans la décadence de cet Empire, elle appartint aux despotes, seigneurs particuliers de la Morée. M. Baudrand croit qu'ils la céderent en 1204 aux Vénitiens, qui la garderent jusqu'en 1498, qu'elle fut prise par Bajazet II. Verdizzoti se persuade qu'au tems de la division de l'empire Grec, & lorsque les Vénitiens, alliés avec d'autres puissances, songeoient à acquérir le royaume de la Morée, Corone leur fut assignée pour leur portion.

CORONE [le Golfe de], (*a*) *Sinus Coronæus*, L'on a vu dans l'article précédent, que ce golfe étoit ainsi appellé de la ville de Corone, qui étoit située sur ses bords. Mais, les Anciens l'ont aussi appellé golfe Messéniaque, Asinée & Thuriate, noms pris des villes de Messène, d'Asine & de Thurie, que l'on voyoit sur ce golfe.

CORONÉE, *Coronea*, (*b*) Κορώνεια, ville de Grece dans la Béotie, située sur une hauteur

(*a*) Plin. T. I. pag. 193.
(*b*) Strab. p. 410, 411. Pauf. p. 593. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 198. Ptolem. L. III. c. 15. Diod. Sicul. pag. 528. Corn.

près de l'Hélicon, au témoignage de Strabon. Sur quoi Cellarius remarque que s'il est vrai, comme on le dit, que cette ville soit à l'embouchure du Céphise, où elle garde son nom, il faut de deux choses l'une, ou qu'elle ait été éloignée de l'Hélicon, ou que cette montagne ait eu plus d'étendue alors qu'on ne lui en donne à présent.

Les Béotiens, à leur retour d'Arné en Thessalie, après la guerre de Troye, s'emparerent de Coronée en même tems qu'ils occuperent Orchomène, & bâtirent dans la plaine, sur le chemin qui menoit de Coronée à Alalcomène, le temple de Minerve Itonia, où se tenoient les états de Béotie.

La ville de Coronée rapportoit sa fondation à Coronus, fils de Thersandre. On y voyoit dans le marché, un autel de Mercure Épimélius, un autre autel consacré aux vents, & un peu plus bas un temple de Junon, où il y avoit une statue fort ancienne faite par Pythodore de Thebes. La déesse portoit des sirenes sur sa main; car, on dit que ces filles de l'Achéloüs, encouragées par Junon, prétendirent à la gloire de chanter mieux que les muses, & oserent les défier au combat; mais que les muses les ayant vaincues, leur arracherent les plumes des aîles, & s'en firent des couronnes. Le mont Libéthrius étoit à quelques quarante stades de Coronée; les muses & les nymphes dites Libéthrides y avoient leurs statues.

Vers l'an 395 avant l'Ére Chrétienne, Agésilaus, étant en Béotie, y apprit la nouvelle d'un échec que les Lacédémoniens avoient reçu à la journée de Cnide. Dans la crainte que cette fâcheuse nouvelle ne décourageât & n'effrayât ses troupes qui se préparoient au combat, il fit courir le bruit dans l'armée que les Lacédémoniens avoient remporté sur mer une victoire considérable, & lui-même paroissant en public couronné d'un chapeau de fleurs, fit un sacrifice d'action de graces pour cette bonne nouvelle, & envoya aux officiers des portions du sacrifice. Les deux armées, à peu près égales en force, se trouverent en présence dans les plaines de Coronée, & se mirent en bataille. Agésilaus donna aux Orchoméniens l'aîle gauche, & prit pour lui la droite. De l'autre côté, les Béotiens étoient à la droite, & les Argiens à la gauche. Xénophon écrit que ce fut la plus furieuse de toutes les batailles qui eussent été données de son tems; & il doit en être cru; car il y étoit, & il combattoit auprès d'Agésilaus avec lequel il étoit revenu d'Asie.

La première charge ne fut pas opiniâtre, & ne dura pas longtems. Les Béotiens mirent d'abord en fuite les Orchoméniens, & Agésilaus renversa & mit en déroute les Argiens. Mais les uns & les autres ayant sçu que leur

Nep. in Agesil. c. 4. Xenoph. p. 350, 519, 659. Plut. T. I. p. 604, 605. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 631. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII, p. 187, 192, 198.

aîle gauche étoit fort maltraitée & qu'elle fuyoit, tournerent incontinent, Agésilaus pour s'opposer aux Béotiens, & pour leur ravir la victoire, & les Béotiens, pour suivre leur aîle gauche qui s'étoit retirée vers l'Hélicon. Dans ce moment Agésilaus pouvoit remporter une victoire sûre, s'il avoit voulu laisser passer les Béotiens pour les charger ensuite en queue; mais, emporté par l'ardeur de son courage, il voulut s'opposer à leur passage, & les attaquer de front, pour les renverser de vive force. En quoi, dit Xénophon, il montra plus de valeur que de prudence.

Les Béotiens, voyant qu'Agésilaus marchoit contre eux, réunirent dans l'instant toute leur infanterie en un seul corps, en formerent un bataillon quarré, & reçurent l'ennemi sans s'étonner. La mêlée fut âpre & sanglante dans tous les endroits, mais plus encore dans celui où Agésilaus combattoit au milieu des cinquante jeunes Spartiates que la ville lui avoit envoyés. La valeur & l'émulation de ces jeunes gens furent d'un grand secours pour Agésilaus, & l'on peut dire qu'ils lui sauverent la vie, combattant autour de lui avec beaucoup d'ardeur, & s'exposant les premiers pour mettre sa personne en sûreté. Ils ne purent pas néanmoins l'empêcher d'être blessé, & il reçut au travers de ses armes plusieurs coups de pique & d'épée. Mais, après de grands efforts, ils l'arracherent encore vivant aux ennemis, & lui faisant un rempart de leurs corps, ils lui immolerent grand nombre de Béotiens, & plusieurs de ces jeunes gens demeurerent aussi sur la place. Enfin, voyant que c'étoit une affaire trop difficile que de renverser de front les Béotiens, ils furent forcés d'en venir à ce qu'ils avoient refusé de faire d'abord. Ils ouvrirent leur phalange, pour leur donner passage; & après qu'ils furent passés, comme ils marchoient avec plus de désordre, ils tomberent sur eux, & les attaquerent par les flancs & par la queue. Ils ne purent pourtant jamais les rompre, ni les mettre en fuite. Ces braves Béotiens firent leur retraite en combattant toujours, & gagnerent l'Hélicon, bien fiers du succès de ce combat, où de leur côté ils s'étoient toujours maintenus invincibles.

Agésilaus, quoique très-foible, par le grand nombre de ses blessures, & par la quantité de sang qu'il avoit perdu, ne voulut point se retirer dans sa tente, qu'il ne se fût fait porter au lieu où étoit sa phalange, & qu'il n'eût vu emporter devant lui tous les morts sur leurs armes mêmes. Là, on vint lui dire que plusieurs des ennemis s'étoient réfugiés dans le temple de Minerve Itonia, qui étoit près du lieu où s'étoit donné le combat, & on lui demanda ce qu'il vouloit qu'on en fît. Comme il étoit plein de respect pour les dieux, il ordonna qu'on les laissât aller, & leur donna même une escorte, pour les conduire en sûreté où ils voudroient.

Le lendemain matin, Agésilaus

voulant éprouver si les Béotiens auroient le courage de recommencer le combat, commanda à ses troupes de se couronner de chapeaux de fleurs, & à ses flûteurs de jouer de la flûte, pendant qu'il feroit dresser & orner un trophée pour monument de sa victoire. Dans ce même moment, les ennemis lui envoyerent des hérauts pour demander la permission d'enterrer les morts. Il la leur accorda avec une treve, & ayant confirmé sa victoire par cette action de vainqueur, il se fit porter à Delphes, où l'on célébroit les jeux Pythiens. Il y fit une procession solemnelle, qui fut suivie d'un sacrifice.

Il est beaucoup parlé de la ville de Coronée dans la seconde guerre sacrée. Phayllus, ayant attaqué les Béotiens auprès de Coronée, fut défait & perdit trois cens quatre-vingts Phocéens. Cinquante furent tués & les autres faits prisonniers. Mais, dans un autre combat auprès de la même ville, les Béotiens eurent du dessous à leur tour, & laisserent sur le champ de bataille un assez grand nombre des leurs.

Coronée fut, vers le troisième siecle, le siege d'un évêque suffragant d'Athènes. Aujourd'hui ce n'est qu'un misérable village habité par quelques Turcs.

CORONÉE, *Coronea*, (a) Κορώνεια. Diodore de Sicile dit que Tolmidès, général des Athéniens, fut tué par les Béotiens dans un combat auprès de Coronée. Mais il y a apparence que Coronée est mise en cet endroit pour Chéronée. Ces deux villes étoient bien toutes deux dans la Béotie, où Tolmidès se trouvoit actuellement. Mais, huit ou dix lignes plus bas, ce même combat est placé à Chéronée. Cette observation est de M. l'abbé Terrasson.

CORONÉENS, *Coronei*, les habitans de Coronée en Béotie. *Voyez* l'article de cette ville.

CORONIS, *Coronis*, (b) Κορωνὶς, fille de Coronée, fut demandée en mariage par plusieurs grands Rois. Sa beauté devint pour elle un trésor nuisible; car, comme elle se promenoit un jour selon sa coûtume sur le bord de la mer, Neptune la vit, & brûla aussi-tôt pour elle. Il lui déclara son amour, & voyant que ses prieres étoient vaines, il a recours à la violence. Mais, Coronis prend la fuite, pour éviter ses poursuites; & accablée de lassitude, elle appelle les dieux & les hommes à son secours. Minerve, touchée de compassion pour cette infortunée, la métamorphose en corneille, & la fait demeurer auprès d'elle, parce qu'elle a conservé sa chasteté. Mais, dans la suite elle perdit les bonnes graces de la déesse, pour lui avoir rapporté qu'Aglaure avoit enfreint ses ordres; & l'oiseau de la nuit, ou le hibou, lui fut préféré.

Quel crime, demandera quelqu'un, avoit commis la misérable corneille, pour mériter la disgra-

(a) Diod. Sicul. p. 293.

 (b) Ovid. Metam. L. II. c. 13.

ce de Minerve, après lui avoir rapporté qu'on avoit méprisé ses ordres? Auroit-elle aimé cette déesse qui l'aimoit uniquement, si elle eût souffert sans rien dire le mépris qu'on avoit fait de ses volontés? Cependant elle est punie, pour montrer qu'il y a des choses que les grands veulent sçavoir, mais qu'il est impossible de leur apprendre, sans s'exposer au hazard de perdre leur faveur & leurs bonnes graces; qu'en pareilles occasions, il ne leur faut rien dire, s'ils ne commandent de parler, & que quand il s'agit simplement de leurs plaisirs, il faut se taire & dissimuler beaucoup de choses.

CORONIS, *Coronis*, (*a*) Κορωνὶς, fille de Phlégyas, le plus belliqueux des hommes de son tems, conçut d'Apollon, à l'insçu de son pere. Pour lui cacher sa grossesse, elle alla du côté d'Épidaure, où elle accoucha d'un fils, qu'elle exposa sur une montagne qui s'appelloit encore, du tems de Pausanias, *Titthion*, au lieu qu'avant cette aventure on l'appelloit *Myrtion*; & la raison de ce changement est que l'enfant ayant été ainsi abandonné, fut allaité par une des chevres qui paissoient dans un bois voisin, & gardé par le chien du troupeau. Cet enfant est le fameux Esculape. Pausanias, de qui ce récit est emprunté, ajoûte que Coronis, dans le tems même de sa grossesse, se laissa débaucher par Ischys, fils d'Élatus; on publioit encore qu'elle mourut en couches; & de ces deux circonstances Ovide a bâti la fable suivante, au témoignage de M. l'abbé Banier.

Coronis étoit la plus belle fille qu'il y eût dans toute la Thessalie. Aussi Apollon l'aima-t-il, ou aussi long-tems qu'elle fut chaste, ou aussi long-tems qu'il n'observa pas ses actions; mais l'oiseau d'Apollon lui découvrit l'infidélité de cette fille. A cette nouvelle, la couronne de laurier lui tomba de la tête, & la lyre de la main. Et comme il se laissa transporter par le premier mouvement de la colère, il prit ses armes accoûtumées, il tendit son arc pour se venger de son amante, & perça d'un coup de flèche ce sein plus blanc que la neige, pour qui il fût mort lui-même, si la divinité eût pu le permettre. Coronis tomba de ce coup, & jetta un grand cri en tombant. Néanmoins elle retira elle-même la flèche de son sein, d'où il sortit un ruisseau de sang qui se répandit sur son corps. » O » Apollon, dit-elle, si j'avois » mérité la mort, & si c'étoit de » vos mains que je devois la re- » cevoir, au moins vous deviez » attendre que j'eusse mis au mon- » de l'enfant que je porte; nous » sommes deux en un corps, qui » allons mourir en un corps. « A peine eut-elle achevé de parler, qu'elle rendit l'ame avec le reste de son sang.

Apollon se repentit d'une si cruelle vengeance; mais il s'en

(*a*) Pauf. p. 106, 133. Ovid. Metam. L. II. c. 13. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. V, pag. 269. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 31.

repentit trop tard. Il se hait lui-même d'avoir écouté la nouvelle qu'on lui avoit rapportée, & de s'être laissé aveugler par un transport si furieux. Il a en horreur l'oiseau par qui il a sçu le crime de sa maîtresse & la cause de sa douleur. Il déteste son arc & sa main, & les malheureuses flèches dont il s'est si imprudemment servi. Il embrasse Coronis, il tâche de la réchauffer; mais il s'efforce trop tard de vaincre la mort & les destinées, & c'est en vain qu'il met en usage tous les secrets de la médecine. Enfin, après lui avoir donné les derniers baisers, & lui avoir rendu les derniers devoirs, il ne put souffrir que le même feu réduisit en cendres, & sa maîtresse & l'enfant qu'elle avoit conçu de lui. Il le retira donc des flammes & du ventre de sa mere, & le porta dans l'antre de Chiron, afin d'y être élevé. Mais pour la récompense que le corbeau attendoit d'un si fidele rapport, Apollon lui défendit de paroître entre les oiseaux de qui le plumage est blanc, & le revêtit d'un plumage noir, comme pour porter éternellement le deuil de la misérable Coronis.

Le fondement de cette fiction, selon M. l'abbé Banier, est que le délateur fut regardé comme un oiseau de mauvais augure, ainsi que l'oiseau dont Ovide lui donne le nom, & que Coronis étant morte en Couches, on dit qu'elle avoit été tuée d'une flèche d'Apollon. Mais comme il étoit rare qu'on attribuât à ce dieu les morts prématurées des femmes, une autre tradition portoit que c'étoit Diane elle-même, qui pour venger son frere de l'infidélité de sa maîtresse, lui avoit ôté la vie; ce qui est très-conforme à l'opinion qu'on avoit de ces sortes de morts.

Coronis, selon d'autres, n'est autre chose que la bonne température de l'air, ou cette vertu de l'air médiocrement humecté, qui reçoit les bonnes impressions du soleil. Car si la chaleur du soleil ne purge l'air, & qu'elle ne lui laisse quelque chose d'humide, il ne sçauroit être bon, il ne sçauroit être sain; & si la chaleur est trop grande, il en devient quelquefois contagieux. C'est ce qui a fait dire qu'Apollon tua Coronis d'un coup de flèche, parce que les rayons du soleil sont comparés à des flèches, & que sa chaleur excessive corrompt la bonne température de l'air, qui nous est représentée par Coronis, & qui est si nécessaire non seulement à l'homme, pour la conservation de sa santé, mais aux animaux & aux plantes. C'est pourquoi, homère a feint que ceux qui mouroient de la peste, étoient tués par Apollon.

Ce dieu retire Esculape du corps de sa mere mourante, pour montrer que quoique le soleil ruine la bonne température de l'air, il conserve cette vertu salutaire, qu'on nous figure par Esculape, qui rend au corps & à l'esprit, & la vigueur, & la vie.

CORONIS, *Coronis*, Κορωνίς, l'une des Bacchantes, fut en-

levée par Butès, fils de Borée. *Voyez* Butès.

CORONIS, *Coronis*, Κορωνίς, déesse révérée à Sycione; on lui sacrifioit dans le temple de Pallas, parce qu'il n'y en avoit point de bâti en son nom.

CORONUS, *Coronus*, (*a*) Κορώνος, montagne d'Asie, selon Ptolémée. C'est une partie du Taurus. Sa partie occidentale étoit dans la Médie. Les Interpretes de Ptolémée lui donnent pour nom moderne Basarasi.

CORONUS, *Coronus*, (*b*) Κορώνος, fils de Cottyphion, étoit roi de la ville de Néphélococcygie. Le nom de Coronus signifie une corneille.

CORONUS, *Coronus*, (*c*) Κορώνος, fils de Cénée, fut pere de Léontéus.

CORONUS, *Coronus*, (*d*) Κορώνος, fils d'Apollon & de Chrysorte, fut pere de Corax, & ensuite de Lamédon.

CORONUS, *Coronus*, (*e*) Κορώνος, fils de Thersandre & petit-fils de Sisyphe, fut adopté par Athamas, dont il étoit petit neveu. *Voyez* Athamas.

CORONTA, *Coronta*, (*f*) Κόροντα, ville de Grece dans l'Acarnanie. Thucydide fait mention de cette ville. Il dit que les Athéniens ayant débarqué sur les côtes d'Acarnanie, chasserent de Coronta, tous ceux qui leur étoient suspects, & qu'après y avoir ramené Cynès, fils de Théolyte, ils rentrerent dans leurs vaisseaux.

COROZAIN, *Corozaïn*, (*g*) Χοραζὶν, ville de Palestine dans la Galilée, sur le bord occidental de la mer de Tibériade, assez près de Bethsaïde. Saint Jérôme la met à deux milles de Capharnaüm. Eusebe dit douze mille pas, mais c'est une faute. Jesus-Christ fit grand nombre de miracles dans cette ville, & y prêcha souvent; mais, elle ne se convertit pas & profita mal de tant de graces. C'est pourquoi il lui reprocha son ingratitude & son endurcissement, & lui dit que s'il avoit fait dans Tyr & dans Sidon les merveilles qu'il avoit faites dans elle, il y auroit long-tems que ces villes payennes auroient fait pénitence. Cette ville ne subsiste plus, & est entièrement ruinée.

CORPORIS CUSTOS, (*h*) *Corpore Custos*. On appelloit ainsi les gardes du corps des Empereurs. On trouve dans plusieurs inscriptions rapportées par M. Fabretti dans la colomne Trajane: *Neronis Cæsaris Corpore Custos*, *Claudii Cæsaris Augusti Corporis Custos*.

CORRAGUM, *Corragum*. *Voyez* Corrhagum.

CORRAGUS, *Corragus*, (*i*) officier Macédonien, dont parle Tite-Live.

(*a*) Ptolem. L. VI. c. 2.
(*b*) Lucian. T. I. p. 731.
(*c*) Homer. Iliad. L. II. v. 253.
(*d*) Pauf. p. 95.
(*e*) Pauf. p. 594.
(*f*) Thucyd. p. 170.

(*g*) Matth. c. 11. v. 21. Luc. c. 10. v. 13.
(*h*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 16.
(*i*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 13.

CORRAGUS, *Corragus*, (*a*) lieutenant d'Eumène, de concert avec Atlesbis, roi des Thraces, fit une irruption sur les terres de Cotys, & s'empara du païs de Marène, vers l'an 171 avant Jesus-Christ.

CORRECTEUR, *Corrector*, *Emendator*, terme de collège. On appelle ainsi celui qui châtie les écoliers, par l'ordre du principal, d'un professeur ou régent. C'est ordinairement au portier que cette fonction est dévolue.

CORRECTEURS, *Correctores*, (*b*) certains officiers du bas-Empire. On n'en trouve guere le nom que vers le troisième & le quatrième siécle, & dans les suivans. Ces Correcteurs, sous les Consuls, veilloient au bon ordre dans les provinces, & avoient soin des bâtimens publics.

CORRECTION, *Correctio*, figure de rhétorique qui consiste à corriger ou à expliquer une expression, une pensée qu'on a déjà avancée; elle est très-propre à fixer ou à réveiller l'attention des auditeurs, comme dans cet endroit de Cicéron: *Atque hæc cives, cives inquam, si hoc nomine appellari fas est, qui hæc de patria sua cogitant.*

Il y a une autre sorte de Corection, par laquelle, loin de retracer une pensée, on la rappelle de nouveau pour la confirmer davantage, la présenter avec plus de force & de véhémence, comme si on n'en avoit pas d'abord assez dit. Telles sont ces paroles de Jesus-Christ touchant son précurseur: *Qu'êtes-vous donc allés voir? Un Prophete? Oui certes, je vous le dis, & plus que Prophete.* On l'appelle autrement épanorthose.

CORRÉE, *Corræus*, Κορράιος, (*c*) pere de Stratonice, qui fut mariée à Antigonus.

CORRÉUS, *Correus*, (*d*) chef des Bellovaces, rendit son nom illustre par son courage & par la vigoureuse résistance qu'il fit à César. Il se dégagea une fois d'un poste désavantageux, par un stratagême assez ingénieux. Ayant commandé aux soldats de s'entredonner de mains en mains les bottes de paille, ou les fascines sur lesquelles ils avoient accoûtumé de s'asseoir, lorsque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer sur le soir, il favorisa par cet artifice la retraite de ses troupes, la cavalerie des ennemis craignant de passer à travers ce grand feu. Ensuite il prit un poste assez avantageux, d'où il croyoit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuscade; mais, César qui avoit prévu ses desseins, disposa si bien les choses, que le combat particulier, qui se donna dans la plaine que Corréus avoit choisie pour cet effet, devint une bataille générale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter çà & là pour se sauver. Il n'y eut que le brave Corréus qui résolut de se défendre

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 67.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III, p. 151.

(*c*) Plut. T. I. p. 889.

(*d*) Cæs. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 374. *& seq.*

jusqu'au dernier soupir. On voulut lui donner quartier, mais il le refusa, & mourut les armes à la main.

CORRHAGUM, *Corrhagum*, Κόῤῥαγον. (*a*) Ce terme se trouve dans la harangue d'Eschine contre Ctésiphon. Les Lacédémoniens avoient défait les troupes, τοὺς περὶ Κόῤῥαγον στρατιώτας. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les sçavans se sont divisés en deux opinions différentes qui semblent faire douter si ce Corrhagus étoit un homme ou une ville. Aretin traduit *pugnantes adversus Corragum*; Melanchthon, *prælio facto cum Corrago*; Wolfius, *militibus ad Coragum cæsis*; Lambin, *Corrhagique imperatoris milites conciderant*; Périonius, *deleverunt milites qui Corragum obsederant*; Méletus, *exercitum qui fuit circa Corragum deleverant*. Voilà donc de grands noms en faveur de l'un & de l'autre sentiment.

Aretin, Mélanchthon & Lambin croyent qu'il s'agit d'un homme, parce que Tite-Live parle de deux Corrhages; l'un Macédonien, l'autre capitaine du roi Eumènes. Selon eux il faut traduire ainsi le passage d'Eschine: *Les Lacédémoniens avoient dissipé les troupes commandées par Corrhage.*

D'un autre côté, on voit Wolfius, Périonius & Méletus, qui, sans contredit, étoient de très-sçavans hommes, prendre Corrhage pour un nom de ville. Suivant leur sentiment, on doit traduire: *Les Lacédémoniens avoient dissipé les troupes campées autour de Corrhage.* Ortélius grossit encore ce dernier parti, & met Corrhage au nombre des villes ou des forteresses de la Macédoine, & cite même le passage d'Eschine. Ortélius a raison. Tite-Live qu'il cite, dit clairement que Corrhage étoit une ville forte. Voici le passage décisif: *Apustius extrema Macedoniæ populatus, Corrago & Gherrusio, & Orgesso, castellis primo impetu captis, ad antipatriam in faucibus angustis sitam urbem venit.*

M. Toureil, qui a fourni la substance de cet article, traduit comme si Corrhage étoit une ville, & avoue que malgré l'incertitude entre la ville & l'homme, le περὶ l'a déterminé pour la ville.

CORRIBILON, *Corribilo*, (*b*) roi d'une contrée d'Espagne, fut pris en vie par C. Flaminius, l'an 192 avant Jesus-Christ.

CORSAIRE. *Voyez* Pirate.

CORSE, *Corsica*, (*c*) Κόρσικα, Κύρνος, isle de la mer mer Méditerranée, & pour parler plus juste, de la mer Ligustique, aujourd'hui Golfe de Gènes. Ptolémée dit que l'isle de Corse est baignée au couchant & au septentrion par la mer Ligustique, à l'orient par la mer Tyrrhène, & au midi

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 27. L. XXXVIII. c. 13. L. XLII. c. 67.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 22.

(*c*) Ptolém. L. III. c. 2. Strab. p. 123, 223, 224, 226, 654. Plin. T. I. p. 159. Pomp. Mel. p. 153. Diod. Sicul. p. 205. Tit. Liv. L. XXII. c. 31. L. XXX. c. 39. L. XL. c. 19, 34. L. XLII. c. 7, 21. Plut. T. I. pag. 632. Pauf. p. 639, 640. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 496. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 62. T. XVIII. p. 79.

par la mer qui la sépare de l'isle de Sardaigne.

I. On dit que l'isle de Corse fut d'abord appellée Tercepne, puis Cyrne, de Cyrnus, fils d'Hercule, & enfin Corse, d'une femme de Ligurie, nommée Corsa Bubulca, qui eut le courage d'y conduire une colonie de son païs. Strabon rapporte que les Romains la nommoient Corse, & les Grecs Cyrne. Pline & Diodore de Sicile disent la même chose. Ce dernier ajoûte seulement que ses propres habitans lui donnoient aussi le nom de Corse.

Cette isle étoit beaucoup plus longue que large. Sa longueur, qui se prenoit du midi au septentrion, étoit, selon Pline, de cent cinquante mille pas, & selon Strabon, de cent soixante mille, ce qui fait dix mille pas de plus. Quant à sa largeur, Pline veut qu'elle fût de cinquante mille pas. Strabon en met vingt mille en sus. La différence est assez considérable. Enfin, Pline compte trois cens vingt-cinq mille pas pour tout le circuit de l'isle.

II. On ne peut douter, selon M. Fréret, que les plus Anciens habitans de la Corse n'eussent une origine Espagnole. Notre sçavant a pour garant le témoignage de Séneque. Ce Philosophe, originaire d'Espagne, avoit été relégué dans cette isle, & le séjour de quelques années qu'il y fit, lui donna le loisir d'en étudier les antiquités. Il assure que les Espagnols s'y étoient établis dans les premiers tems, que d'anciens usages, conservés dans l'isle, en faisoient foi; & que la langue des Corses, quoique changée presque totalement, par son mêlange avec celle des Liguriens & des Grecs venus depuis, avoit retenu quelques mots de l'ancien langage des Cantabres. Les habitans des montagnes sont ceux qui conserverent des traces les plus marquées de leur origine.

Les Carthaginois ont long-tems fait la guerre aux Corses, & ils s'étoient à la fin emparés de tout le païs, à l'exception des endroits qui étoient inaccessibles & impraticables, d'où nulle armée ne pouvoit approcher, & où il étoit impossible de les forcer. Comme il étoit plus facile de vaincre ces peuples, que de les dompter, les Carthaginois employerent à leur égard un étrange moyen, qui fut d'arracher tous leurs bleds & toutes les autres productions de la terre, pour les tenir dans une entière dépendance, en les obligeant de venir chercher dans l'Afrique tout ce qui étoit nécessaire pour la vie, & leur défendant, sous peine de mort, soit de semer des grains, soit de planter des arbres fruitiers. Aristote, qui rapporte ce fait, n'en marque point le tems. Combien un traitement si dur & si inhumain étoit-il capable de révolter des esprits déjà féroces par eux-mêmes, & ennemis de tout joug! Pour les réduire, il auroit fallu, non arracher de leurs terres les bleds, mais arracher de leur cœur l'amour de la liberté naturel à tous les hommes; ou, pour parler plus juste, il falloit travailler à adoucir & à polir leurs

mœurs, en les traitant avec douceur & bonté. Aussi jamais les Carthaginois ne purent-ils se rendre entièrement maîtres de ces peuples, assez domptés pour souffrir l'obéissance, mais non assez pour consentir à la servitude, comme le dit Tacite de certains peuples de la grande Bretagne.

Les Carthaginois furent chassés de l'isle de Corse par les Romains. La prise de cette isle par ces derniers est marquée, à n'en pouvoir douter, sur un ancien monument déterré l'an 1715 à Rome. Il paroît par l'inscription qui s'y voit, que ce fut l'an de Rome 495, que Lucius Scipion, fils de Cornélius Scipion Barbatus, triompha de ceux de l'isle de Corse, & de quelques autres insulaires; mais les Romains eurent encore long-tems guerre avec les Corses. L'an 181 avant Jesus-Christ, M. Pinarius combattit ces peuples & leur tua environ deux mille hommes. Cette perte les obligea de donner des ôtages au général Romain, & de lui fournir cent mille livres de cire. Quelques années après, C. Cicéreius combattit aussi les Corses, leur tua sept mille hommes, & en prit plus de dix-sept cens. Cette nouvelle perte, beaucoup plus considérable que la précédente, fut cause que les Corses demanderent la paix; & elle leur fut accordée, à condition qu'ils fourniroient le double de ce qu'ils avoient déjà fourni de cire.

Il y a lieu de croire que les Romains possédérent cette isle jusqu'à la décadence de leur empire. Alors les Sarrasins la saccagerent & se la soumirent, jusqu'à ce qu'Adimur, amiral des Génois, ayant ruiné la puissance des Sarrasins, prit l'isle & la soumit à la république de Gènes. L. P. Briet dit que les Sarrasins en furent chassés par Pepin, Roi de France, & qu'ensuite elle passa au pouvoir des Génois. Mais, comme les Pisans y prétendoient, cela causa entr'eux & les Génois de longues & fâcheuses guerres. Mais enfin, les Pisans ayant été défaits dans une bataille, furent contraints de céder l'isle entière aux Génois, qui depuis l'ont toujours possédée jusqu'à la révolution commencée en 1730. Les suites de cette révolution ont duré jusqu'à nos jours. Les Génois, ne pouvant venir à bout, par leurs propres forces, de faire rentrer les Corses dans leur devoir, ont traité avec la France. Les troupes, qu'on a envoyées dans cette isle, l'ont entièrement soumise. Elle reconnoît donc actuellement les loix de notre auguste Monarque.

III. L'isle de Corse, dit Diodore de Sicile, est grande, montagneuse, pleine de bois & arrosée par de grands fleuves. Les habitans, du tems de cet Écrivain, étoient au nombre de trente mille. Ce n'est pas un grand objet pour un païs assez vaste. S'il n'étoit pas plus peuplé, on doit en attribuer la cause à l'état même de l'isle, qui étoit inaccessible en bien des endroits. Les habitans se sentoient de la nature du terroir, & étoient d'un carractère dur & féroce. Et ceux qui habitoient les montagnes, & qui ne vivoient que de

rapines, étoient plus cruels que les bêtes mêmes. Strabon, qui parle ainsi de la nation Corse, ajoûte que c'étoit à Rome sur tout, que les esclaves de cette nation faisoient voir combien étoit grande leur férocité, & combien leur naturel étoit peu différent de celui des bêtes. Car, ou ils ne pouvoient supporter la vie, ou ils fatiguoient tellement leurs maîtres, par leur impatience & leur stupidité, qu'ils les faisoient repentir de les avoir achetés même à très-bon compte.

Le tribut ordinaire, que les Corses payoient à leurs maîtres, consistoit en résine, en cire, & en miel qu'ils avoient en abondance. Les esclaves, que l'on tiroit de leur païs, passoient pour les meilleurs esclaves du monde. Les Corses se nourrissoient de miel, de lait & de viande, que le païs leur fournissoit largement. Ils observoient entr'eux les règles de la justice & de l'humanité avec plus d'exactitude que les autres Barbares. Celui qui le premier trouvoit du miel sur les montagnes & dans le creux des arbres, etoit assuré que personne ne le lui disputeroit. Ils étoient toujours certains de retrouver leurs brebis, sur lesquelles chacun mettoit sa marque, & qu'ils laissoient paître ensuite dans les campagnes, sans que personne les gardât; le même esprit d'équité paroissoit les conduire dans toutes les rencontres de la vie.

A la naissance de leurs enfans, ils observoient une cérémonie tout à fait bizarre. Ils n'avoient aucun soin de leurs femmes pendant qu'elles étoient en travail; mais, le mari se couchoit sur un lit, & s'y tenoit pendant un certain nombre de jours comme une accouchée. La langue, dont les Corses se servoient entr'eux, étoit très-particulière & très-difficile à apprendre.

Il croissoit dans l'isle de Corse, une grande quantité d'un buis d'une espèce différente de celle des autres païs, & qui rendoit amer tout le miel que l'on recueilloit dans cette isle.

IV. Pline compte dans l'isle de Corse trente-trois villes. Il nomme en particulier Mariana où C. Marius avoit conduit une colonie, & Aléria où le Dictateur Sylla en avoit conduit une autre. On trouve dans Strabon le nom de quatre villes qui étoient habitées, sçavoir, Blesino, Charax, Eniconies & Vapanes. Ptolémée nous fournit une ample description topographique de l'isle de Corse, telle qu'étoit cette isle de son tems.

1.° Il y avoit sur la côte septentrionale, l'embouchure du fleuve Valérius, le promontoire Tilox, le rivage de Césie.

2.° Sur la côte occidentale, le promontoire d'Attius, le golfe de Casalus, le promontoire de Viriballum, l'embouchure du fleuve Circidius, le mont Rhœtius, le promontoire de Rhium, la ville d'Urcinium, le rivage d'Arénosum, l'embouchure du fleuve Locra, la ville de Pauca, l'embouchure du fleuve Ticarius, le port de Titan, la ville de Fiséra, l'embouchure du fleuve Pitan, le

promontoire & la ville de Mariannum.

3.° Sur la côte méridionale, la ville de Palla, le port Syracusanus, la ville de Rubra, le promontoire de Graniacum, la ville d'Alista, le port de Philonius.

4.° Sur la côte orientale, l'embouchure du fleuve Hiéron, la Colonie d'Aleria, l'embouchure du fleuve Rhotanus, le port de Diane, l'autel de Tutela, l'embouchure du fleuve Tuola, la ville de Mariana, le promontoire de Vagum, la ville de Mantinum, celle de Clunium.

5.° Il y avoit encore vers le septentrion, le promontoire sacré, la ville de Centurinum & celle de Canelate.

L'isle [c'est toujours Ptolémée qui parle], étoit habitée par des peuples qui demeuroient dans des villages. La partie occidentale étoit occupée par les Cervines, au-dessous desquels étoient les Tarrabenes, ensuite les Titiains, & puis les Blatones. La partie septentrionale étoit au pouvoir des Vanacines, qui avoient près d'eux les Cilimbésiens; venoient ensuite les Licnenes, les Macrenes, les Openes, les Symbres, les Coymasenes, au-dessous desquels on voyoit les Subasines, qui étoient les plus méridionaux.

Les villes que l'on rencontroit au milieu des terres, étoient Rhopicum, Cersunum, Palanta, Lurinum, Aluca, Osincum, Sermitium, Talcinum, Venicium, Cénestum, Opinum, Mora, Matissa, Albiana. *Voyez* Cyrné.

CORSÉE, *Corsea*, Κορσεία, (*a*) petite ville de Grece dans la Béotie, située sur une montagne fort haute, à peu de distance de Cyrtones, autre petite ville que l'on rencontroit sur la même montagne. Au bas & à demi stade de Corsée étoit un bois sacré, au milieu duquel on voyoit une petite statue de Mercure exposée à l'air.

CORSES, *Corsi*, Κόρσοι, habitans de l'isle de Corse. *Voyez* Corse.

CORSOTE, *Corsote*, (*b*) Κορσωτη, ville d'Asie, dont parle Xénophon. » L'armée, dit-il, » marcha cinq jours à travers les » déserts de l'Arabie, ayant l'Eu- » phrate à main droite, & fit » trente-cinq lieues. C'étoit une » rase campagne.... Après avoir » traversé ces lieux, on arriva à » une grande ville déserte nom- » mée Corsote, ceinte de la ri- » vière de Masca qui a quelques » cens pieds de large. L'armée y » séjourna trois jours, & après » s'être pourvue de vivres, elle » repassa un autre grand désert » de quatre vingt-dix lieues, en » l'espace de treize jours, ayant » toujours l'Euphrate à sa droite, » & arriva à Pyles. «

Cette ville étoit dans la partie méridionale de la Mésopotamie, ou, ce qui est la même chose, dans la partie de l'Arabie déserte qui étoit au de-là de l'Euphrate.

(*a*) Pauf. pag. 577. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 198.

(*b*) Xenoph. p. 256.

CORTINE, *Cortina*, (*a*) peau du ſerpent Python, avec laquelle la Pythoniſſe couvroit le trépied ſur lequel elle s'aſſeyoit pour rendre ſes oracles. Quelques-uns croyent que Cortine eſt le trépied même. A Rome les Quindécemvirs, en qualité de prêtres d'Apollon, gardoient chez eux ce trépied.

CORTONE, *Cortona*, (*b*) ville d'Italie dans l'Étrurie ou Toſcane. Elle étoit ſituée au-deſſus du lac Cluſina, entre Arrétie & Péruſie. Ces trois villes étoient les plus conſidérables du païs. L'an de Rome 444, elles envoyerent des ambaſſadeurs aux Romains, pour demander la paix & ſolliciter un traité d'alliance. On leur accorda une trêve de trente ans. Cette ville conſerve encore ſon nom. C'eſt un évêché qui ne releve que du ſaint Siege, dans la Toſcane.

Les habitans de Cortone ſont nommés *Cortonenſes* dans Pline.

CORTUOSA, *Cortuoſa*, (*c*) ville d'Italie, ſituée dans la Toſcane, au païs des Tarquiniens. Les Romains, ayant attaqué cette ville, l'an 385 avant l'Ère Chrétienne, n'y trouverent aucune réſiſtance. Ils ſurprirent les habitans, pillerent la ville & y mirent le feu.

CORVÉE. C'eſt un ſervice que le ſujet doit à ſon ſeigneur, tel que l'obligation de faucher ou faner ſes foins, de labourer ſes terres & ſes vignes, de ſcier ſes bleds, faire ſes vendanges, battre ſes grains, faire des voitures & charrois pour lui-même, lui fournir à cet effet des bœufs, chevaux, & autres bêtes de ſommes; des charettes, & autres harnois; curer les foſſés du château, réparer les chemins, & autres œuvres ſemblables.

Dans la baſſe Latinité la Corvée étoit appellée *Corvata*: quelques-uns prétendent que ce terme vient *à curvando*, parce que celui qui doit la Corvée ſe courbe pour l'acquitter; d'autres tiennent que ce terme eſt compoſé de deux mots *cor* & *vée*, dont le dernier en vieil langage Lyonnois ſignifie peine & travail. Cette étymologie paroît d'autant plus naturelle, que la Corvée eſt en effet ordinairement un ouvrage de corps, & que l'origine de ces ſervitudes vient des païs de Droit Écrit & du Droit Romain.

Les Corvées, chez les Romains, étoient de deux ſortes; ſçavoir, celles qui étoient dues à des particuliers, celles que l'on mettoit au nombre des charges publiques, & que tout le monde devoit.

I. La première ſorte de Corvées, c'eſt-à-dire, celles dues à des particuliers, étoient principalement dues aux patrons par leurs affranchis appellés *Liberti*. C'étoient des conditions & des devoirs impoſés aux eſclaves lors de leur affranchiſſement.

Cette matière eſt traitée dans

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 202.

(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 37. Plin. T. I. p. 151.

(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 4.

plusieurs titres du droit ; sçavoir, au digeste *de muneribus & honoribus patrim. de excusatione & vocatione munerum*, & au code, *de muneribus patrim.* & autres titres.

Les Corvées y sont appellées *Operæ ;* & les loix les regardent comme un travail d'un jour, & qui se fait de jour, *Diurnum Officium.* Il y avoit pourtant des Corvées dues de jour & de nuit, comme le guet & garde, *vigiliæ, excubiæ.*

Les loix distinguent les Corvées en *officiales* & en *fabriles*, ou *artificiales.* Les premières consistoient à rendre certains devoirs d'honneur au patron, comme de l'accompagner où il alloit. Les autres consistoient à faire quelque ouvrage ; & sous ce point de vue les loix comprenoient même ce qui dépendoit de certains talens particuliers, comme de peindre, d'exercer la médecine, même de jouer des pantomimes.

Les Corvées appellées officiales n'étoient point cessibles, & ne pouvoient être dues qu'au patron personnellement ; au lieu que les Corvées fabriles ou artificielles pouvoient être dues à toutes sortes de personnes, & étoient cessibles ; le patron pouvoit en disposer, & les appliquer au profit d'une tierce personne.

Il n'étoit dû aucune Corvée, qu'elle n'eût été réservée lors de l'affranchissement. Celles que l'affranchi faisoit volontairement, ne formoient pas un titre pour en exiger d'autres ; mais l'affranchi les ayant faites, ne pouvoit en répéter l'estimation, étant censé les avoir faites en reconnoissance de la liberté à lui accordée ; ce qu'il faut sur tout entendre des Corvées obséquiales ou officiales qui ne gissent point en estimation ; car, pour les œuvres serviles, si elles avoient été faites par erreur, & que le sujet en eût souffert une perte de tems considérable eu égard à sa fortune, il pouvoit en répéter l'estimation dans l'année, *conditione indebiti.*

Les loix Romaines nous enseignent encore qu'on ne peut stipuler de Corvées où il y ait péril de la vie, ni Corvées déshonnêtes & contraires à la pudeur.

Que l'âge ou l'infirmité du corvéable est une excuse légitime pour les travaux du corps, & que dans ces cas les Corvées n'arréragent point, quoiqu'elles aient été demandées, parce que le corvéable n'est pas en demeure, *per eum non stetit.*

Que la dignité à laquelle est parvenu le corvéable, l'exempte des corvées personnelles, comme s'il a embrassé l'état ecclésiastique.

Que l'affranchi doit se nourrir & se vêtir à ses dépens pendant la Corvée ; mais que s'il n'a pas de quoi se nourrir, le patron est obligé de le lui fournir, ou du moins de lui donner le tems de gagner sa nourriture.

Que les Corvées n'étoient point dues sans demande, & qu'elles devoient être acquittées dans le lieu où demeuroit le patron ; que si l'affranchi demeuroit loin du patron, & qu'il lui fallût un jour pour venir & autant pour s'en retourner, ces deux jours étoient

comptés, comme s'ils eussent été employés à faire des Corvées ; de sorte que si l'affranchi devoit quatre jours de Corvées, il n'en restoit plus que deux à acquitter ; & le patron ne pouvoit les exiger que dans un lieu fixe, & non pas se faire suivre par tout par son affranchi.

Quand l'affranchi s'étoit obligé par serment de faire autant de Corvées que le patron voudroit, cela devoit s'exécuter modérément, sinon on les régloit *arbitrio boni viri*.

Les Corvées officieuses ne passoient point aux héritiers du patron, mais seulement celles qu'on appelloit fabriles ; & à l'égard de celles-ci, lorsqu'il en étoit dû plusieurs, & que l'affranchi laissoit plusieurs héritiers, l'obligation se divisoit entr'eux.

Telles sont les principales règles que l'on observoit chez les Romains pour les Corvées dues par les affranchis à leurs patrons, ou entre d'autres particuliers.

II. A l'égard des charges publiques appellées tantôt *munus publicum*, tantôt *onus* & aussi *obsequia*, c'est-à-dire, devoirs, par où l'on désignoit tous les travaux publics ; c'étoient aussi des espèces de Corvées, & qui étoient dues par tous les sujets. On les distinguoit en charges personnelles, patrimoniales, & mixtes. On appelloit Corvées ou charges personnelles, celles qui ne consistoient qu'en travail de corps ; patrimoniales ou réelles, celles où le possesseur d'un fonds étoit taxé à fournir tant de chariots, ou autres choses, suivant la valeur de son héritage. Le droit de gîte, par exemple, étoit une Corvée réelle ; les pauvres qui ne possédoient point de fonds, n'étoient pas sujets à ces Corvées réelles. On ne connoissoit alors d'autres Corvées réelles, que celles qui étoient établies par une taxe publique ; il n'y en avoit point encore d'établies par le titre de concession de l'héritage ; enfin les mixtes étoient des travaux de corps auxquels chacun étoit taxé à proportion de ses fonds.

Personne n'étoit exempt des Corvées ou charges publiques patrimoniales, c'est-à-dire, réelles, ni les forains, ni les vétérans, ni les ecclésiastiques, même les évêques ; aucune dignité ni autre qualité n'en exemptoit les Philosophes, les femmes, les mineurs ; tous étoient sujets aux Corvées réelles, c'est-à-dire, dues à cause des fonds. On ne pouvoit s'en exempter, que quand c'étoient des ouvrages du corps, que l'âge ou l'infirmité ne permettoient pas de faire.

III. L'origine des Corvées en France vient des loix Romaines, que les Francs trouverent établies dans les Gaules, lorsqu'ils en firent la conquête. Les Rois de la première & de la seconde race puiserent la plûpart de leurs ordonnances dans ces loix ; & elles continuerent d'être le droit principal de plusieurs provinces, qu'on appella de-là païs de Droit Ecrit. Il y eut même plusieurs dispositions adoptées dans nos coûtu-

mes, qui avoient aussi été empruntées du Droit Romain.

Il ne faut donc pas s'étonner si les Corvées usitées en France, même dans le païs coûtumier, sont une imitation du Droit Romain. Les seigneurs qui, dans les commencemens de la monarchie, ne tenoient leurs seigneuries qu'à titre d'offices & de bénéfices à vie ou à tems, vers la fin de la seconde race & au commencement de la troisième, se rendirent propriétaires de leurs seigneuries; ils usurperent la puissance publique & tous les droits qui en dépendoient. Ils traiterent leurs sujets comme des esclaves; ou s'ils les affranchirent, ce ne fut qu'à des conditions onéreuses, & sous la réserve de certaines Corvées. Ils s'attribuerent ainsi les devoirs dont les affranchis étoient tenus envers leurs patrons; ils appliquerent de même à leur profit particulier les charges dont leurs sujets étoient tenus envers l'État, & par ce moyen s'attribuerent toutes les Corvées publiques & particulières. Aussi trouve-t-on dans le Droit Romain toutes les mêmes Corvées qui sont présentement en usage parmi nous, soit en païs de droit, soit en païs coûtumier.

CORVINUS, *Corvinus*, nom qui fut donné à M. Valérius. *Voy.* Valérius.

Juvénal emploie souvent ce nom dans ses satyres, le donnant à quelques-uns des personnages qu'il y introduit.

CORUNCANIUS (*a*), *Coruncanius*, famille Romaine, qui étoit originaire de Camérium.

CORUNCANIUS [Tib.], *Tib. Coruncanius* (*b*), consul l'an de Rome 472, avec P. Valérius Lévinus, eut l'Étrurie pour département.

CORUNCANIUS [Ti.] *Ti. Coruncanius* (*c*), le premier Romain de famille Plébéienne qui fut élevé à la dignité de souverain Pontife. On dit qu'ayant été envoyé à Teuca, ou Teuta reine des Illyriens, il fut massacré contre le droit des gens, vers l'an de Rome 526, & 228 ans avant J. C. Le peuple lui érigea une statue, comme nous l'apprenons de Pline. Cicéron le loue dans l'oraison pour sa maison.

CORUS, *Corus*, roi de Thrace, qui maria sa fille à Iphicrate. *Voyez* Cotys.

CORUS, *Corus*, Κόρος, (*d*) sorte de mesure des Hébreux, qui contenoit dix Baths, ou deux cens quatre-vingt dix-huit pintes, chopine, demi-septier, & $\frac{310720}{704969}$ de pouce cube. Lorsque Dieu envoya des cailles pour la seconde fois dans le camp des Hébreux, chacun en ramassa en si grande quantité, que ceux qui en avoient le moins, en eurent jusqu'à dix Corus, *qui parum, decem Coros.*

CORUS, *Corus* (*e*), Χῶρος,

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 172.

(*b*) Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 397.

(*c*) Tit. Liv. Epitom. L. XVIII. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 531.

(*d*) Numer. c. 11. v. 32.

(*e*) Actu. Apost. c. 27. v. 12.

sorte de vent qui souffloit du côté du couchant d'été. Comme les anciens ne distinguoient pas les vents avec autant de précision que les modernes, ils ne sont pas bien d'accord sur ce qu'ils appelloient ainsi. Selon la division des vents en douze, le Corus répond à peu près au nord-ouest quart à l'ouest; selon la division des vents en vingt-quatre, il répond au nord-ouest quart au nord.

Saint Luc, dans les actes des Apôtres, dit que le vaisseau qui conduisoit St. Paul à Rome, alla de Bon-Ports à Phénicie, qui est un autre port de l'isle de Crète, & qui est situé entre les vents nommés *Africus* & Corus, c'est-à-dire, les vents d'entre le couchant d'hiver & d'été.

CORYBANTES, *Corybantes*, Χορύβαντες, (*a*) les Corybantes étoient à proprement parler, les prêtres de Rhéa dans l'isle de Crète.

Strabon dérive ce nom de κορύπτειν, action que les Romains appellent dans leur langue *caput jactare*. Paulmier de Grante-Mesnil conjecture que ce nom, composé de Κόρυ & de Βαίνω, qu'il traduit par *capite incedo*, leur avoit été donné, parce qu'en marchant, ils se soutenoient sur la tête. Mais, l'antiquité ne nous a rien transmis de pareil sur les Corybantes. On ne parle que de la violente agitation de leur tête. Apulée, dans son âne d'or, les décrit en ces termes: *Capite demisso cervices lubricis intorquentes motibus, crinesque pendulos in circulum rotantes.*

Quoique les Corybantes & les Curetes aient été des personnages réellement distincts, la confusion que les anciens ont presque toujours faite des uns avec les autres, nous a obligé de réunir ce que l'on sçait des premiers, à ce que nous avions à dire des autres. *Voyez* donc Curetes.

CORYBANTIASME, *Corybantiasmus*, nom que les Anciens donnoient à une maladie. C'étoit une espèce de phrénésie. Ceux qui en étoient attaqués, s'imaginoient avoir toujours des phantômes devant les yeux. Ils avoient des tintemens & des sifflemens continuels dans les oreilles. Ils ne dormoient point, ou si quelquefois ils dormoient, c'étoit toujours les yeux ouverts. On les nommoit du nom des Corybantes, qui passoient pour ne point dormir. On prétendoit aussi que c'étoient des gens que ces prêtres de Cybele avoient frappé de terreur & d'épouvante.

CORYBANTION, *Corybantium*, (*b*) Κορυβάντιον. St. Jean Chrysostôme, ou l'Auteur du livre du Législateur, faisant l'énumération des habits sacerdotaux, y met la tiare, τιάραν, τοῦτ' ἔστι κορυβάντιον, la tiare, c'est-à-dire, le Corybantion. Les éditions précédentes avoient τοῦτ' ἔστι κυρβαβαν; quelqu'un avoit substitué ce mot à Κορυβάντιον, qui se trouve dans les manuscrits. Mais quoique

(*a*) Strab. p. 473. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXIII. p. 40. & *suiv.*

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 225.

Κυρβαβία soit un mot usité dans ce sens, Κορυβάντιον l'est aussi, & il n'étoit pas permis de lui substituer Κυρβαβία ; quoiqu'il signifie la même chose, & que Pollux lui donne le même sens, κυρβαβία ἣν κίδαριν καὶ πῖλον καλοῦσι, *cyrbasia, quam vocant cidarim & pileum.* Κορυβάντιον se prend aussi pour la tiare, ou pour la Κίδαρις, comme l'a fort bien remarqué Fronton du Duc, à l'occasion du passage ci-dessus. Le Lexicon d'Etienne a, dit-il, Κορυβάντιον, περίθεμα κεφαλῆς ἐγκόσμιον, καλόν. » Le Corybantion est un bel ornement » de tête. « Et sur la Cidaris il dit : κίδαρις, κορυβάντιον ἢ πῖλος, ἐστὶν εἶδος καμελαυκίου ὃ καὶ τιάρα νοεῖται. » Cidaris, est un Corybantion, ou bonnet, une espèce de couvre-chef qui ressemble à la tiare. « Le Corybantion doit apparemment avoir pris ce nom de ce que les Corybantes qui célébroient leurs mystères en furieux, portoient un bonnet semblable.

CORYBANTIQUES, *Corybantica*, (*a*) fêtes qui se célébroient à Cnossus, en l'honneur des Corybantes.

CORYBAS, *Corybas*, (*b*) Κορύβας, fils de Jasion & de Cybele. Il épousa Thébé, fille de Cilix, & donna le nom de Corybantes à ceux qui entroient dans une espèce de fureur, en célébrant les mystères de la Déesse sa mere. Tel est le récit de Diodore de Sicile.

St. Clément d'Alexandrie parle d'un Corybas de Crète qu'il fait pere d'un Apollon.

CORYCEUM, *Coryceum* (*c*), lieu qui faisoit partie des gymnases, suivant la description de Vitruve ; & comme cet auteur ne nomme pas le Sphéristérium, M. Burette croit que le Corycéum pourroit bien être la même chose que le Sphéristérium.

En effet, rien ne paroît plus naturel que de dériver le mot *Coryceum*, de Κώρυκος, qui signifie un sac, ou une sorte de balle que l'on suspendoit au plancher ; & c'est l'opinion dominante parmi les interpretes de Vitruve. De cette manière, le Corycéum étoit le lieu où l'on s'exerçoit avec le Κώρυκος ; & rien n'empêche de supposer que, dans cette même pièce, on ne pût pratiquer d'autres espèces de sphéristiques, où l'on employât des balles d'un genre différent du Κώρυκος qui avoit donné son nom à cette salle. Car, de croire, avec quelques critiques, que Corycéum tire son origine de Κόρη, *puella*, & que ce fut un lieu destiné à l'instruction des filles, comme l'Éphébéum l'étoit à celle des garçons ; ou de s'imaginer avec d'autres, que ce même mot, qu'ils écrivent *Kouriceum*, vienne de Κούρη, tonsure, & ne signifie autre chose que *tonstrina*, une chambre à raser ; nous n'y trouvons aucune apparence. On ne voit pas que les Grecs, si l'on en excepte les Lacédémoniens,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213.

(*b*) Diod. Sicul. p. 223. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 100.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 159. *& suiv.*

admissent les filles dans leurs palestres, ni qu'elles y eussent un appartement distingué; & une pareille supposition tombe d'elle même. d'un autre côté, c'étoit dans la chambre nommée Elæothésium & Unctuarium, que les athletes non-seulement se faisoient oindre, mais qu'ils se faisoient aussi raser & dépiler; ensorte qu'il est fort inutile de leur ménager une pièce exprès pour cette usage.

Mercurial, dans sa Gymnastique, n'approuve aucune de ces trois significations, que l'on donne ordinairement au mot *Coryceum;* & il a, sur ce point, un sentiment qui paroît fort singulier. Il prétend que ce n'est autre chose que le lieu nommé Apodytérion par les Grecs en général, & Gymnastérion en particulier par Galien; c'est-à-dire une espèce de garde-robe où les athletes & ceux qui vouloient se baigner, quittoient leurs habits pour les y reprendre au sortir du bain ou des exercices. Il est persuadé, avec raison, que cette garde-robe ou apodytérion étoit une pièce très-essentielle aux bains & aux gymnases, & qu'ainsi Vitruve n'a pas dû l'omettre dans sa description des Palestres. Or, il ne voit dans cette description, que le Corycéum, dont il puisse faire une garde-robe; ainsi il ne balance nullement à prendre ce parti. Pour moi j'avoue, dit M. Burette, que si ce raisonnement n'a pas laissé d'en imposer à quelques antiquaires, qui citent sur cela Mercurial avec respect & soumission, il ne m'a point du tout séduit, & qu'il ne me semble rien moins que concluant. Car, premièrement, l'étymologie du mot Corycéum, de quelqu'endroit qu'on le tire, répugne absolument à la signification de garde-robe, que cet Auteur veut y attacher; & c'est aussi sur quoi il n'entre dans aucune explication, considérant sans doute Corycéum comme un mot d'une origine inconnue, & qu'il peut sans scrupule accommoder à ses nouvelles conjectures. D'ailleurs, il n'a pas pris garde, qu'en voulant faire, à quelque prix que ce fût, du Corycéum, une garde-robe pour les Palestres, qui devoient absolument en avoir une, il tombe dans un grand inconvénient par rapport aux bains, dans la description desquels Vitruve ne met point de Corycéum, quoiqu'une garde-robe fût d'un usage aussi indispensable pour les bains, que pour les Palestres. Je suis donc fort porté à croire, continue M. Burette, qu'il faut chercher cette pièce ailleurs que dans le Corycéum, & que c'est uniquement dans le Tépidarium des bains de Vitruve, qu'on peut la trouver, & dans le *Concamerata sudatio* de ses Palestres, qui n'est autre chose que le Tépidarium même; ainsi, le Corycéum de Vitruve sera le véritable Sphéristérium des Palestres, c'est-à-dire, un lieu destiné à la plûpart des exercices où l'on se servoit d'une balle, & qui faisoient partie de la Sphéristique.

CORYCIDES, *Corycides*, nom donné aux nymphes, à cause de l'antre Corycus qui leur étoit consacré.

CORYCIE, *Corycia*, Κωρυκία, nymphe (*a*), qui eut d'Apollon un fils que l'on nomma Lycorus. Cette nymphe donna son nom à l'antre Corycium.

CORYCIUM NEMUS. (*b*) Cette forêt de Corycium, dont parle Quinte-Curse, revient à cet antre de Corycus, dont il est traité à l'article de Corycus, promontoire de Cilicie.

CORYCIUM, *Corycium*, (*c*) Κωρύκιον, nom d'un antre, que Pausanias met au mont Parnasse dans la Phocyde. Il assure que cet antre avoit pris le nom de la nymphe Corycie, & que c'étoit le plus curieux de tous ceux qu'il eût vus. Il étoit d'une grandeur prodigieuse. On pouvoit aller jusqu'au fond, sans le secours d'une lampe. La voûte en étoit raisonnablement exhaussée. On y trouvoit beaucoup de sources, sans compter l'eau qui distilloit d'enhaut, & dont la terre étoit toute mouillée. Les habitans du Mont Parnasse disoient que cet antre étoit consacré aux nymphes & au dieu Pan.

CORYCUS, *Corycus*, (*d*) Κώρυκος, nom d'un promontoire de l'Asie mineure, au rapport de Strabon. Ce Géographe le met dans la Cilicie, & Ptolémée dans la Cilicie proprement dite; mais, ce dernier semble plutôt en faire une ville. Il y avoit en effet un promontoire & une ville. Pline parle d'une ville, du port & de l'antre de Corycus.

Cet antre étoit sur le promontoire. » Il est, dit Strabon, à vingt » stades de la mer; on trouve » d'abord dans la montagne une » large cavité, bordée à l'entour » d'un roc élevé; elle forme un » bassin circulaire; le sol en est » raboteux, pierreux, couvert de » brossailles & d'arbrisseaux toujours verds & pareils à ceux » des jardins cultivés; c'est là » que l'on seme le safran; celui » qu'on y recueille, est le meilleur du monde. Dans cette » cavité il y a un antre dans » lequel une source très-abondante forme tout-à-coup un » large ruisseau d'une eau très-pure & très-claire, qui presqu'aussi-tôt se replonge sous » terre, & ne reparoît plus jusqu'à la mer. « Telle est la description que Strabon fait de l'antre Corycus.

Outre Strabon, nous avons encore Quinte-Curse, Solin, Pomponius Méla, qui ont aussi pris plaisir à décrire l'antre de Corycus. Mais, la plus belle description est sans contredit celle de Pomponius Méla. Le P. Hardoin dit que ce morceau est écrit avec tant d'élégance, qu'on ne peut rien voir de plus beau & de plus agréable. Le voici: » Près de » la ville de Soles, nommée aujourd'hui Pompeiopolis, est la

(*a*) Pauf. p. 619.
(*b*) Q. Curt. L. III. c. 4.
(*c*) Pauf. p. 619, 671.
(*d*) Strab. p. 670, 671. Ptolem. L. V. c. 8, Plin. Tom. I. p. 270. Pomp. Mel. p. 70, 71. Q. Curt. L. III. c. 4. Solin. pag. 263. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 20. Mém de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. XXIX. pag. 153. & *fuiv.*

» ville de Corycus; elle est environnée de son port, & ne tient au continent que par une langue étroite. Sur ce promontoire est l'antre de Corycus dont les beautés singulières surpassent tout ce que l'on en peut raconter; c'est une large ouverture sur le haut d'un mont escarpé, qui s'éleve de dix stades au-dessus du rivage. On y descend jusqu'à une grande profondeur; à mesure qu'on avance, le bassin s'élargit; il est rempli d'arbrisseaux toujours verds. La vue de ce lieu charmant cause d'abord une surprise qui s'adoucit peu à peu, mais qui ne cesse jamais; il n'y a, pour y descendre, qu'un chemin étroit, raboteux, & long de quinze cens pas, ombragé par des arbres toujours agités. A ce murmure champêtre qui enchante les sens, se mêle celui d'une infinité de ruisseaux; au bas du vallon on trouve une autre ouverture; c'est un antre dont les singularités sont d'une autre espèce. Dès l'entrée on est effrayé d'entendre un grand bruit de cymbales; c'est là qu'il sort une source très-abondante, dont les eaux rapides rentrent sous terre, après une distance de quelques pas. L'espace qui s'étend au-delà de cette source est inconnu; jamais personne n'a osé en pénétrer l'horreur; ce lieu est un objet de vénération; on croit qu'il est habité par les dieux, & il en est digne; tout y inspire le respect, tout y porte l'empreinte de la divinité. Plus loin est encore une autre caverne, qui porte le nom de Typhon; l'entrée en est étroite, le lieu est serré, selon le rapport de ceux qui en ont quelque connoissance, & par cette raison, le jour n'y pénetre pas. La nature & la fable concourent à rendre ce lieu mémorable; on dit qu'il servit autrefois de retraite à Typhon; les animaux qu'on y fait descendre, y perdent la vie en un instant. «

Pline dit que le mont Corycus produit des ormes & des genièvres d'où découle une gomme qui n'est d'aucun usage; il donne au safran de ce lieu le premier degré d'excellence. Columelle & Quinte-Curse s'accordent avec lui; & les Poëtes, qui relevent les choses dont ils font mention par le nom des lieux où elles sont les meilleures, joignant au safran l'épithete de Corycien; *Corycioque croco sparsum stetit*, dit le cuisinier d'Horace. Pline cite encore les pétrifications que les gouttes d'eau forment dans l'antre de Corycus, & le ruisseau qui sort de terre & s'y replonge ensuite. Le même Auteur dit que la pierre précieuse qu'il nomme Hephœstitis, se forme sur le mont Corycus.

CORYCUS, *Corycus*, (a) Κώρυκος, montagne de l'Asie mineure dans l'Ionie. Elle est très-haute, dit Strabon, & il y a au-dessous le port de Casyste, & un autre nommé Erythres, & ensuite plusieurs autres. Il y en a

(a) Strab. p. 644. Pauf. p. 631.

qui disent que tout le rivage du Corycus étoit inféſté de pirates qui avoient trouvé un nouveau moyen de faire leurs coups à jeu ſûr. C'étoit d'eſpionner ſéparément les vaiſſeaux marchands qui y mouilloient, de ſçavoir quelle étoit leur charge & où ils alloient; enſuite ils ſe joignoient enſemble & alloient les voler ſur leur route. delà eſt venu, dit Strabon, que l'on a donné le nom de Coryciens à ceux qui épient la conduite & les paroles des autres pour en profiter. Il n'en faudroit pas davantage à un Étymologiſte de profeſſion, pour dériver delà le mot *curieux*. Ces meſſieurs ont ſouvent rapproché des mots plus éloignés.

M. de l'Iſle étend le mont Corycus depuis le mont Mimas au midi de Clazomène, & le fait courir vers le couchant, le long de la côte méridionale de cette preſqu'iſle, juſqu'au promontoire de Corycéon, qui en eſt la pointe de l'occident méridional. Les ports de Caſyſte & d'Érythres ſont au nord de ce promontoire ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle.

Pauſanias met au mont Corycus un antre, où l'on diſoit qu'Hérophile avoit pris naiſſance.

CORYCUS, *Corycus*, (*a*) Κώρυκος, ville de l'Aſie mineure dans la Lycie, étoit ſituée entre Olympe & Phaſélis. Strabon n'y met qu'un rivage qu'il nomme *Corycum Littus*; & parlant de Zénicétas, grand corſaire, il dit qu'il poſſédoit auſſi Corycus & Phaſélis, & divers lieux de la Pamphylie. Mais, il reconnoît une petite ville nommée Corycum, & dit qu'Attale Philadephe y mena une colonie. Eutrope, parlant de Servilius, dit qu'il prit les plus importantes villes de la Lycie, ſçavoir, Phaſélis, Olympe & Corycos. Il eſt vrai que dans quelques imprimés on lit *Corycum Ciliciæ*; mais, ce mot *Ciliciæ* a été mis en marge par quelqu'ignorant, qui ne connoiſſoit point d'autre Corycus que celle de Cilicie; & de la marge il a paſſé dans le texte. Une preuve que c'eſt une faute, c'eſt que Servilius ne ſubjugua point la Cilicie propre, diſtincte de l'Iſaurie, encore moins la Corycus de Cilicie. Au reſte, cette faute n'eſt point d'Eutrope; ce qui le prouve, c'eſt que cette impertinente addition du mot *Ciliciæ* ne ſe trouve point dans la traduction grecque que Pæanius a faite du livre d'Eutrope. On y lit ſimplement, *Φασήλιδα γὰρ καὶ Ὄλυμπον, καὶ Κώρυκον προσένειμε Ῥωμαίοις.* Denys le Périégete compte auſſi Corycus entre les villes de la Lycie.

CORYCUS, *Corycus*, (*b*) Κώρυκος, port que Tite-Live place au-deſſous de celui de Cyſſonte, qui étoit, dit-il, de la dépendance des Érythréens. Ce port Corycus doit être le même que le port Caſyſte, que Strabon met dans l'Ionie, au-deſſous du mont Corycus, dont il eſt parlé ci-deſſus.

CORYCUS, *Corycus*, (*c*)

(*a*) Strab. p. 666, 667, 671.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 43.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 12, 13.

Κώρυκος, promontoire qui, selon Tite Live appartenoit aux Teiens. Ce promontoire ne doit point être différent du port du même nom, dont il s'agit dans l'article précédent, parce qu'il y a apparence que ce port étoit situé sur ce promontoire.

CORYCUS, *Corycus*, (*a*) Κώρυκος, montagne de l'isle de Crète. Il en est fait mention dans Pline. Ptolémée met un promontoire & une ville de ce nom, qu'il place sur la côte occidentale.

Étienne de Byzance donne à l'Éthiopie un port du nom de Corycus.

CORYCUS, *Corycus*, Κώρυκος, l'un des excercices de la balle. *Voyez* Balle.

CORYDALLA, *Corydalla*, (*b*) ville de l'Asie mineure dans la Lycie, au rapport de Pline. Ptolémée la nomme Corydallus, & la met assez avant dans les terres. Elle a été épiscopale, & les Notices désignent son évêque par ces mots ὁ Κορυδάλλων, & ὁ Κορυδάλλων; desorte que Corydalla est un nominatif pluriel.

CORYDALLUS, *Corydallus*, Κορύδαλλος, bourg de l'Attique, dans la tribu Hippotoontide, près d'Athènes.

CORYDON, *Corydon*, (*c*) nom de berger, employé par Virgile dans ses Éclogues. Théocrite s'en étoit servi avant lui. Il est tiré du mot grec Κόρυδος, *Alauda*, une Alouette.

Virgile s'est représenté lui-même sous le nom de Corydon dans sa seconde Éclogue. » Le » berger Corydon, dit-il, aimoit » avec ardeur & sans espoir le » charmant Alexis, les délices » de son maître. Seulement il » venoit tous les jours sous des » hêtres chargés d'un épais feuil- » lage. Là son amour solitaire » faisoit sans art retentir les mon- » tagnes & les bois de ses inu- » tiles plaintes, &c. « Le but de cette Éclogue, suivant les Interpretes, est d'engager Pollion à donner au poëte un esclave qui lui plaisoit. Il feint qu'il est berger, & sous cette idée champêtre, il représente à ce jeune-homme la médiocrité de sa condition, en comparaison de celle de l'illustre Romain, à qui ce joli esclave appartenoit. Il lui fait sentir en même tems qu'il sera aussi heureux chez lui que dans la maison d'un grand; que rien ne lui manquera; qu'il y goûtera des plaisirs innocens; qu'il lui apprendra à faire des vers, &c.

Le nom de Corydon se trouve employé dans une satyre de Juvénal.

CORYLAS, *Corylas*, (*d*) Κορύλας, étoit gouverneur de la Paphlagonie, lorsque les dix mille Grecs arriverent dans ce païs. Il leur envoya des députés, pour leur dire qu'il ne les traiteroit point en ennemis, pourvu qu'ils se comportassent eux-mêmes en

(*a*) Plin. Tom. I. p. 210. Ptolem. L. III. c. 17.

(*b*) Plin. Tom. I. p. 273. Ptolem. L. V. c. 3.

(*c*) Virg. Eclog. 2. v. 1. *& seq.* Juven. Satyr. 9. v. 102.

(*d*) Xenoph. p. 370. *& seq.*

amis. Ses députés furent très-bien reçus, & il fut convenu, qu'il ne se feroit de part ni d'autre aucun acte d'hostilité; ce qui fut exécuté.

CORYLENUS, *Corylenus*, ville de l'Asie mineure. (*a*) Elle fut prise de force & du premier assaut par Antiochus, l'an 190 avant J. C.

CORYMBE, *Corymbus*, pièce de vaisseau. *Voyez* Acrostolion.

CORYMBIFER, *Corymbifer*, l'un des surnoms donnés à Bacchus.

CORYNETE, *Corynetes*, (*b*) Κορυνήτης, terme qui veut dire le porteur de massue. *Voyez* Périphete.

Ce surnom fut donné à Arétus, à cause de la massue qu'il portoit. Ce mot vient du grec κορύνη, *Clava*, une massue.

CORYNETES, *Corynetes*, Κορυνήτης, lieu de la Grece dans l'Attique, près d'Athènes. Plutarque en fait mention.

CORYPHASIUM, *Coryphasium*, Κορυφάσιον, (*c*) promontoire du Péloponnèse dans la Messénie. Il étoit situé sur la côte occidentale, à environ cent stades de Mothone, selon Pausanias, qui met sur ce promontoire la ville de Pylos. Thucydide ne parle point du promontoire de Coryphasium, mais d'un territoire qui, dit-il, étoit autrefois dans la Messénie, & que les Lacédémoniens appellent Coryphasium; & c'est dans ce territoire qu'il met la ville de Pyles, à quatre cens stades de Sparte.

On assure que le promontoire de Coryphasium se nomme actuellement le cap Jardan.

CORYPHASIUM, *Coryphasium*, Κορυφάσιον, (*d*) ville de l'Argolide, au rapport de Pline. Le P. Hardouin remarque que c'est le nom d'un promontoire que Pausanias met dans ses quartiers là, mais il se trompe; car, comme on l'a vu dans l'article précédent le promontoire dont parle Pausanias, étoit dans la Messénie, sur la côte occidentale du Péloponnèse; au lieu que la ville de Pline doit se trouver entre le promontoire Scylléen & l'Isthme de Corinthe, le long de la côte du golfe Saronique. Ainsi, il y avoit tout le Péloponnèse entre le Coryphasium de Pausanias & le Coryphasium de Pline.

Le P. Hardouin n'est pas le seul que ce passage de Pline ait trompé. Le voici en entier. *A Scyllæo ad Isthmum CLXXVII M. pass. oppida, hermione, Træzen, Coryphasium, appellatumque aliàs Inachiam, aliàs Dipsium Argos.* Ortélius, ayant quelque mauvais exemplaire où l'on lisoit *Coryphasium appellatum aliàs Inachiam, aliàs Dipsium Argos*, semble avoir cru que les noms d'*Inachia* & de *Dipsium Argos*, appartenoient à *Coryphasium*. Le sens de Pline est: » Depuis le promontoire » Sylléen jusqu'à l'Isthme, il y » a cent soixante-dix-sept mille

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 21.
(*b*) Plut. T. I. p. 4. Pauf. p. 473.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 16. Pauf. p. 285. Thucyd. p. 252, 330.
(*d*) Plin. T. I. 194.

» pas. Les villes sont Hermione, » Trœzene, Coryphasium, & » Argos, à laquelle on donne » quelquefois le surnom d'Inachium, & quelquefois celui de » Dipsium. «

CORYPHÉE, *Coryphæus.* (*a*) Les Anciens nommoient ainsi le chef de la troupe dont leurs chœurs étoient composés; il vient d'un mot grec qui signifie le sommet de la tête.

On donne ce nom dans quelques-uns de nos Opéras à un acteur principal, lorsqu'il chante des morceaux avec les chœurs.

CORYS, *Corys*, Κόρυς, (*b*) grand fleuve d'Arabie, au rapport d'Hérodote, qui dit qu'il va se décharger dans la mer rouge. » On » rapporte, ajoûte Hérodote, » que le roi d'Arabie fit faire un » canal de peaux de bœufs & » d'autres cousues ensemble, d'u» ne longueur si prodigieuse, » qu'il fit aller de l'eau par cet » artifice dans les déserts & dans » les lieux les plus arides; qu'il » y fit faire des puits & des ci» ternes afin de conserver l'eau » pour les passans; & que, quoi» qu'il y eût de ce fleuve jusqu'à » ces déserts arides, douze jour» nées de chemin, il fit cepen» dant conduire l'eau par trois » canaux en trois endroits dif» férens. «

CORYTE, *Corytus*, (*c*) étui à mettre les arcs en usage chez les Anciens, Il en a été parlé dans l'article d'arc. *Voyez* Arc.

CORYTHALLIENNE, (*d*) *Corythallia*, surnom sous lequel Diane avoit un temple, un sacrifice & des fêtes à Lacédémone; on lui immoloit en dansant de petits cochons, & on l'invoquoit sur la santé des petits garçons que les nourrices lui présentoient dans les solemnités Corythalliennes.

CORYTHE, *Corythus*, (*e*) jeune Centaure, à qui la barbe ne commençoit encore qu'à venir, quand il fut tué par le Lapithe Rhétus.

CORYTHUS, *Corythus*, (*f*) fils de Pâris & d'Œnone, étoit encore plus beau que son pere. Ce jeune homme fut envoyé à Hélène par sa mere, dont le but étoit de donner de la jalousie à Pâris, & de perdre Hélène. Corythus s'acquitta si bien de sa commission, qu'en peu de tems il fut assez familier avec Hélène, pour que Pâris, qui entra brusquement dans sa chambre, le trouvât assis auprès d'elle; il en prit de l'ombrage, & dans le transport de sa colère, il tua son fils. Œnone, outrée de l'infidélité de son mari, peut-être encore plus que du meurtre de Corythus, vomit mille imprécations contre Pâris; & comme elle joignoit à la connoissance de l'avenir, celle

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. III. p. 147.

(*b*) Herod. L. III. c. 9.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 69.

(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 225.

(*e*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8.

(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 451, 452. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 200, 201.

des plantes & de la Pharmacie ; elle lui prédit que blessé un jour par les Grecs, il auroit inutilement recours à elle, après quoi elle se retira chez ses parens. L'évènement justifia sa prédiction.

COS, *Cos*, Κῶς, (*a*) l'une des isles Sporades, voisine de la Doride, sur les côtes de l'Asie mineure.

Cette isle a porté différens noms, au rapport de Pline. Selon plusieurs, elle s'appella Mérope ; selon Staphylus, Cée ; selon Denys, Méropis ; & ensuite Nymphée. Étienne de Byzance, qui lit Coos, y ajoûte Caris. Thucydide joint Méropis à Cos, & dit Cos-Méropis. Sur quoi le Scholiaste remarque qu'il étoit inutile d'ajoûter le nom de Méropis, puisqu'étant la seule qui s'appelle Cos, il n'étoit point question de la distinguer d'une autre de même nom.

L'isle de Cos fut nommée Méropis de Mérops, l'un de ses Rois, dont la fille nommée Cos ou Coos, donna depuis son nom à cette isle. Elle étoit située à l'entrée du golfe Céramique. Pline nous la donne pour la plus remarquable de toutes celles qui étoient dans ce golfe, & la met à quinze mille pas d'Halicarnasse. Il lui en donne cent mille de circuit. Strabon dit que la grandeur de l'isle de Cos étoit d'environ cinq cens cinquante stades.

Cette isle étoit généralement fertile ; mais, elle abondoit sur tout en excellent vin, qui ne le cédoit point à celui de Chio & de Lesbos. Les étoffes que l'on y faisoit, étoient fort estimées des Romains, tant à cause de leur finesse, qu'à cause de la teinture. Cos étoit célebre par ce temple fameux d'Esculape, où l'on voyoit une très-belle statue de Vénus, qui fut portée à Rome du tems d'Auguste. Ce Prince, pour récompenser les insulaires de Cos, leur remit cent talens du tribut annuel, qu'ils étoient obligés de payer.

L'isle de Cos est renommée par la naissance d'Hippocrate & d'Apelles, les deux plus grands Hommes que la Grece ait produits pour la médecine & la peinture, & par celle de cette fille nommée Pamphyle, qui inventa la manière de se servir des vers à soie, que les peuples de cette isle enseignerent à leurs voisins, & qui passa ainsi dans le reste de l'univers. Cos vit encore naître le médecin Simus, le poëte Philétas qui fut en même tems un sévère critique. Nicias qui usurpa la tyrannie dans sa patrie, Ariston le péripatéticien, & Théomnestus, célebre joueur d'instrumens, qui s'opposa aux entreprises de Nicias.

Au midi de l'isle, on voyoit le promontoire Lacter, éloigné de

(*a*) Plin. T. I. p. 286. Strab. p. 124, 488, 573, 657, 658. Thucyd. pag. 582. Diod. Sicul. pag. 576. Pomp. Mel. pag. 142. Pauf. pag. 526. Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 364. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 223. & *suiv.* Tom. VII. pag. 212. Tom. IX. pag. 157. T. XII. p. 108, 109. T. XIII. p. 219. T. XXI. p. 182.

soixante stades de l'isle de Nisyros. Au couchant étoit Drécanum, avec un bourg situé à deux cens stades de la ville. Pline y met une montagne nommée Prion.

Cette isle a apartenu aux chevaliers de Rhodes, à qui les Turcs l'ont enlevée, & dont ils sont aujourd'hui les maîtres. Ils l'appellent Lango, ou Stanco, ou Stankou. C'est l'ancien nom, auquel on a ajoûté la préposition stan.

COS, *Cos*, Κῶς, (*a*) ville de l'isle de même nom, située dans la partie septentrionale, au fond d'un golfe. Elle étoit la capitale de l'isle. Cette ville s'appelloit anciennement Astypalée, nom qu'elle quitta pour prendre celui de l'isle. Elle étoit d'abord auprès de la mer, dit Strabon; mais, une sédition fut cause qu'on l'abandonna pour s'approcher de Scandaria, promontoire au nord-ouest de l'isle. Ce fut alors qu'elle prit le nom de l'isle. Elle n'est pas grande, dit le Géographe cité, mais elle est bien bâtie, & a un aspect riant quand on y arrive. Elle étoit d'abord sans murailles, & ce fut Alcibiade qui l'en ceignit, comme le raconte Thucydide. D'ailleurs, elle étoit fort ancienne, & Homère la nomme la ville d'Eurypyle. Il en parle comme d'une ville bien peuplée. Scylax dit, Cos, isle, ville & port de bon abri.

Diodore de Sicile nous donne en peu de mots une assez belle description de la ville de Cos. » [Vers l'an 366 avant l'Ére » Chrétienne] les habitans de » l'isle de Cos se rassemblerent » dans la ville de même nom, » qu'ils rendirent très-superbe & » très-célebre; car elle se rem» plit d'un grand nombre de ci» toyens. Ils l'environnerent de » hautes murailles, & y cons» truisirent un port magnifique. » Ses richesses se sont toujours » accrues depuis, & par ses re» venus publics, & par ceux des » particuliers. En un mot, on l'a » mise au rang des plus fameuses » villes du monde. «

COS, *Cos*, Κῶς, (*b*) ville d'Égypte, au rapport d'Étienne de Byzance; sur quoi Berkelius observe que cette ville ne s'appelloit pas Cos, mais Cros, *non* Κῶς, *sed* Κρῶς : nom que fournit Étienne lui-même, qui l'a tiré de la Pariégese d'Asie par Hécatée. Ptolémée reconnoît en Égypte un lieu nommé Co. Ce pourroit être le même lieu que la Vulgate nomme Coa. *Voyez* Coa.

Ortélius donne le nom de Cos à un fossé de Corinthe, & s'appuie de l'autorité de Pausanias.

COS, *Cos*, Κωε, (*c*) fut pere d'Anob & de Soboba; & c'est de lui que sont venus tous ceux qui portent le nom d'Aharehel, fils d'Arum.

COSA [le Promontoire de]. Ce promontoire étoit ainsi nommé de la ville de Cosse. *Voyez* Cosse.

(*a*) Strab. p. 657. Homer. Iliad. L. II. v. 184. L. XIV. v. 255. L. XV. v. 28. Diod. Sicul. p. 496.

(*b*) Ptolm. L. IV. c. 5.
(*c*) Paral. L. I. c. 4. v. 8.

COSAINS, *Cosani*, étoient les habitans de Cosse. *Voyez* Cosse.

COSAN, *Cosan*, Κωσὰμ, (a) un des ancêtres de Jesus-Christ, selon la chair, étoit fils d'Elmadan, & il fut pere d'Addi.

COSCINIA, *Coscinia*, (b) Κοσκινία, village mémorable de l'Asie mineure. Strabon le met au de-là du Méandre. Pline, qui lit Coscinus, l'adjuge à la Carie.

COSCINOMANTIE, *Coscinomantia*, espèce de divination, qui se faisoit par le moyen d'un crible.

Ce mot vient de κοσκίνον, crible, & μαντεία, divination. On élève un crible sur quelque chose; puis après avoir dit quelques paroles, on le prend de deux doigts seulement; on récite le nom de ceux qui sont suspects, & celui au nom duquel le crible tourne, tremble ou branle, est tenu coupable du mal dont on cherche l'auteur.

Théocrite parle dans sa troisième idylle, d'une femme qui étoit fort habile dans cette espèce de divination. On dit qu'elle se pratiquoit en suspendant un crible par un fil, ou le posant sur une pointe de ciseau, & le faisant tourner, en nommant, pendant qu'il tournoit, les noms des personnes suspectes. On la pratique encore de cette dernière manière dans quelques endroits d'Angleterre.

Il paroît, par Théocrite, qu'on s'en servoit pour connoître non seulement des personnes inconnues, mais encore les sentimens intérieurs des personnes que l'on connoissoit.

C'est ce qu'on appelle *tourner le sas*; pratique superstitieuse qui est encore en usage parmi le peuple ignorant & grossier, pour découvrir les auteurs d'un vol, ou recouvrer les choses perdues. Pictorius a donné la formule des paroles qu'on emploie dans cette opération, en assurant qu'il s'en est lui-même servi trois fois avec succès, si l'on en croit Delrio.

COSCONIUS, *Cosconius*, étoit un méchant faiseur d'épigrammes, qui vivoit du tems de Martial. Peut-être est-ce un nom déguisé. On le trouve dans le deuxième livre de ses épigrammes, dans la 77e.

Cosconi, qui longa putas epigrammata nostra,
Utilis ungendis axibus esse potes, &c.

COSCONIUS, *Cosconius*, Auteur Latin, cité par Solin, dans le chapitre VII; ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque ouvrage historique. On ne sçait en quel tems il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit Grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le cinquième livre de la langue Latine.

COSCONIUS [M.], (c) *M. Cosconius*, tribun militaire, qui fut tué dans un combat contre

(a) Luc. c. 3. v. 28.
(b) Strab. p. 587, 650. Plin. Tom. I. p. 277.
(c) Tit. Liv. L. X. c. 18.

Magon, général des Carthaginois, dans le païs des Gaulois Insubriens, l'an de Rome 549.

COSCONIUS [C.], *C. Cosconius*, (*a*) Romain dont parle Cicéron dans plusieurs de ses oraisons. Dans l'une il le dit préteur, dans une autre, proconsul en Espagne. C'est sans doute le même dont parle Plutarque dans la vie de César. Selon cet Auteur, il fut tué dans une émeute, par les soldats de César.

COSE, *Cosa*. *Voyez* Cosse.

COSES, *Cosæ*. *Voyez* Cosse.

COSINGAS, *Cosingas*, prince des Cerrhéniens, peuples de Thrace, & prêtre de Junon, selon la coûtume du païs, s'avisa d'un plaisant artifice pour réduire ses sujets rebelles. Pendant qu'il faisoit attacher plusieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raison de la désobéissance de ses sujets. Alors les Thraces naturellement grossiers & stupides, craignant que Cosingas ne fît ce qu'il leur disoit, lui demanderent pardon, & s'engagerent par serment de lui rendre à l'avenir une fidele obéissance.

COSINGIS, *Cosingis*, femme de Nicomede, premier roi de Bithynie, est appellée Ditizele par d'autres. *Voyez* Ditizele.

COSIS, *Cosis*, Κῶσις, (*b*) prince Albanien, marcha contre Pompée à la tête d'une nombreuse armée. Ce Prince, dès qu'on en fut venu aux mains, s'attacha au général Romain, & courant sur lui, il lui lança son javelot, qui donna justement au défaut de la cuirasse ; mais Pompée l'ayant joint, lui appuya sa javeline avec tant de roideur qu'il le perça d'outre en outre, & le jetta mort aux pieds de son cheval.

COSMES, *Cosmi*, (*c*) magistrats souverains qui étoient établis en Crète au nombre de dix, pour maintenir le bon ordre dans la République ; & c'est pour cette raison qu'ils furent appellés Cosmes, du mot grec κόσμος, ordre. Ils étoient à vie, ne rendoient compte à personne de leur administration, & commandoient les armées en tems de guerre. On les choisissoit par le sort, mais seulement dans de certaines familles, & on tiroit aussi de ces mêmes familles les Sénateurs qui formoient le conseil public.

Il n'y a rien qui ait plus de rapport aux Cosmes de Crète, que le conseil des dix établis à Venise, avec cette différence seulement, que ces derniers ne commandent point les armées.

COSMETE, *Cosmetes*, (*d*) Κοσμήτης, officier, qui avoit l'intendance de la police sur les Ephebes à Athènes. Il avoit des lieutenans ou sous-Cosmetes.

COSMOGONIE. C'est la science de la formation de l'uni-

(*a*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 78. pro Sylla. c. 31. in Vatin. c. 9. Plut. T. I. p. 732.

(*b*) Plut. T. I. p. 638.

(*c*) Roll. Hist. Anc. T. III. p. 16.

(*d*) Recueil d'Antiq. par M. le Comte d Cayl. T. II. p. 217.

vers. Ce mot eſt compoſé de deux mots grecs, κόσμος, monde, & γίνομαι, je nais.

La Coſmogonie differe de la Coſmographie, en ce que celle-ci eſt la ſcience des parties de l'univers, ſuppoſé tout formé, & tel que nous le voyons; & elle differe de la Coſmologie, en ce que celle-ci raiſonne ſur l'état actuel & permanent du monde tout formé; au lieu que la Coſmogonie raiſonne ſur l'état variable du monde dans le tems de ſa fondation.

De quelque manière qu'on imagine la formation du monde, on ne doit jamais l'écarter de deux grands principes; 1.° celui de la création; car il eſt clair que la matière ne pouvant ſe donner l'exiſtence à elle-même, il faut qu'elle l'ait reçue; 2.° celui d'une intelligence ſuprême qui a préſidé non ſeulement à la création, mais encore à l'arrangement des parties de la matière en vertu duquel ce monde s'eſt formé.

COSMOGRAPHIE, ſcience qui conſiſte à connoître les diverſes parties qui compoſent enſemble le monde & l'univers, avec le rapport qu'elles ont entr'elles.

Comme l'étude de la ſphère doit néceſſairement précéder celle de la géographie, les Géographes ont cru qu'il étoit néceſſaire, avant toutes choſes, de faire connoître les vaſtes corps dont le globe terreſtre eſt environné. Ils ont donc traité du ciel qui enveloppe la terre de tous côtés; & comme les objets les plus remarquables qui s'y préſentent à nos yeux, ſont les aſtres dont les cieux ſont parſemés, & les planetes dont le cours périodique eſt devenu d'un grand uſage dans la géographie, on s'eſt aviſé de donner aux traités de géographie le nom de Coſmographie. On voit même que pluſieurs Sçavans ont pris la qualité de Coſmographes, ſous la protection des princes qui les excitoient par leurs bienfaits à cultiver la géographie. Mais on a ſenti dans la ſuite que ce nom de Coſmographie embraſſoit pluſieurs ſciences qu'il étoit bon de diviſer. On a donc laiſſé à l'aſtronomie le ſoin d'obſerver le ciel, & on a réduit la géographie à ſes juſtes bornes preſcrites par ſon nom, qui ne veut dire que deſcription de la terre, au lieu que la Coſmographie eſt la deſcription de l'univers. Un homme qui voudroit mériter la qualité de Coſmographe, devroit joindre une extrême habileté dans l'aſtronomie, à une connoiſſance très-étendue de la géographie ancienne & moderne, & même de l'Hydrographie qui s'applique à connoître l'étendue & la profondeur des mers, des fleuves, des lacs, &c. Et où trouver un Sçavant qui poſſede toutes ces ſciences en un certain degré de perfection? Chacune demanderoit toute la vie de quiconque aſpireroit à y être ſçavant, outre qu'elles demandent chacune dans ceux qui s'y attachent, des genres de vie très-différens. Les erreurs groſſières qu'on a apperçues & corrigées depuis un ſiècle, font voir combien ceux qui prenoient la qualité de Coſmogra-

phes dans le quinzième & le seizième siècle, étoient éloignés de ce nom pris à la rigueur de sa signification. Ce nom, dans quantité de livres, ne signifie que géographie ; & c'est ce dont la plûpart des jeunes gens ont besoin d'être avertis. Cependant, la Cosmographie & la géographie different l'une de l'autre, comme le tout differe de sa partie.

Le mot *Cosmographie* est composé de κόσμος, monde, & γράφω je décris.

COSSE, *Cossa*, Κόσσα (*a*) ville d'Italie, située au païs des Étruriens. » Cosses, dit Strabon, » est une ville située un peu au-» dessus de la mer, sur une haute » colline, qui est dans le golfe. » Au-dessous de la ville est le » port d'Hercule, & tout auprès » un lac Marin ; & proche le » promontoire qui est au-dessus » du golfe, il y a un lieu préparé » pour la pêche du Thon ; car le » Thon n'est pas seulement friand » de gland, il aime encore le » poisson nommé Pourpre, qui » est près de la terre. Depuis la » mer extérieure jusqu'à la Sicile, » quand on fait voile de Cosses » pour Ostie, on trouve en che-» min les villes de Gravisces, de » Pyrges, d'Alsium & de Frege-» nes ; Gravisces est à trois cens » stades de Cosses. «

Le nom de cette ville s'écrit diversement dans les Auteurs. Strabon lui-même l'écrit en singulier & en pluriel. Il dit donc Cosse dans un endroit, & Cosses dans un autre. Ptolémée lit Cosses en pluriel ; Pline & Pomponius-Méla, Cosse en singulier ; Virgile, Coses en pluriel & avec une seule *s* ; César & la table de Peutinger, Cose en singulier & avec une seule *s*. Le texte de Tite-Live varie : le port de cette ville y est appelé *portus Cosanus* & *portus Cossanus* ; & les habitans Cosains, *Cosani*.

Aux Auteurs que l'on vient de citer, joignons Velleius Paterculus, qui dit : *Cossam & Præstum abhinc annos ferme trecentos Fabio Dorsone & Claudio Canina consulibus* [*Coloni missi*] ; ce qui arriva avant la première guerre punique. A la requête des habitans, on y envoya dans la suite mille nouveaux colons. Il y a bien de l'apparence que cette ville fut réparée par Auguste, & qu'elle prit le surnom de Julia, comme la plûpart des villes de l'Étrurie. Cela se voit dans une médaille de Nerva, sur laquelle on lit *Cos. Jul. Cossa.* Elle avoit un beau port dont nous avons déjà parlé. C'est le même qui est nommé le port d'Hercule, *Herculis portus*, dans l'Itinéraire maritime & dans Strabon.

La colonie que l'on avoit envoyée à Cosse, avoit été tirée de la ville de Volci, dont le peuple étoit nommé *Volcientes*, à ce que Pline nous apprend. Cette ville de Cosse étoit sur la voie Au-

(*a*) Strab. pag. 222, 225 Plin. T. I. pag. 150, 160. Pomp. Mel. pag. 131. Ptolem L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXII. c. 11. L. XXVII. c. 10. L. XXX. c. 39. L. XXXIII. c. 24 Cæs. de Bell. Civil. L. I. pag. 474. Vell. Paterc. L. I. c. 14. Virg. Æneid. L. X. v. 168.

rélia, selon Antonin, entre Forum Aurelii & le lac Aprilis, à vingt-cinq milles de l'un, & à vingt-deux milles de l'autre. Mais entre Forum Aurelii & Cossa il y avoit encore deux stations ou mansions; sçavoir, *ad novas* & *sub Cosa*. La table de Peutinger nomme ce dernier lieu *Succosa*.

Cette côte a bien changé depuis Strabon; ce qu'il appelle un lac marin, & qui étoit enfermé entre deux langues de terre qui joignoient le mont Argentaro au continent, s'est ouvert un chemin vers la mer, dans la langue septentrionale, & il s'en est formé un golfe. Une espèce de presqu'isle qui s'avançoit vers le milieu du lac de l'Orient vers l'Occident, est présentement fort diminué, & c'est la place où est Orbitelle. Il n'y a plus rien au lieu où étoit Cosse; mais plus, à l'Orient il s'est formé une nouvelle ville des ruines de l'ancienne, & on la nomme Ansedonia. Le port d'Hercule conserve son ancien nom, & est nommé Porto Hercole.

COSSE, *Cossa*, Κόσσα, ville d'Italie au païs d'Œnotrie, selon Étienne de Byzance. Berkélius applique mal à propos à cette ville ce que Strabon dit de Cosse en Étrurie. C'est la même que Compse. *Voyez* Compse.

COSSÉE, *Cossæa*, païs qu'habitoient les Cosséens. *Voyez* Cosséens.

COSSÉENS, *Cossæi*, (*a*) Κοσσαῖοι, peuples d'Asie, qui habitoient un canton de la Perse, au rapport d'Étienne de Byzance. Pline les met à l'Orient de la Susiane; & Ptolémée dans la Susiane même, du côté de l'Assyrie. Pline ajoûte qu'au dessus des Cosséens, du côté du Septentrion, étoit la Mésabatène. Polybe & Diodore de Sicile disent que les Cosséens habitoient dans les montagnes de la Médie. Quinte-Curse place aussi les Cosséens dans un païs de montagnes. Enfin, Arrien les suppose contigus à la Médie, de manière cependant qu'ils touchoient d'un côté au païs des Élyméens.

Nous apprenons de Strabon que les Cosséens étoient habiles à tirer de l'arc, & qu'ils ont quelquefois mis sur pied jusqu'à treize mille Archers. Ils étoient fort adonnés aux brigandages, ainsi que tous les montagnards leurs voisins, parce que le peu d'étendue & la stérilité de leur païs les mettoient dans la nécessité de vivre du bien d'autrui. Ils s'exerçoient beaucoup au métier de la guerre. Selon Diodore de Sicile, les Cosséens habitoient dans des cavernes, & vivoient de glands, de champignons, & de chair salée de bêtes féroces.

Alexandre, dans son expédition contre l'Asie, ayant appris que les Cosséens songeoient à se soustraire à son empire, marcha contr'eux à la tête de son armée en bon ordre. Mais, ces peuples, comptant sur leur retraite escarpée, aussi-bien que sur leur propre courage, non

(*a*) Plin. Tom. I. p. 334. Ptolem. L. VI. c. 3. Strab. p. 522, 524, 744. Diod. Sicul. pag. 621, 622, 681. Q. Curt. L. IV. c. 12. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 791. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 608, 609.



feulement ne vouloient point reconnoître alors de maître étranger ; mais du tems même des Rois de Perſe, ils ſe vantoient de n'avoir jamais été ſoumis de force. Ainſi, dans la circonſtance préſente, ils ne s'effrayerent point des menaces du roi de Macédoine. Mais, Alexandre ſe ſaiſiſſant d'abord de tous les paſſages qui conduiſoient juſqu'à leur retraite, ravageant tout le plat païs d'où ils tiroient leurs proviſions, & ſortant victorieux de toutes les attaques où ils entreprenoient de lui faire quelque réſiſtance, avoit mis par terre un grand nombre d'entre eux, & en avoit pris vivans beaucoup davantage. Ainſi, les Coſſéens battus par tout, & s'intéreſſant extrêmement à leurs captifs, furent contraints, pour leur ſauver la vie, de ſe rendre captifs eux-mêmes. Se livrant donc au vainqueur, ils obtinrent la paix, en ſe ſoumettant à toutes ſes volontés. Alexandre n'employa que quarante jours à la conquête de tout le païs ; & ayant fait bâtir des villes auſſi habitables qu'il y en eût aucune autre part, dans un païs qui, avant ſon arrivée, ne reſſembloit qu'à un déſert affreux par l'inutilité & l'inégalité même de ſon terrein, il conduiſit ailleurs ſon armée.

Il eſt parlé des Coſſéens ſous l'article de Bactriane. L'endroit mérite d'être lu. Nous y renvoyons le lecteur.

COSSES, *Coſſæ*, Κόσσαι. *Voyez* Coſſe.

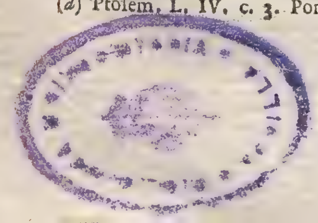
COSSÉTANIE, *Coſſetania*, (*a*) contrée d'Eſpagne dont les habitans ſont nommés *Coſetani*, *Coſitani* & *Coſſetani*. Pline dit : La Coſſétanie contrée. Il y met le Subi, rivière qui paſſe à Tarragone, il y met auſſi cette ville ; ce qui s'accorde avec Ptolémée, & avec une inſcription rapportée par Gruter, où il eſt dit, *TARRAC. URBS COSITANOR.* Ptolémée écrit Κοσιτανοί.

COSSINIUS [L.], *L. Coſſinius*, (*b*) de la ville de Tibur, obtint le titre de citoyen Romain.

COSSINIUS, *Coſſinius*, (*c*) Κοσσίνιος, lieutenant Romain, fut détaché avec de grandes forces contre Spartacus ; & peu s'en fallut que celui-ci ne l'enlevât, comme il ſe baignoit aux bains de Salines. Coſſinius eut beaucoup de peine à ſe ſauver. Spartacus ſe ſaiſit d'abord de tous ſes bagages, & le ſuivant à la trace avec grand meurtre, il prit ſon camp. Coſſinius fut tué dans cette déroute.

COSSURA, *Coſſura*, Κόσσουρα, (*d*) iſle de la mer Méditerranée, ſituée entre l'Afrique & la Sicile. Ptolémée y met une ville de même nom ; & il aſſure que cette iſle, qu'il attribue à l'Afrique, étoit une des iſles nommées Pélagies. Pomponius-Méla l'appelle Coſura. Étienne de Byzance & Pline diſent Coſyra. Dans

(*a*) Plin. T. I. p. 141. Ptolem. L. II. c. 6.
(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 42.
(*c*) Plut. T. I. p. 548.
(*d*) Ptolem. L. IV. c. 3. Pomp. Mel. p. 152. Plin. T. I. pag. 164, 251. Strab. pag. 123, 277. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 257, 258.



Strabon, on trouve Cosura & Cossura ; & dans Ptolémée, Cossyra. Strabon met l'isle de Cossura à moitié chemin du promontoire de Lilybée en Sicile à Aspis, ville des Carthaginois. Tous les Interpretes conviennent que c'est aujourd'hui Pantalaréa.

Nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, deux médailles de l'isle de Cossura. On assure que la comparaison de ces deux médailles, dont les Types sont extrêmement semblables, prouve à n'en pouvoir douter, 1.° Que les caractères Puniques de l'une répondoient aux caractères Latins de l'autre, n'y ayant que cette seule différence entre elles. 2.° Que la première de ces médailles ou monnoies, avoit été frappée par les habitans de l'isle, lorsqu'elle étoit soumise aux Carthaginois ; & la seconde, après que les Romains eurent renversé Carthage. 3.° Que les Grecs, qui ne connurent cette isle que longtems après les Phéniciens, & qui peut-être ne la connurent que par eux, lui continuerent vraisemblablement, & par une espèce de nécessité, le même nom qu'ils lui avoient donné ; qu'ainsi ils la nommerent Κοσυρα ; & que les Romains qui succéderent aux uns & aux autres, l'appellerent Cossura, comme les Barbaresques du voisinage l'appellent encore aujourd'hui Kosra.

COSSUS, *Cossus*, montagne d'Asie dans la Bithynie, selon Étienne de Byzance.

COSSUS [A. CORNÉLIUS], *A. Cornelius Cossus*, (a) tribun militaire ; l'an de Rome 318. C'étoit un homme d'une beauté singulière, d'une vigueur extraordinaire, d'une taille avantageuse, & d'une valeur qui étoit encore au-dessus de sa bonne mine & de ses forces.

Les Romains avoient déclaré la guerre à Lars Tolumnius, roi des Veïens, qui avoit fait tuer leurs Ambassadeurs ; & pour la terminer heureusement, on éleva à la Dictature Mamercus Æmilius. A Cornélius Cossus servoit pendant cette guerre dans la cavalerie en qualité de Tribun militaire. S'étant apperçu que les Romains plioient par tout où Lars Tolumnius paroissoit, & frappé du désir de transmettre à ses descendans le nom qu'il portoit, encore plus glorieux qu'il ne l'avoit reçu de ses ancêtres, il n'eut pas plutôt reconnu ce Prince à la grandeur de son courage, autant qu'à l'éclat de ses habits, que poussant son cheval de son côté : *N'est-ce pas là*, dit-il, *ce violateur des traités & du droit des gens ? Si les Dieux sont justes, je vais dans un moment immoler cette victime aux manes de nos Ambassadeurs.* En parlant ainsi, il fondit sur lui la lance à la main ; & du premier coup, l'ayant renversé de dessus son cheval, il sauta lui-même en bas ; & ayant une se-

(a) Plut. T. I. p. 302. Tit. Liv. L. IV. c. 19, 20, 30, 31. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 492. *& suiv.*

conde fois abattu avec son bouclier ce Prince, qui tâchoit de se relever, il l'acheva de plusieurs coups. Aussi-tôt il le dépouilla, & montrant aux deux armées la tête du vaincu, qu'il avoit mise au bout de sa lance, il acheva par un spectacle si effrayant, la défaite de sa cavalerie, qui seule avoit retardé la victoire des Romains. Ayant ensuite passé le Tibre avec sa propre cavalerie, il pilla tout le territoire des Veiens, & retourna à Rome chargé d'un riche butin.

Mamercus Æmilius y rentra triomphant, en conséquence d'un arrêt du Sénat, & d'un décret du peuple. Mais, le spectacle le plus charmant pour les citoyens, fut A. Cornélius Cossus, portant les dépouilles opimes du Roi qu'il avoit tué de sa main. C'étoit un plaisir d'entendre les chansons que les soldats faisoient sur le champ à son honneur, l'égalant à Romulus fondateur de Rome. Il fit à Jupiter Férétrien une offrande solemnelle des dépouilles de Lars Tolumnius, qu'il plaça dans le temple de ce Dieu, auprès de celles que Romulus avoit remportées le premier, & qui seules étoient alors appellées Opimes. Tout le peuple, sans faire presque attention au char du Dictateur, avoit les yeux attachés sur A. Cornélius Cossus, qui eut presque tout l'honneur de cette journée.

L'opinion commune, du tems même de Tite-Live, étoit que pour remporter les dépouilles opimes, il falloit que ce fût un Général qui en eût tué un autre. Varron pensoit autrement. Il est constant qu'A. Cornélius Cossus n'étoit alors que simple officier. L'Empereur Auguste attestoit néanmoins, pour l'avoir vu lui-même, que le titre inscrit sur les dépouilles d'A. Cornélius Cossus, lui donnoit la qualité de consul. Il le fut quelques années après, mais dans un tems où certainement il n'y eut point de pareil combat. Ne se peut-il pas faire que ce titre aura été apposé bien du tems après, par quelqu'un des descendans d'A. Cornélius Cossus, qui l'aura appellé consul, non qu'il le fût quand il remporta cette victoire, mais parce qu'il l'avoit été depuis? Tite-Live, qui n'osoit pas, sans doute, réfuter le témoignage d'Auguste, dont il n'étoit pas fort touché, ne s'explique pas ici clairement.

COSSUS [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Cossus*, (a) fut élu Tribun militaire l'an de Rome 340; il le fut encore l'an 347. Il eut cette année pour collégue C. Julius Iulus & C. Servilius Ahala.

Le Sénat, informé que les Volsques & les Éques avoient pris les armes, ordonna la création d'un Dictateur. Mais, C. Julius Iulus & P. Cornélius Cossus, qui croyoient que c'étoit leur faire injure, s'y opposerent fortement; l'affaire fut débattue avec beaucoup de chaleur entre ces deux Magistrats & les Sénateurs. Car, les premiers de cette compagnie, s'étant plaints inutilement de ce que les Tribuns militaires mépri-

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 49, 56. & seq.

ſoient l'autorité du Sénat, implorerent à la fin celle des Tribuns du peuple, pour les forcer d'obéir, dans des conjonctures où on avoit fait violence aux conſuls mêmes. Les Tribuns du peuple, charmés de cette méſintelligence, répondirent qu'on ne devoit attendre aucun ſecours de ceux qu'on ne mettoit au nombre ni des citoyens, ni des hommes; que quand on leur auroit fait part des honneurs, & qu'on les auroit admis au gouvernement de la république, ils prendroient les meſures néceſſaires pour forcer les Magiſtrats d'obéir aux arrêts du Sénat; qu'en attendant, les Patriciens, qui ne reſpectoient ni les loix, ni les Magiſtrats, pouvoient auſſi exercer par eux-mêmes la charge & la puiſſance du Tribunat.

Ce démêlé ſurvenu ſi mal à propos, dans un tems où la république avoit un ſi grand nombre d'ennemis ſur les bras, attiroit toute l'attention des citoyens. Enfin, après que C. Julius Iulus & P. Cornélius Coſſus, pouſſés de la même ambition, & perſuadés qu'ils avoient tout le mérite néceſſaire pour ſoutenir cette guerre, eurent alternativement fait de longs diſcours, pour montrer qu'il n'étoit pas juſte qu'on leur ôtât l'occaſion que le peuple Romain leur avoit offerte d'acquérir de la gloire, C. Servius Ahala leur collegue, prit la parole à ſon tour, & fit un diſcours, qui lui mérita les plus grands éloges. Sur le champ, il nomma Dictateur P. Cornélius Coſſus, qui le choiſit lui-même pour maître de la cavalerie; & il n'y eut perſonne qui ne convînt, en le comparant avec ſes collégues, que pour acquérir du crédit & de la gloire, il eſt quelquefois plus à propos de ne rechercher ni l'une ni l'autre. La guerre fut moins dangereuſe qu'on ne l'avoit cru. Les ennemis furent vaincus auprès d'Antium, dans un ſeul combat, & même ſans beaucoup d'effort. L'armée victorieuſe ravagea tout le païs des Volſques, força auprès du lac Fucin, un fort où elle fit trois mille priſonniers, tous les autres Volſques ſe tenant renfermés dans leurs murailles, ſans oſer en ſortir pour défendre la campagne. Le Dictateur ayant fait voir dans cette guerre, que pour ſe ſignaler, il ne lui avoit manqué que l'occaſion, rentra dans Rome plus remarquable par le bonheur qui l'avoit accompagné, que par la gloire qu'il avoit acquiſe, & auſſi-tôt il ſe démit de la Dictature.

Deux ans après, il fut nommé Tribun militaire pour la troiſième fois; & on lui donna pour collégues Cn. Cornélius Coſſus, Numérius Fabius Ambuſtus & L. Valérius Potitus.

COSSUS [Cn. Cornélius], *Cn. Cornelius Coſſus*, (a) fut nommé deux fois Tribun militaire; la première fois, l'an de Rome 341; & la ſeconde fois, l'an de Rome 350. Il eut chaque fois pluſieurs collegues.

COSSUS [M. Cornélius],

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 49, 61.

M. Cornelius Coſſus, (*a*) fut créé conſul avec L. Furius Médullinus, l'an de Rome 342. Dès qu'ils furent entrés en charge, ils firent rendre un arrêt du Sénat, qui portoit qu'inceſſamment les tribuns demanderoient au peuple qu'on informât contre les Auteurs d'un meurtre commis depuis peu, & que le peuple nommeroit les commiſſaires qu'il jugeroit à propos. D'un conſentement unanime, le peuple en chargea les conſuls eux-mêmes. Ces Magiſtrats uſant d'une douceur extrême, aſſoupirent entièrement cette affaire, par le ſupplice d'un petit nombre de gens, qui même ſe donnerent volontairement la mort, ſuivant la liberté qu'on leur en laiſſa.

COSSUS [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornelius Coſſus*, (*b*) conſul l'an de Rome 346, avec L. Furius Médullinus. Il fut fait Tribun militaire trois ans après; charge qu'il eut encore l'an de Rome 354. Il fut envoyé cette année contre les Capénates. Mais, ne trouvant point les ennemis en campagne, il mit tout le païs à feu & à ſang, & en enleva beaucoup de butin; il ne prit cependant aucune de leurs villes, n'ayant oſé ni leur donner l'aſſaut, ni les aſſiéger dans les formes.

COSSUS [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Coſſus*, (*c*) fut créé Tribun militaire l'an de Rome 360. Ayant été chargé de la guerre contre les Faliſques, il ne voulut ni forcer ni aſſiéger leurs villes; mais, il ſe contenta de déſoler leurs campagnes, & d'en enlever tout le butin qu'il put, ſans épargner ni les arbres fruitiers, ni les moiſſons encore en herbe.

COSSUS [A. CORNÉLIUS], *A. Cornelius Coſſus*, (*d*) fut nommé Dictateur l'an de Rome 370. Cette année fut remarquable par une guerre importante au dehors, & par une ſédition encore plus conſidérable au dedans.

Quoiqu'A. Cornélius Coſſus prévît bien qu'il trouveroit plus de difficulté à ſoumettre ſes citoyens, qu'à réduire ſes ennemis; cependant, ſoit que la guerre ne ſouffrît point de retardement, ſoit qu'il voulût donner plus de poids & d'autorité à ſa charge, par la victoire qu'il remporteroit, & le triomphe dont elle ſeroit ſuivie, il n'eut pas plutôt mis une armée ſur pied, qu'il la conduiſit dans le territoire de Pomptine, où il avoit appris que les Volſques avoient ordonné à leurs troupes de s'aſſembler. Malgré les victoires de Camille, qui avoient ſi fort abattu les forces de ces peuples, ils avoient alors une armée très-nombreuſe, ſans parler des Latins & des Herniques qui s'étoient joints à eux, avec quelques Circeiens, & une grande partie de la colonie de Vélitres. Cependant, A. Cornélius Coſſus étant reſté ce jour-là dans ſon camp, en ſortit dès le lendemain; & après avoir conſulté les auſpices, & offert un ſacrifice aux Dieux, pour ſe les rendre

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 51.
(*b*) Tit. Liv. IV. c. 54, 58. L. V. c. 10, 12.
(*c*) Tit. Liv. L. V. c. 24.
(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 11. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 92. *& ſuiv.*

favorables, il aborda les ſoldats; qui, au ſignal qu'il leur avoit donné, prenoient déjà leurs armes pour combattre; & avec un air de confiance: » La victoire eſt à nous, » compagnons, leur dit-il, ſi on » peut compter ſur la réponſe des » Dieux annoncée par leurs Prê- » tres & par leurs oracles. Ainſi, » avec l'aſſurance que doivent » nous inſpirer leur protection & » la foibleſſe de nos ennemis, jet- » tons nos javelots à nos pieds, » & n'armons nos bras que de » nos épées. Je ne veux pas mê- » me que vous faſſiez un pas hors » de la bataille, mais que vous » attendiez de pied ferme le choc » de l'ennemi. Lorſqu'il aura lan- » cé ſes javelots ſans beaucoup » d'effet, & que vous voyant im- » mobiles dans vos rangs, il » viendra vous charger en déſor- » dre; alors faites briller vos » épées à ſes yeux, & que cha- » cun de vous ſe ſouvienne que » les Dieux ſont dans votre parti, » & qu'ils vous ont promis la » victoire. Et vous, T. Quintius, » tenez la cavalerie prête à ſecon- » der les premiers avantages des » légions. Quand vous verrez les » deux partis occupés à combat- » tre de près, alors lâchez vos » cavaliers contre les Volſques » déjà ébranlés par la valeur de » notre infanterie; & en tombant » ſur eux avec effort, achevez de » les rompre, & de les mettre » en déroute. « La cavalerie exécuta ponctuellement ſes ordres, auſſi-bien que l'infanterie, & le Général ne trompa point l'eſpérance de ſes ſoldats, ni la fortune celle du Général.

Les ennemis fiers de leur nombre, & ne jugeant des deux armées que par les yeux, commencerent & finirent le combat avec une égale témérité. Ils ſe préſenterent avec aſſez de réſolution; mais, après avoir pouſſé les premiers cris & lancé leurs javelots, ils perdirent courage, dès qu'ils ſe virent ſerrés de près par les Romains, & ne purent ſupporter ni l'éclat de leurs épées, ni l'ardeur qui brilloit dans leurs yeux & ſur leurs viſages, & qui témoignoit celle dont ils étoient animés au-dedans. Leur avant-garde avoit déjà plié, & avoit fait paſſer la frayeur juſqu'au corps de réſerve, lorſque l'orage de la cavalerie Romaine fondit ſur eux. Alors leurs rangs ſe rompirent en pluſieurs endroits. Le déſordre ſe mit par tout; & leur corps de bataille étoit ſemblable à une mer agitée. Mais, bientôt après, lorſque l'avant-garde eut été taillée en pièces, ceux qui ſuivoient voyant que le carnage alloit paſſer juſqu'à eux, prirent ouvertement la fuite. Tant qu'ils ſe retirerent avec leurs armes & ſans ſe débander entièrement, l'infanterie Romaine ne ceſſa de les pourſuivre. Mais, quand on s'apperçut qu'ils jettoient leurs armes par terre, & qu'ils ſe diſperſoient dans la campagne, alors les cavaliers ſe mirent à leurs trouſſes. Cependant, on les avertit de ne pas s'amuſer à les tuer, à meſure qu'ils tomberoient ſous leurs mains, ce qui donneroit le tems à la multitude d'échapper; qu'ils ſe contentaſſent de Caracol-

ler autour d'eux, de les effrayer à coups de traits, & par-là de retarder leur fuite, jusqu'à ce que les légions étant arrivées, achevassent, s'il étoit possible, d'exterminer un ennemi si incommode. Le vainqueur ne cessa de poursuivre, que quand le jour cessa de l'éclairer. Le camp des Volsques fut pris le même jour, & tout le butin qui s'y trouva, accordé aux soldats, à l'exception des personnes libres. La plûpart de ceux qui furent faits prisonniers, étoient Latins ou Herniques, & ce n'étoit pas seulement une foule de gens de la lie du peuple, que l'espoir du gain pouvoit avoir engagés à servir les Volsques; mais, on trouva parmi eux quelques-uns des plus qualifiés de la jeunesse; ce qui prouvoit clairement que ce secours leur avoit été accordé par l'autorité publique des deux nations. On reconnut aussi quelques citoyens des colonies de Circeies, & de Velitres. Tous furent envoyés à Rome, & répondirent aux questions des Sénateurs, de manière qu'on n'eut plus lieu de douter de l'infidélité de ces deux nations.

A. Cornélius Cossus tenoit son armée en campagne, ne doutant pas que le Sénat ne lui ordonnât de faire la guerre à ces rebelles, lorsqu'un danger beaucoup plus grand & plus pressant le rappella à Rome. C'étoit une sédition, dont nous avons déjà parlé; elle étoit suscitée par M. Manlius Capitolinus, l'homme du monde qui paroissoit le moins capable de devoir penser à troubler l'état par des factions. Le lendemain de son arrivée, A. Cornélius Cossus se rend dès le matin sur la place, accompagné de tous les Sénateurs, monte sur son tribunal, & fait citer M. Manlius Capitolinus par un licteur. M. Manlius Capitolinus, ayant averti ses partisans que le moment du combat approchoit, s'avance avec un cortege nombreux. D'un côté le Sénat, de l'autre le peuple, étoient comme deux armées prêtes à en venir aux mains, & qui attendent les ordres de leurs chefs. Le Dictateur, sans entrer dans aucune discussion, n'interrogea M. Manlius Capitolinus, que sur le seul fait des trésors qu'il accusoit les Sénateurs de cacher. Il lui ordonna de nommer ceux qui détournoient d'une manière si criminelle les deniers publics; &, faute par lui de le faire, il lui déclara qu'il le feroit mettre en prison, comme un séditieux & un calomniateur.

La question étoit embarrassante pour M. Manlius Capitolinus. Il y répondit d'une manière très-artificieuse, cherchant des fauxfuyans, pour en éluder la force, tâchant de jetter de la poudre aux yeux, & sur-tout de rendre odieux ses ennemis. Mais, A. Cornélius Cossus ne prit point le change; il lui ordonna de s'expliquer nettement; & sur son refus, il commanda qu'on le menât en prison. Cependant, il triompha des Volsques; mais son triomphe lui attira plus de haine que de gloire. On disoit tout haut, que c'étoit à la ville, & non à l'armée, qu'il l'avoit mérité; qu'il triomphoit d'un citoyen, & non des ennemis de

Rome;

Rome; & qu'il n'avoit manqué à l'éclat de ſon triomphe, que de traîner M. Manlius Capitolinus devant ſon char. Après la cérémonie du triomphe, A. Cornélius Coſſus abdiqua la Dictature; & M. Manlius Capitolinus fut mis en liberté. Mais, comme on le peut voir en ſon article, il n'uſa de cette liberté, que pour continuer ſes menées.

COSSUS [A. CORNÉLIUS], *A. Cornelius Coſſus*, (a) fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur T. Manlius, fils de Lucius, l'an de Rome 402. Quatre ans après, il fut encore nommé maître de la cavalerie par T. Manlius Torquatus, qui avoit été créé Dictateur pour préſider aux aſſemblées.

L'an de Rome 412, A. Cornélius Coſſus fut élevé à la dignité de conſul avec M. Valérius Corvus, qui avoit déjà été élevé deux fois à cette dignité. Il eut pour département le Samnium. Arrivé dans cette province, il s'avança juſqu'à Saticule, d'où étant enſuite parti, il engagea ſes troupes dans un défilé qui le conduiſit en un vallon profond, entouré de collines, dont les Samnites s'étoient emparés, & il n'apperçut les ennemis au-deſſus de ſa tête, que quand il ne lui fut plus poſſible de reculer. Pendant que les Samnites attendoient pour fondre ſur les Romains, que toute leur armée fût deſcendue dans la vallée, P. Décius, tribun des ſoldats, remarqua au-deſſus des Samnites une éminence inacceſſible à une armée chargée de bagages, mais où des ſoldats légèrement armés pouvoient aiſément parvenir. Avec la permiſſion d'A. Cornélius Coſſus, il y conduiſit quelques troupes, & ne fut apperçu des ennemis, que quand il fut arrivé au haut de la colline. Tandis que les Samnites étonnés tournent les yeux d'un côté & d'un autre, & font beaucoup de mouvement ſans nul effet, le Conſul eut le tems de gagner un poſte moins dangereux.

Bientôt après, ſuivant l'avis de P. Décius, A. Cornélius Coſſus, ayant fait prendre les armes aux légions, les fit ſortir du camp; & connoiſſant alors le défilé mieux qu'auparavant, au moyen de l'examen qu'il en avoit fait faire par ſes eſpions, il les conduiſit aux ennemis par la route la plus large. Les Samnites qui ne s'attendoient à rien moins qu'à ſe voir attaquer ſi bruſquement par les Romains, étoient épars de différens côtés, la plûpart ſans armes. Ainſi, n'ayant eu le tems, ni de ſe raſſembler, ni de ſe mettre en défenſe, ni de rentrer en bon ordre dans leurs retranchemens, ils s'y jetterent avec beaucoup de déſordre & de confuſion. Les Romains les y ſuivirent, & les trouvant ſans défenſe, n'eurent pas de peine à s'en rendre maîtres. Ceux qui avoient été poſtés autour de la colline, s'enfuirent aux premiers cris qu'ils

(a) Tit. Liv. L. VII. c. 19, 26, 28. *& ſeq.* L. X. c. 31. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 176. *& ſuiv.*

entendirent, sans avoir seulement vu l'ennemi. Ceux que la crainte avoit obligés de se précipiter dans le camp, au nombre de trente mille, furent tués depuis le premier jusqu'au dernier. Leur camp fut pillé par les vainqueurs.

Cet heureux succès mérita à A. Cornélius Cossus les honneurs du triomphe. On remarque qu'il est le premier qui ait porté la guerre dans le Samnium.

COSSUS, *Cossus*, (*a*) fut fait préteur de Rome par l'empereur Tibere, en la place de L. Pison, vers l'an de Jesus-Christ 32. Il étoit digne de ce poste par sa naissance, & par son carractère grave & modéré, mais aussi décidé pour l'ivresse, que l'avoit été L. Pison. Souvent il lui arrivoit de s'endormir d'un si profond sommeil au Sénat, où il étoit venu au sortir de table, qu'on l'emportoit entre les bras, sans que le mouvement pût l'éveiller.

COSSUS [CORNÉLIUS LENTULUS], *Cornelius Lentulus Cossus*, (*b*) Consul avec l'empereur Néron, l'an de Jesus-Christ 60. Cette année, on institua à Rome, à l'imitation de ce qui se pratiquoit en Grece, des jeux qu'on devoit célébrer tous les cinq ans, ce qui fut interprété diversement, comme tous les nouveaux établissemens.

COSSUS, *Cossus*. (*c*) Juvénal donne ce nom à quelqus-uns des personnages qu'il introduit dans ses satyres.

COSSUTIA, *Cossutia*, nom d'une famille Romaine. La famille Cossutia a deux prénoms; celui de Caïus, qui se voit sur les médailles; & celui de Quintus, que l'on trouve dans les Inscriptions antiques. Elle a aussi deux surnoms sur les médailles; celui de Sabula, & celui de Maridianus, qui marquent apparemment quelque adoption.

COSSUTIANUS CAPITON, *Cossutianus Capito*, (*d*) avocat mercénaire. Un jour qu'on étoit près de rendre un arrêt, qui déclaroit coupables de concussion ceux des avocats qui auroient pris de l'argent, Cossutianus Capiton & d'autres, qui regardoient le décret qu'on alloit porter, non comme un règlement pour l'avenir, mais comme une condamnation & un châtiment des fautes passées, dont ils se tenoient pour convaincus, vinrent se jetter aux pieds de l'empereur Claude, pour le prier de ne pas souffrir que le Sénat passât outre.

Cossutianus Capiton étoit un homme d'une vie infâme. Ayant obtenu le gouvernement de la Cilicie, il s'étoit imaginé pouvoir exercer dans cette province les mêmes violences qu'on avoit tolérées à Rome. Mais, quand il fut de retour, les Ciliciens vinrent demander justice des torts qu'il leur avoit faits. D'abord, il se mit en devoir de se défendre. Mais, à

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 579.
(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 20.
(*c*) Juven. Satyr. 3. v. 184.
(*d*) Tacit. Annal. L. XI. c. 6. L. XIII. c. 33. L. XIV. c. 48. L. XVI. c. 17. & *seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 160, 275, 351. & *suiv.*

la fin, vaincu par la constance opiniâtre de ses accusateurs, il perdit courage, & fut condamné comme concussionnaire.

Il rentra cependant depuis dans le Sénat, par l'intercession & le crédit de Tigellinus son beau-pere; & à peine y fut-il rentré, qu'il accusa de crime de lèze-majesté le préteur Antistius qui avoit fait des vers diffamans contre Néron. Il avoit eu soin auparavant de faire rétablir la loi qui regardoit ces sortes de crimes. Il est vrai que l'on croit que son dessein étoit en cela, non de perdre l'accusé, mais de donner lieu à l'empereur de signaler sa clémence. Il se montra bien plus ardent contre Pétus Thraséa, qui étoit son ennemi, depuis qu'il avoit aidé de son autorité les Ciliciens, lorsqu'ils l'accuserent de concussion. Sa vengeance éclata en cette occasion. Il sçut si bien faire valoir ses motifs d'accusation, que Pétus Thraséa fut condamné à mort; & il en eut pour récompense cinq millions de sesterces, l'an de J. C. 66.

COSSUTIUS, *Cossutius*, (*a*) citoyen Romain, qui se rendit célebre parmi les architectes. Antiochus Épiphane, roi de Syrie, ayant offert de faire la dépense nécessaire pour achever la nef du temple de Jupiter Olympien à Athènes, qui étoit fort grande, & pour la construction des colomnes du portique, Cossutius fut choisi pour exécuter ce grand ouvrage. Il y acquit beaucoup d'honneur, cet édifice étant estimé tel qu'il y en avoit peu qui en pussent égaler la magnificence. Ce Cossutius fut un des premiers parmi les Romains qui bâtit à la manière des Grecs.

COSSUTIUS [M.], *M. Cossutius*, (*b*) avoit reçu des présens de Verrès. Cicéron ne laisse pas cependant de faire un grand éloge de ce M. Cossutius.

COSSYRA, *Cossyra*, Κόσσυρα. *Voyez* Cossura.

COSTA BALÆNÆ, lieu d'Italie sur la côte de Genes. L'Itinéraire d'Antonni met ce lieu entre Lucus Bormanni & Albintimilium, à quinze mille pas du premier, & à seize mille du second.

COSTA. (*c*) On lit dans une Inscription sépulcrale : *In Costa fecit.* D. Bernard de Montfaucon croit que ce terme *Costa* signifie en cet endroit un côté du lieu que possédoit pour sa sépulture, la famille dont il s'agit dans le monument.

COSTIUS, *Costius*, (*d*) certain homme pour qui Cicéron s'étoit intéressé en plus d'une occasion, comme il le témoigne dans une ses lettres.

COSTOBARE, *Costobarus*, Κοστοβαρος, (*e*) Iduméen, qui descendoit d'une des plus grandes maisons du païs. Ses ancêtres

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 585. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 395.

(*b*) Cicer. in Verr. L. V. c. 160.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 112.

(*d*) Cicer ad Amic. L. IX. Epist. 4.

(*e*) Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 531, 532.

avoient été sacrificateurs de Cozé, qui étoit le Dieu que les Iduméens adoroient avec grande vénération avant qu'Hyrcan les eût obligés à recevoir la religion des Juifs. Aussi-tôt qu'Hérode eut été établi Roi, il donna à Costobare le gouvernement de l'Idumée & de Gaza, & lui fit depuis épouser Salomé sa sœur, après avoir fait tuer Joseph son premier mari.

Lorsque Costobare se vit élevé à une fortune à laquelle il n'auroit osé prétendre, il devint si superbe, qu'il ne pouvoit plus souffrire d'être sujet d'Hérode, & croyoit que les Iduméens usant des mêmes loix que les Juifs, il leur étoit honteux de le reconnoître pour Roi. Ainsi, il envoya vers la reine Cléopâtre, pour lui représenter que l'Idumée ayant toujours été assujettie à ses prédécesseurs, elle pouvoit avec justice demander à M. Antoine, qu'il la lui donnât; & que pour lui, il étoit prêt à lui obéir. Ce n'étoit pas qu'il aimât mieux être sous la domination de Cléopâtre; mais, il vouloit diminuer la puissance d'Hérode, pour se rendre plus facilement maître de l'Idumée, & se flattoit de l'espérance d'en venir à bout, tant par la splendeur de sa race, que par ses grandes richesses; car, après avoir formé ce dessein, il n'y eut point de moyens si bas & si honteux dont il ne se servît pour amasser de l'argent. Mais, Cléopâtre fit inutilement tous ses efforts auprès de M. Antoine; & Hérode eut dès-lors fait tuer Costobare, si les prieres de sa mere & de sa sœur ne l'en eussent empêché; & il se contenta de n'avoir plus aucune confiance en lui.

Costobare entra depuis en grand différent avec Salomé sa femme, & elle lui envoya le libelle de divorce, contre l'usage des loix Judaïques, qui ne donnent ce pouvoir qu'aux maris, & ne permettent pas même aux femmes répudiées de se remarier sans leur consentement. Celle-ci entreprit néanmoins, de sa propre autorité, ce qu'elle n'avoit pas droit de faire, & alla ensuite trouver le Roi son frere. Elle lui dit que son affection pour lui l'avoit obligée de quitter son mari, parce qu'elle avoit découvert qu'il conspiroit contre son service avec Antipater, Lysimachus & Dosithée; & pour lui en donner une preuve, elle ajoûta qu'il retiroit depuis douze ans les enfans de Babas, à qui il avoit sauvé la vie, ce qui étoit vrai. Ce discours surprit extrêmement Hérode, parce qu'il avoit autrefois résolu de les faire mourir comme lui ayant toujours été contraires; mais, la longueur du tems les lui avoit fait oublier. La cause de sa haine contr'eux venoit de ce que, lorsqu'il assiégeoit Jérusalem, sous le regne d'Antigonus, la plus grande partie du peuple, lassée de tant de maux que ce siège lui faisoit souffrir, vouloit lui ouvrir les portes; mais, ces fils de Babas, qui étoient en grande autorité & très-fidèles à Antigonus, s'y opposerent, parce qu'ils étoient persuadés qu'il étoit plus avantageux à toute la nation d'être commandée par des Princes de la race Royale, que par Hérode.

Quand il eut pris la ville, il donna ordre à Costobare d'en garder les avenues, pour empêcher de sortir ceux qui lui avoient été contraires; mais, comme Costobare sçavoit quel étoit le crédit des fils de Babas parmi le peuple, il crut qu'il lui importoit des les conserver, pour s'en servir, s'il arrivoit quelque changement. Ainsi, il les fit échapper, & les envoya dans ses terres. Hérode s'en défia; & Costobare assura si affirmativement avec serment, qu'il ne sçavoit ce qu'ils étoient devenus, que ce soupçon s'effaça alors de l'esprit d'Hérode. Il le reprit depuis, & il n'y eut rien qu'il ne fît pour tâcher de les trouver. Il fit publier à son de trompe, qu'il donneroit une grande récompense à ceux qui les lui découvriroient; mais, Costobare ne déclara rien; parce que l'ayant une fois désavoué, il se trouvoit obligé de continuer à les cacher, non pas tant par affection pour eux, que par son propre intérêt. Aussi-tôt qu'Hérode en eut connoissance par sa sœur, il envoya dans les lieux où ils s'étoient retirés, & les y fit tous tuer, avec ceux qu'il croyoit coupables du même crime, afin que ne restant plus un seul de la parenté d'Hyrcan, personne n'osât résister à ses volontés quelque injustes qu'elles fussent.

La mort de Costobare arriva vers l'an 26 avant Jesus-Christ.

COSTOBARE, *Costobarus*, Κοστόβαρος, (*a*) avoit un frere nommé Saulus ou Salulus. Ils étoient Juifs d'une très-illustre famille, tous deux honorés de la sacrificature, & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le lustre de leur famille par une infinité de violences; & on eût dit qu'ils se faisoient un plaisir singulier de tyranniser le peuple, & de le faire tyranniser par une troupe de gens de guerre, gens perdus & déterminés, dont ils se faisoient accompagner. Ils n'oublierent rien néanmoins pour maintenir la ville de Jérusalem & ses habitans dans l'obéissance qu'ils devoient aux Romains; mais, étant à la fin convaincus que leurs soins & leurs prieres étoient inutiles, & ne servoient qu'à rendre les rebelles plus fiers & plus obstinés dans leurs résolutions, ils sortirent de la ville avec Philippe, & se rendirent dans l'armée du Cestius, avec les troupes d'Agrippa. Cestius les envoya à Néron, qui étoit alors en Achaïe, afin qu'ils lui exposassent l'état de la Judée, & qu'ils imputassent toute la cause de la guerre à la mauvaise conduite de Florus.

COSTOBOCES, *Costobocæ*, ou *Costoboci*, ou *Cæstoboci*, (*b*) Κοιστόβωκοι, peuple de la Sarmatie d'Europe. Plusieurs anciens Auteurs font mention de ce peuple. Pausanias les appelle une troupe de bandits; & il ajoûte que de son tems, après avoir parcouru toute la Grece, ils voulurent s'approcher d'Élatée; que Mnésibule, ayant rassemblé quelques troupes,

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 699. de Bell. Judaïc. p. 821, 822.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 5. Pauf. p. 678.

combattit ces Barbares & les tailla en pièces ; mais qu'il eut le malheur de périr dans l'action.

CÔTÉ, *Latus*, Πλευρὰ. (a) Saint Jean dit que le Côté de J. C. en croix, fut ouvert par un soldat, qui le perça avec sa lance, & qu'il en sortit du sang & de l'eau. On nomme communément ce soldat Longin, & on en fait un Saint. Saint Jean ne marque pas lequel des deux côtés fut percé; la version Arabe & Éthiopienne, & l'Évangile de l'enfance de Jesus-Christ, traduit de l'Arabe, & quelques Anciens, lisent le Côté droit ; mais, d'autres croyent qu'on lui perça le Côté gauche. Le poëte Prudens dit qu'il fut percé de part en part, *per utrumque Latus*.

COTHON, *Cothon*, Κώθων, isle située au milieu d'un des ports de Carthage. *Voyez* Carthage.

COTHON, *Cothon*, Κώθων, isle située au midi du Péloponnèse, dans le golfe de Lacédémone. Étienne de Byzance la met auprès de l'isle de Cythère. On ne sçait point quel est le nom moderne de cette isle ; M. de la Martinière dit qu'elle n'en a peut-être point.

COTHON, *Cothon*, Κώθων (b) sorte de gobelet laconique, dont la forme étoit sur-tout fort vantée. Il étoit d'un usage merveilleux, particulièrement à l'armée, parce que la couleur de la terre cachoit la vilaine couleur des eaux qu'on étoit quelquefois obligé de boire, & que les bords étoient faits de manière qu'ils retenoient en dedans toute la bourbe & le limon, & empêchoient qu'il ne vînt à la bouche que ce qu'il y avoit de plus pur ; ce dont la sagesse du Législateur fut la seule cause; car, les ouvriers n'étant plus occupés aux ouvrages inutiles & superflus, employerent toute leur industrie & tout leur art à perfectionner les nécessaires.

COTHONÉE, *Cothonea*, (c) épousa, selon Hygin, Éleusius, duquel elle eut Triptoleme.

COTHURNE, *Cothurnus*, (d) espèce de chaussure, qui servoit à l'un & à l'autre sexe. Le Cothurne étoit composé de manière qu'il pouvoit servir indifféremment à chaque pied; par allusion à cette circonstance, dans les différends qui arrivoient, on appelloit Cothurnes ceux qui nageoient entre deux eaux, & faisoient semblant de favoriser les deux partis. Cette chaussure devint fort célebre, lorsque Sophocle en introduisit l'usage dans les tragédies; ce qu'il fit, parce que le Cothurne ayant la semelle fort haute, il donnoit une taille avantageuse aux acteurs qui représentoient les héros. Il étoit selon quelques-uns de couleur rouge ; on n'en peut douter de celui que portoient les filles Tyriennes, selon Virgile.

Personne n'a mieux décrit le Cothurne que Sidonius Apollinaire, qui dit que le Cothurne avoit une ligature attachée à la semelle

(a) Joann. c. 19 v. 34.
(b) Plut. T. I. p. 45.
(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 92.
(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 54, 62. & *suiv.*

qui passoit entre les premiers orteils du pied, & se divisoit ensuite en deux bandes qui serroient l'escarpin. Ces ligatures qui se croisoient & se joignoient sur les jambes, approchoient assez de la *Campage*; & comme Sophocle donna sans doute à ses acteurs une chaussure qui convenoit aux héros qu'ils représentoient, on ne peut douter que ce ne fût anciennement une chaussure des rois, des princes & des magistrats de la Grece. Quoique le Cothurne approchât de la *Campage*, chaussure des chefs des Romains, comme c'étoient certainement deux chaussures distinctes, il falloit qu'elles différassent en quelque chose.

COTINUS, *Cotinus*, l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

COTISON, *Cotiso*, (*a*) roi des Daces, ayant envahi la Pannonie avec son armée, fut défait par Cornélius Lentulus, lieutenant d'Auguste.

Abraham Mylius dit que le nom de Cotiso vient de *Gotes son*, c'est-à-dire, dans la langue Teutonique, fils de Dieu, parce que ce roi Dace, ses enfans & les principaux de son royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race des dieux.

COTONES, *Cotones*, (*b*) nom que Festus donne aux fosses que l'on creusoit, pour en faire des ports. *Voyez* Ports.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, gouverneur de Paphlagonie. *Voyez* Cotys.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, nom d'une illustre famille Romaine, qui a produit plusieurs grands Hommes. Nous en avons fait connoître le plus grand nombre sous le mot d'Aurélius. *Voyez* Aurélius.

COTTA [M. AURÉLIUS], *M. Aurelius Cotta*, M. Αὐρήλιος Κόττας, (*c*) fut élevé au consulat, avec L. Licinius Lucullus, l'an de Rome 678, & avant J. C. 74. Alors, beaucoup de gens proposerent de renouveller la guerre contre Mithridate; & M. Aurélius Cotta lui-même dit qu'elle n'étoit pas morte, mais qu'elle dormoit. C'est pourquoi, quand on tira au sort les Provinces, Lucullus fut très-affligé que la Gaule en de-çà des Alpes lui fût échue, parce qu'elle ne donnoit pas lieu à de grands exploits. Mais, il vint enfin à bout d'obtenir du peuple la conduite de la guerre contre Mithridate. Néanmoins, M. Aurélius Cotta fit tant par ses instances & par ses prieres auprès du Sénat, qu'il fut aussi envoyé, avec une armée de mer, pour garder la Propontide & défendre la Bithynie.

Pendant que Lucullus étoit occupé à remédier aux maux qu'avoient causés les ennemis, M. Aurélius Cotta crut que c'étoit pour lui un tems favorable, & qu'il devoit profiter de l'absence de son collegue, pour faire quel-

(*a*) Horat. L. III. Ode 7. v. 18.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 249.

(*c*) Plut. T. I. p. 494. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VI. 184. *& suiv.*

que action d'éclat. Il ſe prépare donc à combattre contre Mithridate. Plus on lui annonçoit que Lucullus approchoit, qu'il étoit déjà dans la Phrygie, plus il ſe hâtoit de donner la bataille, croyant déjà tenir entre ſes mains le triomphe, & voulant empêcher ſon collegue d'y avoir part. Mais, il eſt battu par terre & par mer. Dans le combat naval, il perd ſoixante de ſes vaiſſeaux avec tout l'équipage; & dans le combat de terre on lui tue quatre mille hommes de ſes meilleures troupes, & on l'oblige de ſe renfermer dans la ville de Chalcédoine, d'où il ne put ſe tirer qu'avec le ſecours de Lucullus. Mais, la plus grande partie de l'armée preſſoit Lucullus de laiſſer là M. Aurélius Cotta, & d'entrer dans les états de Mithridate, l'aſſurant qu'il trouveroit ſa capitale ſans défenſe. C'étoit même le langage de preſque tous les ſoldats, qui étoient très-irrités de ce que M. Aurélius Cotta, non content de s'être perdu lui-même par ſa folle témérité, & d'avoir fait tuer ſes meilleures troupes, empêchoit encore leur armée de remporter une victoire éclatante, qui s'offroit à eux ſans aucun danger, & l'occupoit à aller le ſecourir & réparer ſa faute. Mais, Lucullus, dans la harangue qu'il fit à ſes ſoldats ſur ce ſujet, leur dit qu'il aimoit mieux ſauver un Romain, que de prendre tout ce qui étoit aux ennemis.

L'année ſuivante, M. Aurélius Cotta, voulant réparer l'affront qu'il avoit reçu auprès de Chalcédoine, vint mettre le ſiège devant Nicomédie, où s'étoit renfermé Mithridate. Mais, ce Prince, ayant appris que Lucullus venoit auſſi à lui en diligence, ſortit de la ville & ſe mit en mer pour regagner ſon royaume.

Lucullus, ayant conquis toute la Bithynie, eut une conférence avec M. Aurélius Cotta, & lui laiſſa le ſoin de faire le ſiège d'Héraclée. Ce ſiège dura deux ans. Encore, M. Aurélius Cotta n'eut-il pas la principale part au ſuccès. Il avoit mandé Triarius avec ſa flotte, pour aſſiéger la place par mer, pendant qu'il l'attaqueroit du côté de la terre. Triarius vainquit dans un combat naval les Héracléotes, qui étoient ſortis en mer au-devant de lui. Cet avantage ne fut pas déciſif; le ſiège dura encore long-tems. Enfin, la famine, & la maladie qui vint à ſa ſuite, déſolant cette malheureuſe ville, pour comble de maux, la défiance ſe mit entre le commandant de la garniſon, que Mithrydate y avoit laiſſée, & les habitans.

Connacorix [c'étoit le nom de ce commandant], ne cherchant qu'à ſe tirer de péril, aux dépens de la ville, entra en négociation avec les Romains. Mais, ce fut à Triarius qu'il s'adreſſa, parce qu'il ſe défioit de la perfidie de M. Aurélius Cotta. Triarius fut donc introduit par trahiſon dans la ville, qu'il livra au pillage; & M. Aurélius Cotta n'en apprit la nouvelle que par ceux des Héracléotes, qui s'enfuirent dans ſon camp. Il en fut très irrité; & peu s'en fallut que les deux généraux Romains n'en vinſſent à un com-

bat. Enfin, Triarius appaisa le proconsul & ses soldats, qui n'étoient pas moins irrités que leur chef, en leur promettant de partager avec eux le butin. M. Aurélius Cotta acheva de ravager Héraclée. Il emmena grand nombre des habitans en captivité; & recherchant tout ce qui avoit pu échapper à Triarius, il ne laissa rien qui fût de quelque prix, n'épargnant pas même les offrandes consacrées dans les temples, & les statues des dieux. Il n'oublia pas sur tout un Hercule que les Héracléotes regardoient comme leur divinité tutélaire, mais qui étoit trop riche pour ne pas exciter la cupidité de M. Aurélius Cotta; car, ils lui avoient donné une massue d'or, avec une peau de lion, & un carquois de même métal, rempli de flèches. Après avoir enlevé toutes les richesses d'Héraclée, M. Aurélius Cotta fit mettre le feu à la ville, dont la plus grande partie périt ainsi par les flammes. Il s'en retourna ensuite par mer en Italie, laissant à Lucullus ce qu'il avoit eu de troupes sous son commandement.

Il fut fort mal reçu à Rome. Les Héracléotes y avoient envoyé des ambassadeurs pour se plaindre de ses violences; & les trésors, avec lesquels on le voyoit arriver, quoiqu'il eût perdu une partie de son butin par les naufrages, déposoient contre lui. Le Sénat rendit la liberté aux prisonniers Héracléotes. Le peuple, devant qui l'affaire fut aussi portée, rétablit la ville dans la possession de son territoire & de son port, & défendit qu'aucun habitant fût retenu en esclavage. Avec ces adoucissemens, Héraclée eut bien de la peine à se relever d'un désastre si affreux. Pour ce qui est de M. Aurélius Cotta, il fut perdu de réputation; & même, si nous en croyons Memnon, historien d'Héraclée, on le priva de la dignité de Sénateur. Il méritoit, & par son impéritie, qui avoit causé de grandes pertes aux Romains, & par sa cruauté & son avarice, un traitement plus rigoureux. Mais, ce qui est bien injuste, c'est que les envieux & les ennemis de Lucullus faisoient retomber sur ce général, si digne de toutes sortes de louanges, une partie du décri, que s'étoit attiré son collegue.

(*a*) Je ne sçais si ce M. Aurélius Cotta ne seroit pas le même dont parle Plutarque dans la vie de Sertorius. Ils étoient du moins contemporains. Plutarque nous apprend que ce M. Aurélius Cotta fut défait par Sertorius sur mer, dans le détroit situé vis-à-vis de la ville de Mellaria. C'est ce détroit que nous nommons aujourd'hui le détroit de Gibraltar.

COTTA [L. Aurunculeius], *L. Aurunculeius Cotta*, (*b*) lieutenant de César dans les Gaules. L'an de Rome 698, & avant J. C. 54. Il eut ordre de se retirer avec Titurius Sabinus sur les terres d'Ambiorix, roi des

(*a*) Plut. T. I. p. 573.
(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. II. p. 71. L. V. p. 180. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 159. *& suiv.*

Éburons. Ce Prince ayant demandé un jour qu'on lui envoyât quelqu'un avec qui il pût conférer, tint un langage fort adroit. Il dit, entr'autres choses, qu'un corps de Germains avoit passé le Rhin, & arriveroit dans deux jours; que c'étoit à Titurius Sabinus & à L. Aurunculeius Cotta à voir s'il leur convenoit de se retirer & d'aller se joindre ou à Labiénus ou à Cicéron; que pour lui il promettoit avec serment de leur assurer la liberté des passages; qu'il s'y porteroit d'autant plus volontiers, que c'étoit une occasion pour lui de gagner doublement, en se montrant reconnoissant envers César, & en soulageant son païs de l'incommodité des quartiers d'hiver.

Le discours d'Ambiorix, rapporté aux deux lieutenans généraux, causa entr'eux partage de sentimens, & en conséquence, une contestation des plus vives. L. Aurunculeius Cotta ne vouloit point que l'on quittât, sans l'ordre de César, des quartiers d'hiver où il les avoit envoyés. Il prétendoit qu'ayant toutes les provisions nécessaires, ils soutiendroient sans peine l'attaque des Germains, au moins jusqu'à ce qu'ils pussent être secourus par les légions qui étoient dans leur voisinage; qu'en un mot, il n'y avoit rien de plus honteux ni de plus mal pensé, que de prendre conseil d'un ennemi sur une démarche de la dernière importance. Titurius Sabinus, au contraire, qui ajoûtoit une entière foi aux discours d'Ambiorix, représentoit que le danger étoit pressant, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, & que l'unique voie de salut étoit de réunir ensemble plusieurs légions, pour les empêcher d'être toutes détruites les unes après les autres.

C'étoit dans le conseil de guerre que l'affaire s'agitoit; & les officiers se partageoient aussi-bien que les chefs. Les plus braves & les plus autorisés suivoient L. Aurunculeius Cotta. Titurius Sabinus s'opiniâtra pour son malheur & pour celui des troupes, qui lui étoient confiées. Il éleva sa voix, afin de pouvoir être entendu des soldats, qui étoient en dehors. » Vous le
» voulez, dit-il avec emporte-
» ment à L. Aurunculeius Cotta
» & à ceux qui embrassoient le
» même avis; il faut vous céder.
» Mais, ceux qui m'écoutent, s'il
» arrive une disgrace, sçauront à
» qui s'en prendre. Dans deux
» jours, si vous y consentiez, re-
» joints avec leurs camarades, ils
» n'auroient tous ensemble qu'un
» même sort. Vous aimez mieux,
» en les tenant écartés & relé-
» gués loin des autres, les réduire
» à la nécessité de périr par le fer
» ou par la faim. «

Il se leva en prononçant ces derniers mots, & le conseil alloit se séparer. Les officiers se mettent autour des deux lieutenans généraux, & les conjurent de se concilier, leur représentant que, quelque parti que l'on prît, soit de demeurer ou de s'en aller, le danger ne pouvoit pas être fort grand; mais que leur discorde menaçoit les troupes d'une perte certaine. On se remet à conférer. La déli-

bération dura jusqu'à minuit. Enfin, L. Aurunculeius Cotta se laissa vaincre; & l'avis de Titurius Sabinus l'ayant emporté, on donna ordre aux soldats de se préparer à partir à la pointe du jour. Le reste de la nuit se passa dans le mouvement & sans dormir, parce que les soldats étoient occupés à faire le choix de ce qu'ils devoient emporter avec eux, & de ce qu'ils pouvoient laisser. On fit, comme le remarque César, tout ce qu'il falloit faire pour ne pouvoir ni rester avec sûreté, ni se défendre avec succès, supposé qu'on fût attaqué dans la route. Des soldats, harassés par le défaut de sommeil, n'étoient pas en état de faire beaucoup de résistance. De plus, comme on se fioit pleinement aux promesses d'Ambiorix, les troupes marchoient en une longue file, emmenant tous leurs gros bagages.

Les Éburons s'étoient rendus attentifs à ce qui se passeroit pendant la nuit dans le camp des Romains; & ayant jugé, par le bruit & par le grand mouvement, qu'on se préparoit à partir, ils se partagerent en deux corps, & allerent se placer à deux milles, autour d'un vallon qui étoit sur le chemin par lequel devoit se faire la retraite. Lors donc que les Romains s'y furent imprudemment engagés, voilà que les Gaulois sortent de leur embuscade, & viennent fondre sur eux, les prenant en même tems en tête & en queue. Titurius Sabinus, qui ne s'attendoit à rien moins, fut absolument déconcerté. L. Aurunculeius Cotta ne fut point surpris d'un évènement qu'il avoit prévu, & commença à donner ses ordres avec beaucoup de présence d'esprit, faisant en même tems les fonctions de général & de soldat. Mais, comme la longueur de la file, que formoient les cohortes, l'embarrassoit, parce qu'il ne pouvoit ni voir d'un bout à l'autre, ni se transporter dans tous les endroits, où sa présence étoit nécessaire, de concert avec Titurius Sabinus, il ordonna aux soldats d'abandonner les bagages, & de se ranger en cercle faisant face de tous côtés.

Ambiorix se conduisit en habile général. *Enfans*, s'écria-t-il aux siens, *les bagages sont à nous; c'est le fruit de la victoire; ne songeons qu'à l'achever.* Il fut obéi. Les Romains, attaqués vivement & pressés par le désavantage des lieux, avoient, malgré l'égalité du nombre, beaucoup de peine à se défendre. Seulement, lorsqu'ils pouvoient joindre l'ennemi & le serrer de près, ils gardoient leur supériorité, & en tuoient beaucoup. Ambiorix remédia à cet inconvénient, en ordonnant à ses gens de ne se point trop approcher, de se retirer, lorsque les Romains avanceroient sur eux, & de les accabler de loin d'une nuée de traits. Par cette façon de combattre, les Romains avoient tout le désavantage. Si quelque cohorte se séparoit du gros, pour donner sur ceux des ennemis qu'elle voyoit à sa portée, elle ne leur faisoit aucun mal, parce qu'ils se dissipoient dans le moment, &

elle préséntoit elle-même ses flancs découverts, à ceux qui occupoient les hauteurs de côté & d'autre. Si les Romains se tenoient tous serrés en un peloton, leur valeur devenoit inutile, & n'avoit point occasion de s'exercer.

Le combat se soutint ainsi depuis la pointe du jour jusqu'à la huitième heure. Enfin, plusieurs des plus braves officiers Romains ayant été blessés ou tués, & L. Aurunculeius Cotta lui-même ayant reçu un coup de fronde à la bouche, Titurius Sabinus, qui avoit été la première cause du désastre, par sa timide crédulité, y mit la dernière main par la même voie. Ayant apperçu Ambiorix, qui animoit les siens au combat, il lui envoya son Interprete, pour le prier de lui faire quartier & à ses soldats. Ambiorix répondit que, s'il vouloit conférer avec lui, rien ne l'empêchoit; qu'il espéroit obtenir de ses troupes, qu'elles laissassent la vie sauve aux Romains; & que pour ce qui étoit de Titurius Sabinus lui-même, il lui donnoit sa parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal. Titurius Sabinus communiqua cette réponse à L. Aurunculeius Cotta, & voulut lui persuader d'aller trouver Ambiorix. Mais L. Aurunculeius Cotta se tint ferme à refuser de faire une pareille démarche vers un ennemi, qui avoit les armes à la main. Titurius Sabinus, toujours aveugle, toujours fermé aux bons conseils, prit avec lui ce qu'il trouva d'officiers sous sa main, & s'avança vers Ambiorix, qui, le voyant approcher, lui ordonna de mettre bas les armes. Le Romain obéit & commanda à sa suite d'en faire autant. Le Prince barbare traîna exprès l'entretien en longueur, disputant sur les conditions, afin de donner à ses gens le tems d'envelopper Titurius Sabinus. Après qu'il l'eut ainsi fait tuer par une horrible perfidie, il revient de nouveau charger les Romains avec ses troupes, qui crioient victoire, poussant, selon leur usage, d'horribles hurlemens. Ce ne fut plus un combat mais un carnage. L. Aurunculeius Cotta fut tué en combattant, avec la plus grande partie des Romains. Les autres se retirerent vers le camp d'où ils étoient partis.

COTTA [L. AURÉLIUS], *L. Aurelius Cotta*, Λ. Ἀυρήλιος Κόττας, (*a*) consul l'an de Rome 687, avec L. Manlius Torquatus. Cornélius Népos croit que ce fut sous leur consulat, que T. Pomponius Atticus revint à Rome, après que les troubles y eurent été appaisés.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, (*b*) l'un des interlocuteurs que Cicéron introduit dans son traité de la nature des dieux. Il forme une objection contre la providence, & allegue comme un exemple scandaleux, le bonheur de Denys l'ancien, tyran de Syracuse. » Personne, dit-il en subs-» tance, ne poussa plus loin le

(*a*) Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 4.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII, p. 176.

» mépris de la divinité. Denys » faisoit gloire de son irréligion ; » il ne se contentoit pas de dé- » pouiller les autels & les statues » mêmes des dieux ; de sacrilèges » railleries étoient l'assaisonne- » ment ordinaire de ses profana- » tions. Cependant, ajoûte Cot- » ta, la vengeance divine n'a » point éclaté sur cet heureux » criminel ; on ne l'a vu, ni frap- » pé d'un coup de foudre, ni » conduit au tombeau par une » longue & cruelle maladie ; il » expira doucement entre les bras » d'un fils, héritier de sa puissan- » ce, & ses funérailles furent cé- » lébrées avec une pompe ex- » traordinaire. «

La prospérité des méchans a paru de tout tems, aux incrédules de toutes les sectes, fournir contre la providence une difficulté, dont la solution se trouve dans la doctrine de l'immortalité de l'ame.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, (a) célebre orateur Romain. Du côté de l'invention il avoit de la pénétration & de la justesse d'esprit ; son élocution étoit pure & coulante. Comme la foiblesse de sa poitrine l'obligeoit d'éviter toute contention de voix, il avoit soin aussi de régler, sur ce peu de force, son style & sa manière de composer. Tout étoit juste, exact, & de bon goût dans son discours. Mais, ce qui étoit le plus admirable en lui, c'est que ne pouvant presque faire usage du style véhément & impétueux, & se trouvant hors d'état par conséquent d'entraîner les juges par la force de son discours, il sçavoit pourtant les manier avec tant d'adresse & d'habileté, qu'il produisoit sur leur esprit le même effet par son éloquence douce & tranquille, que Sulpitius par les traits vifs & enflammés de la sienne.

Il y eut une différence remarquable entre le sort de Cotta & celui de Sulpitius. Celui-ci périt jeune, au lieu que Cotta vécut jusqu'à un âge avancé, devint consul, & plaida avec Hortensius, qui étoit néanmoins beaucoup plus jeune que lui.

COTTABE, *Cottabus*, Κότταβος, espèce de coupe à boire, dont les Anciens faisoient usage. Ce nom lui venoit peut-être du jeu suivant.

COTTABE, *Cottabus*, (b) Κότταβος, jeu célebre chez les Grecs, d'où il passa chez d'autres nations. On en attribue l'invention aux Siciliens.

Les Grecs avoient tant de goût pour ce jeu, que les riches avoient ordinairement dans leurs maisons une salle qu'ils nommoient le Cottabéïon, & qui ne servoit qu'à cela. Les femmes, qui étoient exclues de toutes les assemblées d'hommes, étoient souvent admises au Cottabéïon, où elles étoient spectatrices du Cottabisme, [c'est le nom qu'on donnoit à l'action des joueurs] qu'elles animoient par l'intérêt qu'elles y prenoient, & par leurs applaudissemens.

(a) Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 337, 338.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 378. Tom. IX. p. 328, 345.

Voici en quoi consistoit ce jeu: au milieu du Cottabéïon étoit scellé dans le pavé ou le plancher, un bâton dans une position bien perpendiculaire. Sur ce bâton on en mettoit un autre dans une position horizontale, & à chaque extrêmité de ce dernier bâton, on suspendoit un petit bassin en forme de balances, de manière qu'il en résultât un parfait équilibre. Sous chacun de ces petits bassins, on en mettoit un plus grand, du milieu duquel s'élevoit une sorte de petite pyramide, qu'on appelloit manès; & on avoit soin què le petit bassin suspendu fut précisément au-dessus du sommet de cette petite pyramide, mais à quelques pouces de distance. Il faut observer que le Cottabe étoit ordinairement accompagné d'un régal. Les joueurs, une coupe à la main, après avoir bu le vin qu'on y avoit versé, à la réserve d'une petite quantité qu'ils laissoient au fond pour servir au jeu, se rangeoient en cercle autour de la petite balance. Alors, chacun à son tour, jettoit en l'air, le plus haut qu'il étoit possible, ce qui étoit resté dans sa coupe, & tâchoit de le faire avec tant d'adresse, que ce peu de vin pût retomber dans un des petits bassins suspendus, & le fît incliner assez bas pour toucher au sommet du manès, & assez fort pour qu'il en résultât un son. Selon que ce son étoit plus ou moins fort, on en retiroit relativement aux plaisirs, des augures plus ou moins favorables. Le prix du vainqueur étoit ordinairement un gâteau ou quelqu'autre pièce de fine pâtisserie, & souvent, selon la compagnie, le droit de baiser la personne qu'il vouloit.

Entre plusieurs autres manières de jouer le Cottabe, il y en avoit une autre qui étoit fort usitée, & qui avoit lieu dans les festins. Au dessert, on faisoit apporter un grand bassin plein d'eau, sur lequel on mettoit plusieurs petits bassins qui y surnageoient. L'adresse du joueur consistoit alors, en jettant en l'air ce qui restoit de vin dans sa coupe, à faire ensorte qu'il retombât assez fort dans un des petits bassins, non seulement pour former un son dont on pût tirer des augures semblables à ceux du grand jeu, mais encore pour précipiter le petit bassin au fond du grand qui étoit plein d'eau. Il y avoit encore ceci de particulier dans cette manière de jouer le Cottabe, que chacun des petits bassins portoit une marque propre à peu près comme les dez à jouer; ce qui faisoit de ce jeu une espèce de lotterie, de sorte que selon la marque ou le nombre du petit bassin qui enfonçoit, le joueur gagnoit plus ou moins de pièces de pâtisserie, ou plus ou moins de baisers.

On avoit donné le nom de Latax, & à la liqueur lancée, & au bruit qu'elle faisoit en tombant.

COTTABEION. *Voyez* Cottabe.

COTTABISME. *Voyez* Cottabe.

COTTES D'ARMES,

(a) étoit un habillement militaire, qu'on mettoit par-dessus la cuirasse, comme un ornement pour distinguer les différens partis, & le soldat du général. On l'appelloit chez les Anciens, *Chlamys*, *Paludamentum*, *Sagum*; & si l'on en croit la plûpart des Auteurs, ce n'étoit qu'une draperie ouverte de tous côtés, & qui s'attachoit sur l'épaule droite, avec une boucle ou ardillon. Macrobe rapporte que les Anciens comparoient la mappemonde à une Cotte d'armes. Plutarque ajoûte qu'Alexandre le Grand vit avec plaisir le plan que les architectes avoient fait de la ville d'Alexandrie, qui avoit la figure d'une Cotte d'armes Macédonique. Ce qui prouve encore que les Cottes d'armes chez les Romains, ainsi que chez les Grecs, n'étoient qu'une draperie qui n'étoit pas fermée, c'est que Néron, au rapport de Suétone, s'en servoit pour berner & faire sauter en l'air ceux qu'il rencontroit la nuit dans les rues.

Un passage de Suétone détermine encore plus précisément la forme de la Cotte d'armes des Romains. Cet Auteur rapporte qu'un centurion étant venu à Rome demander le consulat pour son Général, & voyant que ses sollicitations étoient infructueuses, leva sa Cotte d'armes, & montrant la garde de son épée, dit: *Voilà de quoi vous obliger à m'accorder ma demande.* On voit par ces paroles, que la Cotte d'armes couvroit les armes de cet officier, & qu'il fut obligé de la relever pour faire voir son épée; ce qui ne peut pas convenir à la cuirasse. Cette Cotte d'armes, comme nos écharpes à présent, servoient à distinguer les soldats de chaque parti. Celles des Empereurs & des Généraux d'armée se nommoient *Paludamentum*, & celles des soldats *Sagum*. Les officiers en avoient de fort longues & de fort riches; mais, le Général étoit le seul qui eût le privilege d'en porter une de pourpre. Il la prenoit en sortant de la ville, & il la quittoit avant que d'y rentrer.

A l'égard des Sayons ou Cottes d'armes des Germains, ils ne leur venoient que jusqu'aux hanches. Tacite dit en parlant de ces peuples, *tegmen omnibus sagum, fibulâ, aut si desit, spinâ consertum.* Cluvier nous a conservé la forme de cette Cotte d'armes, qui étoit une espèce de manteau qui descendoit jusqu'aux hanches, & qui étoit attaché par-devant avec une agraffe ou petite cheville. Nos François néanmoins, quoiqu'originaires de la Germanie, avoient coûtume de porter ces manteaux plus long. Le Moine de Saint Gal dit que c'étoit un manteau qui descendoit par-devant & par derrière jusqu'à terre, & qu'à peine par les côtés touchoit-il les genoux. Dans la suite la Cotte d'armes des Gaulois, qui étoit beaucoup plus courte, devint à la mode, comme plus propre pour la

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 272. *& suiv.* Tom. VI. p. 733.

guerre, au rapport du même Auteur. Quelques siècles après ; Charlemagne rétablit l'ancien usage. Il paroît cependant, que sous Louis le Débonnaire, on étoit revenu à la Cotte d'armes des Gaulois, & qu'on la portoit toujours par-dessus les cuirasses.

Enfin, on ne peut donner une idée plus juste de ces Cottes d'armes de nos anciens François, qu'en disant qu'elles ressembloient aux tuniques des diacres; c'est ainsi qu'elles sont représentées sur les bas-reliefs, sur les tombeaux & sur les sceaux; & on voit par le témoignage de nos Historiens, que les François, ainsi que les Grecs & les Romains, ont toujours porté les Cottes d'armes par-dessus leurs cuirasses; ce qui prouve que ces deux pièces ont été considérées dans tous les tems comme des choses très-différentes.

COTTIENNES [les Alpes], *Cottianæ Alpes*. *Voyez* Alpes Cottiennes.

COTTIUM, *Cottium*, (*a*) Κοττίον, lieu de la Gaule Narbonnoise, selon Strabon. Casaubon avertit qu'il faut lire *Cottii terra*, en sous-entendant ce dernier mot. Strabon lui-même parle ailleurs de la terre de Cottius, & Casaubon observe que Cottius devoit être un souverain, dont le petit état se trouvant resserré dans un coin des Alpes, portoit le nom de son Prince. Strabon n'est pas le seul qui ait parlé de ce Cottius & de son païs. Pline, Ammien Marcellin & autres en font aussi mention. *Voyez* son article ci-après.

COTTIUS [M. & P.], (*b*) *M. & P. Cottius*, deux personnages distingués entre les Tauromitains, furent appellés par Cicéron en témoignage contre Verrès.

COTTIUS, *Cottius*, (*c*) petit Prince établi à Suse dans les Alpes, & allié des Romains. Cottius n'avoit point subi le joug de leur domination, caché par son obscurité, & défendu par la hauteur inaccessible de ses montagnes. Il comprit néanmoins qu'il ne pouvoit se maintenir absolument indépendant d'une si redoutable puissance. Il rechercha l'amitié d'Auguste, qui la lui accorda, & il prit même son nom, se faisant appeller Julius Cottius. Dans un petit état, ce Prince avoit de grandes vues. Il fit des ouvrages très-considérables pour rendre pratiquable le passage des Alpes dans le païs où il regnoit. Il gouverna ses sujets avec sagesse, & les fit jouir d'une pleine tranquillité sous la protection des Romains. Claude, en même tems qu'il aggrandit son domaine, lui donna le nom de Roi. Lorsqu'il fut mort, Néron réunit ses états à l'Empire. Mais, la mémoire de ce bon Prince vécut long-tems dans le païs qu'il avoit gouverné. On montroit encore du tems d'Ammien Marcellin, son tombeau à Suse, & même on lui rendoit une sorte de vénération. Son nom s'est conser-

(*a*) Strab. p. 179.
(*b*) Cicer. Orat. in Verr. L. VII. c. 129.
(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 149.

vé dans celui des Alpes Cottiennes, célebre dans l'antiquité.

COTTON, *Cotton*, (*a*) ville de l'Asie mineure, qui fut prise du premier assaut par Antiochus, cent quatre-vingt-dix ans avant Jesus-Christ.

COTTUS, *Cottus*, (*b*) l'un des Hécatonchires, autrement, l'un des géans à cent bras, & à cinquante têtes, étoit fils du Ciel & de la terre. Il fut relégué avec ses freres au fond du Tartare.

COTTYPHION, *Cottyphion*, Κοττυφίων, (*c*) pere de Coronus, qui regna dans la ville de Néphélococcygie. Le nom de Cottyphion veut dire Merle.

COTTYTTIES, *Cottyttia*, fêtes qui se célébroient en l'honneur de Cottytto. *Voyez* Cottytto.

COTTYTTO, *Cottytto*, (*d*) déesse de l'impureté. Plusieurs Mythologues croyent que ce n'est qu'un surnom de Proserpine, & ils se fondent sur la ressemblance des mystères de cette déesse, avec ceux que les Athéniens célébroient en l'honneur de Cottytto. Il est vrai que dans les uns & dans les autres, il se commettoit beaucoup d'infamies; mais, cela ne suffit pas pour nous persuader que Cottytto n'étoit qu'un surnom de Proserpine, & nous croyons que c'étoit deux Déesses très-différentes l'une de l'autre; c'est du moins le sentiment de Strabon, qui dit que Cottytto étoit une déesse honorée dans la Thrace; & Synésius, dans ses épîtres, pense comme Strabon.

Les Prêtres de Cottytto s'appelloient Baptes, & étoient regardés avec raison comme les derniers de tous les hommes, par les infamies dont ils se souilloient impunément. Il falloit en effet qu'ils poussassent la débauche bien loin, puisque Juvénal, qui les peint d'un seul coup de pinceau, dit qu'ils fatiguoient leur déesse Cottytto, qui étoit elle-même la déesse de la débauche.

Les Athéniens avoient reçu des Thraces les mystères de cette affreuse déesse, qui s'appelloient Cottytties, & les célébroient avec beaucoup de solemnité, mais d'une manière mystérieuse & cachée, comme le dit le même Juvénal. Eupolis avoit fait une comédie intitulée *Cottytto*, où il railloit ces mystères, & en particulier Alcibiade qui y participoit; ce qui coûta la vie à ce Poëte.

Si nous en croyons l'ancien Scholiaste de Juvénal, c'est de ces mystères, & des infamies qui s'y commettoient, que parle Canidie dans Horace:

Inultus, ut tu riseris, Cotyttia
Vulgata, sacrum liberi cupidinis.

» Quoi donc, après t'être moc-
» qué hautement des mystères de
» la déesse Cottytto, après avoir
» divulgué les libertés que l'a-
» mour y a consacrées, tu te flat-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 21.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194, 200. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 4.
(*c*) Lucian. T. I. p. 731.
(*d*) Horat. Epodon. Ode 13. v. 4. Juven. Satyr. 2. v. 92. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 117. *& suiv.*

» teras encore de l'impunité. «

COTUATUS, *Cotuatus*, (*a*) chef des Carnutes avec Conétodunus. Ce fut sous la conduite de ces deux chefs, que les Carnutes allerent massacrer dans Génabum, tous les citoyens Romains que le commerce y avoit appellés, & pillerent tout leur bien. Cet attentat fut comme le signal d'une révolte générale de toute la Gaule.

COTUS, *Cotus*, roi de Thrace du tems de César. *Voyez* Cotys.

COTUS, *Cotus*, (*b*) Seigneur Éduen, d'une famille ancienne, & fort puissante, dont le frere avoit exercé la première magistrature du païs. Il voulut lui-même en être revêtu l'année suivante. Mais, cette magistrature lui fut contestée par un autre Seigneur Éduen. L'affaire ayant été portée au tribunal de César, Cotus fut condamné, & son compétiteur déclaré premier magistrat des Éduens. Ce peuple s'étant ensuite révolté contre les Romains, Cotus eut le commandement de la cavalerie. Mais il fut fait prisonnier & mené à César. L'Histoire ne nous apprend pas ce qu'il devint depuis.

COTYAION, *Cotyaion*, (*c*) Κοτυάειον, ville de l'Asie mineure dans la Phrygie, ajoûtée à la Troade, selon Pline & Strabon. Ptolémée la met dans la grande Phrygie; ainsi, Ortélius s'est trompé, quand il a dit que c'étoit une ville de Galatie. Il semble même en faire deux villes; l'une en Galatie, selon Ptolémée & Pline, & l'autre dans la Phrygie, surnommée Épictete, pour laquelle il cite Strabon & Ptolémée. Il se trompe encore. Ptolémée ne parle que d'un Cotyaion de Phrygie, la même que Strabon & Pline y mettent; aussi, ni Pline, ni lui, ne connoissent aucune ville de ce nom dans la Galatie. La Notice d'Andronic Palæologue la compte entre les villes épiscopales.

C'est aujourd'hui Chiutaye, dans la Natolie. Cette ville est une des principales de tous ces quartiers-là.

COTYLA, *Cotyla*, (*d*) surnommé Varius, certain Romain, fut le seul qui se présenta pour défendre M. Antoine dans le Sénat, lorsque Cicéron haranguoit contre lui. Il paroît que ce Cotyla Varius étoit un homme qui servoit à l'amusement de M. Antoine, puisqu'il le faisoit battre publiquement à coups de verges par ses esclaves dans ses festins.

COTYLE, *Cotyla*, Κοτύλη, (*e*) sorte de coupe à boire, dont les Anciens se servoient. Nous n'en sçavons pas davantage là-dessus.

COTYLE, *Cotyla*, Κοτύλη, (*f*) mesure attique pour les liqueurs. On a supputé qu'une Co-

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 267.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 302, 303, 338.

(*c*) Plin. T. I. pag. 290. Strab. p. 576. Ptolem. L. V. c. 2.

(*d*) Cicer. Philipp. 5. c. 166. Philipp. 13. c. 26.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.

(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 153. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VIII. p. 378. *& suiv.*

tyle étoit égale à un demi-septier Romain.

La Cotyle Romaine, suivant Savot, étoit de douze onces pour quelque liqueur que ce fût. Si cela est, il y avoit autant de différentes Cotyles, qu'il y a de liqueurs qui se vendent ordinairement; ce qui ne doit pas étonner, puisqu'en quelques païs, plusieurs mesures de différentes grandeurs, ont le même nom, lorsqu'elles contiennent le même poids; quoique sous différens volumes.

D'autres disent que la Cotyle étoit la même chose que l'Hémine, qui étoit la moitié du septier.

Chorier assure que la Cotyle servoit aux choses seches aussi-bien qu'aux liquides, & que Thucydide dit en un endroit, deux Cotyles de vin, & en un autre, deux Cotyles de pain.

COTYORA, *Cotyora*, (*a*) Κοτύωρα, ville maritime de l'Asie mineure, dans le Pont. Xénophon nous apprend que c'étoit une ville Grecque, colonie de Sinope, & située dans le territoire des Tibaréniens. Les dix mille, dans leur retraite, parvinrent par terre jusqu'à cette ville, après une marche de huit mois. Ils y séjournerent deux mois & demi. Leur premier soin fut d'offrir des sacrifices aux dieux, de faire des processions solemnelles, chaque peuple à la manière de son païs, & de célébrer des jeux Gymniques. Ils tiroient leurs vivres, partie de la Paphlagonie, partie de la campagne de Cotyora; car, il ne se tenoit point dans cette ville de marché où l'on pût acheter les choses dont on eût besoin. Les Grecs délibérerent de nouveau en ce lieu sur le parti qu'il falloit prendre pour le retour. Les habitans du païs représenterent qu'il y auroit par terre des difficultés presque insurmontables, à cause des défilés & des fleuves qu'il faudroit passer. Ils offroient de fournir aux Grecs des vaisseaux. Ce parti parut le plus sûr; ainsi, l'armée s'embarqua.

Pline appelle cette ville Cotyorum; & Strabon, Cuturos. Étienne de Byzance, Hésychius & Ptolémée la nomment Cytorum. Les interpretes du dernier disent que le nom moderne est Comana; en quoi ils se trompent selon M. de la Martinière.

COTYORÉENS, *Cotyorenses*, Κοτυωρῖται, les habitans de Cotyora. *Voyez* Cotyora.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*b*) fils de Manès & de Callirhoé, fille de l'Océan, succéda à son pere au royaume de Lydie. Tel est le sentiment de Denys d'Halicarnasse, que peut être bien des gens ne trouveront guère conforme à celui d'Hérodote. Cet Historien du moins semble décider en faveur d'Atys, qui, selon lui, est le fils & le successeur immédiat de Manès. Cependant, tout bien examiné, nous ne craignons pas d'avancer que ces deux Écri-

(*a*) Xenoph. pag. 355. & *seq.* Plin. Tom. I. p. 303. Diod. Sicul. pag. 413. Ptolem. L. V. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 589.

(*b*) Herod. L. IV. c. 45. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 233, 234, 308, 309.

vains ont suivi la même tradition; autrement il seroit mal-aisé de justifier Hérodote, lui qui prétend dans un autre endroit, que l'Asie a emprunté son nom d'Asiès, fils de Cotys, & petit-fils de Manès. Ces paroles sont claires, & suffisent pour assurer à Cotys la possession d'un Royaume qui lui appartient si légitimement. Que si Hérodote a jugé à propos de passer sous silence le nom de ce Prince, dans le premier livre de son Histoire, les exemples de pareilles omissions ne sont pas rares; & il seroit aisé de prouver que les Auteurs sacrés eux-mêmes ont quelquefois supprimé des générations entières. Quoi qu'il en soit, Cotys de son mariage avec Alié, fille de Tullus, eut deux enfans, Atys & Asiès.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*a*) gouverneur de Paphlagonie dans l'Asie mineure. C'étoit un des plus zèlés serviteurs de Sardanapale, roi d'Assyrie. Aussi ce Prince lui envoya-t-il ses trois fils & ses trois filles, avec trois mille talens d'or, lorsqu'il voulut les mettre en lieu de sûreté, pendant qu'il se défendroit contre Arbace. Mais, il fut non seulement vaincu, mais encore détrôné. Cela se passoit environ 900 ans avant l'Ére Chrétienne.

Ce Cotys est nommé Cotta dans Diodore de Sicile. Ses descendans secouerent le joug de l'obéissance, & se donnerent le titre de Rois, comme on peut le voir dans l'article suivant.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*b*) roi de Paphlagonie. Ce Prince, souhaitant passionnément l'amitié d'Agésilaüs, roi de Sparte, à cause de sa bonne foi & de sa vertu, fit alliance avec lui. Il épousa une fille d'une excellente beauté. Son pere étoit un officier Perse, qui avoit quitté le parti de Pharnabaze, pour s'attacher à Agésilaüs. Cotys donna à ce dernier mille chevaux & deux mille hommes de pied armés à la légère. Il vivoit environ quatre cens ans avant Jesus-Christ.

Cornélius Népos, dans la vie de Timothée, dit que ce Général Athénien fit la guerre au roi Cotys, & que lui ayant enlevé un butin de douze cens talens, il les fit porter dans le trésor public. On croit que ce Cotys est le même que le Cotys roi de Paphlagonie.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*c*) roi de Thrace, eut une fille nommée Anaxandris, qu'il maria à Iphicrate, célebre Athénien. De ce mariage naquit un fils, qui fut appellé Mnesthée. Ce Cotys devoit vivre à peu près dans le même tems que le précédent.

Il y a des éditions de Cornélius Népos, qui lisent Corus, au lieu de Cotys.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*d*) autre roi de Thrace, qui étoit contemporain de Philippe, pere

(*a*) Diod. Sicul. pag. 80. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 13, 39.

(*b*) Plut. T. I. p. 601. Corn. Nep. in Timoth. c. 1.

(*c*) Corn. Nep. in Iphic. c. 3.

(*d*) Athen. p. 248. Demost. Orat. in Aristocr. p. 742. & *seq.*

d'Alexandre, vers la première année de la CVI.e Olympiade, 356 ans avant Jesus-Christ. Ce fut un Prince très-cruel; il regna 24 ans, & fut tué par un certain Python, qui se retira à Athènes. Peut-être est-ce celui dont Plutarque a fait mention dans ses Apophthegmes; mais, c'est certainement celui dont parle Démosthène dans sa harangue contre Aristocrate, & qui fut pere de Cersoblepte.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*a*) autre roi de Thrace, fils de Seuthas. Nous sçavons que ce Cotys étoit roi des Odryses. Ce Prince, qui joignoit à un courage intrépide une prudence rare dans sa nation, n'avoit de Thrace que sa naissance; car, il avoit des mœurs très-douces, une sobriété & une retenue sans exemple, avec une modération & une clémence qui le faisoient aimer de tout le monde.

Cotys, qui vivoit un peu avant le milieu du second siècle avant l'Ére Chrétienne, se déclara ouvertement en faveur de Persée, roi de Macédoine, contre les Romains, avec qui ce dernier étoit alors en guerre. Cette guerre, comme on le sçait, ne finit que par la ruine de Persée, & celle de son royaume. Le fils de Cotys, ayant été fait prisonnier, fut conduit à Rome, & enfermé dans une prison, après avoir été mené en triomphe. Cotys envoya redemander son fils. Il s'excusoit de son attachement aux intérêts de Persée, & offroit une rançon considérable pour le rachat du jeune Prince. Le Sénat, sans recevoir ses excuses, répondit que plus attentif à ses services anciens qu'à sa faute récente, il lui renverroit son fils; mais sans accepter de rançon; que les bienfaits du peuple Romain étoient gratuits, & qu'il aimoit mieux en laisser le prix dans le cœur & dans la reconnoissance de ceux qu'il obligeoit, que d'en exiger un salaire qui le déshonorât.

C'est sans doute de ce Prince qu'Antipater de Thessalonique fait l'éloge en ces termes: » Semblable a Jupiter, à Apollon & » à Mars, digne sang des Rois, ô » Cotys, les Parques secondant » les vœux de votre heureuse » mere, vous ont fait naître avec » toutes les vertus royales, & » avec tout ce qui pouvoit vous » rendre parfait. Vous êtes ensuite devenu l'occupation des Poë» tes. Jupiter a pour partage le » sceptre, Mars la vaillance, » Apollon la beauté. Vous possédez seul tous ces différens » avantages. «

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*b*) autre roi de Thrace, du tems de César. Il en est parlé dans les commentaires de ce dernier sur la guerre civile. Ce Prince envoya son fils Sadales au secours de

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 29, 51, 57, 58. L. XLIII. Suppl. 1. c. 2. Roll. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 524, 545, 631. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 291. Tom. XII. pag. 272.

(*b*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. pag. 579, 614.

Pompée, à la tête de cinq cens chevaux.

Il y a des éditions qui portent Cotus, au lieu de Cotys.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*a*) autre roi de Thrace, fils de Rhœmétalces. Auguste, après la mort de son pere, partagea la Thrace entre son oncle Rhescuporis & lui, 15 ans avant J. C. Rhescuporis regna sur les montagnes, & Cotys sur les plaines les plus voisines de la Grece. Ce partage subsista entr'eux tant qu'Auguste vécut; mais après sa mort, Rhescuporis, prince très-cruel, résolut de perdre son neveu, & l'assassina, après l'avoir fait prisonnier, dans un festin. Cette trahison fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rhescuporis, fut choisi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce Prince à Alexandrie, où il avoit été transféré. Son royaume fut partagé entre Rhœmétalces son fils, & les fils de Cotys.

Ce Cotys est celui à qui Ovide écrivit quelques élégies, entr'autres celle du deuxième livre *de Ponto*, qui commence ainsi:

Regia progenies, cui nobilitatis origo,
Nomen ab Eumolpi pervenit usque Cotys, &c.

COTYS, *Cotys*, Κότυς (*b*) autre roi de Thrace, fils du précédent. Après avoir partagé la Thrace avec son cousin Rhœmétalces, il fut obligé de la lui céder par ordre de Caligula; qui lui donna en échange, l'an 38 de J. C., la petite Arménie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire roi de la grande Arménie, l'an 47, mais l'empereur Claude lui défendit d'y penser.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*c*) frere de Mithridate, roi du Bosphore sous l'empire de Claude. Il fut couronné & mis à la place de son frere, qui avoit intention de se révolter, & duquel il avoit découvert les desseins. Comme c'étoit un jeune Prince sans expérience, on lui laissa Julius Aquila, Chevalier Romain, à la tête de quelques cohortes.

Mais, Mithridate, qui ne faisoit pas plus de cas du nouveau Roi que de son escorte, songea à profiter de ces conjectures; & ayant soulevé les peuples, & attiré les déserteurs auprès de lui, il composa du tout une armée avec laquelle il chassa le roi des Dandarides, & s'empara de son trône. Quand Cotys & Julius Aquila eurent appris ces mouvemens, ne se croyant pas en état de résister à Mithridate, qui étoit près de fondre sur le Bosphore, d'autant plus que Zorsines, roi des Soraques, s'étoit déclaré contre les Romains; ils eurent recours à des forces étrangères, & envoyerent des ambassadeurs à Eunones, roi des Adorses, pour l'engager à se joindre à eux. Ce Prince accepta,

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 64. *& seq.* L. IV. c. 5. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 394. *& suiv.*

(*b*) Tacit. Annal. L. XI. c. 9. Crév. Hist. des Emp. T. II. pag. 153.

(*c*) Tacit. Annal. L. XII. c. 15, 18. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 214.

ſans balancer, l'alliance qu'on lui propoſoit contre un rebelle qu'il ne croyoit pas en état de réſiſter à une puiſſance auſſi formidable que celle des Romains. Il n'y réſiſta pas en effet, puiſqu'il fut pris, & conduit à Rome chargé de chaînes.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, autre roi du Boſphore. Arrien manda la mort de ce Prince à l'empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134.

COUA [Les], étoient une eſpèce d'écriture chez les Chinois. *Voyez* Chinois.

COUCANA, *Coucana*, Κοκάνα. *Voyez* Concana.

COUCOU, *Cuculus*, (*a*) oiſeau conſacré à Jupiter. Il eſt difficile d'en deviner la raiſon ſur ce qu'on en raconte. On dit que ce fut ſous cette forme que Jupiter, tranſi de froid, s'alla repoſer un jour d'hiver ſur le ſein de Junon. Le mont Thornax ſur lequel la déeſſe eut la complaiſance de réchauffer le dieu, fut depuis appellé dans le Péloponnèſe, le mont du Coucou.

COUDÉE, *Cubitus*, (*b*) ſorte de meſure. On appelle ainſi l'eſpace qui eſt depuis le pli du bras que l'on nomme Coude, juſqu'au bout du doigt du milieu de la main. Les Hébreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains ſe ſervoient communément de la Coudée pour meſurer les terres qu'ils vendoient ou achetoient.

I. La Coudée des Hébreux diféroit en longueur de celle des Grecs & de celle des Romains. La plus grande, qui eſt la Coudée géométrique dont ſe ſervoient les Hébreux, étoit de deux pieds deux pouces de Roi. La moyenne avoit un pied dix pouces, & la plus petite n'avoit qu'un pied cinq pouces.

La Coudée eſt la plus ancienne de toutes les meſures. Nous liſons dans l'Écriture Sainte, que Dieu ordonna à Noé de bâtir une arche de 300 Coudées de long, de 50 de large & de 30 de haut, & d'y faire une fenêtre d'une Coudée; & que les eaux ſurpaſſerent de 15 Coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og, roi de Baſan, étoit long de 9 Coudées & large de 4. Lorſque les Iſraëlites paſſerent le Jourdain, Joſué leur ordonna de laiſſer une diſtance de 2000 Coudées entr'eux & l'Arche, qui étoit longue de 2 Coudées & demie. Lorſque Dieu traça à Moïſe le plan du Tabernacle, il ſe ſervit de la meſure d'un certain nombre de Coudées pour lui en marquer l'étendue. Dans le nouveau Teſtament, Notre Seigneur ſe ſervoit auſſi de cette meſure. Saint Jean, dans ſon Apocalypſe, rapporte que les murs de Jéruſalem qu'il avoit vus, avoient 144 Coudées de long. Enfin, par l'un & par l'autre Teſtament, il paroît que la manière de meſurer par Coudées étoit en uſage parmi les Hébreux; & nous

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 389, 390.

(*b*) Geneſ. c. 6. v. 15, 16. c. 7. v. 20. Exod. c. 26. v. 2. Numer. c. 35. v. 4. Deuter. c. 3. v. 11. Joſu. c. 3. v. 4. Reg. L. III. c. 7. v. 15. Paral. L. II. c. 3. v. 15. Ezech. c. 40. v. 9. c. 43. v. 13. Matth. c. 6. v. 27. Apocal. c. 21. v. 17.

lisons dans les Auteurs Grecs & Latins, que ces peuples se servoient de la Coudée pour mesurer.

Plusieurs ont prétendu qu'il y avoit, chez les Hébreux, deux sortes de Coudées ; l'une sacrée, & l'autre commune ; la première de trois pieds de Roi, & la seconde d'un pied & demi. Voici les preuves dont on appuie ce sentiment. Moïse assigne aux Lévites mille Coudées [sacrées] autour de la ville de leur demeure ; & au verset suivant, il leur en donne deux mille [de communes]. De même on donne dix-huit Coudées aux deux colomnes de bronze qui étoient dans le temple de Salomon ; & au second livre des Paralipomènes, on les fait de trente-cinq Coudées ; ce qui ne peut se concilier, qu'en distinguant deux sortes de Coudées, dont les unes sont le double des autres.

Villalpand, & plusieurs écrivains après lui, ne donnent à la Coudée sacrée qu'un palme par-dessus la Coudée ordinaire. Il prétend que Moïse a parlé de la Coudée commune, lorsqu'il a dit qu'elle étoit de la grandeur ou de la mesure du bras replié de l'homme, *ad mensuram cubiti virilis manûs* ; & que la Coudée sacrée avoit un palme par-dessus cette autre Coudée commune, comme il est assez bien remarqué dans Ézéchiel : *Istæ mensuræ altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum.*

Malgré ces raisons, nous sommes persuadés que parmi les Hébreux, depuis leur sortie de l'Égypte, jusqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une sorte de Coudée, & que ce n'est que depuis le retour de la captivité, que l'Écriture a marqué deux sortes de mesures, pour distinguer l'ancienne Coudée hébraïque de celle de Babylone, à laquelle les captifs s'étoient acoûtumés pendant leur séjour au de-là de l'Euphrate. C'est sur cela qu'est fondée la précaution que prend Ézéchiel de remarquer que la Coudée dont il parle, est la vraie & l'ancienne Coudée, plus grande d'un palme que la Coudée ordinaire. A l'égard des autres passages, il est aisé d'y satisfaire, sans recourir à cette Coudée sacrée, que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire.

II. Les Grecs comptoient trois Coudées, pour la taille ordinaire des hommes qui n'étoient ni grands ni petits. Saint Jean Chrysostôme, sur le Pseaume 48. hom. 7. parle ainsi de l'homme : *Il n'a de taille que trois Coudées ; il cede aux bêtes quant à la force, mais la raison dont Dieu l'a orné l'élève par-dessus toutes les choses de la terre.* Et dans une autre homélie sur le même Pseaume, il dit, parlant d'un homme avide du bien d'autrui : *Celui qui avoit ravi le bien d'autrui autant qu'il avoit pu, va ainsi au sépulcre ; il ne faut que l'espace de trois Coudées pour l'enterrer, & c'est-là tout le fruit de ses rapines.* La coûtume de compter trois Coudées pour la taille d'un homme paroît avoir été si bien établie, que la

taille même d'un homme étoit employée pour une meſure de trois Coudées.

Il y en a qui donnent aux Grecs deux ſortes de Coudées ; la Coudée ordinaire d'un pied & demi, qu'ils nomment *Pechys* ; & la petite Coudée *Pygon*, qui n'avoit qu'un pied & un palme, ou vingt doigts. Cette dernière étoit la même que le *Palmipes* des Romains.

COULEUVRE, *Coluber*, (*a*) reptile conſacré à Eſculape qui s'étoit caché pluſieurs fois ſous cette forme, & adoré à Rome & dans Épidaure, où on lui éleva des temples.

COUPE, (*b*) que les Latins appelloient *poculum*, *crater*, *patera*, *calix*, *culullus*, & les Grecs ποτήριον, κρατήρ, Κρατήριον, κύλιξ.

Il y avoit des Coupes de différentes matières, d'or, d'argent, ou liées de bandes d'or. On appelloit ces dernières chryſendetes. Il y en avoit auſſi d'onyx & d'agathe. Il y avoit encore des Coupes nommées murrhines, qui venoient d'Orient, & qui étoient différentes de celles d'onyx. Toutes ces Coupes étoient fort eſtimées, auſſi-bien que celles de cryſtal de roche. On en avoit de terre cuite, & parmi celles-ci, on faiſoit cas des ſamiennes, ainſi appellées d'une terre qui prenoit le nom de Samia.

Les Coupes de verre furent auſſi à l'uſage des Anciens, qui avoient l'art de les faire à la manière d'aujourd'hui. Ils avoient encore l'art de graver des figures ſur le verre avec des inſtrumens, & même autour, s'il faut prendre à la lettre ces paroles de Martial *toreumatra vitri* : ce ſecret eſt ou perdu ou hors d'uſage. Les Anciens avoient auſſi l'art de peindre le verre en différentes couleurs. Saint Jean Chryſoſtôme parle de Coupes de verre argentées ou couvertes d'argent. Parmi ces Coupes de verre, il y en avoit qui ſembloient changer de couleur, ou qui montroient différentes couleurs ſous différens aſpects, comme le cou d'un pigeon. L'empereur Adrien, dans une Épître à Servien, conſervée dans Vopiſcus, dit qu'il lui en envoie pluſieurs, & l'exhorte à s'en ſervir dans ſes feſtins. Les Gaulois & les Eſpagnols des montagnes, dit Strabon, ſe ſervoient pour boire de gobelets de cire.

Les Coupes & autres vaiſſeaux à boire étoient de différentes formes. Il y en avoit de ronds & hauts comme nos gobelets ; d'autres bas & plats au-deſſous comme des écuelles ; d'autres tout ronds ; quelques-uns avoient trois pieds, & on les appelloit trépieds. Athénée nomme une Coupe de cette forme le trépied de Bacchus, & donne à entendre, comme par plaiſanterie, que comme ceux qui parloient anciennement *ex tripode*, d'après le trépied de Delphes, prononçoient des oracles, de même ceux qui parloient d'après le

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I, p. 355.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 146. *& ſuiv.*

trépied de Bacchus, disoient vrai, parce que la vérité se trouve dans le vin.

Athénée nous donne le nom de plusieurs sortes de Coupes, mais sans nous instruire de leur forme. Ce sont l'éphébus ou l'embasicœtes, la Coupe d'Hercule sur laquelle il s'embarqua & traversa l'Océan; l'éthanion, l'hémitomos, le cade & le cadisque, le canthare, le carchésion, le calpion, le célebes, le céras ou la corne; c'étoit une corne de bœuf avec toute sa forme, dont on se servoit pour boire; les Auteurs en font mention, & l'on en trouve assez souvent dans les anciens monumens. Les autres Coupes étoient le cissybion qui avoit des anses comme la diote, le ciborion, le condy, le conone, la cotyle, le cottabe, le cratanion, la crounée, qui est un mot fait d'un nom grec qui signifie fontaine; le cyathe, le calice, le cymbion, qui ressembloit à une petite barque; le cypellon, la cymbe, le cothon, la labronia, Coupe de Perse, la laconique, le lepaste, & un très-grand nombre d'autres qu'Athénée a ramassés.

COUPLET, terme de Belles Lettres. C'est le nom que l'on donne dans les vaudevilles, à cette partie du poëme qu'on appelle strophe dans les odes. Comme tous les Couplets d'une chanson sont composés sur la même mesure de vers, on les chante aussi sur le même air.

COUR, *Curia*, lieu, selon Festus, où s'assembloient ceux qui avoient soin des affaires publiques. Mais, *Curia*, chez les Romains, signifioit plutôt les personnes qui composoient le conseil, que le lieu où l'assemblée se faisoit, parce que ce lieu n'étoit point fixe, le Sénat s'assemblant tantôt dans un temple, tantôt dans un autre. Il y avoit néanmoins de certains lieux appellés *Curiæ*, comme *Curia Hostilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Augusti*; mais on ne sçait pas bien distinctement quels édifices c'étoient.

Ces lieux, ou ces Cours étoient de deux sortes; les unes où les pontifes s'assembloient pour régler les affaires de la religion, qu'on appelloit d'un mot général *Curiæ Veteres*; on en comptoit quatre; sçavoir, *Foriensis*, *Ravia*, *Vellensis & Velitia*, qui étoient dans le dixième quartier de la ville; les autres étoient celles où le Sénat s'assembloit pour les affaires de l'État. Nous apprenons cette division de Varron, au livre quatrième de la langue Latine; *Curiæ duorum genera; & ubi sacerdotes res divinas curarent, ut Curiæ veteres; & ubi Senatus humanas, ut Curia Hostilia.*

La Cour Calabre, *Curia Calabra*, fut bâtie par Romulus, sur le mont Palatin, auprès de sa maison, selon Varron, ou, selon d'autres, au Capitole, au lieu où est maintenant le magasin du sel, au logis des conservateurs. Elle fut appelée *Calabra*, du verbe *calare*, qui signifie appeller, parce que c'étoit le lieu désigné par Romulus, où le Roi des sacrificateurs convoquoit le Sénat & le

peuple, pour leur annoncer les premières lunes, les jours des sacrifices & des jeux publics.

La Cour Hostilie, *Curia Hostilia*, fut bâtie par Tullus Hostilius, en la place Romaine, où le Sénat s'assembloit souvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii*, ou *Pompeia*, tout joignant le théâtre qu'il fit bâtir en la place qu'on nomme aujourd'hui Campo-di-Fiore. C'étoit un palais fort magnifique, où le Sénat étoit assemblé, lorsqu'on assassina Jules César, qui arrosa de son sang la statue de Pompée. Il y avoit, à l'entrée de ce palais, un superbe portique soutenu de cent belles colomnes; il demeura en son entier près de trois cens ans, & fut brûlé du tems de l'empereur Philippe, successeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Palatin, *Curia Saliorum*, où, après qu'elle eut été réduite en cendres, on trouva la litue, ou le bâton augural de Romulus en son entier, sans avoir été endommagé par le feu, si Cicéron en doit être cru dans ses livres de la divination.

La Cour de Jules César, *Curia Julia ou Julii.*

La Cour d'Auguste, *Curia Augusti.*

La Cour d'Octavie, sœur d'Auguste, *Curia Octavia.*

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana.*

La Cour de Caton, *Curia Catonis.*

Il y avoit encore plusieurs autres Cours, dont Vopiscus fait mention dans la vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms, & n'étoient pas autrement considérables. Il falloit que ces Cours fussent dédiées par les augures, afin que le Sénat pût s'y assembler.

COURANTE DE HIERAX. *Voyez* Hierax.

COUREURS, *Cursores*, (*a*) nom que quelques Auteurs donnent à ceux qui couroient dans la lice. Élius César, dit Spartien, fit souvent mettre à ses Coureurs des aîles comme à des cupidons, & leur donna le nom des vents; l'un s'appelloit Boréas, l'autre Notus, l'autre Aquilon, l'autre Circius, les autres avoient des noms semblables, & il les faisoit courir sans relâche, avec quelque sorte d'inhumanité.

COURIER, *Cursor*, (*b*) postillon, dont la fonction & profession est de courir la poste, & de porter des dépêches en diligence.

L'antiquité a eu ses Couriers; elle en a eu de deux sortes; des Couriers à pied, que les Grecs appelloient Hémérodromes, c'est-à-dire, Couriers d'un jour. Pline, Cornélius Népos & César parlent de quelques-uns de ces Couriers, qui avoient fait vingt, trente & trente-six lieues & demie en un jour, & jusqu'à la valeur même de quarante dans le Cirque, pour remporter le prix; des Couriers à

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 288.

(*b*) Xenoph. p. 232. Herod. L. VIII. c. 98. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 7. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 423.

cheval, qui changeoient de chevaux comme on fait aujourd'hui.

Xénophon attribue l'usage des premiers Couriers à Cyrus; Hérodote dit qu'il étoit ordinaire chez les Perses, & qu'il n'y a rien dans le monde de plus vîte que ces sortes de messagers.

Cyrus, dit Xénophon, examina ce qu'un cheval pouvoit faire de chemin par jour, & à chaque journée de cheval, il fit bâtir des écuries, y mit des chevaux, & des gens pour en avoir soin. Il y avoit aussi dans chacune de ces postes un homme qui, quand il arrivoit un Courier, prenoit le paquet qu'il apportoit, montoit sur un cheval frais; & tandis que le premier se reposoit avec son cheval, il alloit porter ses dépêches à une journée de-là, où il trouvoit un nouveau cavalier qu'il en chargeoit, & ainsi de même jusqu'à la cour.

Hérodote dit précisément la même chose des Perses en général; ainsi, c'étoient plutôt des messagers que des Couriers. Les Perses appelloient cette sorte de course ἀγγαρήιον, *angareium*, peut-être d'un mot hébreu qui signifie, *diffluxit*, *diffudit*, *effudit se*. Ces Couriers alloient jour & nuit.

Il n'est pas sûr que les Grecs ni les Romains, avant Auguste, aient eu de ces sortes de postes réglées; mais, il est sûr qu'ils ont quelquefois couru en changeant ainsi de chevaux; témoin Gracchus, dont parle Tite-Live, & Vibullius, dont parle César. Auguste fut le premier qui établit des postes réglées; mais on couroit en char. On courut ensuite à cheval, comme il paroît par Socrate. Il y avoit des chevaux publics entretenus pour cela; & cet Auteur parle d'un Courier qui alloit de Constantinople aux confins de la Perse en trois jours, & en revenoit de même. C'étoit faire environ soixante lieues par jour.

Sous l'empire d'Occident, on appelloit les Couriers *Viatores*; & sous les empereurs de Constantinople, *Cursores*, d'où est venu leur nom.

On voit encore que sous Dioclétien, il y avoit des relais établis de distance en distance. Lorsque Constantin eut appris la mort de son pere Constance, qui gouvernoit les Gaules & les isles Britanniques, il prit secrétement & nuitamment la poste, pour lui venir succéder dans les Gaules; & dans chaque relais où il arrivoit, il faisoit couper le jarrêt des chevaux qu'il y laissoit, afin qu'on fût hors d'état de le suivre & de l'arrêter, comme on en eut le dessein le lendemain matin, mais il n'étoit plus tems. Après la décadence de l'Empire, les postes furent négligées en Occident, & le rétablissement en est dû à l'université de Paris, laquelle, pour le besoin des écoliers, établit des Couriers ou messageries en France; & l'an 1462, le roi Louis XI, établit les Couriers & les postes dans toute la France. Cependant, l'université de Paris conservoit toujours son droit sur les Couriers & messageries. Après bien des contestations, on en est venu, en 1719, à un accommodement, qui est

que l'université auroit, pour sa part & portion, dans la ferme des postes, le vingt-huitième de l'adjudication annuelle.

Il y eut aussi, dans les premiers tems, des Couriers dans l'Église. Ils étoient chargés, dans le tems de la persécution, de porter les lettres des Évêques, & d'avertir les Fidèles du tems & du lieu où se devoient faire les assemblées pour célébrer les Saints Mystères. C'est à ces Couriers de la primitive Église qu'ont succédé les Couriers Apostoliques.

COURONNE, *Corona*, (*a*) Στέφανος, marque de dignité, ornement que les Rois & les grands mettent sur leur tête, pour marquer leur pouvoir, & qu'on regarde aussi comme un symbole de victoire, de joie.

L'antiquité la plus reculée ne déféra les Couronnes qu'à la divinité. Bacchus, si l'on en croit Pline, s'en para le premier, après la conquête des Indes. Phérécydes, cité par Tertullien, rapporte l'origine des Couronnes à Saturne; Diodore de Sicile l'attribue à Jupiter, après sa victoire sur les Titans; Fabius Pictor, à Janus, & dit que cet ancien roi d'Italie s'en servit le premier dans les sacrifices; Léon l'Égyptien assure qu'Isis se couronna la première d'épis de bled, parce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de le semer & de le cultiver.

La plûpart des Auteurs conviennent que la Couronne étoit dans son origine, plutôt un ornement du sacerdoce que de la royauté; les Souverains la prirent ensuite, parce qu'alors ces deux dignités, du sacerdoce & de l'empire, étoient réunies.

Les premières Couronnes n'étoient qu'une bandelette nommée diadème, dont on se ceignoit la tête, & qu'on lioit par derrière, comme on le voit aux têtes de Jupiter, des Ptolémées, & des Rois de Syrie, sur les médailles.

Quelquefois on les faisoit de deux bandelettes, ensuite on prit des rameaux de différens arbres, auxquels on ajoûta des fleurs.

Tertullien écrit que selon Claudius Saturninus, il n'y avoit aucune plante dont on n'eût fait des Couronnes. Celle de Jupiter étoit de fleurs; elle est souvent de laurier sur les médailles. Celle de Junon étoit de vigne; celle de Bacchus, de Pampre & de raisin, de branches de lierre chargées de fleurs & de fruits; celles de Castor, de Pollux, & des fleuves, de roseaux; celle d'Apollon, de roseaux ou de laurier; celle de Saturne, de figues nouvelles; celle d'Hercule, de peuplier; celle de Pan, de pepin ou d'hyeble; celle de Lucine, de dictamne; celles des Heures, de fruits propres à chaque saison; celles des Graces, de branches d'olivier, aussi-bien que celle de Minerve; celle de Vénus, de roses; celle de Cérès, d'épis, aussi-bien que celle d'Isis; celles des Lares, de noyer ou de romarin, en quoi l'on suivoit l'opinion commune dans le paganisme, que

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, p. 167. *& suiv.*

ces arbres ou plantes étoient particulièrement consacrés à ces divinités.

On offroit aussi des Couronnes d'or aux dieux, comme celle qu'Attale, roi de Pergame, envoya à Rome pour mettre dans le capitole, laquelle pesoit 240 livres d'or; & celle que Philippe, roi de Syrie, y fit porter par ses ambassadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les Prêtres & les sacrificateurs étoient couronnés pendant les cérémonies du sacrifice; leurs Couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais, celles des Flamines étoient de laurier. On couronnoit même les victimes de branches de cyprès, ou de pin. Dans les funérailles, on mettoit sur les sépulcres, des Couronnes qui étoient faites de branches de laurier ou d'olivier, & quelquefois de lys. Cette coûtume passa de Lacédémone à Athènes, & d'Athènes à Rome; les Magistrats, dans les jours de cérémonies, portoient des Couronnes d'olivier, ou de myrthe; les Ambassadeurs, de verveine ou d'olivier.

Dans les festins, on composoit les Couronnes de fleurs, d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraîchir, ou de fortifier le cerveau, comme de roses, de pouliot, de quintefeuille, de lierre, d'if, de feuilles d'olivier, &c. Les conviés portoient trois Couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord sur le haut de la tête; l'autre dont ils se bandoient le front; & la troisième, qu'ils se mettoient autour du col. Pline rapporte que ce fut la bouquetière Glycère, que le peintre Pausanias aimoit fort, qui inventa les nuances & les liaisons de fleurs, pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet assemblage industrieux. Il dit aussi que P. Claudius Pulcher, consul l'an de Rome 569, & avant Jesus-Christ 185, introduisit la coûtume de dorer le cercle de la Couronne, couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul, ou le jonc auquel on attachoit les fleurs. On y ajoûta ensuite des rubans qui pendoient sur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tissus d'or ou brodés. Dans la cérémonie des noces, l'époux portoit une Couronne; l'épouse en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorsqu'on la conduisoit dans la maison de l'époux; & l'autre de fleurs artificielles représentées en or, & enrichies de diamans.

Il seroit ennuyeux de rapporter ici toutes les sortes de Couronnes dont les Anciens se sont servis, & leurs différens usages. Mais, il est bon de parler des Couronnes militaires, qui étoient données au mérite, c'est-à-dire, aux Généraux d'armées, aux capitaines ou aux soldats, pour récompense de leurs belles actions.

La Couronne triomphale étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illustre victoire. Au commencement elle étoit de laurier; puis on la fit d'or; & ensuite on en porta un grand nombre faites de ce métal, devant le char du triomphateur. Tite-Live nous apprend qu'on porta deux cens

trente-quatre Couronnes d'or dans le triomphe de Scipion l'Asiatique, l'an de Rome 564, avant Jesus-Christ 190; & Appien en compte deux mille huit cens vingt-deux dans celui de César. On représentoit autour de ces Couronnes les principaux exploits du triomphateur.

La Couronne ovale, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit triomphe appellé ovation, étoit de myrthe, ou quelquefois de laurier.

La Couronne obsidionale étoit présentée par les assiégés, au capitaine ou gouverneur qui avoit fait lever le siège; elle étoit faite avec de l'herbe verte, crue dans la ville assiégée.

La Couronne civique se donnoit par le Général d'armée, à un citoyen qui avoit conservé la vie à un autre citoyen, en tuant son ennemi; elle étoit de feuilles de chêne, avec les glands.

La Couronne murale étoit pour celui qui avoit été le premier à l'escalade, & qui avoit monté sur les murs d'une ville assiégée, ou étoit entré par la brêche; elle étoit d'or; & son cercle étoit élevé en forme de crenaux de murailles.

La Couronne castrense ou vallaire se donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis. Sa figure représentoit en or une palissade forcée.

La Couronne navale étoit donnée à celui qui étoit monté le premier sur le bord du vaisseau ennemi, dans un combat naval. Elle étoit d'or, & environnée de petits éperons & de proues de navires, le tout de même métal.

Dans les jeux de la Grece, on couronnoit pareillement le victorieux; aux jeux Olympiques, dédiés à Jupiter, la Couronne étoit d'olivier sauvage; aux jeux Pythiens, en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le serpent Python, étoit de laurier; aux jeux Isthmiens, en l'honneur de Palémon, qui se donnoient en l'Isthme ou détroit de Corinthe, lequel sépare le Péloponnèse de la terre ferme, la Couronne étoit faite de branches de pin; & aux jeux Néméens, institués pour le jeune Archémore, on donnoit une Couronne d'Ache, ce qui est justifié par ces quatre vers Latins d'Alciat, traduits sur le Grec d'Archias:

Sacra per Argivas certamina quatuor urbes
Sunt; duo facta viris, & duo Cœlestibus.
Ut Jovis & Phœbi, Melicertæque Archimorique
Præmia sunt pinus, poma, apium atque olea.

On donnoit aussi aux Gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une Couronne de laine.

On a déjà remarqué que dans les festins & réjouissances publiques, on se couronnoit de lierre, de roses & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'usage de ces Couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit réservé aux statues des Dieux du ciel; mais, l'on voit le contraire dans les Historiens

Grecs & Romains, & dans leurs Poëtes. Ménestus & Callimaque, médecins, écrivirent contre l'usage des Couronnes de fleurs dans les festins, prétendant qu'elles étoient nuisibles au cerveau; mais, le médecin Typhon & Ariston le péripatéticien ont soutenu le contraire, disant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre passage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver néanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriférantes seroient nuisibles au cerveau; & on ne sçait pas bien, dit l'abbé Danet, si ce ne seroit pas pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandelettes de laine, dont on se ceignoit la tête dans la débauche.

On trouve sur les médailles quatre sortes de Couronnes propres aux empereurs Romains; 1.° Une Couronne de laurier; 2.° Une Couronne rayonnée; 3.° Une Couronne ornée de perles, & quelquefois de pierreries; 4.° Une espèce de bonnet, tel que les Princes de l'Empire le mettent sur leur écu.

Jules César obtint la permission du Sénat de porter la première, à cause, dit-on, qu'il étoit chauve; ses successeurs l'imiterent. La Couronne radiale n'étoit accordée aux Princes qu'après leur mort; mais, Néron la prit de son vivant. On les voit sur les médailles avec la Couronne perlée. Justinien est le premier qui ait porté celle de la quatrième espèce, que du Cange nomme Camélancium, & qu'on a confondue avec le mantelet, qu'on appelle camail, à cause de la ressemblance de ce mot, quoique l'un soit fait pour couvrir les épaules, & l'autre pour couvrir la tête.

COURONNE, *Corona*, (a) Στέφανος, titre d'une harangue que Démosthène prononça en faveur de Ctésiphon. C'est le chef-d'œuvre le plus parfait. L'affaire de la Couronne avoit été commencée sous l'archonte Charondas, un peu avant la bataille de Chéronée; mais, elle ne fut jugée que dix ans après, sous l'Archonte Aristophon. Ce fut la cause la plus célebre qui ait jamais été plaidée, tant à cause de la grande réputation des orateurs qui parlerent, qu'à cause de la magnanimité des Juges, qui, quoique les accusateurs de Démosthène fussent très-puissans & appuyés du crédit des Macédoniens, ne donnerent pas leur voix contre lui, & se déclarerent si hautement en sa faveur, qu'Eschine n'eut pas la cinquième partie des suffrages. Il eut tant de honte de ce mauvais succès, que sur l'heure même il sortit de la ville & se retira à Rhodes dans l'Ionie, où il passa le reste de ses jours à enseigner la rhétorique. *Voyez* Ctésiphon.

COURROIE DE SOULIER. On regardoit chez les Romains comme un mauvais présage, de rompre la Courroie des souliers en les mettant. C'en étoit assez pour interrompre une affaire commencée,

(a) Plut. Tom. I. p. 857.

où pour remettre à un autre jour celle qu'on se proposoit d'entreprendre.

COURS, terme qui se dit du tems qu'on emploie à étudier & à apprendre les principes d'une science. En ce sens on dit qu'un écolier a fait son cours de philosophie.

COURSE, *Cursus*, (*a*) l'un des exercices que cultivoient avec soin les Athletes, pour se donner en spectacle aux Grecs & aux Romains, dans les jeux publics. Cet exercice étoit celui qui tenoit le premier rang, qui recevoit le plus de variétés, & qui, par conséquent, amusoit le plus long-tems & le plus agréablement les spectateurs. C'étoit par la Course que commençoient les jeux Olympiques, les plus fameux de la Grece, comme l'on sçait, & peut-être aussi les plus anciens; ce seul exercice en faisoit même d'abord toute la solemnité, & ce ne fut que dans la suite qu'on y admit successivement les autres combats gymniques. Les jeux que décrit Homère, soit dans l'Iliade, soit dans l'Odyssée, ne débutent point autrement; c'est toujours la Course qui en fait l'ouverture, & qui paroît avoir le plus échauffé le génie du Poëte, ainsi qu'il est aisé d'en juger par le détail intéressant & circonstancié dans lequel il entre sur ce sujet. C'est des vainqueurs de ce genre que Pindare semble s'être le plus occupé; du moins, la plus grande partie des odes qui nous restent de lui, roulent sur les louanges des Athletes qui avoient remporté le prix à la Course; & ce sont ces odes qui s'offrent toujours des premieres à la tête des quatre livres de ses Poësies, telles que nous les voyons aujourd'hui. Les spectacles du cirque, si célebres chez les Romains, n'étoient dans leur origine, que différentes sortes de Courses, auxquelles on joignit ensuite les autres combats Athlétiques, à l'exemple des Grecs.

I.

Différentes espèces de Course.

Ces Courses, pratiquées dans les jeux publics, se diversifioient de plusieurs manières, qui peuvent se rapporter en général à trois principales espèces; la Course des chars, la Course à cheval, & la Course à pied. Chacune de ces espèces avoit ses différences, qui se tiroient, non seulement du nombre des combattans & de la longueur de la carrière, mais encore des circonstances particulières à chaque sorte de Course. C'est ainsi que dans la première espèce, les chars prenoient divers noms, suivant leurs diverses formes, les uns, par exemple, s'appellant ἅρματα, les autres ἀπῆνα les premiers avoient des chevaux pour attelage, les seconds n'avoient que des mulets; ces attelages étoient de deux, de trois, ou de quatre de ces animaux. Dans la Course à cheval, tantôt l'Athlete ne conduisoit que celui qu'il montoit, tantôt il en menoit un second à la main, &

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 280. *& suiv.*

ſautoit alternativement de l'un ſur l'autre avec tant de légèreté, que la Courſe n'en étoit point interrompue. Les Athletes qui couroient à cheval, étoient nus pour l'ordinaire, & quelquefois ils étoient armés.

Telles ſont les variétés qui rendoient cet exercice d'une ſi grande reſſource pour le divertiſſement des peuples, dans les jeux de la Grece & de l'Italie.

Comme nous avons déjà traité ce qui regarde la Courſe des chars & la Courſe à cheval, la première ſous l'article de char, & la ſeconde ſous l'article de chevaux, nous nous bornerons ici à ce qui concerne la Courſe à pied. C'eſt la plus ſimple, la plus naturelle, & la plus ancienne de toutes.

I I.

Ce que c'eſt que la Courſe à pied, & ſes premiers uſages.

La Courſe eſt un compoſé de deux mouvemens, que nous devons uniquement à la nature; c'eſt-à-dire, du mouvement de progreſſion, & de celui par lequel nous nous élevons de terre en ſautant. Ce talent ſe perfectionne par l'habitude, jointe à un régime convenable, & n'emprunte preſque rien de l'art. Il eſt d'une utilité merveilleuſe à l'homme, ainſi qu'au reſte des animaux, pour atteindre plus vîte, ce qu'il ſouhaite avec empreſſement, pour attraper ce qui lui échappe malgré lui, & pour fuir ce qui lui eſt nuiſible. C'eſt le ſeul uſage que les hommes ont fait de la Courſe dans les premiers tems. Éviter par la ſuite un ennemi redoutable, en pourſuivre un plus foible, donner la chaſſe aux bêtes, ſe ſauver de leurs dents meurtrieres, courir après une maîtreſſe farouche ou volage, & s'en ſaiſir, c'étoient preſque les ſeuls avantages qu'on retiroit alors de l'agilité de ſes pieds.

I I I.

La Courſe admiſe dans trois ſortes de Gymnaſtiques.

Dans la ſuite, cette mobilité parut d'un fort grand ſecours pour le métier de la guerre, qui étoit devenue l'occupation la plus ſérieuſe & la plus importante du genre humain. On ſe perſuada auſſi que cet exercice pouvoit contribuer en quelque ſorte à la ſanté, ſoit en maintenant la vigueur du corps, ſoit en remédiant à quelques indiſpoſitions; & diverſes expériences confirmerent cette opinion. A toutes ces utilités réelles, on ne tarda pas d'en joindre de purement imaginaires. Nous entendons par-là ces honneurs frivoles, dont on flatta la vanité de ceux qui firent profeſſion d'exceller dans la Courſe; ces acclamations, ces palmes, ces couronnes, qui devinrent les prix ordinaires de la ſupériorité en ce genre d'exercice. C'eſt ainſi que la Courſe eut entrée dans les trois ſortes de Gymnaſtiques, militaire, médicinale & Athlétique. Examinons plus particulièrement ce qu'on s'en promettoit d'avantageux dans chacune, & de quelle manière on l'y cultivoit.

IV.

Utilité de la Course dans la guerre.

Pour peu qu'on envisage sans prévention, en quoi consiste le mérite d'un homme de guerre, on tombera d'accord que la vîtesse dans la Course n'est pas la moindre des qualités qu'il doit acquérir. Elle lui est d'une nécessité indispensable dans des marches précipitées, où il faut faire beaucoup de chemin en peu d'heures. Il en a besoin dans la poursuite d'un ennemi qui cherche son salut dans la fuite, & il s'en sert utilement pour lui même, lorsqu'il a du pire dans le combat, & qu'il est question de se tirer de quelque mauvais pas, de se dérober à une dure captivité ou à une mort infructueuse pour sa patrie. De-là vient qu'Homère & les autres Poëtes Grecs, qui n'ignoroient pas combien ce talent étoit important à un guerrier, parmi les épithetes honorables qu'ils prodiguent à leurs Héros, n'oublient pas celles qui désignent la légèreté des pieds dans la Course. C'est ainsi qu'Achille, dans l'Iliade, est appellé si souvent : πόδας ὠκὺς, ποδώκης, ποδάρκης, ὠκύπους ; épithetes que le Poëte n'a certainement point employées pour déshonorer son Héros, en lui attribuant une qualité qui auroit pu le faire soupçonner d'un penchant naturel à fuir les dangers. Il a prétendu au contraire caractériser par-là un guerrier toujours prêt à tomber sur l'ennemi, & à mettre en œuvre l'agilité de ses jambes pour courir dans tous les endroits où il pouvoit signaler sa valeur.

C'est l'idée naturelle que font naître ces qualifications poëtiques; & c'est mal à propos que Diogène le Cynique, chez Dion Chrysostôme, déclare que la légèreté des pieds est un signe de timidité & de lâcheté, par cette belle raison que parmi les animaux, les plus vîtes à la Course, sont les plus timides. C'est sur un principe aussi peu solide, que Galien décide en quelqu'endroit, que l'exercice de la Course est inutile à l'art militaire, ne servant en rien à former le courage ; puisqu'on remporte la victoire, non pas en fuyant avec vîtesse, mais en faisant ferme contre l'ennemi ; & que c'est uniquement à cette fermeté, & nullement à la légèreté de leurs pieds, que les Lacédémoniens étoient redevables de tant de victoires. Peut-être Galien, en alléguant ici les Lacédémoniens, a-t-il eu en vue le bon mot d'un certain Androclide de la même nation, lequel s'étant présenté avec une jambe de bois pour s'enrôler, répondit à ceux qui lui donnoient l'exclusion, qu'on avoit besoin de ses deux jambes pour courir plus vîte en fuyant, mais non pas pour combattre de pied ferme.

Quoi qu'en disent le philosophe Cynique & le médecin, il est certain que Platon en a jugé tout différemment, puisqu'il reconnoît que de toutes les qualités guerrieres, la plus importante est la vîtesse, tant des pieds que des mains; & qu'en spécifiant ceux des combats Gymniques, qui doivent être

conservés dans sa République, il donne la préférence aux combats de la Course, comme ayant un rapport essentiel à l'art militaire. Tel est aussi le sentiment de Végèce. Il faut accoutumer à la Course, dit-il, ceux que l'on destine à la guerre, afin qu'ils soient en état de se jetter plus vivemenr sur l'ennemi; de se saisir d'un poste avantageux lorsqu'il en sera besoin, & de l'enlever par leur diligence à leurs adversaires; d'aller promptement à la découverte, & d'en revenir de même; d'atteindre plus facilement les fuyards. Athénée ne pense point autrement, lorsqu'il dit que la danse appellée Pyrrhique, est d'autant plus convenable aux guerriers, qu'elle accoutume le corps à cette vîtesse & à cette légèreté si nécessaire au métier des armes. Le poëte Stace croyoit ces qualités également utiles dans la paix & dans la guerre; ce qu'il exprime par ces vers :

Agile studium, & tenuissima virtus,

Pacis opus, cùm sacra vocant, nec inutile bellis

Subsidium si dextra neget.

Epaminondas, au rapport de Cornélius Népos, en s'exerçant dans les gymnases, songeoit moins à augmenter ses forces, qu'à acquérir une plus grande légèreté & une plus grande vîtesse, dans la pensée que le premier étoit plus du ressort des athletes, & que l'autre convenoit mieux aux gens de guerre; ce qui l'engageoit à s'exercer principalement à la Course; &c.

V.

Utilité de la Course dans la Médecine.

Si l'exercice de la Course étoit en crédit chez les Anciens, par rapport à l'art militaire, on ne le cultivoit pas avec moins d'attention & de confiance, par rapport à la médecine. Hippocrate, dans le second livre du régime, attribue différens effets pour la santé, à différentes sortes de Courses dont il fait mention. Il prétend que celle qui se fait en ligne droite, dans un long espace, & dont on augmente peu à peu la vîtesse, contribue, en échauffant la chair, à la distribution & à la coction du suc nourricier qui s'y trouve; mais qu'elle diminue moins la pesanteur & & l'embonpoint du corps, que ne fait la Course circulaire; qu'elle convient mieux aux grands mangeurs, & qu'elle est plus utile l'hiver que l'été. Il estime que la Course qu'on fait tout habillé, produit les mêmes effets, à l'exception qu'elle échauffe davantage, & qu'elle rend le corps plus humide & moins coloré, parce qu'il est toujours environné du même air, bien loin d'en rencontrer à chaque moment un nouveau qui le purifie, ce qui rend cette espèce de Course propre aux gens secs, à ceux qui étant trop gros, veulent s'amaigrir, & aux vieillards, à cause de leur froideur naturelle.

Il croit que la Course à cheval, soit qu'on la renferme dans le double stade, soit qu'on ne s'y pref-

crive nulles bornes, exténue davantage les chairs, parce que cet exercice n'agitant que les parties extérieures, ne fait que dissiper les humidités superficielles qu'il pousse au dehors, & que dessécher les parties qui en étoient chargées. Il enseigne que la Course circulaire est moins capable de fondre les chairs, mais qu'elle les atténue & les enfle; produisant cet effet principalement au ventre par une fréquente respiration, qui attire dans ces parties beaucoup d'humidités. Il dit encore que la Course à toutes jambes desseche très-promptement, à la vérité, mais quelle est nuisible, en ce qu'elle cause des convulsions. Il ajoûte qu'en échauffant le corps, elle rend la peau plus déliée, qu'elle donne aux chairs moins de consistance que ne fait la Course circulaire, & qu'elle les décharge des humidités superflues.

On ne doit pas douter que ces préceptes d'Hippocrate ne fussent appuyés sur un grand nombre d'observations faites par lui-même ou par les médecins qui l'avoient précédé; ce qui fait connoître combien l'exercice de la Course étoit cultivé dès ce tems là, que nous regardons néanmoins comme l'enfance de la médecine. Ce grand homme ne bornoit pas au seul régime, ses expériences sur cet article; il les étendoit jusqu'à prévenir & même à guérir certaines maladies par la Course, & à découvrir celles qui pouvoient être causées par cet exercice. Il conseille, par exemple, à ceux qui ont vu en songe les étoiles, la lune ou le soleil s'obscurcir, de courir en long couverts de leurs habits, si ce sont les étoiles qui leur aient paru éclipsées; en rond, si c'est la lune; en long & en rond, si c'est le soleil. Ces conseils étoient fondés sur l'opinion où l'on étoit alors, que l'obscurcissement de quelques-uns de ces astres, vu en songe, marquoit telle ou telle mauvaise disposition corporelle, dans celui qui avoit un tel songe, & demandoit qu'on employât, pour corriger cette mauvaise disposition, tels ou tels remedes, parmi lesquels étoient comprises les différentes sortes de Courses. Voilà tout le mystère que renferme cet avis d'Hippocrate, qui, faute de cet éclaircissement, paroîtroit frivole, & presqu'aussi ridicule que la question que fait dans Molière, le Malade imaginaire à son médecin, pour sçavoir *s'il doit se promener en long ou en large.* Hippocrate défend la Course aux Fébricitans, & à ceux qu'on a guéris des hémorroïdes.

Les médecins qui sont venus après lui, soit Grecs, soit Latins, ont, à son exemple, observé avec soin ce qu'on pouvoit attendre de cet exercice pour la conservation de la santé ou la guérison des maladies, & ce qu'on en devoit craindre. Arétée recommande la Course modérée à ceux qui sont sujets aux vertiges, ou qui sont attaqués de la lépre appellée Eléphantiase. Celse croit cet exercice utile pour la cure de cette même maladie, ainsi que pour les ulcères de la gorge, pour la convulsion canine & pour la toux séche;

pourvu que le malade retienne ſon haleine, & qu'il évite la pouſſière en courant. Cœlius Aurélianus regarde la Courſe comme un remede contre la colique. Aëtius la conſeille aux hydropiques, & Théodore Priſcien aux rateleux. Antyllus, cité par Oribaſe, aſſure s'en être ſervi avec ſuccès, non ſeulement pour la guériſon des tranchées, & pour le ſoulagement de ceux qui avoient mangé de mauvais champignons, ou qui avoient été mordus par des ſcorpions, mais encore dans les gonorrhées & dans les maladies des reins; ſupposé cependant que ces parties ne ſoient point actuellement ulcérées, ou ne l'aient point été récemment, auquel cas la Courſe leur eſt nuiſible, ſelon Rufus d'Éphèſe. Elle n'eſt pas moins dangereuſe, ſelon Celſe, dans les maladies du foye. Le même Antyllus attribue à la Courſe en arrière faite modérément, de bons effets pour la tête, les yeux, les tendons, l'eſtomac & les lombes; mais, la Courſe circulaire, au ſentiment de Théophraſte, bleſſe la tête & donne des vertiges. En général, toute Courſe violente eſt contraire à ceux qui ſont ſujets aux deſcentes, ſelon Paul d'Égine, & aux épileptiques, ſelon Théodore Priſcien.

Nous ne finirions point, ſi nous voulions rapporter ici tous les préceptes de l'ancienne médecine concernant cet exercice. Ce que nous venons d'en alléguer, ſuffira pour faire voir qu'elle s'étoit approprié cette partie de la gymnaſtique, en l'introduiſant dans le régime qu'elle preſcrivoit aux ſains & aux malades.

V I.

De la Courſe des Athletes.

Quelqu'avantage que les Anciens prétendiſſent tirer de la Courſe, ſoit pour la guerre, ſoit pour la médecine, & quelqu'uſage qu'ils en fiſſent dans ces deux profeſſions, il eſt certain que ce n'eſt ni à l'une ni à l'autre que cet exercice eſt redevable de toute ſa perfection; mais à cette vîteſſe & à cette légèreté ſurprenante des athletes qui vouloient briller dans les jeux publics. On doit regarder cette qualité comme le fruit du travail aſſidu de ces hommes dévoués à l'amuſement des peuples. C'eſt de cette dernière eſpèce de Courſe, cultivée & perfectionnée dans la gymnaſtique des athletes, qu'il nous reſte à parler préſentement. Nous ferons d'abord connoître ce qui regardoit la perſonne des coureurs mêmes. Nous expoſerons enſuite les loix preſcrites dans ces ſortes de combats, & nous finirons par le dénombrement des diverſes Courſes à pied.

Les obſervations que nous avons à faire ſur la perſonne des athletes deſtinés à la Courſe, regardent, 1°. le régime qu'ils ſe preſcrivoient pour ſe rendre plus légers; 2°. les préparations qui précédoient leur entrée dans la carrière; 3°. l'équipage dans lequel ils y paroiſſoient.

V I I.

Du régime des Coureurs.

A l'égard du régime des coureurs, quoique ni les médecins, ni

les historiens de l'antiquité ne se soient pas mis en peine de nous en apprendre les particularités, il y a lieu de présumer que les gymnastes, ou ceux qui étoient chargés du soin de ces Athletes, donnoient leur principale attention à prévenir tout ce qui pouvoit diminuer la légèreté & la vîtesse de tous ceux qu'ils exerçoient. Il paroît qu'ils ne connoissoient point de plus grands obstacles à ces deux qualités, que la mauvaise constitution de la rate, c'est-à-dire, le gonflement & l'endurcissement de cette partie. Et certainement, on ne peut douter que l'un & l'autre ne contribuent beaucoup à l'appesantissement de tout le corps. En effet, outre que par l'altération de ce viscère, dont l'unique fonction semble être de subtiliser le sang, cette liqueur s'épaissit, roule difficilement dans ses vaisseaux, & par conséquent, ne fournit plus aux muscles la quantité d'esprits nécessaire à leur agilité; il est manifeste que le rate gonflée ou endurcie, ne peut manquer, en comprimant le diaphragme, de rendre la respiration fréquente & laborieuse, ce qui n'est pas moins contraire aux coureurs de profession, que la paresse & l'engourdissement des muscles.

Les Anciens étoient si persuadés de l'influence de la rate sur tout le reste du corps, par rapport à la légèreté, que lorsqu'il leur arrivoit de se trouver moins agiles qu'à l'ordinaire & moins propres à la Course, ils s'en prenoient d'abord au vice de cette partie. C'est ainsi que dans Plaute, un valet accuse sa rate de la paresse de ses jambes: *Voici un coureur à qui les jambes manquent. Je suis perdu! ma rate s'agite, & me gagne la poitrine. Je ne puis plus respirer; je serois un bien mauvais joueur de flûte.* On croyoit alors, par la raison des contraires, ainsi que nous l'avons observé plus haut d'après quelques médecins, que la Course étoit un grand remede contre les indispositions de la rate; & Plutarque, dans la vie de Démosthène, parle d'un certain Laomédon Orchoménien, qui de rateleux & de cacochyme qu'il étoit, devint, par le fréquent usage de cet exercice, un des bons coureurs de son tems; jusques-là qu'il osa paroître dans les jeux publics, pour y disputer le prix de la Course.

VIII.

Manière d'érater les coureurs.

Les athletes qui y prétendoient, regardoient ce remede comme un secours trop foible contre un mal dont ils redoutoient les moindres attaques, & qu'ils avoient intérêt d'écarter pour toujours. C'est pourquoi, ils avoient recours à des moyens & plus prompts & plus efficaces, qui pussent les mettre à couvert des fâcheux inconvéniens où les auroit jettés une rate mal constituée. L'extirpation de ce viscère leur paroissoit l'expédient le plus sûr, pour se délivrer une bonne fois de l'embarras ou de l'inquiétude qu'il leur causoit; & ils employoient, dans cette vûe, les médicamens & les opérations de la Chirurgie.

1°. Parmi les premiers, ils mettoient, entr'autres, certaines plantes, auxquelles ils attribuoient la vertu de dissoudre & de consumer la rate; vertu purement imaginaire & qui se réduit uniquement à diminuer le volume de cette partie, en dissipant les obstructions qui s'y sont formées. Du nombre de ces plantes étoit, selon Pline, l'Équisétum, appellée en Grec ἵππουρις, & en François queue de cheval. On en faisoit boire aux coureurs la décoction en certaine dose, pendant trois jours consécutifs, & il falloit qu'auparavant ils se fussent abstenus de tous alimens onctueux. On trouvera dans Cœlius Aurélianus & dans Marcellus l'empirique, quantité de remedes que les anciens mettoient en œuvre pour fondre les tumeurs de la rate, & dont les athletes, sans doute, n'oublioient pas de se servir pour se soulager d'un fardeau qui leur étoit fort à charge.

2°. La chirurgie leur en fournissoit deux moyens également cruels; l'un, d'emporter cette partie par le fer; l'autre, de la consumer par le feu.

Quant au premier moyen, il étoit fondé sur l'opinion de quelques philosophes & de quelques médecins qui regardoient la rate comme une partie, non-seulement superflue & de nul usage pour la vie, mais encore incommode, sur-tout aux coureurs, & nuisible à la santé. Tel étoit le sentiment de Démocrite, d'Érasistrate, de Rufus d'Éphèse, &c. Il ne s'agit plus que de sçavoir si l'on a jamais tenté avec succès une pareille opération sur l'homme; car, qu'elle puisse réussir sur quelques animaux, outre les anciens suffrages, les témoignages de plusieurs anatomistes modernes en font foi. Quoique l'antiquité ne nous ait conservé aucun exemple d'hommes, à qui l'on ait fait impunément l'amputation de la rate, que Celse en juge les blessures ordinairement mortelles, & que Cœlius Aurélianus parle de cette opération comme d'une chose témérairement proposée, & nullement exécutée; je n'oserois cependant assurer, dit M. Burette, qu'elle n'ait jamais été pratiquée, sans qu'il en ait coûté la vie à ceux qui l'ont soufferte; ce qui m'oblige à suspendre mon jugement sur ce point, ajoûte-t-il, c'est que je trouve dans nos médecins modernes, quelques histoires, par lesquelles il paroît que les hommes mêmes peuvent perdre ce viscère sans en mourir.

L'on ne gardoit pas les mêmes ménagemens par rapport à l'application du feu sur la rate. On la brûloit & on la cautérisoit impitoyablement aux coureurs qui s'en trouvoient embarrassés; & ceux-ci ne refusoient pas de se soumettre à cette cruelle chirurgie, soit à cause du gain qu'ils attendoient de leur légèreté à la Course, soit dans l'espérance des prix & des honneurs agonistiques. Du tems d'Hippocrate, on se servoit pour cette opération de certains champignons desséchés, auxquels on mettoit le feu, après les avoir appliqués sur la région de la rate, jusqu'au nombre de huit

ou dix ; & chacun laissoit son escarre. On employoit aussi le fer rouge ; & Paul d'Égine enseigne la manière de cautériser la région de la rate en six endroits d'un seul coup ; & cela, par le moyen d'un cautère à trois dents, rougi au feu, avec lequel on perçoit de part en part la peau qui couvre ce viscère, après l'avoir suffisamment soulevée.

Nous ignorons si les Anciens cautérisoient la substance même de la rate ; nous ne trouvons du moins chez eux aucun éclaircissement sur ce point. M. Godefroy Mœbius, médecin Allemand, mort en 1664, rapporte un fait singulier qui prouve la possibilité d'une pareille opération, sans qu'elle procure la mort au sujet. Il assure donc avoir vu à Halberstat, parmi les prisonniers d'un colonel Suédois, un coureur du Comte de Tilly, qui faisoit à pied neuf mille d'Allemagne par jour. Il avoit, disoit-il, acquis cette légèreté surprenante, par l'opération que lui avoit faite le médecin de ce comte. Ce médecin, après l'avoir endormi par une potion somnifere, lui avoit fait une incision à l'endroit de la rate, & lui avoit ensuite brûlé cette partie avec un fer légèrement rougi au feu. Pour confirmer ce récit, il fit voir au médecin Allemand une cicatrice profonde qui paroissoit sur la région de sa rate ; & il ajoûta qu'on en avoit fait autant à cinq autres, dont un seul étoit mort de cette opération. La manière dont les Turcs ératent leurs coureurs, & dont ils font mystère, pourroit bien n'être pas différente de celle-là.

3.° Nous sommes persuadés que les Anciens ne s'en tenoient pas aux seuls secours que pouvoient leur fournir le régime, la pharmacie & la chirurgie, pour entretenir & pour augmenter la vîtesse de leurs coureurs ; mais que, comme partisans des qualités occultes, ils avoient pour cela un grand nombre de pratiques superstitieuses, & qu'ils faisoient usage de ces remedes appellés Périaptes, parce qu'on les porte attachés extérieurement. Il est certain du moins qu'il s'en servoient dans cette vue pour les animaux ; & Pline témoigne que de son tems, on croyoit rendre les chevaux infatigables à la Course, en leur attachant des dents de loup. Les hommes, dans tous les tems & dans tous les païs, ont eu un grand fond de crédulité pour ces sortes de secrets, dont la plûpart n'ont apparemment d'autre vertu, que celle qu'ils empruntent d'une imagination vivement frappée.

I X.

Manière dont s'exerçoient les Coureurs dans les Gymnases.

Les athletes qui devoient courir dans les jeux publics, ne se contentoient pas de s'être précautionnés contre les indispositions de la rate, en leur opposant un régime & des remedes convenables ; ils avoient soin de se préparer à ces jeux, en s'exerçant à la Course sur un terrein que l'on couvroit d'un sable fort épais. Le peu de résistance que faisoit ce sable,

où les pieds des athletes enfonçoient à chaque pas, contribuoit à leur dénouer les jambes, à rendre ces parties plus agiles, & à les endurcir contre les fatigues d'une Course laborieuse & de longue haleine. Ils trouvoient après cet exercice, beaucoup plus de facilité à courir sur un terrein plus ferme & plus uni, tel que celui de la carrière qu'ils devoient fournir pour mériter le prix.

Lucien, en parlant de ceux qui s'exerçoient dans les gymnases, n'a pas oublié cette circonstance, & l'a exprimée en ces termes: *Nous faisons courir nos jeunes gens, non sur un terrein dur & qui résiste, mais sur du sable fort épais, qui cédant à la moindre impression, ne leur permet pas d'affermir la plante de leurs pieds, & les fait enfoncer à chaque pas.*

X.

Onctions des Coureurs, & leur utilité.

Lorsqu'il étoit question d'entrer en lice, les athletes avoient recours à une dernière préparation, qui consistoit à se faire frotter d'huile par tout le corps. Il ne faut pas s'imaginer que ces sortes d'onctions ne fussent destinées que pour les lutteurs, & pour ceux qui combattoient au pancrace. Les uns & les autres avoient cela de commun avec les coureurs, ainsi que nous l'apprend le Scholiaste d'Aristophane: *C'étoit, dit-il, la coutume de ceux qui s'exerçoient, de courir au soleil, après s'être huilés.* Le témoignage de ce Scholiaste est confirmé par une autorité plus précise & plus respectable, à cause de l'ancienneté, c'est celle de Stace.

Les coureurs tiroient de ces onctions plus d'une utilité; car, en premier lieu, elles rendoient leurs muscles plus souples, soit en augmentant la chaleur de ces parties, soit en donnant plus de mouvement aux liqueurs; les frictions réitérées contribuant à l'un & à l'autre effet. De plus, l'huile bouchant exactement les pores de la peau, fermoit l'entrée au froid extérieur, & par conséquent, préservoit de l'engourdissement les cuisses & les jambes; risque d'autant plus à craindre pour ces athletes, qu'ils commençoient à courir avant le lever du Soleil, & faisoient ainsi l'ouverture des jeux publics, selon Pausanias. En troisième lieu, ces onctions empêchoient la trop grande dissipation des esprits, en tenant les pores moins disposés à les laisser échapper; & par-là elles étoient d'une plus grande ressource aux coureurs contre la fatigue & l'épuisement, en leur ménageant un fonds si nécessaire pour entretenir leur vigueur & leur agilité.

Il sembleroit que du tems d'Homère, ces onctions ne fussent point en usage pour la Course. Du moins, ce poëte n'en fait nulle mention, en décrivant celle qui, dans l'Iliade, fait partie des jeux funèbres de Patrocle. Mais, comme dans ces jeux, les athletes ne quittent point leurs vêtemens pour courir, on n'en peut rien conclure par rapport à ce qui se pratiquoit dans les jeux solemnels de la Grè-

ce, où les athletes couroient nus; & il y a grande apparence que ces onctions ont presque toujours été l'accompagnement de cette nudité.

X I.

Équipage des Coureurs.

Cette dernière observation nous conduit à parler de l'équipage dans lequel paroissoient les coureurs, qui vouloient disputer les prix. Nous venons de voir que ceux dont parle Homère étoient vêtus; & ceux que Virgile célebre dans l'Énéide, l'étoient vraisemblablement aussi. Mais, il ne s'agit, dans l'un & l'autre de ces poëtes, que de jeux particuliers. Les jeux publics offroient en spectacle deux sortes de coureurs; les uns nus, les autres armés. La nudité des premiers n'étoit pas entière; car, ils portoient, ainsi que les autres athletes, certaines ceintures ou écharpes, appellées περιζώματα, qui couvroient ce que la pudeur ne permet pas d'exposer aux yeux.

X I I.

De la chaussure des Coureurs.

Outre cela, ils garnissoient leurs pieds de chaussures, appellées ἐνδρομίδες, parce qu'elles étoient destinées pour la Course. Selon Pollux le grammairien, on donnoit ce même nom à la chaussure de Diane, qui, en qualité de chasseresse, devoit être aussi légèrement chaussée que les coureurs. On ne sçait pas précisément quelle étoit la forme de cette chaussure; mais, il y a lieu de croire que c'étoit une espèce de guêtre, de bottine ou de brodequin, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & qui laissoit à l'un & à l'autre toute la liberté de leurs mouvemens.

Nous remarquerons en passant, que les Latins avoient attaché une idée toute différente au mot *Endromis*, puisqu'ils désignoient par là une sorte de robe épaisse & grossière, dont les athletes se couvroient après la lutte, le pugilat, la Course, la paume & les autres exercices violens, pour se garantir du froid. Juvénal emploie ce terme plus d'une fois en cette signification.

X I I I.

Armes des Coureurs nommés Hoplitodromes.

Les athletes qui couroient armés, se nommoient Hoplitodromes. Leurs armes étoient, au moins, le casque, le bouclier, & les bottines appellées en grec κνημίδες; ainsi qu'on peut le recueillir de Pausanias, qui, parlant d'une statue érigée en l'honneur d'un Hoplitodrome, & qu'on voyoit encore de son tems à Olympie, la décrit en ces termes: *Elle portoit*, dit-il, *un bouclier tout semblable aux nôtres; elle avoit un casque sur la tête & des bottines aux pieds.* Conclura-t-on de ce passage, que ces Hoplitodromes avoient le reste du corps entièrement nu? Nous y trouvons d'autant moins de vraisemblance, qu'Héliodore décrivant une de ces Courses, donne à Théagène, l'un des Athletes, une armure complette; car, c'est ce que si-

gnifie le mot grec πανοπλία, employé par cet Auteur. On peut croire que toutes les pièces qui la composoient, n'étoient pas fort pesantes, & que ne s'agissant point d'un véritable combat, elles n'étoient pas à l'épreuve. C'est ce que semble insinuer le même Héliodore, en disant que le concurrent de Théagène étoit armé à la légère, & portoit une armure qui ne l'embarrassoit point. Quelque légère que pût être l'armure des coureurs, elle ne laissoit pas de les rendre plus pesans, & par conséquent moins agiles; ce qui, en redoublant la fatigue & la difficulté de cette sorte de course, en augmentoit à proportion le mérite.

X I V.

En quel tems les Hoplitodromes furent admis aux jeux publics?

Elle faisoit partie des jeux Néméens, c'est-à-dire, de ceux qui se célébroient en hiver; & c'étoient les Argiens qui proposoient le prix du combat, selon Pausanias. Les Hoplitodromes, dit le même Historien, ne furent admis aux jeux Olympiques que dans la 65e Olympiade; & ce fut Damarete qui remporta le premier prix. Cinq Olympiades après, c'est-à-dre, dans la 23e Pythiade, au rapport du même Pausanias, ces athletes eurent entrée aux jeux Pythiques, & Timénete fut le premier qui y signala sa vîtesse à la Course. Pindare fait aussi mention de ces Coureurs armés, à l'occasion des vainqueurs aux jeux Isthmiens; & c'est un préjugé pour croire que cette espèce de Course y trouvoit sa place. *La vertu*, dit-il, *brille avec tout son éclat, & dans les Courses où les athletes sont nus, & dans celles où ils sont armés, & font bruire leurs boucliers.* Dans la suite, les Éléens, selon Pausanias, retrancherent de leurs jeux cette sorte de Course; & à leur exemple, les autres Grecs en firent autant.

X V.

Manière dont se rangeoient les Coureurs.

Telles étoient les principales circonstances qui regardoient la personne des coureurs, & qui les mettoient en état de paroître avec honneur dans les jeux publics. La carrière leur étoit donc ouverte, lorsqu'ils étoient ainsi préparés. Mais, quoiqu'en y entrant, ils se rangeassent tous sur la même ligne, en quelque nombre qu'ils fussent, ils ne laissoient pas de tirer au sort la place qu'ils y devoient occuper. C'est ce que témoigne Héliodore, dans l'endroit que nous avons cité plus haut. Ils n'attendoient, pour partir, que le signal. En l'attendant, ils préludoient, pour ainsi dire, par divers mouvemens, qui réveilloient leur souplesse & leur légèreté; ils se tenoient en haleine par de petits sauts & par de petites excursions, qui étoient comme autant d'essais de l'agilité & de la vîtesse de leurs jambes. C'est ce que Stace exprime merveilleusement dans ces vers:

. . . . *Tunc ritè citatos*

Explorant, acuuntque gradus, variasque per artes
Instimulant docto languentia membra tumultu.
Poplite nunc flexo sidunt, nunc lubrica forti
Pectora collidunt plausu; nunc ignea tollunt
Crura, brevemque fugam nec opino fine reponunt.

X V I.

Loix prescrites aux Coureurs.

Le signal étant donné, on les voyoit voler vers le but avec une rapidité que l'œil avoit peine à suivre, & qui devoit seule décider de la victoire; car, les loix agonistiques leur défendoient, sous des peines infamantes, de se la procurer par aucun mauvais moyen, soit en poussant de la main leurs concurrens, & les jettant par terre, soit en les prenant par les cheveux ou par quelqu'autre endroit, & les tirant en arrière, pour les devancer plus aisément. Quant aux accidens imprévus, tel qu'une glissade qui renversoit un des Coureurs dont la chûte inopinée faisoit quelquefois tomber celui qui le suivoit immédiatement, les autres pouvoient sans scrupule profiter de l'occasion, & en tirer tout l'avantage qu'elle leur offroit. Les descriptions qu'Homère, Virgile & Stace nous ont laissées de ces Courses athlétiques, fournissent des exemples de ces divers incidens. Nous rapporterons celle d'Homère, d'autant plus volontiers, qu'elle a servi de modèle aux deux autres.

» D'abord, dit-il, se présentent Ajax, fils d'Oïlée, le sage Ulysse, & le fils de Nestor, Antiloque, qui en vîtesse surpassoit tous les jeunes gens. Ils se rangent sur la même ligne. Achille leur marque le but de leur course, qui étoit du double stade. Bientôt le fils d'Oïlée devance ses rivaux, mais Ulysse le suit d'aussi près qu'une femme qui dévide sa laine, passe son fuseau près de son sein. Il couvre de ses pieds les vestiges du premier, avant que la poussière s'en élève, & son haleine se répand autour de la tête d'Ajax. Tous les Grecs favorisent par leurs acclamations l'ardeur d'Ulysse pour la victoire; ils tâchent d'augmenter la rapidité de sa Course, par leurs exhortations. Déjà les Coureurs avoient presque fourni leur carrière, lorsqu'Ulysse adresse en son cœur ses prieres à Minerve: *Déesse*, lui dit-il, *exaucez-moi, venez au secours de mes pieds.* Il dit, & Minerve l'exauçant, lui communique une nouvelle légèreté aux pieds, aux mains & à tous les membres. Comme ils sont sur le point de gagner le prix, Ajax poussé par Minerve, glisse en passant sur un endroit couvert du fumier des taureaux qu'Achille avoit immolés à Patrocle; & en tombant, il s'emplit de ce fumier le nez & la bouche. Ulysse le devance & enlève le prix, &c.

XVII.

En quel cas la Course du double Stade pouvoit être interrompue?

On remarque que dans les autres combats Gymniques, tels que la Lutte, le Pugilat, le Pancrace, il arrivoit quelquefois que les athletes, de concert, suspendoient leurs efforts pendant quelques momens, & reprenoient haleine; on pourroit soupçonner que la même chose avoit lieu dans la Course. C'est le sentiment de Pierre du Four, & il croit en trouver une preuve dans un passage d'Isidore de Damiette, où, selon lui, cet Écrivain compare l'état d'un homme qui, pour passer du vice à la vertu, suspend, pour quelque tems, ses mauvaises habitudes, avec l'état d'un Coureur qui s'arrête & se repose au bout de la lice, pour revenir sur ses pas & regagner la barrière avec plus de vîtesse. Cette circonstance n'auroit tout au plus rapport qu'à l'espèce de Course appellée Δίαυλος, & dont nous parlerons bientôt. Il faudroit même supposer que cette suspension de Course, ou cette pause, n'étoit praticable qu'à celui des athletes qui atteignoit le premier l'extrêmité de la carrière; encore falloit-il qu'il eût une avance si considérable sur ses concurrens, qu'elle pût lui permettre de risquer quelques instans d'inaction, qui tournoient, comme l'on voit, au profit de ses rivaux. Pour moi, dit M. Burette, j'ai de la peine à m'imaginer qu'un Athlete, quelque fatigué qu'il fût en arrivant au bout du stade, voulût, pour se délasser, donner un tel avantage à ses antagonistes; & je suis persuadé, ajoûte le même, que cette pause ou ce repos dont parle Isidore, consistoit uniquement en ce que les Coureurs étant parvenus au but qui marquoit la moitié de leur Course, s'arrêtoient un moment afin de faire volte-face, après quoi ils retournoient vers la barrière par le même chemin. Mais, lorsque la carrière étoit disposée de manière que les Coureurs pouvoient tourner autour de la borne, pour revenir à l'endroit d'où ils étoient partis; leur Course, en ce cas, n'étoit point interrompue.

XVIII.

Des différentes espèces de Courses à pied.

Il nous reste présentement à examiner les différentes sortes de courses à pied qui étoient en usage chez les Anciens. La Gymnastique médicinale en reconnoissoit de trois espèces, la Course en avant, la course en arrière, & celle qui se faisoit en rond. Les médecins, comme nous l'avons déjà observé, attribuoient à chacune certaines vertus particulières, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison de diverses maladies. Dans la Gymnastique des athletes, on en comptoit aussi de trois sortes par rapport à la longueur de la carrière; sçavoir, la course du stade, la Course appellée Δίαυλος, & celle qu'on nommoit Δόλιχος. Tâchons de découvrir en quoi consistoient les différences de celles-ci;

XIX.

De la Course du Stade.

Il ne s'agissoit, dans la Course du stade, que de parcourir une fois l'étendue de cette carrière, à l'extrêmité de laquelle le prix attendoit le vainqueur. Les athletes, qui la fournissoient, s'appelloient Σταδιεῖς, Σταδιοδρόμοι. Du reste, la course du stade, comme la plus simple de toutes, est la première qu'on ait admise dans les jeux publics.

XX.

De la Course du Diaule.

Dans la Course nommée Δίαυλος, les athletes appellés Διαυλοδρόμοι, parcouroient deux fois la longueur du stade; c'est-à-dire, qu'après avoir atteint le but, ils revenoient à la barrière. C'est l'idée qu'en donne le Scholiaste d'Aristophane; & c'est en faisant allusion à cette sorte de Course, qu'Eschyle parlant des Grecs qui sont devant Troye, dit, *que pour retourner chez eux sains & saufs, il leur reste encore à parcourir la seconde partie du diaule.* Anaxandride, dans Stobée, emploie la même métaphore, en disant, au sujet d'une femme qui abandonne son mari, pour retourner dans la maison paternelle, *qu'elle parcourt un diaule qui n'est pas exempt d'infamie.* Aristote se sert aussi de ce terme pour exprimer le mouvement de la nature qui retourne vers le même principe d'où elle est sortie.

Comme le mot grec αὐλὸς désigne non seulement une flûte, mais tout ce qui est long & étroit, un tuyau, par exemple, un chemin, une lice, son composé δίαυλος signifie à la lettre une double lice; c'est-à-dire, que pour cette espèce de Course, on partageoit la largeur du stade ou de la carrière ordinaire en deux parties égales, de telle sorte qu'on laissoit à l'une des extrêmités un espace vuide, qui permettoit aux athletes de tourner commodément autour de la borne, pour gagner la seconde allée de la lice, par où ils revenoient à la barrière. Cela paroît manifestement par la comparaison que Pausanias fait du diaule avec certaine manière d'écrire, en usage chez les Grecs, & qu'ils appelloient βουστροφηδὸν, parce qu'elle imitoit la route que suit une charrue pour tracer les sillons dans un champ; c'est-à-dire, que quand on étoit parvenu à l'extrêmité de la première ligne, on écrivoit en tournant, & sans interruption, la seconde au-dessous de la première, en retrogradant vers l'autre extrêmité, & ainsi de suite jusqu'au bas de la page.

Telle étoit la disposition du diaule, non seulement pour la Course à pied, mais aussi pour la Course à cheval & pour celle des chars; & quoique le passage d'Isidore de Damiette, que nous avons allégué, semble insinuer que dans cette sorte de Course, les athletes, après être arrivés au but, revenoient sur leurs pas, & par le même chemin, nous avons peine à croire que cela se pratiquât dans les jeux publics. Cela pouvoit, tout au plus, avoir lieu dans les

Courses particulières, où la carrière n'étoit pas assez spatieuse pour se partager en deux, suivant sa largeur. Mais, supposé que cela se fît en pareil cas, cela ne devoit produire que de l'embarras & du désordre parmi les Coureurs, lorsqu'ils étoient en grand nombre, & leur fournir même l'occasion de se nuire malicieusement les uns aux autres, les athletes qui regagnoient la barrière, pouvant rencontrer, heurter & renverser ceux qui n'avoient point encore atteint la borne.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la Course du diaule étoit fort ancienne chez les Grecs, puisque les deux Courses qu'Homère décrit dans les jeux funebres de Patrocle, & qui sont une course de chars & une Course à pied, sont l'une & l'autre de cette espèce. A l'égard de la première, cela ne souffre point de difficulté. Quant à la seconde, quoique le Poëte ne la nomme pas *Diaulos*, non plus que la première, on ne peut la méconnoître, en pesant la force des termes qu'il emploie.

Quelque ancienne que fût cette Course, elle ne commença néanmoins à faire partie des jeux Olympiques, que dans la 14e Olympiade, selon Pausanias. Ce fut Hipénus qui en remporta le premier prix, & Acanthe jouit du même honneur l'Olympiade suivante. Les athletes qui couroient à pied le diaule, étoient souvent armés. Nous en trouvons la preuve dans les oiseaux d'Aristophane, où un acteur fait cette question: *Mais, pour quoi ces oiseaux portent-ils des aigrettes sur leurs têtes? vont ils courir le diaule?* Sur quoi le Scholiaste remarque que ceux qui couroient le diaule, le couroient armés, portant sur la tête une aigrette. Cela est confirmé par Pausanias, qui, entre les diverses palmes gagnées à Olympie par l'athlete Mnésibule, met celle du stade & celle du diaule avec le bouclier.

X X I.

De la Course du Dolique.

La course appellée Δολιχὸς, instituée, selon Eusèbe, dans la 15e Olympiade, étoit la plus longue de toutes les courses Agonistiques, ainsi que son nom le marque. On employoit métaphoriquement ce mot, pour désigner tout ce qui étoit de longue durée. C'est en ce sens que Phocion parlant de la victoire que Léosthène avoit remportée au commencement d'une guerre, compare cette victoire à la Course du simple stade, & la guerre à la Course du dolique; disant qu'il étoit charmé de la première, & qu'il appréhendoit l'évènement de la seconde. C'est ainsi qu'Épicrate, dans Athénée, parlant de la courtisanne Laïs qui vieillissoit, dit qu'elle parcourt le dolique par le nombre de ses années.

Quoique la longueur du dolique surpassât de beaucoup celle du stade, il ne laissoit pas néanmoins d'être renfermé dans l'enceinte de celui-ci; d'où il paroît que cette Course ne se mesuroit point par une seule ligne droite, mais qu'elle consistoit à pouvoir

tourner plusieurs fois autour de la borne ; en un mot, qu'elle étoit composée de plusieurs diaules. De-là vient que le poëte Parménion, blâmant la multitude de vers dans l'épigramme, compare ce petit poëme au stade, que l'on parcourt d'une haleine ; au lieu que multiplier les vers d'une épigramme, c'est dit-il, vouloir mettre, dans l'étendue d'un stade, le dolique qui en contient plusieurs.

Nous voyons par-là que cette sorte de Course étoit de plusieurs stades ; mais, il n'est pas facile d'en déterminer au juste la longueur. Elle n'étoit que de 20 stades, s'il en faut croire le Scholiaste d'Aristophane, & Suidas, qui l'a peut-être copié au mot Δίαυλος. Mais, le même Suidas au mot Δολιχὸς, assure qu'elle étoit de 24 stades. A quoi s'en tenir ? Cette dernière décision du Lexicographe paroît d'autant moins à rejetter, qu'elle s'accorde avec divers passages de Pindare, qui certainement doit en être cru sur un pareil fait, puisque la Course est le sujet le plus ordinaire de ses odes. Il semble qu'on puisse conclure de ces passages, qu'à Olympie, à Delphes & à Corinthe, le dolique, ou la plus longue Course des chars, étoit de douze diaules, ou, ce qui revient au même, de 24 stades, comme le témoigne Suidas.

Le sçavant Pierre du Faur a cru trouver de quoi justifier un autre passage de ce Grammairien, où le dolique n'a que sept stades, dans la description que Sophocle fait de la Course des chars, où il feint qu'Oreste a été tué. Mais, quoique le Poëte y fasse mention d'une sixième & d'une septième Course, à la fin desquelles la plûpart des chars se renversent les uns sur les autres ; & qu'il ajoûte qu'Oreste n'ayant plus qu'un concurrent en état de lui disputer le prix, espéroit arriver heureusement au terme de la Course, il ne s'en suit pas que la septième révolution dont il parle, fût la dernière ; & on ne voit rien dans le passage de Sophocle, qui puisse fonder le moins du monde la conjecture de du Faur ; outre que l'autorité de Pindare, comme nous venons de le remarquer, est formelle pour les douze révolutions ou les douze diaules parcourus par les chars, même aux jeux Pythiques dont il s'agit dans le Tragique Grec.

Le nombre de ces révolutions étoit beaucoup moindre chez les Romains, dans les Courses du Cirque, & se réduisoit à sept. On pourroit le prouver par une foule de passages, que nous nous dispenserons d'alléguer ici, d'autant mieux que le fait est suffisamment connu, & n'est nullement contesté. Nous ajoûterons seulement encore quelques réflexions touchant le dolique des Grecs.

Nous sommes persuadés que sa mesure a été sujette à différentes variations, suivant les tems, les païs, la nature des Courses, le goût des Princes, des Magistrats, des Agonothètes, & par rapport à plusieurs autres circonstances. Ainsi, il y a apparence que

la longueur du dolique, dans les jeux publics, étoit ordinairement de 24 stades ou de douze révolutions, pour la course de ces chars, que le Scholiaste de Pindare appelle des chars complets, c'est-à-dire, qui étoient attelés de quatre bons chevaux. Nous croyons de plus, sur l'autorité du même Scholiaste, que le dolique n'étoit que de huit révolutions, pour les chars qu'il appelle πωλικὰ, c'est-à-dire, qui n'étoient traînés que par de jeunes poulains. Dans les Courses de chevaux, selon Pausanias, on ne parcouroit que deux diaules ou quatre stades. Nous apprenons de Suétone que Domitien, pour pouvoir donner en un seul jour cent Courses de chars, réduisit les révolutions de chacune, de sept à cinq. On pourroit peut-être penser que la plûpart des villes Grecques adopterent, pour ainsi dire, le dolique Romain dans la suite; & que c'est vraisemblablement de celui-ci qu'a voulu parler Suidas au mot Δίαυλος, en disant que le dolique n'avoit que sept stades. C'est une conjecture que nous hazardons ici d'autant plus librement, qu'elle nous paroît propre à mettre ce Grammairien d'accord avec lui-même; ce que ses divers Commentateurs ou Interpretes, sans en excepter M. Kuster, n'avoient point fait jusqu'à présent.

A l'égard de la Course à pied, dont il est ici principalement question, M. Burette estime que le dolique en étoit plus court que celui des Courses auxquelles on employoit le secours des chevaux ou des chars. Mais, que ce dolique des Courses à pied fût précisément la moitié de l'autre, comme du Faur le suppose, sans en apporter d'autorité, c'est ce que M. Burette n'ose décider.

Du reste, on pourra juger, par tout ce que nous avons rassemblé, touchant les dimensions du dolique, quel fond l'on doit faire sur ce qu'avance Mercurial, lorsqu'il n'assigne d'autre différence entre le dolique & le diaule, sinon que dans celui-ci les athletes parcouroient deux stades, l'un en allant & l'autre en revenant; au lieu que dans celui-là ils parcouroient les deux stades en ligne droite, c'est-à-dire, l'un au bout de l'autre. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Mercurial nous donne cette opinion, comme étant celle de presque tous les Auteurs, & n'en cite aucun pour garant.

COURTISANNE, *Meretrix*, *Scortum*, nom que l'on donne à une femme livrée à la débauche publique, sur-tout lorsqu'elle exerce ce métier honteux avec une sorte d'agrément & de décence, & qu'elle sçait donner au libertinage, l'attrait que la prostitution lui ôte presque toujours.

Les Courtisannes semblent avoir été plus en honneur chez les Romains que parmi nous, & chez les Grecs que chez les Romains. Tout le monde connoît les deux Aspasies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate même; Phryné, qui fit rebâtir à ses dépens la ville de Thèbes, détruite par Alexandre, & dont les débauches servirent ainsi en quelque

manière à réparer le mal fait par le conquérant ; Laïs qui tourna la tête à tant de Philosophes, à Diogène même qu'elle rendit heureux, à Aristippe, qui disoit d'elle, *je possede Laïs, mais Laïs ne me possede pas* ; enfin, la célebre Léontium, qui écrivit sur la Philosophie, & qui fut aimée d'Épicure & de ses disciples.

Notre fameuse Ninon Lenclos peut être regardée comme la Léontium moderne ; mais elle n'a pas eu beaucoup de semblables, & rien n'est plus rare parmi nous que les Courtisannes philosophes, si ce n'est pas même profaner ce dernier nom que de le joindre au premier. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur cet article, dans un ouvrage de la nature de celuici. Nous croyons devoir dire seulement, indépendamment des lumières de la religion, & en nous bornant au pur moral, que la passion pour les Courtisannes énerve également l'ame & le corps, & qu'elle porte les plus funestes atteintes à la fortune, à la santé, au repos & au bonheur. On peut se rappeller à cette occasion le mot de Démosthène, *je n'achete pas si cher un repentir* ; & celui de l'empereur Adrien, à qui l'on demandoit pourquoi l'on peint Vénus nue ; il répondit, *quia nudos dimittit*, parce qu'elle les renvoie tout nus.

Au reste, en parlant de l'honneur que les Grecs rendoient aux Courtisannes ; nous n'en avons parlé que relativement aux autres peuples ; on ne peut guere douter en effet que la Grece n'ait été le païs où ces sortes de femmes ont été le plus honorées, ou si l'on veut le moins méprisées. M. Bertin, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, dans une dissertation lue à cette Académie, en 1752, s'est proposé de prouver contre une foule d'Auteurs anciens & modernes, que les honneurs rendus aux Courtisannes chez les Grecs, ne l'étoient point par le corps de la nation, & qu'elles étoient seulement le fruit de l'extravagante passion de quelques particuliers. C'est ce que l'Auteur entreprend de faire voir par un grand nombre de faits bien rapprochés, qu'il a tirés principalement d'Athénée & de Plutarque, & qu'il oppose aux faits qu'on a coûtume d'alléguer en faveur de l'opinion commune.

COUS, *Cous.* (a) Tite-Live dit, en parlant de C. Livius : » Il » aborda aux villes de Milet, de » Mynde, d'Halicarnasse, de » Cnide & de Cous, qui toutes » exécuterent promptement les » ordres, qui leur furent donnés » de la part des Romains. « Il n'est pas douteux que par cette ville de Cous, il faut entendre celle de Cos ou Coos, capitale de l'isle de même nom.

COUSSIN, *Pulvinar.* (b) On remarque quelquefois des espèces de Coussins sur les monumens, au rapport de D. Bernard de Mont-

(a) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 16.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 331.

faucon, qui en cite quelques exemples.

COUTEAU, (*a*) dans les sacrifices. C'étoit un instrument pointu, ou tranchant sans pointe, dont les victimaires se servoient pour égorger ou dépouiller les victimes. Ils en avoient de plusieurs espèces.

Le plus connu est le *Secespita*, glaive aigu & tranchant, qu'ils plongeoient dans la gorge des animaux, & dont la figure, suivant la description de Festus, approchoit de celle d'un poignard.

La seconde espèce étoit le Couteau à écorcher les victimes, *Culter excoriatorius*, qui étoit tranchant, mais arrondi par le haut en quart de cercle. On faisoit ceux-ci d'airain, comme l'étoient presque tous les autres instrumens des sacrifices; les côtés du manche en étoient plats, & à son extrémité étoit un trou qui servoit à y passer un cordon, afin que le victimaire pût le porter plus aisément à sa ceinture.

La dissection ou partage des membres de la victime se faisoit avec une troisième espèce de Couteaux plus forts que les premiers, & emmanchés comme nos couperets; c'est ce qu'ils appelloient *Dolabra* & *Scena*. On en voit sur les médailles des Empereurs, où cet instrument est un symbole de leur dignité de grand Pontife; les cabinets des antiquaires en conservent encore quelques uns.

COXA. (*b*) Il y a des Inscriptions sépulcrales, sur lesquelles on lit *à tergo Coxæ, intra Coxam.* M. Fabretti prouve fort bien que *Coxa* se prend là pour un angle du terrein destiné pour la sépulture, fondé sur un passage de Siculus Flaccus, qui l'entend ainsi.

COZBI, *Cozbi*, Χασβὶ, (*c*) fille de Sur, chef des familles de sa tribu, parmi les Madianites. Cette fille étant allée avec d'autres personnes de son âge & de son sexe, dans le camp des Hébreux, y sollicita aux crimes les plus honteux, & même à l'idolâtrie les principaux des Israëlites. Zambri, fils de Salu, de la tribu de Siméon, étant entré publiquement dans la tente où elle étoit, Phinée fils d'Éléazar y entra après lui, & les perça tous deux de son épée dans leur honteux embrassement.

C R.

CRABRA, *Crabra*, (*d*) nom d'une certaine eau d'Italie dans le territoire de Tusculanum. Cicéron en fait mention en plus d'un endroit. C'étoit un ruisseau qu'on nomme présentement la Marranna, ou, selon d'autres, la Murana.

CRABUS, *Crabus*, (*e*) ville de l'Asie mineure dans la Lydie. Sous le regne de Moxus, le païs étant désolé par une affreuse sécheresse, on eut recours à l'oracle. Quoique l'Histoire ne dise point quelle en fut la réponse, il

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 148, 149.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 112.

(*c*) Numer. c. 25. v. 6, & seq.

(*d*) Cicer. ad Amic. L. XVI. Epist. 18.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 252.

semble pourtant que Moxus, pour détourner la colère des Dieux, résolut de détruire la ville de Crabus, dont les habitans faisoient profession ouverte de l'Athéisme. Ils soutinrent le siège avec beaucoup de courage; la place néanmoins fut prise d'assaut, & on noya dans le lac voisin ceux qui la défendoient.

CRACHER. (*a*) Une des manières les plus ordinaires de détourner l'effet d'un discours ou d'un objet désagréable, étoit de cracher promptement, & l'on croyoit par cette action rejetter en quelque façon le venin que l'on avoit respiré.

CRADIAS, *Cradias*, Κραδίας, Κραδίης, (*b*) nom d'un certain nome ou air. Ce mot ne se trouve que dans Plutarque & dans le lexique d'Hésychius. Plutarque n'en dit autre chose, sinon que c'étoit un ancien nome, ou air de flûte, que Mimnerme, au rapport d'Hipponax, jouoit sur cet instrument. Hésychius nous apprend quelque chose de plus sur ce point, en disant que c'étoit un air de flûte qu'on jouoit pendant la marche ou pendant la procession des victimes expiatoires appellées φαρμακοί. Cette expiation ou purification se faisoit à Athènes pendant les fêtes appellées Thragélies. Il y avoit deux victimes expiatoires, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes; & ces victimes étoient ou deux hommes, ou un homme & une femme. On les appelloit φαρμακοὶ & καθάρματα.

Ces victimes portoient des colliers de figues seches. Elles en avoient les mains garnies, & on les frappoit pendant la marche avec des branches de figuier sauvage; après quoi on les brûloit, & on jettoit leurs cendres dans la mer. Comme les figues entroient pour beaucoup dans cette cérémonie, de là vient que le nome qu'on y jouoit sur la flûte s'appelloit Cradias, de Κράδη, figuier, branche de figuier; comme qui diroit l'air des figuiers.

CRAGUS, *Cragus*, Κράγος, (*c*) grande montagne de l'Asie mineure, dans la Lycie. Strabon dit qu'elle avoit huit sommets, & une ville de même nom. Eustathe n'est pas bien d'accord avec Strabon sur le nombre de ces sommets; car, en expliquant un vers d'Homère, il n'en met que deux. Mais, dans sa paraphrase sur Denys le Périégete, il en met huit comme Strabon.

Ce dernier ajoûte: » C'est à » cette montagne que l'on place » la fable de la Chimere, & assez » près de-là est une certaine val- » lée nommée *Chimæra*, qui s'é- » leve depuis le rivage vers le » haut. Au-dessous du mont Cra- » gus est Pinares, une des plus » grandes villes de la Lycie, » ensuite le Xanthus, rivière que

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 59.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. X. pag. 291, 292.
(*c*) Strab. p. 665. Plin. T. I. p. 273. Ovid. Metam. L. IX. c. 12. Horat. L. I. Ode 18. v. 8. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 77, 78.

» l'on appelloit autrefois Sirbes, » &c. « Ceci sert à mieux faire entendre ces vers d'Ovide. Il parle de Bellérophon:

Caras, & armiferos Lelegas, Lyciamque pererrat.
Jam Cragon & Limyren Xanthique reliquerat undas,
Quoque Chimæra jugo mediis in partibus ignem
Pectus & ora Leæ, caudam serpentis habebat.

Voilà la chimère placée dans la Lycie, assez du près mont Cragus; mais, Ovide ne dit pas comme Strabon que la fable de la chimère fût attribuée à ce mont Cragus; il les distingue au contraire. Comme cette montagne s'avance dans la mer, Pline ne lui donne que le nom de promontoire, ainsi que Scylax. Ce promontoire est présentement Capo Serdeni ou Sette Capi. Ce nom de *sept têtes* ne convient pas mal aux huit sommets dont parle Strabon.

Il sortoit de cette montagne une branche qui s'étendoit vers l'Occident, & que les Anciens appelloient *ANTICRAGUS*, de même qu'ils appelloient Antiliban & Antitaurus une branche du Liban en Syrie, & une branche du Taurus dans la Cappadoce.

CRAINTE, *Timor*, Φόβος, (*a*) fille de Mars & de Vénus, au rapport d'Hésiode. *Voyez* Peur.

CRAMBOPHAGUS, *Crambophagus*, Κραμβοφάγος, l'un des combattans de la Batrachomyomachie.

CRAMPONS. (*b*) Outre le choix & la condition parfaite des pierres, la simplicité de leur coupe, la précision de leur trait, la justesse de leur pose, pour assurer encore plus la durée de leurs édifices, les Romains plaçoient des Crampons où ils les jugeoient nécessaires; & ces Crampons étoient de cuivre, parce qu'ils connoissoient les propriétés de ce métal, aussi solide que le marbre, lorsqu'il a pris son verd-de-gris, & qu'il n'est point exposé à des matières corrosives. Nous sommes fort éloignés de prendre tant de précautions pour nos bâtimens. Le fer que nous employons ajoûte aux autres causes de destruction; aussi la postérité ne pourra juger de nos magnificences que sur des récits, ou sur des gravures, qui rendent presque toujours l'objet sans vérité & sans agrément.

CRANAÉ, *Cranae*, Κραναὴ, (*c*) isle du Péloponnèse, située vis-à-vis de Gythée. Ce fut dans cette isle que Pâris, après avoir enlevé Hélène, jouit de sa conquête pour la première fois; c'est pourquoi, à l'opposite de l'isle, il y avoit sur le rivage un temple de Vénus Migonitis, & tout le canton s'appelloit Migonium, terme qui signifie *se mêler*. Strabon observe que cette isle porta ensuite le nom d'Hélène à cause de cette aventure.

M. Béger, antiquaire de Berlin,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 9.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 344, 345.

(*c*) Pauf. pag. 204. Strab. pag. 339. Homer, Iliad. L. III. v. 445.

a composé un traité intitulé *Crane insula Laconica eadem & Helena dicta, & Minyarum posteris habitata ex numismatibus Goltzianis, contra communem opinionem quæ ad Helenam Atticæ respexit.* Il fait voir que cette isle de Cranaé n'est point l'isle d'Hélène, dans l'Attique, mais celle de la Laconie, & combat l'erreur qui avoit établi le contraire.

CRANAENS, *Cranai*, (*a*) Κραναοὶ, nom des habitans d'Athènes. Ils furent ainsi nommés de Cranaüs.

CRANAUS, *Cranaus*, (*b*) Κραναὸς, roi d'Athènes. Il succéda à Cécrops, qui mourut sans laisser d'enfans mâles, parce que l'unique fils qu'il avoit eu, étoit mort avant lui. Cranaüs étoit le plus puissant & le plus accrédité de la ville; & ce fut pour cette raison qu'il succéda à Cécrops, préférablement à tout autre. Cranaüs eut plusieurs filles, mais entre autres Atthis, qui dans la suite donna son nom à tout le païs, ensorte que ce qu'on appelloit l'Actée, fut depuis appellé l'Attique. Amphictyon qui avoit épousé une fille de Cranaüs, détrôna son beau-pere, mais lui-même à son tour vit une conspiration tramée contre sa personne, & fut détrôné par Ericthonius, de qui l'on dit que nul mortel ne put se vanter d'être le pere, & qu'il naquit de la Terre & de Vulcain.

Les Lampréens prétendoient que Cranaüs, détrôné par son gendre, se retira chez eux avec ce qu'il avoit de troupes; qu'il y mourut, & qu'il y fut inhumé. Ce qui est certain, c'est que l'on montroit encore son tombeau à Lamprée, du tems de Pausanias.

Cranaüs vivoit environ 1500 ans avant Jesus-Christ. Ce fut sous son regne que l'Aréopage rendit le fameux jugement entre Neptune & Mars. Ce fut encore sous son regne qu'arriva le Déluge de Deucalion en Thessalie. Ce Deucalion, sauvé du Déluge, se retira à Athènes, vers la neuvième année du règne de Cranaüs.

CRANE, *Crane*, ville du Péloponnèse dans l'Arcadie. Il y croissoit quantité de sapins. Nous apprenons cette circonstance de Théophraste.

CRANÉ, *Crane*, nymphe qu'on dit avoir été une des femmes de Janus. On la croit la même que Carne.

CRANÉE, *Craneum*, (*c*) Κρανεῖον, nom d'un bois de Cyprès, que l'on voyoit dans un fauxbourg de Corinthe, au rapport de Pausanias. Freinshémius donne ce nom au fauxbourg même, & il ajoûte que c'étoit-là que demeuroit Diogène le Cynique, lorsqu'Alexandre alla le voir.

CRANIENS, *Cranii*, (*d*) peuples de l'isle de Céphalénie. Cette nation fut sommée de se rendre aux Romains, l'an 189 avant Jesus-Christ; ce qu'elle fit

(*a*) Strab. p. 397.
(*b*) Pauf. pag. 4, 59. Just. L. II. c. 6. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 11.
(*c*) Pauf. p. 88. Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 11.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 28. Strab. pag. 455, 456. Thucyd. p. 119, 369.

aussi-tôt. On se contenta qu'elle donnât vingt ôtages, nombre proportionné à sa puissance, qui étoit modique.

Strabon donne le nom de ces peuples à leur ville même, & l'appelle Κράνιοι, *Cranii.* Ce Géographe n'en fait qu'une petite ville, qu'il met auprès des détroits sur le golfe. Thucydide parle aussi de cette ville.

CRANIUM, *Cranium*, (*a*) Κρανίον, nom d'un Gymnase, ou lieu d'exercice, situé devant la ville de Corinthe. Il est fait mention de ce lieu dans Xénophon.

CRANON, *Cranon*, Κρανῶν, (*b*) ville de Grece dans la Thessalie. Étienne de Byzance la met dans la Pélasgiotide, au lieu nommé Tempé, & cite Hécatée. Il ajoûte qu'elle étoit à cent stades de Gyrtone. Tite-Live, qui parle de cette ville en plus d'un endroit, lit Cranon & Crannon; & il appelle le territoire *Crannonium Agrum.* Démosthène fait mention de la bataille de Cranon.

Cette ville fut prise par Antiochus cent quatre-vingt-onze ans avant l'Ére Chrétienne.

CRANON, *Cranon*, Κρανῶν, autre ville de Grece, qu'Étienne de Byzance place dans l'Athamanie, province voisine de la Thessalie.

CRANON, *Cranon*, (*c*) Κρανὼν autre ville de Grece, dans la Magnésie. Pline, Strabon, Thucydide, en font mention.

CRANONIENS, *Cranonii*, Κρανώνιοι, les habitans de la ville de Cranon en Thessalie. *Voyez* Cranon.

CRANTOR, *Crantor*, (*d*) l'un des Lapithes, eut l'estomac & l'épaule gauche rompus de l'éclat d'un arbre, qui avoit été lancé par Démoléon. Ce Lapithe avoit eu l'honneur d'être écuyer du pere d'Achille, à qui il avoit été donné par Amyntor, Prince des Dolopes, comme un gage & une assurance de la paix.

CRANTOR, *Crantor*, Philosophe Académicien, disciple de Xénocrate, naquit à Solos. Il florissoit sous la CXVI.e Olympiade, vers l'an 315 avant Jesus-Christ, & fut compagnon de Cratès & de Philémon. Il avoit laissé des commentaires, qui alloient jusqu'à trente mille lignes, outre plusieurs poëmes qu'il scella de son cachet, & qu'il mit dans le temple de Minerve. On dit qu'il étoit très-ingénieux à inventer des mots. Diogène Laërce marque qu'on estimoit particulièrement un livre *de la consolation*, qu'il avoit fait. Il mourut d'hydropisie; mais, on ne sçait pas en quelle année. Il fut le premier qui composa des commentaires sur Platon. Il laissa à Arcésilaüs tout son bien, qui montoit à douze talens.

CRANUS, *Cranus*, Κράνος, fils de Crana & de Janus, & non

(*a*) Xenoph. p. 521.
(*b*) Strab. p. 441. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 10. L. XLII. c. 64. Plin. Tom. I. pag. 199.

(*c*) Plin. T. I. p. 200. Strab. p. 442. Thucyd. p. 115.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 10.

pas son frere, comme dit Bérose. Il rendit à Crana toutes sortes d'honneurs, lui ayant dédié un bois sur les bords du Tibre, & institué une fête qui devoit se célébrer tous les ans. Il regna cinquante-quatre ans sur les Aborigenes.

CRAPATHUS, *Crapathus*, (a) Κράπαθος. C'est ainsi qu'on lit ce nom dans Homère. C'est la même chose que Carpathus. *Voyez* Carpathus.

CRASE, *Crasis*, est une de ces figures de diction, qui regardent les changemens qui arrivent aux lettres ou aux syllabes d'un mot, relativement à l'état ordinaire du mot où il est sans figure. La figure qu'on appelle Crase se fait lorsque deux voyelles se confondant ensemble, il en résulte un nouveau son; par exemple, lorsqu'au lieu de dire *à le* ou *de le*, nous disons *au* ou *du*, & de même le mois d'Oût au lieu d'Août. Nos peres disoient: *La ville de Ca-en, la ville de La-on, un fa-on, un pa-on*, en deux syllabes, comme on le voit dans les écrits des anciens Poëtes. Aujourd'hui nous disons par Crase, en une seule syllabe, *Can, Lan, pan, fan*. Observez qu'en ces occasions la voyelle la plus forte dans le son, fait disparoître la plus foible. Il y a Crase quand nous disons, *l'homme, l'honneur*, &c. Mais, il faut observer que ce mot Crase n'est en usage que dans la Grammaire Grecque, lorsqu'on parle des contractions, qu'on divise en Crase & en Synchrese.

Ce mot *Crase* est tout Grec, κρᾶσις, mêlange, de κεράννυμι, *misceo*, je mêle.

CRASSIANUS [C.], *C. Crassianus*, Γ. Κρασσιανὸς, le même que C. Crassinius. *Voyez* Crassinius.

CRASSINIUS [C.], (b) *C. Crassinius*, Γ. Κρασσίνιος, capitaine de la première compagnie d'une légion, avoit signalé sa bravoure dans une infinité d'actions. Le jour de la bataille de Pharsale, comme il encourageoit ses soldats & les exhortoit à bien faire leur devoir, César qui avoit beaucoup de confiance en lui, l'appella par son nom, & lui adressant la parabole: *Eh bien, C. Crassinius*, lui dit-il, *que devons nous espérer? Avons-nous bon courage*? Alors, C. Crassinius lui tendant la main, & haussant la voix, lui répondit: *César, nous vaincrons avec gloire, & aujourd'hui vous me louerez mort ou vif.* En finissant ces mots, il se jette le premier avec impétuosité sur les ennemis, attirant après lui toute sa troupe, qui étoit de six vingts soldats. Il taille en pièces tout ce qu'il rencontre sur son passage, pénetre toujours plus avant, & fait un grand carnage, jusqu'à ce qu'enfin il reçut dans la bouche un coup d'estoc poussé avec tant de violence, que la pointe de l'épée sortit par le chignon du cou.

César fit chercher son corps, & l'ayant revêtu & décoré de tous les dons militaires les plus glorieux,

(a) Homer. Iliad. L. II. v. 183.

(b) Plut. T. I. p. 656, 657, 729.

il voulut qu'on lui dressât un tombeau à part, ne croyant pas qu'il lui fût permis de confondre avec les autres morts, celui qui s'étoit si fort distingué par sa valeur & par ses services.

CRASSIPÈS, *Crassipes*, (*a*) gendre de Cicéron. Celui-ci en parle dans ses lettres. Crassipès fut le second mari de Tullie.

CRASSUS, *Crassus*, Κράσσος, surnom qu'ont pris & conservé long-tems quelques familles Romaines des plus illustres, comme celles des Papiriens, des Véturiens, des Claudiens & des Otaciliens, & particulièrement celle des Liciniens. C'est cette dernière, sur-tout, qui a rendu célebre le surnom de Crassus, comme on peut le voir en cherchant Licinius.

CRASSUS [CANIDIUS], (*b*) *Canidius Crassus*, Κανίδιος Κράσσος, tribun qui, proposa par un décret, d'envoyer Pompée en Égypte, avec deux Licteurs seulement, qui porteroient devant lui les faisceaux, pour qu'il établît la paix entre le roi Ptolémée & le peuple d'Alexandrie. Ce décret ne déplut point à Pompée; mais, le Sénat ne laissa pas de le rejetter, sous prétexte qu'il craignoit que la personne de Pompée ne fût trop exposée.

On dit que Claudius Crassus fit ce décret à l'instigation de Caton, & en vertu d'un prétendu oracle des Sibylles, qui fut produit & répandu dans le public, traduit en Latin; le sens en étoit tel: *Si le roi d'Égypte, ayant besoin de secours, vient à vous, ne lui refusez pas votre amitié, mais ne le secourez d'aucunes troupes. Si vous faites autrement, vous aurez de grands travaux à soûtenir, & vous vous jetterez dans de grands dangers.* Voilà un oracle bien clair & bien formel. Qui doutera qu'il ne fût supposé?

CRASSUS [P. CANIDIUS], *P. Canidius Crassus*, Π. Κανίδιος Κράσσος, (*c*) Lieutenant de M. Antoine le Triumvir, fit de grands exploits en Arménie. Il subjugua cette province toute entière; & même, après avoir défait les rois des Ibériens & des Albaniens, il pénétra jusqu'au mont Caucase. Il fut Consul substitué, l'an 40 avant Jesus-Christ, & eut pour Collégue L. Cornélius Balbus.

Quoiqu'attaché au parti de M. Antoine, il n'en étoit pas pour cela plus fidele à ce Général. S'étant laissé gagner à force d'argent, par la reine Cléopâtre, il eut assez de bassesse pour tromper indignement un chef qui lui témoignoit toute la confiance possible, & qui lui donnoit le commandement de toutes ses troupes de terre. Il lui représenta les secours importans que lui fournissoit cette Reine, deux cens vaisseaux, y compris les bâtimens de charge, vingt mille talens, des vivres pour toute son armée, tant que dureroit la guerre « Il ne seroit, ajoûta-t-il, ni juste » d'éloigner une Princesse qui

(*a*) Cicer. ad Amic. L. I. Epist. 7.
(*b*) Plut. T. I. p. 645.

(*c*) Plut. T. I. p. 931. & *seq.* Crév. Hist. Rom. T. VIII. 322. & *suiv.*

» vous procure de si grands avantages, ni utile d'indisposer contre » vous les Égyptiens, qui sont » une si grande partie de vos » forces navales. Et d'ailleurs, en » quoi la Reine est-elle inférieure » pour les talens de l'esprit & de » la prudence à aucun des Rois » qui vous accompagnent dans » cette guerre ? Depuis tant d'années qu'elle gouverne un puissant royaume, instruite de plus » par vos leçons & par vos » exemples, elle n'a pas moins » d'habileté pour la conduite des » grandes affaires, que de charmes » dans sa personne. « Cet avis l'emporta.

Mais, à l'approche du danger, P. Canidius Crassus, oubliant ses complaisances pour la reine d'Égypte, conseilla à M. Antoine de renvoyer cette Princesse; & les raisons qu'il allégua, étoient très-solides; mais, elles ne furent point alors écoutées pour le malheur de M. Antoine. Après la défaite de ce dernier à la bataille d'Actium, P. Canidius Crassus s'enfuit pendant la nuit, abandonnant lâchement les troupes qu'il commandoit. Il eut même ensuite assez de hardiesse pour aller annoncer en personne à M. Antoine la défection de l'armée qu'il avoit eue à ses ordres. Après la ruine entière de son Général, il fut pris & mis à mort par ordre d'Octavien, vers l'an 30 avant Jesus-Christ. Il montra dans ses derniers momens, moins de courage qu'il ne convenoit à un vieux guerrier, nourri dès ses premières années dans les armes.

CRASTIA, *Crastia*, (*a*) l'un des surnoms que les Anciens ont donnés à Minerve.

CRASTIANUM SICULUM, (*b*) espèce de gâteau que faisoient les Anciens. Mais, nous n'en connoissons que le nom.

CRASTINUS, *Crastinus*, (*c*) officier de l'armée de César. C'est le même dont nous avons parlé sous le nom de C. Crassinius. *Voyez* Crassinius.

CRASTIS, *Crastis*, Κράστις, (*d*) fleuve d'Italie, dans la grande Grece, assez près de Sybaris & de Crotone. Hérodote le surnomme *Sec*; peut-être que les eaux ayant pris un autre cours, le lit étant demeuré a sec, conservoit toujours le nom du fleuve. Quoi qu'il en soit, il y avoit un temple en l'honneur de Minerve surnommée Crastia. Ortélius a cru que c'étoit une ville, la même que Crastus. Ce fleuve s'appelle aujourd'hui Crate.

CRASTUS, *Crastus*, ville de Sicile, selon Étienne de Byzance. Suidas dit que c'étoit la patrie d'Épicharme.

CRATANION, *Cratanion*, (*e*) sorte de coupe à boire en usage chez les Anciens.

CRATÉE, *ou* CRATÉIS, *Cratæis*, Κραταΐς, Déesse qui mit

(*a*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 143.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 118.

(*c*) Cæs. de Bell. Civil. p. 664, 665, 671.

(*d*) Herod. L. V. c. 45.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

au monde la fameuſe Scylla. (*a*) Circé, dans Homère, conſeille à Ulyſſe d'appeller à ſon ſecours cette Déeſſe, afin qu'elle empêche le monſtre ſa fille de ſe jetter ſur lui.

On prétend que Cratée eſt la même qu'Hécate ; or, Hécate eſt la déeſſe des ſorciers & des enchanteurs ; elle préſide aux enchantemens & aux ſortileges. Je m'imagine donc, dit Madame Dacier, que lorſque Circé dit à Ulyſſe que pour échapper à ce monſtre, il faut recourir à celle qui l'a enfanté, elle lui dit énigmatiquement, que comme c'eſt la magie qui forme ce monſtre, c'eſt auſſi à la magie à l'affoiblir, & à en garantir. Cette magie, c'eſt la poëſie d'Homère, la plus grande enchantereſſe qui fut jamais ; elle crée des monſtres ; mais, quand elle eſt bien entendue, elle les détruit, ou elle les affoiblit ; car, quand on ſépare la vérité d'avec l'enchantement que l'art y a ajoûté, ces monſtres n'ont plus rien de redoutable.

CRATÉE, *Crateus*, fils de Minos & de Paſiphaé, fille du Soleil, étoit frere de Deucalion, avec lequel il partagea la ſouveraineté de l'iſle de Crète. Ayant conſulté l'oracle ſur ſon deſtin, il apprit qu'il ſeroit tué par un de ſes enfans. Il avoit un fils nommé Althémène, & trois filles. Althémène, ſçachant le malheur dont ſon pere étoit menacé, ſe bannit lui-même & ſe retira à Rhodes. Il tua l'une de ſes ſœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à des Princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainſi, Cratée ſembloit être en ſûreté ; mais, le déplaiſir qu'il eut de l'abſence de ſon fils, l'obligea à équiper un vaiſſeau pour aller le chercher. Il aborda dans l'iſle de Rhodes, dont les habitans prirent auſſi-tôt les armes pour ſe défendre, dans la penſée que c'étoit un ennemi. Althémène y accourut pour faire ſon devoir, & tira une fleche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette bleſſure. Alors, Althémène, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laiſſer ſurvivre à ſon pere, & obtint que la terre s'entrouvrît pour l'engloutir. D'autres l'appellent Catrée ou Catréus.

CRATÉMÉNÈS, *Cratæmenes*, Κραταιμένης, (*b*) natif de Samos, fut un des premiers chefs des Zencléens.

CRATERE, *Crater*, Κρατὴρ, (*c*) nom que l'on donne à certains vaiſſeaux des Anciens.

Il y a des Cratères d'une infinité d'eſpèces différentes ; on trouve ſur ces vaiſſeaux des bas-reliefs de la plus grande beauté ; ils ſont d'ailleurs de formes très-commodes & très-élégantes. Comment eût-il été poſſible qu'ils paſſaſſent de mode ? Il n'y a que les choſes qui n'ont aucun modele dans la nature, dont il ſoit poſſible de ſe

(*a*) Homer. Odyſſ. L. XII. v. 124. *& ſeq.*

(*b*) Pauſ. p. 260.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 137.

dégoûter. On ne buvoit point dans les Cratères, mais on y mettoit le vin & l'eau dont on devoit se servir. La Sorbonne & d'autres maisons ont encore aujourd'hui des Cratères; ce sont de grandes coupes en écuelle, à bords rabattus & sans oreilles.

CRATÉRUS, *Craterus*, (a) Κρατερὸς, l'un des principaux officiers d'Alexandre le Grand, & frere d'Amphotérus. Il étoit fort bien dans l'esprit du Roi; & pour cette raison-là même, il portoit envie à Philotas. Celui-ci se donnant la liberté de parler peu respectueusement du Prince, & fièrement de lui-même, cela fut rapporté à Alexandre, qui tint conseil à ce sujet avec ses principaux confidens. Cratérus crut que c'étoit-là une belle occasion de supplanter son rival. Cachant donc sa haine sous une apparence de zele, il fit sentir au Roi combien il avoit à craindre, & de la part de Philotas même, & de celle de Parménion son pere. Son discours, qui fut assez étendu, entraîna tous ceux qui assistoient au conseil; & le Roi lui-même s'y rendit. Philotas fut condamné, & sa condamnation fut suivie de celle de Parménion son pere.

On sçait qu'Alexandre courut grand risque de périr d'une blessure qu'il avoit reçue dans la ville des Oxydraques. Quand il sentit les forces lui revenir, il goûtoit avec d'autant plus de plaisir, les fruits & de la victoire & de la santé, qu'il s'étoit vu tout près de les perdre pour toujours. Les principaux de sa cour, & ses plus intimes amis, crurent devoir profiter de ce moment de sérénité pour répandre leur cœur en sa présence, & lui exposer leur crainte. Ce fut Cratérus qui porta la parole: » Nous commençons, dit-il, Seigneur, à vivre & à respirer, » en vous voyant dans l'état où la » bonté des Dieux vous a rétabli. » Mais, quelle a été notre allarme & notre douleur! Quels reproches ne nous sommes-nous » pas faits à nous mêmes, d'avoir abandonné dans un tel péril notre Roi & notre pere! Il » n'étoit pas en notre pouvoir de » le suivre; mais, nous ne nous » en sommes pas cru pour cela » moins coupables, & nous avons » regardé comme un crime de » n'avoir pas fait pour vous l'impossible. Ah, Seigneur, épargnez-nous désormais une pareille affliction. Une méchante » bicoque mérite-t-elle d'être » achetée au prix d'une tête comme la vôtre? Laissez nous ces » mêmes exploits & ces petits » combats, & réservez votre personne pour des occasions dignes » d'elle. Nous frémissons encore » d'horreur, quand nous pensons » à ce qui s'est passé sous nos » yeux. On a vu l'heure que les

(a) Corn. Nep. in Eumen. c. 2. & *seq.* Strab. pag. 702, 721, 725. Diod. Sicul. pag. 592, 613. & *seq.* Just. L. XII. c. 12. L. XIII. c. 2. & *seq.* Plut. Tom. I. p. 585. & *seq.* Q. Curt. L. III. & *seq. lib.* Roll. Hist. Anc. T. III. p. 702. & *suiv.* Tom. IV. p. 23. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 22.

» plus viles mains du monde al- » loient enlever les dépouilles du » plus grand Prince de la terre. » Permettez-nous, Seigneur, de » vous le dire : Vous n'êtes point » à vous, vous nous appartenez ; » nous avons droit sur votre vie, » dont la nôtre dépend ; & nous » osons vous conjurer, en qualité » de vos sujets & de vos enfans, » de ménager une vie si précieuse » avec plus de soin, sinon pour » vous, du moins pour les vôtres, » & pour le bonheur de l'uni- » vers. «

Cratérus étoit tellement dans les bonnes graces du Roi, que lui seul le disputoit à Épheſtion, le confident de tous ses secrets. Celui-ci louoit les nouvelles manières qu'Alexandre avoit prises, & s'habilloit comme lui à la mode des Barbares; & l'autre se tenoit toujours fortement attaché aux usages de sa patrie. C'est ce qui fit qu'Alexandre prit le parti d'expliquer ses volontés aux Barbares par la bouche d'Épheſtion, & aux Grecs & aux Macédoniens par la bouche de Cratérus. En général il aimoit beaucoup plus le premier, mais il estimoit davantage l'autre. Car, il étoit persuadé, & il le disoit toujours, qu'Épheſtion aimoit Alexandre, & que Cratérus aimoit le Roi. Ce mot signifie sans doute qu'Épheſtion étoit attaché d'une manière tendre & affectueuse à la personne d'Alexandre ; mais que Cratérus l'aimoit comme Roi, c'est-à-dire, s'intéressoit à sa réputation, & avoit quelquefois moins de complaisance pour ses volontés, que de zele pour sa gloire & pour ses intérêts ; excellent, mais rare caractère.

La conduite d'Alexandre à l'égard de nos deux favoris, fit naître entr'eux des haines secretes, qui les porterent à se brouiller souvent avec éclat, jusques-là qu'un jour, dans les Indes, ils en vinrent aux mains & tirerent l'épée. Leurs amis des deux côtés se rangerent incontinent auprès d'eux, tout prêts à prendre parti ; mais Alexandre, y étant accouru, s'emporta ouvertement contre Épheſtion, l'appellant étourdi & écervelé, de ne pas comprendre que si on lui ôtoit Alexandre, il ne seroit plus rien dans le monde, & retomberoit dans son néant. Il réprimanda aussi fort aigrement Cratérus ; & après les avoir remis bien ensemble, & les avoir fait embrasser, il leur jura par Jupiter Ammon, & par tous les autres Dieux, qu'ils étoient les deux hommes du monde qu'il aimoit le plus ; mais que, s'il apprenoit encore qu'ils se fussent querellés, il les tueroit tous deux, ou du-moins celui qui auroit commencé; & l'on écrit que depuis ce moment-là, ils ne firent ni ne dirent rien l'un contre l'autre, non pas même par jeu.

Cratérus se signala en plusieurs circonstances pendant l'expédition d'Alexandre en Asie. On lui confia la conduite du siège de quelques villes. Il fut d'abord pourvu du gouvernement de la Parthiene ; & dans la suite, il obtint celui de la Macédoine, de la Thessalie & de la Thrace, dont Antipater étoit auparavant pourvu. Il étoit encore

en route, lorſqu'on lui apprit là mort d'Alexandre. Par le partage qui fut fait des conquêtes de ce Prince, la Macédoine, l'Épire & la Grece échurent à Cratérus & à Antipater. Cratérus ſe trouvoit alors en Cilicie, & Antipater lui envoya ſur le champ des députés, pour lui demander un prompt ſecours. Cratérus partit donc de Cilicie avec ſix mille hommes de pied, qui étoient paſſés en Aſie à la ſuite d'Alexandre, & quatre mille autres qu'il avoit trouvés ſur ſa route, mille Perſes exercés à ſe ſervir de l'arc & de la fronde, & quinze cens cavaliers. Arrivant en Theſſalie, il céda toujours le pas à Antipater; & d'ailleurs, il campa avec lui ſur les bords du fleuve Pénée. Se joignant aux troupes que Léonatus avoit amenées avant lui, il forma avec elles un corps de plus de quarante mille hommes peſamment armés, de trois mille archers ou frondeurs, & de cinq mille hommes de cavalerie. On marcha contre les Grecs révoltés, qui eurent d'abord quelque avantage, mais qu'on réduiſit bientôt après.

Antipater, revenant en Macédoine, y amena avec lui Cratérus, qu'il traita magnifiquement, & qu'il combla de politeſſes & de préſens, à l'occaſion de Phila, ſa fille aînée, qu'il lui offrit en mariage. Après la célébration des noces, Cratérus revint en Aſie; & donnant à toutes les villes de ſon paſſage des marques de bienveillance, & leur laiſſant des réglemens avantageux, il s'acquit par tout des louanges & des couronnes.

Rappellé en Macédoine, il fit la guerre aux Étoliens, de concert avec Antipater. En entrant dans leur païs, ayant trouvé toutes les campagnes & toutes les villes abandonnées, ils ſe tranſporterent du même pas vers les retraites eſcarpées, où la nation s'étoit réfugiée. Les Macédoniens perdirent d'abord un grand nombre des leurs à une attaque ſi difficile; & le courage des aſſiégés ſoutenu par l'avantage du lieu, l'emporta de beaucoup ſur la témérité des aſſiégeans. Mais dans la ſuite, les ſoldats de Cratérus s'étant fait des tentes plus épaiſſes & mieux garnies contre le froid, & forçant par leur perſévérance les aſſiégés à paſſer l'hiver au milieu des neiges & ſans aucune reſſource de ravitaillement, les réduiſirent bientôt aux dernières extrêmités; car, il falloit qu'ils s'expoſaſſent à traverſer une armée conſidérablement plus nombreuſe & plus accoûtumée à la guerre qu'ils ne l'avoient jamais été, ou qu'ils ſe réſoluſſent à mourir de faim & de froid dans leur poſte. Mais, lorſqu'ils commençoient à déſeſpérer de leur ſalut, ils ſe virent délivrés, comme par le ſecours manifeſte d'une puiſſance ſupérieure, qui eût voulu récompenſer leur courage & leur fermeté. En effet, Antigonus partant à la hâte & comme furtivement de l'Aſie, vint annoncer à Antipater les projets ambitieux de Perdiccax, & l'avertit que dès le lendemain de ſes noces avec Cléopâtre, il viendroit en maître & en Roi dans la Macédoine, & dépouilleroit Antipater lui même

de son gouvernement & de sa puissance. Antipater & Cratérus frappés de cette nouvelle, assemblerent aussi-tôt le conseil des chefs. L'avis général fut de terminer sur le champ la guerre que l'on faisoit aux Étoliens, & de faire passer des forces considérables en Asie; de telle sorte pourtant, que Cratérus conduiroit les affaires de l'Asie, pendant qu'Antipater continueroit de veiller à celles de l'Europe.

Dès qu'ils eurent fait passer leurs troupes en Asie, malgré les précautions qu'on avoit prises pour prévenir ce passage, Antipater en mena une partie contre Perdiccas, & Cratérus marcha avec l'autre contre Eumene. Ce dernier, de son côté, rassembla des forces & sur tout de la cavalerie de toutes parts; car, ne trouvant rien dans son infanterie qu'il pût opposer, avec quelque espérance de succès, à la Phalange Macédonienne, il se fournissoit de cavaliers autant qu'il en pouvoit rassembler, pour se rendre supérieur à ses adversaires. Quand les deux armées se virent proche l'une de l'autre, Cratérus, pour animer la sienne par l'espérance d'un gain présent, lui promit toute la dépouille des ennemis; & l'ayant encouragée par cette promesse, il la mit en ordre de bataille. Il avoit en tout vingt mille hommes d'infanterie, dont la plus grande partie étoit des Macédoniens d'un courage éprouvé de longue main, sur lesquels il fondoit principalement l'espérance qu'il avoit de la victoire, & qui étoient soutenus par plus de deux mille cavaliers.

Eumene avoit aussi vingt mille hommes de pied, & outre cela cinq mille hommes de cheval, avec lesquels il comptoit beaucoup faire pencher la balance de son côté. Comme la cavalerie des deux partis faisoit de part & d'autre l'avant-garde, Cratérus à la tête de la sienne, se jetta le premier sur les ennemis, & les attaqua vivement.

Le premier choc fut très-rude. Les lances volerent bientôt en éclats, & on en vint aux épées. Cratérus ne fit point de déshonneur à Alexandre dans ce dernier jour; car, il tua plusieurs ennemis de sa main, & renversa plusieurs fois tout ce qui osa lui faire tête. Enfin, blessé par un Thrace qui le prit en flanc, il tomba de son cheval. Toute la cavalerie ennemie passa sur lui sans le reconnoître. Eumene, ayant appris que Cratérus avoit été tué, courut à l'endroit où il étoit, & le trouva qui expiroit. Il ne put refuser des larmes à la mort d'un ancien ami, qu'il avoit toujours estimé & considéré. Il lui fit rendre les derniers honneurs avec toute la magnificence possible, & fit porter ses os en Macédoine, pour être remis à sa femme & à ses enfans.

La mort de Cratérus arriva l'an 322 avant l'Ére Chrétienne. Strabon lui attribue une lettre à sa mere Aristopatra sur les choses merveilleuses des Indes.

CRATÉRUS, *Craterus*, (a)

(a) Cicer. ad T. Pomp. Attic. Epist. 12, 13, 14. Horat. L. II. Satyr. 3. v. 161. Perf. Satyr. 3. v. 65.

Κρατερὸς,

Κρατερὸς, habile Médecin, dont ſe ſervoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'apprenons de Cicéron, qui en parle dans ſes lettres au ſujet d'une maladie de la fille du même T. Pomponius Atticus. Horace en fait auſſi mention dans une de ſes Satyres, auſſi-bien que Perſée. Porphyre, au premier livre de l'abſtinence de la chair des animaux, parle encore du médecin Cratérus. Ce médecin vivoit environ 50 ans avant Jéſus-Chriſt.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*a*) Κρατερὸς, fameux peintre, qui avoit repréſenté les comédiens dans le Pompéum d'Athènes, au rapport de Pline.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*b*) Κρατερὸς, fameux ſculpteur, dont il eſt auſſi parlé dans Pline.

CRATÉRUS, *Craterus*, Κρατερὸς, Auteur d'un recueil de décrets du peuple d'Athènes.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*c*) Κρατερὸς, ſurnommé Monocéros, étoit du païs d'Érizene en Aſie. Cet homme avoit trouvé le moyen de dreſſer des corbeaux à la chaſſe. Il les portoit dans les bois, où comme des chiens, ils cherchoient & pourſuivoient le gibier.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*d*) Κρατερὸς, avoit épouſé une femme nommée Nicée, au rapport de Tite-Live. Pluſieurs croyent que ce Cratérus étoit fils de Démétrius, ſurnommé Poliorcete.

CRATÉS, *Crates*, (*e*) nom d'un fleuve, ſelon quelques éditions d'Ovide. Il y a des commentateurs qui aiment mieux lire Nomas; d'autres préferent Gérhus.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*f*) Philoſophe Cynique, fils d'Aſcondus, fut un des principaux diſciples de Diogène. Il étoit Thébain, d'une famille très-conſidérable, & qui poſſédoit de grands biens. Il vendit tout ſon patrimoine, dont il tira plus de deux cens talens, qu'il mit entre les mains d'un banquier, & le pria de les rendre à ſes enfans, en cas qu'ils ſe trouvaſſent avoir peu d'eſprit; mais, s'ils avoient aſſez d'élévation pour être Philoſophes, il lui permit de diſtribuer cet argent aux citoyens de Thèbes, parce que les Philoſophes n'avoient beſoin de rien. D'autres diſent qu'il jetta ſon argent dans la mer.

Hipparchia, fœur de Métrocle l'orateur, charmée des manières libres de Cratès, voulut abſolument l'épouſer, malgré l'oppoſition de tous ſes parens. Cratès, à qui ils s'étoient adreſſés, fit de ſon côté tout ce qu'il put pour la détourner de ce mariage. S'étant dépouillé devant elle pour lui faire voir ſa boſſe & ſon corps tout de travers, & ayant jetté par terre ſon manteau, ſa beſace, & ſon bâton: *Voilà toutes mes richeſſes*, dit-il, & *ma femme n'en doit point prétendre d'autres pour elle-même.*

(*a*) Plin. T. II. p. 707.
(*b*) Plin. T. II. p. 730.
(*c*) Plin. T. I. p. 568.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 26.
(*e*) Ovid. de Ponto L. IV. Eleg. 10.

(*f*) Lucian. T. I. p. 243, 285. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 442, 443. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. X. p. 280, 281.

Elle persista dans son dessein ; épousa ce bossu, s'habilla en Cynique, & devint encore plus effrontée que son mari.

L'effronterie étoit le caractère dominant de ces Philosophes. Ils reprochoient aux autres leurs défauts, sans garder aucun ménagement, ajoûtant même à leurs reproches un air de mépris & d'insulte. C'est ce qui, selon quelques-uns, leur fit donner le nom de Cyniques, parce qu'ils étoient mordans, & qu'ils aboyoient après tout le monde, comme des chiens; & aussi parce qu'ils n'avoient honte de rien, & qu'ils tenoient qu'il étoit permis de tout faire en public sans pudeur & sans retenue.

Cratès fleurissoit à Thèbes, vers la CXIII.e Olympiade, & effaçoit tous les autres Cyniques de ce tems. C'est lui qui a été le maître de Zénon, chef de la secte des Stoïciens si renommée.

On dit que Nicodrome, joueur d'instrumens, lui ayant donné un soufflet qui lui fit enfler la joue, il mit dessus un écriteau, avec ces paroles : *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit sa patrie, il répondit qu'il ne s'en soucioit pas, parce qu'un autre Alexandre la ruineroit encore. Il ajoûta que le mépris de la gloire & la pauvreté étoient son païs, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis.

Nous avons des dialogues de Lucien, ou Cratès est introduit comme un des interlocuteurs.

CRATÉS, *Crates*, Κράτης, philosophe Académicien, fils d'Antigonus. Il étoit d'Athènes, ou plutôt d'un village nommé Trie. Il fut disciple de Polémon, & son successeur dans son école. Polémon mourut sous la CXXVIIe Olympiade, & environ 272 ans avant Jesus-Christ, ce qui fixe le tems auquel Cratès a vécu. Ces deux Philosophes s'aimerent toujours avec une extrême tendresse, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratès, en mourant, laissa, au rapport d'Apollodore, plusieurs ouvrages de philosophie, outre quelques comédies. Il composa aussi plusieurs harangues, qu'il récitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ses ambassades. Il a eu des disciples très-illustres, comme Arcésilaüs, Bion de Boristhène, Théodore, chef d'une secte.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (a) Poëte musicien, dont parle Plutarque dans son dialogue sur la musique. Il fut disciple d'Olympe, & auteur du nome Polycéphale, selon quelques-uns ; mais, d'autres attribuent cet air à un auteur plus moderne. Voilà ce que Plutarque nous apprend de Cratès ; & nous n'en sçavons autre chose ; car, nul autre n'a parlé de ce Poëte musicien.

M. Fabricius observe que Meursius, dans sa bibliotheque Grecque, a pris le change au sujet de ce Cratès, lui attribuant un fragment de dix vers hexamètres & pentamètres, & quelques autres vers tirés d'un hymne adressé à

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 280, 281.

la Frugalité, & cités par l'empereur Julien, dans sa sixième harangue; au lieu que ces morceaux sont de Cratès le philosophe Cynique.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*a*) Poëte comique, nazit d'Athènes. Il excella dans l'ancienne comédie. Il fut le premier qui fit paroître des ivrognes sur le théâtre. Ses pièces étoient divertissantes, mais fort satyriques.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*b*) autre Poëte, qui fut disciple de Stilpon. On lui attribue une épigramme de l'Anthologie, dans laquelle il dit, par une métaphore bien outrée, que Stilpon avoit attelé à son char la vieillesse & la maladie, & qu'il livra ces deux chevaux à la conduite du vin à qui il laissa faire le reste.

On dit que ce qui porta Cratès à faire une telle épigramme contre son maître, ce fut parce qu'il avoit été piqué de ce qu'un jour qu'il étoit mal vêtu, dans un tems très-froid, Stilpon lui avoit dit: δοκεῖς μοι χρείαν ἔχειν ἱματίου καινοῦ. On voit que les équivoques & les jeux de mots ne sont pas de nouvelle invention; car, la plaisanterie de ce trait consiste dans l'équivoque de καινοῦ, en un seul mot, & de καὶ νοῦ, en deux mots. Diogène Laërce, qui ne néglige point ces sortes de traits, rapporte les deux vers que Cratès fit pour se venger de la plaisanterie de Stilpon, où l'on voit qu'il joue sur le τυφῶς philosophique de Stilpon.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*c*) fils de Timocratès, fut à la fois Grammairien & Philosophe stoïcien. Il naquit à Mallos, ville de Cilicie; il étoit contemporain d'Aristophane & d'Aristarque. Il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur, par Attale II, roi de Pergame. Il introduisit dans cette grande ville l'étude de la Grammaire, dont il avoit fait jusques-là sa principale occupation. Il laissa neuf livres de corrections sur les poëmes d'Homère, ce qui lui fit donner le surnom d'Homérique. Plusieurs lui attribuent la découverte du vélin. Il vivoit environ 160 ans avant Jesus-Christ.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*d*) historien Grec, qui naquit à Pergame. Il fit un ouvrage des choses admirables qui se voient dans divers païs. Pline en fait mention aussi-bien qu'Élien; on ne sçait pas en quel tems il a vécu.

Diogène Laërce parle de quelques autres personnages célebres du nom de Cratès; 1.° D'un orateur; 2.° D'un ingénieur, qui servit dans les armées d'Alexandre le Grand; 3.° D'un Philosophe péripatéticien; 4.° D'un Philosophe Académicien de Tharse; 5.° D'un Géometre.

CRATÉSICLÉE, (*e*) *Cratesi-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 145.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 138.

(*c*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 13. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII pag. 197. Tom. XII. p. 237.

(*d*) Plin. T. I. p. 371, 374.

(*e*) Plut. Tom. I. p. 807, 815, 823. Roll. Hist. Anc. T. IV. 323, 324.

clea, Κρατησίκλεια, mere de Cléomène, roi de Sparte. Charmée de favoriser l'ambition de son fils, elle lui fournissoit en abondance tout l'argent qui lui étoit nécessaire pour l'exécution du projet qu'il avoit formé de changer l'état de sa patrie. Cette Princesse étoit alors veuve, & on dit que quoiqu'elle ne se souciât point du tout de se remarier, elle épousa, uniquement pour l'amour de lui, le premier homme de Sparte en réputation & en crédit.

Mais, la fortune ne fut pas constamment favorable à Cléomène; & lorsque ses affaires étoient dans une triste situation, Ptolémée, roi d'Égypte, lui offrant du secours, lui envoya demander pour ôtages sa mere & ses enfans. Cléomène fut assez longtems sans oser déclarer à sa mere cette demande du roi d'Égypte; & étant allé souvent chez elle pour lui en parler, lorsqu'il étoit sur le point d'en ouvrir la bouche, il n'en avoit pas la force, & se taisoit. Sa mere voyant son embarras, entra dans quelque soupçon, & demanda à ceux qui vivoient avec lui dans le plus étroit commerce, si son fils ne désiroit pas quelque chose d'elle qu'il n'osât lui déclarer. Enfin, Cléomène s'étant enhardi, & lui ayant expliqué la chose comme elle étoit, elle se prit à rire de toute sa force: *Quoi*, lui dit-elle, *c'est donc là ce que tu as souvent voulu me dire, & que tu n'as osé me découvrir? Que ne nous jettes-tu promptement dans un navire, & que ne m'envoies-tu sans différer, par tout où tu croiras que mon corps pourra être utile à Sparte, avant que la vieillesse vienne le détruire & le consumer dans l'inaction & dans la langueur?*

Lorsque tout fut prêt pour le voyage, ils se rendirent par terre, au port du Ténare, accompagnés de toute l'armée. Quand Cratésiclée fut sur le point de monter dans le vaisseau, elle tira son fils à part, & le mena seul dans le temple de Neptune. Là elle le tint long-tems embrassé; & le baisant tendrement, le visage baigné de pleurs, comme elle sentit qu'il étoit si ému & si attendri, qu'il fondoit aussi en larmes, elle lui dit: *Allons, roi de Lacédémone, essuyons nos larmes, afin que, quand nous sortirons de ce temple, personne ne nous voie pleurer ni rien faire d'indigne de Sparte*; *car cela seul est en notre puissance, & les évenèmens sont entre les mains de Dieu.* Après avoir ainsi parlé, elle rassura son visage, s'en retourna au vaisseau, tenant son petit-fils entre ses bras, & commanda au pilote de partir sans différer. En arrivant en Égypte, elle apprit que Ptolémée recevoit des ambassadeurs d'Antigonus, & qu'il écoutoit ses propositions; & d'un autre côté, elle eut nouvelles que son fils Cléomène, sollicité par les Achéens de conclure avec eux un traité, n'osoit le faire sans le consentement de Ptolémée, à cause d'elle, parce qu'elle étoit en son pouvoir. Mais, elle lui manda de faire hardiment & sans balancer, tout ce qui lui paroîtroit utile & glorieux pour Sparte, & de ne

pas craindre toujours Ptolémée pour une vieille & pour un enfant. Voilà quelles étoient les dispositions de cette reine contre tous les accidens de la fortune.

Cependant, les affaires de Cléomène se ruinoient de plus en plus, & ce Prince se vit enfin contraint de passer lui-même en Égypte. Mais, le roi Ptolémée étant venu à mourir, son successeur se laissa prévenir contre Cléomène, & on le força de se donner la mort. Dès que le bruit s'en fut répandu dans Alexandrie, Cratésiclée ne conserva pas sa magnanimité contre ce grand coup de la fortune ennemie; & embrassant les deux enfans de Cléomène, elle se mit à déplorer ses malheurs. L'arrêt de sa condamnation étoit aussi prononcé. Quand on la mena au supplice, elle ne demanda d'autre grace, sinon qu'on la fît mourir avant ses enfans. Malgré ses prieres, quand on fut arrivé au lieu où l'on avoit accoûtumé de faire ces exécutions, on égorgea d'abord ses petits fils à ses yeux, & on l'égorgea ensuite elle-même, sans que jamais dans cette affreuse extrêmité, elle prononçât d'autre parole que celle-ci: *Ah! mes enfans, où êtes-vous venus?*

CRATÉSIPOLIS, *Cratesipolis*, Κρατησίπολις, (a) femme d'Alexandre, tyran de Sicyone. Ce Prince fut assassiné par quelques citoyens qui faisoient semblant d'être de ses amis; & après sa mort, Cratésipolis, qui étoit extrêmement respectée des soldats, par le bien qu'elle avoit trouvé occasion de leur faire, les rassembla elle-même, & succéda en quelque sorte au commandement de son mari. Elle avoit eu soin, pendant qu'il vivoit, de secourir ceux d'entr'eux qui étoient pauvres ou infirmes; & de plus, elle étoit douée d'une grande intelligence dans les affaires publiques, & d'un courage supérieur à son sexe. En effet, les Sicyoniens lui ayant donné quelques marques de mépris depuis la mort d'Alexandre, & ayant pris les armes pour se mettre en liberté, elle les reçut en ordre de bataille, & remportant la victoire sur eux, elle en fit tomber par terre un grand nombre dans le combat, après lequel, elle en condamna trente à être mis en croix. Ayant assuré ainsi son pouvoir dans la ville, elle se trouva réellement souveraine des Sicyoniens, & se fit une garde de soldats disposés à tout pour sa défense, l'an 314 avant J. C. Quelques années après, elle céda ses États à Ptolémée, roi d'Égypte.

Plutarque, dans la vie de Démétrius, rapporte un trait qui ne fait guere d'honneur à la sagesse de Cratésipolis. Cette Princesse étoit d'une grande beauté; & comme elle étoit à Patres, dans l'Achaïe, elle témoigna qu'elle désiroit passionnément de voir Démétrius, & d'être à lui. Ce Prince, informé de cette nouvelle, laisse son armée dans les ter-

(a) Plut. T. I, pag. 892. Diod. Sicul. pag. 707, 751. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 78, 79.

res de Mégare, & ayant choisi un petit nombre de gens pour l'accompagner, il prit le chemin de Patres. Quand il en fut assez près, il se déroba de ses gens, & fit tendre un pavillon à l'écart, afin que Cratésipolis ne fût point apperçue quand elle viendroit le voir. Quelques-uns de ses ennemis, avertis de cette imprudence, coururent sur lui, lorsqu'il s'y attendoit le moins. Démétrius, effrayé, n'eut le tems que de prendre un méchant manteau & de se sauver par la fuite; peu s'en fallut qu'il ne fût pris de la manière du monde la plus honteuse, à cause de son incontinence. Ses ennemis emporterent sa tente & toutes les richesses qui y étoient.

CRATÉSIPPIDAS, *Cratesippidas*, Κρατησιππίδας (a) capitaine Lacédémonien, eut ordre d'aller prendre le commandement des troupes de mer, que Pasippidas avoit levées parmi les alliés. Il les trouva dans l'isle de Chio.

CRATHIS, *Crathis*, Κράθις, (b) fleuve d'Italie dans le païs des Bruttiens. Il avoit été ainsi appellé, selon Pausanias & Hérodote, d'un autre fleuve de ce nom dont il est parlé ci-après. On trouvera dans cet article l'étymologie du nom de Crathis.

On lit, dans Pline, Crataïs, que le P. Hardouin croit être Fiumara di Maro; mais, ce n'est point le fleuve dont il s'agit. Pline le nomme ailleurs Crathis, & dit que la ville de Thurii étoit entre ce fleuve & le Sybaris. Le Crathis avoit une vertu singulière, s'il en faut croire Strabon. Il donnoit une couleur de roux & de blanc aux cheveux des personnes qui s'y lavoient, & il étoit propre à la guérison de plusieurs autres maux. Strabon dit, dans un autre endroit: » Les fleuves » d'Eubée sont le Ciréus & le » Néléus, dont l'un rend blan» ches les brebis qui vont y boire, » & l'autre les rend noires. On dit » qu'il arrive quelque chose de » semblable au Crathis. « C'est aujourd'hui le Crate.

CRATHIS, *Crathis*, Κρᾶθις, (c) fleuve & montagne du Péloponnèse dans l'Achaïe. Pausanias en parle en ces termes: » d'Hélice à la grotte d'Hercule, on » compte environ trente stades. » Un peu plus loin, vous trouvez » un beau fleuve, dont le cours » est toujours égal, & qui, sorti » d'une montagne d'Arcadie, va » tomber dans la mer. Le fleuve » & la montagne se nomment » Crathis, d'où le Crathis, fleuve » d'Italie, a pris son nom. Sur les » bords du Crathis d'Achaïe étoit » autre fois la ville d'Éges, que » ses habitans ont dans la suite » été obligés d'abandonner, à » cause, dit-on, de la foiblesse » & de la misère où elle étoit » réduite. «

Strabon dit qu'à Éges d'Achaïe est le fleuve Crathis, qui, accru des eaux de deux fleuves, est ainsi nommé de ce mêlange,

(a) Xenoph. p. 432.
(b) Pauf. p. 481. Herod. L. I. c. 145. Strab. p. 263, 449. Plin. T. I. p. 158, 165.
(c) Pauf. pag. 481. Strab. pag. 386. Hérod. L. I. c. 145.

aussi-bien que le Crathis d'Italie.

CRATHIS, *Cratis*, Κράθις, fleuve de Sicile, selon Eustathe, dans sa paraphrase sur la Périégèse de Denys.

CRATINUS, *Cratinus*, (*a*) Κρατῖνος, poëte Athénien, du nombre de ceux qui ont illustré la vieille comédie. Il avoit composé vingt-une pièces, & remporté neuf fois la victoire. De ces vingt-une pièces, il ne nous reste qu'un petit nombre de vers qui ne sont pas suffisans pour nous faire connoître son caractère. Il étoit ferme & hardi dans ses compositions, dit M. le Fevre, & n'épargnoit pas même les premiers officiers de la République. Plutarque dit, dans la vie de Péricles, que ce dernier ne fut point exempt de la censure de Cratinus. Quintilien faisoit tant de cas de ses comédies, qu'il en recommandoit particulièrament la lecture à ceux qu'il vouloit former pour l'éloquence. Aristophane remarque qu'il mourut lorsque les Lacédémoniens firent leur descente au païs d'Attique, c'est-à-dire, au commencement de la guerre du Péloponnèse, qui s'éleva sous la 67e Olympiade, 431 ans avant J. C. Ce Poëte vécut plus de 95 ans, & fut, dit-on, un des plus grands buveurs de son tems. Horace le remarque dans une de ses Épîtres à Mécène, & fait encore mention de Cratinus dans ses satyres.

CRATINUS, *Cratinus*, (*b*) Κρατῖνος, capitaine, dont Démosthène fait mention dans sa harangue contre Midias.

CRATIPPE, *Cratippus*, Κράτιππος, historien Grec, contemporain de Thucydide, vivoit vers l'an 412 avant J. C. Il recueillit avec soin dans ses écrits, ce que Thucydide avoit oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse au jugement de l'histoire de Thucydide, & de Marcellin, dans la vie du même Auteur.

CRATIPPE, *Cratippus*, (*c*) Κράτιππος philosophe Péripatéticien, natif de Mitylène, enseigna d'abord la Philosophie dans sa patrie. Il alla ensuite l'enseigner à Athènes, où il eut pour disciple le fils de Cicéron, qui, par reconnoissance, lui obtint le droit de bourgeoisie Romaine, & engagea les juges de l'Aréopage à faire un décret, pour engager Cratippe à rester à Athènes, pour y instruire la jeunesse du païs. Il le fit avec tant de succès, que les personnes les plus considérables de son tems, comme Brutus & Pompée, se faisoient un plaisir d'être ses auditeurs.

Ce dernier, après la perte de la bataille de Pharsale, étant arrivé au port de Mitylène, les habitans vinrent le saluer, & l'engager à entrer dans leur ville; mais, il le refusa, & leur dit qu'il falloit obéir au vainqueur, c'est-à-dire, à César. En même tems,

(*a*) Vell. Paterc. L. I. c. 16. Plut. T. I. p. 160. Quintil. L. X. c. 1. Horat. L. I. Satyr. 4. v. 1. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 94. T. XXI. p. 145.

(*b*) Demosth. Orat. in Midi.

(*c*) Plut. T. I. p. 659.

se tournant vers Cratippe, qui s'étoit aussi rendu auprès de lui pour le voir, il se plaignit un peu de la providence, & voulut former quelques doutes sur elle. Cratippe faisoit semblant, par complaisance, de céder à ses raisons, & tâchoit tout doucement de le porter à avoir de meilleures espérances, pour ne pas lui paroître trop dur & trop importun, en lui résistant si mal à propos; car, à tout ce que Pompée objectoit contre la providence, Cratippe pouvoit fort bien répondre & démontrer qu'à cause du grand désordre qui règnoit dans toutes les parties de l'Empire, les affaires avoient besoin de tomber entre les mains d'un monarque qui les gouvernât. Et pour le mieux convaincre, dit Plutarque, il pouvoit lui faire cette question que cet Auteur juge être sans réplique: *Pompée, comment croyez-vous, & quelle si grande preuve nous donnez-vous que, si vous aviez remporté la victoire, vous auriez mieux usé de votre fortune que César?* Mais il faut laisser-là, ajoûte Plutarque, toutes ces sortes de disputes, comme tout ce qui appartient aux dieux.

CRATIPPE, *Cratippus*, (*a*) Κράτιππος, citoyen de Tyndare en Sicile, fut un de ceux que Verrès dépouilla contre toute justice.

CRATISTHÈNE, *Cratisthenes*, Κρατισθένης, (*b*) fameux athlete de Cyrène. On voyoit à Olympie un char de bronze de cet athlete. La victoire étoit sur ce char & Cratisthène auprès, d'où l'on juge qu'il fut vainqueur à la course du char. On croit qu'il étoit fils de Mnaséas, ce coureur que les Grecs appelloient le Libyen; ce monument étoit un ouvrage de Pythagore de Rhégium.

CRATON, *Craton*, Κράτων, (*c*) certain personnage, que Lucien introduit dans un de ses dialogues des morts. » Et toi aussi, » Craton, lui dit Mercure, quitte » ces richesses, ce luxe, ces va- » nités; & laisse sur le bord tes » ancêtres & ta noblesse, & tous » ces titres magnifiques, & ces » inscriptions, & ces éloges, & » ces statues, & ta gloire, & ton » sépulcre, & ton épitaphe; car, » le souvenir seul de ces choses » est si pesant, qu'il seroit capa- » ble de nous submerger. «

Lucien, dans son dialogue de Philopatris, fait paroître un autre Craton, qui avoit été camarade de jeunesse de Critias.

CRAUGASIDÈS, *Craugasides*, Κραυγασίδης, l'un des combattans de la Batrachomyomachie.

CRAUGÉ, *Craüge*, Κραυγὴ, (*d*) nom d'un chien de chasse, au rapport de Xénophon. Ce terme veut dire clameur. *Voyez* Chien de chasse.

CRAUGIS, *Craugis*, Κραῦγις, (*e*) pere de Philopœmen, étoit de Mégalopolis; il ne le cé-

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 24.
(*b*) Pauf. p. 376.
(*c*) Lucian. T. I. p. 239. T. II. pag. 1004, 1005.

(*d*) Xenoph. p. 987.
(*e*) Pauf. p. 533, 539. Plut. Tom. I. p. 356.

doit en noblesse à aucun de ses concitoyens. Plutarque, qui lit Crausis, dit que c'étoit un homme très-généreux & très-magnifique en tout.

CRAUSIS, *Crausis*, Κραῦσις. *Voyez* Craugis.

CRAUXIDAS, *Crauxidas*, Κραυξίδας (*a*) natif de Cranon, fut un célebre athlete. Sa cavale passa toutes les autres en la 28e. Olympiade.

CRÈCHE, (*b*) *Præsepe*, *Præsepium*, mangeoire des animaux. Saint Luc raconte que la Sainte Vierge & Saint Joseph n'ayant pu trouver place dans une hôtellerie publique, furent obligés de se retirer dans l'étable où la Sainte Vierge mit au monde J. C., & l'ayant emmailloté, le coucha dans une Crèche. Les anciens Peres, qui parlent du lieu de la naissance du Sauveur, marquent toujours qu'il naquit dans une caverne creusée dans le roc. Saint Justin & Eusebe disent que ce lieu n'est pas dans la ville de Béthléem, mais à la campagne, près de la ville. Ils en devoient être mieux informés que d'autres, puisque S. Justin étoit du païs, & qu'Eusebe y avoit sa demeure. S. Jérôme met cette caverne à l'extrêmité de la ville de Béthléem, vers le midi.

La Sainte Vierge fut obligée de mettre l'Enfant Jesus nouveau né dans la Crèche de l'étable où elle étoit, parce qu'elle n'avoit point de berceau ni d'autre lieu où le placer. La Crèche étoit apparemment ménagée dans le rocher, & il pouvoit y avoir au dedans de la Crèche de pierre, une auge de bois, où l'Enfant Jesus fut couché. La Crèche que l'on conserve à Rome est de bois. Un Auteur Latin cité dans Baronius sous le nom de S. Chrysostôme, dit que la Crèche, où J. C. fut mis, étoit de terre, & qu'on l'avoit ôtée, pour mettre en sa place une Crèche d'argent.

Les peintres ont accoûtumé de représenter auprès de la Crèche du Sauveur un bœuf & un âne. On cite pour ce sentiment le passage d'Isaïe : *Le bœuf a reconnu son Maître, & l'âne la Crèche de son Seigneur*; & ces autres d'Habacuc, *vous serez connu au milieu de deux animaux*; & plusieurs Peres disent que J. C. dans la Crèche, a été reconnu par le bœuf & par l'âne. L'Auteur du poëme sous le nom de Lactance, est exprès pour ce sentiment, aussi bien que l'Auteur du livre des Promesses, cité sous le nom de S. Prosper. Mais nonobstant ces autorités, plusieurs critiques doutent que le bœuf & l'âne aient été dans l'étable de Béthléem, ni l'évangile ni les anciens Peres ne l'ayant point remarqué ; & les passages d'Isaïe & d'Habacuc, que l'on cite pour le prouver, ne le marquant pas non plus distinctement.

CREION, *Creion*, (*c*) espèce de gâteau des Anciens. La manière ne nous en est point connue.

(*a*) Pauf. p. 301.
(*b*) Luc, c. 2. v. 7.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 119.

CREIUS, *Creius*, (*a*) fils du Ciel & de la Terre, épousa Eurybie, fille de la Terre & du Pont, & en eut trois fils; sçavoir, Astræus mari de l'Aurore & pere des Vents bienfaisans, de l'Étoile du matin & des Astres dont le Ciel est couronné, c'est-à-dire des Signes du Zodiaque; Pallas qui s'allia avec Styx, de qui n'acquirent l'Honneur, la Victoire, la Force & la Violence, qui sont toujours en la compagnie de Jupiter; & Persès, qu'Astérie rendit pere d'Hécate.

CRÉMASTE, *Crémaste. Voyez* Larisse Crémaste.

CRÉMASTE, *Cremaste*, nom d'un lieu d'Asie auprès d'Antandre, selon Xénophon, cité par M. de la Martinière.

CREMBALES, *Crembala*, (*b*) nom qu'Hermippus, dans Athénée, donne aux Cymbales, suivant un Auteur moderne. Il pourroit bien se faire que les Crembales fussent des Cymbales; mais, nous ne sçavons pas si cela est bien certain. C'étoit toujours quelque chose d'approchant.

CRÉMENT, terme de grammaire. C'est dans les Langues tant anciennes que modernes, l'accroissement d'une ou plusieurs syllabes qui surviennent à un mot, soit dans la formation de ses tems, soit dans la formation de ses cas; comme dans *amavit* de *amo*.

CRÉMÉRA, *Cremera*, fleuve d'Italie dans l'Étrurie. (*c*) Tite-Live dit que les Fabiens, étant sortis par la porte Carmentale, sous des auspices malheureux, se rendirent sur les bords du fleuve Créméra, qu'ils trouverent ce poste avantageux, & qu'ils s'y retrancherent. Florus assure qu'ils y furent tués au nombre de trois cens.

Ce fleuve devoit être du côté des Veïens, & à moins de six mille pas de Rome. On ne sçait pas trop quel nom il porte aujourd'hui.

CRÉMISSE, *Cremissus*, Κριμισσος, fleuve de Sicile. *Voyez* Crimesse.

CREMNA, *Cremna*, Κρήμνα, (*d*) ville de l'Asie mineure dans la Pisidie, selon Strabon & Ptolémée. Ce nom, qui veut dire inaccessible, marque la situation de cette ville. Elle étoit en effet assise au haut d'un roc, dont la pente étoit naturellement roide.

Sous l'empire de Probus, il y eut un certain Lydius qui leva l'étendart de la révolte. L'empereur marcha en personne contre le rebelle qui, sentant qu'il ne pouvoit tenir la campagne, alla se renfermer dans la ville de Cremna. Probus ayant ordonné à un de ses Lieutenans d'assiéger la place, & de ne la point quitter qu'il ne l'eût prise, Lydius se défendit en brave homme, en homme de ressources; & il est fâcheux que ces qua-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 3, 4.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 197.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 49. Flor. L. I. c. 12. Tacit. Hist. L. II. c. 91.

(*d*) Strab. p. 569, 570. Ptolem. L. V. c. 5. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 98, 99.

lités estimables soient déshonorées en lui par la scélératesse.

Il y avoit du monde avec lui, mais il craignoit la disette des vivres. Pour y remédier, il abattit un grand nombre de maisons, & il en mit le sol en état d'être labouré & de porter des grains. Il fit sortir les bouches inutiles; & comme les assiégeans ne voulurent pas recevoir ces malheureux, il les precipita, hommes, femmes & enfans dans les fondrières qui environnoient la ville. Il creusa une mine, qui passant par-dessous les retranchemens des Romains, avoit son issue dans la campagne; & par-là il envoyoit des partis qui enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de bestiaux & de bleds, & facilitoient ainsi la subsistance de la garnison. Enfin cette ressource lui ayant été ôtée par les Romains, qui découvrirent la mine, il prit la résolution de diminuer encore le nombre de ceux qu'il avoit à nourrir, de ne garder avec lui que les hommes déterminés à toute extrêmité, & de passer tout le reste au fil de l'épée. Il ajoûta les précautions de l'œconomie, distribuant le pain & le vin par mesure aux fideles compagnons qu'il s'étoit réservés. Avec eux, il avoit pris le parti de s'ensevelir sous les ruines de la place. Mais sa mort qui arriva bientôt après, mit fin à la résistance des assiégés, & rendit les Romains vainqueurs.

Il y en a qui attribuent la ville de Cremna à l'Isaurie. Comme cette Province & celle de Pisidie étoient voisines, cette ville appartenoit tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Au reste, Ptolémée en fait une colonie.

CREMNES, *Cremni*, Κρημνοί, (*a*) Ville marchande située sur le Palus Méotide. Ce nom, comme on l'a dit dans l'article précédent, veut dire un lieu inaccessible. Hérodote fait mention de cette ville aussi bien que Ptolémée. Quelques exemplaires de ce dernier portent mal-à-propos Cneme.

CRÉMONE, *Cremona*, (*b*) Κρεμώνη, ville d'Italie située sur le bord du Pô, dans la Gaule Cisalpine. Cette ville appartint d'abord aux Cénomanes, qui étoient Gaulois d'origine. Les Romains y envoyerent une colonie pendant la seconde guerre punique, sous le consulat de T. Sempronius Longus & de P. Cornélius Scipion, deux cens dix-huit ans avant J. C. pour tenir en bride les Gaulois, & servir de rempart à l'Italie contre les incursions des nations d'en-deçà les Alpes.

Cette ville a été sujette à de grandes révolutions. Elle souffrit d'abord beaucoup pendant les guerres d'Annibal, & celles que les Romains eurent encore depuis avec les peuples de la Gaule Cisalpine. On n'en releva les édifices qui avoient été ruinés, que l'an

(*a*) Herod. L. IV. c. 20. Ptolem. L. III. c. 5.

(*b*) Strab. p. 216. Plin. T. I. p. 175, 391. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXI. c. 25. L. XXVIII. c. 11. L. XXXI. c. 10, 21. L. XXXIV. c. 46, 47. Tacit. Annal. L. II. c. 22, 23, 67, 100. L. III. c. 14. & *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 55. Crév. Hist. des Emp. T. III. pag. 94. & *suiv.*

195 avant J. C. Cinq ans après, l'on envoya de Crémone à Rome des députés qui, ayant été introduits dans le Sénat, se plaignirent du petit nombre de leurs habitans, dont les uns avoient été tués à la guerre, les autres emportés par les maladies, & quelques-uns mêmes avoient abandonné le païs, pour éviter les hostilités des Gaulois de leur voisinage. Là-dessus le Sénat ordonna que l'on envoyât dans cette colonie, un nombre suffisant de familles pour la repeupler.

Crémone, du tems d'Auguste, eut aussi beaucoup à souffrir, parce que ses habitans avoient pris parti contre lui. Ce Prince étant devenu maître du païs, en distribua les terres à ses soldats vétérans; mais, comme ces terres ne suffisoient pas pour la quantité du monde, Auguste y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantoue, sans nulle autre raison, que parce qu'elles se trouvoient proche de celles de Crémone. C'est ce qui a fait dire à Virgile:

Mantua, væ, miseræ nimiùm vicina Cremonæ.

Mais, les malheurs que Crémone avoit essuyés jusques-là, étoient peu de chose, si on les compare à ceux qu'elle essuya du tems de Vitellius, en faveur duquel elle s'étoit déclarée. Antonius Primus, qui suivoit le parti contraire, ayant triomphé devant Crémone de la résistance des Vitelliens, entreprit de s'emparer de la ville. Elle offroit à l'ennemi de hautes murailles, des tours de pierre, des portes garnies de lames de fer, des soldats répandus sur ses murs. Les Habitans étoient nombreux, & fort attachés à Vitellius. Une foire célebre qui s'y tenoit actuellement, avoit attiré un grand concours de toutes les parties de l'Italie; renfort considérable pour ceux qui défendoient la place, & puissant aiguillon pour l'avidité des assaillans, qui envisageoient, dans cette circonstance, une riche augmentation de butin.

Antonius Primus ordonne que l'on mette le feu aux plus agréables maisons des fauxbourgs, pour ébranler le courage des Crémonois, par la perte de leurs possessions. Dans les édifices voisins des murs, & dont quelques-uns les dominoient, il place de braves soldats qui, avec les tuiles qu'ils arrachoient, avec des poutres, avec des torches allumées, nettoyent la muraille, & empêchent qu'aucun n'ose s'y montrer. Déjà les légions se disposoient en tortue, déjà commmençoient à voler les traits & les pierres, lorsqu'enfin l'opiniâtreté des partisans de Vitellius fit place à la réflexion & à la crainte: sur-tout ceux qui tenoient un rang distingué dans les troupes, penserent qu'il falloit ne point lutter contre la fortune; de peur que si Crémone étoit emportée d'assaut, il n'y eût plus de pardon à espérer, & que toute la colère du vainqueur ne tombât, non sur une multitude qui n'avoit rien, mais sur les centurions & les tribuns, dont la dépouille pouvoit tenter les meurtriers. On se détermina donc à se rendre. On

remarque qu'Antonius Primus s'étoit couvert de gloire jusqu'à ce moment; mais que le sac de Crémone ternit beaucoup sa réputation.

Au moment même que la ville se rendoit, le soldat qui s'en étoit proposé le pillage, se portoit à faire main basse sur les habitans, & il ne fut arrêté que par les prières de ses chefs. Antonius Primus ayant convoqué les deux armées, combla d'éloges les vainqueurs, témoigna de la clémence & de la bonté aux vaincus; mais il ne s'expliqua point sur Crémone. Ce silence disoit beaucoup à des troupes en qui l'avidité du butin étoit fortifiée par une vieille haine & par plusieurs motifs de ressentiment. Les Crémonois passoient pour avoir été attachés au parti de Vitellius dès le tems de la guerre d'Othon. Le choix que Cécinna après sa victoire, avoit fait de leur ville pour y donner un combat de gladiateurs, confirmoit cette idée. Pendant que la treizième légion travailloit par ordre aux préparatifs de ce spectacle, les Crémonois avoient piqué, par des railleries mordantes, auxquelles le peuple des villes est naturellement assez enclin, les soldats de cette légion, alors l'une des vaincues, & actuellement victorieuse. Crémone étoit redevenue une seconde fois le siege de la guerre; les habitans avoient fourni de la nourriture pendant le combat aux soldats de Vitellius; des femmes mêmes s'étoient intéressées à l'action, jusqu'à venir sur le champ de bataille, où quelques-unes avoient été tuées. Tant d'offenses irritoient les soldats, pendant que les richesses de la colonie, dont l'apparence étoit encore augmentée par l'occurence de la foire, aiguillonnoient leur cupidité.

Il eût été peut-être bien difficile à Antonius Primus de sauver Crémone, quand il l'eût voulu. Mais, il ne fit pour cela aucun effort; & même une mauvaise plaisanterie qui lui échappa, fut interprêtée comme s'il eût prétendu donner le signal pour mettre le feu à la ville. Car, étant entré dans le bain pour se nettoyer, parce qu'il étoit tout couvert de sang, & ayant trouvé l'eau trop froide, il s'en plaignit, & ajoûta tout de suite: *mais elle sera bientôt chauffée suffisamment*. Ce mot fut remarqué, & fit retomber sur lui toute la haine de l'incendie de Crémone d'autant plus que le rang qu'il tenoit, & sa gloire, attiroient sur lui tous les yeux, & effaçoient absolument ses collegues. Il est pourtant vrai que la ville brûloit déjà.

Quarante mille hommes armés y entrerent en ennemis, & un plus grand nombre encore de valets, troupe plus pétulante que les soldats mêmes, & plus portée à la licence & à la cruauté. Ni l'âge ni les dignités n'étoient pas des sauves-gardes respectées, & ne défendirent personne, soit de la mort, soit d'outrages plus cruels que la mort même. Les femmes âgées, les vieillards, vil butin, ne laissoient pas d'être traînés & enlevés, pour servir de jouet. Les jeunes personnes excitoient des combats entre les ravisseurs, qui

ſe les arrachoient mutuellement, & qui, après les avoir tirées violemment, chacun de ſon côté, ſouvent en venoient aux mains, & ſe tuoient les uns les autres. Ceux qui emportoient des ſommes d'argent, ou les précieuſes offrandes des temples, rencontroient d'avides camarades qui les maſſacroient, pour s'emparer de leur proie. Quelques-uns dédaignant ce qui étoit expoſé en vue, s'acharnoient ſur de riches habitans, qu'ils ſoupçonnoient d'avoir caché leurs tréſors; & par les coups, par les tortures, ils s'efforçoient de tirer d'eux leur ſecret. Ils portoient des torches en main, & lorſqu'ils avoient pillé les maiſons & les temples, ils y jettoient, par manière de divertiſſement, leurs flambeaux allumés. Comme l'armée étoit compoſée de nations différentes, qu'il y avoit des Romains, des alliés, des étrangers, dans une ſi grande variété d'inclinations, de mœurs, de loix, ce qui eût été illicite pour l'un, paſſoit pour permis chez l'autre, & rien n'échappoit aux diverſes formes ſous leſquelles ſe produiſoit la cupidité. Pendant quatre jours Crémone fournit de quoi aſſouvir cette multitude de forcenés. Tout fut brûlé, le ſacré comme le profane. Le ſeul temple de la Déeſſe Mephitis, qui étoit hors de la ville, échappa aux flammes, protégé, dit Tacite, par ſa ſituation ou par la divinité qui y préſidoit. Il nous eſt aiſé de choiſir entre les deux membres de cette alternative.

Telle fut la ruine de la colonie de Crémone, l'an deux cens quatre-vingt-ſept de ſa fondation. Le nombre de ſes habitans, la fertilité de ſes campagnes, la commodité des rivières qui les arroſoient, ſon commerce avec les peuples voiſins, & les alliances qu'elle avoit contractées avec eux, l'avoient rendue riche & floriſſante. Sa deſtinée fut ſingulière. Les guerres étrangères l'avoient épargnée; elle fut malheureuſe dans les guerres civiles, vexée par les triumvirs, à cauſe de ſon attachement aux défenſeurs de la liberté, & ruinée par Antonius Primus, combattant pour Veſpaſien.

Elle ſe releva pourtant de ce déſaſtre. Antonius Primus, honteux & confus, & voulant appaiſer un peu les reproches qui s'élevoient contre lui de toutes parts, rendit une ordonnance pour défendre de retenir aucun Crémonois en eſclavage, & il avoit été prévenu par le concert des peuples d'Italie à refuſer d'acheter de pareils eſclaves. Ceux qui les avoient pris, ne pouvant donc les garder, ni les vendre, furent aſſez barbares pour aimer mieux les tuer. Cette horrible inhumanité força les parens & les alliés de ces malheureux priſonniers, à les racheter furtivement. Ainſi, en peu de tems, les Crémonois ſe raſſemblerent. L'amour de la patrie les ramena tous au milieu des triſtes débris de leur ville, qui leur étoient toujours chers; & encouragés par Veſpaſien, non-ſeulement ils rebâtirent leurs maiſons, mais les plus riches d'entr'eux firent la dépenſe de la reconſtruc-

tion des temples & des places publiques.

Dans la ſuite des tems, Crémone fut encore ravagée par les Goths, & entièrement ruinée par les Eſclavons & les Lombards, vers l'an 630; ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainſi Crémone enſevelie dans ſes maſures, fut rebâtie l'an 1284, par les ſoins de l'empereur Frédéric Barberouſſe, qui fit élever cette Tour, qu'on conſidere comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis elle a eu ſes vicomtes, & on l'a vue ſoumiſe aux François, aux Vénitiens, puis aux ducs de Milan. Les François & les Modenois l'aſſiégerent en 1648, ſans pouvoir la prendre. Au commencement de l'année 1702, elle fut ſurpriſe par les Impériaux, commandés par le Prince Eugène, qui y entrerent par trahiſon, au nombre de cinq à ſix mille hommes. La garniſon compoſée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V, roi d'Eſpagne, défit & chaſſa les ennemis, par des efforts de valeur preſqu'incroyables, quoiqu'elle eût été ſurpriſe pendant la nuit, & qu'elle ſe trouvât diſperſée, lorſqu'elle fut attaquée. Cette garniſon combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe du jour juſqu'à la nuit, & fit un ſi grand carnage des Allemands, qu'ils furent obligés de ſe retirer, & d'abandonner une entrepriſe qui paroiſſoit ſi bien concertée. Cette action paſſe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce ſiècle.

Crémone, malgré tant de révolutions, a conſervé conſtamment ſon nom juſqu'à nos jours. C'eſt la capitale du Crémonois, dans le Milanez, avec une évêché ſuffragant de Milan.

CRÉMONE, *Cremona*, Κρεμώνη, nom d'un lieu de la Dalmatie, au rapport de Procope.

CRÉMONIS JUGUM, (a) nom donné à une partie des montagnes des Alpes. Comme une eſpèce de tradition prétendoit qu'Annibal avoit paſſé par-là, elle a été auſſi nommée Διόδος Αννίβου, c'eſt-à-dire, le paſſage d'Annibal.

CRÉMONOIS, *Crémonenſes*, habitans de Crémone. *Voyez* Crémone.

CRENE, *Crene*, (b) ville de l'Aſie mineure, qui fut attaquée & priſe du premier aſſaut par Antiochus, l'an 190 avant l'Ère chrétienne.

Ce mot vient du grec Κρήνη, qui veut dire une ſource, une fontaine. Apparemment qu'il y avoit aux environs quelque fontaine célebre, qui lui avoit donné ſon nom.

CRÉNÉA, *Crenea*, Κρήναια, (c) nom d'une des portes de Thèbes. Elle étoit ainſi nommée, à cauſe de la fontaine de Dircé, qui étoit de ce côté-là.

CRÉNÉE, *Crenæus*, (d) l'un des Lapithes. Quoiqu'il eût montré le dos à ceux qui le pourſuivoient, il ne laiſſa pas de recevoir un coup d'épée entre les deux yeux en ſe retournant.

(a) Tit. Liv. L. XXI. c. 38.
(b) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 21.
(c) Pauſ. p. 555.
(d) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.

CRÉNÉES, *Crenææ*, (a) nymphes des fontaines, ainsi nommées du grec Κρήνη, *fons*, fontaine.

CRÉNIDES, *Crenides*, Κρηνίδες, nom que porta d'abord la ville de Philippes. *Voyez* ce mot.

CRÉNIDES, *Crenides*, (b) Κρηνίδες, ville de l'Asie mineure, située dans la Bithynie, sur le bord du pont Euxin, selon le Périple d'Arrien, qui la met entre le port de Sandaraca & la ville de Psylla, à soixante stades du premier, & à trente de la seconde. Marcien d'Héraclée, dans son Périple, ne met que vingt stades de Crénides à chacune de ces deux villes Sandaraca & Psylla, & observe de plus, qu'il y a un port capable de contenir des vaisseaux de médiocre grandeur.

Diodore de Sicile parle de la ville de Crénides au sujet de Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Ce Prince, dit-il, ayant fait esclaves les habitans de Pydne, les remit eux & toutes les possessions de leur territoire aux Olynthiens. Étant passé de-là à Crénides, il y augmenta le nombre des citoyens, & la nomma Philippes de son nom. Il fit travailler aux environs à des mines d'or qui, avant lui, étoient ou inconnues ou négligées, & il les amena par ses soins jusqu'à lui rapporter annuellement la valeur de plus de mille talens. S'étant fait par ce moyen, en très-peu de tems, un trésor considérable, il éleva bientôt à un très-haut point de gloire & de puissance le royaume de Macédoine.

En insinuant que cette Crénides de Diodore de Sicile est la même que celle de Bithynie, je ne fais que suivre le sentiment de M. l'abbé Terrasson, à qui nous devons une bonne traduction de cet Historien Grec. Mais, il me semble que les circonstances qu'on vient de lire, ne permettent pas de douter qu'il ne s'agisse d'une autre ville, qu'il faut chercher aux environs de la Macédoine, & à peu de distance de Pydne ou d'Olynthe. Celle-ci étoit dans la Chalcidice & l'autre dans la Piérie.

On peut ajoûter que Diodore de Sicile dit dans un autre endroit, que les habitans de Thasos s'établirent les uns après les autres, dans un lieu qu'on appelloit Crénides; que le roi prit cette habitation nouvelle sous sa protection, & lui donnant son nom même, il la peupla de Citoyens. On n'ira pas sans doute chercher ce lieu ailleurs qu'aux environs de la Macédoine.

CRÉOCOPIDES, ou plutôt Chréocopides, *Chreocopidæ*, (c) Χρεωκοπίδαι. *Voyez* Clinias, ami de Solon.

CRÉON, *Creon*, Κρέων, (d) montagne de l'Isle de Lesbos, selon Pline. Aristophane en fait aussi mention.

CRÉON, *Créon*, Κρέων, (e) fils de Ménœcée, & frere ou selon d'autres pere de Jocaste,

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 385.

(b) Diod. Sicul. Sicul. p. 511, 514.

(c) Plut. T. I. p. 87.

(d) Plin. T. I. p. 288.

(e) Pauf. pag. 72, 551, 557. Diod. Sicul. p. 152. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 6, 14, 182, 187.

s'empara

s'empara du gouvernement de Thebes après la mort de Laïus, mari de Jocaste, tué par son fils Œdipe; il le céda ensuite à Œdipe qui avoit expliqué l'énigme du Sphinx, & qui épousa, sans le sçavoir, sa mere Jocaste. Œdipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commises en tuant son pere, & en épousant sa mere, sans avoir connoissance ni de l'un ni de l'autre, se creva les yeux selon quelques-uns, se retira à Athènes, & laissa son royaume à Étéocle & à Polynice, à condition qu'ils règneroient l'un après l'autre. Mais Étéocle s'étant rendu seul maître, chassa Polynice, qui vint avec les Princes d'Argos, faire la guerre à Thebes, l'an 3463 de la période Julienne, 1251 avant J. C. Étéocle & Polynice s'étant tués tous deux dans un combat singulier, Créon reprit le gouvernement du royaume de Thebes. Il fit mourir Antigone & Agrie; l'une pour avoir enseveli ses feres, & l'autre son époux; ce qui parut si cruel, que Thésée, à la prière des dames Thébaines, lui ravit le sceptre & la vie. Stace en fait souvent mention dans sa Thébaïde.

Selon Pausanias, Étéocle eut pour successeur Laodamas son fils, qui, jeune encore, fut mis sous la tutele de Créon. Le même Pausanias donne à Créon deux filles nommées Héniocha & Pyrrha. Il y en a qui prétendent qu'Hercule fut élevé chez Créon, qui prit beaucoup de soin de cultiver son esprit; & que ce Prince frappé de la vertu & du courage du jeune héros, lui donna sa fille Mégare en mariage, & lui confia le gouvernement de sa ville. On veut encore que Créon ait reçu chez lui Amphitryon, lorsqu'il fut obligé de se retirer à Thebes.

CRÉON, *Creon*, Κρέων, (a) roi de Corinthe ne s'opposa pas, ou n'osa s'opposer au débarquement de Médée, lorsque cette Princesse arriva à Corinthe avec Jason son mari; on prétend même qu'il consentit à règner conjointement avec elle, parce qu'elle avoit un droit incontestable à la couronne. Créon avoit une fille nommée Glaucé, ou selon d'autres Créuse; Jason, en étant devenu amoureux, la lui demanda en mariage. Créon ayant acquiescé à sa demande, & ayant même fixé le jour des noces, Jason proposa d'abord à sa femme une séparation volontaire. Médée, indignée de cette proposition, prit les dieux à témoin des sermens qu'il lui avoit faits; mais Jason, méprisant ses plaintes, épousa la fille de Créon. Médée, qu'on avoit chassée du palais, y entra de nuit & y mit le feu. Jason eut le tems de s'échapper; mais Glaucé & Créon furent consumés par les flammes.

CRÉON, *Creon*, Κρέ[illegible] (b) Archonte ou Préteur d'Athènes. Les Archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant dix ans; mais Erixias étant mort,

(a) Diod. Sicul. p. 178, 179. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 461. *& suiv.*

(b) Vell. Paterc. L. I. c. 8.

ou ayant été déposé, sous la 23.e Olympiade, on lui subs-titua des Archontes, qui ne gouvernerent que durant un an; & Créon fut le premier de ces magistrats, la première année de la 24.e Olympiade, & 684 ans avant J. C.

CRÉON, *Creon*, Κρεων, (*a*) nom que Josephe donne à celui qui assassina Baasa, roi d'Israël.

CRÉONES, *Creones*, Κρέονες, (*b*) peuples de l'Écosse septentrionale; ils étoient voisins des Cérons, avec qui quelques exemplaires de Ptolémée les confondent; mais d'autres les séparent.

CRÉONTIADÈS, *Creontiades*, fils d'Hercule & de Mégare. Son pere, en fureur, le tua à son retour des enfers.

CRÉOPHYLE, *Creophylus*, Κρεώφυλος, Historien Grec, dont il est fait mention dans Athénée.

CRÉPÉREIUS [M.], (*c*) *M. Crepereius*, chevalier Romain. Cicéron en fait mention dans une de ses oraisons contre Verrès.

CRÉPÉRIUS CALPURNIANUS, (*d*) *Creperius Calpurnianus*, Κρεπέριος Καλπουρνιανὸς, personnage ou Historien feint, que Lucien tourne en ridicule en ces termes: » Un autre, grand imitateur » de Thucydide, commence ainsi » son histoire, à son exemple: » Crépérius Calpurnianus, citoyen de la ville de Pompée, » a écrit la guerre des Parthes & » des Romains, commençant dès » son origine. Après un si beau » commencement, il est facile de » juger du reste. «

CRÉPIDE, *Crepida*, espèce de Chaussure. (*e*) C'étoit chez les Grecs celle des Philosophes, & chez les Romains celle du petit peuple. On ferroit les Crépides, & elles se nommoient alors *Crepidæ æratæ*. Elles ne couvroient pas tout le pied. Les femmes les portoient dans la ville. *Voyez* Chaussures.

CRÉPITUS, *Crepitus*, dieu des pets. (*f*) Le tems nous a conservé une figure de cette ridicule divinité, qui représente un jeune enfant qui se met en posture de pousser les vents qui ont donné lieu au nom de ce dieu.

CRÉPUSIA, *Crepusia*, nom d'une famille Romaine. La famille Crépusia est peu connue; il y a une médaille de cette famille qui a d'un côté deux figures de magistrats assis sur deux chaises curules, devant eux un épi, derrière Pa. dans l'exergue M. Fani Cri. de l'autre côté est une tête de femme couronnée d'épis de bled. Æd. Pl. c'est-à-dire *Ædilis plebis*. Ces derniers mots font juger à M. Patin, que si cette médaille est d'un Crépusius, cette famille étoit Plébéienne.

CRÈS, *Cres*, Κρὴς, (*g*) fils

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 284.
(*b*) Ptolem. L. II. c. 3.
(*c*) Cicer. Orat. in Verr. L. II. c. 19.
(*d*) Lucian. T. I. p. 671.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 54. *& suiv.*
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 348. T. V. p. 338.
(*g*) Pauf. p. 540. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 293.

de Jupiter, règna après son pere dans l'isle de Crete, & donna son nom à cette isle. Il bâtit la ville de Gnosse, & un temple de Cybele. Pausanias dit que Crès fut pere de Talus.

CRESCENS, *Crescens*, affranchi de Néron, (*a*) fut des premiers à se déclarer pour Othon; car, dans ces tems malheureux, ces sortes de gens s'ingéroient aussi dans le gouvernement. Pour témoigner son zèle & sa joie au nouvel empereur, Crescens donna à Carthage un festin public au peuple de cette grande ville.

CRESCENS, *Crescens*, (*b*) Philosophe cynique, vivoit vers le milieu du second siècle de l'Ére chrétienne. C'étoit un homme infâme pour ses vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Justin, pour les repousser, écrivit sa seconde apologie, qu'il adressa aux empereurs & au Sénat; ce qui fut la cause de la mort que ce saint souffrit glorieusement pour J. C., le 13 avril de l'an 163.

CRESCENT, *Crescens*, (*c*) Κρήσκης, l'un des disciples de S. Paul. Cet apôtre, dans sa seconde Épître à Timothée, dit que Crescent étoit allé en Galatie. Plusieurs peres de l'Église l'ont entendu des Gaules; & c'est pour cette raison qu'on a cru qu'il avoit fondé l'Église de Vienne en Dauphiné, telle est même la tradition de cette Église. Serrarius, dans son histoire de Mayence, prétend que Crescent à été aussi l'apôtre de l'Églige de Mayence, & cite pour son sentiment l'abbé Rupert; mais il reconnoît que ni le missel, ni le breviaire de cette Église, ni aucun ancien monument ne parlent de S. Crescent, comme fondateur de l'Église de Mayence.

La tradition de l'Église de Vienne n'est pas beaucoup mieux fondée. Cette tradition n'est pas fort ancienne. Il n'y a guère plus de deux cens ans que l'on a commencé à mettre le nom de S. Crescent dans les litanies de cette Église. Dans les disputes qui s'éleverent entre l'Église d'Arles & celle de Vienne, sur le droit de Métropole, on ne s'avisa pas de faire valoir la mission de S. Crescent. Il est vrai que l'on produit une lettre du pape Paul I à Charlemagne, où il dit que la ville de Vienne a eu pour maître S. Crescent, collegue des apôtres. Mais, cette lettre n'ayant été produite que dans ces derniers tems, est fort suspecte de supposition. Les Latins font mourir S. Crescent le 27 de juin, & les Grecs le 30 de juillet. Les constitutions des apôtres fixent son apostolat dans la Galatie, & disent qu'il y est mort.

CRESCON, *Crescon*, l'un des Auriges du cirque. *Voyez* Auriges du Cirque.

CRÉSÉIS, *Creseis*, nom d'une nymphe.

CRESPHONTE, *Cresphontes*, (*d*) Κρεσφόντης, fils d'Aristomaque

(*a*) Tacit. Hist. L. I. c. 76.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 454.

(*c*) Ad Timoth. Epist. II. c. 4. v. 10.
(*d*) Pausf. p. 117, 220. & seq. Vell. Paterc. L. I. c. 2.

de la race des Héraclides. Téménus son frere ayant obtenu des Doriens le royaume d'Argos, il leur demanda pour lui la Messénie, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans d'Aristodème. Mais, Théras s'opposoit fortement à la prétention de Cresphonte; & il agissoit comme tuteur & oncle des enfans d'Aristodème. Cresphonte, qui souhaitoit passionnément la Messénie, après s'être assuré de la bonne volonté de Téménus, fit semblant de consentir que le sort en décidât. Téménus prend une bouteille, l'emplit d'eau, y jette deux petites boules, l'une pour Cresphonte, l'autre pour les enfans d'Aristodème, & déclare que celui dont la boule viendra la première, optera entre la Messénie & le royaume de Lacédémone; mais, Téménus avoit fait une supercherie: car la boule des enfans d'Aristomède n'étoit que d'argile séchée au Soleil, & celle de Cresphonte étoit de terre cuite, de sorte que l'une se délaya incontinent dans l'eau, & que l'autre qui avoit plus de poids & de consistance, sortit la première; c'est ainsi que la Messénie échut en partage à Cresphonte.

Ce Prince épousa Mérope fille de Cypsélus, roi d'Arcadie; il en eut plusieurs enfans, dont Épytus fut le dernier de tous. Il bâtit un palais à Sténycleré, pour lui & pour les siens. Mais, il ne jouit pas long-tems de sa fortune; les grands du royaume le prirent en aversion, parce qu'il favorisoit trop le peuple, & le tuerent lui & ses enfans; le jeune Épytus qui étoit élevé chez Cypsélus son ayeul maternel, fut le seul qui échappa à leur rage.

CRÉSUS, *Crœsus*, Κροῖσος, (*a*) cinquième & dernier roi de Lydie, l'un des descendans de Gygès, de la famille des Mermnades, naquit, selon M. Fréret, l'an 592 avant J. C. Il étoit fils d'Alyatte, auquel il succéda à l'âge de trente-cinq ans. Il fit d'abord mourir un riche seigneur de la cour, qui avoit fait beaucoup d'effort auprès d'Alyatte pour l'engager à laisser ses états à Pantaléon son second fils. Celui-ci étoit né d'une femme Ionienne; & Crésus, d'une femme Carienne.

S'étant ainsi assuré la succession de son pere, Crésus ne pensa plus qu'à étendre sa domination. Le succès avec lequel il le fit a quelque chose de surprenant. Les Éphésiens qu'il attaqua les premiers, ne conserverent leur liberté, qu'en consacrant leur ville à Diane; toutes les autres villes d'Ionie furent forcées de recevoir

(*a*) Herod. L. I. c. 6, 7, 26. *& seq.* L. III. c. 34, 36. L. VI. c. 37, 38, 125. Xenoph. p. 22, 38. *& seq.* Strab. pag. 420, 421, 534, 625, 626. Just. L. I. c. 7. Plut. T. I. p. 93, 94. Pauf. p. 224, 493, 623. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 380. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 404. T. V. p. 257, 274. *& suiv.* Tom. VI. p. 532. *& suiv.* T. VII. p. 266, 267, 451. *& suiv.* T. IX. p. 128, 129. T. X. p. 4, 5. T. XII. p. 194, 326. T. XIV. p. 250, 251, 363. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 115, 116. Tom. XIX. pag. 136, 137. Tom. XXI. p. 20. *& suiv.* p. 124. *& suiv.*

le joug ; celles de l'Éolide & de la Doride ne résisterent pas long-tems ; les Phrygiens, les Mysiens, les Chalybes, les Paphlagoniens, les Thyniens, les Bithyniens, & les Pamphyliens, en un mot, tous les peuples de l'Asie en-deçà du fleuve Halys, hors les Lyciens & les Ciliciens, se soumirent à lui, le reconnurent pour leur souverain, & lui payerent tribut.

Hérodote remarque que ce Prince fut le premier qui subjugua les Grecs, qui jusques-là n'avoient jamais été soumis à une domination étrangère. Il entend sans doute les Grecs qui étoient établis dans l'Asie mineure.

Crésus, devenu par ses rapides conquêtes un des plus puissans Princes du monde, s'appliqua à faire fleurir dans ses états les lettres & les sçiences. Sa cour fut le séjour assez ordinaire de ces fameux sçavans, si connus dans l'antiquité sous le nom des sept sages de la Grece.

Solon, l'un des plus célebres d'entr'eux, après avoir établi de nouvelles loix à Athènes, crut devoir s'en absenter pendant quelques années, & profiter de ce tems pour faire différens voyages. Il vint à Sardes, & il y fut reçu comme le demandoit la réputation d'un si grand homme. Le Prince, accompagné d'une nombreuse cour, parut dans tout l'éclat de la royauté, & avec les habits les plus magnifiques, où l'or & les pierreries brilloient de toutes parts. Quelque nouveau que fût ce spectacle pour Solon, on ne s'apperçut point qu'il en fût ému, & il ne dit point la moindre parole qui sentît la surprise ou l'admiration; mais il laissa assez entrevoir aux gens de bon sens, qu'il regardoit toute cette pompe comme la marque d'un petit esprit, qui connoît mal en quoi consistent le beau & le grand. Un premier abord si froid & si indifférent ne prévint pas Crésus en faveur de son nouvel hôte.

Il commanda ensuite qu'on lui montrât tous ses trésors, & qu'on lui fît voir la somptuosité & la magnificence de ses appartemens & de ses meubles, comme pour vaincre par cette multitude de vases précieux, de pierreries, de statues, de peintures, l'indifférence du Philosophe. Mais tout cela n'étoit point le roi, & c'étoit lui que Solon venoit visiter, non les murs ni les chambres de son palais, & il croyoit devoir juger de lui & l'estimer, non par tout cet appareil extérieur qui lui étoit étranger, mais par lui-même, & par ses qualités personnelles. Ce seroit réduire bien des grands à une affreuse solitude, que d'en user ainsi.

Quand il eut tout vu, on le ramena. Crésus alors lui demanda qui, dans les différens voyages qu'il avoit faits, il avoit trouvé qui fût véritablement heureux. *C'est*, répondit Solon, *un bourgeois d'Athènes, nommé Tellus, fort homme de bien, qui, après avoir été toute sa vie à couvert de la nécessité, & avoir vu sa patrie toujours florissante, a laissé après lui des enfans généralement estimés de tout le monde, a eu la joie de*

voir les enfans de ses enfans, & enfin est mort glorieusement en combattant pour sa patrie.

Une telle réponse, où l'on comptoit l'or & l'argent pour rien, parut à Crésus d'une grossièreté & d'une stupidité sans pareille. Cependant, comme il ne désespéroit pas d'avoir au moins le second rang dans la félicité, il lui demanda, qui, après Tellus, il avoit vu de plus heureux Solon répondit que c'étoient Cléobis & Biton d'Argos, deux freres qui avoient été un modèle parfait de l'amitié fraternelle, & du respect qui est dû aux parens.

Vous ne me mettez donc point du nombre des gens heureux, dit Crésus d'un ton qui marquoit son mécontentement? Solon, qui ne vouloit ni le flatter, ni l'aigrir davantage, lui dit avec douceur: *Roi de Lydie, Dieu nous a donné à nous autres Grecs, outre plusieurs autres avantages, un esprit de modération & de retenue, qui a formé parmi nous une sorte de philosophie simple & populaire, accompagnée d'une noble hardiesse, sans faste & sans ostentation, peu propre à la cour des Rois; & qui connoissant que la vie de l'homme est sujette à un nombre infini de vicissitudes & de changemens, ne nous permet ni de nous glorifier des biens dont nous jouissons nous-mêmes, ni d'admirer dans les autres une félicité qui peut n'être que passagère, & n'avoir rien de réel.* A cette occasion il lui représente que la vie de l'homme est ordinairement composée de soixante-dix années, qui font en tout vingt-six mille deux cens cinquante jours, dont aucun ne ressemble à l'autre. Ainsi, l'avenir est pour chaque homme un tissu d'accidens tout divers, qui ne peuvent être prévus. *Celui-là donc*, ajoûta-t-il, *nous paroît seul heureux, de qui Dieu a continué la félicité jusqu'au dernier moment de sa vie; pour les autres, qui se trouvent exposés à mille dangers, leur bonheur nous paroît aussi incertain, que la couronne pour celui qui combat encore, & qui n'a pas encore vaincu.* Solon se retira après ces paroles, qui ne firent qu'affliger Crésus, sans le corriger.

Ésope, l'auteur des fables, étoit alors à la cour de ce Prince, qui le traitoit favorablement. Il fut fâché du mauvais accueil que Solon avoit reçu, & lui dit par forme d'avis: *Solon, il faut ou n'approcher point du tout des Rois, ou ne leur dire que des choses qui leur soient agréables. Dites plutôt*, répondit Solon, *qu'il faut ou ne les point approcher, ou leur dire des choses qui leur soient utiles.*

Dès le tems de Plutarque, quelques Sçavans croyoient que cette entrevue de Solon avec Crésus quadroit mal avec les dates de chronologie. Mais, comme ces dates sont fort incertaines, ce judicieux Auteur n'a pas cru que cette objection dût prévaloir contre l'autorité de plusieurs Écrivains dignes de foi qui ont rapporté cette histoire.

Crésus ne fut pas long-tems sans éprouver la vérité de ce que lui avoit dit Solon. Il avoit deux enfans, dont l'un, devenu muet,

étoit pour lui un sujet continuel de douleur ; l'autre, nommé Atys, se distinguoit par toutes sortes de bonnes qualités entre ceux de son âge, & faisoit toute sa consolation. Il crut voir en songe que ce fils bien-aimé devoit périr par le fer ; nouvelle source de chagrins & d'inquiétudes. On écarte, avec soin, d'auprès de ce jeune Prince, tout ce qui a rapport au fer ; pertuisanes, lances, javelots. Il n'est plus mention ni de sièges, ni de guerre, ni d'armée. Cependant, on fit un jour une célebre partie pour prendre un sanglier qui ravageoit tout le voisinage. Tous les jeunes seigneur de la cour devoient s'y trouver. Atys demanda avec empressement à son pere qu'il lui fût permis d'y aller au moins comme spectateur. Crésus ne put lui refuser cette grace, & il le confia à la garde d'un jeune Prince fort sage, qui s'étoit venu réfugier chez lui. Il s'appelloit Adraste ; & ce fut cet Adraste même, qui, croyant lancer son javelot contre le sanglier, tua Atys. On ne peut exprimer quelle fut ni la douleur du pere quand il apprit cette funeste nouvelle, ni celle d'Adraste, auteur innocent du meurtre, qu'il punit sur lui-même en se perçant le sein de sa propre épée, sur le bûcher de l'infortuné Atys.

Deux années se passerent ainsi dans un grand deuil, ce malheureux pere n'étant occupé que de la perte qu'il avoit faite. Mais, la réputation naissante & les grandes qualités de Cyrus qui commençoit à se faire connoître, le réveillerent de son assoupissement. Il crut devoir songer à mettre une barrière à la puissance des Perses, qui prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens. Comme il étoit fort religieux à sa mode, il ne songea point à former aucune entreprise sans avoir consulté les dieux. Mais, pour ne point agir à l'aveugle, & pour être en état d'asseoir un jugement certain, sur les réponses qu'il en recevroit, il voulut auparavant s'assurer de la vérité des oracles. Pour cela il envoya, à tous ceux qui étoient célebres, soit dans la Grece, soit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer chacun de leur côté de ce que faisoit Crésus dans un certain jour & à une certaine heure qu'on leur marqua. Ses ordres furent ponctuellement exécutés. Il n'y eut que la réponse de l'oracle de Delphes qui se trouva véritable. Elle fut rendue en vers Grecs hexametres, & voici quel en étoit le sens : *Je connois le nombre des grains de sable de la mer, & la mesure de sa vaste étendue. J'entends le muet & celui qui ne sçait point encore parler. Mes sens sont frappés de l'odeur forte d'une tortue qui est cuite dans l'airain avec des chairs de brebis ; airain dessous, airain dessus.* En effet, le Roi, ayant voulu imaginer quelque chose qu'il ne fût pas possible de deviner, s'étoit occupé à cuire lui-même au jour & à l'heure marqués une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain, qui avoit aussi un couvercle d'airain. Saint Augustin remarque en plusieurs endroits, que

Dieu, pour punir l'aveuglement des Payens, permettoit quelquefois que les démons leur rendissent des réponses qui se trouvoient conformes à la vérité.

Assuré ainsi de la certitude des oracles du dieu qu'il vouloit consulter, il fit immoler à son honneur trois mille victimes, & fit fondre une infinité de vases, de trépieds, de tables d'or, qu'il convertit en lingots d'or, au nombre de cent dix-sept, pour enrichir le trésor de Delphes. Chacun de ces lingots pesoit au moins deux talens. Il y ajoûta encore un grand nombre d'autres présens, parmi lesquels Hérodote compte un lion d'or du poids de dix talens, & deux vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, l'un d'or, qui pesoit huit talens & demi, & douze mines, l'autre d'argent, qui tenoit six cens mesures nommées amphores. Tous ces présens, & beaucoup d'autres que nous omettons, pour abréger, se voyoient encore du tems d'Hérodote.

Les députés avoient ordre de consulter le dieu sur deux articles; premièrement, si Crésus devoit entreprendre la guerre contre les Perses, s'il devoit appeller à son secours des troupes auxiliaires. L'oracle répondit sur le premier article, que s'il portoit les armes contre les Perses, il renverseroit un grand empire; sur le second, qu'il feroit bien de s'associer les plus puissans peuples de la Grece. Il consulta de nouveau l'oracle, pour sçavoir quelle seroit la durée de son empire. La réponse fut qu'il subsisteroit jusqu'à ce qu'on vît un mulet remplir le trône de Médie. Il regarda cette réponse comme une assurance de l'éternité de son empire. Mais, il se trompa beaucoup.

En conséquence de l'oracle, Crésus fit alliance avec les Athéniens, qui avoient pour lors à leur tête Pisistrate, & avec les Lacédémoniens, qui étoient, sans contredit, les deux peuples de la Grece les plus puissans.

Un Lydien, très-estimé pour sa prudence, donna à Crésus un avis très-sensé. » Grand Prince, » lui dit-il, à quoi songez-vous » de vouloir tourner vos armes » contre des peuples comme les » Perses, qui, nés dans un païs » rude & âpre, sont endurcis dès » l'enfance à toute sorte de tra- » vaux & de fatigues; qui, vêtus » grossièrement, & nourris de » même, se contentent de pain & » d'eau; qui ignorent absolument » ce que c'est que commodités & » délices de la vie; en un mot, qui » n'ont rien à perdre, si vous les » vainquez, & tout à gagner, s'ils » vous vainquent, & qu'il seroit » bien difficile d'écarter de nos ter- » res, s'ils en avoient une fois goû- » té les douceurs. Loin donc de » penser à porter la guerre contre » eux, je crois que nous devrions » remercier les dieux de n'avoir » pas mis dans l'esprit des Perses » de venir attaquer les Lydiens.« Crésus avoit pris son parti, & ne changea point.

Étant donc résolu d'arrêter les conquêtes des Perses, il fit allian- avec le roi de Babylone, avec Amasias, roi d'Égypte, & avec les Lacédémoniens; & sans attendre les troupes qu'ils devoient lui

envoyer, il marcha contre la Cappadoce. Il eut de la peine à passer le fleuve Halys; mais, lorsqu'il fut au-delà, rien ne put lui résister; toutes les villes de ce païs furent obligées de le recevoir. Ptérie, l'une des plus considérables, qui étoit fort proche de Sinope, lui parut propre à servir de place d'armes, & il résolut d'y attendre les Perses. Il ne fut pas long-tems sans les voir paroître, & selon l'usage de ce tems-là, les deux Princes engagerent presque aussi-tôt la bataille. La victoire, dit Hérodote, ne se déclara ni pour l'un ni pour l'autre, & la nuit sépara les deux armées; mais les soldats de Crésus lui témoignerent du mécontentement de ce qu'il les avoit fait combattre avec une armée plus nombreuse que celle qu'ils composoient; & pour les satisfaire, il prit le parti de rentrer dans ses États, pour attendre les secours de ses alliés.

On ne sçait si Cyrus craignit de se battre une seconde fois, ou s'il voulut tromper son ennemi; mais, il ne s'opposa point à sa retraite, & Crésus fut si persuadé que la campagne étoit finie, qu'il licencia aussi-tôt toutes ses troupes. Il n'eut presque pas le loisir de se repentir de sa précipitation. Les Perses attentifs à toutes ses démarches, entrerent dans la Lydie, & mirent le siège devant Sardes, avant qu'on eût pu rappeller les troupes débandées. Crésus, quoique surpris, se prépara néanmoins à faire une vigoureuse résistance, & il osa bien entreprendre de combattre Cyrus avec les seuls habitans de la ville. Ils étoient aussi dans ces tems-là les meilleurs cavaliers du monde, & Cyrus ne trouva point d'autre moyen de s'opposer à leur violence, que de faire placer les chameaux à l'avant-garde, parce que les chevaux ne peuvent supporter ni la vue ni l'odeur de ces animaux. Le siège de Sardes ne dura que quatorze jours; la ville fut prise par un endroit qu'on ne gardoit pas, parce qu'il paroissoit inaccessible. Crésus, près d'être tué alors par un soldat Persan, qui ne le connoissoit pas, fut délivré de la mort par le seul fils qui lui restoit, qui avoit été muet jusqu'alors. Ce Prince effrayé au dernier point de ce spectacle, s'écria, par un effort merveilleux, que la nature fit en lui: *Arrête, soldat, ne porte point ta main sur mon pere.*

Crésus comptoit alors la quatorzième année de son règne; & c'est-là que finit le royaume de Lydie, l'an 543 avant J. C. On le mena devant Cyrus, qui fit élever aussi-tôt un bûcher pour l'y brûler avec quatorze jeunes Lydiens; & ce fut alors que reconnoissant la vérité de ce que Solon lui avoit dit, qu'on ne pouvoit assurer personne, avant sa mort, qu'il fût heureux, il ne put s'empêcher de s'écrier: *O! Solon, Solon.* Cette parole, remarquée par Cyrus, lui sauva la vie; on obligea Crésus de déclarer ce qui le faisoit s'écrier ainsi; & son vainqueur prenant des sentimens plus humains, ordonna qu'on éteignît le feu; ce qu'on n'auroit pu faire, si une pluie abondante n'a-

voit favorisé l'empressement des Perses.

Deux réponses sur-tout, comme on l'a déjà remarqué, parties de l'oracle de Delphes, avoient beaucoup contribué à engager Crésus dans cette guerre, qui lui fut si funeste. L'une étoit que Crésus devoit se croire en grand danger lorsqu'un mulet regneroit sur les Medes. L'autre, que quand il passeroit le fleuve Halys pour faire la guerre aux Medes, il détruiroit un grand Empire. Le premier de ces oracles lui fit conclure que, vu l'impossibilité de la chose, il étoit en pleine sûreté. Le second lui laissoit espérer qu'il renverseroit l'empire des Medes. Quand il vit que les choses avoient tourné tout autrement, il dépêcha, avec la permission de Cyrus, des couriers à Delphes, qu'il chargea de présenter au dieu de sa part des chaînes d'or, & de lui faire en même tems des reproches de ce que, malgré les présens infinis qu'il lui avoit faits, il l'avoit si indignement trompé par ses oracles. Le dieu n'eut pas de peine à justifier sa réponse. Cyrus étoit le mulet dont l'oracle avoit voulu parler, parce qu'il tiroit sa naissance de deux différens peuples, étant Persan par son pere, & Mede par sa mere. A l'égard de l'empire qu'il devoit renverser, ce n'étoit pas celui des Medes, mais le sien propre.

Crésus, délivré pour la seconde fois de la mort, entra bientôt dans la confidence de son nouveau maître, par les avis qu'il lui donna pour conserver les richesses de la ville de Sardes, & pour empêcher les Lydiens de se révolter. Il l'accompagna ensuite dans toutes ses expéditions, & en particulier dans celle que ce conquérant entreprit contre les Massagetes; occasion où il fit paroître tant de courage & de grandeur d'ame, que Cyrus le voyant près d'exposer sa vie, jugea à propos de le conserver à l'abri du danger, pour servir de conseil à Cambyses son fils. Celui-ci, après avoir traité quelque tems Crésus, comme il le méritoit, lui fit enfin sentir le poids de la servitude; car, s'offensant des sages conseils qu'il lui donnoit, il se saisit de son arc pour le percer d'une fleche, & le voyant échappé, il ordonna qu'on le fît mourir. Hérodote ne dit plus rien de Crésus, sinon que ceux qui reçurent cet ordre ne l'exécuterent pas, & que Cambyses, charmé de le revoir, punit néanmoins de mort ceux qui l'avoient conservé. On ne sçait pas quand il mourut; mais il y a apparence qu'il survécut peu à Cambyses, puisqu'on ne le trouve plus sous le règne de Darius.

Ce que l'on vient de lire dans cet article, n'est qu'un extrait d'Hérodote. Xénophon, dans son histoire de la vie de Cyrus, ne parle point de la destruction de l'empire des Medes; il le fait regarder au contraire comme subsistant, & parle de Crésus comme d'un prince allié de l'empereur d'Assyrie, ennemi des Medes & des Perses. Cyrus, dit cet Auteur, remporta de grands avantages sur les Assyriens; & Crésus, qui s'étoit

avancé pour se joindre à eux, se retira avec précipitation lorsqu'il eut appris leur défaite. Peu après, le roi d'Assyrie lui envoya de grands trésors, & lui donna le commandement général de toutes les troupes des alliés. Crésus prit encore à sa solde de nombreuses troupes d'Égyptiens & de Thraces; mais une seule bataille dissipa tout ce grand corps, & réduisit son empire à la seule ville de Sardes, qui fut prise presqu'aussitôt après. Cyrus, maître de la personne de Crésus, le traita avec beaucoup d'humanité & le tint toujours auprès de lui. Voilà ce que Xénophon a écrit de plus au long touchant ce Prince.

Ctésias, qui mérite moins de croyance que Xénophon, puisque dans une histoire assez étendue de la vie de Cyrus il ne parle point du tout de la destruction de l'empire de Babylone, ne marque point quel sujet eut Crésus de lui déclarer la guerre; mais, en récompense il raconte plusieurs particularités qu'on croira, si l'on veut. On ne comprend pas ce qu'il dit qu'Œbares, un des principaux officiers de l'armée de Cyrus, fit paroître sur les murs de Sardes des statues de bois, dont les habitans furent tellement effrayés qu'ils demanderent à capituler. Crésus, aussi épouvanté que ses sujets, donna son propre fils pour ôtage; & peu après, Cyrus pour le punir des délais qu'il apportoit à livrer la place, ordonna qu'on fît mourir ce jeune Prince. Un si tragique évènement jetta la Reine, sa mere, dans le désespoir. Elle se précipita des murs de Sardes, & cette chûte ne lui ayant pas procuré sur le champ la mort qu'elle cherchoit, elle aima encore assez le peu qui lui restoit de vie pour vouloir la conserver. Lorsque la ville fut prise, elle se réfugia dans le temple d'Apollon, où elle finit peu après ses jours. Crésus, qui s'étoit retiré dans le même asyle, s'y vit chargé par trois fois de chaînes, & par trois fois il les vit tomber à ses pieds. On mit ensuite le sceau aux portes du temple, & l'on en confia la garde à Œbares, qui vit bientôt échapper son prisonnier. Le vainqueur irrité fit trancher la tête à tous les Lydiens qui avoient eu la même prison que leur Roi; & il le fit conduire lui-même dans le palais, où on l'enchaîna encore plus étroitement qu'on n'avoit fait; mais, les éclairs & les tonnerres survenus tout à coup, firent enfin comprendre à Cyrus, qu'il devoit plus de ménagement à ce Prince; & après lui avoir donné plusieurs marques de bonté, il le gratifia d'une grande ville voisine d'Ecbatane, nommée Barene, où l'on pouvoit lever jusqu'à cinq mille chevaux, & dix mille hommes de pied.

Quant aux difficultés touchant l'entrevue de Solon avec Crésus, dont nous avons déjà parlé, M. Gibert, de l'Académie des Belles Lettres, a proposé dans une dissertation, un moyen de les lever; & son opinion paroît très-vraisemblable. Cet Académicien observe d'abord que les rois de Lydie avoient deux noms; sçavoir,

celui que leur donnoient les Lydiens, & celui sous lequel les Grecs les connoissoient. Les Grecs, au rapport d'Hérodote, ont appellé Myrsilus le même Roi que les Lydiens nommoient Candaule. Le pere de Candaule est appellé Myrsus par Hérodote, & Eusebe l'appelle Mélès, dans le catalogue des rois de Lydie.

Alyatte & Crésus devoient donc avoir d'autres noms, & notre Académicien pense que ces noms étoient ceux mêmes d'Alyatte & de Crésus, communs à tous les deux; c'est-à-dire, que tous les deux s'appelloient Alyatte & Crésus. Il croit encore que Crésus étoit un nom commun des rois de Lydie, sous lequel cependant les Grecs ont connu & désigné plus souvent & plus particulièrement le dernier des Mermnades, parce qu'ils ont eu sous son règne beaucoup plus de liaisons & de relations avec les Lydiens qu'auparavant. Enfin, suivant M. Gibert, l'abus de ces deux noms, tous deux communs au pere & au fils, a fait en plus d'une occasion, confondre le pere avec le fils. Il apporte pour exemple de cette confusion un endroit d'Hérodote, où cet Historien dit que les Samiens sauverent des enfans que Périandre envoyoit à Alyatte, roi de Lydie, & cela dans le même tems qu'ils enleverent une coupe aux Lacédémoniens. Or, il venoit de dire quelques lignes plus haut, & il avoit déjà dit ailleurs, que les Lacédémoniens envoyerent cette coupe à Crésus, roi de Lydie. Il fait par conséquent concourir dans le même tems deux faits dont il assure, en termes formels, que l'un regarde Alyatte & l'autre Crésus. D'où il résulte nécessairement, ou qu'il ne distingue pas en cet endroit Alyatte de Crésus, ou qu'il confond le tems du premier avec celui du second.

M. Gibert pense que par une suite de la même confusion, Hérodote attribue au pere la durée du regne du fils, & au fils la durée du regne du pere. Cette confusion, ajoute-t-il, est d'autant plus vraisemblable que la durée qu'on donne à l'un, n'en peut contenir les évenemens, tandis que la durée qu'on donne à l'autre ne se trouve en aucune façon remplie. C'est ce que M. Gibert prouve clairement par le texte même d'Hérodote.

Cette présomption, continue M. Gibert, augmente de force, lorsqu'on trouve des circonstances du règne de Crésus, qui le portent nécessairement à plus de trente & même de quarante-cinq ans; car, il résulte des circonstances que la durée de quatorze ans ne sçauroit lui convenir. Par exemple, Crésus, au rapport d'Hérodote, après avoir conquis l'Asie mineure, entreprend de porter la guerre dans les isles voisines, & Pittacus l'en détourne. Or, Pittacus étoit mort la troisième année de la 52e. Olympiade, vingt-trois ou vingt-quatre ans avant la 58.e Olympiade, & avant la fin du règne de Crésus, & par conséquent, ne peut avoir eu des relations avec Pittacus, pendant son règne, & depuis ses conquêtes, s'il n'a règné au-moins trente ans.

On fait règner Crésus en même tems que Périandre, tyran de Corinthe; & l'histoire fournit plusieurs circonstances des relations qu'il y eut entre ces deux Princes. Cependant, Périandre étoit mort trente-neuf à quarante ans avant la prise de Sardes, & par conséquent, le dernier roi de Lydie n'a pu avoir des liaisons avec lui, s'il n'a règné plus de quarante à cinquante ans.

M. Gibert tire encore de la chronique de Paros, une preuve bien plus convaincante que la durée du règne de Crésus a été de cinquante-sept ans; mais, il faut consulter là-dessus son propre mémoire. Cette preuve est trop longue pour pouvoir trouver place dans cet article.

Si l'on admet sa conjecture, on reconnoîtra facilement que l'entrevue de Solon & de Crésus ne souffre plus de difficulté.

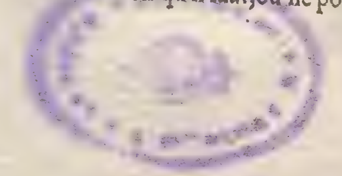
DIGRESSION

sur le caractère de Crésus.

Crésus, à en juger par ce que l'Histoire nous en apprend, étoit un fort bon Prince, & estimable par beaucoup d'endroits. Il avoit un grand fonds de douceur, d'affabilité, d'humanité. Son palais étoit la retraite des Sçavans & des gens d'esprit, ce qui marque qu'il n'en manquoit pas lui-même, & qu'il avoit du goût pour les sciences. son foible étoit de faire grand cas des richesses & de la magnificence, de se croire heureux & grand à proportion de ce qu'il en possédoit, de substituer l'éclat & la pompe de la royauté à ce qu'elle a de véritable & de solide grandeur, & de se nourrir des respects effectifs de ceux qui étoient comme en adoration devant lui.

Ces Sçavans, ces beaux esprits, & les autres courtisans qui environnoient ce Prince, qui mangeoient à sa table, qui étoient de ses plaisirs, qui avoient part à sa confidence, qui profitoient de sa libéralité, & s'enrichissoient par ses largesses, n'avoient garde de heurter le goût du Prince, ni de songer à le détromper de ses erreurs & de ses fausses idées. Ils n'étoient occupés, au contraire, qu'à l'y entretenir, & qu'à l'y fortifier, en le louant sans cesse comme le Prince le plus opulent de son siecle, & ne parlant jamais de l'abondance de ses richesses, & de la magnificence de son palais, qu'avec des termes & des sentimens d'admiration & d'extase, parce qu'ils sçavoient que c'étoit-là un moyen sûr de lui plaire, & d'avoir ses bonnes graces. Car, la flatterie n'est autre chose qu'un commerce de mensonge, fondé d'un côté sur l'intérêt, & de l'autre sur la vanité. Le flatteur veut s'avancer, & faire fortune; le Prince veut être loué & admiré, parce qu'il est son premier flatteur, & qu'il porte dans son cœur un poison plus subtil & mieux préparé que celui qu'on lui présente.

Le petit mot d'Ésope, ancien esclave, qui n'en avoit pas perdu tout l'esprit ni le caractère, mais qui y joignoit l'adresse du plus fin & du plus habile courtisan; ce petit mot, dis-je, par lequel il avertit Solon qu'il faut, ou ne point



approcher des Rois, ou leur dire des choſes agréables, nous apprend de quels hommes Créſus avoit rempli ſa cour, & comment il étoit venu à bout d'en bannir la ſincérité, la bonne foi, le devoir. Auſſi, ne put-il ſouffrir la noble & généreuſe liberté du Philoſophe, dont il auroit dû faire un cas infini, s'il avoit connu de quel prix eſt un ami, qui, ne tenant qu'à la perſonne & non à la fortune du Prince, a le courage de lui dire des vérités déſagréables & ameres à l'amour propre pour le préſent, mais qui peuvent lui être très-utiles & très-ſalutaires pour l'avenir. *Dic illis non quod volunt audire, ſed quod audiſſe ſemper volent.* C'eſt Séneque qui parle ainſi, en montrant de quel ſecours peut-être pour un Prince un ami fidele & ſincère; & ce qu'il ajoûte, paroît fait exprès pour Créſus. » Donnez-lui, dit-il, un conſeil » utile. Faites-lui entendre une » fois en ſa vie une parole de vé- » rité, à ce Prince dont les oreil- » les retentiſſent ſans ceſſe de » flatteries. Vous me demandez » quel ſervice vous pouvez lui » rendre, arrivé comme il eſt à » une ſouveraine félicité? C'eſt de » lui apprendre à ne s'y pas fier; » c'eſt de lui ôter cette vaine con- » fiance qu'il a dans ſa puiſſance » & ſa grandeur, comme ſi elles » devoient toujours durer; c'eſt » de lui faire connoître que tout ce » qui vient de la fortune, & qui » eſt de ſon reſſort, ſe reſſent de » ſon inſtabilité, & peut nous » être enlevé promptement; & » qu'entre la plus haute élévation » & la chûte la plus funeſte, l'in- » tervalle peut n'être que d'un » moment. «

On ſçait que le nom de Créſus a tourné en proverbe, & qu'il porte avec ſoi l'idée de grandes richeſſes. Celles de ce Prince, à en juger par les préſens qu'il envoya au temple de Delphes, devoient être immenſes. Elles pouvoient être en partie le fruit de certaines mines, ſituées, ſelon Strabon, entre Pergame & Atarne, aſſi-bien que d'une petite rivière qui rouloit un ſable d'or; c'eſt le Pactole. Du tems de Strabon, elle n'avoit plus cet avantage.

CRÉSUS, *Crœſus*, Κροῖσος; (a) de la ville de Tégée, étoit un de ceux qui avoient donné des loix à ſa patrie. On lui avoit érigé une ſtatue dans la place publique. Cette ſtatue étoit placée ſur une colomne, ſur laquelle on en voyoit encore d'autres; c'étoient celles de ceux qui avoient auſſi donné des loix à Tégée.

CRÉSUS, *Creſus*, Κρῆσος, (b) bâtit avec Éphéſus le temple de Diane d'Éphèſe. Il étoit originaire du païs; & Éphéſus paſſoit pour être fils du Cayſtre.

CRETE, *Creta*, Κρήτη, (c)

(a) Pauſ. p. 531.
(b) Pauſ. p. 399.
(c) Strab. p. 474. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 17. Plin. Tom. I. p. 209, 210. Pomp. Mel. p. 148. Solin. p. 117 *& ſeq.* Diod. Sicul. pag. 142, 157, 230. *& ſeq.* Herod. L. I. c. 173. L. VII. c. 169. *& ſeq.* Xenoph. pag. 991. Plut. T. I. p. 267, 363, 814. Pauſ. p. 55. *& alibi paſſim.* Athen. pag. 143. *& ſeq.* Corn.

isle de la mer Méditerranée, située entre la Cyrénaïque & la Grece. Strabon blâme Eudoxe de l'avoir mise dans la mer Égée; & il ajoûte qu'elle étoit baignée au nord par cette mer, ainsi que par la mer Crétique ou la mer de Crete, & au midi par la mer de Libye. Cette description de Strabon paroît très-exacte. C'est celle qu'a suivie M. d'Anville dans ses Cartes pour l'intelligence de l'Histoire ancienne. Ptolémée met au couchant de la Crete, la mer Adriatique, & à l'orient la mer Carpatienne. Nous reviendrons à la description Géographique de cette isle, après que nous aurons donné une idée de l'Histoire de ses Rois, des mœurs de ses habitans, & des antiquités du païs.

I. L'isle de Crete fut d'abord gouvernée par des Rois. Leur autorité s'y maintint pendant plusieurs siécles; mais, tout ce qu'on en dit avant Minos, est très-obscur, & il paroît impossible d'y démêler la vérité d'avec la fable. Ce Prince, fils d'Astérius & d'Europe, réunit en lui seul toute l'autorité, qui jusques-là avoit été partagée entre plusieurs petits Souverains.

La sagesse & la majesté, qui distinguerent Astérius, le rendirent tellement recommandable dans son siècle & parmi les siens, qu'on lui donna le nom de Jupiter même, honneur que plusieurs Souverains des anciens tems se faisoient gloire de mériter, ou de s'approprier; l'Histoire, en effet, nous en fait connoître deux qui reçurent le jour en Arcadie, & un troisième originaire de l'isle de Crete.

Astérius, roi des Crétois, transporta dans ses États vers l'an 2620 du Monde, Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie, pour en faire sa femme; il en eut pour fils Minos. On lui donne encore pour enfans d'Europe, Rhadamante & Sarpédon.

Les Auteurs, qui ont parlé de Minos, sont presque tous tombés dans la même erreur, en ne reconnoissant qu'un Prince de ce nom; tels sont entr'autres, Apollodore, Strabon & Plutarque. Ceux mêmes qui ont distingué les deux rois de Crete, qui ont porté le nom de Minos, en ont confondu l'Histoire, en parlant du même Roi, tantôt comme d'un sage Législateur, & souvent comme d'un tyran cruel & barbare. M. l'abbé Banier s'est particulièrement attaché à faire connoître ces deux Princes par des caractères si différens, qu'il ne fût pas possible de s'y méprendre.

Le premier est le Minos, fils d'Astérius & d'Europe. Ce Prince

Nep. in Annib. c. 9. Homer. Iliad. L. II. v. 156. Virg. Æneid. L. III. v. 104. *& seq.* Horat. Epod. Ode 9. v. 29. Tit. Liv. L. XXIV. c. 30. L. XXXI. c. 39. L. XXXIV. c. 27. L. XXXVII. c. 41, 60. *& seq. lib.* ad Tit. Epist. c. 1. v. 12, 13. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 5. T. III. p. 12. *& suiv.* Hist. Rom. T. VI. p. 290. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. pag. 45. *& suiv.* T. VI. p. 103, 104. T. VII. pag. 10. *& suiv.* Tom. IX. pag. 181, 182. Tom. XII. pag. 131, 161. Tom. XIV. pag. 77, 203, 204. Tom. XV. p. 304, 305. T. XXI. p. 38.

ayant surmonté par la force des armes, tous les obstacles qui l'avoient empêché de monter sur le trône de Crete, employa ses premiers soins à essayer de rendre ses sujets heureux. Le moyen le plus solide dont il fit usage, ce fut de leur proposer des loix, dont l'observance devoit leur rendre la vertu aussi facile dans la pratique, qu'elle doit paroître digne d'amour à tous les hommes dans la spéculation, & de les amener à un genre de vie doux, humain, policé. Ce fut par l'autorité de la religion, & par le pouvoir que sa couronne lui donnoit sur eux, qu'il sçut donner du crédit à ses loix, & les faire observer. Un antre consacré à Jupiter, près de la ville de Gnosse, dans lequel il se retira régulièrement pendant neuf années, fut aussi pour lui l'heureux prétexte dont il se servit, pour faire croire au peuple qu'il y avoit des conférences particulières avec la divinité, & que c'étoit le grand Jupiter qui lui dictoit ses loix. Les Crétois aveuglés ainsi par les préjugés & par la superstition, les plus forts appuis de la religion payenne, les reçurent avec respect. Elles devinrent pour eux un des principaux préceptes, que la religion leur prescrivoit, & une ordonnance du Prince qui exigeoit d'eux une entière soumission. Voyons quelles étoient ces loix.

I.

Du gouvernement des Crétois.

Minos changea la forme du gouvernement des Crétois, au moins il y donna lieu; & ces peuples, de l'état monarchique, passerent à l'état républicain. Devenus aussi jaloux de la conservation de leurs nouvelles loix, que de leur liberté, ils sçurent maintenir & conserver l'une & l'autre jusqu'au tems que Lucius Cécilius Métellus, consul l'an de Rome 585, réduisit leur païs sous la domination des Romains.

Suivant l'esprit du Législateur, le gouvernement de la Crete étoit une démocratie tempérée par l'aristocratie; toute l'autorité étoit dévolue à trente Magistrats choisis, qui composerent un Sénat. On leur en associa dix autres par la suite, qui furent connus sous le nom de Cosmes. Les premiers, appellés Sénateurs, étoient établis les conservateurs des loix & du gouvernement. Ils ne parvenoient à cette dignité, qu'après avoir exercé pendant un tems prescrit la fonction de Cosmes; & ces derniers, choisis avec examen & non indifféremment de tous les rangs, étoient destinés pour tenir un juste milieu entre la puissance des grands, & la foiblesse du peuple, duquel ils devoient être les protecteurs; mais, le pouvoir des uns & des autres étoit limité, de façon qu'ils ne pouvoient s'enrichir dans leur administration.

Les loix des Crétois étoient écrites. Un Magistrat, chargé de veiller à ce qu'elles eussent leur exécution, étoit obligé de faire trois fois, par chaque année, la visite des villes dépendantes du gouvernement, & portoit avec lui des tables ou planches d'airain, sur lesquelles elles étoient gravées.

Cela

Cela donne lieu de croire qu'elles étoient en petit nombre ; aussi les Historiens qui en ont traité, ne nous en rapportent pas beaucoup. Mais, cependant, par ce qu'ils nous en disent, on peut en connoître la plus grande partie, juger de la fin à laquelle elles tendoient, & du bien qu'elles pouvoient procurer.

I I.

Des loix de la guerre, des armes des Crétois.

Un esprit militaire sembloit avoir dicté les loix des Crétois ; en effet, les personnes, les choses & les actions, objets ordinaires de l'attention des Législateurs, avoient toutes rapport à la guerre, comme si les peuples pour lesquels elles étoient établies, n'eussent dû avoir d'autres occupations que celles de chercher des ennemis, de les combattre, d'attaquer & de se défendre ; la science seule nécessaire étoit celle de sçavoir se servir des armes. Les biens & les actions ne méritoient d'attention qu'autant que l'on pouvoit en tirer quelque avantage contre les ennemis de l'État.

Les écoles publiques, que les loix avoient établies, ne sembloient instituées que pour faire de vrais guerriers, de tous les citoyens qui y étoient admis. Les armes devoient être légères, afin que leur poids ne fût point un obstacle à la course, ou à la facilité d'y avoir recours dans le besoin. L'arc & la flèche armoient principalement le Crétois, qui, pour être bon soldat, devoit acquérir beaucoup d'agilité de corps, de légèreté dans la course, d'adresse de la main. Son occupation devoit être de garder le païs; & afin de n'être jamais surpris par les étrangers, il devoit toujours paroître sous les armes.

I I I.

Des marches militaires des Crétois.

Athénée, ainsi que Plutarque, assure que les Crétois marchoient en bataille, au son de la lyre. Aulu-Gelle dit la même chose, excepté qu'à la lyre il substitue la cithare, deux instrumens à cordes, qui se prenoient souvent l'un pour l'autre. C'étoit d'eux apparemment, que les Lacédémoniens te-noient cet usage, ainsi que plusieurs autres, qu'ils avoient emprunté de cette nation; car, selon Pausanias, ils marchoient contre l'ennemi, non pas au bruit des trompettes, mais au son des flûtes, de la lyre & de la Cithare. Du reste, les Auteurs varient beaucoup entr'eux sur les espèces d'instrumens de musique employés dans les armées par les Crétois & les Lacédémoniens. Ces variations roulent sur la flûte, le chalumeau, la lyre, la cithare, la pectide. C'est de quoi l'on trouvera des preuves dans le traité de Meursius, touchant l'isle de Crete.

I V.

Des exercices de l'esprit.

Par la disposition des loix Crétoises, il y avoit des maîtres préposés pour les enfans. Le Législa-

teur crut avec raiſon, que leur âge étoit le tems le plus précieux de la vie, dans lequel le cœur encore exempt des paſſions injuſtes qui agitent l'homme fait, eſt le plus capable de recevoir avec fruit les premières ſemences de la vertu. On leur faiſoit apprendre par mémoire, & chanter avec méthode, des hymnes composés en l'honneur des Dieux, les diſpoſitions des loix, les louanges des héros. C'eſt ainſi qu'en apprenant de bonne heure à connoître le mérite de la vertu, par celui de la récompenſe, & des honneurs qui la ſuivent, les hommes peuvent plus aiſément exciter en eux le déſir de les mériter par la ſuite; & qu'en étudiant avec exactitude les loix de l'État, ils peuvent plus facilement ſe rendre agréables à la divinité & utiles à la patrie.

La culture de l'eſprit n'étoit donc pas entièrement négligée chez les Crétois; l'on avoit même ſoin de donner aux jeunes gens quelque teinture des lettres. Les poëſies d'Homère, bien poſtérieures à Minos, n'y étoient pas inconnues, quoiqu'ils fiſſent peu de cas & peu d'uſage des Poëtes étrangers. Ils étoient curieux des connoiſſances propres à former les mœurs; & ce qui n'eſt pas un petit éloge, ils ſe piquoient plus de penſer beaucoup, que de parler beaucoup. Le poëte Épiménide, qui fit un voyage à Athènes du tems de Solon, & qui y fut fort eſtimé, étoit de Crete. Quelques-uns le mettent au nombre des ſept Sages.

V.

Des exercices du corps.

Tels furent les exercices établis pour inſtruire les eſprits des jeunes Crétois. Les exercices preſcrits pour former le corps, étoient bien plus pénibles. En effet, dès l'enfance, auſſi-tôt qu'ils avoient aſſez de force, ils devoient être accoûtumés à ſouffrir la ſoif, la faim, à les ſupporter avec patience. A meſure qu'ils avançoient en âge, ces mêmes exercices étoient rendus plus difficiles; alors on les faiſoit courir, chaſſer, ſurmonter les rigueurs des ſaiſons, entreprendre des voyages longs & pénibles, tirer de l'arc, ſe battre en public, à l'eſcrime, à la lutte.

Le Légiſlateur établit encore pour eux la pyrrhique, qui étoit une danſe dans laquelle ces jeunes gens, tout armés, devoient imiter les actions & les mouvemens des combattans, afin qu'ils s'accoûtumaſſent de bonne heure à voir des armes, à en ſupporter l'éclat avec tranquillité, & que par la ſuite, un combat contre les ennemis de la nation, fût pour eux comme un amuſement ordinaire & familier. La fin de ces loix étoit d'accoûtumer les jeunes gens à ſe livrer au travail avec ardeur, à ſupporter la peine ſans répugnance, à ſouffrir les bleſſures avec grandeur d'ame, même avec une eſpèce d'indifférence, à regarder la douleur comme digne de mépris. Le Légiſlateur réuſſit, & de-là ne devons nous pas dire que la vertu dans l'homme peut être autant l'ouvrage de l'éducation que

de la naissance; que l'homme n'est pas toujours sage, parce que la nature l'a formé tel, mais souvent parce qu'il a réussi à surmonter la force d'un tempérament vicieux, par l'étude de lui-même, par l'exercice de la vertu qu'il a sçu se rendre aussi familière, que si elle étoit en lui un présent de la nature?

V I.

Des loix des mariages.

L'établissement des jeunes gens, par le moyen d'alliances proportionnées, trouva des regles dans la disposition des loix Crétoises. Les jeunes citoyens, devenus hommes faits, ne pouvoient point s'engager à leur gré dans les liens du mariage. Les passions, qui aveuglent si souvent les hommes dans ces circonstances, n'étoient point la loi qu'ils devoient suivre. Les richesses & les plaisirs ne leur faisoient point contracter ces engagemens, qui n'ont ordinairement rien de certain que l'indifférence, les regrets, la discorde. En un mot, le Crétois ne devoit point se marier pour lui-même, mais pour l'État. Les Magistrats étoient en droit de choisir les mieux faits & les mieux constitués entre les jeunes gens, & de leur faire épouser des filles, qui leur ressemblassent pour la figure, afin que cette union proportionnée pût produire une postérité de gens grands, robustes, capables, par leur belle constitution, de faire l'honneur de la nation, de la défendre, d'inspirer de la terreur aux étrangers par leur seule présence, de vaincre, de réduire leurs ennemis, par la force & par leur courage.

V I I.

Des loix des repas.

Minos crut devoir établir dans la Crete la communauté des tables & des repas. Outre plusieurs grands avantages qu'il y trouvoit, comme d'introduire dans ses états une sorte d'égalité, les riches & les pauvres ayant la même nourriture; d'accoûtumer ses sujets à une vie sobre & frugale, de cimenter l'amitié & l'union entre les citoyens, par la familiarité & la gaieté qui regnent à table; il avoit aussi en vue les exercices de la guerre, où les soldats sont obligés de manger ensemble. C'étoit le public qui fournissoit aux dépenses de la table. Des revenus de l'État, on en employoit une partie pour les frais de la religion & l'honoraire des Magistrats, l'autre étoit destinée pour les repas communs. Ainsi, femmes, enfans, hommes faits, vieillards, tous étoient nourris au nom & aux dépens de la république. En quoi Aristote donne la préférence aux repas de Crete sur ceux de Sparte, où les particuliers étoient obligés de fournir leur quote-part, faute de quoi ils n'étoient point reçus dans les assemblées, ce qui étoit en exclure les pauvres.

Après les repas, les vieillards parloient d'affaires d'État. La conversation rouloit le plus souvent sur l'Histoire du pais, sur les actions & les vertus des grands hommes qui s'y étoient distingués, par leur courage dans la guerre,

ou par leur sagesse dans le gouvernement ; & l'on exhortoit les jeunes gens, qui assistoient à ces sortes d'entretiens, à se proposer ces grands hommes, comme des modeles sur lesquels ils devoient former leurs mœurs, & régler leur conduite.

VIII.

De l'agriculture chez les Crétois.

Les Crétois faisoient cultiver leurs terres par des esclaves ou des mercénaires, qui étoient tenus de leur en payer tous les ans une certaine somme. On les appelloit *Périœces*, apparemment parce qu'ils étoient tirés des peuples du voisinage, que Minos avoit subjugués. Comme ils habitoient dans une isle, c'est-à-dire, dans un païs séparé, les Crétois n'avoient pas autant à craindre de leur part, que les Lacédémoniens de la part des Ilotes, qui se joignoient souvent aux peuples voisins pour les attaquer.

Une coûtume établie anciennement dans la Crete, d'où elle a passé chez les Romains, donne lieu de croire que ceux qui servoient ce peuple, & qui cultivoient ses terres, étoient traités avec bonté & douceur. Dans les fêtes de Mercure, les maîtres servoient à table leurs esclaves, & leur rendoient les mêmes offices qu'ils recevoient d'eux pendant toute l'année ; restes & vestiges précieux des tems primitifs, où tous les hommes étoient égaux, & qui sembloient avertir les maîtres, que les serviteurs sont de même condition qu'eux, & que c'est renoncer à l'humanité, que de les traiter durement & avec hauteur.

IX.

Réflexions sur les loix de Minos.

Un des établissemens de Minos, que Platon admiroit le plus, étoit qu'on inspirât de bonne heure aux jeunes gens un grand respect pour les maximes de l'État, pour les coûtumes, pour les loix, & qu'on ne leur permît jamais de mettre en question, ni de révoquer en doute si elles étoient sagement établies ou non, parce qu'ils devoient les regarder, non comme prescrites & imposées par les hommes, mais comme émanées de la divinité même. Il eut la même attention par rapport aux Magistrats & aux personnes âgées, qu'il recommandoit d'honorer d'une manière particulière ; & afin que rien ne pût donner atteinte au respect qui leur est dû, il voulut que si on remarquoit en eux quelque défaut, on n'en parlât jamais en présence des jeunes gens ; sage précaution, & qui seroit si nécessaire dans l'usage commun de la vie.

Minos a laissé à tous les siècles un modele parfait du gouvernement monarchique. Selon lui, comme le remarque un grand homme, le Roi peut tout sur les peuples ; mais, les loix peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, & les mains liées, dès qu'il veut faire le mal. Les loix lui confient les peuples, comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le pere de tous ses sujets. El-

les veulent qu'un ſeul homme ſerve, par ſa ſageſſe & par ſa modération, à la félicité d'un nombre infini de ſujets, & non pas que ceux-ci ſervent par leur miſere & par leur lâche ſervitude, à flatter l'orgueil & la molleſſe d'un ſeul homme. Selon lui, le Roi doit être au dehors le défenſeur de la patrie, en commandant les armées, & au-dedans le juge des peuples, pour les rendre bons, ſages, & heureux. Ce n'eſt point pour lui-même que les Dieux l'ont fait Roi; il ne l'eſt que pour être l'homme des peuples. Il leur doit tout ſon tems, tous ſes ſoins, toute ſon affection; & il n'eſt digne du trône, qu'autant qu'il s'oublie lui-même pour ſe ſacrifier au bien public. Voilà l'idée que Minos avoit de la royauté, dont il nous a laiſſé une image vivante dans ſa perſonne, & qu'Héſiode a parfaitement exprimée en deux mots, en parlant de ce Prince, *le plus Roi de tous les Rois mortels*; c'eſt-à-dire, qu'il poſſédoit dans un ſouverain degré toutes les vertus royales, & qu'il étoit Roi en tout.

Comme un Prince ne peut pas faire tout par lui-même, & qu'il eſt obligé de s'aſſocier des coopérateurs, de la conduite deſquels il ſe rend reſponſable; Minos ſe déchargea en partie ſur ſon frere Rhadamanthe, de l'adminiſtration de la juſtice dans la ville capitale, fonction la plus eſſentielle & la plus indiſpenſable de la royauté. Il connoiſſoit ſa probité, ſon déſintéreſſement, ſes lumières, ſa fermeté, & il s'étoit appliqué à le former lui-même pour cette place importante.

Crete, ſous un gouvernement ſi ſage, changea entièrememt de face, & parut être devenue le domicile de la vertu, de la probité, de la juſtice. On en peut juger par ce que la Fable nous apprend de l'honneur que Jupiter fit à ces deux freres, en les établiſſant juges des enfers; car, tout le monde ſçait que la Fable eſt fondée ſur des hiſtoires réelles & véritables, mais déguiſées ſous d'agréables emblêmes, propres à en mieux faire goûter la vérité.

C'étoit, ſelon la tradition fabuleuſe, une loi établie de tout tems, qu'au ſortir de la vie, les hommes fuſſent jugés, pour recevoir la récompenſe ou le châtiment de leurs bonnes ou mauvaiſes actions. Sous le règne de Saturne, & dans les premières années de celui de Jupiter, ce jugement ſe prononçoit dans l'inſtant même qui précédoit la mort; ce qui donnoit lieu à de criantes injuſtices. Des Princes, qui avoient été injuſtes & cruels, paroiſſant devant leurs Juges avec toute la Pompe & tout l'appareil de leur puiſſance, & produiſant des témoins qui dépoſoient en leur faveur, parce qu'ils redoutoient encore leur colère, tant qu'ils étoient en vie; les Juges, éblouis par ce vain éclat, & ſéduits par ces témoignages trompeurs, déclaroient ces Princes innocens, & les faiſoient paſſer dans l'heureuſe demeure des Juſtes. Il en faut dire autant à proportion des gens de bien, mais pauvres & ſans appui,

que la calomnie poursuivoit encore jusqu'à ce dernier tribunal, où elle trouvoit le moyen de les faire condamner comme coupables.

La Fable ajoûte, que sur les plaintes réitérées qu'on en porta à Jupiter, & sur les vives remontrances qu'on lui fit, il changea la forme de ces jugemens. Le tems en fut fixé au moment même qui suit la mort. Rhadamanthe & Éaque, tous deux fils de Jupiter, sont établis Juges; le premier pour les Asiatiques, l'autre pour les Européens; Minos au-dessus d'eux, pour décider souverainement, en cas d'obscurité & d'incertitude. Leur tribunal est placé dans un endroit appellé le champ de la vérité, parce que le mensonge & la calomnie n'en peuvent approcher. Là, comparoît un Prince, dès qu'il a rendu le dernier soupir, dépouillé de toute sa grandeur, réduit à lui seul, sans défense & sans protection, muet & tremblant pour lui-même, après avoir fait trembler toute la terre. S'il est trouvé coupable de crimes qui soient d'un genre à pouvoir être expiés, il est relégué dans le Tartare, pour un tems seulement, & avec assurance d'en sortir quand il aura été suffisamment purifié; mais, si ce sont des crimes impardonnables, tels que l'injustice, le parjure, l'oppression des peuples, il est précipité dans le même Tartare, pour y souffrir des peines éternelles. Les Justes, au contraire, de quelque condition qu'ils soient, sont conduits dans l'heureux séjour de la paix & de la joie, pour y jouir d'un bonheur qui ne finira jamais.

Qui ne voit que les Poëtes, sous le voile de ces fictions, ingénieuses à la vérité, mais peu honorables aux Dieux, ont voulu nous donner le modele d'un Prince accompli, dont le premier soin est de rendre la justice aux peuples, & nous peindre le rare bonheur dont jouit la Crete sous le sage gouvernement de Minos? Ce bonheur ne finit pas avec lui. Les loix qu'il avoit établies, étoient encore dans toute leur vigueur du tems de Platon, c'est-à-dire, plus de neuf cens ans après. Aussi, les regardoit-on comme le fruit des longs entretiens qu'il avoit eus pendant plusieurs années avec Jupiter qui avoit bien voulu devenir son maître, & se rendre familier avec lui comme un bon ami, & le former au grand art de règner avec une complaisance secrete, comme un disciple chéri, & un fils tendrement aimé. C'est ainsi que Platon explique ces paroles d'Homère, *Διός μεγάλου ὀαριστής*; éloge, selon lui, le plus magnifique, qu'on puisse faire d'un mortel, & que ce Poëte n'a accordé qu'à Minos seul.

Il faut convenir cependant que dans la suite, les Crétois dégénérerent beaucoup de leur ancienne réputation, & se décrierent absolument par un changement de mœurs entier, étant devenus avares, intéressés, jusqu'à ne trouver aucun gain sordide, ennemis du travail & d'une vie réglée, menteurs & fourbes déclarés, en sorte que *Crétiser* étoit étoit devenu

chez les Grecs un proverbe pour ſignifier mentir & tromper. On ſçait que Saint Paul cite contre eux comme véritable, le témoignage d'un de leurs anciens Poëtes, [l'on croit que c'eſt Épiménide], qui les caractériſe par des traits bien déshonorans. Au tems de Conſtantin Porphyrogénete, on diſoit qu'il y avoit trois peuples également méchans, dont les noms commençoient par la même lettre; ſçavoir, les Crétois, les Cappadociens & les Ciliciens. Mais, ce changement, dans quelque tems qu'il ſoit arrivé, ne diminue rien, ni de l'ancienne probité des Crétois, ni de la gloire de Minos leur Roi.

Idoménée, Prince Crétois, ſe diſtingua entre les Héros Grecs, au ſiège de Troie, non ſeulement par ſon intrépidité, mais par les autres qualités qui font les grands hommes. Dictys, qui avoit écrit une hiſtoire de ce fameux ſiège, étoit auſſi de Crete; & il y a eu d'autres perſonnes illuſtres qui y ont pris naiſſance. On prétend que Philopœmen, Préteur des Achéens, & l'homme de ſon tems qui ſçavoit le mieux faire la guerre, s'étoit formé ſous la diſcipline des Crétois.

Minos, eut pour ſucceſſeur au royaume de Crete, Lycaſte, dont le règne fut court; & il ne s'y trouve rien de conſidérable. Son fils, Minos II, étant monté ſur le trône, ſe rendit redoutable à ſes voiſins, ſur tout par le nombre de ſes vaiſſeaux. Diodore de Sicile, Apollodore, Thucydide & pluſieurs autres Auteurs, parlent ſouvent des conquêtes que faiſoit ſa flotte, la plus formidable qui eût été vue avant ſon règne.

Ce fut ſans doute moins la ſituation avantageuſe de l'iſle de Crete, que la prudence de ſes Magiſtrats, qui fut cauſe que les habitans conſerverent long-tems leur liberté. Tous les peuples voiſins l'avoient perdue; & cependant les Crétois la conſervoient encore. Ce ne fut que vers le milieu du dernier ſiècle avant Jeſus-Chriſt, qu'ils furent enfin ſoumis aux Romains. Le Préteur Marc-Antoine les attaqua d'abord de ſon propre chef, prétendant qu'ils étoient d'intelligence avec Mithridate & avec les Pirates. Ce Général ſouverainement négligent fut vaincu; & les Crétois ayant eu grand ſoin du Queſteur & des autres priſonniers Romains qui tomberent en leur puiſſance, croyoient être en droit de s'attendre à des témoignages de reconnoiſſance & d'amitié de la part du Sénat. En effet, leurs députés, au nombre de trente, étant venus à Rome, ſolliciterent ſi habilement les Sénateurs, & firent ſi bien valoir leur ancienne alliance avec le peuple Romain, & les ſecours qu'ils lui avoient donnés dans toutes les occaſions, que peu s'en fallut qu'ils n'obtinſſent un décret qui les eût reconnus pour bons & fideles alliés, & amis de la république.

La brigue des Conſuls, qui déſiroient la guerre, pour avoir occaſion de ſe ſignaler & de mériter le triomphe, empêcha l'effet de la bonne volonté du Sénat. Par leurs manœuvres, ils vinrent à bout de

faire passer à la pluralité un Sénatus-consulte foudroyant contre les Crétois, par lequel il leur étoit ordonné de rendre tous les prisonniers Romains & les transfuges, de payer quatre mille talens d'argent, de donner trois cens ôtages, de livrer tous leurs gros vaisseaux, & d'envoyer à Rome deux des principaux & des plus illustres chefs de la nation, Lasthénès & Panarès, que l'on prétendoit punir comme auteurs de la guerre. Et pour l'exécution de ce décret, on n'attendit pas que les députés des Crétois eussent été en porter la nouvelle dans leur isle, & qu'ils rapportassent la réponse; il fut dit que sur le champ, l'un des deux Consuls partiroit pour aller recevoir la soumission des Crétois, ou les y forcer par les armes. Les Romains ne vouloient pas qu'il restât de païs libre dans l'univers. Tout devoit céder à leur puissance; & cette ambitieuse prétention favorisa sans doute beaucoup le projet des Consuls. Un trait qui paroît singulier, c'est qu'il étoit si public, qu'avec de l'argent on venoit à bout de tout dans Rome, que les Consuls, qui appréhenderent que les députés ne gagnassent par cette voie quelque Tribun qui s'opposât au Sénatus-consulte, firent défendre par le Sénat, que personne leur prêtât de l'argent.

Lorsque le décret du Sénat fut connu en Crete, les plus sages & les plus âgés vouloient qu'on se soumît, représentant ce qui étoit sensible, que leurs forces n'étoient pas capables de résister à une puissance qui engloutissoit même les plus grands Royaumes. Mais, Lasthénès & Panarès, qui se voyoient menacés personnellement de la vengeance des Romains, aimerent mieux entraîner leur patrie dans leur ruine, que de périr seuls. Ils ameuterent la multitude, & par des discours propres à l'enflammer, ils l'engagerent à ne point trahir lâchement une liberté qu'ils avoient conservée depuis les tems les plus reculés. Ils faisoient valoir la victoire remportée sur Marc-Antoine, & exagéroient la honte qu'il y auroit à subir, étant vainqueurs, les conditions les plus dures qui pourroient leur être imposées, s'ils eussent été vaincus. La guerre fut donc résolue; & les Crétois se préparerent à bien recevoir Q. Métellus.

Ce Général, arrivé dans leur isle avec une armée Romaine, en força les principales villes, & obligea les auteurs de la guerre, Panarès, & Lasthénès lui-même de se rendre ses prisonniers. Tout alloit bien, si sa rigueur contre les vaincus n'eût aigri les esprits des Crétois. Opiniâtres par eux-mêmes, & soutenus d'un nombre de Pirates, qui de longue main avoient des retraites & des intelligences dans l'isle, & qui alors n'avoient plus d'autre ressource, ils se cantonnerent en différentes places, & résisterent avec vigueur. Ils firent plus; comme ils entendoient vanter la douceur & la clémence de Pompée, ils lui envoyerent des députés en Pamphylie, où il étoit actuellement, après avoir soumis la Cilicie, & lui firent déclarer qu'ils se rendroient à lui,

prêts à exécuter tout ce qu'il leur ordonneroit.

Toutes sortes de raisons devoient empêcher Pompée de se mêler d'une guerre commencée avant qu'il fût en autorité. La conquête de la Crete, très-grand objet pour Q. Métellus, étoit un si mince accessoire aux lauriers & à la gloire de Pompée, qu'il semble étonnant qu'il pût en être jaloux. Mais, ambitieux de dominer seul, d'être le seul de qui tout dépendît, à qui tous eussent recours, il reçut la députation des Crétois, & des Pirates qui leur étoient associés; il écrivit à Q. Métellus, pour lui défendre de continuer à leur faire la guerre, pendant que sa commission embrassoit la Crete toute entière, parce qu'il n'y avoit aucun point de cette isle qui fût éloigné de la mer de cinquante milles. Enfin, il y envoya un de ses Lieutenans, L. Octavius, pour recevoir les soumissions du peuple & pacifier l'isle en son nom & sous son autorité.

Q. Métellus soutint son droit avec hauteur, & poussa ceux qui lui résistoient, sans s'embarrasser des ordres de Pompée, qu'il ne reconnoissoit point; en sorte que, par la plus singulière de toutes les aventures, on vit L. Octavius, commandant Romain, s'enfermer dans une place avec des Pirates, pour soutenir un siège contre une armée Romaine. Q. Métellus n'en battit pas la place avec moins de vigueur, & l'ayant forcée à se rendre, il envoya les Pirates au supplice, & traita L. Octavius lui-même avec le dernier mépris, lui représentant l'indignité de sa conduite & de celle de son Général, qui, pour satisfaire une basse jalousie, prenoit sous sa sauve-garde les ennemis des dieux & des hommes.

Ensuite, il acheva tranquillement la conquête de la Crete. Cette isle, qui jusques-là n'avoit jamais connu aucune domination étrangère, perdit ainsi sa liberté, & subit enfin le joug que portoit déjà presque tout l'univers. Les loix mêmes des Crétois furent abrogées en grande partie, par les nouvelles loix que leur donna le vainqueur, qui remporta de cette expédition le surnom de Créticus.

Il ne paroît pas que depuis cette époque, il soit arrivé rien de considérable dans la Crete, jusqu'au tems où les Sarrasins s'en rendirent les maîtres. On apprend seulement de Festus Rufus, & de la notice des dignités de l'empire, que cette isle fit partie du grand gouvernement d'Illyrie, lorsque Dioclétien dépeça, pour ainsi dire, les pro-provinces, & que lorsque l'empire fut partagé, elle fut dépendante de l'empire d'Orient.

II. Diodore de Sicile est entré dans un assez long détail sur les antiquités de l'isle de Crete. Nous allons en extraire ce qu'il y a de plus intéressant. Cet extrait nous fera connoître ses premiers habitans, leur religion, &c.

Les habitans de cette isle disoient que leurs premiers ancêtres s'appelloient Étéocretes, & étoient Autochthones. Leur Roi nommé Crès fut auteur de plusieurs in-

ventions très-considérables, & toutes utiles à l'isle en particulier, & aux hommes en général. Selon leur mythologie, la plûpart des Dieux étoient nés chez eux, & sur tout ceux qui avoient acquis les honneurs divins par leurs bienfaits.

Les premiers Crétois, dont la mémoire se soit conservée, habitoient sur le mont Ida, & s'appelloient Dactyles Idéens. Selon quelques-uns, ils étoient au nombre de cent; mais, selon d'autres, le nom de Dactyles qu'on leur a donné, marque qu'ils n'étoient que dix, ou autant que l'homme a de doigts à ses deux mains. Quelques Historiens, entre lesquels est Éphore, prétendent néanmoins que les Dactyles Idéens étoient nés sur le mont Ida de Phrygie, & qu'ils passerent en Europe à la suite de Minos. Quoi qu'il en soit, les Dactyles Idéens passent pour avoir découvert l'usage du feu, du cuivre & du fer, & l'art de travailler ces métaux, dans la montagne de Bérécynthe, au païs des Antisaptères en Crète; & c'est par ce service important rendu aux hommes, qu'ils ont mérité les honneurs divins.

Après les Dactyles Idéens, on place neuf Curetes. Les uns les font naître de la terre, & les autres les donnent pour fils des Dactyles. On croit qu'ils habitoient sur des montagnes couvertes de forêts, ou dans des rochers coupés en précipice; en un mot, on leur suppose des retraites formées par la nature, sur ce qu'on n'a jamais découvert aucun indice de leur demeure. On vante beaucoup leur intelligence & leurs inventions.

La Mythologie de Crete dit que les Titans naquirent pendant la jeunesse des Curetes. Ils habitoient d'abord le païs des Gnossiens, où l'on montroit encore du tems de Diodore de Sicile, les fondemens du palais de Rhéa, & un bois antique. La famille des Titans étoit composée de six garçons & de cinq filles, tous enfans du Ciel & de la Terre, ou selon d'autres, d'un des Curetes & de Titée; de sorte que leur nom vient de leur mere. Les six garçons furent Saturne, Hypérion, Coïus, Japet, Crius, & Océanus; & les cinq filles étoient Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phœbé & Thétis. Ils firent tous présent aux hommes de quelque découverte; ce qui leur attira de leur part une mémoire & une reconnoissance éternelles. Saturne, l'aîné des Titans, devint Roi; & après avoir donné des mœurs & de la politesse à ses sujets, qui menoient auparavant une vie sauvage, il porta sa réputation & sa gloire en différens lieux de la terre. Il eut de Rhéa, Vesta, Cérès & Junon, & ensuite Jupiter, Neptune & Pluton.

La mythologie dit aussi que Minerve naquit de Jupiter dans l'isle de Crete, à la source du fleuve Triton, d'où lui est venu le surnom de Tritogène. Les Déesses, filles de Jupiter, furent Vénus & les Graces, ensuite Lucine, Diane son associée, & les Heures, sçavoir, Eunomie, Dicé & Irène. Les Dieux ses fils se nommerent Vulcain, Mars, Apollon & Mer-

cure. Bacchus étoit aussi né chez les Crétois, ainsi que Britomartis & Plutus.

La naissance des Dieux dans l'isle de Crete, fut suivie, après beaucoup de générations, de la naissance de plusieurs héros célebres, auxquels les habitans offrirent dans la suite des sacrifices, & dans les guerres qu'ils avoient à soûtenir, ils les invoquoient comme leurs protecteurs.

Quant aux différens peuples, qui ont habité l'isle de Crete, nous avons déjà dit que les premiers habitans de cette isle, qui passoient pour Autochthones, s'appelloient Étéocretes. Quelques siècles après, les Pélasges, réduits à mener une vie errante & vagabonde par les guerres & les révolutions qu'ils avoient essuyées, aborderent dans l'isle de Crete, & en occuperent une partie. Le troisième peuple établi dans l'isle, étoient les Doriens qui y vinrent sous la conduite de Teutamus, descendant de Dorus. On dit qu'une partie de cette colonie s'étoit formée des habitans du pied de l'Olympe, & l'autre des Achéens de la Laconie, où Dorus s'étoit jetté en venant des lieux voisins de Malée. Le quatrième peuple étoient les Migades, barbares par eux-mêmes, mais qui s'accoûtumerent avec le tems à parler la langue des autres Grecs, habitans de l'isle. Dans ces circonstances, Minos & Rhadamanthe, s'étant emparés de toute l'autorité du gouvernement, ramenerent ces peuples différens aux mêmes coûtumes & aux mêmes mœurs.

III. Nous avons déjà remarqué que l'isle de Crete étoit située entre la Cyrénaïque & la Grece. Jamais situation ne fut plus favorable pour établir un grand empire. Crete étoit tout à la fois à portée de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, les trois seules parties du monde qui fussent alors connues. Sa longueur, selon Sosicrate cité par Strabon, étoit de deux mille trois cens stades, & & selon Pline, de deux cens soixante-dix mille pas; ce qui revient au même à quelques stades près. Mais, la supputation de Scylax est bien différente; car, cet Auteur donne trois cens douze mille pas & demi de longueur à l'isle de Crete. Pour sa largeur, c'étoit peu de chose, en comparaison de sa longueur; car, Pline assure qu'elle n'excédoit nulle part cinquante-cinq mille pas, en sorte qu'on la pouvoit traverser en deux jours vers le milieu, où elle étoit le plus large. Quant au circuit, il étoit, dit le même Pline, de cinq cens quatre-vingt-neuf mille pas.

Dosiades avoit écrit que l'isle de Crete fut ainsi appellée de la nymphe Crete; Anaximandre, d'une fille d'Hespéris; Philistide Mallote, d'un roi des Curetes. Crates veut qu'elle ait porté d'autres noms. Selon lui, on la nomma d'abord Aërie, ensuite Curétis. Quelques-uns la nommerent Macaron, c'est-à-dire, l'isle des bienheureux, à cause de l'air tempéré que l'on y respiroit.

Cette isle fut extrêmement peuplée, puisqu'on lui attribue

jusqu'à cent villes, témoin Virgile & Horace. Il est vrai que ces deux Poëtes parlent d'évènemens arrivés à-peu-près au tems du siege de Troye. Homère lui-même, qui, dans le second livre de l'Iliade, appelle la Crete *Hecatompolis*, nom qui ne veut dire que cent villes, n'y en met dans l'Odyssée, que quatre-vingt-dix. Les Scholiastes supposent, qu'entre le tems du siege de Troye & des courses d'Ulysse, Idoménée ou Leucus avoient détruit dix de ces villes. Mais, sans nous arrêter aux Poëtes, Pomponius Méla le pere des géographes Latins, assure que l'isle de Crete eut autrefois cent villes. Meursius témoigne en avoir compté environ six vingts dans les monumens anciens. Ainsi, il est assez vraisemblable que le nombre de cent n'a jamais été fort juste. Il s'en faut bien que les villes trouvées par Meursius, aient été contemporaines. Une ville dépérit, il s'en forme une nouvelle; & à cet égard, il en a été de la Crete comme des autres païs.

Voici les noms des villes les plus remarquables, que Pline met sur les côtes de cette isle, Phalasarne, Étéa, Cisamum, Pergame, Cydon, Minoum, Aptéron, Pantomatrium, Amphimalla, Rhithymna, Panhormum, Cytæum, Appollonie, Matium, Héraclée, Milétos, Ampélos, Hiérapytna, Lébéna, Hiérapolis; & dans l'intérieur du païs, Gortyne, Phæstum, Gnossus, Polyrrhénium, Myrina, Lycastus, Rhamnus, Lyctus, Dium, Asum, Pyloros, Rhytion, Élatos, Phares, Holopyxos, Lasos, Eleuthernes, Thérapnes, Marathusa, Cylissos. Pline ajoute que la mémoire d'environ soixante villes subsistoit encore de son tems.

Ptolémée nous donne aussi une description particulière des différens lieux que l'on voyoit dans l'isle de Crete. La côte occidentale comprenoit le promontoire & la ville de Corycus, Phalasarne, une presqu'isle, le port de Rhamnus, Inachorium, le promontoire de Criu Métopon.

Sur la côte méridionale, on rencontroit Lissus ou Lessus, Tarba, Pœcilasium, le promontoire Herméa, le port de Phœnix, la ville de Phœnix, l'embouchure du fleuve Massalias, Pscychium, l'embouchure du fleuve Hélectra, Matalia, le promontoire Léon, Lébéna, l'embouchure du fleuve Catarractus, l'embouchure du fleuve Lethæus, la ville d'Inatus, le mont Hiéron, le pierre Hiéra, le promontoire Érythréen, celui d'Ampélus, la ville d'Itanus.

Sur la côte orientale se voyoient le promontoire Samonium, le port Minoa, la ville Camara, Olulis, Chersonèse, le promontoire Zéphyrium.

Sur la côte septentrionale, on trouvoit Héraclium, Panorme, Apollinie, Cytæum, le promontoire Dion, Pantomatrium, Rhitymna, le golfe Amphimales, le promontoire Drepane, Minoa, l'embouchure du fleuve Pycnus, Cydonis, le promontoire Cyamum, Dyctamnum, le promon-

toire Psacum, la ville de Cisamus.

Les montagnes qui étoient dans la Crete, étoient Leuci, le mont Ida, & le mont Dicté.

Les villes qui se trouvoient au milieu de la Crete, étoient, Polyrrhénie, Aptéria, Artacina, Lappa, Subrita, Éleutheres, Gortyne, Pannona, Gnossus, Lyctus.

Les isles qui étoient situées près de celle de Crete, étoient l'isle Claudus avec une ville, l'isle Létoa, l'isle Dia, l'isle Cimolis avec une ville, l'isle Mélos avec une ville.

L'isle de Crete étoit partagée en montagnes couvertes de forêts, & où les Cyprès croissoient d'eux-mêmes, & en vallées très-fertiles. On dit qu'Hercule étant venu dans cette isle, les habitans lui déférerent de grands honneurs, pendant le séjour qu'il fit chez eux; & lui-même voulant à son tour leur marquer sa reconnoissance, purgea leur isle de toutes les bêtes sauvages qui la ravageoient auparavant, de sorte que depuis ce tems-là, il n'y eut dans toute l'isle de Crete, ni serpens, ni ours, ni loups, ni aucune autre espèce d'animaux malfaisans. D'autres attribuent ce privilege merveilleux à Jupiter. Mais, les voyageurs des derniers tems ne s'accordent point avec ces anciens écrivains, & ils rapportent que l'isle de Crete nourrit & des animaux sauvages, quoique non malfaisans, & des insectes venimeux.

Il ne faut que jetter les yeux sur les observations de Bélon & sur la description des isles de l'Archipel par Dapper, pour se défier du récit des premiers Naturalistes.

L'isle de Crète a eu onze villes épiscopales, sçavoir, Gortyne, Gnossus, Hiérapétra, Lappa, Subrita, Eleuthéra, Cherronésus, Cydonia, Cysamus, Sitéum, & Cantanum.

IV. Cette isle se nomme aujourd'hui Candie dans l'Archipel. Elle appartient aux Turcs.

Les habitans de Candie se traitent fort bien. On nourrit dans l'isle beaucoup de volaille, de pigeons, de bœufs, de moutons & de cochons. On y voit quantité de tourterelles, de perdrix rouges, de beccasses, de becfigues, de lievres, point de lapins. La viande de boucherie y est très-bonne, excepté durant l'hiver. Faute de pâturage, on est obligé dans cette saison, de faire paître les troupeaux le long de la mer, parmi les jongs, où ils deviennent si maigres, que leur chair n'est que de la filasse. Les Grecs ne s'en embarrassent guère; ils se ragoûtent avec des racines; & c'est ce qui a donné lieu au proverbe, qui dit que les Grecs s'engraissent où les ânes meurent de faim. Cela est vrai à la lettre, les ânes ne mangent que les feuilles des plantes, & les Grecs emportent jusqu'à la racine.

Quoiqu'il n'y ait pas dans cette isle la moitié du monde qu'il faudroit pour la cultiver, elle produit néanmoins plus de grains que ses habitans n'en consument. Non-seulement elle abonde en vins,

mais elle fournit aux étrangers des huiles, de la laine, de la soie, du miel, de la cire, des fromages, du Ladanum. On y cultive peu de coton & de Sesame; le froment y est excellent, sur-tout aux environs de Candie & dans la plaine de la Messaria; mais on n'y sçait pas faire le pain; c'est une pâte molasse, écrasée & si peu cuite, qu'elle s'attache aux dents. Les François y font de très-bon pain, bien cuit & bien levé, dont les Turcs sont fort friands.

Les vins de Candie, sont excellens, rouges, blancs & clairets. Il n'est pas surprenant que l'on voie des médailles des plus anciennes, frappées au nom des anciens habitans de cette isle, sur le revers desquelles on ait représenté des couronnes de lierre entremêlées de grappes de raisin. Les vins de ce climat ont autant de verdeur qu'il leur en faut pour corriger leur liqueur; & cette liqueur, bien loin d'être fade, est accompagnée de ce baume délicieux, qui fait mépriser tout autre vin à ceux qui ont goûté les vins de Candie. Jupiter ne buvoit pas d'autre nectar, lorsqu'il règnoit dans cette isle. Quoique les vins soient pleins de feu, Galien ne laissoit pas d'y en trouver d'assez tempérés, pour en permettre l'usage à ceux qui avoient la fièvre.

Les Turcs ne sçauroient s'empêcher de boire de si bon vin, au moins pendant la nuit, & lorsqu'ils s'en mêlent, c'est à fond de cuve. Les Grecs en boivent jour & nuit sans eau, & à petits coups, trop heureux d'ensevelir de tems en tems dans cette boisson, le souvenir de leur misere. Quand on verse de l'eau sur ces vins, le verre paroît tout rempli de nuages traversés de filets ondoyans & comme crêpés, formés par la grande quantité d'huile éthérée, qui domine dans cette liqueur. Il seroit aisé d'en tirer d'excellent esprit de vin; cependant l'eau-de-vie que l'on boit en Candie, de même que dans tout le levant, est détestable.

La laine de Candie, non plus que celle de Grece, ne peut servir qu'à des ouvrages grossiers; à des lisières ou à des matelas. La soie de cette isle seroit parfaitement belle, si on y avoit l'esprit de la façonner. Le miel en est excellent, & sent le thym, dont tout le territoire est couvert; son odeur n'accommode pas tout le monde; il est doré & plus liquide que celui de Narbonne. La cire & le ladanum de cette isle ne sont pas à mépriser, On estime les fromages des montagnes de la Spachie. Athénée assure qu'on faisoit en Crete des fromages minces & larges pour brûler dans les sacrifices, apparemment qu'ils étoient excellens, puisqu'on n'employoit rien que de bon dans ces cérémonies.

La plûpart des villages y sont bâtis de marbre blanc; mais il est tout brut, & ne paroît pas plus que notre moilon; on n'emploie le marbre que parce qu'il est plus commun que les autres pierres, par la même raison que le fer est plus rare en Amérique que l'or

& l'argent. Que diroient les Dipœnes, les Dédales, les Scyllis, les Ctésiphons, les Métagenes, s'ils voyoient blanchir le marbre avec de la chaux? Excepté Dédale, tous ces habiles sculpteurs & architectes étoient Crétois, & les deux derniers avoient bâti le temple de Diane à Éphèse. Ces grands hommes n'employoient pas la boue au lieu de mortier, comme les Grecs d'aujourd'hui, qui ne font que délayer la terre avec de l'eau, sans y mêler ni chaux ni sable. Dans les villages, les maisons n'ont qu'un seul étage partagé en deux ou trois pièces, éclairées chacune par une ouverture, où l'on a engagé une cruche de grès d'un pied & demi de diametre, ouverte par les deux fonds, & maçonnée dans le couvert; ce couvert est une terrasse, & consiste en une couche de terre épaisse d'un demi-pied, étendue sur des fagots, soutenus chez les plus aisés par des sablières couvertes de planches.

Quoique la vie des Candiots soit assez molle, ils ne laissent pas de monter souvent à cheval & de chasser; ils ne sçavent ce que c'est que de chasser à pied. Les seigneurs du païs ont ordinairement des chevaux de barbarie parfaitement beaux, & qui durent bien plus long-tems en ce païs-là qu'en France, où le sérein & le foin les rendent poussifs & fluxionnaires. Les chevaux de l'isle sont des bidets pleins de feu, dont l'encolure est assez belle, & la queue fort longue; la plûpart ont si peu de boyau, que la selle ne sçauroit leur tenir sur le dos. Ils sont entiers, & se cramponnent si adroitement sur les rochers, qu'ils grimpent d'une vîtesse admirable dans les lieux les plus escarpés. On n'a qu'à les prendre d'une main par le crin, & tenir la bride de l'autre; dans les descentes les plus horribles, qui sont assez fréquentes dans cette isle, ils ont le pas ferme & assuré; mais il faut les laisser faire & marcher sur leur bonne foi; ils ne s'abattent jamais, quand on s'abandonne à leur conduite, non plus que lorsqu'ils portent des fardeaux beaucoup plus lourds que le corps d'un homme. Ordinairement ils ne tombent que lorsque le cavalier ne leur lâche pas assez la bride; car, alors ayant la tête trop élevée, ils ne peuvent porter leur vue en bas pour placer sûrement leurs pieds. Les dames Turques ou Grecques, qui ne sçauroient se servir d'autres voitures, à cause de la difficulté des chemins, ne descendent jamais, & l'on n'entend pas dire qu'il leur soit arrivé d'accidens fâcheux, par la chûte de leurs chevaux. Ces petits chevaux sont merveilleux pour courir le liévre: cette chasse, & la chasse à l'oiseau, sont celles que les Turcs aiment le plus; il est vrai que les oiseaux sont excellens & bien dressés. On en faisoit une espèce de commerce du tems que l'isle appartenoit aux Vénitiens; on en apporte encore quelques-uns en Allemagne, par la voie de Venise. La plûpart sont destinés pour Constantinople, de même que ceux que l'on élève dans

les autres isles de l'Archipel.

Tous les chiens de Candie sont des levriers bâtards, mal faits, fort élancés, & qui paroissent tous de même race; leur poil est assez vilain, & par leur air, il semble qu'ils tiennent quelque chose du loup & du renard. Ils n'ont rien perdu de leur ancienne sagacité, & naturellement ils sont tous preneurs de liévres & de petits cochons. Lorsque ces chiens se rencontrent entr'eux, ils ne fuient pas; mais ils s'arrêtent, & commencent à gronder, en se montrant les dents, après quoi ils se séparent de sang froid. On ne voit pas d'autres espèces de chiens en ce païs; il semble qu'elle s'y soit conservée depuis la belle Grece; il n'est parlé chez les anciens que des chiens de Crete & de Lacémone, quoique dans le fond, ils soient fort inférieurs à nos levriers.

CRÉTÉE, *Cretea*, Κρητέα, (*a*) nom d'un petit canton, que Pausanias place sur le mont Lycée ou le mont Olympe dans l'Arcadie, à la gauche d'un bois consacré a Apollon Parrhasius. Les Arcadiens prétendoient que c'étoit dans ce canton, & non pas dans l'isle de Crete, que Jupiter avoit été élevé par trois nymphes, Thisoa, Néda & Hagno.

CRÉTÉE, *Cretea*, (*b*) favori des Muses, qui, épris de l'harmonie des vers & des charmes de la musique, chantoit souvent sur sa lyre les courses des chevaux, & les combats des guerriers. C'étoit un capitaine Troyen qui fut tué par Turnus.

CRETÉE, *Creteus*, (*c*) le plus courageux des Grecs, fut aussi tué par Turnus.

CRÉTHÉE, *Cretheus*, (*d*) Κρηθεύς, fils d'Éole, & petit-fils d'Hellen, roi d'une partie de la Grece, posséda la province d'Iolchos dans la Thessalie. Sa femme Démodice accusa faussement le jeune Phryxus, fils d'Atamas, & neveu de Créthée, d'avoir voulu commettre un inceste avec elle. Créthée la crut trop légèrement, & le destina à la mort; mais, Phryxus échappa à ce danger; & Créthée ayant depuis connu l'innocence de son neveu, fit mourir sa femme Démodice, & se remaria avec Thiro, fille de son frere Salmonée. Il en eut trois enfans, dont l'aîné Æson lui succéda.

CRÉTHÉIS, *Cretheis*, femme d'Acaste, roi de Thessalie, devint passionnément amoureuse du jeune Pélée, qui avoit épousé depuis peu une belle princesse nommée Érigone. L'ayant en vain sollicité de commettre un adultère, elle chercha tous les moyens de se venger. Elle fit accroire à Érigone, que son mari recherchoit une autre princesse, & que le mariage étoit sur le point de s'accomplir. Érigone, croyant trop facilement cette colomnie, s'abandonna

(*a*) Pauf. p. 517.
(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 775. & *seq.*
(*c*) Virg. Æneid. L. XII. v. 538.

(*d*) Pauf. p. 219, 300. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 92, 96, 97. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 60.

donna au déſeſpoir, & ſe fit mourir elle-même. Cette méchante femme ſe plaignit enſuite à Acaſte, que Pélée avoit voulu la ſuborner, & gagna de faux témoins pour ſoûtenir cette accuſation. Acaſte, trop crédule, condamna Pélée à être expoſé aux centaures; mais, ce généreux prince ſortit victorieux de ce combat, & tua Créthéis en préſence de ſon mari, puis Acaſte même.

CRÉTHON, *Crethon*, Κρήτων, (*a*) fils de Dioclès, & frere jumeau d'Orſiloque. Il partit avec ſon frere, pour porter du ſecours aux Grecs qui aſſiégeoient la ville de Troye. Ces deux freres ſe confiant un peu trop ſur leurs forces, ne firent point de difficulté d'en venir aux mains avec Énée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur témérité. Ménélaüs & Antiloque eurent bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis.

CRÉTICUS, *Creticus*, Κρητικὸς, (*b*) ſurnom du Pere de M. Antoine. *Voyez* Antoine.

Le même ſurnom fut auſſi donné à Métellus, parce qu'il avoit réduit la Crete ſous la puiſſance des Romains.

CRÉTOIS, *Cretenſes*, Κρῆτες, Κρητίεες, nom des habitans de l'iſle de Crete. *Voyez* Crete.

CREUGAS, *Creugas*, Κρεύγας, fameux athlete, natif d'Épidamne. *Voyez* Damoxene.

CRÉUSE, *Creuſa*, Κρέουσα, (*c*) ville de Grece dans la Béotie. C'étoit le port de mer des Theſpiens. Il étoit ſitué ſur le golfe Criſſéen, au rapport de Strabon.

Pauſanias s'exprime ainſi au ſujet de cette ville. » A Créuſe, » qui eſt l'arſenal des Theſpiens, » il n'y a aucun monument public qui mérite qu'on en parle. » Je vis ſeulement dans la maiſon d'un particulier, un Bacchus » en plâtre, peint de diverſes » couleurs. Pour venir du Péloponnèſe à Créuſe par mer, il » faut faire un trajet qui n'eſt ni » fort droit ni fort ſûr; car, on » eſt obligé de ſe détourner, pour » éviter des promontoires qui » avancent dans la mer, & l'on » eſt expoſé auſſi à des vents très-violens qui ſoufflent du côté » des montagnes. Si vous vous » embarquez à Créuſe, & que » vous côtoyiez la Béotie, vous » arriverez bientôt à Thiſbé. «

Pauſanias, au lieu de Créuſe, lit Créuſis; & il n'eſt pas le ſeul qui liſe ainſi. D'autres liſent Créuſie.

CRÉUSE, *Creuſa*, Κρέουσα, (*d*) fille de Priam, fut mariée à Énée. Elle périt dans l'embraſement de la ville de Troye, dans le tems qu'elle fuyoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le ſecond livre de l'Énéide, & feint qu'elle diſparut & fut tranſportée par Cybele. Quelques-uns

(*a*) Homer. Iliad. L. V. v. 542. *&* ſeq. Pauſ. p. 273.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 915.
(*c*) Strab. pag. 400, 405, 409. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 21. L. XLII. c. 56. L. XLIV. c. 1. Pauſ. p. 590.
(*d*) Virg. Æneid. L. II. v. 562. *&* ſeq. Pauſ. pag. 659. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. pag. 284, 286, 397.

prétendent qu'elle fut tuée par Énée même, de concert avec les Grecs, afin qu'il ne restât personne de la race de Priam. D'autres disent qu'elle ne fut pas tuée, mais abandonnée par Énée, & de dessein formé, afin que cette femme ne fût point un obstacle à Énée, dans la nécessité où il étoit de chercher une nouvelle habitation, & un nouvel établissement dans des païs éloignés, ce qui ne peut guère réussir que par un mariage. L'opinion des derniers est conforme au sentiment de Pausanias. Cet écrivain met Créuse au nombre des captives qui furent faites & emmenées par les Grecs. On voyoit cette Princesse représentée dans le temple de Delphes. Elle avoit eu d'Énée, Iule, autrement Ascagne.

CRÉUSE, *Creusa*, Κρέουσα, (*a*) fille de Créon, roi de Corinthe, fut mariée à Jason, qui, pour cet effet, avoit répudié Médée. Celleci en fut si irritée, que pour s'en venger, elle mit le feu au palais de Créon. Ce Prince & Créuse sa fille périrent dans les flammes. D'autres nomment cette princesse Glaucé.

CRÉUSE, *Creusa*, Κρέουσα, (*b*) fille d'Érechthée, roi d'Athènes, épousa Xuthus, troisième fils d'Hellen. Ce jeune héros, ayant été chassé de Thessalie, s'étoit réfugié auprès d'Érechthée. Créuse en eut deux fils, Achéus & Ion, qui donnerent dans la suite leurs noms, l'un aux Achéens, l'autre aux Ioniens.

Les Poëtes ont imaginé que Créuse étoit une fille d'une excellente beauté, & qu'ayant été surprise par Apollon, elle en eut un fils, qui fut envoyé à Delphes, pour y être nourri & élevé; que son pere ne sçachant rien de ce qui s'étoit passé, la donna en mariage à un certain Xiphée. Celuici n'en pouvant avoir des enfans, alla consulter l'oracle de Delphes, & demanda comment il pourroit devenir pere. Le Dieu lui répondit qu'il falloit qu'il adoptât le premier enfant qu'il rencontreroit le lendemain. Le premier qu'il trouva fut Janus, qu'Apollon avoit eu de Créuse, & il l'adopta.

CRÉUSE, *Creusa*, Κρέουσα, (*c*) nymphe, qui épousa Pénée, & en eut Iphéus & une fille nommée Stilbia.

CRÉUSIS, *Creusis*, Κρεῦσις, autrement Créuse. *Voyez* Créuse.

CRICÉLASIA, *Cricelasia*, Κρικελασία, de κρίκος, que l'on a dit par métathese pour κίρκος, cercle, & de ἐλασία, agitation. *Voyez* cerceau.

CRIMEN REPETUNDARUM. C'est ainsi qu'on appelloit chez les Romains le crime de concussion. *Voyez* Concussion.

CRIMÈSE, *Crimesus*, Κριμησὸς, fleuve de Sicile. *Voyez* Crimesse.

CRIMESSE, *Crimessus*, (*d*)

(*a*) Diod. Sicul. p. 179. Ovid. Metam. L. VII.

(*b*) Pauf. p. 51. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 432, 433. T. VI. p. 101.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 316.

(*d*) Corn. Nep. in Timol. c. 2. Plut. T. I. p. 248. Virg. Æneid. L. V. c. 38.

fleuve de Sicile, qui, au rapport de Cellarius, se rendoit dans l'Hypsa. Mais, M. de l'Isle lui donne une embouchure dans la mer, & prétend que c'est présentement le Belligéro.

Ce fleuve est remarquable par la victoire qu'y remporta Timoléon sur les Carthaginois, qui, par-là, furent réduits, au point de se croire trop heureux de pouvoir se maintenir dans la possession de l'Afrique, après avoir été maîtres de la Sicile pendant plusieurs années.

Le nom de ce fleuve varie beaucoup dans les Auteurs qui en parlent. Il est nommé Crimesse dans Cornélius Népos, Crimèse dans Plutarque, Crémisse dans Diodore de Sicile, Crinise ou Crinisus dans Virgile. Il y en a d'autres qui disent Crimise ou Crimisse. *Voyez* Crinisus.

CRIMISE, *Crimisus*, fleuve de Sicile. *Voyez* Crimesse.

CRIMISE, *Crimisus*, ou CRIMISSE, *Crimissus*, fleuve d'Italie, qui couloit dans le païs des Salentins, & qui alloit se rendre dans le golfe de Crotone.

CRINISE, *Crinisus*, fleuve de Sicile. *Voyez* Crimesse & Crinisus.

CRINISE, *Crinisus*, jeune-homme, qui fut aimé d'Égeste, fille d'un prince Troyen. Aceste fut le fruit de leurs amours.

CRINISUS, *Crinisus*. (*a*) Le fleuve Crinisus est célebre dans la Fable. Lorsque Laomédon eut refusé à Neptune & à Apollon la récompense qu'il leur avoit promise pour avoir bâti les murailles de Troye, Neptune irrité de cette injustice, envoya un monstre marin, qui désoloit cette ville. L'oracle consulté sur ce malheur, répondit que pour s'en délivrer, il falloit exposer à ce monstre, un certain nombre de jeunes filles Troyennes. Hippotès, un des plus considérables d'entre les Troyens, craignant que le sort ne vînt à tomber sur sa fille Égeste, aima mieux l'exposer dans un vaisseau à la merci de la mer, que de la voir dévorer à ses yeux. Par bonheur elle aborda en Sicile, où, dit la Fable, le fleuve Crinisus devint amoureux d'elle, & en jouit sous la forme d'un Chien, ou comme d'autres veulent, sous celle d'un ours. Il en eut Aceste, roi de Sicile.

Cette fable renferme une histoire enveloppée, comme toutes les autres, sous les fictions des Poëtes; & il n'y a qu'à en rabattre, ou plutôt, en expliquer deux circonstances; celle du fleuve Crinisus, qui doit être entendue du Roi qui a été dans la suite confondu avec le fleuve du même nom; & celle de sa métamorphose, qui peut s'expliquer en disant que Crinisus se cacha dans des rochers & des cavernes, pour épier Égeste, ou plutôt qu'il monta sur un vaisseau nommé l'ourse, pour la poursuivre.

CRIOBOLE, *Criobolium*, sacrifice d'un bélier, offert en l'honneur d'Atys, & ajoûté ordi-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom, VIII. p. 79, 80.

nairement aux Tauroboles. *Voyez* Taurobole.

CRIONTIUS, *Criontius*, (*a*) fut pere de Lycomede. Il en est fait mention dans l'Iliade d'Homère.

CRIOPHORE, *Criophorus*, (*b*) épithete qu'on donnoit à Mercure, pour avoir délivré de la peste les Thébains, qui, lorsqu'ils en furent attaqués ou menacés, porterent en l'honneur de ce dieu, un bélier autour de leurs murailles, & célébrerent dans la suite, en mémoire de leur conservation, une fête dans laquelle un jeune Thébain, de la figure la plus belle, faisoit le tour de la villle avec un agneau ou un bélier sur ses épaules.

CRISIE, *Crisia*, (*c*) l'une des nymphes Océanides, filles de l'Océan & de Téthys.

CRISPE, *Crispus*, Κρίσπος, (*d*) étoit chef de la synagogue des Juifs de Corinthe en Achaïe, lorsque saint Paul vint prêcher l'Evangile dans cette ville; il embrassa, avec toute sa famille, la foi de Jesus-Christ, & fut baptisé par cet Apôtre. On dit qu'il l'établit Évêque d'Égine dans le golfe de Saron, sur les côtes de l'Attique. On fait sa fête le 4 d'Octobre.

CRISPINUS, *Crispinus*, (*e*) philosophe Stoïcien & mauvais poëte. Horace en parle souvent dans ses satyres; mais, il paroît qu'il en fait fort peu de cas. » D'écrire beaucoup, dit-il, ce » n'est pas une chose difficile. Voi» là Crispinus qui veut parier » avec moi cent contre un, à qui » fera le plus de vers; prenons, » dit-il, du papier, un lieu, une » heure, qu'on nous garde à vue... » Heureusement que les dieux » m'ont fait d'un caractère timi» de; je me montre peu & ra» rement. Permis à Crispinus » d'être comme ces soufflets tou» jours haletans, pour échauffer le » fer & l'amollir. «

CRISPINUS [CÉPION], (*f*) *Cæpio Crispinus*, questeur de Granius Marcellus, gouverneur de Bithynie, le déféra comme criminel de leze-majesté. Il se fraya, dit Tacite à cette occasion, une route, dont le malheur des tems & l'audace des esprits inquiets ont fait un chemin battu & fréquenté. Homme obscur & inconnu, sans fortune, avide & remuant, en flattant par des délations secretes, l'inclination de Tibere, prince sanguinaire, & mettant ainsi en danger les premiers personnages de la République, il s'acquit du crédit auprès d'un seul, & la haine de tous; & il eut un grand nombre d'imitateurs, qui, comme lui, devenus riches, de pauvres qu'ils étoient, & aussi redoutables qu'ils avoient d'abord paru dignes de mépris, creuserent,

(*a*) Homer. Iliad. L. XIX. v. 240.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 130.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 72.
(*d*) Actu. Apost. c. 18. v. 8. ad Corinth. Epist. I. c. 1. v. 14.
(*e*) Horat. L. I. Satyr. I. v. 120, 121. Satyr. 4. v. 13. *&* *seq.* L. II. Satyr. 7. v. 45.
(*f*) Tacit. Annal. L. I. c. 74. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 331, 332.

ſous les pieds des autres, un abîme, dans lequel ils tomberent enfin eux-mêmes.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*a*) centurion, qui s'étoit ſouillé du ſang de Fonteius Capiton. Son crime étoit auſſi manifeſte que ſa vie étoit peu conſidérable. Il fut ſacrifié par Vitellius, aux inſtantes prieres de l'armée.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*b*) Égyptien, qui, de la condition d'eſclave, parvint à la dignité de Chevalier Romain. Il fut redevable de ſa fortune à l'empereur Domitien, dont il ſçut gagner les bonnes graces. Mais, il ne ſçut pas gagner de même celles de Juvénal, puiſque ce Poëte vomit contre lui mille invectives, & le dépeint comme un homme infâme.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*c*) tribun des Prétoriens ſous l'empire d'Othon. Ce Prince ayant commandé que l'on amenât à Rome une cohorte qui étoit à Oſtie, Criſpinus fut chargé du ſoin d'armer cette cohorte. Pour l'exécuter avec moins d'embarras, il choiſit le moment où la nuit commençoit, comme un moment de tranquillité; & ayant ouvert l'arſenal, il fit charger les armes néceſſaires ſur les chariots de la cohorte. Les ſoldats prirent ombrage des précautions mêmes, affectées pour éviter le trouble; tout leur parut ſuſpect; & déjà échauffés par le vin pour la plûpart, la vue des armes fut une amorce qui les enflamma. Ils accuſent leurs officiers de trahiſon, & leur imputent le deſſein d'armer contre Othon les eſclaves des Sénateurs. Ce bruit atroce ſe répand en un inſtant; tous accourent, les uns de bonne foi, & dans l'état où le vin les avoit mis, ne ſçachant guere ce qu'ils faiſoient; les méchans, par l'avidité de ſaiſir l'occaſion de piller; le plus grand nombre, par le goût qui eſt naturel à la multitude pour la nouveauté & pour le tumulte; & l'heure de la retraite avoit renfermé les bons dans leurs tentes. Criſpinus & les plus ſévères des centurions, ayant voulu réſiſter aux ſéditieux, furent tués ſur la place.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*d*) perſonnage conſulaire. C'étoit un homme de mérite & de tête, qui avoit de la douceur, de la dignité & le talent de la parole. Il fut chargé de gouverner l'intérieur de la ville d'Aquilée pendant la guerre contre Maximin. *Voyez* Aquilée.

CRISPIUS, *Criſpius*, (*e*) certain homme, dont parle Cicéron dans ſon oraiſon pour Cn. Plancius.

CRISPUS [M.], *M. Criſpus*, (*f*) tribun dans l'armée de Céſar. Il fut envoyé vers ceux de Thabene, à la tête d'une cohorte,

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 58.

(*b*) Juven. Satyr. 1. v. 27. Satyr. 1. 4. v. 1. *& ſeq.*

(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 61.

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 361.

(*e*) Cicer. Orat. pro Cn. Planc. c. 61, 62.

(*f*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 808.

avec des archers & des machines.

CRISPUS, *Crispus*, (*a*) frere de l'empereur Claude II, fut pere d'une fille nommée Claudia, qu'on maria à un des plus illustres seigneurs de la nation des Dardaniens.

CRISPUS [FLAVIUS JULE], *Flavius Julius Crispus*, (*b*) fils de Constantin le Grand & de Minervine, étoit inférieur à ses freres du côté de sa mere, femme sans nom; mais, à tout autre égard, il avoit sur eux une supériorité bien marquée. Il étoit plus âgé de seize ans que l'aîné des enfans de Fausta, & il avoit signalé sa valeur, soit dans les guerres contre les Francs, soit dans celle qui, en détruisant Licinius, réunit tout l'empire sous le pouvoir de Constantin. Il paroît que le caractère de ce jeune Prince étoit aimable & promettoit de grandes choses. Il avoit été élevé avec grand soin dans les lettres, sous la discipline du fameux Lactance, le plus habile maître de son siècle. Il est loué par Eusebe & par l'orateur Nazaire; & l'histoire ne le charge d'aucun reproche, au moins qui soit prouvé.

Ce fut précisément son mérite qui causa sa perte. Fausta, dont le fils aîné n'avoit encore que dix ans, trouvoit qu'un tel frere étoit pour ses enfans un rival redoutable. Elle entreprit de le ruiner dans l'esprit de son pere, en jettant sur lui les soupçons les plus odieux. Elle l'accusa d'avoir voulu la corrompre, & se frayer par l'inceste la voie du trône. Fausta pouvoit être encore assez jeune, pour que ce soupçon ne fût pas absolument destitué de vraisemblance. Constantin le reçut avec une crédulité qui ne souffre point d'excuse. Il étoit alors à Rome, où l'avoit amené le désir de célébrer dans sa capitale la vingtième année de son règne. Il relégua son malheureux fils à Pola en Istrie, & peu de tems après, il l'y fit périr par le fer ou par le poison.

Jule Flavius Crispus étoit âgé d'environ trente ans. Sa mort fut bientôt vengée. Le pere infortuné commença par se punir lui-même. Accablé des reproches de sa mere Hélène, & plus encore de ceux de sa conscience, qui l'accusoit sans cesse d'une injuste précipitation, il se livra à une espèce de désespoir. Toutes les vertus de Jule Flavius Crispus irritoient ses remords; il sembloit avoir renoncé à la vie. Il passa quarante jours entiers dans les larmes, sans faire usage du bain, sans prendre de repos. Il ne trouva d'autre consolation, que de signaler son repentir par une statue d'argent qu'il fit dresser à son fils; la tête étoit d'or; sur le front étoient gravés ces mots: *C'est mon fils injustement condamné.* Cette statue fut ensuite transportée à Constantinople, où elle se voyoit dans le lieu appellé *Smyrnium*.

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 4.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 307, 308. Hist. du Bas Emp. par M. le Beau. T. I. p. 446. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 551. *& suiv.*

CRISUS, *Crisus*, Κρίσος, (*a*) fils de Phocus, fut le grand-pere de Pylade, qui naquit de Strophius & d'Anaxibie, sœur d'Agamemnon.

CRITALA, *Critala*, Κριτάλα, (*b*) ville de l'Asie mineure dans la Cappadoce, au rapport d'Hérodote.

CRITHÉIS, *Critheis*, Κριθηΐς, (*c*) fille de Mélanopus, de la ville de Magnésie, naquit à Cumes dans l'Éolie. Son pere & sa mere étant morts, pendant qu'elle étoit encore jeune, elle resta sous la tutele d'un ami de son pere, ou selon d'autres, de son oncle. Celui-ci étant devenu amoureux de sa nièce, la rendit enceinte; pour couvrir son honneur, il la maria à Phémius, célebre grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé Mélésigene, parce qu'il étoit né sur le bord du fleuve Mélés, qui baignoit les murs de cette ville, & prit ensuite celui d'Homère, qui signifie en grec aveugle, lorsqu'il eut perdu la vue. *Voyez* Homère.

CRITHOMANTIE, *Crithomantia*, espèce de divination, qui consistoit à considérer la pâte ou la matière des gâteaux qu'on offroit en sacrifice, & la farine qu'on répandoit sur les victimes qu'on devoit égorger.

Comme on se servoit souvent de farine d'orge dans ces cérémonies superstitieuses, on a appellé cette sorte de divination Crithomantie, de κρίθη, orge, & μαντεία, divination.

Cette superstition a été pratiquée dans le Christianisme même, par de vieilles femmes qui se tenoient autrefois dans les Églises, auprès des images des Saints, & qu'on nommoit pour cela κρίτριαι, au rapport de Théodore de Balsamon, cité par Delrio.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*d*) fils de Calleschrus, & oncle de la mere de Platon, fut un des trente tyrans établis sur la ville d'Athènes, après qu'elle eut été prise par les Lacédémoniens. C'étoit un homme de naissance & d'esprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui sembloit être né pour être le fléau de sa patrie. Après avoir porté Lysandre à démolir les murailles d'Athènes, il y remplit tout de meurtres, & l'emporta sur ses collegues pour la cruauté.

Il s'étoit d'abord montré favorable à Alcibiade, puisqu'il dressa lui-même le décret auquel le peuple donna les mains pour le rappeller à Athènes; c'est ce qu'il témoignoit dans ses Élégies, disant à Alcibiade, pour le faire souvenir du grand service qu'il lui avoit rendu: *L'avis qui a produit votre retour, c'est moi qui l'ai proposé; c'est moi qui, en écrivant*

(*a*) Pauf. pag. 138, 139.
(*b*) Herod. L. VII. c. 26.
(*c*) Herod. de Vit. Homer.
(*d*) Athen. pag. 28. Corn. Nep. in Alcibiad. c. 10. in Thras. c. 2. Just. L. V. c. 9. Plut. Tom. I. pag. 209, 213. Xenoph. p. 461. *&* *seq.* p. 713. *&* *seq.* Roll. Hist. Anc. T. II. p. 544. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 377. Tom. XXI. p. 158, 169.

le décret, vous ai ramené dans votre patrie ; c'est, pour ainsi dire, ma langue qui a scellé votre rappel.

Mais quand il se vit à la tête des trente tyrans, dont nous avons déjà parlé, il représenta à Lysandre, que la ruine de la démocratie à Athènes assuroit véritablement l'empire de la Grece à Lacédémone ; mais que cependant, quelqu'accoûtumés que les Athéniens pussent jamais être à l'oligarchie, Alcibiade, tant qu'il vivroit, ne les laisseroit point en repos, jusqu'à ce qu'ils eussent secoué le joug de cette dure servitude. Sur cette remontrance, jointe à une lettre des Éphores, Lysandre prit des mesures pour se défaire d'Alcibiade.

Critias avoit toujours été fort uni avec Théramène, qui étoit aussi un des principaux des trente tyrans. Mais, quand ce dernier vit les violences & les cruautés auxquelles se portoient ses collégues, il se déclara ouvertement contre eux, & par-là s'attira leur haine. Critias devint son plus mortel ennemi, & se porta pour son délateur devant le Sénat, l'accusant de troubler l'État, & de vouloir renverser le gouvernement présent. Comme il s'apperçut qu'on écoutoit avec silence & approbation la défense de Théramène, il craignit que si on laissoit la chose à la disposition du Sénat, il ne le renvoyât absous. Ayant donc fait approcher des barreaux la jeunesse qu'il avoit armée de poignards, il dit qu'il croyoit que c'étoit le devoir d'un souverain magistrat d'empêcher que la justice ne fût surprise, & qu'il le vouloit faire en cette rencontre. » Mais, continua-t-il, puisque la » loi ne veut pas qu'on fasse » mourir ceux qui sont du nom- » bre des trois mille, autrement » que par l'avis du Sénat, j'efface » Théramène de ce nombre, & » le condamne à mort, en vertu » de mon autorité & de celle de » mes collegues. « Et sur le champ, sans aucun égard à ce qu'objectoit Théramène, il ordonna aux officiers de la justice de l'arracher de l'autel, & de le conduire au lieu du supplice.

Critias, qui avoit été disciple de Socrate, fut celui qui se déclara le plus ouvertement contre lui, choqué des discours libres & hardis qu'il tenoit contre le gouvernement des Trente. Il alla jusqu'à lui interdire l'instruction de la jeunesse ; mais, Socrate, qui ne reconnoissoit point son autorité, & qui n'en redoutoit point les suites violentes, n'eut aucun égard à une défense si injuste. Critias porta l'inhumanité jusqu'à poursuivre les bannis d'Athènes, dans les lieux même où ils s'étoient réfugiés, & empêcher, par ses brigues, qu'on ne les reçût dans aucune ville de la Grece. Cette violence fut un des principaux motifs qui les réunit en corps d'armée. Ils entrerent dans l'Attique, sous la conduite de Thrasybule, & attaquerent le port du Pirée, où Critias fut tué en le défendant, la première année de la 95e. Olympiade, 400 ans avant J. C.

Il y en a qui ont mis Critias au rang des Athées. Nous nous dis-

penserons d'examiner si cette imputation est bien fondée, & si les vers qui lui ont attiré un si horrible soupçon, doivent lui être attribués, ou bien à Euripide, dont Clément Alexandrin l'accuse d'être plagiaire. Quoi qu'il en soit, il est incontestable, quoi qu'en ait dit Vossius, que l'auteur des Élégies citées par Plutarque n'est pas différent de l'auteur des Élégies citées par Athénée sous le nom de Critias, puisqu'ils lui donnent tous deux Calleschrus pour pere.

Ce qui reste de Critias dans le genre élégiaque, semble ne pas mériter beaucoup d'attention, si ce n'est pour quelques anciens usages dont peut-être on ne trouve point de vestiges ailleurs. Cicéron n'est pas le seul qui ait vanté l'éloquence de Critias; mais, il n'y a peut-être dans toute l'antiquité qu'Athénée, qui ait loué ses talens pour la Poësie, Athénée, dis-je, qui lui donne l'épithete magnifique de *κράτιστος*. Il avoit, au jugement de Philostrate, une facilité d'esprit admirable; il aimoit sur-tout à représenter une même chose en plusieurs façons; les termes propres venoient se présenter à lui comme d'eux-mêmes; & si le vent de son éloquence tomboit souvent, il étoit en revanche plus doux & plus agréable que les zéphirs. Les traits dont Philostrate peint Critias, ne représentent pas mal Ovide; ensorte qu'on peut dire qu'à cet égard il aura été le Critias des Latins.

CRITIAS, *Critias*, *Κριτίας*, (*a*) auteur d'un traité historique du gouvernement de divers peuples, & entr'autres des Lacédémoniens. Pollux le cite, aussi-bien qu'Athénée. Saint Clément d'Alexandrie en a conservé un beau fragment.

Il y en a qui croyent que c'est cet Écrivain que Plutarque cite dans la vie de Cimon & ailleurs. Mais, c'est une erreur; car, celui dont parle Plutarque dans les passages indiqués, n'est point différent de celui de l'article précédent.

CRITIAS, *Critias*, *Κριτίας*, (*b*) célebre statuaire, qui florissoit environ l'an de Rome 300. Il est bon de remarquer que Pline lui donne pour ses contemporains entr'autres Nestoclès; mais, selon la judicieuse réflexion de M. l'abbé Gédoyn, c'est une faute considérable, que le P. Hardouin n'a pas relevée. Il dit bonnement que le statuaire Nestoclès ne lui étoit pas connu. Lucien pouvoit lui apprendre qu'au lieu de Critias & de Nestoclès, il faut lire Critias Nésiotès, sans virgule. On appelloit ce Critias *Nésiotès*, *l'insulaire*, pour le distinguer d'un autre Critias d'Athènes, qui avoit été aussi statuaire, comme on le voit dans l'article suivant.

CRITIAS, *Critias*, *Κριτίας*, (*c*) autre célebre statuaire, qui étoit d'Athènes. Pausanias parle de ses ouvrages en plusieurs en-

(*a*) Plut. T. I. p. 484.

(*b*) Plin. Tom. II. p. 648. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX p. 189, 190.

(*c*) Pauf. p. 14, 42, 347. Plin. Tom. II. p. 657.

droits. Pline lui donne pour disciple Dionysodore.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*a*) l'un des interlocuteurs du dialogue de Lucien, intitulé *Philopatris*. Il s'entretient avec Triéphon.

CRITOBULE, *Critobulus*, fils du philosophe Criton, & disciple de Socrate, dont parle Diogène Laërce dans la vie de Criton.

CRITOBULE, *Critobulus*, (*b*) habile médecin, du tems d'Alexandre le Grand, auquel il étoit attaché, & qu'il suivit dans ses expéditions. Ce Prince ayant été percé, dans la ville des Oxydraques, d'une fleche qui entra bien avant dans son corps, Critobule fut étonné de la grandeur du péril, & n'osoit y mettre la main, de peur que sa tête ne répondît de l'évènement; & comme il pleuroit, & étoit demi-mort de crainte, le Roi s'en appercevant, lui demanda pourquoi il le faisoit tant languir, & à quoi il tenoit qu'il ne le délivrât promptement de ses douleurs, puisque d'ailleurs c'en étoit fait de lui; & s'il craignoit d'être accusé de sa mort, sa blessure étant mortelle? Enfin Critobule, n'ayant plus de peur, ou faisant semblant de n'en plus avoir, le pria de se laisser tenir pendant qu'on lui arracheroit le fer, parce que le moindre mouvement du corps lui pouvoit beaucoup nuire. Le Roi l'assura qu'il n'étoit point besoin de le tenir; & de fait, il demeura ferme, sans branler en aucune façon.

CRITOBULE, *Critobulus*, (*c*) capitaine Grec, commandoit avec Antiochus les troupes que les Phocéens envoyerent aux Thermopyles pour en disputer le passage aux Gaulois. Ces troupes consistoient en trois mille fantassins & en cinq cens cavaliers.

CRITODAME, *Critodamus*, Κριτόδαμος, (*d*) athlete de la ville de Clitor, fut couronné aux jeux Olympiques, pour avoir été vainqueur au combat du ceste, dans la classe de la jeunesse. La statue que cette victoire lui mérita à Olympie, fut faite par Cléon.

CRITODEME, *Critodemus*, Κριτόδημος, (*e*) du bourg d'Alopece, fut pere d'Aristomaque, au rapport de Démosthène dans sa harangue contre Nééra.

CRITOGNATUS, *Critognatus*, (*f*) Arverne qui étoit d'une haute naissance & d'une grande autorité. Il se déclara pour la liberté de sa nation, & suivit la fortune de Vercingétorix. L'armée Gauloise, que César tenoit assiégée dans Aléfie, venant à manquer de vivres, & la plûpart des avis allant à se rendre, ou à faire une sortie généreuse, pour mourir les armes à la main, Critognatus dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui

(*a*) Lucian. T. II. p. 989. *& seq.*
(*b*) Q. Curt. L. IX. c. 5. Plin. T. I. p. 395.
(*c*) Pauf. p. 646.
(*d*) Pauf. pag. 359.
(*e*) Demosth. Orat. in Neær. p. 864.
(*f*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 355. Crév. Hist. Rom. T. VII. 295. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 497, 498.

avoient été du premier avis, ne méritoient pas le nom de Gaulois, puiſqu'ils vouloient ſe jetter dans une ſervitude honteuſe, & que les autres, qui vouloient mourir les armes à la main, paroiſſoient ne chercher la mort, que pour ſe délivrer bientôt de l'incommodité d'un ſiège, ce qui étoit une foibleſſe; que pour lui, il étoit d'avis de porter la défenſe à toute extrêmité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois, qui, ſe voyant renfermés dans leurs villes, & réduits à une extrême néceſſité par les Teutons & les Cimbres, ſe nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette réſolution, & les Gaulois furent bientôt ſecourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*a*) Κριτόλαος, fils d'Icétaon, épouſa Ariſtomaque, fille de Priam, s'il en faut croire le poëte Ennus cité par Pauſanias.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*b*) Κριτόλαος, fils de Reximachus, citoyen de la ville de Tégée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres freres, avec leſquels il combattit contre les trois fils de Démocrate, citoyen de Phénée, autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis long-tems entre ces deux villes. Les deux freres de Critolaus étant demeurés ſur la place, après avoir bleſſé leurs adverſaires, Critolaus tua ſon homme Démoticus & les deux bleſſés. Lorſque ce vainqueur fut retourné chez lui, ſa ſœur Démodice qui étoit promiſe à Démoticlès, s'abſtint ſeule de ſe réjouir de ſa victoire; ce qui irrita ſi fort Critolaus, qu'il la tua. Sa mere l'accuſa devant le Sénat de la ville; mais, les Tégéates ne purent ſe réſoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté, & d'aſſurer leur puiſſance contre leurs ennemis.

Cette hiſtoire ne differe que par les noms de celle des Curiaſſes & des Horaces. Il y a beaucoup d'apparence que l'une aura ſervi de modele à la compoſition de l'autre; mais, il ſeroit impoſſible de dire laquelle des deux a été inventée la première.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*c*) Κριτόλαος, ſuccéda à Diéus à la charge de préteur des Achéens, l'an 147 ou 148 avant Jeſus-Chriſt. Cet homme, le plus inconſidéré que l'on eût jamais vu, brûloit d'envie de faire la guerre aux Romains. Ayant appris que des commiſſaires, envoyés par ces derniers, arrivoient, il alla à leur rencontre juſqu'à Tégée, ſous prétexte de s'aboucher avec eux, mais au fond pour empêcher que l'on n'aſſemblât les états d'Achaïe. Cependant, comme les commiſſaires en demandoient la convocation, il en expédia l'ordre, eux

(*a*) Pauſ. p. 659.
(*b*) Plut. T. II. p. 309.

(*c*) Pauſ. pag. 85, 423. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 129 *& ſuiv.*

présens; mais, par des lettres furtivement écrites à toutes les villes d'Achaïe, il donnoit en même tems un contre-ordre, de sorte qu'au jour marqué, il ne se trouva personne; ainsi, les commissaires ne purent pas douter de l'artifice. Ils en furent encore plus persuadés, quand ils virent que Critolaus les prioit d'attendre une seconde convocation qu'il indiquoit à six mois de-là; disant au reste, que de lui-même il ne pouvoit rien conclure avec eux. Après une tromperie si grossière, ces commissaires ne pouvant demeurer dans le païs avec bienséance, s'en retournerent à Rome; aussi-tôt Critolaus tient les états à Corinthe, & persuade aux Achéens, non seulement de prendre les armes contre Sparte, mais de déclarer la guerre aux Romains.

Qu'une république ou un Roi, dit Pausanias, entreprennent une guerre, & qu'ils y succombent, c'est ce qui arrive tous les jours, moins par la faute de ce Roi ou de cette république, que par je ne sçais quelle fatalité qui préside aux combats; mais que sans aucunes forces on ait la témérité d'attaquer une puissance formidable, alors ce n'est plus malheur; c'est fureur, c'est manie; voilà pourtant ce qui perdit Critolaus & les Achéens.

Ce Général, bien loin d'écouter aucune proposition de paix, voyant qu'Héraclée s'étoit soulevée contre les Achéens, alla l'assiéger, & s'en rendit le maître; cependant, ayant appris par ses coureurs, que Métellus avoit déjà passé le Sperchius, il songea à se retirer à Scarphée, ville des Locriens. Les défilés qui sont entre Héraclée & les Thermopyles, dit Pausanias, ces lieux si célebres par les prodiges de valeur que les Lacédémoniens & les Athéniens y firent autrefois, les uns contre les Perses, les autres contre les Gaulois; ces lieux, dis-je, ne furent pas capables de rassurer le Général Achéen; il voulut pousser jusqu'à Scarphée. Mais, Métellus l'ayant joint avant qu'il y pût entrer, le tailla en pièces, & fit plus de mille prisonniers. Après le combat, Critolaus ne fut trouvé ni parmi les vivans, ni parmi les morts, on n'a jamais sçu ce qu'il étoit devenu; s'il prit la fuite par ces marais que les eaux de la mer formoient sous le mont Œta, on ne doit pas s'étonner qu'il y soit péri; cependant, sa mort a donné lieu à d'autres conjectures.

CRITOLAUS, *Critolaus*, Κριτόλαος, (a) historien Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il rendit son nom recommandable par un traité des Épirotes, dont Plutarque cite le troisième livre. Il composa aussi un ouvrage d'Astronomie, intitulé *Phénomenes*, que le même Plutarque cite encore dans la vie de Périclès. Aulu-Gelle en fait aussi mention, & en cite un endroit considérable.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (b)

(a) Plut. T. I. p. 155.

(b) Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 115. T. VI. p. 438, 439.

Κριτόλαος, Philoſophe Péripatéticien. Il fut envoyé en ambaſſade à Rome avec Diogène le Stoïcien, & Carnéade l'Académicien, vers l'an 218 avant l'Ére Chrétienne.

Ce Philoſophe pourroit bien être le même que l'Hiſtorien dont il eſt parlé dans l'article précédent; mais, on ne peut rien affirmer là-deſſus. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il y a eu pluſieurs Auteurs de ce nom, & entr'autres un Grammairien cité dans l'Étymologique.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, Philoſophe Pythagoricien, qui floriſſoit environ 500 ans avant l'Ére Chrétienne.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, médecin, diſciple d'Acron d'Agrigente. Il vivoit ſous la 88.e Olympiade, l'an 428 avant Jeſus-Chriſt. Ce Criton dégrada la médecine, juſqu'à la faire ſervir à l'embelliſſement des corps; c'eſt-à-dire, qu'il fut médecin de toilette, & qu'il compoſa des fards pour procurer & conſerver la beauté. Il laiſſa même des préceptes ſur cet art, où l'on ne voit rien que de très-vain, pour ne rien dire de plus.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (a) Philoſophe Athénien, vivoit environ 400 ans avant l'Ére Chrétienne. Ce fut un des plus zélés diſciples de Socrate, comme en fait foi le Dialogue que Platon a intitulé *Criton*.

Peu de jours avant que Socrate fût mis à mort, Criton vient le trouver de grand matin dans la priſon, pour lui apprendre cette triſte nouvelle, & pour lui annoncer en même tems qu'il ne tient qu'à lui de ſortir de la priſon; que le geolier eſt gagné, qu'il trouvera les portes ouvertes; & il lui offre une retraite ſûre en Theſſalie. Socrate ſe prit à rire de cette propoſition, & lui demanda s'il ſçavoit un lieu hors de l'Attique où l'on ne mourût point. Criton traite la choſe fort ſérieuſement, & le preſſe de profiter d'un tems ſi précieux, en apportant raiſons ſur raiſons, pour tirer ſon conſentement, & l'engager à prendre ce parti. Socrate, après l'avoir écouté attentivement, loue ſon zele, & lui en marque ſa reconnoiſſance; mais, avant que de ſe rendre, il veut examiner s'il eſt juſte qu'il ſorte de la priſon ſans le conſentement des Athéniens. Il entre donc en matière; & à chaque propoſition, Criton ne peut s'empêcher de donner ſon conſentement. Enfin, convenant de bonne foi qu'il n'avoit rien à répliquer, il demeura en repos, & y laiſſa ſon ami, à qui il eut ſoin de fournir tout ce dont il avoit beſoin, tant qu'il fut en priſon. Critobule, Hermogène, Ctéſippe & Épigènes ſes enfans, furent les diſciples de ce grand homme. Criton compoſa dix-ſept Dialogues, dont Diogène Laërce rapporte les titres.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (b) Athénien, dont Démoſthène

(a) Suid. T. I. p. 1528. Xenoph. p. 719. Cicer. de Divinat. L. I. c. 123. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 698. & ſuiv. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 38. & ſuiv.

(b) Demoſth. in Bœot. p. 1016.

a fait mention dans une de ses harangues contre Bœotus. C'étoit un homme qui vivoit dans la plus grande somptuosité ; en sorte qu'il dépensoit non seulement son propre bien, mais encore celui d'autrui.

CRITON BERRÉUS, (*a*) *Crito Berræus*, l'un des Lieutenans de Philippe, fut député vers Annibal, l'an 215 avant l'Ére Chrétienne. Il avoit pour Collegues dans cette députation, Héraclitus, surnommé Scotinus, & Sosisthée Magnès.

CRITON [Q.], *Q. Criton*, K. Κρίτων, (*b*) Historien, qui naquit à Piérie dans la Macédoine, apparemment depuis la naissance de Notre-Seigneur, puisqu'aucun ancien Auteur n'en fait mention. Il composa plusieurs Ouvrages, dont nous n'avons que les noms. Julius Pollux cite son Histoire de Messène. Étienne de Byzance, son histoire des Getes. Suidas nomme une histoire de Pallène, une de Perse, une de Sicile, la description de Syracuse, l'origine de la même ville, un traité de l'empire des Macédoniens.

Suidas distingue l'historien des Getes de celui qui a fait le sujet de cet article.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (*c*) autre Historien, natif de l'isle de Naxos. Il avoit composé une Histoire intitulée *Octaétéride*, c'est-à-dire, une Histoire qui contenoit ce qui s'étoit passé durant l'espace de huit ans. D'autres attribuent cette histoire à Eudoxe.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (*d*) personnage imaginaire, dont Lucien fait mention dans son dialogue du banquet. Il avoit reçu de Cléodeme du poison, pour faire mourir son pere.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (*e*) l'un des personnages de l'Andrienne de Térence, étoit de l'isle d'Andros. Il est aussi introduit dans l'Heautontimoruménos, & dans le Phormion. Dans cette dernière comédie, il fait la fonction d'avocat.

CRIXUS, *Crixus*, (*f*) Gaulois de naissance, se joignit au fameux Spartacus. Il fut mis à la tête de ses compatriotes ; mais, la fierté & l'audace de ceux-ci les porterent à se séparer de Spartacus, & sous les ordres de Crixus, il se jetterent dans l'Apulie, & y firent le dégât. Mais, ils eurent bien lieu de se repentir de leur imprudence. Le Consul Gellius & le Préteur Arrius tomberent sur eux aux environs du mont Gargan, & de trente mille hommes qu'ils étoient, en tuerent vingt mille. Crixus lui-même perdit la vie dans l'action, en combattant vaillamment.

CROBYLE, *Crobyle*, Κρωβύλη, (*g*) fameuse courtisanne, qui, dans un Dialogue de Lucien, s'entretient avec Corinne.

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 29.
(*b*) Suid. T. I. p. 1528.
(*c*) Suid. T. I. p. 1528.
(*d*) Lucian. T. II. p. 864.
(*e*) Terent. T. I. p. 10. T. II. p. 104. T. III. p. 7.
(*f*) Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 141. & *suiv.*
(*g*) Lucian. T. II. p. 717. & *seq.*

Diogène Laërce fait mention d'un certain Crobyle, qui fut accusateur de Chabrias.

CROBYLUM, *Crobylum*, (*a*) espèce de bonnet, dont se servoient les Anciens. On n'en connoît point la forme.

CROBYZES, *Crobyzi*, (*b*) Κρόϐυζοι, peuples, qui, suivant Pline, habitoient au de-là du fleuve Axiaces. Étienne de Byzance les met sur l'Ister, & Ptolémée, entre les peuples de la basse Mysie. Selon Athénée, ils faisoient partie de la Thrace. C'est aussi le sentiment d'Hérodote, dont le texte porte les Thraces Crobyzes.

CROCALE, *Crocale*, (*c*) nymphe, fille du fleuve Isménus; elle étoit la plus adroite de toutes les nymphes qui accompagnoient Diane.

CROCINAS, *Crocinas*, (*d*) Κροκίνας, fameux athlete Thessalien, fut couronné aux jeux Olympiques.

CROCODILE, *Crocodilus*, Κροκόδειλος, terme de rhétorique, qui signifie une sorte d'argumentation captieuse & sophistique, dont on se sert pour mettre en défaut un adversaire peu précautionné, & le faire tomber dans un piége.

On a appellé cette manière de raisonner Crocodile, à cause de l'Histoire suivante, imaginée par les Poëtes ou par les Rhéteurs. Un Crocodile, disent-ils, avoit enlevé le fils d'une pauvre femme, lequel se promenoit sur les bords du Nil; cette mere désolée supplioit l'animal de lui rendre son fils; le Crocodile répliqua qu'il le lui rendroit sain & sauf, pourvu qu'elle même répondit juste à la question qu'il lui proposeroit. *Veux-je te rendre ton fils ou non*, lui demanda le Crocodile. La femme soupçonnant que l'animal vouloit la tromper, répondit avec douleur; *tu ne veux pas me le rendre*; & demanda que son fils lui fût rendu, comme ayant pénétré la véritable intention du Crocodile. *Point du tout*, repartit le monstre, *car si je te le rendois, tu n'aurois point dit vrai*; ainsi, je ne puis te le donner, sans que ta première réponse soit fausse, ce qui est contre notre convention.

On peut rapporter à cette espèce de sophisme, les propositions appellées mentientes insolubles, qui se détruisent elles-mêmes; telle qu'est celle de ce poëte Crétois: *Omnes ad unum Cretenses semper mentiuntur*; tous les Crétois, sans en excepter un seul, mentent toujours. En effet, où le Poëte ment, quand il assure que tous les Crétois mentent, ou il dit vrai. Or, dans l'un ou l'autre cas, il y a quelques Crétois qui ne mentent pas. La proposition générale est donc nécessairement fausse.

CROCODILES [la Ville des], *Crocodilorum Urbs*, (*e*) Κ οκοδείλων πόλι. Il y a eu deux

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 35.
(*b*) Plin. T. I. p. 217. Ptolem. L. III. c. 10. Herod. L. IV. 49.
(*c*) Ovid. Metam. L. III. c. 4.
(*d*) Xenoph. p. 461.
(*e*) Ptolem. L. IV. c. 5. Herod. L. II. c. 148.

villes de ce nom en Égypte ; l'une étoit dans la Thébaïde, au rapport de Ptolémée, qui l'attribue au nome Aphroditopolite ; l'autre étoit la même qu'Arsinoé. C'est sans doute de l'une de ces deux villes qu'il faut entendre ce que dit Hérodote, que les Rois d'Égypte avoient fait construire un labyrinthe un peu au-dessus du lac de Mœris, près de la ville des Crocodiles.

(a) Il y a eu encore une autre ville de ce nom dans la Phénicie. Elle étoit voisine de Dora ; mais, au midi de cette ville, & ne subsistoit déjà plus du tems de Pline. Strabon la nomme de même, avec quelques autres dont il ne restoit plus que le nom. Pline écrit *Crocodilon*, qui est le nom Grec.

CROCOTE, *Crocota*, (b) habit des femmes, ainsi nommé, parce qu'il avoit la couleur du saffran, appellé *Crocus*, ou parce que la trame, appellée en Grec *Croke*, en étoit plus forte. Il étoit d'usage non seulement pour les femmes, mais aussi pour des hommes efféminés, pour des Bacchans & des bâteleurs. *Clodius est devenu populaire*, dit Cicéron, *par sa Crocote, par sa ceinture, par ses souliers de femmes, & par ses rubans de pourpre.* Il semble marquer par-là que la Crocote étoit un habit extérieur.

CROCOTULE, *Crocotula*, (c) espèce de tunique. Ce nom n'est qu'un diminutif de Crocote ; & on peut l'expliquer par ce que nous avons dit ci-dessus de la Crocote.

CROCUS, *Crocus*, (d) jeune homme, qui aimoit éperdument la nymphe Smilax, & qui n'en étoit pas moins aimé. Ils furent métamorphosés en fleurs. C'est sans doute parce qu'ils s'aimoient uniquement, & que leurs amours furent toujours chastes, qu'on a supposé qu'ils avoient été changés en fleurs ; c'est-à-dire, qu'ils moururent avec cette fleur, qu'on a de tout tems estimée, je veux dire, la chasteté.

CROCYLÉA, *Crocylea*, (e) Κροκύλεια, nom d'un lieu dont parle Homère. Ce poëte joint ensemble les habitans d'Ithaque & ceux de Crocyléa. Pline paroît en avoir conclu que Crocyléa étoit une isle comme Ithaque. Il ne balance pas du moins à faire de Crocyléa une isle. Étienne de Byzance a fait la même chose, & prend pour garant Thucydide, qu'il paroît n'avoir guère bien entendu, au jugement du P. Hardouin ; car, selon ce Pere, le Crocylium de Thucydide est une ville de l'Étolie, & non pas une isle. D'un autre côté, Strabon croit que la Crocyléa d'Homère est une ville d'Acarnanie en terre ferme. Mais, Héracléon, fils de Glaucus, cité par Étienne de Byzance, dit que l'isle d'Ithaque étoit partagée en

(a) Plin. T. I. p. 263. Strab. p. 758.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 36, 37.

(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 38.

(d) Ovid. Metam. L. IV.

(e) Homer. Iliad. L. II. v. 139, 140. Plin. Tom. I. pag. 208. Strab. pag. 376. Thucyd. p. 238.

quatre

quatre quartiers ; que le premier étoit au midi, & vers la mer, & s'appelloit. . . . . ; le second, Neium ; le troisième, Crocylée ; & le quatrième, Ægyrée. Il ne dit point le nom du premier; mais, on pourroit peut-être le retrouver dans les deux vers de l'Iliade, dont voici le sens : » Ceux d'Ithaque & » de la forêt de Nérite ; ceux de » Crocylée & de l'escarpée Ægi- » lipe. « Plusieurs Sçavans ont cru que Nérite étoit le nom du premier canton, & qu'Homère avoit supprimé le second.

CROCYLIUM, *Crocylium*, Κροκύλιον, ville d'Éolie. *Voyez* Crocyléa.

CRODO, *Crodo*, *ou* CRODUS, *Crodus*, l'une des principales idoles des Germains. C'étoit un vieillard à longue barbe, vêtu d'une robe longue, sanglé d'une bande de toile, tenant dans la main gauche une roue, ayant à sa main droite un panier plein de fruits & de fleurs, & placé de bout sur un poisson hérissé de piquans & d'écailles, qu'on prend pour une perche, soutenu horisontalement par une colomne. On l'adora particulièrement à Hartes, bourg près de Goslar, jusque sous le règne de Charlemagne, qui fit abattre la statue de Crodo, & beaucoup d'autres. Il y en a qui font venir *Crodo* de *Cronos*, & qui croyent que ce Crodo des Germains est le Saturne des Grecs & des Romains ; mais cette conjecture n'est autorisée par aucun des attributs de la statue de Crodo.

CRODUNUM, *Crodunum*, lieu des Gaules près de Toulouse. Cicéron, dans son oraison pour M. Fonteius, en fait mention.

CRŒSMUS, *Crœsmus*, (*a*) Κροισμὸς, capitaine Troyen, qui fut tué par Mégès d'un coup de pique. Sa chûte fit un bruit effroyable.

CRŒSUS, *Crœsus*. *Voyez* Crésus.

CROISSANT, (*b*) espèce d'ornement que portoient à leurs souliers les Patriciens & les Sénateurs. On ignore si les femmes usoient de cet ornement. Peut-être n'étoit-ce au fond qu'une boucle d'une forme particulière, dont la mode pouvoit être commune à l'un & à l'autre sexe ; mais nous n'osons insister là-dessus, puisqu'au rapport des Auteurs les plus graves, les croissans établissoient une sorte de moralité, qui pouvoit bien n'être pas tout à fait du goût des dames.

» Pourquoi, demande Plutarque dans ses questions Romai- » nes, pourquoi ces croissans sur » les souliers des Patriciens ? Est- » ce pour rendre plus respectable » le sentiment de Castor, qui éta- » blit je ne sçais quelle habitation » dans le corps de la lune ? Ne » cherche-t-on point aussi à nous » apprendre par-là qu'après que » nos esprits auront été dépouil- » lés de nos corps, ils occupe- » ront une région supérieure à » celle de la lune ? N'est-ce point

(*a*) Homer. Iliad. L. XV. v. 523, 524.
(*b*) Isaï. c. 3. v. 18. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 72, 114. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 262, 263.

» une mode qui vient des Arca-
» diens descendus d'Évandre, qui
» sont réputés plus anciens que
» cet astre même, & qui, à cet
» effet, ont été appellés Prosélé-
» nes? Que dis-je, n'est-ce point à
» ceux que leur grandeur éblouit,
» un avertissement de l'instabilité
» des choses de la vie, pris des
» divers changemens de cette
» planete? Ou ne veut-on point
» enfin, suivant la pensée de Par-
» ménide, nous mettre sous les
» yeux l'exemple de la lune, qui
» jette un regard respectueux vers
» la lumière du soleil, par je ne
» sçais quel sentiment secret d'une
» juste subordination? «

Le fondement de toutes ces observations ne paroît pas infiniment sensible; mais aussi l'esprit humain ne saisit le merveilleux qu'avec beaucoup de peine, & quand on se porte à l'interprétation des mystères, il en coûte toujours quelque chose à la raison.

Les filles de Jérusalem portoient des Croissans d'or. C'est un des ornemens que le Seigneur les menace de leur ôter.

Le Croissant se remarque dans les monumens. L'on voit cet ornement aux chevaux des Daces, ainsi qu'à ceux des Romains.

CROMES, *Cromi*, Κρῶμοι, (*a*) ville du Péloponnèse dans l'Arcadie. Elle avoit été ainsi nommée de Cromus, fils de Lycaon. Cette ville dont on voyoit à peine quelques traces du tems de Pausanias, étoit à vingt stades de Nymphas.

CROMIS, *Cromis*, (*b*) l'un des Centaures, mourut de la main de Pirithoüs.

CROMMYON, *Crommyon*, Κρόμμυον, (*c*) promontoire de l'isle de Chypre, dans la partie septentrionale de cette isle. Le mot *Crommyon* veut dire le promontoire des oignons. Il est appellé Crommyu-acris dans une lettre de Q. Cassius à Cicéron. Strabon dit Κρομμύου ἄκρα en singulier, & Ptolémée, Κρομμύων ἄκρα en pluriel. C'étoit la pointe la plus septentrionale de Chypre.

CROMMYU-ACRIS, *Crommyu-Acris. Voyez* Crommyon.

CROMNA, *Cromna*, (*d*) Κρῶμνα, ville de l'Asie mineure dans la Paphlagonie. Étienne de Byzance croit que ce n'est que l'ancien nom d'Amastris, mais il se trompe. Ptolémée les distingue, & Arrien, dont l'autorité est d'autant plus grande qu'il décrit dans son Périple un chemin qu'il a fait lui-même, les met à cent vingt stades de distance, & place entre deux la ville d'Érithies. Valérius Flaccus en fait aussi mention, aussi-bien qu'Homère; ce qui prouve combien cette ville étoit ancienne. Ce dernier la range parmi les villes que l'on voyoit sur les rives du Parthénius.

CROMNUM, *Cromnum*, (*e*) Κρῶμνον, ville du Péloponnèse, située près de Mégalopolis. Xé-

(*a*) Pauf. pag. 458, 498, 510.
(*b*) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epist. 13. Strab. p. 669. Ptolem. L. V. c. 14.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 1. Homer. Iliad. L. II. v. 362.
(*e*) Xenoph. p. 636, 637.

nophon dit qu'Archidame prit cette ville, & y laiſſa une garniſon de trois cohortes.

CROMUS, *Cromus*, Κρώμος, (*a*) fils de Neptune, donna ſon nom au village de Cromyon, au rapport de Pauſanias.

CROMUS, *Cromus*, Κρώμος, (*b*) fils de Lycaon. La ville de Cromes prit le nom de ce héros.

CROMYON, *Cromyon*, (*c*) Κρομυών, village de Grece, qui appartint d'abord à la Mégaride, mais qu'on attribua enſuite au territoire de Corinthe. Pauſanias dit qu'il étoit aux environs de Corinthe, & qu'on l'appelloit ainſi de Cromus, fils de Neptune.

La Fable, ſelon Strabon, rapporte qu'une truie de ce lieu-là fut mere du ſanglier de Calydon, dont la défaite eſt comptée entre les travaux de Théſée. La choſe n'eſt pas ainſi racontée par Pauſanias. » L'on croit, dit cet Auteur, que c'eſt à Cromyon que » fut nourri ce fameux bandit » ſurnommé Pityocamptés, qui » donna lieu à un des travaux de » Théſée. Un pin que l'on découvre de loin ſur le rivage, » eſt un monument qui rappelle » encore le ſouvenir de cet exploit de Théſée. » Là étoit auſſi l'autel de Mélicerte; & on dit qu'un dauphin l'apporta en cet endroit.

CRONIA, *Cronia*, Κρόνια, (*d*) terme qui veut dire Saturniens. Diodore de Sicile dit que dans la Sicile & dans les païs occidentaux, on donnoit ce nom aux lieux élevés, parce que Saturne ou Cronos avoit fait bâtir dans ces païs, ſur les lieux hauts, des citadelles & des forteresses, pour affermir ſon autorité.

CRONIA, *Cronia*, Κρόνια, (*e*) l'un des noms que porta autrefois la Bithynie.

CRONII TUMULUS, autrement le tertre de Saturne. C'eſt ainſi que Polybe nomme une hauteur ſituée près du port de Carthagène.

CRONIES, *Cronia*, (*f*) fêtes, qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Saturne, au mois Hécatombéon. Les Cronies des Grecs étoient la même choſe que les Saturnales des Romains. On prétend qu'à Rhodes on réſervoit un malfaiteur pour l'immoler à Saturne dans cette eſpèce de ſolemnité.

Les Cronies furent ainſi appellées ἀπὸ τοῦ Κρόνου, c'eſt-à-dire, de Cronos, ou Saturne.

CRONIUM, *Cronium*, (*g*) Κρόνιον, ville du Péloponnèſe dans l'Élide, au rapport de Diodore de Sicile. Cet Auteur dit que les Arcadiens, l'an 365 avant l'Ére Chrétienne, s'étant jettés dans l'Élide, y enleverent pluſieurs

(*a*) Pauſ. p. 86.
(*b*) Pauſ. p. 458.
(*c*) Strab. pag. 380. Pauſ. pag. 86. Xenoph. p. 524. Plut. T. I. p. 4.
(*d*) Diod. Sicul. p. 136.
(*e*) Plin. T. I. p. 289.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 524, 530, *& ſuiv.*
(*g*) Diod. Sicul. p. 497.

villes, du nombre desquelles étoit Cronium.

CRONIUM, *Cronium*, (*a*) Κρόνιον, montagne du Péloponnèse, selon Ptolémée, cité par Ortélius; mais, l'édition de Bertius nomme cette montagne Cornios, Κόρνιος. Elle est dans le territoire de Corinthe. On l'appelloit auparavant Cturos, Κτοῦρος, si nous en croyons Plutarque dans son traité des rivières & des montagnes, selon la remarque d'Ortélius; mais, il se trompe, & le *Cronius Mons* dont parle Plutarque, n'est point celui de Ptolémée; car il en parle à l'occasion de l'Alphée. C'est celui dont Denys d'Halicarnasse fait mention, & qu'il met dans le territoire de Pise, auprès de l'Alphée.

CRONIUM MARE. (*b*) Pline nomme ainsi la mer qui est à une journée de navigation au-delà de Thulé. C'est ce que Tacite appelle *Mare Pigrum*. Nous l'appellons présentement la mer Glaciale.

CRONOS, *Cronos*, Κρόνος, autrement Saturne. *Voyez* Saturne.

CRONOSOLON, *Cronosolon*, Κρονοσόλων, (*c*) titre d'un dialogue de Lucien. Ce titre signifie le législateur de Saturne.

CROPHI, *Crophi*, Κρῶφι, (*d*) nom d'une montagne, dont parle Hérodote. Elle étoit située entre la ville de Syene, dans la Thébaïde, & la ville d'Éléphantine. Son sommet se terminoit en pointe. Entre cette montagne & celle de Mophi, étoient de profonds abîmes, d'où l'on vouloit que le Nil tirât sa source.

CROSSÉE, *Crossæa*, Κροσσαίη, (*e*) contrée de Macédoine. Il est fait mention de cette contrée dans Hérodote. Cet Auteur la met sur le golfe Thermaïque, & lui attribue les villes suivantes, Lipaxus, Combrée, Lises, Gigonus, Campse, Smile & Énée.

CROTALE, espèce de castagnettes en usage chez les Anciens. *Voyez* l'article de Castagnettes, où nous avons donné une description de cet instrument.

CROTALUS, *Crotalus*, (*f*) Κρόταλος, l'un des prétendans d'Hippodamie, fut vaincu par Œnomaus, & immolé à la cruauté du vainqueur.

CROTANES, *Crotani*, (*g*) Κροτανοί. Les Crotanes, selon Pausanias, n'étoient autre chose que la cohorte des Pitanates à Sparte; & ils s'assembloient dans le lieu nommé Lesché.

M. l'Abbé Gédoyn, dans ses remarques sur notre Auteur, dit: » Ces Crotanes composoient une » des cinq ou six cohortes de » l'infanterie Lacédémonienne. » Chaque cohorte étoit appellée » λόχος, ou μοῖρα, ou μόρα, » nom que les Latins ont adopté, & elle étoit composée de » cinq ou six cens hommes. Pausanias dit ici que la cohorte des » Crotanes étoit la même que

(*a*) Ptolem. L. III. c. 16.
(*b*) Plin. T. I. p. 220, 223.
(*c*) Lucian. T. II. p. 816. *& seq.*
(*d*) Herod. L. II. c. 28.
(*e*) Herod. L. VII. c. 123.
(*f*) Pauf. p. 386.
(*g*) Pauf. pag. 186.

» celle des Pitanates; mais il ſe » trompe. Meurſius a fort bien » prouvé, par le témoignage de » Thucydide, & par celui d'Hé- » ſychius, qu'il n'y avoit jamais » eu à Sparte de cohorte dite des » Pitanates : j'y renvoie le lec- » teur. «

CROTON, *Croto*, Κρότων, certain héros, qui fut tué par Hercule. *Voyez* l'article de Crotone, ville de la grande Grece.

CROTON [Q.], *Q. Croto*, (*a*) avoit un eſclave nommé Scéva, qui tua L. Saturninus, & qui en eut pour récompenſe la liberté.

CROTONE, *Croto*, *Croton*, Κρότων, (*b*) ville d'Italie dans la grande Grece. Elle a été anciennement très-fameuſe, 1.° par ſa beauté, par ſon étendue & par le nombre de ſes habitans, témoin cet ancien proverbe : *Toutes les autres villes ne ſont rien, en comparaiſon de Crotone ;* 2.° par la pureté & par la ſalubrité de l'air qu'on y reſpiroit, ce qui a donné lieu à un ſecond proverbe : *Plus ſain que Crotone ;* 3.° par la force & par le courage de ſes anciens habitans, & par le nombre de ceux qu'elle a vu revenir victorieux des jeux Olympiques, ce qui a encore donné lieu à un autre proverbe : *Le dernier des Crotoniates vaut bien le premier de tous les Grecs ;* 4.° enfin, par la célebre école de philoſophie que Pythagore y avoit fondée, & qui a produit, en différens tems, quantité de grands Hommes. Cette ville a eſſuyé bien des aventures qu'il ſeroit trop long de décrire, & qui demanderoient une hiſtoire particulière. Nous nous contenterons de rapporter ici quelques circonſtances propres à prouver ce que nous venons d'avancer.

I. Denys d'Halicarnaſſe & Strabon, qui parlent de la fondation de Crotone, la rapportent l'un & l'autre à Myſcellus, chef des Achéens, & Denys d'Halicarnaſſe, qui en donne l'époque préciſe, la fixe à la troiſième année de la 27e Olympiade, qui, ſelon lui, répond à la quatrième année du règne de Numa, & par conſéquent, environ à l'an 710 avant J. C.

Myſcellus étant allé à Delphes pour conſulter l'oracle d'Apollon, ſur le lieu où il bâtiroit ſa ville, y trouva Archias le Corinthien, qu'un ſemblable deſſein y avoit amené. Le dieu les écouta favorablement, & après les avoir déterminés ſur le lieu le plus convenable à leurs nouveaux établiſſemens, il leur propoſa différens avantages, & leur laiſſa entr'autres le choix des richeſſes ou de la ſanté. Les richeſſes toucherent Archias, Myſcellus demanda la

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 23.

(*b*) Strab. p. 261. *& ſeq.* Juſt. L. XX. c. 2. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. p. 165. Pomp. Mel. p. 129. Diod. Sicul. pag. 161, 294, 295, 675. Herod. L. V. c. 44, 45. Tit. Liv. L. I. c. 18. L. XXII. c. 61. L. XXIII. c. 30. L. XXIV. c. 2. *& ſeq.* L. XXIX. c. 36. L. XXX. c. 19. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 346, 347. T. VI. p. 457, 458. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 425, 426. T. III. p. 327, 328. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 235. *& ſuiv.* Tom. IV. pag. 526. *& ſuiv.* Tom. IX. p. 164. *& ſuiv.*

santé, & Apollon fut fidele à tous les deux.

Crotone fut donc bâtie dans un lieu extrêmement sain, sur le bord de la mer, à cent cinquante stades du promontoire de Lacinium, & à deux cens stades de la ville de Sybaris. Elle étoit baignée par le fleuve Ésarus. Éphore, au rapport de Strabon, avoit écrit qu'elle fut d'abord habitée par les Iapyges.

Le nom de Crotone ne lui fut pas donné au hazard. Diodore de Sicile nous apprend qu'Hercule passant en ce païs-là, y fut reçu par un héros nommé Croton, & que transporté de colère contre le brigand Lacinius, qui de tems en tems lui déroboit quelqu'un de ses bœufs, il tua Croton par mégarde. Hercule pénétré de douleur, rendit tous les honneurs possibles à la mémoire de son malheureux hôte; il lui fit élever un tombeau sur le bord du fleuve Ésarus, & prédit que dans ce lieu-là même s'éleveroit un jour une grande ville qui porteroit le nom du défunt. Le tombeau de Croton subsistoit encore, & l'on n'avoit pas oublié la prédiction d'Hercule, quand l'oracle d'Apollon conduisit Myscellus dans cette partie méridionale de l'Italie. On prétend même que Myscellus fut averti en songe de donner à sa nouvelle ville le nom de Crotone, s'il vouloit qu'Hercule fût un de ses protecteurs.

A quelques milles delà se voyoit aussi le temple de Junon surnommée *Lacinia*, que ce héros avoit bâti, après avoir fait une punition exemplaire du voleur Lacinius. Tite-Live donne une grande idée de ce temple, quand après avoir parlé de l'état florissant de Crotone, il ajoûte: *Sex millia aberat ab urbe nobile templum ipsa urbe nobilius, Junonis Laciniæ, sanctum omnibus circa populis.* Il décrit ensuite le bois sacré de la déesse, & les pâturages où ses troupeaux immenses alloient paître seuls, sans rien craindre de la férocité des loups, ni de la malice des hommes; & il termine sa description, en remarquant qu'une colomne d'or massif s'élevoit au milieu du temple, & que s'il étoit renommé pour sa sainteté, il ne l'étoit pas moins pour ses richesses. Il dit ailleurs, qu'Annibal y déposa en caractères Grecs & Puniques, l'histoire de ses conquêtes; & dans un autre endroit, il fait un récit pathétique de la mort funeste du censeur Fulvius Flaccus & de ses deux fils, pour avoir osé enlever une partie de la couverture de ce temple, que les plus grands ennemis du peuple Romain avoient toujours respecté.

Le culte des Crotoniates envers Junon Lacinia est parfaitement marqué sur leurs monnoies. La tête de cette déesse y est presque toujours gravée; on n'y en voit pas même d'autre. On y trouve aussi des trépieds & des branches de laurier, prix ordinaire des jeux de la Grece, où les Crotoniates s'étoient signalés par un grand nombre de victoires. Hercule enfin occupe la plûpart des revers.

A l'égard d'Hercule, on comprend aisément qu'il devoit être

dans une vénération infinie parmi des peuples si recommandables par leur force naturelle. C'est Crotone qui a produit le célebre Milon, Ischomachus, Tisicrate, Astyle, & tant d'autres illustres athletes. Dans une même Olympiade, dit Strabon, sept Crotoniates furent couronnés aux jeux Olympiques, & remporterent tous les prix du stade. Ils passoient pour des Hercules dès le berceau, & ce fut bientôt un proverbe, que le plus foible d'entr'eux, étoit le plus fort des Grecs, comme nous en avons déjà fait la remarque.

Crotone ne produisit pas seulement des hommes forts & robustes; elle en produisit aussi qui se rendirent illustres par leurs talens & leur génie supérieur, tels que Démocede, médecin, fort considéré de Polycrate, roi de Samos, & de Darius, roi des Perses; Alcmon, autre médecin, disciple de Pythagore, dont parle Favorin; Orphée, poëte, & un nombre d'autres grands Hommes.

II. Avant l'arrivée de Pyrrhus en Italie, le mur qui entouroit Crotone, avoit douze milles de circuit. Les ravages qu'on y exerça pendant cette guerre, rendirent plus de la moitié de cette ville déserte. Le fleuve qui passoit auparavant par le milieu de la ville, coula depuis hors des cantons habités, dont la citadelle n'étoit pas moins éloignée. Cette citadelle donnoit d'un côté sur la mer, & de l'autre sur la campagne. Autrefois elle n'avoit point d'autres fortifications, que celles qu'elle avoit reçues de la nature. Mais, depuis, elle fut revêtue d'un mur, à l'endroit par où Denys, tyran de Sicile, trouva moyen de l'attaquer & de la prendre, en passant, sans être vu, à travers des rochers qui étoient derrière.

Une des premières conquêtes, que firent les Crotoniates, ce fut la ville de Siris. L'ayant livrée au pillage, ils égorgerent aux pieds des autels, cinquante jeunes hommes qui embrassoient la statue de Minerve, & le Prêtre même de la Déesse orné de son voile & de sa mitre. En proie depuis à la peste & aux discordes civiles, les Crotoniates allerent tous consulter l'oracle de Delphes. Il leur fut répondu que leurs miseres finiroient quand ils auroient appaisé la colère de Minerve, & les manes de ceux qu'ils avoient tués. Ainsi, ils avoient déjà commencé à tailler des statues grandes comme nature à ces jeunes hommes, & particulièrement à Minerve, lorsque les Métapontins, complices du même crime, avertis de la réponse de l'oracle, & voulant en tirer le fruit avant les autres, dresserent à ces jeunes hommes de petits simulacres de pierre, & se réconcilièrent avec la Déesse, en lui offrant des gâteaux faits de farine & de lait. Par ce moyen, la peste cessa également de part & d'autre, la volonté du Dieu ayant été également accomplie, avec plus de pompe par les uns, avec plus de diligence par les autres.

Les Crotoniates rétablis en santé, ne se tinrent pas long-tems en repos. Indignés de ce que la ville

de Locres avoit envoyé du secours à celle de Siris, lorsqu'ils l'assiégeoient, ils tournerent leurs armes contre les Locriens, & députerent à Delphes pour prier Apollon d'être favorable à leur entreprise, & de leur accorder la victoire. Ce Dieu leur ayant répondu qu'avant que de surmonter leurs ennemis par les armes, il falloit les vaincre par les vœux, ils lui en firent un de la dixième partie du butin qu'ils feroient dans cette guerre. Ceux de Locres, instruits de ce qu'on avoit voué à Apollon, & de la réponse qu'Apollon avoit faite, lui vouent à leur tour la neuvième partie des dépouilles qu'ils remporteront, & tiennent la chose secrete, de peur que l'ennemi n'enchérît encore sur leurs vœux. Ainsi quand on fut avancé au combat de part & d'autre, & que les Crotoniates eurent déplié six vingt mille hommes, les Locriens, qui n'en avoient que quinze mille, faisant réflexion sur leur petit nombre, perdirent toute espérance de vaincre & se dévouerent à la mort, qu'ils envisageoient comme indubitable. Le désespoir les arma d'une résolution si déterminée, qu'ils crurent que c'étoit vaincre en quelque manière, que de vendre leur défaite bien chèrement. Mais, tandis qu'ils ne cherchent qu'à mourir avec gloire, ils triomphent heureusement, & ne sont victorieux, que parce qu'ils avoient désespéré de la victoire.

L'an 277 avant l'Ére Chrétienne, le consul P. Cornélius Rufinus voulut faire le siège de la ville de Crotone, parce qu'elle avoit embrassé le parti de Pyrrhus. Il ne comptoit pas cependant la prendre de vive force, mais par une intelligence, comme on le lui avoit fait espérer, parce que les habitans étoient fort mécontens de Pyrrhus. Il s'en feroit vraisemblablement rendu maître; mais, les Crotoniates, soit qu'ils se doutassent de quelque chose, ou qu'ils eussent été avertis de la conspiration, avoient fait venir du secours de Tarente. P. Cornélius Rufinus, qui n'en étoit point averti, s'étant approché avec trop de confiance des murailles de la ville, ce nouveau renfort de Lucaniens commandé par Nicomaque, & soutenu par la garnison, fit une terrible sortie sur le Consul, le mit en désordre, & lui tua beaucoup de monde. Il quitta le siège, & fit plier bagage, pour partir sur le champ. La nouvelle s'en répandit bientôt à Crotone. Dans le moment arrive un prisonnier, qui s'étant sauvé du camp des ennemis, vient annoncer que P. Cornélius Rufinus songeoit à attaquer Locres, sur la promesse qu'on lui avoit faite de lui ouvrir les portes de la ville. Il en survient bientôt après un second, qui ajoûte que l'armée ennemie est en marche. Et en effet, on voyoit de loin les drapeaux, & les troupes qui s'avançoient par le chemin qui conduisoit à Locres. On ne perdit point de tems. Nicomaque, avec ses Lucaniens, part pour aller secourir Locres par des routes détournées. La marche de P. Cornélius Rufinus n'étoit qu'une feinte. Il revient sur ses pas, tombe

brusquement sur Crotone, s'en rend maître avant presque qu'on sçût qu'il étoit de retour, tant étoit épais un brouillard qui se leva fort à propos pour lui.

La ville de Crotone, comme nous l'avons déjà dit, fut tellement affoiblie par les pertes considérables qu'elle avoit faites durant cette guerre, qu'à peine pouvoit-on compter vingt mille citoyens de tout âge, du tems de la seconde guerre Punique. C'est pourquoi, les Bruttiens, voulant augmenter leurs forces, résolurent de forcer cette ville. Mais, d'un côté, ils n'osoient exécuter ce projet, sans y appeller Annibal, de peur qu'il ne leur reprochât d'avoir oublié qu'il étoit leur allié. D'ailleurs, ils craignoient que s'ils lui demandoient du secours, il n'agît comme il avoit déjà fait à Locres, en arbitre de la paix, plutôt qu'en compagnon de guerre; ce qui feroit aussi échouer le dessein qu'ils avoient formé contre la liberté des Crotoniates. Le parti qu'ils prirent, fut d'envoyer des ambassadeurs à Annibal, & de lui proposer ce dessein, en tirant de lui parole, que quand il auroit réussi, la ville de Crotone appartiendroit aux Bruttiens. Annibal leur répondit qu'il falloit être sur les lieux pour décider cette question, & les renvoya à Hannon, qui ne leur donna aucune parole positive. Car, les Carthaginois ne vouloient pas souffrir qu'on pillât une ville si illustre & si opulente; & ils espéroient que si les Bruttiens l'attaquoient, sans qu'Annibal parût les approuver, ni les secourir, elle seroit plutôt disposée à se jetter entre ses bras. Mais, les habitans de Crotone n'étoient point d'accord entr'eux. Par une espèce de fatalité, ou de maladie commune à toutes les villes de l'Italie, le peuple étoit opposé à la volonté des grands; & tandis que le Sénat demeuroit fidele aux Romains, la multitude étoit portée à faire alliance avec les Carthaginois. Un déserteur vint apprendre aux Bruttiens cette dissension qui regnoit dans Crotone. Ils profiterent de son avis, & s'emparerent aussitôt de tous les lieux, excepté de la citadelle, où s'étoient retirés les premiers de la ville. Leur opiniâtreté à ne point s'associer avec les Bruttiens, fut telle, qu'ils aimerent mieux abandonner leur patrie, que de consentir à une telle association; & ils se retirerent à Locres.

III. Justin nous décrit fort au long la réforme que Pythagore introduisit parmi les Crotoniates. Il vint, dit-il, à Crotone, & en ayant trouvé les habitans livrés généralement au luxe & à la débauche, il vint à bout de les rappeller, par son autorité, aux règles d'une sage frugalité. Il louoit tous les jours la vertu, & en faisoit sentir la beauté & les avantages. Il représentoit vivement la honte de l'intempérance, & faisoit le dénombrement des États dont cet excès vicieux avoit causé la ruine. Ses discours firent une telle impression sur les esprits, & causerent un changement si général dans la ville, qu'on ne la reconnoissoit plus, & qu'il n'y resta au-

cunes traces de l'ancienne Crotone. Il parloit aux femmes séparément des hommes, & aux enfans séparément de leurs peres & meres. Il recommandoit aux femmes les vertus de leur sexe, la chasteté & la soumission envers leurs maris; aux jeunes gens, un profond respect pour leurs peres & meres, & du goût pour l'étude & pour les sciences. Il insistoit principalement sur la frugalité, mere de toutes les vertus; & il obtint des dames, qu'elles renonçassent aux étoffes précieuses & aux riches parures, qu'elles faisoient passer pour des ornemens nécessaires à leur rang, mais qu'il regardoit comme l'aliment du luxe & de la corruption; & qu'elles en fissent le sacrifice à la principale divinité du lieu qui étoit Junon, montrant par ce généreux dépouillement, la pleine conviction où elles étoient, que le véritable ornement des dames étoit une vertu sans tache, & non la magnificence des habits. On peut juger, ajoûte l'Historien, de la réforme que produisirent parmi les jeunes gens les vives exhortations de Pythagore, par le succès qu'elles eurent chez les dames, attachées pour l'ordinaire à leurs parures & à leurs bijoux, avec une passion presqu'invincible.

Comme trois cens jeunes gens, liés, je ne sçais par quel serment, aux statuts d'une confrairie qu'ils avoient faite, se furent mis à mener une vie séparée du reste des citoyens, le peuple qui regardoit leur société comme une cabale contre l'État, voulut les brûler tout vifs dans une maison où ils s'étoient assemblés. Il en coûta la vie à soixante, & l'exil à tous les autres.

La ville de Crotone conserve encore son nom. Elle est dans la Calabre ultérieure au royaume de Naples, avec un évêché suffragant de Reggio.

CROTONE, *Croto*, *Croton*, Κρότων, (*a*) autre ville d'Italie au païs des Tyrrhéniens, selon Étienne de Byzance. Cette ville est nommée Cortone par Ptolémée, qui la met dans la Toscane & dans l'intérieur du païs. On prétend qu'elle garde encore son nom.

CROTONIATES, *Crotonienses*, *Crotoniatæ*, Κροτωνιᾶται, peuples ainsi nommés de la ville de Crotone. *Voyez* Crotone.

CROTOPUS, *Crotopus*, (*b*) Κροτωπὸς, roi d'Argos, fils d'Agénor, succéda à son oncle Iasus, & eut pour fils Sthénélaus ou Sthénélus. Il fut aussi pere de la princesse Psamathé, comme on peut le voir à l'article de Corœbe d'Argos. *Voyez* aussi Psamathé.

CROUMATA, *Croumata.* (*c*) Ce qu'on appelloit *Croumata*, étoit une espèce de crotales, dont on jouoit dans les parties méridionale de l'Espagne. C'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui des castagnettes; on les faisoit ou de fragmens de pots cassés, ou de quelques

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1.
(*b*) Pauf. p. 81, 112, 128.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 346.

ossemens. On les voit entre les mains d'un jeune homme dans un monument que présente D. Bernard de Montfaucon.

CROUNÉE, *Crounea*, (*a*) sorte de coupe à boire, étoit en usage chez les Anciens.

CRUCHES, *Amphoræ. Voyez* Amphores.

CRUMATA, la même chose que Croumata. *Voyez* Croumata. *Voyez* aussi Castagnettes.

CRUPELLAIRES, *Crupellarii*, (*b*) nom qu'on donnoit chez les Éduens à une sorte d'esclaves. C'étoient ceux qu'on destinoit à faire le métier de Gladiateurs, & qui, suivant la coûtume du païs, étoient armés de fer, des pieds à la tête, & dont les corps étoient aussi impénétrables aux coups, que leurs bras peu propres à en porter aux autres. Ces esclaves, ayant été contraints par Sacrovir, de combattre contre les Romains, firent d'abord un peu de résistance, les javelots & les épées, ne pouvant percer les lames de fer dont ils étoient couverts. Mais, les soldats Romains s'armant de coignées & de haches, comme ils auroient fait contre des murailles & des portes, rompoient les cuirasses, coupoient bras & jambes, ou renversoient à coups de levier & de fourche ces corps de fer, qui comme inanimés, restoient par terre, sans faire aucun effort pour se relever.

CRUPEZIA, espèce de castagnettes, dont nous avons parlé sous l'article de Castagnettes. *Voyez* Castagnettes.

CRUPTORICIS VILLA, lieu de la Frise, selon Tacite. Ortélius dit que c'est présentement Grupswolde, à une lieue de Groningue.

CRUPTORIX, *Cruptorix*, (*c*) Prince de Germanie, qui avoit été tributaire du peuple Romain. Un jour, quatre cens soldats Romains étant venus se réfugier dans une maison de campagne qui lui appartenoit, aimerent mieux se tuer les uns les autres, que de tomber entre les mains des ennemis, à qui on alloit les livrer.

CRUSTULUM, *Crustulum*, (*d*) espèce de gâteau, que faisoient les Anciens.

CRUSTUMÉRIE, *Crustumeria. Voyez* Crustuminum.

CRUSTUMÉRIUM, *Crustumerium*, Κρουστουμέριον, ville appellée aussi Crustuminum. *Voyez* Crustuminum.

CRUSTUMINE, *Crustumina*, (*e*) nom d'une tribu Rustique des Romains. Elle étoit entièrement au nord, & tiroit son nom de la ville de Crustuminum.

CRUSTUMINIENS, *Crustuminii*, les habitans de Crustuminum. *Voyez* Crustuminum.

CRUSTUMINIENS [les Monts], *Montes Crustumini.* (*f*) Ces montagnes prenoient ce nom

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.
(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 43, 46.
(*c*) Tacit. Annal. L. IV. c. 73.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 118.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 73.
(*f*) Tit. Liv. L. V. c. 37.

de la ville de Cruſtuminum, qui étoit ſituée dans le voiſinage. Le fleuve Allia avoit ſa ſource aux monts Cruſtuminiens.

CRUSTUMINUM, *Cruſtuminum*, (a) ville d'Italie, ſituée au-deſſus de Fidenes, ſur la voie Salaria, à l'endroit où cette voie aboutiſſoit au fleuve du Tibre. Selon Denys d'Halycarnaſſe, cette ville, ſituée à peu de diſtance de Rome, étoit une colonie des Albains.

Les habitans de Cruſtuminum étoient du nombre de ceux dont les filles furent enlevées par la jeuneſſe Romaine, durant les jeux ſolemnels que l'on célébroit en l'honneur de Neptune Équeſtre. Ils voulurent comme les autres en tirer vengeance; mais, Romulus marcha contr'eux & les vainquit facilement. Il envoya enſuite une colonie à Cruſtuminum; & comme les terres en étoient fort fertiles, il ſe préſenta beaucoup de Romains pour entrer dans cette colonie. Romulus avoit fait auparavant paſſer à Rome, tous les Cruſtuminiens qui voulurent bien y aller avec leurs femmes & leurs enfans.

Sous Tarquin l'ancien, les Latins ſe perſuadant qu'après la mort d'Ancus Martius, leur traité de paix ne ſubſiſtoit plus, commencerent à ravager les terres des Romains; & ce qui eſt à remarquer, c'eſt que les Romains d'origine, mêlés parmi les Latins, furent les premiers à exciter la révolte. Tarquin, pour venger cette inſulte, mit une armée ſur pied, déſola leurs meilleures terres, & marcha enſuite contre la ville de Cruſtuminum; mais les premiers & les plus anciens des Cruſtuminiens, étant ſortis au-devant de lui, le prierent de les traiter avec clémence. Tarquin ſe contenta de bannir quelques Cruſtuminiens, auteurs de la révolte; mais, il n'en fit mourir aucun; il les laiſſa jouir de leurs biens & du droit de bourgeoiſie comme auparavant.

Le nom de cette ville n'eſt pas écrit de même dans tous les Auteurs. Silius Italicus dit *Cruſtumium*; Virgile, *Cruſtumeri* pour *Cruſtumerii*, au nominatif pluriel; Pline, *Cruſtumerium*; Tite-Live, *Cruſtumerium* auſſi: mais, il dit encore *Cruſtuminum* & *Cruſtumeria*.

Une ſingularité digne d'être remarquée, s'il en faut croire Pline, c'eſt que le foin que l'on cueilloit ſur les terres de Cruſtuminum, étoit nuiſible dans le païs, & très-ſalutaire dans tout autre endroit. Les poires de Cruſtuminum étoient célebres. Tout le monde, au rapport du même Pline, les trouvoit excellentes. Au reſte, il y en a qui, par les poires de Cruſtuminum, entendent les poires de Cruſtuminum, ville de Toſcane, ſur-quoi on peut conſulter l'article de Cruſtuminus Ager.

CRUSTUMINUS AGER,

(a) Tit. Liv. L. I. c. 9. *& ſeq.* Plin. Tom. I. p. 117, 156, 741. Virg. Georg. L. II. v. 88. Æneid. L. VII. v. 631. Plut. T. I. pag. 27. Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. p. 38. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 121, 122. T. XII. pag. 66.

(a) le territoire de Crustuminum. Pline met ce territoire dans la Toscane. Festus parle aussi d'une tribu Crustumine, qu'il dit avoir pris ce nom d'une ville de Toscane. Cependant, Cellarius dit : On ne sçait où étoit cette ville ; pour la tribu, c'est une chose douteuse, si ce n'est pas une fausseté. Car, dans Tite-Live, Sp. Ligustinus, de la tribu Crustumine se dit originaire des Sabins. Peut-être, dit Cellarius, les peuples *Crustumini* possédoient-ils quelques terres de l'autre côté du Tibre.

CRUSTUMIUM, *Crustumium*, (b) fleuve d'Italie, dont l'embouchure étoit entre Pisaure & Ariminum. C'est aujourd'hui la Conca.

CRUSTUMIUM, *Crustumium*, la même ville que Crustuminum. *Voyez* Crustuminum.

CRYPHON, *Cryphon*, (c) lieutenant de Persée, roi de Macédoine. Pendant que ce prince étoit en guerre avec les Romains, Cryphon vint de sa part trouver Eumène à Pergame, sous prétexte de régler la rançon des prisonniers. Animé par le désir de réussir dans une commission de cette importance, il commença son discours à Eumene, par établir que la nature avoit mis une espèce d'inimitié entre les villes libres & les monarques. Il lui représenta ensuite que les Romains les attaquoient les uns après les autres, & qu'ils employoient les forces des rois contre les rois mêmes. » Philippe, ajoûta-t-il, a succombé sous celle d'Attale, & » les vôtres ont triomphé d'Antiochus. Maintenant vos armées » & celles de Prusias combattent en faveur de Rome. Si » une fois le royaume de Macédoine est détruit, l'Asie, par » le droit du voisinage, n'excitera-t-elle pas la cupidité des » Romains, ou plutôt n'en sont-ils pas déjà maîtres par la quantité de villes auxquelles ils ont » feint de donner la liberté ? Aujourd'hui on recherche l'amitié » de Prusias, la vôtre est négligée, & Antiochus se voit arracher l'Egypte, dont ses conquêtes lui assuroient la possession. » Des motifs si puissans doivent » vous déterminer à contraindre » les Romains de faire la paix, » & en cas de refus, à joindre » vos armées à celle de Persée, » & à regarder ces mêmes Romains, comme des gens qui » veulent anéantir toutes les monarchies.« Ces réflexions étoient solides & judicieuses, & il est surprenant qu'elles eussent échappé à la pénétration d'un prince aussi éclairé que l'étoit Eumene. L'esprit de vengeance lui avoit fermé les yeux sur ses propres intérêts ; & uniquement dans la vue de satisfaire sa haine contre Persée, il lui avoit suscité une guerre, qui, en le renversant du trône, alloit ébranler celui de tous les autres souverains. Mais, le

(a) Plin. Tom. I. p. 151. Tit. Liv. L. XLII. c. 34.

(b) Plin. T. I. p. 172.

(c) Tit. Liv. L. XLIV. c. 27, 28. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 278. *& suiv.*

mal étoit fait, & le remede presqu'impossible.

Les préparatifs que faisoit le Sénat, & la mauvaise conduite de Persée, annonçoient la ruine du royaume de Macédoine, & Eumene étoit trop habile, pour épouser, dans de pareilles conjonctures, la querelle d'un monarque si peu digne de la place qu'il occupoit. Cryphon eut beau faire, le roi de Pergame ne voulut jamais entendre parler d'une ligue offensive & défensive contre les Romains. C'étoit le premier article des instructions de l'ambassadeur. Le second concernoit la paix, & ce Prince fut beaucoup plus traitable sur celui-là. Il étoit bien informé que Persée la souhaitoit ardemment, & il croyoit s'être apperçu que le Sénat étoit las d'une guerre, qui jusqu'alors n'avoit pas été fort heureuse. Eumene, persuadé que sa médiation seroit agréable aux deux partis, & que la conclusion de la paix lui feroit un honneur infini auprès de toutes les puissances, laissa Cryphon se flatter de l'espérance de réussir dans cette partie de sa négociation. Celui-ci redoubla ses instances, & Eumene promit à la fin de travailler à la réconciliation de Persée avec les Romains; il s'engagea même à ne leur fournir ni troupes ni vaisseaux, mais à condition qu'on lui feroit compter quinze cens talens, en reconnoissance de ses bons offices; & la preuve, dit-il, que j'agis avec sincérité, c'est que je suis prêt à donner des ôtages. On convint qu'ils seroient envoyés dans l'isle de Crete.

Cryphon se voyoit à la veille de conclure, lorsque Persée, qui ne pouvoit se résoudre à sacrifier une somme si considérable, fit naître de nouvelles difficultés. Quoique d'abord il eût accepté la proposition, il prétendoit que la signature de la paix avec les Romains devoit précéder le payement des quinze cens talens; & il offroit, pour la sûreté de sa parole, de les déposer à Samothrace. Eumene comprit aisément qu'on cherchoit à l'amuser. L'isle de Samothrace étoit une dépendance du royaume de Macédoine; & comment dans la suite forcer Persée à remplir ses engagemens? En vain Eumene se réduisit à demander qu'on lui remît entre les mains une partie de la somme; Cryphon avoit ordre de ne se point relâcher. Ainsi finit une négociation qui sera un monument éternel de la mauvaise foi & de l'avarice sordide de ces deux Princes.

CRYPTARIUS [MAGNUS], *Magnus Cryptarius*, (*a*) certain Romain, qui ne nous est connu que par une inscription, où il est qualifié Curateur. Le surnom de Cryptarius paroit être un nom d'office, dont on ne trouve point ailleurs d'exemple. Crypta se lit assez souvent dans les anciens Auteurs, Séneque dit: *A Ceromate nos aptè excepit in Crypta Neapolitana*; & Juvénal:

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 433.

Et solitus mediæ Cryptam penetrare Suburæ.

CRYPTIE, *Cryptia*, Κρυπτία, (*a*) nom d'un établissement de Lycurgue. Voici ce que c'étoit. Les gouverneurs des jeunes gens choisissoient de tems en tems ceux qui leur paroissoient les plus prudens & les plus hardis ; ils leur donnoient des poignards & les vivres nécessaires, & les envoyoient battre la campagne chacun de leur côté. Ces coureurs ainsi dispersés, se cachoient le jour dans les lieux couverts & dans les cavernes pour se reposer, & la nuit ils se jettoient dans les grands chemins, & égorgeoient tous les Ilotes qu'ils rencontroient. Quelquefois même ils marchoient en plein jour, & tuoient les plus forts & les plus robustes de ces Ilotes.

Tout le monde, au reste, ne convient pas qu'un établissement de cette espèce soit de Lycurgue. Plutarque, par exemple, n'a garde de le lui imputer, jugeant en cette occasion de la bonté de son naturel, par la douceur & par la justice qui éclatent dans toutes les autres actions de sa vie, & qui lui ont attiré un témoignage si honorable de la part des Dieux.

CRYSTALLOMANTIE, *Cristallomantia*. C'est selon quelques-uns, l'art de prédire ou de deviner les évènemens futurs, par le moyen d'une glace ou d'un miroir dans lesquels on voit représentées les choses qu'on demande. Cette Crystallomantie conçue de la sorte, est peut-être la même que la Catoptromantie, ou du-moins elle a beaucoup d'affinité avec elle.

Cependant, Delrio les distingue, & croit que la Crystallomantie proprement dite employoit pour instrument, non un miroir, mais des morceaux de crystal enchassés dans un anneau, ou même tout unis, ou façonnés en forme de cylindre, dans lesquels on feint que le démon résidoit. Il cite à ce sujet diverses histoires qu'on peut voir dans ses disquisitions magiques.

Ce mot *Crystallomantie* vient du Grec κρύσταλλος, glace, eau congélée, ou crystal; & de μαντεία, divination.

C T

CTEATUS, *Cteatus*, (*b*) Κτέατος, fils d'Actorion, ou d'Actor, fut pere d'Amphimaque. Ctéatus passoit pour fils de Neptune dans l'imagination des Poëtes. Il fut tué par Hercule aux jeux Isthmiques, pour avoir pris parti contre lui dans la guerre contre Augée. On voyoit sa sépulture à Cléone, ville du Péloponnèse.

CTÉSIAS, (*c*) *Ctesias*, Κτη-

(*a*) Plut. T. I. p. 56, 57.

(*b*) Homer. Iliad. L. XIII. v. 185. Pausf. p. 111, 291, 383.

(*c*) Xenoph. pag. 266. Lucian. Tom. I. pag. 708, 768. Plut. Tom. I. pag. 1014, 1020. Athen. p. 416. Diod. Sicul. p. 64, 84. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 602, 603. Tom. VI. p. 235. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. pag. 355. & suiv. Tom. V. p. 350. & suiv. T. VI. p. 175. & suiv. T. XIV. p. 279. & suiv. T. XXI. p. 2, 6.

σίας, fils de Ctésioque, naquit à Cnide. Il fut contemporain de Xénophon, & postérieur à Hérodote d'environ trente ans.

Il étoit médecin de profession, & s'étant d'abord attaché au jeune Cyrus, il le suivit dans son expédition. Il fut fait prisonnier à la bataille de Cunaxa, vers l'an 400 avant Jesus-Christ. On se servit de lui pour penser quelques blessures qu'Artaxerxe avoit reçues; & il s'en acquitta si bien, que le Roi le retint à son service, & le fit son premier médecin. Il passa plusieurs années à sa cour en cette qualité. Pendant qu'il y fut, les Grecs, dans toutes les affaires qu'ils y avoient, s'adressoient à lui.

Il avoit composé plusieurs ouvrages, & entr'autres, une histoire de Perse en vingt-trois livres, qui remontant jusqu'au règne de Ninus & de Sémiramis, dont il décrivoit les règnes assez au long, comprenoit l'histoire entière des Assyriens, des Medes & des Perses, jusqu'à la troisième année de la 95.e Olympiade, où finissoit son vingt-troisième livre, c'est-à-dire, à l'année 398 avant l'Ére Chrétienne; ainsi, cette histoire n'alloit que trois ans au de-là de l'expédition de Cyrus. Les trois premiers livres contenoient l'histoire des Assyriens; les trois suivans, celle des Medes; les dix-sept derniers livres comprenoient l'histoire des Perses, depuis Cyrus I, jusqu'à la défaite du jeune Cyrus par Artaxerxe. Ctésias avoit joint à son vingt-troisième livre la relation d'un voyage par terre, d'Éphèse à Bactres; un Itinéraire de l'Inde en journées & en parasanges; & un catalogue des Rois de l'Orient, depuis Ninus jusqu'à Artaxerxe.

Ctésias avoit écrit outre cela une description de l'Inde, dans laquelle il rapportoit bien des choses qui lui avoient donné la réputation d'Écrivain fabuleux; car, c'est principalement sur cet ouvrage que Photius fait tomber cette qualification, que les critiques nouveaux étendent indistinctement à tous les ouvrages de Ctésias. Il est vrai que Ctésias est un Auteur extrêmement décrié ajourd'hui, & qu'il y auroit bien de la hardiesse à entreprendre son apologie. Mais, je ne désespérerois pas de la réussite, dit M. Fréret, pourvu que la question fût examinée par des gens sans prévention. Et à cette occasion, M. Fréret observe que les reproches de Plutarque, qui se déchaîne extrêmement contre Ctésias, se bornent à l'accuser de partialité pour les Lacédémoniens, & à le convaincre d'une vanité qui le portoit à se louer lui-même sans aucune pudeur; ce qui ne peut tomber que sur les derniers livres de son histoire, où il racontoit les choses arrivées de son tems. Ce jugement de Plutarque, dans lequel même il entroit beaucoup d'humeur, ne détruit point l'autorité de Ctésias pour l'ancienne histoire. Qu'il ait cherché de même qu'Hérodote, à mettre du merveilleux dans ses narrations, pour flatter le goût des Grecs; que dans cette vue il ait adopté trop facilement les miracles & les prodiges

prodiges qu'il croyoit liés au syſtême de ſa religion ; qu'il ait rapporté trop légèrement les merveilles de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle, que les voyageurs Perſans racontoient des païs éloignés; faut-il conclure de-là que ce qu'il dit de la chronologie des Aſſyriens, de la durée & de la grandeur de leur empire, doit être rejetté ſans examen, quoique ce qu'il en dit, ne contienne rien ni d'abſurde ni d'incroyable ?

Les Anciens eux-mêmes, qui ont jugé Ctéſias avec le plus de rigueur, n'en ont pas uſé ainſi ; tandis qu'ils le déclarent indigne de croyance dans des faits de phyſique, ils ſuivent ſon témoignage pour l'hiſtoire de l'empire d'Aſſyrie, ſoit par rapport à l'antiquité de ſon origine, ſoit par rapport à ſon étendue au tems de Sémiramis, ſoit par rapport à la longueur du tems pendant lequel il a ſubſiſté.

Platon, né l'an 428, devoit avoir vu ſon hiſtoire, lorſqu'il publia ſes livres des Loix, qu'il compoſa dans un âge avancé. Platon, dans cet Ouvrage, parle de l'antiquité & de l'étendue de l'empire des Aſſyriens, conformément aux idées de Ctéſias, dont le caractère & l'autorité lui devoient être connus, puiſqu'il étoit ſon contemporain. Xénophon, dans ſa retraite des dix mille, cite l'hiſtoire de Ctéſias au ſujet de la mort du jeune Cyrus. Enfin, Ariſtote, diſciple de Platon, dit de Sardanapale, roi de Ninive, les mêmes choſes que Ctéſias ; & cependant, c'eſt ce même Ariſtote, qui ſur un fait d'hiſtoire naturelle, rapporté par Ctéſias, reconnoît que cet Écrivain étoit un témoin peu croyable. La conduite de ce Philoſophe nous prouve que le jugement déſavantageux qu'il portoit de Ctéſias, tomboit ſur les faits d'hiſtoire naturelle, & non ſur ceux de l'hiſtoire politique.

L'exemple de ces deux Philoſophes a été ſuivi par tous les Écrivains de l'Antiquité. Tous, juſqu'à Strabon, qui rejette en pluſieurs endroits l'autorité de Ctéſias, s'accordent à le ſuivre dans ce qu'il dit de l'hiſtoire d'Aſſyrie ; quelques-uns en different à la vérité ſur certains articles ; mais, ils conviennent avec lui dans le gros des faits, & dans les points les plus eſſentiels, comme l'antiquité, l'étendue & la longue durée de l'empire de Ninive, les noms & les aventures de Ninus & de Sémiramis ſes fondateurs, ſa décadence, & enfin ſa ruine totale ſous un Prince nommé Sardanapale. L'énumération de ces Auteurs nous meneroit trop loin. Il ſuffira de remarquer avec M. Fréret, qu'il ne nous eſt pas permis de donner aux reproches que les Anciens font à Ctéſias, plus de force qu'ils ne leur en donnoient eux-mêmes ; leur conduite à l'égard de Ctéſias doit régler la nôtre. Croyons que, lorſqu'ils recevoient pour l'hiſtoire Aſſyrienne, le témoignage d'un homme à qui ils refuſoient leur croyance dans les autres matières, ils y étoient forcés par la vérité de cette même hiſtoire. S'il faut les en croire dans le jugement qu'ils portent contre

cet Auteur en certaines occasions, nous devons en faire autant, lorsqu'ils lui sont favorables; parce qu'alors ils étoient en état d'en juger, & que nous ne sçavons rien maintenant de ces anciennes histoires, que sur leur rapport.

Il ne nous reste aucun ouvrage de Ctésias; nous avons seulement une espèce d'abrégé de ses six premiers livres, dans Diodore de Sicile; & Photius nous a conservé un extrait des dix-sept autres, & de sa description de l'Inde. Le catalogue des rois d'Assyrie, qui se trouve dans le canon d'Eusebe en Latin, & dans la chronologie de George Syncelle en Grec, pourroit avoir été copié sur celui qui étoit à la fin du vingt-troisième livre de Ctésias; mais, ces deux Auteurs sont accoûtumés à se donner tant de licence, & à faire de si grands changemens aux catalogues de cette espèce, pour les ajuster à leur chronologie, que l'on ne peut faire aucun fond sur eux. D'ailleurs, ils mettent un plus grand nombre de Rois que ne faisoient les Écrivains anciens.

Ctésias assuroit que dans son Histoire moderne, il avoit rapporté les choses dont il avoit été témoin, ou qu'il avoit apprises des Persans qui en avoient été eux-mêmes témoins. A l'égard de l'ancienne histoire, il protestoit qu'il l'avoit tirée des annales des rois de Perse, ou des archives mêmes, dans lesquelles les Persans étoient tenus par une loi expresse d'écrire les anciennes histoires. Diodore de Sicile qui avoit lu l'histoire de Ctésias, & les écrits des Historiens venus après lui, assure que cet Écrivain avoit lu ces annales avec soin, & qu'il en avoit même traduit une partie dans ses ouvrages.

Nos Critiques modernes, que rien n'arrête, lorsqu'ils ont une fois pris parti pour ou contre un Écrivain, nient hardiment, non seulement que Ctésias ait vu ces annales, mais encore qu'elles continssent les anciennes histoires des païs soumis aux Persans. Comme ils nient le premier fait sans aucunes preuves, il suffit d'observer que Ctésias, médecin du roi de Perse, pouvoit avoir facilement communication des Annales de cet Empire, qui ne contenoient rien de secret; d'ailleurs, cette communication faisant mieux connoître la Perse aux Grecs, étoit propre à leur en donner une grande idée. Ctésias pouvoit avoir acquis la connoissance de la langue Persanne pendant les 17 ans de séjour qu'il avoit fait à la cour d'Artaxerxe, ou du moins il lui étoit facile de se les faire traduire par les interpretes que le roi de Perse entretenoit pour la nécessité du commerce qu'il avoit avec les Grecs.

M. Fréret, de qui j'ai emprunté presque tout ce qu'on vient de lire, n'est pas le seul qui se déclare ainsi en faveur de Ctésias. On en pourroit citer beaucoup d'autres, & en particulier M. l'abbé Sévin & M. l'abbé Gédoyn. » Je ne sçais, dit ce dernier, s'il y a un préjugé plus » mal fondé que celui qu'on s'est » formé contre Ctésias; car, » après tout, son ouvrage ne

» subsiste plus, on ne peut donc » pas sçavoir s'il étoit fabuleux. » Les Anciens, à la réserve de » Plutarque, ne nous en ont point » donné cette idée. Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, » Strabon, Pline, Athénée, Xénophon même, contemporain » de l'Auteur, le citent avec éloge. Que si l'on en juge par » l'extrait ou abrégé que Photius » nous a laissé, qu'y remarque-t-on qui ait l'air de fable ou de » fausseté ? Il est entièrement » contraire à Hérodote, cela est » vrai; mais lequel doit être censé mieux instruit, d'Hérodote » ou de Ctésias; d'Hérodote, qui » ne parle que sur la foi d'autrui, » qui écrivoit dans un tems où » les Grecs avoient peu de commercé avec les Perses, & ne » les connoissoient que par les » maux infinis qu'ils en avoient » reçus; ou de Ctésias, qui avoit » passé dix-sept ans en Perse, » non dans un coin de ce vaste » royaume, mais à la cour, qui » étoit médecin d'Artaxerxe & » de toute la famille royale, qui, » à la qualité d'habile médecin, » joignant un grand sens, étoit » consulté sur les affaires d'État, » qui fut chargé de négociations » très-importantes, qui parle » comme témoin oculaire d'une » partie des choses qu'il rapporte, » & qui étoit plus à portée que » personne de sçavoir bien les autres ? Est-il vraisemblable, est-il naturel qu'un homme qui » jouoit un si grand rôle à la cour, » eût entrepris d'écrire l'histoire » des Perses, pour se déshonorer » par des fables qui pouvoient » être démenties, & par les Perses mêmes, & par ces Grecs » qui avoient servi dans l'armée » du jeune Cyrus ? Je ne craindrai donc point d'avancer que » pour ce qui regarde l'histoire » des Perses, Ctésias est plus » croyable qu'Hérodote. Celui-ci » est le premier Historien de mérite qui ait paru; il a divinement bien écrit. Les Grecs, » grands amateurs de la beauté » du style & de la diction, applaudirent à un genre d'écrire » qui avoit pour eux le charme » de la nouveauté. Les Romains » prirent, dans la suite, le même » goût, & firent le même cas » d'Hérodote. Je ne lui conteste » pas la gloire d'avoir bien écrit, » mais pour le fond des choses, » quiconque voudra le critiquer, » aura ample matière. «

On lira peut-être avec plaisir le jugement que Photius porte de Ctésias. » La façon d'écrire de » Ctésias, dit-il, est si simple & » si claire, que par-là il fait plaisir au lecteur. Il emploie volontiers le dialecte Ionique, non » pas continuellement, comme » Hérodote, mais seulement par » endroits & en quelques dictions; il ne se jette pas, comme » lui, dans des digressions fatigantes; mais quoiqu'il lui reproche de donner dans les fables, » il n'est pas lui même exempt » de ce défaut, particulièrement » dans son histoire des Indes. » L'agrément de son ouvrage » vient sur-tout de ses narrations, » qui sont vives, & ont presque

» toujours quelque chose de surprenant; mais pour les orner & les varier, il est sujet à avoir recours au fabuleux. A l'égard de son style, il est décousu, quelquefois même bas & rampant. Hérodote, avec la même variété, est plus égal & plus soûtenu; on peut le regarder comme la règle & le modèle du dialecte Ionique. «

Athénée cite un traité de Ctésias, touchant les tributs qu'on payoit en Asie; Étienne de Byzance & Harpocration en citent un autre des Périples. Plutarque fait mention des livres de Ctésias, touchant les fleuves, & il cite encore de lui un traité des montagnes, que Stobée emploie aussi au chapitre de la maladie. De tous ces traités il n'y a que le dernier qu'on dise être de Ctésias de Gnide, & il est difficile de dire si on doit lui attribuer tous les autres, parce que Plutarque cite une histoire de Perse d'un autre Ctésias, qu'il distingue du premier, en disant qu'il étoit d'Éphese. Mais peut-être est-ce une méprise de cet Auteur; car tous les traités cités ont pu faire partie du grand ouvrage de Ctésias, qui, de même qu'Hérodote, se seroit écarté de la suite de l'histoire, pour décrire divers païs. Suidas dit que Lamphila avoit fait un abrégé de l'histoire de Ctésias.

CTÉSIBIUS, *Ctesibius*, (a) Κτησίβιος, fils de Diodore d'Alée & d'une sœur de Dexithée, mourut à Abyde, faisant la guerre avec Thrasybule.

CTÉSIBIUS, *Ctesibius*, (b) Κτησίβιος, Historien. Hermippe de Smyrne, qui vivoit du tems de Ptolémée Evergete, l'avoit cité touchant Démosthène, ainsi qu'on l'apprend de Plutarque dans la vie de ce célebre orateur; ce qui montre qu'il florissoit à peu près du tems d'Alexandre. Apollodore, dans ses chroniques, assure qu'il vécut 104 ans, & si l'on en croit Lucien *in Macrobiis*, il en vécut 124; mais le premier est le plus croyable.

CTÉSIBIUS, *Ctesibius*, Κτησίβιος, Philosophe Cynique, natif de Chalcis. Il est parlé de ce Philosophe sous l'article de Cyniques. *Voyez* Cyniques.

CTÉSIBIUS, *Ctesibius*, (c) Κτησίβιος, Mathématicien, natif d'Alexandrie. Pline dit que c'est à l'heureux génie de Ctésibius, que nous sommes redevables des machines pneumatiques & hydrauliques. Il avoit fait un vase qui fut déposé dans le temple d'Arsinoë, sœur de Ptolémée Philadelphe, sous lequel il vivoit. Ce vase étoit une machine qui avoit ses mouvemens par le moyen de l'eau, & qui partageoit, par ces différens mouvemens, le jour en plusieurs parties.

Ctésibius composa un traité de Géodésie, ou de la science de diviser & de mesurer les corps. Possevin dit que ce traité se trouve dans la bibliotheque du Vatican.

(a) Demosth. Orat. in Eubulid. p.888.
(b) Lucian. T. II. p. 641.
(c) Plin. Tom. I. pag. 396. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 156, 157. Tom. XX. pag. 447. & *suiv.*

CTÉSICLÈS, *Ctesicles*, Κτησίκλης, capitaine Athénien. Il fut envoyé au secours de l'isle de Corcyre, que Mnasippe, général des troupes de Lacédémone, avoit assiégée. Il jetta du secours dans cette isle; ensuite de quoi, dans un combat il tua Mnasippe, & obligea les ennemis de se retirer, la troisième année de la 101e Olympiade, 374 ans avant J. C.

CTÉSICLÈS, *Ctesicles*, (*a*) Κτησίκλης, Athenien, dont parle Démosthène dans sa harangue contre Midias. Il fut condamné pour une raison assez légere, au témoignage de notre orateur.

CTÉSIOQUE, *Ctesiochus*, Κτησίοχος, (*b*) pere de Ctésias, au rapport de Lucien.

CTÉSIPHON, *Ctesiphon*, Κτησιφῶν, (*c*) ville d'Asie dans l'Assyrie. Elle étoit à trois milles de Babylone, selon Martien. Pline la met à trois milles de Séleucie, & dit: » Les Par» thes, à l'envi, voulant épui» ser cette ville [de Séleucie] » bâtirent à trois milles de-là » dans la Chalonitide, la ville de » Ctésiphon, qui est à présent » la capitale de ces royaumes. « Ammien Marcellin nous en marque plus positivement l'origine. » Ctésiphon, dit-il, que Var» danes fonda anciennement, & » qu'ensuite le roi Pacore fortifia, » en augmentant le nombre de » ses habitans, l'agrandissant & » l'environnant de murailles; il » lui donna un nom Grec, & en » fit une des plus belles villes de » la Perse propre, du tems d'An» tiochus le Grand, au rapport » de Polybe. «

Strabon fait, de Ctésiphon, un très-grand bourg, & le place près de Séleucie. Les rois des Parthes, pour ne point opprimer cette dernière ville, alloient passer l'hiver à Ctésiphon. Une autre raison qui les y invitoit encore, c'étoit la salubrité de l'air que l'on respiroit en ce lieu. Au reste, ce bourg, ajoûte Strabon, par sa grandeur & sa force, étoit plutôt une ville des Parthes; & sous l'empire de Sévère, au rapport d'Hérodien, Artabanus y résidoit.

Cette ville, étoit sur le bord du Tigre, au-dessous de Séleucie. Les Interpretes de Ptolémée l'expliquent aujourd'hui de la ville de Bachdas.

CTÉSIPHON, *Ctesiphon*, Κτησιφῶν, fameux architecte, connu aussi sous le nom de Chersiphron. *Voyez* Chersiphron.

CTÉSIPHON, *Ctesiphon*, Κτησιφῶν, Auteur, qui avoit composé une histoire de la Béotie, dont Plutarque cite le dixième livre. Il est difficile de dire si c'est le même, dont le traité des plantes & des arbres est allégué au livre des fleuves.

CTÉSIPHON, *Ctesiphon*, (*d*) Κτησιφῶν, Athénien, fils de Léos-

(*a*) Demosth. Orat. in Midi. pag. 631, 632.

(*b*) Lucian. T. I. p. 708.

(*c*) Strab. pag. 743. Tacit. Annal. L. VI. c. 42. Herodian. p. 131. Ptolem. L. VI. c. 1. Plin. T. I. p. 332.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 253. T. XIV. p. 98. *& suiv.*

thène, fut choisi pour aller faire des complimens de condoléance à Cléopâtre, fille de Philippe, sur la mort de son mari Alexandre, roi des Molosses. Ce fait est postérieur à celui que l'on va raconter.

Un peu après la bataille de Chéronée, Démosthène fut chargé de faire travailler aux fortifications de la ville d'Athènes, à quoi il dépensa treize talens; mais, n'en ayant reçu que dix, il fit présent au peuple des trois autres. Ctésiphon proposa aux Athéniens de décerner à Démosthène une couronne d'or, en reconnoissance de cette libéralité. Eschine prétendit que ce décret étoit contre les loix, & accusa dans les formes Ctésiphon. Cette affaire fut plaidée avec un concours & un éclat extraordinaires sous l'archontat d'Aristophon, la troisième année de la 112e Olympiade.

Eschine, dans sa harangue, prétend que le décret dont il s'agit, est contraire aux loix, 1.° parce qu'il n'est pas permis, par les loix, d'insérer des mensonges évidens dans des actes publics, & que ce décret est plein de faussetés; 2.° parce que les mêmes loix défendent de couronner un comptable; or, Démosthène est comptable, & comme commis par le peuple à la réparation des murailles de la ville, & comme étant préposé à l'argent des spectacles; 3.° parce qu'il est défendu de faire ces sortes de proclamations en plein théâtre, durant les fêtes de Bacchus, pendant la représentation des nouvelles tragédies; mais que la loi veut que celui que le Sénat couronne, soit couronné dans le Sénat même, & que celui que le peuple couronne, soit couronné dans l'assemblée du peuple. Les différens chefs de cette accusation forment tout le plan du discours qu'Eschine prononça devant les Juges.

Ce fut Démosthène & non pas Ctésiphon, qui répondit à Eschine, & la harangue qu'il prononça en cette occasion, est, sans contredit, la plus éloquente qu'il ait jamais composée. Il commence par se plaindre de l'irrégularité du procédé d'Eschine, & entre ensuite en matière; mais, il ne forme point son plan sur celui de son adversaire. Soit par la force de son éloquence, soit par celle de ses raisons, Démosthène gagna sa cause.

CTÉSIPHON, *Ctesiphon*, (a) Κτησιφῶν. Poëte, qui, selon Athénée, eut l'intendance des domaines, qu'Attale possédoit dans l'Éolide.

CTÉSIPHON, *Ctesipho*, l'un des personnages que Térence introduit dans les Adelphes, étoit fils de Déméa & frere d'Eschinus.

CTÉSIPPE, *Ctesippus*, Κτήσιππος (b) l'un des fils d'Hercule. Pausanias parle, en plus d'un endroit, des descendans de ce Ctésippe.

CTÉSIPPE, *Ctesippus*, (c)

(a) Athen. p. 697.
(b) Pauf. p. 117, 191.

(c) Homer. Odyss. L. XX. v. 287. *& seq.*

Κτήσιππος, l'un des héros, dont parle Homère dans son Odyssée. Celui-ci étoit de Samée, selon ce Poëte; plein de confiance dans les grands biens de son pere, il s'étoit mis au rang des poursuivans de la femme d'Ulysse; ce qui lui coûta la vie. Il fut tué par Philœtius.

CTÉSIPPE, *Ctesippus*, (*a*) Κτήσιππος, fils de Glauconidas. Démosthène fait mention de ce Ctésippe dans sa harangue contre Nééra.

CTÉSIPPE, *Ctesippus*, (*b*) Κτήσιππος, fils de Chabrias, fut élevé, après la mort de son pere, par les soins de Phocion, qui n'oublia rien pour le rendre honnête homme. Car, quoiqu'il le vît d'un naturel féroce, emporté & incorrigible, il ne se rebuta point, il continua de l'avertir, & tâcha toujours de le redresser, & de couvrir ses infamies. Il est vrai qu'une seule fois, dans une de ses expéditions, ce jeune homme, qui servoit sous lui, l'importunant & lui rompant la tête par des questions hors de propos, & par des conseils même qu'il s'avisoit de lui donner pour le redresser, comme d'égal à égal, Phocion perdit presque patience, & s'écria: *O Chabrias, Chabrias, que je te paye un grand retour de l'amitié que tu as eue pour moi, en supportant toutes les impertinences de ton fils.*

CTÉSIPPE, *Ctesippus*, Κτήσιππος, Historien Grec, qui composa un traité des Scythes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu, mais seulement que Plutarque le cite.

CTÉSIUS, *Ctesius*, Κτήσιος, (*c*) fils d'Orménus, règna dans une isle qu'Homère appelle Syrie. Ce Prince fut pere d'Eumée.

CTÉSON, *Cteson*, Κτήσων, (*d*) Athénien du bourg de Cérames. Il est parlé de cet Athénien dans la harangue de Démosthène contre Nééra.

CTHONIUS, *Cthonius*. *Voyez* Chthonius.

CTIMENE, *Ctimene*, (*e*) Κτιμένη, fille de Laërte & d'Anticlée, étoit sœur d'Ulysse. Elle avoit aussi plusieurs sœurs, dont elle étoit la plus jeune.

CTIMENE, *Ctimenus*, (*f*) Κτίμενος, fils de Ganyctor, & frere d'Antiphus. *Voyez* Antiphus.

C U

CUBALLUM, *Cuballum*, (*g*) place forte de l'Asie mineure dans la Galatie. Il en est fait mention dans Tite-Live; mais, on en ignore la situation.

Pendant que les Romains étoient campés auprès de cette place, l'an 189 avant l'Ére Chrétienne, la cavalerie des Gaulois vint tout d'un coup fondre sur eux. Comme le général Romain ne s'y attendoit pas, ils mirent d'abord quelque désordre dans les troupes qui faisoient la garde, & tuerent même

(*a*) Demosth. Orat. in Neær. p. 864.
(*b*) Plut. T. I. p. 744, 853.
(*c*) Homer. Odyss. L. XV. v. 395.
(*d*) Demosth. Orat. in Neær. p. 868.
(*e*) Homer. Odiss. L. XV. v. 344.
(*f*) Pauf. p. 589.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 18.

quelques ſoldats. Mais, l'alarme ayant été portée dans le camp, la cavalerie Romaine en ſortit par toutes les portes, mit les Gaulois en fuite, & en tua un aſſez grand nombre.

CUBE, *Cuba*, déeſſe des dormeurs. On dit qu'elle étoit la même que Cunine. *Voyez* Cunine.

CUBICULUM PRINCIPIS. (*a*) On prétend que c'étoit ainſi que l'on appelloit la loge de l'Empereur aux ſpectacles du Cirque.

On donnoit auſſi le nom de *Cubiculum*, ou *Cubicula* aux chambres à coucher. C'eſt pourquoi, celui qui étoit chargé du ſoin d'une chambre à coucher, eſt appellé *à Cubiculo* dans les monumens.

CUBISTIQUE, *Cubiſtica*, l'un des trois genres dans leſquels la danſe ancienne étoit diviſée. Les deux autres étoient la ſphériſtique & l'orcheſtique. La Cubiſtique étoit accompagnée de mouvens violens & de contorſions.

CUBULTERINIENS, *Cubulterini*, (*b*) peuple d'Italie. Il habitoit quelque part vers la Campanie.

CUCULLUS, *Cucullus*, (*c*) eſpèce de capuchon ſemblable au capuchon des moines. Les Romains s'en ſervoient pour ſe garantir des injures des ſaiſons.

Le Cucullus étoit ordinairement attaché à la lacerne ou au Birrhus, habits de campagne. Le nom, auſſi-bien que l'uſage du Cucullus, venoit des Gaules; on s'en ſervoit plus ordinairement dans la Saintonge, comme le marque un vers de Juvénal, qui parle de ceux qui vont la nuit ſous ce capuchon de Saintonge chercher des aventures; & un autre de Martial, où il eſt fait mention du bardocucullus. Le Cucullus étoit en uſage chez les villageois & à la campagne. Spon nous a donné un bas-relief, où nous voyons des payſans cueillir des olives avec des Cucullus ou des capuchons qui leur couvrent la tête & les épaules.

Il y en a qui veulent que le Cucullus ſoit la même choſe que le bardocucullus. *Voyez* Bardocucullus.

CUCULUS, *Cuculus*, l'un des ſurnoms de Jupiter. Ce mot veut dire coucou. *Voyez* Coucou.

CUGERNES, *Cugerni*, autrement Gugernes. *Voyez* Gugernes.

CUIRASSE, *Lorica*, (*d*) ſorte d'armure. Elle eſt définie dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, la principale partie de l'armure, qui eſt ordinairement de fer fort battu, & qui couvre le corps par-devant & par-derrière, depuis les épaules juſqu'à la ceinture.

Dans le fameux tableau de Polygnote de la priſe de Troye, dont Pauſanias nous a laiſſé la deſcription, on voyoit ſur un autel la

(*a*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 99. T. V. p. 54.

(*b*) Plin. T. I. p. 155.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 33, 34, 89, 90.

(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 42. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 271, 272. Tom. VI. p. 449, 451.

représentation d'une cuirasse d'airain composée de deux pièces, l'une desquelles couvroit le ventre & l'estomac; l'autre couvroit le dos & les épaules; la partie antérieure étoit concave, & les deux pièces se joignoient ensemble par deux agraffes.

Chez les Grecs & les Romains, on connoissoit de trois sortes de Cuirasses. Il y en avoit qui n'étoient faites que de toile & de drap battu & piqué; quelques-unes étoient de cuir, & les autres de fer.

Pour ce qui est des premières, Pline assure qu'elles étoient composées de plusieurs doubles, battus & piqués ensemble; telle étoit la Cuirasse d'Alexandre, au rapport de Dion de Nicée, & celle de Galba, dont il est fait mention dans Suétone, qui, parlant de la sédition qu'excita à Rome la révolte d'Othon, dit: *Loricam tamen induit linteum, quam haud dissimulant parum adversùs tot mucrones profuturam.* Saumaise, dans ses observations sur Lampridius, remarque qu'on avoit autrefois inventé cette armure pour le soulagement des soldats. On peut ajoûter qu'il y a bien de l'apparence que ces Cuirasses de lin & de toile n'empêchoient pas qu'on ne mît par-dessus des Cuirasses de fer; on peut même croire que les Anciens avoient donné aux premières le nom de Subarmale. Mais il n'étoit pas toujours nécessaire d'avoir d'autres Cuirasses que celles de lin & de toile, puisqu'il y en avoit de si bien faites, qu'elles étoient à l'épreuve des traits. Nicétas, dans la vie de l'empereur Isaac I, rapporte que l'empereur Conrad combattit long-tems sans bouclier, couvert seulement d'une Cuirasse de linge.

La seconde espèce de Cuirasse étoit de cuir, & c'est celle que Varron appelle *pectorale corium.* Tacite nous apprend que les chefs des Sarmates s'en servoient quelquefois.

Cependant, le fer étoit la matière la plus ordinaire des Cuirasses. Les Perses appelloient les soldats qui portoient ces sortes de Cuirasses, *clibanarios*, du mot *clibanum*, qui signifioit une tuile de fer, apparemment parce que ces Cuirasses étoient faites d'une plaque fort épaisse de ce métal; mais leur trop grande pesanteur fit qu'on les changea bientôt pour des Cuirasses composées de lames de fer, couchées les unes sur les autres, & attachées sur du cuir ou de la toile. A celles-ci on substitua dans la suite la cotte de maille & l'haubergeon; terme qui ne signifie qu'une armure plus ou moins longue, faite de chaînettes de fer ou de mailles entrelacées. Il paroît, par ce que rapportent les Anciens, que la Cuirasse ne passoit pas la ceinture, quoique la frange dont elle étoit bordée, descendît jusqu'aux genoux.

CUIVRE, *Æs.* C'est la même chose que l'airain. *Voyez* Airain.

CULARON, *Cularo*, nom que porta d'abord la ville de Grenoble.

CULÉUS, *Culeus*, sorte de supplice à Rome pour les parri-

cides. (*a*) C'étoit un ſac de cuir, dans lequel on enfermoit avec les coupables, un ſinge, un coq & un ſerpent, & le ſac étoit enſuite jetté dans la mer. Le parricide étoit ainſi renfermé dans ce ſac, afin que dans la mer même il n'eût aucune communication avec cet élément, ni avec aucun autre.

Le Culéus étoit auſſi une meſure Romaine. C'étoit la plus grande meſure des Romains pour les liquides. Elle contenoit quarante urnes, ou vingt amphores, qui font quatre cens vingts pintes, meſure de Paris, à trente-cinq onces de Paris chacune.

CULLÉOLUS [L.], (*b*) *L. Culleolus*, étoit proconſul en Illyrie. Nous avons des lettres que Cicéron lui écrivit, pendant qu'il étoit dans cette province, pour lui recommander un de ſes amis.

CULLEON, *Culleo*, (*c*) officier, qui ſe rangea du côté d'Antoine, malgré M. Lépidus. Mais, dans la ſuite, ayant quitté Antoine, il repaſſa du côté de M. Lépidus, qui voulut bien lui accorder ſon ſalut, ſoit par bonté, ſoit à cauſe de la liaiſon qu'ils avoient eue enſemble. Mais, on ne ſe ſervit point de lui; on ne lui donna pas même de place dans le camp, ni aucun emploi.

CULLÉON, *Culleon*, (*d*) Κουλλέων, conſeilloit à Pompée de répudier ſa femme Julie, & de ſe réunir avec le Sénat, en renonçant à l'amitié & à l'alliance de Céſar; mais, Pompée ne voulut pas l'entendre.

CULON, *Culon*, Κουλὸν, (*e*) ville de la tribu de Juda. Ce nom ne ſe lit que dans les Septante.

CULPA INCURIÆ, (*f*) faute de négligence. On appelloit ainſi chez les Romains l'un des quatre principaux genres de notes de la part du Cenſeur. Le *Culpa incuriæ* avoit lieu, lorſqu'on ôtoit à un chevalier le cheval public; ce qui arrivoit lorſque le chevalier avoit de mauvaiſes mœurs, ou lorſqu'il n'avoit pas ſoin du cheval qui lui étoit confié.

CULPA POTARE MAGISTRA. (*g*) Chez les Romains, lorſqu'un convive avoit enfreint quelques-unes des loix du roi du repas, il étoit condamné à boire un coup de plus. C'eſt ce qu'on appelloit *Culpâ potare magiſtrâ.*

CULTARIUS, *Cultarius*, (*h*) nom que l'on donnoit chez les Romains à celui qui dans les ſacrifices, après en avoir reçu l'ordre, frappoit la victime avec une hache ou une maſſue, & l'égorgeoit auſſi-tôt.

CULTER EXCORIATORIUS. (*i*) On appelloit ainſi le couteau deſtiné à écorcher les vic-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 153. T. V. p. 243.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 41, 42.

(*c*) Cicer. ad Amic. L. X. Epiſt. 34.

(*d*) Plut. T. I, p. 645.

(*e*) Joſu. c. 15. v. 60.

(*f*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 95.

(*g*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 315.

(*h*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 225.

(*i*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III, pag. 209, 210.

times. Les Grecs le nommoient Κρεωδ ε.ρᾶν.

CULULLUS, *Culullus*, (*a*) sorte de gobelet, dont les Anciens se servoient.

CUMAINS, *Cumani*, les habitans de Cumes en Italie. *Voyez* Cumes, ville d'Italie.

CUMANE, *Cumanus*, ou *Cumanum*, (*b*) nom d'une maison de campagne de Cicéron. Cet orateur en parle dans ses lettres. Elle étoit située dans la Campanie, au territoire de Cumes. Sans doute qu'elle en avoit pris le nom de Cumane.

CUMATILE, *Cumatile*, (*c*) sorte d'habit de femme. Nous n'en connoissons pas aujourd'hui la forme.

CUME, *Cume*, Κύμη, terme qui se lit plus souvent en pluriel. *Voyez* Cumes.

CUMÉE, *Cumæa*, surnom de la Sibylle, dite l'Italique, parce qu'elle prophétisa en Italie. On dit qu'elle étoit originaire de Dimmérie, petit bourg près de Cumes, dans la campanie. Elle vivoit quelque tems après la prise de Troye, c'est-à-dire, vers l'an 1184 avant Jesus-Christ, du moins, s'il en faut croire Virgile, qui parle d'elle, & marque qu'Énée alla la consulter. Il faut la distinguer de la Sibylle Cumane. *V.* Amalthée.

CUMÉENS, *Cumæi*, Κυμαῖοι, nom des habitans de Cumes en Éolie. *Voyez* l'article de cette ville.

CUMÉRA, *Cumera*, (*d*) espèce de vase, qui servoit aux cérémonies des noces. Un jeune garçon, faisant l'office de Camille, portoit ce vase couvert, & dans lequel étoient les petits ornemens, qui servoient à la parure de la nouvelle mariée.

CUMES, *Cumæ*, Κοῦμαι, (*e*) ville d'Italie sur le bord de la mer dans la Campanie. Cette ville étoit la plus ancienne de toutes les colonies fondées par les Grecs en Sicile & en Italie. Strabon attribue l'origine de Cumes à une colonie, partie de Chalcis, ville d'Eubée, & de Cumes, ville d'Éolide. Hippocles Cuméen, & Mégasthènes Chalcidien, qui étoient à la tête de la colonie, étoient convenus ensemble qu'elle appartiendroit à l'un, & que l'autre lui donneroit son nom. C'est pourquoi la ville fut appellée Cumes; & il paroît, ajoûte Strabon, qu'elle fut bâtie par les Chalcidiens. Il y en a qui pensent que le nom de Cumes lui vint des flots, nommés *Cumata* par les Grecs; car, le rivage, sur lequel cette ville étoit située, étoit comme un écueil contre lequel les flots venoient se briser.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 146, 149.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 4. L. XII. Epist. 2.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 38.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 218.

(*e*) Strab. pag. 243. *& seq.* Pomp. Mel. p. 131. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 154. T. II. p. 114, 712, 758. Tit. Liv. L. II. c. 9, 14, 21, 34. L. IV. c. 44. L. IX. c. 19. L. XXIII. c. 31, 35. *& seq.* Virg. Eclog. 4. v. 4. Æneid. L. III. v. 441. L. VI. v. 2. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. III. pag. 309. *& suiv.* Tom. VIII. pag. 354, 355.

Durant la ſeconde guerre Punique, l'an 215 avant Jeſus-Chriſt, les Campaniens entreprirent de ſoumettre ceux de Cumes à leur domination. Ils employerent d'abord les ſollicitations, pour les engager à quitter le parti des Romains. Mais, n'ayant pu réuſſir par cette voie, ils eurent recours à la ruſe pour les ſurprendre. Ils inviterent le Sénat de Cumes à un ſacrifice qui ſe faiſoit dans la petite ville de Hama, où le Sénat de Capoue devoit ſe trouver. Ceux de Cumes ſe doutoient bien de quelque fraude, mais ils ne laiſſerent pas d'accepter l'offre, pour faire tomber les Campaniens dans leur propre piège. Ils donnerent auſſi-tôt avis de ce qui ſe paſſoit à Tit. Sempronius Gracchus, qui campoit alors auprès de Literne, & lui firent dire que non ſeulement le Sénat, mais le peuple & l'armée de Capoue ſe trouveroient au ſacrifice. Le Conſul leur ordonna de tranſporter tous leurs effets de la campagne dans la ville, & de ſe tenir renfermés dans leurs murailles. Pour lui, la veille du ſacrifice, il ſe mit en marche pour approcher de Cumes, qui n'étoit éloignée de Hama que de trois milles. Les Campaniens s'y étoient déjà aſſemblés en grand nombre. La fête devoit durer trois jours, à chacun deſquels un ſacrifice ſe célébroit le ſoir & finiſſoit avant minuit. Tit. Sempronius Gracchus crut que c'étoit le tems où il devoit attaquer les Campaniens. Il partit en effet environ deux heures avant le coucher du ſoleil, & étant arrivé à Hama, en grand ſilence, ſur le minuit, il entra en même tems par toutes les portes du camp des Campaniens, qu'il trouva fort négligé, comme il arrive parmi des gens, qui, après avoir beaucoup bu & mangé, ont un grand beſoin de dormir. La plûpart furent tués, les uns dans leurs lits, où ils étoient enſevelis dans le ſommeil; les autres, à meſure qu'ils revenoient ſans armes du ſacrifice. Les Campaniens perdirent plus de deux mille hommes dans ce déſordre nocturne, avec leur chef Marius Alfius. On leur prit trente-quatre drapeaux. Tit. Sempronius Gracchus ne perdit pas cent ſoldats. Il demeura maître du camp.

Après l'avoir pillé, il ſe retira promptement à Cumes, craignant qu'Annibal, qui étoit campé ſur le mont Tifate, au-deſſus de Capoue, ne le vînt attaquer. En effet, au premier bruit de ce déſavantage, Annibal ſe mit en marche, & vint le lendemain aſſiéger Cumes. Mais, les aſſiégés ſe défendirent avec un courage intrépide. Voyant une tour d'Annibal appliquée contre le mur, ils y mirent le feu par le moyen de pluſieurs flambeaux qu'ils y jetterent tout à la fois. Cet embraſement jetta le trouble parmi les ennemis. Auſſi-tôt les Romains firent une ſortie par deux portes de la ville en même tems, & repouſſerent les Carthaginois juſques dans leur camp, avec tant de vigueur, qu'il ſembla ce jour là que c'étoit Annibal, & non le Conſul qui étoit aſſiégé. Environ treize cens Carthaginois furent tués dans cette action, & l'on en prit en vie cin-

quante-neuf. Tit. Sempronius Gracchus n'attendit pas que les ennemis ſe fuſſent remis de leur conſternation, pour faire ſonner la retraite, & retirer les ſiens dans la ville. Le lendemain, Annibal ſe flattant que le Conſul, enflé de l'avantage qu'il avoit remporté, ſe préſenteroit pour livrer un combat dans les formes, rangea les ſiens en bataille entre le camp & la ville. Mais, quand il vit que les ennemis ſe contentoient de défendre leurs murailles à l'ordinaire, ſans rien hazarder témérairement, il retourna dans ſon camp de Tifate, avec le regret & la confuſion d'avoir manqué ſon coup.

Au reſte, ſi les Campaniens ne réuſſirent pas dans l'occaſion dont nous venons de parler, il paroît qu'ils réuſſirent dans une autre. En effet, Strabon raporte que ces peuples, s'étant rendu maîtres de Cumes, firent mille inſultes aux habitans, & déshonorerent leurs femmes. Cette ville, cependant, fut aſſez heureuſe au commencement, comme le dit le même Strabon; & ce que la fable raconte des champs Phlégréens, & de l'affaire qui s'y paſſa entre les géans, ne paroît venir que de ce que pluſieurs ſe diſputerent le païs à cauſe de ſa bonté. Strabon ajoûte qu'il reſtoit encore de ſon tems pluſieurs veſtiges des ornemens, dont les Grecs avoient embelli la ville de Cumes, ainſi que des ſacrifices & des loix, qui y avoient été en uſage. On voyoit dans le voiſinage, une forêt qui avoit pluſieurs ſtades de longueur. Elle étoit ſablonneuſe & manquoit d'eau. On l'appelloit la forêt Gallinaire. Il y avoit pourtant à Cumes, des eaux qui ont été vantées par les Anciens, à cauſe de leur ſalubrité.

Quoique l'on trouve pour l'ordinaire le nom de Cumes écrit en pluriel dans les auteurs Grecs & Latins, il y en a cependant qui l'écrivent en ſingulier, comme Strabon, Silius Italicus. Stace lit Cyme.

Il y a déjà long-tems que cette ville eſt détruite, il n'en reſte plus que les ruines au royaume de Naples, ſur la côte du golfe de Gaëte, à une lieue de la ville de Pouzzol. Auprès des ruines de cette ville eſt une grotte, où l'on prétend qu'habitoit la Sibylle de Cumes, dont parle Virgile, au ſixième livre de l'Énéïde. Il y avoit à Cumes des rochers, ſur leſquels ce Poëte ſuppoſe que Dédale avoit élevé un ſuperbe temple à Apollon. Sur la porte de cet édifice, il avoit repréſenté le meurtre d'Androgée, & les ſept jeunes garçons que, pour l'expiation de ce crime, les Athéniens étoient forcés tous les ans de livrer au Minotaure. On voyoit l'urne fatale d'où ſortoient leurs noms tirés au ſort. Vis-à-vis s'élevoit l'iſle de Crete. Là étoit Paſiphaé brûlant pour un taureau, & le monſtre, fruit de ſon infâme ardeur. On y voyoit les détours du Labyrinthe, d'ou Dédale, touché de l'amour d'Ariadne pour Théſée, ſauva ce Prince, par un fil qui guida ſes pas.

La ville de Cumes eſt célebre par la mort de Tarquin le Super-

be, qui arriva l'an 493 avant Jesus-Christ.

CUMES, *Cumæ*, Κοῦμαι, (*a*) ville de l'Asie mineure, située au fond d'un golfe dans l'Éolide. Elle étoit la plus grande & la plus belle ville de cette province. Selon Velleius Paterculus, elle fut bâtie par les Éoliens; mais, selon d'autres, elle passe pour une de celles qui rapportoient leur fondation aux Amazones, & qui, sur leurs médailles, affectoient de représenter leurs fondatrices, ou du moins de les désigner par quelque marque qui en rappellât le souvenir.

Strabon dit qu'on taxoit les habitans de Cumes de bêtise, & en rapporte plusieurs raisons; l'une, qu'il y avoit 300 ans que la ville étoit bâtie, lorsqu'ils s'aviserent de faire payer pour la première fois les droits d'entrée & de sortie; de manière que ce peuple n'avoit point encore joui de cette sorte de revenu, ce qui fit dire qu'il ne s'étoit point apperçu jusques-là que la ville fût au bord de la mer. L'autre raison, que Strabon rapporte, est que les Cuméens emprunterent une somme au nom de la communauté, & engagerent leurs portiques; & comme ils ne la rembourserent pas au tems prescrit, il leur fut défendu de se promener sous ces portiques. Les pluies étant survenues, & les créanciers ayant honte que ces pauvres gens se mouillassent faute d'oser se mettre à couvert, firent publier par un crieur public qu'ils pouvoient s'y mettre. Et comme ce crieur disoit à haute voix, *mettez-vous sous les portiques*, on l'expliqua comme si les Cuméens, voyant qu'il pleuvoit, n'eussent pas eu l'esprit de s'y retirer, à moins qu'un officier public ne les en fît souvenir. Il y a de même en France des villes, comme Arbois, Beaune, &c. sur lesquelles on débite des contes qui ne donnent pas une grande idée de la sagesse de leurs habitans. Cependant, cette ville de Cumes a produit de grands hommes. Tel étoit Éphorus, disciple d'Isocrate. Hésiode dit que son pere ayant quitté Cumes d'Éolide, vint s'établir dans la Béotie. On doute si Homère n'en étoit pas aussi natif. Cette ville est présentement, à ce que l'on croit, Fochia Nova.

CUMES [le Territoire de], *Cumanus Ager*. *Voyez* Cumes, ville d'Italie.

CUNABULA. (*b*) On appelloit *Fasciæ* & *Cunabula*, les bandes dont on emmaillottoit les enfans. *Fasciis opus est*, dit Plaute, *Pulvinis*, *Cunis*, *Incunabulis*. Les *Faciæ* sont distinguées des *Incunabula*; Dom Bernard de Montfaucon pense que les *Fasciæ* se prennent pour les bandelettes dont on emmaillottoit l'enfant; & les *Incunabula* pour des pièces d'étoffe ou des drap qu'on mettoit dans le berceau, afin que l'enfant fût plus proprement.

(*a*) Diod. Sicul. pag. 132. Vell. Paterc. L. I. c. 4. Strab. pag. 550, 582, 620. *&* *seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 215, 314. T. XIX. p. 595.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 67.

CUNAXA, *Cunaxa*, Κούναξα, (*a*) lieu d'Assyrie, situé à cinq cens stades de Babylone, au rapport de Plutarque. Ce fut-là, selon cet Auteur, que se donna le combat entre Cyrus le jeune & Artaxerxe. On trouve à l'article de Cyrus le jeune, la description de ce combat.

CUNÉENS, *Cunei*, Κουνέοι, (*b*) peuple d'Espagne, au rapport d'Appien. Cet Historien leur donne une grande ville, qu'il nomme Cunistorgis. Ce peuple & cette ville devoient être dans la Lusitanie, où se trouvoient le promontoire Cunéus, selon Pline, aujourd'hui Cabo di Santa Maria, & un canton nommé *Cuneus Ager* dont parle Pomponius Méla.

A l'égard de Cunistorgis, on ne doute point que ce ne soit la Conistorgis que Strabon met dans la Celtique, & qu'il dit avoir été une fameuse ville.

CUNEI. (*c*) Ce qu'on appelloit *Cunei*, dans les théatres & les amphithéatres, étoit la partie qui se trouvoit enfermée entre les précinctions & les escaliers. C'étoient des siéges ou des places divisées en certaines classes pour les spectateurs.

CUNÉUS, *Cuneus*. *Voyez* Cunéens.

CUNINA, (*d*) nom d'une fausse divinité. Cette divinité avoit soin des petits enfans; & selon les différens soins qu'elle avoit d'eux, ou de ce qui les regardoit, elle étoit tantôt Dieu, & tantôt Déesse, & elle prenoit différens noms. En tant que les commencemens de la voix humaine dépendoit d'elle, c'étoit un Dieu qui s'appelloit Vatican, parce que le premier son qu'ils poussent, est la première syllabe de ce mot, va, d'où vient qu'on appelle leurs cris *vagitus*. Parce que cette divinité étoit censée les lever de terre, elle s'appelloit *Dea levana*, Déesse levane. Enfin, parce qu'elle avoit soin de leur berceau, elle se nommoit *Dea Cunina*, Déesse Cunine ou *Cunaria*, Cunarie, c'est-à-dire, Déesse du berceau. Varron en parle ainsi dans Aulu-Gelle & Lactance.

CUNISTORGIS, *Cunistorgis*, Κουνίστοργις. *Voyez* Cunéens.

CUPAVON, *Cupavo*, (*e*) fils de Cygnus, roi des Liguriens, commandoit sous les ordres d'Énée, une petite troupe de soldats d'une taille égale. Il montoit un grand navire, nommé le Centaure. La figure de ce monstre, élevé à fleur d'eau, sembloit vouloir précipiter un rocher dans les flots, tandis que le reste de son corps plongé dans les ondes formoit un long sillage.

CUPENTE, *Cupentus*, (*f*) capitaine qui fut tué par Énée. Ni son bouclier d'airain, ni ses Dieux ne purent le sauver, dit Virgile.

(*a*) Plut. T. I. p. 1014, 1015.
(*b*) Appian. p. 782. Plin. T. I. p. 229. Pomp. Mel. pag. 161.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 233, 250, 257.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 345. T. V. p. 331.
(*e*) Virg. Æneid. L. X. v. 185. & *seq.*
(*f*) Virg. Æneid. L. XII. v. 539. & *seq.*

CUPHITES, *Cuphites*, (*a*) peuples Indiens, dont il est parlé dans Justin. Cet Historien dit qu'Alexandre entra dans leur païs, où l'ennemi l'attendoit avec deux cens mille chevaux. Ce fut-là que ce Prince, au rapport du même Historien, borna ses conquêtes, à la sollicitation de ses troupes.

Le mot *Cuphites* se trouve dans les manuscrits. Il n'y a que celui d'Orose, qui porte une leçon différente. C'est Cosides au lieu de Cuphites. Il y en a qui pensent qu'on pourroit l'entendre de la Sophite, dont parle Quinte-Curse. Mais, ce sentiment ne s'accorderoit pas avec celui de Strabon, au sujet de cette dernière province.

CUPIDO, *Cupido*, l'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

CUPIDON, *Cupido*, Ἔρως, fameuse divinité de la fable. C'est la même chose que l'Amour. *Voyez* Amour.

CUPIDON, (*b*) est un des interlocuteurs de quelques dialogues de Lucien. On l'y trouve s'entretenant avec Vénus sa mere, & avec Jupiter.

CUPRA, *Cupra*, (*c*) nom que les Étrusques ou les Toscans donnoient à Junon. Ce nom, qui dans la langue des Sabins, répondoit au mot *bonus* des Latins, est analogue à celui d'*Hera*, donné par les Grecs à cette divinité: Hera vient d'Ἧρος, *amabilis*, *jucundus*. Ajoûtons à ce rapport que le nom Grec de Junon se trouve en caractères Étrusques sur des pateres, qui sans doute avoient été consacrées dans quelque temple des Pélasges établis en Toscane. Au reste, selon Varron, *bonus* se prononçoit comme *manus*, dans l'ancienne langue Latine; & de-là venoit le nom de *manes*, originairement donné aux ames des morts qui vouloient du bien aux vivans. On nommoit *Lemures*, celles qui les tourmentoient.

CUPRUM, (*d*) du cuivre. M. le comte de Caylus croit que les différens usages que les Romains faisoient de cette matière, les déterminoient à employer le mot *Æs*, ou le mot *Cuprum*.

CURA, *Cura*, c'est-à-dire, l'Inquiétude, Déesse qui a formé l'homme, & qui depuis ce tems n'a jamais perdu de vue son ouvrage: *Post equitem sedet*.

CURATEUR, *Curator*, (*e*) celui qui est établi pour veiller aux intérêts de quelqu'un qui ne peut y veiller par soi-même.

La loi des douze table n'avoit rien ordonné par rapport à ceux qui étoient sortis de tutele; ils entroient par la puberté dans l'administration de leurs biens; & l'on ne pouvoit pas les forcer de prendre un Curateur, excepté pour les assister en jugement, lorsqu'ils avoient un procès, ou pour recevoir un payement, ou pour entendre un compte de tutele. La

(*a*) Just. L. XII. c. 8.
(*b*) Lucian. T. I. p. 121, 145, 158.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 107.
(*d*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 239.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 190. *& suiv.*

loi Lætoria ordonna que l'on donneroit des Curateurs aux adultes qui se gouverneroient mal. Mais, Marc-Antoine poussa la chose plus loin, & ordonna que tous les mineurs, sans distinction, auroient des Curateurs jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. C'est pourquoi, Ulpien dit que présentement les mineurs ont des Curateurs jusqu'à vingt-cinq ans, & qu'avant cet âge on ne doit pas leur confier l'administration de leurs biens.

CURATEUR DU CALENDRIER, *Curator Kalendarii*, étoit chez les Romains le trésorier ou receveur des deniers de la ville. Il en est parlé au code Théodosien.

CURATEUR DATIF, *Curator Dativus*, est celui qui est nommé par le Juge. On le distinguoit chez les Romains, des Curateurs légitimes & testamentaires. Mais en France, toutes les tuteles & Curateles sont datives.

CURATEUR LÉGITIME; c'étoit chez les Romains, celui qui, suivant la loi, étoit le Curateur né du mineur ou du majeur furieux ou prodigue, comme son plus proche héritier. Le pere étoit Curateur légitime de son fils émancipé, devenu furieux ou tombé en démence; le frere l'étoit pareillement de son frere ou de sa sœur, dans le même cas; au défaut du pere & du frere, c'étoit le plus proche agnat. Le Curateur légitime ne venoit cependant qu'après le testamentaire; & s'il n'avoit pas lui-même la capacité nécessaire, il étoit exclus.

CURATEUR DE LA MAISON DE L'EMPEREUR, chez les Romains, étoit celui qui avoit soin du revenu de l'Empereur & de la dépense. *Voyez* ce qui est dit dans la loi, au code *de quadrienni præscriptione*, où Justinien l'appelle *Curator noster*; c'étoit proprement l'intendant de la maison.

CURATEUR DES OUVRAGES PUBLICS, étoit chez les Romains, celui qui en avoit l'intendance & l'inspection; il étoit garant des défauts de ces ouvrages pendant quinze ans.

CURATEUR DU PRINCE. *Voyez* ci-devant Curateur de la maison de l'Empereur.

CURATEUR AU PRISONNIER DE GUERRE; on lui en donnoit un chez les Romains pour la conservation de ses biens.

CURATEUR D'UNE PROVINCE, chez les Romains, étoit proprement l'intendant de cette province.

CURATEURS DES QUARTIERS, *Curatores regionum*, chez les Romains, étoient des officiers publics, dont la fonction revenoit à peu près à celle des commissaires au châtelet de Paris, entre lesquels la police de la ville est distribuée par quartiers.

CURATORES REGIONUM. *Voyez* ci-devant Curateurs des quartiers.

CURATEUR DE LA RÉPUBLIQUE, *Curator reipublicæ seu procurator*, étoit chez les Romains, celui qui avoit soin des travaux & lieux publics; il devoit veiller à ce que les maisons ruinées fussent rétablies, de crainte que l'aspect de la ville ne fût déshonoré.

CURATEURS, *Curatores alvei*, TIBERIS, & CLOACORUM, les commissaires pour le nettoiement du canal public, & des égoûts de la ville. Suétone nous apprend qu'ils furent établis par Auguste.

CURATORES VIARUM, EXTRA URBEM, les commissaires des grands-chemins hors de Rome, & des ponts & chaussées.

CURATORES DENARIORUM FLANDORUM, qu'on trouve exprimés par ces trois lettres dans les Inscriptions antiques: C.D. F. maîtres des monnoies, qui sont encore appellés *viri monetales*, qui avoient le soin de faire battre monnoie. On trouve dans les Inscriptions des pièces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres A. A. A. F. F., qui signifient *Ære*, *Argento*, *Auro*, *Flando*, *Feriundo*. C'est-à-dire, Commis à faire fondre & battre les espèces de cuivre, d'argent & d'or.

CURATIUS [P.], *P. Curatius*, (*a*) tribun du peuple, l'an de Rome 354. Comme il craignoit pour sa fortune, il détourna l'orage qui le menaçoit sur Sergius & Virginius, tribuns militaires de l'année précédente, en les appellant en jugement devant le peuple, qui les condamna à cinq cens livres d'amende chacun.

CURBASIE, *Curbasia*, Κυρϐασία. *Voyez* Corybantion.

CURENSES. *Voyez* Cures.

CURES, *Cures*, (*b*) ville d'Italie, au païs des Sabins. Elle avoit été fameuse, selon Strabon, quoique ce ne fût plus qu'un village de son tems. Ce Géographe dit que c'étoit de-là que venoient T. Tatius & Numa Pompilius, qui règnerent à Rome; & que c'étoit aussi l'origine du mot de *Quirites*, employé par ceux qui parloient au peuple Romain.

Cette ville devoit être fort ancienne. Denys d'Halicarnasse en attribue la fondation à un certain Modius ou Médius, surnommé Fabidius ou Fidius, qu'il fait fils d'une fille du païs de Réate & du dieu Mars. Après qu'il se fut distingué entre les plus braves capitaines de son tems, il lui prit envie, dit l'auteur cité, de fonder une ville de son nom. Pour exécuter ce dessein, il assembla beaucoup de monde des campagnes voisines, & en très-peu de tems il bâtit la ville de Cures, qu'il appella ainsi, selon quelques Auteurs, du nom du Génie qui passoit pour être son pere, ou, selon d'autres, du nom d'une pique; car les piques s'appelloient Cures chez les Sabins.

Pline désigne cette ville par le nom de ses habitans, qu'il appelle *Curenses*. C'est présentement le bourg de Corese, sur une rivière qui venant de la Sabine, tombe dans le Tibre. Cluvier est d'un autre sentiment; mais, celui d'Holsténius appuyé par le P. Hardouin, mérite d'être préféré.

CUREOTIS, *Cureotis*, Κουρεωτὶς, terme qui signifie l'action

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 11.

(*b*) Strab. p. 228. Dionys. Halicarn. L. II. c. 11. Plin. Tom. I. p. 169. Virg. Æneid. L. VI. v. 811. L. VIII. v. 638. Tit. Liv. L. I. c. 13. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 76.

de tondre. On appelloit ainſi le troiſième jour des Apaturies, qui étoient certaines fêtes que les Athéniens célébroient pendant quatre jours. Les peres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être raſés, & pour être enſuite reçus dans les tribus du peuple; car, juſqu'à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque divinité. Lorſque le tems étoit venu de la faire raſer, cela ſe faiſoit dans le temple de cette même divinité, à laquelle ils l'avoient conſacrée. C'étoit le plus ſouvent à Apollon, quoiqu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athènes conſacroit ſa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon Pythien, dans le temple de Delphes. Mais, pour ce qui eſt du jour nommé Curéotis, Héſychius dit clairement qu'ils avoient accoûtumé de conſacrer leur chevelure à Diane.

CURETES, *Curetes*, (*a*) Κουρῆτες, nom, que Juſtin donne à un peuple d'Eſpagne. Ce devoit être les Cynetes d'Hérodote. *Voyez* Cynetes.

CURETES, *Curetes*, (*b*) Κουρῆτες, nom qui ſe trouve pris dans trois ſignifications différentes. 1.° Homère déſigne ainſi un peuple voiſin de Calydon; ce ſont les Étoliens, ſitués à l'Orient du fleuve Achéloüs. 2.° Le nom de Curetes pris dans le ſens le plus ſimple, déſigne ſeulement *des hommes dans la fleur de l'âge*. Strabon a montré qu'Homère l'employoit ſouvent en ce ſens dans l'Iliade. 3.° Enfin, & c'eſt l'uſage le plus fréquent de ce mot, on nomme Curetes les miniſtres de Jupiter dans l'iſle de Crete, & ceux de Rhéa dans la Phrygie; c'eſt ſous cette dernière acception qu'ils ſe trouvent aſſez ſouvent confondus avec les Corybantes.

Les Curetes étoient, dit Strabon, les inventeurs de la danſe armée, & on les nommoit ainſi parce que c'étoient les plus jeunes d'entre les Prêtres qu'on chargeoit de cette fonction dans les pompes & les marches religieuſes des fêtes de Jupiter & de Rhéa. Si la danſe des Prêtes Saliens à Rome étoit, comme le prétend Denys d'Halicarnaſſe, une imitation de celle des Curetes, celle-ci devoit être ſans comparaiſon moins vive & moins animée que celle des Corybantes. En effet, la danſe des Corybantes étoit accompagnée de mouvemens preſque convulſifs de tout le corps, & ſur tout de la tête. Strabon les compare à des forcenés qu'agitent les tranſports de la frénéſie. Les Romains, qui toléroient ces Corybantes introduits à Rome avec le culte de Cybele, leur donnoient le nom de *Galli*, & à leur chef celui d'Archigallus.

Ovide dit que les Curetes fu-

(*a*) Juſt. L. XLIV. c. 4.

(*b*) Strab. p. 321, 429, 451, 462. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 228, 230. Pauſ. p. 211, 275. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 126, 127, 133, 134, 274, 286, 346. *& ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 300. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXIII. p. 40. *& ſuiv.*

rent produits par la pluie. Telle étoit la ressource ordinaire aux Poëtes, qu'ils faisoient sortir ou des eaux, ou de la terre, ou du creux des chênes, ceux dont ils ignoroient l'origine. L'étymologie de leur nom, rapportée par Athénée, ne mérite pas plus de considération. Cet Auteur, fondé sur quelques vers d'Éschyle, prétend qu'on les avoit ainsi appellés, à cause du soin qu'ils prenoient de leurs cheveux, qu'ils frisoient d'une maniere qui leur étoit particulière; mais, les expressions dont se sert cet ancien Poëte, ne paroissent avoir aucun rapport au nom des Curetes.

Les Auteurs, dont le sentiment est de quelque poids, sont partagés sur l'origine des Curetes. Envisagés comme ministres de Rhéa, & nourriciers de Jupiter, ils se confondent sous ce point de vue avec les Dactyles, aussi-bien qu'avec les Corybantes. Les Anciens les croyoient issus des Dactyles ou de Phrygie, ou de Crete, ou de Rhodes. Ces différentes traditions, rapportées par Strabon & par Diodore de Sicile, justifient la remarque du premier sur la ressemblance que ces divers personnages avoient ensemble à bien des égards.

Denys d'Halicarnasse, & après lui D. Pezron, sont persuadés que les Curetes étoient originaires de l'isle de Crete, & ce dernier croit même qu'ils étoient du sang royal, & du nombre des Princes Titans. Ils étoient du moins les Prêtres & les Astronomes de ces Princes. Adonnés aux sciences spéculatives, & aux arts méchaniques, on les consultoit souvent. En un mot, ils étoient aux Titans qui règnoient dans cette isle, ce que les Druides étoient parmi les Gaulois, les Mages chez les Perses, & les Saliens chez les Sabins. On les employoit aussi très-souvent, suivant ce même Auteur, à l'éducation des enfans des Princes, qu'ils élevoient avec beaucoup de soin, leur apprenant la médecine, l'astrologie, tout ce qui concernoit la religion, & sur-tout l'art de la guerre, où ils alloient eux-mêmes, & où pour se distinguer des autres, ils avoient des armes particulières, dont ils faisoient un certain bruit cadencé, frappant adroitement de leurs lances contre leurs boucliers, & sautant avec beaucoup de contorsions, pour s'animer au combat & y exciter les autres.

Ce fut au bruit de cette symphonie, qu'ils éleverent le jeune Jupiter, non pour empêcher que Saturne, qui étoit alors en Phrygie, n'entendît ses cris; mais plutôt pour faire en sorte que personne ne le découvrît.

Je conviens, dit M. l'abbé Banier, que les Curetes habiterent anciennement l'isle de Crete; qu'ils s'y rendirent très-fameux; qu'ils y exercerent plusieurs arts, & ne contribuerent pas peu à polir l'esprit & les mœurs des habitans de cette isle. Ce fut même dans la Crete qu'ils prirent le nom d'Idéens, parce que c'étoit auprès du mont Ida, qui est dans cette isle, qu'ils s'étoient établis. Mais, ils n'en étoient pas originaires; & les Auteurs les mieux instruits,

conviennent qu'ils venoient de Phénicie. Hérodote dit que les Phéniciens qui suivirent Cadmus, introduisirent plusieurs sciences dans la Grece ; car, il y avoit parmi ces Phéniciens, des gens appellés Curetes, qui étoient plus versés dans les arts & dans les sciences de la Phénicie que d'autres. Les uns s'établirent dans la Phrygie, où ils furent appellés Corybantes, les autres dans l'isle de Crete, où on leur donna le nom de Dactyles Idéens ; quelques-uns vinrent dans celle de Rhodes, & furent nommés Telchines ; d'autres dans la Samothrace. Une partie vint dans l'Eubée, où avant la découverte du fer ils travailloient en cuivre, dans une ville qui, pour cette raison, fut nommée Chalcis. Il y en eut qui allerent à Imbros, d'autres à Lemnos, où ils trouverent des forges établies ; enfin, un grand nombre s'établit dans l'Étolie & dans l'Acarnanie.

Ce fut pendant le séjour des Curetes dans la Grece, que se fit la chasse de Calydon, qui occasionna une cruelle guerre entr'eux & les Étoliens, de laquelle Phénix fait un long récit à Achille dans l'Iliade. Pausanias ajoûte, à ce que dit Homère, que l'auteur du poëme des femmes Illustres, & celui de la Myniade rapportoient qu'Apollon avoit pris le parti des Curetes dans cette guerre, & avoit tué Méléagre de sa propre main.

Cependant, un évènemeut célebre, & dont la chronique de Paros a fait une des époques, donna occasion aux Curetes de travailler aux forges de fer. Le feu prit dans la forêt du mont Ida, soit par le tonnerre, ou par quelque autre accident ; & les Curetes ayant vu couler une grande quantité de fer, que la violence du feu avoit mis en fusion, profiterent de cette découverte, & négligerent les ouvrages de cuivre, pour s'appliquer à ceux de fer. La chronique que nous venons de citer, place cet évènement sous le règne de Minos I, roi de Crete, & de Pandion, roi d'Athènes, c'est-à-dire, vers l'an 1350 avant Jesus-Christ.

On croit cependant que l'art de forger le fer est plus ancien que l'embrasement du mont Ida, puisque Tubalcaïn, au rapport de Moïse, en fut l'inventeur, même avant le Déluge ; mais, il pouvoit s'être perdu, ou avoir été inconnu jusqu'alors dans l'isle de Crete.

Les Curetes s'étoient fait avec ces métaux, des armes particulières ; & à la guerre, ainsi qu'il a été déjà remarqué, & dans les cérémonies de religion, ils avoient coûtume de danser, & de mêler a des cris tumultueux, le bruit des sonnettes, des chalumeaux, des tambours, & de leurs épées dont ils frappoient sur leurs boucliers, observant une certaine cadence, & paroissant saisis d'une fureur divine ; ce qui leur fit donner le nom de Curetes & de Corybantes, comme quelques-uns le prétendent.

N'oublions pas de dire, que selon Diodore de Sicile, c'est à un des Curetes ou Dactyles Idéens,

nommé Hercule, qu'eſt due la première inſtitution des jeux Olympiques. Voici de quelle manière Pauſanias raconte cet évènement. » Les habitans de l'Élide, » qui paroiſſent très-verſés dans » les Antiquités, diſent que Saturne regna d'abord, & que les » hommes du ſiècle d'or lui dreſſerent un temple à Olympie; » qu'auſſi-tôt que Jupiter fut né, » ſa mere en donna le ſoin aux » Dactyles Idéens, qu'on nommoit Curetes; qu'enſuite cinq » d'entr'eux, appellés Hercule, » Pœonius, Épimedès, Jaſius & » Ida, vinrent d'Ida, montagne » de Crete, dans l'Élide; qu'Hercule, nommé auſſi Hercule » Idéen, qui étoit le plus âgé, en » mémoire de la guerre entre Saturne & Jupiter, établit la courſe, & ordonna que celui qui » remporteroit le prix, auroit » pour récompenſe une couronne » d'olivier. Il y dreſſa un autel à » Jupiter Olympien, & fonda les » jeux Olympiques. Il ajoûte » qu'au rapport de quelques-uns » des Éléens, Jupiter y diſputa » le royaume à Saturne, & que, » ſelon d'autres, Hercule Idéen » établit ces jeux, en mémoire de » la victoire remportée ſur les » Titans. « Le même Auteur dit dans ſon voyage d'Arcadie, que ces Curetes diſputerent dans ces jeux le prix de la courſe.

Enfin, pour qu'il ne manquât rien à la gloire & à la célébrité des Curetes, on leur éleva des temples après leur mort. Pauſanias parle de celui qu'ils avoient dans la Meſſénie, où l'on ſacrifioit toutes ſortes d'animaux.

CURÉTIS, *Curetis*, nom qu'a porté l'iſle de Crete. Elle prit ce nom des Curetes.

CURGONIENS, *Curgonii*, (*a*) peuple d'Eſpagne. Il eſt parlé de ce peuple dans Florus.

CURIA [la Loi], *Curia Lex.* (*b*) Cette loi, ainſi nommée de M. Curius Dentatus, qui la fit paſſer, étant Tribun du peuple, concernoit les Comices.

CURIACES, *Curiatii*, trois freres célebres de la ville d'Albe. *Voyez* Horace.

CURIANA, *Curiana*, (*c*) lieu d'Italie, au païs des Sabins. Cicéron en fait mention au ſecond livre des Loix.

CURIANUM [le Promontoire de], *Curianum Promontorium*, Κουριανὸν ἄκρον. (*d*) Ptolémée indique ce promontoire entre l'embouchure d'une rivière, qu'il nomme Sigmanus, & la Garonne.

Chaque Sçavant l'a expliqué à ſa manière. Gérard Mercator le prend pour Sollac; mais, Sollac ou Soulac eſt dans la pointe qui reſſerre au midi l'embouchure de la Garonne, dont le promontoire Curianum n'étoit pas voiſin, ſelon Ptolémée. Scaliger, dans ſes remarques ſur Auſone, dit que c'eſt la tête de Buſch. Vinet aſſure que le nom moderne eſt Gordan; & Belle-forêt, que c'eſt aujourd'hui

(*a*) Flo. L. IV. c. 12.
(*b*) Roſin. de Antiq. Rom. p. 829.
(*c*) Cicer. de Leg. L. II. c. 3.
(*d*) Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

le cap Sainte Marie. Mais, à parler vrai, il n'y a aucune pointe de terre, qui ſoit remarquable dans toute la longueur de la côte, depuis l'Adour juſqu'à la Garonne, que celle qu'on nomme le cap Ferret; qui n'eſt même une pointe, que parce qu'elle ſe trouve reſſerrée entre la mer & le flanc du baſſin d'Arcachon, ſans avoir de ſaillie qui excede ſenſiblement le giſement général du rivage.

CURIATÆ [Leges], (a) c'eſt-à-dire, les loix portées dans les Comices par Curies, & celles qui étoient portées dans les Comices par Centuries, étoient appellées *Leges Centuriatæ.*

CURIATIENS, *Curiatii*, (b) l'une des premières familles d'Albe. Ceux de cette famille furent admis dans le Sénat par Tullus Hoſtilius.

CURIATIUS [P.], *P. Curiatius*, (c) conſul l'an de Rome 301, avec Sext. Quintilius. Deux ans après, on le vit au nombre des Décemvirs, qui furent nommés pour l'établiſſement d'un nouveau corps de loix.

CURIATIUS MATERNUS, *Curiatius Maternus*, poëte Latin, vivoit du tems de l'empereur Veſpaſien, vers l'an de Jeſus-Chriſt 70. Ses ouvrages ſont perdus, & nous n'avons qu'une tragédie de Médée, citée par l'auteur des cauſes de l'éloquence corrompue.

CURIATUS, *Curiatus*, (d) l'un des ſurnoms ſous leſquels Janus étoit honoré à Rome.

CURIE, *Curia*, (e) portion d'une tribu chez les Romains.

Romulus diviſa le peuple Romain en trois tribus, qui formerent trente Curies, parce que chaque tribu fut compoſée de dix Curies, c'eſt-à-dire, de mille hommes. Les cérémonies des fêtes ſe faiſoient dans un lieu ſacré, deſtiné à chaque Curie, dont le prêtre ou le ſacrificateur s'appella Curion, *à ſacris curandis*, parce qu'il avoit ſoin des ſacrifices. Le peuple s'aſſembloit par Curies dans la place de Rome, appellée Comitium, pour y gérer toutes les affaires de la République. Il ne ſe prenoit aucune réſolution, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre, que dans ces aſſemblées. C'eſt-là qu'on créoit les Rois, qu'on éliſoit les Magiſtrats & les Prêtres, qu'on établiſſoit des loix, & qu'on adminiſtroit la juſtice. Le Roi, de concert avec le Sénat, convoquoit ces aſſemblées, & décidoit, par un Sénatus-conſulte, du jour qu'on devoit les tenir, & des matières qu'on y devoit traiter. Il falloit un ſecond Sénatus-conſulte pour confirmer ce qui y avoit été arrêté. Le Prince ou premier Magiſtrat préſidoit à ces aſſemblées, qui étoient toujours précédées par des auſpices & par des ſacrifices, dont les Patriciens

(a) Roſin. de Antiq. Rom. p. 649.
(b) Tit. Liv. L. I. c. 30.
(c) Tit. Liv. L. III. c. 32, 33.
(d) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XXXI. p. 377.

(e) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 34. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 82. *& ſuiv.* Tom. IV. p. 92, 93. T. XII. p. 54. *& ſuiv.*

étoient les ſeuls miniſtres.

Les Curies ſubſiſterent dans toutes leurs prérogatives juſqu'à Servius Tullius, qui ayant trouvé, par ſon dénombrement, la République accrue d'un très-grand nombre de citoyens capables de porter les armes, les partagea en ſix claſſes générales, & compoſa chaque claſſe d'un nombre plus ou moins grand de centuries. Il établit en même tems, & du conſentement de la nation, qu'on recueilleroit à l'avenir les ſuffrages par centuries, au lieu qu'ils ſe comptoient auparavant par têtes. Depuis, les aſſemblées par Curies ne ſe firent guere que pour élire les flamines, c'eſt-à-dire, les prêtres de Jupiter, de Mars, de Romulus; comme auſſi pour l'élection du grand Curion, & de quelques Magiſtrats ſubalternes. De cette manière, les affaires importantes de la République ne ſe déciderent plus d'ordinaire que par centuries. Cependant, le peuple chercha toujours à faire par Curies, les aſſemblées qu'on avoit coûtume de faire par centuries, & à faire par tribus, qui leur donnoient encore plus d'avantage, les aſſemblées qui ſe faiſoient par Curies. Ainſi, quand on établit, en faveur du peuple, les nouvelles magiſtratures de tribuns & d'édiles, le peuple obtint qu'il s'aſſembleroit par Curies pour les nommer; & quand ſa puiſſance fut affermie, il obtint qu'ils ſeroient nommés dans une aſſemblée par tribus.

Voici la manière dont ſe tenoient les comices par Curies. Après qu'un licteur, c'eſt-à-dire, une eſpèce de héraut, avoit fait aſſembler les Curies, celui qui préſidoit à l'aſſemblée expoſoit ſa demande au peuple, & après l'avoir entendue, chacun ſe retiroit dans ſa Curie; ces mêmes Curies revenoient un moment après pour donner leur ſuffrage, ſelon le rang échu par le ſort. La Curie qui s'avançoit la première pour donner ſon ſuffrage, s'appelloit en latin *Principium*.

Dans ces comices fut portée la loi, qui rappelloit Camille de ſon exil. C'étoit auſſi dans ces aſſemblées que l'on faiſoit les adoptions, parce qu'un citoyen Romain ne pouvoit changer d'état ſans la permiſſion du peuple, & ces ſortes d'affaires étoient ordinairement remiſes à la prudence des pontifes, qui avoient ſoin d'examiner ſi la cauſe de l'adoption étoit légitime. Dans les premiers tems, quelques-uns faiſoient leur teſtament dans les aſſemblées, & alors elles étoient proprement appellées *Comitia Kalata*. Dans le teſtament que l'on faiſoit, on léguoit les ſacrifices attachés à la ſucceſſion, c'eſt-à-dire, que l'héritier inſtitué, ou le légataire, étoient chargés de faire tous les ſacrifices auxquels le teſtateur s'étoit obligé. Les ſacrifices étoient regardés, chez les Romains, comme quelque choſe d'onérenx.

Varron dérive le mot *Curie* du latin *cura*, ſoin, comme qui diroit une aſſemblée de gens chargés du ſoin des affaires publiques, ou qui ſe tient pour en prendre ſoin; & cette étymologie nous

paroît la plus vraisemblable de toutes.

Le même Varron nous apprend en plusieurs endroits, qu'il y avoit de deux sortes de Curies à Rome du tems des anciennes tribus; les unes où se traitoient les affaires civiles, & où le Sénat avoit coûtume de s'assembler, & les autres où se faisoient les sacrifices publics, & où se régloient toutes les affaires de la religion.

Ces dernières étoient au nombre de trente, & comme elles étoient distribuées également par toute la ville, il y en avoit dix dans chaque tribu qui formoient autant de quartiers particuliers, & pour ainsi dire, autant de Paroisses; car, ces Curies étoient des lieux destinés aux cérémonies de la religion, où les habitans de chaque quartier étoient obligés d'assister les jours solemnels, & qui étant consacrées à différentes divinités, avoient chacune leurs fêtes particulières, outre celles qui étoient communes à tout le peuple.

D'ailleurs, il y avoit dans ces quartiers d'autres temples communs à tous les Romains, où chacun pouvoit, à sa dévotion, aller faire des vœux & des sacrifices, mais sans être pour cela dispensé d'assister à ceux de sa Curie, & sur-tout aux repas solemnels que Romulus y avoit institués, pour entretenir la paix & l'union, & qu'on appelloit *Charistia*, ainsi que ceux qui se faisoient pour le même sujet dans toutes les familles, & dont Valere Maxime parle au premier chapitre de son second livre.

Enfin, ces temples communs étoient desservis par différens colleges de prêtres, tels que pourroient être aujourd'hui les chapitres de nos Églises collégiales; & chaque Curie, au contraire, par un seul ministre, qui avoit l'inspection sur tous ceux de son quartier, & qui ne relevoit que du grand Curion, qui faisoit alors toutes les fonctons de souverain Pontife. Car, ces Curions étoient originairement les arbitres de la religion, & même depuis qu'ils furent subordonnés aux Pontifes, le peuple continua de les regarder comme les premiers de tous ses prêtres après les augures, dont le sacerdoce étoit encore plus ancien, & qui furent d'abord créés au nombre de trois, afin que chaque tribu eût le sien.

CURIENS, *Curienses*, Κουριέες, (a) peuples dont parle Hérodote. Il dit qu'ils étoient descendus des Argiens. Il parle aussi de Stéfénor leur chef. A en juger par le récit de cet Historien, il falloit que les Curiens habitassent quelque part dans l'isle de Chypre.

CURIES [Comices par], *Comitia Curiata*. *Voyez* Curies.

CURION [C. Scribonius], *C. Scribonius Curio*. *Voyez* Scribonius.

CURION, *Curio*, (b) chef & prêtre d'une Curie.

(a) Herod. L. V. c. 113.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 85, 86. Tom. IV. p. 92, 573.

Romulus ayant divisé le peuple Romain en trois tribus & en trente Curies, dont chacune étoit de cent hommes, donna à chaque Curie un chef, qui étoit le prêtre de cette Curie, & qu'on appella *Curio*, & *Flamen Curialis*.

C'étoit lui qui faisoit les sacrifices de la Curie, qui s'appelloient Curionies, *Curionia*; sa Curie lui donnoit quelque somme d'argent pour cela. Cette pension ou ces appointemens s'appelloient *Curionium*.

C'étoit chaque tribu qui choisissoit son Curion. Mais, tous ces Curions avoient un supérieur & un chef, un Curion général qui étoit à la tête du corps & qui gouvernoit les autres. On l'appelloit grand Curion, *Curio Maximus*. Celui-ci étoit élu par toutes les Curies assemblées dans les comices, qu'on nommoit *Curiata*.

Toutes ces instructions furent faites par Romulus, & confirmées par Numa, au rapport de Denys d'Halicarnasse.

Quelques Auteurs disent qu'il y avoit deux Curions dans chaque Curie.

Jule Capitolin nomme aussi Curions certains crieurs publics, qui, dans les jeux & les spectacles, lisoient les requêtes que les comédiens adressoient au prince ou au peuple. *Voyez* Curie.

CURIOSOLITES, *Curiosolites*, *Curiosolitæ*, (*a*) peuple, dont César fait mention en plusieurs endroits de ses commentaires, & qu'il met au nombre des cités Armoriques. Dans Pline on lit Cariosuelites. Ptolémée ne les a point connus; & la conjecture de M. de Valois, que la cité des Arviens, dans Ptolémée, paroît y tenir lieu des Curiosolites sous un autre nom, est détruite par la découverte de la situation des Arviens dans une partie du Maine.

Les vestiges de la ville des Curiosolites, dans un lieu dont le nom de Corseult rappelle la dénomination de cette ancienne cité, & qui est située dans le diocèse de S. Malo, entre Dinan & Lamballe, indiquent le canton du païs qu'occupoient les Curiosolites. Quoique les nouveaux évêchés qui ont partagé la Bretagne, aient apporté beaucoup de dérangement aux limites des cités d'un tems antérieur, on voit néanmoins en général, par la position de la capitale des Curiosolites, que leur territoire confinoit aux Redones vers le levant, aux Vénetes vers le sud; & que du côté du nord, sa partie maritime s'étendoit jusqu'auprès de Saint Brieu, où un lieu qui se nomme Finac donne la même indication des limites d'un ancien territoire, que le nom de *Fines* ou Fins, en d'autres endroits de la Gaule. Quelle étoit la cité limitrophe de ce côté-là? C'est ce qu'il est difficile de déterminer, si on a peine à croire que les Osismiens, en occupant le fond de la Bretagne, étendoient aussi loin leurs dépendances.

CURIS, *Curis*, l'un des surnoms que l'on donnoit à Junon.

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. III. p. 98. L. VII. pag. 353. Plin. Tom. I. p. 225. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

CURIS, *Curis*, (*a*) étoit le nom que l'on donnoit à une lance chez les Sabins. C'est de-là que l'on prétend que vint le nom de Quirinus.

CURIUS DENTATUS [M.], *M. Curius Dentatus*. *Voyez* Dentatus.

CURIUS [MANIUS], (*a*) *Manius Curius*, tribun du peuple l'an de Rome 553.

CURIUS [M.], *M. Curius*, (*b*) ami de Cicéron. Pour connoître cet ami de Cicéron, écoutons Cicéron lui-même dans une lettre qu'il écrivoit en sa faveur au gouverneur d'Achaïe. » J'aime M. » Curius, qui négocie à Patres » pour plusieurs grandes raisons; » car j'ai une très-ancienne liai- » son d'amitié avec lui, qui a » commencé dès les premiers » jours qu'il a paru au barreau; » & depuis ce tems-là sa maison » de Patres m'a été entièrement » ouverte en diverses occasions; » & tout nouvellement encore, » durant cette malheureuse guer- » re, si j'en avois eu besoin, je » m'en serois servi comme de la » mienne. Mais, le lien le plus » fort qui m'attache & me lie plus » étroitement à lui, c'est qu'il est » fort intime ami de notre Atti- » cus, & qu'il l'honore & le ché- » rit plus que personne du mon- » de. S'il a l'honneur d'être déjà » connu de vous, je crois que je » me prends un peu tard à ce que » je fais; car, il est si honnête & » si respectueux, que je le tiens » déjà pour bien recommandé » auprès de vous par lui même. «

La lettre, dont est tiré cet extrait, n'est pas la seule que Cicéron ait écrite en faveur de M. Curius. Nous avons aussi des lettres de Cicéron adressées à M. Curius, comme nous en avons de M. Curius à Cicéron.

CURIUS [C.], *C. Curius*, (*c*) pere de C. Rabirius Posthumus, dont Cicéron prit la défense dans une harangue que nous avons encore. C. Curius de l'ordre des Chevaliers Romains, fut chef de cette compagnie. Cicéron fait son portrait en peu de mots; & ce portrait, s'il n'est pas flatté, contient le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme, qui, par état, a entre les mains le maniment des deniers publics; car, il se conduisoit de telle manière qu'on ne pouvoit point lui imputer de chercher à satisfaire son avarice, mais à signaler sa bonté.

CURIUS [Q.], *Q. Curius*, (*d*) l'un des chefs de la conjuration de Catilina, étoit d'une maison assez distinguée, mais couvert de crime & d'infamie. Les Censeurs lui avoient déjà donné l'exclusion du Sénat, à cause du scandale de ses débauches; c'étoit un homme en qui la vanité ne cédoit rien à l'audace, incapable de garder un secret, & de taire mê-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 28.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 7.

(*c*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 28. *& seq.* L. XIII. Epist. 17, 50.

(*d*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. Posth. c. 2.

(*e*) Sallust. de Bell. Catil. c. 10, 14, 16, 17. Crév. Hist. Rom. T. VI, p. 419. *& suiv.*

me ses propres vices; en un mot, un homme sans discrétion dans ses paroles, & sans retenue dans ses actions. Il y avoit déjà long-tems qu'il entretenoit un commerce de galanterie avec une femme de condition, nommée Fulvie; il cessa d'avoir des charmes pour elle, dès que la misere l'eut mis hors d'état de continuer ses présens; tout d'un coup il commence avec hauteur à lui promettre des monts d'or, & quelquefois à la menacer de la mort, si elle refusoit de condescendre à ses passions, & enfin à la traiter avec plus de fierté qu'à l'ordinaire.

Fulvie remarqua ce changement; & en ayant facilement tiré de lui la cause, quoique femme sans mœurs, elle n'agit pas néanmoins en mauvaise citoyenne. Elle fut sensible au danger de la République, & elle raconta exprès à un grand nombre de personnes tout ce qu'elle sçavoit, supprimant seulement le nom de celui par qui elle en avoit été instruite. Ces bruits répandus dans la ville, furent très-utiles à Cicéron, pour lui applanir les voies du consulat, pendant lequel il mit tout en œuvre pour prévenir les effets de la conjuration; aussi quelques-uns d'entre les complices voulurent-ils se défaire de lui. Q. Curius ne put voir la grandeur du péril qui menaçoit le consul sans lui faire sçavoir, par le ministère de Fulvie, le piège qu'on lui dressoit.

(a) Horat. L. II. Satyr. 8. v. 52, 53.

CURIUS FORTUNATIANUS, *Curius Fortunatianus*, Historien, semble avoir vécu dans le troisième siècle, du tems de Gordien & de Philippe l'Arabe, comme on le peut recueillir de ce que Jules Capitolin dit de lui dans la vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui-même la vie de Maxime & de Pupien; & Vossius témoigne que cet ouvrage se conserve encore dans la bibliotheque de l'empereur.

CUROTHALLIE, *Curothallia*, surnom donné à Diane, parce qu'elle faisoit croître les enfans. C'est pourquoi, l'on célébroit en son honneur une fête particulière pour la santé des enfans.

CUROTROPHUS, *Curotrophus*, Κουροτρόφος, surnom qu'on donnoit à Apollon, parce qu'on lui attribuoit le soin de la jeunesse.

CURTILLUS, *Curtillus*, (b) certain Épicurien, qui, au rapport d'Horace, avoit mis à la mode le hérisson cuit, sans être lavé dans sa coquille, avec sa propre saumure; & c'étoit un mêts bien plus délicat.

CURTISIUS [T.], *T. Curtisius*, (c) auteur d'une révolte d'esclaves, sous l'empire de Tibere, l'an de J. C. 24, avoit été soldat dans une des cohortes Prétoriennes. Cet homme audacieux se trouvant près de Brindes, dans un païs tout rempli d'esclaves, que l'on occupoit à paître les troupeaux, & à travailler à la terre, & qu'une vie dure & laborieuse

(b) Tacit. Annal. L. IV. c. 27. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 485, 486.

rendoit presque féroces & capables de tout oser, tint d'abord des assemblées clandestines; ensuite il afficha même publiquement des placards, pour appeller les esclaves à la liberté. Heureusement dans ce même tems arriverent à Brindes trois vaisseaux de guerre, destinés à escorter les vaisseaux marchands qui voguoient sur les mers. Curtius Lupus, questeur, qui étoit sur les lieux, mit à terre les soldats de ces vaisseaux, & en ayant formé une petite troupe il dissipa la conjuration naissante, avant qu'elle eût eu le tems d'acquérir des forces. L'Empereur se hâta aussi d'envoyer le tribun Stauïs avec un bon corps de soldats; & cet officier prit & amena à Rome le chef de la révolte & ses principaux complices. Ainsi, furent rétablies la tranquillité & l'assurance dans la ville, qui étoit déjà fort alarmée, à cause du nombre infini d'esclaves qui l'inondoit, pendant que les familles du peuple de condition libre diminuoient de jour en jour.

CURTIUS, *Curtius*, (*a*) nom d'un lac, qui étoit au milieu de la place publique de Rome. Il y a deux traditions sur l'origine du nom de ce lac. On prétend d'abord qu'il fut ainsi appellé, parce que Mettius Curtius, général des Sabins, y étoit tombé à cheval, & s'en étoit retiré sain & sauf. Mais, d'autres veulent que ce nom soit venu de ce qu'un brave Romain, nommé M. Curtius, eut le courage de se précipiter dans le lac, pour le salut de sa patrie. C'est auprès de ce lac que l'empereur Galba fut tué.

CURTIUS, *Curtius*, nom d'une illustre famille de Rome, vint du païs des Sabins s'établir dans cette ville, sous le règne de Romulus. Elle produisit depuis des Consuls & d'autres Magistrats.

CURTIUS [METTIUS], *Mettius Curtius*. *Voyez* Mettius.

CURTIUS [C.], *C. Curtius*, (*b*) Consul l'an de Rome 310, avec M. Génucius. Cette année fut troublée par de violens orages, excités par les nouvelles loix que proposerent les tribuns du peuple.

CURTIUS [M.], *M. Curtius*, (*c*) Chevalier Romain, qui s'étoit signalé par plusieurs exploits guerriers. L'an de Rome 393, un tremblement de terre ou quelque autre cause inconnue, ouvrit à Rome, au milieu de la place publique, un abîme affreux, que les citoyens ne purent combler, quelque quantité de terre, ou d'autre matière, qu'ils s'efforçassent à l'envi d'y jetter. Les dieux consultés sur ce prodige répondirent que le seul moyen de le remplir, & de rendre la République éternelle, étoit d'y jetter ce qui avoit le plus contribué à l'agrandissement du peuple Romain. Les Sénateurs ne sçavoient ce que l'oracle vouloit faire entendre par ces termes.

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 13. L. VII. c. 6. Tacit. Hist. L. I. c. 41. L. II. c. 55.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 1. *& seq.*

(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 6. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 151. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 18. *& suiv.*

Alors, M. Curtius, jeune homme qui s'étoit signalé, par ses exploits guerriers, leur reprocha leur peu d'entendement; & leur ayant fait comprendre que la valeur & les armes étoient ce qu'il y avoit à Rome de plus précieux & de plus puissant, il imposa silence à tout le monde; puis jettant les yeux sur les temples des dieux qu'on voyoit de la place publique, & sur la citadelle & le capitole, & tendant les mains, tantôt vers le ciel, tantôt vers les dieux infernaux, qu'il supposoit être au fond de ce gouffre horrible, il se dévoua pour le salut de sa patrie. Alors, on dit que monté sur un cheval superbement enharnaché, il se précipita dans la caverne, & qu'une multitude infinie d'hommes & de femmes, témoins de son action, jetterent sur lui une si grande quantité de toutes les espèces de fruits que la terre produit, que l'abîme s'en trouva comblé. Il fut appellé le lac Curtius, du nom de ce brave Romain, & non pas de cet ancien Mettius Curtius, qui fut soldat du roi T. Tatius, dit Tite-Live, qui ajoûte: » Je » prendrois volontiers le soin » d'examiner ce qu'il y a de vrai » dans ces faits, s'il étoit possible » de le découvrir. Mais, sur des » évènemens si anciens, au dé» faut des preuves, il faut s'en » tenir à la tradition. D'ailleurs, » l'origine de ce nom rapportée » à M. Curtius, est beaucoup » plus noble & plus illustre. «

CURTIUS [C.], *C. Curtius*, (*a*) proche parent de C. Rabirius, pour la défense duquel Cicéron fit un discours que nous avons encore.

CURTIUS [M.], *M. Curtius*. (*b*) Cicéron avoit été questeur du pere de ce M. Curtius, comme il l'atteste lui-même dans la harangue qu'il prononça en plein Sénat, lorsqu'il eut été rappellé d'exil.

CURTIUS [Q.], *Q. Curtius*, (*c*) compagnon de Verrès, au rapport de Cicéron. Une telle liaison rend fort suspecte la probité de Q. Curtius.

CURTIUS [P.], *P. Curtius*, (*d*) fut mis à mort par ordre de Pompée, en présence de l'armée, parce qu'il s'étoit joint à quelques Espagnols, pour se saisir de son général & le conduire à César.

CURTIUS [Q.], *Q. Curtius*, (*e*) très-honnête & sçavant jeune-homme, dont parle Cicéron dans une de ses lettres. Ce jeune Romain avoit formé contre C. Memmius, une accusation que Cicéron approuvoit beaucoup.

CURTIUS [C.], *C. Curtius*, (*f*) ami de Cicéron, à qui César rendoit pour cela de bons offices. Nous avons une lettre de Cicéron écrite en faveur de C. Curtius. Un court extrait nous apprendra ce qu'il étoit. » J'ai toujours eu,

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 4.

(*b*) Cicer. Orat. post redit. in Senat. c. 18.

(*c*) Cicer. Orat. in Verr. L. III. c. 12.

(*d*) Cicer. ad Amic. L. VI. Epist. 19.

(*e*) Cicer. ad Q. Fratr. L. III. Epist. 2.

(*f*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 5.

» dit Cicéron, beaucoup de familiarité avec C. Curtius dès » ma jeunesse. Et comme j'ai aussi » eu la douleur & le chagrin de » le voir injustement enveloppé » dans les malheurs du tems de » Sylla, aussi-tôt qu'il y a eu lieu » de croire que ceux qui avoient » été dans la même oppression, » & dépouillés de tous leurs » biens, pouvoient, du consentement de tout le monde, re- » tourner en liberté dans leur » païs, j'ai fort aidé à ce rétablis- » sement & à leur sûreté. Il a » mis tout ce qui lui restoit com- » me les débris de son naufrage, » à un héritage qu'il a dans le » territoire de Volaterre. Mais » présentement que César l'a ho- » noré de la dignité de Sénateur, » il lui est presque impossible de » la soûtenir, s'il vient à perdre » cet héritage; & il n'y a rien de » plus fâcheux que d'avoir un » rang élevé dans une fortune » basse. Aussi n'y a-t-il point » d'apparence que l'intention de » César soit que l'on partage, par » son ordre, une terre, & que » l'on en dépossede celui qu'il » vient d'honorer de la dignité de » Sénateur. Mais, je ne veux pas » m'étendre ici beaucoup sur l'é- » quité de cette affaire, de peur » qu'on ne croye que c'est cette » équité, plutôt que mon crédit, » qui a eu de la force & du pou- » voir sur votre esprit. «

CURTIUS ATTICUS, (*a*) *Curtius Atticus*, illustre Chevalier Romain, qui accompagna Tibere à Caprées. Il fut tué depuis par Marinus, qui ne fit que prêter son ministère à Séjan.

Il y a eu encore d'autres Curtius. *Voyez* leurs surnoms, Lupus, Montanus, Rufus & Sévérus.

CURULE, *Curulis*, (*b*) nom que l'on donnoit à un siège d'ivoire, sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir.

Les magistrats Curules étoient les Édiles, les Préteurs, les Censeurs, & les Consuls.

Les Sénateurs qui avoient exercé ces premièrers magistratures Curules, se faisoient porter au Sénat sur ces chaises. Ceux qui triomphoient étoient aussi sur une chaise posée sur une espèce de char, *Currus*, d'où est venu le nom de Curule.

La chaise Curule sur les médailles marque la magistrature. Quand elle est traversée par une haste, c'est le symbole de Junon, dont on se sert pour marquer la conservation des Princesses.

La chaise Curule étoit à Rome le siège le plus honorable. On accordoit quelquefois, par distinction, à un homme & à sa postérité, l'honneur d'avoir une loge dans le cirque & d'y être assis sur la chaise Curule. Ce peuple fier croyoit honorer les Rois des marques les plus brillantes de son estime, en les égalant à ses Magistrats; on fit présent d'une chaise Curule à Porsenna, à Syphax, à Masinissa.

Après la réduction de l'Afrique,

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 58. L. VI. c. 10.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXI. pag. 371, 372.

entre les autres honneurs par lesquels on s'empressa de flatter Jules César, on lui décerna celui d'être assis sur une chaise Curule, à côté des Consuls dans le Sénat. On étendit encore ce privilege après la défaite des fils de Pompée. Il fut ordonné qu'en toute occasion, il seroit assis sur la chaise Curule, excepté dans les jeux, où il s'asseyoit à côté des Tribuns, & sur leur siège.

La chaise Curule étoit à jambes recourbées, & d'une hauteur extraordinaire; car, on y montoit par plusieurs marches. C'étoit proprement une espèce de trône.

CUSI, *Cusi*, Κισά, (*a*) lévite, fils d'Abdi, & pere d'Éthan. Il étoit chantre, & se tenoit toujours devant l'arche.

CUSIBI, *Cusibi*, (*b*) ville d'Espagne, au païs des Orétains, selon Tite-Live. Cette ville fut prise par les Romains deux cens quatre-vingt-onze ans avant l'Ére Chrétienne.

CUSPIUS [P.], *P. Cuspius*, (*c*) chevalier Romain qui avoit la conduite des principales affaires de la compagnie des intéressés en la ferme des tributs & des impôts de l'Afrique. C'est pour cela qu'il avoit fait plusieurs voyages dans cette province, où il y avoit quelques personnes qu'il aimoit & protégeoit particulièrement; car, c'étoit un homme très-officieux & très-obligeant. Il engagea Cicéron à les recommander au gouverneur du païs; & Cicéron le fit dans une lettre que nous avons encore.

CUSSÉENS, *Cussæi*, (*d*) Κυσσαῖοι, peuples d'Asie. Plutarque rapporte qu'Alexandre, après la mort d'Épheſtion, voulant chercher dans la guerre une consolation à la vive douleur qu'il en ressentoit, partit comme pour la chasse des hommes; & qu'ayant subjugué la nation des Cusséens, il les passa tous au fil de l'épée, jusqu'aux femmes & aux enfans, & appella cette boucherie *le sacrifice de la consécration d'Éphestion.*

Les Cusséens doivent être les mêmes que les Cosséens, qu'Alexandre soumit en effet, mais qu'il n'extermina pas entièrement, quoi qu'en dise Plutarque. *Voyez* Cosséens.

CUSTIDIUS [L.], (*e*) *L. Custidius*, étoit de la même tribu & de la même ville que Cicéron. Il étoit aussi un de ses bons amis. Cicéron le recommanda fort à C. Titius, devant lequel il devoit porter une affaire qu'il avoit.

CUSTIEL, *Custiel*, (*f*) nom d'un ange. C'est un de ceux que l'on trouve sur les Abraxas.

CUSTODES, (*g*) nom de certains officiers Romains, qui prenoient garde qu'on n'usât de supercherie & de mauvaise foi dans la distribution des bulletins pour l'élection des Magistrats. C'étoient

(*a*) Paral. L. I. c. 6. v. 44.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 22.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 6.
(*d*) Plut. T. I. p. 704.
(*e*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 58.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 367.
(*g*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 47.

ceux qui tiroient les bulletins du panier, & par des points qu'ils marquoient sur un autre bulletin, ils comptoient les suffrages. C'est pour cela que les avis de chacun en particulier, étoient appellés *puncta*.

CUSTOS ATHENARUM, (*a*) c'est-à-dire, conservateur ou gardien d'Athènes. C'est ainsi qu'on appelloit le premier Apollon, au rapport de Cicéron.

CUSUS, *Cusus*, (*b*) fleuve dont parle Tacite, & que cet Auteur met au de-là du Danube.

Lazius l'explique du Kheres; il le nomme Rheres en un autre endroit, apparemment par une faute d'impression. Rhenanus dit que c'est présentement une rivière de Transilvanie, & doute s'il ne vaudroit pas mieux écrire Crusus dans Tacite. Lazius croit que le Cusus de Tacite est le même que le Chrysius de Jornandès. Il dit ailleurs que c'est la même rivière que l'Auran d'Hérodote & le Rhabode de Ptolémée.

Le Cusus, selon M. Fréret, doit être le Vag, qui se jette dans le Danube à l'Occident de Presbourg ou Poson. Cette rivière ne prend le nom de Vag, qu'au-dessous de la jonction de diverses rivières qui se réunissent dans un même canal, & dont la plus occidentale porte encore aujourd'hui le nom de Kisousch, qui est manifestement le même que celui de Cusus, ou Cousous.

COUTELETOS, *Couteletos*, (*c*) isle sur la côte d'Afrique, auprès de la grande Syrte, selon quelques exemplaires de Pomponius-Méla. L'édition de Vossius écrit Euteletos.

CUTHA, *Cutha*, χουθά, (*d*) païs d'Assyrie, dont les habitans furent transportés dans la Samarie par Salmanasar. Les Cuthéens adoroient l'idole de Nergel. Dom Calmet croit que Cutha est le même que Scytha, & que les Cuthéens qui furent amenés dans la Samarie, venoient du païs de Chus, ou Chuth, marqué dans la Génèse.

CUTHÉENS, *Cuthæi*, peuples du païs de Cutha. *Voyez* Cutha.

CUTILIES, *Cutiliæ*, (*e*) ville d'Italie, située à soixante-dix stades de Réate, au pied d'une montagne, & sur le bord d'un lac que Varron nomme *Lacus Cutiliensis*. Cet Auteur met dans ce lac les nymphes appellées Commoties, parce qu'il y avoit des isles flottantes. Pline dit que l'on voyoit sur le lac de Cutilies, une forêt qui n'étoit jamais au même endroit; il parle ailleurs de l'isle flottante, & assure d'après Varron, que ce lac étoit le centre de l'Italie. Les eaux en étoient médicinales & très-froides. Elles fortifioient l'es-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 100.

(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 63. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lettr. T. XX. p. 85.

(*c*) Pomp. Mel. p. 144.

(*d*) Reg. L. IV. c. 17. v. 24, 30.

(*e*) Plin. T. I. p. 116, 170. Tom. II. pag. 547, 548, 556. Dionys. Halicarn. L. I. c. 2. Tit. Liv. L. XXVI. c. 11. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 364.

tomac, les nerfs & tout le corps. Nous apprenons de Suétone que Vespasien en usoit tous les étés. Il y mourut même, comme le dit Ziphilin, abréviateur de Dion Cassius. Séneque dit avoir vu l'isle flottante.

Voici comme Denys d'Halicarnasse parle de cette isle & du lac. » Auprès de Cutilies, dit-il, il » y a un lac de la grandeur de » quatre arpens, plein d'une belle » eau naturelle, & qui coule tou- » jours; il est, dit-on, d'une ex- » trême profondeur. Comme ce » lac a quelque chose de miracu- » leux & de divin, les habitans » du canton croient qu'il est con- » sacré à la victoire. Ils l'entourent » d'une enceinte pour empêcher » que personne n'approche de ses » eaux; excepté en certaines fêtes » qui se célebrent tous les ans, » pendant lesquelles ils font des » sacrifices selon leur loi. Car, » alors ceux à qui cela est permis, » vont dans une petite isle d'en- » viron cinquante pieds de dia- » metre, qui est dans le lac. Elle » n'a qu'un pied au-dessus de » l'eau; elle est flottante sans au- » cune assiette fixe, & elle va çà » & là au gré des vents qui la » poussent doucement. Il y croît » une herbe qui ressemble assez » au butome, & quelques petits » buissons ou arbrisseaux. Tout » cela tient du miracle, & est » au-dessus de la portée de ceux » qui ne se sont jamais appliqués » à la contemplation des effets » merveilleux de la nature. «

La ville de Cutilies est présentement le bourg de Contigliano, au duché de Spolette.

CUTINE, *Cutina*, (*a*) ville d'Italie au païs des Vestiniens. Le consul Junius Brutus, l'an de Rome 430, prit cette ville de force, ses soldats l'ayant attaquée avec une ardeur incroyable, pour se venger des blessures que la plûpart d'entr'eux avoient reçues dans un combat contre les Vestiniens.

C Y

CYANA, *Cyana*, Κυάνα, (*b*) fille de Scyllis Scionéen. *Voyez* Scyllis.

CYANÉ, *Cyane*, Κυάνη, fontaine de Sicile, célebre dans la Fable. *Voyez* l'article suivant.

CYANÉ, *Cyane*, Κυάνη, (*c*) nymphe de Sicile. C'étoit la plus renommée du païs. Pluton, emmenant de force Proserpine, passa près du lieu où Cyané faisoit sa demeure. Cette nymphe, étant sortie hors de l'eau jusqu'à la ceinture, reconnut Proserpine, & voulut s'opposer à son enlèvement. » Vous n'irez pas plus loin, » dit-elle à Pluton; vous ne pou- » vez être gendre de Cérès mal- » gré elle; & sa fille méritoit bien » d'être gagnée par des prieres, » sans y employer la violence. » Enfin, vous la deviez prier, » & non pas la ravir par force. » S'il m'est permis de comparer » les petites choses aux grandes,

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 29.
(*b*) Pausf. p. 642.
(*c*) Ovid. Metam. L. V. c. 11. Plin. T. I. p. 162. Diod. Sicul. p. 200. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 80 & suiv.

» Anape m'aima autrefois ; mais » il me gagna par ses devoirs ; & » la crainte & l'épouvante ne se » trouverent pas à nos noces. « Elle ne lui eut pas plutôt parlé, qu'elle étendit ses bras, comme pour l'empêcher de passer outre. Mais, Pluton en colère d'avoir rencontré cet obstacle, en pressa plus fort ses chevaux; & ayant frappé la terre de son sceptre, il l'enfonça jusqu'au fond de l'eau, qui lui fit un grand passage, & le reçut comme dans un gouffre avec son chariot & sa proie. Cyané affligée de cette aventure, & d'avoir vu souiller ses eaux par ce fameux enlèvement, en conçut une tristesse dont elle ne put se consoler ; elle se laissa fondre en larmes, & fut convertie en ces eaux, dont elle avoit été la Déesse. Vous eussiez vu, dit Ovide, s'amollir peu à peu toutes les parties de son corps; ses os se plierent facilement; ses ongles perdirent ce qu'ils avoient de dureté; tout ce qu'il y avoit en elle de plus délié, & de plus foible, ses cuisses, ses pieds, ses doigts, ses cheveux, fut ce qui prit premièrement la nature & la qualité de l'eau. Ensuite, les épaules, le dos, les côtes & l'estomac s'évanouirent en ruisseaux. Enfin, l'eau prit la place du sang qui avoit coulé dans ses veines, & il ne resta rien de son corps, qui ne s'enfuît en le prenant.

On sçait que Cyané étoit le nom d'une fontaine de Sicile, qui se mêloit avec les eaux du fleuve Anape, dans le territoire de Syracuse. On a dit qu'Anape & Cyané se sont aimés, parce que l'on suppose que les fleuves & les fontaines qui coulent l'un avec l'autre, ou qui sont proche l'un de l'autre, sont mariés ensemble. Néanmoins, il y en a qui voudroient bien sçavoir pourquoi l'on feint que Cyané s'opposa à l'enlèvement de Proserpine, & pourquoi elle en fut changée en fontaine. On pourroit bien dire que cela fait voir que ce n'est pas aux petits à s'opposer aux entreprises des Grands, & qu'ils n'en reçoivent que du déplaisir & de la douleur. Mais, il n'est pas ici question de moralité. Il est plus naturel de penser qu'on a feint que Cyané s'opposa à l'enlèvement de Proserpine, c'est-à-dire, à la stérilité, parce que quand il y a eu quelque stérilité dans la Sicile, le lieu où est cette fontaine, a toujours fait comme un effort pour produire des bleds & des fruits, & qu'il a toujours plus rapporté que n'ont fait les autres endroits.

M. l'abbé Banier croit que la métamorphose de Cyané en fontaine, n'a d'autre fondement, sinon que ce fut près de cette fontaine, que les émissaires de Pluton s'embarquerent.

Diodore de Sicile fait mention de la fontaine de Cyané. Il s'en explique ainsi. » On lui [Proserpine] a consacré près de Syracuse, une grande fontaine, que » l'on appelle Cyané, parce qu'on » prétend que Pluton ayant enlevé Proserpine, la conduisit jusqu'auprès de Syracuse ; que là » ayant entrouvert la terre, il prit » avec elle le chemin des enfers, » & que de cette ouverture sortit

» cette fontaine appellée Cyané. Les Syracusains ont coûtume tous les ans d'y offrir chacun en particulier des hosties proportionnées à leurs facultés; » après quoi, ils immolent tous » ensemble des taureaux qu'ils » égorgent sur la fontaine même. » Hercule fut le premier auteur » de ce sacrifice, lorsqu'emmenant avec lui les bœufs de Géryon, il traversa toute la Sicile. «

CYANÉ, *Cyane*, (*a*) femme de mauvaise vie, dont parle Juvénal dans ses Satyres. On pourroit cependant l'entendre simplement d'une cabaretière; & ce sens paroît le plus naturel.

Et cum venali Cyane succincta lagena.

CYANÉE, *Cyanee*, ou *Cyanea*, (*b*) nymphe, fille du fleuve Méandre, épousa Milet, fils d'Apollon, & en eut deux enfans jumeaux, Caunus & Biblis.

CYANÉES, *Cyaneæ*, (*c*) Κυάνεαι, ville de l'Asie mineure dans la Lycie. Elle étoit célebre par l'oracle d'Apollon Thyrxéus. On dit qu'en regardant dans une fontaine consacrée à ce Dieu, on y voyoit représenté tout ce que l'on avoit envie de sçavoir.

Les anciennes Notices ecclésiastiques mettent cette ville au nombre des villes épiscopales. On lit dans Ptolémée Cydna, au lieu de Cyana, faute que le P. Hardouin a très-bien remarquée.

CYANÉENS, *Cyaneæ*, (*d*) Κυάνεαι. Les Cyanées étoient deux petites isles, ou plutôt un amas de rochers d'une figure irrégulière, qui se trouvoient à quatre ou cinq lieues de l'entrée du Pont-Euxin, & dont une partie étoit du côté de l'Asie, l'autre du côté de l'Europe, & assez près les uns des autres, pour ne laisser qu'un passage difficile. Les flots de la mer, qui venoient s'y briser avec beaucoup de fracas, faisoient élever une espèce de fumée qui obscurcissoit l'air. Comme, selon Strabon, il n'y avoit entre ces rochers que vingt stades de distance, & qu'à mesure qu'on en étoit proche ou loin, ils paroissoient se joindre ou se séparer, on croyoit, en les voyant dans l'éloignement, qu'ils se rejoignoient pour engloutir les vaisseaux qui y passoient. Ce que Pline exprime ainsi : *Cyaneæ ab aliis symplegades appellatæ, traditæque fabulis inter se concurrisse, quoniam parvo discretæ intervallo, ex adverso intrantibus geminæ cernebantur, paulumque deflexa acie, coeuntium speciem præbebant*. C'est, en effet, ce qui leur fit donner le nom de Symplegades, pour marquer que ces rochers s'entreheurtoient & s'entrechoquoient. Justin dit la

(*a*) Juven. Satyr. 8. v. 162.
(*b*) Ovid. Metam. L. IX.
(*c*) Pauf. pag. 440. Plin. T. I. p. 273. Ptolem. L. V. c. 3. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 39.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 487. Strab. pag. 149, 319. Plin. Tom. I. pag. 219, 309. Diod. Sicul. p. 223. Pomp. Mel. p. 142. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 112. & suiv.

même chose du détroit de Sylla dans la mer de Sicile: *Ea est procul inspicientibus natura loci, ut sinum maris, non transitum putes; quò cùm accesseris, discedere ac sejungi promontoria, quæ antea juncta fuerant, arbitrare*; ce qu'on rapporte d'autant plus volontiers, qu'Homère, par un privilege poëtique, a transféré les roches Cyanées dans ce détroit, ou plutôt, comme le remarque Strabon, c'est que la tradition apprenant que les Cyanées étoient errantes, ce Poëte a imaginé la même chose des écueils de Sylla & de Charybde, tirant toujours le fond de la Fable de quelque Histoire connue.

Ammien Marcellin se contente d'appeller les Cyanées deux écueils. Quelques-uns ont cru qu'Euripide les nomme Phineïdes dans son Iphigénie en Tauride. Théocrite, dans une de ses Idiles, les appelle Syndromades. M. de Tournefort distingue les Cyanées d'Asie & celles d'Europe. Voici ce qu'il en dit.

» Les isles Cyanées d'Europe, » de même que celles d'Asie, ne » sont proprement qu'une isle hérissée, dont les pointes paroissent autant de petits écueils séparés lorsque la mer est fort » agitée. Strabon a remarqué que » vers l'embouchure du Pont-Euxin, il y avoit une petite isle » de chaque côté; au lieu que les » anciens Géographes s'étoient » imaginés qu'il y avoit plusieurs » écueils, tant du côté d'Europe » que du côté d'Asie, lesquels » non seulement flottoient sur » l'eau, mais se promenoient le » long des côtes, & se heurtoient » les uns contre les autres; tout » cela étoit fondé sur ce qu'on » voyoit paroître ou disparoître » leurs pointes suivant que la mer » les couvroit dans la tempête, » ou les laissoit voir dans le calme. » On ne publia qu'ils s'étoient » fixés, qu'après le voyage de Jason; parce qu'apparemment on » les reconnut de si près, qu'on » avoua qu'ils n'étoient pas mobiles. Néanmoins, comme la » plûpart des gens sont plus agréablement frappés par des fables » que par la vérité, on eut de la » peine à revenir de ce préjugé. » On découvre entièrement l'écueil qui est du côté d'Europe, » lorsque la mer est retirée. Il est » relevé de cinq pointes, lesquelles paroissent autant de rochers » séparés pendant l'agitation de la » mer. Cet écueil n'est séparé du » cap du Fanal d'Europe, que par » un petit bras de mer qui reste à » sec dans le beau tems; & c'est » sur la plus haute de ces pointes » qu'on voit une colomne, à qui » on a donné sans raison, le nom » de colomne de Pompée. Il ne » paroît par aucun endroit de » l'Histoire, que Pompée, après » la défaite de Mithridate, ait fait » dresser des monumens sur ces » lieux; d'ailleurs, l'inscription » qui se lit sur la base de cette » colomne, fait mention d'Auguste. Quand on examine avec soin » cette base & le fût, on convient que ces deux pièces n'ont » jamais été faites l'une pour l'autre. Il semble plutôt que l'on ait » mis la colomne sur la base pour

» servir de guide aux bâtimens » qui passent sur ces côtes. La » colomne qui est d'environ douze » pieds, est ornée d'un chapiteau » Corinthien; mais, elle est dans » un lieu si escarpé, qu'on n'y » sçauroit monter qu'en s'ap- » puyant sur les mains, & la plû- » part du tems la base est couver- » te de l'eau de la mer. Denys de » Byzance assure que les Romains » avoient dressé un autel à Apol- » lon sur cet écueil; & cette base » en est peut-être un reste, car » les festons sont à feuilles de » laurier, qui étoit un arbre con- » sacré à cette divinité. Il se peut » faire que dans la suite on y ait » mis par flatterie, une inscription » à la louange d'Auguste. Je ne » sçais, poursuit l'Auteur cité, si » la colomne est de marbre ou de » pierre du païs; la mer ne nous » permit pas de l'aller examiner » d'assez près; la pierre du païs, » a dans sa couleur grisâtre, quel- » que chose qui tire sur le bleu » plus ou moins foncé; & c'est » ce qui avoit fait donner le nom » d'Isle ou de pierres Cyanées, » aux écueils dont on vient de » parler. «

A l'égard des Cyanées d'Asie, voici ce que le même voyageur nous en apprend. » Le Fanal d'Asie » est sur le cap Coraca, c'est-à- » dire, le cap des corbeaux, au- » près du quel se voient les Cya- » nées d'Asie, ces rochers si dan- » gereux chez les Anciens que » Phinée exhorta Jason de n'y » passer que par un beau tems, » autrement, dit-il, votre Argos » se brisera, fût-il de fer. Ces ro- » chers ne sont que les pointes » d'une isle, ou d'un écueil séparé » de la terre ferme par un petit » détroit, lequel reste à sec quand » la mer est calme, & se remplit » d'eau à la moindre bourasque; » alors on ne voit que la pointe la » plus élevée de l'écueil, les au- » tres étant cachées sous l'eau; » c'est ce qui rend ce lieu si dan- » gereux, sur-tout si l'on veut » s'obstiner à passer par le détroit, » comme il semble que Phinée le » conseilloit aux Argonautes. On » n'osoit aller que terre à terre » dans ces premiers tems où la » navigation étoit à peine en son » enfance. «

On dit que les Cyanées sont présentement nommées les Pavonares.

CYANEPSION, *Cyanepsion*, Κυανέπσιον, (a) nom d'un mois de l'année de Cyzique. C'est le même que le mois Pyanepsion d'Athènes. Ce terme veut dire le mois des Fèves. Les Anciens disoient πύαμος pour Κύαμος, une fève, d'où est venu le nom de la fête πυανέψια célébrée à Athènes en mémoire de la délivrance de Thésée, ainsi appellée des fèves qu'on faisoit cuire en cette fête. Elle est nommée Κυανέψια, dans quelques manuscrits de Pollux. On la célébroit le sept du mois Pyanepsion, à qui elle donna le nom. Les Cyzicéniens le nommoient Cyanepsion; il étoit le second de leur année, avoit 31 jours, & commen-

(a) Recueil. d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. pag. 236, 237.

çoit le 24 d'Octobre Julien.

CYATHE, *Cyathus*, Κύαθος, (*a*) dérivé de χύω *fundo*, je verse.

Le Cyathe étoit un très-petit gobelet, avec lequel on mesuroit le vin ou l'eau que l'on versoit dans les tasses, & cette mesure étoit la douzième partie du septier; ainsi le septier [*Sextarius*], étoit une mesure composée de douze Cyathes. Auguste buvoit à la fois deux Cyathes de vin, & sa plus grande mesure pour tout un repas étoit le septier. On ne dit pas combien il y mettoit d'eau.

Le Cyathe étoit par rapport au septier ce que l'once étoit par rapport à l'as ou à la livre; c'est pourquoi on donnoit aux parties du septier les mêmes noms qu'aux parties de l'as. La douzième partie du septier étoit donc un Cyathus ou Uncia, & ainsi de suite.

Le Cyathe étoit fait pour verser le vin & l'eau dans des tasses. L'usage de ce petit gobelet, avoit son incommodité. Celui qui versoit à boire étoit obligé pour remplir une seule tasse, *poculum*, de puiser à plusieurs reprises, & jusqu'à neuf ou dix fois dans le crater qui étoit un grand vaisseau plein de vin. Le buveur s'impatientoit; le vin même versé de ce grand vaisseau dans le Cyathe, reversé du Cyathe dans la tasse, pouvoit s'éventer. Pour remédier à tous ces petits inconvéniens, on inventa l'usage des tasses inégales; on en fit faire de petites, de moyennes & de grandes; les petites étoient le Sextans, qui tenoit deux Cyathes; le Quadrans, trois Cyathes; le Triens, quatre Cyathes; les moyennes étoient le Quincunx, qui tenoit cinq Cyathes; le Semis ou l'Hémine, six Cyathes; le Septunx, sept Cyathes; le Bes, huit Cyathes; les grandes étoient le Dodrans, qui contenoit neuf Cyathes; le Dextans, dix Cyathes; le Deunx, douze Cyathes.

Les Grecs, aussi-bien que les Romains, ont fait usage & du Cyathe & des tasses inégales. Athénée introduit un homme qui se fait verser dix Cyathes de vin dans une seule tasse; & voici comme il le fait parler: » Échanson, » apporte une grande tasse; verses-y les Cyathes qui se boivent à ce que l'on aime; quatre » pour les personnes qui sont ici à » table, trois pour l'amour; » ajoûte encore un Cyathe pour » la victoire du roi Antigonus. » Holà, encore un pour le jeune » Démétrius. Verse présentement » le dixième en l'honneur de l'aimable Vénus. « Voilà dix Cyathes versés dans une seule tasse, pour être bus d'un seul coup.

Chez les Romains, du tems de Martial, lorsqu'on vouloit boire à un ami ou à sa maîtresse, on demandoit autant de Cyathes qu'il y avoit de lettres au nom de la personne à qui on alloit boire. Voilà pourquoi Horace a dit: » Un » Poëte qui fait sa cour aux Muses, ne se fera point prier dans son

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 144, 148. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 379. *& suiv.*

» enthouſiaſme, pour boire en un » ſeul coup un verre de neuf Cyathes. « Il ne dit pas boire neuf fois, mais boire neuf Cyathes en une ſeule fois.

On ne ſe ſervoit pas ſeulement chez les Grecs & les Romains de Cyathes pour meſurer l'eau & le vin à table, mais, en général, pour meſurer toutes les ſubſtances liquides, & même les ſéches. La médecine en faiſoit un grand uſage; auſſi les anciens médecins en parlent très-ſouvent. Galien qui a écrit des meſures des liquides, en marquant leur proportion entre elles, par la quantité d'huile ou de vin que chacune contenoit, dit que le Cyathe tenoit douze drachmes d'huile, treize drachmes & un ſcrupule de vin, d'eau, & de vinaigre, & dix-huit drachmes de miel. Nos médecins font aujourd'hui le Cyathe d'une once & demie.

CYATIS, *Cyatis*, (*a*) nom d'une citadelle de l'iſle de Céphallénie. C'étoit celle des Saméens. Tite-Live fait mention de cette citadelle, & nous apprend qu'elle fut priſe par les Romains l'an de Rome 563.

CYAXARE I, *Cyaxares*, (*b*) Κυαξάρης, fils de Phraorte, & petit-fils de Déjocès, fut un Prince plus grand & plus belliqueux que ces ancêtres. Ayant ſuccédé à à ſon pere au royaume de Médie, il diviſa le premier en provinces les peuples Aſiatiques, & ſépara les piquiers, les gens de cheval, & ceux qui tiroient de l'arc, les uns d'avec les autres; car, auparavant ils marchoient pêle-mêle, & confuſément dans les armées.

M. Boivin l'aîné place le commencement du règne de Cyaxare I en l'an 654 avant l'Ére chrétienne. Phraorte avoit été tué devant Ninive, dans une bataille contre les Aſſyriens. Cyaxare ne fut pas plutôt monté ſur le trône, qu'il réſolut de venger la mort de ſon pere par la ruine de cette grande ville. Ayant attiré à ſon parti tous les peuples de l'Aſie, qui étoient au de-là du fleuve Halys, il joignit leurs forces aux ſiennes, & les conduiſit contre les Aſſyriens. Ceux-ci vinrent à ſa rencontre. Il ſe donna une bataille où les Aſſyriens furent vaincus, & pouſſés juſque dans Nivive. Cyaxare, pourſuivant ſa victoire, en forma le ſiège. Cette ville alloit tomber infailliblement entre ſes mains; mais, le tems n'étoit pas encore venu où Dieu la vouloit punir de ſes crimes & des maux qu'elle avoit fait ſouffrir aux autres nations & à ſon peuple. Voici comment elle fut alors délivrée du péril qui la menaçoit.

Une armée formidable de Scythes, ſortis des environs des Palus-Méotides, qui avoient chaſſé les Cimmériens de l'Europe, marchoit ſous la conduite du roi Madyès, en pourſuivant toujours les Cymmériens. Ceux-ci trouverent

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 29.

(*b*) Herod. L. I. c. 73. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 84. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. p. 373. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 65. *& ſuiv.* Tom. V. p. 270, 271, 348. *& ſuiv.* T. XXI, pag. 3. *& ſuiv.*

le moyen d'échapper aux Scythes, qui s'avancerent jusque dans la Médie. Lorsque Cyaxare eut appris la nouvelle de cette irruption, il leva le siège de devant Ninive, & marcha avec toutes ses troupes contre cette puissante armée, qui comme un torrent impétueux, alloit inonder toute l'Asie. Les deux armées en vinrent aux mains; les Medes furent vaincus. Ces barbares ne trouvant plus aucun obstacle, se répandirent non seulement dans la Médie, mais aussi dans presque toute l'Asie. Ils marcherent ensuite vers l'Égypte, d'où le roi Psammiticus les détourna à force de présens. Ils revinrent dans la Palestine, où quelques-uns d'entr'eux pillerent à Ascalon le temple de Vénus, le plus ancien qui eût été consacré à cette Déesse. D'autres s'établirent à Bethsan, ville de la tribu de Manassé, en-deçà du Jourdain, qui depuis fut appellée de leur nom Scythopolis.

Les Scythes tinrent durant vingt-huit ans l'Empire de la haute Asie. Les Medes ne purent s'en défaire que par la fraude. Sous prétexte d'entretenir & de fortifier l'alliance qu'ils avoient faite ensemble, ils en inviterent la plus grande partie à un festin, qui se faisoit dans chaque famille. Chacun enivra ses hôtes, & les Scythes furent ainsi massacrés. Les Medes s'emparerent de nouveau de toutes les provinces qu'ils avoient perdues, & étendirent encore une fois leur empire jusqu'au bords de l'Halys, qui en étoit l'ancienne borne au couchant.

Environ deux ans après, une troupe de Scythes Nomades, chassés de leur païs, alla chercher un asyle à la cour de Cyaxare, qui les reçut très-favorablement. La plûpart étoient de fort habiles chasseurs; & leur adresse les mettoit chaque jour en état de fournir de gibier la table du Roi, qui de son côté leur donnoit souvent des marques de sa bienveillance; enfin, ils eurent tant de part aux bonnes graces de Cyaxare, que ce Prince, & à son exemple les grands de la Médie, confierent leurs enfans aux Scythes, pour les instruire dans leur langue, & leur apprendre à tirer de l'arc. Un jour que ces étrangers étoient retournés de la chasse les mains vuides, Cyaxare naturellement emporté, les traita de la manière du monde la plus indigne. Picqués de cet affront, ils égorgerent un de leurs disciples, & le firent porter sur la table du Roi, qui fut trompé ainsi que les autres conviés, par la manière dont étoit assaisonné un mets si nouveau. Cependant, les Scythes eurent le loisir de se réfugier en Lydie. Alyatte les prit sous sa protection, & refusa sans balancer, de rendre des gens qui étoient venus à sa cour en qualité de supplians. Ainsi s'alluma la guerre entre ces deux nations belliqueuses.

Il se donna pendant cinq ans plusieurs combats avec un avantage à peu près égal de part & d'autre. Mais la bataille qui se donna la sixième année, fut remarquable par une éclipse de soleil, qui changea tout d'un coup le jour en une nuit

très-obscure. Les Medes & les Lydiens, qui étoient alors dans le plus fort du combat, effrayés de cet évènement imprévu, qu'ils regardoient comme un signe de la colère des Dieux, se retirerent de part & d'autre, & firent la paix. Syennésis, roi de Cilicie, & Nabuchodonosor, roi de Babylone, en furent les médiateurs. Pour la rendre plus ferme & plus inviolable, les deux Princes voulurent l'assurer par le lien du mariage; & ils arrêterent qu'Alyatte donneroit sa fille Aryénis à Astyage, fils aîné de Cyaxare.

Le premier soin de Cyaxare, dès qu'il se vit en repos, fut de reprendre le siège de Ninive, que l'irruption des Scythes lui avoit fait lever. Nabopolassar, roi de Babylone, avec qui il venoit de contracter une alliance particulière, se ligua avec lui contre les Assyriens. Ayant donc joint leurs forces, ils assiégerent Ninive, la prirent, tuerent Saracus qui en étoit Roi, & ruinerent de fond en comble cette grande ville. Cyaxare, poursuivant sa victoire, se rendit le maître de toutes les villes du royaume d'Assyrie, excepté Babylone, & la Chaldée, qui appartenoit à Nabopolassar.

Après cette expédition, Cyaxare mourut, & laissa l'empire à son fils Astyage, l'an 594 avant Jesus-Christ. Son règne avoit duré quarante ans. M. le Président de Brosses ne s'accorde pas avec les autres Chronologistes, au sujet de Cyaxare, puisqu'il place la quarantième année du règne de ce Prince en l'an 585 avant Jesus-Christ; & ce qu'il avance paroît sans replique, étant appuyé sur des calculs astronomiques.

Cyaxare fit toujours sa demeure à Ecbatanes. Outre Astyage, il avoit deux filles parfaitement belles, & célebres même par leur esprit & leurs divers talens. L'une s'appelloit Rhétée ou Roitaie, qui avoit épousé depuis peu Stryangée, Prince des plus braves, des mieux faits, & des plus polis de tout l'Orient. L'autre étoit cette fameuse Nitocris qui fut mariée peu de tems après à Nabuchodonosor le Grand, comme nous l'apprenons suffisamment d'Hérodote & de Josephe.

Cyaxare est appellé Astybaras ou Astybarnas par Ctésias, dans Diodore de Sicile. On prétend que Cyaxare & Assuérus sont un même nom qui se donne à tous les rois Medes. Il est certain que Déjocès est appellé Cyaxare dans Diodore de Sicile, qui cite même cela d'Hérodote, dont il s'écarte en changeant le nom propre. En général, tous ces Rois ont plusieurs noms, & tout-à-fait différens, non seulement suivant chaque langue, mais souvent en la même, selon les divers Auteurs qui en parlent. C'est ce qui rend leur histoire fort difficile.

CYAXARE II, *Cyaxarus*, Κυαξάρης, (a) fils dAstyage & d'Aryénis, & petit-fils de Cya-

(a) Xenoph. de Institut. Cyr. p. 15. & *seq.* Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 377, 395, 401. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 417. & *suiv.* Tom. VII. p. 458. & *suiv.*

xare I, succéda à son pere au royaume de Médie, l'an 559 avant Jesus-Christ.

A peine fut-il monté sur le trône, qu'il eut une rude guerre à soûtenir. Il apprit que Nériglissor, roi des Babyloniens, armoit puissamment contre lui, & qu'il avoit déjà engagé dans sa querelle plusieurs Princes, entr'autres, Crésus, roi de Lydie. Il avoit aussi envoyé des ambassadeurs vers le roi des Indes, pour jetter dans son esprit de mauvaises impressions contre les Medes & les Perses, en lui représentant qu'il étoit à craindre que ces deux peuples, déjà fort puissans d'ailleurs, s'étant unis par de nouvelles alliances, ne s'assujettissent à la fin toutes les autres nations, si l'on ne s'opposoit au progrès de leur puissance. Cyaxare dépêcha donc vers Cambyse, pour lui demander du secours, & chargea ses députés de faire en sorte que Cyrus eût le commandement de l'armée qu'on lui enverroit. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir. La joie fut universelle, quand on sçut que Cyrus marcheroit à la tête de l'armée. Elle étoit de trente mille hommes, d'infanterie seulement; car, les Perses n'avoient point encore de cavalerie; mais, tous hommes d'élite, & qui avoient été élevés d'une maniere particulière.

Un jour que Cyrus faisoit la revue de son armée, il lui vint un courier de la part de Cyaxare, l'avertir qu'il étoit arrivé des Ambassadeurs du roi des Indes, & qu'il le prioit de le venir trouver promptement. » Pour ce sujet, » lui dit-il, je vous apporte un » riche vêtement; car, il souhaite » que vous paroissiez superbe- » ment vêtu devant les Indiens, » afin de faire honneur à la na- » tion. « Cyrus ne perdit point de tems, il partit sur le champ avec ses troupes pour aller trouver le Roi, sans avoir d'autre habit que le sien, fort simple à la manière des Perses, & qui n'étoit point, porte le texte Grec, souillé ni gâté par aucun ornement étranger. Comme Cyaxare en parut d'abord un peu mécontent: » Vous » aurois-je fait plus d'honneur, » reprit Cyrus, si je m'étois ha- » billé de pourpre, si je m'étois » chargé de brasselets & de chaî- » nes d'or, & qu'avec tout cela » j'eusse tardé plus long-tems à » venir, que je ne vous en fais » maintenant par la sueur de mon » visage & par ma diligence, en » montrant à tout le monde avec » quelle promptitude on exécute » vos ordres? «

Cyaxare, content de ces raisons, commanda qu'on fit entrer les Indiens. Ces Ambassadeurs dirent qu'ils étoient envoyés de la part de leur maître, pour s'informer du sujet de la guerre entre les Babyloniens & les Medes. Ils ajoûterent qu'ils avoient ordre, après avoir entendu les motifs des Medes, de passer chez les Babyloniens, pour écouter aussi ce qu'ils auroient à alléguer, afin qu'après avoir examiné les raisons de part & d'autre, le Roi, leur maître, se rangeât du côté de celui qui auroit pour lui le bon droit & la justice. Cyaxare & Cyrus répon-

dirent qu'ils n'avoient donné aucun sujet de plainte aux Babyloniens, & qu'ils acceptoient avec joie pour arbitre le roi des Indes. Il paroît qu'il se déclara pour les Medes.

Après trois ans de préparatifs de guerre de part & d'autre, il se livra un combat, où les Babyloniens furent mis en fuite, & où leur Roi perdit la vie. Cyrus se préparoît à les poursuivre vivement; mais, il avoit besoin pour cela de cavalerie, &, comme on l'a déjà remarqué, les Perses n'en avoient point. Il alla donc trouver Cyaxare, & lui proposa son dessein. Cyaxare l'improuva fort, & lui représenta le danger qu'il y avoit de pousser à bout des ennemis si puissans, à qui l'on inspireroit peut-être du courage, en les réduisant au désespoir; qu'il étoit de la sagesse d'user modérément de la fortune, & de ne pas perdre le fruit de la victoire, par trop de vivacité; que d'ailleurs il ne voudroit pas contraindre les Medes, ni les empêcher de prendre un repos qu'ils avoient si justement mérité. Cyrus se réduisit à demander la permission d'emmener ceux qui voudroient bien le suivre, à quoi Cyaxare consentit sans peine; & il ne songea plus qu'à passer le tems en festin & en joie avec les officiers, & à jouir de la victoire qu'il venoit de remporter.

Presque tous les Medes suivirent Cyrus. Le lendemain, à son réveil, Cyaxare fut étrangement étonné de se voir presque seul, & sans troupes. Plein de colère & de fureur, il dépêcha sur le champ un courier à l'armée, avec ordre de faire de violens reproches à Cyrus, & de faire revenir tous les Medes sans aucun délai. Cyrus ne s'effraya point d'un commandement si injuste. Il lui écrivit une lettre respectueuse, mais pleine d'une généreuse liberté, où il justifioit sa conduite, & le faisoit souvenir de la permission qu'il lui avoit donnée, d'emmener tous ceux des Medes qui voudroient bien le suivre. Il envoya en même tems en Perse, pour faire venir de nouvelles troupes, dans le dessein qu'il avoit de pousser plus loin ses conquêtes.

Quand il eut entièrement réduit les Babyloniens, il en céda l'empire à Cyaxare, qui n'en jouit pas absolument long-tems. Il mourut deux ans après, l'an 536 avant J. C. Il n'avoit point eu d'enfant mâle, mais seulement une fille, qu'il fit épouser à Cyrus.

Telle est en abrégé l'idée que Xénophon nous donne de Cyaxare II. Mais M. Fréret ne le regarde que comme un Prince fabuleux. » Ce Cyaxare, dit-il, inconnu à » tous les Historiens anciens, a » été adopté par Josephe, par les » Interprêtes de l'Écriture, & par » plusieurs Chronologistes modernes, Ussérius, Vossius, » Marsham, Prideaux, &c. Ce » qui les a determinés à suivre, » en cette occasion, le systême » de Xénophon, c'est que ce Cyaxare leur a paru très-commode » pour expliquer quelques endroits du Prophete Daniel; ils » n'ont point eu d'autre raison; » ils se sont persuadés que ce Prin-

» ce devoit être le Darius Mede » de Daniel successeur de Balthazar, & par une suite nécessaire, » que ce Balthazar étoit le roi de » Babylone qui périt, suivant Xénophon, à la prise de cette vil- » le par Cyrus.

» On voit d'abord que rien n'est » plus foible qu'une pareille rai- » son; quand on ne pourroit ex- » pliquer la prophétie de Daniel » que par cette hypothèse, il vau- » droit encore mieux convenir » que nous ne l'entendons pas, » que de l'expliquer par une sup- » position contraire aux témoi- » gnages de toute l'antiquité pro- » phane. Josephe n'étoit guères » mieux instruit de l'histoire de » Perse; il ne compte que cinq » rois de ce païs, & supprime » les cinq derniers qui ont règné » pendant cent ans entiers. Cette » erreur lui est commune avec les » Chronologistes Juifs; ainsi son » suffrage ne peut servir à auto- » riser le Cyaxare de Xénophon. » L'autorité des Interprêtes, & » même celle des Peres, dans un » point de l'Histoire profane, ne » peut jamais balancer celle des » Historiens anciens, parce qu'ils » ne sçavent cette Histoire, que » par le rapport de ces mêmes » Historiens.

» Mais, ce qui doit faire rejetter » absolument ce Cyaxare de Xé- » nophon, c'est que le Prophete » Daniel dit, en termes formels, » que Cyrus succéda immédiate- » ment à Astyage, roi des Medes.

» Voici comment il s'exprime » à la fin du chapitre XIII. *Et rex* » *Astyagès appositus est ad patres* » *suos, & suscepit Cyrus Perses re-* » *gnum ejus*; C'est-à-dire, le roi » Astyage fut enseveli dans le sé- » pulcre de ses Ancêtres, & Cy- » rus, Persan de nation, regna à » sa place. Donc Cyrus a succédé » immédiatement à Astyage au » royaume de Médie. Donc le » Cyaxare de Xénophon n'a point » règné entre ces deux Princes; » & il faut préférer, au témoigna- » ge de Xénophon, celui d'Héro- » dote, de Ctésias, de Trogue » Pompée, &c. conforme à » celui de Daniel contemporain » de Cyrus. Je sçais que les Pro- » testans ne reçoivent pas ce XIII » chapitre de Daniel, parce que » ce chapitre & le suivant ne sont » pas dans les Bibles hébraïques » que nous avons maintenant; » mais, Théodotion les avoit » trouvés dans les manuscrits Hé- » breux dont il s'étoit servi pour » sa traduction. Et quoiqu'il puis- » se y avoir quelques difficultés » sur leur authenticité, elles ne » doivent pas empêcher qu'on ne » les regarde au moins comme un » fragment d'un ancien ouvrage, » dont l'autorité est certainement » préférable à celle de Josephe. A » l'égard des Catholiques, la chose » est sans difficulté; ils reconnois- » sent ces deux chapitres pour une » partie authentique du livre de » Daniel, & le dernier verset du » XIIIe. ne leur permet pas de » soutenir le Cyaxare de Xéno- » phon. «

CYBÉA, *Cybea*, (*a*) nom d'un vaisseau, dont il est parlé

(*a*) Cicer. in Verr. L. VII. c. 35.

dans une des harangues de Cicéron contre Verrès.

CYBEBE, *Cybeba*, divinité qu'on dit avoir été ainsi appellée du pouvoir qu'on lui attribuoit d'inspirer la fureur. On l'appelle la grande mere & la mere des dieux, aussi bien que Cybele, avec laquelle on prétend qu'il ne faut pas la confondre.

CYBELE, *Cybele*, Κυβέλη, (*a*) divinité fameuse dans la fable, & bien différente de Rhéa, quoique la plûpart des Mythologues, anciens & modernes, les aient confondues l'une avec l'autre, parce que l'une & l'autre portoient le nom de mere des dieux. La fable de Cybele se raconte avec des variétés considérables; mais rien de ce qu'on en rapporte ne convient avec l'histoire de Rhéa, fille du Ciel & de la Terre, sœur & femme de Saturne. Quoi qu'il en soit, appliquons-nous à faire connoître Cybele, qui fut une divinité principale chez les Phrygiens.

Ils disoient, en effet, qu'ils avoient autrefois un Roi, nommé Méon, qui règnoit aussi sur la Lydie. Ce Prince épousa une femme nommée Dindyme, dont il eut une fille. Ne voulant pas l'élever, il l'exposa sur le mont Cybele; cependant, les dieux permirent qu'elle fût allaitée par des femelles de Léopards & d'autres animaux féroces. Quelques bergères du lieu l'ayant remarqué, enleverent cet enfant, & l'appellerent Cybele, du nom du lieu où elles l'avoient trouvée. Cette fille devenue grande, surpassoit ses compagnes, non-seulement par sa beauté & par sa sagesse, mais aussi par son esprit; car, elle inventa une flûte composée de plusieurs Tuyaux, & ce fut-elle qui, la première, fit entrer dans les chœurs les tymbales & les tambours. Elle guérissoit par des purifications & par des airs de musique, les maladies des enfans & celles des troupeaux. Comme elle avoit sauvé plusieurs enfans, & qu'elle en avoit souvent entre les bras, elle fut appellée d'un commun consentement mere de montagne. Le principal de ses amis étoit Marsyas, Phrygien, homme recommandable par son esprit & par sa tempérance.

Cybele, étant parvenue en âge de puberté, devint amoureuse d'un jeune homme du païs appellé d'abord Atys & ensuite Papas. Ses parens la reconnurent dans le tems qu'elle avoit eu un commerce secret avec lui, & qu'elle en étoit devenue grosse. Ils l'emmenerent sans en rien sçavoir à la cour du roi son pere. Ce prince la crut d'abord fille; mais ayant découvert le contraire, il fit mourir Atys & les bergères qui avoient trouvé & nourri sa fille, & il voulut qu'on

(*a*) Diod. Sicul. pag. 134, 135, 223. Virg. Æneid. L. III. v. 111. L. X. v. 220. *& seq.* L. XI. v. 766. Hérod. L. V. c. 102. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 342. T. IV. pag. 182, 183, 409. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 1, 2, 3. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 443. *& suiv.* Tom. V. pag. 231. *& suiv.* pag. 241. *& suiv.* Tom. VII. p. 46. Tom. XII. p. 6. T. XIII. p. 270. T. XIV. p. 24. Tom. XVI. p. 76. T. XXIII. p. 45. *& suiv.*

laissât leurs corps sans sépulture. Cybele transportée d'amour pour ce jeune homme, & affligée de l'aventure de ses nourrices, devint folle, & se mit à courir le païs, en pleurant & en battant du tambour. Marsyas ayant pitié de son infortune, à cause de l'amitié qu'il lui avoit autrefois portée, se mit à la suivre; ils arriverent ensemble chez Bacchus à Nyse, & ils y trouverent Apollon.

On dit qu'après que ce dieu eut consacré dans l'antre de Bacchus, sa lyre & les flûtes de Marsyas, il devint amoureux de Cybele, & l'accompagna dans ses courses jusqu'aux monts Hyperboréens. Vers ces tems-là, les Phrygiens furent affligés par de cruelles maladies, & la terre ne produisoit plus aucun fruit. Ayant demandé à l'oracle un secours à leurs maux, on dit qu'il leur ordonna d'enterrer le corps d'Atys, & d'honorer Cybele comme une déesse; mais comme le corps d'Atys avoit été entièrement consumé par le tems, ils le représenterent par une figure devant laquelle ils firent de grandes lamentations, & appaiserent la colère de celui qu'ils avoient injustement mis à mort; cérémonie qu'ils conservoient encore du tems de Diodore de Sicile. Ils instituerent à l'honneur de Cybele des sacrifices annuels, sur les mêmes autels qu'elle avoit autrefois élevés; enfin ils lui bâtirent un superbe temple dans la ville de Pessinunte en Phrygie, & y établirent des fêtes.

Telle est l'histoire de Cybele, selon les Phrygiens; & c'est à Diodore de Sicile que nous en sommes redevables. Comme il composoit son ouvrage de différens morceaux qu'il avoit recueillis, ou de ses lectures, ou de ses voyages, après avoir parlé ainsi de Cybele, dans le livre troisième, il en rapporte au livre cinquième une tradition tout-à-fait différente. » Du commerce » que Jupiter avoit eu avec Élec- » tre l'une des filles d'Atlas, dit-il, » naquirent Dardanus, Jasion & » Harmonie . . . . on dit que Ja- » sion épousa Cybele, & qu'il » eut de cette déesse un fils nom- » mé Corybas; mais, peu après, » Jasion ayant été mis au rang des » dieux, Cybele & Corybas se » retirerent en Asie, où ils por- » terent les mysteres de la mere » des dieux. Cybele épousa en- » suite le premier Olympus, qui » la rendit mere d'Alée, à la- » quelle elle donna son nom de » Cybele. «

Il y a apparence que la variété qui règne dans ces histoires, n'est fondée que sur la pluralité des personnes qui ont porté le nom de Cybele. C'est le sentiment de M. l'abbé Banier; & ce sçavant Mythologue croit que la première est la même que Titée, femme de Cœlus, & dont le nom veut dire terre; que la seconde est la même que Rhéa, sœur & femme de Saturne; qu'enfin la troisième est une princesse de Phrygie, qui vivoit du tems de Marsyas, dont l'histoire a été chargée des aventures des autres, parce qu'elles

avoient demeuré en Phrygie, où les princes Titans tenoient leur cour. C'est dans ce païs que le culte de notre déesse fut établi. Les Prêtres, dans la suite, embrouillerent son histoire, & lui donnerent le nom de Cybele, d'une montagne de Phrygie. D'autres tirent ce nom d'un mot Hébreu qui veut dire enfanter avec douleur, & prétendent que la tradition d'Eve, condamnée aux douleurs de l'enfantement, est cachée sous cette fable.

Le culte de Cybele devint célebre sur-tout dans la Phrygie; ses fêtes y étoient solemnisées avec un grand tumulte. Les prêtres faisant retentir le bruit des tambours, & frappant leurs boucliers avec des lances, dansoient & faisoient plusieurs mouvemens de leurs corps & de leurs têtes. La plûpart des autres cérémonies qu'ils pratiquoient, sembloient n'être qu'un mémorial de l'histoire que nous avons rapportée. Mais, parce que la fable de Cybele, historique dans son origine, devint physique dans la suite, & que cette déesse fut prise pour la Terre, il se mêla dans son culte plusieurs circonstances qui y avoient rapport.

En effet, les Anciens ont toujours confondu Cybele avec la Terre, que l'on appelloit pour cela la mere des dieux, puisque c'est-elle qui donne naissance à toutes choses; mais, ils donnerent encore d'autres noms à cette déesse, qu'il est nécessaire de rapporter. Celui de Rhéa vient du verbe ῥεῖν, couler, à cause des pluies qui communiquent la fécondité à la terre; ou plutôt du mot ἔρα, *terra*, par une simple transposition de lettres; & ce nom tire son origine de l'Hébreu *Erets*, qui signifie la même chose. On la nommoit aussi Vesta, *quia floribus vestiebatur*; ou *Maia*, qui signifie mere ou nourrice; γῆ μήτηρ, comme qui diroit terre mere. Le nom de déesse de Pessinunte étoit tiré d'une ville de ce nom, où elle étoit spécialement honorée, comme ceux de Bérécynthe, de Dindymene & quelques autres, étoient des lieux qui portoient ces noms. Celui d'*Idæa*, du mont ἴδα en Phrygie, sur lequel elle avoit un temple, que Claudien décrit avec beaucoup d'élégance. Les Romains célébroient tous les ans une fête, dans laquelle on mêloit des combats en l'honneur de Cybele, sous le nom d'Idéenne; & pour ne pas s'écarter des cérémonies pratiquées dans le temple dont nous venons de parler, ils se servoient du ministère d'un Phrygien & d'une Phrygienne.

Le nom de Métragyrte, que lui donnoient les Grecs, signifioit qu'elle étoit la grande mere; celui de Pasithée, qu'elle étoit la mere de tous les dieux. On l'appelloit aussi Purtophoros, Porte-tours, parce qu'on la représentoit toujours la tête couronnée de tours. Valérius Flaccus lui donne le surnom de Mygdonia, qui est tiré d'un lieu de ce nom dans la Phrygie, où elle étoit honorée, de même que celui d'Andirine. En effet, Strabon nous apprend qu'auprès d'Andere étoit un temple consacré à la mere des dieux, surnommée

furnommée pour cela Andirine. Le même Auteur remarque auffi que cette déeffe étoit appellée Adporina, d'une montagne rude & difficile, qui étoit près de Pergame, & qui avoit pour cela même donné ce nom à la déeffe & au temple qu'elle avoit fur cette montagne. Arrien eft le feul que l'on fçache, qui donne à Cybele l'épithete de Phafiana; c'eft dans fon Périple du Pont-Euxin, où il dit qu'en remontant le Phafe, on trouvoit fur la droite la figure d'une déeffe qui tenoit d'une main un tambour, & avoit des lions fous fon trône, comme la Cybele ou la Rhéa d'Athènes, ouvrage de Phidias.

On la repréfentoit comme une femme robufte & puiffante, & près d'accoucher, pour marquer la fécondité de la terre; tout le refte de fon équipage y faifoit auffi allufion. Les clefs qu'elle tenoit à la main, apprenoient que la terre renferme dans fon fein pendant l'hiver les femences de tous les fruits. Sa couronne de chêne faifoit reffouvenir que les hommes s'étoient autrefois nourris des fruits de cet arbre. Ses temples étoient ronds, pour marquer la rondeur de la terre; elle étoit couronnée de tours, pour faire allufion aux villes qui font deffus; auprès de fon char étoient des lions couchés & tranquilles, pour nous apprendre que les terres, même les plus incultes, peuvent devenir fertiles; fi elle étoit affife, c'étoit pour défigner qu'elle eft en repos. Le bruit des tambours & des lances faifoit allufion au bruit des inftrumens d'airain dont on fe fervoit pour labourer la terre avant l'invention du fer.

Pour dire quelque chofe de pofitif du culte particulier de Cybele, il eft bon de remarquer que, comme il fut établi du tems même de fon pere Méon, felon Diodore de Sicile, & de l'apparition de fa ftatue à Peffinunte, marquée dans une des époques de la chronique de Paros, à l'an 257 avant la prife de Troye, & quelques années après l'arrivée de Cadmus & de Danaüs dans la Grece, il s'enfuivra que le règne de Méon & le commencement des myftères de Cybele tomberont vers l'an 1580 avant l'Ére Chrétienne.

Les Romains ne fe diftinguerent pas moins par le culte de cette divinité que les Phrygiens. Ce peuple, averti par quelques vers des Sibylles, envoya une célebre ambaffade en Phrygie, & fit apporter la ftatue de cette déeffe, qui étoit d'une pierre noire, qu'il reçut avec beaucoup de pompe & de folemnité. De graves Auteurs rapportent que le vaiffeau s'étant, à fon retour, arrêté à l'embouchure du Tibre, fans qu'on pût le faire avancer, on fut obligé de confulter l'oracle des Sibylles; & l'on apprit qu'une vierge devoit le faire entrer dans le port. Alors Claudia, celle des veftales dont la réputation étoit la plus équivoque, croyant que c'étoit-là une belle occafion de prouver fa vertu, qu'un air trop libre joint au grand foin de fe parer, avoit rendu fufpecte, fit fa prière

tout haut à la déesse ; & ayant attaché sa ceinture au vaisseau, elle le fit avancer sans résistance ; ce qui la fit admirer de tout le monde. On sçait que Tertullien attribue cet évènement au démon; & que d'autres pensent que l'habile vestale profita du vent qui commença alors à souffler ; mais nous dirons, sans craindre de blesser la vénérable antiquité, que Claudia étoit, ou bien effrontée, ou bien superstitieuse de tenter ainsi la déesse.

Les Romains ne manquoient pas tous les ans d'aller laver dans le fleuve Almon le simulacre de cette déesse, comme plusieurs Auteurs nous l'apprennent. Ammien Marcellin dit que cette cérémonie se faisoit le six des Kalendes d'Avril ; & Hérodien, dans l'histoire de l'empereur Commode, ajoûte qu'il règnoit une licence effrénée dans les fêtes de cette déesse. Cet Auteur dit aussi qu'on y portoit tout ce qu'on avoit de plus somptueux en meubles & en vaisselle.

Les sacrifices, qu'on lui offroit, étoient appellés *Taurobolium* ou *Criobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chèvre, sur une fosse couverte de planches percées, & que le sang de ces animaux découloit sur le prêtre qui étoit au-dessous dans la fosse. Les Préteurs Romains lui faisoient faire encore tous les ans un sacrifice d'une truie, qui étoit immolée par un prêtre & une prêtresse venus de Phrygie.

CYBELUM, *Cybelum*, (*a*) Κύϐελον, ville dont parle Lucien dans son dialogue des Voyelles. Il dit que c'étoit une jolie petite ville, colonie des Athéniens.

CYBERNÉSIES, *Cybernesia*, Κυϐερνήσια, (*b*) c'est-à-dire, les fêtes des patrons de navire. Ces fêtes furent établies par Thésée, en l'honneur de Nausithoüs & de Phéax.

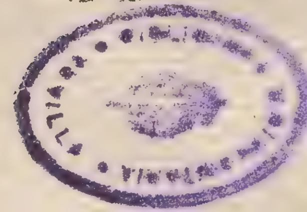
CYBISTRA, *Cybistra*, (*c*) Κύϐιστρα, ville de Capadoce située au pied du mont Taurus. Ptolémée, Strabon, Cicéron en font mention. Le premier la donne à l'Arménie mineure, & pour parler plus juste, à la Cataonie, qu'il met dans cette dernière province ; mais, on sçait que la Cataonie a fait partie de la Cappadoce. L'Arménie mineure elle-même y a été comprise.

M. d'Anville, dans ses cartes, place Cybistra vers les sources du fleuve Halys. La notice d'Hiéroclès met cette ville au nombre des villes épiscopales de la seconde Cappadoce. On croit que c'est aujourd'hui Arminacha.

CYBISTUS, *Cybistus*, Κύϐισθος, (*d*) neveu de Thalès, fut adopté par son oncle, selon Plutarque dans la vie de Solon.

CYCHRÉE, *Cychreus*, (*e*) Κυχρεὺς, fils de Neptune & de la nymphe Salamis, fut roi de Salamine. Il étoit si homme de bien, qu'après sa mort, on l'honora

(*a*) Lucian. T. I. p. 51.
(*b*) Plut. T. I. p. 7.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 7. Strab. p. 535, 537, 539. Cicer. ad Amic. L. XV. Epist. 2. ad Tit. Pomp. Attic. L. V. Epist. 18.
(*d*) Plut. T. I. p. 81.
(*e*) Pausf. pag. 67. Plut. T. I. p. 5, 83.



comme un dieu, non seulement à Salamine, mais à Athènes. On voyoit à Salamine un temple bâti en son honneur. On dit que durant le combat naval qui fut donné près de cette isle contre Xerxès, il parut un dragon au milieu de la flotte des Athéniens, & que ceux-ci ayant consulté l'oracle sur un prodige si extraordinaire, il leur fut répondu que ce dragon étoit le héros de Cychrée.

CYCLADE, espèce d'habillement de femme, arrondi par le bas & bordé d'un galon de pourpre. C'étoit aussi l'étoffe de la robe; on y brodoit quelquefois des fleurs en or. Les femmes la portoient sous le Pallium, & des hommes l'empruntoient pour se travestir en bouffons.

CYCLADES, *Cyclades*, (a) Κυκλάδες, isles de la mer Égée, ainsi nommées de leur situation circulaire, κύκλος en grec signifiant un cercle. La raison d'une telle dénomination, c'est qu'elles formoient comme un cercle au tour de l'isle de Délos, qui en étoit devenue célebre, au rapport de Strabon. Les habitans des Cyclades y envoyoient tous les ans leur jeunesse, pour assister aux fêtes qu'on y célébroit.

L'on ne convient pas du nombre de ces isles. Strabon dit qu'on n'en comptoit d'abord que douze, mais qu'on y en joignit encore plusieurs autres. Il compte ensuite celles qu'Artémidore a nommées; sçavoir, Hélene, Céon, Cythnos, Sériphe, Mélos, Siphnos, Cincolos, Prépésinthus, Oléaros, Naxos, Paros, Syros, Micone, Ténédos, Andros & Giare.

Apollonius les appelle Minoïdes. Suidas les nomme Sporades, mais improprement; car les Sporades sont d'autres isles de la même mer. Il faut convenir cependant que les Poëtes & les Géographes joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades, parce que l'on donnoit anciennement ce dernier nom aux cinquante-trois isles de la mer Égée, depuis Ténédos jusqu'à Crete. Horace donne l'épithete de *nitentes*, brillantes, aux isles Cyclades; & ce sont proprement les Sporades qui sont blanches & lumineuses de l'Argile dont elles sont pleines; ce qui a donné lieu à Denys le Géographe de les comparer à des Astres. Après les Cyclades, dit-il, on voit reluire les Sporades, comme les astres dans un air férein, lorsque le violent Borée a chassé les nuages humides.

Les Cyclades, selon Diodore de Sicile, étoient encore désertes, lorsque Minos, roi de Crete, fils de Jupiter & d'Europe, assembla de fortes armées de terre & de mer, & envoya des colonies en divers endroits. Il peupla ainsi plusieurs des Cyclades, & en fit distribuer les terres entre ceux qu'il choisit pour les habiter. Ces isles furent soumises aux Athéniens par Miltiade. La conquête en fut rapide. Depuis, Alexandre, tyran de

(a) Strab. pag. 58, 368, 474, 485. Diod. Sicul. pag. 442, 507, 577. Pomp. Mel. p. 148. Ptolem. L. III. c. 15. Plin. Tom. I. p. 211. & seq. Corn. Nep. in Miltiad. c. 2. Horat. L. I. Ode 12. v. 19, 20. Diod. Sicul. p. 240.

Pheres, y envoya des brigantins & autres vaisseaux de piraterie; & s'étant par ce moyen emparé de quelques-unes, il en tira un grand nombre d'esclaves. Long-tems après, la réputation du général Memnon s'étant répandue fort au loin, la plûpart des isles Cyclades lui envoyerent des ambassadeurs chargés de leurs soumissions.

Ptolémée met dans chacune des Cyclades une ville de même nom que l'isle. Ces isles sont aujourd'hui dans ce qu'on appelle l'Archipel.

CYCLADES, *Cyclades*, Κυκλάδες. Les Poëtes ont supposé que les Cyclades étoient des nymphes qui avoient été métamorphosées en isles, & que ces isles en avoient pris le nom de Cyclades. Ces nymphes furent ainsi métamorphosées pour n'avoir pas sacrifié à Neptune.

CYCLE, *Cyclus*, Κυκλὸς, terme qui signifie une certaine période, ou suite de nombres qui procedent par ordre jusqu'à un certain terme, & qui reviennent ensuite les mêmes sans interruption.

Voici quelle a été l'origine des Cycles. La révolution apparente du Soleil au-tour de la terre, fut d'abord divisée arbitrairement en 24 heures; & cette division devint la base & le fondement de toutes les mesures du tems. Dans l'usage civil on ne connoît que les heures; ou plutôt des multiples d'heures, comme les jours, les années. Mais ni le mouvement annuel du Soleil, ni celui d'aucun autre corps céleste, ne peut être mesuré & divisé exactement par le moyen des heures ou de leurs multiples. Par exemple, la révolution annuelle du Soleil est de 365 jours & 5 heures, 49 minutes, à très-peu de chose près; celle de la Lune est de 29 jours, 12 heures, 44 minutes.

C'est pour faire évanouir ces fractions & pour les changer en des nombres entiers, qui ne renfermassent que des jours & des années, que l'on a inventé les Cycles; ces Cycles comprennent plusieurs révolutions du même astre, & par ce moyen l'astre se trouve, après un certain nombre d'années, au même endroit du ciel, d'où on suppose qu'il étoit parti; ou ce qui est la même chose, il se trouve à la même place dans le calendrier civil. Tel est le fameux Cycle de dix-neuf ans, qu'on nomme aussi Cycle Lunaire. *Voyez* l'article suivant.

CYCLE LUNAIRE, (*a*) *Cyclus Lunaris*. On appelle ainsi une période de 19 années solaires, équivalante à 19 années Lunaires, & 7 mois intercalaires; au bout de ces 19 ans, les pleines & les nouvelles Lunes retombent au même jour de l'année Julienne.

On appelle aussi cette période, période Méthonienne, du nom de son inventeur Méthon, Athénien; on la nomme encore nombre d'or; cependant le nombre d'or se dit plus proprement du nombre qui indique l'année du Cycle Lunaire pour une année quelconque donnée.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 181.

Ainsi, à quelque jour que ce soit que les nouvelles & les pleines Lunes arrivent dans une certaine année, on peut être assuré qu'après dix-neuf ans écoulés, ces nouvelles & pleines Lunes tomberont encore aux mêmes jours du mois; & même, selon l'opinion de Méthon, qui a été adoptée par les Peres de la primitive église, mais qui n'est pas tout-à-fait juste, comme nous le dirons plus bas, elles répondront aux mêmes heures & aux mêmes minutes des jours correspondans. Les Anciens avoient une si grande idée de la commodité & de l'excellence de ce Cycle, qu'ils le firent graver en lettres d'or; & c'est pour cela qu'on a donné le nom de nombre d'or au nombre du Cycle de Méthon, qui répond à chaque année proposée. Voici donc de quelle manière les nombres de ce Cycle répondoient aux jours du calendrier, ou du moins de quelle manière ils auroient dû y répondre. Ayant pris une année quelconque pour le commencement du Cycle, & faisant ensorte que le nombre 1 du Cycle lui répondît, il ne s'agissoit plus que de trouver par observation, les jours de chaque mois auxquels arrivoient les nouvelles Lunes, & marquer vis-à-vis des jours de cette même année le caractère 1; or, supposant que les nouvelles Lunes fussent arrivées, par exemple, le 23 Janvier, 21 Février, 23 Mars, 21 Avril, 21 Mai, 19 Juin, &c. & ainsi de suite, on auroit donc mis dans la colomne du Cycle Lunaire, vis-à-vis ces jours-là, le nombre 1; mais l'année suivante, observant de même les nouvelles Lunes, il falloit mettre encore, ainsi que le pratiquoient les Anciens, le nombre 11 dans la colomne du Cycle Lunaire, vis-à-vis les jours de chaque observation, c'est-à-dire, vis-à-vis le 12 Janvier, le 10 Février, le 12 Mars, le 10 Avril, & ainsi de suite. Car l'année Lunaire est composée de 12 lunaisons ou mois lunaires, qui font 354 jours; elle est donc plus courte de 11 jours que l'année civile commune qui est de 365 jours; ainsi les nouvelles Lunes d'une année quelconque doivent arriver environ 11 jours plutôt que celles de l'année précédente. De même la troisième année il a fallu mettre le caractère 3 vis-à-vis des jours auxquels les nouvelles Lunes ont été observées, & ainsi de suite les autres années, jusqu'à ce que le Cycle entier de 19 ans fût achevé.

Pour déterminer les jours de la nouvelle ou de la pleine Lune, on auroit pu s'y prendre comme les Juifs, qui, n'ayant point d'autres règles que celles de l'observation, attendoient soigneusement que la Lune fût à son lever héliaque, ou parût pour la première fois hors des rayons du Soleil, un peu après le coucher de cet astre; & on auroit pu appeller ce jour-là le premier jour de la Lune. Cependant, au lieu de l'observation de la première phase du croissant, il auroit été beaucoup plus sûr [car c'est-là ce qu'on auroit pu pratiquer de plus exact] d'employer pour la disposition de ces

nombres les tables astronomiques, en calculant pour chaque mois, & par conséquent pour chaque année du Cycle Lunaire, les nouvelles Lunes, & marquant les caractères ci-dessus vis-à-vis les jours auxquels on trouve qu'elles auroient dû arriver. Mais, de quelque manière qu'on s'y soit pris, il est certain que le mois Lunaire astronomique étant de 29 jours 12h. 44m. 33s. comme le vulgaire ne sçauroit distinguer ces petites quantités qui suivent le nombre de jours, on a été obligé de supposer alternativement les mois Lunaires d'un certain nombre de jours entiers, comme de 30 ou de 29 jours, dont ceux-ci se nomment *caves ou simples*, & ceux-là pleins, pour satisfaire pleinement aux 29 jours 12 heures du mois astronomique. Enfin, parce que, outre ces 29 jours & demi, nous avons encore 44m., ou trois quarts-d'heure de plus dans chaque lunaison ou mois Lunaire, il doit s'ensuivre qu'au bout de 32 lunaisons, la somme de ces minutes accumulées vaudra un jour entier. Ce jour doit donc s'ajoûter à un des mois simples; & c'est ainsi que les lunaisons du calendrier peuvent s'accorder avec les lunaisons observées dans le ciel ou déterminées par les tables astronomiques.

Présentement, si le nombre du Cycle Lunaire est donné, on aura, par le moyen du calendrier ecclésiastique, les jours des nouvelles Lunes pendant le reste de cette même année; car, dans chaque mois, le nombre du Cycle désignera la nouvelle Lune, & la pleine Lune doit être 14 jours après.

On croyoit anciennement, comme nous l'avons dit un peu plus haut, que le Cycle de 19 ans comprenoit exactement 235 lunaisons; & qu'après une révolution des années du Cycle Lunaire, les nouvelles Lunes revenoient précisément aux mêmes jours & heures de chaque mois; mais la chose bien examinée, ne s'est pas trouvée véritable. Car, dans l'espace de 19 années juliennes, il y a 6939 jours 18 heures; & s'il est certain, selon les plus exactes observations des Astronomes modernes, que chaque lunaison ou mois Lunaire soit de 29j. 12h. 44m. 33s. il s'ensuit que 235 lunaisons répondroient à 6939j. 16h. 31m. 45s. Il n'est donc pas vrai de dire que 235 lunaisons répondent exactement à 19 années juliennes; mais il s'en faut environ une heure & demie; ainsi les nouvelles Lunes, après 19 ans écoulés, n'arriveront pas précisément à la même heure qu'auparavant; mais environ une heure & demie plutôt; de manière que, dans l'espace de 304 ans, les nouvelles Lunes anticiperont d'un jour dans l'année julienne. Donc le Cycle Lunaire suffit seulement pour marquer assez bien les nouvelles Lunes dans l'espace de 300 ans, & selon d'autres, d'environ 312, [cette différence venant de la grandeur du mois Lunaire, sur laquelle les Astronomes ne sont pas parfaitement d'accord.] Pendant ces 300 ans l'erreur ne montera pas à plus d'un jour ou 24 heures. Mais après

300 ans, il faudra nécessairement réformer le Cycle.

Au reste, il ne faut pas confondre le Cycle Lunaire de Méthon avec la Période ou Saros Chaldaïque qui ne contient que 223 lunaisons. Cette Période ou Saros étant de 18 ans & environ 11 jours, ramene les éclipses à peu près dans les mêmes points, soit du Ciel, soit de l'arrangement annuel; au lieu qu'il s'en faut bien que les pleines Lunes qui arrivent aux mêmes jours tous les 19 ans, se retrouvent dans une position semblable, tant à l'égard du nœud, que de l'anomalie moyenne, le lieu de l'apogée de la Lune étant d'ailleurs dirigé bien différemment à l'égard de la ligne qui doit passer par le Soleil.

L'usage du Cycle de 19 ans, dans l'ancien calendrier, est d'apprendre, par le moyen de la nouvelle Lune de chaque mois, le jour où doit par conséquent tomber Pâques. Car la fête de Pâques doit se célébrer le dimanche d'après la pleine Lune qui suit ou qui tombe sur l'équinoxe du printems fixé au 21 de Mars. Dans le nouveau calendrier, l'usage du Cycle Lunaire se borne à faire trouver les épactes.

Les Orientaux commencerent à se servir de ce Cycle au tems du concile de Nicée, & ils prirent pour la première année du Cycle, celle où la nouvelle Lune paschale tomboit au 23 de Mars; de sorte que le Cycle Lunaire III tombe au premier Janvier de la troisième année.

Au contraire, les Occidentaux mirent le nombre 1 au premier Janvier, ce qui produisit une différence très-considérable dans le tems de la Pâque pour l'orient & l'occident; aussi Denys le Petit, cherchant à dresser un nouveau calendrier, persuada aux chrétiens d'occident d'anéantir cette différence, & de suivre la pratique de l'église d'Alexandrie.

On forma donc une table générale, par laquelle on trouvoit facilement les nouvelles Lunes pour chaque année, & qui servit pour toute l'église chrétienne. Cette table avoit le nombre III au premier Janvier, & elle étoit construite du reste, selon la méthode que nous avons exposée ci-dessus, desorte que quand on avoit trouvé le nombre du Cycle Lunaire pour une année, on trouvoit vis-à-vis de ce nombre dans la table ou calendrier, les jours des nouvelles Lunes pour toute cette année.

Lorsque les Peres du concile de Nicée résolurent d'adopter dans leur calendrier le Cycle de 19 ans, ce Cycle marquoit pour lors assez bien les nouvelles Lunes, ce qui se continuoit à-peu-près de même pendant quelques centaines d'années. Mais depuis, comme les lunaisons ont anticipé d'un jour en 304 ans, elles arrivent aujourd'hui cinq jours plutôt que dans le calendrier établi du tems du concile de Nicée; ou ce qui revient au même, les nouvelles Lunes célestes anticipent de cinq jours celles qui résultent du nombre d'or de l'ancien calendrier ecclésiastique. Malgré ces difficultés, l'église anglicane a conservé l'ancienne métho-

de de calculer les nouvelles Lunes par les nombres d'or, tels qu'ils ont été reçus dans le calendrier du tems du concile de Nicée ; ces nouvelles Lunes ainsi calculées, se nomment ecclésiastiques, pour les distinguer des véritables ; & la table générale & perpétuelle dont on se sert dans la Liturgie en Angleterre, a été calculée pour le tems de Pâques, par le moyen de ces nombres d'or, selon les différentes lettres dominicales.

On ne doit pas négliger d'avertir que la première année de l'ère chrétienne répondoit au nombre 2 du Cycle Lunaire, c'est-à-dire, que le Cycle Lunaire a dû commencer sa période, l'année qui a précédé immédiatement la naissance de J. C. ; c'est pourquoi, si à une année courante quelconque, on ajoûte un, & qu'on divise la somme par 19, en négligeant le quotient, le reste sera le nombre du Cycle Lunaire pour cette année-là.

Les imperfections que nous venons de remarquer dans le Cycle Lunaire, obligerent Grégoire XIII à lui substituer les épactes dans la réformation du calendrier; de sorte que, dans le nouveau style, on ne détermine plus les nouvelles & pleines Lunes par le Cycle Lunaire, mais par les épactes. Cependant cette méthode n'est pas encore elle même aussi exacte qu'on pourroit le souhaiter.

CYCLE DES INDICTIONS, *Cyclus indictionum.* (*a*) C'est une période de quinze ans, qui revient constamment la même, comme les autres Cycles, & qui commence à la troisième année avant Jesus-Christ.

Les Chronologistes sont fort partagés sur le tems où le Cycle des Indictions s'établit parmi les Romains, & sur l'usage auquel ce Cycle servoit. Le P. Petau n'a pas cru devoir prendre de parti sur cette question. L'opinion la plus probable est, que le Cycle des Indictions commença à être en usage l'an 312, après la mort de Constantin.

Pour trouver le Cycle d'Indiction d'une année proposée, il faut ajoûter 3 à cette année, & diviser la somme par 15, le reste est le Cycle d'Indiction; s'il ne reste rien, l'Indiction est 15. La raison de cette opération est que l'année qui a précédé la naissance de J. C. le nombre de l'Indiction étoit 3. C'est pour cela qu'on ajoûte 3 au nombre des années de J. C.

CYCLE SOLAIRE, *Cyclus Solaris*, (*b*) nom que l'on donne à une période de 28 ans, qui commence par 1 & finit par 28. Cette période étant écoulée, les lettres dominicales & celles qui désignent les autres jours de la semaine reviennent en leur première place, & procedent dans le même ordre qu'auparavant.

On appelle ce Cycle, Cycle Solaire, non à cause du cours du Soleil avec lequel il n'a aucun rapport, mais parce que le diman-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 181.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 181.

che étoit autrefois appellé jour du Soleil, *dies Solis*, & que les lettres dominicales, ou qui servent à marquer le dimanche, sont principalement celles pour lesquelles cette période a été inventée : ces lettres qui sont les premières de l'Alphabet, ont succédé aux anciennes lettres nundinales des Romains.

La réformation du calendrier sous le pape Grégoire XIII. produisit dans le Cycle dont il s'agit un changement considérable ; car dans le calendrier Grégorien le Cycle solaire n'est pas constamment & perpétuellement le même, parce que sur quatre centièmes années il n'y en a qu'une de bissextile, au lieu que toutes sont bissextiles dans le calendrier Julien. L'époque ou le commencement du Cycle Solaire dans l'un & dans l'autre calendrier, tombera à la neuvième année avant J. C.

Pour trouver le Cycle Solaire d'une année proposée, ajoûtez 9 au nombre donné, & divisez la somme par 28, le nombre restant exprimera le Cycle cherché, & le quotient marquera le nombre des périodes du Cycle Solaire depuis J. C.

S'il n'y a point de reste, c'est une marque que l'année dont il s'agit est la vingt-huitième ou la derniere de son Cycle. La raison de cette opération est qu'au tems de la première année de J. C. neuf années du Cycle s'étoient déja écoulées, ou étoient censées s'être écoulées.

Pour bien entendre la distribution des lettres dominicales dans le Cycle solaire, il faut sçavoir, qu'on a établi qu'une année bissextile seroit la première du Cycle Solaire, & que les lettres dominicales qui lui répondent, seroient *G* & *F*; car chaque année bissextile ayant un jour de plus que les autres, a aussi deux lettres dominicales, dont la première sert jusqu'à la veille de St. Matthias, & la seconde jusqu'à la fin de l'année. La lettre dominicale de la seconde année du Cycle est *E*, celle de la troisième *D*, celle de la quatrième *C*; mais la cinquième année étant bissextile, aura pour lettres dominicales *B* & *A*, & ainsi de suite.

CYCLE PASCHAL. (*a*) Si on multiplie le Cycle Solaire par le Cycle Lunaire, c'est-à-dire 19 par 28, il en résultera une période de 532 ans appellée Cycle Paschal. Voici pourquoi on lui a donné ce nom. Dans l'ancien calendrier, on faisoit généralement chaque quatrième année bissextile ; & on supposoit, en adoptant le Cycle Lunaire, qu'au bout de 19 ans, les pleines lunes tomboient aux mêmes jours ; de sorte qu'au bout de 28 fois 19 ans, ou 532 ans, le jour de Pâque tomboit au même jour, & le Cycle recommençoit.

Dans la préface de l'Art de vérifier les dates, on remarque que le Cycle Paschal, ou le produit du Cycle Solaire 28 par le Cycle Lunaire 19, a été appellé par

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 181.

quelques Anciens *Annus magnus*, & par d'autres, *Circulus* ou *Cyclus magnus*. On l'appelle encore *Période Victorienne*, du nom de *Victorius* son Auteur, qui l'a fait commencer à l'an 28 de J. C. Denys le Petit qui a corrigé cette Période, l'a fait commencer un an avant l'Ére Chrétienne; ce qui lui a fait donner le nom de Période Dyonisienne, qu'elle a retenu.

Dans le même ouvrage on remarque qu'il y a une différence entre le Cycle Lunaire & le Cycle de 19 ans. Le premier commence trois ans plus tard que le second. Mais le Cycle de 19 ans a prévalu, & on a oublié l'autre.

Si on multiplie le Cycle Solaire, le Cycle Lunaire & le Cycle des Indictions, l'un par l'autre, on forme une période de 7980 ans appellée Période Julienne.

CYCLE CANICULAIRE, *Cyclus Canicularis*. *V.* Caniculaire.

CYCLE CHINOIS. (*a*) C'est une période de soixante années, dont l'usage a du rapport à celui des Olympiades, des Indictions, du Cycle Solaire, du Cycle Lunaire, ou du nombre d'Or. Ce Cycle est composé de dix lettres répétées; & de douze caractères Chinois, qui signifient les heures. Chaque année est marquée par une lettre & par un chiffre, continuant jusqu'à ce que l'on revienne à une année qui ait la première lettre & le premier chiffre; ce qui se fait après soixante ans.

Le Cycle Chinois a des règles très-certaines pour la chronologie. Car marquant le nombre du Cycle avec la lettre & le chiffre de l'année, on donne une connoissance infaillible du tems auquel une chose s'est faite: par exemple, en disant I. Cycle, K. 2. nous marquons l'an 50 du premier Cycle, lequel commence l'an 2697 avant la naissance de J. C. ainsi l'an 50 de ce Cycle, est l'an 2648 avant le Messie, ce que l'on connoît en ôtant 49 de 2697.

Le Pere Martini a écrit que ce Cycle fut inventé par Hoamti, qui règnoit dans la Chine, 2697 ans avant J. C.; mais le Pere Couplet dit qu'il le perfectionna, ce qui le suppose plus ancien. Ni l'un ni l'autre n'a prévu les difficultés qu'on pouvoit faire là-dessus. Il est nécessaire, si on les croit, de suivre la chronologie des Septante, & de rejetter celle du texte Hébreu & de la Vulgate. D'ailleurs, comment ont-ils pu croire qu'un Cycle si composé ait été perfectionné en si peu de tems, sur-tout après avoir dit que ce fut sous ce même règne que l'arithmétique fut inventée? Les histoires Chinoises, d'où ils ont pris ce qu'ils disent, devoient leur être suspectes. N'avoient-ils pas remarqué qu'elles attribuent aux premiers empereurs de la Chine, plusieurs inventions que l'Écriture Sainte attribue à d'autres? Si ces histoires leur ont paru fabuleuses dans tous les tems qui ont précédé le règne de Hoamti, quelles preu-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 185. *& suiv.*

ves ont-ils eues qu'elles étoient plus véritables depuis? S'ils emploient pour preuve la suite réglée de ces Cycles, on leur objecte qu'elle n'est réglée que depuis quelque tems, & par les Européens. Les premiers voyageurs qui sont entrés dans la Chine les deux derniers siècles, trouverent que les Chinois comptoient 880063 ans depuis le commencement du monde jusqu'en 1594, ce qu'ils ne faisoient qu'après avoir déja diminué beaucoup du prodigieux nombre d'années qu'ils comptoient au tems d'Ulugbeg, & qui l'an 1444 de J. C. montoient à 88639860 ans. On ajoûte à cela, qu'il faut, en suivant même les histoires Chinoises, que ce Cycle ait été bien imparfait pendant plusieurs siècles, puisqu'elles reconnoissent que cinq cens ans après Hoamti, les Astronomes Chinois ne purent prédire une éclipse qui arriva sous l'empereur Chou Kang, qui pour cela les fit mourir.

CYCLIADES, *Cycliades*, (*a*) l'un des plus considérables d'entre les Achéens, fut nommé préteur de la ligue Achéenne vers l'an 200 avant J. C.

Comme les Achéens tenoient leur assemblée générale à Argos, Philippe, roi de Macédoine, s'y présenta tout-à-coup, lorsqu'on s'y attendoit le moins. Ce prince ayant fait des propositions qui ne pouvoient tourner qu'au désavantage de la nation, Cycliades lui répondit que, suivant les loix des Achéens, l'on ne pouvoit donner son avis que sur les affaires qui avoient été mises en délibération, & congédia l'assemblée, après y avoir donné des preuves de son courage & de sa fermeté, lui qui jusques-là avoit passé pour un des partisans de Philippe. Il fut cependant exilé depuis, comme chef du parti qui tenoit pour ce Prince, & eut Aristene pour successeur. Chassé de sa patrie, il se retira à la cour de Macédoine.

CYCLOPES, *Cyclopes*, (*b*) Κύκλωπες. Tous les Auteurs anciens n'attachoient pas à ce nom la même idée. Les Cyclopes d'Hésiode sont fils du Ciel & de la Terre, semblables aux autres immortels, si ce n'est qu'ils n'avoient qu'un œil, & que cet œil étoit rond & placé au milieu du front. Hésiode en distingue trois qu'il nomme Argès, Brontès & Stéropès, l'Éclair, le tonnerre & la foudre. Ce furent eux, ajoûte le Poëte, qui fournirent à Jupiter les armes avec lesquelles il détrôna Saturne & vainquit les Titans.

Suivant Homère, les Cyclopes sont des géans anthropophages établis dans la Sicile, uniquement occupés de la vie pastorale, &

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 25. L. XXXII. c. 19, 32. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 463.

(*b*) Suid. Tom. I. p. 1543. Pauf. pag. 503, 651. Strab. p. 20, 21, 502, 592. Homer. Odyss. L. IX. v. 106. & *seq.* Just. L. IV. c. 2. Thucyd. p. 411. Virg. Georg. L. IV. v. 170. Æneid. L. I. v. 205. L. III. v. 644, 647. L. XI. v. 263. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 194. Tom. III. p. 275, 316, 317. Tom. VII. p. 367. & *suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 32. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 3. Tom. XVIII. p. 4, 96. T. XXIII. p. 27. & *suiv.*

n'ayant la connoissance ni des loix de la société, ni des arts les plus nécessaires. Polypheme, fils de Neptune, est leur chef, & porte le même nom qu'un des héros de l'Iliade. On voit que rien ne se ressemble moins que ces deux espèces de Cyclopes. Ceux d'Hésiode sont des êtres allégoriques, des météores personnifiés, comme l'Iris ou l'arc-en-ciel, les harpies ou les vents orageux & nuisibles. Ceux d'Homère sont des personnages poëtiques & de pure imagination, semblables à ceux de nos contes de Fées.

On en connoît une troisième espèce, dont le souvenir s'étoit conservé dans l'Argolide, & qui avoient un temple & des sacrifices à Corinthe. Ce sont les Cyclopes auxquels une ancienne tradition, rapportée par Strabon, attribuoit la construction des forteresses de Tirynthe & de Nauplia, bâties par Acrisius aïeul de Persée. Ils étoient sept, tous originaires de Lycie. On montroit, au tems de Strabon, des restes de leur ouvrage; & ces débris, qui subsistent encore, donnent l'idée des premiers essais de l'architecture naissante. Ce sont, selon M. l'abbé Fourmont, des quartiers de rochers élevés à force de bras, & posés les uns sur les autres; des fragmens d'autres pierres y sont entremêlés pour remplir les vuides; & l'on y voit des espèces de voûtes ou de grottes, avec des portes cintrées en forme d'arcade. Acrisius & Prœtus, pour lesquels ces Cyclopes travailloient, devoient avoir vécu deux cens ans avant la prise de Troye.

Callimaque & les Poëtes postérieurs, comme Virgile & Ovide, ont imaginé une quatrième espèce de Cyclopes, dont ils font des forgerons travaillans dans l'isle de Lipare. Callimaque leur donne les noms de ceux d'Hésiode, mais Virgile nomme le troisième Pyracmon.

Euripide, dans son Alceste, fait tuer les Cyclopes par Apollon, pour avoir forgé la foudre dont Jupiter frappa son fils Esculape. Ces Cyclopes d'Euripide sont ceux d'Hésiode, fils du Ciel & freres de Saturne; mais, le Poëte tragique oublioit qu'ils étoient immortels. Aussi son Scholiaste observe-t-il que, selon Phérécyde, Apollon ne tua pas les Cyclopes, mais leurs enfans.

Les Cyclopes forgerons, & donnés pour aides à Vulcain, étoient une fiction nouvelle, imaginée depuis Homère. Le Vulcain de l'Iliade a sa forge dans le Ciel; il y travaille seul, servi par des statues d'or, qui sont l'ouvrage & le chef-d'œuvre de son art.

Les Cyclopes de Callimaque sont probablement ceux qui portent le nom de Cabires sur plusieurs médailles, où nous les voyons représentés avec des attributs relatifs à l'art de forger.

Telle est l'idée, que M. Fréret nous donne des Cyclopes. L'importance de la matière mérite que nous entrions dans un détail un peu plus circonstancié, & que nous y joignions quelques courtes explications. Nous allons d'abord rapporter ce que dit Homère des

Cyclopes. C'eſt Ulyſſe qui parle, & qui raconte ſes aventures aux Phéaciens.

» Nous nous éloignons de cette » côte fort affligés, & nous ſom- » mes portés par les vents ſur les » terres des Cyclopes, gens ſu- » perbes, qui ne reconnoiſſent point » de loix, & qui ſe confiant en » la providence des dieux, ne » plantent ni ne ſement, mais ſe » nourriſſent des fruits que la terre » produit ſans être cultivée. Le » froment, l'orge & le vin croiſ- » ſent chez eux en abondance; les » pluies de Jupiter groſſiſſent ces » fruits, qui mûriſſent dans leur » ſaiſon. Ils ne tiennent point d'aſ- » ſemblées pour délibérer ſur les » affaires publiques, & ne ſe gou- » vernent point par des loix géné- » rales qui réglent leurs mœurs & » leur police; mais, ils habitent » les ſommets des montagnes, » & ſe tiennent dans des antres. » chacun gouverne ſa famille & » règne ſur ſa femme & ſur ſes » enfans, & ils n'ont point de » pouvoir les uns ſur les autres.

» Vis-à-vis, & à quelque diſ- » tance du port de l'iſle que ces » Cyclopes habitent, on trouve » une petite iſle toute couverte » de bois & pleine de chèvres » ſauvages, parce qu'elles n'y ſont » point épouvantées par les hom- » mes, & que les chaſſeurs qui » ſe donnent tant de peine en » broſſant dans les forêts & en » courant ſur les cimes des mon- » tagnes, n'y vont point pour les » pourſuivre. Elle n'eſt fréquen- » tée ni par des bergers qui gar- » dent des troupeaux, ni par des » laboureurs qui travaillent les » terres; mais, demeurant tou- » jours inculte, elle n'a point » d'habitans; voilà pourquoi elle » eſt ſi pleine de chèvres ſauva- » ges. Et ce qui la rend inhabitée, » c'eſt que les Cyclopes ſes voi- » ſins n'ont point de vaiſſeaux, » & que parmi eux il n'y a point » de charpentiers qui puiſſent en » bâtir pour aller commercer dans » les autres villes, comme cela ſe » pratique parmi les autres hom- » mes qui traverſent les mers, & qui » vont & viennent pour leurs affai- » res particulières. S'ils avoient » eu des vaiſſeaux, ils n'au- » roient pas manqué de ſe mettre » en poſſeſſion de cette iſle, qui » n'eſt point mauvaiſe, & qui » porteroit toutes ſortes de fruits; » car tous ſes rivages ſont bordés » de prairies bien arroſées, tou- » jours couvertes d'herbages ten- » dres & hauts; les vignes y ſe- » roient excellentes, & le labou- » rage très-aiſé, & l'on y auroit » toujours des moiſſons très-abon- » dantes, parce que le terroir eſt » fort gras. Elle a de plus un port » commode & ſûr, où l'on n'a » beſoin d'arrêter les vaiſſeaux ni » par des ancres, ni par des cor- » dages; quand on y eſt entré, » on peut attendre tranquillement » que les pilotes & les vents ap- » pellent. A la tête du port eſt » une belle ſource d'une eau ex- » cellente, ſous une grotte toute » couverte d'aulnes. «

Madame Dacier fait pluſieurs remarques ſur ce récit d'Homère. Elle obſerve entr'autres choſes, que quoique les Cyclopes ſoient

superbes, sauvages, & qu'ils ne reconnoissent point de loix qui règlent leurs mœurs & leur police, Homère ne laisse pas de leur attribuer quelque sentiment de la divinité ; ils se reposent sur la providence. Mais, peut-être veut-il faire entendre que c'est plutôt par habitude que par sentiment.

Quant à ce que dit Homère, que les Cyclopes ne plantent ni ne sement ; mais qu'ils se nourrissent des fruits que la terre produit sans être cultivée, c'est pour louer la fertilité de la Sicile. Eustathe compare à cette vie des Cyclopes, celle des Anachoretes qui habitent les montagnes & les antres des rochers, qui ne sement ni ne plantent, & qui se nourrissent des fruits que la terre leur fournit d'elle-même, ou que la providence a soin de leur envoyer. Cette comparaison paroît assez plaisante pour un archevêque. Mais, revenons à la fable des Cyclopes.

Thucydide nous apprend que les Cyclopes étoient les plus anciens habitans de l'isle de Sicile ; qu'on n'en connoissoit point l'origine, & qu'on ignoroit ce qu'ils étoient devenus. On les regardoit comme originaires du païs, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence qu'ils étoient étrangers, & que c'est pour cela qu'Homère dit qu'ils étoient enfans de Neptune, nom que l'on donnoit à ceux qui venoient par mer habiter quelque isle. C'est le sentiment de Bochart, qui croit qu'ils y entrerent environ un siècle après Phaleg ; ce qui les fit regarder comme originaires de l'isle par les Phéniciens sur-tout, qui ne vinrent s'y établir que plusieurs siècles après. Il est vrai pourtant que, comme les Cyclopes n'avoient point de vaisseaux, au rapport même d'Homère, cela pourroit faire croire qu'ils n'étoient pas venus d'ailleurs, & qu'ils étoient nés dans le païs ; car s'ils étoient venus sur des vaisseaux, ils en auroient retenu l'usage, & comme dit Homère, ils s'en seroient servis pour se rendre maîtres de cette isle si bonne, si commode, dont nous avons parlé, & qui étoit si fort à leur bienséance. Cela n'est pourtant pas concluant; car ils pouvoient être arrivés en Sicile sur des vaisseaux étrangers, & n'en avoir pas conservé l'usage.

Quoi qu'il en soit, si nous en croyons Justin, les Cyclopes occuperent cette isle jusqu'au règne de Cocalus, c'est-à-dire, jusqu'au tems de Minos II & de Thésée. Ils habitoient vers le couchant de l'isle près du promontoire de Lilybée; & c'est de-là qu'ils ont pris le nom de Cyclopes, composé de deux mots Phéniciens, *Cheklub*, par contraction pour *Cheklelub*, comme qui diroit gens du golfe de Lilybée ; ce qui a trompé les Grecs, qui, n'entendant pas cette langue, ont cru que ce nom leur venoit du mot *Cyclos*, qui veut dire rond ; sur quoi ils débiterent la fable qui ne donne aux Cyclopes qu'un œil placé au milieu du front. Cependant, on trouve des Auteurs qui croient que cette fiction est uniquement fondée sur ce que les Cyclopes étoient armés de petits boucliers d'acier qui leur couvroient le vi-

ſage, & qui avoient un trou vis-à-vis les yeux; ce qui fit dire qu'ils n'avoient qu'un œil. Ovide ſemble confirmer cette conjecture, en comparant l'œil des Cyclopes à un bouclier.

Comme les Cyclopes étoient gens ſauvages & bruteaux, les Poëtes les repréſentent comme de vrais anthropophages; & au lieu de dire qu'ils avoient tué quelques compagnons d'Ulyſſe, qui erroient dans cette iſle, ils aſſurerent qu'ils les avoient mangés. Pour la fable qui les fait paſſer pour les forgerons de Vulcain, elle vient de ce qu'ils habitoient auprès du mont Etna, qui, à cauſe des flammes qu'il vomit, étoit regardé comme la boutique de ce dieu; & le bruit épouvantable que le feu & les vents font dans ces horribles cavernes, comme les coups redoublés qu'ils donnoient ſur leurs enclumes. On ajoûtoit que Jupiter s'en ſervoit pour forger ſes foudres, & qu'ils avoient été employés à environner de murailles pluſieurs villes; de manière même qu'en général tous les murs & les tours qui avoient de la ſolidité, paſſoient pour être leur ouvrage. Virgile dit que c'étoient eux qui avoient fait l'enceinte & les portes des champs Élyſées, & pluſieurs autres ouvrages; & ſi nous en croyons Ariſtote, on doit les regarder comme les premiers qui joignirent des tours aux murailles des villes.

Si Héſiode a dit que les Cyclopes étoient enfans du Ciel & de la Terre, c'eſt qu'on ignoroit leur véritable origine, & que c'étoit la coûtume de faire enfans de la Terre, ceux dont on ne ſçavoit pas la généalogie.

Que ſi on les a pris pour de véritables géans, nous ſommes perſuadés qu'on peut dire qu'ils étoient plus montrueux par la férocité de leurs mœurs, que par la grandeur de leur taille; & pour ce qui regarde les oſſemens giganteſques qu'on a trouvés quelquefois en Sicile, qu'on dit être ceux des anciens habitans de l'iſle, on peut voir ce que nous diſons à ce ſujet ſous l'article de Géant.

CYCLOPUM SCOPULI; (*a*) c'eſt-à-dire, les écueils des Cyclopes. Pline en compte trois ſur la côte de Sicile. On les nomme préſentement li Farigliони. Ortélius croit qu'Apollonius les nomme Planotæ.

CYCNUS, *Cycnus*, *ou* Cygnus. *Voyez* Cygnus.

CYCOSURAIDE, *Cycoſuraïs*, (*b*) nom d'une des ſix tribus de Sparte. Elle étoit compoſée de gens qui s'occupoient à la chaſſe; ils habitoient cet eſpace qui étoit à l'Orient de l'Eurotas juſqu'à Thyréa; c'eſt un païs montagneux très-propre à leur occupation, où étoient élevés, & d'où ſortoient ces bons chiens de chaſſe, que les Auteurs anciens nous font connoître ſous le nom de *chiens lacons*; on y en nourrit encore de l'eſpèce, qui ſont bons; mais,

(*a*) Plin. T. I. p. 162.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 412.

transportés ailleurs, ils dégénerent.

CYDAS, *Cydas*, (*a*) alla joindre T. Quintius Flamininus dans la Phthiotide avec cinq cens Gortyniens Crétois, l'an de Rome 555.

CYDAS, *Cydas*, (*b*) Crétois, l'un des plus fideles amis d'Eumène, fut envoyé à Amphipolis avec un certain Chimarus de la même nation, & ensuite à Démétriade, où il eut des conférences sous les murailles mêmes de la ville; la première fois avec Ménécrate, & la seconde avec Antimachus, tous deux officiers de Persée, roi de Macédoine. Cela se passoit environ l'an de Rome 583 ou 584.

CYDAS, *Cydas*, (*c*) Crétois, que M. Antoine avoit mis au nombre des Juges à Rome. Cicéron le représente comme un homme perdu de débauches, & capable de tout oser, comme un homme qui ne sçait pas le Latin, qui ne connoît ni les loix ni les usages des Romains, pas même les hommes.

CYDIAS, *Cydias*, Κυδίας, (*d*) homme qui possédoit de grandes richesses; mais, elles n'étoient que le fruit de ses usures & de ses rapines. Ce n'est au reste qu'un personnage imaginaire qu'introduit Lucien dans un de ses dialogues, où il feint qu'il avoit envahi le champ d'un de ses voisins.

CYDIMAQUE, *Cydimachus*, Κυδίμαχος, (*e*) personnage imaginaire. Lucien dit qu'on le mit à mort pour avoir son bien, & qu'on avoit égorgé auparavant ses enfans en sa présence.

CYDIMAQUE, *Cydimacha*, Κυδιμάχη, (*f*) fille de Ménécrate de la ville de Marseille, étoit fort laide. Car, outre qu'elle étoit borgne & petite, elle étoit contrefaite & percluse de la moitié du corps, & tomboit même du haut mal. Ajoûtez à cela, que son pere avoit été déclaré infâme, pour avoir rendu une Sentence injuste. Cette fille ne pouvoit donc espérer de trouver aucun établissement. Ménécrate en étoit extrêmement affligé; & comme il déploroit sa condition, Zénothémis son ami lui offrit d'épouser sa fille; & il eut toujours pour elle tous les égards & toutes les attentions qu'on pouvoit attendre du mari le plus complaisant. Ce récit n'est qu'un conte imaginé par Lucien, qui s'est proposé de nous donner une exemple d'une vraie & sincère amitié.

CYDIPPE, *Cydippus*, fut fort aimé d'Aconce. *Voyez* Aconce.

CYDIPPE, *Cydippus*, Historien qui naquit dans la ville de Mantinée. Il est mis par St. Clément d'Alexandrie au nombre de ceux qui ont traité des inventeurs des choses.

CYDIPPE, *Cydippus*, (*g*) nom d'une nymphe, au rapport de M. l'abbé

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 3.

(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 13 Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 277, 278.

(*c*) Cicer. Philipp. 5. c. 172, 173.

(*d*) Lucian. Tom. II. p. 692.

(*e*) Lucian. Tom. I. pag. 434.

(*f*) Lucian. T. II. p. 71. & *seq.*

(*g*) Virg. Georg. L. IV. v. 339. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 388.

l'abbé Banier. Il eſt parlé de cette nymphe dans Virgile,

CYDNUS, *Cydnus*, (a) Κυδνὸς, fleuve de l'Aſie mineure dans la Cilicie. La ville de Tarſe étoit ſituée ſur ſes bords. Ce fleuve eſt célebre par le péril qu'y courut Alexandre-le-Grand. Ce prince, étant arrivé à Tarſe, fut ſi charmé de la beauté des eaux du Cydnus, qui traverſoit le milieu de la ville, qu'il quitta ſes armes; & tout couvert de ſueur & de pouſſière, il ſe jetta dans le fleuve, dont l'eau étoit extrêmement froide. Mais à peine y fut-il entré, qu'il lui prit un friſſon ſi violent, qu'il en perdit d'abord l'uſage de la parole; de façon que loin qu'on pût eſpérer en quelque remede, on déſeſpéra de ſa vie. Un ſeul d'entre tous ſes médecins nommé Philippe, en oſa promettre la guériſon; & on ſçait qu'il réuſſit heureuſement.

Plutarque, Quinte-Curſe, Juſtin & autres font mention du Cydnus, à l'occaſion de l'évènement qu'on vient de rapporter. Juſtin parle encore de ce fleuve dans un autre endroit. Il dit que quand Darius l'eut paſſé, après avoir été vaincu dans une bataille, quelques-uns des ſiens lui conſeilloient d'en rompre le Pont. Quinte-Curſe met le Lycus en cet endroit & non pas le Cydnus; & cela paroît plus vraiſemblable.

Au reſte, ce dernier Auteur nous donne une deſcription particulière du Cydnus. » Il n'eſt pas, » dit-il, ſi renommé pour la grandeur de ſon canal, que pour » la beauté de ſes eaux; car, venant à couler tout doucement » dès ſa ſource, il s'épand dans » un lit de gravier fort net, où il » ne tombe jamais de torrent qui » trouble la tranquillité de ſon » cours, ni la pureté de ſon eau » extrêmement froide, à cauſe de » la fraîcheur de l'ombrage dont » ſes rives ſont couvertes. «

Selon Paul Lucas, le Cydnus s'appelle préſentement Méribaſa ou Sinduos; du moins il nomme ainſi une rivière, au bord occidental de laquelle il met les ruines de la ville de Tarſe.

CYDNUS, *Cydnus*, Κυδνὸς, autre fleuve de l'Aſie mineure. Celui-ci couloit dans la Bithynie, au rapport d'Étienne de Byzance.

CYDŒSSE, *Cydœſſus*, (b) lieu dont parle Joſephe, qui le met dans le territoire des Tyriens. C'étoit une place très-forte, qui fut toujours contraire aux Galiléens. Euſebe place Cydœſſe près de Panéade, à vingt milles de Tyr.

CYDON, *Cydon*, Κύδων, (c) l'un des fils de Tégéatès, alla s'établir en Crete, où il donna ſon nom à la ville de Cydonie. Telle étoit l'opinion de ceux de Tégée. Les Crétois, au contraire, prétendoient que Cydon étoit fils de Mercure & d'Acacallis fille de Minos.

CYDON, *Cydon*, Κύδων, (d) aima le jeune Clytius; & ſon amour pour lui étoit tel, qu'il

(a) Plut. T. I. pag. 674. Q. Curt. L. III. c. 4, 5. Juſt. L. XI. c. 8, 14.
(b) Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 869.
(c) Pauſ. p. 540.
(d) Virg. Æneid. L. X. v. 325. *& ſeq.*

ne put s'empêcher de l'accompagner à la guerre contre Énée. Le bras de ce capitaine Troyen l'auroit immolé ; & lui auroit fait perdre pour jamais le penchant qu'il avoit toujours eu pour la jeunesse, si les sept jeunes fils de Phorcus n'eussent détourné le coup qui menaçoit sa vie.

Ce récit est de Virgile ; & ce Poëte feint avec esprit que la vie de Cydon est garantie par sept jeunes gens qui prennent sa défense, par un motif que ce qui précede fait entendre aisément. Le P. Catrou fait, sur cet endroit, une remarque singulière. » Virgile ne » fait pas périr, dans le combat, » l'exécrable Cydon de la main » d'Énée ; une mort glorieuse ne » convenoit point à un lâche dé» bauché. » Le P. Lacerda ajoûte sur le même endroit une réflexion d'un autre goût. Virgile, dit-il, sauva la vie à Cydon pour faire sa cour à Auguste, *quia sciebat hoc vitio laborasse suum principem*, conformément à ce que Plutarque dit de lui dans la vie de M. Antoine. Le même Commentateur invite le Lecteur à admirer la sagesse de Virgile. *Semper*, dit-il, *hic vates est* παρθενικὸς ; *titillantem libidinem nunquàm nominat ; quidquid tale est complectitur gaudii nomine, & hìc* παιδικὰ *intelligit, quæ tamen castissimè nominat gaudia* ; & sur cela il cite Properce :

Hostis si quis erit nobis, amet ipse puellas ;
Gaudeat in puero, si quis amicus erit.

Lacerda remarque encore que Virgile a tiré le nom de Cydon de celui d'une ville de Crete, dont Servius dit sur cet endroit : *De Cretensibus accepimus, quòd in amore puerorum intemperantes fuerunt ; quod posteà in Laconas & in totam Græciam translatum est.* Athénée dit la même chose.

Tous ces Interpretes ont grand tort de s'amuser à de pareilles réflexions. Il ne s'agit ici, & dans d'autres endroits semblables de notre Poëte, soit des Éclogues, soit de l'Énéïde, que d'une tendre & vive amitié, que d'un doux penchant, éloigné de tout désir grossier, comme le fait voir le mot *gaudium*, qui signifie le plaisir spirituel. Tel est celui que cause une belle musique, de beaux vers, un charmant tableau. C'est ce qu'il est à propos de faire remarquer. Les hommes corrompus corrompent tout, & séduisent même les traducteurs.

CYDON, *Cydon*, Κύδων, (*a*) l'un de ceux qui étoient d'avis que l'on livrât Byzance aux Athéniens. Ceux-ci en faisoient alors le siege sous la conduite d'Alcibiade.

CYDONE, *Cydone*, Κυδωνὴ, (*b*) fleuve du Péloponnèse, au rapport de Strabon. Il couloit dans l'Élide.

CYDONÉE, *Cydonea*, (*c*) Κυδώνεια, isle de la mer Méditerranée, & l'une des cinq que les

(*a*) Xenoph. p. 437.
(*b*) Strab. p. 351.
(*c*) Plin. T. I. p. 121, 188.

Anciens comprenoient sous le nom de *Leucæ*, c'est-à-dire, blanches, vis-à-vis de Lesbos, selon Pline, qui dit ailleurs qu'il y avoit dans cette isle de Cydonée, une source d'eaux chaudes qui ne couloient qu'au printems.

CYDONES, *Cydones. Voyez* Cydoniates.

CYDONIATES, *Cydoniatæ*, Κυδῶνες, étoient les habitans de Cydonie en Crete. *Voyez* l'article de cette ville.

CYDONIE, *Cydonia*, (*a*) Κυδωνία, ville de l'isle de Crete, située à l'occident de cette isle, vis-à-vis le Péloponnèse. Diodore de Sicile en attribue la fondation à Minos. Les habitans de cette ville, selon Strabon, étoient Autochthones, c'est-à-dire, nés dans le païs même. Ce Géographe dit ailleurs que les Éginetes envoyerent une colonie à Cydonie.

Cette ville, l'une des trois principales de l'isle, étoit située sur le bord de la mer, à égale distance de Cnosse & de Gortyne. Strabon dit que l'intervalle qu'il y avoit de Cydonie à ces deux villes, étoit de huit cens stades. Elle étoit beaucoup plus proche d'Aptere, puisqu'elle n'en étoit éloignée que de quatre-vingts stades. Homère la met sur les rives du Jardanus.

Sous l'an 346 avant J. C., la ville de Cydonie fut assiégée par Phalécus. Dans le tems qu'il faisoit approcher des murs plusieurs machines qu'il avoit préparées pour cette attaque, le tonnerre se fit entendre, & tomba sur elles avec des éclats si prodigieux, qu'il les réduisit toutes en cendres. Les soudoyés, qui voulurent éteindre le feu, & Phalécus lui-même à leur tête, furent consumés. Quelques-uns disent pourtant qu'il fut égorgé par un d'entr'eux auquel il avoit fait une injure.

Dans les extraits du vingt-sixième livre de Diodore de Sicile, on trouve que les habitans de Cydon se rendirent coupables d'une trahison énorme, & tout-à-fait indigne d'une nation Grecque. Car, entrant en pleine paix & sous le nom d'amis dans Apollonie, ils en égorgerent toute la jeunesse, & partageant entr'eux & les femmes & les enfans, ils s'approprierent cette ville.

Florus, qui fait de Cydonie une métropole, lit son nom Cydonée; Pline le lit Cydon. On trouve dans Ptolémée Cydonéis, qui est une faute, pour Cydonée. Étienne de Byzance prétend qu'on la nommoit auparavant Apollonie. On convient que c'est présentement la Canée.

CYDRA, *Cydra*, Κύδρα, (*b*) ville de l'Asie mineure, au rapport d'Hérodote. » L'armée de Xer» xès, dit-il, partant de Colos» ses, alla à Cydra, qui est sur » les frontières des Phrygiens & » des Lydiens, où Crésus avoit » fait planter une colomne gra» vée de quelques lettres qui mon» troient qu'elle servoit de borne » à ces deux peuples. «

(*a*) Diod. Sicul. p. 237, 543. Strab. pag. 376, 475. & *seq.* Flor. L. III. c. 7. Plin. Tom. I. pag. 209. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 60. Ptolem. L. III. c. 17. Homer. Odyss. L. III v. 285.

(*b*) Herod. L. VII. c. 30.

CYDRIES, *Cydriæ*, Κύδριαι, (*a*) ville située sur les frontières de l'Épire & de la Macédoine. Elle appartenoit à un peuple nommé Byrsi, selon Strabon.

CYGNEA SPECULA. C'est ainsi qu'on lit dans quelques éditions de Catulle, au lieu de *Chinea Specula*, que l'on a rétabli. Ce Poëte désigne par cette métaphore une montagne, au pied de laquelle la ville de Bresse, capitale du Bressan, étoit située.

CYGNÉE, *Cygnæa*, (*b*) épousa Amyntas, roi de Macédoine, & en eut trois fils, Archélaüs, Archidée & Ménélaüs.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*c*) ville que les Grecs avoient, dit-on, bâtie au fond de la mer Noire; & comme ils ne sçavoient en quel païs ils étoient, la voix d'un Cygne leur donna occasion de donner le nom de cet oiseau à la ville qu'ils bâtissoient. Pomponius Méla rapporte cette circonstance. Pline en fait mention, & dit qu'elle avoit été sur le bord du Phase; mais elle ne subsistoit déjà plus de son tems.

Pline fait mention d'une autre ville de même nom & du même païs, située à environ cent mille pas de ce fleuve; & par conséquent différente de l'autre Cygnus, dont on vient de parler.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*d*) fils de Sthénéléus, règna sur les peuples de la Ligurie. Il étoit frere de Phaëton du côté de sa mere; mais il lui étoit bien plus attaché par une amitié véritable. Ayant été témoin de sa triste aventure, ainsi que de celle de ses sœurs, il remplit de ses plaintes les rives du Pô & toutes les forêts voisines.

A force de se plaindre, sa voix s'affoiblit, & devint plus déliée. En même tems, des plumes blanches prennent la place de ses cheveux, son col s'étend & s'éloigne de ses épaules; ses doigts s'attachent & se joignent ensemble par une peau rougeâtre; tout son corps se revêt de plumes; sa bouche cesse d'être bouche, & prend la forme d'un bec qui ne se termine pas en pointe. Cygnus devint donc un nouvel oiseau, & ne garda que son nom de Cygnus ou de Cygne. Mais parce qu'il se souvient encore de la foudre qui avoit injustement perdu Phaëton, il ne s'élève point en l'air, comme s'il avoit horreur de s'approcher de Jupiter qui foudroya son ami. Il se retira dans les marécages, dans les étangs & dans les rivières; & la haine qu'il eut pour le feu, lui fit choisir l'élément qui est le plus contraire au feu.

Cette fable nous apprend que la tristesse est une dangereuse maladie dans les ames qui la souffrent, & qui ne veulent pas se servir du remede universel que le ciel nous donne contre toutes sor-

(*a*) Strab. pag. 327.
(*b*) Just. L. VII. c. 4.
(*c*) Pomp. Mel. p. 89. Plin. Tom. I. p. 304, 305.
(*d*) Virg. Æneid. L. X. v. 139. Pauf. p. 58. Ovid. Métam. L. II. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 150. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. p. 213.

tes d'infortunes. Il est aisé de juger que nous parlons de la raison, qui est seule capable d'empêcher ces métamorphoses, en quoi la douleur nous transforme. On pourroit donc croire qu'on a voulu marquer par cette fable une des suites de la tristesse & de la douleur; car, il se trouve des gens, en qui elles produisent cet effet, qu'ils ne cessent jamais de parler de leurs amis qui sont morts, & de publier leur gloire. C'est pourquoi, comme l'on représente les musiciens par les Cygnes, l'on a feint que l'ami de Phaëton avoit été converti en Cygne, parce qu'après la mort de son ami, il chantoit toujours ses louanges.

Selon quelques-uns, cette fable fait voir qu'il n'y a rien qui nous fasse plutôt blanchir que la tristesse. Mais, d'autres la rapportent à l'Histoire; & ils disent que Phaëton avoit un ami qui l'ayant vu tomber de loin dans le Pô avec le chariot qu'il menoit, accourut promptement à son secours; qu'il se jetta dans l'eau pour le retirer, & qu'en même tems un Cygne qui n'étoit pas loin de cet endroit sortit & s'envola d'un autre côté, & que cela a fait dire qu'il fut converti en Cygne, parce que depuis il ne parut plus, s'étant noyé dans le Pô avec celui qu'il vouloit sauver.

Écoutons un instant Pausanias. » C'est une opinion établie, dit-» il, que le Cygne est un oiseau » qui a la voix fort mélodieuse; » aussi dit-on que Cygnus, roi » des Liguriens, dans cette partie » de la Gaule qui est au-delà du » Pô, étoit grand musicien, & » qu'après sa mort Apollon le » changea en Cygne. Pour moi, » je n'ai pas de peine à croire » qu'il y ait eu un roi des Ligu-» riens sçavant en musique, mais » qu'il ait été changé en oiseau, » le croie qui voudra. «

CYGNUS, *Cygnus*, *Κύκνος*, (*a*) fils de Neptune, règna à Colones ville de la Troade. Il épousa Proclée fille de Clytius, & en eut une fille & un fils. Sa fille se nommoit Hemithée, & son fils Tenès. Sa femme étant morte, il épousa en secondes noces Philonomé fille de Craugasus. Celle-ci prit de l'amour pour Tenès son beau-fils. Mais, n'ayant pu s'en faire aimer, pour se venger elle résolut de le perdre dans l'esprit de son mari, & l'accusa d'avoir voulu la violer. Cygnus, trompé par cette imposture, fit enfermer le frere & la sœur dans un coffre, & les jetta dans la mer. Sauvés par leur bonne fortune, ils arrivent à Leucophrys qui, du nom de Tenès, fut depuis appellée Ténédos. Quelque tems après, Cygnus découvre l'artifice & la méchanceté de sa femme. Il s'embarque & va chercher son fils pour lui confesser son imprudence & lui en demander pardon. Mais, au moment qu'il touche le rivage & qu'il attache le cable de son vaisseau à quelque arbre ou à quelque rocher, Tenès prend une hache, &

(*a*) Pauf. pag. 634. Ovid. Metam. L. XII. c. 4, 5. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV, pag. 161. Tom. VII. p. 253. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 206, 207.

coupe le cable ; le vaiſſeau s'éloigne & vogue au gré des vents.

Ovide, dans ſes métamorphoſes, introduit Cygnus qu'il met aux priſes avec Achille ſous les murs de Troye. Achille pouſſe ſon cheval droit à lui, & lui jette ſa pique ; mais le fer ne fait que s'émouſſer. Cygnus, de ſon côté, lance contre Achille un javelot, qui rompit l'airain de ſon bouclier, & en perça juſqu'au neuvième cuir. Auſſi-tôt, Achille lui porta un ſecond coup, qui ne fut pas plus heureux que le premier ; & voyant qu'il avoit encore été ſans effet, il lui en pouſſa un troiſième qui ne fit pas plus de mal à Cygnus, qui s'y étoit préſenté lui-même. Achille en parut furieux ; & comme s'il eût douté de ſa force & des grandes choſes qu'il avoit faites, il voulut pour ainſi dire s'éprouver ſur un ſoldat Lycien, appellé Ménete, qui n'étoit pas loin de lui ; & d'un coup qu'il lui donna de ſa lance, il lui traverſa tout enſemble, & la cuiraſſe & le corps. Ainſi, Achille ſe tournant du côté de Cygnus, il lui porta un coup de toutes ſes forces, & le frappa dans l'épaule ; mais ſa lance qui en fut comme repouſſée, n'y trouva pas moins de réſiſtance, que ſi elle eût donné contre une muraille, ou contre un rocher. Néanmoins, il parut du ſang à l'endroit où il avoit été frappé ; mais, Achille s'en réjouit vainement. Cygnus n'avoit point reçu de bleſſure, & le ſang qui paroiſſoit, étoit du ſang de Ménete qui étoit demeuré au bout de la lance. Alors, Achille deſcendit en furie de ſon chariot, pour combattre Cygnus avec l'épée ; & voyant encore que les coups qu'il lui donnoit, fendoient ſon bouclier & ſon caſque, & que ſon corps étoit plus dur que le fer de ſon épée, il déſeſpéra d'en venir à bout par le courage & par les armes. Il ſe jette donc ſur cet ennemi, lui donne ſur le viſage & ſur la tête quantité de coups avec la garde de ſon épée, le ſuit, le preſſe, le met hors d'haleine, & ne lui donne pas le tems de ſe reconnoître. Cygnus témoigne de l'étonnement ; ſes yeux & ſon jugement ſe troublent ; & comme il vouloit ſe retirer en arrière, il rencontra une pierre qui le fit un peu chanceler ; mais Achille qui le ſuivoit, acheva de le faire tomber, & tomba auſſi-tôt ſur lui. En même tems, il rompit le lien qui tenoit ſon caſque, & le preſſa de telle ſorte, & des genoux & des mains, qu'il lui boucha le conduit de la reſpiration, & l'étouffa ſur le champ. Mais, comme Achille penſoit dépouiller le vaincu, il ne trouva que ſes armes ; car Neptune en avoit enlevé le corps, & l'avoit changé en cet oiſeau dont il portoit déjà le nom.

Cette aventure fabuleuſe peut nous apprendre qu'il n'y a rien de ſi fort & de ſi invincible dans le monde qui ne trouve toujours quelque choſe de plus invincible & de plus fort. Cygnus n'avoit jamais été ni vaincu ni bleſſé, dans le grand nombre de combats où il avoit montré ſon courage ; ce qui a fait dire qu'il étoit invulnérable ; mais enfin il rencontre Achille qui

le défait & qui en triomphe. Cela n'apprend-il pas aux plus braves qu'ils ne doivent point se glorifier de leur courage & de leur valeur ? Que quoiqu'on soit courageux, que l'on soit grand capitaine, & qu'on ait remporté beaucoup de victoires, on n'est pas pourtant indomptable ?

O brave ! ne te vante point
D'avoir enchaîné la victoire,
Et d'être arrivé jusqu'au point
Où l'on ne peut perdre sa gloire.
On doit tout craindre avant la mort,
Le plus fort n'est pas toujours fort
Avec une valeur extrême ;
Cygnus te l'apprend aujourd'hui,
Et le fameux Achille même
L'apprendra bientôt comme lui.

Au reste, on a voulu montrer, par la métamorphose de Cygnus en l'oiseau dont il portoit le nom, & dont la blancheur est sans tâche, que quoique les grands capitaines soient quelquefois vaincus & défaits par les grands Hommes qui leur ressemblent, leur réputation n'en est pas moins éclatante, & ne perd rien de sa gloire. Ainsi quoique Pompée ait été vaincu par César, toutefois il n'est pas moins considéré que César ; & pour avoir plus de malheur, on n'en a pas moins de gloire.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*a*) fils de la nymphe Hyrie, étoit aimé éperdument de Phyllius. Celui-ci, en effet, pour le contenter, avoit apprivoisé des oiseaux qu'on n'avoit jamais apprivoisés ; il avoit dompté des lions, & avoit vaincu un taureau qu'il lui avoit commandé de vaincre. Mais enfin, voyant que le fils d'Hyrie se moquoit de lui, il lui refusa en colère le taureau qu'il lui demandoit ; & alors le fils d'Hyrie indigné de ce refus : *Tu souhaiteras de me l'avoir donné*, lui dit-il, & en même tems il se précipita du haut d'un rocher. Chacun s'imagina qu'il étoit tombé; mais, il demeura en l'air soutenu sur des aîles blanches, & fut converti en signe. Cependant, Hyrie, qui s'imagina que son fils étoit mort, fondit entièrement en larmes ; & de l'abondance des pleurs de cette mere affligée, il se fit un lac qui porta son nom.

Cette fable semble nous enseigner qu'il n'y a point de si bons amis, qui ne se lassent d'obliger ceux qui dédaignent leurs bienfaits ; & qu'après avoir abusé long-tems de leur amitié, nous les recherchons quelquefois inutilement lorsque nous en avons besoin ? Apprenons donc par cette fable à conserver nos amis, en faisant cas des bons offices qu'ils nous rendent, si nous ne sommes pas capables de leur en rendre nous mêmes ; car on oblige quelquefois autant en recevant de bonne grace, qu'en donnant de bonne grace.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*b*) fils de Mars. On dit qu'il pro-

(*a*) Ovid. Metam. L. VII. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 161.

(*b*) Pauf. p. 50. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 161.

posoit un prix à quiconque pourroit le vaincre dans un combat singulier, & qu'il avoit tué ainsi nombre d'hommes, entr'autres Lycus de Thrace; mais il fut tué lui même par Hercule auprès du fleuve Pénée. Mars en fut si courroucé, qu'il voulut se battre contre le vainqueur de son fils; mais, Jupiter les sépara d'un coup de foudre.

CYLARABÈS, *Cylarabes*, Κυλαράβης, (a) fils de Sthénélus, réunit en sa personne les trois royaumes qui divisoient l'Argolide, depuis le partage fait par Anaxagore. Il bâtit à quelque distance d'Argos un lieu d'exercice pour la jeunesse, & lui donna son nom.

CYLARABIS, *Cylarabis*, Κυλάραβις, (b) lieu du Péloponnèse dans l'Argolide, situé à environ trois cens pas de la ville d'Argos. C'étoit le lieu d'exercice de la jeunesse. Il fut ainsi appellé du nom de Cylarabès, fils de Sthénélus, qui l'avoit fait bâtir. En y allant, on passoit auprès du tombeau de Licymnius, fils d'Électryon. Un peu au de-là du Cylarabis & de la porte qui étoit auprès, on appercevoit le tombeau de Sacadas, célebre musicien. Dans le Cylarabis on pouvoit voir une statue de Minerve surnommée Pania; le tombeau de Sthénélus y étoit aussi, & celui de Cylarabès même. Plus loin on voyoit un monument que l'on avoit élevé à ces Argiens, qui s'embarquerent sur la flotte d'Athènes pour aller faire la conquête de Syracuse & de toute la Sicile.

CYLINDRES. (c) M. le comte de Caylus croit que les Perses ayant trouvé en Égypte l'usage de porter au cou de petits Cylindres ornés de figures & de hiéroglyphes, en firent fabriquer, où, au lieu de divinités Égyptiennes, on représentoit des sujets tirés ou de leur histoire, ou de leur théologie; & l'on eut soin d'y joindre des caractères hiéroglyphiques, qui étant disposés en forme de prieres, ajoûtoient, selon l'opinion commune, une vertu secrete à ces amulettes.

CYLLA, *Cylla*, Κύλλα, (d) ville de la Chersonnèse de Thrace, située sur l'Hellespont, au rapport de Ptolémée. C'est la même que Cœlos & Cyclensis. *Voyez* ces deux mots.

CYLLA, *Cylla*, Κύλλα, ville de l'Asie mineure dans la Troade. Le nom de cette ville s'écrit aussi Cilla. *Voyez* Cilla.

CYLLANTICUS, *Cyllanticus*, (e) nom d'une contrée de l'Asie mineure dans la Pisidie. Quelques manuscrits de Pline portent Cyllanicus.

CYLLARABIS, *Cyllarabis*. *Voyez* Cylarabis.

CYLLARE, *Cyllarus*, (f) jeune centaure d'une grande beauté, fut tué aux noces de Pirithoüs. La barbe ne commençoit qu'à lui venir. On l'eût prise pour un petit

(a) Pauf. p. 116, 126.
(b) Pauf. p. 126. Tit. Liv. L. XXXIV. c. 26. Plut. Tom. I. p. 404, 817.
(c) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 56.
(d) Ptolem. L. III. c. 12.
(e) Plin. T. I. p. 290.
(f) Ovid. Metam. L. XII. c. 10.

coton doré qui lui sortoit du menton, & de grands cheveux de même couleur lui ondoyoient sur les épaules. Il avoit le visage beau, il avoit de belles mains & des épaules bien formées, un corps qui n'étoit ni trop long ni trop court, & enfin toutes les beautés que l'on pourroit remarquer dans les statues les plus renommées. Mais, si tout ce qu'il avoit de l'homme étoit parfait & accompli, ce qu'il avoit de cheval, n'étoit pas moins considérable. Il avoit la croupe large & le poitrail relevé, il étoit plus noir que la poix, & avoit la queue & les jambes beaucoup plus blanches que la neige. Il fut aimé de beaucoup de filles demi-jumens; mais, il n'aima qu'Hylonome, la plus belle & la plus charmante de toutes les filles de son espèce. Elle gagna seule ce jeune centaure, non seulement par son amour, mais encore par ses caresses. Mais elle n'oublia rien aussi de toutes les choses qui pouvoient lui donner plus de lustre & plus d'éclat; elle étoit curieuse d'avoir les cheveux toujours bien peignés; elle en entrelaçoit les tresses d'œillets, de roses & de lis; elle se lavoit tous les jours deux fois le visage de l'eau d'une fontaine qui venoit du haut de la forêt, & tous les jours elle se baignoit deux fois. Elle portoit comme les autres une peau sur l'épaule gauche; mais c'étoit toujours une peau de quelque bête choisie, qui ajoûtoit quelque chose à sa beauté. Ils s'aimoient donc tous deux également, se promenoient ordinairement ensemble sur les montagnes, & venoient toujours reposer ensemble dans quelque antre délicieux. Enfin, ils étoient venus ensemble aux noces de Pirithoüs, & combattoient alors ensemble pour la défense l'un de l'autre, quand un trait poussé à l'aventure, vint donner dans le sein de Cyllare, & lui fit au cœur une petite égratignure, dont il mourut sur la place. En même tems, Hylonome l'embrasse; elle tâche d'arrêter son sang; elle met sa main sur sa plaie, & sa bouche sur sa bouche, pour tâcher d'arrêter son ame qui étoit déjà sortie. Mais voyant qu'il étoit mort, enfin après avoir fait des plaintes que le grand bruit n'empêcha pas d'entendre, elle prit le javelot qui avoit tué Cyllare, se le passa au travers du corps, & mourut en tenant son mari embrassé.

CYLLARE, *Cyllarus*, (*a*) nom d'un cheval de Pollux, selon les uns, & de Castor selon d'autres. Quoi qu'il en soit, on dit que Neptune en avoit fait présent à Junon, & que Junon le donna à Castor. On ajoûte que les deux freres montoient alternativement sur le cheval Cyllare, lorsqu'ils revenoient l'un après l'autre des enfers.

CYLLEN, *Cyllen*, (*b*) fils d'Élatus, donna son nom au mont Cyllene.

CYLLENE, *Cyllene*, (*c*)

(*a*) Virg. Georg. L. III. v. 90.
(*b*) Pauf. p. 482.
(*c*) Strab. p. 337. Ptolem. L. III. c. 16. Pomp. Mel. p. 119. Plin. T. I. p. 192, 562. Thucyd. p. 22. Pauf. p. 259, 394. Tit. Liv. L. XXVII. c. 32.

Κυλλήνη, ville maritime du Péloponnèse, située à environ six-vingts stades d'Élis. Cette ville regardoit la Sicile & avoit un fort bon port; les Éléens en faisoient leur arsenal; pour son nom, elle l'avoit pris d'un Arcadien. Homère, dans le dénombrement des peuples de l'Élide, ne fait aucune mention de cette ville; mais dans la suite de son Ouvrage, il fait bien voir qu'elle ne lui étoit pas inconnue, lorsqu'il dit que Polydamas fit mordre la poussière à Otus de Cyllene, qui étoit le compagnon de Mégès & le capitaine des braves Épéens. A Cyllene il y avoit deux temples, l'un dédié à Esculape, l'autre à Vénus. Quelques-uns croyoient que Mercure étoit né dans cette ville; aussi étoit-il particulièrement révéré de ses habitans; sa statue étoit exposée sur un piédestal dans une posture fort indécente.

L'on convient assez que c'est présentement Chiarenza dans la Morée.

CYLLENE, *Cyllene*, (*a*) Κυλλήνη, ville de l'Asie mineure dans l'Éolide. Xénophon compte cette ville au nombre de celles qu'on appelloit de son tems les villes des Égyptiens.

CYLLENE, *Cyllene*, (*b*) Κυλλήνη, célebre montagne du Péloponnèse, dans l'Arcadie. C'étoit la plus haute du païs, le temple de Mercure Cyllénien étoit sur la cime, mais tout en ruines du tems de Pausanias qui assure que c'étoit Cyllen, fils d'Élatus, qui avoit donné son nom & à la montagne & au temple. La statue de Mercure étoit de Citronier; & elle avoit au moins huit pieds de haut. une des merveilles du mont Cyllene, c'est qu'on y voyoit communément des merles qui étoient tout blancs, s'il faut en croire Pausanias; & afin que l'on ne croye pas qu'il en impose, il entre dans un assez long détail pour prouver son assertion. Peu de lecteurs seront disposés à y ajoûter foi.

Les Poëtes ont feint que Mercure étoit né sur le mont Cyllene. C'est en conséquence de cette fiction que Virgile a dit :

Vobis Mercurius pater est, quem candida Maia
Cyllenes gelido conceptum vertice fudit.

Voyez ci-après Cylléniens.

CYLLÉNIEN, *ou* CYLLÉNIUS, *Cyllenius*, surnom de Mercure. *Voyez* Cyllene, montagne.

CYLLÉNIENS [les Monts]. (*c*) Parmi les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, nous trouvons la relation d'un voyage littéraire, fait par M. l'abbé Fourmont dans le levant. Cette relation, entr'autres descriptions, fournit celle-ci: » Les » monts Cylléniens qui commencent à Sicyon, vont de l'orient à l'occident jusqu'à Patras, » d'où s'étendant au midi vers

(*a*) Xenoph. p. 179.

(*b*) Pauf. p. 482, 483. Strab. p. 337. Virg. Æneid. L. VIII. v. 138, 139. Pomp. Mel. p. 112.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 353.

» Cylléné, dont ils ont emprunté » leur nom, ils forment les bornes naturelles de l'Achaïe dans » toute son étendue, & de l'Arcadie au septentrion & au couchant. Il sort de ces montagnes » beaucoup de fleuves qui arrosent toutes ces provinces; les » Géographes en ont remarqué » plusieurs, mais ils n'ont rien » dit de ce que M. Fourmont a » vu dans ces montagnes, dont » les différens sommets laissent » entr'eux des vallons, ou plutôt » des plaines enfermées de tous » côtés par des collines.

» Ces plaines sont fertiles, & » arrosées par les ruisseaux qui » descendent des montagnes; » mais, comme ces plaines n'ont » point d'issues, elles seroient entièrement inondées, si ces ruisseaux ne trouvoient des gouffres dans lesquels ils se précipitent, pour aller ressortir dans » d'autres plaines semblables qui » sont au-dessous des premières; » & ce jeu de la nature se répete » cinq ou six fois; c'est ainsi que » se forment le Psophis, l'Érymanthe & l'Alphée. «

CYLLYRIENS, *Cyllyrii*, (*a*) Κυλλυρίοι, nom qu'Hérodote donne aux esclaves de quelques Syracusains surnommés Gamores. Ces esclaves, s'étant joints à la populace, avoient chassé leurs maîtres, qui furent rétablis depuis par Gélon.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*b*) Athénien d'une très-ancienne noblesse, épousa la fille de Théagene, tyran de Mégare. Sous l'archontat de Mégaclès, il s'empara de la citadelle d'Athènes pendant la fête des jeux Olympiques, sur la foi d'un oracle d'Apollon, qui lui ordonnoit de faire cette entreprise pendant la plus grande fête de Jupiter. Il crut qu'il n'y avoit pas de plus grande fête pour ce Dieu que les jeux Olympiques, & il ne prit pas garde qu'on célébroit à Athènes une très-grande fête appellée Diasies, en l'honneur de Jupiter, & que c'étoit peut-être de celle-là dont Apollon avoit parlé. Quoi qu'il en soit, cette équivoque suffit pour justifier l'oracle; car les oracles n'ont jamais tort. Cylon fut assiégé dans la citadelle, & si pressé par la faim & par la soif, qu'il se sauva avec son frere, & laissa ses troupes, qui la plûpart périrent de misere; & les autres s'étant réfugiées dans le temple de Minerve, eurent le sort que Plutarque rapporte; elles furent égorgées dans le temple & à la vue des autels, dont on les avoit arrachées, ou par force, ou par adresse. Les Dieux, offensés de ce sacrilege, envoyerent de grands fléaux aux Athéniens, qui, pour les appaiser, excommunierent & maudirent publiquement les auteurs de ce crime, eux & leurs descendans, & exilerent toutes les familles de ceux qui restoient; ce qui causa encore long-tems après de fort grands désordres. Cette conjura-

(*a*) Herod. L. VII. c. 155.

(*b*) Thucyd. p. 81. *& seq.* Plut. T. I. p. 84. Pauf. p. 51, 74, 448. Roll. Hist. Anc. T. II. pag. 324. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 125.

tion de Cylon fut faite du tems même de Solon, vers la 65e. Olympiade, 538 ans avant l'Ére Chrétienne; car, il est certain que Mégaclès fut archonte la première année de cette Olympiade.

On voyoit à Athènes une statue de Cylon. Elle étoit de bronze. Mais, sur quel fondement un tyran fut-il jugé digne d'un tel honneur? Pausanias semble croire que ce fut parce qu'il étoit l'homme le mieux fait de son tems, & qu'il avoit acquis aux jeux Olympiques beaucoup de gloire, en y remportant le prix du stade doublé.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*a*) capitaine Argien, qui se laissa corrompre par l'argent des Perses.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*b*) Éléen, l'un de ceux qui souleverent le peuple contre Aristotime, qui, soutenu d'Antigonus, fils de Démétrius, s'étoit fait tyran d'Élide. Cet infortuné Prince s'étant réfugié à l'autel de Jupiter Sauveur, Cylon, sans respect pour le lieu, l'y poignarda. Cette action lui mérita l'honneur d'une statue, dont les Étoliens firent les frais.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, l'un des plus célebres sculpteurs que l'antiquité ait produits.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*c*) un des premiers de Crotone, à qui Pythagore refusa l'entrée de son école, parce que le caractère de son esprit ne lui convenoit pas. Cylon, à la tete d'une partie des citoyens qu'il avoit ameutés pour se venger, mit le feu au logis de l'Athlete Milon, ou étoient assemblés environ quarante Pythagoriciens, qui furent tous ou brûlés ou accablés de pierres, à la réserve de Lysis & d'Archippe, ou, selon d'autres, de Philolaüs, qui étant jeunes & dispos, eurent le courage de se sauver.

CYLYNDUS, *Cylyndus*, (*d*) l'un des fils de phryxus & de Calciope, au rapport de M. l'abbé Banier.

CYMATOLÈGHÉ, *Cymatoleghe*, (*e*) nymphe, fille de Nérée & de Doris, selon le poëte Hésiode. *Voyez* Cymodoché.

CYMBALE, *Cymbalum*, (*f*) terme qu'on fait venir de trois racines différentes; sçavoir, de κύφος courbe, de κύπελλον, une tasse ou gobelet, & de φωνὴ, voix. Isidore tire *Cymbalum*, de *cum*, avec, & *ballematica*, danse immodeste, qui se dansoit en jouant de cet instrument. La véritable étymologie de ce mot est κύμβος, cavité.

L'instrument, que les Anciens appelloient Cymbale, en Latin *Cymbalum*, & en Grec κύμβαλον, étoit d'airain comme nos tymbales, mais plus petit & d'un usage différent.

(*a*) Pauf. p. 176.
(*b*) Pauf. p. 294, 370.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 235.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 360.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. pag. 6.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 4. T. III. p. 342, 346. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 161.

Caſſiodore & Iſidore appellent la Cymbale Acétabule, c'eſt-à-dire, l'emboîture d'un os dans laquelle un autre os s'emboîte, parce qu'elle reſſembloit à cette ſinuoſité. C'eſt encore pour cela que Properce appelle les Cymbales des inſtrumens d'airain qui ſont ronds, & que Xénophon les compare à la corne d'un cheval qui eſt creuſe. Cela paroît encore, parce que Cymbale s'eſt pris non ſeulement pour un inſtrument de muſique, mais encore pour un baſſin, un chaudron, un gobelet, un caſque, & même pour un ſabot, tels que ceux qu'Empédocles portoit, & qui étoient de cuivre.

Les Cymbales avoient un manche attaché à la cavité extérieure, ce qui fait que Pline les compare au haut de la cuiſſe; & d'autres, à des phioles.

Fulgence, dans le premier livre de ſa mythologie, dit que les deux levres ſont comme deux Cymbales qui forment les ſons, & que la langue eſt comme l'archet, qui coupe & partage ces ſons. Ovide, dans le troiſième livre de l'art d'aimer, leur donne un nom qui paroît aſſez obſcur, en leur donnant l'épithete de *genialia*, apparemment parce que les Cymbales étoient d'uſages dans les noces & dans les autres divertiſſemens.

M. Burette, dans une diſſertation ſur le rhythme de l'ancienne muſique, nous donne une explication courte, mais lumineuſe de la Cymbale. La Cymbale étoit, dit-il, un inſtrument fait de métal ſonnant, & composé de deux pièces demi-ſphériques, creuſes, garnies chacune de ſa poignée, par laquelle on les tenoit de chaque main, & qui étant frappées l'une contre l'autre, du côté de leur cavité, rendoient une eſpèce de tintement, *tinnitum* par cette percuſſion.

Selon les Payens, la Cymbale étoit une invention de Cybele; de-là vient qu'on en jouoit dans ſes fêtes & dans ſes ſacrifices. Hors de-là il n'y avoit que des gens mous & efféminés qui jouaſſent de cet inſtrument.

On en a attribué l'invention aux Curetes & aux habitans du mont Ida dans l'iſle de Crete. Il eſt certain que ceux-ci, de même que les Corybantes, milice qui formoit la garde des rois de Crete, les Telchiniens, peuple de Rhodes, & les Samothraces, ont été célebres par le fréquent uſage qu'ils faiſoient de cet inſtrument, & leur habileté à en jouer.

Les Juifs avoient auſſi des Cymbales, ou du moins un inſtrument que les anciens interpretes Grecs, Latins, & les traducteurs Anglois nomment Cymbale. Mais, il eſt impoſſible de ſçavoir au juſte ce que c'étoit que cet inſtrument.

CYMBE, *Cymba*, (a) ſorte de barque ou de vaiſſeau, dont on attribue l'invention aux Phéniciens.

CYMBE, *Cymba*, (b) coupe à boire, chez les Anciens. C'eſt

(a) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 251.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

à quoi se réduit tout ce que nous sçavons de cette coupe.

CYMBIUM, *Cymbium*, (*a*) autre coupe à boire chez les Anciens. Celle-ci ressembloit à une petite barque. C'est pour cela sans doute qu'on l'appelloit Cymbium.

CYME, *Cyme*, isle de la mer Méditerranée, auprès de la Sicile, selon Étienne de Byzance; & près d'Italie, selon Lycophron, cité par Ortélius.

CYME, *Cyme*, lieu du Péloponnèse dans l'Achaïe, selon Eustathe.

CYME, *Cyme*. Le commentateur de Lycophron dit que c'est une très-haute montagne de l'Italie, & s'appuie sur l'autorité de Métrodore.

CYME, *Cyme*. Quelques-uns lisent ainsi le nom de Cumes. On sçait qu'il y avoit une ville de ce nom en Italie, & une autre dans l'Éolide. *Voyez* Cumes.

CYME, *Cyme*. (*b*) Tacite au second livre de ses annales, parle d'une ville de Cyme; mais, il me semble qu'il n'en dit pas assez pour déterminer la situation de cette ville. *Temnios, Philadelphenos, Ægeatas, Apollonienses, quique Mosceni aut Macedones Hyrcani vocantur, & Hierocæsaream, Myrinam, Cymen, Tmolum, levari idem in tempus tributis, mittique ex Senatu placuit, qui præsentia spectaret, refoveretque.*

CYMÉ, *Cyme*, (*c*) ville d'Asie, au rapport de Cornélius Népos. Cette ville fut assiégée par Alcibiade; & ce Général, pour avoir manqué de la prendre, tomba dans la disgrace de sa patrie.

CYMÉENS, *Cymæi*, (*d*) peuples de l'Asie mineure, dont la ville se nommoit Cymé. *Voyez* Cymé.

CYMELE, *Cymelus*, (*e*) centaure qui fut blessé d'un coup que lui porta Nessus.

CYMINDIS, *Cymindis*, Κύμινδις. *Voyez* Chalcis, oiseau.

CYMINES, *Cymines*, (*f*) ville de Grece dans la Thessalie. Tite-Live nous apprend qu'elle fut prise d'assaut par les Étoliens l'an de Rome 554.

CYMO, *Cymo*, l'une des Néréïdes, étoit fille de Nérée & de Doris.

CYMODOCE, *Cymodoce*, Κυμοδόκη, (*g*) aussi l'une des Néréïdes, & par conséquent fille de Nérée & de Doris.

CYMODOCE, *Cymodoce*, Κυμοδόκη, (*h*) l'une des nymphes qui étoient à la suite de Cyrene, mere d'Aristée.

CYMODOCE, *Cymodoce*, Κυμοδόκη (*i*) autre nymphe. Virgile en fait mention au cinquième livre de l'Énéide.

CYMODOCÉE, (*k*) *Cymo-*

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 148.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 47.
(*c*) Corn. Nep. in Alcib. c. 7.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 39.
(*e*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13.
(*g*) Hmer. Iliad. L. XVIII. v. 39.
(*h*) Virg. Georg. L. IV. v. 338.
(*i*) Virg. Æneid. L. V. v. 826.
(*k*) Virg. Æneid. L. X. v. 225. *& seq.*

docea, la plus éloquente des nymphes dans lesquelles la mere des Dieux avoit transformé les vaisseaux d'Énée. Virgile dit qu'élevée jusqu'à la ceinture sur la surface des eaux tranquilles, appuyant sa main droite sur la poupe du vaisseau du roi des Troyens, & nageant de la gauche, elle adressa à ce Prince un discours, pour l'informer de ce qu'il ignoroit. Son discours fini, comme elle étoit sçavante dans l'art de naviger, elle pousse habilement la poupe du vaisseau d'Énée, & le fait voler sur le sein des ondes, avec plus de rapidité qu'un dard ou qu'une flèche qui égale la vîtesse des vents.

CYMODOCHÉ, *Cymodoche*, (*a*) nymphe, fille de Nérée & de Doris. Cette nymphe avec Cymatolèghé & Amphitrite ses sœurs, appaise aisément les flots irrités.

CYMOPOLIE, *Cymopolia*, (*b*) fille de Neptune, fut donnée en mariage à Briarée.

CYMOTHOÉ, *Cymothoe*, (*c*) fontaine du Péloponnèse dans l'Arcadie, selon Pline. Il la met près de la montagne de Scioessa.

CYMOTHOÉ, *Cymothoe*, Κυμοθόη, (*d*) nymphe, dont Virgile fait mention dans son Énéïde.

CYMOTHOÉ, *Cymothoe*, (*e*) Κυμοθόη, l'une des Néréïdes, qui étoient filles de Nérée & Doris.

CYNA, *Cyna*, (*f*) ville de la tribu de Juda, située vers l'extrémité de cette tribu sur les frontières d'Édom, du côté du midi.

CYNA, *Cyna*, (*g*) fille de Philippe & d'une Illyrienne nommée Audata, fut mariée à Amyntas, fils de Perdiccas III, qui étoit le légitime héritier de la couronne que Philippe avoit usurpée. Elle fut ensuite mariée à Lagée, roi des Argiens. C'étoit une Princesse d'un courage mâle & héroïque, qui commanda des armées, remporta plusieurs victoires, & tua de sa main Cœria, reine des Illyriens. Après la mort d'Alexandre le Grand, son frere, la première année de la 114.e Olympiade, 324 ans avant Jesus-Christ, elle ne put souffrir que ses royaumes vinssent en d'autres mains qu'en celles de ses enfans, & elle s'opposa fortement aux prétentions de Perdiccas, qui la fit tuer.

CYNAMOLGES, *Cynamolgi*. *Voyez* Cynamynes.

CYNAMYNES, *Cynamyni*, Κυνάμυνοι, (*h*) nation Éthiopienne, qui habitoit les confins du désert vers le midi. Le nom de Cynamynes veut dire un peuple qui est défendu par des chiens. C'étoient les Grecs qui appelloient ainsi cette nation; au lieu que les autres Éthiopiens donnoient aux Cynamynes le nom de campagnards, dit Diodore de Sicile. Il y a des Écrivains qui lisent Cyna-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 6.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 200.
(*c*) Plin. T. I. p. 192.
(*d*) Virg. Æneid. L. I. v. 148.
(*e*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 41.
(*f*) Josu. c. 15. v. 22.
(*g*) Freinl. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 10. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 345.
(*h*) Diod. Sicul. p. 115.

molges. Surquoi M. de la Martinière observe que les Grecs nommoient ainsi ce peuple, parce qu'ils le connoissoient peu, & qu'ils croyoient qu'il se nourrissoit de lait de chienne. Il ajoûte ensuite : » J'ai déjà remarqué ailleurs » que les Anciens, lorsqu'ils » ignoroient les noms véritables » des peuples qu'ils connoissoient » mal, leur imposoient un nom » pris de leur nourriture, de » leurs vêtemens, ou même de » quelque coûtume singulière. Au » défaut de tout cela, le nom » d'Anthropophages étoit leur res» source; & on les appelloit » mangeurs d'hommes, comme » si on eût voulu justifier par cet» te dénomination, l'ignorance » où l'on étoit à leur égard. «

Les Cynamynes portoient une barbe fort longue, & nourrissoient des troupeaux de chiens pour leur sûreté. Dès le commencement du solstice d'été jusqu'au milieu de l'hiver, il venoit dans leur païs une quantité innombrable de bœufs d'Inde, sans qu'on puisse deviner ce qui les amenoit. On ne sçait, dit Diodore de Sicile, s'ils fuyoient devant d'autres bêtes qui les voulussent dévorer, ou s'ils abandonnoient leur pais dont ils avoient épuisé les pâturages. En un mot, la cause de cette irruption est encore enfermée dans les secrets de la nature, continue l'auteur cité. Ces hommes, ne pouvant vaincre ces animaux à cause de leur grand nombre, entretenoient des meutes de chiens avec lesquels ils alloient à la chasse de ces bœufs, & en prenoient une quantité considérable. Ils mangeoient une partie de cette proie sur le champ, & ils saloient l'autre pour la garder. Ils prennoient encore quelques autres animaux, par le secours de leurs chiens, & ils ne mangeoient que de la viande. C'est ainsi que la plûpart des peuples méridionaux menoient, sous la figure d'hommes, une vie qui différoit peu de celle des bêtes.

CYNAPES, *Cynapes*, (*a*) nom d'un fleuve dont parle Ovide dans une de ses élégies. D'autres veulent qu'on lise Niphates. Mais, il y a des Commentateurs, qui n'approuvent pas trop ce changement.

CYNARE, *Cynare*, (*b*) courtisanne, qui ne vécut qu'un petit nombre d'années. Horace en fait mention.

CYNDIAS, *Cyndias*, (*c*) surnom de Diane. Polybe fait mention de Diane Cyndias.

CYNÉAS, *Cyneas*. *Cherchez* Cinéas.

CYNÉE, *Cynea*, Κυνέη, (*d*) sorte de bonnet que les Grecs portoient quelquefois pour se défendre de l'injure des tems.

CYNÉGIRUS, *Cynægirus*, Κυνάιγειρος, (*e*) soldat Athénien, fils

(*a*) Ovid. de Ponto. L. IV. Eleg. 10.

(*b*) Horat. L. IV. Ode 12. v. 18.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 150, 151.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 33.

(*e*) Herod. L. VI. c. 114. Just. L. II. c. 9. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 166. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 221.

fils d'Euphorion, se signala à la bataille de Marathon contre les Perses, vers l'an 498 avant Jesus-Christ. Non content du carnage horrible qu'il avoit fait des ennemis dans la mêlée, il les poursuivit jusque sur la mer. Il prit de la main droite un vaisseau chargé, & ne lâcha point qu'elle ne lui eût été coupée. A peine la vit-il séparée de son bras, qu'il se servit de la gauche au même usage; & lorsque celle-ci eut subi le sort de l'autre, il retint sa proie avec ses dents. Il fut emporté d'une telle fureur de courage, que n'étant point las de tant de meurtres, ne se croyant pas vaincu après la perte de ses deux mains, & n'étant plus, pour ainsi dire, que la moitié de lui-même, il combattit avec les dents comme une bête possédée de la rage.

C'est dommage que ce récit sente un peu la fable. Quoi qu'il en soit, Cynégirus étoit frere du poëte Eschyle.

CYNÉGYRIS, *Cynegyris*, nom que Lucien semble donner à un lieu de l'Attique.

CYNÉSIENS, *Cynesii*, Κυνήσιοι, les mêmes que le Cynetes. *Voyez* Cynetes.

CYNETES, *Cynetes*, Κυνῆται, (*a*) peuples, qui, au rapport d'Hérodote, étoient les plus occidentaux de l'Europe; c'est-à-dire, qu'ils habitoient le long des côtes d'Espagne. Festus Aviénus les met sur le bord de l'Anas. Hérodote lit dans un endroit Cynetes, & dans une autre Cynésiens.

C'est de ces mêmes peuples, qu'il convient d'entendre les Curetes, que Justin met dans les forêts des Tartésiens.

CYNÉTHA, *Cynætha*, (*b*) Κυναίθα, ville du Péloponnèse dans l'Arcadie. Les habitans avoient envoyé à Olympie, une statue de Jupiter qui tenoit un foudre des deux mains.

Il y avoit dans cette ville, au milieu de la place publique, plusieurs autels consacrés à différentes divinités, & une statue de l'empereur Adrien. Ce qu'on trouvoit de plus remarquable chez les Cynéthéens, au rapport de Pausanias, c'étoit un temple de Bacchus, où ils faisoient la fête du Dieu au cœur de l'hiver; les hommes se frottoient de graisse, puis ils alloient prendre au milieu du troupeau, le taureau qu'ils croyoient devoir être le plus agréable au Dieu, & l'apportoient jusque dans le temple; telle étoit leur manière de sacrifier. On voyoit aussi à deux stades de la ville, la célebre fontaine d'Alysson, dont il a été parlé en son article.

Les Cynéthéens, selon Polybe, ayant négligé la musique, dont ils avoient d'autant plus besoin, qu'ils habitoient la partie la plus rude & la plus sauvage de l'Arcadie, soit pour l'air, soit pour le terroir; & s'étant, au contraire, jettés dans des disputes & des querelles réciproques; ils étoient enfin devenus

(*a*) Herod. L. II. c. 33. L. IV. c. 49. Just. L. XLIV. c. 4.

(*b*) Pausf. p. 331, 485. Strab. p. 388. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 672. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 136, *& suiv.*

ſi féroces & ſi barbares, qu'il n'y avoit aucune ville en Grece, où l'on eût commis des crimes auſſi grands & auſſi fréquens, que dans celle de Cynétha. Une preuve de l'état malheureux de ce peuple, & de l'averſion de tous les Arcadiens pour la forme de ſon gouvernement, c'eſt le traitement qu'on fit aux députés, qu'il envoya aux Lacédémoniens, après l'horrible maſſacre arrivé dans Cynétha même. En quelque ville d'Arcadie qu'entraſſent ces députés, on faiſoit auſſi-tôt publier par un héraut, qu'ils euſſent à en ſortir ſur le champ. Mais, les habitans de Mantinée, après la ſortie de ces envoyés, allerent juſqu'au point de ſe purifier eux-mêmes par des ſacrifices d'expiation, & de porter les victimes autour de la ville & de ſon territoire, pour purifier l'une & l'autre. Ce récit de Polybe eſt fondé ſur ce qu'il regardoit la muſique comme un des exercices les plus propres à humaniſer les hommes; & il ſouhaitoit fort que les Cynéthéens donnaſſent la préférence à cet exercice, ſi jamais Dieu [l'expreſſion eſt remarquable] leur inſpiroit de s'appliquer aux arts qui civiliſent les peuples.

CYNÉTHA, *Cynætha*, Κυναίθα, ville de Thrace, au pied du mont Nériſe, au rapport d'Étienne de Byzance.

CYNETHE, *Cynæthus*, (*a*) Κύναιθος, Poëte Grec, natif de l'iſle de Chio ou Scio, fut le premier qui raſſembla à Syracuſe des vers d'Homère, & les récita en public. L'ancien commentateur de Pindare le fait Auteur de l'hymne en l'honneur d'Apollon, qu'on attribue pour l'ordinaire à Homère. Cynethe, ſuivant le rapport d'Hypoſtrate, vivoit en la 66.e Olympiade, cinq cens & quelques années avant J. C.

CYNETHE, *Cynæthus*, (*b*) Κύναιθος, courtiſan de Démétrius Poliorcete. Ayant vu un jour ce Prince enrhumé, il le louoit de touſſer & de cracher avec harmonie. Peut-on pouſſer plus loin la flatterie?

CYNÉTHÉENS, *Cynæthæenſes*, Κυναιθαιεῖς, les habitans de la ville de Cynétha. *Voyez* Cynétha.

CYNÉTHON, *Cynethon*, (*c*) Poëte Grec, natif de Lacédémone, vivoit ſous la troiſième année de la V.e Olympiade, & 758 ans avant J. C. Il compoſa quelques ouvrages cités par Euſebe, en ſa Chronique. L'antiquité a parlé avec éloge de ce Poëte.

CYNÉUS, *Cyneus*, Κύνεος, (*d*) l'un des principaux de la ville d'Éréthrie, fut pere de Philagre, qui trahit ſa patrie, en la livrant aux Perſes.

CYNIA, *Cynia*, Κυνία, (*e*) lac d'Épire dans l'Acarnanie, ſelon Strabon.

CYNIQUES, *Cynici*, (*f*) Κυνικοί, fameuſe ſecte de Philoſophes. Cette ſecte dût ſon origine

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 378.
(*b*) Lucian. T. II. p. 39, 40.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 181.
(*d*) Pauſ. p. 415.
(*e*) Strab. p. 459.
(*f*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag.

à Antisthene, qui donna ses premières leçons dans un lieu situé près d'Athènes, & nommé Cynosarge. On prétend que ses disciples en furent appellés Cyniques, nom qui leur fut confirmé dans la suite, par la singularité de leurs mœurs & de leurs sentimens, & par la hardiesse de leurs actions & de leurs discours. Quand on examine de près la bizarrerie des Cynyques, on trouve qu'elle consistoit principalement à transporter au milieu de la société les mœurs de l'état de nature. Ou ils ne s'apperçurent point, ou ils se soucierent peu du ridicule qu'il y avoit à affecter parmi des hommes corrompus & délicats, la conduite & les discours de l'innocence des premiers tems, & la rusticité des siècles de l'animalité.

Les Cyniques ne demeurerent pas long-tems renfermés dans le Cynosarge. Ils se répandirent dans toutes les provinces de la Grece, bravant les préjugés, prêchant la vertu, & attaquant le vice sous quelque forme qu'il se présentât. Ils se montrerent particulièrement dans les lieux sacrés & sur les places publiques. Il n'y avoit en effet que la publicité qui pût pallier la licence apparente de leur philosophie. L'ombre la plus légère de secret, de honte & de ténébres, leur auroit attiré dès le commencement, des dénominations injurieuses & de la persécution. Le grand jour les en garantit. Comment imaginer, en effet, que des hommes pensent du mal à faire & à dire ce qu'ils font & disent sans aucun mystère?

La secte Cynique ne fut jamais si peu nombreuse & si respectable que sous Antisthene. Il ne suffisoit pas, pour être Cynique, de porter une lanterne à sa main, de coucher dans les rues ou dans un tonneau, & d'accabler les passans de vérités injurieuses. » Veux-tu » que je sois ton maître, & mériter le nom de mon disciple, » disoit Antisthene à celui qui se » présentoit à la porte de son » école; commence par ne te ressembler en rien, & par ne plus » rien faire de ce que tu faisois. » N'accuse de ce qui t'arrivera, » ni les hommes ni les dieux. Ne » porte ton désir & ton aversion » que sur ce qu'il est en ta puissance d'approcher ou d'éloigner » de toi. Songe que la colère, » l'envie, l'indignation, la pitié, » sont des foiblesses indignes d'un » Philosophe. Si tu es tel que tu » dois être, tu n'auras jamais lieu » de rougir. Tu laisseras donc la » honte à celui qui, se reprochant » quelque vice secret, n'ose se » montrer à découvert. Sçache » que la volonté de Jupiter sur » le Cynique, est qu'il annonce » aux hommes le bien & le mal » sans flatterie, & qu'il leur mette » sans cesse sous les yeux les erreurs dans lesquelles ils se précipitent; & sur-tout ne crains » point la mort, quand il s'agira » de dire la vérité. «

439. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 6. *& suiv.*

Il faut convenir que ces leçons ne pouvoient guères germer que dans des ames d'une trempe bien forte. Mais aussi les Cyniques demandoient peut-être trop aux hommes, dans la crainte de n'en pas obtenir assez. Peut-être seroit-il aussi ridicule d'attaquer leur philosophie par cet excès apparent de sévérité, que de leur reprocher le motif vraiment sublime sur lequel ils en avoient embrassé la pratique. Les hommes marchent avec tant d'indolence dans le chemin de la vertu, que l'aiguillon dont on les presse, ne peut être trop vif; & ce chemin est si laborieux à suivre, qu'il n'y a point d'ambition plus louable, que celle qui soutient l'homme & le transporte au travers des épines dont il est semé. En un mot, ces anciens Philosophes étoient outrés dans leurs préceptes, parce qu'ils sçavoient par expérience qu'on se relâche toujours assez dans la pratique; & ils pratiquoient eux-mêmes la vertu, parce qu'ils la regardoient comme la seule véritable grandeur de l'homme; & voilà ce qu'il a plu à leurs détracteurs d'appeller vanité; reproche vuide de sens, & imaginé par des hommes en qui la superstition avoit corrompu l'idée naturelle & simple de la bonté morale.

Les Cyniques avoient pris en aversion la culture des beaux arts. Ils comptoient tous les momens qu'on y employoit, comme un tems dérobé à la pratique de la vertu & à l'étude de la morale. Ils rejettoient, en conséquence des mêmes principes, & la connoissance des mathématiques, & celle de la physique, & l'histoire de la nature; ils affectoient sur-tout un mépris souverain pour cette élégance particulière aux Athéniens, qui se faisoit remarquer & sentir dans leurs mœurs, leurs écrits, leurs discours, leurs ajustemens, la décoration de leurs maisons; en un mot, dans tout ce qui appartenoit à la vie civile. D'où l'on voit que s'il étoit très-difficile d'être aussi vertueux qu'un Cynique, rien n'étoit plus facile que d'être aussi ignorant & aussi grossier.

L'ignorance des beaux arts & le mépris des décences furent l'origine du discrédit où la secte tomba dans les siècles suivans. Tout ce qu'il y avoit dans les villes de la Grece & de l'Italie de bouffons, d'impudens, de mandians, de parasites, de gloutons & de fainéans [& il y avoit beaucoup de ces gens-là sous les empereurs] prirent effrontément le nom de Cyniques. Les magistrats, les prêtres, les sophistes, les poëtes, les orateurs, tous ceux qui avoient été auparavant les victimes de cette espèce de philosophie, crurent qu'il étoit tems de prendre leur revanche; tous sentirent le moment; tous éleverent leurs cris à la fois; on ne fit aucune distinction dans les invectives, & le nom de Cynique fut universellement abhorré. On va juger par les principales maximes de la morale d'Antisthene, qui avoit encore dans ces derniers tems quelques véritables disciples, si cette condamnation des Cyniques fut

aussi juste qu'elle fut générale.

Antisthene disoit : La vertu suffit pour le bonheur; celui qui la possede, n'a plus rien à désirer, que la persévérance & la fin de Socrate.

L'exercice a quelquefois élevé l'homme à la vertu la plus sublime. Elle peut donc être d'institution & le fruit de la discipline. Celui qui pense autrement, ne connoît pas la force d'un précepte, d'une idée.

C'est aux actions qu'on reconnoît l'homme vertueux. La vertu ornera son ame assez, pour qu'il puisse négliger la fausse parure de la science, des arts & de l'éloquence.

Celui qui sçait être vertueux, n'a plus rien à apprendre; & toute la philosophie se résout dans la pratique de la vertu.

La perte de ce qu'on appelle gloire, est un bonheur; ce sont de longs travaux abrégés.

Le sage doit être content d'un état qui lui donne la tranquille jouissance d'une infinité de choses, dont les autres n'ont qu'une contentieuse propriété. Les biens sont moins à ceux qui les possedent, qu'à ceux qui sçavent s'en passer.

C'est moins selon les loix des hommes, que selon les maximes de la vertu, que le sage doit vivre dans la république.

Il n'y a, à proprement parler, rien d'étranger ni d'impossible à l'homme sage.

L'honnête homme est l'homme vraiment aimable.

Il n'y a d'amitié réelle qu'entre ceux qui sont unis par la vertu.

La vertu solide est un bouclier qu'on ne peut ni enlever ni rompre. C'est la vertu seule qui répare la différence & l'inégalité des sexes.

La guerre fait plus de malheureux qu'elle n'en emporte. Consulte l'œil de ton ennemi; car il appercevra le premier ton défaut.

Il n'y a de bien réel que la vertu, de mal réel que le vice.

Ce que le vulgaire appelle des biens & des maux, sont toutes choses qui ne nous concernent en rien.

Un des arts les plus importans & les plus difficiles, c'est celui de désapprendre le mal.

On peut tout souhaiter au méchant, excepté la valeur.

La meilleure provision à porter dans un vaisseau qui doit périr, c'est celle qu'on sauve toujours avec soi du naufrage.

Ces maximes suffisent pour nous donner une idée de la sagesse d'Antisthene. On compte parmi ses disciples, Diogène, qui fut sans contredit le plus célebre de tous; Xéniade; Onésicrite, ami puissant & considéré d'Alexandre; Phocion, surnommé l'homme de bien; Stilpon de Mégare; Monime de Syracuse; Cratès de Thebes; Métrocle, frere d'Hipparchia; Théombrote & Cléomène, disciples de Métrocle; Démétrius d'Alexandrie, disciple de Théombrote; Timarque de la même ville, & Echecle d'Éphèse, disciples de Cléomène; Ménédeme, disciple d'Echecle. Le Cynisme

dégénéra dans celui-ci en frénésie; il se déguisoit en Tysiphone, prenoit une torche à la main, & couroit les rues, en criant *que les dieux des enfers l'avoient envoyé sur la terre pour discerner les bons des méchans.*

Ménédeme le frénétique eut pour disciple Ctésibius de Chalcis, homme d'un caractère badin & d'un esprit gai, qui, plus Philosophe peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, sçut plaire aux grands, sans se prostituer, & profiter de leur familiarité pour leur faire entendre la vérité & goûter la vertu.

Ménippe, le compatriote de Diogène, fut un des derniers Cyniques de l'école ancienne; il se rendit plus recommandable par le genre d'écrire, auquel il a laissé son nom, que par ses mœurs & sa philosophie. Il étoit naturel que Lucien, qui l'avoit pris pour son modèle en littérature, en fit son héros en morale. Ménippe faisoit le commerce, composoit des satyres & prêtoit sur gage. Dévoré de la soif d'augmenter ses richesses, il confia tout ce qu'il en avoit amassé à des marchands qui le volerent. Diogène brisa sa tasse, lorsqu'il eut reconnu qu'on pouvoit boire dans le creux de sa main. Cratès vendit son patrimoine, & en jetta l'argent dans la mer, en criant: *je suis libre.* Un des premiers disciples d'Antisthene auroit plaisanté de la perte de sa fortune, & se seroit reposé sur cet argent, qui faisoit commettre de si vilaines actions, du soin de le venger de la mauvaise foi de ses associés; le Cynique usurier en perdit la tête, & se pendit.

Ainsi finit le Cynisme ancien. Cette philosophie reparut quelques années avant la naissance de J. C., mais dégradée. Il manquoit aux Cyniques de l'école moderne, les ames fortes & les qualités singulières d'Antisthene, de Cratès & de Diogène. Les maximes hardies que ces Philosophes avoient avancées, & qui avoient été pour eux la source de tant d'actions vertueuses, outrées, mal entendues par leurs derniers successeurs, les précipiterent dans la débauche & dans le mépris. Les noms de Carnéade, de Musonius, de Démonax, de Démétrius, d'Œnomaüs, de Crescence, de Pérégrin & de Salluste, sont toutefois parvenus jusqu'à nous; mais, ils n'y sont pas tous parvenus sans reproche & sans tache.

CYNIRAS, *Cyniras.* *Voyez* Cyniras.

CYNISCA, *Cynisca*, Κυνίσκα, (*a*) fille d'Archidame, roi de Sparte, & sœur d'Agis & d'Agésilaüs, fut la première qui ouvrit une nouvelle carrière de gloire aux personnes de son sexe, en disputant le prix aux jeux olympiques; & elle y fut proclamée victorieuse dans la course des chars attelés de quatre chevaux. Cette victoire, qui jusques-là n'avoit

(*a*) Pauf. pag. 172, 188, 309, 344. Xenoph. p. 671. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 634. T. III. p. 132, 133.

point eu d'exemple, ne manqua pas d'être célébrée avec tout l'éclat poſſible. On érigea dans Sparte un monument ſuperbe à l'honneur de Cyniſca, & les Lacédémoniens, peu ſenſibles d'ailleurs aux graces de la Poëſie, chargerent un Poëte de tranſmettre à la poſtérité ce nouveau triomphe, & d'en éterniſer la mémoire par une inſcription en vers. Elle-même conſacra dans le temple de Delphes, un char d'airain attelé de quatre chevaux, où étoit auſſi repréſenté le cocher qui les conduiſoit; preuve certaine qu'elle n'avoit pas conduit elle-même le char. On y ajoûta dans la ſuite le tableau de Cyniſca peint de la main du fameux Apelle, & l'on orna le tout de pluſieurs inſcriptions, en l'honneur de la noble & courageuſe Spartaine.

Xénophon dit que ce fut Agéſilaüs qui engagea Cyniſca à diſputer le prix aux jeux olympiques, pour faire voir aux Grecs que la victoire qu'on y remportoit, & dont on faiſoit tant de cas, n'étoit pas le fruit du courage & de la valeur, mais des richeſſes & de la dépenſe. Il y avoit en effet alors à Sparte quelques cytoyens, qui, gâtés par le goût dominant de la Grece, ſe faiſoient un mérite & une gloire, d'entretenir beaucoup de chevaux pour les courſes.

CYNISCUS, *Cyniſcus*, (*a*) Κυνίσκος, officier, dont parle Xénophon, vivoit environ 400 ans avant J. C.

CYNISCUS, *Cyniſcus*, (*b*) Κυνίσκος, jeune enfant de Mantinée, qui fut déclaré vainqueur au pugilat; ce qui lui mérita l'honneur d'une Statue à Olympie.

CYNOBALANES, *Cynobalani*, Κυνοβάλανοι (*c*) nation imaginaire dont Lucien fait mention. Les Cynobalanes, ſelon cet Auteur, avoient été envoyés au ſecours du Soleil, au nombre de cinq mille, par les habitans de la Canicule. Ils avoient tous un muſeau de chien, & alloient à cheval ſur des glands aîlés.

CYNOBELLINUS, *Cynobellinus*, Κυνοβελλῖνος, (*d*) roi d'un canton de la grande Bretagne, au rapport de Dion Caſſius. Ce Prince faiſoit ſa réſidence dans la ville de Camalodunum.

CYNOCÉPHALE, *Cynocephalus*, (*e*) animal fabuleux, que les Égyptiens avoient en vénération. Il avoit une tête de chien; quelques-uns ont cru qu'il repréſentoit Anubis; d'autres, Mercure.

Selon D. Bernard de Montfaucon, les Égyptiens, qui ſe ſervoient de l'épervier pour ſignifier Oſiris ou le Soleil, ſe ſervoient du Cynocéphale, pour marquer Iſis, qui étoit la même que la Lune. Le Cynocéphale, dit Pignorius, a la figure de la Lune dans ſon ornement de tête, & il en

(*a*) Xenoph. p. 394.
(*b*) Pauſ. p. 352.
(*c*) Lucian. T. I. p. 720.
(*d*) Dio. Caſſ. p. 679.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 361. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 314. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 105. T. IX. p. 32.

ſuit les impreſſions ; il ſe réjouit quand elle ſe leve, & s'afflige quand elle ſe couche. Ariſtote, Pline & Solin, mettent les Cynocéphales au nombre des ſinges. Il ne faut pas s'étonner de ce que rapporte Élien de leur docilité. » Durant le règne des Ptolémées, » dit-il, on les enſeignoit à figu- » rer des lettres, à danſer, à » jouer de la flûte, à demander » aux ſpectateurs pour leurs maî- » tres, quelque récompenſe de » leurs tours de ſoupleſſe ; à met- » tre dans une bourſe ce qu'ils » leur donnoient. « Ceux d'Hermopolis, dit Strabon, les honoroient comme des divinités. Il y avoit au temple d'Anubis des Cynocéphales d'argent, dit Lucien dans ſon Toxaris.

Quelques Anciens ont dit qu'il y avoit des hommes qu'ils nomment Cynocéphales, dans les montagnes de l'Inde & de l'Éthiopie, c'eſt-à-dire, dans les montagnes qui ſont au-deſſus de la ſource de l'Indus, qui avoient des têtes de chien, qui aboyoient de la même ſorte, qui étoient très-farouches, & dont la morſure étoit fort dangereuſe ; mais les relations de tous les modernes n'en font aucune mention.

Nous obſerverons d'après M. l'abbé Banier, que c'eſt ſe tromper que de prendre pour des Anubis toutes les figures Cynocéphales.

CYNOCÉPHALES, *Cynocephali*, κυνοκέφαλοι, (*a*) peuple imaginaire. Lucien en fait mention. Ce mot veut dire *têtes de chiens.*

CYNOCÉPHALES, *Cynocephali*, Κυνοκέφαλοι, (*b*) peuples dont parle Hérodote, qui les met dans la Libye.

Aulu-Gelle met des Cynocéphales dans les Indes. Ctéſias dit que les Indiens les nommoient Calyſtriens. Philoſtrate & Agatharchide mettent auſſi en Éthiopie des hommes à têtes de chiens. Ces Cynocéphales étoient ſouvent des troupeaux de ſinges, qui ne ſont point rares en ce païs-là.

CYNOCÉPHALES, *Cynocephali*, Κυνοκέφαλοι, bourg ou contrée de la Béotie. Les uns diſent que le Poëte Pindare en étoit natif ; les autres, que ce Poëte y mourut. Ils pourroient bien avoir tous raiſon. Rien n'empêche que Pindare ne ſoit né & mort au même endroit.

CYNOPHONTIS, *Cynophontis*, (*c*) fête des Argiens aux jours caniculaires, où ils tuoient tous les chiens qu'ils rencontroient. C'eſt de-là que la fête prit ſon nom.

CYNORTAS, *Cynortas*, (*d*) Κυνόρτας, fils d'Amyclas, ſuccéda à Argalus, ſon frere aîné, au royaume de Sparte. Il fut pere d'Œbalus. On voyoit le tombeau de Cynortas à Sparte à peu de diſtance de celui de Caſtor, qui avoit ſon temple tout auprès.

CYNORTIUM, *Cynortium*, Κυνόρτιον (*e*) montagne du Péloponnèſe dans le territoire d'Épidaure. C'étoit l'une des deux

(*a*) Lucian. T. I. g. 737, 739.
(*b*) Herod. L. IV. c. 191.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 213.
(*d*) Pauſ. p. 158, 183.
(*e*) Pauſ. p. 136.

montagnes qui fermoient le bois d'Esculape. Il y avoit sur le sommet un temple d'Apollon Maléate. C'étoit le seul édifice qui s'y fût conservé jusqu'au tems de Pausanias; car & la fontaine que l'on voyoit de son tems, & la citerne même où tomboient les eaux du ciel, étoient des ouvrages modernes qu'Antonin avoit fait construire.

CYNOSARGE, *Cynosarges*, (*a*) surnom d'Hercule. Ce dieu fut ainsi surnommé d'un autel qu'un citoyen d'Athènes lui éleva dans l'endroit où s'arrêta un chien blanc qui emportoit une victime qu'il étoit sur le point d'immoler. Dydimus [c'étoit le nom de l'Athénien] entendit une voix qui lui crioit d'en-haut : *élève un autel où le chien blanc s'arrêtera.* On raconte encore ce fait autrement.

CYNOSARGE, *Cynosarges*, (*b*) lieu situé près de la ville d'Athènes. Il y avoit-là un temple, un gymnase & un bois, le tout consacré à Hercule. Ce héros n'étoit pourtant pas le seul qui y reçût des honneurs divins. Hebé, Alcmene & Iolaüs, y avoient aussi des autels. Le Cynosarge, avec tout ce qu'il contenoit, fut brûlé par les Lacédémoniens, deux cens ans avant l'Ére Chrétienne.

Ce lieu étoit ainsi appellé de ces deux mots grecs, κυὼν ἀργὸς, une chienne blanche; c'est qu'une chienne s'étant emparée des viandes qu'un citoyen offroit à ses dieux domestiques, les avoit portées en ce lieu; & ce citoyen, averti par un oracle, y avoit fait élever le temple dont je viens de parler.

CYNOSCÉPHALES, *Cynoscephalæ*, Κυνὸς Κεφαλαὶ, (*c*) nom de quelques montagnes de Grece dans la Thessalie, situées auprès de la ville de Scutossa. Tite-Live ne dit pas que ce fussent des montagnes, mais des hauteurs, des tertres, *tumuli.* On appelloit ces montagnes Cynoscéphales, à cause de quelque ressemblance qu'elles avoient avec des têtes de chiens comme leur nom le signifie. C'est pour la même raison, que Procope donne le nom de Cynoscéphale au promontoire occidental de l'isle de Corcyre.

Les Romains, commandés par T. Quintius Flaminius, gagnerent aux Cynoscéphales, cent quatre-vingt-dix-sept ans avant l'Ére Chrétienne, une bataille considérable contre les Macédoniens. La perte des premiers dans cette bataille ne fut que d'environ sept cens hommes. Les Macédoniens y perdirent treize mille hommes, dont huit mille resterent sur le champ de bataille, & cinq mille furent faits prisonniers.

Plutarque, parlant de la bataille de Cynoscéphales dans la vie de Paul Émile, dit qu'elle se donna

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 78, 79.

(*b*) Plut. T. I. p. 111, 112. Pauf. p. 33. Tit. Liv. L. XXXI. c. 24. Herod. L. V. c. 116.

(*c*) Strab. p. 441. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 7. & *seq.* L. XXXVI. c. 8. Pauf. pag. 412. Plut. T. I. p. 258, 295. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 151. & *suiv.*

auprès de Scutoſſa. C'eſt parce que cette ville, comme on l'a déjà remarqué, étoit dans le voiſinage de ces montagnes.

CYNOSURE, *Cynoſura*, (*a*) Κυνοσ-ύρα, promontoire de Grece dans l'Attique, au rapport de Ptolémée. C'eſt ſans doute de ce promontoire que veut parler Hérodote, lorſqu'il nomme Cée & Cynoſure, à l'occaſion des troupes que les Perſes avoient placées à l'entour de ces deux lieux, & qui occupoient toute la mer juſqu'à Munychie.

CYNOSURE, *Cynoſura*, Κυνοσούρα, ville du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Lactance ne dit pas que ce lieu fût dans l'Arcadie, comme la citation d'Ortélius peut le faire croire; il dit ſeulement que, ſelon Cicéron, Eſculape fut enterré à Cynoſure. Et comme il y avoit divers lieux de ce nom, il n'explique point particulièrement duquel il veut parler. C'eſt Étienne de Byzance qui nous apprend qu'il y avoit un promontoire de ce nom dans l'Arcadie.

CYNOSURE, *Cynoſura*, Κυνοσούρα, lieu de la Laconie, au rapport du Scholiaſte de Callimaque. Héſychius en fait une tribu de ce païs-là. Ce dernier met un promontoire du nom de Cynoſure du côté de Marathon, vers l'Eubée. Il y en a qui veulent que ce promontoire ſoit le même que celui dont nous avons parlé ci-deſſus.

CYNOSURE, *Cynoſura*, nom que les Grecs ont donné à la petite Ourſe.

Ce mot ſignifie queue de chien; il eſt formé de οὐρα, queue, & κυών, Κυνος, chien.

C'eſt la conſtellation la plus voiſine de notre pole, & elle eſt composée de ſept étoiles, dont quatre ſont diſpoſées en rectangle comme les quatre roues d'un chariot, & les trois autres en long qui repréſentent un timon; ce qui fait que l'on appelle ces étoiles le chariot.

C'eſt de leur nom qu'on appelle le pole ſeptentrional, *à ſeptem trionibus*.

Les Poëtes content que Cynoſure étoit une nymphe du mont Ida & une des nourrices de Jupiter, & que ce dieu étant devenu maître du ciel, elle fut changée en étoile de ce nom, ainſi qu'Aglaoſthene le dit dans Hygin.

CYNOSURÉENS, *Cynoſureenſes*, Κυνοσαυρεῖς, (*b*) peuple dont parle Pauſanias, dans ſon Voyage de la Laconie. C'étoient ſans doute les habitans de Cynoſure, dont il eſt parlé ci-deſſus.

CYNTHIA, *Cynthia*, ſurnom de Diane. *Voyez* Cynthus.

CYNTHIE, *Cynthia*, nom de l'iſle de Délos. *Voyez* Délos.

CYNTHIE, *Cynthia*, (*c*) certaine femme dont parle Juvénal dans ſes Satyres.

CYNTHIUS, *Cynthius*, l'un des ſurnoms d'Apollon. *Voyez* Cynthus.

CYNTHUS, *Cynthus*, Κύνθος,

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Herod. L. VIII. c. 76, 77.

(*b*) Pauſ. p. 192.

(*c*) Juven. Satyr. 6, v. 7.

(*a*) nom d'une montagne de l'isle de Délos. Cette montagne étoit au-dessus de la ville. Elle étoit fort haute, selon Strabon ; mais, le P. Hardouin prétend que Strabon a tort de dire que le mont Cynthus est fort élevé, & assure qu'il est à peine plus haut que le mont du capitole à Rome.

Le mont Cynthus étoit consacré à Apollon & à Diane ; & c'est pour cela qu'ils étoient surnommés l'un Cynthus & l'autre Cynthia. La Fable suppose que ce fut sur cette montagne que Latone donna la naissance à Apollon & à Diane. Les Payens y bâtirent un temple fort célebre, & pour lequel on avoit tant de vénération, que les Perses mêmes venant faire la guerre en Grece avec une flotte de plus de vingt milles voiles, n'y aborderent qu'avec des sentimens de religion & de respect. C'est aujourd'hui *Monte Cintio*.

CYNURE, *Cynura*, Κυνούρα, (*b*) ville du Péloponnèse. Du tems qu'Écheſtrate règnoit à Sparte, les Lacédémoniens chasserent de Cynure tout ce qu'il y avoit d'habitans en âge de porter les armes ; le prétexte de ce traitement fut que les Cynuréens, au mépris de la consanguinité qui étoit entr'eux & les Argiens, non seulement souffroient que des bandits de leur territoire ravageassent les terres des Argiens, mais qu'eux-mêmes faisoient tout ouvertement des courses jusqu'aux portes d'Argos. En effet, on dit que les Cynuréens descendoient des Argiens, & qu'ils n'étoient originairement qu'une colonie d'Argiens, qui fut menée là par Cynure, fils de Persée. Sous le règne de Labotas, fils & successeur d'Écheſtrate, les Lacédémoniens déclarerent la guerre aux Argiens pour la premiere fois. Le sujet de cette guerre étoit que les Lacédémoniens ayant conquis Cynure & les terres qui en dépendoient, les Argiens ne cessoient d'en usurper quelque coin, & de solliciter les peuples voisins & amis de Sparte à quitter son alliance ; cependant, cette guerre n'eut pas de suite, & il ne s'y passa rien de remarquable.

L'on prétend néanmoins que le territoire de Cynure fut toujours un sujet de discorde entre les Rois d'Argos & ceux de Lacédémone. De-là vient le bon mot de Lucien, qui s'étonne que tant de braves gens des deux partis se fussent fait tuer pour un païs, qui n'étoit guères plus grand qu'une lentille d'Égypte. Hérodote parlant des Cynuréens, dit qu'eux & les Arcadiens étoient les seuls d'entre les sept peuples qui habitoient alors le Péloponnèse qui fussent originaires du lieu, & qui eussent toujours occupé le même païs qu'ils occupoient.

CYNURE, *Cynurus*, Κύνουρος, fils de Persée. *Voyez* l'article précédent.

CYNURÉENS, *Cynurenses*, Κυνουρεῖς, les mêmes que les

(*a*) Strab. p. 485. Plin. T. I. p. 212.

(*b*) Pauſ. pag. 160, 161. Herod. L. VIII. c. 73. Thucyd. p. 373.

Cynuriens. *Voyez* Cynuriens.

CUNURIENS, *Cynurii*, Κυνούριοι, les habitans de Cynure. *Voyez* Cynure.

CYNURIEN [le territoire], *Ager Cynurius*, Κυνουρία γῆ. (*a*) Thucydide parle de ce territoire, dans lequel il met deux villes, Thyréa & Anthene. *Voyez* Cynure.

CYNUS, *Cynus*, Κῦνος. (*b*) lieu maritime de la Grece dans la Locride. C'étoit le port des habitans d'Opunte ville située à mille pas de la mer, au rapport de Tite-Live. Nous apprenons de Strabon que le port de Cynus étoit à cinquante stades du mont Cnemis. On dit que Deucalion avoit demeuré à Cynus ; & l'on y montroit un monument de Pyrrha, comme on en montroit un de Deucalion à Athènes.

Attale I manqua un jour d'être surpris à Cynus. Pendant qu'il étoit occupé à exiger les sommes qui lui avoient été promises, on vint l'avertir que Philippe s'approchoit, & à peine eut-il le tems de regagner ses vaisseaux.

CYNUS, *Cynus*, Κῦνος, (*c*) pere de Larymna, qui donna son nom à la ville de Larymna.

CYPARISSE, *Cyparissus*, Κυπάρισσος, ville de Grece dans la Phocide. Elle fut ensuite nommée Anticyre. *Voyez* Anticyre.

CYPARISSE, *Cyparissus*, Κυπάρισσος, (*d*) jeune garçon, qui fut aimé d'Apollon, mais que ce dieu métamorphosa ensuite en cyprès pour la raison suivante.

Il y avoit dans les terres de Carthée un grand cerf, qui étoit consacré aux nymphes. Ce cerf étoit apprivoisé ; il alloit dans les maisons ; il ne fuyoit personne ; mais il aimoit sur-tout Cyparisse, & Cyparisse l'aimoit aussi. Cet agréable enfant, chéri des dieux & des hommes, le menoit souvent à quelques nouveaux pâturages, ou à quelque belle fontaine. Tantôt il le couronnoit de fleurs, tantôt il montoit sur son dos, & le conduisoit de tous côtés avec un petit cordon qu'il faisoit servir de bride. Un jour, environ sur le midi, qu'il faisoit un chaud extrême, ce cerf qui étoit las & abattu par la chaleur, se coucha sur l'herbe, à l'ombre d'un arbre, pour se mettre à la fraîcheur. Cependant, Cyparisse qui n'étoit pas loin delà, s'imaginant que c'étoit une autre bête, lui décocha une flèche ; & aussi-tôt qu'il le vit mort, & que c'étoit de sa main, il se voulut tuer lui-même de regret & de douleur. En vain Apollon s'efforça de le consoler ; en vain il lui remontra qu'il devoit se plaindre comme pour un cerf, & mesurer la douleur par l'objet qui en étoit cause. Cyparisse ne laissa pas de se plaindre, & demanda aux dieux comme une grande faveur, qu'il pût pleurer

(*a*) Thucyd. p. 373.

(*b*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 6. Strab. p. 425. Pauf. p. 609. Plin. T. I. p. 198. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 220.

(*c*) Pauf. p. 576.

(*d*) Ovid. Metam. L. X. c. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 177, 178.

éternellement. Ainsi tout son sang s'étant converti enfin en larmes, tous ses membres commencerent à se revêtir de verd ; ses beaux cheveux qui lui pendoient sur le front se hérisserent peu à peu, & s'éleverent vers le ciel en forme d'une Pyramide. Apollon en fut long-tems affligé. » Et enfin, dit-» il, cher enfant que j'aimois au-» tant que moi-même, nous pleu-» rerons toujours ta perte, & tu » aideras toujours à pleurer celle » des autres. On ne se plaindra » nulle part, que ce ne soit en ta » présence, & l'on ne prendra » jamais le deuil que tu n'en sois » le témoin. «

Comme les Grecs donnent le nom de Cyparisse à l'arbre que nous appellons cyprès, l'on a pris de là sujet de dire que Cyparisse avoit été changé en cet arbre; & l'on a feint qu'il étoit aimé d'Apollon, parce qu'il étoit sçavant & grand Poëte, pour montrer que les sçavans sont ordinairement aimés de Dieu. Car si l'on est véritablement sçavant, on reconnoît que la science vient de Dieu ; si on reconnoît cela, on l'aime ; & si on l'aime, on en est aimé. On pourroit aussi croire qu'on a feint que Cyparisse, qui étoit un sçavant homme, a été changé en cyprès, parce que comme le cyprès monte toujours vers le ciel, & ne porte point ses branches vers la terre, les hommes sçavans veulent toujours s'élever, & dédaignent les choses communes. Et parce que le cyprès étant coupé ne repousse plus [ce dont cependant tout le monde ne conviendroit pas], l'on s'en servoit autrefois dans les funérailles, & l'on en mettoit devant les maisons illustres, où il y avoit des morts, pour montrer qu'on ne recouvre point la vie, quand on l'a une fois perdue.

Il y a des Auteurs qui prétendent que Cyparisse fut aussi aimé de Sylvain, & que c'est pour cette raison qu'on voit souvent ce dieu avec des branches de cyprès à la main.

CYPARISSÉIS, *Cyparisseis*, *Κυπαρισσήις*, ville du Péloponnèse, située sur le bord de la mer dans la Tryphilie. Elle étoit, selon Strabon, dans l'ancienne Macistie ; mais, elle n'étoit point habitée du tems de ce Géographe, comme l'étoit Macistum.

CYPARISSES, *Cyparissæ*, Κυπάρισσαι. *Voyez* Cyparissie.

CYPARISSIE, *Cyparissia*, (a) *Κυπαρισσία*, ville du Péloponnèse dans la Messénie. Strabon dit qu'elle étoit située dans une presqu'isle, & qu'elle avoit un port. Il ajoûte ailleurs qu'elle étoit arrosée par un fleuve, qu'il nomme Cyparisséis. L'on voyoit à Cyparissie deux temples, l'un dédié à Apollon, l'autre à Minerve Cyparissia.

Ptolémée lit Cyparisses, & Pausanias Cyparissies. On croit que c'est présentement l'Arcadia.

CYPELLON, *Cypellon*, (b)

(a) Strab. pag. 349, 363. Ptolem. L. III. c. 16. Pauf. p. 286, 455.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

espèce de coupe à boire, dont les Anciens se servoient.

CYPERE, *Cypæra*, Κύπαιρα, (*a*) ville de Grece dans la Thessalie. Elle fut prise par Antiochus, l'an de Rome 561.

CYPHANTA, *Cyphanta*, (*b*) Κυφάντα, ville du Péloponnèse dans la Laconie, située à dix stades du golfe Argolique. Pausanias dit que l'on y voyoit de son tems les ruines du port, & parmi ces ruines un temple d'Esculape, où le dieu étoit en marbre. Là se voyoit aussi une source d'eau froide qui sortoit d'un rocher; on dit qu'Atalante revenant de la chasse & se trouvant fort altérée, frappa ce rocher de son javelot, & en fit jaillir cette source.

Ptolémée met Cyphanta au milieu des terres, & le port de Cyphanta sur le golfe Argolique. Pausanias est d'un sentiment bien opposé à celui de Ptolémée, puisqu'il met, ainsi qu'on vient de le dire, le port de Cyphanta à dix stades de la mer. Comme la ville Cyphanta étoit sur le bord d'un fleuve, elle pouvoit très-bien avoir un port au pied de ses murs.

CYPHARA, *Cyphara*, (*c*) forteresse de Grece dans la Thessalie. Cette forteresse, qui commandoit la Dolopie, fut prise par les Étoliens l'an de Rome 554.

CYPHOS, *Cyphos*, Κύφος, (*d*) montagne de Grece dans la Perrhébie. Strabon dit qu'il y avoit un village de même nom. Homère fait mention de Cyphos, sans dire si c'étoit une montagne ou une ville; quoiqu'à en juger par la manière dont ce Poëte en parle, on peut conclure que c'étoit une ville. Mais, il pouvoit cependant y avoir aussi une montagne, comme le dit Strabon.

Gunéus, l'un des capitaines Grecs qui partirent pour le siège de Troye, mena de Cyphos vingt-deux vaisseaux. Cette circonstance nous apprend que ce lieu devoit être sur le bord de la mer.

CYPHUS, *Cyphus*, Κύφος, (*e*) montagne de Grece dans la Perrhébie, selon Étienne. Strabon dit qu'il y avoit un village de même nom.

CYPRA, *Cypra*, (*f*) surnom que l'on donnoit à Junon sur la côte d'Italie.

CYPRE, *Cyprus*, Κύπρος, (*g*) isle de la mer Méditerranée, située à peu de distance de la Cili-

(*a*) Ptolem. L. III. c. 3. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 10.

(*b*) Pausan. pag. 209. Ptolem. L. III. c. 16. Plin. T. I. p. 194.

(*c*) Tit. Liv. Liv. L. XXXII. c. 13.

(*d*) Strab. p. 441, 442. Homer. Iliad. L. II. v. 255.

(*e*) Strab. p. 442.

(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 59.

(*g*) Plin. T. I. p. 284, 285. Strab. p. 669, 681. *& seq.* Ptolem. L. V. c. 14. Pomp. Mel. p. 143, 144. Xenoph. p. 2. Diod. Sicul. pag. 447, 531, 532, 703, 743, 757. *& seq.* Corn. Nep. in Pauf. c. 2. in Cimon. c. 2, 3. in Conon. c. 4. in Chabr. c. 2, 3. Tit. Liv. L. XXXI. c. 41. Actu. Apost. c. 13. v. 4. *& seq.* c. 15. v. 39. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 246. T. III. p. 434. *& suiv.* T. IV. pag. 96. Tom. V. pag. 243. *& suiv.* Hist. Rom. Tom. VI. pag. 393, 623. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 710, 711. T. XVI. pag. 224, 225, 290.

tie & de la Syrie. Elle a la première au nord, & la seconde à l'orient.

I. Cette isle est très-célebre dans l'antiquité. Pline nous apprend que les Anciens lui ont donné différens noms. Philonide assure qu'elle fut d'abord appellée Acamantide ; Xénagoras, qu'on la nomma aussi Cérastis, Aspélie, Amathusie & Macarie ; Astynomus, qu'elle porta encore le nom de Cryptos & celui de Colinie. On voit aisément que le nom d'Acamantide lui venoit d'un promontoire nommé Acamas ; celui d'Amathuse venoit d'une ville que nous appellons en François Amathonte, & celui de Macarie venoit de sa fertilité. Tzetzès nous apprend autrement quelques-uns de ses noms ; sçavoir, Sphécée, au lieu de quoi le nom d'Aspélie pourroit bien s'être glissé dans Pline ; & Cérastie, non à cause que ses habitans portoient des cornes, mais à cause de ses pointes de terres qui avancent dans la mer en forme de cornes. Lycophron semble dire qu'on la nommoit aussi Satrachus ; mais, Tzetzès prétend que ce n'étoit pas l'isle même qui portoit ce nom, mais une rivière & une ville que nous ne connoissons point à présent. Strabon dit que son circuit, ayant égard aux hachures des côtes, est de trois mille quatre cens vingt stades ; & que sa longueur depuis Clides jusqu'à Acamas, est de quatorze cens stades. Cela ne s'accorde pas mal avec le sentiment de Timosthène rapporté par Pline ; sçavoir, que Cypre a quatre cens vingt-huit mille cens pas de tour ; & Isidore qui compte pour rien les sinuosités des golfes, lui donne 375 mille pas.

Aux divers noms que nous venons de dire que cette isle a portés, on peut ajoûter encore ceux-ci. Festus Pompeius assure que les Anciens l'avoient nommée Ærosa, c'est-à-dire, d'airain, parce qu'elle avoit de ce métal en abondance. Il auroit pu ajoûter que son nom Grec dont Ærosa semble une traduction, Κύπρος, signifie du cuivre. Hermolaüs cite Cyrille, & dit sur cette autorité qu'elle a été appellée Citiéa, sans doute à cause de la ville Citium. Quelques-uns ont cru qu'Ovide l'avoit désignée par *Ophiusia Arva* dans ces vers :

Ipsa suas urbes Ophiusiaque Arva parabat
Deserere alma Venus.

Curopalate nous apprend qu'elle a été aussi appellée Justiniana Secunda. Hésychius désigne les Cypriots par le nom de Μιόνες, *Miones*.

II. Diodore de Sicile raconte sous l'an 391 avant l'Ére Chrétienne, qu'il y eut dans l'isle de Cypre un certain Évagoras de Salamine, qui descendoit des fondateurs de cette ville. Après s'être rendu maître de sa patrie, & y avoir même pris le titre de Roi, il entreprit de soumettre l'isle entière. Il se saisit de quelques-unes de ses villes par la force, & il gagna les autres par des caresses ; en un mot, elles étoient toutes à lui, à l'exception d'Amathuse, de

Solis & de Cite ; mais ces trois dernières envoyerent demander, par des embaſſadeurs, du ſecours à Artaxerxe, roi de Perſe. Ils accuſerent en même tems Évagoras d'avoir fait mourir Abdémon, auparavant roi de l'iſle, & attaché au ſervice de la Perſe. En un mot, ils faiſoient entendre qu'ils ſervoient le Roi dans la défenſe de leur patrie. Le Roi qui ne ſouhaitoit pas qu'Évagoras devînt trop puiſſant, & qui comprenoit que cette iſle étoit avantageuſement placée, & pouvoit lui fournir du ſecours pour la défenſe de l'Aſie, leur accorda leur demande. Cet Évagoras doit être différent de celui dont il eſt parlé ci-après.

Plus de quarante ans après, il y eut une nouvelle guerre dans l'iſle de Cypre. Cette iſle, dit Diodore de Sicile, enfermoit neuf villes principales, qui avoient chacune, ſous leur dépendance, un certain nombre d'autres villes moins conſidérables. Chacune des neuf premières avoit un Roi, ſoumis néanmoins au roi des Perſes. Ceux-ci, de concert entr'eux & encouragés par l'exemple des Phéniciens, ſe révolterent en même tems, & firent leur déclaration de guerre, en ſe portant tous pour ſouverains indépendans. Artaxerxe, irrité de cette révolte, écrivit à Idriée ſouverain de la Carie, qui venoit de monter ſur le trône, mais qui par lui & par ſes ancêtres, étoit un ancien ami des Perſes. Il l'invitoit à réunir contre les rois de Cypre des forces de terre & de mer. Idriée mit auſſi-tôt ſur pied huit mille ſoudoyés & quarante galeres qu'il fit partir pour Cypre, en leur donnant pour commandant l'Athénien Phocion & Évagoras qui avoit lui-même règné ci-devant en cette même iſle. Dès qu'ils furent arrivés, ils inveſtirent la capitale Salamine des troupes qu'ils amenoient, & en ayant fait la circonvallation, ils l'aſſiégerent par mer & par terre. Comme la paix avoit duré long-tems dans cette iſle, & que le terroir en étoit excellent, les ſoldats qui étoient les maîtres de la campagne y firent un butin immenſe, & y amaſſerent de grandes richeſſes. Le bruit qui s'en répandit dans les côtes les plus voiſines, attira de la Syrie & de la Cilicie un grand nombre d'hommes, qui venoient d'eux-mêmes ſe joindre au camp des aſſiégeans. Enfin l'armée d'Évagoras & de Phocion ayant été doublée par ce moyen, les rois de Cypre tomberent dans le découragement, & dans une véritable crainte de l'avenir; & cette iſle reſta ſoumiſe aux Perſes.

Après la ruine de leur Empire par Alexandre, elle fut aſſez long-tems diſputée par les ſucceſſeurs de ce Prince. Démétrius, fils d'Antigonus, y vint pourvu de quinze mille hommes d'infanterie, de quatre cens chevaux, de légers navires ou de galeres au nombre de cent dix, & de cinquante-trois vaiſſeaux de guerre ou de haut bord, ſans parler de bien des galiotes chargées de toute eſpèce de proviſions néceſſaires pour les hommes & pour les chevaux. Il poſa d'abord ſon camp ſur

ſur le rivage de la ville de Carpaſie, & ayant tiré ſes vaiſſeaux à terre, il les environna d'une paliſſade épaiſſe, & d'un foſſé profond. Allant attaquer de-là les villes les plus voiſines, il emporta d'abord Carpaſie, & enſuite Uranie. Laiſſant après cela une garde ſuffiſante pour ſa flotte, il alla former le ſiège de Salamine. A cette attaque, Ménélaüs, lieutenant de Ptolémée dans Cypre, réunit toutes les garniſons répandues dans les places de l'iſle, pour en fortifier la capitale. Comme les ennemis étoient encore à quarante ſtades de Salamine, il alla au-devant d'eux, accompagné de douze mille hommes de pied & de huit cens chevaux. La bataille s'étant bientôt donnée, les troupes de Ménélaüs furent battues & miſes en fuite.

Ptolémée n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il partit ſur le champ d'Égypte avec une armée de terre & de mer. Mais, il ne fut pas plus heureux que ſon lieutenant. Renonçant donc pour toujours à l'iſle de Cypre, il s'en retourna en Égypte. Démétrius, au contraire, recevant à foi & hommage toutes les villes de cette iſle, en fit enrôler les garniſons parmi ſes troupes; & cette recrue lui fournit ſeize mille honmmes d'infanterie, & environ ſix cens cavaliers. Après quoi il fit porter à ſon pere le détail de ſa victoire par des hommes embarqués ſur le plus beau de ſes vaiſſeaux. Antigonus charmé de cette nouvelle, & enorgueilli d'un ſi grand ſuccès, prit alors le diadême, & depuis ſe fit toujours nommer Roi, en accordant à ſon fils le même honneur qu'à ſa perſonne.

L'iſle de Cypre fut cependant depuis ſoumiſe aux Ptolémées, qui la conſerverent, juſqu'à ce que les Romains les en dépouillerent. Ptolémée, frere de Ptolémée Aulete, en fut le dernier Roi. Voici ce que l'Hiſtoire nous apprend de cet évènement.

Clodius, qui commandoit une petite flotte vers la Cilicie, fut battu & même fait priſonnier par les pirates de cette côte, contre leſquels il avoit été envoyé. Il fit prier Ptolémée, roi de Cypre, de lui envoyer de quoi payer ſa rançon. Ce Prince, dont l'avarice tenoit du prodige, ne lui envoya que deux talens. Les pirates aimerent mieux relâcher Clodius ſans rançon, que d'en prendre une ſi modique.

Il ſongea, dès qu'il le put, à ſe venger de ce Roi. Il avoit trouvé le moyen de ſe faire élire tribun du peuple, charge importante, qui lui donnoit un grand pouvoir. Clodius en uſa pour perdre ſon ennemi. Il prétendit que ce Prince n'avoit ancun droit ſur le royaume de Cypre, qui avoit été légué au peuple Romain par le teſtament d'Alexandre, qui étoit mort à Tyr. Il fut décidé en effet que le royaume d'Égypte, & celui de Cypre qui en dépendoit, appartenoient aux Romains, en vertu de cette donation; & en conſéquence, Clodius obtint un ordre du peuple, de ſaiſir le royaume de Cypre, de dépoſer Ptolémée, & de confiſquer tous ſes effets. Pour

faire exécuter un ordre si injuste, il eut le crédit & l'adresse de faire nommer le plus juste des Romains, je veux dire Caton, qu'il éloigna de la République, sous le prétexte d'une si honorable commission, pour ne point trouver en lui un obstacle aux desseins violens & criminels qu'il méditoit. Caton fut donc envoyé dans l'isle de Cypre, pour dépouiller de son royaume, un Prince qui méritoit bien cet affront, dit un Historien, par tous ses déréglemens; comme si les vices d'un homme étoient un titre légitime pour s'emparer de tous ses biens.

En arrivant à Rhodes, Caton fit dire à Ptolémée de se retirer paisiblement, & lui promit, s'il le faisoit, de lui procurer la souveraine sacrificature du temple de Vénus à Paphos, dont les revenus étoient assez considérables pour le faire subsister honorablement. Ptolémée rejetta cette proposition. Cependant, il n'étoit pas en état de se défendre contre la puissance des Romains; mais il ne pouvoit se résoudre, après avoir porté si long-tems la couronne, à vivre en simple particulier. Résolu donc de terminer son règne & sa vie en même tems, il s'embarqua avec toutes ses richesses, & se mit en mer. Il avoit dessein de faire percer son vaisseau, afin de périr ainsi avec tous ses trésors. Mais quand il vint à l'exécution, quoiqu'il persistât toujours dans la résolution de périr lui-même, il n'eut pas le courage d'envelopper ses innocentes & bien-aimées richesses dans sa ruine, & fit voir par-là qu'il les aimoit plus qu'il ne s'aimoit lui-même, roi de Cypre en titre, mais en effet vil esclave de son argent. Il revint à terre, & remit ses trésors dans leurs magasins; & après cela il s'empoisonna, & laissa tout à ses ennemis. Caton fit porter ces trésors l'année suivante à Rome. La somme fut si grosse, qu'à peine, dans les plus grands triomphes, en étoit-il entré dans le trésor une pareille. Plutarque la fait monter à près de sept mille talens; Caton fit vendre publiquement tous les effets & les meubles précieux de Ptolémée, & ne s'en réserva qu'un portrait de Zénon, fondateur de la secte des Stoïciens dont il avoit embrassé les sentimens.

Cette isle devint alors une province Prétorienne. Peu de tems après, Marc-Antoine la donna à Cléopâtre & à sa sœur Arsinoë; mais, on sçait que la ruine de ce fameux personnage entraîna celle de tous ses établissemens.

Les Grecs succéderent aux Romains. L'isle de Cypre faisoit partie de l'empire de Constantinople. Les Arabes Mahométans, sous le règne du Calife Otman & l'empire d'Héraclius, s'en rendirent les maîtres. Les Grecs y rétablirent depuis leur autorité. Un prince de la maison de Comnenes, que l'empereur Emmanuel en avoit fait gouverneur, se révolta, usurpa l'autorité souveraine, & sous le foible règne d'Isaac l'Ange, il demeura maître absolu de cette isle. C'étoit alors le tems des Croisades. Comme Richard, premier roi d'Angleterre alloit au levant

avec ſa flotte, une partie, où étoient quelques Princeſſes, aborda en Cypre durant une furieuſe tempête, & fut inſultée & pillée par le prince Grec. Richard, à qui on refuſa la ſatisfaction qu'il en demandoit, la prit par les armes, défit le prince de Cypre, le fit priſonnier avec ſa fille unique, & ſe rendit maître de toute l'iſle. Comme elle étoit trop éloignée de l'Angleterre, il la vendit aux Templiers, qu'elle accommodoit, pour trois cens mille livres. Aujourd'hui elle appartient aux Turcs.

III. Strabon vante beaucoup la fertilité de cette iſle. Elle produiſoit du vin & de l'huile en abondance, & même du froment autant qu'il en falloit pour la nourriture des habitans. Ses mines étoient fort célebres. Ératoſthène remarque qu'anciennement il y croiſſoit une ſi grande quantité d'arbres, qu'ils étoient cauſe que l'on ne pouvoit labourer les terres, & que l'on rendoit un très-grand ſervice, quand on les coupoit pour les employer à fondre l'airain & l'argent. Ajoûtez à cela que l'on s'en ſervit auſſi dans la ſuite pour la conſtruction des vaiſſeaux & des flottes, lorſque la navigation fut devenue pratiquable. Cependant, comme ces moyens de diminuer la trop grande quantité d'arbres, n'étoient pas encore ſuffiſans, on permit à tout le monde d'en couper autant que l'on voudroit & que l'on pourroit; & il fut déclaré que chacun poſſéderoit en toute propriété & ſans aucunes charges, le terrein dont il auroit arraché les arbres.

Ammien Marcellin parle ainſi de l'iſle de Cypre. » Entre les » villes & les bourgs, qui y ſont » en grand nombre, deux villes » la rendent illuſtre; ſçavoir, » Salamine & Paphos, fameuſes, » l'une par un temple conſacré à » Jupiter, & l'autre par un temple dédié à Vénus. Elle eſt fer» tile en toutes ſortes de produc» tions, & les Cypriots peuvent » ſe paſſer du ſecours des étran» gers. Ils peuvent bâtir un vaiſ» ſeau depuis la quille juſqu'à ſon » entière perfection, l'équiper de » voiles, de cordages, d'agrès, » de munitions de bouche, & le » charger de marchandiſes, ſans » rien employer que du crû de » l'iſle. «

IV. Ces peuples étoient plongés dans le luxe & perdus de débauche, lorſque ſaint Paul & ſaint Barnabé arriverent dans leur iſle. Étant venus à Salamine, ils y prêcherent Jeſus-Chriſt dans les ſynagogues des Juifs; & de-là ils ſe répandirent dans toutes les villes de l'iſle, annonçant par tout l'Évangile. Étant à Paphos, ils y trouverent un faux prophete, nommé Bar-Jéſu, qui étoit avec le proconſul, ou gouverneur de l'iſle, nommé Sergius Paulus. Ce faux prophete s'oppoſoit à la prédication de ſaint Paul, & empêchoit que le proconſul ne crût en Jeſus-Chriſt. Mais, ſaint Paul le frappa d'aveuglement; & le proconſul, touché de ce prodige, embraſſa la Foi.

Quelque tems après, ſaint Barnabé alla de nouveau dans cette iſle, & il en eſt conſidéré comme

le principal Apôtre & le premier Évêque. On dit qu'il y souffrit le Martyre, ayant été lapidé par les Juifs de la ville de Salamine; & que son corps y fut trouvé du tems de l'empereur Zénon, ayant sur sa poitrine l'Évangile de saint Matthieu, que saint Barnabé avoit copié de sa propre main. Mais cette histoire est bien incertaine.

L'église de Cypre a toujours été gouvernée par ses Évêques; & l'évêque de Constance ou de Salamine, métropolitain de Cypre, n'étoit point ordonné par l'évêque d'Antioche, comme il paroît par le concile d'Éphèse, auquel les évêques de Cypre se plaignoient de ce que l'évêque d'Antioche avoit voulu soumettre à sa jurisdiction les églises de Cypre, & s'attribuer le droit d'ordonner le Métropolitain; sur quoi ce concile déclara que l'ordination de l'évêque de Constance & le gouvernement de toute la province seroient conservés aux évêques de Cypre. Leur Métropolitain jouit de cette indépendance, non seulement pendant qu'il demeura dans l'isle de Cypre, mais même après qu'il fut contraint, par les courses des Barbares, de passer avec son peuple, dans l'Hellespont. Le concile *in Trullo* lui conserve les droits qui lui avoient été accordés par les peres d'Éphèse, & ordonne qu'il présidera à tous les Évêques, & qu'il jouira d'une entière autocéphalie.

Saint Épiphane, évêque de Salamine, tint dans cette isle un concile l'an 399, à la priere de Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui avoit condamné les Origénistes. Ils furent de même soumis à l'Anathême dans ce synode, & les livres d'Origène furent défendus. Socrate & Sozomène en font mention. Les Prélats s'y assemblerent l'an 643, contre les Monothélites, comme il paroît par une lettre écrite au pape Théodore.

V. Voici une description topographique de l'isle de Cypre, telle qu'elle étoit du tems de Ptolémée.

Cypre, dit ce Géographe, est environnée de tous côtés par la mer; au couchant par celle de Pamphylie, de cette manière: Acamas promontoire, la nouvelle Paphos, Zéphyrium promontoire, l'ancienne Paphos, Drepanum promontoire.

Au midi par la mer d'Égypte & de Syrie, de cette manière: après le promontoire Drepanum, Phrurium promontoire, Curium ville, l'embouchure du Lycus, Curias cap, Amathus, l'embouchure du Tetius, Citium ville, Dades cap, Throni ville & cap.

A l'orient par la mer de Syrie, de cette manière: après le cap Throni, Ammochostus promontoire, l'embouchure du Pédée, Salamis, Élée cap, Ura-boos, c'est-à-dire, queue de bœuf.

Au nord par le petit détroit de Cilicie, de cette manière: Carpasie, le rivage des Achéens, Aphrodisium, Macarie, Céronie, l'embouchure du Lapithus, Lapithos ville, le cap de Crommyes, Callinuse promontoire, Arsinoë.

Le territoire de Salamis occupe

la partie la plus orientale de l'isle; celui de Paphos la plus occidentale; entre l'un & l'autre sont le quartier d'Amathonte, & le mont Olympe au midi, & le territoire de Lapithos au nord.

Les villes dans l'intérieur de l'isle sont Chytrus, Triméthus, & Tamassus.

Les isles qui en dépendent, sont les Cloïdes & les Carpases.

CYPRIAQUES [Poësies], *Carmina Cypria*, ἔπη Κύπρια. (a) Pausanias cite cet ouvrage; mais, il n'en nomme pas l'Auteur.

CYPRIARQUE, *Cypriarches*, Κυπριάρχης. (b) terme qui veut dire gouverneur de Cypre. Nicanor est qualifié Cypriarque au second livre des Maccabées.

CYPRIENS, *Cyprii*, Κυπρίοι, peuples ainsi nommés de l'isle de Cypre qu'ils habitoient. *Voyez* Cypre.

CYPRINE, *Cyprina*, la même que Cypris. *Voyez* Cypris.

CYPRINUM, *Cyprinum*, (c) espèce de parfum, composé de fleurs d'un arbre appellé Cypria, qu'on croit être le même que le trœne.

CYPRIS, *Cypris*, Κύπρις, (d) surnom de Vénus, ainsi appellée de l'isle de Cypre qui lui étoit consacrée, & aux environs de laquelle on prétendoit qu'elle avoit été formée de l'écume de la mer.

Vénus Cypris est nommée dans un passage d'Athénée, que cet Auteur paroît avoir tiré d'Ephore ancien Historien, ou de Démophile, fils d'Éphore; c'est Athénée lui même qui donne l'alternative du pere & du fils. Là se trouvent les vers d'un oracle rendu à Ménélaüs: offrez ce collier d'or; otez-le du cou de votre épouse, ce bel ornement que Cypris donna à Hélène.

CYPRIUS, *Cyprius*, (e) nom d'une rue de Rome. Ce fut au bout de cette rue que Servius Tullius fut tué par l'ordre de Tarquin l'ancien.

CYPROS, *Cypros*, (f) forteresse que fit bâtir Hérode le Grand au-dessus de Jéricho, en l'honneur de Cypros, sa mere. Ce Prince avoit eu soin que l'on y pratiquât de très-beaux appartemens. Cette forteresse fut détruite depuis par des séditieux, qui firent auparavant main basse sur la garnison.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (g) Princesse d'une des plus illustres maisons de l'Idumée, épousa Antipater. Elle en eut Hérode le Grand, Phasaël, Phéroras, Joseph & Salomé.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (h) petite fille de la précédente, étoit fille d'Hérode le Grand & de Mariamne. Elle fut mariée à son cousin Antipater, fils de Salomé,

(a) Pauf. p. 659, 660.
(b) Maccab. L. II. c. 12. v. 2.
(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 207.
(d) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 167.
(e) Tit. Liv. L. I. c. 48.
(f) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 559. de Bell. Judaïc. p. 816.
(g) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 559.
(h) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 627.

Elle fut mere d'une fille qui porta le même nom qu'elle.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (*a*) fille de la précédente, fut femme d'Alexas Selſius, fils d'Alexas, dont elle eut une fille nommée auſſi Cypros.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (*b*) fille de Phaſaël, neveu d'Hérode le Grand & de Salampſo, fille de ce Prince, épouſa Agrippa, fils d'Ariſtobule, dont elle eut deux fils, Agrippa, & Druſus qui mourut jeune, & trois filles, Bérénice, Mariamne & Druſille.

CYPROTHÉMIS, *Cyprothemis*, Κυπρόθεμις, avoit été mis en poſſeſſion du gouvernement de l'iſle de Samos par Tigrane, & il en fut chaſſé par Timothée.

CYPSÉLA, *Cypſela*, (*c*) Κύψελα, ville de Thrace, dont il eſt fait mention dans pluſieurs anciens Auteurs. Quelques-uns liſent Cypſella avec deux *ll*. C'étoit une place forte, qui fut priſe par les Macédoniens deux cens ans avant Jeſus-Chriſt.

Étienne de Byzance la met près de l'Ebre. M. d'Anville, dans ſes Cartes, la met auſſi près de ce fleuve, entre Ænos & Dyme. L'Itinéraire d'Antonin, dont quelques exemplaires portent Cypſala, place cette ville entre Trajanopolis & Syracella, à vingt-neuf mille pas de la première, & à trente mille de la ſeconde.

Tite-Live parle de Cypſéla, & voici comme il s'exprime. C'eſt au ſujet de Cn. Manlius Vulſon. » Le jour même il partit de Lyſimachie, il campa ſur les bords » du fleuve Mélan, & arriva le » lendemain à Cypſéla. De-là » ayant à faire environ dix mille » pas par une route étroite, raboteuſe & couverte de bois, » pour remédier à l'inconvénient » où pouvoit le jetter la difficulté » des lieux, il partagea ſon armée » en deux corps, dont il ordonna » à l'un de prendre les devans, » & à l'autre de marcher aſſez » loin derrière. «

Leunclavius croit que cette ville s'appelle préſentement Ipſala, Sophien dit Chipſala ; & Belon, Chapſilar. Il paroît vouloir nommer Juſtiniana Nova dans le cinquième concile tenu à Conſtantinople.

CYPSÉLA, *Cypſela*, Κύψελα, (*d*) place forte du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Thucydide en fait mention.

Feſtus Aviénus, dans ſa deſcription des côtes de la mer, après avoir parlé de Barcelone, & enſuite d'une montagne qu'il nomme Celebanticum Jugum, ajoûte qu'autrefois il y avoit en cet endroit une ville nommée Cypſéla, mais qu'il n'en reſtoit plus aucuns veſtiges.

CYPSELE, *Cypſelus*, Κύψελος, (*e*) fils d'Égyptus, ſuccéda à ſon pere au royaume d'Arcadie.

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 628.
(*b*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 627, 628.
(*c*) Plin. Tom. I. p. 204. Ptolem. L. III. c. 11. Appian. p. 207. Pomp. Mel. pag. 103. Tit. Liv. L. XXXI. c. 16. L. XXXVIII. c. 40.
(*d*) Thucyd. p. 367.
(*e*) Pauſ. p. 220, 221, 462, 463.

Ce fut sous son règne que la flotte des Doriens pénétra dans le Péloponnèse, non plus par l'isthme de Corinthe, comme trois générations auparavant, mais en prenant au-dessus du promontoire de Rhion. Cypsele en ayant appris la nouvelle, & songeant à se garantir de l'invasion, donna sa fille en mariage à Cresphonte, un des fils d'Aristomaque; par cette alliance, il se mit en état de ne rien craindre. Son fils & son successeur fut Laias.

CYPSELE I, *Cypselus*, (*a*) Κύψελος, fils d'Éétion, naquit à Corinthe, & usurpa la souveraine autorité de sa patrie vers le milieu du septième siècle avant Jesus-Christ. On peut voir à l'article des Bacchiades, l'histoire de Cypsele depuis l'instant de sa naissance jusqu'au moment où il s'empara de la principauté de Corinthe. Après un règne de trente ans, il laissa le royaume à Périandre son fils, qui le posséda quarante ans.

Le nom de Cypsele vient du Grec κυψελὴ *arca*, un coffre, ou quelque chose de semblable. Cypsele fut ainsi appellé, parce que sa mere le cacha dans une espèce de coffre, pour le soustraire aux recherches des Bacchiades qui vouloient lui ôter la vie. Les Cypsélides ses descendans consacrerent ce coffre à Junon Olympienne, en action de graces de ce que l'auteur de leur nom avoit été si heureusement sauvé.

Le coffre des Cypsélides étoit chargé de bas-reliefs d'une assez grande antiquité, puisque les Inscriptions & les vers placés en divers endroits au-dessous des figures, étoient incontestablement du poëte Eumélus, selon Pausanias. Ces Inscriptions étoient d'un très-ancien caractère, & disposées dans la forme que les Anciens nommoient *Boustrophedon*, *en sillons*; c'est-à-dire, de telle sorte que les lignes se lisoient alternativement de la droite à la gauche & de la gauche à la droite. Ce coffre des Cypsélides étoit de bois de Cedre, & orné à toutes ses faces de bas-reliefs, en partie sculptés dans le bois même, & en partie rapportés d'or & d'ivoire; ce qui devoit former une espèce de marqueterie extrêmement belle.

Pausanias décrit avec soin les sujets représentés dans ces bas-reliefs; on y voyoit les évènemens les plus célebres de l'Histoire des tems Héroïques, & même quelques circonstances de la conquête du Péloponnèse par les Héraclides, la célébration des jeux funebres de Pélias, plusieurs expéditions militaires, des combats, & même en un endroit deux armées en présence.

CYPSELE II, *Cypselus*, (*b*) Κύψελος, fils & successeur de Périandre, tyran de Corynthe & de l'isle de Corcyre. Quelque tems après que Périandre eut tué sa femme Mélisse à coups de pied,

(*a*) Pauf. pag. 92, 290, 319. *& seq.* Herod. L. I. c. 14. L. V. c. 92. *& seq.* L. VI. c. 128. Plut. Tom. I. pag. 1028. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 14. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 169. *& suiv.* T. XII. pag. 143. 144. T. XXI. p. 135.

(*b*) Herod. L. III. c. 50. *& seq.*

Cypſele & ſon frere Lycophron furent envoyés à la cour de Patrocle, tyran d'Épidaure, & pere de cette Princeſſe, qui leur repréſenta la cruauté de Périandre envers leur mere. Cypſele n'en parut pas fort touché; mais Lycophron jura qu'il ne retourneroit jamais à Corinthe, tant que ſon pere vivroit. Périandre, ayant été averti de cette réſolution, promit de céder la couronnne à Lycophron, & de ſe retirer à Corcyre; ce qu'il fit. Mais les Corcyréens craignant la préſence de Périandre, crurent s'en garantir en faiſant mourir le jeune Lycophron, qu'ils aſſaſſinerent. Ainſi Cypſele qui étoit l'aîné, monta ſur le trône après ſon pere, qui mourut la deuxième année de la 48e Olympiade, 587 ans avant Jeſus-Chriſt. Dans la ſuite Cypſele devint inſenſé.

CYPSELE, *Cypſelus*, (*a*) Κύψελος, Athénien, fut pere de ce Miltiade, qui fit la conquête des villes de la Cherſonneſe de Thrace, ſelon Hérodote.

CYPSÉLIDES, *Cypſelides*, (*b*) nom que l'on donne à trois Princes qui ont poſſédé la ſouveraineté de Corinthe pendant ſoixante-treize ans. Ce nom eſt venu de celui de Cypſele I, parce que ce fut lui qui uſurpa cette ſouveraineté, environ 650 ans avant l'Ére Chrétienne. Après en avoir joui trente ans, il la laiſſa à ſon fils Périandre, qui la poſſéda quarante ans; & après ſa mort, elle paſſa à Cypſele II, ſon fils, ou, ſelon d'autres, à Pſammétichus ſon neveu.

CYRA, *Cyra*, (*c*) montagne d'Afrique, qui étoit ſituée dans la Cyrénaïque. Juſtin en parle comme d'un lieu agréable & arroſé par une ſource abondante; ce qui, joint à un prétendu miracle qu'il rapporte, engagea les Grecs à y bâtir la ville de Cyrene.

CYRANIS, *Cyranis*, Κύρανις, (*d*) nom d'une iſle dont il eſt parlé dans Hérodote. Cet Auteur s'exprime ainſi au ſujet de cette iſle: » Les Carthaginois diſent » qu'il y a auprès des Zygantes, » une iſle appellée Cyranis, qui » a deux cens ſtades de longueur, » mais qui eſt fort étroite; qu'on » y peut aiſément paſſer de la » terre ferme, & qu'elle eſt toute » remplie d'oliviers & de vignes. » Ils diſent de plus, qu'il y a » dans cette iſle un lac, d'où les » filles tirent des grains d'or avec » des plumes poiſſées. Certes je » ne ſçaurois dire ſi tout cela eſt » véritable; mais au moins je ſuis » certain que j'écris les choſes qui » ſe diſent. Toutefois, je ne vois » pas que cela ſoit impoſſible, » après avoir vu moi-même tirer » de la poix d'un étang qui eſt » dans Zacynthe, où il y en a » pluſieurs, dont le plus grand a » de chaque côté ſoixante-dix » pieds & deux toiſes de profon- » deur. «

CYRATADÈS, *Cyratades*,

(*a*) Herod. L. VI. c. 35.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 170, 171. T. XIV. p. 367, 368.

(*c*) Juſt. L. XIII. c. 7.

(*d*) Herod. L. IV. c. 195.

Κυϱατάδυς, (a) Thébain, étoit un homme fort ambitieux. Il vivoit du tems de Xénophon.

CYRBES, *Cyrbes*, Κύϱϐεις, (b) nom donné aux loix de Solon, selon Plutarque. Le passage de cet Auteur fera mieux connoître ce qu'il entend par les Cyrbes, que tout ce que j'en pourrois dire. » Solon, dit-il, fit écrire ses loix » sur des rouleaux de bois qui furent enchassés dans des quadres » où ils tournoient. On en conserve encore quelques petits » restes dans le Prytanée, & » Aristote assure qu'on les appelloit des Cyrbes; c'est à quoi se » rapporte ce passage de Cratinus, Poëte comique : *De par » Solon & Dracon, à qui on cuit » aujourd'hui des pois avec des » Cyrbes.* Mais, d'autres prétendent que les tables seules où » étoient écrites les loix qui concernoient les choses saintes & » les sacrifices, avoient proprement le nom de Cyrbes, & que » les autres étoient appellées Axones tout simplement. «

Bochart prétend que les Cyrbes étoient écrites de la sorte; la première ligne alloit de la gauche à la droite, la seconde de la droite à la gauche, & ainsi de suite.

CYRÉNAIQUE, *Cyrenaïca*, Κυϱηναΐκα, ou Κυϱηναΐα, (c) province d'Afrique, sur l'étendue de laquelle les Auteurs ne s'accordent pas. Quelques-uns, y comprenant la Marmarique, l'étendent jusqu'à l'Égypte. D'autres détachent la Marmarique de la Cyrénaïque. Ptolémée est de ce nombre. Ce Géographe donne pour bornes à la Cyrénaïque, la grande Syrte au couchant, la mer de Libye au Septentrion, la Marmarique à l'Orient, & les déserts de Libye au midi. Pline étend bien plus loin la Cyrénaïque à l'Orient & à l'Occident, puisqu'il marque pour ses limites le mont Catabathme d'un côté, & la petite Syrte de l'autre. Il ajoûte que cette province a un million soixante mille pas de longueur, & huit cens mille pas de largeur, connue. Pline n'est pas le seul qui borne à l'Orient la Cyrénaïque par le mont Catabathme. Strabon, Pomponius-Méla & Salluste se rangent du même avis. Mais, il est le seul qui la borne à l'Occident par la petite Syrte; & on ne peut pas dire qu'au lieu de *Minorem*, il faudroit lire *Majorem*, car ce rapprochement d'une Syrte à l'autre s'accorderoit mal avec les chiffres de la longueur.

La Cyrénaïque a été nommée aussi Pentapole, à cause de cinq villes plus remarquées par les Grecs que les autres; cependant, la Pentapole n'étoit qu'un canton particulier de la Cyrénaïque, à parler avec plus de précision.

La Cyrénaïque a été aussi entendue dans un sens bien plus li-

(a) Xenoph. p. 397, 398.
(b) Plut. Tom. I. p. 92.
(c) Ptolem. L. IV. c. 4. Plin. T. I. p. 249. *& seq.* Strab. pag. 123, 798, 814, 836, 837. Pomp. Mel. pag. 33. *& seq.* Herod. L. IV. c. 199. Diod. Sicul. pag. 128. Sallust. de Bell. Jugurth. c. 15, 52. Roll. Hist. Anc. Tom. I. p. 132. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 228. *& suiv.*

mité, & on l'a prise simplement pour le territoire particulier de la ville de Cyrene.

Les principales villes de la Cyrénaïque qui formoient la Pentapole, étoient Cyrene, Apollonie, Ptolémaïde, Arsinoë, & Bérénice.

Cela a donné occasion dans le moyen âge, d'en appeller les habitans *Quinque Gentiani Africæ*, comme si on eût voulu dire ceux des cinq nations en Afrique.

Ptolémée nous donne une liste des peuples & des divers lieux que l'on trouvoit de son tems dans la Cyrénaïque.

Au Nord, le long des bords de la mer, il y avoit après le bourg de Philene, la garnison d'Automalax, le promontoire de Drepane, les stations maritimes, le port Diarrhœe, la tour Hercule, la garnison de Diachersis, le promontoire de Borée, où finissoit la Syrte, & le rivage des Bryens.

Dans la Pentapole, on voyoit Bérénice ou les Hespérides, l'embouchure du fleuve Lathon, Arsinoë, ou Teuchira, la fameuse ville de Ptolémaïde, Ausigda, le temple d'Aptuchus, le promontoire de Phycus, où les Cyrénéens avoient une citadelle qui dominoit sur la mer, Apollonie, le port Naustathmos, le lieu Erythron, le bourg de Chersis, le promontoire de Zéphyrium, Dardanis.

Il y avoit au midi, les montagnes appellées les hauteurs ou les sables d'Hercule, les monts Uelpes & le mont Bécolique, avec les lacs marins & deux autres lacs.

Quant aux villes situées dans l'intérieur du païs, c'étoient Cyrene, Archile, Chérécla, Néapolis, le bourg d'Atamis, Xyméthus, Barce, Eraga, Célida, Hydrax, Alibaca, Thintis, Cænopolis, Phalacra, Marabina, Auritina, Acabis, les bourgs Maranthis, Agava, Echinus, Philon, la citadelle Arimas.

Il y avoit dans le voisinage les isles de Myrmex & de Læa, ou l'isle de Vénus.

Les peuples que Ptolémée met dans la Cyrénaïque, étoient les Barcites, les Arauracides, les Asbytes, les Macatutes, les Lésaniques & les Psylles.

Pomponius Méla met dans la Cyrénaïque le fameux oracle d'Apollon, une fontaine appellée la fontaine du Soleil, & un rocher consacré à Auster ou au Midi. Dès que quelqu'un s'avisoit de toucher de la main ce rocher, aussi-tôt le vent du midi, soufflant avec la plus grande impétuosité, élevoit des monceaux de sable comme fait la mer, & étoit tout aussi furieux que des vagues agitées. Sans doute que le lecteur n'ajoûtera guère de foi à ce récit, non plus qu'au récit suivant. En effet, le même Pomponius Méla nous parle d'une fontaine de la Cyrénaïque, qui sur le minuit bouillonnoit, étoit froide au point du jour, & le devenoit encore davantage, à mesure que le soleil montoit sur l'horizon, en sorte qu'à midi elle étoit froide comme la glace. Ensuite, elle redevenoit tiede, puis chaude sur le soir, & sa chaleur augmentant par degré, elle bouillonnoit de nouveau sur le minuit.

Les peuples, qui habitoient sur les bords de la mer, étoient policés; & ils ne différoient que par le langage & par le culte qu'ils rendoient aux Dieux. Chaque peuple avoit les siens, qu'on honoroit de tout tems, & suivant le rit du païs. Les principaux Dieux de la nation en général, étoient le Soleil, la Lune, Triton, Neptune & Minerve. Les Cyrénéens, dont la demeure étoit éloignée des bords de la mer, vivoient d'une façon barbare; ils n'avoient point de villes. Leurs habitations étoient des cabannes. Ceux qui tenoient le premier rang, portoient des sayes. Le reste du peuple se couvroit de peaux de bêtes, ou de celles de leurs troupeaux. Ils ne prenoient de nourriture ni de repos qu'à terre. Ils n'avoient que des vases faits de bois ou d'écorce d'arbre; leur boisson étoit du lait ou du suc exprimé des amendes de toute sorte de fruits, & leur nourriture de la chair de bêtes; car, pour celles de leurs troupeaux, ils l'épargnoient autant qu'ils pouvoient. Ceux qui habitoient plus avant dans l'intérieur du païs, n'avoient point de demeure fixe. Ils erroient comme des bêtes, transportoient leurs loges & leurs troupeaux d'un lieu à un autre. Des peuples qui vivoient de cette manière, ne devoient pas être bien délicats sur l'union conjugale. Aussi ne l'étoient-ils pas beaucoup.

La terre dans la Cyrénaïque étoit bonne & produisoit quantité de fruits; car elle portoit non seulement des bleds, mais aussi des vignes, des oliviers, & toutes sortes d'arbres. Ce païs enfin étoit arrosé par de grands fleuves qui étoient d'une extrême commodité pour les habitans, excepté dans la partie méridionale qui étoit entièrement infertile, & manquoit absolument d'eau. Elle étoit tellement dénuée d'arbres, de ruisseaux, & de tous les objets qui peuvent arrêter la vue, qu'elle ressembloit à une vaste mer.

Il y avoit dans la Cyrénaïque, au rapport d'Hérodote, trois cantons dignes d'admiration. Quand les fruits étoient mûrs dans le premier, qui étoit maritime, & que la moisson y étoit faite, ceux du second qu'on appelloit les vallées, mûrissoient, & durant le tems qu'on les recueilloit & qu'on les serroit, ceux de la plus haute contrée venoient en maturité. De sorte que durant qu'on mangeoit les premiers fruits, les derniers s'avançoient & devenoient bons. Ainsi la moisson duroit huit mois chez les Cyrénéens.

On lit dans Salluste, que dans le tems que les Carthaginois donnoient la loi à la plus grande partie de l'Afrique, fleurissoient les Cyrénéens, peuple vaste & opulent. Ces deux nations n'étoient séparées que par une campagne rase & sablonneuse, sans rivière ni montagne qui distinguât les termes de leur empire; ce qui étoit pour eux une semence continuelle de guerres sanglantes. Après s'être souvent défaits & par mer & par terre, & s'être en quelque manière affoiblis les uns les autres, ils commencerent à craindre qu'un nouvel ennemi ne vint donner sur

le vaincu & sur le vainqueur fatigués ; de sorte qu'ils convinrent ensemble dans une trêve, de faire le même jour partir des envoyés chacun de chez soi, & que le lieu de leur rencontre seroit aussi le terme commun des deux empires. On fit donc partir de Carthage deux freres nommés Philenes. Ils se hâterent d'avancer chemin. Les Cyrénéens alloient d'un pas plus lent ; je n'ai pas trop sçu, dit Salluste, à quoi l'on attribuoit cette lenteur, si c'étoit à leur peu de vigueur, ou bien au hazard. Ce que je sçais, ajoute-t-il, c'est que dans ce païs, la tempête empêche souvent d'avancer, tout comme sur mer ; car, quand une fois un vent impétueux vient souffler dans les sables de cette rase & stérile campagne, il les pousse avec tant de rapidité, que donnant à plein dans les yeux & dans la bouche, ils forcent un voyageur de s'arrêter faute de voir son chemin. Quand ceux de Cyrene se virent tant soit peu devancés par les deux freres, le mauvais succès de leur entreprise leur fit craindre la punition ; ils cherchent querelle aux Carthaginois, ils les accusent d'être partis de chez eux avant le tems ; en un mot, leur retour étoit la chose du monde qu'ils appréhendoient le plus, après s'être vus devancés. Mais, les Carthaginois leur ayant demandé une autre condition qui fût juste, les Grecs leur donnerent le choix, ou d'être enterrés vifs dans le lieu qu'ils demandoient pour borne de leur empire, ou qu'à la même condition il leur fût permis d'avancer tant qu'ils voudroient. Les deux freres ayant accepté ce parti, firent à la République un sacrifice de leur personne & de leur vie ; ils furent donc enterrés tous vifs. Les Carthaginois éleverent en ce lieu des autels à la gloire des freres Philènes, tandis que dans la ville on leur destinoit d'autres honneurs.

CYRÉNAIQUE [la Secte], *Secta Cyrenaïca*, αἵρεσις κυρηναική. (*a*) Cette secte fut ainsi appellée, parce qu'Aristippe son fondateur étoit de Cyrene. L'on en nommoit les partisans Cyrénaïques ou Cyrénéens.

Ces Philosophes bâtissoient sur ce fondement, qu'il n'y a que deux passions, la douleur & la volupté ; que la volupté est un mouvement doux & agréable, & la douleur un mouvement âpre & fâcheux.

Qu'une volupté ne differe point d'une autre volupté, & qu'il n'y a pas plus de douceur en celle-ci qu'en celle-là.

Que tous les animaux reçoivent la volupté avec joie, & rejettent la douleur avec aversion.

Que la volupté du corps est la fin ; mais que par cette volupté, ils n'entendoient pas celle que se propose Épicure, & qui n'est volupté, qu'en tant que l'animal ne sent ni peine ni douleur.

Que la fin & la félicité ne sont pas une même chose ; car chaque

(*a*) Strab. p. 837. Suid. T. I. p. 427, 428. Cicer. de Offic. L. III. c. 116. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 411. *& suiv.*

volupté particulière eſt fin ; & la félicité eſt l'aſſemblage de toutes les voluptés particulières, parmi leſquelles on range celles qui ſont paſſées, & celles qui ſont à venir.

Que chaque plaiſir particulier eſt ſouhaitable de ſoi-même ; & que la félicité n'eſt ſouhaitable qu'à cauſe des plaiſirs particuliers qui la compoſent.

Pour prouver que la volupté eſt la fin, ils diſent que dès notre plus tendre enfance nous nous y attachons même ſans aucun raiſonnement ; & que quand nous l'avons obtenue, nous ne cherchons plus rien ; mais qu'au contraire, nous fuyons de toute notre force la douleur qui eſt ſon ennemie, & faiſons toutes choſes pour nous en délivrer.

Que la volupté eſt un bien, quoiqu'elle vienne quelque fois d'une choſe vilaine ; que l'action voluptueuſe peut être ou déshonnête ou indécente ; mais que cela n'empêche pas que cette action ne ſoit un bien, & que d'elle-même elle ne ſoit déſirable.

Pour l'éloignement de la douleur dont parle tant Épicure, & qu'il propoſe comme fin, ils croyoient que ce n'eſt ni volupté ni douleur, parce que, comme ils diſoient, la volupté & la douleur conſiſtent en mouvement ; & que de la manière dont Épicure propoſe ſon opinion, il n'y peut avoir de mouvement ; ſi bien que ſa volupté n'eſt après tout que ce qui ſe voit en un homme qui dort.

Il ſe peut faire, diſoient-ils encore, qu'il y ait certains hommes qui ne recherchent point la volupté ; & que la raiſon de cela eſt que telles gens ont l'eſprit mal tourné, & le jugement perverti.

Qu'au reſte, tous les plaiſirs & toutes les douleurs de l'ame ne viennent pas des plaiſirs ou des douleurs du corps, puiſque le ſimple bonheur d'un ami, ou l'heureux ſuccès des nos affaires, font naître la volupté dans nos cœurs.

Que ni le ſimple ſouvenir, ni la ſimple eſpérance des biens qu'on ſe repréſente, ne font point la volupté, comme penſe Épicure, parce que le mouvement de l'ame ceſſe & ſe détruit avec le tems.

Que l'ouie ſimplement & la vue ſimplement n'engendrent point la volupté ; par exemple, diſoient-ils, nous prenons plaiſir à entendre ceux qui contrefont les pleureux & les pleureuſes ; mais nous entendons avec douleur & avec peine ceux qui pleurent & ſe lamentent effectivement & tout de bon.

Pour l'indolence & l'éloignement du plaiſir, ils appelloient cela un état moyen, ou une conſtitution moyenne.

Ils diſoient que les voluptés du corps valent mieux que celles de l'eſprit ; & que la peine d'un corps qui ſouffre, eſt pire que celle d'un eſprit outré de douleur ; c'eſt pour cela, ajoûtoient-ils, que les loix employent les peines corporelles contre les ſcélérats, plutôt que celles qui s'adreſſent à l'ame.

Ils croyoient que la douleur étoit plus fâcheuſe, & que la volupté étoit plus naturelle à l'homme. C'eſt pourquoi auſſi ils appor-

toient beaucoup plus de ſoin à ménager l'une que l'autre.

Ils penſoient que tous les Sages ne vivent pas avec volupté, & que tous les fous ne vivent pas avec douleur; mais que l'un arrivera toujours plutôt que l'autre. Car il ſuffit d'avoir l'uſage de quelque plaiſir particulier, qui peut tout ſeul remettre une ame abattue & qui languit.

Que la prudence eſt un bien, & que pourtant elle ne doit pas être recherchée pour elle-même, mais pour les commodités qui en viennent.

Qu'on doit chérir un ami pour l'utilité, comme nous chériſſons les parties de notre corps, tant que nous en tirons quelque ſervice.

Qu'un homme peut avoir certaines vertus, quoiqu'il ſoit d'ailleurs très-vicieux.

Que l'exercice corporel ſert à l'acquiſition de la vertu.

Que le Sage ne ſera jamais atteint ni d'envie, ni de ſuperſtition, parce que l'une & l'autre ne viennent que d'une opinion vaine & folle; mais qu'à la vérité il pourra quelquefois ſentir de la triſteſſe & de la crainte, parce que l'une & l'autre arrivent naturellement.

Que les richeſſes produiſent des plaiſirs; mais qu'elles ne doivent pas être recherchées pour elles-mêmes.

Qu'on peut comprendre les paſſions, mais non pas leur origine.

Pour la Phyſique, ils ne s'y attachoient point; d'autant, diſoient-ils, qu'on ne ſçauroit avoir de pleine & entière connoiſſance.

Ils faiſoient cas de la Logique, à ce que quelques-uns penſent, à cauſe de l'utilité de cet art. Mais Méléagre & Clitomaque aſſurent qu'ils n'eſtimoient ni la Phyſique ni la Logique, croyant, comme ils faiſoient, qu'un homme qui a une fois connu parfaitement ce que c'eſt que le bien, & ce que c'eſt que le mal, parlera toujours comme il faut, aura le cœur net de ſuperſtition, & ne craindra point la mort.

Que ce qu'on appelle juſte, honnête & déshonnête, n'eſt point tel naturellement; mais parce que la coûtume & la loi le veulent ainſi.

Qu'un homme de bien pourtant ne fera rien qui choque l'uſage établi, parce qu'il ne veut pas tomber dans les peines portées par la loi, ni donner mauvaiſe opinion de ſa conduite; & ils ajoûtoient, qu'en faiſant ainſi, il eſt ſage.

Ils étoient auſſi de l'opinion de ceux qui tiennent qu'on peut faire des progrès dans les Sciences & dans les Arts; qu'un homme peut s'attriſter plus qu'un autre; que les ſens ne nous rapportent pas toujours la vérité.

CYRENE, *Cyrene*, Κυρήνη, (*a*) ville d'Afrique, très-conſidérable par la nobleſſe & par l'antiquité de ſon origine, par la beauté

(*a*) Plin. T. I. p. 249. *& ſeq.* Strab. pag. 836. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 35. Ptolem. L. IV. c. 4. Herod. L. IV. c. 152. Diod. Sicul. p. 415, 588, 638. *& ſeq.* Corn. Nep. in Ageſil. c. 8. in Annib. c. 8. Juſt. L. XIII. c. 6, 7. L.

de sa situation, par la fertilité de son terroir, par l'opulence & par le mérite de ses habitans, & enfin par les grands évènemens dont elle a été le sujet ou l'occasion.

I. Tout le monde sçait que cette ville fut fondée par une colonie, qui passa de l'isle de Théra dans la Libye, sous la conduite de Battus, fils de Polymnestus, qui descendoit d'un des héros qui accompagnerent Jason dans son voyage de la Colchide. On rapporte cette fondation à l'an 631 avant J. C. Cyrene fut ainsi appellée de la princesse Cyrène, qu'Apollon avoit enlevée.

Battus règna quarante ans, & eut pour successeur son fils Arcésilaüs, qui en règna seize. Ce dernier laissa le royaume à un autre Battus, son fils, surnommé Eudémon, sous lequel les Grecs accourant en foule, ravagerent la Libye, où ils s'étendirent. La famille de Battus posséda Cyrene sous huit Rois, pendant le cours de 200 ans, jusqu'à Arcésilaüs IV, qui fut tué par ses sujets la seconde année de la 87e Olympiade, 431 ans avant J. C. Ensuite, elle fut quelque tems libre, puis soumise à divers tyrans. Un d'eux nommé Nicocrate, fut amoureux d'Arétaphile, femme de Phédine. Il fit mourir celui ci pour épouser sa maîtresse, laquelle le fit souffrir quelque tems, jusqu'à ce qu'elle trouva moyen de s'en défaire, & de remettre sa patrie en liberté.

L'an 401 avant l'Ére Chrétienne, des Messéniens, au nombre de trois mille, chassés de leur païs, allerent jusqu'à Cyrene, où ils se joignirent à quelques habitans qu'on en avoit exilés; car, dans ce tems-là, les Cyrénéens étoient dans de grands troubles, à l'occasion d'Ariston & de quelques autres qui s'étoient emparés du gouvernement de leur République. On venoit d'égorger à cette occasion, & tout-à-la fois, cinq cens des plus puissans citoyens de Cyrene, & tout ce qui restoit de plus considérable s'étoit sauvé. Ces bannis reçurent avec joie les Messéniens, & les employerent contre les usurpateurs de leur patrie. Dans le combat qui fut donné, plusieurs furent tués de part & d'autre; & peu de Messéniens en échapperent. Mais, quelque tems après ce désordre, les Cyrénéens se réconcilierent les uns avec les autres par des ambassades réciproques; ils jurerent enfin d'oublier leurs différens, & ils habiterent ensemble.

Alexandre, traversant les déserts de Libye, pour aller consulter l'oracle de Jupiter Ammon, n'étoit encore qu'à la moitié du chemin, lorsque des ambassadeurs de la ville de Cyrene vinrent au-devant de lui, portant une couronne accompagnée de présens très-considérables, au nombre des-

XXXIX. c. 5. Tit. Liv. L. XXIII. c. 10. Pauf. p. 186. Plut. T. I. p. 492. Matth. c. 27. v. 32. Luc. c. 23. v. 26. Actu. Apost. c. 6. v. 9. c. 11. v. 20. c. 13. v. 1. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 132. Hist. Rom. T. V. p. 463. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 391. *& suiv.* T. VII. p. 224. T. XVI. p. 181. T. XXI. p. 228. *& suiv.*

quels étoient des chevaux de bataille, & cinq chars propres au combat, chacun à quatre chevaux de front. Alexandre accepta leurs dons, les assura de son amitié, & fit avec eux alliance de guerre. Il les suivit de-là jusques dans le temple où ils le conduisirent.

Après la mort d'Alexandre, Thymbron ayant tué Harpalus, s'empara de ses vaisseaux, & les conduisit du côté de Cyrene, dans la pensée de se rendre maître de la province. Il entra d'abord en conférence avec les exilés de la capitale, & les prenant pour guides, il livra aux habitans, sortis pour le repousser, un combat où il demeura vainqueur. Il leur tua beaucoup de monde, & ne fit guère moins de prisonniers. S'étant ensuite saisi du port, les citoyens effrayés convinrent de lui donner cinq mille talens d'argent, & la moitié de leurs chariots de guerre. Il envoya des ambassadeurs aux autres villes de la Pentapole, pour leur proposer de faire alliance avec lui, dans le dessein qu'il avoit de subjuguer la Libye qui leur étoit contigue. Il commença par se saisir de toute la charge des vaisseaux qui se trouvoient dans le port de Cyrene; & il la distribua à ses soldats, pour les animer à la guerre qu'il leur proposoit. Mais au milieu de ces succès, la fortune changea pour Thymbron, & l'humilia par les circonstances que nous allons dire. Un des capitaines de son armée, Crétois d'origine, nommé Mnasiclès, expert dans le métier de la guerre, eut de la dispute avec lui sur le partage des vaisseaux pillés; & comme ce dernier étoit un homme violent & séditieux, il déserta son camp & passa du côté des Cyrénéens. Accusant Thymbron devant eux de cruauté & d'infidélité, il les invita à rompre le traité qu'ils avoient fait avec lui, & à se remettre en pleine liberté à son égard. Ainsi, les Cyrénéens n'ayant donné à Thymbron que soixante talens des cinq mille qu'ils lui avoient promis, Thymbron offensé de ce manque de parole, se saisit de huit cens citoyens qui se trouvoient sur le port; & faisant marcher aussi-tôt son armée contre la ville, il l'assiégea en forme. Mais, cette entreprise n'ayant pas réussi, il revint dans le port, où il reçut de nouveaux secours des habitans de Barca & d'Hespéris.

Cependant, les Cyrénéens se contentant de laisser une partie de leur armée dans leur capitale, allerent ravager avec l'autre les terres de ces ennemis voisins. Ces derniers ayant appellé Thymbron à leur secours, formerent avec les troupes qu'il amenoit un corps d'armée considérable. Le Crétois qui avoit eu querelle avec lui, voyant le port de Cyrene ainsi abandonné, persuada aux habitans de profiter de l'absence du tyran, & de se remettre en possession d'une partie si importante de leur propre ville. Aussi-tôt le prenant lui-même pour chef, ils vinrent aisément à bout de cette entreprise; & Mnasiclès eut soin de faire rendre exactement aux marchands tout ce qui leur appartenoit

tenoit dans les vaisseaux destinés à partir pour le commerce ; après quoi il se mit lui-même en devoir de garder le port. Thymbron fut d'abord très-fâché d'avoir perdu un poste si avantageux, & qui même enfermoit encore les plus fortes provisions de son armée. Cependant, il reprit courage, & ayant emporté la ville de Taricha, il crut avoir rappellé toute sa fortune. Mais, cette courte espérance fut bientôt suivie d'un plus grand revers.

L'équipage qu'il avoit laissé dans ses vaisseaux à Cyrene, s'étant vu enlever la plus grande partie de ses provisions, n'avoit plus d'autre ressource pour sa subsistance, que de piller la campagne voisine. Les Libyens, bientôt assemblés contr'eux, en tuerent le plus grand nombre, & prirent les autres vivans; de sorte que le reste se rembarquant, cherchoit à se réfugier dans les villes où ils avoient quelques habitudes. Mais, il survint une tempête violente qui submergea la plus grande partie de leurs vaisseaux, & fit échouer le peu qu'il en échappa, ou dans l'isle de Cypre ou en Égypte. Thymbron, quoiqu'assailli de tant de revers, ne se désistoit point de ses entreprises, & choisissant les plus zélés de ses amis, il les envoya dans le Péloponnèse, pour tâcher d'en amener des soldats qui s'étoient assemblés au Ténare ; car, plusieurs d'entr'eux, & plus de deux mille cinq cens, cherchoient à s'engager pour leur subsistance. Ils se donnerent volontiers aux envoyés de Thymbron qui les amenerent à Cyrene. Avant l'arrivée de cette recrue, les Cyrénéens animés par leurs succès précédens, avoient livré à Thymbron un combat où ils étoient demeurés vainqueurs, & qui lui avoit fait perdre bien des soldats. Mais, à la vue du secours qui lui venoit, il reprit courage, & ranima toutes ses espérances.

Les Cyrénéens, au contraire, voyant que leurs ennemis se renouvelloient, envoyerent demander non seulement du secours, mais une alliance d'armes à leurs voisins de la Libye, & jusque dans Carthage même ; de sorte que s'étant fait trente mille hommes, tant de leurs propres citoyens que de leurs alliés, ils en voulurent venir à une bataille générale & décisive. Thymbron la gagna, & transporté de joie, il comptoit se voir maître en peu de tems de toutes les villes de la province. Les Cyrénéens, qui avoient perdu dans le combat tous les chefs de leur nation, mirent à leur tête le Crétois Mnasiclès aidé de quelques-uns des leurs. Cependant, Thymbron encouragé par sa victoire, commença par se saisir du port, d'où il faisoit continuellement des insultes à la ville. Comme le siège devenoit long, les Cyrénéens qui commençoient à manquer de vivres, entroient en querelle les uns avec les autres ; & la populace, plus nombreuse que les riches, mit ceux-ci dehors. Les uns vinrent se rendre à Thymbron, & les autres se réfugierent en Égypte. Ces derniers ayant imploré & obtenu l'assistance de

Ptolémée, revinrent avec une armée de terre & de mer, commandée par Ophellas. Dès que les citoyens qui s'étoient trop tôt rendus à Thymbron, apprirent l'arrivée de leurs compatriotes, ils firent tous leurs efforts pour se joindre, dans une nuit convenue entr'eux, à la flotte Égyptienne qui avoit ramené leurs concitoyens. Mais ils furent surpris dans leur retraite & égorgés sans miséricorde. Cependant, les chefs de la populace de Cyrene, épouvantés du retour de leurs concitoyens bannis, firent la paix avec Thymbron, & se préparoient à résister tous ensemble à Ophellas. Mais celui-ci ayant attaqué Thymbron qu'il prit vivant, & soumis toutes les villes & la province entière de la Cyrénaïque, en fit passer la domination sous Ptolémée, roi d'Égypte. Telle fut la fin de la République ou de la liberté des Cyrénéens.

Quelques années après, s'étant révoltés, ils assiégerent leur propre citadelle, occupée par une garnison qui étoit entretenue par Ptolémée. Il vint bientôt des députés de la part de ce Prince, pour inviter les Cyrénéens à se désister de leur entreprise. Mais, les Cyrénéens eurent l'audace de les égorger, & continuerent leur siege avec la même vigueur. Ptolémée, outré d'une pareille offense, fit marcher contr'eux Agis, à la tête d'une armée de terre, accompagnée d'une flotte commandée par Épénete. Agis pressant vivement les rebelles, emporta la ville de force, & chargeant de fers les auteurs de la révolte, il les envoya aussi-tôt à Alexandrie; après quoi il dépouilla de leurs armes tous les autres habitans. Ayant mis enfin dans Cyrene tout l'ordre qui convenoit à l'autorité que son Roi devoit avoir dans cette ville, ils s'en revint lui-même en Égypte.

Cyrene demeura soumise aux rois d'Égypte jusqu'au septième Ptolémée, surnommé Physcon ou Évergete II. Ce Prince sépara la Cyrénaïque & en fit un royaume particulier, en faveur de son fils naturel, surnommé Apion, qui se voyant sans enfans, légua son royaume en mourant au peuple Romain. Cet évènement est de l'an 96 avant J. C.

Les Romains rendirent la liberté aux villes de la Cyrénaïque, & se contenterent de la propriété des terres qui composoient le domaine des Rois. Ces terres furent affermées au profit de l'État, & cette régie donna lieu à différens réglemens & à différentes recherches, ce qui fait qu'il en est souvent fait mention dans les anciens Écrivains. Les troubles & les guerres civiles recommencerent dans la Cyrénaïque, dès que ce païs cessa d'avoir un maître; ce qui obligea les Romains d'y envoyer Lucullus. Il rétablit la forme du gouvernement de Cyrene, en faisant ressouvenir cette ville d'une réponse que Platon lui avoit faite autrefois & qui étoit une espèce de prophétie. Car, les Cyrénéens ayant envoyé prier ce Philosophe de leur donner des loix, & de leur marquer une forme de gouverne-

ment sage & modéré, il leur répondit *qu'il étoit très-difficile de donner des loix à un peuple aussi heureux & aussi riche qu'ils étoient.* En effet, il n'y a rien de si mal aisé à gouverner que l'homme à qui la fortune rit, comme aussi il n'y a rien de plus facile à mener que celui à qui elle est contraire. C'est ce qui fit que Lucullus trouva les Cyrénéens si doux & si souples, quand il entreprit de changer leur gouvernement.

Le païs de Cyrene conserva, pendant environ trente ans, la liberté que le Sénat lui avoit rendue; mais, il fut réduit en province Romaine vers l'an 65 avant J. C. Après la défaite d'Antoine & avant sa mort, la Cyrénaïque reconnut Auguste, & n'attendit pas qu'il se fût rendu maître de l'Égypte. Aux Romains succéderent dans la suite les Arabes, & à ceux-ci les Turcs, qui ont encore aujourd'hui la Cyrénaïque sous leur puissance.

II. Il y avoit dans la Cyrénaïque des Juifs, dont Josephe fait mention. Cet Historien rapporte un long passage tiré des livres historiques de Strabon, qui nous apprend que les peuples étoient divisés en quatre classes différentes; les citoyens ou bourgeois, les étrangers, les laboureurs ou paysans, & les Juifs; ces derniers faisoient un corps à part, qui avoit ses magistrats, ses loix & sa religion particulière, & qui formoit comme un État dans un autre État. C'est-là sans doute ce qu'une inscription de Bérénice nomme πολίτευμα τῶν ἐν Βερενίκῃ Ἰουδαίων. . . . . Πολίτευμα ἡμῶν. Strabon ajoûte que ces Juifs étoient venus de l'Égypte, dont la Cyrénaïque avoit dépendu pendant quelque tems.

Plusieurs d'entre les Juifs de la Cyrénaïque embrasserent la religion Chrétienne; mais, d'autres s'y opposerent avec beaucoup d'opiniâtreté. Saint Luc nomme entre les plus grands ennemis de notre religion, ceux de cette province, qui avoient une synagogue à Jérusalem, & qui s'éleverent contre saint Étienne.

Après la ruine de Jérusalem par Tite, un des sicaires ou assassins de la Judée, étant passé à Cyrene, sçut si bien gagner les Juifs de la ville, qu'il les engagea à le suivre dans le désert, sur l'assurance qu'il leur feroit voir, par des signes merveilleux, que Dieu n'étoit plus en colère contre les Juifs, & qu'ils pourroient bientôt rebâtir Jérusalem. Catulle qui étoit gouverneur de la Cyrénaïque, en étant informé, marcha contre ces malheureux, envelopa le bois où ils étoient, & les tailla tous en pièces. Il réserva Jonathas, dont il se servit, pour lui découvrir une prétendue conspiration, dans laquelle il envelopa malicieusement les plus honnêtes gens du païs.

III. Cyrene, qui tenoit le premier rang parmi les villes de la Cyrénaïque, étoit à onze mille pas de la mer, au rapport de Pline. Strabon compte quatre-vingts stades de Cyrene jusqu'à Apollonie qui lui servoit de port. On voyoit cette grande ville au milieu d'une plaine, qui avoit la fi-

gure d'une table. Cyrene fut illustre par la naissance d'Aristippe, disciple de Socrate, & chef de la secte des philosophes Cyrénéens; par celle d'Aréta, fille d'Aristippe, qui lui succéda dans la profession de la Philosophie; par celle de Callimachus, d'Ératosthène, de Carnéade & de plusieurs autres. On prétend que saint Marc l'Évangéliste étoit de cette ville, où il y avoit un grand nombre de Juifs, comme nous l'avons déjà remarqué. Il en fut depuis le Catéchiste & l'Apôtre, & il y fit beaucoup de conversions.

Cette ville se nomme aujourd'hui Cairoan ou Carvan dans le royaume de Barca en Barbarie. Elle avoit à dix lieues à ses environs plus de cent villes ou villages très-beaux, & à trois lieues on trouve un grand bois où il y a plus de cent mille oliviers sauvages. Les montagnes & les anciens monumens sont presque inhabités. Il y a quelques Arabes qui sont campés dans les ruines de Cyrene, & qui vivent pendant six mois de l'année du laitage de leurs bestiaux avec un peu de farine d'orge. Cela les maintient en santé & les fait vivre long-tems. Il y a des peuples dans les bois qui vivent comme des bêtes; ils n'ont aucune religion, les enfans jouissent de leur mere, le pere de ses filles, & les freres & les sœurs les uns des autres; il n'y a pas d'autre mariage entr'eux. Ils ne payent rien à personne; ils se font des vêtemens de peaux de chevres. Suivant toute apparence ce païs-là étoit fort peuplé. Les Arabes qui sont campés dans les ruines de Cyrene, ont des manières plus civiles & plus affables. Les femmes y sont gracieuses & moins farouches. Elles ont les plus belles dents du monde & les mieux rangées; elles sont fort brunes, & font tout le travail, les hommes étant très-paresseux. S'ils vouloient cultiver les terres, ils amasseroient des trésors; mais ils ne sement que ce qu'ils peuvent manger chaque année.

Au reste, le P. Hardouin, dans ses notes sur Pline, prétend que c'est à tort que quelques-uns veulent que Cyrene soit à présent Cairoan, puisque Cairoan est une ville nouvellement bâtie par les Arabes; & il ajoûte que c'est maintenant Ceyret.

CYRENE, *Cyrene*, (a) terme, qui se trouve en plusieurs endroits de l'Ancien Testament, selon la Vulgate. On lit au quatrième livre des Rois: *Le Roi des Assyriens... vint à Damas, ruina la ville, en transféra les habitans à Cyrene...* C'est ce qu'avoit prédit le prophete Amos en ces termes: *Je chasserai de la maison d'Eden, celui qui en tient le scèptre, & le peuple de Syrie sera transporté à Cyrene.* S'agit-il ici d'une ville ou d'un païs? Il seroit, ce me semble, fort difficile de déterminer la chose. Cependant, D. Calmet n'hésite point à l'entendre d'un païs, qu'il dit avoir été bien différent de la Cyrénaïque d'Afrique. Le roi des

(a) Reg. L. IV. c. 16. v. 9. Amos. c. 1. v. 5. c. 9. v. 7.

Assyriens, dit-il, ne pouvoit point transporter les habitans de Damas en ce païs-là, où il ne possédoit rien, mais dans l'Ibérie ou l'Albanie, où se trouvoit le fleuve Kir ou Cyrus, qui se déchargeoit dans la mer Caspienne. Josephe dit qu'ils furent transportés dans la Médie supérieure, ce qui revient au même sentiment; car, la Médie avoit anciennement beaucoup d'étendue.

Le prophete Amos, dans un autre endroit, parle des Syriens, ou, selon l'Hébreu, des Araméens de Cyrene. Ce Prophete, selon D. Calmet, a voulu apparemment comprendre sous ce nom les peuples de de-là l'Euphrate & de la Mésopotamie, d'où les Araméens étoient vraiement sortis par Aram, fils de Sem; car, poursuit l'auteur cité, nous n'avons aucune connoissance qu'ils soient sortis en particulier de ce païs où coule le fleuve Cyrus.

CYRENE, *Cyrene*, Κυρήνη, (*a*) nymphe, fille de Spéus, roi de Thessalie, étoit d'une excellente beauté. Cette nymphe ne s'occupoit point, comme les personnes de son sexe, de mille petits amusemens; elle n'avoit que de l'indifférence pour tout ce qui fait le plaisir le plus ordinaire des autres. La chasse faisoit toute son occupation; elle combattoit contre des bêtes sauvages; & au lever de l'aurore elle prenoit un peu de repos. Apollon la rencontra luttant contre un lion, mais sans autres armes que son adresse. Le courage, qui de lui-même a quelque chose de farouche, devient aimable, quand la beauté lui prête ses charmes. Apollon la vit, & l'aima. De cet amour naquit Aristée.

C'est ainsi que Pindare raconte cette fable. Justin dit que Cyrene fut transportée par Apollon du mont Pélion, situé dans la Thessalie, sur le sommet du mont Cyra en Afrique; & que s'étant abandonnée aux embrassemens de ce Dieu, elle accoucha de quatre fils, Nomius, Aristée, Authocus & Argée. Justin ajoûte que trois de ces Princes, étant devenus grands, repasserent en Thessalie, & succéderent à leur ayeul; & qu'Aristée regna sur plusieurs peuples en Arcadie.

CYRENE, *Cyrene*, Κυρήνη, (*b*) épousa Mars, duquel elle eut Diomede, roi de Thrace.

CYRÉNÉENS, *Cyrenæi*, *Cyrenenses*, Κυρηναῖοι, nom commun aux habitans de Cyrene, à ceux de la province Cyrénaïque, & aux Philosophes de la secte Cyrénaïque. *Voyez* Cyrene & Cyrénaïque.

CYRENES, *Cyrenæ*, c'est ainsi que Cornélius Népos écrit le nom de la ville de Cyrene. *Voyez* Cyrene.

CYRÉNIUS, *Cyrenius*, Κυρήνιος, gouverneur de Syrie. Il est ainsi nommé dans Saint Luc. Son véritable nom est P. Sulpicius Quirinius. *Voyez* Quirinius.

(*a*) Just. L. XIII. c. 7. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 43. Tom. VI. 569.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 208.

CYRESTIS, *Cyrestis*, (*a*) l'un des surnoms de Minerve. Celui-ci étoit un surnom local.

CYRÉTIES, *Cyretiæ*, (*b*) ville de Grece dans la Perrhébie. Cette ville fut prise & reprise bien des fois pendant les guerres des Romains avec les Macédoniens. Persée fut obligé d'y donner l'assaut l'an 171 avant l'Ére Chrétienne. Les habitans, étant accourus aux portes, le repousserent vigoureusement le premier jour; mais, le lendemain, les ayant attaqués avec toutes ses troupes, il se rendit maître de la ville avant la nuit.

CYRI CAMPUS, Κύρου πεδίον, (*c*) nom que Strabon donne à une campagne de l'Asie mineure dans la Lydie.

CYRIADE, *Cyriades*, (*d*) fils d'un pere de même nom, qui étoit un grand Seigneur de Syrie, vivoit dans le troisième siecle sous l'empire de Valérien. S'étant attiré la disgrace de son pere, par sa mauvaise conduite & par son luxe insensé, le vola, lui enleva une grande quantité d'or & d'argent, & se sauva sur les terres des Perses. Il vint à la cour de Sapor, & il l'exhorta à attaquer les Romains, lui représentant sans doute combien l'occasion étoit favorable pour faire valoir ses anciennes prétentions contre un empire actuellement gouverné par un Prince foible, & dévasté de tous côtés par les Barbares. Il avoit lui-même dans ce projet ses intérêts & ses vues, comme il paroîtra par la suite. L'ambition de Sapor le disposoit à écouter avec joie une pareille proposition. Il se mit en campagne, profitant peut-être des intelligences que Cyriade avoit conservées dans le païs soumis aux Romains. Il entra en Mésopotamie, où il prit Nisibe & Carres. Il pénétra dans la Syrie, & surprit Antioche.

Les habitans de cette grande ville ne s'attendoient à rien moins qu'à un tel malheur. Livrés au goût qu'ils avoient pour les plaisirs & pour les spectacles, ils étoient actuellement au théatre, & s'amusoient à contempler un pantomime & sa femme, qui exécutoient une farce pour les divertir. Tout d'un coup cette femme, en se retournant, s'écria, » ou je rêve, ou voici les » Perses. « Ils arrivoient en effet, & ils n'eurent pas de peine à s'emparer d'une ville qui ne songeoit nullement à se défendre. Ils la saccagerent, & pillerent les environs.

Après cette conquête, les Perses auroient pu aisément s'étendre dans l'Asie mineure, & la subjuguer; mais leur armée étoit chargée d'un butin immense, & ils jugerent à propos de s'en assurer la possession, en le reportant dans leur païs.

Cyriade, ayant comblé tous ses crimes par le parricide, traître à sa patrie, meurtrier de son pere, il

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 142.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 41. L. XXXVI. c. 10, 13. L. XLII. c. 53.

(*c*) Strab. pag. 629.

(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 428, 429.

voulut enfin recueillir le fruit de ses forfaits. Resté en Syrie, il se décora du titre de César, & ensuite de celui d'Auguste. Mais cet éclat acheté par tant d'horreurs, fut de courte durée. Après en avoir joui un peu plus d'un an, Cyriade fut tué par les siens. S'il étoit permis de supposer que son nom dût être substitué dans le texte d'Ammien Marcellin, à celui de Maréade, qui en approche, & qui peut en être une corruption, ce seroient en ce cas les Perses eux-mêmes qui auroient fait justice du perfide, après avoir profité de la perfidie. Marcellin assure que Maréade, citoyen d'Antioche, qui les avoit introduits dans cette ville, fut puni par eux du supplice du feu.

CYRIUS, *Cyrius*, Κυριὸς, (*a*) ville de Macédoine dans l'Émathie. Ptolémée fait mention de cette ville. Le P. Hardouin croit avec raison qu'il faudroit lire Κύῤῥος, Cyrrhus. Cette orthographe seroit conforme à celle de Pline, qui appelle Cyrrhestes les habitans de cette ville.

CYRMIANES, *Cyrmianæ*, Κυρμιᾶναι, (*b*) peuples de Thrace, au rapport d'Hérodote. Cet Historien les met au nombre de ceux qui se rendirent à Darius, sans qu'on fût obligé de leur faire la guerre.

CYRNE, *Cyrnus*, Κύρνος, nom que les Grecs donnoient à l'isle de Corse. Elle a eu encore bien d'autres noms chez les Anciens. Étienne de Byzance fournit ceux de Cyrnos & de Cersis. Lycophron la nomme Cernéatis. Le Scholiaste de Callimaque l'appelle Κύρος, Cyros. Villeneuve dit qu'Ovide l'a nommée Thérapne. Mais, tous ces noms, excepté celui de *Cyrnos*, pour les Grecs, & de *Corsica* pour les Latins, ont été peu employés par les Auteurs.

CYRNE, *Cyrne*, Κύρνος, (*c*) autre isle. Celle-ci étoit dans le voisignage de l'Étolie en Grece, au rapport de Pline.

CYRNES, *Cyrni*, (*d*) peuple des Indes. Pline rapporte le sentiment d'Isigone, selon lequel ce peuple vivoit cent quarante ans.

On ne peut pas sur ce fait, ni sur quantité d'autres de cette nature, accuser Pline de mensonge; car, outre qu'il ne fait que recueillir des exemples écrits par ceux qui l'ont précédés, il ne manque point de les citer, & d'éviter la garantie par une formule douteuse, telle que ces mots: *On dit. Un tel rapporte*, &c. De plus, il ne faut pas prendre en général de tout un peuple ce que l'on dit ainsi. Cela ne veut dire autre chose, sinon qu'il y a dans ce peuple des vieillards qui arrivent jusqu'à cet âge, ce qui n'est pas sans exemple en Europe, quoique la sobriété nécessaire à ceux qui veulent vivre long-tems y soit plus rare qu'en Asie.

CYRNUS, *Cyrnus*, ville de la Chersonnèse de Cnide. *Voyez* Chersonnèse de Cnide.

(*a*) Ptolem. L. III. c. 13.
(*b*) Herod. L. IV. c. 93.
(*c*) Plin. T. I. p. 208.
(*d*) Plin. T. I. p. 373.

CYRNUS, *Cyrnus*, officier d'Inachus, roi d'Argos. Il en est parlé sous l'article de la Chersonèse de Cnide. *Voyez* cet article.

CYROPÉDIE, (*a*) terme formé de Κύρου παιδεία, *Cyri institutio*, l'institution, l'éducation de Cyrus. C'est le titre que Xénophon a donné à son histoire de Cyrus; & ce titre nous apprend que Xénophon n'avoit pas entrepris d'écrire l'histoire du règne entier de Cyrus, mais seulement celle de sa jeunesse, ou de son éducation & de ses premiers exploits. Il n'entre en effet dans aucun détail en parlant des évènemens qui ont suivi la prise de Babylone, & se contente de nous apprendre en général le reste des actions de ce Prince.

La Cyropédie a été regardée par tous les connoisseurs comme un excellent ouvrage; la netteté, la pureté, & la douceur du style, qui ont fait nommer Xénophon l'Abeille Attique; la beauté des préceptes, les maximes de morale, les sentimens également nobles & humains, tout cela y est étalé avec beaucoup de sagesse. En un mot, cet ouvrage a paru à ceux qui l'on lu, donner l'idée d'un Prince accompli, & d'un Roi qui sçait allier la qualité de conquérant à celle de pere du peuple.

Tel est le jugement qu'on a porté de la Cyropédie; mais, il faut avouer que ceux qui ont été favorables au Philosophe, ne l'ont point été à l'Historien. La beauté de sa morale n'a pu désarmer une foule de critiques, qui l'ont attaqué sur le fond de son histoire. Ils ne l'ont regardée la plûpart que comme un Roman fait à plaisir, dans lequel l'Auteur, ayant pour objet l'idée d'un Prince parfait, n'a conservé que quelques évènemens de l'histoire de Cyrus, sans ordre & sans liaison, à peu près comme dans nos Romans, & en particulier dans celui qu'on a fait sur ce Prince, où parmi tant d'aventures imaginées par Mlle. Scuderi, on ne laisse pas de trouver quelques traits de ce conquérant. Je suis fâché, dit M. l'abbé Banier, de trouver parmi ceux qui ont jugé ainsi de la Cyropédie, M. l'abbé Fraguier, qui regarde cet ouvrage comme un Roman, où Xénophon avoit voulu établir la morale de Socrate son maître; & s'il lui fait l'honneur, en faveur des préceptes, de le mettre audessus de l'Artamene, il croit l'apprécier au juste, en le comparant au Telemaque de M. de Cambray.

Le sentiment de M. l'abbé Fraguier a d'illustres partisans. On cite d'abord le témoignage de Cicéron. *Cyrus ille, dit-il, à Xenophonte, non ad fidem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii*; comme si, dit le chevalier Marsham, l'exemple d'un bon Prince étoit une chose opposée à l'histoire, & qu'on dût inférer de ce témoignage, que la Cyropédie s'éloigne autant de la vérité, que

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II, p. 45. *& suiv.* T. IV. p. 588. *& suiv.* Tom. VI. p. 400. *& suiv.* T. VII. p. 427. *& suiv.*

l'Auteur de cet ouvrage est différente d'Hérodote.

Hermogene est aussi parmi les Anciens un de ceux qui ont le plus fortement censuré cette Histoire. Ce critique en veut sur-tout à l'Histoire de Penthée, qui se tue, avec trois de ses eunuques, sur le corps de son mari Abradate; & il prétend que Xénophon n'a inventé cette fable, que pour donner plus d'agrément à son ouvrage. Est-il donc si extraordinaire qu'une Princesse ait accompagné son mari à la guerre, qu'elle n'ait pas voulu lui survivre; & que Cyrus, touché de la vertu de cette héroïne, & de la fidélité d'Abradate qui l'avoit si bien servi, leur ait fait faire des funérailles dignes de leur naissance?

Ausone, dans la harangue où il remercie Gratien sur son Consulat, paroît juger de la Cyropédie comme Cicéron.

Les Critiques modernes sont allés encore plus loin que les Anciens. Scaliger avance hardiment, qu'il n'y a pas une ombre de vérité dans la Cyropédie. Il traite même de faux & d'extravagans ceux qui cherchent quelque vérité dans cette Histoire.

Le P. Pétau, qu'on ne soupçonnera pas d'avoir été entraîné par le jugement de Scaliger, pense ici comme lui, quoiqu'il s'exprime d'une manière moins emportée. Vossius dit à peu près la même chose que le P. Pétau.

Mais, il y a d'illustres Sçavans qui ont jugé autrement de la Cyropédie, & qui l'ont citée avec confiance dans leurs Ouvrages. Tels sont, le chevalier Marsham, Ussérius, M. de Meaux, M. Charpentier, & plusieurs autres qu'il est inutile de nommer.

Nous ne croyons pas avec M. l'abbé Banier, que Xénophon n'ait eu d'autres vues que d'écrire l'histoire de Cyrus. Philosophe comme il étoit, aussi-bien que grand capitaine, il conçût un plus grand dessein. Il voulut apprendre aux Princes de son tems & à la postérité, l'art de regner & de se faire aimer, malgré l'autorité souveraine. La morale & la politique de Socrate lui parurent propres à exécuter son dessein, & il chercha à en placer les préceptes dans un corps d'histoire. C'est ici où nous suivons l'avis de M. l'abbé Fraguier; car, on ne sçauroit nier que Xénophon n'ait fait entrer dans la Cyropédie les principes de la philosophie de son maître; on reconnoît en trop d'endroits l'auteur des dits mémorables de Socrate. Peut-être même que Xénophon jaloux de la réputation de Platon, qui venoit de tracer le plan d'une république la plus sage & la plus équitable qu'on pût concevoir, voulut, à son imitation, donner l'image d'un état monarchique parfait. C'est du moins le sentiment d'Aulu-Gelle, qui dit que ce Philosophe, ayant lu les deux premiers livres de la république de Platon, qui parurent avant que l'ouvrage fût achevé, travailla à sa Cyropédie, opposant ainsi la monarchie à l'état républicain.

Ce dessein ainsi formé, Xénophon chercha, dans l'histoire des modeles qui pussent en faciliter

l'exécution, & n'ayant point trouvé dans l'antiquité de Prince plus accompli que Cyrus, il entreprit d'écrire sa vie, avec la liberté d'y faire entrer toutes les réflexions qui pouvoient le conduire à son but. Pour réussir dans une telle entreprise, Xénophon, outre les talens nécessaires à un Historien, devoit être instruit de l'histoire de Cyrus & des coûtumes des Perses. Le voyage qu'il fit à la suite du jeune Cyrus, qui alloit porter la guerre dans les états de son frere, le mit en état de s'instruire à fond de tout ce qui regardoit le fondateur de la monarchie des Perses. Le jeune Cyrus, outre les troupes soudoyées, avoit dans son armée un grand nombre de Seigneurs Persans, qui l'avoient accompagné dans son gouvernement de la basse Asie. Notre Historien âgé alors d'environ 40 ans, avoit beaucoup d'esprit, & une grande expérience dans la guerre; n'y a-t-il pas bien de l'apparence, ou plutôt n'est-il pas presque évident, que voulant écrire l'histoire de Cyrus, il s'en entretint souvent avec les officiers de l'armée; qu'il s'instruisit des mœurs, des coûtumes des Perses, de leurs conquêtes, sur-tout de celles du Prince qui avoit fondé leur monarchie, & de la forme de gouvernement que ce conquérant avoit établie, & qui étoit encore en partie la même de son tems? Cette histoire n'étoit pas ancienne, les principaux évènemens qui la composoient, devoient être connus de tous les Perses. Ne peut-on pas penser encore, que Xénophon trouva entre les mains des officiers de l'armée, des mémoires de l'histoire de Cyrus, qu'il fit traduire, & dont il se servit dans la suite? Les particularités où il entre, les différens campemens qu'il décrit, les ordonnances & les règlemens dont il parle, tout cela paroît être tiré de mémoires extrêmement détaillés. On recueille avec soin tout ce qu'ont fait les grands Princes, & jusques à leurs moindres actions, tout devient précieux. Ainsi on ne doit pas s'étonner, si avec ce secours Xénophon entre si souvent dans des détails, que les autres Historiens négligent ordinairement.

Nous ne prétendons pas faire ici l'apologie de Xénophon, aux dépens des autres Auteurs qui ont écrit la vie de Cyrus; mais, nous croyons que ce qu'il en dit, est raisonnable & naturel, plus suivi & plus complet, & beaucoup plus conforme à l'Écriture Sainte, que ce qu'en racontent Hérodote & Ctésias; & que par tous ces caractères, son histoire doit l'emporter sur celle de ceux qui ont traité le même sujet.

Il ne suffit pas pour bien écrire l'histoire d'un Prince, de rapporter tous les évènemens de son règne, il faut encore faire connoître son caractère, son humeur, son génie; c'est ce qu'a fait Xénophon. Il fait voir en toute occasion l'habileté de Cyrus dans l'art militaire, son adresse à se faire des alliés, à profiter des sujets de mécontentement que différens Princes de l'Asie avoient contre le roi de Babylone son ennemi; il n'oublie pas mêmes ses conversations

familières avec ses amis, & il le fait paroître toujours grand & toujours juste. Tel fut en effet le caractère de Cyrus; & quand Diodore de Sicile n'en conviendroit pas, c'est l'idée qu'en donne l'Écriture Sainte en différens endroits.

Nous ne prétendons pas assurer que toutes les conversations que rapporte Xénophon, soient suivant l'exacte vérité; mais dire ici, que peut-être il les avoit trouvées dans les mémoires des Perses, où l'on avoit recueilli avec soin tout ce qui appartenoit à l'histoire de ce conquérant; toujours est-il vrai de dire qu'elles n'intéressent point le fond de l'Histoire. Et comme nous ne faisons pas moins de cas des histoires de Thucydide, de Tite-Live & de Denys d'Halicarnasse, quoiqu'on soit persuadé que leurs harangues n'ont pas été prononcées telles qu'ils les rapportent; nous n'en devons pas moins estimer Xénophon, quand il auroit prêté quelque chose aux discours fréquens de Cyrus.

Comme il y a beaucoup d'apparence que cet Historien avoit eu pour objet l'histoire d'un Prince accompli; sur ce principe il a peut-être un peu flatté le portrait de son héros. Selon Xénophon & l'Écriture Sainte, Cyrus avoit les sentimens nobles & généreux, il étoit doux & humain. Diodore de Sicile ajoûte que les Perses l'appelloient leur pere; c'est sur ce fond que notre Historien philosophe établit les maximes, les conversations, & tous les principes d'équité & de vertu qui brillent dans cet ouvrage. Est-ce-là corrompre une histoire, débiter des fables? Ou plutôt n'est-ce pas écrire en homme sensé, qui sçait l'art de lier de sages réflexions & des principes solides aux faits qu'il est obligé de raconter? Un Auteur qui ne sçait que rapporter des faits & des dates, sans y mêler les maximes de morale qui sortent de son sujet, n'est pas sans doute aussi utile que celui qui cherche à instruire; & quand même Xénophon seroit tombé sur cet article dans un excès qui n'est pas ordinaire aux Historiens, cela ne prouveroit nullement que les faits qui sont rapportés dans son Histoire, ne sont pas véritables.

Scaliger montre donc trop de prévention, lorsqu'il dit qu'on seroit extravagant de prétendre tirer de la Cyropédie quelque vérité historique, & que Xénophon lui-même n'étoit pas assez fou, pour espérer de pouvoir le persuader aux Grecs. Nos meilleurs Auteurs n'ont pas été si difficiles, & les décisions de ce Critique n'ont pas empêché un grand nombre d'excellens Écrivains de le citer, & de ranger dans l'histoire de Cyrus les évènemens que raconte notre Historien.

Xénophon, parlant des édits, des règlemens & des autres usages que Cyrus avoit établis pendant son règne, ajoûte souvent que tout cela étoit encore observé de son tems dans la Perse, où l'on s'étoit fait une loi de suivre exactement tout ce qui avoit été règlé par ce conquérant. Il en étoit de même des terres & des domaines

que ce Prince avoit donnés aux peuples qui lui avoient été fideles, & aux troupes étrangères qui l'avoient servi dans ses conquêtes, & qui possédoient encore ces domaines du tems de notre Historien, comme il le dit en plus d'un endroit. Ce sont-là des faits d'une notoriété publique, sur lesquels il n'est pas possible d'en imposer; faits cependant inconnus aux autres Historiens, qui dès-là paroissent moins instruits de l'histoire des Perses que Xénophon. C'étoit sur tous ces évènemens, & sur plusieurs autres qu'on trouve répandus dans la Cyropédie, & qui sont si conformes aux Livres saints, que les Critiques devoient examiner la Cyropédie; & on leur auroit accordé que les préceptes & la morale de Socrate, & des autres Philosophes de ce tems-là en soutenoient le fond, sans cependant l'altérer, & y avoient été mêlés par un Historien philosophe, dans le dessein de rendre son ouvrage également utile & agréable.

CYROPOLIS, *Cyropolis*, Κυρόπολις, (*a*) c'est-à-dire, ville de Cyrus. Cette ville fut ainsi appellée, parce qu'elle avoit été bâtie par Cyrus. Strabon, qui la nomme Cyra, dit que ce fut le dernier établissement de ce Prince. Elle étoit située sur le Jaxarte dans la Sogdiane. Les habitans de cette province s'étant révoltés contre Alexandre, Cratere, l'un de ses lieutenans, eut ordre de faire le siège de Cyropolis. Alexandre étoit résolu de pardonner à cette ville en faveur de Cyrus; mais, l'opiniâtreté avec laquelle elle résista, enflamma tellement sa colère, qu'après l'avoir prise, il l'abandonna au pillage, & la rasa jusqu'aux fondemens.

Arrien dit que la ville de Cyropolis étoit fort grande; que ses murailles étoient fort hautes; que les Macédoniens n'auroient pris cette place que très-difficilement, si Alexandre n'eût usé de stratagême pour y entrer par surprise, à la faveur d'un canal de la rivière qui la traversoit comme un torrent, & dont le lit se trouvant alors à sec, lui servit à se glisser dans la ville avec quelques soldats d'élite pendant qu'on faisoit les attaques d'un autre côté.

Cette ville est appellée Cyreschata dans Ptolémée; & c'est aussi le nom que lui donne M. d'Anville, dans sa carte pour l'intelligence de l'histoire des Assyriens & autres peuples d'Asie. L'empire des Perses, selon Strabon, s'étendoit jusqu'à Cyropolis, mais ne passoit pas outre.

CYROPOLIS, *Cyropolis*, Κυρόπολις (*b*) ville des Cadusiens, qui habitoient un canton de la Médie. On croit que c'est présentement Schammacki.

CYROPOLIS, *Cyropolis*, Κυρόπολις, ville de l'Inde, dont on attribue la fondation à Alexandre.

CYRRHÉEN, *Cyrrhæus*,

(*a*) Q. Curt. L. VII. c. 6. Strab. pag. 517. Ptolem. L. VI. c. 12.

(*b*) Ptolem. L. VI. c. 2.

peuple de l'Éthiopie sur le Nil. Claudien, parlant de ce peuple dit :

Domitorque ferarum
Cyrrhæus qui vasta colit sub rupibus antra.

CYRRHESTES, *Cyrrhestæ*, (*a*) peuples de Macédoine, au rapport de Pline. Les Cyrrhestes ne sont point différens des habitans de la ville de Cyrius, que Ptolémée met dans l'Émathie, & qui devroit plutôt être appellée Cyrrhus.

CYRRHESTES, *Cyrrhestæ*, nom que Polybe donne aux habitans de la Cyrrhestice.

CYRRHESTICE, *Cyrrhestica*. *Voyez* Cyrrhistice.

CYRRHISTICE, *Cyrrhistica*, Κυῤῥιστικα, (*b*) contrée d'Asie dans la Syrie. Elle s'étendoit le long de l'Euphrate. Il y en a qui lisent Cyrrhestice. Cette contrée prenoit son nom d'une de ses villes, Appellée Cyrrhus. Les autres villes étoient, au rapport de Ptolémée, Ariséria, Rhégias, Rhuba, Héraclée, Niara, Hiérapolis, Béroee, Thæna, Paphara; il y avoit encore le long de l'Euphrate, Uréma, Arudis, Zeugma, Europus, Cécilia, Béthammaria, Gerrhe, Arimara, Éragira.

CYRRHUS, *Cyrrhus*, (*c*) Κύῤῥος, ville d'Asie dans la Syrie. C'étoit la capitale de la Cyrrhistice, à qui elle avoit donné son nom. Elle étoit fort considérable. Antonin trace une route depuis cette ville jusqu'à Émese; mais les chiffres qui marquent la distance de Cyrrhus à Minnisa varient; car dans une route il met vingt mille pas, & dans une autre vingt-quatre mille pas. Étienne de Byzance y met une citadelle nommée Sindaros. C'est la ville de Cyrus dont parle Procope.

CYRRHUS, *Cyrrhus*, (*d*) Κύῤῥος, ville de Macédoine dans l'Émathie. Elle étoit aux environs de Pella. Thucydide en fait mention. C'étoit le chef-lieu des peuples Cyrrhestes.

CYRRHUS, *Cyrrhus*, (*e*) Κύῤῥος, fleuve d'Asie dans l'Albanie, selon Ptolémée, ou plutôt, selon Ortélius; car Ptolémée ne dit point que ce fleuve coulât en Albanie, mais que l'Albanie étoit arrosée d'un fleuve qui tomboit dans le Cyrrhus, & qui la séparoit de l'Arménie. *Voyez* Cyrus, ville de Syrie.

CYRRUS, *Cyrrhus*, *ou* Cyrrhus. *Voyez* Cyrrhus.

CYRSILE, *Cyrsilus*, Κύρσιλος, (*f*) natif de Pharsales, Auteur contemporain d'Alexandre le Grand, dans les armées de qui il servit. Il écrivit ce qu'il observa dans les païs par où il passa; & Strabon emploie ce qu'il avoit remarqué des antiquités d'Arménie.

CYRSILE, *Cyrsilus*, Κύρσιλος, (*g*) Athénien, qui fut assommé à coups de pierre, en punition du lâche conseil qu'il donna à

(*a*) Plin. T. I. p. 201.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 15. Cicer. ad Tit. Pomp. Attic. L. V. Epist. 18.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 15.
(*d*) Thucyd. p. 169.
(*e*) Ptolem. L. V. c. 12.
(*f*) Strab. p. 530.
(*g*) Cicer. de Offic. L. III. c. 48.

ses concitoyens. Les Athéniens voyant qu'il leur étoit impossible de tenir bon dans leur ville contre les Perses, avoient résolu, à la sollicitation de Thémistocle, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en sûreté dans Trœzène, pour monter ensuite sur leurs vaisseaux, & défendre la Grece par mer, plus sûrement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrsile voulut leur persuader d'attendre le roi Xerxès, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapida sur le champ, la première année de la 75e Olympiade, 480 ans avant J. C. Ce qu'il proposoit, dit Cicéron, paroissoit utile; mais ce qui est contraire à l'honnêteté & à la vertu, ne le sçauroit jamais être.

CYRTÉENS, *Cyrtæi*, (*a*) peuples dont parle Tite-Live. Mais, il n'en dit pas assez pour nous faire connoître qui étoient ces peuples, & dans quel païs ils habitoient. Tout ce que nous sçavons, c'est qu'ils étoient d'habiles frondeurs. Peut-être étoient-ils les mêmes que les Cyrtiens. *Voyez* Cyrtiens.

CYRTÉSIENS, *Cyrtesii*, (*b*) Κυρτησιοι, peuple de l'Afrique propre, au rapport de Ptolémée.

CYRTIENS, *Cyrtii*, Κύρτιοι, (*c*) peuple de Médie. Strabon fait mention des Cyrtiens, & dit qu'ils étoient venus d'ailleurs. Il ajoûte qu'ils étoient de grands voleurs; c'est-à-dire, apparemment, que comme bien d'autres peuples de l'antiquité, ils ne vivoient que de rapines.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, ville d'Asie dans la Syrie. Procope parle ainsi de cette ville. » Il y avoit, » dit-il, en Syrie une ville nommée Cyrus, qui avoit autrefois » été bâtie par les Juifs que les » Medes avoient emmenés prisonniers en Assyrie, & que » Cyrus avoit depuis renvoyés » en leur païs. Ce fut en reconnoissance de la grace de leur » liberté, qu'ils donnerent à leur » ville le nom de leur libérateur. » Cette ville ayant été tellement » négligée dans la suite du tems, » que les murailles en étoient » tombées, Justinien, animé par » le zele dont il brûloit pour le » bien de l'État, & embrasé par » la dévotion qu'il avoit à saint » Côme & à saint Damien, dont » les corps reposent fort proche » de-là encore aujourd'hui, la » rendit une des plus célebres & » des plus heureuses villes du » monde, tant par la solidité des » murailles que par le nombre de » sa garnison, par la beauté de » ses bâtimens, & par tout ce qui » pouvoit en quelque sorte contribuer à sa gloire. La ville » avoit toujours été incommodée » par la disette d'eau; il y avoit » une source dans le voisinage, » mais on ne pouvoit en approcher, sans faire plusieurs détours » très-incommodes, pour éviter » les pièges que les ennemis tendoient dans les précipices. Jus-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 40.
(*b*) Ptolem. L. IV. c. 3.
(*c*) Strab. p. 523, 727.

» tinien y fit creuser un canal qui » étoit couvert depuis la source » jusqu'à la ville, & y fit condui- » re par ce moyen de l'eau en » grande abondance.

Théodoret dit quelque part, que cette ville étoit à deux journées d'Antioche. C'est la même que celle de Cyrrhus, capitale de la Cyrrhistice.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, ville de l'isle d'Eubœe, de la dépendance des Chalcidiens.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, (*a*) fleuve d'Asie, qui couloit entre l'Arménie, l'Ibérie & l'Albanie. C'étoit un des plus grands fleuves de ce païs-là. Les Auteurs, qui parlent de ce fleuve, varient beaucoup sur la description qu'ils en donnent.

Voici celle de Strabon: » Au » milieu des montagnes est une » pleine, arrosée de plusieurs » fleuves, dont le plus grand est » le Cyrus. Né dans l'Arménie, » il tombe aussi-tôt dans cette » pleine; & ayant reçu l'Arrha- » bon qui sort du mont Caucase, » & d'autres sources, il coule » dans l'Albanie n'ayant encore » qu'un lit étroit. Mais, devenu » considérable entre cette pro- » vince & l'Arménie, il traverse » des campagnes, qui ont d'ex- » cellens pâturages. Enfin, après » avoir reçu plusieurs fleuves, » l'Alazonius, le Sandobane, le » Rhœtace & le Cane, qui sont » tous navigables, il va se jetter » dans la mer Caspienne. « Plutarque parle ainsi du Cyrus, qu'il nomme Cyrnus. » Ce fleuve, » prenant sa source dans les mon- » tagnes d'Ibérie & recevant dans » son sein l'Araxe qui descend de » l'Arménie, va se jetter dans la » mer Caspienne par douze em- » bouchures. D'autres disent que » le Cyrus ne reçoit pas l'Araxe, » mais qu'il coule seul, & va se » jetter dans la même mer assez » près des embouchures de l'au- » tre. «

L'on voit que Strabon & Plutarque ne s'accordent pas sur le lieu où ils font naître le Cyrus, l'un mettant la source de ce fleuve dans l'Arménie, & l'autre dans les montagnes d'Ibérie. Mais, il est aisé d'accorder ces deux Écrivains, en disant que le Cyrus sortoit des montagnes qui séparoient l'Arménie de l'Ibérie.

A l'égard des douze embouchures que Plutarque donne au Cyrus, Appien & d'autres conviennent sur ce point avec Plutarque. Strabon n'affirme point la chose, il se contente d'un, *on dit*; Appien semble dire que ces embouchures sont toutes navigables, ce qu'il n'est pas aisé de croire; & Strabon dit au contraire, que quelques-unes sont ce qu'il appelle *aveugles*, c'est-à-dire, impraticables. Pour Hérodote, qui en compte quarante, on peut dire que c'est une erreur de calcul.

Nous avons déjà observé que Plutarque nommoit ce fleuve Cyrnus; Ptolémée l'appelle Cyrrhus;

(*a*) Strab. pag. 61, 500, 501, 528, 529. Ptolem. L. V. c. 12. Plin. T. I. p. 307. *& seq.* Plut. T. I. 637. Appian. p. 242. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VIII. pag. 355.

& Appien Cyrtus. Aujourd'hui on lui donne le nom de Kur.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, (*a*) autre fleuve d'Asie dans la Médie. Ammien Marcellin dit que comme ce fleuve est grand & beau, Cyrus lui ôta l'ancien nom pour lui donner le sien, lorsqu'il se préparoit à une invasion dans le païs des Scythes, parce que ce fleuve est fort impétueux, comme il l'étoit lui-même, & que se faisant à soi-même une route qu'il sçait s'ouvrir, il tombe dans la mer Caspienne. Les autres fleuves que cet Historien nomme au même endroit, sont l'Amardus, le Charinda, & le Cambyse. Ptolémée place l'embouchure du Cyrus de la Médie entre celle du Cambyse & celle de l'Amardus dans la Médie. Ce fleuve Cyrus n'a pas été à beaucoup près aussi connu que le précédent.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, (*b*) autre fleuve d'Asie dans la Perse propre, ou dans la Perside. Strabon parlant des fleuves de ce païs, dit: » Il y a aussi le Cyrus » qui coule par les vallées de la » Perside, auprès des Passagar- » des, & auquel le Roi donna le » nom de Cyrus, au lieu de ce- » lui d'Agradate qu'il portoit au- » paravant. « Denys le Périégete l'appelle Coros & dit: » D'un côté » de la Perside coule le Coros & » de l'autre le Choaspe. « Les deux Traducteurs latins ont rendu dans leurs vers ce nom différemment. Priscien le rend par Coros & Aviénus par Cyrus.

Au reste le nom d'Agradate conservé par Strabon, donne lieu aux Sçavans de soupçonner Ptolémée, ou du moins quelques-uns de ses copistes, d'avoir corrompu ce nom; il met effectivement entre la Perside & la Carmanie une rivière nommée Bagradas; nom que Cellarius croit qu'il a été prendre en Afrique au lieu du Cyrus nommé auparavant Agrade. La Critique paroît assez-bien fondée; cette dernière tombe dans le golfe Persique.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*c*) nom que les Perses donnoient au Soleil, au rapport de Plutarque. C'est aussi le sentiment d'Hésychius: *Cyrus*, dit-il, *est ainsi appellé du nom du Soleil, car les Perses appellent le Soleil Cyrus.* Les Perses appelloient le Soleil Cyrus, comme les Égyptiens l'appelloient Orus, c'est-à-dire, seigneur & maître; & les Arabes, Urotalt, dieu de la lumière. Car on trouve là les vestiges du mot *Cyrus*. M. Dacier croit que sur ce mot persan les Grecs ont formé leur Κύριος, qui signifie seigneur. Il est certain qu'il y a dans la langue Grecque beaucoup de mots empruntés des étrangers.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*d*) petit-fils d'Achéménès, étoit pere de Téispéus, de Cambyse & d'Atosse, femme de Pharnace, roi de Cappadoce. Il est compté au

(*a*) Ptolem. L. VI. c. 2.
(*b*) Strab. p. 729.
(*c*) Plut. T. I. p. 1012.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 67.

nombre

nombre des ancêtes de Cyrus le Grand.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*a*) petit-fils du précédent, naquit de Cambyse, vers l'an 666 avant l'Ére Chrétienne. Il fut l'ayeul de Cyrus le Grand, ayant été pere de Cambyse duquel naquit ce dernier Cyrus.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*b*) surnommé le Grand, de la race des Achéménides, fils de Cambyse, roi des Perses, & de Mandane, fille d'Astyage dernier roi des Medes, naquit l'an 599 avant l'Ére Chrétienne. Il étoit bienfait de corps, & encore plus estimable par les qualités de l'esprit; plein de douceur & d'humanité, de désir d'apprendre, d'ardeur pour la gloire. Il ne fut jamais effrayé d'aucun péril, ni rebuté d'aucun travail, quand il s'agissoit d'acquérir de l'honneur. Il fut élevé selon les loix des Perses, qui pour lors étoient excellentes par rapport à l'éducation, & surpassa toujours ses égaux, soit par la facilité à apprendre, soit par le courage, ou par l'adresse à exécuter tout ce qu'il entreprenoit.

Quand Cyrus eut atteint l'âge de douze ans, sa mere Mandane le mena en Médie chez Astyage son grand-pere, à qui tout le bien qu'il entendoit dire de ce jeune Prince, avoit donné une grande envie de le voir. Il trouva dans cette cour des mœurs bien différentes de celles de son païs. Le faste, le luxe, la magnificence y règnoient par tout. Astyage étoit superbement vêtu, avoit les yeux peints, le visage fardé, des cheveux ajoûtés parmi les siens; car les Medes affectoient de vivre dans la mollesse, & de se vêtir d'écarlate, de porter des colliers & des brasselets, au lieu que les Perses étoient vêtus fort grossierement. Cyrus ne fut point ébloui de tout cet éclat, & sans rien critiquer ni condamner, il sçut se maintenir dans les principes qu'il avoit reçus dès son enfance. Il charmoit son grand-pere par des saillies pleines d'esprit & de vivacité, & gagnoit tous les cœurs par des manières nobles & engageantes. Nous en rapporterons un seul trait qui pourra faire juger du reste.

Astyage, voulant faire perdre à son petit-fils l'envie de retourner en son païs, fit préparer un repas somptueux, dans lequel tout fut prodigué, soit pour la qualité & la délicatesse des mets. Cyrus regardoit avec des yeux assez indifférens tout ce fastueux appareil; & comme Astyage en paroissoit surpris: » Les Perses,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 66. *& suiv.*

(*b*) Xenoph. de Instit. Cyri. p. 2, 3. *& seq.* Just. L. I. c. 4. *& seq.* L. II. c. 3. L. XXXVII. c. 3. L. XLIV. c. 4. Herod. L. I. c. 54, 75. *& seq.* Diod. Sicul. p. 84, 85, 90, 164, 342. Strab. pag. 507, 512. *& seq.* Pauf. p. 526. Corn. Nep. in Reg. c. 1. Roll. Hist. Anc. Tom. I. p. 377, 395. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 588. *& suiv.* T. V. p. 379. T. VI. pag. 400. *& suiv.* T. VII. pag. 427. *& suiv.* Tom. IX. p. 129, 130. T. XIV. p. 249. *& suiv.* Tom. XVI. p. 255, 256. Tom. XVIII. p. 115. *& suiv.* T. XIX. p. 54, 66. *& suiv.* T. XXI. p. 21. *& suiv.*

» dit-il, au lieu de tant de détours » & de circuits pour appaiser la » faim, prennent un chemin bien » plus court pour arriver au mê- » me but ; un peu de pain & de » cresson les y conduisent. « Son grand-pere lui ayant permis de disposer à son gré de tous les mets qu'on avoit servis, il les distribua sur le champ aux officiers du Roi qui se trouverent présens ; à l'un, parce qu'il lui apprenoit à monter à cheval ; à l'autre, parce qu'il servoit bien Astyage ; à un autre, parce qu'il prenoit grand soin de sa mere. Sacas, échanson d'Astyage, fut le seul à qui il ne donna rien. Cet officier, outre sa charge d'échanson, avoit celle d'introduire chez le Roi ceux qui devoient être admis à son audience ; & comme il ne lui étoit pas possible d'accorder cette faveur à Cyrus aussi souvent qu'il la demandoit, il eut le malheur de déplaire à ce jeune Prince, qui lui en marqua dans cette occasion son ressentiment. Astyage témoignant quelque peine qu'on eût fait cet affront à un officier pour qui il avoit une considération particulière, & qui la méritoit par l'adresse merveilleuse avec laquelle il lui servoit à boire : » Ne faut-il que cela, re- » prit Cyrus, pour mériter vos » bonnes graces ? Je les aurai » bientôt gagnées ; car je me fais » fort de vous servir mieux que » lui. » Et aussi-tôt on équipe le jeune Cyrus en échanson ; il s'avance gravement d'un air sérieux, la serviette sur l'épaule, tenant la coupe délicatement de trois doigts. Il la présenta au Roi avec une dextérité & une grace qui charmerent Astyage & Mandane. Quand cela fut fait, il se jetta au coup de son grand-pere, & en le baisant il s'écria plein de joie : *O Sacas, pauvre Sacas, te voilà perdu ; j'aurai ta charge.* Astyage lui témoigna beaucoup d'amitié. » Je suis très-content, mon fils, » lui dit-il ; on ne peut pas mieux » servir. Vous avez cependant » oublié une cérémonie qui est » essentielle ; c'est de faire l'essai. « En effet, l'échanson avoit coûtume de verser de la liqueur dans sa main gauche, & d'en goûter avant que de présenter la coupe au Prince. » Ce n'est point du tout par » oubli, reprit Cyrus, que j'en » ai usé ainsi. Et pourquoi donc, » reprit Astyage ? C'est que j'ai » appréhendé que cette liqueur » ne fût du poison. Du poison ? » Et comment cela ? C'est qu'il » n'y a pas long-tems que dans » un repas que vous donniez aux » grands Seigneurs de votre cour, » je m'apperçus qu'après qu'on » eut un peu bu de cette liqueur, » la tête tourna à tous les convi- » ves. On crioit, on chantoit à » tort & à travers. Vous paroif- » siez avoir oublié, vous, que » vous étiez Roi, & eux qu'ils » étoient vos sujets. Enfin, quand » vous vouliez vous mettre à » danser, vous ne pouviez pas » vous soutenir. Comment, re- » prit Astyage, n'arrive-t-il pas » la même chose à votre pere ? » Jamais, répondit Cyrus. Et » quoi donc ? Quand il a bu, il » cesse d'avoir soif ; & voilà tout » ce qui lui en arrive. «

Mandane étant sur le point de retourner en Perse, Cyrus se rendit avec joie aux instances réitérées que lui fit son grand-pere de rester en Médie, afin, disoit-il, que comme il ne sçavoit pas encore bien monter à cheval, il eût le tems de se perfectionner dans cet exercice inconnu en Perse, où la sécheresse & la situation du païs coupé par des montagnes, ne permettoient pas de nourrir des chevaux.

Pendant cet intervalle de tems qu'il passa à la cour, il s'y fit infiniment estimer & aimer. Il étoit doux, affable, officieux, bienfaisant, libéral. Si les jeunes Seigneurs avoient quelque grace à demander au Prince, c'étoit lui qui la sollicitoit pour eux. Quand il y avoit contr'eux quelque sujet de plainte, il se rendoit leur médiateur auprès du Roi; leurs affaires devenoient les siennes, & il s'y prenoit toujours si bien, qu'il obtenoit tout ce qu'il vouloit.

Il étoit à peu près dans sa seizième année, lorsqu'Astyage fut obligé de se mettre en campagne, pour s'opposer aux incursions d'Évilmérodach, fils de Nabuchodonosor, roi des Babyloniens. Il suivit son grand-pere, & fit alors son apprentissage dans la guerre. Il s'y comporta si bien, que la victoire que les Medes remporterent sur les Babyloniens, fut principalement due à sa valeur.

L'année d'après, Cambyse l'ayant rappellé, pour lui faire achever son tems dans les exercices des Perses, il partit sur le champ, pour ne donner, par son retardement, aucun lieu de plainte contre lui, ni à son pere, ni à sa patrie. On connut dans cette occasion combien il étoit tendrement aimé. A son départ tout le monde l'accompagna, ceux de son âge, les jeunes gens, les vieillards; Astyage même le conduisit à cheval assez loin; & quand il fallut se séparer, il n'y eut personne qui ne versât des larmes.

Ainsi Cyrus repassa en Perse, où il demeura encore un an dans la classe des enfans. Ses compagnons, après le séjour qu'il avoit fait dans une cour aussi voluptueuse & aussi remplie de faste qu'étoit celle des Medes, s'attendoient à voir un grand changement dans ses mœurs. Mais, quand ils virent qu'il se contentoit de leur table ordinaire, & que s'il se rencontroit dans quelque festin, il étoit plus sobre & plus retenu que les autres, ils le regarderent avec une nouvelle admiration.

Il passa de cette première classe dans la seconde, qui étoit celle des jeunes gens, où il fit voir qu'il n'avoit point son pareil en adresse, en patience, en obéissance.

Dix années après, il fut admis dans la classe des hommes faits, & il y demeura pendant treize ans, jusqu'au tems où il partit à la tête de l'armée de Perse, pour aller au secours de son oncle Cyaxare, qui avoit succédé à Astyage au royaume des Medes, & qui étoit attaqué par Nériglissor, roi des Babyloniens, lequel avoit engagé plusieurs Princes dans sa que-

relle, & entr'autres Créſus, roi de Lydie.

Cyrus ne ſe mit en marche, qu'après avoir invoqué les dieux du païs ; car ſa grande maxime, & il la tenoit de ſon pere, étoit qu'on ne devoit jamais former aucune entrepriſe, ſoit grande, ſoit petite, ſans conſulter les dieux. Cambyſe voulut accompagner ſon fils juſqu'aux frontières de la Perſe. Dans le chemin il lui donna d'excellentes inſtructions ſur les devoirs d'un général d'armée. Cyrus croyoit n'ignorer rien de tout ce qui regarde le métier de la guerre, après les longues leçons qu'il en avoit reçues des maîtres les plus habiles qui fuſſent de ſon tems. » Vos maîtres, lui dit Cambyſe, vous ont-ils donné quelques leçons d'économie, c'eſt-à-dire, de la manière dont il faut pourvoir aux beſoins d'une armée, préparer des vivres, prévenir les maladies, ſonger à la ſanté des ſoldats, fortifier leurs corps par de fréquens exercices, exciter parmi eux de l'émulation, ſçavoir ſe faire obéir, ſe faire eſtimer des troupes ? « Sur chacun de ces points, & ſur beaucoup d'autres que le Roi parcourut, Cyrus répondoit qu'on ne lui en avoit jamais dit un mot, & que tout cela étoit nouveau pour lui. » Hé ! que vous a-t-on donc montré ? A faire des armes, reprit le jeune Prince, à tirer de l'arc, à lancer un javelot, deſſiner un camp, tracer un plan de fortification, ranger des troupes en bataille, en faire la revue, les voir marcher, défiler, camper. « Cambyſe ſe mit à rire, & fit entendre à ſon fils qu'on ne lui avoit rien enſeigné de ce qu'il y a de plus eſſentiel pour un bon officier, & pour un habile général ; & dans une ſeule converſation, il lui en apprit infiniment plus que n'avoient fait ſes maîtres pendant pluſieurs années.

Quand Cyrus fut arrivé en Médie près de Cyaxare, la première choſe qu'il fit, après les complimens ordinaires, ce fut de s'informer de la qualité & du nombre des troupes de part & d'autre. Il ſe trouva, par le dénombrement qu'on en fit, que l'armée des ennemis montoit à deux cens mille hommes de pied, & ſoixante mille chevaux, & que les Medes & les Perſes, joints enſemble, avoient à peine la moitié autant d'infanterie, & il s'en falloit plus des deux tiers qu'ils n'euſſent autant de cavalerie. Une ſi grande inégalité jetta Cyaxare dans un grand embarras & dans une grande crainte. Il n'imaginoit point d'autre expédient que de faire venir de nouvelles troupes de Perſe en plus grand nombre encore que les premières. Mais, outre que le remede auroit été fort lent, il paroiſſoit impraticable. Cyrus ſur le champ propoſa un moyen plus ſûr & plus court, ce fut de faire changer d'armes aux Perſes ; & au lieu que la plûpart ne ſe ſervoient preſque que de l'arc & du javelot, & ne combattoient par conſéquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement ſur le petit, il

ſut d'avis de les armer de telle ſorte, qu'ils puſſent tout d'un coup combattre de près & en venir aux mains avec les ennemis, & rendre ainſi inutile la multitude de leurs troupes. On goûta fort cet avis, & il fut exécuté ſur le champ.

Il établit un ordre merveilleux dans les troupes, & y jetta une émulation étonnante, par les récompenſes qu'il propoſoit, & par ſes manières honnêtes & prévenantes à l'égard de tout le monde. Il ne faiſoit aucun cas de l'argent que pour le donner. Il diſtribuoit avec largeſſe des préſens à chacun ſelon ſon mérite & ſa condition. A l'un c'étoit un bouclier, à l'autre une épée, ou quelque choſe de pareil. C'étoit par cette grandeur d'ame, cette générosité, & ce penchant à faire du bien, qu'il croyoit qu'un général devoit ſe diſtinguer, & non par le luxe de la table, ou la magnificence des habits, & encore moins par la hauteur & la fierté. Il ne pouvoit pas, diſoit-il, faire du bien à tous; & c'eſt pour cette raiſon là même qu'il ſe croyoit obligé de marquer de la bonne volonté à tous, parce que les préſens que diſtribue un Prince, peuvent l'épuiſer, non les honnêtetés qu'il fait, en s'intéreſſant ſincerement au bien ou au mal qui arrive aux autres, & en le leur témoignant.

Cependant, le roi d'Arménie, vaſſal des Medes, les regardant comme près d'être engloutis par la formidable ligue qui s'étoit formée contr'eux, crut qu'il devoit profiter de l'occaſion pour ſe tirer de leur dépendance. Il ceſſa donc de leur payer le tribut ordinaire, & de leur envoyer le nombre de troupes qu'il devoit fournir en tems de guerre. Cyaxare étoit embarraſſé, craignant dans la conjonƈture préſente de s'attirer de nouveaux ennemis ſur les bras, s'il entreprenoit de forcer les Arméniens à l'exécution du traité. Cyrus, après s'être exaƈtement informé des forces & de la ſituation du païs, ſe chargea de cette commiſſion. L'important étoit de la tenir ſecrete, ſans quoi elle ne pouvoit réuſſir. Pour cela il engage une grande partie de chaſſe de ce côté-là; & il avoit coûtume d'y aller aſſez ſouvent, & même d'y chaſſer avec le fils du roi d'Arménie & les jeunes Seigneurs du païs. Au jour marqué, il part avec un nombreux équipage. Les troupes ſuivoient de loin, & devoient attendre l'ordre pour ſe montrer. Après quelques jours de chaſſe, quand on fut aſſez près du château où demeuroit la cour, Cyrus découvrit ſon deſſein aux officiers. Il détacha Chryſante, l'un d'eux, pour aller ſe rendre maître d'une hauteur fort eſcarpée, où il ſçavoit que le Prince, en cas d'alarme, ſe retiroit ordinairement avec ſa famille & tous ſes effets.

Cela fait, il envoie un héraut au roi d'Arménie, pour le ſommer d'accomplir le traité; & dans l'intervalle il fait avancer ſes troupes. Jamais ſurpriſe ne fut plus grande, & l'embarras ne l'étoit pas moins. Le Roi connoiſſoit ſon tort, il étoit ſans reſſource. Il ne laiſſa pas d'envoyer de tous côtés pour aſſembler ſes forces; & en même

tems il fit passer dans les montagnes le plus jeune de ses fils nommé Sabaris, avec ses femmes, ses filles, & tout ce qu'il avoit de plus précieux. Mais, quand il eut appris par ceux qu'il avoit envoyés à la découverte, que Cyrus venoit sur leurs pas, alors il perdit entièrement courage, & ne songea plus à se défendre. Les Arméniens, à son exemple, s'enfuirent chacun où ils purent, pour mettre en sûreté ce qu'ils avoient de meilleur. Cyrus voyant la campagne couverte de gens qui se sauvoient de côté & d'autre, leur envoya dire qu'on ne leur feroit aucun mal s'ils se tenoient dans leurs maisons; mais qu'on traiteroit comme ennemis ceux qu'on trouveroit prenant la fuite. Cela fut cause qu'ils demeurerent chez eux, excepté quelques-uns qui suivirent le Roi.

D'un autre côté, ceux qui conduisoient les Princesses vers les montagnes, donnerent dans l'embuscade de Chrysante, & furent presque tous fait prisonniers. La Reine, le fils du Roi, ses filles, sa belle-fille, femme de son aîné, & ses trésors tomberent entre les mains des Perses.

Le Roi ayant appris ces tristes nouvelles, & ne sçachant que devenir, se sauva sur une petite éminence, où il fut incontinent investi par l'armée, & bien-tôt après obligé de se rendre. Cyrus usa de la victoire avec une modération qui n'a point d'exemple. Dans une conversation qui fut assez longue, il demanda au roi d'Arménie quelle armée & quelle somme il vouloit fournir aux Medes pour les aider dans la guerre qu'ils avoient contre les Babyloniens. » Mes troupes & mes trésors ne sont plus à moi, dit » l'Arménien, mais à vous seul. Je » puis mettre sur pied quarante » mille hommes d'infanterie, & » huit mille de cavalerie. Pour » l'argent, j'estime qu'en comprenant les trésors que mon » pere m'a laissés, il se trouvera » bien trois mille talens d'argent » comptant. Voilà de quoi vous » pouvez disposer. « Cyrus accepta la moitié des troupes, & laissa l'autre au Roi, pour la défense du païs contre les Chaldéens avec qui il étoit en guerre. Il doubla le tribut qu'il devoit payer pour chaque année aux Medes, & au lieu de cinquante talens, il en exigea cent, & en demanda autant à emprunter en son nom. Le lendemain, le roi d'Arménie envoya des présens à Cyrus, & des rafraîchissemens pour toute l'armée. Il apporta aussi le double de l'argent qu'il devoit fournir. Mais Cyrus ayant pris simplement ce qu'il avoit demandé, lui rendit le reste, & partit aussitôt pour aller retrouver Cyaxare.

Cependant, les Medes & les Babyloniens avoient employé trois années de suite à former leurs alliances, & à faire des préparatifs de guerre. Cyrus voyant les troupes pleines d'ardeur & de bonne volonté, proposa à Cyaxare de les mener contre les ennemis. Ses raisons étoient qu'il croyoit se devoir décharger du soin & de la dépense de nourrir deux armées; qu'il valoit mieux manger le païs ennemi que le sien; que cette dé-

marche hardie d'aller à la rencontre des Assyriens, étoit capable de répandre la terreur parmi leurs troupes en même tems qu'elle rempliroit les leurs de confiance; qu'enfin il lui avoit souvent entendu dire à lui-même, aussi-bien qu'à Cambyse son pere, que la victoire dépendoit, non du nombre, mais du courage des soldats. Cyaxare entra dans ses vues.

On se mit donc en marche, après avoir fait les sacrifices ordinaires. Cyrus, au nom de toute l'armée, pria tous les dieux tutélaires de l'Empire, de vouloir bien leur être favorables dans l'expédition qu'ils commençoient, de les accompagner, de les conduire, de combattre avec eux, de leur inspirer le courage & la prudence dont ils avoient besoin, & de donner un heureux succès à leurs armes. Cyrus, en agissant ainsi, mettoit en pratique l'important avis que lui avoit donné son pere de commencer & de finir toutes ses actions & toutes ses entreprises par la priere; & il ne manquoit jamais avant & après le combat, de s'acquitter à la vue de l'armée de ce devoir de religion. Quand ils furent arrivés sur les frontières de l'Assyrie, leur premier soin fut encore de rendre hommage aux divinités du païs, & d'implorer leur secours & leur protection; après quoi il fit des courses dans le païs, & amassa un grand butin.

Cyrus apprit que les ennemis étoient éloignés d'environ dix journées; il engagea Cyaxare à les aller chercher. Quand les armées furent à la vue l'une de l'autre, on se prépara au combat. Les Assyriens s'étoient campés en rase campagne, & selon leur coûtume, que les Romains imiterent depuis, ils avoient environné & fortifié leur camp d'un large fossé. Cyrus, au contraire, qui étoit bien aise de dérober aux ennemis, autant qu'il étoit en lui, la vue & la connoissance du petit nombre de ses troupes, s'étoit couvert de quelques villages & de quelques petites collines. On fut de part & d'autre quelques jours à se regarder. Enfin, les Assyriens étant sortis les premiers de leur camp en fort grand nombre, Cyrus fit avancer ses troupes. Avant qu'elles fussent à la portée du trait, il donna le mot de ralliement, qui fut *Jupiter secourable & conducteur*. Il fit entonner l'hymne ordinaire en l'honneur de Castor & de Pollux; & les soldats, pleins d'une religieuse ardeur, y répondirent à haute voix. Ce n'étoit dans toute l'armée de Cyrus qu'allégresse, qu'émulation, que courage, qu'exhortations mutuelles, que dévouement universel à faire tout ce que le chef ordonneroit. Car, dit ici l'Historien, on a remarqué qu'en ces occasions, ceux qui craignent le plus la divinité, ont le moins de peur des hommes. Du côté des Assyriens, les archers, les frondeurs & les gens de trait, firent leurs décharges avant que l'ennemi fût à portée. Mais, les Perses, animés par la présence & l'exemple de Cyrus, en vinrent tout d'un coup aux mains, & enfoncerent les premiers bataillons,

Les Assyriens, quelque effort que fissent & Crésus & leur propre Roi pour les animer, ne purent soutenir un choc si rude, & prirent tous la fuite. La cavalerie des Medes, s'ébranla en même tems pour attaquer celle des ennemis, qui fut aussi bien-tôt mise en déroute. Ils furent vivement poursuivis jusque dans leur camp. Il s'en fit un effroyable carnage, & le roi des Babyloniens [C'étoit Nériglissor] y perdit la vie. Cyrus ne se crut pas en état de les forcer dans leurs retranchemens, & il fit sonner la retraite.

L'empire des Babyloniens ayant passé peu de tems après à Nabonid, Cyrus attaqua ce Prince, le vainquit, fit un grand carnage de ses troupes, & l'obligea de se retirer à Babylone. Après cet exploit, ce conquérant employa quelque tems à ravager le païs. Le bon traitement qu'il avoit fait aux prisonniers de guerre, en les renvoyant libres chacun dans leurs maisons, avoit répandu par-tout le bruit de sa clémence. Beaucoup de peuples se rendirent à lui, & grossirent le nombre de ses troupes. S'étant approché de Babylone, il fit faire au roi des Assyriens un défi de terminer leur querelle par un combat singulier. Son défi ne fut pas accepté; mais, pour mettre ses alliés en sûreté pendant son absence, il fit avec lui une espèce de treve & de traité, par lequel on convint de part & d'autre de ne point inquiéter les laboureurs, & de leur laisser cultiver les terres avec une pleine liberté. Après avoir reconnu le païs, examiné la situation de Babylone, s'être fait un grand nombre d'amis & d'alliés, & avoir considérablement augmenté sa cavalerie, il reprit le chemin de la Médie.

Quand il fut près de la frontière, il députa aussi-tôt vers Cyaxare, pour lui donner avis de son arrivée, & pour prendre ses ordres. Celui-ci ne jugea pas à propos de recevoir dans son païs une armée si considérable, & qui alloit encore être augmentée de quarante mille hommes nouvellement arrivés de Perse. Le lendemain il se mit en chemin avec ce qui lui étoit resté de cavalerie. Cyrus alla au-devant de lui avec la sienne, qui étoit fort nombreuse & fort leste. A cette vue la jalousie & le mécontentement de Cyaxare se réveillerent. Il fit un accueil très-froid à son neveu, détourna son visage pour ne point recevoir son baiser, & laissa même couler quelques larmes. Cyrus commanda à tout le monde de s'éloigner, & entra avec lui en éclaircissement. Il lui parla avec tant de douceur, de soumission, de raison, lui donna de si fortes preuves de la droiture de son cœur, de son respect, & d'un inviolable attachement à sa personne & à ses intérêts, qu'il dissipa entièrement tous ses soupçons, & rentra parfaitement dans ses bonnes graces. Il s'embrasserent mutuellement, en répandant des larmes de part & d'autre. On ne peut exprimer quelle fut la joie des Perses & des Medes, qui attendoient avec inquiétude & tremblement de quelle façon se termineroit cette entrevue. A l'ins-

tant Cyaxare & Cyrus remonterent à cheval ; & alors tous les Medes se rangerent à la suite de Cyaxare, comme Cyrus leur en avoit fait signe. Les Perses suivirent Cyrus, & les autres nations leur Prince particulier. Quand ils furent arrivés au camp, ils conduisirent Cyaxare dans la tente qu'on lui avoit dressée. Il fut aussi-tôt visité de la part des Medes, qui vinrent le saluer, & lui faire des présens, les uns de leur propre mouvement, & les autres par ordre de Cyrus. Cyaxare en fut extrêmement touché, & commença à reconnoître que Cyrus ne lui avoit point débauché ses sujets, & que les Medes ne lui étoient pas moins affectionnés qu'auparavant. Telle fut l'issue de la première expédition de Cyrus contre Crésus & contre les Babyloniens.

Ce fut à peu près vers ce temsci, qu'il songea à faire un voyage en Perse, cinq ou six ans à peu près depuis qu'il en étoit sorti pour commander les troupes. Cyaxare lui donna pour lors une grande preuve du cas qu'il faisoit de son mérite. Il n'avoit point d'enfant mâle, mais une fille unique, qu'il lui offrit en mariage, avec assurance de la Médie pour dot. Cyrus fut fort sensible à une offre si avantageuse, & en marqua une vive reconnoissance ; mais il ne crut pas devoir l'accepter avant que d'avoir eu le consentement de son pere & de sa mere, laissant pour tous les siècles un rare exemple de la respectueuse soumission & de l'entière dépendance que doivent montrer en pareille occasion à l'égard de pere & mere tous les enfans, quelque âge qu'ils puissent avoir, & à quelque degré de puissance & de grandeur qu'ils soient parvenus. Cyrus épousa la Princesse à son retour de Perse. Ce fut d'elle qu'il eut Cambyse. Après la célébration de son mariage, il retourna au camp, & sçut bien profiter du tems qui lui restoit pour assurer ses nouvelles conquêtes, & pour prendre avec les alliés toutes les mesures capables de faire réussir le grand dessein qu'il avoit dans l'esprit.

On apprit cependant par les transfuges & par les prisonniers qu'on amenoit tous les jours dans le camp, que le roi de Babylone étoit passé en Lydie, & qu'il avoit emporté avec lui de grandes sommes d'or & d'argent. Les simples soldats s'imaginerent aussi-tôt que c'étoit la frayeur qui lui avoit fait détourner ses trésors. Mais Cyrus jugea qu'il n'avoit entrepris ce voyage que pour lui susciter quelque nouvel ennemi, & il travailla avec une ardeur infatigable aux préparatifs d'une seconde bataille.

Cette bataille est connue sous le nom de bataille de Thymbrée. C'est un des plus considérables évènemens de l'Antiquité, puisqu'elle décida de l'empire de l'Asie entre les Assyriens de Babylone & les Perses. C'est ce qui a engagé M. Fréret à l'examiner avec un soin particulier, d'autant plus volontiers, comme il le remarque, que c'est ici la première bataille rangée dont nous connoissions le détail. Nous en donnerons la description sous l'article de Thym-

brée. On l'y trouvera avec une certaine étendue, parce que Cyrus étant considéré comme un des plus grands capitaines dont il soit parlé dans l'antiquité, les gens du métier seront bien aises de le suivre dans toutes ses démarches; & d'ailleurs la manière dont les Anciens faisoient la guerre, & donnoient les combats, fait une partie essentielle de leur histoire.

Le succès du combat s'étant déclaré en faveur de Cyrus, le roi de Lydie se retira en diligence à Sardes avec ses troupes. Les autres nations prirent pareillement dès la nuit même le chemin de leur païs, & firent la plus grande traite qu'ils purent. Les vainqueurs, après avoir mangé, & établi des corps de garde, prirent du repos.

Dès le lendemain matin, Cyrus marcha vers Sardes. Si l'on en croit Hérodote, Crésus n'attendit pas qu'il l'y enfermât. Il sortit à sa rencontre pour lui livrer bataille. Selon cet Historien, les Lydiens étoient les peuples de l'Asie les plus braves & les plus belliqueux. Leur principale force consistoit dans la cavalerie. Cyrus, pour la rendre inutile, fit d'abord avancer ses chameaux, dont elle ne put en effet soutenir ni la vue, ni l'odeur, & prit la fuite sur le champ. Les cavaliers mirent pied à terre, & revinrent au combat, qui fut fort opiniâtre; mais, enfin les Lydiens céderent, & furent obligés de se retirer dans la ville. Cyrus en forma le siège, & fit dresser ses machines contre les murailles, & préparer des échelles comme pour l'assaut. Mais, pendant qu'il amusoit les Sardiens par tous ces apprêts, la nuit suivante il se rendit maître de la citadelle, ayant appris par un esclave Persan qui en avoit servi le gouverneur, une route dérobée qui y conduisoit. A la pointe du jour, il entra dans la ville, où il ne trouva plus de résistance. Son premier soin fut d'en empêcher le pillage; car, il s'apperçut que les Chaldéens, ayant quitté leurs rangs, s'étoient déjà répandus de côté & d'autre. Il falloit avoir autant d'autorité qu'en avoit Cyrus, pour arrêter & lier en quelque sorte par un simple ordre les mains avides de soldats étrangers dans une ville aussi remplie de richesses que l'étoit Sardes. Il fit déclarer aux bourgeois qu'ils auroient la vie sauve, & qu'on ne toucheroit ni à leurs femmes, ni à leurs enfans, pourvu qu'ils lui apportassent tout leur or & tout leur argent. Ils y consentirent sans peine. Crésus, qu'il s'étoit fait amener, leur en avoit donné l'exemple en livrant tous ses trésors au vainqueur.

Cyrus, touché de compassion pour le malheur de ce Roi déchu en un moment d'un si haut rang, & admirant son égalité d'ame dans un tel renversement de fortune, le traita avec beaucoup de clémence & de bonté, & lui laissa le nom & l'autorité de Roi, mais en lui interdisant le pouvoir de faire la guerre; c'est-à-dire, comme il le reconnut lui-même, qu'il le déchargea de ce que la royauté a de plus onéreux, & le mit véritablement en état de mener une vie

heureuſe, & exempte de tout ſoin & de toute inquiétude. Il le mena toujours enſuite avec lui dans ſes expéditions, ſoit par eſtime, pour profiter de ſes conſeils, ſoit plutôt par politique, pour s'aſſurer de ſa perſonne. Hérodote, & après lui d'autres Auteurs, ajoûtent à ce récit quelques circonſtances fort remarquables, qu'on trouvera à l'article de Créſus.

Quand les peuples d'Ionie & d'Éolie eurent appris que Cyrus s'étoit rendu maître des Lydiens, ils lui envoyerent des députés à Sardes, pour demander à être reçus ſous ſon empire, aux mêmes conditions qu'il avoit accordées aux Lydiens. Cyrus, qui avant ſa victoire les avoit inutilement ſollicités d'embraſſer ſon parti, & qui ſe voyoit alors en état de les y contraindre par la force, ne leur répondit que par l'apologue d'un pêcheur, qui ayant joué en vain de la flûte, pour faire venir à lui les poiſſons, ne vint à bout de les prendre qu'en jettant ſon filet dans l'eau. Exclus de cette eſpérance, ils implorerent le ſecours des Lacédémoniens, qui députerent vers Cyrus, pour l'avertir qu'ils ne ſouffriroient pas qu'il entreprît rien contre les Grecs. Ce Prince ne fit que rire d'une telle députation, & les avertit à ſon tour de ſe mettre en état de ſe bien défendre eux-mêmes. Il reſta dans l'Aſie mineure juſqu'à ce qu'il eût entièrement ſoumis les divers peuples qui l'habitoient, depuis la mer Égée juſqu'à l'Euphrate. Il paſſa de-là dans la Syrie & dans l'Arabie qu'il ſubjugua pareillement. Après quoi, il entra dans l'Aſſyrie, & s'avança vers Babylone, qui étoit la ſeule ville d'Orient qui lui réſiſtât encore.

Le ſiège de cette importante place n'étoit pas une entrepriſe facile. Les murailles en étoient d'une hauteur extraordinaire, & paroiſſoient inacceſſibles; ſans compter que le nombre de ceux qui les défendoient étoit immenſe. La ville d'ailleurs étoit pourvue de toutes ſortes de proviſions pour vingt ans. Ces difficultés n'empêcherent pas Cyrus de pouſſer ſon deſſein, qu'il exécuta ſi heureuſement, comme on peut le voir ſous l'article de Babylone. La priſe de cette ville éteignit l'empire des Babyloniens, l'an 538 avant Jeſus-Chriſt.

Devenu maître paiſible de la plus forte place qui fût alors au monde, Cyrus confia à différentes perſonnes, ſelon les qualités qu'il leur connoiſſoit, différentes parties & différens ſoins du gouvernement; mais, il ſe réſerva à lui ſeul celui de former des Généraux, des gouverneurs de provinces, des miniſtres, des ambaſſadeurs, perſuadé que c'étoit-là proprement le devoir & l'occupation d'un Roi, & que de-là dépendoient ſa gloire, le ſuccès des affaires, le repos & le bonheur de l'empire. Son grand talent étoit d'étudier le caractère des hommes, afin de marquer à chaque perſonne ſa place, de donner de l'autorité à proportion du mérite, de faire concourir le bien particulier au bien public, & de conduire tout l'Etat par un mouvement ſi réglé,

que tout se liât & s'entretînt, & que la force des uns ne fût employée que pour l'utilité des autres. Chacun avoit son district & son objet particulier, dont il rendoit compte à celui qui étoit au-dessus de lui, & celui-là à un troisième, & ainsi de tous les autres, jusqu'à ce que par ces différens degrés & par cette subordination réglée, la connoissance des affaires parvînt jusqu'au Roi, qui ne demeuroit point oisif au milieu de tout ce mouvement, mais étoit comme l'ame du corps de l'État, qu'il gouvernoit par ce moyen avec autant de facilité, qu'un pere gouverne sa famille.

Lorsque dans la suite il envoya des gouverneurs, qu'on appelloit Satrapes, dans les provinces qu'il avoit subjuguées, il ne voulut pas que les gouverneurs particuliers des places, ni les officiers des troupes entretenues pour la sûreté du païs, dépendissent d'eux, ni obéissent à d'autres qu'à lui, afin que si un Satrape, enflé de sa grandeur & de ses richesses, venoit à abuser de son autorité, il trouvât dans son propre gouvernement, des témoins & des censeurs de sa mauvaise conduite. Car, il n'évitoit rien tant en tout genre, que de confier un pouvoir absolu à un seul homme, sçachant qu'un Prince se repentira bientôt d'avoir élevé cet homme unique, s'il consent qu'il abaisse tous les autres.

Il établit un ordre merveilleux pour la guerre, pour les finances, pour la police. Il avoit dans toutes les provinces des personnes d'une probité reconnue, qui lui rendoient compte de tout ce qui s'y passoit. Il étoit attentif à honorer & à récompenser tous ceux qui se distinguoient par leur mérite, & qui excelloient en quelque genre que ce fût. Il préféroit infiniment la clémence au courage guerrier, parce que celui-ci entraîne souvent la ruine & la désolation des peuples, au lieu que l'autre est toujours bienfaisante & salutaire. Il sçavoit que les loix peuvent beaucoup contribuer au règlement des mœurs; mais, selon lui, le Prince devoit être par son exemple une loi vivante, & il ne croyoit pas qu'il fût digne de commander aux autres, s'il n'avoit plus de lumière & plus de vertu que ses sujets. Il étoit persuadé aussi que le moyen le plus sûr de s'attirer le respect des grands de sa cour & de tous ceux qui l'approchoient, étoit de leur en porter assez de son côté, pour ne vouloir jamais en leur présence rien faire ni rien dire qui fût contraire aux règles de l'honnêteté & de la pudeur.

La libéralité lui paroissoit une vertu véritablement royale, & il ne trouvoit rien de grand ni d'estimable dans les richesses, disoit-il, ques le plaisir de les distribuer aux autres. » J'ai de grandes richesses, » disoit-il à ses courtisans, je l'a» voue, & je suis bien aise qu'on » le sache; mais vous devez » compter qu'elles ne sont pas » moins à vous qu'à moi. En ef» fet, dans quelle vue les amas» serois-je? Seroit-ce pour » mon propre usage, & pour les

» consumer moi-même ? Cela me » seroit impossible, quand je le » voudrois. C'est pour être en » état de distribuer des récom- » penses à ceux qui servent utile- » ment le public, & d'accorder » quelque soulagement à ceux qui » me feront connoître leurs be- » soins. «

Un jour Crésus lui représenta qu'à force de donner il se rendoit lui-même pauvre, au lieu qu'il auroit pu être le plus riche Prince du monde, & amasser des trésors infinis. *Et à quelle somme pensez-vous*, reprit Cyrus, *qu'auroient pu monter ces trésors ?* Crésus fixa une certaine somme, qui étoit immense. Cyrus fit écrire un petit billet aux Seigneurs de la cour, par lequel il leur faisoit sçavoir qu'il avoit besoin d'argent. Sur le champ il lui en fut apporté beaucoup plus que la somme que Crésus avoit marquée. *Voilà*, lui dit-il, *mes trésors ; voilà les coffres où je garde mes richesses ; le cœur & l'affection de mes sujets.*

Il estimoit donc beaucoup la libéralité ; mais, il faisoit encore plus de cas de la bonté, de l'affabilité, de l'humanité, qualités propres à gagner les cœurs, & à se faire aimer des peuples, ce qui est proprement règner. Ce qu'il préféroit à tout, étoit le culte des dieux & le respect pour la religion. Ce fut aussi à quoi il crut devoir donner ses premiers soins, dès que par la conquête de Babylone, il se vit plus libre & plus maître de son tems. Il commença par y établir des Mages, pour chanter des cantiquesdès le matin en l'honneur des Dieux, & pour leur offrir des sacrifices ; ce qui fut toujours pratiqué de la même sorte dans les tems suivans.

L'exemple & le goût du Prince devinrent bientôt comme cela est ordinaire, le goût & la règle des Sujets. Les Perses, qui voyoient que le règne de Cyrus n'avoit été qu'une suite & un enchaînement de prospérités continuelles, crurent qu'en servant les Dieux comme lui, ils jouiroient d'un bonheur semblable au sien ; & d'ailleurs, ils sentoient bien que c'étoit-là le moyen le plus sûr de lui plaire, & de lui faire utilement leur cour. Cyrus, de son côté, étoit fort aise de voir en eux ces sentimens, persuadé que quiconque étoit vertueux & craignant Dieu, étoit en même tems bon & fidèle serviteur des Rois, & inviolablement attaché à leur personne & au bien de l'État. Tout cela est admirable, mais n'est vrai & réel que dans la vraie religion.

Cyrus ayant résolu d'établir sa principale demeure à Babylone, ville puissante qui ne pouvoit pas lui vouloir du bien, crut devoir prendre plus de précautions qu'il n'avoit fait jusques-là pour la sûreté de sa personne. Les tems les plus dangereux pour les Princes dans l'intérieur du palais, & où l'on pourroit le plus facilement attenter à leur vie, sont ceux du bain, de la table, & du sommeil. Il songea donc à ne laisser alors approcher de lui, que ceux sur la fidélité desquels il pouvoit absolument compter ; & les Eunuques lui parurent, préférablement à

tous autres, du caractère qu'il cherchoit, parce qu'étant sans femme, sans enfans, sans famille, & d'ailleurs généralement méprisés par la bassesse de leur naissance & par la honte de leur état, toutes sortes de raisons les engageoient à s'attacher uniquement à leur maître, de la vie duquel dépendoit toute leur fortune, & de qui seul ils tenoient & biens & considération. Il leur confia donc tous les ministères de sa maison; & cet usage, déjà connu avant lui, devint général dans tout l'Orient.

Après que Cyrus eut donné ordre à tout ce qui regardoit le gouvernement, il songea à se donner en spectacle au peuple nouvellement conquis & à ses propres sujets, dans une cérémonie auguste de religion, en allant en cavalcade & en pompe aux endroits consacrés aux divinités, pour leur offrir des sacrifices. Il affecta d'étaler dans cette marche, tout ce que la magnificence a de plus brillant & de plus capable d'imposer aux peuples. Ce fut alors pour la première fois qu'il songea à s'attire le respect, non seulement par l'éclat de la vertu, mais, dit l'Historien, par celui d'une parure extérieure, qui fût propre à éblouir les yeux, & qui tînt quelque chose du charme & de l'enchantement. Il manda les hauts officiers des Perses & des alliés, & leur donna à chacun des habits à la mode des Medes, c'est-à-dire, de longues robes qui descendoient jusqu'aux pieds. Elles étoient de différentes couleurs plus brillantes les unes que les autres, & toutes richement brodées d'or & d'argent. Il leur en donna outre cela un grand nombre d'autres, très-magnifiques aussi, mais moins riches, pour en faire présent aux officiers subalternes. Les Perses, en cette occasion, prirent pour la première fois l'habillement des Medes & commencerent à leur imitation à se peindre les yeux, & à se mettre du rouge au visage, afin d'avoir l'œil plus vif, & le teint plus vermeil.

Quand le jour de la cérémonie fut arrivé, tout le monde dès la pointe du jour se rendit auprès du Roi. Quatre mille soldats des gardes, rangés quatre à quatre, se placerent devant le palais, & deux mille autres aux deux côtés du même palais. Toute la cavalerie se trouva là, les Perses à droite, les alliés à gauche. Les chariots de guerre se rangerent moitié de chaque côté. Quand les portes du palais furent ouvertes, on en vit sortir premièrement quantité de taureaux d'une beauté merveilleuse, qu'on menoit quatre-à-quatre pour les sacrifier à Jupiter & aux autres Dieux, selon les cérémonies prescrites par les Mages. Suivoient les chevaux qui devoient être sacrifiés au Soleil. Puis, d'abord un chariot blanc couronné de fleurs, dont le timon étoit doré; il devoit être offert à Jupiter; ensuite un chariot de même couleur, & paré de même, pour le Soleil; enfin, un troisième, dont les chevaux étoient caparaçonnés de housses d'écarlate. Derrière marchoient les hommes qui portoient le feu sacré dans un

grand foyer. Quand tout cela fut en marche, Cyrus commença à paroître sur son chariot, portant sur sa tête la tiare droite, ceinte du diadême ou bandeau royal. Sa tunique de dessous étoit de pourpre mi-partie de blanc, couleur qui ne convenoit qu'au Roi. Pardessus le tout il avoit un grand manteau de pourpre. Ses mains étoient nues. Un peu au-dessous de lui étoit assis son écuyer, d'une taille assez avantageuse, mais inférieure à celle de Cyrus, qui par là en paroissoit encore plus grande. Dès qu'on l'apperçut, tous se prosternerent devant lui & l'adorerent, soit que des gens apostés exprès & placés d'espace en espace, en eussent donné aux autres l'exemple & le signal, soit qu'ils s'y portassent d'eux-mêmes, étonnés par la magnificence de cette pompe, & éblouis par l'éclat de la majesté du Roi. Jamais jusques-là aucun des Perses ne s'étoit prosterné devant lui de la sorte.

Dès que le chariot de Cyrus fut sorti du palais, les quatre mille soldats des gardes commencerent à se mettre en marche; les deux mille autres partirent en même tems, & se mirent aux deux côtés du chariot. Les Eunuques ou grands officiers de la maison du Roi, au nombre de trois cens, magnifiquement vêtus, le javelot à la main, & montés sur de superbes chevaux, suivoient immédiatement le chariot de Cyrus. Après eux on menoit en main deux cens chevaux de selle de l'écurie du Roi, chacun ayant la couverture en broderie, le frein d'or. Puis marchoit la cavalerie Persane, divisée en quatre corps de dix mille hommes chacun; & après elle la cavalerie des Medes, & celle des alliés. Les chariots, rangés quatre à quatre, fermoient la marche.

Quand ils furent arrivés aux champs consacrés aux Dieux, on offrit des sacrifices d'abord à Jupiter, puis au Soleil. On brûla à l'honneur du premier, des taureaux, & des chevaux à l'honneur du second. On égorgea aussi quelques victimes à la terre selon l'ordonnance des Mages, puis aux demi-Dieux patrons & protecteurs de la Syrie.

Cyrus, pour égayer un peu les esprits, jugea à propos de terminer cette cérémonie grave & sérieuse par des jeux & des courses de chevaux & de chariots. L'endroit, où l'on s'étoit arrêté, étoit large & spatieux. Il désigna un certain espace d'environ un quart de lieue, & proposa des prix aux vainqueurs séparément pour chaque nation. Il remporta celui de la course parmi les Perses; car personne n'étoit si bon homme de cheval que lui. Les chariots coururent aussi seul à seul.

Ces sortes de cavalcades se faisoient encore long-tems après chez les Perses de la même sorte, si ce n'est qu'on n'y immoloit pas toujours des victimes. Toutes les cérémonies étant achevées, ils retournerent à la ville dans le même ordre.

Quelques jours après, Cyrus, pour célébrer la victoire qu'il avoit remportée dans la course aux che-

vaux, donna un grand repas aux principaux officiers, tant des Perses & des Medes que des étrangers. On n'avoit encore rien vu de si superbe & de si somptueux. Il le termina par des présens magnifiques qu'il leur fit à tous. Il les renvoya ainsi comblés de joie, d'admiration, de reconnoissance; & tout puissant qu'il étoit, maître de tout l'Orient & de tant de royaumes, il ne craignit point de dégrader sa majesté en les conduisant tous jusqu'à la porte de son appartement. Telles étoient les mœurs de ces tems anciens, où l'on sçavoit joindre beaucoup de simplicité à beaucoup de grandeur.

Cyrus se voyant maître de l'Orient par la prise de Babylone, n'imita pas la plûpart des conquérans, qui ternissent la gloire de leurs expéditions par une vie molle & voluptueuse, à laquelle ils s'imaginent avoir droit de s'abandonner après les longs travaux qu'ils ont supportés; mais, il crut devoir soutenir sa réputation par les mêmes moyens qui la lui avoient acquise, c'est-à-dire, par une conduite sage, & par une vie laborieuse & toujours occupée de ses devoirs. Croyant donc avoir suffisamment donné ordre aux affaires de Babylone, il songea à faire un voyage en Perse. Il passa par la Médie pour y saluer son oncle, à qui il fit de grands présens, & lui marqua qu'il trouveroit à Babylone un palais magnifique tout préparé quand il voudroit y aller, & qu'il devoit regarder cette ville comme lui appartenant en propre. En effet, Cyrus, tant que son oncle vécut, partagea avec lui l'Empire, quoique conquis tout entier par sa valeur; il porta même la condescendance jusqu'à lui déférer le premier rang.

A son retour de Perse à Babylone, Cyrus fit la revue générale de ses troupes; & il trouva que ses forces montoient à cent vingt mille chevaux, à deux mille chariots armés de faulx, & à six cens mille hommes de pied. Après en avoir distribué dans les garnisons autant qu'il étoit nécessaire pour la défense des diverses parties de l'Empire, il passa avec le reste dans la Syrie, où il mit ordre aux affaires de cette province, & subjugua tous ces païs jusqu'à la mer Rouge & aux confins de l'Éthiopie.

Cependant, Cyaxare étant mort, & Cambyse ayant aussi fini ses jours en Perse, Cyrus retourna à Babylone, & prit en main le gouvernement de l'Empire.

On compte diversement les années du règne de Cyrus. Quelques-uns lui en donnent trente, en les commençant à sa première sortie de Perse, lorsqu'à la tête d'une armée il marcha au secours de Cyaxare; d'autres ne lui en donnent que sept, en les comptant depuis que, par la mort de Cyaxare & de Cambyse, il posséda seul l'Empire.

C'est dans la première de ces sept années, où expiroit précisément la soixante-dixième de la captivité de Babylone, que Cyrus donna ce célebre édit, qui

permettoit aux Juifs de retourner à Jérusalem. On ne peut pas douter qu'il n'eût été obtenu par les soins & à la sollicitation de Daniël, qui avoit un grand crédit à la cour. Pour le porter à lui accorder plus promptement cette grace, il lui montra sans doute les prophéties d'Isaïe, où près de deux cens ans avant sa naissance, il étoit désigné par son propre nom, comme un prince que Dieu destinoit à être un grand conquérant, & à ranger sous sa domination un grand nombre de peuples; & en même tems à être le libérateur des Juifs, en ordonnant que le temple fût rétabli, & que Jérusalem & la Judée fussent possédées par leurs anciens habitans. Nous croyons devoir rapporter ici en entier cet édit, qui est le bel endroit de la vie de Cyrus, & pour lequel on peut croire que Dieu lui avoit accordé tant de vertus héroïques, & une suite si constante d'heureux succès & de glorieuses victoires.

La première année de Cyrus, roi de Perse, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avoit prononcée par la bouche de Jérémie, suscita l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume cette ordonnance même par écrit. Voici ce que dit Cyrus, roi de Perse: le Seigneur, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, & m'a commandé de lui bâtir une maison dans la ville de Jérusalem qui est en Judée. Qui d'entre vous est de son peuple? Que son Dieu soit avec lui. Qu'il aille à Jérusalem qui est en Judée, & qu'il rebâtisse la maison du Seigneur Dieu d'Israël. Celui qui est à Jérusalem est le vrai Dieu. Et que tous les autres, en quelques lieux qu'ils habitent, l'assistent du lieu où ils sont, soit en argent & en or, soit de tous leurs autres biens & de leurs bestiaux, outre ce qu'ils offrent volontairement au temple de Dieu qui est à Jérusalem. Cyrus en même tems fit remettre entre les mains des Juifs les vases du temple du Seigneur que Nabuchodonosor avoit emportés de Jérusalem, & qu'il avoit mis dans le temple de son Dieu. Les Juifs, peu de tems après, partirent sous la conduite de Zorobabel, pour retourner dans leur païs.

Cyrus, également aimé de ses sujets & des nations conquises, jouissoit en paix du fruit de ses travaux & de ses victoires. Son Empire étoit terminé à l'orient par l'Inde, au nord par la mer Caspienne & le Pont-Euxin, au couchant par la mer Égée, au midi par l'Éthiopie & la mer d'Arabie. Il établit sa demeure au milieu de tous ces païs, passant ordinairement sept mois à Babylone pendant l'hiver, parce que le climat y est chaud; trois mois à Suse pendant le printems; & deux mois à Ecbatane, durant les grandes chaleurs de l'été.

Sept années s'étant ainsi écoulées, Cyrus vint en Perse pour la septième fois depuis l'établissement de sa Monarchie; ce qui marque qu'il y alloit régulièrement une fois chaque année. Il conserva jusqu'à la fin une santé forte & robuste, qui étoit le fruit de la vie

sage & frugale qu'il avoit toujours menée. Et au lieu que ceux qui s'abandonnent à la crapule & aux débauches, ressentent souvent toutes les incommodités de la vieillesse, lors même qu'ils sont encore jeunes ; Cyrus, dans un âge fort avancé, avoit encore toute la vigueur de la jeunesse.

Sentant approcher le jour de sa mort, il fit venir ses enfans, car ils l'avoient suivi dans ce voyage, & assembla les grands de l'Empire. Après avoir remercié les dieux de toutes les faveurs qu'ils lui avoient accordées pendant sa vie, & leur avoir demandé une pareille protection pour ses enfans, pour ses amis, pour sa patrie, il déclara Cambyse son fils aîné son successeur, & laissa à l'autre, qui s'appelloit Tanaoxare, plusieurs gouvernemens fort considérables. Il leur donna à l'un & à l'autre d'excellens avis, en leur faisant entendre que le ferme appui des trônes n'étoit ni la vaste étendue des païs, ni le grand nombre des troupes, ni les richesses immenses, mais le respect pour les dieux, la bonne intelligence entre les freres, & le soin de se faire & de se conserver de fideles amis. *Je vous conjure donc*, leur dit-il, *mes enfans, au nom des dieux, de vous porter respect l'un à l'autre, si vous avez encore quelque envie de me plaire à l'avenir. Car je ne pense pas que parce que vous ne me verrez plus après ma mort, vous estimiez que je ne sois plus rien. Vous n'avez pas vu mon ame jusqu'à présent ; vous n'avez pas laissé de connoître, par ses actions, qu'elle existoit véritablement. Pensez-vous que l'on continuât d'honorer ceux dont les corps ne sont plus que cendre, si leurs ames n'avoient plus aucune puissance ? Non, non, mes enfans, je n'ai jamais pu croire que l'ame vécût tandis qu'elle est dans un corps mortel, & qu'elle mourût lorsqu'elle s'en sépare. Que si je me trompe & qu'il ne reste rien de moi après ma mort, du moins craignez les dieux qui ne meurent point, qui voient tout, & dont la puissance est infinie. Craignez-les, & que cette crainte vous empêche de rien faire jamais, ni même de rien mettre en délibération, qui soit contraire ou à la religion ou à la justice. Après eux craignez les hommes & les siècles à venir. Les dieux ne vous ont point cachés dans l'obscurité, mais vous ont exposés sur un grand théatre, à la vue de tout l'univers. Si vos actions sont pures & droites, soyez certains que vous en serez & plus honorés & plus puissans. Pour mon corps, mes enfans, lorsqu'il sera privé de vie, ne l'enfermez ni dans l'or ni dans l'argent, ni dans quelqu'autre matière que ce soit. Rendez-le promptement à la terre. Y a-t-il rien de plus heureux que d'être mêlé & en quelque sorte incorporé à la bienfaitrice & à la mere commune de tous les hommes?* Après avoir donné sa main à baiser à tous ceux qui étoient présens, se sentant défaillir, il prononça encore ces dernières paroles : *Adieu, mes chers enfans, puissiez-vous mener une vie heureuse ; portez de ma part ce dernier adieu à votre mere. Et vous, mes*

fideles amis, tant absens que présens, recevez mes derniers adieux, & vivez en paix. Après avoir dit ces paroles, il se couvrit le visage, & mourut également regretté de tous les peuples, l'an 529 avant J. C.

Au reste, les Auteurs varient extrêmement sur la manière dont mourut Cyrus. Hérodote & Justin disent qu'ayant été vaincu par Tomyris, reine des Massagetes ou Scythes, elle lui fit couper la tête, & la plongea dans un outre rempli de sang, pour lui reprocher la soif qu'il avoit eue du sang humain. Diodore de Sicile dit que l'ayant fait prisonnier, elle le fit crucifier. Ctésias rapporte que dans un combat contre les Derbices, peuples voisins de l'Hyrcanie, Cyrus fut blessé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres disent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xénophon le fait mourir dans la Perse, de mort naturelle, comme nous l'avons rapporté. C'est ce dernier, que nous avons principalement suivi dans ce que nous avons dit jusqu'ici de Cyrus. C'est pourquoi nous avons omis quelques circonstances sur la naissance & les premières années de Cyrus, ainsi que sur la manière dont il détrôna Astyage. On trouvera le détail de ces divers objets à l'article d'Astyage.

DIGRESSION
Sur l'éloge & le caractère de Cyrus.

On peut regarder Cyrus comme le conquérant le plus sage & le prince le plus accompli dont il soit parlé dans l'histoire profane. Presqu'aucune des qualités qui forment les grands Hommes ne lui manquoit; sagesse, modération, courage, grandeur d'ame, noblesse de sentimens, merveilleuse dextérité pour manier les esprits & gagner les cœurs, profonde connoissance de toutes les parties de l'art militaire, autant que son tems le comportoit, vaste étendue d'esprit soutenue d'une prudente fermeté pour former & pour exécuter de grands projets.

Il est assez ordinaire à ces héros qui brillent dans les combats & dans les actions guerrières, de paroître très-foibles & très-médiocres dans d'autres tems, & par rapport à d'autres objets. On est étonné, quand on les voit seuls & sans armées, combien il y a de distance entre un Général & un grand Homme; combien dans le particulier ils conservent de petitesses & de bas sentimens; combien ils sont dominés par la jalousie, & même odieux, par une fierté & une hauteur, qu'ils croyent nécessaires pour conserver leur autorité, & qui ne servent qu'à leur attirer le mépris.

Cyrus n'avoit aucun de ces défauts. Il paroissoit toujours le même, c'est-à-dire, toujours grand, jusques dans les plus petites choses. Sûr de sa grandeur, qu'il sçavoit maintenir par un mérite réel, il ne songeoit qu'à se rendre affable & d'un facile accès; & le peuple lui rendoit dans le fond de son cœur, par des sentimens d'amour & de respect, beaucoup

plus qu'il ne quittoit pour s'abaisser jusqu'à lui.

Jamais Prince ne posséda mieux que lui l'art des insinuations, si nécessaire pour le gouvernement, & si peu pratiqué. Il sçavoit en perfection ce que peut un mot placé à propos, une manière obligeante, une raison mêlée au commandement, une grace accompagnée d'un éloge, un refus adouci par des termes honnêtes. Son histoire est pleine de ces traits.

Il étoit riche dans une sorte de bien qui manque à la plûpart des souverains, qui ont tout, excepté des amis fideles, & à qui l'abondance & l'éclat qui les environnent, cachent cette secrete indigence. Cyrus étoit aimé, parce qu'il aimoit lui-même; car, quand on n'aime point, a-t-on des amis, & mérite-t-on d'en avoir? Rien n'est plus beau que de voir dans Xénophon comment il vivoit & conversoit avec ses amis, retenant de la dignité avec eux tout ce qui étoit nécessaire aux bienséances, mais infiniment éloigné d'une mauvaise fierté, qui prive les Grands du plus innocent plaisir de la vie, en leur ôtant celui d'un commerce doux & aimable avec des personnes de mérite, quoique d'une condition très-inférieure.

L'usage qu'il faisoit de ses amis, est un modele parfait pour tous ceux qui sont dans les premières places. Ils avoient reçu de lui, non seulement la liberté, mais un commandement exprès de lui dire tout ce qu'ils pensoient. Quoique beaucoup supérieur en lumières à tous les officiers, il ne faisoit rien sans les consulter; & soit qu'il s'agît de réformer quelque chose dans le gouvernement, ou de faire quelque changement dans les troupes, ou de former quelqu'entreprise, il vouloit que tout le monde dît son sentiment, & souvent il en profitoit; bien différent de celui dont Tacite dit qu'il lui suffisoit, pour se déclarer contre les meilleurs avis, qu'ils ne fussent pas venus de lui.

Cicéron remarque que pendant tout le tems de son gouvernement il ne lui échappa jamais une seule parole de colère & d'emportement. Ce petit mot est un grand éloge pour un Prince. Il falloit que Cyrus, au milieu de tant d'agitations, & malgré l'enivrement de la puissance souveraine, fût bien maître de lui-même, pour conserver toujours son ame dans une assiette calme & tranquille, sans qu'aucun contretems, aucun accident imprévu, aucun mécontentement, pût donner atteinte à sa douceur, ni lui arracher aucune parole dure ou offensante.

Mais ce qu'il y avoit en lui de plus grand, & de plus véritablement royal, c'est l'intime conviction où il étoit que tous ses soins & toute son attention devoient tendre à rendre les peuples heureux; & que ce n'étoit point par l'éclat des richesses, par le faste des équipages, par le luxe & les dépenses de la table, qu'un Roi devoit se distinguer de ses sujets, mais par la supériorité de mérite en tout genre, & sur-tout par une application infatigable à veiller sur leurs intérêts, & à leur

procurer le repos & l'abondance. Il disoit lui-même, en s'entretenant avec les Grands de sa cour sur les devoirs de la royauté, qu'il faut qu'un Prince se regarde comme pasteur; [& c'est le nom que l'antiquité sacrée & profane donnoit aux bons Rois] qu'il doit en avoir la vigilance, l'attention, la bonté; veiller, afin que les peuples soient en sûreté; se charger des soins & des inquiétudes, afin qu'ils en soient exempts; choisir tout ce qui leur est salutaire, écarter tout ce qui leur peut nuire; mettre sa joie à les voir croître & multiplier; & s'exposer avec courage pour les défendre. Voilà, disoit-il, la juste idée & l'image naturelle d'un bon Roi. Il est raisonnable que ses sujets lui rendent tous les services dont il a besoin; mais il est encore plus raisonnable qu'il s'applique à les rendre heureux, parce que c'est pour cela qu'il est Roi, comme un pasteur ne l'est que pour prendre soin de son troupeau.

Ce fut par le concours de toutes ces vertus, que Cyrus vint à bout de fonder en assez peu de tems un Empire qui embrassoit un si grand nombre de provinces; qu'il jouit paisiblement pendant plusieurs années du fruit de ses conquêtes; qu'il sçut se faire tellement estimer & aimer, non seulement de ses sujets naturels, mais de toutes les nations qu'il avoit conquises, qu'après sa mort il fut généralement regretté comme le pere commun de tous les peuples.

Cyrus nous apprend lui-même que pendant tout le cours de sa vie, qui fut assez longue, jamais aucun accident fâcheux n'en troubla la douceur, & que tout lui avoit réussi comme il pouvoit le souhaiter. Mais, il nous apprend en même tems une chose qui est presque incroyable, & qui étoit en lui la source de cette égalité d'ame & de cette modération qu'on ne pouvoit se lasser d'admirer; c'est qu'au milieu d'une prospérité si constante, il conservoit toujours au fond du cœur une crainte secrete dans la vue de ce qui pouvoit lui arriver, laquelle ne lui permettoit point de s'abandonner ni à une fierté insolente, ni même à une joie excessive.

Il resteroit à examiner un point décisif pour la réputation de ce Prince, c'est la nature de ses victoires & de ses conquêtes; car si elles n'étoient fondées que sur l'ambition, l'injustice, la violence; Cyrus, loin de mériter les louanges qu'on lui donne, ne devroit être rangé que parmi ces brigands fameux de l'univers, ces ennemis publics du genre humain, qui ne connoissoient d'autre droit que la force, qui regardoient les régles communes de la justice, comme des loix qui n'obligent que les particuliers, & qui aviliroient la majesté royale, qui ne bornoient leurs desseins & leurs prétentions que par l'impuissance d'aller aussi loin que leurs désirs, qui sacrifioient à leur ambition la vie d'un million d'hommes, qui mettoient leur gloire à tout détruire; comme les torrens & les embrasemens, & qui régnoient com-

me le feroient les ours & les lions, s'ils étoient les maîtres.

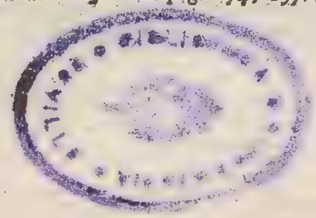
Cyrus, selon M. Rollin, paroît avoir été d'un caractère tout différent. Ce n'est pas qu'il prétende le justifier en tout, ni l'exempter d'ambition, qui sans doute étoit l'ame de toutes ses entreprises; mais ajoûte-t-il, il respectoit les loix, & sçavoit qu'il y a des guerres injustes, où celui qui les entreprend mal à propos, se rend responsable de tout le sang qui y est répandu. Or une guerre est telle, lorsque le Prince n'y est porté que par le motif d'étendre ses conquêtes, où d'acquérir une vaine réputation, ou de se rendre terrible à ses voisins.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος. (*a*) surnommé le jeune, fils de Darius Nothus & de Parysatis, naquit l'an 423 avant J. C. Il fit paroître dès son enfance un naturel impétueux & violent. Il n'avoit encore que seize ans, lorsqu'il fût fait gouverneur des côtes d'Asie & des provinces voisines par le Roi son pere, avec ordre de secourir les Lacédémoniens contre les Athéniens; ce qu'il exécuta.

Mais, ce jeune Prince, ébloui de l'éclat du commandement auquel il étoit peu accoutumé, & jaloux des moindres marques d'honneur qui pouvoient relever son rang & son autorité, découvrit par une action éclatante le secret de son cœur. Élevé dès l'enfance dans la maison règnante, nourri à l'ombre du trône parmi les soumissions & les prosternemens des gens de cour, entretenu de longue main par les discours d'une mere ambitieuse qui l'idolâtroit, dans le désir & l'espérance de la royauté, il commençoit déjà à en exercer les droits & à en exiger les respects, avec une hauteur & une rigidité qui étonnent. Deux Perses de la famille royale, ses cousins germains, & dont la mere étoit sœur de Darius son pere, avoient manqué de se couvrir les mains de leurs manches en sa présence, selon le cérémonial qui ne s'observoit qu'à l'égard des rois de Perse. Cyrus, choqué de cette omission comme d'un crime capital, les condamna à mort, & les fit impitoyablement exécuter à Sardes. Darius, aux pieds de qui les parens vinrent se jetter pour lui demander justice, fut fort touché de la mort tragique de ses deux neveux, & regarda cette action de son fils comme un attentat contre lui-même, à qui seul cet honneur étoit dû. Il prit la résolution de lui ôter son gouvernement, & il le manda à la cour, sous prétexte qu'étant malade, il avoit envie de le voir.

Avant que de partir pour s'y rendre, Cyrus fit venir Lysandre

(*a*) Xenoph. de Cyr. Expedit. p. 243. *& seq.* de Administr. domesticæ, p. 829. *& seq.* Diod. Sicul. p. 368, 388, 400. *& seq.* Just. L. V. c. 511. Plut. T. I. p. 1012. *& seq.* Corn. Nep. in Alcib. c. 9. in Conon. c. 3. Pauf. pag. 174, 297. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 405, 522, 523, 532. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 405, 406. Tom. VII. p. 484. T. XIV. p. 273. *& suiv.*



à Sardes, & lui remit en main de grosses sommes d'argent pour payer sa flotte, lui en promettant encore d'avantage pour l'avenir; & par une ostentation de jeune homme, pour lui faire voir combien il avoit envie de lui faire plaisir, il l'assura que quand le Roi son pere ne lui fourniroit rien, il lui donneroit plutôt du sien propre; & que si tout venoit à lui manquer, il feroit fondre son trône d'or & d'argent massif, sur lequel il s'asseyoit pour rendre la justice. Enfin, sur le point de partir, il lui donna le pouvoir de recevoir les tributs & les revenus des villes, lui confia le gouvernement de ses provinces, & l'embrassant, il le conjura de ne point donner de bataille en son absence, s'il n'étoit supérieur en forces, parce que le Roi ni lui ne manquoient pas de pouvoir ni de volonté pour le rendre plus puissant que ses ennemis; & lui promit, avec les assurances les plus fortes de son affection, de lui amener grand nombre de vaisseaux de la Phénicie & de la Cilicie.

Plutarque donne une autre raison du rappel de Cyrus. Ce fut, selon lui, Paryfatis sa mere qui le rappella, parce qu'elle vouloit qu'il regnât après la mort de son pere qui étoit tombé malade. Cyrus revint à la cour, plein de grandes espérances que sa mere auroit disposé son pere à le nommer par son testament héritier du royaume, préférablement à son aîné, nommé Artaxerxe. Mais, Darius ne porta pas la complaisance pour la reine sa femme jusqu'à priver son fils aîné de la couronne. Il le déclara donc son successeur au royaume.

Cyrus, dévoré d'ambition, fut au désespoir d'être frustré pour toujours de l'espérance du trône que sa mere lui avoit donnée, & de voir passer dans les mains de son frere un sceptre qu'il croyoit lui être dû. Les crimes les plus noirs ne coûtent rien à un ambitieux. Celui-ci résolut d'égorger son frere dans le temple même où devoit se faire la cérémonie de son sacre, dans le moment qu'il quitteroit sa robe, pour prendre, selon l'usage usité en pareille circonstance, celle de l'ancien Cyrus. Artaxerxe en eut avis par le prêtre même qui avoit élevé son frere, & à qui ce jeune Prince avoit fait confidence de son dessein. Cyrus fut arrêté; les uns disent qu'il le fut sur cette accusation; d'autres assurent qu'il entra dans le temple, qu'il s'y cacha, & qu'il fut trahi par ce prêtre; mais que dans le moment qu'on alloit le faire mourir, sa mere le prit entre ses bras, le lia avec les tresses de ses cheveux, attacha son coup au sien, & fit tant par ses cris, par ses larmes & par ses prieres, qu'elle obtint sa grace, & qu'elle le fit renvoyer dans les provinces maritimes. Il ne fut pourtant pas satisfait de ce gouvernement; & oubliant la grace que le Roi lui avoit faite, il ne se souvint que de l'affront qu'il en avoit reçu, quand il avoit été fait prisonnier par son ordre; de sorte que le ressentiment & la colère l'exciterent encore à vouloir se faire Roi.

Il y a des Auteurs qui écrivent que n'étant pas content de ce qu'on lui donnoit pour sa table & pour son entretien, il s'étoit révolté contre le Roi. Mais ils disent en cela une chose très-ridicule ; car quand il n'auroit pas eu d'autre ressource, il avoit la reine sa mere qui n'auroit pas manqué de lui fournir tout ce qu'il auroit voulu. D'ailleurs, quelle plus grande marque veut-on de ses grandes richesses, que les nombreuses troupes étrangères qu'il entretenoit en différens lieux, par le moyen de ses amis & de ses hôtes, comme le rapporte Xénophon ; car pour mieux cacher ses grands préparatifs, & pour tenir ses levées plus secretes, il ne tenoit pas toutes ses troupes ensemble, mais il avoit en différens lieux des gens qui, sous divers prétextes, lui levoient des soldats étrangers ; & Parysatis, qui étoit toujours à la cour auprès du Roi son fils, guérissoit tous ses soupçons, pendant que Cyrus de son côté écrivoit toujours à son frere en homme soumis.

Mais, il n'en étoit pas moins disposé à le détrôner. Dans cette vue, il se servit de Cléarque, général Lacédémonien, pour faire lever un corps d'armée de troupes Grecques, sous prétexte d'une guerre que ce Lacédémonien prétendoit aller faire en Thrace. Ce fut sans doute dans la même vue que Cyrus fit présent à Lysandre d'une galère de deux coudées de long, qui étoit d'ivoire & d'or, pour le féliciter de la victoire navale qu'il avoit remportée. Cette galère fut consacrée dans le temple de Delphes. Lysandre, bientôt après, alla le trouver à Sardes, chargé pour lui de présens magnifiques de la part des alliés.

C'est dans cette occasion que Cyrus eut avec Lysandre le célebre entretien dont Xénophon nous a laissé le récit, & que Cicéron, après lui, a tant fait valoir. Ce jeune Prince, qui se piquoit encore plus d'honnêteté & de politesse, que de noblesse & de grandeur, se fit un plaisir de conduire lui-même un hôte si illustre dans ses jardins, & de lui en faire remarquer les différentes beautés. Lysandre, frappé du premier coup d'œil, admiroit la belle distribution de toutes les parties du jardin, la hauteur des arbres, la propreté & la disposition des allées, la richesse des vergers, plantés en quinconx, où l'on avoit sçu joindre l'agréable à l'utile, l'agrément des parterres, l'éclatante variété des fleurs, dont l'odeur les suivoit par tout. *Tout me charme, & m'enleve ici*, dit Lysandre, en s'adressant à Cyrus ; *mais ce qui m'occupe le plus, c'est le goût exquis & l'ingénieuse industrie de celui qui vous a tracé le plan de toutes ces parties ; & qui leur a donné ce bel ordre, ce merveilleux arrangement, & cette heureuse symmétrie, que je ne me lasse point d'admirer.* Cyrus ravi de ce discours : *C'est moi-même*, dit-il, *qui ai tracé ce plan, & qui en ai pris tous les alignemens ; & il y a plusieurs de ces arbres que vous voyez, que j'ai plantés de ma main. Quoi!* reprit Lysandre, en le con-

ſidérant depuis la tête juſqu'aux pieds, *eſt-il poſſible qu'avec cette pourpre, ces précieux habillemens, ces colliers & ces braſſelets d'or, ces brodequins relevés d'une ſi riche broderie, ces eſſences & ces parfums exquis, devenu jardinier, vous ayez employé vos mains royales à planter des arbres! cela vous étonne*, répliqua Cyrus. *Je jure par le dieu Mithras, que quand la ſanté me le permet, je ne me mets jamais à table, ſans avoir pris de la fatigue juſqu'à ſuer, ſoit dans les exercices militaires, ſoit dans les travaux ruſtiques, ſoit dans quelque autre occupation pénible, à laquelle je me livre avec plaiſir & ſans ménagement.* Lyſandre, hors de lui-même à un tel diſcours, & lui ſerrant la main: *Vous êtes*, dit-il, *Cyrus, bien digne de votre haute fortune; car en vous elle ſe trouve accompagnée de la vertu.*

Cependant, ce jeune Prince ne perdoit point de vûe le deſſein qu'il avoit formé de s'emparer du trône de Perſe. Il recevoit avec bonté & affabilité tous ceux qui venoient de la cour de ſon frere, pour les détacher inſenſiblement du ſervice du Roi, & ſe les attacher. Il gagnoit auſſi le cœur des Barbares qui étoient ſous ſa conduite, ſe familiariſant avec eux, & ſe mêlant avec le ſimple ſoldat, mais ſans que la dignité de commandant en ſouffrît; & il les formoit par différens exercices au métier de la guerre. Il s'appliqua ſur-tout à lever ſecrétement, en divers endroits, ſous différens prétextes des troupes grecques, ſur leſquelles il comptoit beaucoup plus que ſur celles des Barbares. Il écrivit aux Lacédémoniens, pour les prier de le ſecourir & de lui envoyer des hommes; il promettoit des chevaux à ceux qui viendroient à pied, & des chars attelés à ceux qui viendroient à cheval; à ceux qui n'auroient que des terres, il promettoit de leur donner des villages, & à ceux qui n'auroient que des villages, il leur promettoit des villes. Il ajoûta que pour la ſolde de ceux qui ſervoient dans ſes troupes, elle ſeroit payée non par compte, mais par meſure & à tas; & parlant hautement & magnifiquement de lui-même, il diſoit qu'il avoit le cœur plus grand & plus royal que ſon frere, qu'il étoit plus grand philoſophe & mieux inſtruit de la magie que lui, & qu'il pouvoit boire & porter plus de vin que lui. Il ajoûtoit que ſon frere avoit été élevé dans une ſi grande timidité & dans une telle molleſſe, qu'à la chaſſe il n'oſoit ſe tenir à cheval, ni à la guerre ſur un char. Les Lacédémoniens entrerent parfaitement dans toutes ſes vues.

Dans le même tems, pluſieurs villes du gouvernement de Tiſſapherne s'étant ſouſtraites à ſon obéiſſance, ſe donnerent à Cyrus. Cet accident, qui ne fut point un effet du hazard, mais des intrigues ſecretes de Cyrus, alluma la guerre entr'eux. Cyrus, ſous prétexte d'armer contre Tiſſapherne, aſſembla plus ouvertement des troupes; & pour mieux éblouir la cour, il y envoya de grandes plaintes au Roi contre ce gouver-

neur, & lui demandoit de la maniere la plus humble sa protection & du secours. Artaxerxe y fut trompé. Il crut que tous les préparatifs de Cyrus ne regardoient que Tissapherne, & persuadé qu'il n'avoit rien à craindre pour lui-même, il demeura tranquille.

Cyrus sçut bien profiter de l'imprudente sécurité & de la molle nonchalance de son frere. Les émissaires qu'il avoit à la cour, ne cessoient de répandre dans le public des discours, qui préparoient les esprits au changement & à la révolte. Ils disoient que les affaires demandoient un Roi tel que Cyrus, magnifique & libéral, qui aimât la guerre, & qui comblât de biens ses serviteurs; & que la grandeur de l'empire avoit besoin d'un Roi plein d'ambition & de courage, pour en soutenir & en augmenter l'éclat.

Cyrus, de son côté, ne perdoit point de tems, quoiqu'il n'eût alors qu'environ ving-trois ans. Voici à quoi montoit son armée, selon la revue qui en fut faite dans la suite. Il avoit treize mille Grecs, qui faisoit l'élite & la principale force de son armée, & cent mille hommes d'autres troupes réglées de nations barbares. Cléarque de Lacédémone commandoit les troupes du Péloponnèse, excepté les Achéens. Ceux-ci avoient pour chef Socrate d'Achaïe. Les Béotiens étoient sous Proxene de Thebes, & les Thessaliens sous Ménon. Les Barbares avoient pour commandans, des Perses à la tête desquels étoit Ariée. La flotte étoit composée de trente-cinq vaisseaux commandés par Pythagore Lacédémonien, & de vingt-cinq commandés par Tamos Égyptien, amiral de toute la flotte. Elle suivoit l'armée de terre, en côtoyant les bords de la mer.

Cyrus ne s'étoit ouvert de son dessein qu'à Cléarque seul parmi les Grecs, prévoyant bien que la vue d'une si longue & si hardie entreprise ne manqueroit pas d'effrayer & de rebuter les officiers aussi-bien que les soldats. Il s'appliqua seulement à les gagner pendant la marche, en les traitant avec bonté & humanité, en se familiarisant avec eux, & donnant de bons ordres, afin qu'ils ne manquassent de rien. Proxene, dont la famille étoit amie de celle de Xénophon, présenta ce jeune Athénien à Cyrus, qui le reçut très-favorablement, & lui donna de l'emploi dans son armée parmi les Grecs. Enfin, il partit de Sardes, & marcha vers les hautes provinces de l'Asie. Les troupes ne sçavoient ni quel étoit le sujet de la guerre, ni en quel païs on les conduisoit; Cyrus avoit fait entendre seulement qu'il portoit les armes contre les Pisidiens, qui par leurs courses infestoient sa province.

Tissapherne, jugeant bien que tous ces préparatifs étoient trop grands pour une aussi petite entreprise que celle de la Pisidie, étoit parti en poste de Milet, pour en donner avis au Roi. Cette nouvelle jetta la cour dans un grand trouble. Parysatis, mere d'Artaxerxe & de Cyrus, fut regardée comme la principale cause de cette guerre;

tous ceux qui étoient attachés à ſon ſervice & à ſes intérêts, furent ſoupçonnés d'entretenir des intelligences avec Cyrus. Celui-ci cependant s'avançoit toujours. Ce qui l'inquiéta le plus dans ſa marche, fut le pas de la Cilicie. C'étoit un défilé très-étroit entre des montagnes fort hautes & fort eſcarpées, qui ne laiſſoit qu'autant d'eſpace qu'il en faut pour un chariot. Syennéſis, roi du païs, ſe diſpoſoit à lui en diſputer le paſſage, & il y auroit infailliblement réuſſi, ſans la diverſion que fit Tamus avec ſa flotte jointe à celle des Lacédémoniens. Pour défendre la côte que cette flotte menaçoit, Syennéſis abandonna ce poſte important, où un très-petit corps de troupes étoit capable d'arrêter la plus groſſe armée.

Quand on fut arrivé à Tarſe, les Grecs refuſerent de paſſer outre, ſe doutant bien qu'on les menoit contre le Roi, & criant hautement qu'ils ne s'étoient point enrôlés à cette condition. Cléarque qui les commandoit, eut beſoin de toute ſon adreſſe & de toute ſon habileté pour étouffer ce mouvement dans ſa naiſſance. Il avoit d'abord voulu employer la voie de l'autorité & de la force, qui lui avoit fort mal réuſſi. Il ceſſa de s'oppoſer de front à leur deſſein ; il parut même entrer dans leurs vues, & les appuyer de ſon approbation & de ſon crédit. Il déclara ouvertement qu'il ne ſe ſépareroit point d'eux, & leur conſeilla de députer vers le Prince, pour ſçavoir de lui-même contre qui il prétendoit les mener, afin de le ſuivre volontairement, ſi le parti leur plaiſoit, ſinon de lui demander la permiſſion de ſe retirer. Par ce détour adroit, il appaiſa le tumulte, & ramena les eſprits. Il fut député lui-même avec quelques officiers. Cyrus, qu'il avoit averti de tout ſecrétement, répondit qu'il vouloit aller combattre Abrocomas ſon ennemi, qui étoit à douze journées de-là ſur l'Euphrate. Quand on leur eut apporté cette réponſe, quoiqu'ils viſſent bien où on les menoit, ils réſolurent de marcher, & demanderent ſeulement qu'on augmentât leur paye. Cyrus, au lieu d'un darique qu'il donnoit par mois à chaque ſoldat, leur en promit un & demi.

Quelque tems après, on vint dire à Cyrus que deux des principaux officiers, pour une querelle particulière qu'ils avoient eue avec Cléarque, s'étoient ſauvés ſur un vaiſſeau marchand, avec une partie de leur équipage. Pluſieurs étoient d'avis qu'on envoyât après eux quelques galères, ce qui étoit fort facile, & qu'après les avoir ramenés, on en fit un exemple, en les puniſſant de mort à la vue de toute l'armée. Cyrus, perſuadé que les bienfaits étoient la voie la plus ſûre pour gagner les cœurs, & que les punitions, non plus que les remedes violens, ne devoient être employés que dans l'extrême néceſſité, déclara publiquement qu'il ne ſouffriroit pas qu'on pût dire qu'il eût retenu quelqu'un par force à ſon ſervice; & il ajoûta qu'il leur renverroit leurs femmes & leurs enfans qu'ils lui

avoient laissés en ôtages. Une réponse si sage & si généreuse fit un effet merveilleux sur les esprits, & attacha auprès de lui pour toujours ceux même qui auparavant avoient eu quelqu'envie de se retirer. Il leur déclara pour lors qu'il marchoit contre Artaxerxe. A cette parole, il s'éleva d'abord quelque murmure, mais qui fit bientôt place aux marques de joie & d'allégresse sur les magnifiques promesses que leur fit le Prince.

Comme Cyrus s'avançoit à grandes journées, il lui vint des avis de toutes parts, que le Roi ne songeoit point à combattre sitôt, mais qu'il avoit résolu d'attendre dans le fond de la Perse, que toutes ses forces fussent assemblées; & que pour arrêter les ennemis, il avoit fait dans une plaine de la Babylonie, un fossé qui avoit cinq toises de large & trois de profondeur, & qui s'étendoit par l'espace de douze parasanges, ou douze lieues, depuis l'Euphrate jusqu'au mur de la Médie. Entre l'Euphrate & le fossé, on avoit laissé un chemin de vingt pieds de large; & ce fut par-là que Cyrus passa avec toute son armée, dont il avoit fait la revue le jour précédent. Le Roi avoit négligé de lui disputer ce passage, & le laissoit toujours approcher de Babylone. Ce fut Tiribase qui le détermina à ne point fuir ainsi devant un ennemi, sur lequel il avoit des avantages infinis, & par le nombre de ses troupes, & par la valeur de ses chefs. Il se détermina donc à aller à la rencontre de l'ennemi.

Le lieu où se donna la bataille, l'an 401 avant Jesus-Christ, s'appelloit Cunaxa. L'armée de Cyrus étoit composée de treize mille Grecs, de cent mille Barbares, & de vingt chariots armés de faulx. Celle des ennemis, tant d'infanterie que de cavalerie, devoit monter à douze cens mille hommes sous quatre généraux; Tissapherne, Gobryas, Arbace, & Abrocomas, sans compter les six mille chevaux d'élite qui combattoient devant le Roi, & ne le quittoient point. Mais Abrocomas, qui avoit avec lui trois cens mille hommes, n'arriva que cinq jours après la bataille. Il ne s'y trouva que cent cinquante chariots armés de faulx.

Cyrus voyant que l'ennemi n'avoit point défendu le passage du fossé, crut qu'il n'y auroit point de combat; ainsi le lendemain on marcha avec beaucoup de négligence. Mais, le troisième jour, Cyrus étant sur son char avec peu de soldats rangés devant lui, & les autres marchant confusément, ou faisant porter leurs armes; tout-à-coup sur les neuf heures du matin, un cavalier accourut à toute bride, criant par-tout où il passoit que l'ennemi approchoit prêt à combattre. Alors, le désordre fut grand, dans la crainte qu'on n'eût pas le loisir de se ranger en bataille. Cyrus, sautant en bas de son char, s'arma en diligence, & monta à cheval, ses javelots à la main, criant à chacun qu'il reprît ses armes & son rang; ce qui fut aussi-tôt exécuté, avec tant de promptitude, que les troupes n'eurent pas le tems

de prendre leur repas.

Cyrus plaça à la droite mille chevaux Paphlagoniens appuiés à l'Euphrate, avec l'infanterie légère des Grecs; ensuite Cléarque, Proxene, & les autres capitaines, jusqu'à Ménon, chacun avec leurs troupes. L'aîle gauche, composée de Lydiens, de Phrygiens, & d'autres peuples d'Asie, étoit commandée par Ariée, qui avoit aussi mille chevaux. Cyrus se mit au centre, où étoit l'élite des Perses & des autres Barbares. Il étoit environné de six cens cavaliers armés de toutes pièces; il avoit la tête nue, aussi-bien que tous les autres Perses, car c'étoit leur coûtume d'aller ainsi au combat; tous ses gens avoient des cottes d'armes rouges, au lieu que ceux d'Artaxerxe en avoient de blanches. Un peu avant le combat, Cléarque conseilla à Cyrus de ne point s'engager dans la mêlée, & de mettre sa personne en sûreté derrière les bataillons des Grecs. *Que me dis-tu là*, répliqua Cyrus? *Quoi! tu veux que dans le tems même que je cherche à me faire Roi, je me montre indigne de l'être!*

Il étoit déjà midi, & l'ennemi ne paroissoit point encore. Mais, sur les trois heures, il s'éleva une grande poussière, comme une nuée blanche, suivie quelque tems après d'une noirceur qui couvrit toute la plaine; après quoi l'on vit briller les armes, les lances & les étendards. Tissapherne commandoit la gauche, qui étoit composée de la cavalerie armée de cuirasses blanches, & de l'infanterie légère; au centre étoit l'infanterie pesamment armée, dont une grande partie avoit des boucliers de bois qui couvroient le soldat tout entier, [c'étoient les Égyptiens.] Le reste de l'infanterie légère & de la cavalerie formoit l'aîle droite. Toute l'infanterie étoit rangée par nations, avec autant de profondeur que de front, & formoit ainsi des bataillons quarrés. Le Roi s'étoit mis au corps de bataille avec l'élite de toutes ses troupes, & il avoit autour de lui six mille chevaux, commandés par Artagerse. Quoiqu'il fût au centre, il débordoit l'aîle gauche de Cyrus, tant le front de son armée surpassoit en étendue celui de l'armée ennemie. On avoit placé cent cinquante chariots armés de faulx à la tête de l'armée, à quelque distance les uns des autres. Les faulx étoient attachées à l'essieu, tant en-bas que de travers, pour couper & renverser tout ce qu'elles trouveroient à leur rencontre.

Comme Cyrus comptoit beaucoup sur la valeur & l'expérience des Grecs, il dit à Cléarque, qu'après qu'il auroit battu les ennemis qui étoient devant lui, il eût soin de se rabattre sur sa gauche, pour tomber sur le centre où étoit le Roi, parce que de-là dépendoit tout le succès de la bataille. Mais, Cléarque, trouvant beaucoup de difficulté à pouvoir percer un si gros corps de troupes, lui répondit qu'il ne se mît en peine de rien, & qu'il auroit soin de faire ce qu'il faudroit.

Cependant, l'armée ennemie

s'avançoit au petit pas en bon ordre. Cyrus marchoit entre les deux corps de bataille, quoique plus près du sien, & les considéroit attentivement l'un après l'autre. Xénophon l'appercevant, piqua droit à lui, pour sçavoir s'il n'avoit point quelqu'ordre à lui donner. Il lui cria que les sacrifices étoient favorables, & qu'il en informât les troupes. Aussi-tôt il se mit à parcourir les rangs, pour donner ses ordres, & il se montra aux soldats, avec une joie sur le visage & une sérénité qui inspiroient le courage, & en même tems avec un air de bonté & de familiarité qui excitoient leur affection & leur zèle. On ne sçauroit comprendre ce que peut sur les esprits une parole, un air de bonté, un regard du Général, dans un jour d'action; & avec quelle ardeur un homme ordinaire court au péril, quand il croit n'être pas inconnu à son Général, & qu'il pense qu'il lui sçaura gré de son courage.

Artaxerxe approchoit toujours, quoique lentement, sans bruit & sans confusion. Cette belle ordonnance & cette exacte discipline surprirent extrêmement les Grecs, qui s'attendoient à voir beaucoup de désordre & de tumulte dans une si grande multitude, & à entendre des cris confus, comme Cyrus le leur avoit annoncé. Les armées n'étoient éloignées que de quatre à cinq cens pas, lorsque les Grecs commencerent à chanter l'hymne du combat, & à marcher, lentement d'abord & en silence. Quand ils furent près de l'ennemi, ils jetterent de grands cris, frappant de leurs javelots contre leurs boucliers, pour épouvanter les chevaux; & s'ébranlant tous ensemble, ils coururent de toutes leurs forces contre les Barbares, qui ne les attendirent pas, mais lâcherent le pied, & s'enfuirent tous, à l'exception de Tissapherne, qui demeura avec une petite partie de ses troupes.

Cyrus voyoit avec plaisir la déroute des ennemis causée par les Grecs, & ceux qui étoient autour de lui le proclamerent Roi. Mais, il ne se livra pas à une vaine joie, & ne se compta point encore vainqueur. Il s'apperçut qu'Artaxerxe faisoit faire un mouvement à sa droite, pour le prendre en flanc. Il marche droit à lui avec ses six cens chevaux, tue de sa main Artagerse, commandant des six mille chevaux qui environnoient le Roi, & les met tous en fuite. Découvrant son frere, il s'écrie, les yeux étincelans de feu, *je le vois*, & pique vers lui, accompagné seulement de ses principaux officiers; car, ses troupes s'étoient débandées en poursuivant les fuyards, ce qui fut une faute essentielle. Alors le combat devint comme singulier entre Artaxerxe & Cyrus; & l'on vit, dit un Historien, ces deux freres, transportés de fureur, & acharnés l'un contre l'autre, chercher comme autrefois Étéocle & Polynice, à enfoncer chacun le fer dans le sein de son rival, & à s'assurer du trône par sa mort.

Cyrus ayant écarté ceux qui

étoient en bataille devant Artaxerxe, le joint, tue son cheval sous lui, & le fait tomber par terre. Celui-ci s'étant relevé, & ayant monté sur un autre cheval, Cyrus pousse encore à lui, le blesse du second coup, & se prépare à lui en porter un troisième, qu'il espere devoir être le dernier. Le Roi, comme un lion blessé par les chasseurs, qui n'en devient que plus furieux, s'élance avec impétuosité & pousse son cheval contre Cyrus, qui, tête baissée & sans aucun ménagement, se jettoit au travers d'une grêle de traits qu'on lui lançoit de toutes parts, & le frappe de la javeline dans le même tems que tous les autres tiroient aussi sur lui. Cyrus tombe mort. Les uns disent que ce fut du coup que le Roi lui donna; les autres assurent qu'il fut tué par un soldat Carien. Telle est la manière dont Dinon rapporte le fait. Ctésias le raconte d'une autre façon; la voici un peu abrégée par Plutarque.

Après que Cyrus eut tué de sa main Artagerse, il poussa son cheval contre le Roi, & le Roi vola à sa rencontre, tous deux sans dire une seule parole. Ariée, l'ami de Cyrus, frappa le premier le Roi, & ne le blessa point. Le Roi lança sa javeline à Cyrus & le manqua; mais, il frappa Tissapherne, homme d'un grand mérite, & le tua. Alors Cyrus lança sa javeline contre son frere. Le trait perça la cuirasse, & lui entra environ deux doigts dans l'estomac, de sorte que le Roi tomba de son cheval. Le désordre se met dans ses troupes, elles prennent la fuite; & lui s'étant relevé, il gagna avec un petit nombre de ses gens, parmi lesquels étoit Ctésias, une petite éminence, où il se tint en repos. Cyrus environné d'ennemis, fut emporté fort loin par son cheval qui prit le mors aux dents. Comme il étoit déjà nuit, les ennemis ne purent le reconnoître, & ses gens étoient fort en peine, & le cherchoient avec grand soin. Mais, enflé de sa victoire & naturellement plein d'impétuosité, de feu & d'audace, il alloit çà & là au travers des ennemis, leur criant en langage Persan, *ouvrez-vous, pauvres gens, ouvrez-vous.* Comme il répétoit cela à tout moment, la plupart s'ouvroient pour le laisser passer, en lui donnant des marques de leur respect. Mais, la thiare qu'il avoit sur la tête tomba malheureusement, & un jeune Perse, nommé Mithridate, passant par hazard près de lui, le frappa de sa javeline à la tempe, près de l'œil, sans le connoître. Il perdit tant de sang par cette plaie, que bientôt il fut saisi d'un vertige ténébreux, & tomba à terre évanoui; son cheval s'échappa & s'enfuit errant par la plaine. Le tapis qui le couvroit étant tombé, un esclave de celui qui l'avoit blessé le ramassa tout sanglant.

Quand Cyrus fut un peu revenu de sa défaillance, avec assez de peine, quelques Eunuques qui l'avoient suivi en petit nombre, tâcherent de le mettre sur un cheval, & de le sauver. Mais, comme il n'avoit pas la force de se

tenir à cheval, il crut qu'il iroit mieux à pied; & ses eunuques le prenant sous les bras, lui aidoient à marcher. Il avoit la tête si affoiblie de sa blessure, qu'elle penchoit sur son épaule; & ne pouvant se soutenir sur ses pieds, il bronchoit à chaque pas. Mais, il étoit ranimé par la joie de la victoire qu'il croyoit avoir remportée; car il entendoit de tous côtés les fuyards qui appelloient Cyrus leur Roi, & qui demandoient quartier.

Dans ce moment, quelques Cauniens, gens misérables, qui suivoient l'armée du Roi, gagnant leur vie à rendre les services les plus bas & les plus abjects, se trouverent par hazard mêlés comme amis parmi les gens qui étoient autour de Cyrus. Mais enfin, ayant reconnu avec peine les cottes d'armes rouges que ses gens portoient, ils virent que c'étoient des ennemis, car les troupes du Roi, comme on l'a déja dit, en portoient de blanches. L'un d'eux eut l'audace de donner par derrière un coup de sa javeline à Cyrus, sans le connoître. Le coup donna dans le jarret & lui coupa le nerf. Cyrus tombe, & en tombant, sa tempe blessée donne contre une pierre, & il rend l'esprit dans le moment. Voilà comment Ctésias raconte la mort de Cyrus; & son récit, dit Plutarque, est comme un poignard émoussé, dont il le tue enfin avec des peines infinies.

Lorsque les Grecs eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la résolution de se retirer en Grece. Le perfide Tissapherne, qui leur avoit juré de les escorter, en fit périr deux mille avec leurs chefs. Xénophon fut élu chef de ceux qui restoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un ouvrage qui en porte le nom.

DIGRESSION
Sur l'éloge & le caractère de Cyrus.

Xénophon fait un éloge magnifique de Cyrus; & ce n'est point simplement sur le rapport d'autrui qu'il en parle, mais sur ce qu'il en avoit vu & connu par lui-même. C'étoit, dit-il, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, le Prince, après le grand Cyrus, le plus digne de commander, & qui avoit l'ame la plus noble & la plus royale. Dès son enfance, il surpassoit tous ceux de son âge en toute sorte d'exercices, soit qu'il fallût manier un cheval, ou tirer de l'arc, ou lancer un javelot, ou se distinguer à la chasse, jusques-là qu'un jour il soutint l'attaque d'un ours, & le terrassa. Ces avantages étoient soutenus en lui par un air noble, par une physionomie prévenante, & par toutes ces graces de la nature qui servent comme de recommandation au mérite.

Soit qu'on lui fît du mal ou du bien, il le vouloit rendre au double, & ne souhaitoit de vivre, disoit-il, que jusqu'à ce qu'il eût surmonté en bienfaits ou en vengeance ses amis & ses ennemis. Il y auroit eu plus de gloire à vaincre ceux-ci mêmes à force de bienfaits.

Aussi

Aussi n'y eut-il jamais de Prince que l'on craignît davantage d'offenser, ni pour qui l'on fût plus prêt à exposer ses biens, sa fortune & sa vie.

Moins occupé du soin de se faire craindre que de celui de se faire aimer, il s'étudioit à ne montrer sa grandeur que par le côté qui la faisoit paroître utile & avantageuse, & à éteindre tous les autres sentimens par celui de la reconnoissance & de l'amour. Il étoit attentif à toutes les occasions de faire du bien, de placer à propos une grace, de montrer qu'il ne ne se croyoit puissant, riche, heureux, qu'autant qu'il pouvoit le faire sentir aux autres par ses bienfaits. Mais, il évitoit d'en tarir la source par une profusion indiscrete. Il ne prodiguoit pas les graces, il les distribuoit. Il vouloit que ses libéralités fussent des récompenses, & non de pures faveurs; & qu'elles servissent à aider la vertu, & non pas à entretenir la molle oisiveté du vice.

On ne peut pas douter certainement que le jeune Cyrus n'eût de grandes vertus, & un mérite supérieur; mais il est surprenant que Xénophon, en traçant son portrait, n'emploie que des traits brillans & propres à le faire admirer, & ne dise pas un seul mot de ses défauts, & sur-tout de cette ambition démesurée, qui fut l'ame de toutes ses actions, & qui enfin lui mit les armes à la main contre son frere aîné & contre son Roi.

CYSSONTE, *Cyssus*, (a) port de l'Asie mineure, sur les côtes de la presqu'isle de Clazomene. Il appartenoit aux Érythréens, suivant Tite Live. La flotte du roi Antiochus, vers l'an 191 avant l'Ére Chrétienne, s'avança jusqu'à ce port, pour y attendre celle des Romains, avec qui ce Prince étoit alors en guerre.

CYTHÈRE, *Cythera*, (b) Κύθηρα, isle de Grece, située au midi du Péloponnèse, vis-à-vis la ville de Boées, à la hauteur du promontoire appellé le Platanistunte.

Strabon dit qu'elle étoit à quarante stades du promontoire de Ténare, & qu'elle avoit un bon port, avec une ville qui portoit le nom de l'isle. Il ajoûte que de son tems elle étoit possédée par Euryclès, chef des Lacédémoniens, & qu'il y avoit aux environs plusieurs petites isles, les unes voisines, les autres un peu éloignées.

Selon Pausanias, l'isle de Cythère étoit fort proche du continent. Son port se nommoit Scandée, & de-là à la ville il n'y avoit guère que dix stades. Cette isle s'appella d'abord Porphyris. Ce fut près de-là que Vénus, selon la fable, fut formée de l'écume de la mer, ce qui la fit surnommer Cythérée. Les habitans de Cythère adoroient cette Déesse, dans un temple qu'ils lui avoient consacré, sous le nom de Vénus Uranie. Ce temple passoit pour le

(a) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 43.

(b) Strab. p. 363. Plin. T. I. p. 208. Paus. pag. 207. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 204.

plus ancien & le plus célebre de tous les temples que Vénus ait eus dans la Grece ; la ſtatue de la Déeſſe la repréſentoit armée.

M. Spon, dans ſes voyages, parlant du port de cette iſle, dit : » Nous reconnûmes le long de » ce port les maſures de l'ancien- » ne ville du roi Ménélas, preſ- » que toutes à rez de terre. Ce » que nous y vîmes de plus entier, » eſt une voûte creuſée dans le » roc, que les gens du païs diſent » avoir été les bains d'Hélène. » Comme nous avions oui parler » des ruines d'un palais d'Hélène » qui étoit de ce côté-là, nous » fîmes trois ou quatre milles » pour y aller ; mais, nous n'y » trouvâmes autre choſe que » deux colomnes de bout ſans » baſe & ſans chapiteau, & que » nous jugeâmes avoir été de » l'ordre Dorique. « Le nom moderne de l'iſle de Cythère eſt Cérigo.

CYTHÉRE, *Cythera*, Κύθηρα, ville de l'iſle de même nom. *Voyez* l'article précédent.

CYTHÉRÉE, *Cytherea*, *Cythereia*, ſurnom de Vénus, pris de l'iſle de Cythère. *Voyez* Cythère.

CYTHÈRES. Il eſt d'uſage d'écrire ce nom en ſingulier, & par conſéquent ſans *s* finale. Cependant, pour l'écrire correctement, il faudroit l'écrire en pluriel ; car, Κύθηρα, d'où il a été tiré, eſt un nom pluriel.

CYTHÉRIS, *Cytheris*. *Voyez* Cithéris.

CYTHÉRON, *Cythæron*. Cherchez Cithéron. Cherchez auſſi Tiſiphône.

CYTHNÉ, *Cythnus*, Κύθνος, (*a*) l'une des iſles Cyclades. Elle étoit ſituée entre l'iſle de Cée & l'iſle de Sériphe, ayant la première au nord, & la ſeconde au midi. Étienne de Byzance veut qu'on l'ait auſſi nommée Ophiuſe & Dryopis. Pline dit que le Cytiſe, plante dont il détaille les avantages, fut d'abord trouvé dans l'iſle de Cythne, & qu'il paſſa delà dans toutes les iſles Cyclades. & bientôt après dans toutes les villes Grecques.

Le texte de Ptolémée porte Cuthne. Les Interpretes de ce Géographe croient que c'eſt aujourd'hui Cythno ou Canro.

CYTINIUM, *Cytinium*, (*b*) Κυτίνιον, ville de Grece dans la Doride. Strabon & Thucydide font mention de cette ville. Le premier dit que ce fut une des quatre villes, qui firent nommer Tétrapole le païs où elle étoit. On lit Cytinum dans Pline.

CYTMIDES, *Cytmides*, (*c*) Κυτμίδες, ſorte de remedes, compoſés de graiſſe de porc. C'étoient ces remedes qu'ordonnoit principalement Alexandre l'Impoſteur.

CYTORE, *Cytorus*, (*d*) montagne de l'Aſie mineure. On y trouvoit quantité de buis ; auſſi

(*a*) Strab. p. 485. Plin. T. I. p. 211, 700. Ptolem. L. III. c. 15. Tit. Liv. L. XXXI. c. 15, 45.

(*b*) Strab. p. 427, 476. Thucyd. p. 69, 237. Plin. T. I. p 198.

(*c*) Lucian. T. I. p. 877.

(*d*) Virg. Georg. L. II. v. 437.

est-elle appellée *Buxifer* dans Catulle; & dans Virgile on lit ce vers:

Et juvat undantem buxo spectare Cytorum.

Cette montagne étoit sans doute voisine de la ville d'Amastris, dont une partie portoit le nom de Cytore. *Voyez* Amastris.

CYZICÉNIENS, *Cyziceni*, Κυζικηνοί; habitans de la ville de Cyzique. *Voyez* Cyzique.

CYZIQUE, *Cyzicus*, (*a*) Κύζικος, isle de la Propontide, qui avoit une ville du même nom. Strabon dit que cette isle avoit environ cinq cens stades de circuit. Il y avoit une montagne, que ce Géographe appelle la montagne des ours. Il y avoit encore le mont Dindyme.

CYZIQUE, *Cyzicus*, Κύζικος, (*b*) ville située dans une isle de la Propontide, voisine du continent de la Mysie, auquel cette isle communiquoit par deux ponts. Pline assure qu'elle fut jointe par Alexandre à la terre ferme.

L'antiquité de Cyzique remonte au tems fabuleux. On prétend qu'un héros appellé Cyzicus lui donna son nom, & que les Argonautes consacrerent sur le mont Dindyme, voisin de la ville, un temple à Cybele Dindymene; mais, Cyzique ne devint considérable que par la colonie des Milésiens, qui y fut établie la seconde année de la vingt-quatrième Olympiade, 682 ans avant J. C. Elle s'éleva dans la suite des tems à un tel dégré de puissance & de splendeur, qu'elle devint une des premières villes de l'Asie, tant par sa grandeur & sa beauté, que par la sagesse de son gouvernement. Strabon ne craint pas de la comparer à cet égard aux villes de Rhodes, de Marseille & de Carthage. Cette ville avoit deux ports, un bon château, des tours & des murs; tous ces édifices étoient de marbre. La ville étoit ornée de temples magnifiques, d'un Prytanée, de gymnases, de théatres, de stades & d'autres édifices publics; elle avoit deux arsenaux d'armes & de machines, & un ample magasin de vivres. Le fameux siège que Mithridate, roi de Pont, mit devant Cyzique avec des armées formidables, par terre & par mer, a rendu cette ville mémorable.

Auguste priva de la liberté les habitans de Cyzique; c'est-à-dire, qu'il leur ôta le droit de se gouverner selon leurs loix & par leurs magistrats, & les assujettit à un Préfet ou commandant qu'il leur nomma, parce que dans une émeute populaire ils avoient maltraité outrageusement des citoyens Romains, jusqu'à les battre de

(*a*) Strab. pag. 575. Plin. Tom. I. p. 288, 289.

(*b*) Plin. T. I. p. 289. *&* *seq.* Strab. pag. 575, 576, 586, 587 Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. pag. 84. Corn. Nep. in Timoth. c. 1. in Epamin. c. 4. Diod. Sicul. p. 351, 356, 654. Tit. Liv. L. LXI. c. 20. Plut. T. I. p. 207, 497 *&* *seq.* Roll. Hist. Anc. T. V. p. 357. *&* *suiv.* Hist. Rom. T. VI. p. 188. *&* *suiv.* Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 71, 100. T. V. p. 62 Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. p. 169. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 169. *&* *suiv.* T. XIV. p. 221, 445.

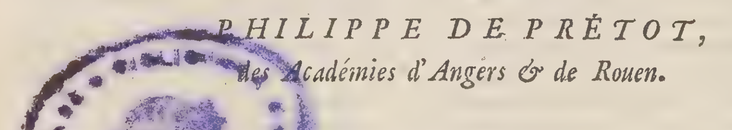
verges & les mettre à mort. Mais, ce Prince leur rendit la liberté six ans après. Les successeurs d'Auguste comblerent Cyzique d'honneurs & de bienfaits. Ayant eu le malheur d'être presqu'entièrement ruinée par un tremblement de terre sous le règne d'Adrien ou d'Antonin Pie, elle fut bientôt rétablie. Les Hérules pillerent cette grande ville sous le règne de Gallien. Après la division des grandes provinces, fait par Dioclétien ou par Constantin le Grand, elle fut métropole de la province d'Hellespont, qui comprenoit trente trois villes. Maléla lui donne le titre de grande métropole de la province d'Hellespont. Les Empereurs de Constantinople y établirent un hôtel & une fabrique des monnoies. Cette ville a eu le sort de plusieurs villes de l'Asie; elle est maintenant totalement ruinée & inhabitée. On dit que les Grecs donnent à ses ruines le nom de petite Troie.

Fin du douxième Volume.

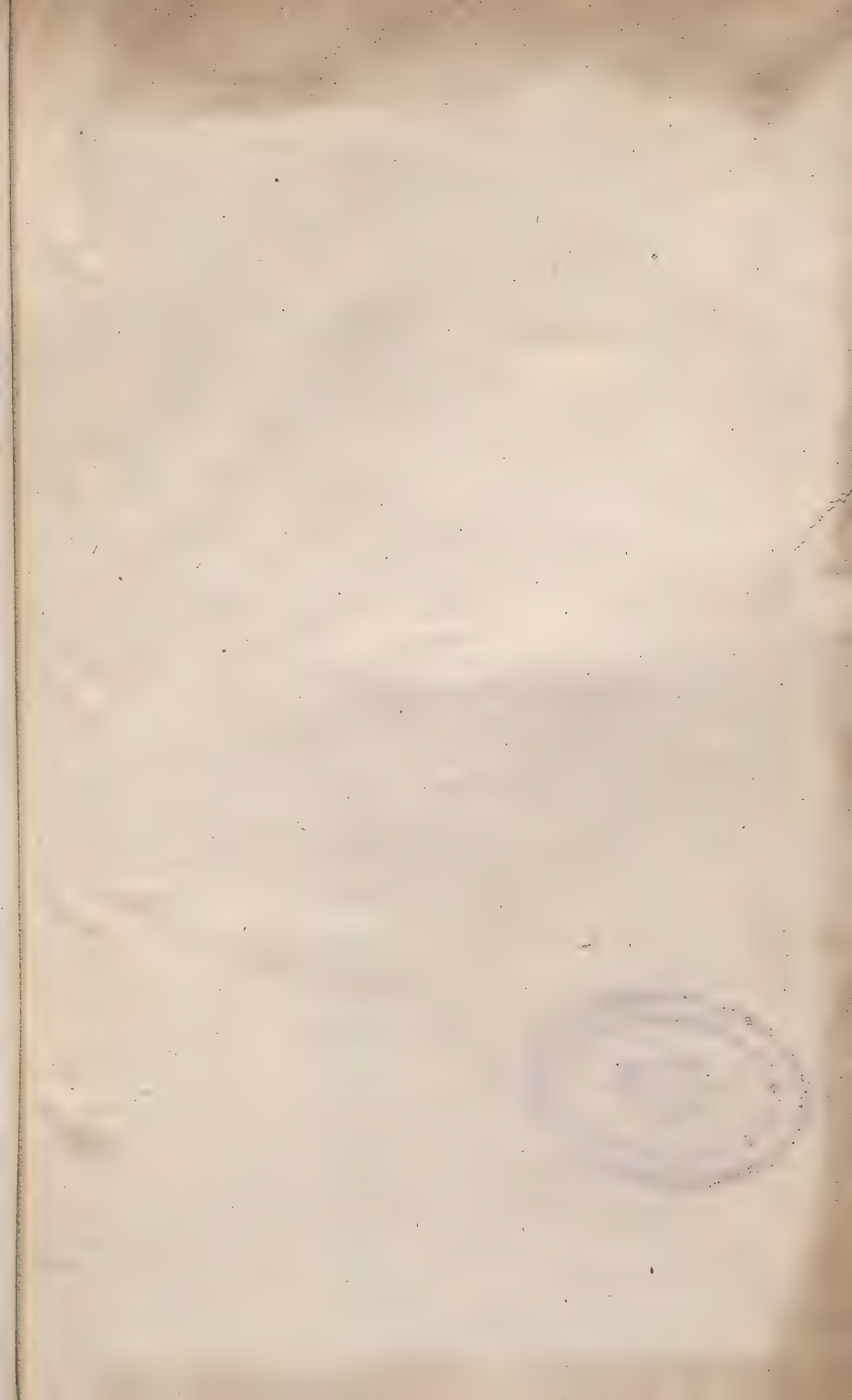
APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le Tome douzième d'un Manuscrit ayant pour titre : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*; où je n'ai trouvé rien qui n'en doive faire souhaiter la plus prompte publication. DONNÉ à Paris, le 14 de Novembre 1771.

PHILIPPE DE PRÉTOT,
des Académies d'Angers & de Rouen.



A CHAALONS, de l'Imprimerie de SENEUZE, Imprim. du Roi.







212

DICTIONNAI
DES AUT.
CLASSIQUES

TOM XII
C


colorchecker CLASSIC